1755.

4. 2. 146.

NOUVEAU TRAITÉ
DE
DIPLOMATIQUE
TOME SECOND.

Digitized by Google

NOUVEAU TRAITÉ
DE
DIPLOMATIQUE,
OÙ L'ON EXAMINE
LES FONDEMENS DE CET ART:
ON ETABLIT DES REGLES
SUR LE DISCERNEMENT DES TITRES,
ET L'ON EXPOSE HISTORIQUEMENT LES CARACTÉRES
DES BULLES PONTIFICALES ET DES DIPLOMES
Donnés en chaque Siècle :

AVEC

DES ÉCLAIRCISSEMENS SUR UN NOMBRE CONSIDERABLE de points d'Hiſtoire, de Chronologie, de Litterature, de Critique & de Diſcipline; & la Réfutation de diverſes accuſations intentées contre beaucoup d'archives célebres, & ſur tout contre celles des anciennes Egliſes.

Par DEUX RELIGIEUX BÉNÉDICTINS de la Congrégation de S. Maur.

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez GUILLAUME DESPREZ, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue S. Jacques, à S. Proſper & aux trois Vertus.

M. DCC. LV.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

Digitized by Google

PRÉFACE.

LEs recherches ſans nombre, que nous avons été obligés de faire, pour aprofondir un ſujet juſqu'ici traité aſſez légérement, ſurtout en France, & les travaux incroyables que nous avons eſſuyés, pour mettre ce ſecond tome en état de ſoutenir les regards du public éclairé, nous tiendront lieu d'apologie, ſur le long eſpace de tems, qui s'eſt écoulé depuis la publication du premier. Ce retardement eſt venu ſurtout de la gravure; & de l'arangement ſyſtématique des dix-ſept grandes planches, qui entrent dans ce volume.

Toutes les écritures latines lapidaires & métalliques, employées depuis trois mille ans, y ſont repréſentées, & diſtinguées par leurs genres & leurs eſpèces. Ces planches ofrent un nombre prodigieux d'inſcriptions de tous les ſiècles & de tous les païs, où la langue latine a eu cours. L'intime liaiſon de ces monumens, avec les mſſ. & les diplomes, prouve la néceſſité de ne les pas négliger, dans un traité général de Diplomatique. Les planches alphabétiques contiennent plus de trente mille caractères, choiſis

ſur trois à quatre cent mille. A peine un travail opiniatre de deux années a-t-il ſuſi, pour former nos alphabets généraux des lettres capitales, onciales, demi-onciales, minuſcules, curſives & gothiques, tirées des marbres, des tables de bronze, des médailles, des ſceaux, des mſſ, des diplomes ou chartes de toute l'Europe. Combien de combinaiſons n'a-t-il pas falu faire pour fixer la deſcendance, la figure, la durée, la fortune & les métamorphoſes de chacune des vingt-trois lettres de l'alphabet latin ? Cette étude acablante a produit une hiſtoire abécédaire, que les ſavans deſiroient depuis long tems. On y trouvera l'art de déterminer l'age & la patrie des caractères, par la variété des figures & des traits, qu'ils ont contractés, depuis leur origine juſqu'au XVIe. ſiècle. Il a donc falu extraire, deſſiner & faire graver une multitude de lettres extraordinaires. Toutes ces opérations nous ont infiniment plus couté, qu'au Libraire-Imprimeur ; quoique de ſon côté il ait été obligé de faire de très-grands frais, ſur leſquels il ne comptoit pas ; lorſqu'il prit des engagemens avec le public, par des ſouſcriptions.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des queſtions importantes & des dificultés épineuſes, éclaircies dans ce volume ; ſoit pour venger la ſcience des écritures antiques ; ſoit pour montrer qu'un antiquaire, également judicieux & éclairé, ne manque point de moyens, pour fixer quelquefois le tems précis, & toujours le ſiècle des mſſ. & des diplomes. Les amateurs de l'antiquité trouveront à ſatisfaire leur goût dans les chapitres hiſtoriques, où l'on fait conoitre l'état & l'uſage plus ou moins fréquent de l'art d'écrire en chaque

ſiècle. Les Juriſconſultes ſaiſiront ſans peine, dans le chapitre de la vérification des écritures, les marques de leur vérité ou de leur fauſſeté. Ce ſeul article eſt le réſultat d'une multitude de faits, d'une lecture immenſe, & d'une infinité de réflexions combinées ſur les écritures des mſſ. & des chartes, dont nous avons fait un rigoureux examen. Quoique la table des ſommaires placée à la tête de ce ſecond tome, ſoit un précis des points de diplomatique & de littérature également curieux & intéreſſans, que nous y traitons avec le plus de ſoin & d'exactitude qu'il nous eſt poſſible; il n'y faut point chercher quantité d'obſervations hiſtoriques & critiques, répandues dans le corps, & dans les notes de l'ouvrage. L'explication des inſcriptions, renfermées dans les dix dernières planches, produit une variété ſurprenante d'écritures & de faits hiſtoriques, concernant les mœurs & les uſages des anciens; ſans parler des ſecours, qu'y trouveront les déchifreurs, les médailliſtes, & généralement tous ceux qui aſpirent à la qualité d'antiquaires. C'eſt principalement en faveur de ces derniers que le plan de ce volume, purement élémentaire, a été dirigé.

Nous comptions y faire entrer les écritures latines des mſſ. & des diplomes, les liaiſons de lettres, les notes de Tyron, l'orthographe des anciens, la ponctuation, les accens & les chifres romains & arabes, &c. Mais le nombre & la grandeur des planches, & l'abondance des matières, nous ont obligés d'en rejeter une partie au tome ſuivant. Ce n'eſt pas que nous n'ayons traité dans celui-ci la plupart de ces objets: mais ils demandent un examen plus aprofondi.

A méſure que nous avançons ; nous reconoiſſons de plus en plus la néceſſité d'épuiſer, s'il eſt poſſible, tout ce qui eſt néceſſairement lié avec la ſcience des mſſ. & des diplomes. Ce qui acheve de nous en convaincre ; ce ſont les écarts continuels de ceux, qui entreprennent d'écrire ſur ces matières, peut être moins conues en France, que partout ailleurs. Qu'on prenne la peine, par exemple, d'examiner ſérieuſement l'article, *Diplomatique*, inſéré au IVe. tome de la nouvelle Encyclopédie, & fourni par M. l'abbé Lenglet. Quels paradoxes cet auteur n'y avance-t-il pas ! A proprement parler, cet article n'eſt qu'un aſſemblage d'acuſations deſtituées de preuves, qu'un tiſſu de déclamations (1) frivoles, extraites de la *Méthode pour étudier l'hiſtoire*, & réfutées dans notre premier tome. L'auteur prétend néanmoins donner des règles de Diplomatique, mais quelles règles !

» Les diplomes, dit-il, (*a*) ſont des actes émanés » ordinairement de l'autorité des Rois, & quelque- » fois de perſonnes d'un grade inférieur ; « tels que les Comtes, les Ducs, les Princes, les Evêques &c. Ce ſont donc des actes publics, ſolennels, & beaucoup plus (*b*) authentiques, que ceux qui ont été

(*a*) *Encyclop. t. 4. p. 1018. col. 2.*

(*b*) *V. notre 1. tom. p. 51. & ſuiv.*

(1) » Le P. Jourdan de la compa- » gnie de Jeſus, ſe déclara, dit M. » (*c*) Lenglet, contre les titres & les » diplomes en général, dans ſa Cri- » tique de l'origine de la maiſon de » France. « Cela prouve tout au plus, que ces monumens ſont (*d*) *expoſés à la critique ou à la mauvaiſe humeur des ſavans*. Au lieu de ſe rendre eſclave des ſentimens du P. Jourdan, de MM. Baudelot, Warthon &c. il faloit en examiner la ſolidité. Quant au premier, ſi l'on en juge par ſon texte ; il ſemble n'en vouloir qu'aux chartes particulières, produites par le Duc d'Epernon, & non aux Diplomes en général. C'eſt ſurquoi il étoit parfaitement d'acord avec D. Mabillon. D'ailleurs pour deux ou trois Jéſuites, qui n'auront pas été favorables aux anciennes archives ; nous ſommes en état de citer un nombre conſidérable de ſavans de la même Société : qui ſe ſont fait un devoir de les venger de cette (*e*) *ſoupçoneuſe, inquiétante & fatale critique, qui* (*f*) *vient ſouvent de la malignité des hommes.*

(*c*) *Encyclop. t. IV. p. 1020.*

(*d*) *Ibid. p. 1019.*

(*e*) *Ibid. p. 1024.*

(*f*) *Ibid. p. 1019.*

paſſés devant les ſimples notaires depuis le XIe. ſiècle. Point du tout ; ſi l'on s'en raporte à notre diplomatiſte, les chartes (*a*) & les diplomes ſont des *actes particuliers*, dont la certitude doit être vérifiée ſur l'acte public. Quel eſt donc cet acte public, dont l'autorité eſt ſupérieure aux lettres patentes des Rois ? Car c'eſt le nom qu'on peut (*b*) donner aux anciens diplomes. Ne ſont-ce donc là, que des *actes particuliers ?* Comme s'ils n'étoient pas revêtus de formalités & de marques d'authenticité plus frapantes, que celles de la plupart des pièces, qu'on garde depuis les bas tems, dans les archives publiques ! M. Lenglet confond viſiblement les diplomes avec les notices privées, qui réellement n'ont pas la même autorité que les actes publics ; quoiqu'elles fuſſent (*c*) autrefois reçues en juſtice.

(*a*) *Encyclop. t. 4. p. 1023. col. 1.*

(*b*) *Ibid. p. 1018. col. 1.*

(*c*) *V. notre 1. tom. p. 299. & ſuiv.*

Les diplomes, pourſuit notre (*d*) auteur, ſont de peu d'uſage pour l'hiſtoire générale. A ce compte, on a eu grand tort de les faire entrer dans la collection des Hiſtoriens de France, dont le plan a été concerté avec les plus ſavans hommes de notre ſiècle, & à la tête deſquels ſe trouvoit feu M. le Chancelier Dagueſſeau, dont les lumières ſupérieures, la ſageſſe & l'érudition ont brillé avec tant d'éclat. Quoique le célèbre Père Daniel ait fait uſage des chartes dans ſon Hiſtoire de France ; ne lui a-t-on pas reproché dans des écrits publics d'avoir trop négligé ces ſources ? Aſſurément l'hiſtoire de la Maiſon d'Autriche fait partie de l'hiſtoire générale. Le ſavant P. Hergott ne l'a-t-il pas compoſée ſur (*e*) les chartes & les diplomes ? Les commencemens de la troiſième race de nos Rois ne ſont preſque connus que par ces monumens. Au

(*d*) *Encyclop. ib. p. 1019. col. 2.*

(*e*) *Ibid. col. 1.*

moyen des anciens titres, on ſuplée ſouvent au ſilence des hiſtoriens : les anciens titres ſervent (*a*) à corriger ce qu'il y a de défectueux dans les auteurs, ſurtout par raport aux généalogies, à rectifier les dates, & à fixer les époques des règnes des Rois. Tel eſt l'uſage qu'en ont fait depuis plus de deux ſiècles un nombre de ſavans du premier ordre. Et l'on viendra nous dire que les *diplomes ſervent peu à l'hiſtoire générale.* !

(*a*) *Journ. des ſavans* 1704. *p.* 618.

» Il eſt certain, ajoute (*b*) l'encyclopédiſte, qu'on a » de vrais actes ; ſurtout dès que l'intérêt n'y eſt pas » mêlé. « Si l'intérêt dégrade les actes, juſqu'à les rendre ſuſpects ; il n'en eſt aucun ſur lequel on puiſſe compter. Eh ! qui s'eſt jamais aviſé d'en demander, d'en dreſſer & d'en conſerver un ſeul, où il n'eut quelque intérêt direct ou indirect ? Les actes véritables, comme les faux, ſupoſent néceſſairement le motif d'aquérir, d'uſurper ou de conſerver quelque avantage. L'intérêt (*c*) a toujours été, je ne dis pas *la pierre de touche*, mais *le grand mobile des actions humaines*. Quelle règle de diplomatique, que celle qui met l'intérêt en ligne de compte, quand il s'agit de diſcerner les actes douteux des véritables !

(*b*) *Encyclop. ibid. p.* 1023. *col.* 2.

(*c*) *Ibidem.*

En voici deux autres, que les antiquaires ne pourront entendre ſans étonnement. La première porte, » que des chartes qu'on (*d*) croiroit du xe. ſiècle ou » des précédens, & qui cependant ſeroient marquées » par les années de l'ère chrétienne, qui n'a été en » uſage dans ces ſortes de monumens, que dans l'on- » zième ſiècle, « ſeroient par cela ſeul convaincues de faux. Ce n'eſt point ici une de ces mépriſes, qui peuvent échaper aux écrivains les plus exacts. M.

(*d*) *Ibid. p.* 1019. *col.* 2.

Lenglet répète (*a*) plus bas la même choſe d'un ton capable d'en impoſer. Pour faire voir la fauſſeté de ſa règle, & de la ſupoſition, ſur laquelle elle eſt fondée ; n'en apellons pas à D. Mabillon, quoiqu'il ait très-bien prouvé, que (*b*) Charlemagne & Louis le débonaire datoient des années de J. C, au moins les actes les plus importans, qui concernoient le bien de l'Etat. Ne nous prévalons pas d'un nombre d'originaux du xe. ſiècle, & même des précédens, cités (*c*) ou publiés (*d*) dans la Diplomatique, & datés des années de l'Incarnation. *D. Mabillon* (*e*) *a voulu ſoutenir & défendre les titres de ſon Ordre*, & dès-là, ſi l'on s'en raporte à M. Lenglet, on ne peut plus (*f*) *compter avec certitude ſur les règles*, que ce grand homme a propoſées. Opoſons uniquement à ſon cenſeur l'autorité de ſavans nullement récuſables. David Caſley, garde de la bibliothèque du Roi de la grande Bretagne, parmi les modèles d'écriture qu'il a publiés, nous (*g*) ofre vingt-deux chartes des rois angloſaxons, toutes datées des années de l'Incarnation ; à commencer à l'an 680. juſqu'en 962. Les diplomes originaux des empereurs d'Allemagne du xe. ſiècle, ou depuis Conrad I. juſqu'à Henri II. portent tous la même date. Il eſt facile de s'en convaincre en parcourant les (*h*) modèles publiés par Godfroi Von-Beſſel. Ce ſavant abbé croit même que l'ère chrétienne étoit quelquefois employée dans les diplomes de nos Rois de la ſeconde race. *Ex quibus apparet diplomata complura* (*i*) *quamvis non ità frequenter, annis Incarnationis ſub Carolo & Ludovico pio fuiſſe notata.*

(*a*) *Ibid. p.* 1023. *col.* 1.

(*b*) *De re diplom. p.* 189. 190.

(*c*) *Ibid. p.* 173. *n.* v.

(*d*) *Lib.* 6. *p.* 475. 577. 579.

(*e*) *Encyclop. ibid. p.* 1021. *col.* 1.

(*f*) *Ibid. col.* 2.

(*g*) *A catalog. of the mſſ.*

(*h*) *Chron. Godwic. lib.* 11.

(*i*) *Ibid. p.* 133.

Si d'Allemagne nous paſſons en Italie ; nous y trouvons la date de l'ère chrétienne, introduite dans les

diplomes, deux ſiècles avant l'onzième. M. Muratori, dont la critique en fait de chartes eſt ſi ſévère, ſe déclare (a) hautement pour la certitude & l'authenticité de pluſieurs, données aux IX & X^e. avec l'époque des années de J. C. La règle propoſée dans l'Encyclopédie eſt donc manifeſtement fauſſe & dangereuſe.

(a) *Antiq. ital. t. 3. diſſert. 34. col. 44 & ſeq.*

La ſeconde ne mérite pas d'être mieux acueillie. » Il faut, dit-on, (b) examiner ſi les ſceaux ſont ſains » & entiers, ſans aucune fracture, ſans altération & » ſans défauts. « L'altération du ſceau, opérée par la fraude, décèle la ſupoſition des chartes. La règle eſt certaine. Mais pretend-on que les actes, dont les ſceaux ſont altérés, briſés, perdus par quelque accident ou par vétuſté, ſoient autant de pièces ſupoſées ou falſifiées? L'abſurdité de la règle ſaute aux yeux. En éfet, combien les dépôts publics ne renferment-ils pas de milliers d'actes ſincères, dont les ſceaux ſont altérés, mutilés, défectueux, briſés, détachés, perdus? Si l'on ſe rabat à dire, que l'altération ou la perte des ſceaux rend les chartes invalides; on contredit l'uſage & la juriſprudence des Tribunaux du royaume. Dès l'an 1022. nous voyons le roi (c) Robert confirmer & renouveller les diplomes de Clovis & de Charlemagne, dont les ſceaux étoient totalement détruits. On a (d) des actes, où il eſt dit, qu'ils devront toujours valoir, quand même le ſceau viendroit à ſe perdre. Malgré le mauvais état (e) de la bulle d'or, qui s'étoit détachée par vétuſté d'un diplome de Charle le chauve, acordé à l'Egliſe de Compiégne; ce titre fut déclaré authentique l'an 1271. par le Roi même. Ce fait ſe trouve conſigné dans les regîtres du Parlement de Paris. En 1371. Charles V.

(b) *Encyclop. ib. p. 1023.*

(c) *Annal. Bened. t. 4. p. 284.*

(d) *Ordon. des Rois de France. t. 1. p. 723.*

(e) *Annal. Bened. c. 3. p. 683.*

Charles V. confirma (a) des lettres, nonobſtant la fraction du ſceau. Le Roi Jean fit la même choſe (b) par raport à des privilèges, dont le ſceau étoit ſéparé. Enfin du Luc raporte un (c) arêt rendu en faveur de Catherine de Médicis, comteſſe de Clermont, contre M. Duprat évêque de cette ville, lequel prétendoit, que les ſceaux perdus ou conſumés rendoient nuls les titres, que cette Princeſſe lui opoſoit.

(a) *Ordon. des Rois. t. 5. p. 591.*
(b) *Ibid. t. 4. p. 484.*
(c) *Lib. 9. tit. 5. arrêt. 1.*

Ce n'eſt pas ici le lieu de traiter ces matières avec plus d'étendue. Le peu, que nous en avons dit, doit ſufire pour montrer la fauſſeté des règles, que notre encyclopédiſte a données pour ſûres; en même tems qu'il (d) a voulu rendre ſuſpectes celles, que D. Mabillon a établies ſur une longue expérience, ſur des faits conſtans & des monumens certains. Lorſque M. Lenglet nous (e) débite, que les archives des cathédrales & des abbaïes ſont remplies de pièces de mauvais aloi; on eſt porté à croire, qu'il n'a jamais examiné un ſeul original, ni vu d'archives. M. Lancelot de l'Académie royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, ſi verſé dans la ſcience des diplomes, ayant paſſé la plus grande partie de ſa vie à feuilleter les chartriers tant des Eccléſiaſtiques que des Laïques; déclare dans une lettre imprimée à Paris en 1731. qu'*il a* (f) *trouvé* TRÉS-PEU *d'originaux faux, & qu'il a vu au contraire des chartes de tous les ſiècles reſpectables par les marques les plus certaines d'authenticité.* Le public jugera ſans peine, auquel de nos (1) deux ſavans, on

(d) *Encyclop. t. 4. p. 1021. col. 2.*
(e) *Ibid. p. 1019.*
(f) *V. ce tom. 1. p. 464. & ſuiv.*

(1) M. Lenglet n'eſt pas plus d'accord avec M. l'Abbé de Longuerue ſur le tems, où les prétendus faux actes ont été fabriqués » C'eſt SURTOUT, dit celui-ci, (g) dans le XI. & XIIe. ſiècles, que ſe ſont fait les » faux titres. « Celui-là au contraire, à l'exemple du P. Germon, place la fabrication des pièces ſupoſées ſous la première & ſeconde race. » Dès » qu'on (h) eſt arivé à la troiſième » race de nos rois, dit l'Encyclopediſte,

(g) *Longueruana part. 1. p. 10.*
(h) *Encyclop. t. 4. p. 1024. col. 1.*

doit plutôt s'en raporter. Il trouvera encore dans le volume, que nous lui préſentons, la réfutation de pluſieurs paradoxes de M. Lenglet ſur la vérification des écritures, ſur la durée de la romaine, qu'il prétend (a) n'avoir été d'uſage que juſqu'au ve. ſiècle, & ſur les archives des anciennes Egliſes, qu'il ſemble avoir pris à tâche de décrier.

(a) *Encyclop. ib. p.* 1024.

A peine ce volume étoit-il à moitié imprimé, qu'une mort prématurée, hélas! a enlevé à la République des Lettres, & à notre Congrégation, le principal auteur, non ſeulement des deux premiers tomes de cet ouvrage, mais encore de pluſieurs portions conſidérables de ceux qui ſuivront; s'il plait au Seigneur de benir nos travaux, & de nous donner aſſez de ſanté & de force pour ſuporter les fatigues, qui en ſont inſéparables. La mémoire d'un ſavant du mérite de Dom Touſtain, & les ſentimens d'eſtime, de reſpect & d'amour qu'il a laiſſés dans les cœurs de tous ceux qui l'ont connu particulièrement, ont fait ſur le mien une trop vive impreſſion, pour ne pas les tranſmettre à ceux, qui liront le nouveau Traité de Diplomatique. Toujours pénétré de la douleur la plus amère & la plus ſenſible, cauſée par la perte irréparable d'un collègue, qui

» on convient qu'il ſe trouve beau-
« coup moins de chartes fauſſes ou
» altérées. Ainſi cela met les grandes
» maiſons à l'abri des ſoupçons qu'on
» pouroit tirer des chartes contre l'an-
» cienneté de leur origine. « Dans le vrai, ces deux auteurs nous ont donné leurs imaginations pour des réalités. L'un & l'autre ne ſont pas plus croyables que le P. Hardouin, qui vouloit que les anciens diplomes de France, d'Italie, d'Allemagne &c. fuſſent une production du XIV. ou du XVe. ſiècle. On pourra plus ſurement aprétier à leur juſte valeur tous ces ſyſtèmes, dont les uns ſe détruiſent par les autres; lorſque nous aurons donné la partie de notre nouvelle Diplomatique, où nous expoſons les entrepriſes des fauſſaires découvertes, & réprimées dans tous les tems, à commencer depuis le premier ſiècle: les loix portées contre eux par les deux Puiſſances, & les punitions exemplaires de ces impoſteurs, qui n'ont jamais été ſi nombreux que depuis le XVIe. ſiècle.

Digitized by Google

m'étoit ſi cher & ſi néceſſaire ; je ſens tout ce que le devoir & la reconoiſſance exigent de moi en cette ocaſion. Lié avec lui d'une amitié tendre, réciproque & preſque ſans exemple, pendant près de quarante ans ; j'ai été plus à portée que perſonne de conoitre à fond, d'aimer & d'admirer les excellentes qualités de cœur & d'eſprit, l'étendue de génie, les grands talens, les vertus, en un mot tous les dons de la grace & de la nature, dont Dieu avoit enrichi mon incomparable ami. Le public a donc droit d'atendre de moi un tableau fidèle du mérite littéraire & perſonel d'un auteur, dont l'humilité ſurpaſſoit la vaſte & profonde érudition.

ELOGE HISTORIQUE DE DOM *CHARLE-FRANÇOIS TOUSTAIN.*

Dom Touſtain iſſu d'une ancienne famille du païs de Caux, autrefois fort (1) diſtinguée, naquit au Repas, proche Briouze, diocèſe de Séez. Il reçut une nouvelle naiſſance en J. C. par les eaux ſacrées du Batême le dix-neufvième jour d'Octobre,

(1) Des mémoires conſervés dans la famille de D. Touſtain, nous aprennent, que ſes ancêtres étoient ſeigneurs de Bleville & Mandréville. En 1480. ils furent obligés de quiter le païs de Caux, déſolé par les ravages des Anglois. Jean Touſtain ſeigneur de Bleville épouſa Jeanne de Robillars. De ce mariage ſortit Aimon Touſtain, Commandant du ſecond bataillon de Picardie, qui épouſa Marie-Anne Salet, fille de Samſon Salet chevalier, Seigneur du Repas, & Procureur Général au Parlement de Normandie. Aimon eut pour fils Jaque Touſtain ſeigneur des Landelles, qui épouſa Françoiſe le Hallier, d'une des meilleures familles d'Alençon. De ce mariage vint Jaque Touſtain, père d'une nombreuſe famille, dont notre reſpectable défunt étoit le cadet. Trois de ſes frères ſont morts au ſervice du Roi, & y ont dépenſé leurs biens. D. Touſtain ſe trouvoit allié à pluſieurs familles qui ſubſiſtent aujourdui avec éclat : c'eſt ſurquoi ſa modeſtie lui impoſa toujours un profond ſilence. Il avouoit ſeulement à ſes amis, que par Françoiſe le Hallier ſa grande mère, il avoit l'avantage d'apartenir à M. de Fontenelle, dont le mérite eſt ſi célèbre par toute l'Europe, & qui fait tant d'honneur à la république des Lettres depuis quatre-vingt ans.

l'an 1700. Il étoit fils de Jaque Touſtain de Bergeville, Lieutenant de cavalerie, & de Françoiſe Eudes, alliée d'aſſez près à l'illuſtre maiſon de Reſnel ; mais encore plus reſpectable par ſa vertu, que par la nobleſſe de ſon origine D. Touſtain ſe trouvoit le cadet d'une nombreuſe famille. Dès l'enfance on lui inſpira du goût pour la profeſſion des armes. Mais né avec un caractère doux & tranquille, naturellement ſérieux & porté à l'étude ; Dieu ſembloit le deſtiner à une milice d'un genre tout diférent. Il aprit avec beaucoup de facilité les premiers élémens du latin dans la maiſon paternelle. D. Nicolas Touſtain ſon frère ainé, alors Religieux de l'abbaïe de S. Martin de Séez, l'atira dans cette ville, pour lui faire continuer ſes premières études au petit Collège de la cathédrale. Dès-lors on remarqua en lui une maturité & une prudence, qui ne ſe trouve guère que dans un age avancé. En 1714. il fut envoyé au Collège de S. Germer, & placé au rang des jeunes Gentilshommes, qu'on (1) y élévoit. D. Paulin Maille, homme de mérite & Prieur de cette abbaïe, eut toujours pour le jeune Touſtain une eſtime & une afection ſingulière. Dès ſon entrée dans ce Collège, alors fort nombreux, le ſage étudiant demanda à être agrégé à la Congrégation de l'Enfant Jesus, établie pour les écoliers. Il en ſuivit tous les exercices avec tant de piété & d'exactitude, qu'il devint le modèle des Congréganiſtes. La pureté de ſes mœurs, ſon aplication continuelle à l'étude, & ſes inclinations toutes portées

(1) Les fonds de deux Prieurés aſſez conſidérables, étoient employés à cette bonne œuvre. Mais ces deux Bénéfices ayant été enlevés aux Religieux par les abbés commendataires ; on n'a plus été en érat de rendre cet important ſervice à la Nobleſſe.

au bien & à la vertu le rendirent aimable, & reſpectable même, non ſeulement aux penſionaires & aux écoliers externes; mais encore à ſes Profeſſeurs & aux autres Religieux de la communauté. Les Congréganiſtes de l'Enfance de JESUS ne tardèrent pas à l'élire pour leur Préfet; quoiqu'il fut l'un des plus jeunes d'entr'eux. Il remplit les fonctions de cette première place avec autant de prudence que de religion.

Lorſqu'il eut achevé ſa Rhétorique avec ſuccès, ſous le vénérable & très-habile Profeſſeur D. Gabriel Guerin; il ne penſa plus qu'à ſe conſacrer à Dieu d'une manière plus particulière. Mais il ne le fit pas ſans une mure délibération. Après avoir bien peſé, avec des perſones, qu'il eſtimoit, l'importance d'un engagement qui dure autant que la vie; il ſe rendit au Noviciat de l'abbaïe de Jumiège, où il prit l'habit religieux au mois de Juillet 1717. & prononça ſes vœux ſolennels le 20. du même mois de l'année ſuivante. La ferveur extraordinaire, avec laquelle il avoit fait ſon année de Noviciat, ne ſe ralentit jamais. L'eſprit de pénitence & de recueillement, la lecture aſſidue de l'écriture ſainte & des meilleurs livres de piété, ſurtout de ceux dont M. l'abbé Duguet a enrichi l'Egliſe: un éloignement parfait du monde, & de tous les emplois & les dignités du Cloître, l'amour de la pauvreté & de la ſimplicité religieuſe: une piété tendre, ſolide, éclairée, jointe à une grande délicateſſe de conſcience, & à une parfaite ſoumiſſion à ſes Supérieurs en tout ce qui concerne la règle, qu'il avoit embraſſée, furent les vertus de tous les tems de ſa vie religieuſe.

Après avoir fait avec diſtinction ſon cours de

Philoſophie & de Théologie dans l'abbaïe de Fécam, ſous d'excellens maitres ; ſes Supérieurs l'envoyerent en 1725. au monaſtère de Bonnenouvelle de Rouen avec pluſieurs de ſes confrères, pour y aprendre les langues grèques & hébraïques. Avec une mémoire heureuſe & une aplication continuelle, il fit des progrès rapides dans cette étude. Il ne ſe borna pas là ; il voulut aquérir des notions de toutes les autres langues orientales. Il étudia même aſſez l'italien, l'allemand, l'anglois & le hollandois, pour ſe mettre en état d'entendre les auteurs de ces diférens païs. Si d'autres études n'avoient mis fin à celles-ci ; on peut aſſurer qu'il ſeroit devenu un des plus habiles hommes de ſon tems, dans la conoiſſance des langues.

La haute idée, qu'il avoit conçue du Sacerdoce, & la crainte de recevoir cet Ordre ſacré contre la volonté de Dieu, le retinrent cinq à ſix ans dans le degré du Diaconat ; quoique ſes Supérieurs l'euſſent pluſieurs fois ſollicité de ſe préſenter à divers Evêques. Ce ne fut que par l'avis de Directeurs, ſages & éclairés, & ſur un ordre exprès du Chapitre général de l'an 1729, qu'il alla recevoir la Prêtriſe des mains de M. le Blanc évêque d'Avranches. Jamais D. Touſtain ne dit la Meſſe qu'avec tremblement & de longues préparations. Pénétré de la grandeur des ſaints myſtères ; il les célébroit toujours diſtinctement, ſans précipitation, avec une ferveur & une décence, qui touchoit les aſſiſtans. Ses actions de graces étoient ſouvent acompagnées d'une grande abondance de larmes, qu'il répandoit devant Dieu. Mais il avoit grand ſoin de cacher ce don précieux de componction, & pluſieurs autres faveurs ſingulières, qu'il recevoit

de tems en tems de la bonté de notre Seigneur. Il n'en devenoit que plus humble, plus recueilli & plus mortifié. Outre les jeûnes & les autres rigueurs de la Règle ; il pratiquoit des auſtérités particulières, capables de ruiner ſon tempérament foible & délicat. Pendant un tems conſidérable, il ne coucha que ſur le plancher de ſa cellule, & ſon Directeur fut obligé d'uſer de ſon autorité, pour lui faire reprendre l'uſage de ſon lit, c'eſt-à-dire d'une paillaſſe couverte d'un drap de laine.

Pendant cinq ans que D. Touſtain demeura au Bec, ſa ſolitude ne fut jamais oiſive. Il compoſa un grand nombre d'écrits ſur des queſtions de Philoſophie, de Théologie, & ſur des points de morale fort délicats. Il étudia la Géométrie, l'Algèbre & l'Arithmétique. Il aprit la Botanique dans ſes heures de récréation, rangeant par claſſes, par genres & par eſpèces les plantes de l'enclos & des environs du monaſtère. Il inſpira le goût de cette ſcience utile & amuſante à pluſieurs de ſes confrères & à quelques laïcs de mérite, qui formèrent une très-aimable ſociété. M. le duc de Brancas, qui s'étoit retiré de la Cour, pour vivre en ſolitaire dans l'abbaïe du Bec, honoroit D. Touſtain de ſon eſtime & de ſa bienveillance, & lui en donnoit des marques en toute ocaſion.

Cependant les Supérieurs majeurs voulant mettre à profit les grands talens de leur confrère, le chargèrent de travailler conjointement avec ſon ami, à une édition des œuvres de S. Théodore Studite, dont près des deux tiers n'ont pas encore vu le jour. Un ouvrage de cette importance demandoit des ſecours,

qu'on ne trouve point dans une ſolitude ; quoique d'ailleurs aſſez bien fournie de livres. D. Touſtain alla donc avec ſon collègue demeurer dans l'abbaïe de S. Ouen de Rouen, où il travailla ſans relâche à revoir & à examiner les écrits du ſaint Abbé de Stude. Par l'étude qu'il fit des diférentes ſortes de vers employés par les anciens Poëtes grecs ; il vint à bout de découvrir l'eſpèce de poëſie, dont S. Théodore s'eſt ſervi dans la compoſition d'un très-grand nombre d'Hymnes & de Cantiques, qu'on trouve écrits, ſans diſtinction & en forme de proſe, dans les livres mſſ. & imprimés. Cette découverte le conduiſit à celle de la meſure & de la qualité des vers, dont les écrivains ſacrés ont fait uſage dans un nombre de Pſeaumes & de Cantiques de l'ancien Teſtament. C'eſt ainſi qu'il retrouva (a) l'ancienne proſodie hébraïque. Il avoit apris par cœur pluſieurs pièces de cette Poëſie ſacrée : il les répétoit dans ſon lit avant le ſommeil ; & afin de les repaſſer plus ſouvent, il portoit toujours ſur lui un Pſeautier en hébreu.

(a) *Voïez* 11. *tom. p.* 393.

D. Touſtain vint paſſer un an à Paris pour conſulter les mſſ. qui renferment des ouvrages entiers ou des morceaux de S. Théodore Studite. Il fouilla dans toutes les bibliothèques & fit un amas prodigieux de pièces nouvelles, de variantes & de matériaux. Pendant ce ſéjour dans la Capitale, les diſputes excitées à l'ocaſion du nouveau Miſſel de Troyes, lui donnèrent ocaſion de rechercher dans les plus anciens monumens, quel avoit été l'uſage de l'Antiquité ſur le ſecret des ſaints myſtères : c'eſt-à-dire ſur le ton de voix & la manière, dont on prononçoit autrefois les paroles de la conſécration. Ce nouveau travail produiſit

produiſit une Diſſertation, ou plutôt un Traité en forme, où le laborieux & ſavant auteur éclaircit la ſignification de l'ancienne rubrique μυστικῶς, & des autres termes de la liturgie, qui ont avec elle quelque raport de reſſemblance ou d'opoſition. Ce ne ſera point ma faute ; ſi les amateurs de l'Antiquité éclésiaſtique ne jouiſſent pas bientôt de cet ouvrage, où règne une critique fine, ſage & judicieuſe.

Dom Touſtain étant de retour à Rouen, ſe livra de nouveau à l'étude des ouvrages de S. Théodore : il en commença la traduction, & compoſa pluſieurs (1) diſſertations & beaucoup de notes curieuſes, pour éclaircir quantité de points de la vie & de la doctrine de S. Théodore, auſſi bien que de l'hiſtoire aſſez obſcure des tems, où cet Abbé de Conſtantinople faiſoit un ſi grand perſonage dans l'Egliſe. D. Touſtain n'étoit cependant pas ſi ocupé de l'édition de ce Père, qu'il n'entreprit de tems en tems d'autres ouvrages particuliers. On a de lui deux volumes in-12. & quelques autres écrits moins étendus, dont le ſtyle feroit honneur aux meilleures plumes. Il a laiſſé un mſ. fort lumineux au ſujet du livre de Ratram touchant l'Euchariſtie ; ſans parler de pluſieurs autres, qui ne ſont pas indignes de voir le jour.

Un mémoire publié à Rouen contre les anciennes archives, & en particulier contre celles d'une abbaïe célèbre, vint tout-à-coup interrompre notre édition

(1) 1°. *Diſſertatio hiſtorica de Simoniacis apud Græcos ſæculo* VIII°, *& de turbis, quæ eorum occaſione concitatæ ſunt.*

2°. *Diſſertatio quâ demonſtratur viginti duos canones, qui vulgò tribuuntur ſeptimæ Synodo generali, non fuiſſe ab eâ conditos neque editos.*

3°. *Diſſertatio de Paulicianorum origine, nomine, hiſtoriâ, progreſſu, uſque ad S. Theodori Studitæ tempora, deque variorum hæreticorum diſcrimine.* Cette dernière diſſertation eſt très-ſavante & très-curieuſe.

de S. Théodore, déja fort avancée. D. Touſtain amateur du vrai, ne put ſoufrir une entrepriſe auſſi téméraire. Il ſe crut obligé de faire rentrer dans le néant, des fables dont le vulgaire ſupoſe ordinairement la réalité, ſans en examiner les preuves. Il compoſa donc l'ouvrage intitulé : *Défenſe des Titres de l'abbaïe de S. Ouen de Rouen.* On y trouve la *Réfutation de l'écrit d'un anonyme*, inſéré dans les mémoires de (*a*) Trevoux &c. Quant à cette dernière partie, D. Touſtain voulut bien céder la plume à ſon collègue. Le tout fut imprimé à Rouen en 1743. dans un volume in-4°. de 232. pages ; ſans compter les pièces juſtificatives.

(*a*) 1716. *p.* 536.

Incontinent après, les Supérieurs majeurs nous chargèrent de recueillir les mémoires concernant l'hiſtoire de l'abbaïe de S. Vandrille, depuis l'introduction de notre Réforme juſqu'à ces derniers tems. D. Touſtain paſſa trois mois dans ce monaſtère avec ſon compagnon d'études, & y compoſa un ouvrage aſſez conſidérable, dont un exemplaire demeura dans la bibliothèque de S. Vandrille, & l'autre fut envoyé à S. Germain des Prés. On y trouve bien des faits intéreſſans, tant pour l'hiſtoire écléſiaſtique moderne du diocèſe de Rouen, que pour celle de la Congrégation de S. Maur.

A la demande du très-Révérend Père Général, D. Touſtain écrivit une lettre latine de 54. pages in-4°. à M. le cardinal Querini. Elle fut imprimée à Paris au mois d'Avril 1744. & non pas 1754. comme porte la date. On y rend compte à ſon Eminence de l'édition de S. Théodore, & l'on fait voir que ceux-là ſe trompent, qui refuſent de reconoitre une véritable

poëſie dans les Tropaires & autres Cantiques qui portent ſon nom chez les Grecs. On propoſe de ſolides dificultés au ſavant Cardinal, qui avoit écrit ſur cette matière. On caractériſe les ouvrages du ſaint Abbé de Stude, qui ont été confondus avec d'autres, & que l'on a perdus. Cette lettre, où l'érudition n'eſt pas épargnée, pût paroitre obſcure à ceux qui n'étoient pas au fait des ofices de l'Egliſe grèque. Mais elle étoit adreſſée à un ſavant Cardinal de notre Ordre, fort verſé dans ce genre de littérature. Si l'on joint à cette lettre ce que D. Remi Ceillier a dit de notre édition, à l'article de S. Théodore Studite ; l'on aura le plan d'une entrepriſe littéraire, qui nous a coûté une infinité de peines & de travaux.

Dès la fin de l'année 1743. parut la *Juſtification du mémoire*, que D. Touſtain avoit ſi ſolidement refuté. Il crut devoir non ſeulement répondre pié à pié à ce nouvel écrit ; mais encore venger les anciennes archives des acuſations injuſtes portées contr'elles, en diſcutant les faits & éclairciſſant pluſieurs dificultés, que le P. Mabillon n'avoit pu prévoir. Et afin de déſarmer une bonne fois la critique téméraire, en fixant les formules & les uſages de chaque ſiècle ; il ſe détermina avec ſon collègue à compoſer l'hiſtoire diplomatique des bulles des Papes, des actes écléſiaſtiques, des chartes des Princes, des Seigneurs & des perſones privées, depuis la naiſſance de J. C. juſqu'à préſent. Il travailla ſur ce plan juſqu'à Pâques de l'an 1747. Alors le très-Révérend Père Général le fit venir à Paris avec ſon ami inſéparable, pour faire imprimer ce nouvel ouvrage, ſous le ſimple titre d'Eclairciſſemens ſur la Diplomatique. Pluſieurs ſavans à qui

le mſ. fut communiqué, conſeillèrent aux auteurs de n'en point faire à deux fois, & de travailler à un nouveau traité de Diplomatique en notre langue, dans lequel on ſupléât au grand ouvrage latin de D. Mabillon. D. Touſtain ne crut pas devoir s'aſujettir ſervilement à répéter en françois, ce qui avoit été dit en latin. Il porta ſes vues plus loin, & ne tarda pas à reconoitre la néceſſité d'examiner de nouveau, & de traiter à fond quantité de points & de queſtions de diplomatique, qui ne lui paroiſſoient point ſufiſamment éclaircis. Avec un génie vaſte & pénétrant, il ne pouvoit manquer de faire beaucoup de découvertes dans les mſſ. & les diplomes. Il trouva la clé des notes tyroniennes; en ſorte qu'il expliquoit, par principes, toutes celles qui ſe préſentoient, & liſoit couramment le très-ancien Pſeautier de l'abbaïe de S. Germain des Prés, écrit en ces notes. Malheureuſement le tems ne lui a pas permis d'expliquer lui même, l'artifice de cette eſpèce d'écriture, d'en donner les règles, & d'en former un Dictionaire, comme il l'avoit projetté.

Le travail exceſſif auquel il s'étoit livré, pour donner le ſecond volume de cette nouvelle Diplomatique, avoit beaucoup altéré ſa ſanté. Il avoit même des preſſentimens que ſa fin aprochoit. Il m'a dit pluſieurs fois, qu'en ſe mettant au lit, une foſſe ouverte ſe préſentoit devant lui. Quoiqu'il ne fit pas grand fond ſur ce phénomène ſingulier; il penſoit ſérieuſement à la mort. Il s'apliqua néanmoins tranquillement à l'étude juſqu'au 20. de Mai, que ſur les inſtances de ſes amis & l'avis du médecin, il alla à Saint-Denis en France, pour ſe rétablir. Les remèdes furent pour lui un poiſon mortel, & lui cauſèrent un flux

hépatique, que rien ne put arêter. Pendant 40. jours, que dura une ſi cruelle maladie; on admira ſa patience, ſa conſtance, ſa tranquillité, ſa parfaite réſignation à la volonté de Dieu. Jamais on ne vit plus de grandeur d'ame & de préſence d'eſprit. Me voyant plongé dans l'affliction la plus amère, & prêt à ſuccomber ſous le poids de ma douleur; il m'inſpiroit du courage par des réflexions ſolides & chrétiennes. Dès les commencemens de ſa maladie, il fit une confeſſion générale, & me témoigna un grand deſir de recevoir les derniers Sacremens. Il conſentit néanmoins qu'on différât; parceque le médécin ne voyoit point encore de danger. Mais le mal faiſant de nouveaux progrès, j'acquieſçai à la volonté du reſpectable malade, & lui adminiſtrai d'abord l'Extrême-Onction, & le lendemain le ſaint Viatique. Il reçut l'un & l'autre Sacrement avec l'humilité la plus profonde, la foi la plus vive, & la piété la plus tendre. Je le vis fondant en larmes, la bouche colée ſur les piés de ſon crucifix, ne voulant pas par humilité la porter aux mains & au viſage de l'image de ſon Sauveur. Il renouvella cette pieuſe pratique pluſieurs fois le jour juſqu'à ſa mort. Le deſir ardent, qu'il avoit de s'unir de plus en plus à J. C. ne lui permit pas d'être long tems ſans recevoir la ſainte Euchariſtie. Je célébrai les divins myſtères dans la chapelle voiſine de ſa chambre, & lui donnai encore la communion trois fois pendant ſa maladie. Dans une éfuſion de cœur très-ſenſible, & des plus touchantes, lorſque j'étois ſeul avec lui; il demanda à notre Seigneur avec larmes la grace de donner ſa vie pour lui, s'il revenoit en ſanté. Il me recommanda en même tems de tenir ſecret ce

mouvement de ferveur qui lui étoit échapé. Car il avoit grand ſoin de ſuprimer & de cacher tout ce qui pouvoit donner de lui des idées avantageuſes. On eut de la peine à lui faire abandonner la récitation de ſon Bréviaire, & la lecture de ſon nouveau Teſtament grec, qu'il portoit toujours ſur lui avec quelques reliques de S. Benoit, de S. Charles, & de quelques autres ſaints. Pour le conſoler, je récitois l'office divin à ſes côtés, & lui faiſois de tems en tems des lectures de piété. Après lui avoir lu les admirables lettres de M. Duguet ſur le deſir de la mort, & ſur les motifs d'une eſpérance humble & chrétienne; il me pria un jour de prendre ſon nouveau Teſtament, & de lire le premier chapitre de l'épitre de S. Paul aux Ephéſiens: lorſque j'eus achevé, il me dit d'un ton qui marquoit ſon contentement: voila l'original; il eſt bien au-deſſus de l'éloquence & de la ſublimité des penſées de M. Duguet.

D. Touſtain conſerva toute ſa ferveur & ſon bon ſens juſqu'au dernier ſoupir, qu'il rendit le premier Juillet 1754. ſans agonie & ſans éfort, en baiſant l'image de ſon Sauveur expirant ſur la croix, à laquelle il étoit lui-même ataché, par la diſpoſition de ſon cœur. Il n'étoit agé que d'environ 55. ans. Après ſa mort on remarqua ſur ſon viſage un air de beauté & de majeſté, qu'on n'avoit point aperçu de ſon vivant; quoique ſa phyſionomie annonçât la ſérénité & la candeur de ſon ame. Une mort ſi ſainte a été le fruit & la récompenſe d'une pureté angelique, d'un amour ardent pour J. C. & pour ſon Egliſe, d'une ferme confiance dans la ſeule miſéricorde de ce Dieu fait homme pour notre ſalut. Un atachement inviolable à tous les devoirs de ſon

état, une modeſtie aimable, une noble & religieuſe ſimplicité : une ſincérité vraiment chrétienne & à l'épreuve de tout ; une prudence conſommée avec beaucoup de fermeté ; une retenue admirable dans les converſations ; une piété éclairée, une humilité portée juſqu'à deſirer de paſſer pour un homme de peu d'eſprit & digne de mépris : une étude aſſidue avec beaucoup de pénétration : une vie toujours ſérieuſe & ocupée de la lecture & de la prière : une grande douceur de mœurs, & beaucoup de politeſſe & de patience, malgré un fond de vivacité naturelle : toutes ces grandes parties forment le portrait de D. Touſtain, dont la mort a excité les regrets, non ſeulement des Savans les plus diſtingués, & de toute notre Congrégation ; mais encore de pluſieurs Magiſtrats infiniment reſpectables, & ſurtout de Monſeigneur le cardinal Paſſionei. Son Eminence a bien voulu prendre part à notre aflction, & exprimer de la manière la plus énergique & la plus noble, la *haute idée & l'eſtime infinie* qu'elle avoit conçues du mérite de notre vénérable Confrère.

La belle épitaphe latine, qu'un de ſes amis & des miens a compoſée ; le peint avec des couleurs ſi vives & ſi naturelles, que ceux qui l'ont fréquenté, n'auront pas de peine à le reconoitre. Il faut, pour ſentir toute l'énergie & la délicateſſe de cette pièce, être auſſi rempli que l'auteur des penſées & de l'eſprit de l'Ecriture & des ſaints Pères, dont la lecture éléve l'ame, en même tems qu'elle forme & purifie le cœur.

D. O. M.

In laudem gloriæ gratiæ ſuæ.

Hîc requieſcit à laboribus ſuis

DOMNUS CAROLUS-FRANCISCUS TUSTINUS

Presbyter & Monachus Benedictinus Congreg. ſancti Mauri,

Quem

Lacrymis magis quam encomiis

Proſequi facile:

Quem

Laudibus æquè ac actibus

Aſſequi difficile:

Quem

Tamen poſt glorioſam conſummationem

Celebrare tutum eſt:

Poſt triumphalem in portu ſtationem

Magnificare ſecurum.

HIC

Mundum à teneris, cum de mundo non eſſet, cautus transfuga deſerens,

Tenerum innocentiæ florem,

Theſaurum, utì cui unicè timebat, ipſomet exitu de Ægypto

Felix in tuto collocavit.

In profeſſione ſanctâ, ſpinas inter mortificationis, eundem excolens,

Illibatum felicior conſervavit.

Innumeris eum virtutum augmentis, dante incrementum Deo, enutriens,

Feliciſſimus exornavit, cumulavit.

HIC

Pra laboris aſſiduitate, in omni ferè honeſtarum ſcientiarum genere

Verſatiſſimus:

Pra ingenitâ mentis ſagacitate, profundiſſimas dificultatum latebras rimari

Solertiſſimus:

Pra acceptâ deſuper ſapientiæ menſurâ, aliis loco præeſſe

Digniſſimus:

Pra eximiâ, quam Deus dat parvulis intelligentiâ, conſilio prodeſſe

Potentiſſimus:

Latere magis quam lucere, ardere quam ſplendere ſtuduit;

Imo luxit inde magis & arſit.

HIC

Mitiſſimi omnium magiſtri auditor ſilentioſus, & actuoſus imitator,

Humiles & tutos vallium, in quibus pinguedo eſt, calles ſemper inceſſit,

Diſcipulus mitis & humilis corde.

Sanctiſſimi omnium Patriarchæ ſecutus exempla, ſpiritum aſſecutus,

Extra monaſtica diſciplinæ cancellos numquam exceſſit,

Cœnobita prudens & fidelis.

Sapientiam

entiam antiquorum, dicta Patrum, carmina Scripturarum ſolerter exquirens,
A ſanorum formâ verborum ne latum unguem receſſit,
Theologus doctior quam notior.

HIC

Sincera, deſecata, quæ ad omnia utilis eſt,
Pietatis cultor aſſiduus,
Sic modica non ſpernere, quaſi qui ad ſortia manum non miſiſſet:
Sic graves etiam inter labores orare, quaſi qui id unum ageret:
Sic multis intendere, ut non minor ad ſingula fieret.

HIC

Ordinatiſſimæ charitatis igne;
Quem de excelſo miſerat Deus in oſſibus ejus,
Affatim eruditus,
In ſanctuarium, nonniſi vocatus à Deo, tamquam Aaron intravit:
Ad aras nunquam, niſi diligenter purgatus, acceſſit:
Aris nunquam, niſi vehementer accenſus, aſtitit:
Ab aris numquam, niſi multo lacrymarum imbre perfuſus, diſceſſit.
Quin
Et extra aras, hoſtiam ſanctam, Deo placentem, corpus ſuum exhibens,
Debitum æterno Numini *juge ſacrificium obtulit,*
Sacerdos non ad horam miniſtrans,
Sacrificus non alienam tantum carnem immolans.
Quid plura?
Sponſi & ſponſæ, Chriſti ſcilicet & Eccleſiæ, zelator flagrantiſſimus:
Hunc totus expreſſit, hanc totus deperiit:
Nec niſi de communibus utriuſque lucris lætari, damniſve dolere ſcivit,
Homo ſemper in Domino gaudens,
Homo ſemper pro Eccleſiâ gemens.
Non omni ſpiritui credere, non circumvenientium fraude ſeduci:
Non doctrinâ ſuâ ſallere, non alienis erroribus falli:
Non cedere mundi amoribus, non terroribus flecti:
Non multigenis, quos ſuper peccatores pluit Deus, laqueis irretiri:
Non propria curare, non aliena faſtidire, non alta ſapere potuit
Vir oculatiſſimus, vir conſtantiſſimus, vir prudentiſſimus,
Vir ipſe ſibi viliſſimus.

TANDEM

Arduo, abſtruſo, magnaque molis operi dum deſudat ultra vires
Scriptor animoſus,
Immaturos fœtus dimittere non tam ſuadetur quam cogitur,
Ipſe Cælo jam maturus:
Et per XL. *dierum moleſtiſſimam ægritudinem,*
Membrorum hinc compage reſolutâ,
Excoctis inde (quas heu! nec religioſiora corda vitant), minutis ſordibus,
Pane interea paſtus, qui confirmat cor hominis, & oleo unctus, quod exhilarat faciem;

Fauſtum ſibi, conjunctiſſimo ac fidiſſimo laborum ſocio infauſtiſſimum;
Diem ſupremum obiit,
Ingreſſuſque eſt in abundantiâ ſepulchrum, quaſi infertur acervus tritici:
In tempore ſuo.

ANNO REPAR. SALUT. M. DCCLIV. CALEND. JUL.
ÆTAT. VERÒ SUÆ LIV.

HOC

Qualecumque memoris ac grati animi monumentum æternæ ſpectandi, & deſideratiſſimi Amici memoriæ conſecrabat Fr. Michael HAUTEMENT, Profeſſus ejuſdem, cujus ille, Congregationis & Ordinis Monachus.

TABLE DES SOMMAIRES

CONTENUS DANS CE II. VOLUME.

SUITE DE LA SECONDE PARTIE,

Où l'on continue de donner les élémens de la Diplomatique. page. 1.

SECTION III.

Lettres latines, leur origine, leurs formes, leurs tranſmutations; alphabets généraux : diviſion de nos écritures par claſſes, genres, eſpèces : révolutions qu'elles ont eſſuyées en divers païs, en diférens ſiècles : quels effets & quelles varietés ont produit les liaiſons & conjonctions des lettres, les abréviations des mots ? Uſage des ſigles, des notes de Tyron & autres ſignes : recherches ſur les nombres ou chifres, ſur la ponctuation, les accens, & certaines figures, qui entrent dans l'écriture, qui lui ſervent d'ornement, & qui concourent à déterminer le ſiècle, auquel elle apartient : principaux avantages, qu'on peut tirer des matières traitées dans la préſente ſection. pag. 3.

CHAPITRE PREMIER.

Origine immédiate des lettres latines; additions anciennes & nouvelles à l'alphabet primitif, réelles ou ſupoſées : lettres tranſportées de Grèce en Italie : ſyſtème de M. le Préſident Bouhier, ſur leur nombre & ſur l'ancien état de l'alphabet : lettres de l'empereur Claude : partage des ſavans ſur celles du Roi Chilperic I : nouveaux éclairciſſemens ſur la figure, l'uſage, l'origine, & la valeur de ces caractères. pag. 8.

ARTICLE PREMIER.

Lettres latines aportées de Grèce en Italie : leur nombre chez les Grecs & les Latins : additions anciennes faites à leur alphabet primitif. p. 9.

I. ORIGINE des lettres latines : elles ont paſſé de Grèce en Italie. II. Reſſemblance ou même identité des lettres latines les plus antiques avec les grèques du même age. III. Syſtème de M. le Préſident

Bouhier ſur l'origine des alphabets grec & latin. Ce dernier, ſelon lui, plus ancien que le Cadméen, dont il étoit diſtent, & le même que l'attique, fut aporté en Italie par les Pélaſges. IV. Continuation du même ſujet. Nombre des lettres pélaſgiques, attiques, latines, Cadméennes, ioniques. V. Ancien ſyſtème rectifié : nulle conoiſſance des lettres chez les Grecs & chez les Latins avant Cadmus : les uns & les autres ont reçu ſon alphabet. VI. Comment l'ancien alphabet des Grecs & des Latins a-t-il pû paſſer pour n'être que de ſeize lettres, ou de dix-huit au plus ? VII. L'alphabet cadméen, grec & latin étoit compoſé de vingt-deux élémens. VIII. Règles pour diſcerner les lettres primitives des ſecondaires : celles qui furent ajoutées à l'alphabet cadméen, en tirent leur origine. IX. Changemens ſurvenus à quelques lettres de l'ancien alphabet. X. Etat de l'alphabet Latin, depuis près de deux mille ans.

ARTICLE II.

Lettres poſtérieurement ajoutées, ou qu'on prétend l'avoir été à celles des Latins : vaines tentatives, pour en introduire quelques-unes dans leur alphabet : lettres de l'empereur Claude. pag. 36.

I. Inventeurs ou plutôt reſtaurateurs & reformateurs des lettres G & K. II. C'eſt ſans fondement que les lettres P. Q. ont été acuſées de nouveauté. III. Prétendue invention de l'R : à quel tems & à quel auteur attribuée ? IV. Uſage de l'X. fixé mal-à-propos au ſiècle d'Auguſte : il doit remonter bien plus haut. V. L'Y & le Z précédèrent de pluſieurs ſiècles celui d'Auguſte. VI. L'F n'eſt point une lettre de nouvelle invention : origine du digamma : parallèle de celui des Eoliens & des Latins : leur uſage. VII. Digamma de Claude, ſa figure, les monumens où il ſe trouve, ſon emploi, ſa durée, ſes ſuites. VIII. Deux autres lettres inventées par Claude.

ARTICLE III.

Lettres inventées par le Roi Chilperic I. leur nombre, leur figure, leur uſage, leur origine : les ſavans, les mſſ. & les imprimés peu d'acord ſur ces points : parallèle des mſſ. & des imprimés : nouveaux éclairciſſemens ſur la forme & la valeur de ces caractères. pag. 50.

I. Partage des ſavans ſur les lettres de Chilpéric : les mſſ. & les imprimés de Grégoire de Tours & d'Aimoin de Fleuri ne paroiſſent pas conformes : ſentimens de Paſquier & de Voſſius. II. Opinion de Wormius combatue par D. Ruinart. Nouvelles preuves contre lui : ſon ſyſtème quoique reformé, ne ſauroit être admis. III. Syſtème de M. Eckhart, défectueux dans preſque toutes ſes parties. IV. Sentimens de MM. Fauchet, Duclos & Schoepflin ſur les lettres de Chilpéric. Furent-elles inventées pour la reformation des écritures & des livres Tudeſques ? V. Opinion de ceux qui trouvent les lettres de Chilpéric dans l'ancien gothique : tous les ſentimens propoſés juſqu'ici

Digitized by Google

nous laiſſent dans l'incertitude. VI. Par quels moyens peut-on parvenir à conoître au juſte les lettres de Chilpéric ? VII. Vraies figures & valeurs des lettres de ce Prince.

CHAPITRE II.

Lettres nationales, lapidaires, métalliques, en relief, en creux, à claire voie : lettres dorées, argentées, bronzées, étaimées, rouges, vertes, & d'autres couleurs : lettres initiales, griſes, ou hiſtoriées, repréſentant toutes ſortes de figures, d'hommes, de quadrupèdes, d'oiſeaux, de poiſſons, de ſerpens, de monſtres, de fleurs, de fleurons, de feuillages, de groteſques : lettres brodées, entrelaſſées, ponctuées, blaſonées, en chaines, en treillis, en pilaſtres, en marqueterie, en gerbe, en chevelure &c. en quel ſiècle, en quel païs chacune de ces eſpèces eurent-elles cours : quel fut leur commencement & leur durée ? Obſervations hiſtoriques & critiques ſur leurs différens uſages & ſur divers autres caractères, qui montrent avec elles une ſorte d'afinité. pag. 65.

I. Lettres grèques rélativement à la Diplomatique : lettres éphéſiennes, thraciennes, ſolutoires, magiques, eccléſiaſtiques : caractères grecs ſur les monumens & dans les actes publics des Latins : lettres grèques arribuées aux Gaulois. II. prétendues letttes gauloiſes : lettres ſcripturales & rabbiniques : noms des lettres hébraïques en France au VI. ſiécle, dans les mſſ. latins : additions aux lettres étruſques : abolirion des lettres runiques dans le Nord : lettres des Francs & des Bérons. III. Letttes des Irlandois : peut-on compter ſur leur verité ? l'antiquité de leurs caractères & de leurs mſſ. eſt-elle ſufiſamment conſtatée ? IV. Suplémens de lettres chez les Péruviens, les Mexicains, Virginiens, Canadois : Quipos, leurs divers uſages. Ils étoient bien inférieurs à nos lettres, quoique d'une autorité égale à celle de nos écritures publiques. Roues hiéroglyphiques de petites pierres, de grains de mays, en peinture &c. V. Diverſes ſortes de lettres, pour la plupart nationales : lettres de forme, de cours, de tournure : lettres bourgeoiſes, aldines, romaines, bullatiques, impériales, barardes & autres. VI. Lettres ſolides, en marqueterie, en relief, en broderie, de pierre, de marbre, d'or, d'argent, de bronze, & autres métaux, ou ſur des matières dures. VII. Lettres ſur l'ivoire & les os : juriſprudence des Gaulois : examen d'un texte important du *Querolus* : quel age peut-on acorder à cette comédie ? VIII. Lettres écrites, ou peintes ſur les briques, les urnes, les amphores, les tombeaux : recette de l'ancre des anciens. IX. Lettres de liqueurs métalliques ſur le vélin pourpré : velin de couleur de ſafran & de pavot : commencement de l'écriture ſur le velin en pourpre ; ſon progrès, ſa durée, ſa décadence. X. Lettres de liqueurs métalliques, & ſurtout d'or & d'argent, écrites ſur le vélin & le papier blanc. XI. Anciens chryſographes, enlumineurs, calligraphes, tachygraphes ; l'art de faire des lettres d'or, d'argent, de bronze, de fer &c : lettres verniſſées &

cirées. XII. Lettres rouges & d'autres couleurs : lettres rouges devenues blanches par vetuſté. XIII. Lettres enclavées, liées, conjointes, monogrammatiques, perlées, initiales &c. XIV. Lettres hiſtoriées en forme d'hommes, de quadrupèdes, d'oiſeaux, de poiſſons : lettres fleurronnées, brodées, entrelaſſées, blazonées, ornées d'arabeſques, de feuillages, de groteſques : lettres à filigranes, en chevelures en miniatures &c.

CHAPITRE III

Uſage des alphabets dans quelques cérémonies eccléſiaſtiques : compilateurs d'alphabets étrangers, latins, modernes & d'écritures des derniers ſiècles : collections d'alphabets & de modèles, tirés des anciens marbres, bronzes, mſſ. diplomes, dreſſés avant & depuis 1700. pag. 124.

I. Auteurs, qui ont publié quelques alphabets latins, parmi un plus grand nombre d'étrangers : alphabets de Raban, de Trithème, de Hephurne, de Vigenère, de Van-Helſt, de Vulcanius de Bruge, de Nicolas Schmid. II. Continuation du même ſujet. Alphabets d'Edouard Bernard, de M. Bourguet, de Don Velaſquez. III. Compilateurs d'alphabets & de modèles d'écriture latine des derniers ſiècles : Wirſtlin, Fanti & autres maitres de l'art. IV. Alphabets & modèles de Jean-Baptiſte Palatino, de Tori, de Joſſe d'Hond, de le Gagneur, &c. V. Auteurs qui ont compilé des alphabets de mſſ. de diplomes & d'autres monumens avant notre ſiècle : alphabets & modèles de Hamon : D. Mabillon juſtifié. VI. Alphabets & modèles de Bouteroue & de D. Mabillon. VII. Auteurs qui depuis notre ſiècle ont recueilli d'anciens alphabets latins, & ſurtout ceux des chartes. Alphabets & modèles de D. de Montfaucon, de Hickes, de Heineccius, de Brencmann, de D. Hueber, de Schanat, de Duellius. VIII. Alphabets & modèles de Scheuchzer, de D. Godfroi Von-Beſſel, de Baring, de Don Naſſare & de Don Rodriguez, d'Anderſon, de Walther. IX. Idée des monumens, ſur leſquels doivent être dreſſés des alphabets généraux : collection complete d'alphabets particuliers, inſuffiſante d'une part, & de l'autre impoſſible. X. Inconveniens des alphabets par ſiècles.

CHAPITRE IV.

Recherches ſur la deſcendance, la figure, la fortune & les tranſmutations de chacune des vingt-trois lettres de notre alphabet, dans les inſcriptions lapidaires & métalliques, les mſſ. & les diplomes : avec l'art d'en fixer l'age, par la variété des formes, des contours, & des traits qu'elles contractent de ſiècle en ſiècle. pag. 145.

I. Conformité des A phéniciens avec les plus anciens A d'Europe : principales métamorphoſes des A latins : durée des a *a* cc dans les mſſ. & les diplomes. A des écritures alongées & des notes de Tyron. II. Obſervations ſur les figures du b & du B & ſur l'age, qu'elles indiquent : queue du *b* curſif & des autres lettres, dont l'élevation eſt égale,

peut ſervir à fixer leur antiquité. III. Γ & C même lettre : C carré anguleux, gothique à pièces détachées : K Q X grec pris pour des C en notes de Tyron : quel uſage peut-on faire des c minuſcules & curſifs, pour diſtinguer les écritures des ſiècles ? IV. Raports entre les principaux D d'europe : origine des D courbe, oncial, minuſcule & curſif : quels moyens fourniſſent-ils pour conoitre l'age des mſſ. & des chartres, où ils ſe trouvent ? Quand le ∂ s'y eſt-il introduit ? ſes progrès, ſon règne. V. Preſque tous les E des Orientaux & des Occidentaux ſe reſſemblent : commencement des E ronds & fermés : lettre originale d'Yves de Chartres, juſtifiée de faux contre le P. Hardouin. E d'Eſpagne & des mſſ. e minuſcule & curſif. VI. Origine de l'F & ſes transformations : elles ſervent à fixer l'age de diverſes écritures. VII. Le G preſque ſemblable au C, en fut diſtingué par une virgule : variations de ce trait ſervant à fixer l'age des inſcriptions & des mſſ. g des chartes : G des notes de Tyron. VIII. Origine & forme de l'H. Pourquoi placée au commencement des noms propres ? Papebroc réfuté ſur la neceſſité de l'H à la tête de celui de Louis le débonaire. IX. Pourquoi l'I eſt-il ſi diférent de l primordial ? Formes diverſifiées de l'I, dans les écritures & les notes de Tyron : prétendus I grec & celtibérien : I alongé : points & accens ſur l'i : J conſone & I voyelle : comment & par quels degrés leur diſtinction s'eſt-elle établie ? X. Uſage du K : ſes révolutions : ſa forme. Le K commençant le nom de Charle dans les diplomes du VIIIe. ſiècle, & le C. dans ceux du IXe. loin de fournir contre eux des moyens de faux, ne doivent pas même les rendre ſuſpects. XI. Uniformité des L de divers peuples : variétés des L tyroniennes : L ſur les médailles egyptiennes & ſyriennes, ou le *Lycabas* : forme de L des marbres, des mſſ. & des diplomes. XII. Raports de notre M avec celle des autres nations : ſa figure dans les notes tyroniennes : inductions, qu'on peut tirer de ſa forme, pour fixer l'age des écritures. XIII. Notre N majuſcule & minuſcule, dans le ſamaritain & l'étruſque : ſes figures dans les notes de Tyron. A-t-elle été ajoutée ou retranchée mal-à-propos par les copiſtes des mſſ. ? Origine & antiquité de l'N, pour exprimer un nom incertain : ſes diverſes formes & ſes changemens. XIV. L'O chez les Orientaux, chez les Etruſques, dans les notes de Tyron : ſes raports ſinguliers avec le point : diverſité de ſes figures. XV. P latin & grec anciennement le même : P tyroniens, diſtingués par leur poſition : figures du P annoncent leur age. XVI. Q des diverſes écritures : ſupreſſion de l'*u* précédé du Q : juger de l'age des mſſ. & des diplomes par la forme de cette lettre. XVII. Parallèle de nos R avec celles des autres peuples : R tyronienne : age des anciens monumens indiqué par la diverſité des formes de cette lettre. XVIII. Origine de l'S latine : S tyronienne : ſupreſſion de l'S : elle ſe traveſtit en Z : retranchoit-on *i* ou *hi* dans l'écriture ; parcequ'on l'ajoutoit à l'S dans la prononciation ? Petite s finale, quand devenue d'un uſage ordinaire : age des mſſ. & des chartes déterminé par la diférence des *S* : elles prennent la forme de beaucoup de caractères des alphabets latin & grec, & des chifres arabes. XIX. T en croix chez les peuples

d'Europe, d'Aſie & d'Afrique : T majuſcules & minuſcules des notes de Tyron : ſupreſſion du T : age des mſſ. & des chartes reconnu par les diverſes figures de cetre lettre. XX. Comparaiſon de l'V latin avec ceux des aurres nations : deux ſortes d'U en notes de Tyron : divers uſages des u voyelles & conſones, ronds, carrés, aigus : juger par leurs figures de l'age des mſſ. des chartes & même des imprimés. XXI. Origine & uſage de l'X latin, X. des notes de tyron & des diférens ſiècles. XXII. Pourquoi les notes de Tyron manquent d'Y : antiquiré de cette lettre & du point deſſus : juger par la figure des y & par l'uſage ou l'omiſſion de ce point, de l'antiquiré des mſſ. & des aurres monumens. XXIII. Raports du Z des anciens peuples : Z tyronien : idée des Z des diférens ſiècles. XXIV. Concluſion : on peut juger de l'age des mſſ. & des diplomes par la forme des lettres qui s'y trouvent employées, & par les aurres caractères, dont ils ſont révêtus : précautions, dont on doit ſe ſervir, pour ne pas faire un uſage téméraire de la figure des lettres.

CHAPITRE V.

Obſervations ſur les quatre planches alphabétiques des lettres latines : leur diſtribution par colones, ſeries & ſou-ſeries : leurs ſources, leur uſage, leur reſſemblance, leur diférence, leurs tranſmutations : caractères diſtinctifs des capitales, onciales, minuſcules, curſives, &c. page 305.

I. Plan des alphabets latins contenus dans ce volume : leurs ſources, leur urilité pour déchifret les écritures antiques, & conoitre les révolurions & l'age des lettres : leur arangemenr ſyſtématique : réponſe aux dificultés, tirées de la reſſemblance de quelques figures, apartenant à des lerrres très-diférentes. II. Cauſes des rransformations des lertres : inſufiſance des alphabers juſqu'ici publiés : lettres plus ou moins ſujertes aux métamorphoſes. III. Idée générale de la planche XXe. comprenant les caractères romains, employés dans les inſcriptions, pendant près de trois mille ans. IV. Expoſition détaillée de la premiere colone de notre XXe. planche, où l'on raporte l'age, la durée, & les traits caractériſtiques des grandes & petites ſéries des A, B, C, D, E. V. Colone IIe. où l'on rrouve les diverſes diviſions & ſou-diviſions des F, G, H, I, K, L, M. VI. Age & caractériſtiques des ſéries & ſouſéries de la IIIe. colone, où ſe voient les N, O, P, Q, R. VII. Quatrième colone, où ſont renfermées les lertres S, T, V, X, Y, Z. VIII. Planche XXIe : contraſte de figures alphabétiques, méthode rejetée : lertres hiſtoriées admiſes avec réſerve : onciales, capitales, gothiques & quelques minuſcules ou curſives, diſtinguées par ſéries. IX. Paralléle des lertres nationales minuſcules & curſives des mſſ. Par quels élémens de l'alphabet la minuſcule ſe diſtingue-t-elle de la capirale & de l'onciale ? En quoi conſiſte la diférence & reſſemblance des lertres nationales ? Obſervations ſur la planche XXIIe. X. Idée de la planche XXIII, contenant les alphabers diplomatiques d'Iralie, France, Allemagne, grande Bretagne, Eſpagne : leur diſtribution par ſiècles & féries : avántages qu'on en peut tirer pour la diſtinction des eſpèces

eſpèces de caractères, la comparaiſon de leurs raports d'opoſition & de conformité, leur durée, leurs métamorphoſes.

CHAPITRE VI.

Science des écritures antiques, ſon aquiſition nullement impoſſible. Aucune contradiction n'en ſauroit ébranler la certitude. A-t-elle des moyens généraux pour reconoître avec aſſurance leur ſincérité ou leur ſupoſition? Raports de diſſemblance & de conformité des écritures, degrés de variations par où elles paſſerent, démontrent leur perpétuité & leur exiſtence, rélative à chaque nation, comme à chaque ſiècle. L'écriture abſolument iſolée de celle, qui l'avoiſine par les lieux ou par les tems, porte un caractère de réprobation, auſſi formel que l'écriture enchainée avec celle, qui la devance ou qui la ſuit, eſt évidemment marquée au coin de la vérité. pag. 344.

I. Les anciens monumens doivent-ils paſſer pour ſuſpects, à proportion de leur antiquité? Ne leur donne-t-elle pas au contraire une autorité plus grande? Exiſtence actuelle des prétendues écritures barbares avouée: mais leurs liaiſons avec de plus anciennes & de plus recentes, méconnues par le P. Germon. II. Raports de conformité entre les écritures du même ſiècle & de la même nation. Diverſité ſenſible entre les écritures des divers ſiècles & des diverſes nations. On peut diſtinguer les ſiècles par la forme du caractère, ſans crainte de mépriſe conſidérable. III. Variation, décadence, tranſmutation, renouvellement, ſources de lumieres, pour en bien juger. Petites notices endoſſées ſur les chartes peuvent contribuer à découvrir leur age, leur vérité ou leur ſupoſition. IV. Les barbares devenus maîtres des provinces romaines de l'Occident, en adoptetent l'écriture: les raports & la diverſité de leurs caractères & de ceux des Romains en prouvent la certitude & la ſincérité. V. Diplomes merovingiens & lombardiques, tous fabriqués par des impoſteurs; ſupoſition impoſſible: travaux d'Hercule renouvelés par les prétendus fauſſaires, ſelon le P. Hardouin, pour ruiner les anciens monumens françois, lombards, eſpagnols. VI. Inconſéquences des lettres des médailles à l'écriture courante, & de la fauſſeté de quelques chartes à leur toralité. VII. L'écriture d'un ou de deux ſiècles bien conſtatée, on peut delà remonter avec certitude aux plus anciens monumens du même genre. Impoſſibilité d'une parfaire imitation des anciens titres, ou que des pièces fauſſes de nouvelle fabrique, & données pour très-antiques, ne ſoient pas reconues par d'habiles antiquaires, atentifs à ſuivre leurs principes. VIII. Diſcernement des anciennes écritures non-ſeulement poſſible, mais réel. Grand nombre d'anciens originaux fabriqués, & conſervés neanmoins depuis bien des ſiècles, ſupoſition ſans vraiſemblance. IX. Les vrais principes du diſcernement des pièces mis à quartier, les autres ou rendus ſuſpects ou inſufiſans; on fait tomber dans le décri tous les monumens de l'antiquité. Objection répondue. Dépôts publics, où l'on a gliſſé des pièces fauſſes.

CHAPITRE VII.

Travaux entrepris par les modernes, pour étendre la connoiſſance des anciennes écritures. Eſt-il poſſible de fixer le ſiècle des mſſ. & des diplomes, même avant Charlemagne par le coup d'œil, par les pièces de comparaiſon, par la forme & l'eſpèce de leurs écritures, par leurs circonſtances & leurs acceſſoires, par leur combinaiſon reciproque? La réunion de tous les moyens de juger eſt-elle néceſſaire? Suffit-elle toujours? pag. 174.

I. Diſtinction aiſée des écritures anciennes & modernes. Peut-on fixer le ſiècle? Réponſe au marquis Maffei. II. L'imitation de l'ancienne écriture par des copiſtes poſtérieurs, rend-elle la fixation de l'age de pluſieurs mſſ. extrêmement dificile? Peut-on aſſigner le ſiècle de ceux qui ont plus de mille ans? III. Coup d'œil de l'antiquaire décide ordinairement avec ſuccès de l'age des anciennes écritures. IV. Mſſ. & diplomes datés fourniſſent des pièces de comparaiſon, pour juger de ceux qui ne le ſont pas. Ces dates ne doivent pas être admiſes ſans examen. Par quels ſignes s'aſſure-t-on de l'age des mſſ. hébreux. V. Moyens de M. Maffei, inſuſiſans pour reconoître le ſiècle de l'écriture: ceux de Caſley réunis, ſervent à le découvrir: iſolés, ils n'y parviennent pas ſurement. VI. Quels ſont les moyens diſtingués de l'écriture, pour juger de l'age des anciens mſſ.? Le plus ou le moins de changemens de lettres, de ſoléciſmes & de barbariſmes, VII. Velin très-mince, lignes tirées, points perçans, alinea, mſſ. carés, colones. VIII. Stiques ou verſets: diviſion des livres ſaints en chapitres: indices des paſſages de l'Ecriture: rang des Evangéliſtes changé: S. Luc apelé *Lucanus*: uſage de la verſion italique: titre de *ſaint* ſuprimé. IX. Indices de l'age des anciennes écritures, tirés des circonſtances qui les accompagnent: ponctuation, verſets, continuité de l'écriture, intervales entre les mots, points ſur les i, ancienne manière d'écrire les orateurs, les livres ſacrés & les actes. X. Abreviations ſingulieres, ſigles fréquentes, initiales des pages, places des conjonctions de lettres, ſignatures, reclames. XI. Moyens tirés de l'écriture même, pour juger de ſon age. XII. Eſt-il impoſſible de diſcerner auquel des IX. X. XIe. ſiècles apartiennent les mſſ. copiés depuis l'an 800. juſqu'en 1100. Mépriſes ſur l'age des mſſ.: on n'en peut rien conclure. XIII. On juge de l'age des mſſ. par les chartes, & de celui des chartes par les mſſ.

CHAPITRE VIII.

Combien il fut dificile en tout tems, & ſurtout dans les bas ſiècles, de lire les plus anciennes écritures. Cette dificulté conſtatée depuis le VIIe. ſiècle prouve l'antiquité de leur exiſtence. Inconveniens nés de la peine, qu'on avoit à déchifrer ces vieux monumens. Art d'écrire en certains tems peu cultivé, ignoré du commun des laïques, des grands.

mêmes, & quelquefois des gens d'égliſe. Quelles en furent les ſuites. Cet art a-t-il jamais ceſſé d'être en vigueur? Juſqu'à quel point s'eſt-il maintenu dans tous les ſiècles? Rétabliſſement des ſignatures, à proportion que le nombre de ceux, qui ſurent écrire ſe multiplia. p. 409.

I. Grande dificulté de lire les anciennes écritures pour leur contemporains, plus grande pour les ſiècles poſtérieurs, n'a été ſurmontée, que long tems après la renaiſſance des lettres. Conſéquences de cette dificulté, par raport aux mſſ. & aux chartes, dont les originaux ſont perdus. II. L'art d'écrire eſtimé des Romains: les ſenateurs & les eſclaves le cultivent: les barbares le négligent, par une ſuite de leur mépris pour les lettres. III. Rois, reines, empereurs, qui ne ſavoient pas écrire. Charlemagne étoit-il de ce nombre? Autres rois, princes & grands, à qui l'art d'écrire fut toujours inconnu. IV. Eccléſiaſtiques qui ne ſavoient pas écrire, ou qui ne daignoient pas ſigner. V. Etoit-il d'uſage de faire dans les actes publics & privés un aveu ſolennel de ſon incapacité d'écrire? Diplomes diférens, où la ſignature des rois mérovingiens étoit & n'étoit pas emploiée. VI. Contrats ſans écriture: on y ſuplée par les inveſtitures, les ſermens, les duels, les notices. Moines & clercs dreſſent preſque tous les actes. VII. Divers moyens de ſuplécr aux ſignatures, en faveur de ceux qui ne ſavoient pas écrire. Souſcriptions pour d'autres; ſceaux, témoins, croix, marques, monogrames avec des eſtampilles ou lames en tenoient lieu. VIII. Art d'écrire non totalement étranger aux laïques dans tous les tems: par quels degrés il ſe renouvella parmi eux. On en peut juger par le progrès du rétabliſſement des ſignatures.

CHAPITRE IX.

Vérification des écritures: à quelles marques reconoit-on leur vérité ou leur fauſſeté? Concours de tous les caractères, quelquefois, mais pas toujours néceſſaire: ſupériorité de la preuve par écrit ſur toutes les autres, & notamment ſur celle par comparaiſon d'écriture: reconoiſſance de la ſignature participe à cet avantage: incertitude de la preuve par comparaiſon, ſon inſufiſance, ſurtout en matière criminelle. Quelques diférences entre les écritures ne prouvent point qu'elles ſoient de diférentes perſones. Quelle utilité peut-on ſe promettre des vérifications d'écriture? A qui cet office apartient-il, & quelles doivent être les qualités du vérificateur? Néceſſité du recours aux antiquaires, par raport aux anciennes chartes. Uſage des pièces de comparaiſon: ne point outrer les préjugés contre la vérité des anciens titres & des actes récens. Divers moyens pour découvrir les artifices des fauſſaires: juſqu'à quel point peut-on y compter? Que doit-on conclure de la diférence ou de la conformité de l'encre? pag. 439.

I. Juſqu'à quel point, pour être déclaré faux, un acte doit-il contredire l'hiſtoire, par la ſeule incompatibilité des faits, ſoit avec la date, ſoit de celle-ci avec ſon écriture. Dates des actes authentiques, ordi-

nairement préférables à celles, que fournit l'hiſtoire. II. Concours de tous les caractères contraires ou favorables, pour juger de la vérité ou de la fauſſeté des actes anciens : ſentiment de D. Mabillon mal expoſé par quelques auteurs, réduit à ſa juſte valeur. III. Force de la preuve par écrit : croît-elle, ou décroît-elle par la mort de ſes auteurs ? Parmi les preuves, celle par comparaiſon d'écritures n'a de ſa nature, que le dernier rang. IV. Reconoiſſance de l'écriture, ſupérieure à toutes les vérifications : à quelles conditions admet-on la preuve par comparaiſon d'écriture ? Examen des titres diſtingué de leur vérification. V. Partage des JC, ſur la preuve par comparaiſon d'écritures : ſon incertitude, ſon inſuffiſance en matiere criminelle. VI. Utilité de l'art de vérifier : juſqu'où va quelquefois ſa certitude. VII. Qui ſont les vérificateurs ; quelles doivent être leurs qualités & leurs talens. VIII. Néceſſité d'avoir recours aux antiquaires, pour la vérification des écritures antiques. IX. Contraſte de la capacité de l'antiquaire, & de l'incapacité du maître écrivain, pour juger des anciens titres. X. Pièces de comparaiſon, quand inutiles ou néceſſaires : avec quelles précautions doit-on s'en ſervir ? XI. Y a-t-il plus d'actes faux ou ſuſpects, que de véritables ? Quels ſont ceux dont on doit ſurtout ſe défier ? L'expert déclaré pour le titre ancien plus croyable que celui, qui le réprouve. XII. Moyens pour découvrir les artifices des fauſſaires. XIII. Artifices des fauſſaires rélatifs à la contrefaction, par reſſemblance d'écriture : moyens emploiés par les experts, pour diſcerner les fauſſes écritures des véritables. XIV. Différences entre les ſignatures de la même perſone, ne prouvent pas que l'une ou l'autre, ou toutes les deux ſoient fauſſes : ſincérité des ſignatures du roi Thierri III. & du référendaire Wulfolaecus. XV. Caractères, ſelon les experts, d'écritures vraies & fauſſes : en ſont-ils véritablement diſtinctifs ? Air de l'écriture, leur derniere reſſource, rarement déciſif. XVI. Différence & conformité d'encre : qu'en peut-on conclure ſur l'age des pièces, pour ou contre leur vérité ? Uniformité d'encre prouve, qu'une pièce n'eſt point de différens tems.

CHAPITRE X.

Ecritures latines : leurs notions générales & caractériſtiques : leurs diſtinctions & diviſions : leur nomenclature, leur deſcription, leur origine, leur antiquité, leur uſage & leurs révolutions. pag. 479.

ARTICLE I.

Diviſions & notions générales des écritures : leur deſcendance : matieres plus ſpécialement deſtinées à la majuſcule, à la minuſcule & à la curſive. pag. 480.

I. Partage des ſavans ſur l'unité & la multiplicité de l'écriture romaine : celle des manuſcrits & des diplomes traitée de barbare au xve. ſiècle : diviſion des écritures avant D. Mabillon : ſon ſyſtème combatu par M. Maffei ; les dénominations des écritures nationales doivent

elles être bannies du langage ? II. Diviſion des écritures en majuſcule, minuſcule, curſive & mixte, propoſée par M. Maffei. Eſt-elle récevable & ſans inconvenient ? III. Diviſion des écritures en lapidaire & métallique, en écriture des mſſ. & en celle des diplomes. Inconveniens des autres diviſions dans l'exécution de cet ouvrage. IV. Quelles ſont en général les écritures majuſcules, minuſcules, curſives & mixtes ? Leurs vraies & fauſſes notions. V. Comment ſont nées les différentes écritures : leurs qualités eſſentielles & accidentelles, ſervant à produire & à diſtinguer leurs genres & leurs eſpèces. VI. Quel uſage fit-on des écritures, & ſur quelles matières les employa-t-on ? Juſqu'à quel point & à quel tems furent-elles reçues ſur les matieres, qui ne leur étoient pas ſi particulierement réſervées ?

ARTICLE II.

Notions diſtinctives & caractériſtiques des diverſes ſortes d'écritures majuſcules : leur nomenclature, leurs definitions & deſcriptions : leur état, leur uſage dans les inſcriptions, les mſſ. & les autres monumens. pag. 497.

§. I.

Capitale antique & moderne : ſes principales eſpeces. p. 498.

I. Quelle eſt l'écriture capitale ? Source de ſes genres & de ſes eſpèces. II. Diviſion, nomenclature, & deſcription des diverſes écritures capitales.

§. II.

Ecriture onciale. pag. 506.

I. Quelle eſt l'écriture onciale : difere-t-elle de la capitale ? II. Ecriture onciale confondue avec les autres : noms qui lui ont été donnés : ſes eſpèces. III. Quelle étoit l'onciale de S. Jerôme, ſelon Calley ? Cet auteur a-t-il eu raiſon de nier l'exiſtence de cette écriture ? IV. Uſage de l'écriture onciale : ſa durée & ſa fin.

ARTICLE III.

Etat de l'écriture majuſcule, conſiderée dans ſes principaux genres, depuis les premiers tems, juſqu'à la renaiſſance des Belles-lettres, au XV. ſiècle. Coup d'œil des révolutions de toutes les écritures latines. pag. 514.

I. Hiſtoire de l'écriture antique des Romains : deux ſortes d'écritures majuſcules ou capitales du ſiècle d'Auguſte, l'ancienne & la nouvelle : monumens de la premiere ; elle ſe diviſe en irrégulière & ruſtique : en régulière & polie. II. Quelle étoit la double écriture ancienne : perpétuité de la ruſtique. III. Ecriture capitale ruſtique, ou plus ſimple & négligée, employée dans les mſſ. IV. Belle capitale, ſa forme, ſes commencemens, ſes principales eſpèces, durant le haut, bas & moyen empire : préſages de ſa chute. V. Décadence de toutes les eſpèces de capitales romaines. VI. Coup d'œil des révolutions de toutes les écritures latines.

CHAPITRE XI.

Ecritures gravées, empreintes, tracées ou peintes ſur les métaux, les marbres, les pierres, l'ivoire, les vaſes de terre ou de verre, les briques, la cire &c. pag. 535.

I. Néceſſité de traiter des écritures méralliques & lapidaires. II. Actes publics & particuliers ſur les marbres & les métaux : inſcriptions enviſagées comme des archives publiques : néceſſité de les bien connoître, pour en faire le diſcernement.

ARTICLE I.

Ecritures capitales lapidaires & métalliques, ſans mêlange de lettres onciales, minuſcules & curſives : premiere Diviſion. Ecriture étruſque précurſive de la romaine antique : planches XXIV. XXV. XXVI. XXVII. expliquées. p. 537.

§. I.

Ecritures primitives des Etruſques, Latins & Romains. Explication de la planche XXIV, où ſont renfermés les premier, ſecond, troiſième & quatrieme genres de la premiere claſſe, & de la premiere diviſion des écritures lapidaires & métalliques. pag. 538.

I. Ecriture primitive des Etruſques, ou Toſcans, mère de la romaine. II. Ecriture latine antique dérivée de l'étruſque. III. Ecriture ruſtique née de la plus ancienne des Latins. IV. Ecriture à traits arondis par les bouts. V. Ecriture inclinée en divers ſens.

§. II.

Explication de la planche XXV. renfermant les cinq, ſix & ſeptième genres des écritures latines, tirées des marbres, des pierres, des métaux, &c. pag. 561.

I. Ecriture élégante, diſtinguée par les baſes & les ſommets de ſes caractères. II. Ecriture en petites capitales à baſes & ſommets. III. Ecriture capitale ordinaire, dont les baſes & ſommets naiſſent du corps des lettres. IV. Ecriture à triangles, coins & angles ſaillans & rentrans.

§. III.

Explication de la planche XXVI. pag. 586.

I. Ecriture à traits ſuperflus, briſés, en forme de cornes &c. II. Ecriture capitale à traits obliques excedens & courbes.

§. IV.

Planche XXVII. expliquée. pag. 594.

I. Ecriture mêlée de lettres, dont les jambages, les traverſes & les baſes ou les ſommets paroiſſent courbes. II. Ecriture en pures lettres capitales, conjointes & enclavées.

ARTICLE II.

Ecritures capitales mêlées de lettres onciales, minuſcules, curſives, renverſées; de lettres grèques & barbares. Seconde diviſion. Explication des planches vingt-huit, vingt-neuf, trente & trente-unième. p. 607.

§. I.

Planche vingt-huitième contenant le premier & ſecond genre des écritures capitales mélangées. pag. 608.

I. Mêlange d'écriture onciale avec la capitale. II. Ecritures capitales mêlées de lettres minuſcules.

§. II.

Ecriture curſive chez les anciens Romains, conſtatée par les inſcriptions: planche vingt-neuf, renfermant les trois, quatre, cinq & ſixième genres de la ſeconde diviſion. pag. 622.

I. Ecriture majuſcule, lapidaire & métallique, mêlée de curſive: inſcriptions totalement en ce caractère. II. Ecriture tournée dans des ſens contraires à ſa poſition naturelle. III. Ecriture irrégulière dans la forme, ou la poſition de ſes lettres. IV. Ecriture mélangée de lettres grèques & latines.

§. III.

Ecritures capitales, mêlées de lettres reputées barbares, hétéroclites, grèques, enclavées, conjointes &c. Explication de la planche XXX, renfermant les ſeptième & huitième genres de la ſeconde diviſion. p. 642.

I. Ecriture mêlée de lettres eſtimées barbares. II. Ecritures enclavées, conjointes, irrégulièrement diſpoſées, hétéroclites &c.

§. IV.

Mélanges des lettres onciales, minuſcules & curſives, avec les capitales enclavées & conjointes. Explication de la planche XXXI. contenant le IXe. genre de la ſeconde Diviſion. pag. 652.

I. Ecritures enclavées, avec un mélange de lettres onciales. II. Ecritures enclavées, & mêlées de lettres minuſcules & curſives.

ARTICLE III.

Ecriture gothique moderne: ſes notions, ſon origine, ſes commencemens, ſon progrès, ſa durée, ſes genres & ſes eſpèces. IIIe. Diviſion de la claſſe des écritures lapidaires & métalliques. p. 658.

I. Quel eſt le caractère gothique, & d'où lui vient cette dénomination? Ses commencemens. II. Comment le gothique moderne s'eſt-il formé? Sources diverſes de ce caractère. III. Progrès, diſtinctions, uſage, durée, & abolition du gothique majuſcule & minuſcule.

§. I.

Gothique métallique & lapidaire en forme majuſcule. Explication de la planche XXXIIe. où ſont repréſentés les cinq premiers genres de la IIIe. Diviſion des écritures capitales. pag. 666.

TABLE

I. Commencement du gothique moderne. II. Progrès de cette écriture. III. Ecriture capitale à demi-gothique. IV. Ecritures capitales, où le gothique eſt dominant. V. Capitale purement gothique.

§. II.

Suite de la première Subdiviſion des écritures gothiques : explication de la partie de la planche XXXIII. *où ſont renfermés les* VI. *&* VIIe. *genres du gothique majuſcule. pag.* 682.

I. Ecriture capitale gothique maſſive. II. Ecriture gothique capitale irréguliere, ou plus barbare. III. Ecriture gothique, mêlée de lettres majuſcules & minuſcules.

§. III.

Gothique minuſcule, & autres écritures contemporaines, lapidaires & métalliques. IIe. *Subdiviſion. Explication de la ſeconde partie de la planche* XXXIII. *pag.* 688.

I. Ecriture en pur petit romain. II. Ecriture en petit romain, mêlée de majuſcules & de curſives. III. Ecriture minuſcule, mêlangée de gothique. IV. Ecriture minuſcule à demi-gothique. V. Ecriture minuſcule purement gothique.

TABLE

DES PLANCHES DU TOME II.

PLANCHE XVII. représentant l'écriture lombardique marquetée, la visigothique capitale ornée de fleurons, la franco-gallique ou mérovingienne de lettres capitales en broderie à filigranes, avec un alphabet de lettrines brodées de la même écriture. Page 88.

Planche XVIII. contenant un modèle d'écriture saxone en grandes lettres draconcines, mêlangées de capitales, d'onciales, de demi-onciales & de cursives; avec deux alphabets saxons; l'un de lettres initiales serpentines, tirant sur l'écriture cursive; l'autre de lettres initiales, capitales, onciales, demi-onciales, perlées, dorées, argentées &c. pag. 114.

Planche XIX. Alphabets de lettres à figures d'hommes, de quadrupèdes, d'oiseaux, de poissons, de serpens, de fleurs, de fleurons &c. tirés des anciens mss. p. 120.

Planche XX. Alphabet général des lettres latines, tirées des marbres, des tables de bronze, des médailles, des sceaux & autres matières dures, depuis la fondation de Rome ou environ, jusqu'au XVIe. siècle de l'ère chrétienne, pag. 312.

Planche XXI. Alphabet général des lettres capitales, onciales, majuscules gothiques des manuscrits, avec quelques caractères minuscules & cursifs; surtout de ceux qui se glissoient anciennement dans l'écriture oncialé, pag. 332.

Planche XXII. Alphabet général des lettres latines

minuſcules & curſives, avec quelques onciales, depuis les premiers ſiècles, juſqu'au XVIIe. toutes tirées reſpectivement des mſſ. romains, lombardiques, wiſigothiques, ſaxons, gallicans, mérovingiens, allemans, carlovingiens, capétiens & gothiques, pag. 336.

Planche XXIII. Parallèle alphabétique des lettres majuſcules, minuſcules & curſives des nations d'Europe du rit latin, propres de leurs diplomes ou chartes, diſtribuées par nombres correſpondans & par ſiècles, depuis le IVe. juſqu'au XVIIe. ou alphabets généraux des lettres curſives d'Italie, de France, d'Allemagne, de la grande Brétagne & d'Eſpagne, pag. 340.

Planche XXIV. Ecritures primitives des Etruſques, Latins & Romains. Première claſſe, où ſont renfermées les écritures latines lapidaires, métalliques &c. I. II. III. & IVe. genres avec leurs ſoudiviſions, pag. 539.

Planche XXV. Ecritures latines ou romaines, renfermant les V. VI. & VIIe. genres de la première diviſion des capitales, ſans aucun mêlange d'onciales, de minuſcules, & de curſives; tirées des marbres, des bronzes & des médailles &c. pag. 561.

Planche XXVI. Suite de la première claſſe des écritures lapidaires & métalliques &c. où ſe trouvent renfermées les diverſes eſpèces du VIIIe. genre de capitales à traits excédens & ſuperflus, pag. 586.

Planche XXVII. Genres IX. & X. de la première diviſion des écritures lapidaires & métalliques, où ſont renfermées les inſcriptions en pures capitales, extraordinairement courbées, enclavées, & conjointes, pag. 594.

Planche XXVIII. Seconde diviſion de la claſſe des écritures lapidaires & métalliques &c. renfermant le I. & le II. genre des lettres capitales, mêlées d'onciales & de minuſcules, pag. 608.

Planche XXIX. Genres III. IV. V. & VIe. de la ſeconde

Diviſion des écritures lapidaires & métalliques, contenant des inſcriptions mêlangées de lettres curſives, renverſées, couchées, tranſpoſées, irrégulières, grèques, pag. 622.

Planche XXX. Genres VII. & VIII. de la ſeconde diviſion des écritures lapidaires & métalliques, où ſont compriſes diverſes inſcriptions en capitales, mêlées de lettres barbares, hétéroclites, grèques; enclavées, conjointes, irrégulierement diſpoſées. pag. 642.

Planche XXXI. Suite de la première claſſe des écritures lapidaires & métalliques, contenant le IXe. genre de la ſeconde diviſion, où l'on voit les mêlanges des lettres onciales, minuſcules & curſives, avec les capitales enclavées & conjointes, pag. 652.

Planche XXXII. Troiſième diviſion des écritures lapidaires & métalliques, contenant les cinq premiers genres de majuſcules gothiques modernes, où l'on repréſente le commencement, le progrès & le règne de ces caractères, pag. 667.

Planche XXXIII. Suite de la première ſubdiviſion des écritures gothiques, contenant les plus maſſives, irrégulières & mêlangées, tirées des métaux & des marbres. IIe. Subdiviſion renfermant la minuſcule gothique & les autres contemporaines, lapidaires, métalliques &c. p. 682.

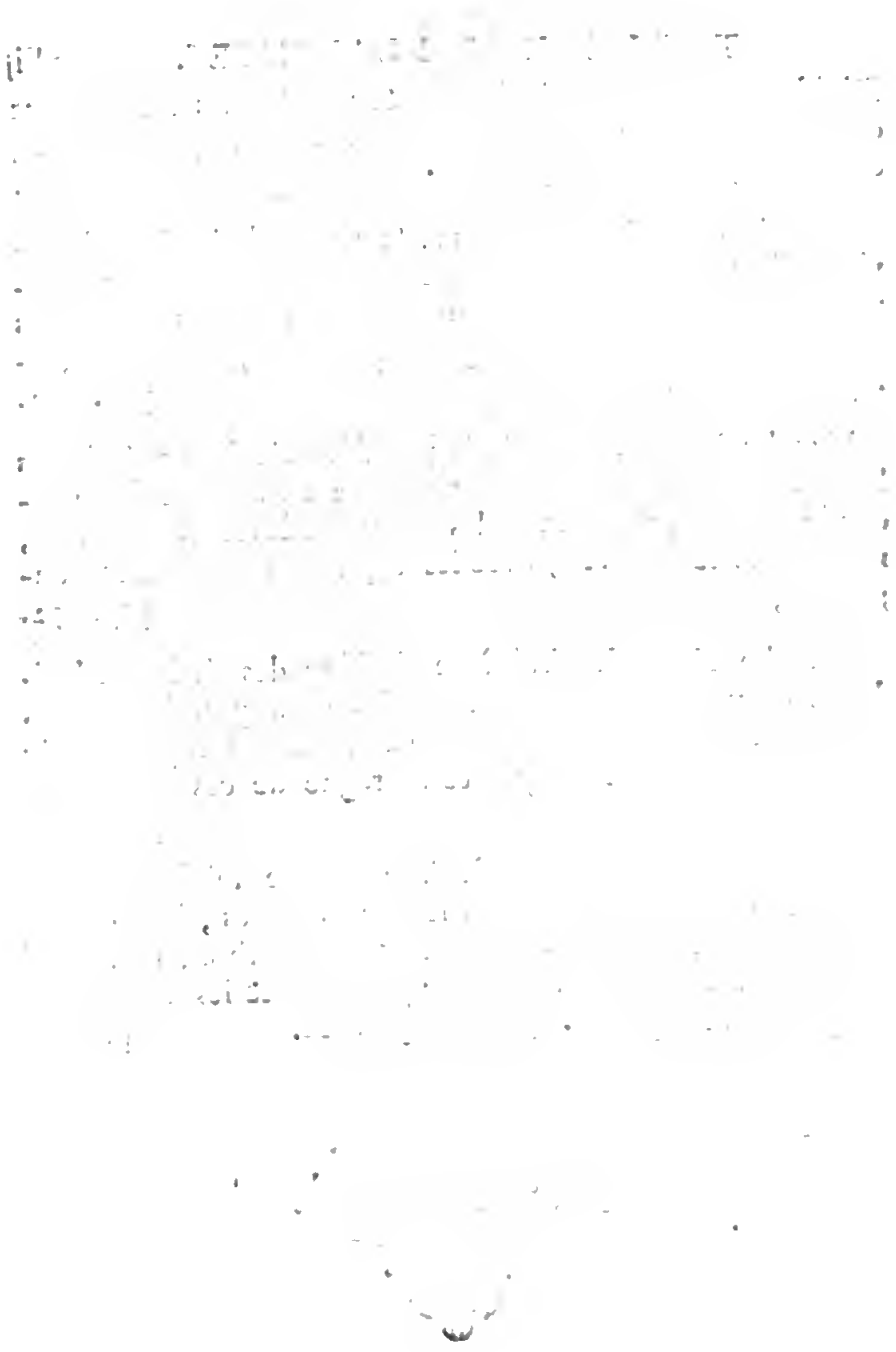

NOUVEAU

Digitized by Google

J. J. Basquier inv. Sculp.
Chilperic ajoute quatre lettres à l'alphabet latin. Greg. Turon. hist. franc. L. 5. c 45

NOUVEAU TRAITÉ DE DIPLOMATIQUE.

SUITE DE LA SECONDE PARTIE,

Où l'on continue de donner les élémens de cette Science.

NOus avons fini le précédent volume, en remontant aux ſources, d'où les lettres ſont émanées : nous les avons vu ſe partager en divers canaux, & ſe répandre d'abord ſur les contrées les plus proches de leur origine. Nous alons voir dans celui-ci les progrès, qu'elles ont faits vers l'Occident, comment elles en ont renouvelé toute la face, combien elles s'y ſont multipliées. Oublions toutes les écritures du monde, pour nous ocuper de celles

II. PARTIE.

d'Europe. Atachons-nous particulièrement aux Latines : elles nous ſont propres, & nous intéreſſent par une infinité d'endroits. Suivons les depuis leur naiſſance juſqu'à nos jours, ſous toutes les formes, qu'elles ont priſes, dans toutes les révolutions, qu'elles ont éprouvées : nous ſerons dédomagés des travaux inconcevables, où il a falu nous engager, pour débrouiller ce cahos ; ſi le Public en recueille des fruits, qui aient quelque proportion avec nos peines. Sans parler de bien d'autres avantages, qui ſe feront ſentir dans la ſuite ; le génie des écritures, & la figure des lettres ne ſeront pas d'un petit ſecours, pour découvrir le tems de la plupart des manuſcrits. L'utilité des obſervations, qui fixent l'age des écritures par leurs caractères ſpécifiques, éclate encore plus à l'égard de certains ſiècles, où il étoit rare, que les dates fuſſent apoſées aux chartes. Mais, quand il s'agit de pièces fauſſes ou ſuſpectes; c'eſt alors ſur-tout que le caractère des écritures, avec toutes ſes circonſtances, fournit à la critique les armes les plus victorieuſes.

SECTION III.

Lettres Latines, leur origine, leurs formes, leurs tranſmutations : alphabets généraux : diviſion de nos écritures par claſſes, genres, eſpèces : révolutions qu'elles ont eſſuyées en divers païs, en diférens ſiècles : quels effets & quelles variétés ont produit les liaiſons & conjonctions des lettres, les abréviations des mots ? Uſage des ſigles, des notes de Tyron & autres ſignes : recherches ſur les nombres ou chifres, ſur la ponctuation, les accens & certaines figures, qui entrent dans l'écriture, qui lui ſervent d'ornement, & qui concourent à déterminer le ſiècle, auquel elle apartient : principaux avantages, qu'on peut tirer des matières traitées dans la préſente ſection.

NE laiſſons pas tout-à-fait en ſuſpens l'eſprit du lecteur ſur les détails, auxquels il faudra ſe prêter touchant l'origine, la forme, & les tranſmutations des lettres. Ces claſſes, ces genres, ces eſpèces d'écritures, qui vont l'ocuper dans la ſection, où nous entrons, lui préſenteront des images & des ſyſtèmes d'un goût & d'un enchaînement ſi nouveau ; qu'il pouroit croire n'avoir rien vu de pareil dans les monumens antiques : quoique tout notre travail en ce genre ſe réduiſe à les copier avec choix, & à les ranger avec ordre. Peutêtre même ſeroit-il plus étoné, que ſatisfait d'un ſi grand apareil de planches & de recherches ; s'il en ignoroit l'uſage, & s'il ne voyoit pas, de quelle importance il eſt, qu'il ait ſur toutes ces choſes des idées

nettes & des conoiſſances exactes. On ſe livre avec plus de confiance à une lecture, dont l'utilité nous eſt connue.

En attendant des éclairciſſemens plus aprofondis, réſervés pour les endroits mêmes, où nos anciennes écritures ſeront dévelopées, & miſes ſous les yeux du Public : nous devons ſpécialement lui rendre compte des raiſons, pour leſquelles, au lieu de ſuivre l'ordre des tems, dans l'arangement de nos modèles ; nous paroiſſons nous atacher à des ſyſtèmes, dont le ſeul nom ſemble devoir aujourdui mettre en garde tout le monde contre l'erreur ou contre l'illuſion.

Notre ouvrage réunit deux méthodes, la ſynthétique & l'analytique. Celle-ci convient particulièrement à nos derniers tomes. En y rapelant les formules des actes à certains chefs ; on ne laiſſera pas de procéder à bien des égards, ſelon les règles de l'analyſe. La diplomatique pour lors devenue hiſtorique, ſera néceſſairement aſſujettie à l'ordre des tems. Il n'en eſt pas ainſi de la diplomatique élémentaire, qui fera le ſujet du préſent volume & du ſuivant, comme elle l'a déja fait du premier. Elle doit principalement être guidée par l'autre méthode, qui n'eſt point ennemie des ſyſtèmes bien entendus. Il eſt de ſon eſſence d'enviſager le tout ; avant que de s'ocuper de ſes parties, d'arêter ſes regards ſur l'arbre entier, avant que de les porter ſucceſſivement ſur ſes branches, & d'en examiner juſqu'aux derniers rameaux. Ce n'eſt qu'en ce ſens, qu'on peut attendre de nous des ſyſtèmes. Donner en fait d'écritures de l'ordre à des modes, à des manières ; des vues générales deſcendre aux particulières ; du gros paſſer au détail : voilà quelle eſt notre façon de bâtir des ſyſtèmes. Sous ce point de vue, ils n'ont rien que de très-innocent.

Il n'en eſt pas des ſyſtèmes de littérature, comme de ceux de phyſique. On ne peut manquer de s'égarer ; dès qu'on veut pénétrer le ſecret de la nature, dont ſon auteur s'eſt réſervé la conoiſſance. Mais réduire une ſcience en ſyſtème ; c'eſt en faciliter l'étude à ceux, qui prétendent s'y rendre habiles. La phyſique même, quand elle fait ſe borner à des ſyſtèmes de dénombremens, à conſtater l'état des êtres, leurs qualités, leur utilité, leurs raports : loin de travailler en vain pour cette vie périſſable ; peut ſervir avantageuſement au

ſeul ſolide & vrai bonheur de l'homme. Elle fournit des armes à la Religion, fait admirer la ſageſſe du Créateur dans ſes ouvrages, excite dans un cœur chrétien les plus vifs tranſports de reſpect, de reconoiſſance & d'amour, pour cette Majeſté bienfaiſante, qui ſe fait ſentir de toutes parts, & dont les perfections infinies ſont peintes juſque dans les plus foibles productions de la nature. Si les ſyſtèmes & les hypothèſes mêmes de phyſique ocaſionoient des ſentimens ſi purs; ne ſeroit-il pas juſte de ſe réconcilier avec les uns & les autres? Quand les ſyſtèmes ne meneroient pas ſi directement à Dieu: ne ſufiroit-il pas qu'ils lui fuſſent raportés par amour, pour être irrépréhenſibles: puiſqu'on ne ſauroit rien lui raporter de mauvais?

Mais ſans inſiſter ſur la fin des ſyſtèmes; à ne les conſidérer, que du côté des moyens les plus propres à faciliter l'aquiſition des ſciences: n'a-t-on pas réduit avec grand ſuccès les animaux, les végéraux, les minéraux en claſſes, genres, ſou-genres, eſpèces? Quoiqu'on n'ait pas encore ateint à cette préciſion, capable de fixer la ſingularité & la biſarerie de certains êtres, qui ſe refuſent opiniatrément aux aſſociations, auxquelles on voudroit les agréger: les ſyſtèmes plus ingénieux les uns que les autres, inventés pour tout aſſujétir à des dénombremens ſcientifiques, ne laiſſent pas d'avoir leur mérite. Leur utilité ſe manifeſte, à proportion qu'ils aplaniſſent plus de dificultés, qu'ils ſervent à mettre plus d'ordre & d'enchaînement dans nos idées. Si ſous ce coup d'œil, on peut réduire en ſyſtème certaines portions des ouvrages du Créateur; on peut à plus forte raiſon y ſoumettre ceux des créatures, les diviſer, les ſubdiviſer, en décrire les uſages, les goûts, les modes, conformément au génie des divers ſiècles & des diférenres nations. Ce que l'on peut en général, par raport aux ſciences & aux arts, on le peut en particulier par raport à celui d'écrire. Il n'en eſt point, qui ait porté plus loin la variété, qui ait plus ſouvent changé de forme, qui ait éprouvé plus de viciſſitudes. Quelques travaux que de très-habiles gens aient entrepris en ce genre; tout reſte encore à faire du côté de la méthode. Ce ſont des matériaux épars, qu'il faut raſſembler, pour en conſtruire un édifice, où règne l'ordre, la ſymmétrie & l'unité.

II PARTIE. Sect. III.

Parmi les diſtributions diverſes, dont il eſt ſuſceptible ; nous donnons la préférence à celle, dont l'enſemble réunit plus de ſimplicité & de nobleſſe avec plus de comodités. On aime mieux tâcher de mettre les claſſes des écritures dans un bel ordre, que de les ramener à des idées trop ſyſtématiques. Rien de plus ſimple, rien de moins afecté, que la diſtribution de nos écritures. Les marbres & les bronzes d'une part, les manuſcrits de l'autre, enfin les actes & les diplomes les diviſent en autant de claſſes. Ce ſont comme les trois regnes de la nature, où ſe trouve renfermé tout ce qui végète, tout ce qui vit, & tout ce qui reſpire. Ces grands objets fixent tout d'un coup les idées, ſe laiſſent ſaiſir ſans éfort, gravent dans la mémoire des traces profondes & preſqu'inéfaçables.

La diſtribution des écritures en majuſcules, minuſcules & curſives n'a rien de ſi ſaillant. D'ailleurs chacune d'entr'elles ſe réproduit ſouvent ſur les marbres & les bronzes, dans les manuſcrits, dans les diplomes. On les voit toutes concourir plus d'une fois dans la même pièce, dans la même page. A s'en tenir à cette diſtribution ; le paſſage ſeroit fréquent des marbres aux manuſcrits, & des diplomes aux bronzes. De-là naitroit la confuſion & le déſordre dans les idées : au lieu qu'en ſuivant notre méthode, tout eſt à ſa place, tout favoriſe les opérations de la mémoire. Nous commençons donc par les écritures lapidaires & métalliques, nous continuons par celles des manuſcrits, nous finiſſons par celles des chartes. Leurs mêlanges enfanrent des ſubdiviſions, comme leurs diférences produiſent des genres & des eſpèces.

Que tout y ſoit réglé ſur la nature des choſes ; ſans que jamais il s'y gliſſe rien d'arbitraire : on ne doit pas l'exiger en rigueur, nous n'oſons pas même l'eſpérer. Il eſt aſſez dificile de réduire en méthode des uſages, où le caprice des nations & des particuliers eut tant de part ; ſans laiſſer rien échaper, qui s'en reſſenre. Les productions de la nature, toutes formées & diſpoſées qu'elles ſont par une ſageſſe ſuprême, n'ont pu juſqu'à ce jour être expoſées ſyſtématiquement, ſans mêlange de vues & de diviſions arbitraires. Si c'eſt un défaut dans la deſcription des êtres créés, & ordonés avec tant de poids & de meſure ; il eſt aſſurément fort léger, s'il

n'eſt pas nul, dans un ſyſtème de modes, de manières & de raports, auxquels le haſard plutôt qu'aucun deſſein prémédité ſemble avoir donné naiſſance. Mais quand même ce ſeroit un vrai défaut, il eſt peutêtre néceſſaire, il eſt au moins racheté par des avantages bien réels. Quand ce défaut devroit être mis uniquement ſur notre compte; tout le ſuccès poſſible, du côté de la préciſion, fut-il ordinairement le prix d'un premier coup d'eſſai? Combien moins le pouroit-il être dans une matière ſi vaſte & ſi dificile? Le grand objet eſt de la traiter avec méthode. L'a-t-on trouvée cette méthode? Quelque imparfaite qu'elle ſoit ſupoſée, on a touché au but. D'autres moins ocupés pouront la porter au degré de perfection, dont elle eſt ſuſceptible.

Quoiqu'il en ſoit: les caractères diſtinctifs les plus frapans n'étant pas toujours les plus généraux; leur diſcernement a dû nous donner beaucoup d'exercice, & n'a pu être le réſultat, que d'une longue ſuite de combinaiſons.

Mais quel ſera le fruit des détails, où nous nous engageons ſur les lettres, ſur les écritures & tant d'autres objets? Ce ſera de ſavoir aprécier les antiques, de juger ſainement de l'age des anciennes inſcriptions, des manuſcrits & des chartes ſans dates, de rendre homage au vrai, dès qu'il ſe préſente, de réprouver le faux avec conoiſſance de cauſe, de banir les critiques téméraires & ſuperficielles, de ſaper le pyrrhoniſme hiſtorique par les fondemens, de former des antiquaires. Quoique toutes les parties de notre ouvrage coucourent à ces fins; il n'en eſt aucune qui puiſſe en fournir des moyens plus ſûrs & plus multipliés, que la ſection préſente; s'il eſt poſſible d'y traiter tout ce qu'elle anonce dans le titre.

Le détail de la forme des lettres, les diverſes ſortes d'écritures, les abréviations plus ou moins nombreuſes, ſelon la diverſité des ſiècles & la nature des ouvrages, l'état des chifres anciens, l'introduction des nouveaux, la figure des points, leur omiſſion, leur uſage plus ou moins étendu, la diſtinction des mots, les corrections faites en divers tems aux manuſcrits & une infinité d'autres obſervations n'auroient pu manquer de répandre de grandes lumières ſur un ſujet auſſi intéreſſant & preſque tout neuf; s'il eût été manié par des hommes, dont la force du génie, la multiplicité des

*

II. PARTIE. SECT. III.

talens & la variété des conoiſſances euſſent eu quelque proportion avec ſon étendue & ſa profondeur. Mais s'il ne nous eſt pas donné de réuſſir ſur tant de matières réunies ; du moins eſt-il de notre devoir de viſer ſans ceſſe à ce but. Une entrepriſe d'ailleurs auſſi vaſte que la nôtre, enviſagée dans ſa totalité, ne permet pas de franchir les bornes étroites, où chacune de ſes parties doivent être reſſerrées. Nous ne laiſſerons cependant pas de nous étendre aſſez, pour ceux, qui n'exigent pas toujours, que tout ſoit épuiſé.

CHAPITRE PREMIER.

Origine immédiate des lettres latines : additions anciennes & nouvelles à l'alphabet primitif, réelles ou ſupoſées : lettres tranſportées de Grèce en Italie : ſyſtème de M. le Préſident Bouhier ſur leur nombre & ſur l'ancien état de l'alphabet : lettres de l'empereur Claude : partage des ſavans ſur celles du Roi Chilperic I : nouveaux éclairciſſemens ſur la figure, l'uſage, & la valeur de ces caractères.

SI les lettres latines doivent leur naiſſance aux caractères orientaux ; elles l'ont ſucceſſivement donnée à ceux de preſque tous les Peuples d'Europe. François, Allemans, Polonois, Eſpagnols, Anglois, Danois, Suédois, Italiens, nous n'employons point de lettres diférentes. Nos écritures communes & nationales reconoiſſent toutes le même principe, toutes anoncent le même génie, toutes portent la même forme & la même figure. Parmi les Européens, chez qui les lettres latines ſont en uſage ; ceux-ci n'en ont jamais eu d'autres : ceux-là les ont adoptées, au préjudice de celles, qui leur étoient propres : tous y ſont revenus plus d'une fois, après s'en être écartés en diverſes manières. Ce ne ſont point ſeulement nos capitales, que nous tenons des Romains ; nous ne leur ſommes pas moins redevables de nos écritures minuſcules & curſives, ſous quelques formes & dénominations qu'elles

qu'elles ſoient connues. Après des aveux ſi précis, les ſages Italiens peuvent-ils envier à Charlemagne l'honneur de leur avoir rendu leur belle écriture, qu'ils avoient comme nous, & peutêtre plus que nous perdue en la défigurant ? Il ne doit point leur paroitre honteux de tenir quelque choſe des François ; ſi nous ne devons pas rougir d'avoir tant reçu d'eux.

ARTICLE PREMIER.

Lettres Latines aportées de Grèce en Italie : leur nombre chez les Grecs & les Latins : additions anciennes faites à leur alphabet primitif.

I. A NE conſidérer, que les raports généraux des caractères Phéniciens, Etruſques, Latins, & le commerce des Sidoniens & des Tyriens dans la Méditerranée ; rien n'empêche de croire, qu'ils ont eux-mêmes porté la conoiſſance de leurs lettres en Italie. Mais les (1) premières colonies

Origine des lettres Latines : elles ont paſſé de Grèce en Italie.

(1) Fondé ſur les témoignages des anciens, M. Gori dans les Prolégomènes de ſon *Muſeum Etruſcum* p. 1. établit comme un fait conſtant, que les premiers, qui occupèrent l'Italie, Auſones ou Aurunces, Pélaſges, Arcadiens, Oenotriens & Tyrrhéniens, étoient ſortis de la Grèce. Surquoi il renvoie à une Diſſertation (*a*) de Théodore Rick, qu'on ſait avoir pris un parti fort diférent de celui de (*b*) Cluvier, au ſujet des premiers habitans de l'Italie. Notre habile Antiquaire reproche à Tacite d'avoir fait communiquer aux Etruſques par Démarate l'uſage des lettres, dont ils étoient en poſſeſſion, long-tems avant la naiſſance de ce Corinthien, & plus de trois ſiècles avant le ſiége de Troie. On pouroit peutêtre bien en rabatre au moins deux, ſans crainde d'être convaincu d'erreur chronologique par ce ſavant homme.

D. J. Martin dans ſon *Hiſtoire des Gaules & des Gaulois* l. 1. p. 172. & dans ſa première *Diſſ. hiſtorique* p. 7. révendique aux Gaules les Auſones, Aurunces ou Auvernes ; ainſi que les plus anciens habitans d'Italie, Aborigènes, Ombriens, Teutons, Siculer. Selon lui, ces colonies Gauloiſes ont fait uſage de *caractères* (*c*) *Grecs, antérieurement au tems que ces mêmes caractères ent été portés dans la Grèce.* Voilà, continue-t-il, une de ces *vérités établies ſur des principes, qu'on ne peut rejeter ſans ſe brouiller avec toute l'Antiquité.* Les Gaulois *ayant pour maxime* (*d*) *fondamentale de ne rien écrire ; on a ignoré juſqu'à Céſar, non ſeulement, s'ils avoient des caractères, mais encore poſé qu'ils euſſent des caractères, quelle en étoit la forme.* La conciliation de ces deux *vérités* ne ſe feta peutêtre pas ſentir à tous les ſavans auſſi vivement, qu'à leur auteur. Peutêtre même ſe trouvera-t-il des eſprits, qui auront peine à concevoir, comment des lettres pouvoient être Grèques, avant d'être connues des Grecs ; comment elles ſe conſervoient au milieu d'un peuple, qui avoit pour maxime de ne rien écrire : & ſupoſé qu'il en fit quelque uſage ; comment & la forme & l'exiſtence même des caractères Gaulois, quoique plus anciens que Cadmus, quoique répandus en Italie par les colonies Gauloiſes avant l'arivée des Pélaſges, ont été ignorées de cette multitude de peuples d'Europe, d'Aſie & d'Afrique, avec qui les Gaulois avoient

(*a*) *De primis Italiæ colonis cap.* 7.

(*b*) *Italiæ antiq. lib.* 3.

(*c*) *Diſſert. 1. hiſtor. p.* 19.

(*d*) *Ibid. p.* 18. & 19.

étrangères, qui l'ont peuplée, la conformité rigoureuſe de ſes lettres avec les plus anciennes des Grecs, ſes monumens des tems les plus réculés, où l'on retrouve le fond de la langue Grèque, & les témoignages ſans nombre des auteurs, depuis deux mille ans, ne nous laiſſent pas la liberté de chercher ailleurs, que dans la Grèce, l'origine immédiate des caractères Latins, Etruſques, Pélaſgiques, Arcadiens. N'a-t-on mis en ouvre que le Syriaque & l'Hébreu, pour expliquer les tables Eugubines & les inſcriptions antiques en lettres Toſcanes? Les ténèbres, qui les envelopoient, ſembloient s'épaiſſir; à proportion des éforts, qu'on faiſoit, pour les diſſiper. Rébuté du peu de ſuccès de cette méthode; s'eſt-on atаché particulièrement à la langue Grèque, à ſes dialectes, ainſi qu'à l'ancien Latin? Des dificultés inſurmontables ſe ſont aplanies: on a commencé à pénétrer dans des myſtères, où tout demeuroit voilé, depuis tant de ſiècles. A des traits ſi frapans, qui ne reconoitra la ſource des lettres Latines, enviſagées ſous toutes leurs faces?

Il n'eſt pas auſſi facile de ſe décider ſur le nom du premier inſtituteur des écoles Latines; qu'il l'eſt de montrer le païs, où il avoit puiſé la conoiſſance des lettres. Les uns (*a*) atribuent cet honneur à Saturne, les autres (*b*) à Hercule, la plupart (*c*) à Evandre, d'autres (*d*) à Nicoſtrate ſa mère, ſurnommée Carmente, quelques-uns à Mercure, pluſieurs à Janus. Tacite partage (*e*) entre Evandre & Démarate la gloire d'avoir enſeigné les lettres aux (1) Aborigènes & aux Etruſques.

(*a*) *S. Cyprian. de idol. vanit. initio.*

(*b*) *Grammatica Latina - ſtudio Helia Putſchii Hanovia 1605. 4°. Maximi Victorini de re Grammatica p. 1944.*

(*c*) *Dionyſ. Halic. lib. 1. Hygin cap. 277. Tit. Liv. lib. 1.*

(*d*) *Iſidor. orig. l. 1. c. 4. Macrob. Saturnal. lib. 1. c. 5. Marius Victor. col. 2468.*

(*e*) *Annal. lib. XI. n. 4.*

eu tant d'afaires & de raports, pendant une ſi longue ſuite de ſiècles. L'honneur de la France feroit ſouhaiter, que le fond de cette opinion ſe trouvât apuyé ſur des fondemens aſſez ſolides, pour réunir un jour tous les ſufrages. L'auteur, qui a fait des recherches ſi extraordinaires & ſi nombreuſes, réſerve aparamment ſes plus fortes preuves pont la diſſertation, qu'il nous promet ſur la conformité des langues Oſque & Gauloiſe. Engagé à faire voir au publie, *que la langue des Oſces étoit mot pour mot la langue des Celtes*, outre l'avantage, qu'il prétend en tirer, pour prouver, que les Romains ſont d'origine Celtique; il nous ſemble, que notre langue pouroit y gagner beaucoup. En ſuivant cette veine dans toutes ſes branches & rameaux; on parviendroit peutêtre à donner des notions plus juſtes de la barbarie de nos anciens monumens, bronzes, marbres, manuſcrits, diplomes: on remonteroit à la ſource du François: une langue originairement commune à pluſieurs peuples d'Italie & des Gaules, nous convaincroit, qu'ils ſortent de la même ſouche: notre langue paroitroit moins une langue nouvelle quant au fond, que quant à la forme.

(1) Suivant Denis d'Halicarnaſſe, liv. 1. fortifiés par des tenforts de Pélaſges & d'autres Grecs; ils chaſſèrent du Latium les Sicules, qui paſſoient pour en avoir été les premiers habitans. Sur les témoignages

Une ſi grande diverſité d'opinions en laiſſe ſubſiſter une, qui les réunit toutes. L'Italie, de l'aveu des anciens & des modernes, a reçu ſes lettres de la Grèce. Des peuplades de Pélaſges & d'Arcadiens, qui ſe ſont ſuivies, les ont-elles apriſes aux nations, qui les avoient précédées en Italie : ou, ce qui pourtant ne paroit pas même probable, ſes plus anciens habitans en étoient-ils inſtruits, lorſque les nouveaux y fondèrent des établiſſemens ? L'origine des lettres eſt toujours la même : la Grèce n'en a pas moins l'avantage de lui avoir donné ſon alphabet, ſa littérature, ſes ſciences & ſes loix. Mais les raports de ſimilitude des anciens caractères Grecs & Latins ſont-ils auſſi réels, qu'on nous le fait entendre ?

Reſſemblance ou même identité des lettres Latines les plus antiques avec les Grèques du même age.

II. Que l'écriture Latine originairement dérivée de celle des Orientaux fût exactement la même, que celle des anciens Grecs ; nous en avons pour garans (*a*) Tacite, & (*b*) Pline l'Hiſtorien. Ils avoient encore ſous les yeux une foule de monumens publics, propres à conſtater la reſſemblance primitive des lettres Grèques & Latines. Le premier n'y apercevoit nulle diférence : *formæ litteris Latinis*, diſoit-il, *quæ veterrimis Græcorum*. Pline donne pour preuve de leur conformité une table d'airain du premier age, tranſportée de Delphe au (1) Palais de Rome. S'il ne dit pas, que la (2) reſſemblance continuoit d'être parfaite ; c'eſt que les lettres Latines de ſon tems, comparées aux anciennes, n'étoient plus tout-à-fait les mêmes. Auſſi Tite-Live ſupoſe-t-il quelque diſſemblance entr'elles ; lorſque parlant de certaines inſcriptions (*c*) Latines, il fait obſerver, qu'elles étoient en lettres antiques. Quintilien ajoute, qu'elles n'étoient pas (*d*) à tous

(*a*) *Annal. lib.* XI. *n.* 4.
(*b*) *Lib.* 7. *c.* 56.
(*c*) *Lib.* VII. *c.* 3. *edit. Gronov.*
(*d*) *Inſt. lib.* 1. *cap.* 7.

de Porcius Caton & de Cains Sempronius, les plus ſavans d'entre les Romains, & plus encore ſur la foi d'Antiochus fils de Xénophane, qui avoit conſulté d'anciens monumens ; le même auteur regarde les Aborigènes, comme des peuples d'Achaie ou d'Arcadie, qu'il croit Oenotriens. Quoique originaires du païs de la Grèce, où les lettres furent le plutôt connues ; ils n'en avoient pas la plus légère teinture, avant l'arivée d'Evandre en Italie, au jugement de Denis d'Halicarnaſſe : puiſque c'eſt par ce Prince Arcadien, qu'il leur fait communiquer la conoiſſance des lettres. Ainſi quand les Oenotriens & les Aborigènes ſortirent de Grèce, les lettres étoient pour ſes habitans un phénomène inoui. Voila ſans doute un préjugé bien fort contre les prétendues lettres Attiques & Pélaſgiennes, antérieures à Cadmus.

(1) Il étoit dans ſa X. région.

(2) *Veteres Græcas fuiſſe eaſdem penè, quæ nunc ſunt Latinæ.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. I. ARTICLE I.

égards conformes à celles de ſon tems : *nec ſimiles his noſtris earum formæ fuerunt* : texte qu'il ne faut pas trop preſſer. Quelques modernes ont prétendu retrouver l'écriture des anciens Latins dans les caractères Attiques. Mais où ſont ces caractères certainement & purement Attiques des premiers tems ? Si l'on en montre de quatre à cinq cents ans avant J. C. ils diférent peu de l'écriture Grèque ordinaire du même age. On avoit beaucoup compté ſur les colones Hérodiennes. On en eſt revenu, depuis que les uns n'y voient, que des lettres (*a*) Ioniques ; les autres, qu'une inſcription du ſecond ſiècle, dans laquelle on a, dit-on, mal rendu les anciens caractères Grecs en général, qu'on afectoit d'imiter. S'apuyer ſur ces colones, comme ſur de bons modèles des anciennes lettres, ſoit Attiques, ſoit Ioniques : c'eſt, ſelon M. le Préſident Bouhier, donner dans une inſigne mépriſe, quoique d'après les Scaliger & les Saumaiſe. Au ſurplus il faut ſe conſoler du peu de ſuccès des tentatives faites, pour diſcerner les anciens caractères Attiques des Cadméens. Cette diſtinction eſt au fond peu néceſſaire, & probablement (1) impoſſible. Peutêtre n'eſt-on pas mieux autoriſé à confondre les chifres Latins avec les Attiques. On ne ſauroit pourtant y méconoitre de vrais raports, une manière de procéder preſque uniforme, une opoſition égale aux chifres des Orientaux & à ceux de la plupart des Grecs.

(*a*) *Palæogr. Græc. p.* 141. 561.

Mais ſans s'atacher à certaine eſpèce de caractères Grecs, plutôt qu'à toute autre ; il nous ſufit de montrer la reſſemblance

(1) Si les lettres Attiques ſont radicalement les mêmes, que les Cadméennes ; on ſent la principale cauſe de cette impoſſibilité. Les unes & les autres, il eſt vrai, quoique eſſentiellement ſemblables, auroient pû ſe diverſifier avec le tems : & c'eſt ſur quoi nous ne conteſterons pas. Mais tant qu'on n'acordera, que ſeize lettres à l'alphabet Attique ; l'impoſſibilité de le diſtinguer du Cadméen poura bien réſiſter à tous les monumens découverts & à découvrir. Si l'on ſe contentoit de ceux, qui précédèrent la permiſſion de faire uſage dans Athènes des lettres Ioniques ; ce qu'on cherche depuis deux cents ans, on pouroit peutêtre le trouver ſur le marbre de Nointel, conſervé dans le Cabinet de l'Académie des Belles-lettres. Il renferme ces lettres A B Λ Δ E Ξ H Θ I K Ļ M N O Π Ρ Σ T Y Φ X. Mais comment ſe perſuader, qu'il ne manquât à l'alphabet Attique, que les lettres Ψ Ω ? Si d'un autre côté cinq des nouvelles s'y étoient déja gliſſées ; à quoi bon faire tant de bruit pour trois, qui en étoient exclues ? Pourquoi fixer, comme a fait Eusèbe, l'époque de l'introduction de huit lettres chez les Athéniens à la 94. Olympiade, c'eſt à-dire 403. avant J.C ? Dès l'an 457. avant l'Incarnation, ne les employoient-ils pas preſque toutes, juſque dans les monumens, dreſſés par l'autorité publique, tel que celui, dont on vient de reptéſenter les lettres ?

des lettres Grèques en général avec les Latines, pour conſtater l'origine immédiate de ces dernières. Or qu'on jette la vue ſur l'alphabet Grec, tel qu'il s'eſt conſtamment ſoutenu, depuis plus de deux mille ans ; n'y reconoit-on pas du premier coup d'œil ces douze lettres Latines A B E Z H I K M N O T Y ? Qu'on cherche enſuite les autres, qui ſemblent diférentes ; non ſur les monumens Grecs du bas ou du moyen age ; mais ſur ceux de la haute antiquité, bronzes, marbres, médailles : n'y trouve-t-on pas aiſément ces autres lettres Latines C Ɔ F L Q Ꝙ R S V ; au lieu de celles-ci Γ Δ Ϛ Λ ϟ Ρ Σ Υ, quoique pourtant plus ordinaires ? D'ailleurs les anciens ſ des Latins ne diféroient point de ceux des Grecs. Tels, ou à peu près, on les retrouve encore ſur bien des médailles Latines, juſqu'au ſecond ſiècle. Comme chez les Grecs on voit des Y ſans pié ; chez les Latins on en remarque avec un pié, lors même qu'ils ne peuvent être que des V. De part & d'autre on a des C & des Γ ſous cette forme Ɛ carée. Si les anciens Latins ne ſe ſervirent point du Θ : ce que nous ne ſommes pas à portée de vérifier pleinement ; les Etruſques en firent grand uſage. Les Latins mêmes des tems poſtérieurs afectèrent en diverſes ocaſions de lui donner rang dans leur écriture. Reſte le Ξ des Grecs, dont les Romains ſemblent avoir totalement changé la figure. Avant que la mode eût prévalu de l'employer, pour rendre les deux conſones, qu'il réunit ; les Grecs exprimoient leur double ſon tantôt par K S, & tantôt par X S. A leur exemple, après avoit d'abord peint le même ſon par X S, comme le démontre la VII. table Eugubine ; les Latins ſe contentèrent de la première de ces deux lettres, pour figurer leur X. Ainſi l'on ne peut ſouhaiter une plus parfaite reſſemblance entre toutes les lettres Grèques (1) & Latines, priſes d'après les monumens de la vénérable antiquité.

(1) Les raports des lettres Grèques & Latines ſont ſi grands ; qu'on ne ſauroit manquer de paſſer ſans ceſſe des unes aux autres, quand on traite de leur origine. C'eſt ce qui nous eſt arivé plus d'une fois dans notre premier volume, au ſujet des lettres Grèques. Il s'agit ici des Latines. Si nous ne pouvons éviter de revenir ſouvent ſur les Grèques ; nous faiſons du moins enſorte de ne pas nous répéter. Mais pouroit-on trouver mauvais, qu'on traitât plus à fond une matière, qui n'auroit été qu'ébauchée ? Qu'on ſe rapelle que l'écriture eſt la baſe & le fondement de toute littérature, & ſpécialement d'un ouvrage de la nature du nôtre : & l'on

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. I. ARTICLE I.

Mais, dira-t-on ; quoique communément on ne pouſſe pas ſi loin cette reſſemblance ; il n'eſt peutêtre point aujourdui de ſavant, qui la méconoiſſe. Il en eſt peu, qui ne remontent aux lettres des Grecs, pour découvrir l'origine immédiate de celles des Latins. La grande dificulté conſiſte à fixer le nombre (1) & des caractères, dont les uns & les autres firent d'abord uſage, & des additions, qui furent ſucceſſivement admiſes dans leur alphabet. C'eſt-là le ſeul point ſuſceptible d'éclairciſſemens conſidérables. Au milieu du partage des anciens & des modernes & de ceux-ci entr'eux ; c'eſt ſurquoi l'on ne ſait à quoi s'en tenir.

Sans prétendre concilier tant de ſentimens divers ; nous eſſairons de les raprocher, au moyen de quelques nouvelles vues. Mais comme tout le monde n'eſt pas également au fait de ces diſputes ; on ne peut ſe diſpenſer d'en retracer une légère idée. Nous l'emprunterons d'un auteur, plus illuſtre encore par ſon ſavoir, que par le rang diſtingué, qu'il tenoit dans le monde : ou plutôt, à cet égard, nous nous bornerons à l'expoſition de ſon ſyſtème, qui ne peut ſe ſoutenir, que ſur la ruine de tous les autres.

Syſtème de M. le Préſident

III. Quelques travaux qu'aient entrepris Scaliger, Saumaiſe, Voſſius & pluſieurs autres ſur l'origine des lettres

ſera charmé de voir l'origine de nos lettres, débaraſſée de tant d'opinions contraires, qui ne ſervoient, qu'à l'obſcurcir. Qu'on ſe demande en quel tems, & de quelles contrées de la Grèce étoient ſortis les Peuples, qui répandirent l'uſage des lettres en Italie : & l'on conviendra de l'impoſſibilité d'en fixer l'époque, ſans avoir déterminé en quelque façon celle de l'arivée des colonies, de qui les Grecs reçurent leurs premiers caractères.

(1) Cette dificulté ſe trouve expoſée avec force par l'auteur (*a*) du *Traité de l'incertitude des Sciences*, traduit de l'Anglois. » A la vérité, dit-il, les lettres Latines ſemblent dérivées des Grèques, les » Grèques des Phéniciennes, & les Phéniciennes des Hébraïques. On a tâché » de prouver cela, tant par l'hiſtoire, que » par le raport des lettres, en tournant » les caractères Hébreux à main droite, » ſelon notre manière d'écrire. Mais » comment (*b*) répondre après à l'objection » ſuivante ? Cadmus qui aporta les lettres » Phéniciennes chez les Grecs n'en aporta, dit-on, que ſeize. Il en avoit donc » laiſſé quelques-unes en arière. Car » depuis que nous avons eu des écrits en » Phénicien ou en Hébreu, l'alphabet de » chacune de ces langues a toujours été fixe, & de la même étendue qu'il eſt à » préſent. Ce qui eſt évident par pluſieurs » pſeaumes & chapitres chifrés par les lettres de l'alphabet. S'il y avoit plus de » certitude ſur l'origine des lettres ; il ſeroit moins dificile d'en détetminer le » nombre & d'en fixer la valeur : mais on » ne ſait que décider ſur ces deux points ; » & les critiques ſont en grande diſpute » à l'égard de quelques lettres, ſavoir ſi » c'en eſt ou non «. Ces incertitudes juſtifient de reſte les diſcuſſions, auxquelles nous alons nous livrer.

(*a*) *Ch.* 3. *p.* 33.

(*b*) *Pag.* 34.

Grèques & Latines, ſur la forme & la diférence des caractères Ioniques & Attiques ; ils ne répandirent point ſur un ſujet ſi intéreſſant ces vives lumières, qu'on avoit lieu d'attendre de leurs recherches & de leur capacité. On étoit toujours également embaraſſé à ſavoir, quel fut le nombre des lettres de Cadmus : ſi ſon alphabet fut le même, que celui des Grecs habitans de l'Attique, & des Latins, qui le reçurent d'eux. M. le Préſident Bouhier frapé des contradictions & des incertitudes, auxquelles on s'étoit livré juſqu'alors, propoſa vers le comencement de ce ſiècle un ſyſtème plus lié, que ceux qui l'avoient précédé dans la même carière. L'étendue de ſa diſſertation (1) ne nous permettant pas de la raporter ici toute entière, on nous ſaura gré d'en donner au moins le précis. Malgré l'eſtime & les égards, que méritent les ſentimens de ce grand homme ; nous ne nous ferons pas ſcrupule dans l'ocaſion de les expliquer, de les reſtreindre, de les combatre. Mais ce ne ſera maintenant que par des notes, pour ne pas rompre l'enchaînement de ſes principes.

Bouhier ſur l'origine des alphabets Grec & Latio. Ce dernier, ſeloo lui, plus ancien que le Cadméen, dont il étoit diférent, & le même que l'Attique, fut aporté en Italie par les Pélaſges.

Nos lettres Latines originaires, non d'Egypte, encore moins du Nord, mais de Phénicie, tranſplantées en Grèce, avant Cadmus & Deucalion, ſont abſolument les mêmes, que celles des Pélaſges & des Athéniens. Elles n'avoient point encore de nom fixe, lorſqu'elles entrèrent en Grèce : ſi ce n'eſt que les Pélaſges les euſſent oubliés, au milieu du bruit des armes & de leurs migrations conrinuelles. Auſſi les noms des lettres Hébraïques & Grèques d'une part, & des Larines (2) de l'autre, n'ont enſemble aucune afinité. Diodore de Sicile reconoit des lettres Pélaſgiques ; mais il a tort de les faire naître des Cadméennes. Loin d'avoir adopté l'alphabet Cadméen, ou de lui avoir donné leur nom, les Pélaſges furent les ennemis jurés de Cadmus. De maitres de la Grèce qu'ils étoient, ils furent diſſipés, chaſſés de contrée en contrée, exterminés, anéantis même en quelque ſorte, juſqu'à

(1) *De priſcis Græcorum ac Latinorum litteris Diſſertatio.* Elle eſt à la fin de la Paléographie de D. Bern. de Montfaucoo.

(2) Si l'oo prouve, que les lettres Latines oe ſoot point Cadméeooes, mais Attiques : parcequ'elles ne portent point les noms d'*alpha*, *bita*, *gamma* ; mais d'*A*, *Bé*, *Cé* : il faloit dooc que les lettres Attiques oe fuſſent pas apellées *alpha*, *bèta* &c. mais *A*, *Bé* &c. Or c'eſt ce que perſooe n'a jamais dit, & ce que notre habile Magiſtrat o'auroit pas oſé avancer lui-même. Voila donc un argumeot, qu'on peut tourner en preuve contre lui.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. I. ARTICLE. I.

perdre leur nom : & perſone ne contribua plus que Cadmus à leurs diſgraces.

On a confondu avec auſſi peu de fondement les lettres Pélaſgiques & Cadméennes, que celles-ci avec les Attiques. Les Ioniennes au contraire ne ſe diſtinguèrent des Cadméennes, que par le changement de quelques traits, & l'addition de quelques caractères. Au raport de Zénobius, Cadmus tua (1) Linus, parcequ'il enſeignoit des élémens diférens des ſiens. Il y avoit donc des lettres en Grèce avant Cadmus. Eh ! pouvoient-elles être autres, que les Pélaſgiques ? Au tems de Cadmus, deux factions s'élévèrent en Grèce, au ſujet des lettres. Cadmus avec ſes Phéniciens n'oublioit rien, pour faire prévaloir ſon alphabet : Orphée, Linus, Pronapide tenoient pour celui des Pélaſges, & s'opoſoient à toute nouveauté. De là l'atachement national des Athéniens pour leurs anciens caractères. S'ils ſe prêtèrent dans la ſuite à la commodité des lettres Ioniennes ; ils s'opiniatrèrent, pendant plus de mille ans, à les exclure de (2) leurs monumens publics : car ils ne furent pas fort dificiles, à les admettre, dans leurs écritures ordinaires.

Les Pélaſges portèrent les premiers en Italie les lettres Attiques, qu'on apeloit auſſi Pélaſgiennes. Ainſi nulle diférence entre l'alphabet des Attiques & des Latins. Si ces derniers avoient reçu celui de Cadmus, auroient-ils négligé l'avantage de ſes lettres numérales, qui devoient en être enviſagées, comme la (3) partie la plus eſſentielle, & qui ofroient

(1) Cette vengeance auroit été plus naturelle : ſi Linus eût contrefait les caractères de Cadmus, s'il eo eût changé la forme, ou s'il eût voulu ſe faire paſſer pour eo être l'auteur. Par de ſemblables maneuvres, l'origine des plus belles découvertes fut ceot fois obſcurcie. De-là combien de cruelles diſputes parmi les Artiſtes & les gens de lettres !

(2) Si l'oo en croit M. Bouhier, les Athéniens n'avoieot alors, que ſeize lettres. Cependaot l'on en trouve vingt ſur le marbre Athénien de Nointel. M. Gori va encore plus loin, par raport à l'alphabet Etruſque. Il oſe avancer, qu'il ne fut d'abotd compoſé, que de douze lettres, & eoſuite de ſeize. *Difeſa dell' alphabeto p.* CXXXIV. Il en juge aparammeot par le nombre d'élémens, dont il croit, que les Toſcans pouvoient ou ne pouvoient pas ſe paſſer. On verra bientôt, ſi l'on doit beaucoup compter ſur la force de eet argument.

(3) Il o'étoit pas inutile de le prouver. M. Bouhier ne l'a pas fait. Quand oous traiterons des nombres ; nous eſpérons mootret, que les lettres de Cadmus o'étoient point numériques, lorſqu'il les aporta, qu'elles ne le deviorent, qu'après que l'alphabet Gree fut complet, & même ptobablement depuis Homère.

des

des commodités merveilleuſes, pour les opérations les plus dificiles de l'arithmétique : au lieu qu'il étoit preſque impoſſible aux Latins d'en venir à bout avec leurs chifres. Qu'ils aient emprunté ceux des Attiques, comme l'avancent Scaurus & Priſcien, ou qu'ils les aient trouvés, en comptant ſur leurs doits ; l'arithmétique Cadméenne n'en ſera pas moins regardée comme poſtérieure à celle des Latins. Il eſt de principe, que les arts vont en ſe perfectionant. Les nombres Attiques & Cadméens mis en parallèle ; les derniers ſont incomparablement plus expéditifs. On ne préfère pas une méthode fort embaraſſante à une très-aiſée ; lorſqu'on peut opter, & que la tyranie de la coutume n'aſſujétit pas à des pratiques dificiles. Quel argument plus victorieux, pour conſtater l'antiquité de l'alphabet Attique ſur le Cadméen ?

M. le Préſident ne diſſimule pas, qu'il s'élève contre une opinion univerſellement reçue, en donnant aux lettres Grèques & Latines une origine antérieure à l'alphabet de Cadmus. Il ne laiſſe pas néanmoins de s'autoriſer du ſufrage de Diodore de Sicile, qui ſupoſe des monumens littéraires en Grèce avant Cadmus, & qui atribue aux Pélaſges (1) des lettres particulières ; d'Euſthate, aux termes duquel les ſeuls Pélaſges conſervèrent l'uſage des lettres après le deluge * ; de Pauſanias, qui avoit vu l'épitaphe de Crotopus, contemporain de Deucalion. Telles ſont les autorités formelles du ſavant Magiſtrat : ſes raiſonemens feront le reſte.

* De Deucalion ſans doute.

Toute la Grèce fut apelée Pélaſgie ; parceque les Pélaſges la poſſédoient d'abord toute entière. Comme ils ſe maintinrent principalement dans l'Attique ; les lettres Pélaſgiques, anciennes, indigènes, Attiques ſont les mêmes, ſous diférens noms. Les Pélaſges les introduiſirent (*a*) en Italie, vers le tems de Deucalion, ou du ſiége de Troie. Auſſi M. Bouhier raporte-t-il aux caractères Attiques tout ce qu'ont dit les

(*a*) *Pline hiſt. lib. 7. c. 56.*

(1) Diodore leur aſſigne des lettres propres, mais dont ils étoient redevables à Cadmus. Il parle de monumens antérieurs au deluge de Deucalion : mais l'époque de ce deluge eſt fort ſuſpecte, & Diodore a pu, comme tant d'autres, tomber dans une faute de chronologie : Euſthate apuie le nom de *divins*, donné aux Pélaſges, ſur ce qu'ils avoient conſervé les lettres péries dans le deluge de Deucalion : mais outre qu'Euſthate eſt bien éloigné de leur tems ; ſon autorité poſe ſur un deluge, qui a tout l'air d'être une fable, & de n'avoir point d'autre fondement, que le deluge univerſel, plus ancien que celui de Deucalion de 14. à 15. ſiècles.

auteurs ſur la reſſemblance des lettres Latines & Grèques.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. I. ARTICLE I.

Continuation du même ſujet Nombre des lettres Pélaſgiques, Attiques, Latines, Cadméennes, Ioniques.

IV. Selon la plupart des Anciens, les unes & les autres ne furent d'abord qu'au nombre de ſeize. S. Iſidore en donne dix-ſept aux Latins; mais il ne faut pas l'écouter. Ariſtote en compte dix-huit primitives chez les Grecs; mais il faut l'expliquer. Scaliger & Saumaiſe ſe ſont trompés, quand ils ont cru trouver dans les colones Farneſiennes d'Hérode les anciennes lettres Attiques, mal-à-propos apelées Ioniques par Scaliger. Les premières ne ſurpaſſèrent jamais le nombre de ſeize: & l'on en remarque dix-huit ſur ces colones; outre le B, qui n'y paroit pas, & ſur l'exiſtence duquel on ne peut néanmoins former aucun doute. Loin de conſentir, qu'on juge des lettres Latines par les (1) Attiques; c'eſt par celles-là que M. Bouhier veut faire juger de celles-ci. S'en raportera-t-il aux anciens grammairiens? Ils varient à bien des égards. Ils font quelquefois entrer dans l'alphabet primitif des caractères, qu'il en exclut: ils en rétranchent, qu'il y admet.

Il aime donc mieux établir pour règle, qu'on n'a d'abord employé, que des lettres (2) abſolument néceſſaires. Les autres ont

(1) Il ſemble que pour en déterminer la figure, on devroit s'atacher au marbre de Nointel, préférablement à tout autre moyen. Il eſt antérieur de plus de 50. ans à la permiſſion d'employer les lettres Ioniques, dans les monumens publics d'Athènes. On n'en pouroit pas conclure, il eſt vrai, que les Athéniens fuſſent bornés à ſeize lettres; mais les témoins, qui dépoſent en faveur de ce nombre, ne ſont pas aſſez voiſins de l'âge d'un monument ſi déciſif, pour en être crus ſur leur parole.

(2) Ce principe ne paroit pas trop certain. 1°. Ne faut-il pas une métaphyſique grammaticale, du moins auſſi ſubtile, pour décompoſer les ſons, & les diſtingner par des ſignes ſpécifiques, que pour réduire pluſieurs de ces ſons ſous un même ſigne?

2°. Eſt-on aujourdui bien en état de prononcer ſur ceux, qui devoient ou qui ne devoient pas, il y a près de 4000. ans, être néceſſairement formés par des hommes, dont on ne connoit pas même la langue? Quoique nous ayions celle des Romains preſque en ſon entier; ſerions-nous bons juges de leur prononciation: ſi nous n'étions guidés, par un nombre infini de monumens contemporains, & par tant d'obſervations grammaticales, que les Anciens nous ont tranſmiſes? Comment donc pourions-nous être à portée de juger des ſons de la voix du peuple, inventeur des lettres: & conſéquemment de celles, dont il pouvoit, ou dont il ne pouvoit point ſe paſſer? Si ce peuple eſt diſtingué des Hébreux; il ne nous en reſte aucun monument, qu'on puiſſe ſeulement déchifrer. S'il n'en eſt pas différent; on ſera forcé de lui donner bien plus de ſeize lettres. Les Attiques, dit-on, les Latins & même les Grecs en général n'en avoient pas vingt-deux d'abord, comme les Hébreux. Mais pourquoi ne pas ſupoſer plutôt, que tous reçurent l'alphabet de ces derniers dans toute ſon intégrité; quoique tous n'aient pas fait un égal uſage de quelques-uns de leurs caractères?

3°. Ce n'eſt point une rigoureuſe néceſſité, qui détermine à recevoir une partie des lettres d'un alphabet étranger, &

été dans la ſuite inventées par les grammairiens, pour réduire pluſieurs caractères en un ſeul, diſtinguer les brèves des longues, fixer le ſon vague de quelques lettres. Cela poſé, l'V (1) eſt une nouvelle lettre chez les Latins. Mitoyenne entre l'I & l'O, qui la remplacèrent, juſqu'à l'empire d'Auguſte; de quelle utilité pouvoit-elle être ? L'H eſt (2) une aſpirée, plutôt qu'une lettre : ſa nouveauté paroit donc avérée. Celle du

à rejeter l'autre. Il faut en avoir fait un long uſage, pour être en état d'obſerver celles, dont on n'a pas beſoin. On commence par tout admettre. Le diſcernement du néceſſaire, de l'utile, & du ſuperflu ne vient qu'après bien des expériences & des réfléxions. Telle eſt la marche de l'eſprit humain.

4°. Cet élément, négligé par les uns comme inutile, ſera mis en œuvre par les autres. La diverſité des dialectes chez les Grecs devoit produire beaucoup de variations. Qui peut exprimer tous les différens ſons, tous les divers accens, qui ſe firent entendre dans chaque contrée de la Grèce, depuis le ſiècle de Cadmus, juſqu'au tems, où les auteurs commencèrent à nous aprendre quelques particularités ſur les lettres Grèques ? Quel nombreux alphabet ces ſons & ces accens n'auroient-ils pas enfanté ; ſi l'on avoit pris à tâche de les rendre par autant de caractères ? Il s'en faudroit bien, que le nombre de ſeize, & même de vingt-quatre, eût pu ſuffire. Qu'une langue continue d'être vivante, pendant un milier d'années ; à peine ſera-t-elle reconoiſſable : loin que la prononciation ſoit la même à tous égards. De nouveaux ſons ſeront introduits à la place des anciens, dont pluſieurs ſe ſeront perdus. Communément néanmoins la néceſſité ne fait rien ajouter aux lettres : le ſuperflu n'y fait rien rétrancher. L'alphabet eſt toujours le même. On n'en change pas les caractères ; mais on en fait des uſages inconnus aux ſiècles précédens ; mais on ſuplée, comme on peut, à ſon indigence ; mais on prodigue le ſuperflu, ou l'on ſemble ne pas daigner s'en ſervir.

(1) Il eſt pourtant ordinaire dans les trois tables d'Eugubio en lettres latines. Si, parceque l'I & l'O ont été ſubſtitués à l'V; ce caractère doit être tenu pour inutile : comme il n'eſt aucune voyelle, qui ne cède ſouvent ſa place à une ou pluſieurs de ſes compagnes ; en reſtera-t-il une, dont l'inutilité ne ſoit démontrée ? Y aura-t-il même une ſeule conſone, dont on ne puiſſe en dire autant ? En un mot, eſt-il aucun élément de l'alphabet, auquel on n'ait ſubſtitué diverſes lettres ? Quoique l'O & l'I aient été mis pour l'V, juſqu'au regne d'Auguſte & pluſieurs ſiècles depuis; il ne s'enſuit pas que l'V ne fût pas employé pour lui-même. Les monumens, où paroiſſent ces ſubſtitutions, ſont pleins d'exemples, où elles ne paroiſſent pas.

(2) M. Bouhier adopte & combat tout à tour cette prétention ſingulière. Il s'en autoriſe, par raport à l'alphabet Latin, dont il exclut l'H : il la rejette comme abſurde, par raport à l'alphabet Grec, où il l'admet. Autre choſe eſt de ne reconoitre une lettre ni pour voyelle ni pour conſone ; autre choſe de la convaincre d'être de nouvelle date. C'eſt au jugement de Priſcien (*a*) ſeulement une aſpirée, qui n'a la qualité ni de voyelle ni de demi-voyelle ni de muette. Voſſius, loin de ſe déclarer (*b*) pour la nouveauté de l'H, en apuie l'antiquité, par le ſuffrage de quatre anciens Grammairiens ; par un monument, où l'on voulut, au ſecond ſiècle, imiter la manière d'écrire des tems les plus reculés, par l'uſage des anciens Ioniens, ſuivant lequel on peignoit HEKATON pour ἑκατὸν, par celui d'écrire THEOΣ, ΠΗΙΑΟΣ, KHAPON pour ΘΕΟΣ, ΦΙΑΟΣ, ΧΑΡΟΝ, avant l'introduction des Θ Φ Χ : ou plutôt parceque la mode de s'en ſervir n'étoit pas encore généralement autoriſée.

(*a*) *Col.* 544.

(*b*) *Lib.* 1. *c.* 16.

(1) G & du Z n'a pas beſoin de preuves. Quoique pluſieurs auteurs anciens nomment l'inventeur du K (2) chez les Latins; ceux-ci n'ont jamais pu s'en paſſer. Priſcien met l'F parmi les lettres ajoutées : mais M. Bouhier le réfute. Il conclut que l'alphabet ancien des Latins, & par conſéquent des Attiques, conſiſtoit dans ces lettres (3) A B C D E F I K L M

(1) Le G eſt commun dans les tables Eugubines. Quand celles, qui ſont en lettres Latines auroient été gravées long tems après les Etruſques; il ſeroit difficile de rabaiſſer les premières au-deſſous de l'age de la colone Duillienne, où l'on ne voit point de G. Mais on le voit dans une très-ancienne inſcription, ſignrée à la page 460. du *Muſeum Veronenſe*. Ce mounment ne ſemble pas non plus d'nn âge inférieur à la colone Duillienne. Il pouroit même être bien plus ancien. De ce que cette colone, qui d'ailleurs n'eſt pas hors de tont ſoupçon, emploie le C. pour le G, & de ce que Carvilius fixa l'uſage de l un & de l'autre; il ne s'enſuit pas plus, que cette lettre n'étoit point encore inventée; qu'on le pouroit conclure d'une ancienne table d'airain, publiée par M. le Marquis Maffei, dans ſon *Muſeum Veronenſe* pag. 437, ſi elle n'étoit que de treize lignes. En effet pas un ſeul G n'y paroit; tandis qu'on y trouve plus d'nne fois le C mis pout le G : par exemple dans N E C O T I A. Mais les lignes ſuivantes ofrent beaucoup de G. Enfin, ce qui ſupoſe une bien plus haute antiquité du G, qn'on ne penſe; les Latins formèrent leur G du Z des Grecs, dont il ocupe véritablement la place. C'eſt un fait, dont Voſſius ne diſconvient pas. A l'égard du Z Latin, en tant qne diſtingué du G : on ne prétend pas le faire remonter aux premiers tems, non plus que l'Y diſtingué de l'V.

(2) Cette lettre, quoique d'nn grand uſage chez les Etruſques, ne paroit point dans l'écriture Latine des tables de Gubio. N'en inférons pas néanmoins, qu'elle fût étrangère à l'alphabet Latin; mais qu'nne lettre ne l'eſt point, pour ne pas ſe trouver daus quelques monumens conſidérables, on dans un grand nombre d'aumes de peu d'étendue.

(3) Le ſyſtème de l'illuſtre Magiſtrat, tout ingénieux qu'il eſt, vient échouer devant les tables Eugubines. Les caractères Latins, qn'elles renferment, ſont A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V X. Il n'y manque que les élémens K Y Z, dont le premier n'eſt sûrement pas nouveau; quoique de peu d'nſage en certains tems, en certaines contrées, où il étoit remplacé par le C ou le Q. Un monument de cette antiquité doit l'emportet ſur les auteurs anciens & modernes, qui diſputent entr'eux du nombre, de la date & des inventeurs de tant de lettres; ſans pouvoir convenir ſur un ſeul article. Qnelqu'un prendra peutêtre ocaſion de l'V & de l'X, pour rabatre beaucoup de l'age, qu'on atribue aux tables Eugubines; ſous prétexte que le premier n'eſt pas de l'alphabet Cadméen, & que le ſecond, s'il en étoit, s'y trouvoit déja déplacé. Mais juſqu'ici la foule des ſavans s'eſt aſſez conſtamment réunie, pour acorder à ces tables l'antiquité la plus reculée. Du moins ne peut-on nier, qu'elles ne ſoient fort anciennes. Quand même on prouveroit auſſi aiſément, qu'on a pu l'avancer, qne leur écriture Latine ne précéderoit pas de beaucoup l'ère Chrétienne; on ne pouroit diſconvenir, qu'elles n'euſſent été tranſcrites ſur des monnmens très anciens, dont il n'eſt pas croyable, qu'on eût altéré l'orthographe. D'un autre côté l'origine de l'V, & de l'X. chez les Latins pouroit bien touchet au tems de l'entrée des lettres en Italie. Il y a plus : l'V quant à ſa figure, & à ſa valeur, a pu faire partie de l'alphabe Cadméen, en ſupoſant qu'il tenoit avec l'F le ſixième rang, & qu'alors leurs ſons & leurs nſages étoient confondus. Si l'écriture Latine des tables d'Eugubio eſt auſſi ancienne, qn'on le penſe ordinairement; quelle preuve a-t-on, que l'X

NOPRST. Il y fait répondre celles-ci : ΑΒΓΔΕ (1) ΗΙΚΛΜΝΟΠΡΣΤ. Il n'eſt point de mot Grec, qui ne puiſſe être rendu par ces derniers caractères : comme il n'en eſt point de Latin, qui ne puiſſe l'être par les premiers.

Que les lettres Θ Ξ Χ Ψ Ω ſoient nouvelles ; c'eſt ſur quoi tous les auteurs ſont d'acord : quoiqu'ils atribuent les unes à Simonide, les autres à Palamède, à Epicharme, à Cadmus le Miléſien. Ariſtote a rangé Ζ Υ Φ parmi les plus anciennes : mais il ne faut pas prendre cela plus au pié de la lettre, que quand il les fait monter à dix-huit. D'ailleurs le Ζ eſt une double lettre, & conſéquemment nouvelle. Suidas en raporte l'invention tantôt à Simonide, tantôt à Palamède. D'autres la donnent encore à Cadmus de Milet. Les Pélaſges ne l'avoient pas : puiſqu'ils n'en ont point fait part aux Latins. Et preuve que ces derniers ne s'en ſervirent pas d'abord ; c'eſt que (2) Vélius Longus, Curtius Valérien & ſaint Iſidore en reconoiſſent la nouveauté. Celle du Φ n'eſt pas incertaine : quoiqu'on puiſſe douter, ſi c'eſt de Palamède ou de Cadmus le Miléſien, qu'on l'a reçue. Quant à l'Υ, on ne diſpute pas moins ſur ſon inventeur. C'eſt Palamède ſelon les uns, Simonide ſelon les autres : pluſieurs l'atribuent à Pythagore de Samos. Si cette lettre étoit de la première antiquité ; l'on ne pouroit rendre raiſon, pourquoi les anciens auroient (3) toujours écrit Ο pour ΟΥ. Enfin les Latins auroient employé cette lettre : ce qu'on ne peut apuyer d'aucune preuve. Au reſte elle n'étoit pas non plus néceſſaire aux Grecs.

Ils n'eurent donc point d'autres lettres qu'ΑΒΓΔΕΗΙΚΛΜ

n'occupât point alors dans l'alphabet Latin la même place, que dans le Grec ? Le peu d'uſage, qu'on en faiſoit, n'auroit-il pas pu dans la ſuite ocaſioner ſon déplacement ?

(1) De quelques raiſons aparentes qu'on s'autoriſe ; l'H répondra toujours ma à l'F. Il y a dans le Latin une autre lettre relative à l'H. Il y a dans le Grec un autre caractère correſpondant à l'F.

(2) Ceux qui prêtent cette opinion à notre auteur, ont pris une objection, qu'il ſe fait, pour ſon ſentiment. Car auſſitôt il ſe déclare pour l'antiquité du Z, & même il en donne des preuves.

(3) Les auteurs, qui raportent, que les anciens écrivoient O pour OU, & les monumens, dont ils apuient ce fait, ſont poſtérieurs à d'autres, où l'on trouve également O pour OU ; mais ſur leſquels on voit auſſi des V en grand nombre. Nul monument des Latins, quelque ancien qu'il puiſſe être, où l'V ne ſe montre. S'il en eſt quelqu'un, dont il paroiſſe exclus ; on ne prouvera jamais, qu'il ſoit d'une antiquité ſupérieure à ceux, où l'V eſt employé. L'V ne remonte pas moins haut chez les Grecs.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. I. ARTICLE I.

ΝΟΠΡΣΤ, juſqu'à l'arivée de Cadmus. Il faut bien qu'il ait aporté de grands changemens à leur alphabet : puiſque de leur conſentement preſque unanime, il en a paſſé (1) pour l'inventeur. Toutefois il ne l'avoit enrichi que de ſix caractères ſur le modèle des Phéniciens. De ce nombre trois ſeulement avoient chez les Grecs la valeur de lettres, & trois de ſignes numériques. Ζ Θ Ξ reviennent aux *zain*, *theth* & (2) *Schin* des Hébreux. Les deux premiers conſervent dans l'un & l'autre alphabet le même rang. L'autre ne l'aura (3) perdu, que par la faute des Pélaſges. L'alphabet de Cadmus fut donc compoſé de dix-neuf lettres véritables. Un paſſage de Tzetzès en fait la preuve. Les Grecs, ſelon ce texte, n'eurent d'abord, que ſeize lettres ; enſuite dix-neuf ; enfin vingt-quatre, qui furent réunies en un alphabet par Calliſtrate de Samos. Voila donc trois états bien marqués de l'alphabet Grec. Les Pélaſges l'aportèrent, Cadmus l'augmenta, les Ioniens (4) y mirent la dernière main, & le communiquèrent à tous les Grecs.

Ancien ſyſtème rectifié : nulle connoiſſance des lettres chez les Grecs & chez les Latins avant Cadmus : les uns & les autres ont reçu ſon alphabet.

V. Tel eſt en racourci le ſyſtème de M. Bouhier. Si l'on peut tenir contre la force des preuves, qui l'apuient ; on ne ſauroit ſe refuſer aux éloges qu'il mérite. Mais ſes belles proportions ne lui donnent pas toute la ſolidité deſirable. Les notes dont on vient d'acompagner l'eſquiſſe, qu'on en a tracée, auront commencé ſans doute à découvrir la fragilité de quelques-uns (5) de ſes fondemens. A des autorités

(1) S'il l'eſt en effet, l'objection ſe tourne en preuve.

(2) On pouroit ſur cela formet de grandes dificultés. A quoi bon recourir au *Schin* ; tandis que nous avons le *Samec*, qui ocupe préciſément dans l'alphabet Hébreu la même place que le Ξ dans le Gree ? La reſſemblance du Samec Phénicien ou Samaritain avec le Ξ Gree, eſt bien plus marquée, que celle du dernier avec le *Schin*.

(3) Si le *Schin* a été ſubſtitué par les Pélaſges au *Samec*, quand ils l'ont fait paſſer dans l'alphabet Gree, ſous le nom de Ξ, & ſi cette lettre eſt Cadméenne : donc les Pélaſges tenoient leur alphabet de Cadmus. C'eſt une contradiction échapée à l'atention du ſavant Magiſtrat.

(4) Auparavant, chacun avoit le ſien ; parcequ'il n'y avoit preſqu'aucune contrée, preſqu'aucune ville, qui n'eût quelque lettre particulière, ou qui n'en fit quelque uſage ſingulier, ou qui ne retranchât un ou pluſieurs élémens de l'alphabet, du moins dans la pratique. Mais enfin l'Ionien compoſé, non de vingt-quatre, mais de vingt-ſept caractères, y compris les épiſèmes, remplaça ſeul tous les autres.

(5) Tous n'ont pas réellement ce défaut. Acorder vingt-deux caractères à l'alphabet de Cadmus, & s'élever contre le préjugé, qui le bornoit à ſeize, rien de mieux penſé : mais les ſupoſer dès-lors numériques ; c'eſt trop anticiper ſur les tems. Les Grecs ne conurent que pluſieurs

réellement trop équivoques, pour nous engager dans des routes contraires à celles, que les anciens nous ont frayées; opoſons des témoignages péremptoires. Prouvons qu'avant Cadmus les lettres furent inconnues à l'Italie, comme à la Grèce. Le ſuffrage d'Hérodote pouroit ſeul nous tenir lieu de beaucoup d'autres.

1°. Nous n'avons point d'auteur plus ancien, qui ait fait autant de recherches ſur l'origine des lettres. Il ſemble avoir eu d'aſſez bons mémoires, touchant leur introduction en Grèce par les Phéniciens; puiſqu'il entre ſur cela dans des détails, qui montrent un homme bien au fait de ſa matière. Il avoit examiné les monumens de ſa patrie. Si les lettres y euſſent été miſes en uſage avant Cadmus; eſt-il probable, qu'il n'en eût découvert aucun, qui précédât l'arivée de ce prince? S'il eût ſeulement oui parler de quelqu'un, dans tant de voyages, entrepris pour perfectioner ſon hiſtoire; zèlé qu'il étoit pour la gloire de ſon païs, il n'eût eu garde de ſe déclater, en termes auſſi forts, contre l'exiſtence même des lettres chez les Grecs avant Cadmus. » Les Phéniciens » de ſa (a) compagnie, dit-il, entre pluſieurs autres ſortes » de belles conoiſſances, dont ils enrichirent les Grecs, leur » aportèrent celle des lettres. Auſſi ne s'en trouvoit-il point, » à mon avis, chez eux auparavant «. Ce texte (1) eſt d'une toute autre clarté, pour nier qu'il y eût en Grèce des lettres plus anciennes; que ne le ſont ceux, qui ſemblent en atribuer aux Pélaſges avant cette époque.

(a) *Lib. 5. c. 58.*

2°. Des écrivains de beaucoup poſtérieurs, & d'ailleurs en contradiction avec eux-mêmes, peuvent-ils balancer l'autorité du père de l'hiſtoire? Elle va, cette contradiction, juſqu'à reconoitre Cadmus pour le premier introducteur des lettres en Grèce, qu'on y ſupoſe en uſage, & même conſignées ſur des monumens antérieurs au débarquement de Cadmus. Veut-on épargner à ces écrivains la honte d'une

ſiècles après, l'utilité d'un alphabet de chifres, & les Phéniciens eux-mêmes n'en jouiſſoient pas encore.

(1) Si l'opinion contraire étoit connue, dès le tems d'Herodote; elle ne pouvoit être apuyée, que ſur des bruits vagues. Pour peu qu'elle eût eu quelque degré de vraiſemblance, comme elle étoit honorable à la Grèce; cet hiſtorien n'auroit pas dédaigné d'en faire du moins une mention expreſſe: au lieu qu'en l'inſinuant à peine; il montre combien peu elle étoit fondée.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. I. ARTICLE I.

pareille abſurdité ? Il faudra donc dire, qu'il y a véritablement erreur dans leur chronologie : mais qu'ils n'ont jamais prétendu faire ériger ces monumens avant Cadmus : ou bien il faudra ſupoſer, qu'ayant été dreſſés après coup, ils ſont d'un age plus récent que celui, dont ils ſemblent porter la date. Mais dans l'un & l'autre cas, M. Bouhier perd tous les avantages, qu'il prétendoit tirer de ces textes raſſemblés à grands frais. Au contraire aime-t-il mieux, qu'on ne touche pas à l'antiquité des monumens alégués ? Le petit nombre des auteurs, ſur leſquels il apuie l'uſage des lettres en Grèce, avant Cadmus, ſe réduira néceſſairement preſque à rien, & même doit être compté pour rien ; puiſqu'ils diſent ſur le même objet le pour & le contre.

3°. Il n'en eſt pas ainſi de ceux, qui prennent le parti de Cadmus : leur ſufrage n'eſt point chancelant. Tous tiennent le même langage, quant à ce fait principal : *La Grèce doit ſes lettres à Cadmus*. Point de variation à cet égard, de la part d'aucun ancien de quelque nom. S'ils ſe partagent, c'eſt ſur les circonſtances.

Ce que les auteurs diſent des lettres, aportées de Phénicie en Grèce par Cadmus ; ils le diſent des lettres Cadméennes aportées de Grèce en Italie. Les témoignages, par raport au dernier point, ſont encore plus uniformes. Il ſeroit inutile de citer les Scaliger, les Saumaiſe, les Bochart, les Voſſius & tant d'autres. Ces modernes ne ſont que les échos des grammairiens & des hiſtoriens Romains & Grecs, qui dépoſent en faveur de l'alphabet Cadméen, introduit en Italie. Marius Victorin (*a*) ne ſe contente pas d'en augmenter le nombre ; il s'autoriſe encore d'un ancien Latin nommé Cincius, dont le témoignage eſt précis. Denis d'Halicarnaſſe, l'un des auteurs le mieux inſtruit des antiquités Romaines, nous (*b*) aprend, que les peuples, qui, ſoixante ans avant la guetre de Troie, vinrent, ſous la conduite d'Evandre, s'établir en Italie, y aportèrent LES PREMIERS les lettres Grèques, dont l'uſage étoit *encore tout récent* chez les Arcadiens. Or comme ces peuples étoient Attiques & Pélaſges, il ſuit qu'il n'y avoit en Grèce ni lettres Attiques, ni Pélaſgiennes, antérieurement à l'arivée de Cadmus. Auſſi le cardinal (*c*) Cortadini, dans ſon ouvrage ſur les premiers peuples

(*a*) *Ars Grammat. l. 1. col. 2468. edit. Putſch.*

(*b*) *Lib. 1. p. 14.*

(*c*) *De primis antiqui Latii populis. t. 1. p. 33.*

peuples de l'ancien Latium (1), ſe déclare-t-il pour cette opinion préférablement à celle (2) de Pline : quoiqu'on lui faſſe dire le contraire dans la table des matières, par une inattention, qui doit être miſe ſur le compte de l'éditeur. Quand on n'auroit que les autorités d'Hérodote, de Cincius, de Denis d'Halicarnaſſe ; ne renverſeroient-elles pas par les fondemens tout ſyſtème, qui ſupoſeroit des lettres, Pélaſgiques en Grèce, Attiques en Italie avant Cadmus ? M. Bouhier a-t-il un ſeul témoignage auſſi formel ? Nous ne pouvons donc le ſuivre ſur ce point : mais nous embraſſerons volontiers ſon opinion, au ſujet des vingt-deux lettres de l'alphabet Cadméen, & nous nous éforcerons bientôt de la confirmer par de nouvelles preuves.

Comment l'ancien alphabet des Grecs & des Latins a-t il pû paſſer pour n'être que de ſeize lettres, ou de dix-huit au plus ?

VI. Mais ſi les Grecs & les Latins reçurent d'abord vingt-deux lettres ; d'où vient que tant d'auteurs anciens & modernes n'en ont compté que ſeize, ou bien dix-huit tout au plus ? 1°. en tenant ce langage, ils ne parloient point des *épisèmes*, qui ne laiſſoient pas d'être de vraies lettres, chez quelques-uns de ces peuples, & notamment chez les Latins ; quoiqu'ils fuſſent reſtreints aux pures fonctions de chifres chez pluſieurs des Grecs. 2°. les variations perpétuelles de ces auteurs ſur les inventeurs de chacune des prétendues lettres ajoutées décèlent la foibleſſe de leurs témoignages à cet égard. Tout eſt chez eux plein d'incertitude :

(1) *Petri Marcellini Corradini S. R. E. Cardinalis de primis antiqui Latii populis, &c. Roma* 1748. *Tom. I. lib.* 1. *cap.* 4. *pag.* 33.

(2) La différence d'opinion entre Pline & le Cardinal ne tombe pas ſur l'introduction des lettres en Grèce par Cadmus ; mais ſur celles des mêmes lettres en Italie par les Arcadiens ou les Pélaſges. Le Cardinal en fait expreſſément honneur aux premiers, Pline en raporte la gloire aux ſeconds. Mais Pline, qui dit l. 4. c. 6. que l'Arcadie fut apellée Pélaſgie, put bien en parlant des Pélaſges, ne les point diſtinguer des Arcadiens. C'étoit même une voie, pour concilier les opinions des auteurs ; qui font aporter en Italie les lettres tantôt par les Arcadiens, & tantôt par les Pélaſges. Pline n'en tient pas moins pour un fait certain, que Cadmus introduiſit les lettres en Grèce, *utique in Graciam intuliſſe è Phenice Cadmum.* lib. 7. c. 56 : cela ſupoſe, qu'elles n'y avoient pas pénétré avant lui, & que les Pélaſges avoient adopté ſes lettres, quoique peut-être en y faiſant des changemens conſidérables. L'écriture *boustrophèdone*, ou à matche alternativement contraire, en auroit pû être un de leur invention. Du moins les exemples en paroiſſent ils plus fréquens dans le Péloponèſe, que par tout ailleurs. Les Thyrréniens au contraire, comme Lydiens, retinrent l'écriture propre aux Orientaux, alant de droite à gauche. C'eſt une obſervation juſtifiée par les plus anciens monumens Etruſques.

parceque au lieu de remonter à la ſource, ils ont jugé du particulier au général. Un monument en lettres antiques leur a fait préſumer, que tous les autres étoient ſemblables. Ils ont conclu d'un texte mal entendu, que tel avoit été l'inventeur de certains caractères, qui ne les avoit qu'accrédités, & tout au plus fait revivre, ou ſervir à un nouvel uſage. De là leur peu de concert ſur les lettres inventées après coup, & ſur leurs inventeurs. 3°. Il eſt aiſé de comprendre, comment ils ont pris le change ſur un fait auſſi obſcur, qu'éloigné de leur tems. Nuls textes formels d'auteurs de la plus haute antiquité ne portèrent la conviction dans leur eſprit. Ils ne réduiſirent à ſeize lettres l'alphabet primitif de Cadmus, des Pélaſges & des Arcadiens, que par ignorance du nombre des lettres, dont l'alphabet Phénicien étoit compoſé; que ſur des raiſons grammaticales, qui ſupoſent toutefois dans l'alphabet les lettres mêmes, qu'ils prétendent devoir en être rétranchées; ſur l'uſage des ſiècles voiſins du leur, où certaines lettres n'avoient, pour ainſi dire, plus de cours, quoiqu'elles ne fuſſent pas bannies de l'alphabet; ſur une étude trop ſuperficielle des monumens antiques; ſur des notions peu exactes des lettres, qui avoient aquis une nouvelle valeur, ou quelque autre ſon aprochant de leur ſon primitif.

Or l'ignorance, où les anciens étoient ſur le nombre des élémens Phéniciens, ne manifeſte-t-elle pas la première cauſe de leur erreur ſur celui des élémens Grecs & Latins? Qu'une lettre ne puiſſe être cenſée ni conſone ni voyelle, mais ſeulement aſpirée; ſera-ce une raiſon pour décider, qu'elle n'étoit pas en uſage, du moins ſous ce dernier raport? Une lettre eſt accréditée dans un tems; la mode s'en paſſe dans un autre: elle eſt aſſortie à l'idiome de certain païs; elle ne convient pas à un autre. S'enſuit-il qu'elle ſoit exclue de l'alphabet? C'en ſeroit donc fait du K en France, en Italie, en Eſpagne.

Telle lettre, dont un monument ſera dépourvu, ſe montrera ſur un autre du même tems, où quelqu'une de celles, qu'on avoit trouvées ſur le premier ne paroîtra pas. Seroit-il raiſonable de les juger étrangères à l'alphabet, ſur des autorités ſi chancelantes? On fixe la prononciation d'une lettre,

dont le ſon étoit incertain ; cette nouveauté détruit-elle ſon être ? Le changement ſurvenu ne prouve-t-il pas au contraire la réalité de ſon ancien état ? On diſtingue pluſieurs ſons dans une lettre : on les aproprie à diférentes figures, ſous leſquelles on avoit déja coutume de la peindre. Soit qu'on laiſſe ces ſignes à leur place, ou qu'on les rélégue à la fin de l'alphabet : la prononciation de la lettre eſt déterminée, le ſigne qui doit la répréſenter eſt devenu certain ; mais ce caractère étoit-il privé de ſa propre exiſtence ? N'avoit-il pas ſous lui les mêmes figures ? Ne ſervoient-elles pas aux mêmes ſons ? N'eſt-ce pas ce que nous avons vu preſque de nos jours avant la diſtinction de l'I voyelle & de l'J conſone, de l'V conſone & de l'U voyelle ? Pourquoi n'en ſeroit-il pas arivé, par exemple, à peu près autant au ſixième élément de l'alphabet Grec ? Quoi de plus ſimple & de plus naturel, qu'outre *l'épiſèmon* ϛαυ, il ſe ſoit partagé en F ⅁ V Φ ? Ses ſons & ſes figures auront paru d'abord les mêmes : on les aura renfermées ſous un ſeul élément : ſes ſignes ſe ſeront multipliés : la diverſité des ſons aura été aperçue, ſans qu'on en ait alors conſtamment varié les ſignes : on s'en ſera ſervi indiféremment. Enfin l'on en ſera venu par degrés à la fixation des uns & des autres. La multiplicité des figures de la même lettre aura fourni aux diférens emplois, qu'on en aura voulu faire. Les mépriſes des auteurs & les diverſes cauſes de leur illuſion n'empêchent donc pas, que les Grecs n'aient reçu vingt-deux lettres de Cadmus : ſavoir les trois *épiſèmes* & toutes les voyelles & conſones, qui précèdent l'Y ou l'V. Cette lettre & les quatre ſuivantes auront été ajoutées dans la ſuite : aparamment ſans aucune création nouvelle de caractères : mais avec une aplication ſpécifique des diférentes figures, que pluſieurs des anciens élémens contenoient déja.

VII. Le plus grand nombre des auteurs (1) borne l'alphabet Cad- L'alphabet Cad-

(1) Quand on commença parmi les Grecs & les Latins à réfléchir ſur l'origine des uſages ; on ſe figura, que l'alphabet de Cadmus n'avoit été compoſé que de ſeize lettres, ou de dix-huit tout au plus. Ariſtote, au rapot de (a) Pline, étoit de ce dernier avis. Priſcien, (b) Maxime (c) Victorin, Marius (d) Victorin n'acordoient aux anciens Grecs que ſeize lettres. S. Iſidore en fixoit (e) le nombre à dix-ſept. Il auroit falu le réduire à quinze, & même à quatorze, ſi l'on avoit pris à la lettre tout ce que des traditions incertaines publioient, touchant les inventeurs

(a) *Hiſt. l. 7. c. 56.*
(b) *Lib. 1. col. 542.*
(c) *De re gramm. col. 1944.*
(d) *Ars Grammat. col. 2468.*
(e) *Lib. 1. origin. c. 3.*

II. PARTIE. Sect. III. Chap. I. Article I.

de Cadmus à ſeize lettres. Cependant quelques-uns les font monter à dix-ſept, d'autres juſqu'à dix-huit. Si l'on peſoit les ſufrages, au lieu de les compter; les derniers pouroient faire pancher la balance: Ariſtote, à plus d'un titre, mérite cette diſtinction. Il ſe pouroit bien faire, qu'il n'auroit eu en vue, que les lettres antiques, dont l'uſage s'étoit perpétué juſqu'à ſon tems. Ainſi ne comptant pour rien les *épisèmes* ou chifres numériques; ſi ce n'eſt en tant que l'un d'eux auroit été transformé en un autre caractère: il ne ſe ſeroit trompé, que ſur les deux lettres, qu'il atribue à Epicharme. On peut en dire autant de Marius Victorin; quand d'une part il admet trois *épisèmes* & dans l'alphabet Grec nouveau & dans l'ancien; & que de l'autre il les reconoit dans le *digamma* Eolique, qui n'étoit pas un ſimple chifre, & dans les lettres F G Q des Latins, qui l'étoient encore moins. Voila des caractères anciens, ſelon lui, quoique non compris dans l'énumération de ſes ſeize lettres. On peut juger par là, que les autres écrivains Latins & Grecs ſouſentendent également les épisèmes, lorſqu'ils réduiſent les élémens Cadméens à ſeize, ou à dix-huit.

méen, Grec & Latin, étoit compoſé de vingt-deux élémens.

A ces preuves déja d'un aſſez grand poids s'en joignent d'autres, qui paroiſſent beaucoup plus preſſantes.

L'alphabet des Phéniciens & des Hébreux renfermoit vingt-deux élémens, comme il eſt démontré par les livres de Moyſe. Celui de Cadmus, poſtérieur à Moyſe, n'étoit donc pas ſeulement de ſeize, ni même d'une ou de deux lettres de plus. Le premier aporta ſans doute en Grèce toutes celles, dont on faiſoit uſage en Phénicie. Or ces lettres étoient conſtamment au nombre de vingt-deux.

Quand l'hiſtoire garderoit le ſilence ſur l'origine des lettres Grèques; leur reſſemblance avec les Phéniciennes la

de pluſieurs élémens. Excépté A B Γ Δ E I K A M N O Π P Σ T, nul caractère ne ſeroit ſûrement Cadméen. On iroit même juſqu'à conteſter l'O à Cadmus, ſi l'on écouroit (*a*) Maxime Victorin. Il rapporte de plus à Palamède l'Y, que d'autres ont fait paſſer pour une lettre inventée par Pythagore. Pluſieurs ont voulu, que Palamède ait trouvé Θ Ξ Φ X, & Simonide Z H Ψ Ω. Mais Ariſtote révendique Θ X à Epicharme. Saint Iſidore, qui (*b*) ne parle ordinairement, que d'après les anciens, donne à Palamède H X Ω, à Simonide Ξ Θ Ψ: Maxime Victorin, à Palamède H Φ X Ψ, à Simonide Z Θ O Y. Marius Victorin acorde à Simonide (*c*) la gloire de l'invention de Θ Φ X. C'eſt donc un fait démontré, que les auteurs ne s'acordent pas ſur l'inventeur d'une ſeule de ces lettres.

(*a*) *Art. Gramm. col.* 1944.

(*b*) *Ibid.*

(*c*) *Pag.* 2459.

découvriroit. Perſone ne ſe refuſe à l'évidence de cette raiſon. Pourquoi donc ne pas reconoitre, que les *épisèmes* & les letttes Z H Θ Ξ ſortent de la même ſource ? Leur conformité avec les caractères Phéniciens n'eſt-elle par égale à celle des autres lettres Grèques ? Le rang de part & d'autte n'eſt-il pas le même ? Leut nom eſt-il difétent ? Ont-elles été ajoutées depuis Cadmus à l'alphabet Phénicien ? Auroit-il rétranché du ſien des lettres, dont les Grecs pouvoient ſi peu ſe paſſer, qu'ils futent obligés de les inventer dans la ſuite, s'il eſt vrai que d'abord leur alphabet en fût dépourvu ? La réunion de toutes ces preuves équivaut ſans doute à une démonſtration.

Règles pour diſcerner les lettres primitives des ſecondaires : celles qui furent ajoutées à l'alphabet Cadméen, en tirent leur origine.

VIII. Il eſt tems d'établir quelques règles, pour diſtinguer les lettres Cadméennes de celles, qui ne le ſont pas ; & de faire voir, d'où les dernières tirent leur origine.

Premièra règle. Toute lettre de l'alphabet Grec ou Latin, qui s'acorde avec une autre du Phénicien ou de l'Hébreu pour le nom, le rang & la figure, doit être eſtimée Cadméenne.

Cette règle ; ſur tout après ce qui a été dit plus haut, doit patoitre d'une ſi parfaite évidence, qu'elle ne laiſſe pas le plus léger prétexte au doute. Mais il s'enſuit de là, que les lettres Z H Θ Ξ ne ſont de l'invention ni de Palamède, ni de tout autre Grammairien ou Philoſophe qu'on voudra. Seulement, & c'eſt à quoi Palamède auroit pu contribuer par ſon exemple & ſon autorité ; l'uſage, qu'on en faiſoit, de rare & d'incertain qu'il étoit, ſera devenu plus fréquent ; il aura pris plus de conſiſtence & de faveur. Enfin perſone n'aura plus fait dificulté de s'en ſervir, depuis que l'alphabet Ionique fut adopté de tous les Grecs.

Seconde règle. Les lettres ſurnuméraires à l'alphabet Phénicien, & qui n'y laiſſent aucun vuide, ſont ajoutées aux Cadméennes.

Cette règle n'eſt qu'un corollaire de la précédente. Ainſi dans le Grec Υ Φ Χ Ψ Ω ſont ajoutées, & dans le Latin V Y Z. Mais comme l'*épisèmon* ϝ n'eſt pas réellement ſurnuméraire à l'alphabet Phénicien, & que ſa place demeure vuide dans le Grec : puiſque nul caractère Grec ne répond directement au *Tſade* ; le déplacement du *Sanpi* ne doit

pas le faire méconoitre pour un caractère d'origine Phénicienne : d'autant plus qu'il en conſerve toujours (1) la figure. Par la même raiſon l'X Latin ne ſera regardé, que comme une lettre, qui du 14e. rang a été renvoyée au 21e. Montrons maintenant, que les lettres, même ſurnuméraires à l'alphabet Cadméen, en ſont nées.

Il en fut des lettres chez les Grecs, par raport à leur alphabet, comme des dialectes, par raport à leur langue. Le même élément, le même mot ſe ſont diverſifiés, ſuivant le génie & l'accent des diférens peuples de la Grèce. Mais dès que les ſons & les caractères commencèrent à ſe fixer ; on conſerva dans leur rang, ceux qui s'écartoient le moins de la forme & de la prononciation primitive, & l'on rélégua à la fin de l'alphabet, ceux qui s'en étoient le plus éloignés. Si le poſte qu'ocupent l'Y & le Φ ptouve, qu'il leur fut aſſigné, depuis l'établiſſement de l'alphabet Cadméen : on n'en doit pas inférer, qu'ils en fuſſent abſolument exclus. La ſixième lettre leur a donné naiſſance, ainſi qu'au *digamma* Eolique & à (2) l'*ἐπίσημον βαῦ*. Comme la même lettre produiſoit au moins trois ſons diférens ; en conſervant au *digamma* ſa place, il falut bien rejeter à la fin de l'alphabet l'V & le Φ. C'eſt la première addition faite à l'alphabet

(1) On n'a qu'à comparer les *Tſade* de la première colone de notre VIIe. planche du I. tome, & les *Sanpi* des planches X. & XI. & l'on ſe convaincra, que la reſſemblance ne pouvoit guère être plus grande.

(2) L'*épisèmon ban* des Grecs, apelé *vau* par les Grammairiens Latins ; lorſque l'empire Romain ſubſiſtoit encore, eſt bien viſiblement le même, que le *Vau* des Hébreux & des Phéniciens. Scaurus nous (*a*) eſt témoin, que quelques Grecs apeloient *Vau* leur digamma. Cette lettre, qui n'eſt autre, que notre F, ne ſe voit-elle pas ſous le ſixième élément dans l'alphabet général, que nous avons donné (*b*) de l'ancien Hébreu, Phénicien ou Samaritain ? On ne ſauroit y méconoitre le digamma Eolique ϝ dans la quatrième figure & les ſuivantes, ni l'T ou l'V dans les deux premières. N'y découvre-t-on pas même le Φ dans les cinq avant dernières de la première ligne, pour ne point parler de pluſieurs autres figures renverſées ? Qu'on jette après cela les yeux ſur le premier alphabet Grec général. Les dix premières ſignes de l'*épisèmon ban* ſont-elles autre choſe que des F ? On ne peut donc niet, que l'F, le *digamma* Eolique, l'V, l'T & le Φ ne ſoient nés du ſixième élément Cadméen. Le ſigne numérique & l'F Latine ont conſervé leur place. L'V, l'T, & le Φ ont été renvoyés à la fin de l'alphabet. Après cela l'on ne doit pas trouver étrange, que le *digamma* Eolique ſe confonde ſouvent avec l'V conſone. Il ſemble que l'V ocupoit déja la dernière ou l'avant dernière place, lorſqu'il fut porté en Italie avec les autres lettres. La même poſition dans l'un & l'autre alphabet Grec & Latin en fait naître l'idée, l'autorité d'Ariſtote la confirme, les plus anciens monumens des deux nations y mettent le ſceau.

(*a*) *De orthograph. apud Putsc. p. 2254.*

(*b*) *Tom. I. pl. VII.*

Grec, ainſi qu'il eſt invinciblement prouvé par le rang, que ces deux caractères tiennent & comme lettres & comme chifres ; par des monumens de la plus haute antiquité, où l'on trouve l'V d'un uſage ordinaire ; par des inſcriptions, qui n'ont pas moins de 700. ans avant J. C. où le Φ ſe rencontre ; enfin par l'autorité d'Ariſtote, qui mettoit ces deux lettres au nombre des Cadméennes. L'*épisèmon quopa* n'eſt autre, que le Q des Latins. Il ſe maintint non ſeulement chez eux en qualité de lettre, mais encore parmi quelques nations Grèques, comme leurs monoies en font foi. Le Q faiſoit (1) l'ofice de lettre chez les Grecs : Marius Victorin (*a*) l'ateſte, & nous déclare en même tems, qu'on pouvoit aprendre dans les livres des Pontifes, pourquoi il avoit ceſſé d'en remplir les fonctions. Bientôt il fit naitre, ou remarquer un autre ſon aprochant du ſien. Quand donc on voulut les diſtinguer, d'une manière conſtante ; on eut ſoin de renvoyer à la fin de l'alphabet le χ Grec, qu'il avoit fait éclore. L'inutilité du *Tſade* Cadméen étoit preſque (2)

(*a*) *Pag.* 2459.

(1) Beaucoup d'auteurs fort ſavans n'ont point compris le ſens de ces paroles de Victorin : *Nec G quidem nec Q Latinus ſermo introduxit.* Ils en ont conclu, que les Latins n'avoient ni G ni Q. Ce n'eſt pas la penſée de notre Grammairien. Ces deux lettres pouvoient être enviſagées, comme purement Latines, & non Grèques. Le Γ Grec occupoit une place fort différente du G Latin, & le Q ne paroiſſoit point dans les livres Grecs. Il ſembloit donc naturel d'en raporter l'invention aux Latins. Victorin au contraire ſoutient, que l'une & l'autre lettre ſont Grèques d'origine : il fait voir qu'elles ſe maintenoient dans leur alphabet ; que le Q chez les Grecs après avoir été une lettre ordinaire, avoit diſcontinué de l'être pour les raiſons, qu'on pouvoit aprendre, dans les livres des Pontifes. Loin donc de regarder ces lettres, comme n'ayant point eu d'entrée dans l'écriture Latine ; il les jugeoit ſi propres à leur langue ; qu'il ſe croyoit obligé de répondre à ceux, qui en attribuoient l'invention aux ſeuls Latins, à l'excluſion des Grecs. Voila pourtant une des raiſons, qui détermine M. Gori à bannir de ſon alphabet Etruſque le G & le Q. *Muſeum Etruſc. tom.* 2. *p.* 416.

Pour prouver, que les trois épisèmes ſe ſont maintenus dans l'alphabet Grec, on peut aléguer les pontificaux Latins, où l'on voit que l'Evêque, qui faiſoit la dédicace d'une Egliſe, écrivoit les 27. lettres ou caractères de l'alphabet Grec, avec ſa croſſe ſur le pavé, couvert de cendre. Or les trois épisèmes étoient de ce nombre, & conſervoient la même place, que dans l'Hébreu, excepté l'*épisèmon ſanpi*, relégué à la fin de l'alphabet. Dom Martène (*b*) cite en preuve 7. Pontificaux, dont le plus ancien eſt de 800. ans, & le plus moderne de 3. à 400. Pluſieurs mſſ. d'environ mille ans ont des alphabets Grecs ſoumis des 27. mêmes lettres.

(*b*) *Rit. nov. edit.* t. 2. *col.* 679.

(2) Les Grecs purent bien d'abord en faire quelque uſage ; mais il ne fut pas de durée. On a lieu de croire néanmoins, qu'ils l'aportèrent en Italie. Cette S ſurmontée d'un accent dans les tables d'Eugubio en écriture Latine a tout l'air d'un *Tſade*. Telle eſt à peu près ſa figure dans preſque tous les caractères Orientaux. *Gori Difeſa dell' alphabeto-Fiorenzo* 1742. *Prof. p. LVI.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. I. ART. I.

généralement reconnue. Les Grecs n'avoient pas un ſeul mot, qui commençât par *ts* : ils s'avisèrent d'en faire un *ſp*. C'eſt ce qui lui fit donner le nom d'*épisèmon ſanpi*. Mais comme le *pſ* ſe trouve à la tête de quatre fois plus de mots que *ſp* ; par une tranſpoſition, dont les exemples ne ſont pas rares, on en forma le ϡ, qui fut rejeté à la queue de l'alphabet, avec les autres lettres de nouvelle création. Ainſi le ϡ n'eſt point, à proprement parler, ſorti du ſein de la lettre Cadméenne, qui y répond. Elle a ſeulement ocaſioné ſa naiſſance, de même que celle du *ſanpi*, s'il a réellement eu quelque emploi diſtingué des fonctions de chifre.

Les productions nombreuſes des lettres *vau*, *quoph* & *tſade* les épuisèrent au point de demeurer ſans valeur alphabétique. Les nouveaux ſons, qu'elles avoient mis au jour, firent oublier les anciens. Et ces élémens mêmes auroient été bientôt oubliés, ſi l'arithmétique nouvelle des Orientaux, apliquée aux lettres Grèques, n'eût conſervé le nom & le rang aux deux 1res. Car pour la troiſième, elle avoit déja perdu l'un & l'autre, & couroit grand riſque d'être enſévelie dans un éternel oubli.

Les O longs s'écrivirent d'abord par un ſimple *o*, & depuis par deux. En les raprochant il en réſulta une ſeule lettre, qui s'étant acréditée peu à peu, ne laiſſa pas d'être réléguée à la dernière place, où avec le tems elle devint chifre, comme celles qui l'avoient devancée, & s'y transforma en une infinité de figures. L'afectation de finir l'alphabet (1) par une voyelle n'entra pour rien dans la formation de cette lettre. La prétention contraire de Gudling n'eſt pas ſoutenable.

Changemens ſurvenus à quelques lettres de l'ancien alphabet.

IX. Si les inventeurs des lettres ajoutées à l'alphabet Cadméen ont été confondus enſemble ; les lettres ajoutées elles mêmes, & celles qui n'avoient éprouvé que des révolutions, n'eurent pas un meilleur ſort. Nous avons vu les premières, d'abord équivalemment contenues dans l'ancien alphabet, enſuite débuſquées de leur place, puis ſucceſſivement réléguées à la dernière. Voyons maintenant à quelles viciſſitudes furent expoſées celles, qui ſe trouvoient expreſſément renfermées dans l'alphabet ; mais qui n'étoient point parfaitement aſſorties au génie de la langue Grèque. Elles ne

(1) *Gudling. Obſervationum ſelectarum ad rem litterariam ſpectantium. Hala Magdeburgica* 1702. *tom.* 6. *p.* 20.

pouvoient

pouvoient manquer de ſubir divers changemens, juſqu'à ce que le tems & la réfléxion en euſſent irrévocablement fixé l'uſage.

Un alphabet porté d'une nation à une autre, dont la langue eſt abſolument diférente, ne conviendra pas, à tous égards, aux ſons de cette nouvelle langue. Il aura des caractères, qui lui ſeront inutiles; il en manquera, qui lui ſeront néceſſaires: parcequ'il n'a pas été préciſément fait pour elle. Qu'arivera-t-il donc? Il faudra rétrancher des lettres, & leur en ſubſtituer d'autres: ou ſi l'on ne les rétranche pas, l'uſage en deviendra nul ou rare: à moins qu'on n'en faſſe une aplication diférente, de celle qu'elles avoient originairement. Cependant comme la langue Grèque avoit autant de dialectes, que de peuples qui la parloient; ces dialectes ocaſionoient diverſes prononciations. De là tel caractère Phénicien, qui ne ſervoit point dans une contrée de la Grèce, ſe ſoutint dans une autre. Il aura même pu revivre chez des peuples, qui l'avoient rejeté, comme de nul uſage: parceque la prononciation de ceux, qui l'avoient conſervé, aura prévalu ſur celle de leurs voiſins. C'eſt ce qui aura fait conſerver au (1) Z & au Θ leur ancien poſte, & à peu près leur ſon primitif. Les plus anciens monumens Grecs & Latins, & le chifre Attique Ἡμιτον dépoſent en faveur de l'antiquité de l'H. Mais de pure aſpirée qu'elle étoit alors, changée depuis en E long; elle remplaça chez les Grecs ſeulement les deux E, qu'on découvre encore aujourdui ſur les inſcriptions Grèques, dont l'age ſe perd dans l'obſcurité des premiers tems. L'H ni chez les Latins, ni chez les Etruſques ne perdit point ſa qualité de pure aſpirée. Auſſi quelques anciens grammairiens l'ont-ils rejetée comme inutile, mais jamais comme de nouvelle date.

Le Ξ n'étoit point originairement cenſé lettre double.

(1) L'origine du Z, ſa place naturelle conſervée, & l'autorité d'Ariſtote, qui range cette lettre parmi les plus anciennes, doivent pour le moins contrebalâncer l'argument, tiré du double ſon, qu'elle laiſſe, dit-on, entendre, qu'elle a pu contracter avec le tems dans certaines provinces, qu'elle n'avoit pas ſans doute; quand elle entra dans la Grèce, & qu'elle n'a pas encore parmi nous. Quand le Z auroit eu d'abord un double ſon, eſt-il prouvé que les Phéniciens n'avoient aucune lettre de cette ſorte? Mais Vélius (a) Longus ſoutient & prouve même, que ſi l'on l'examine avec ſoin, on n'y trouvera point ce double ſon. Preſque toutes les mêmes raiſons militent en faveur du Θ.

(a) *De orthogr.* p. 2217.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. I. ARTICLE I.

C'étoit le *Samec* des Hébreux, dont le ſon ne parut peut-être pas d'abord tout-à-fait correſpondant à la langue des Grecs. En qualité de lettre double, le Ξ ſera donc nouveau, ſi l'on veut : mais il exiſtoit ſous un autre raport, qui ne s'éloignoit pas de la prononciation K Σ. Quand on ceſſa d'employer ces deux caractères, & peutêtre de les prononcer auſſi durement ; la lettre Ξ reprit faveur, & ſon uſage fut fixé ſans retour. Si le *Tſade* dès-lors eût eu une valeur numérique, il eût conſervé ſa place. Mais le Ψ & le Ϡ, qui en étoient ſortis n'aquirent cette qualité, que depuis leur déplacement. Quand donc tous les caractères eurent une valeur certaine ; comme il en manquoit un, pour rendre l'arithmétique Grèque auſſi complète, que commode dans ſes chifres : on ſe rapela l'ancienne figure du *Tſade* fort peu *différente* du Ψ. Le *Sanpi*, qui s'étoit mal ſoutenu dans ſon poſte, comme lettre, reparut dans un autre, comme chifre. Tiré de l'oubli, il ferma pour toujours l'alphabet Grec, ſans en être enviſagé comme la dernière lettre. On a tout ſujet de croire, qu'il en avoit été rétranché, avant que l'alphabet des Ioniens devint numérique. Autrement jamais on ne l'eût dépouillé de ſa valeur de 90, pour en revêtir l'*épisèmon quopas*. S'il en fut dédomagé par celle de 900 ; il ſemble qu'on ne ſe ſouvint de lui, que quand tous les autres caractères eurent des valeurs aſſurées, qui ne permirent plus de leur faire perdre leurs places.

Etat de l'alphabet Latin depuis près de deux mille ans.

X. Priſcien auſſi peu inſtruit des origines de l'alphabet Grec, que de celles du Latin, en jugeoit aparamment par voie de comparaiſon. Il avoit lu, que les Latins reçurent ſeize lettres des Grecs. Il ne voyoit point l'F parmi celles de ces derniers : parcequ'au VI. ſiècle, où vivoit cet auteur, l'*épisèmon* ϛαῦ n'en conſervoit pas même la figure. Il crut donc, que les Latins avoient ajouté l'F aux lettres reçues des Grecs. L'X Latin ne ſe raporte au Ξ Grec ni pour le rang, ni pour la figure. D'ailleurs on le croyoit de nouvelle invention, chez les Grecs. Il n'en faloit pas tant à Priſcien, pour le déclarer ajouté chez les Latins. Encore veut-il bien acorder (*a*) à ces deux le nom de lettres. Mais à peine daigne-t-il en uſer avec la même généroſité, à l'égard de celles, dont ils enrichirent, ſelon lui, leur alphabet dans la ſuite. Le K

(*a*) *Pag.* 542.

& le Q ſont (1) inutiles : l'Y & le Z ſont étrangers : l'H n'eſt qu'une aſpiration, & non pas une lettre. Mais d'autres grammairiens plus anciens que Priſcien, & Priſcien lui-même reconoiſſent vingt-trois lettres, chez (a) les Latins. Ils aſſignent à chacune leurs fonctions, & font voir, qu'on ne peut s'en paſſer ; ou du moins, qu'on ne doit pas en bannir l'uſage. Selon Maxime Victorin, on a (b) beſoin du K ; lorſqu'il eſt ſuivi de la (2) voyelle A, comme dans *kalendæ* ; du Q, lorſqu'il précède l'U voyelle, comme dans *Quirites*. Sans l'Y & le Z, au lieu d'*Hylas* & de *Zephyrus*, il faudroit écrire *Hoelas* & *Depherus*. L'H même, quoique aſpirée, ne laiſſe pas d'être une lettre. Il n'en eſt pourtant pas moins vrai, que l'Y & le Z ſont des lettres ajoutées à l'alphabet Romain, pour rendre plus aiſément les mots Grecs. Le Z cependant n'eſt peutêtre pas auſſi récent, qu'on le prétend d'ordinaire : puiſqu'au raport de (c) Vélius Longus, il ſe trouvoit dans les vers des Saliens. Mais, quant aux vingt & une autres lettres, Aſper le jeune & Diomède les donnent pour Latines. *Latinæ ſunt*, (d) dit ce dernier, *una & viginti, Græcæ duæ* Y Z.

(a) *Diomed. lib. 2.*

(b) *Col. 1945.*

(c) *De orthograph. p. 2217.*

(d) *Puſch. p. 415. & 1725.*

Qu'il nous ſoit donc permis de conclure, que les Latins eurent d'abord leurs dix-neuf premières lettres, & peutêtre même leur alphabet complet, excepté l'Y & le Z. Les témoignages incertains de quelques grammairiens mis à part ; on ne ſauroit aſſigner d'époque, où l'V & l'X aient commencé chez les Latins. Nul monument ne peut établir cette opinion. Les plus anciens la démentent.

(1) Ce langage eſt conforme à celui de quelques autres grammairiens.

(2) Voila pourquoi l'on écrivit au IX. ſiècle *Karolus*, plus ſouvent que *Carolus*, dont on faiſoit plus d'uſage au VIII. ſur les monoies. On étudioit alors les grammairiens avec ardeur. La déciſion de quelques-uns d'entr'eux fut embraſſée par divers ſavans, préférablement à l'opinion de Priſcien, qu'on n'avoit peutêtre pas encore bien étudié, ou qu'on ne jugeoit pas devoir l'emporter ſur des auteurs plus anciens que lui. Il n'eſt donc pas néceſſaire d'avoir recours aux Runes, pour nous aprendre ce qui portoit alors les peuples venus du Nord, à ſe ſervir du K plutôt que du C. Si cela étoit, on ne compreadroit pas, pourquoi les Anglois, encore plus peuples du Nord, que nous, auroient retenu l'uſage du C ; tandis que le K auroit été employé par les François, comme par les Suédois. V. *Theſaurum numiſmum Sueco-Gothicorum ſtudio Elie Brenneri Stockolm* 1731. 4°. Au reſte l'époque de ce changement n'eſt pas préciſément attachée à l'empire de Charlemagne. Depuis cette date, on ne renonça pas totalement à l'uſage du C. devant l'A ; pas même tout-à-fait dans les monogrames. Seulement le K prit faveur & dans les diplomes & ſur les monoies, où le C ne parut plus ſi ordinairement.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. I.

Il ne ſufit pas d'avoir montré l'origine & le nombre de nos lettres ; il faut encore parler de celles, qu'on prétend y avoir été ajoutées, & des tentatives inutiles faites, pour enrichir notre alphabet de nouveaux caractères.

ARTICLE II.

Lettres poſtérieurement ajoutées, ou qu'on prétend l'avoir été à celles des Latins : vaines tentatives, pour en introduire quelques-unes dans leur alphabet : lettres de l'Empereur Claude.

LEs Perſans & les Turcs ont ajouté pluſieurs caractères à ceux des Arabes. Divers autres Peuples d'Orient, du Midi, du Septentrion, & les Gothis mêmes ont augmenté de quelques élémens l'alphabet, dont ils étoient redevables aux Grecs. Si les nations Européennes, qui tiennent le leur des Latins en euſſent uſé de la ſorte ; chacune auroit pourvu le ſien d'un ample ſuplément. Au reſte ſi elles ne l'ont pas fait ; ce n'eſt point que des particuliers n'aient enfanté bien des projets en ce genre ; mais inutilement. Les Princes eux-mêmes ne ſeroient pas plus ſûrs d'y réuſſir, que Claude cinquième Empereur des Romains, & Chilpéric, Roi des François. Leurs nouvelles lettres tombèrent dans l'oubli, preſqu'auſſitôt qu'elles eurent vu le jour. Ceux qui ſe bornèrent à réformer la figure, ou à fixer la valeur des lettres, anciennement reçues dans l'alphabet, eurent communément plus de ſuccès. Souvent même on leur fit (1) l'honneur de les regarder comme auteurs des lettres, dont ils avoient ſeulement déterminé la valeur, & réglé l'uſage.

(1) Waldemar II. qui regnoit en Danemark, au commencement (a) du treizième ſiècle, paſſe pour avoir enrichi l'alphabet Runique des lettres ponctuées. Cette addition, ſelon Wormius & quelques autres auteurs, comprend ſept lettres. Mais on aura peut-être pris pour augmentation d'alphabet, un réglement, dont le vrai but étoit de bien diſtinguer quelques élémens, qu'on avoit coutume de confondre. Wormius lui-même ne paroit pas trop ferme dans ſon ſentiment. Il ſemble en effet (b) l'abandoner, pour attribuer à Ulphilas une augmentation de lettres aux ſeize, dont il prétend, que ſes Gothis étoient depuis ſi long tems en poſſeſſion. La prononciation de certaines lettres aura donc ſeulement été déterminée, à la faveur des points par Waldemar, que Wormius écrit preſque auſſi ſouvent Woldemar.

(a) *Danica Litteratura - Olai Wormii - Hafniæ. 1651. fol. cap. 11. p. 72. 73. cap. 23. f. 121.*

(b) *Ibid. c. 20. p. 105.*

Inventeurs ou plutôt reſtaurateurs & réformateurs des lettres G & K.

I. Les Latins reçurent des Grecs le Γ & le K avec les autres élémens de leur alphabet. Mais l'arondiſſement du Γ, auſſi fréquent en Italie, que rare en Grèce, le fit confondre avec le K. On commença par détacher la perpendiculaire de celui-ci : l'on continua par courber ſon angle obtus : on finit par ſuprimer ſa haſte. On ne retint (1) donc du K, que l'angle réduit en forme de C. La proximité de ſon des deux lettres K & Γ, & l'uſage réciproque de l'une pour l'autre devinrent une nouvelle ſource de confuſion, & firent inſenſiblement perdre de vue tous les moyens de les diſtinguer. Les grammairiens, qui fleurirent ſept ou huit ſiècles, après ces révolutions alphabétiques, ne trouvant point, ou preſque point de K, dans les anciens livres, ſuposèrent que les premiers Latins l'avoient bani de leur alphabet. Les inſcriptions des Etruſques, ſi voiſins des Latins, leur auroient inſpiré d'autres idées ; ſi ces monumens leur euſſent été connus, comme à nous. Le déplacemement du G devoit au moins leur déſſiller les yeux : mais ils ne les ouvrirent, que pour confondre encore cette lettre avec le C, & conſéquemment avec le K.

Quand on ſe fut aviſé de fixer les limites du C & du G, & d'ôter les cauſes de leur confuſion ; on voulut auſſi mettre quelque diſtinction entre le C & le K. Si leur prononciation n'en fourniſſoit pas de raiſon ſufiſante ; leur figure en ſervit de prétexte : la dernière lettre devoit encore alors

(1) A la vue de notre alphabet Samaritain ou Phénicien, *Planche VII, tome I. p. 654* ; on peut ſe figurer, par quelle gradation le K ſe change en C carré ou rond. Mais comme les Latins habitoient dans le voiſinage des Etruſques, & qu'une autre ſuite de métamorphoſes, dans les K de leur alphabet, mène droit à la même figure du C ; il eſt plus naturel de penſer, que les K de l'un de ces deux peuples auront ſubi le ſort de ceux de l'autre, dans les transformations, qu'ils auront éprouvées. Lorſque de part & d'autre les deux bouts de deux chaînes voiſines ſe trouvent les mêmes ; n'eſt-il pas raiſonable de juger des aneaux intermédiaires de l'une, qui ſe ſont perdus, par ceux de l'autre, qui ſubſiſtent, dans toute leur étendue ? Qu'on jette donc les yeux ſur l'alphabet général des Etruſques ; on y remarquera des K, dont le bâton eſt ſéparé de l'angle, & d'autres dont l'angle s'arondit. Le troiſième élément de cet alphabet ofre des C, qui ne ſont que la portion du K ſans haſte, ſous la figure d'abord d'un angle, enſuite d'un demi cercle. Pluſieurs auteurs, & principalement le célèbre Abbé Gori, n'ont pas fait difficulté de réunir ſous un ſeul élément toutes ces figures. L'exiſtence d'un bien plus grand nombre de très-anciens monumens des Etruſques que des Latins, autoriſe à s'en raporter plutôt à ceux des premiers que des ſeconds : quoiqu'il s'agiſſe de juger des dégrés de tranſmutations, par leſquels ont paſſé leurs lettres.

ſe montrer ſur quelques anciens monumens : & le commerce avec les Etruſques & les Grecs d'Italie ne permettoit pas, qu'on perdît juſqu'au ſouvenir de ſon exiſtence primitive. Peutêtre même qu'alors la prononciation du C la plus exacte répondoit au Γ Grec, & celle du G au nôtre, quand il précède l'E & l'I. Ainſi le K ne devoit pas être auſſi inutile, qu'il le devint, quelques ſiècles plus tard. La diférence du C & du K, quant au ſon, put s'éfacer pendant l'intervale du tems, qui s'écoula entre les grammairiens, dont nous avons les ouvrages, & ceux à qui l'on doit le rétabliſſement de l'ancien ordre entre les élémens de l'alphabet Latin. Ce qui n'étoit aux yeux de ceux-ci, que rendre en partie au K ſa première valeur, parut à ceux-là un nouveau préſent de la Grèce, ou même une véritable invention.

(a) *Art. 1. n. IV. VIII.*

L'antiquité du G Latin a été (a) prouvée par les tables Eugubines & autres monumens, par le texte même de quelques anciens grammairiens, dont on ſe ſervoit pour l'exclure de l'alphabet Latin, & par divers autres argumens. En vain Diomède l'apelle-t-il nouvelle : en vain Plutarque, Maxime Victorin & Scaurus nomment-ils ſon inventeur. En vain Mathieu Egizzi déclare-t-il, que (b) la table du Sénatus-conſulte des Bacchanales renferme des G ; parcequ'elle eſt poſtérieure à ce prétendu inventeur : & que celle de Duillius en eſt dépourvue ; parcequ'elle le précède. Trois cauſes ont jeté dans cette erreur la plupart des anciens & des modernes. 1°. Le C Latin ocupe le rang du Γ : donc, ſelon eux, le G & le C ne devoient pas être diférens. 2°. Le C & le G ſe confondoient (1) anciennement pour le ſon : nouvelle raiſon de les confondre auſſi pour la figure. 3°. Leur diſtinction même de ce côté-là n'étoit pas anciennement aſſez ſenſible : donc dans des tems beaucoup plus reculés,

(b) *Senatus-c. de Bacchanal. explicatio. p. 157.*

(1) Cette confuſion duroit encore au tems d'Auguſte. Le Cardinal Noris, dans les Cénotaphes de Piſe, fait voir col. 747, que ces deux lettres ſe prenoient encore indiféremment l'une pour l'autre. Mais, quoi qu'en diſe D. Lancelot, dans ſa nouvelle Méthode ; il ne ſemble pas, qu'on ait pouſſé la confuſion entre ces deux lettres, juſqu'à ſubſtituer le G au C, dans l'alphabet Latin. Victorin, dont il s'autoriſe, ne paroit pas lui être favorable. En effet, Maxime & Marius Victorin, que nous avons ſous les yeux, nous montrent le C & le G, placés à leur rang alphabétique. Comment auroient-il donc avancé le contraire ? Voyez leur ouvrages, dans la collection des grammairiens par Putſchius.

leurs figures n'avoient pas été marquées par des traits plus propres à les diſtinguer.

Les auteurs atribuent la prétendue invention du G à Carvilius, qui (a) floriſſoit vers l'an 540. de Rome. Plutarque (b) & Maxime Victorin d'après lui, l'apellent Carbilius Spurius. D'autres, parmi leſquels Terentius Scaurus (1) tient le premier rang, le nomment Carrutius. Quoi qu'il en ſoit de ſon vrai nom; on peut ſans ſcrupule le dépouiller de la qualité d'inventeur du G. Il ſuſit de lui conſerver le titre de réformateur de cette lettre. Elle exiſtoit en éfet dès le commencement dans le Z, dont elle continua toujours d'occuper la place, & dont probablement elle eut d'abord le ſon. Si l'on en croit quelques ſavans antiquaires, Carvilius (c) ne fit qu'ajouter un petit trait au bas du C, pour diſtinguer le G de ce caractère, avec lequel il s'étoit confondu, de la façon, que nous l'avons expoſé plus haut.

(a) *Voſſ. de arte gramm. lib. 1. cap. 29.*

(b) *Quæſt. Roman. LIV.*

(c) *Noris Cenotaph. Piſan. Diſſ. 4. col. 746.*

L'inventeur du K fut Salvius, ſuivant une leçon de ſaint Iſidore (d) de Séville, ou ſelon une autre plus autoriſée, ce fut Saluſte, non l'hiſtorien; mais le grammairien, qui enſeignoit à Rome entre les deux dernières guerres Puniques. Pierre diacre du Mont Caſſin, dans ſon livre des notes, ou plutôt des *Sigles* Romaines; ſans parler de Saluſte, dit que Salvius (2) fut le premier, qui ajouta le K aux lettres Romaines.

(d) *Orig. l. 1. c. 4.*

II. A l'ocaſion d'une inſcription, où le Δ (3) tenoit la

C'eſt ſans fon-

(1) Il reconoit la lettre G pour antérieure à Carvilius; puiſqu'elle ne s'étoit pas ſeulement conſervée, ſelon lui, dans le traité d'alliance avec la Grèce; mais encore dans les XII. tables, dont il cite le mot *pagum*. Il ne croyoit donc pas, que Carvilius l'eût inventée: il penſoit ſeulement qu'il lui avoit donné une forme nouvelle. C'eſt en effet ce que portent ſes termes bien entendus. *p.* 2253.

(2) *Sanè litteram K Salvius magiſter primus Romanis adjecit.* Dauſquius, dans ſon Traité de l'orthographe, cite ces mêmes paroles. Après quoi il indique ſeulement celles de ſaint Iſidore, qui atribuent à Saluſte l'honneur de l'invention du K: *Iſidorus . . . Salluſtium nominat auctorem* τῦ K. Cependant le Dictionnaire de Moreri, édition de 1712. s'explique ainſi à ſon ſujet: » Dauſquius dit » après Saluſte, que l'inventeur du K fut » un nommé Salvius, & que cette lettre » étoit commune parmi les anciens Ro» mains. » Le grand Dictionaire de Trévoux, édition de 1732. répète preſque mot à mot les mêmes paroles: ſi ce n'eſt qu'il fait dire à Dauſquius, *que cette lettre a été inconnue aux anciens Romains*. Par ce dernier trait, on aura ſans doute voulu coriger Moreri, dont l'expreſſion à cet égard n'étoit guère moins fondée dans Dauſquius, que celle du Dictionaire de Trévoux. Mais les vraies bévues, qui devoient ſauter aux yeux, ont été fidèlement tranſcrites, & précieuſement conſervées, dans les dernières éditions de ces grands corps de Dictionaires.

(3) On y liſoit ΔΕΝΑΣ pour PENAS, *Pénate*.

place du P, Denis d'Halicarnaſſe avance, que la dernière lettre ne fut pas toujours en uſage chez les Latins. Mais Scaliger (*a*) rejette cette ſupoſition, comme une fauſſeté manifeſte. Nous ne croyons pas non plus devoir prendre la peine de la réfuter : tant elle eſt deſtituée de toute aparence.

dement que les lettres P. Q. ont été acuſées de nouveauté.

(*a*) *Animadv. in chron. Euſebii. p.* 115.

On ne comprendroit pas, comment S. Iſidore de Séville (*b*) auroit donné le Q pour étranger aux langues Hébraïque & Grèque, & même à toute autre, qu'à la Latine ; ſi d'anciens grammairiens n'avoient traité cette lettre d'inutile, & ne l'avoient crue de nouvelle date. A leur avis, avant qu'elle fût inventée, les mots, dont la ſucceſſion des ſiècles l'a miſe en poſſeſſion, s'écrivoient par le C. Varron, au raport de Cenſorin, concluoit à la banir de l'écriture. Licinius Calvus (*c*) ne voulut jamais s'en ſervir. Quelques-uns en ont dit autant de M. Caton & de Térence. Mais Mathieu Egizzi (*d*) s'élève fortement contre une prétention ſi dénuée de preuves. D'un autre côté Donat (*e*) taxe d'ignorance ceux, qui traitent la lettre Q d'inutile. Leurs déclamations ſont en partie apuyées ſur ſa nouveauté. Cependant ces deux acuſations ſe détruiſent. Si elle eût été ſuperflue ; pourquoi l'auroit-on inventée ? pourquoi l'auroit-on reçue ? Si elle étoit étrangère à l'ancien alphabet ; pouvoit-on l'y faire entrer par un autre motif, que parce quelle étoit néceſſaire ?

(*b*) *Orig. l.* 1. *c.* 4.

(*c*) *Marii Victorini Art gram. l.* 1. *p.* 2456.

(*d*) *S. C. de Bacch. p.* 158.

(*e*) *Aelii Donati edit.* 1. *p.* 1737.

Au défaut de moyens, qui fixent le tems de ſa prétendue invention ; on a recours à la conjonction des deux (*f*) lettres C & V, renfermées, dit-on, dans le Q : & pour la faire mieux paroître, on prête au Q cette figure ꝗ, qu'on ſupoſe d'un age égal à ſon origine. Mais, malgré l'antiquité conſtante du Q, & non pas de cette autre figure arbitraire ; une imagination plus ſpécieuſe que ſolide ne ſauroit preſcrire contre une lettre, qui prend ſa ſource dans le Phénicien, que le Grec conſerve dans l'*épisèmon Quopa*, que les tables Eugubines renferment, qui ſe trouve conſignée ſur les plus antiques monumens, & ſpécialement ſur les monoies des anciennes colonies Grèques, fondées en Italie, vers les tems héroïques.

(*f*) *Velius Longus de orthograph. p.* 2218.

Prétendue invention de l'R : à quel tems & à quel auteur attribuée ?

III. Les Latins n'auront point eu d'R ancienement ſi l'on s'en raporte à la plupart de nos modernes. Un auteur laborieux donne pour *un fait conſtant & admis par tous les*

les (a) *ſavans*, qu'alors *la lettre* R *n'étoit pas* (1) *encore inventée*. A l'entendre, *les* (b) *peuples d'Italie* n'ayant point cette lettre dans leur alphabet, *diſoient* meliosibus & Valeſii, *pour* melioribus & Valerii.

Du moins ne s'eſt-il pas chargé de nous aprendre, juſqu'au nom de l'inventeur de l'R. C'eſt, devoit nous dire (c) le P. Hugue Jéſuite, Claude Centinianus. Mais par une contradiction ſingulière avec Pomponius, qu'il cite pour garand; au lieu d'aſſurer à ſon Centinianus la gloire de l'invention de cette lettre, il le repréſente auſſitôt comme lui ayant ſubſtitué l'S.

On ne faiſoit nul uſage de l'R avant Appius Claudius, ainſi parle Thomas (d) Dempſter: mais depuis qu'il l'eut inventée, on ſe ſervit indiféremment de l'R & de l'S. Cet Appius ſurnommé Craſſus fut, ajoute-t-il, Conſul avec Camille l'an 405. de Rome. Matthieu Egizzi vient à l'apui de Dempſter, & s'en autoriſe. Selon Angelo (e) Roccha, ce ne fut pas Centimanus, comme quelques-uns l'écrivent mal; mais Appius (2) Centimalus, qui introduiſit l'uſage de l'R.

Il ſeroit inutile de faire paſſer en revue une foule d'autres auteurs, qui ne font que rebatre le même diſcours. Tous s'autoriſent (f) du manuel de Pomponius. Il tranche éfectivement le mot. Appius Claudius, dit-il, inventa (3) l'R: auparavant on écrivoit *Valeſii* & *Fuſii*: *Valerii* & *Furii*

(a) *Hiſt. des Gaules & des Gaulois t. 1. Diſſert. 1 p. 22.*

(b) *Liv. 1. p. 184.*

(c) *De primâ ſcrib. orig. c. 4.*

(d) *De Etrur. regali. l. 1. c. 1. p. 2.*

(e) *Biblioth. Vatican. p. 142.*

(f) *Digeſt. lib. 1. tit. 2. L. 2. §. 36.*

(g) *L. 8. c. 2.*

(1) L'invention nouvelle de la lettre R n'eſt point néceſſaire à cet auteur, pour étayer ſon ſyſtème. Il ſe ſoutiendroit également, s'il eût été d'uſage de ſubſtituer l'S à l'R. Or cet uſage n'eſt nullement douteux. Au reſte tous les ſavans ne ſont pas de ſon avis. Funccius, Trotzius, & tout récemment M. Terraſſon, ont pris le parti contraire.

(2) Valère Maxime (g) l'apelle Claudius Centumalus. Mais l'éditeur du Valère Maxime *Variorum* le fait vivre plus de cent ans, après la date fixée par Dempſter & Matthieu Egizzi.

(3) *Appius Claudius, unus ex decemviris . . . Poſt hunc Appius Claudius ejuſdem generis maximam ſcientiam habuit: hic Centemmanus appellatus eſt, Appiam viam ſtravit . . . . Idem Appius Claudius, qui videtur ab hoc præceſſiſſe, R litteram invenit: ut pro Valeſii Valerii eſſent, & pro Fuſiis Furii.* Le prétendu inventeur de l'R n'eſt peutêtre pas le même que Centemmanus. A s'en tenir à la force des termes, on diroit plutôt qu'il en ſeroit deſcendu. Autrement il faudroit, qu'*ab hoc* tombât ſur l'Appius Décemvir. En quoi l'on feroit violence au texte. A la vérité *idem* paroit identifier l'inventeur de l'R avec Centemmanus: mais on pouroit avoir mis ce mot pour *Item*. Le *t* & le *d* ſe prononçoient & s'écrivoient ſans ceſſe l'un pour l'autre. Les exemples en ſont ſans nombre, & dans les mſſ. & dans les diplomes, juſqu'au neuvième ſiècle. L'inventeur de l'R, que Pomponius avoit en vue, ſeroit donc moins ancien, que l'Appius Craſſus de Dempſter, & même

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. I. ARTICLE II.

leut furent ſubſtitués. Aux termes de Cicéron, les (*a*) Papiriens étoient encore apelés Papiſiens, durant le quatrième ſiècle de Rome : mais l'an 415 Lucius Papirius Craſſus ceſſa de ſe nommer ainſi. Cette époque quadre aſſez avec celle de Dempſter. Quintilien (*b*) parle d'un tems, où l'on (1) diſoit *Valeſii*, *Fuſii*, *arbos*, *labos*, *vapos*, *clamos*, pour *Valerii*, *Furii*, *arbor*, *labor*, *vapor*, *clamor*. Feſtus tient le (2) même langage. Mais ni lui, ni Cicéton, ni Quintilien n'imaginoient pas, qu'on emploiroit leurs ſufrages, pour prouver, que les anciens Latins n'avoient point d'R. Quintilien ſupoſe viſiblement le contraire. A-t-on jamais dit *ſobus* pour *robur*, *asbos* pout *arbor*, *Soma* pour *Roma*, *Somulus* pour *Romulus* ? Eſt-il néceſſaire de rapeler, que l'R ſe trouve dans les plus anciens monumens d'écriture Romaine, & notamment ſur les tables Eugubines ? Appius Claudius ne fut donc pas l'inventeur (*c*) de cette lettre ; mais, tout au plus, il en étendit l'uſage à quelques mots ou ſyllabes, exprimées aupatavant par une *S*. Voila le ſeul moyen de concilier l'expreſſion peu exacte de Pomponius avec les monumens antiques.

(*a*) *Famil. l. 9. ep. 21.*

(*b*) *Inſtitut. lib. 1. c. 4.*

(*c*) *Tretz. nota in Hug. p. 36.*

Uſage de l'X, fixé mal-à-propos au ſiècle d'Auguſte : il doit remonter bien plus haut.

IV. Au jugement de divers auteurs, les trois dernières lettres de notre alphabet n'étoient pas encore reçues chez les Romains, du tems d'Auguſte. Si nous écoutons Priſcien, l'X après coup inventé par les Grecs, fut (*d*) adopté par les Latins ; mais il ne dit point en quel tems. Pluſieurs auteurs en atribuent l'invention à l'Empereur Claude. S. Iſidore (*e*) & Pierre diacre aptès lui, ſe contentent de dite, qu'on n'en uſoit point avant Auguſte. Nigidius (*f*) Figulus, par une ſingularité digne d'un Grammairien, ne voulut jamais s'en ſervir dans ſes ouvrages.

(*d*) *Lib. 1. col. 543.*

(*e*) *Orig. l. 1. c. 4.*

(*f*) *Marii Victorini ars Gramm. l. 1. col. 2466.*

que le Centumalus de Valère Maxime. Ce qui ne s'ajuſteroit pas ſi bien avec le calcul de Cicéron. Au fond, il eſt peu important de ſavoir, auquel des Appius Claudius on doit raporter l'invention chimérique de la lettre R. Laiſſons donc cette queſtion dans ſon état problématique.

(1) A l'ocaſion de cette ancienne pronouciation des Romains, Vigenère dit que c eſt » ce qu'ont imité les Pariſiens » de très longue main ; mais le poliſſement de la langue, ajoute-t-il, leur a » enfin fait laiſſer ce *maſy maſault*, pour » *mary marault* ; & au contraire, *rairon* » pour *raiſon* ». *Traité des chifres f.* 239.

(2) *Arboſem pro arbore antiqui dicebant, & roboſem pro robore.* Sext. Pomp. Feſti Marci Verrii Flacci de Verborum ſignificatione libri XX, — Notis illuſtravit Andr. Dacerius — 1699. 4°. *p.* 35.

Tout cela ne ſauroit obſcurcir la certitude, où nous ſommes, de l'exiſtence de cette lettre chez les Romains, avant l'empire d'Auguſte. Plaute, Térence & les autres écrivains Latins du premier age l'ont employée. Cicéron dans ſon Orateur, adreſſé à Brutus, loin de regarder l'X comme une lettre nouvelle, en parle comme d'un caractère, qu'on rétranchoit de pluſieurs (1) mots, afin d'adoucir l'ancien langage.

V. L'Y & le Z ſont des lettres deux fois empruntées des Grecs. Les Latins avoient d'abord reçu d'eux l'une & l'autre dans l'V & le G. Le ſon & la figure de ces deux lettres s'étant altérés, partie chez les Grecs, partie chez les Latins;

L'Y & le Z précédèrent de pluſieurs ſiècles celui d'Auguſte.

(1) Il cite pour exemple *axilla*, *maxilla*, *taxillus*, *vexillum*, *paxillus*, métamorphoſés en *ala*, *mala*, *talus*, *velum*, *palus*. On liſoit du tems de Quintilien, ſur (*a*) les monumens de Rome les plus anciens, *Alexanter*. Grand nombre de tables d'airain, renfermant autant de Sénatus-Conſultes, gravés long-tems avant Auguſte, & raportés par Gruter, font un uſage ordinaire de l'X. Il en eſt de même de celles, où les Loix agraires & la prohibition des Bachanales ſont contennes. On voit cette lettre ſur la colone Duillienne, au-delà de laquelle les auteurs n'ont pas coutume de pouſſer leurs recherches. L'X ſe trouve de plus dans une des tables Engubines en lettres Romaines & en langue Pélaſgique. Les plus antiques médailles des Romains la reptéſentent. Rien n'anonce donc, qu'elle fût ſous Auguſte de fraîche date: & cette multitude de faits entaſſés les uns ſur les autres démontre bien clairement tout le contraire.

Mais, dira-t-on, tous les anciens grammairiens tombent d'acord, qu'avant l'invention de l'X; les mots, où il entre, étoient écrits par *c s* ou *g s*. Tory (*b*) dit avoir vu à Rome de vieilles épitaphes, où cette orthographe étoit ſuivie. Voſſius ateſte, que cet uſage fut encore obſervé (*c*) depuis l'Empire des Antonins, & qu'il eſt conſigné ſur des monumens Lombardiques. Voila donc des preuves aſſurées de la nouveauté de l'X.

La ſubſtitution de quelques autres lettres à l'X, continuée tant de ſiècles, depuis qu'il fut d'un uſage commun, de l'aveu de tout le monde, peut-elle être un garant bien sûr de la nouveauté de cet élément? On aura beau reculer juſqu'au premier age l'orthographe *c s* & *g s*, au lieu de l'X; on n'en inférera pas mieux ſa non exiſtence alors, qu'on l'auroit fait, depuis les Lombards: ſous prétexte qu'on l'exprimoit encore de leur tems par *c s*. Ponroit-on d'ailleurs nous répondre, ſi les *c s* & les *g s*, qui n'ont pourtant jamais prévalu, n'auroient pas été introduits par des fantaiſies de grammairiens, prévenus de cette idée, que toute vraie lettre ne devoit renfermer qu'un ſeul ſon. Or comme celle-ci en laiſſoit entendre deux; il faloit, conſéquemment à leur principe, la partager en deux lettres. On ſait à quel excès de délicateſſe en ce genre ſe portèrent le fameux Nigidius (*d*) Figulus, Lucius Accius & Licinius Calvus.

Il eſt ſi peu vrai, que l'X ait originairement pris la place des *cs* & *gs*; que ceux qui l'employèrent, ne ceſsèrent pas pour cela d'y ajouter l'S. Auſſi voit-on, dans les plus anciens monumens, *proxſumus*, *maxſumus* &c. Cette orthographe ſe vérifie encore dans quelques médailles des Empereurs Galba, Virellius, Veſpaſien, Domitien; ſans parler d'une infinité d'autres preuves, qu'on ne croit pas devoir acumuler ici, & qu'on ne pourra ſe diſpenſer de toucher ailleurs.

(*a*) *Inſt. Orat. l. 1. c. 4.*

(*b*) *L'art & ſcience de la vraie proportion des lettres. fol. 122. v.*

(*c*) *De arte gram. l. 1. c. 21.*

(*d*) *Mar. Victorin. ars gram. l. 1. col. 2456.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. I. ARTICLE II.

ces derniers les adoptèrent de nouveau, ſous la forme d'Y & de Z, & avec la même valeur, qu'elles avoient alors en Grèce. Mais en quel tems cette adoption ſe fit-elle ? Saint Iſidore (*a*) nous dit, que (1) juſqu'au tems d'Auguſte on ne les écrivoit point.

(*a*) *Orig. l.* 1. *c.* 4.

Marius (*b*) Victorin nous aſſure, qu'Accius ne voulut jamais faire uſage ni de l'Y, ni du Z. D'où l'on pouroit peut-être conclure la (2) nouveauté de ces lettres ; ſi le goût de ſingularité n'étoit ordinairement la cauſe de ces ſortes d'affectations. Cependant les fragmens de ce Poëte renferment beaucoup d'*y*. Mais acordons le fait d'Accius, comme indubitable ; il s'enſuivra du moins, que ces deux lettres précédèrent de plus d'un ſiècle l'empire d'Auguſte. Tous, ou preſque tous les auteurs Latins s'en ſont ſervis. Nous avons des Poëtes, qui plus de 200. & même 250. ans avant l'ère Chrétienne, ont compoſé des Pièces dramatiques & autres, où ces lettres ſont ſouvent employées. Nous pourions citer en faveur de l'*y* grec Andronicus, Ennius, Plaute, Nævius, Pacuvius, Cæcilius &c. A l'égard du Z, on en voit pluſieurs exemples dans Plaute, dans Nævius, & dans Cæcilius. Il ſeroit inutile de nommer un plus grand nombre de Poëtes & d'auteurs plus récens, quoiqu'antérieurs à l'empire d'Auguſte. Il faut donc faire remonter ces deux lettres, au moins quelques ſiècles au-deſſus du Ve. de Rome.

(*b*) *Ars gram. l.* 1. *col.* 2455.

L'F n'eſt point une lettre de nouvelle invention :

VI. Quelques auteurs ont attribué l'invention de l'F aux Eoliens : mais ces Grecs, ainſi que les Etruſques & les

(1) Il ajoute, qu'en leur place on ſe ſervoit de deux *ff* & de l'*i*. On ſubſtituoit certainement à l'Y encore plutôt l'V, que cette dernière lettre.

(2) Priſcien jugeoit ſans doute l'introduction de l'Y grec & du Z chez les Latins d'un tems fort reculé. Car il ne dit pas, que les anciens ſe ſervirent de l'*u*, de deux *ff* ou d'*ſd* ; avant qu'ils euſſent emprunté l'Y & le Z des Grecs : mais qu'ils les changèrent en *u*, en *ff*, en *ſd*, en *th*, & en *d* : ce qui ſupoſe évidemment leur introduction plus ancienne. Agnæus (*c*) Cornutus, raporté par Caſſiodore, dans ſon Orthographe, avoit obſervé, dans les anciens livres, des Z tantôt employés, & tantôt remplacés par *ff*. Sur quoi cet auteur reproche à quelques anciens d'avoir pouſſé la fauſſe délicateſſe, juſqu'à ne pas vouloir uſer des lettres des Grecs, dont ils ne faiſoient pas difficulté d'employer les expreſſions. Curtius (*d*) Valerianus répète, mot pour mot, le même reproche. Or ces plaintes euſſent été fort mal fondées ; ſi le Z n'avoit pas été déja reçu chez les Latins, au tems dont ils parlent. Les uns en faiſoient donc uſage ; tandis que les autres refuſoient de s'en ſervir. Velius Longus (*e*) jugeant cette lettre d'une antiquité plus grande, qu'on ne penſe d'ordinaire, en donne pour preuve, qu'elle ſe trouve dans les vers des Saliens.

(*c*) *Priſch. col.* 2286.

(*d*) *Ibid. col.* 2289.

(*e*) *Col.* 2217.

origine du digamma : parallèle de celui des Eoliens & des Latins : leur uſage.

Latins, n'ont fait que nous la conſerver & nous la tranſmettre. A entendre (*a*) le Père Hugue Jéſuite, les derniers la reçurent des Eoliens, & l'ajoutèrent à leurs anciennes lettres. Sans rapeler ici les principes établis plus haut; toutes les dificultés ſur la nouveauté de l'F diſparoiſſent devant l'obſervation ſuivante. Des monumens latins, où l'F ſe trouve, ſurpaſſent de beaucoup en antiquité ceux des Eoliens, où elle ſe rencontre. Donc ils ne l'ont pas communiquée après coup aux Latins : puiſque ceux-ci en étoient en poſſeſſion ; ſinon avant les Eoliens ; du moins avant le tems, où l'on ſupoſe, que ces Grecs l'auroient inventée, ou qu'ils l'auroient fait adopter à l'Italie.

(*a*) *De primâ ſcrib. orig. c. 4.*

Le digamma n'eſt point le nom, ſous lequel cette lettre fut d'abord connue en Grèce. Il tire viſiblement cette dénomination des grammairiens Grecs. A force de réfléchir ſur ſa figure, ils crurent y découvrir deux Γ. Comme ils ne voyoient plus de lettre ſemblable dans leur alphabet : parceque l'*épiſèmon* Ϛαῦ avoit changé de figure, & que le vrai *vau* ſe trouvoit déplacé ; ils prirent le parti de nommer l'F digamma. Les Latins, à cet égard, ne firent, que ſuivre & les idées & les expreſſions des Grecs. Cependant pluſieurs habiles grammairiens de l'une & de l'autre nation, comme Didyme, Diomède, Varron, Priſcien, Cenſorin, ont reconnu en termes formels, ou équivalens, que les Eoliens apeloient autrefois *vau* leur digamma. Les Latins eux-mêmes le qualifièrent ainſi.

Tous les uſages que les Eoliens firent de leur digamma, les Latins ſe les aproprièrent. Mais, au lieu que pour le rendre, les premiers ſe contentèrent preſque de la ſeule F ; les ſeconds paſſent pour avoir beaucoup plus varié : ſans doute, parceque leur F avoit un uſage fixe, qui ne ſe prêtoit pas toujours aux emplois ſinguliers, qu'on faiſoit du digamma. De même que les (*b*) Eoliens écrivirent & prononcèrent Ϛρήτωρ pour ῥήτωρ ; les anciens Latins (1) dirent *bruges* pour *fruges*. Inſérer l'F entre deux voyelles, fut le plus

(*b*) *Priſc. col.* 547.

(1) Quand les Eoliens mirent Ϛρήτωρ pour ῥήτωρ ; on vit une lettre prendre la place d'un eſprit. Mais dans *bruges* pour *fruges*, on n'aperçoit qu'une lettre ſubſtituée à une autre. Ainſi, quoi qu'en diſent Priſcien & tant d'autres grammairiens modernes ; le digamma ne ſemble pas avoir ici une aplication fort juſte.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. I. ARTICLE II.

grand uſage, qu'en firent les Eoliens. Leur but (*a*) étoit d'éviter l'hiatus : les Latins marchèrent encore ici ſur leurs traces. Chez les uns & (*b*) les autres, quelquefois le digamma ſe compta pour rien. Tantôt il (*c*) tint lieu d'eſprit doux, tantôt d'eſprit rude. Pour exprimer celui-ci, les Attiques continuèrent d'uſer de l'H purement aſpirée : les autres Grecs le rendirent par ce caractère Ⱶ ; tandis que pour repréſenter l'eſprit doux, ils ſe ſervirent de cette (1) autre Ⱨ figure.

(*a*) *Priſc. l.* 1. *c.* 3. *col.* 547.

(*b*) *Ib. col.* 546.

(*c*) *Voſſius de art. gramm. l.* 1. *c.* 15.

Le digamma Eolique avoit ſouvent la force (*d*) de l'H. Dom Lancelot obſerve (*e*) d'après S. Iſidore, Chekus & Voſſius, que l'H ſemble être née des eſprits. Il conjecture que *le digamma* F, *qui repréſentoit preſque la moitié d'un* H, *a ſouvent paſſé pour l'eſprit rude.* Mais les eſprits ſont plutôt nés (2) de l'H, qu'elle ne tire d'eux ſon origine ; puiſqu'elle remonte à la plus haute antiquité. Peut-être ſeroit-il auſſi naturel de faire ſortir les eſprits de l'F, que (3) de l'H.

(*d*) *Spanheim de præſt. numiſm. Diſſert.* 2. *p.* 107. 108. *edit. Lond.* 1706.

(*e*) *Nouv. méthod. Quelq. obſerv. c.* 12. *n.* 7.

Si l'on en croit Ovide, le X des Grecs s'eſt adouci juſqu'à faire (*f*) *Flora* de *Chloris*. Dom Lancelot au contraire (*g*) prétend, que l'eſprit rude s'étant changé en C, de là eſt venu » que le C dans les langues vulgaires, n'eſt quelque-» fois que la marque d'une aſpiration, ou prononciation » plus forte, comme nous voyons encore dans *Clotaire*, » qui eſt le même que *Lothaire* ; dans *Clovis*, qui eſt le » même que *Louis*, ou *Louys* & autres ſemblables. « Mais

(*f*) *Faſt.* 5. *c.* 2.

(*g*) *Nouv. méth. Paris* 1653. *p.* 746.

(1) Les mſſ. latins (*h*) renferment quelques-unes de ces moitiés d'H réelles, ou prétendues. Saumaiſe, dans ſes notes ſur la colone Hérodienne, le prouve par des gloſes de la Bibliothèque Palatine, par un S. Iſidore & par d'autres mſſ. Quintilien (*i*) parle de l'une & de l'autre aſpiration, de l'une & de l'autre figure. Pluſieurs anciens grammairiens tiennent le même langage. En un mot, on remarque une afinité très-grande (*k*) entre l'eſprit rude & l'F des Grecs, des Eoliens & des Latins.

(*h*) *Voſſ. de arte gram. lib.* 1. *c.* 29.

(*i*) *Inſt. l.* 1. *c.* 4.

(*k*) *Muſ Veron. p. XCI.*

(2) C'eſt le ſentiment de Priſcien *l.* 1. *col.* 560. Sergius ſur la première édition de Donat, avance préciſément tout le contraire. *col.* 1829.

(*l*) *Biblioth. Vat. p.* 142.

(3) Dans le dernier cas, il faut couper l'H en deux : ce qui ſent plus la réflexion du grammairien, que la production du tems, que l'ouvrage d'une longue habitude. C'eſt néanmoins à ces cauſes, qu'il faut raporter les viciſſitudes des uſages. Dans le premier cas on n'eſt obligé de faire perdre à l'F qu'un petit trait, dont elle a ſouvent été dépouillée, & chez les Grecs & chez les Latins. D'ailleurs la double marche de l'ancienne écriture Grèque ofroit des F tournées de l'un & de l'autre ſens. Quoi qu'il en ſoit, les raports de l'F avec l'H furent ſi multipliés, que les anciens confondirent enſemble ces deux lettres, & que des peuples les confondent encore. On diſoit autrefois (*l*) *fordeum* pour *hordeum*, *trafo* pour *trahe*, *vefo* pour *vehe*.

la manière d'écrire & de prononcer *Hlotharius* & *Chlotharius*, *Hludovuicus* & *Chlodowicus* a-t-elle rien de commun avec l'eſprit rude des Grecs ? Il n'avoit pas même la forme de *c*, lorſque ces noms s'écrivoient de la ſorte : il reſſembloit plutôt à un ⊢ ou à un L.

Le digamma eut principalement la valeur de l'V conſone. Ainſi le ἑσπέρα des Grecs, fut le Fεσπέρα des Eoliens, & le *veſpera* des Latins. Ceux-ci exprimoient quelquefois leur digamma par deux V V ſous (*a*) Auguſte : mais l'O fut ſubſtitué au (*b*) ſecond V avant l'Empereur Claude.

(*a*) *Noris Cenotaph. Piſ. p.* 739.
(*b*) *Ib. p.* 737.

Digamma de Claude, ſa figure, les monumens, où il ſe trouve, ſon emploi, ſa durée, ſes ſuites.

VII. Ce Prince employa la perſuaſion (*c*) & l'autorité, pour faire recevoir trois nouvelles lettres de ſon invention, ſous autant de nouvelles (*d*) formes. La première étoit un caractère uniquement deſtiné à faire diſcerner les V conſones des V voyelles, qui retinrent leur ancienne figure. Quintilien (*e*) ne jugeoit pas déſavantageuſement de l'utilité du (1) digamma de Claude. Mais quelle fut ſa figure ? Tous conviennent, qu'il avoit la forme d'une F : tous ne conviennent pas de la manière, dont elle étoit tournée.

(*c*) *Sueton. l.* 5. *cap.* 41.
(*d*) *Tacit. annal. l.* 11. *c.* 4.
(*e*) *Inſt. l.* 1. *c.* 8

Sans parler des ſituations obliques ; notre F eſt ſuſceptible de huit poſitions principales, horiſontales & perpendiculaires. Il ne s'agit ici, que des dernières. Il n'eſt aucune des quatre ſituations perpendiculaires, que peut prendre l'F, qui n'ait été attribuée au digamma de Claude. Un des premiers continuateurs du Journal des (*f*) ſavans, en 1677. fait ce Prince inventeur de l'F. L'auteur de la Bulle d'or (*g*) des enfans Romains de qualité raporte une fameuſe inſcription de Claude, déja publiée par Angelo Roccha, Gruter & Fabretti, depuis négligée & perdue, enfin retrouvée & conſervée par les ſoins du célèbre Ficoroni. L'F de Claude y paroit deux fois, dans les mots AMPLIAꟻIT. TERMINAꟻIT Q. Mais elle n'eſt, comme on voit, que tournée vers la gauche. M. Gori (*h*) juge pourtant cette figure préférable à celles, qu'on a données juſqu'à préſent du digamma de Claude. Mais peutêtre ce ſavant homme n'aura-t-il point fait atention à une remarque de (*i*) M. Ficoroni, portant, que ces deux F étoient doublement

(*f*) *Tom.* 5. *p.* 56. *édit. de Holl.*
(*g*) *Pag.* 68.
(*h*) *Muſ. Etruſc. t.* 2. *p.* 415.
(*i*) *La Bolla d'oro de' fanciulli nobili Romani in Roma* 1732, 4°. *p.* 69.

(1) Nous aprenons d'Annæus Cornutus, que Varron avoit tenté ſans ſuccès de faire recevoir cette lettre aux Romains.

renverſées. Au reſte, comme, dans un ouvrage poſtérieur, M. Gori (a) repréſente les deux mêmes mots avec des ⅎ; on a lieu de croire, qu'il ſera revenu à l'opinion (1) commune. D. Lancelot (b) nous donne cette figure Ⅎ pour celle du digamma inventé par Claude.

Les anciens marbres du tems de cet Empereur, & ceux qui les ont (c) conſultés, dépoſent en faveur de la figure ⅎ. Chriſtiern Fréderic Ruhe dans ſon *Specimen Philologiæ numiſmatico-Latinæ*, imprimé en 1708. raporte une partie des monumens, où le digamma s'eſt conſervé. L'on n'en a peut-être pas de plus célèbre & de plus avéré, touchant la forme du digamma de l'Empereur Claude, qu'une de ſes médailles, publiée par (d) M. Seguin, & citée par le (e) Baron de Spanheim. Du pié d'une ⅎ ainſi diſpoſée, ſort une palme. C'eſt un trophée érigé au digamma, ou plutot à ſon auteur, à cauſe de la victoire remportée ſur les Brétons. On reconoit (2) au digamma les monumens du tems du même Empereur.

(a) *Diſeſa dell' alfabeto. p.* 82.

(b) *Nouv. méth. p.* 724.

(c) *Gruter. p.* 236. *Cenotaph. Piſ. col.* 738.

(d) *Selecta numiſmata Lutet. Pariſ.* 1684. 4°. *p.* 195.

(e) *De præſt. numiſmatum. Diſſert. 2. n. 9. p.* 109.

(1) Le plus grand nombre des anciens & des modernes nous le peignent ainſi ⅎ. Il ſufira de citer parmi ceux-là Probus (f), Marcien (g) Capelle, & (h) Priſcien. Le premier vivoit ſous Néron, ſelon Eusèbe: il eſt d'ailleurs cité par Sué tone & par Aulu-Gelle. Il pouroit bien avoir écrit ſon livre de notes ſous Claude, ou très-peu après; ſi l'on en juge par la manière, dont il s'exprime au ſujet du digamma Eolique, en raportant les *Sigles* de l'F. Voici ſes termes: ⅎ *pro* V ut SERⅎVS, ⅎVLGVS, ⅎIXIT *pro* ſervus, vulgus, vixit. *Et digamma Æolicum apellatur.*

(f) *Marci Valerii Probi de notis Roman. Lugd. Batav.* 1599. 8°. *p.* 20.

(g) *Lib.* 3.

(h) *Col.* 545.

(2) Tacite fait mention (i) des tables de bronze, où ce caractère ſe conſervoit. Elles étoient expoſées à la vue de tout le monde, dans les temples & les places publiques. Suétone dit, que cette manière d'écrire (k) ſubſiſtoit de ſon tems, dans les monumens, & la plupart des livres. Mais l'uſage du digamma de Claude & des deux autres lettres de ſon invention ne ſe ſoutint, que (l) de ſon vivant. On peut joindre à Tacite, qui nous l'aſſure, Quintilien, Priſcien, & Diomède. On reprit l'VV (m) après la mort de cet Empereur. Le cardinal Noris ajoute, que ſous Marc Antèle on ſe ſervit d'*vo*. Par exemple, on diſoit *ſervom*, *cervom* &c. Du tems de Caſſiodore on étoit revenu aux deux VV. Ces deux lettres de ſuite avoient principalement déterminé Claude à ſubſtituer à la première ſon digamma. Mais on ne laiſſa pas d'en uſer auſſi, devant les autres voyelles, comme dans ⅎIO, ⅎALE, ⅎETVS, pour *vivo*, *vale*, *vetus*. Il ſeroit peut-être étranger à notre deſſein de nous étendre davantage ſur la prononciation de l'V, ou du digamma de Claude. Mais on ne ſera pas fâché de trouver ici ce qu'en penſoit le très-docte Abbé Renaudot. » Il ne faut pas, dit-il, s'étoner, » qu'il y ait tant de variations dans les » langues ſur la valeur de cette lettre, » dont peutêtre nous ne ſavons pas en» core la véritable prononciation. Car il » n'y a aucune aparence, que les an» ciens Hébreux la prononçaſſent, com» me nous prononçons l'V conſone. Les » Syriens & les Arabes, auſſi-bien que » la plupart des Orientaux, la prenon» cent comme v & comme W des na» tions du Nord. Il n'y a que les Turcs

(i) *Annal. l.* 11. *c.* 4.

(k) *Lib.* 5. *c.* 41.

(l) *Tacit. ibid.*

(m) *Noris Cenotaph. Piſ. col.* 739.

VIII.

VIII. L'antiſigma ſous la figure de deux C adoſſés ↃC, fut le ſecond caractère introduit par Claude. Il avoit la valeur du P & de l'S, ou du B & de l'S ; peutêtre même de deux SS, d'un uſage bien plus fréquent dans le Latin, que les précédentes. Etienne (a) Morin, après avoir fait exprimer le Ψ par l'antiſigma, conjecture, qu'il auroit pu avoir la force du *ch* ou du X des Grecs. Priſcien eſt plus croyable, quand il atribue à la ſeconde lettre de Claude un ſon (b) équivalent au Ψ. Selon notre grammairien ce ſon étoit beaucoup plus doux, que celui du *ps* ou *bs* des Latins : mais ils n'osèrent, nous dit-il, changer leur ancienne écriture.

Deux autres lettres inventées par Claude.

(a) *Exercit. de Ling. p.* 184.

(b) *Puiſch. col.* 558.

Les monumens dreſſés ſous l'empire de Claude ; ne nous ont point encore fait voir ſon ſecond caractère. S'il y fut admis, on pouroit entendre les termes de Priſcien des tems poſtérieurs à la mort du même empereur. Alors au plus tard, cette lettre, ainſi que ſes compagnes, furent condamnées à un éternel oubli.

Nul ancien ne nous a fait conoitre, quelle fut la troiſième lettre de Claude : nul moderne (1) ne l'a pu deviner.

» & les Perſans, qui l'ont apris d'eux apa-» remment, qui la prononcent comme » conſone. Les Romains la prononçoient » comme W *duplex*. C'eſt pourquoi les » Grecs l'ont ſouvent exprimée par υ, » comme *vàlgus Varron*, ce qu'ils fai-» ſoient auſſi par B : & c'étoit aparem-» ment à cauſe de cette dificulté pour » bien évaluer V, que Claude, qui fal-» loit le capable, introduiſit le digamma. » Car on voit dans les Inſcriptions » AMPLIAFIT, TERMINAFIT &c. On trou-» ve cette même diverſité dans toutes les » langues d'Europe, qui viennent du La-» tin, pour la prononciation de l'*u*. La » plupart des Allemans le prononcent » toujours comme conſone, & diſent » *qui*, *quod* &c. Les Anglois comme *iu* : » les Eſpagnols & la plupart des Italiens, » le prononçant comme voyelle, lui » donnent la valeur d'*ou*. « *Mém. ſur l'orig. des lettr. grèq.*, *par M. l'Abbé Renaudot. Mém. de l'Acad. des Inſcrip. t.* 2. *pag.* 251. 252.

(1) On doit compter pour rien ceux, qui ont avancé, que Claude avoit introduit l'R chez les Romains. Le ſufrage de Marcus Vetranius Maurus ne mérite pas plus d'atention. Sur un texte mal entendu de Velius Longus, il imaginoit je ne ſai quelle lettre inventée par Claude, pour adoucir l'apreté de l'R.

Trotzius, dans ſes notes ſur *la première origine de l'écriture*, réfute le P. Herman Hugue, pour avoir donné l'X, comme une lettre de l'empereur Claude : quoiqu'elle ſe trouve ſur la colone Duillienne, ſur les tables d'airain de la Loi agraire, & ſur pluſieurs autres monumens des plus antiques. Juſte-Lipſe, commentant Tacite, regarde comme inſoutenable l'opinion de ceux, qui font honneur à Claude de l'invention de l'X latin. Le P. Hugue (c), après en avoir averti, ne laiſſe pas de ſe déclarer encore plus formellement un peu après en faveur de la prétention réprouvée par cet illuſtre auteur. Mais, comme il ne nomme point ſes garans ; elle peut d'autant moins être étayée ſur ſa propre autorité, que l'antiquité de l'X eſt démontrée antérieure à Claude de pluſieurs ſiècles. Le P. Coſtadau n'eſt pas plus heureux ; lorſque par (d) deux fois il nous donne cet empereur pour inventeur de notre X.

(c) *De prima ſcrib. orig. c.* 4.

(d) *Traité hiſt. des ſignes. t.* 2. *p.* 53. 68.

Cependant l'auteur de la (a) Bibliothèque Vaticane ſemble ſupoſer d'après Lipſe, que cette lettre étoit le Φ, diférente de notre F pour la valeur.

(a) *Pag.* 143.

Au défaut de certitude, qu'il ſoit permis de ſe livrer pour un moment à la conjecture. Les anciens grammairiens, comme Chariſius, Diomède, Térentien, Priſcien, diſtinguent chez les Latins un I voyelle, & un I conſone, un V conſone & un V voyelle. Les figures deſtinées à rendre ces lettres, en tant que voyelles & conſones, n'étoient point fixées. Ce qu'on a fait depuis plus d'un ſiècle, Claude voulut l'exécuter, en diſtinguant par le digamma l'V conſone de l'V voyelle, laiſſée en poſſeſſion de l'ancienne figure. Il étoit naturel, qu'il fit la même choſe, pour diſtinguer l'I voyelle de l'I conſone. C'eſt-là que devoient ſe porter ſes vues, après avoir atribué des figures propres aux deux lettres parallèles à ces deux dernières.

ARTICLE III.

Lettres inventées par le Roi Chilpéric I. leur nombre, leur figure, leur uſage, leur origine : les ſavans, les imprimés, & les mſſ. peu d'acord ſur ces points : paralèle des mſſ. & des imprimés : nouveaux éclairciſſemens ſur la forme & la valeur des ces caractères.

Partage des ſavans ſur les lettres de Chilpéric : les mſſ. & les imprimés de Grégoire de Tours, & d'Aimoin de Fleuri ne paroiſſent pas conformes : ſentimens de Paſquier & de Voſſius.

I. ON n'eſt pas moins partagé ſur les lettres inventées par Chilpéric I. que certains auteurs ont mal-à-propos apelé (b) Childéric, & même (c) Childebert. Les uns les tirent du Grec, les autres du Runique, quelques-uns de l'Hébreu, d'autres du Gothique, du Lombard, de l'Anglo-Saxon. Certains les font venir des écritures barbares en général, ſans en ſpécifier aucune. S'il eſt des ſavans, qui croient l'uſage de ces lettres borné au ſeul Teutonique; la plupart l'étendent de plus à la langue Latine. La matière intéreſſe trop nos antiquités Françoiſes les plus reculées, pour qu'il nous ſoit permis de la traiter ſuperficiellement.

(b) *Hugo de primâ ſcrib. orig. c. 3. Steph. Morin. Exercit. de ling. p. 184.*

(c) *Nova acta erudit. aprll. 17*

Grégoire (1) de Tours & Aimoin ſont les ſeuls anciens, qui nous aient conſervé la mémoire d'un fait ſi ſingulier. Mais, loin d'être d'acord enſemble ſur la forme & le ſon des lettres inventées par Chilpéric ; ils ne le paroiſſent pas avec eux-mêmes, ou plutôt leurs éditions & leurs mſſ. ſemblent ſe contredire à divers égards. D'un autre côté, ſi l'on ceſſoit de les prendre pour guides ; tout deviendroit arbitraire, & l'on retomberoit dans de plus grandes incertitudes, que celles, dont on cherche à ſe tirer. Au ſurplus les deux témoignagnes n'en valent qu'un. Aimoin (a) n'a viſiblement puiſé dans aucune autre ſource le fait, qui nous ocupe, que dans le ſeul Grégoire de Tours. Si donc il ſe trouve entr'eux quelque diférence réelle ; elle exiſtoit ſans doute entre les mſſ. de Grégoire. Autrement il faudroit convenir, qu'elle s'eſt gliſſée depuis dans ceux d'Aimoin : ou bien pluſieurs de ces cauſes ont concouru aux variations, qu'on remarque entre ces auteurs & leurs mſſ.

(a) *Aimoin. lib. 3. c. 49.*

L'ω mis par-tout à la tête des nouveaux caractères de Chilpéric ne devroit être ſujet à nulle conteſtation : il n'en eſt pourtant pas à couvert. Les autres n'excédoient certainement pas le nombre de trois. Cependant quelques modernes (2)

(1) Il s'exprime ainſi (b) ſur l'invention des lettres de Chilpéric. *Addidit autem & litteras litteris noſtris, id eſt, ω, ſicut Graci habent*, ae, the, uui, *quarum characteres ſubſcripſimus. Hi ſunt* Ω Ψ Ζ Δ. *& miſit epiſtolas in univerſas civitates regni ſui, ut ſic pueri docerentur, ac libri antiquitus ſcripti, planati pumice reſcriberentur.*

(b) *Hiſt. Franc. lib. 5. c. 45. col. 278. nov. edit.*

(2) Si les autres mſſ. de S. Grégoire de Tours contenoient cinq caractères Chilpériciens, comme on pouroit le penſer de celui du Bec, quoique d'ailleurs il ſemble n'en anoncer que quatre ; on auroit ſujet de croire, qu'ils auroient fourni quelque prétexte à ces auteurs. Mais ils ne paroiſſent pas avoir eu conoiſſance de ce mſ. ni d'autres, qui renfermaſſent plus de quatre lettres. Paſquier, ſans faire mention de l'ω, joint le Ξ à ces lettres : or comme la première n'eſt pas douteuſe ; ſi l'on l'écoutoit, on auroit ſix élémens Chilpériciens, au lieu de quatre. Mais on ne ſauroit regarder ces propoſitions, pour ainſi dire, avancées en l'air, que comme des paroles, auxquelles la réfléxion & l'examen n'eurent aucune part. Toutefois, puiſque tant d'auteurs ont ſérieuſement inſiſté ſur les lettres θ φ χ ϟ ; il eſt néceſſaire de relever en peu de mots les inconvéniens de leur ſyſtème. Sous ce point de vue, il n'étoit pas naturel d'introduire le *chi* des Grecs, abſolument ſemblable, pour la figure, à l'X des Latin ; à moins que l'on n'eût ſuprimé celui-ci comme inutile : ce qui n'ariva pas ; ou qu'on ne lui eût aſſigné quelque nouveau ſigne : choſe, à quoi l'on ne penſa pas. Si l'on ne vouloit parler, que de notre X, qui avoit auſſi la valeur d'une lettre double ; nul motif n'obligeoit de l'inventer : puiſqu'il étoit employé chez les Latins, depuis tant de ſiècles. Une langue, qui pour lors avoit dans l'F un caractère, au moins preſque correſpondant au Φ, ne pouvoit au plus tirer d'utilité de cet élément, que par raport à quelques mots Grecs. Le ϟ paroiſſoit encore moins néceſſaire : puiſque le nombre de ceux,

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. I. ARTICLE III.

les font monter (*a*) juſqu'à quatre, ſupoſant que Chilpéric, outre l'ω avoit ajouté à notre alphabet ces quatre lettres doubles des Grecs Θ Φ Χ Ψ.

Voſſius (*b*) eſtimoit grèques toutes les lettres de Chilpéric; quoique quelques-unes ſoient repréſentées par Grégoire de Tours & par (1) Aimoin, ſous une figure fort diferente des caractères grecs, & quoique pluſieurs ſoient rendues par des ſons fort diſtingués de ceux des lettres grèques, qui devroient leur répondre.

(*a*) *Recherches de Paſquier l.* 8. *p.* 745. *edit. de* 1665.
(*b*) *De arte gram. lib.* 1. *c.* 9.

Opinion de Wormius combatue par D. Ruinart:

II. Mais Olaus Worm, toujours (*c*) atentif à ſaiſir ce qui pouvoit rehauſſer la gloire de ſa patrie, combat Voſſius, & révendique aux runes les quatre lettres de Chilpéric.

(*c*) *De litteratura Runicâ. c.* 9.

anxquels il pouvoit s'apliquer ſe réduit preſque à rien. Nous conoiſſons cependant un Pſeautier latin de l'Abbaïe de S. Oüen, où *pſalmus*, répété en tirre à la tête de chaque pſeaume, eſt preſque conſtamment écrit par le ⸸. Les notes de ce mſ. emploient réguliérement la même lettre, au commencement du même mot. Ce mſ. en caractère Saxon peut remonter au ſeptième ſiècle. Mais les autres expreſſions, où entre le *pſ*, ſans en excepter *pſalterium*, *pſallere* &c. ne ſont jamais rendues par le ⸸. Ainſi l'on a tout ſujet de croire, que ce mſ. copié en Anglererre, n'imite aucune des lettres de Chilpérie. Au contraire l'afectation, alors aſſez commune de mêler quelques lettres grèques parmi les latines, ici ſe fait ſentir.

(1) Trois éditions d'Aimoin repréſentent les lettres de Chilpéric ω *o*, χ *ch*, θ *th*, φ *ph*, d'une manière uniforme. Un mſ. aſſez réeent vient à l'apui des imprimés. Si l'on veut admettre quelque corruption dans les éditions & les mſſ d'Aimoin; elle doit plutôt être imputée au tems, qu'à un deſſein prémédité. Du moins ne ſeroit-il pas juſte d'en charger l'auteur lui-même. Un de ſes mſſ. de plus de 500. ans ſe raproche beaucoup des figures, & plus encore des valeurs élémentaires, exprimées dans les mſſ. de Grégoire de Tours. Voici les propres termes d'Aimoin: *Addidit autem* (*Chilpericus*) *noſtris litteris* ω *othomegam Graecum, & tres alias, quarum characteres ab ipſo inventos cum proviis ſonis hîc ſubſcripſimus* Ψ *ae*, Τ *the*, *amij*. Au ſujet de ce mſ. d'Aimoin; la note de Grégoire de Tours de D. Ruinart porte *amu*, au lieu du dernier caractère *amij*, qui ſe trouve dans ſon addition à la Diplomatique. Le mſ. de S. Germain des Prez, que nous avons conſulté, pour ſavoir quelle étoit ſa vérirable leçon, nous a convaincus, qu'il faloit lire 1°. *othomegam* en interligne, deſtiné à expliquer, ce que c'eſt que l'ω: 2°. *ſubſcribimus*, pour *ſubſcripſimus*: 3°. *ae* encore interlinéaire eſt explicatif du ⸸, auſſi-bien que *the* explicatif du Τ. Quant au dernier &, il eſt ſuivi de *mii*, qu'on peut auſſi lire *mu*, & mieux *ui*. On ne pouvoit diſtinguer ces lettres, il y a 500. ans dans la minuſcule, que par la force du ſens. C'eſt dans ce mſ. ſelon D. Ruinart qu'il faut puiſer la vraie leçon d'Aimoin. Le texte même des éditions le prouve. Car ſi toutes les lettres de Chilpéric convenoient avec les grèques, & quant à la valeur, & quant à la figure; Aimoin auroit-il réduit à *une lettre grèque*, ſavoir à l'ω, les quatre, que Chilpéric avoit inventées: comme ſi les autres euſſent été étrangères au grec? Celles-ci étoient par conſéquent bien diférentes de la première. Voilà néanmoins un fait déciſif, conſtaté non ſeulement par ce mſ; mais encore par tous les imprimés. D'où s'enſuit, que ces trois dernières lettres, aux termes d'Aimoin, étoient diſtinguées des grèques.

A l'entendre, ce Prince n'aura fait, qu'adopter ces caractères ſeptentrionaux. Du reſte il avance, tantôt que (a) les copiſtes ont défiguré ces lettres, qu'ils n'entendoient pas; tantôt que les imprimeurs manquant de caractères, pour les rendre, leur ont ſubſtitué des élémens de l'alphabet grec, qui avoient avec eux quelque afinité.

D. Ruinart, dans ſa nouvelle Appendice (b) à la Diplomatique du P. Mabillon, s'éleva contre (1) Olaus Wormius. Sans avoir vu ſon livre, il étoit fort au fait de ſes prétentions. Il eût toutefois été à ſouhaiter qu'il l'eût lu: ſes réponſes ſeroient plus préciſes, & nous n'aurions pas beſoin d'y revenir. Malgré l'altération, que les lettres runiques ont éprouvées dans les éditions de Grégoire de Tours; elles ne laiſſent pas, ſelon Wormius, d'être reconoiſſables. Remplacez (c) le Ψ par le ᛇ, vous aurez l'*ae* de Chilpéric. Au lieu du Z, mettez le ᛋ; ce ſera ſon *th*: au Π ſubſtituez le ᚢ; vous trouverez l'V, l'U, & l'W runique, dont la valeur répond à celle du dernier caractère du même Roi. La diverſité des deux premières lettres runiques avec celles de Chilpéric, n'arête pas notre auteur. Il compte ſi fort ſur leur reſſemblance de ſon, qu'il n'en fera point à deux fois. Tandis qu'il eſt en train, il va livrer à ſes runes l'ω, qu'il étoit ſi naturel d'abandoner au grec. Pour plus grande ſureté, il le métamorphoſera en ᛟ, c'eſt-à-dire en *o* runique, ſans trop s'inquiéter de la diférence de ces deux figures. Il ſe confirmera dans ſon ſentiment: parceque les Weſtgoths, c'eſt ſon terme, pour exprimer les Wiſigoths, ocupoient alors la France & l'Eſpagne, & qu'ils uſoient de lettres runiques. Mais c'eſt ſe renfermer dans un poſte, dont il nous ſera facile de le débuſquer; quand nous traiterons de l'ancienne écriture gothique d'Eſpagne.

nouvelles preuves contre lui: ſon ſyſtème, quoique réformé, ne ſauroit être admis.

(a) *Ibid. p. 61.*
(b) *De re diplom. p. 638. edit. 1709.*

(c) *De litterarum run. c. 9. p. 61. 62.*

(1) Nulle des lettres runiques, publiées par Hickes, dans ſon *Tréſor des langues ſeptentrionales*, n'eſt conforme à celles de Chilpéric, ni pour le ſon, ni pour la figure. Ce n'eſt pas qu'il n'y en ait quelques-unes de part & d'autre, qui ſe reſſemblent. Mais le ſon que Grégoire de Tours & Aimoin leur atribuent, n'eſt pas le même des deux côtés. Quoique Wormius nie, qu'elles ſoient grèques; leur forme ne s'acorde pas moins avec celles-ci, qu'avec les runiques. Cette figure ᛈ, que Grégoire de Tours rend par *ae*, eſt l'M runique, & le *th* d'autres langues ſeptentrionales, dont Hickes a publié les alphabets. Il en faut pourtant excepter celui des Huns, où elle vaut *e z s*. Tel eſt le précis des raiſons de D. Ruinart, contre la thèſe de Wormius.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. I. ARTICLE III.

Wormius auroit pu propoſer quelque choſe de plus ſpécieux ; s'il avoit ſu mettre à profit tous les avantages, que lui fourniſſoit ſon Runique. Qu'on jette les yeux ſur notre (a) XIVe. planche : la colone des *runes compoſées* donnera, première ligne, æ ᛇ, qui aproche du ᛠ, & quatrième ligne *ea* ᛡ, dont (1) la prononciation dans le Nord revient à celle de l'*æ*. Ce ſera donc la deuxième lettre de Chilpéric. Au-deſſous, dans la colone des runes, dont les figures ſont ſemblables & la valeur diférente, on voit, ligne troiſième, ce caractère ᛋ. Sans en réformer les traits, changez-en la poſition ; vous aurez le Z. La ligne dernière vous ofre encore cette figure 7, peu diférente du Z. Toutes les deux valent également le *t*. Ce ſera donc la troiſième lettre de Chilpéric. L'alphabet runique contient ces caractères ᚢ ᚤ ᚣ, répondant à l'V & à l'Y. Le premier eſt tout-à-fait conforme à la figure du quatrième élément de Chilpéric dans les imprimés, & le troiſième aproche de celle, qu'il a dans la plupart des mſſ. Telle ſera donc ſa quatrième lettre. Voilà tout ce que le Runique a de plus reſſemblant avec les lettres de ce Prince. Mais ce dénouement ne ſatisfait point : parceque la reſſemblance des lettres de part & d'autre, n'eſt pas entière : outre que c'eſt aller chercher bien-loin les caractères de Chilpéric, que de prétendre les trouver dans les runes.

(a) *Tom.* 1. *p.* 712.

III. M. Eckhart (b) traite également d'erreurs les ſentimens de Gérard Voſſius & d'Olaus Wormius. Le premier ne voyoit que des lettres grèques, & le ſecond que des runiques, dans celles de Chilpéric. Au contraire, ſelon notre ſavant Alleman, il faut y voir une lettre Lombardique, une Gothique, une Angloiſe, & même une note de Tyron.

Syſtème de M. Eckhart, défectueux dans preſque toutes ſes parties.

(b) *Commentarius de rebus Francia Orientalis, t.* 1. *p.* 117.

Puiſque le texte de S. Grégoire n'exprime que le ſon (2) de trois lettres ; il eſt certain, dit-il, que Chilpéric n'en inventa pas davantage. Le Z étant un caractère ſuperflu,

(1) Ces deux caractères runiques ont un raport tout autrement marqué avec le ᛠ, que le ᚠ de Wormius. Il eſt étonnant, qu'il n'y ait point penſé, non plus qu'aux figures du ſuivant.

(2) Il n'étoit pas néceſſaire de marquer le ſon de la lettre o, après l'avoir déclaré conforme à celui des Grecs, & pour la valeur & pour la figure. C'eſt ce qu'énoncent clairement ces paroles du père de notre hiſtoire : *o ſicut Græci habent.* Cependant pluſieurs de ſes mſſ. le rendent expreſſément par un *o*.

je le crois ajouté par la faute (1) des copiſtes, ou bien l'on exprime par ce caractère la particule *et*.

La plupart eſtiment, que la première lettre eſt l'omega grec ; mais ils ſe trompent. Car elle a pour ſon, l'æ ou l'ä Germanique. Chilpéric jugea ſon addition néceſſaire ; parceque l'*a* avoit une double valeur chez les Romains & les François. Auſſi pour l'exprimer adopta-t-il l'*a* Lombardique, aſſez ſemblable à l'ω grec. Telle eſt la (2) figure, que donnent à celui-là divers modèles (*a*) de la Diplomatique de D. Mabillon.

(*a*) *De re diplom. tab.* XLVIII. XLIX. *p.* 438. 443.

Le ſecond caractère de Chilpéric eſt le Ψ pour le *th*,

(1) Cette prétendue interpolation ſeroit donc bien ancienne. Elle ſe trouveroit conſignée dans deux mſſ. preſque contemporains de Grégoire de Tours, & qui n'ont point été copiés l'un ſur l'autre. Le Z eſt preſque uniforme dans tous ceux, dont ſes anciens & nouveaux éditeurs ont fait uſage. Il eſt dans cinq des plus beaux & des plus anciens, que nous avons examinés nous-mêmes, où dont nous avons fait figurer les caractères par des perſones, ſur l'exactitude & la capacité deſquelles on peut compter. C'eſt par un rétranchement de ſa baſe, que le T lui fut ſubſtitué dans quelques exemplaires d'Aimoin. Ses éditeurs n'ont changé le T en θ, que pour faire quadrer ſa figure avec ſa valeur *the*, eſtimée grèque. En dépit de tous les monumens, faudra-t-il donc auéantir cette lettre ? Réduire le Z en 7, ne ſupoſe que la ſupreſſion d'une ligne : mais faire valoir au Z *et*, au lieu de *th* ; c'eſt contredire tous les mſſ. de Grégoire de Tours & d'Aimoin. Etoit-il naturel, pour ſignifier l'*et*, de l'inſérer ſous cette 7 figure, au milieu de caractères de nouvelle invention ? N'auroit-on pas couru riſque de le confoudre avec les lettres de Chilpéric ? D'ailleurs le 7 pour ſignifier *et* étoit bien en uſage aux VI. & VIIe. ſiècles, dans les notes de Tyron : mais l'étoit-il dans l'écriture majuſcule ? Cependant tous les quatre élémeus de Chilpéric apartenoient à ce genre de lettres.

(2) La conformité de l'*a* des Lombards avec l'ω eſt inconteſtable. Cependant nulle aparence, que la figure du dernier ait été tirée de leur écriture, dans un tems, où ils ne faiſoient, que commencer à s'établir en Italie. L'origine même de l'*a* Lombardique eſt purement Romaine On le trouvera de plus, s'il le faut, dans des écritures Gallicanes, antérieures à Chilpéric : mais il eſt tellement curſif ; qu'il ne peut convenir ni à la majuſcule ni à la minuſcule. Les autres lettres de Chilpéric ſont toutefois des majuſcules aſſorties à l'onciale. Pourquoi donc la première auroit-elle été priſe de la curſive ? N'auroit-il pas été ridicule d'ajuſter enſemble des lettres de différens ordres ? Sa figure vérifiée ſur les mſſ. des Cathédrales de Paris, de Cambrai, & de l'Abbaïe du Bec, eſt réellement majuſcule, & ne reſſemble que peu ou point à l'*a* Lombardique. Si l'on ſe donnoit la peine de conſulter les autres mſſ ; on ne remarqueroit pas dans la plupart beaucoup plus de raport avec cet *a*, anquel M. Eckhart ſemble avoir vouln faire jouet un certain rôle, en le plaçant à la tête des caractères Chilpéticiens. Sa découverte n'eſt donc apuyée, que ſur l'épargne des éditeurs, qui ſe ſont contentés des caractères, que leur fourniſſoit l'imprimerie. Mais la valeur de l'*a e* apliqué à l'ω contre la foi des mſſ. ſuffit pour décrier le ſyſtème de cet habile homme. S'il avoit mieux fait ſes recherches dans les notes de Tyron ; probablement il ne ſe ſeroit pas borné au Z de Chilpéric : il y auroit encore reconnu ſon ω valant l'*o* : & ſans doute qu'il lui auroit acordé la préférence ſur ſon ω Lombardique.

emprunté des Goths. C'eſt ainſi qu'il eſt figuré dans les Evangiles d'Ulfila. Le troiſième eſt le ∇ Anglois ou le Δ renverſé, qui répond au W. Voila tout le ſyſtème de M. Eckhart expoſé par lui-même. La manière d'expliquer les deux dernières lettres de Chilpéric ne lui eſt point particulière.

Sentimens de M M. Fauchet, Duclos & Schoepflin ſur les lettres

IV. M. Duclos, dans ſon Mémoire ſur l'origine & les révolutions des langues Celtique & Françoiſe du 19. Février 1740. nous (a) donne pour lettres (1) de Chilpéric,

(a) *Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 15. p. 578. 743.*

(1) » Grégoire de Tours & Aimoin » parlent de pluſieurs ordonnances de » Chilpéric, touchant la langue. Ce » Prince fit ajouter à l'alphabet les quatre » lettres grèques Θ, Ψ, Ζ, Ν. C'eſt ainſi » qu'on les trouve dans Grégoire de » Tours. Aimoin dit, que c'étoient » Θ, Φ, Χ, Ω, & Fauchet prétend » ſur la foi de Pithou, & ſur celle d'un » mſ, qui avoit alors plus de cinq cents » ans, que les caractères, qui furent ajou» tez à l'alphabet étoient l'Ω des Grecs, » le Π, le Ψ & le ף des Hébreux; c'eſt » ce qui pouroit faire penſer, que ces ca» ractères, furent introduits dans le » Francktheuch pour des ſons, qui lui » étoient particuliers, & non pas pour le » Latin, à qui ſes caractères ſuffiſoient. Il » ne ſeroit pas étonnant, que Chilpéric » eût emprunté des caractères Hébreux; » ſi l'on fait atention, qu'il y avoit beau» coup de Juifs à ſa Cour, & entr'autres » un nommé Priſc, qui étoit dans la plus » grande faveur auprès de ce Prince. «

En parlant du Π, quatrième caractère de Chilpéric, ſelon les imprimés de ſaint Grégoire de Tours; le Préſident (b) Fauchet ajoute: » que M. Pithou ſieur de » Savoye, très-ſavant avocat en la Cour » de Parlement, dit être le grand Ω des » Grecs ou ν, & les *chet*, *theth* & *vau* » des Hébreux, dont les noms ſe trou» vent encore écrits ſur les caractères, » qui bien que mal repréſentez en ſes » exemplaires & les miens écrits à la main » y a cinq cens ans & plus. Ce qui lui fait » vrai-ſemblablement penſer, que ces » lettres furent adjoutées par ce Roy, » non tant pour la langue Latine, (qui » toujours s'étoit contentée des ſiennes,) » que pour aider le Franciktheuſch: » (c'eſt-à-dire Françoiſe Thioiſe,) la» quelle avoit beſoin de ſemblables let» tres, pour faire ſonner plus ouverte» ment ſes, W, *o* W, *cht*, *ht*, *u*, *au*, » & autres prononciations, qui lui ſont » fréquentes, & ne peuvent ſe repréſen» ter par de ſimples lettres Latines. « Le M. Pithon de Fauchet ſe prévaut également du crédit de Priſc, pour faire voir, comment Chilpéric avoit pu chercher dans l'Hébreu les caractères, qui manquoient à ſa langue maternelle.

(b) *Recueil de l'origine de la Langue & Poeſie Françoiſe p. 18. édit. de Paris 1581.*

Fauchet a de plus recours à Otfrid, Moine de Wiſſembourg, pour montrer la néceſſité d'ajouter des caractères nouveaux aux lettres Latines, ſervant à écrire l'ancien François. Cependant, ſi l'on preſſoit un peu ces paroles d'Otfrid, rapportées par Fauchet, touchant le non uſage, où étoient au neuvième ſiècle les Allemans d'écrire en leur langue: *Res mira, tam magnes viros . . . uſum ſcripturæ in propriâ linguâ non habere:* on en concluroit, que Chilpéric auroit plutôt travaillé en faveur du Latin, que de ſa propre langue; quand il introduiſit ſes quatre nouvelles lettres. La verſion Tudeſque (c) interlinéaire de la Règle de S. Bénoît faite par le Moine Kéron, vers l'an 720. ne ſuffiroit pas, pour nous inſpirer d'autres penſées: puiſqu'on la regarde comme le premier ouvrage écrit en cette langue. Mais du texte d'Otfrid Fauchet infère ſeulement pag. 24. que » l'intention de Chilpéric n'avoit été re» que des ſiens, non plus que ſes vers, » ſes hymnes & ſes Meſſes: pour le peu » de reſpect, qu'ils portèrent à ſa mé» moire depuis ſa mort, ou par leur

(c) *Alſatia illuſtrata. p. 814.*

ſelon

ſelon Aimoin, Θ Φ X Ω, & ſelon S. Grégoire, O Ψ Z N. Quant aux élémens, que Chilpéric voulut faire recevoir dans ſes états; il embraſſe l'opinion & les raiſons conjecturales du Préſident Fauchet, qui prétendoit, ſur la foi de M. Pithou, & d'un ancien mſ, que les trois dernières lettres de Chilpéric étoient, aux termes du Mémoire, & non pas de Fauchet, le *he*, le *theth* & le *ʒain* des Hébreux.

de Chilpéric. Furent-elles inventées pour la réformation des écritures & des livres Tudeſques?

Mais que deviennent le Ψ & le Δ de Grégoire de Tours? Comment les retrouver dans le ה & dans le ע? Par quel ſecret tirera-t-on la valeur du *uui* de ce dernier élément? Faudra-t-il la chercher dans l'N? Hé! quel raport a-t-elle avec le W?

Du reſte, Fauchet ne paroit pas avoir été fort prévenu pour ſes caractères hébraïques: puiſqu'il nous figure ces deux (1) lettres ϟ ϸ, d'après un mſ. ancien, comme répondans à la quatrième de Chilpéric. Ce Roi auroit-il donc emprunté le ϸ, du Saxon ƿ? Il vaut préciſément l'W ou le *uui* des mſ. & des imprimés de Grégoire de Tours. Il ne difère preſque en rien de la quatrième lettre figurée dans Fauchet. Il eſt aſſez dificile de n'être pas frapé de la convenance du Δ ou du ϸ avec le Saxon ƿ. Où trouver des raports plus marqués, & pour la figure & pour la valeur?

Malgré le parfait acord des mſſ. & des imprimés de ſaint Grégoire de Tours & d'Aimoin, ſur la première lettre

» propre nonchalance. « Il eſt certain d'ailleurs, que Chilpéric cultivoit le Latin, préférablement à ſa langue maternelle. D'où Fortunat prend ocaſion de célébrer ce Prince. Si ſes études s'étoient portées vers le Franc-théotiſque; le Prélat poete n'auroit pas trouvé grand ſujet d'éloges, dans ſon aplication à une langue barbare, qu'il ne jugeoit digne, que de mépris.

Au reſte, ni Pithou ni Fauchet n'ont jamais donné le ה & le ע, mais le ה & le ע, pour des lettres de Chilpéric. Nul mſ. de Grégoire de Tours ne range l'N parmi celles de ce Prince. Comment auroit-il ajouté l'O, le Z, & l'N à l'alphabet, ſoit Latin, ſoit Franc-théotiſque? Ces lettres n'y étoient-elles pas avant lui? Ce dernier alphabet, ſupoſé qu'il exiſtât, n'étoit-il pas identique avec le Latin, dont il devoit être emprunté? Après tout, les mépriſes, que nous relévons ici, ne ſont peutêtre que des fautes de copiſtes ou d'imprimeur, trop multipliées en peu de lignes. Mais les grands noms, à l'ombre deſquels elles paroiſſent, pouroient en impoſer, ſi l'on négligeoit d'en avertir. On ne ſauroit être trop atentif, pour empêcher, que des fautes de quelque conſéquence, & qu'on n'aperçoit pas ſans travail, ne s'autoriſent, & ne ſe perpétuent.

(1) Elles ne paroiſſent pourtant pas dans le mſ. de M. Pithou, enſuite de M. Colbert, maintenant 5921. de la bibliothèque du Roi. La figure qu'il repréſente, & qui n'eſt, que d'une main poſtérieure, aproche plus du Δ, que de l'W ſaxon.

II. PARTIE
SECT. III.
CHAP. I.
ARTICLE III.

chilpéricienne, que tous disent être l'*o* ou l'*oméga*, & qu'Aimoin donne expressément pour grèque ; M. Schoepflin, dans son (a) *Alsace illustrée*, y substitue le *W*. A ce caractère il joint ceux-ci, Ψ Z Π, dont le dernier se trouve seulement dans les vieilles éditions de Grégoire de Tours. Et cependant, c'est, dit-il, sur l'autorité des meilleurs (1) mss, qu'il attribue ces quatre lettres à Chilpéric.

(a) *Pag.* 809.

Opinion de ceux qui trouvent les lettres de Chilpéric dans l'ancien Gothique : tous les sentimens proposés jusqu'ici nous laissent dans l'incertitude.

V. Ceux qui prétendent tirer de l'ancien Gothique les mêmes caractères, trouvent tant d'afinité entre le Π des vieilles éditions de Grégoire de Tours & l'ᚿ de l'ancien Gothique; qu'ils se flatent d'avoir découvert, dans le raport de cette lettre avec la quatrième de Chilpéric, un signe distinctif de l'U voyelle & de l'V consone. Ç'auroit été un motif assez légitime, pour introduire, dans le Latin ce quatrième caractère. Cependant plusieurs excellens mss. & de la première antiquité, le peignent ainsi Δ. D'autres y font des changemens, qui toujours en conservent à peu près le triangle.

Mais, outre ce caractère, l'ancien Gothique renferme justement trois élémens extraordinaires, dont le Latin ne connoit point l'usage. Le Ψ peu diférent pour la figure du Ψ Saxon, convient avec lui pour la valeur. Le Φ, qu'on doit (2)

(1) Les meilleurs mss. ne seroient pas sans doute trop bons, pour contredire à ce point, sur la première lettre, tous ceux qui ont servi aux anciennes & nouvelles éditions de Grégoire de Tours. En a-t-on de meilleurs, ou du moins de plus anciens, que ceux de Cambrai & de M. Joli ? Tous deux sont presque contemporains à leur auteur. Des mss. plus anciens ou plus excellens méritoient bien d'être nommés. Mais notre savant Académicien n'en spécifie aucun. Ses trois autres lettres ne paroissent pas plus heureusement fixées. Nous les présenter sans autre explication ; c'est manifestement les supposer grèques, au moins le Ψ & le H. Or, si le Ψ n'étoit pas tout-à-fait inutile au Latin, pour lequel notre auteur convient, que Chilpéric avoit travaillé ; le B & le Z, en usage depuis si longtems, n'étoient pas des élémens, dont l'invention fût nécessaire à cette langue. L'ouvrage, dont M. Schoepflin vient d'enrichir la République des lettres, est d'une érudition si vaste, si profonde, si recherchée ; qu'on ne doit pas lui faire de procès sur quelques petits écarts, sur quelques légères inattentions. Aussi ne voudrions-nous pas relever celles, qui seroient tant soit peu étrangères à notre sujet. Nous aimerions mieux profiter de ses travaux, que de les critiquer. Ici même nous n'aurions aucune répugnance à souscrire à son opinion, sur la date 580, qu'il regarde avec M. Jean (b) George d'Eckhart, comme celle de la loi portée par Chilpéric, pour faire recevoir ses quatre lettres.

(b) *Comment. de reb. Franc. Orient. lib. 9. p.* 116.

(2) De la forme & de la valeur de ce caractère, l'Abbé de Godwic prend occasion de conclure, que les lettres gothiques, dites d'Ulphila, étoient en usage chez les Francs. Un monument en leur plus ancienne écriture, qu'il promet de publier dans la suite, lui paroit très-propre à soutenir sa conjecture.

rendre *th*, ne s'ajuſte pas moins bien avec la figure du ſecond caractère de Chilpéric, qu'avec le ſon du 3e. Une ancienne faute de copiſte auroit pu occaſioner cette tranſpoſition. Enfin le troiſième caractère particulier à l'ancien Gothique ſeroit le ϴ, dont il n'eſt pas poſſible de bien fixer la prononciation en notre langue. C'eſt (a) le *hw* des Anglo-Saxons, le *wh* des Anglois, le *quh* des Ecoſſois. Le ꝗ trouvé par Fauchet dans un mſ. de ſaint Grégoire, n'a pas peu de raport avec le *q*, celle de toutes nos lettres, qui aproche davantage de la Gothique, dont nous parlons. Mais les raports entre ces caractères & ceux de Chilpéric ſont forcés, ſoit du côté de la figure, ſoit du côté de la valeur.

(a) *Hickes. Theſaur. veter. ling. parte* I. *p.* I.

Veut-on maintenant ſe décider par autorité ? On eſt à portée de prendre parti. L'Hébreu, le Grec, le Saxon, le Gothique, le Runique, & le Lombardique même, vous invitent à puiſer dans leur alphabet les lettres cherchées. Les uns veulent tout donner, ſans ſoufrir de partage. Les autres ſe contentent de fournir leur contingent. Mais ſupoſé que les trois dernières lettres euſſent été de la pure invention de Chilpéric ; on perdroit bien ſon tems à les chercher dans ces alphabets étrangers. Si tant de diſcuſſions & de recherches ne portent pas la conviction dans les eſprits ; qu'on juge par là, quels nuages épais le tems peut répandre ſur des événemens d'une notoriété publique. Auroit-on pu prévoir nos doutes ſur un fait, dont tout le royaume de Chilpéric rétentiſſoit ; lorſqu'il publia ſes nouvelles lettres, & qu'il les envoya dans toutes les villes, avec commandement exprès de les enſeigner, & d'éfacer avec la pierre ponce les (1) livres, pour y ſubſtituer ſes caractères aux anciens ?

(1) « C'eſt-à-dire, comme le remarque fort bien (b) Boureroue, ſeulement » les lettres, qu'il vouloit changer, & » qu'en la place des éfacées, on écrivoit » celles, qu'il avoit inventées. « Les mſſ. ne nous ont conſervé nul veſtige de l'exécution de ces ordres. Grégoire de Tours & Aimoin ne nous aprènent point, quel en fut le ſuccès. Mais à en juger par le ſilence des monumens, qui nous reſtent ; on croira, que leur uſage fut au plus renfermé dans les bornes du règne de Chilpéric. Il n'eſt pourtant pas incroyable, qu'on n'en puiſſe découvrir quelques traces dans des monumens, qui ne ſont pas connus, ou qu'il n'en exiſte même dans ceux, qui le ſont, auxquelles on n'auroit pas fait aſſez d'attention.

(b) *Recherch. cur. des monoies de France p.* 191.

Le mal eſt-il donc ſans remède ? Seroit-il impoſſible de montrer préciſément, quelles furent les quatre lettres de Chilpéric, & quant à la figure, & quant à la valeur ? Un ſi grand partage d'opinions nous avoit d'abord fait enviſager ces connoiſſances comme perdues, pour la République des lettres, ou du moins comme des faits, ſur leſquels il faloit ſe contenter de conjectures & de probabilités.

Par quels moyens peut-on parvenir à conoitre au juſte les lettres de Chilpéric ?

VI. Mais ayant fait réfléxion, que les textes les plus corompus ſe rétabliſſent, ſoit par le concert ou la pluralité des mſſ, ſoit par l'autorité prépondérante des plus (1) anciens,

(1) Les principaux & les plus aneïens mſſ. ſe réuniſſent à rendre les ſons des lettres de Chilpéric par celles-ci *aetheuui*, rangées de ſuite, & ſans diſtinction. On peut donc demander, ſi pour apliquer ces ſons aux quatre caractères nouveaux ; il faut diviſer ces 8. lettres explicatives deux à deux : ou ſi elles ne ſont, que la valeur des trois derniers : attendu, que Grégoire de Tours, faiſant faire d'abord bande à part à l'oméga, & déterminant ſon uſage par cette obſervation : *ſicut Graci habent* ; avoit ſuffiſamment fixé le ſon de la première lettre chilpéricienne. Suivant la première ſupoſition, l'ω vaudroit *ae*, Ψ *th*, Z *eu*, Δ *ui*. Suivant la ſeconde, l'ω ſeroit rendu par *o*, Ψ par *ae*, Z par *the*, & Δ par *uui*. Le mſ. de l'Egliſe de Paris, autrefois de Corbie, tranſcrit au plus tard ſur le déclin du ſeptième ſiècle, ne favoriſe pas plus l'une de ces hypothèſes, que l'autre : ſi ce n'eſt par l'abſurdité, qu'il y auroit à donner à l'ω le ſon de l'*ae*, après avoir repréſenté celui-là, comme ſemblable, à tous égards, à la dernière lettre des Grecs.

Le mſ. de l'Egliſe de Cambrai, du moins copié vers le milieu du même ſiècle, paroit décidé pour la diſtribution des lettres explicatives, conformément à la ſeconde ſupoſition : en quoi il eſt parfaitement d'acord avec preſque tous les autres mſſ. Il eſt vrai, qu'après avoir * mis le premier caractère avant ſa valeur ; il fait précéder les ſuivans des lettres, qui rendent leurs ſons, & que le dernier pouroit paroitre une figure ajoutée après coup. Mais il ſufit, qu'elle ſoit de la main d'un correcteur très-ancien, & que chaque caractère ſoit acompagné de ſa propre valeur. Peu importe, qu'elle le précède, ou qu'elle le ſuive. Donner ⊙ pour ſecond caractère de Chilpéric, & par conſéquent lui en prêter cinq : ou prétendre, que ▷ n'eſt que le Z, ou que Ψ doit ſonner *the*, & Z *uui* ; ce ſeroit couper toutes les voies de conciliation entre ce précieux mſ. & les autres : ce ſeroit ſe replonger dans un cabos, dont on ne ſortiroit jamais. Il ſeroit de plus abſurde de n'acorder nulle valeur expreſſe au premier, & ſurtout au ſecond caractère chilpéricien : tandis que les trois autres ſeroient eſcortés de leurs lettres explicatives. On parle ici dans l'hypothèſe des cinq nouveaux élémens : quoique la néceſſité d'éviter cet inconvénient dût ſufire, pour établir l'identité de l'ω & de ⊙.

En réduiſant à quatre ces lettres ajoutées à l'alphabet ; ſi l'on dit que le ⊙ valant *th* joint à l'*ae* rend l'ω ; il s'enſuivra, que deux de ces caractères auront valu *the*. Car il n'y avoit point alors de différence ſenſible entre les ſons d'*ae* & d'*e* ; comme le prouvent une infinité de mutations réciproques de ces lettres, dans les mſſ. du tems. Enfin, quoi de plus ridicule, que de rendre un caractère inconnu par une lettre grèque & deux latines ? Si l'on a quelque peine à concevoir ce qui vient d'être dit, au ſujet du mſ. de Cambrai ; on le comprendra aiſément en jettant les yeux ſur le morceau, que nous en avons fait graver, dans nos modèles d'écritures onciales.

* *V. ce modèle, claſſe 2. dans la ſubdiviſion des écritures onciales Mérovingiennes.*

ou des plus excellens ; nous avons eu recours à cette reſſource : & ſans vouloir prévenir le jugement du public ; nous eſpérons, pour le moins, que nos recherches ne ſeront pas tout-à-fait infructueuſes.

Après avoir conſulté le mſ. d'Aimoin de la bibliothèque de S. Germain des Prés ; nous avons cru pouvoir tirer quelque éclairciſſement du célèbre mſ (1) de M Joli. Nous n'avons pas pour cela négligé les mſſ. 1451. & 5921. de la bibliothèque du Roi, dont le premier apartenoit autrefois à l'abbaïe de S. Maur-des-Foſſés, & le ſecond à M. Pithou. Quoique celui-ci ne ſoit, que du XIe. ſiècle, & celui-là du Xe ; nous les avons examinés, avec autant de ſoin, que s'ils devoient ſeuls décider la queſtion. Le mſ. de l'abbaïe du Bec, que nous eſtimons du XIIe. ſiècle, ne nous a pas paru (2) devoir être mis à l'écart. Mais celui de Royaumont n'anonçoit rien, qui prévint aſſez en ſa faveur, pour enchérir, par de nouvelles recherches, ſur celles du dernier éditeur des euvres de S. Grégoire de Tours.

Il ne nous reſtoit donc plus à conſulter, que le mſ. de

Le mſ. 1451. de la bibliothèque du Roi, ne confond point les ſons des trois derniers caractères de Chilpéric : mais comme celui du Bec, il les diſtingue ainſi par des points *ae. thae. oui.* Quant aux caractères mêmes de nouvelle invention ; il commence par ϑ, ſur lequel il poſe un ω : *ae* eſt mis ſur Ψ, *the* ſur Z, *oui* ſur a. Par une erreur à peu près ſemblable, quoique également ſans conſéquence, le mſ. du Bec ne place pas l'ω ſur l'ω, mais celui-ci ſur le ϑ. En récompenſe, les mêmes caractères, que dans le mſ. précédent, ſont ſurmontés des ſons, *ae, the, oui.*

Le mſ. du Roi, n°. 5921. du XIe. ſiècle, eſt conforme aux deux premiers, en ce qu'il préſente indiſtinctement les ſons *aethoui.* Enſuite il les reprend par deux & par trois : de ſorte qu'*ae* précède Ψ, *the* Z, *oui* a. Pour plus grand éclairciſſement, une main poſtérieure ; mais pourtant ancienne, a mis ſur l'ω un ϑ, ſur *ae* Ψ, & ſur l'a Δ. Ainſi, pour peu qu'on s'en raporte aux mſſ ; le ſon ϑ demeure attaché au premier caractère, *ae* au ſecond, *th* au troiſième, *ui* au quatrième. Cette fixation de leurs valeurs une fois bien conſtatée, rétranche tout d'un coup une foule de dificultés très-épineuſes.

(1) Cet illuſtre Chanoine de l'Egliſe de Paris, fit préſent de ſon mſ. à la bibliothèque du Chapitre. M. l'Abbé de Fleuri ne s'eſt pas contenté de nous en acorder la communication ; il nous a facilité tous les moyens d'en faire tirer des modèles exacts, en nous le confiant avec un zèle pour les lettres, relévé par les manières les plus obligeantes. Nous avons entr'autres choiſi le paſſage même de Grégoire de Tours ſur les lettres de Chilpéric. On le verra dans nos écritures curſives Méroviugiennes.

(2) Nous nous ſommes adreſſés à Dom Trabouillard, bibliothécaire de cette abbaïe. Il a bien voulu nous copier le texte de Grégoire de Tours, figurer les caractères de Chilpéric, exprimer leur valeur. Son exactitude nous répond de leur parfaite conformité avec l'original.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. I. ARTICLE III.

la Cathédrale de Cambrai, qui ne cède à nul autre & pour la beauté & pour l'age. Nos deſirs n'ont pas plutôt été connus à M. l'Abbé Marion, par une lettre de D. Bouquet ; qu'au lieu des caractères chilpériciens, dont nous avions uniquement demandé la figure ; ſans diférer un inſtant, il (1) nous a fait tirer quinze lignes de ce mſ. avec une élégance, qu'on pouroit à peine égaler, dans la capitale du royaume.

Vraies figures & valeurs des lettres de Chilpéric.

VII. Munis de ces nouveaux ſecours, nous entreprenons de fixer les figures, auſſi-bien que les ſons des lettres de Chilpéric : ou plutôt il nous ſufira de mettre les imprimés & les mſſ. de Grégoire de Tours & d'Aimoin en parallèle ſur (2) dix

(1) Quand nous nous répandrions en éloges & en témoignages de reconoiſſance ; les uns & les autres en diroient moins, que la ſimple expoſition d'un fait, qui montre un homme de lettres, à qui rien ne coûte, quand il s'agit d'en bien mériter.

I. (2) *Anciennes éditions de S. Grégoire de Tours.*	II. *Editions nouvelles des Bénédictins.*	III. *Mſ. de Cambrai, au moins du milieu du 7e. ſiècle.*	IV. *Mſ. de la Cathédrale de Paris, écrit ſur le declin du 7e ſiècle.*	V. *Mſ. 1451. de la bibliothèque du Roi du 10e. ſiècle.*
œ o	œ o	Ꟍ Θ	Ꟍ o	Ꟍ o
Ψ *ae*	Ψ *ae*	Ψ *ae*	ꟹ *ae*	Ψ *ae*
Z *the*	Z *th*	Ƶ *the*	Ƶ *the*	Z *thae the*
Ƿ *uui*	Ƿ *uui*	Ƿ *uui*	Ƿ *uui*	ƿ *uui uiu,*

VI. *Mſ. 5921. de la bibliothèque du Roi, 11e. ſiècle.*	VII. *Mſ. du Bec de ſix à ſept cents ans.*	VIII. *Mſ. de l'Abbaïe de Royaumont.*	IX. *Mſ. d'Aimoin, de S. Germain des Prés, de plus de 500 ans.*	X. *Mſ. d'Aimoin de 200. ans & les imprimés.*
Ꟍ ɔ	Ꟍ Ꟍ ϴ o	Ꟍ o	œ o	œ o
ꟹ Ψ *ae*	Ψ *ae*	y *th.*	Ψ *ae*	χ *ch*
Ƶ *the*	Ƶ *the*	z *y*	Ƭ *the*	ϴ *the*
ƿ Δ *uui*	ƿ ꟈ *uui* ou *oui*	*uui*	Δ *uui*	φ *ph.*

Conformément à la diſtribution des valeurs de chaque caractère des autres mſſ ; nous faiſons, dans la quatrième colone, l'aplication des lettres *aethenui*, ſeulement rangées tout de ſuite, dans le mſ. de la Cathédrale de Paris. Dans celui du Roi 1451. les ſecondes doubles valeurs, placées ſur les caractères de Chilpéric, ſont d'une main poſtérieure. Un écrivain plus récent a mis auſſi, dans le mſ. du Roi 5921. le ɔ contourné ſur l'o, le Ψ ſur *ae*, le Δ ſur ƿ. C'eſt viſiblement, pour expliquer ou rectifier les figures, employées par le premier copiſte. Ainſi, tant mſſ. qu'imprimés, tous ſont uniformes ſur l'o, premier caractère de Chilpéric & ſur ſa valeur, O.

Peutêtre nous objectera-t-on le Ꟍ du mſ. de Cambrai, placé à la ſuite de l'o, comme annonçant quelque ſon étranger,

colones, pour faire comprendre auſſitôt quels furent ces caractères, qu'on cherche aux quatre coins de l'Europe, tandis qu'on les a ſous les yeux. Les dificultés ocaſionées par le laps du tems, par l'ignorance des anciens uſages, par les mépriſes des copiſtes, ſont réſolues dans les notes. Ajoutons néanmoins deux mots, pour éclaircir la nature des lettres de Chilpéric.

ou comme repréſentant une figure abſolument diſtinguée de l'*o*. Mais on a tout lieu de croire, qu'elle ne ſuit l'oméga, que pour en rendre la valeur. Seroit-il probable, qu'après avoir manifeſté le ſon des trois dernières lettres en commun par *aetheuui*; l'auteur ou l'écrivain fît une aplication ſpéciale des élémens correſpondans à chacune d'entr'elles; ſans en uſer de même à l'égard de la première, ſurtout après l'avoir répétée à la tête des autres? Ainſi, l'on n'en ſauroit diſconvenir, cet Θ, qui la ſuit immédiatement, en doit être le ſon. Les mſſ. du même ſiècle & des ſuivans, insèrent ſouvent le point au milieu de l'O. Ils le font particulièrement, quand il eſt exclamatif ou long. Saint Grégoire, ou du moins ſon ancien copiſte, n'aura donc prétendu marquer qu'un O long par ce point dans l'O. Inſiſtera-t-on ſur ce que cet *o* ponctué ſert aux Grecs de θ, & aux Goths d'*Wh*? Le θ du mſ. du Bec ſera-t-il invoqué, pour ſervir d'apui à une prévention auſſi ténébreuſe qu'incertaine? Mais ſi Chilpéric avoit voulu introduire le θ; il étoit tout ſimple, qu'il le fît valoir *th*: d'autant plus qu'il publioit un caractère, pour rendre ce ſon. Lui donner la valeur d'*ae*, c'auroit été choquer le ſens commun. Se figurer, que ce Roi aura voulu par ſes nouveaux caractères enrichir la langue Latine ou Tudeſque de lettres gothiques; c'eſt une pure imagination, démentie par les faits. Sans parler de l'étude particulière, qu'avoit fait ce Prince du Latin; les ordres qu'il envoya dans toutes les villes de ſon royaume, pour éfacer les anciens caractères des livres, & pour y ſubſtituer les ſiens, pouvoient-ils s'apliquer à d'autres livres, qu'à ceux, qui étoient écrits en langue Latine? Quelle figure auroit pu faire *Wh* dans le Latin à côté d'*ui*? Au contraire, on conçoit aiſément, qu'on aura voulu rendre l'O long des Latins par celui des Grecs.

Le mſ. du Bec, loin de repréſenter le θ, comme une lettre différente de l'*o*; met celle-ci deſſus, pour lui ſervir d'explication. C'eſt donc évidemment une même lettre. Un mſ. tel que celui de Cambrai, n'aura point été compris par le copiſte du Bec. Il aura ignoré, que longtems avant lui l'on mettoit le point dans quelques O. Prenant cette figure pour un θ, il l'aura réduite à une forme, qui lui étoit plus connue. Il aura même cru, que Chilpéric avoit donné à ſon *o* la figure d'un θ: mais il n'en aura pas été moins convaincu, que l'un de ces caractères étoit explicatif de l'autre. Cette objection ſe tourne donc en preuve. Le ↄ d'un des mſſ. du Roi ne ſauroit faire de dificulté raiſonable: c'eſt viſiblement un O, qui n'eſt pas toutafait achevé.

La ſeconde figure & ſa valeur *ae* ſont conſtantes dans tous les imprimés & les mſſ. de Grégoire de Tours & d'Aimoin. On n'en peut excepter, que le mſ. de Royaumont, un d'Aimoin très-récent & les éditions de cet auteur. Encore les uns & les autres ne s'écartent-ils, que peu de la même figure. Du reſte le mſ. de Royaumont n'eſt point ancien, & ne paroit pas d'une grande autorité. Le mſ. moderne d'Aimoin & ſes imprimés ne ſont fondés, que ſur la fauſſe ſupoſition, que les lettres de Chilpéric étoient grèques, & quant à la figure, & quant à la valeur. Du Ψ on a fait l'χ, du Z un T, enſuite un θ, afin de le faire mieux quadrer avec la valeur *the*. Enfin, pour qu'il ne manquât aucune des aſpirées grèques aux lettres de Chilpéric; les éditeurs d'Aimoin ont mis le Φ valant *ph*, au lieu de la dernière leure du même

II. Partie. Sect. III. Chap. I. Article III.

Son 1^r^. caractère eſt l'Ω, qu'il voulut introduire chez les Latins, à l'exemple des Grecs, pour diſtinguer l'*o* long de l'*o* bref. Le (1) 2e. ꝛ n'eſt qu'un compoſé del'*a* & de l'*e*, dont en éfet il a la valeur. Le (2) 3e. ϡ *th*, n'eſt non plus qu'une jonction du ꝥ & de l'�humain, dont on ſupoſe ici la haſte répétée. Si ces doubles lettres ne ſont pas aiſées à ſaiſir dans les mſſ. modernes; elles le ſont dans les anciens. C'eſt ſurtout celui de Cambrai, qui nous en a fait naitre l'idée. Le goût de ces tems-là, pour les conjonctions de lettres, & la facilité de l'aplication montrent la ſolidité du dénouement. Le quatrième caractère ◁ (3) n'eſt qu'un V fermé, un peu panché vers la gauche, pour valoir le W, ou l'V conſone devant l'U voyelle. Beaucoup de (*a*) noms propres des François, qu'on avoit alors coutume de latiniſer, s'écrivoient par *uui*, comme *Widolaïcus*, *Winnocus* &c.

(*a*) *V. la table onomaſtique du 2. tom. de D. Bouquet.*

Ainſi tous ces caractères avec leurs ſons ne convenoient

Prince. Mais ces trois caractères ne s'acordent ni avec les imprimés, ni avec les mſſ. de Grégoire de Tours.

La figure de la troiſième lettre eſt invariable, dans tous les mſſ, & dans toutes les éditions du même hiſtorien. Il n'y manque, qu'une baſe, dans le mſ. d'Aimoin de S. Germain des Prés. A l'égard de la valeur; tout eſt d'acord: ſi l'on en excepte un mſ, qui ne mérite pas beaucoup d'arention.

Enfin tous les mſſ. de Grégoire & celui d'Aimoin de ſoo. ans, réduiſent la quatrième lettre de Chilpéric à une figure triangulaire, ou fort aprochante du triangle. Les ouvertures de quelques-unes, & les arondiſſemens de quelques autres ne ſont, que des variantes de copiſtes. Sa valeur eſt encore moins ſujette aux changemens & aux diſſemblances. Car, que les uns ajoutent un *u*, les autres un *i* de plus; ou qu'au lieu de *uui*, on liſe *oui*, *uiui*, cela n'afecte en rien le ſon, ou du moins n'y cauſe aucune différence notable.

Le mſ. du Bec donne pour quatrième caractère une figure aprochante de l'*a*, à laquelle il en ajoute une autre monſtrueuſe; s'il n'a pas prétendu l'expliquer par ſon moyen: auquel cas ce ne ſeroit, que le W mal fait, & tirant ſur le Gothique moderne.

(1) Souvent les A n'avoient point alors de traverſe. Si l'on aime mieux incliner ce caractère d'un autre ſens; on y retrouvera l'*a* & l'*e*. Mais il faut ſe ſouvenir, qu'au ſixième ſiècle les lettres contournées & renverſées étoient fort à la mode. En un mot c'eſt ici l'ancien e à cedille, que Chilpéric adopta; s'il n'en fut pas l'inventeur. Telle étoit alors ſa figure ꝛ.

(2) La reſſemblance du Z avec ce caractère aura été cauſe, que les copiſtes de Grégoire de Tours, acoutumés à peindre la dernière lettre de l'alphabet, en auront tellement raproché le troiſième élément de Chilpéric, qu'ils ne tardèrent pas à confondre leurs figures. M. l'Abbé Lebeuf a découvert, dans un mſ. écléſiaſtique d'Autun, une écriture inconnue, où ce caractère ϡ revient ſouvent. S'il a du raport avec l'*ae* du ſecond mſ. du Roi, il en a auſſi avec le Z. On retrouveroit encore plus aiſément, dans celui d'Autun, les autres lettres chilpériciennes, du moins quant à la figure.

(3) Le △ gree n'a certainement nulle analogie avec la valeur *uui*, que les anciens mſſ. donnent à cette dernière lettre de Chilpéric. Mais en ſupoſant un V fermé par une ligne; on aperçoit aiſément un grand raport entre la figure & le ſon *uu*.

pas mal à l'état où ſe trouvoit pour lors la langue Latine. Les trois derniers réduiſoient, ſous une ſeule figure, ce qu'on étoit obligé d'exprimer par pluſieurs. Rien de plus ſimple, que cette explication : rien de plus conforme à la pluralité des mſſ. aux plus excellens, aux plus anciens. Aucune de celles, que d'autres ont propoſées, ou que nous avions imaginé nous-mêmes, ne nous contentoit. Celle-ci, qui de toutes eſt la moins recherchée, & la mieux aſſortie à la nature des caractères, emporte ſans peine notre aquieſcement. Oſerions-nous auſſi nous flater, qu'il en ſera de même de celui du public ?

CHAPITRE II.

Lettres nationales, lapidaires, métalliques, en relief, en creux, à claire voie : lettres dorées, argentées, bronzées, étaimées, rouges, vertes & d'autres couleurs : lettres initiales, griſes ou hiſtoriées, repréſentant toutes ſortes de figures, d'hommes, de quadrupèdes, d'oiſeaux, de poiſſons, de ſerpens, de monſtres, de fleurs, de fleurons, de feuillages, de groteſques : lettres brodées, entrelaſſées, ponctuées, blaſonées, en chaines, en treillis, en pilaſtres, en marqueterie, en gerbe, en chevelure &c. En quel ſiècle, en quel pais chacune de ces eſpèces eurent-elles cours : quel fut leur commencement, & leur durée ? Obſervations hiſtoriques & critiques ſur leurs diférens uſages, & ſur divers autres caractères, qui montrent avec elles une ſorte d'afinité.

IL ne ſufit pas d'avoir examiné l'origine de nos lettres & d'avoir expoſé les augmentations réeles ou prétendues, qu'a éprouvé l'alphabet Latin, depuis deux mille ans ; il faut encore faire conoitre ſes élémens par leur nomenclature

générale & particulière, repréſenter leurs diférences ſpécifiques, rapeler toutes les notions, qu'elles emportent avec elles.

Les unes tirent leurs dénominations des peuples ou des perſones, qui paſſent pour en avoir fait uſage, ou même pour les avoir inventées : les autres des matières, dont elles ont été formées, pluſieurs des figures, qu'elles ont priſes, quelques-unes, des accidens, qu'elles ont eſſuyés. Il eſt bon nombre de ces lettres, ſur leſquelles on coulera légèrement ; parcequ'elles rentrent dans le chapitre des écritures, qui exigent de nous des diſcuſſions plus profondes.

Lettres grèques, relativement à la Diplomatique : lettres Ephéſiennes, Thraciennes,

I. On a long-tems retenu quelque uſage des (1) lettres grèques, chez les Latins ; comme des lettres latines, chez les Grecs. Les inſcriptions lapidaires, bronzes, monoies, mſſ, (*a*) actes publics, lettres formées, bulles, diplomes (2), &

(*a*) *Bibliothèque Lorraine - par D. Calmet-préf- p. ix.*

(1) Outre les lettres latines, les Grecs ont auſſi quelquefois employé la langue Romaine ſur des monumens publics, où ils ne faiſoient entrer que les caractères grecs. C'eſt ainſi qu'une médaille de Macrin, fabriquée à Ephèſe, porte ΦΟΤΑ ΕΦΕCΙ, pour VOTA EPHSSIORUM.

(2) Par exemple, dans deux diplomes de Charle le chauve, de la quatrième & de la trente-unième année de ſon règne, on écrit l'*e* d'*amen* par une *H*. La même choſe ſe remarque dans un diplome de Charle le ſimple, de la ſeizième de ſon règne. Les originaux des trois diplomes, qui donnent lieu à cette note, ſont gardés à la bibliothèque du Roi. On trouve pluſieurs ſignatures grèques, dans les actes publics d'Italie. Des eccléſiaſtiques de divers autres païs, ſoit par vanité, ſoit par quelque autre motif, ſouſcrivent quelquefois en Grec. Mais le plus ſouvent ces ſignatures ſont mêlées de lettres grèques & latines. On n'en dira pas davantage ſur les ſouſcriptions en lettres grèques ; parcequ'on ſe verra dans la ſuite obligé d'y revenir. On ne s'arrêtera pas non plus aux mots grecs, qui ſe rencontrent dans les mſſ. Il eſt ordinaire de les rendre en caractères grecs, bien ou mal figurés. Ils le furent communément aſſez mal, depuis le ſixième ſiècle. Cela va juſqu'à mettre des M pour des H, comme dans le mſ. du Roi 1820. Peut-être étoit-ce, parcequ'alors l'M latine empruntoit de tems en tems la forme de l'H.

Tandis que nous ſommes ſur les lettres grèques, il ne ſera pas inutile d'obſerver l'Є parfaitement rond, & l'S carée ⊏, dans des monumens de plus de 800. avant J. C, publiés au XVIe. volume des Mémoires de l'Académie des Belles-lettres. Ce fait eſt bien oposé aux idées de quelques ſavans auteurs. On peut remarquer auſſi, ſur les mêmes monumens, les trois conjonctions ſuivantes de lettres Ⲗ *la*, Ⲣ *ra*, Ⲧ *tr*. Nous ajouterons encore ici quelques lettres grèques plus récentes, pour compléter nos alphabets. *a* Α ⍺ 𝛢 𝜜 𝝖. *b* Β 𝛣 𝜝. *gh* Γ ⅃ ᚴ. *d* Δ 𝛥 𝜟 𝝙 ᚦ. *e* Є Ε Ɛ. *é* Ϝ Ͱ Ͱ Ͱ Ͱ. *th* ⊗. *k* Ϗ. *l* Λ 𝛬 𝜦. *m* Μ ϽC. *n* Ν 𝛮 ᚿ. *x* Ξ. *o* Ο. *p* Π ϖ ϖ ᛈ. *q* Ϙ. *r* Ρ ϒ. *ſ* Σ Ϛ Ϲ Ϛ Σ. *s* Τ. *u* Υ Ϋ. *ph* Φ. *ſſ* Ж Ж: *ô* Ω Λ Ⓞ Ⅿ. 900 Ϡ

En raportant (*b*) l'épitaphe de Gordien Martyr, la ſeule de toutes les inſcriptions en lettres gauloiſes, ſur laquelle D. Mabillon croyoit, qu'on pouvoit compter ; nous nous ſommes contentés d'inſinuer nos doutes. Mais nous connoiſſons maintenant tant d'inſcriptions en lettres grèques, ou partie grèques & latines, quoiqu'en langue Romaine ; qu'il ne nous eſt guère poſſible de nous roidir contre le ſentiment de ceux, qui ne

(*b*) *Tom. 1. p. 704. 705.*

autres pièces juridiques des uns & des autres, & plus encore des Latins que des Grecs, en ſont témoins. Ces monumens fourniſſent quelquefois des lettres grèques extraordinaires, qu'on ne prétend pas raſſembler ici. On ſe contentera d'en avoir mis en notes quelques-unes, qui ne ſe trouvent pas aſſez préciſément figurées, dans les alphabets de notre premier volume.

ſolutoires, magiques, écléſiaſtiques : caractères grecs ſur les monumens & dans les actes publics des Latins : lettres grèques attribuées aux Gaulois.

Parmi les lettres grèques, dont les noms ſont empruntés des nations ou des villes, chez leſquelles elles ont eu cours, nous avons quelques peine à ranger les (*a*) Ephéſiennes & Thraciennes. L'uſage en fut borné à la ſuperſtition, qui leur avoit donné l'être. Les magiciens, au raport (*b*) de Plutarque, faiſoient réciter les premières aux démoniaques, ſous prétexte des prétendus ſoulagemens merveilleux, qu'elles pouvoient leur procurer. Les Grecs s'en ſervoient auſſi en guiſe de phylactères & d'amulètes. On croit que les livres (*c*) brulés (1) par les Ephéſiens, après leur converſion, avoient raport à ces caractères. Les lettres thraciennes, plus communément apelées, tables thraciennes, paſſoient pour être de l'invention d'Orphée. Cependant Pline (*d*) avance, que toute la Thrace étoit exemte de magie. Les lettres *ſolutoires* ou *relaxatoires*, *litteræ ſolutoriæ*, déſignent une autre eſpèce de caractères (2) magiques, dont la vertu

(*a*) *De primâ ſcr. orig. cui notas adjecit C. H. Trotz p. 314. & ſeqq.*

(*b*) *Sympoſiac lib. 7. queſt. 5.*

(*c*) *Act. 19, 19.*

(*d*) *Lib. 30. c. 1.*

veulent pas attribuer aux Gaulois cette écriture, à l'excluſion des autres peuples. L'inſcription, dont il s'agit, n'a été, ſelon (*e*) M. Maffei, jugée barbare, & de l'ancien caractère gaulois, mêlé de runique ; que parcequ'elle renferme quelques lettres minuſcules, qui ne ſont pas ordinaires aux marbres. Cependant Jean-Chriſtophe Harenberg (*f*) regarde l'épitaphe de Gordien, comme aſſez conforme à l'écriture des Germains. Il cite même un ancien interprète de Céſar, pour prouver l'uſage des lettres grèques, chez les Gaulois & les Germains. Mais, comme il ſemble fonder ſon raiſonement, ſur ce que les Druides étoient communs aux Gaulois & aux Germains ; il contredit ouvertement Céſar, dont voici les propres termes : *Germani ... neque Druides habent, qui rebus divinis præſint.* De bello Gallico l. 6.

(1) Du moins, aux termes de l'écrivain ſacré, ne s'agiſſoit-il que de livres, qui traitoient de choſes curieuſes, mais de nulle utilité. Ainſi l'on ne devoit pas avancer, dans le Dictionaire Encyclopédique t. 2. *p.* 231, que les premiers Chrétiens, occupés d'abord uniquement de leur ſalut, brulèrent tous les livres, qui n'avoient point de raport à la Religion. Jamais les Chrétiens n'ont fait la guerre par principes, ni aux ſciences, ni aux beaux arts. S'ils ont détruit quelques chefs-d'œuvre des plus fameux artiſtes ; c'eſt à la vertu, c'eſt aux bonnes mœurs, qu'ils en ont fait le ſacrifice.

(*e*) *Dell' iſtoria di Verona p. 329.*

(*f*) *Hiſtoria Eccleſiæ Gandersheimenſis cath. & collegiatæ diplomatica. - Hanoveræ. 1734. fol.*

(2) Un mſ. de 300. ans (*g*) de la bibliothèque Impériale, en langue Allemande, contient le détail des foles cétémonies, de la compoſition de l'encre

(*g*) *Trotz ibid. p. 315. 316.*

conſiſtoit à mettre à couvert, diſoit-on, des liens & de la captivité, ceux qui les portoient. Il eſt parlé de ces lettres, dans l'hiſtoire (*a*) du vénérable Bède. Celles des anciens Egyptiens, & ſurtout leurs *lettres ſacerdotales*, n'étoient non plus, au jugement (*b*) de Rufin, qui avoit voyagé en Egypte, qu'une ſorte de (1) caractères magiques. Mais c'eſt peut-être trop s'arêter ſur des lettres, qui ne méritent, que d'être enſévelies dans l'oubli. Nous avons même héſité, ſi nous devions parler des lettres Epheſiennes & Thraciennes. Mais quelqu'un auroit pu s'imaginer, qu'il faut juger de ces caractères grecs, comme des lettres Ioniques & (2) Attiques : ce qui ſeroit une grande erreur, en fait de littérature.

(*a*) *Hiſt. Angl. l. 4. c. 22.*

(*b*) *Hiſt. eccleſ. lib. 11. c. 26.*

Nous nous portetons plus volontiers, s'il eſt poſſible, à

& du roſeau, avec lequel devoient être écrites les lettres, qu'on faiſoit ſervir à de ſemblables opérations. Les caractères magiques de toutes les façons, plus extravagantes les unes que les autres, ſe trouvent dans divers mſſ. des grandes bibliothèques & des cabinets des curieux : mais nous n'avons garde de nous enfoncer dans des recherches auſſi vaines, dont on ne pouroit tirer d'autres fruits, que de prouver, juſqu'à quel excès d'égarement peut ſe porter l'eſprit humain, abandoné à ſa propre corruption.

(1) On n'a pas coutume de traiter de magiques les lettres ſacerdotales des Egyptiens : quelque ſuperſtitieux que fût ſouvent l'uſage, qu'en faiſoient leurs prêtres. Juſqu'à préſent les ſavans n'ont pas réuſſi à les déchifrer. Sans ſavoir que M. Warburton eût prétendu, que les lettres ſacrées & communes, s'il faut les diſtinguer, furent formées ſur le modèle des figures hiéroglyphiques ; nous avons reconu cette deſcendance dans notre premier (*c*) volume, au moins à l'égard de quelques-unes : & pour en donner un exemple, nous avons fait voir, que la lettre O, commune aux alphabets des Orientaux & des Occidentaux, ſignifiant l'œil en Hébreu, étoit repréſentée ſous cette forme parmi les hiéroglyphes, & ſur les toiles écrites des mumies. M. le Comte de Caylus, dans ſon excellent *Recueil* (*d*) *d'antiquités Egyptiennes*, a de beaucoup enchéri ſur les vues de M. Warburton, en faiſant un parallèle de 22. hiéroglyphes avec un nombre égal de lettres curſives des Egyptiens. Il faut y joindre un ſecond parallèle de ſept autres hiéroglyphes, avec autant de caractères d'une inſcription, mais dont quelques-uns reviennent aux premiers. Quoique cet illuſtre ſavant n'aie point tenté de donner au public un alphabet Egyptien ; il eût pu ſans doute, s'il l'eût voulu, établir une ſorte d'analogie, au moins conjecturale, entre pluſieurs des caractères comparés, & ceux des Hébreux, des Samaritains & des Grecs. Ç'auroit peut-être été quelques pas de plus vers la conoiſſance de l'écriture Egyptienne, qui manque à la République des lettres. Malgré les avances, que nous tirerions de ſes travaux ; nous n'oſons pas hazarder ce qu'il n'a pas jugé à propos d'entreprendre.

(*c*) *Pag. 577 578.*

(*d*) *Pl. XXXVI. pag. 72. & ſuiv.*

Quelques-uns pouroient néanmoins regarder ces écritures, plutôt comme des caractères de Baſilidiens, que comme des monumens de la haute antiquité Egyptienne. Sans parler de pluſieurs figures, autant du goût de ces fameux hérétiques, que des Egyptiens ; le nom de *JESU*, qu'on lit à la planche 21. col. 5. lig. 5. pouroit faire atribuer ces pièces à de faux Chrétiens, anciens ou modernes, qui cependant auroient copié des caractères antiques, propres aux Egyptiens.

(2) On peut voir ce que nous avons dit, au ſujet de ces lettres, *t. 1. p. 634. 635. 681. t. 2. c. 1. art. 2.*

contenter la louable curioſité de ceux, qui voudroient ſavoir, ce qu'on doit entendre par écrire en (1) lettres écléſiaſtiques.

Les expéditions des actes, dreſſés par les Tribunaux ſéculiers, étoient rédigées ſur des rouleaux de papier d'Egypte, apelés volumes. Ils étoient écrits en lettres curſives, aſſez compliquées, mais fort liſibles pour ces tems-là. Les écléſiaſtiques au contraire portoient les copies des actes, qu'on nommeroit aujourdui groſſes, ſur des livres coupés par les bouts, à peu près comme les nôtres. De là le nom de (2) tome, qui ſignifie *tranché*, *coupé*. L'écriture, dont ils uſoient alors, n'étoit pas la curſive, mais l'onciale ou la minuſcule. C'eſt-là, ſelon toutes les aparences, ce qu'il faut entendre par *lettres écléſiaſtiques*.

On ne fera mention des lettres dominicales du calendrier, ſi connues de tout le monde, que pour obſerver, qu'elles n'ont nul raport à la matière, que nous traitons.

II. Tory (*a*) s'étoit perſuadé, qu'avant les Romains; non ſeulement les lettres grèques, mais encore les (3) hébraïques

Prétendues lettres gauloiſes : lettres

(1) On a parlé de lettres écléſiaſtiques, priſes dans un autre ſens, *t. 1. p.* 239. Il eſt ici queſtion de lettres grèques. M. Fleuri (*b*) raporte, d'après l'épilogue d'Agathon, inſéré (*c*) au VIe. tome des Conciles, que ce diacre de C P. mit au net, en *lettres écléſiaſtiques*, tous les *tomes* des actes du VIe Concile général, qui furent auſſitôt ſcellés & dépoſés, dans le palais de l'Empereur. Ce même Agathon, en qualité de notaire, avoit écrit en minute ou en notes, avec pluſieurs autres adjoints, les actes du même Concile, qu'il rédigea depuis à loiſir en *lettres écléſiaſtiques*, apelées ainſi par opoſition aux lettres laïques. Suivant l'ancien uſage des tribunaux Romains, même depuis que les magiſtrats eurent embraſſé le Chriſtianiſme; tout ce qui s'y diſoit ſur une afaire, tant de la part des gens de Juſtice, que des perſones intéreſſées, s'écrivoit en même tems, qu'il étoit prononcé. Il faloit pour cela, que les notaires employaſſent les notes de Tyron, ou une écriture coulée, pleine d'abréviations, en attendant qu'ils le miſſent au net.

(2) M. Fleuri auroit pu, dans l'ocaſion préſente, éviter de mettre le mot *volume* pour celui de *tome*. Le premier, comme on ſait, tire ſon origine de *volvere* rouler, *volumen* rouleau; & le ſecond de Τέμος *tomus* coupé.

(3) Il en aléguoit pour preuve *une grande pierre*, qu'il avoit vue » en l'hôtel de Feſcamp, ſitué en l'Univerſité » de Paris, où ſont, dit-il, gravées » maintes bonnes lettres hébraïques : pareillement, continue-t-il, j'en ai vu » deux autres pierres auſſi gravées en » Hébreu, qui ſont en la muraille de la » court de la maiſon, où pend pour l'enſeigne de trois boittes, aſſiſe en la rue » de la Harpe, droit devant le bout de » la rue du Foin. J'en ai vu auſſi une autre près les Cordeliers, qui fut trouvée en la place, où eſt de préſent édifiée une maiſon neuve, qui eſt entre » la porte de l'Univerſité pour ſortir à » S. Germain des Prés & leſdictz Cordeliers, & de préſent y eſt encores à » demy eſcripte, pour autant qu'on la » retaillée. Et la fait-on ſervir ſoubs un » eſgout. « On a ſujet de croire, que

(*a*) *L'art de la ſcience de la vraie proportion des lettres. fol.* 12.

(*b*) *Hiſt. eccleſ. t.* 9. *liv.* 41. *n.* 24.

(*c*) *Labbe tom.* 6. *col.* 1403. 1404.

avoient eu cours dans les Gaules. Quoiqu'il procède en preuves par monumens, ſur la vérité deſquels on n'a pas ſujet de conteſter ; nous n'en jugerons pas plus favorablement de ſes prétentions.

ſcripturales & rabbiniques : noms des lettres hébraïques en France, au ſixième ſiècle, dans les mſſ. latins : additions aux lettres étruſques : abolition des lettres runiques dans le Nord : lettres des Francs & des Bretons.

M. Maffei s'étant propoſé de faire remonter fort haut l'age de l'écriture courante, & voulant tirer une induction en ſa faveur de celle des Juifs ; de quelle antiquité, s'écrie-t-il, n'eſt pas chez les (a) Hébreux, l'écriture rabbinique, qui n'eſt autre que la curſive, diſtinguée de cette manière d'écrire majeſtueuſe, apelée *ſcripturale* ! Il pouroit ſe faire, que les Rabbins auroient eu de très-bonne heure une écriture curſive. Mais le ſavant Marquis auroit vraiſemblablement bien de la peine à en faire la preuve. Loin de pouvoir produire de l'écriture rabbinique d'une antiquité fort reculée ; on n'a pas même encore montré de mſſ. hébreux en *ſcripturale*, certainement plus anciens, que le dixième ſiècle. D'ailleurs ſi la curſive rabbinique eſt ſi ancienne ; pourquoi la Germanique eſt-elle encore ſi peu liée ? Les lettres ſcripturales ont pris ce nom des ſaintes Ecritures ; parcequ'elles ſervent à les tranſcrire, & que les Juifs ne croient pas permis de les copier en d'autres caractères.

(a) *Dell' iſtoria di Verona lib. XI. col. 329.*

Au V. ou VIe. ſiècle, chez les Latins, pluſieurs lettres hébraïques portent des noms (1) un peu diférens de ceux, qu'on a coutume de leur donner.

ces inſcriptions hébraïques ne ſont que des épitaphes de Juifs déplacées. On en trouve de ſemblables en bien d'autres villes de France, & des royaumes voiſins : & d'ailleurs l'ancien cimetière des Juifs n'étoit pas éloigné.

(1) Dans le pſeaume *Beati immaculati* du pſeautier, en lettres d'or & d'argent, de S. Germain évêque de Paris ; l'iod eſt apelé *ioth*, le lamed *labd*, le nun *num*, le ſamech *ſanch*. Quelques-uns de ces caractères conſervent les mêmes dénominations, qu'ils ont aujourdhui. Les autres n'en ont aucune. Un mſ. en notes de Tyron du VII. ou VIIIe. ſiècle met pour zain *zai*, pour iod *iot*, pour lamed *lamech*, pour ſamec *ſameth*, pour pe *fo*, pour ſchin *ſen*. Un autre mſ. du huitième ſiècle, réuniſſant trois verſions des pſeaumes ; répète autant de fois les lettres hébraïques, dans le pſeaume 118 : mais ne difère des nôtres, que dans le *deleth* pour daleth, le *zai*, l'*ioth*, le *fe*, le *ſen*. La même nomenclature a lieu dans l'alphaber de Raban, à l'exception du *fo* ; mais on y voit de plus *lamech*. Tous les alphabets des lamentations de Jérémie du mſ. 15. de S. Germain, écrit en 809. ſont conformes à l'hébreu d'aprélent ; ſi ce n'eſt à l'égard du *deleth* & du *ioth*. Les mêmes dénominations, ſavoir le *zai*, le *lamech* & le *ſain* pour le ſchin reparoiſſent dans un autre mſ. poſtérieur de douze années. Du reſte l'alphabet hébraïque de Rabun eſt conforme, quant aux figures, à la plupart de celles, qu'on a repréſentées dans notre premier tome, planche VIII.

Nous ne rapelerons ici les lettres Etruſques, que pour (1) enrichir l'alphabet général de notre premier tome de quelques caractères, que des monumens nouvellement découverts, nous ont fait conoitre.

Nous croyons avoir donné une idée ſufiſante des lettres d'après le mſ. royal 2340. Quelques-unes ont plus ou moins d'afinité avec les caractères des deux alphabets du mſ 17. de l'abbaie de S. Germain des Prés. Nous n'en reléverons pas les différences. Tout autre peut les remarquer. Raban eſt trop commun, pour que la comparaiſon ſoit fort dificile. D. Calmet, dans ſa *Bibliothèque Lorraine*, dit avoir remarqué des caractères hébreux fort diférens des nôtres, dans pluſieurs anciens mſſ. & ſur-tout dans ceux des abbaïes de Tholey, de Murbach & de S. Gal. Ils reviennent, ſelon lui, aux caractères Samaritains ou anciens Hébreux. Qu'il nous ſoit permis de douter de cette reſſemblance. Peut-être eſt-elle plus réele avec les prétendus alphabets hébreux des mſſ. latins, publiés dans notre premier tome. Il en eſt à peu près de même de l'alphabet hébreu du mſ. 152. du Roi. Les formes de ſes lettres ſe raportent à celles des deux mſſ. citès. La figure ⫼ du ſamech eſt celle de toutes, qui s'en écarte le plus.

(1) *a* 𐌀 𐌀 . *d* 𐌃 𐌅 *f* 𐌅 𐌕 𐌇 𐌋 𐌍 . *h* 𐌇 . *k* 𐌊 . *m* 𐌌 . *n* 𐌍 . *p* 𐌐 . *ph* 𐌚 𐌘 . *q* 𐌒 𐌒 𐌚 . *ſ* 𐌌 𐌌 . De ce nombre néanmoins, quelques lettres nous paroiſſent douteuſes, quant à l'apropriation à tel ou tel élément. Il n'en eſt toutefois aucunes, en faveur deſquelles un ou pluſieurs de nos reſtaurateurs modernes de l'étruſque ne ſe ſoient déclarés. Si l'on s'en raporte (*a*) à l'un des plus célèbres; il faudroit encore joindre à notre C le 𐌂 & le 𐌓. Quoique la figure 𐌂, pourdéſigner le *b* ne ſoit pas ſucertaine, & que le même auteur liſe 𐌂𐌀 pour *avi*, en prenant l'*V* pour le *B*: il eſt ſi décidé (*b*) pour le *B* étruſque; qu'il ne balance point à lire EBIS, pour déſigner Hébé épouſe de Hercule, mot qu'on avoit toujours lu ETHIS auparavant. Mais ſi M. Paſſeri révendique aux Etruſques le *B* contre M. Goti; il agit avec lui de concert, pour leur enléver l'O. Une des plus fortes preuves, qu'on ait aportées, pour leur conſerver cette lettre; c'eſt qu'elle ſe trouve dans l'HERKOLE d'une patère de la table VI. de Dempſter. Mais, dit-il, ſi elle tenoit (*c*) lieu d'une vraie lettre; on ne l'autoit pas faite plus petite, que les autres, ni déplacée. Et qu'on ne lui réponde pas, que le graveur s'apercevant de l'omiſſion d'un O, l'aura mis après coup. S'il eût été ſi ſcrupuleux, il autoit ajouté une F, qui manque, ſelon lui, dans le nom voiſin MENREA, au lieu de MENERFA: la néceſſité de cette F étant prouvée par les patères v. & vi°. du même ouvrage. Qu'il ſoit permis de repliquer 1°. qu'on rencontre ſur divers monumens bien des exemples de lettres plus petites ou déplacées; ſans qu'on en puiſſe conclure, que ce ne ſont pas de véritables lettres. 2°. Nous avons ſous les yeux la ſixième planche de Dempſter. L'*o*, quoique plus petit, n'y eſt point hors de ſa place, & MENERFA s'y trouve écrit à côté. 3°. M. Paſſeri lui-même convient, que cette lettre ne manque pas à la ſixième patère, qu'on ne ſauroit diſtinguer de la ſixième planche. 4°. Quand la faute ſeroit réele; ſuivant MM. Gori & Paſſeri, chez les Etruſques, il y avoit plus d'une manière de prononcer MENERVA. 5°. La diminution de l'*o* n'eſt pas rare ſur les monumens antiques; particulièrement, lorſqu'il eſt bref. Quant au 𐌊 de M. Gori, qu'il rend par le K; nous ne lui envions point l'honneur de cette découverte. Mais pourquoi ne pouroit-on pas lire HERTVL? Qui ne connoit la tranſmutation du T en K chez des peuples aſſez voiſins de ceux d'Herculane? Ces deux lettres devoient donc être pour eux d'une prononciation peu diférente. Par cette ſolution l'on évite d'atribuer au K une figure, qui ne ſemble pas trop naturelle, ni aſſez analogue avec celle du K Etruſque. Au contraire elle eſt parfaitement aſſortie au T.

(*a*) *Jo. Bap. Paſſeri Piſ. Junonalis ſacra menſa Herculanenſium illuſtrata. p.* 212. *Symbola litteraria - vol.* 1. *Florentiæ* 1748.

(*b*) *Diſſert. de Helleniſmo Etruſ. pag.* 50.

(*c*) *Ibid. p.* 49.

(1) runiques dans le même volume. Il ne nous reſte, qu'à faire quelques obſervations ſur leur durée & leur abolition. Avant l'introduction des lettres (*a*) latines dans le Nord; les runes étoient également en uſage chez les Suédois, les Norvégiens, les Danois & les Iſlandois. Sperling, comme on l'a (*b*) remarqué, les fait ceſſer totalement au XVe. ſiècle. L'auteur des Chroniques Suédoiſes, livre premier, raconte, au raport de (*c*) Wormius, qu'Olaüs Scotkoning roi de Suède abolit les lettres runiques par une loi: or ce prince mourut en 1018. Notre auteur ne laiſſe pas de ſupoſer, que les runes ſe ſeront encore maintenues quelque tems chez les particuliers depuis cette ordonance. Les runes avoient déja commencé à tomber dans un grand diſcrédit, ſous

(*a*) *De Danica lingua & nominis antiquâ gloriâ commentariolus Olaüs Sperlingii. Hafniæ.*— 1694. *p.* 80.

(*b*) *Tom.* 1. *p.* 711.

(*c*) *Litteratura Runica. p.* 154.

(1) Quelques auteurs (*d*) en diſtinguent de deux ſortes; les runes ordinaires & celles de la province de Helſingue en Suède. Les premières n'exigent pas de nouveaux éclairciſſemens: les ſecondes n'ont beſoin, que de l'addition des perpendiculaires, communes aux autres, pour leur reſſembler avec la plus grande exactitude. Ainſi par l'addition d'un trait aux unes, ou par la ſouſtraction du même trait aux autres, toute diférence ceſſe. M. Eckhart (*e*) diſtingue auſſi deux ſortes de runes, les communes & les magiques: diſtinction qui n'emporte pas diverſité de caractères. Notre auteur fait les plus grands éforts, pour enléver aux peuples du Nord l'invention des runes, & pour la révendiquer à ſa nation. Qu'ils ne ſe glorifient pas, dit-il, de l'antiquité de leurs runes. Nous en avons fait uſage longtems avant eux. Il cite en preuve ces vers de Vénance Fortunat:

(*d*) *Magni Celſi P. P. de runis Helſingicis v. pl.* 1707.

(*e*) *Comment. de rebus Franc. Orien. t.* 1. *lib.* 23. *p.* 118.

Barbara (*f*) *fraxineis pingatur runa tabellis.*

Quodque papyrus agit, virgula plana valet.

(*f*) *Lib.* 7. *Carm.* 18.

Or par *barbara runa*, Fortunat déſigne l'écriture des Germains: puiſqu'il entend ailleurs par *Barbarie*, la Germanie & la France. Mais on regardoit alors comme barbare quiconque n'étoit ni Grec ni Romain. Fortunat conoiſſoit les Goths d'Italie & d'Eſpagne. Ces peuples avoient aporté avec eux quelques monumens de leurs runes: c'eſt à quoi le Poëte fait allusion.

(*g*) *Ibid. p.* 419.

M. Eckhart (*g*) n'eſt pas plus heureux, quand il fait abolir les runes germaniques par ſaint Boniface: ſous prétexte qu'il interdiſoit par-tout les phylactères, amulètes, & ligatures ſuperſtitieuſes. Mais les runes en étoient-elles inſéparables? A ce compte leur uſage auroit été commun en France, en Italie, en Grèce. Nous y voyons la ſuperſtition des phylactères très acréditée, au huitième ſiècle. Les ſaints, qui s'élévèrent à Conſtantinople contre ce ſeſte d'idolatrie, s'oposèrent-ils donc à l'uſage des runes en Orient? Les runes viennent de trouver un nouveau défenſeur en Italie, dans la perſone d'un anonyme, qui a publié en 1751. une brochure, ſous le titre de *Nuova Traſigurazione delle lettere Etruſche.* Toutes les écritures priſes juſqu'à préſent pour étruſques ſont runiques, ſelon lui. Les Goths répandus en Italie les écrivirent ou les firent graver. L'idée paroit originale, mais elle n'eſt pas neuve. Pluſieurs ſavans du Nord, zèlés pour leur runes, ont ſoutenu la même thèſe. Ils l'ont étendue aux médailles Eſpagnoles & Puniques. Ils n'en ſont pas encore demeurés là. Les runes, à les entendre, ſont la ſource de toutes les écritures. Nous ne croyons pas devoir réfuter ſérieuſement des imaginations ſi ſingulières.

Erro

Erric le victorieux, père d'Olaüs Scotkoning. En Danemark elles ont duré bien davantage. Wormius cite en preuve les Faſtes danoiſes, portant pour date l'an 1328. Mais déja les runes n'étoient plus d'un uſage auſſi commun, que les caractères latins. Les prémières ne furent proſcrites par aucun decret chez les Danois. Inſenſiblement ils s'acoutumèrent aux lettres latines, introduites avec la Religion dans le Nord. Elles ne furent (a) portées en Iſlande par les Danois, qu'au quatorzième ſiècle, ſous Valdemar IVe.

(a) *Sperling. p. 87.*

Les lettres & les prétendus alphabets des Francs, ſous les noms de Waſtbalde, de Doracus & d'Hickus, nous paroiſſent trop ſuſpects, pour nous en ocuper ſérieuſement: d'autant plus qu'on ne reconoit (1) ces caractères, dans aucun monument de la langue de nos ancêtres. Nous ne jugeons pas plus avantageuſement de ceux (2) des anciens Brétons.

(1) Cependant (b) Hickes, dont la critique eſt ſouvent ſévère à l'excès, combat Voſſius & les autres auteurs, qui ont jugé peu favorablement de l'alphabet des Francs. Il réſout parfaitement bien l'objection, tirée de Tacite *De moribus Germanorum*, par laquelle on prétendoit prouver, que les Germains n'avoient nulle conoiſſance des lettres. Il apuie ſur le témoignage de l'abbé Trithème, qui avoit tiré l'alphabet de Waſtbalde d'un mſ. ſi vieux, qu'à peine en pouvoit-on diſtinguer les caractères. Il ajoute, que l'alphabet de Doracus ſe trouve dans le mſ. de Hunibalde, & qu'outre les grands raports, qu'ont ces deux alphabets avec pluſieurs lettres grèques & runiques; ils en ont de plus avec celles d'un très-ancien mſ. des Evangiles de l'égliſe de Lichefield, écrit en lettres onciales. Enfin il conclut, que la cenſure de Voſſius contre Hunibalde manque du côté de l'équité. Mais la plupart des ſavans ne ſont pas plus favorables, que Voſſius, à cet auteur fabuleux. Quelques-uns ne le croient même, que du douzième ſiècle. Au reſte Hickes découvre des traits de conformité entre les alphabets francs & ſon mſ. de Lichefield, où d'autres en trouveroient de diſſemblance. Il confond la figure de quelques lettres, pour n'avoir pas fait atention à leurs tranſmutations réciproques. Quoique M. Bourguet ait pris la peine de tirer de Trithème ces alphabets des Francs, & de les inſérer dans ſon Recueil; il ne laiſſe pas de les traiter de chimériques. Et c'eſt l'opiuion, qui nous paroit incomparablement la plus ſure. Au premier coup d'œil, entre l'alphabet de Doracus & le mſ. de Lichefield, on croit apercevoir beaucoup de reſſemblance. Elle diſparoit, dès qu'en détail on compare chaque caractère. Ce mſ. n'eſt réellement, qu'une écriture Anglo-ſaxone carée; avec un très-petit nombre de lettres ſinguliéres. Hickes ſupoſe, que dans ſon mſ. la même figure M ſervitoit pour le *p*, le *ph* & l'*m*. L'exemple alégué de ſa part n'auonce, qu'une faute de copiſte, ou un changement de Pen M, cómme étant lettres du même organe, & par conſéquent fort ſujètes à être ſubſtituées les unes aux autres.

(b) *Grammatica franco-theot. p. 2. 3. 4.*

(2) D. Hyacinthe Morice nous avoit communiqué, d'après D. le Pelletier, deux alphabets (c) des anciens Brétons Armoricains. Mais ils ont tout l'air d'avoir été faits à plaiſir. Auſſi n'avons-nous pas cru devoir les publier. Mal à-propos voudroit-on les apuyer ſur deux inſcriptions; l'une trouvée à Plouvin, au diocèſe de

(c) *Voyez-les à la fin de la préface du dictionaire de la langue Bretonne: publié à Paris en 1752.*

Lettres des Irlandois : peut-on compter ſur leur vérité ? l'antiquité de leurs caractères & de leurs mſſ. eſt-elle ſufiſamment conſtatée ?

III. Les Irlandois ſe glorifient d'avoir eu un alphabet particulier, avant leur converſion à la Religion chrétienne. Ils l'apellent *Beth-luis-nion* : parceque le *b*, l'*l*, & l'*n* en furent les trois premières lettres, & que ces mots en leur langue ſignifient trois ſortes d'arbres fort communs, dont ils tiroient les tables & les écorces, ſur leſquelles ils avoient

Léon, l'autre à ſaint Michel de Grève, au diocèſe de Tréguier. A peine y pouroit-on découvrir une lettre, qui ſe raportât à celles des prétendus alphabets Bretons. On ne ſait même, ſi l'on doit trop compter ſur ces inſcriptions. La plupart des lettres y ſont conformes aux nôtres. En renverſant la première on lit aiſément un mot latin. Les deux, qui le précèdent & le ſuivent, pouroient être des noms propres. Le dernier répond peutêtre à *Jacet*. La deuxième ſemble débuter par les voyelles de l'alphabet, en répétant l'A & l'O par deux fois : ſur le mot IAy. Le troiſième & dernier mot eſt aparamment un nom propre. Du reſte on n'a garde de faire de grands éforts, pour déchifrer ces deux inſcriptions, qui pouroient bien n'être qu'un jeu.

Vers la fin du dixième ſiècle, ou le commencement du onzième, Eadmer (*a*) Abbé de ſaint Alban, faiſant faire des démolitions conſidérables à Werlam ou Wérulam, ville ruinée à une journée de Londres ; on découvrit un dépôt de manuſcrits, dans la concavité du mur d'un ancien palais. Là, parmi quelques petits livres & rouleaux, un volume fixa par ſon élégance la curioſité des ſpectateurs. D'abord il ne ſe trouva perſone capable de le déchifrer. Enfin un Prêtre extrêmement agé, mais fort habile dans la conoiſſance des vieilles écritures, des idiomes & des antiquités britanniques, vint à bout de le lire & de l'entendre. Au raport de Mathieu Paris, l'écriture & la langue de preſque tous ces mſſ. étoient celles, dont on uſoit ; lorſque la ville de Wérulam ſubſiſtoit encore. C'eſt peutêtre la meilleure preuve, qu'on puiſſe aléguer en faveur de l'écriture particulière aux Bretons. Elle n'eſt toutefois pas déciſive. Il ſufiſoit que ces caractères, ſoit romains, ſoit anglo-ſaxons fuſſent du v, ou vi^e. ſiècle, pour paroître indéchifrables. Que reſtoit-il après cela, ſinon d'en faire honneur aux plus anciens habitans du pais ? Quoique notre hiſtorien ait pu ſuivre de bons mémoires ; comme il n'en fait aucune mention, il laiſſe la liberté de croire, qu'il ſe ſera fondé ſur quelque tradition ſuranée. Ainſi le fait n'auroit pour apui, qu'un témoignage poſtérieur de plus de deux ſiècles. Il eſt d'ailleurs un peu facheux, pour la vérification de cette découverte, que les mſſ. aient été condamnés au feu ; auſſitôt qu'ils furent reconus, pour renfermer des ſuperſtitions payennes : plus facheux encore, que ce beau livre, contenant l'hiſtoire de ſaint Alban, n'atendît que le moment, où elle ſeroit miſe en latin, pour ſe réduire auſſitôt en pouſſière. Il n'exiſtoit donc plus de monument des faits raportés, au tems de Mathieu Paris. Mais quand leur vérité ſeroit incontеſtable ; quelques mots lâchés par notre auteur, feroient douter ; ſi ces livres n'étoient pas en Angloſaxon, & pour la langue & pour l'écriture : *Antiquo Anglice*, dit-il, *vel Britannico idiomate conſcriptum*. Les mêmes mſſ. aprenoient les invocations & les rites du culte rendu par les Vérulamois à Mercure, à qui ils acordoient le ſecond rang parmi leurs faux dieux, & qu'ils adoroient ſous le nom de Woden, conſervé dans celui du mercredi des Anglois. Or il s'y maintient encore aujourdui : au lieu que le bas Breton & le Galois emploient pour l'exprimer un autre terme. Par conſéquent on doit attribuer plutôt aux Anglois, qu'aux Bretons ces mſſ : quoique Mathieu Paris les donne tantôt aux uns & tantôt aux autres. Perſone du reſte n'ignore l'étendue du culte de Vodan chez les nations ſeptentrionales, avant leur converſion à la foi chrétienne.

(*a*) *Matth. Paris. Vitæ Abbatum S. Albani. p.* 25. 26. *edit. Paris.* 1644.

coutume d'écrire. Ils donnoient encore aux lettres en général les noms de *bois* ou de *forêt*. Il eſt ſingulier, que leur alphabet ne s'acordât pas mieux, ſelon (a) Kennedi, avec ceux des Grecs & des Latins, qu'avec aucun autre du monde, ni pour le nombre des élémens, ni pour l'ordre, ni pour la figure, ni pour les dénominations. Les Irlandois avoient de plus une autre écriture réſervée à leurs doctes. Elle repréſentoit des (1) branches, des chifres & des points, ſur de petites lames, dont l'arangement étoit une ſcience, & dont les caractères renfermoient, nous diſent-ils, bien des choſes en peu de figures. Kennedi, qui nous (2) aprend

(a) *A chronological, genealogical and hiſtorical diſſertation of the Royal family of the Stuarts — by Matthew. Kennedi — Printed in Paris. 1705. 8°. pref. p. 27. 28.*

(1) Les caractères inconnus, obſervés (b) par M. l'Abbé Lebeuf, ſur une monoie gauloiſe, trouvée proche Auxerre, n'auroient ils point quelque raport avec ceux des Irlandois ? On y voit des figures, qu'on peut qualifier chifres, & d'autres ſemblables à des branches ou à des épis. Sont-ce des lettres, ou des hiéroglyphes, ou quelque autre choſe ?

(2) Notre auteur fait remonter à des milliers d'années avant J. C. les antiquités irlandoiſes. Il n'ignore pas, combien les étrangers ſont prévenus contre leur vérité. Mais une ſuite de livres & de monumens, gardés en diférentes égliſes, lui paroit un moyen ſufiſant, pour les faire triompher de la contradiction. Comment pouroit-on ſe refuſer à tant de faits hiſtoriques ; s'ils étoient puiſés dans les originaux, ou ſi du moins il en exiſtoit quelques-uns de ces anciens tems, qui puſſent venir à l'apui de ceux, dont on n'auroit que des copies ? Mais à peine en cite-t-il un ſeul, qui ne ſoit poſtérieur au onzième ſiècle. Que diroit-on de nos diplomes & de nos mſſ ; ſi l'on n'en produiſoit aucun d'un age antérieur au dixième ſiècle ; & ſi, pour les tems les plus reculés, les marbres & les bronzes ne ſupléoient pas à leur défaut ? Cependant la cauſe des mſſ. & des diplomes ſeroit incomparablement plus favorable. Le concert de toutes les nations à conſtater les mêmes faits par des monumens, dont elles ſeroient toutes dépoſitaires, ne laiſſeroit pas d'être d'un très-grand poids, quoique les originaux n'exiſtaſſent plus. Ceux des Irlandois n'ont point d'autres garans qu'eux-mêmes. Si, depuis un millier d'années, leurs écrivains ont donné dans la fable ; ce n'eſt pas un titre pour les réaliſer, dans un ſiècle auſſi éclairé que le nôtre. Ici la poſſeſſion ſans titre ne ſufit pas. Les Irlandois, il eſt vrai, font valoir un alphabet particulier à leur nation, avant qu'elle eût embraſſé le Chriſtianiſme. Ils alègnent en faveur de leurs prétentions une ſorte d'écriture encore plus ancienne, qu'ils juſtifient par des lames, chargées de caractères, dont ils ne donnent point l'explication. Pour en juger toutefois, avec quelque aſſitance, il faudroit qu'on pût les lire & les entendre. Sans cela, qui pouroit nous garantir, que ce ne ſont pas des monumens faits, ſoit à plaiſir, ſoit ſans mauvais deſſein, ſoit même pour en impoſer ? Admetrons-les pour véritables : qui nous répondra, que ce ne ſont pas des écritures inintelligibles, fort diférentes des irlandoiſes ? Malgré ces dificultés, qui diſparoitroient ſans doute, en préſence de monumens antiques & non équivoques : mais qui, au défaut de cette conſtitution, doivent paroître aſſez fortes ; nous nous contenterons de ſuſpendre notre jugement. La matière n'eſt pas ſufiſamment diſcutée : ou, ſi elle l'eſt, nous n'en ſommes pas aſſez bien inſtruits, pour prendre un parti irrévocable.

(b) *Recueil de divers écrits. tom. 2. p. 265.*

Il eſt de la gloire de la nation irlandoiſe, de nous faire revenir de nos préventions, ſi elles ſont mal fondées.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. II.

Supplémens de lettres chez les Péruviens, Mexicains, Virginiens, Canadois : quipos,

tout ce détail, dans ſa diſſertation angloiſe ſur la famille royale des Stuarts, ajoute, que Dudley-mac-Firbiſch avoit entre les mains cent cinquante de ces lames, & que le Chevalier Ware en conſervoit un livre tout rempli.

IV. Si l'antiquité de ces caractères étoit bien avérée, & leur valeur aſſez connue ; peut-être y découvriroit-on quelque analogie avec les manipules de cordelettes des premiers (*a*) Chinois & (1) des Péruviens. Ce n'étoient ni des

(*a*) *Nouv. traité de Diplomat. t. 1. p. 563.*

Ils n'y réuſſiront pas par des raiſonemens. Il nous faut des monumens certains, & mis à la portée du commun des gens de lettres. En vain répondroient-ils, que le chevalier Makenſi avoit entre les mains un mſ. contenant le catalogue des Rois d'Irlande, écrit ſix générations avant le tems de ſaint Patrice. Par le terme *écrit*, il faut aparamment entendre, *compoſé*. Ainſi le mſ. peut n'être pas fort ancien. Reſte à ſavoir, quelle foi l'on peut ajouter à ce catalogue. Au reſte il s'en faut bien, que Ware (*b*) porte auſſi haut, que Kennedi, les antiquités hibernoiſes. L'auteur de l'*Eſſai critique ſur les anciens habitans des parties ſeptentrionales de la grande Bretagne ou de l'Ecoſſe*, imprimé à Londres en 1729. *in*-12. obſerve, que les termes hibernois, qui ſignifient *lettre*, *livre*, *lire*, *écrire*, ſont radicalement latins, avec une terminaiſon irlandnife. Or, comme les Romains ne firent point la conquête de l'Irlande ; il conclut, que ces expreſſions avec l'art d'écrire, n'y auront été introduites, qu'au cinquième ſiècle par ſaint Patrice & les autres miſſionaires. Cet argument mérite atenrion : en ſupoſant la vérité du fait, les Irlandnis ſeroient obligés de rabatte beaucoup de l'antiquité de leurs caractères, & contraints de renoncer tant à leur alphabet autochthone qu'à leurs lames indéchifrables.

(*b*) *Jac. Ware de Hiberniâ & antiquitatibus ejus Diſquiſitiones.*— 1658. 8°.

(1) L'hiſtoire des Yncas, rois du Pétou, enmpoſée par Garciaſſo de la Véga, traduite & imprimée en Hollande, l'an 1704. particulariſe encore plus la maniére de former les nœuds, tenant lieu d'écriture aux Péruviens, que ne le font les auteurs cités, dans notre (*c*) précédent volume. Le ſujet eſt diplomarique par tant d'endroits, & d'aillents ſi curieux, que nous ne devons pas craindre d'y revenir. » Lorſque les Indiens, » dit (*d*) l'auteur, vouloient faire leurs » comptes, qu'ils marquoient par le » mot *quipu*, qui ſignifie *nouer* ou *nœud*, » & ſe prend pour le compte même, » parceque les nœuds ſe faiſoient de tou» te ſorte de choſes ; ils prenoient ordi» nairement des fils de différentes con» leurs. Car les uns n'en avoient qu'une » ſeule, les autres deux, les autres » trois, & ainſi du reſte. Chaque cou» leur, ſoit qu'elle fût ſimple ou mê» lée, avoit ſa ſignification partienlière. » Ces cordons, qui étoient de trois ou » quatre fils retors, gros comme de la » moyenne ficelle, & de la longneur de » trois quarts d'aune, étoient enfilés par » ordre en long dans une autre ficelle ; ce » qui faiſoit une eſpèce de frange. On » jugeoit du contenu de chaque fil par » la couleur : comme, par exemple, le » jaune déſignoit l'or, le blanc marquoit » l'argent, & le rouge les gens de guerre. » Que s'ils vouloient déſigner des cho» ſes, dont les couleurs ne fuſſent point » remarquables ; ils les mettoient chacu» ne, ſelon ſon rang, commençant de» puis les plus conſidérables, juſqu'aux » moindres. Ainſi, par exemple, s'il ſe » fût agi de blé ou de légumes, ils au» roient mis premièrement le froment, » puis le ſègle, les pois, les fèves, le » millet &c. De même, quand ils avoient » à rendre compte des armes, ils met» toient les premières, celles, qu'ils » eſtimoient les plus nobles, comme les » lances, & enſuite les flèches, les arcs, » les javelots, les maſſues, les haches,

(*c*) *Nouv. Tr. de D. p. t. 1. p. 603. & c.*

(*d*) *Liv. 6. c. 8.*

lettres, ni des écritures ; mais des ſuplémens aux unes & aux autres, chez ces derniers.

» les frondes &c. Que s'ils vouloient faire un compte des vaſſaux, ils commençoient par les habitans de chaque » ville, puis par ceux de chaque province : ce qu'ils faiſoient ainſi. Ils mettoient au premier fil les vieillards de ſoixante ans & au-deſſus, au ſecond ceux » de cinquante, au troiſième ceux de » quarante, & ainſi des autres, en deſcendant de dix en dix ans, juſqu'aux enfans à la mamelle. Ils tenoient le compte » des femmes, ſelon leurs ages, dans le » même ordre. Il y avoit dans quelques-unes de ces ficelles d'autres petits fils » fort déliés d'une même couleur, & qui » ſembloient être des exceptions de ces » autres règles générales : comme par » exemple, les petits fils, qui étoient au » cordon des femmes ou des hommes » mariés de tel & tel age, ſignifioient » ce qu'il y avoit de veufs & de veuves » cette année là. Car ces comptes étoient » comme des annales, qui ne rendoient » raiſon que d'une année ſeulement. On » obſervoit toujours dans ces cordons, » ou dans ces filets, l'ordre d'unité, com-» me qui diroit dixaine, centaine, mille, » dixaine de mille : ils paſſoient rarement » la centaine de mille... Chacun de ces » nombres, qu'ils comptoient par les nœuds » des filets, étoit diviſé de l'autre, & » les nœuds de chaque nombre dépendoient d'un, comme ceux d'une cordelière : ce qui ſe pouvoit faire d'autant » plus facilement, qu'ils ne paſſoient jamais neuf, non plus que les unités & » les dixaines &c. Ils mettoient le plus » grand nombre, qui étoit la dixaine de » mille au plus haut des filets, & plus bas » le mille, & ainſi du reſte. Les nœuds » de chaque fil & de chaque nombre » étoient égaux les uns aux autres, & placés de la même manière, qu'un bon » arithméticien a coutume de les poſer, » pour faire une grande ſupputation. . . .

» Ils comptoient par nœuds, continue » (*a*) notre auteur, tous les tributs que » l'Ynca recevoit d'eux chaque année ; » ſans qu'il y eût aucune maiſon, qui n'y » fût ſpécifiée, ſelon ſon genre & ſa » qualité. On y voyoit le rôle des gens » de guerre, de ceux qu'on y avoit tués, » des enfans qui naiſſoient, & de ceux » qui moutoient tous les ans, dont ils dé-» ſignoient le nombre, ſelon les mois. En » un mot, on comprenoit dans ces nœuds » toutes les choſes, qui pouvoient être » ſuputées par des nombres, juſqu'à y » marquer le nombre des batailles & des » rencontres, des ambaſſades de la part » de l'Ynca, & des déclarations, que les » Rois avoient données. » Selon le même (*b*) auteur » ils ſe ſervoient auſſi quelquefois de leurs nœuds, quand ils » avoient quelque nouvelle à porter ; ils » les marquoient en divers fils rangés par » ordre, & dont les couleurs étoient différentes. Mais néanmoins ils n'obſervoient pas toujours en cela la même » méthode. Car tantôt ils mettoient une » couleur devant l'autre, & tantôt ils la » changeoient au rebours. Ces nœuds » étoient comme autant de chifres, par » où l'Ynca & ſes gouverneurs s'entendoient enſemble, & ſavoient ce qu'il » faloit faire eux-mêmes. Les couleurs » des filets marquoient le nombre des » gens de guerre, les munitions & les » habits, qu'il faloit envoyer ou tenir » prêts. «

Le journaliſte (*c*) de Trévoux, rendant compte d'une Apologie Italienne des lettres Péruviennes, en ce qui regarde les *quipos*, commence par raporter les paroles de Madame de Grafigni : puis après bien des détails étrangers aux *quipos* : il y revient (*d*) avec ſon auteur. On cite Garcilaſſo de la Véga, pour lui faire dire entre autres choſes, que *les poëtes uſoient des quipos, pour conſerver leurs vers, & les muſiciens, pour communiquer leurs pièces de muſique.* Le Péruvien cité, comme on le verra bientôt, avance préciſément tout le contraire. *Mais qui pourroit*, continue-t-on, *aſſigner aujourdhui les deſtinations de ces couleurs?* Notre Italien conjecture *néanmoins, que le bleu pouvoit ſervir à indiquer Dieu, & en général les choſes céleſtes, que la couleur de chair devoit être la marque de l'homme ; que le blanc étoit le ſigne*

leurs divers uſages. Ils étoient bien inférieurs à nos lettres, quoique d'une autorité égale à celle de nos écritures publiques. Roues hiétoglyphiques de petites pierres, de grains de mays, en peinture, &c.

(*a*) *Chap.* 9.

(*b*) *Chap.* 7.

(*c*) *Février* 1732. *p.* 276. *& ſuiv.*

(*d*) *Ibid.*

Les hiéroglyphes des Egyptiens & des Méxicains ne

diſtinctif de la lune &c. Gareilaſſo, dont on s'autoriſe, donne, comme on l'a vu, des ſignifications bien différentes à ces couleurs. » Les figures des cordons, » pourſuir le Journaliſte, tantôt pendans, » tantôt en cercle; les treſſes des nœuds, » tantôt ſimples, tantôt doubles, triples, » quadruples &c. ne pouvoient auſſi manquer de ſervir d'indices, pour les différens objets «. C'eſt ſur quoi Joſeph Acoſta & Gareilaſſo ne s'expliquent point. L'auteur, dont on rend compte dans le Journal » fait une eſpèce de dictionaire » de tous les nœuds, qu'il a pû recueillir de » la langue Péruvienne; il les place dans » des tables au-deſſus des *quipos* figurés » & coloriés, qui les repréſentent: il » donne ſur la fin de ſon livre, une ſorte » d'alphabet, propre à rendre familier » l'uſage des *quipos*; & il avoue, qu'il a » pris tellement l'habitude de ces petits » cordons & de ces nœuds, qu'il pourroit ſe paſſer totalement d'écriture, » d'encre & de papier. « Si l'on prend ſes paroles au pié de la lettre: on conviendra, qu'il eſt bien plus habile dans cet art, que ne le furent jamais tous les Péruviens enſemble.

Si l'on preſſoit, il eſt vrai, les expreſſions d'Acoſta, l'on concevroit une grande idée de l'habileté de ces peuples, en fait de *quipos*. On croiroit, qu'ils (*a*) tiroient de leurs nœuds & de leurs couleurs différentes, tout ce que nous pourions tirer de nos vingt-trois lettres de l'alphabet. Une Péruvienne vous fera, dit-il, ſa confeſſion générale, juſqu'aux plus légères circonſtances, avec une poignée de cordes. Mais Garcilaſſo de la Véga Péruvien lui-même, né à Cuſco capitale des Yncas, de la famille royale, & fort exercé dans la ſcience des *quipos*, en rabat beaucoup. On ne pouvoit pas, ſelon (*b*) lui, exprimer par des nœuds le contenu d'une ambaſſade, les paroles expreſſes d'une déclaration du Roi, » & tels autres événemens hiſtoriques; parceque ces choſes » conſiſtoient en des termes articulés de » vive voix ou par écrit, & que les nœuds » marquoient bien le nombre, mais non » pas la parole. Pour ſupléer à ce défaut, » Les Quipucamayus (ou gardes des *quipos*) *aprenoient par cœur la ſubſtance* des » Loix &c. & les enſeignoient les uns aux » autres par tradition, & de père en fils. » Ils ſe ſervoient encore, d'un autre » moyen, pour tranſmettre à la poſtérité » leurs exploits mémorables, les ambaſſades faites à l'Ynca, & les réponſes, » qu'il y avoit rendues. Les Amautas les » mettoient en proſe, & les réduiſoient » ſuccintement en forme de fables, afin » que les pères les racontaſſent à leurs enfans & les bourgeois aux gens de village . . . Les Araviens ou leurs poëtes » compoſoient exprès de petits vers, » dans leſquels ils comprenoient ſuccinctement l'hiſtoire, l'ambaſſade ou la » réponſe du Roi, & exprimoient de » cette manière ce qu'ils ne pouvoient » comprendre par leurs nœuds . . . . Cependant toutes ces choſes, comme l'expérience le montre, ne pouvoient ſervir, que pour un tems à faire parler de » leurs exploits; puiſque les grandes actions ne peuvent être immortaliſées, » que par le ſeul moyen des lettres. « C'eſt à l'ignorance des lettres, que Garcilaſſo attribue l'oubli de grand nombre (*c*) de particularités hiſtoriques, qui n'étoient pas éloignées d'un ſiècle & demi de ſon tems. On voit clairement par là, que les *quipos* ne pouvoient tenir lieu, que de chifres; qu'ils rendoient quelques idées groſſières, & non pas les paroles, encore moins les ſons. Par conſéquent on étoit bien éloigné d'en tirer tout ce qu'on pourroit tirer des lettres de notre alphabet. Du reſte les répartitions des impôts publics, dit (*d*) Acoſta, étoient réglées ſur des manipules de cordelettes. On y liſoit en détail ce que chaque particulier, chaque bourgade, chaque province devoient contribuer. Toutes les affaires (*e*) d'état, de police & de guerre y étoient renfermées. Toutes leurs cérémonies y étoient compriſes. De gros & petits nœuds, des filets blancs, bleus, verds & rouges décidoient de tout. Cependant Acoſta (*f*) ne croyoit pas que leurs hiſtoires puſſent remonter au-delà de quatre cents ans. Garcilaſſo de la

(*a*) *Hiſt. Ind. lib. 6. c. 8.*

(*b*) *Liv. 6. c. 9.*

(*c*) *Liv. 5. c. 29.*

(*d*) *Chap. 13.*

(*e*) *Ibid. c. 8.*

(*f*) *L. 1. c. 25.*

doivent pas non plus paſſer pour des lettres véritables ;

Véga (a) prétendoit ſeulement, qu'elles devoient être reculées de deux cents ans de plus pour le moins.

On ajoutoit foi aux *quipos*, comme à des écritures publiques. On s'en ſervoit contre les vexations des oficiers. Les plus ſimples particuliers, leur *quipos* à la main, les convainquoient de malverſation devant les Commiſſaires, envoyés pour réparer les torts, ils faiſoient voir qu'on leur étoit redevable de tant : puiſqu'au lieu de payer la totalité des marchandiſes livrées, on ne leur en avoit fait toucher, que telle partie. Les Quipucamayus, ou gardes des quipos étoient regardés eux-mêmes, comme des perſones publiques, dont le témoignage méritoit une entière créance.

» Le nombre de ces Quipucamayus, » ou de ces maitres de comptes, ainſi » parle (b) Garcilaſſo, devoit être pro- » portionné aux habitans de toutes les » villes des provinces. Pour ſi petite que » fût une ville, il falloit qu'il y en eût » quatre, & ainſi toujours en montant » juſqu'à vingt & à trente ; bien qu'ils » euſſent tous un même regiſtre. « Mais on ne les multiplioit, que pour prévenir la ſupercherie. » Lorſque les *curacas* ou » gentilshommes, ajoute le même auteur, » vouloient (c) ſavoir l'hiſtoire de leurs » ayeuls, ou ce qui s'étoit paſſé de plus » remarquable dans quelque province, ils » aloient trouver auſſitôt ces Quipuca- » mayus, qui par le moyen des nœuds, » qu'ils gardoient, & qui leur tenoient » lieu d'hiſtoire, d'annales & de regiſ- » tres, pouvoient rendre un fidèle comp- » te de tous les événemens les plus mé- » morables. Ces Quipucamayus étoient » obligés, par le devoir de leurs char- » ges, de rendre raiſon de tout ce qu'on » leur demandoit ſur leur hiſtoire. Afin » de s'en aquiter avec plus d'honneur, ils » étudioient ſans ceſſe ces nœuds, pour » bien retenir par cœur la tradition, qu'ils » avoient des exploits de leurs ancêtres. » On les exemtoit du tribut ordinaire & » de tous autres ſervices, afin qu'ils euſ- » ſent le loiſir de s'y perfectionner tous » les jours. Par ce même moyen ils ſe » rendoient capables de diſcourir de leurs » loix, de leurs ordonnances, de leurs » coutumes, & de leurs cérémonies. Car » par la couleur du filet & par le nom- » bre des nœuds, ils aprenoient ce que » telle ou telle loi défendoit, & quelle » punition devoit être faite de ceux qui » la violoient ... Enfin rien n'échapoit » à leur conoiſſance, & ils pouvoient par- » ler pertinemment de toutes les choſes » de leur pais, qu'ils avoient apriſes par » cœur & par tradition. Car chaque filet » ou chaque nœud leur remettoit en mé- » moire ce qu'il contenoit. « Les *quipos* ſervoient donc de ſignes propres à ſoulager la mémoire & à rapeler les choſes, qu'on avoit apriſes. Sans cette précaution en vain eût-on ſu la valeur & des couleurs & des nœuds & des filets.

Les quipos de cordons ou de filets n'étoient pas la ſeule manière, dont ſe ſervoient les Péruviens, pour ſupléer à nos lettres. Ils y réuſſiſſoient également avec de petites pierres, diſpoſées en roue. Ils employoient ce moyen, au raport d'Acoſta, pour aprendre par cœur le ſymbole & les prières, que tout fidèle eſt obligé de ſavoir. S'ils manquoient en les récitant ; il leur ſuffiſoit pour ſe redreſſer, de jetter un coup d'œil ſur leurs quipos. Car ils étendoient, ſelon lui, ce nom à leurs roues de pierres. Auſſi voyoit-on beaucoup de ces roues dans leurs cimetières au ſeizième ſiècle, qui étoit le premier de leur converſion. Les règles d'arithmétique les plus dificiles ne les embaraſſoient pas. Ils s'en tiroient aiſément par divers arangemens de grains de mays, dont ils étoient leurs, & déplaçoient les autres.

Les Péruviens trouvoient encore un autre ſupléement d'écriture dans les peintures ; mais ils n'y étoient pas auſſi habiles, que les Méxicains. Cependant le Jéſuite Acoſta (d) dit avoir vu la confeſſion générale d'un Péruvien, où les dix commandemens de Dieu étoient peints avec des marques en forme de chifres, qui déſignoient les péchés contraires. Il prétend que le plus habile Eſpagnol n'en eût pu faire autant en dix années.

(a) *Liv. 5. ch. XI.*

(b) *Liv. 6. c. 8.*

(c) *Chap. 9.*

(d) *Liv. 6. c. 7.*

Digitized by Google

(1) mais pour des peintures. Les caractères des ſauvages de

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. II.

(1) Quand les Eſpagnols s'emparèrent du (a) Mexique, ils y trouvèrent des livres équaris & pliés, compoſés de feuilles d'arbres, chargées de peintures. Ils rouloient ſur les antiquités du païs, la connoiſſance des tems, des plantes, des animaux, & autres curioſités naturelles. Des mſſ. remplis de ſignes & de caractères inconnus, furent jugés, par ces nouveaux venus, livres de magie, & comme tels, condamnés au feu. Les plus ſages Eſpagnols dans la ſuite en regrétèrent la perte. Mais le mal étoit fait. Tous les livres Mexicains ne furent pourtant pas détruits. Pluſieurs calendriers entre autres, & quelques cadaſtres ou cenſiers échapèrent du naufrage. On ſauva même les annales du Mexique. En éfet, tous les Eſpagnols ne ſévirent pas contre les livres Mexicains avec la même ignorance, que firent quelques-uns d'entr'eux, dans certains cantons. Cortès lui-même & ſa troupe, lorſqu'ils virent pour (b) la première fois trois ou quatre livres des Mexicains, gardés dans leurs temples en conçurent plus d'admiration, que d'envie de les détruire. » Ces livres » étoient de toile, endnite d'une eſpèce » de gomme ou de vernis. Leur figure étoit » comme celle des anciens titres compoſés » de pluſieurs peaux de parchemin fort » larges & collées enſemble. Ils plioient » cette toile, enſorte que chaque double » faiſoit une feuille, & tous enſemble » compoſoient le volume. « Ils étoient écrits des deux côtés, ou plutôt chargés d'images & de chifres. Depuis la conquête des Eſpagnols, les Mexicains continuèrent d'écrire comme auparavant en hiéroglyphes. Tout ce qui étoit ſuſceptible d'image, ils le repréſentoient par ſa propre figure: tout ce qui ne l'étoit pas, ils le rendoient par des caractères. C'eſt ainſi que les nouveaux proſélytes écrivoient le ſymbole, l'oraiſon dominicale, leur confeſſion &c. La facilité avec laquelle ils exprimoient les notions d'une Religion ſi élevée au-deſſus des ſens, étonoit ſouvent les Miſſionaires.

Mais rien de plus ſingulier, que la conſtruction des calendriers & des annales de ces peuples. La plus grande révolution de tems chez eux étoit de 52. années, après laquelle ils atendoient la fin du monde. Voyant qu'elle n'étoit pas encore arivée, ils recommençoient un nouveau ſiècle, dont la durée devoit toujours être la même. Chaque ſiècle étoit repréſenté par une roue, partagée en quatre périodes de 13. années. Quatre couleurs diverſes ſervoient à les diſtinguer. Ces quatre parties étoient à leur tour ſubdiviſées par quatre années, différentiées par les quatre ſignes du couteau, ou du caillou, de la maiſon, du lapin & du roſeau, toujours répétés dans le même ordre. Le nombre des années joint à ces ſignes, & marqué par autant de petits cercles ou de zéros, achevoit de les caractériſer; au moins durant chaque période de 13. ans. Quand le compte étoit plus conſidérable: on diſoit, à tant de maiſons, à tant de roſeaux du ſiècle courant, tel événement eſt arivé. Pour être mieux entendus, nous faiſons repréſenter, d'après Jean (c) de Laet, une période de ces treize années. A côté des (d) roues, les événemens mémorables de chaque année étoient peints. Au ſigne du roſeau, par exemple, l'entrée des Eſpagnols au Mexique étoit déſignée par un homme vêtu

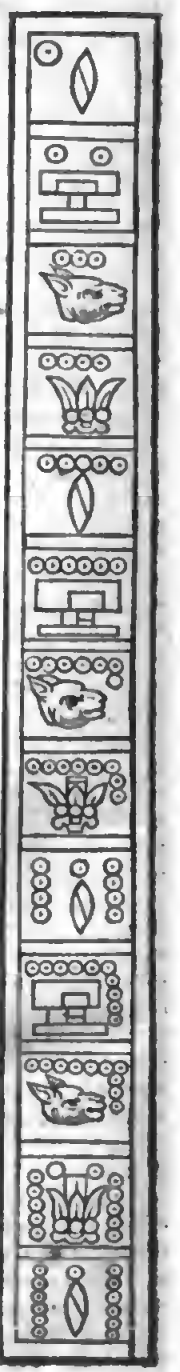

(1)

(a) *Ibid.*

(b) *De Solis hiſt. de la conquête du Mexique traduit de l'Eſpagnol, l. 2. c. 8.*

(c) *Novus Orbis l. 5. c. 10.*

(d) *Acoſta. l. 6. c. 27.*

(1) Virginie étoient auſſi hiéroglyphiques. Il en eſt de même

de rouge, & couvert d'un chapeau. Quand il ſurvenoit quelque choſe d'importaot, on en traçoit la figure, & l'on la dépêchoit eo Cour. C'eſt ainſi (*a*) que ſur des drapeaux, l'arivée des Eſpagnols fut peiote & préſentée au Roi du Méxique. Cortès voyant (*b*) les peintres Méxicains occupés à figurer ſa petite armée, & que leurs images étoient ſans vie & ſans mouvement; à deſſein d'imprimer plus de terreur à leur maitre, il fit faire l'exercice à ſa cavalerie & donna ordre, que ſa mouſqueterie & ſon artillerie fit une décharge générale. Les ſoldats rangés en bataille, les chevaux dans l'ardeur du combat, le ſen, la fumée & le bruit des canons, après avoir éfrayé ces peintres, échauférent tout autrement leur imagination, & leur fourniroot des expreſſioos incomparablement plus vives.

L'écriture des Méxicains s'élévoit régulièrement de bas (*c*) en haut. Mais, à l'égard de leurs roues; c'étoit du centre à la circonférence, qu'elle procédoit. Le ſoleil ocupoit le centre: de-là partoient (*d*) quatre lignes, verte, bleue, rouge, jaune, ou brune, ſeloo de Laet. Elles partageoient la roue en quarre parties égales, dont chacune étoit ſubdiviſée par treize degrés, faiſant une période d'années. Celle-ci formoit un premier cercle inſcrit (*e*) dans un autre beaucoup plus grand, ſur lequel oo écrivoit les événemens du ſiècle les plus remarqnables. Oo conſerve dans la bibliothèque du Vatican des aonales méxicaines, tracées dans ce goût. Oo voit quelques morceaux de ces hiéroglyphes, dans le *Muſæum Vormianum*. Melchilédec Thevenot, an ſecond rome de ſes Relations, a fait repréſenter les annales hiéroglyphiques des Méxicains. Elles remontent juſqn'à la fondation de leur capitale, fixée à l'an 1321. Leurs lettrés en donnèrent l'explicaiion, par ordre du Gouverneur Eſpagnol. Après avoir fait traduire cette interprétation en ſa langue; celui-ci l'envoya à Charle-Quint Mais le vaiſſeau, qui la portoit, fut pris par les François, & l'hiſtoire méxicaine tomba entre les mains d'André Théver. Ses héritiers la vendirent depuis à Haeluyt aumônier de l'ambaſſadeur d'Angleterre eo France. Une nouvelle traduction de l'eſpagnol en anglois, & les ſollicitations de Spelman engagèrent Purchas à en faire graver les figures hiéroglyphiques, publiées daos la ſuite par Thevenot, avec une verſion françoiſe. Les figures de la première partie de ce livre renferment les annales du Méxique depuis 1321. juſqu'à la conquête des Eſpagnols: celles de la deuxième, les revenus & les tributs du royaume: celles de la troiſième ſes cérémonies, ſa politique, ſa diſciplioe. Outre les caractères, pour marquer les unités; les Méxicains en avoient pour les vingtaines, les 400, les 8000. Le ſigne de 20. avoit du raport à une clé, celui de 400. étoit un demi cercle ſurmonté d'une eſpèce de pyramide. Cioq clés ſur une ligne valoieot 100.

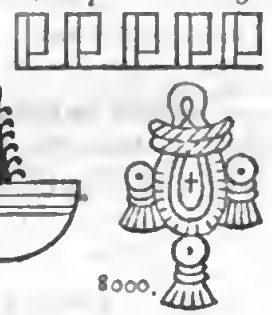

Ainſi des autres caractères répétés autant de fois, qu'il en étoit beſoin. De Laet n'avoit point remarqué de nombre ni plus petit ni plus grand, dans un ancien livre de leurs tributs, que les troic, doot on vient de parler, & dont on voit ici les figures. Au ſurplus il étoit impoſſible, ſeloo Joſeph (*f*) Acoſta, d'enſeigner, avec le ſecours des hiéroglyphes, les pièces compoſées par les Poëtes & les orateurs Méxicains. Mais ils avoient des Coléges, où l'on les faiſoit aprendre par cœur. Ainſi les diſcours, qui ne pouvoient être exprimés par leurs caractères, ſe conſervoient de vive voix & par tradition. Et quand les Eſpagnols leur eurent fait coooitre l'art d'écrire; ils s'en ſervireot, pour tranſmettre à la poſtérité, les harangues & les poëmes de leurs aneiens auteurs, qu'ils n'avoient juſque là retenus que par mémoire.

(1) Outre les chanſons, par leſquelles

(*a*) *Acoſta. l. 7. c. 24.*

(*b*) *De Solis liv. 2. c. 1. 2. p. 87. & ſuiv.*

(*c*) *Acoſta ibid. c. 9.*

(*d*) *Ibid c. 2.*

(*e*) *De Solis liv. 3. ch. 17.*

(*f*) *Liv. 6. c. 7.*

de ceux des Canadois. Le Baron de la Hontan dans ſes Mémoires ſur l'Amérique ſeptentrionale, a fait repréſenter une expédition des François contre eux, en leurs caractères hiéroglyphiques. Les ſavans, qui font dificulté d'acorder le titre d'hiéroglyphes à ceux des Chinois & des Japonois, n'y ſauroient méconoitre au moins des chifres, plutôt repréſentatifs des penſées que des ſons.

Nous nous étendons ſans façon, dans nos notes, ſur les ſuplémens d'écriture des Américains : nous n'en uſerons pas ainſi, à l'égard des lettres mêmes des Africains & des (1) Aſiatiques : quoique la plupart de ces dernières ne s'écartent en rien de la nature des vrais élémens alphabétiques. Les Européens ſont, depuis plus de deux ſiècles, maitres de l'Amérique. C'eſt donc en quelque ſorte travailler pour leur littérature, que de faire conoitre celle des habitans du nouveau monde, qu'ils ont ſubjugué, & de ſes vaſtes contrées, dont ils ſe ſont mis en poſſeſſion.

Diverſes ſortes de lettres, pour la plupart oationales : lettres de forme, de cours, de tournure : lettres bourgeoiſes, aldines,

V. Nous renvoyons aux écritures, les lettres italo-gothiques, anciennes gothiques, viſigothiques ou de Tolède, franco-galliques ou mérovingiennes, lombardiques, ſaxones, carolines, capétiennes, gothiques modernes, & toutes celles, qui tirent leur dénomination des peuples, qui partagent aujourdui l'Europe. On traitera encore moins

les Américains de Virginie conſignoient à leurs deſcendans la mémoire des événemens paſſés ; outre les monumens qu'ils érigeoient ſur leurs champs de batailles, & qui conſiſtoient en des monceaux de pierres, dont le nombre égaloit celui des morts, reſtés ſur la place ; ils uſoient encore, comme les Méxicains, de roues hiéroglyphiques, compoſées de ſoixante années, figurées par autant de rayons, acompagnés d'hiéroglyphes, pour marquer les principaux faits arivés, durant chacune de ces années. Par exemple, un cygne nageant & jettant par le bec de la fumée & du feu, déſignoit le premier abord des Européens dans leur contrée : parcequ'ils étoient blancs, qu'ils ſe ſervoient d'armes à feu, & qu'ils étoient venus par mer. Ces roues hiéroglyphiques peintes ſur des peaux répondoient à la durée de leur ſiècle, & ſe conſervoient dans leurs temples. Les Virginiens avoient une autre ſorte de caractères, qui leur étoient communs avec pluſieurs ſauvages d'Amérique. Ils gravoient dans leurs voyages ſur leurs barons, & dans leurs expéditions militaires, ſur leurs arcs, certaines lignes ou figures, pour ſe rapeler les choſes, dont ils apréhendoient de perdre le ſouvenir. C'eſt ce que nous aprenons d'une lettre (a) de M. Spon le fils à M. l'Abbé de la Roque, tirée des Mémoires de Lederer, revenu de Virginie, après dix ans de ſéjour.

(a) *Journal des ſavans de* 1681. *Mars art.* 6.

(1) Contens d'avoir fait conoitre la marche de leur écriture ; nous avons obſervé, que celle des peuples de l'Indoſtan va de gauche à droite. Nous aurions pu leur aſſocier nommément les inſulaires de Ceylan & de Java, dont la manière d'écrire ne s'acorde pas moins bien, à cet égard, avec la nôtre.

actuellement des lettres eſpagnoles, françoiſes, italiennes, angloiſes, allemandes, napolitaines, florentines, flamandes &c.

On entendoit autrefois par lettres piſanes, les anciens caractères, dont les Pandectes (1) de Florence ſont écrites. Il eſt parlé des lettres boulonoiſes dans un (*a*) inventaire de Jean duc de Berri. Conçues dans le goût italien, avec de grands raports aux lettres *de* (2) *forme ;* elles étoient moins chargées de pointes. Celles-ci tenoient lieu de notre petit romain ; lorſque le gothique moderne regnoit encore. La plupart des livres, & ſur-tout ceux d'égliſe, étoient en ce caractère.

romaines, bullatiques, impériales, bâtardes & autres.

(*a*) *Lebeuf, Recueil de div. écr. t. 2. p. 260. 261.*

Les lettres *goſſes*, telles qu'on les entendoit au commencement du ſeizième ſiècle, n'étoient qu'une eſpèce de majuſcule gothique, deux ou trois fois plus haute que large. En partie d'une épaiſſeur outrée, en partie d'un délié ſans proportion avec le plein ; elles parurent formées d'une manière biſare, & comme découpées par les bords ; ſans parler des pointes, dont elles furent hériſſées. On peut en juger par cette ℊ. Malapropos Tory s'étoit-il figuré, que ces lettres avoient (*b*) cours chez les Goths, qui réduiſirent Rome en cendres. Ces lettres n'avoient pas de ſon tems deux cents ans d'antiquité. Il les apelle lettres (3) *lourdes ;* mais

(*b*) *Fol. 139. v.*

(1) Elles furent priſes dans un pillage d'Amalphi. Les Piſans, entre les mains de qui elles tombèrent, les conſervèrent long-tems dans leur ville, avant qu'elles fuſſent tranſportées à Florence.

(2) Aux quatorzième & quinzième ſiècles on les apeloit en vieux françois *lettres de fourme*. La reine Vérité du *Songe du viel Pélérin* de Philippe (*c*) de Maiſières, vit à Rome *gens, qui avoient une bannière vermeille, en laquelle avoit quatre lettres de fourme S. P. Q. R.* Si elles furent ainſi fignrées par l'auteur ; il s'enſuivroit, qu'elles devroient plutôt ſe taporter aux capitales, qu'au petit romain. Mais Tory & Sigiſmond Fanti, qui vivoient au commencement du ſeizième ſiècle, où les lettres de forme étoient encore en uſage, ne les repréſentent, que comme minuſcules. Tory leur donne beaucoup de hauteur. *Cette lettre*, ſelon lui, (*d*) *veut être cinq fois auſſi large que haute :* ce qui ne doit pas s'entendre de la largeur totale de la lettre ; mais de l'épaiſſeur de ſes jambages. Il ajoute, que les lettres longues, comme *b d f h l p q ſ t x z*, doivent être ſept fois auſſi hautes, que larges ; c'eſt-à-dire, qu'épaiſſes.

(3) *Goſſe* eſt expliqué *lourdaut* par M. Ménage. Il le tire de *guſa* ou *cuſa*, qu'il rend d'après Saumaiſe *veſtimentum ſpiſſum & villoſum*. M. du Cange, auquel il renvoie, ſur le mot *bigera*, enrend par ce terme, *des capes de Bearn*. Dans un gloſſaire en deux grands volumes *in-fol.* en caractères lombardiques du huit ou neuvième ſiècle, *bigera* eſt défini *beſtis guſſa, id eſt vellata* : c'eſt-à-dire, habit velu. D. Rivet (*e*) ne dit rien autre choſe de ce mſ. ſinon, que ſaint Iſidore eſt le dernier auteur, qu'on y trouve cité, & qu'il paroit plus ancien que ceux, dont il

(*c*) *Hiſt. de l'Académ. des Inſcript. t. 16. p. 224.*

(*d*) *L'art & la ſcience de la vraie preport. fol. 138.*

(*e*) *Hiſt. litt. de la Franc, t. 4. p. 280.*

elles péchoient beaucoup plus par afectation exceſſive d'élégance mal entendue, que par un excès de groſſiéreté. Ces mêmes lettres étoient qualifiées, avec plus de fondement, impériales & bullatiques: parcequ'alors on en faiſoit quelque uſage, & dans les diplomes des Empereurs, & dans les bulles des Papes.

Les lettres de *cour* ou de *cours* ne ſe diſtinguoient pas de l'écriture, employée par les oficiers des tribunaux. L'inventaire du duc de Berri ſe ſert de ces mots, comme de termes ſynonimes. Toutes ces lettres n'étoient pas ſeulement d'uſage aux XIV. & XVe. ſiècles; elles y étoient encore diférentiées par la même nomenclature.

Les *lettres torneures* des XV. & XVIe. ſiècles nous ſont repréſentées, vers la fin de l'*Art & ſcience de la vraie proportion des lettres*, par Tory. Elles ne ſont autres, que les lettres majuſcules gothiques des mſſ. & des imprimés. Les anciens, ſelon cet auteur, les (*a*) employoient ſur les tombes, les vitres, les tapiſſeries. Les imprimeurs en faiſoient encore, de ſon tems, le frontiſpice des livres & les titres des chapitres. Les mêmes ſans doute s'apellent *lettres tournées*, dans les (*b*) Aſſiſes (1) de Jéruſalem. Elles auroient pu reſſembler à

(*a*) *Ibid. fol.* 138. v°.

(*b*) *Chap.* 4.

venoit de parler, quoique tous du neuvième ſiècle; & même de la fin du huitième. Il fut donné en 1680. par M. Joli chantre de la cathédrale de Paris; à l'abbaie de ſaint Germain des Prés. Une note poſtérieure à ſa donation, porte que M. de Caſeneuve dans ſes Origines, cite ſouvent le gloſſaire d'Anſileubus évêque Goth, auteur peu connu. Sur les termes *armoiries*, *mouton*, *quai*; les citations de ce Monſieur ſe rencontrent, dit on, dans le gloſſaire. D'où l'on conjecture, que c'eſt ſon Anſileubus. Catel cite auſſi le gloſſaire d'Anſilenbus ou d'Angileubus, qu'il avoit copié ſur un mſ. de l'abbaie de Moiſſac. Mais les textes rapottés par cet auteur prouvent, que les mſſ. 12. & 13. de ſaint Germain en ſont diférens.

(*c*) *Pag.* 25. Quelques notes écrites dans la même gloſſaire, il y a plus de deux cents ans, le donnent avec encore moins de fondement à Papias: puiſque, ſuivant la chronique d'Alberic, il floriſſoit au milieu du onzième ſiècle. Quoiqu'il en ſoit & d'Anſileubus & de ſon gloſſaire; il réſulte du paſſage, que nous ofre ce grand dictionnaire de ſaint Germain des Prés & des textes de M. du Cange, que *goffe* ſignifie encore plutôt *velue* que *lourde*, & que cette ſignification apliquée aux habits étoit conuue dès le neuvième ſiècle. Les lettres *goffes* peuvent donc être opoſées aux lettres *tondues*, dont il ſera bien-tôt parlé. Si, vers le tems de la renaiſſance des lettres, on apliqua la ſignification de *lourdes* aux premières; c'eſt apatamment parcequ'elle convenoit d'une part aux habits *goffes*, & que de l'autre on commençoit à regarder comme groſſières les lettres chargées de poils ou de barbe, telles qu'étoient les gothiques d'alors.

(*d*) *Pag.* 240. (1) Il y eſt dit, que les (*c*) *Aſſiſes & uſages & coſtumes eſtoient eſcris chacun par ſoi de grans lettres tournées.* La Thaumaſſière, dans ſes (*d*) notes, les explique par *lettres majuſcules ou grandes lettres.* Il

celles de Tory ; ſi elles n'étoient, que du quatorzième ſiècle : mais en les raportant à celui (1) de Godfroi de Bouillon, elles ne pouvoient pas être auſſi gothiques. Leur dénomination étoit empruntée particulièrement de leur rondeur, ou de ce qu'elles ſembloient faites au rour. Le mot de *tournure* s'apliquoit aux lettres, dès le tems de ſaint Bernard. On loue, dit-il, la main, & non pas la plume de la bonne tournure d'un lettre : *de bonâ (a) litteræ tornaturâ.*

(a) *Epiſt.* 115. *edit.* 1690. *tom.* 1. *p.* 143.

Les lettres *bourgeoiſes*, qui tiennent le milieu entre les gothiques curſives & celles d'apréſent, paſſent pour avoir été inventées par les imprimeurs, vers la fin du XVe. ſiècle. Mais ce ne fut qu'une forme d'écriture pour lors uſitée, qu'ils adoptèrent. Les minuſcules (2) romaines furent à la vérité miſes en euvre par Alde-Manuce : mais celles, qu'on apelle aldines, ne ſont autres, que notre italique maigre & ſerrée, qui fait place aujourdui à une autre plus élégante. Quant aux capirales romaines, on les tira des anciennes inſcriptions. Voici des lettres, qui touchent de plus près la diplomatique.

paroitroit fort extraordinaire, qu'on écrivit encore alors des livres eotiers, & ſur-tour des eourumes en lettres majuſcules. Mais, comme ces François, rranſportés en Syrie, pouvoient afecter de ſuivre les uſages des Syriens, au milieu deſquels ils habitoient, & qui durant le douzième ſiècle écrivoient encore leurs mſſ. en eſtranghèles ou majuſcules ; de pareilles lettres latines ou frauçoiſes devroient moins nous étoner, que ſi l'on les voyoit alors en Europe. D'un autre côté les aſſiſes, dreſſées en dare du 16. Janvier 1338. ſont ici mentioo d'aurres aſſiſes plus ancienoes, du tems de Godfroi de Bouilloo. Des livres eotiers eo majuſcule, au commencement du douzième ſiècle, quoique très-rares, & peurêtre ſans exemple, nous ſurprendroient moins, que s'ils étoient écrirs de la ſorte au quatorzième. Mais ce qui doit faire ceſſer toute ſurpriſe, c'eſt que ces aſſiſes étoient plutôt en forme de charres, que de livres. Elles ſont en éfet apelées *chartes*, *lettres du ſepulchre* : il y eſt fait mentioo de ſceaux & monogrames du Roi, du Patriarche & du Vicomte. Or on a des exemples de chartes entièremeot écrites en lettres majuſcules, au XIe. ſiècle.

(1) Une des plus célèbres rédactions des *Aſſiſes de Jéruſalem* fut faite eo 1250. par Jean d'Ibelin, Comte d'Aſcalon. C'eſt même ſous ſon nom, qu'elles ont vu le jour. Mais elles ne s'étoient pas, juſqu'a lui, conſervées ſeulement par tradirion. Elles portent (*b*) expreſſément, qu'elles *furent établies & miſes en eſcrit par le Duc Godfroy de Bouillon, lequel fu eſleu a Roy & a Seignor deu dit royaume.* Les quarre premiers chapitres de ces aſſiſes ne permettent pas oon plus de reculer leur première collection à des tems poſtérieurs au règne de Godfroy, qui commença en 1099. & finit en 1100.

(b) *Pag.* 2.

(2) Les lettres d'imprimerie, romaines, italiques, conſidérées ſeloo leurs diverſes proportions, apartieooent plutôt aux arts, qu'à la diplomatique. Aioſi nous nous abſtieodrons d'en parler. On peut voir ſur le mot *caractère* le Dictionaire Encyclopédique, où la marière nous paroit épuiſée, d'après les mémoires de M. Fournier.

Vers les commencemens du 13e. siècle, on distinguoit principalement dans les bulles deux sortes de caractères, les lettres (*a*) tondues, *tonsæ litteræ*, & les lettres barbues ou chargées de poils, les mêmes probablement que les *goffes*. Une bulle de Grégoire (1) IX. de l'an 1228. porte expressément la première dénomination : & quoiqu'elle n'énonce pas en termes formels la seconde, elle la supose visiblement. On employoit alors communément, dans les bulles & diverses autres chartes, des lettres, soit chargées de poils ou de pointes, comme par étages, soit enflées de traits superflus, ou qui montoient & descendoient, dans quelques caractères, au-dessus & au-dessous de leurs voisins. Il étoit assez naturel de qualifier lettres *tondues* celles, d'où de pareilles superfluités se trouvoient rétranchées. Ces dernières étoient simples, aprochant de la minuscule : où si elles tenoient encore un peu de la cursive ; du moins rabatoient ou resseroient-elles leurs traits ; loin de les alonger ou de les multiplier.

Nos lettres bâtardes de la fin du quinzième siècle & du

(*a*) *Hahnius præfat. in diplom. fundat. Bergens. p. 4. 5.*

(1) Ce Pape fit entrer dans une bulle, qu'il s'agissoit de renouveler, ces deux sortes de lettres, afin de distinguer ses additions de l'ancien texte. Sollicitée par l'empereur Conrad, pour autoriser la translation du siège épiscopal de Cize à Naumbourg, & acordée en 1029. par Jean XIX; elle avoit été seulement écrite sur du papier. Durant le cours de deux siècles, plus par négligence ou d'autres accidens, que par un age fort extraordinaire ; elle étoit en partie consumée de vétusté : & d'ailleurs les lettres, fort différentes de celles, dont on usoit au 13e. siècle, en rendoient la lecture dificile. C'est pourquoi le Pape Grégoire, à la demande du Chapitre de cette église, rétablit son titre primitif, par une bulle à laquelle il attribua la même autorité, qu'à l'original, supléant & les lettres & les syllabes & les mots, qu'on présumoit avoir été employés, dans les endroits détruits ou éfacés. Ce sont ces suplémens, qui furent écrits en lettres tondues : *eaſdemque, causâ diſcretionis,* TONSIS *litteris exarari juſſit.* Locution singulière, mais inconne aux auteurs de la dernière édition de M. du Cange.

Simon-Frédéric Hahn, dans son diplome de la fondation du monastère de Berg sur l'Elbe, prétend, qu'en comparant le texte, qu'il cite, avec celui de Pierre le vénérable, où il est parlé du papier de chise ; il sera démontré, qu'au XIe. siècle, on écrivoit, non seulement les livres en ce papier, mais même les privilèges & les bulles. Notre auteur ignoroit aparamment, que l'usage du papier d'Egypte subsistoit encore, après le milieu du XIe. siècle, & qu'on a conoissance de bulles, en ce papier, de Bénoit IX. & de Victor II. successeurs de Jean XIX. La sienne doit donc être ajoutée aux preuves de l'emploi du papier d'Egypte chez les Latins, au XIe. siècle. A l'égard de celui de chise, il est inoui, qu'on l'ait mis en œuvre, on ne dit pas pour acorder des privilèges ou des bulles ; mais des actes de la moindre procédure juridique, plus d'un siècle après Jean XIX. Ce n'est pas encore assez : on pouroit ajouter, plus de deux & peut-être plus de trois siècles : puisque les plus anciennes pièces juridiques en ce papier, qu'on ait jusqu'ici produites, furent dressées assez avant dans le XIVe.

commencement du XVIe. ne reſſembloient guère à celles, qu'on nomme ainſi maintenant. On en uſoit alors dans les imprimés, lorſqu'on y parloit françois. Elles peuvent ſe raporter à la *Civilité* gothique, qu'on fait encore lire aux enfans. Elles étoient eſtimées françoiſes, auſſi-bien que les *lettres de forme*, de *tournure* & les *cadeaux* : quoique par raport à tous ces caractères, le tems eût amené des diférences, propres à chaque nation.

Les *cadeaux* (1) ſont de grandes lettres, qu'on place à la tête des pièces curſives, des livres & des chapitres, où l'écriture courante eſt employée. Souvent autant ou plus larges que hauts, ils ſont rélévés de toutes ſortes d'ornemens. Mais les *cadeaux* des tems, dont on vient de parler, n'étoient pas plus ſemblables aux nôtres, que le gothique à la belle écriture. La lettre ronde de ces ſiècles revient à notre financière; comme la lettre de *ſomme* & la lettre bourgeoiſe ou des marchands à notre expéditive ou coulée. Au reſte les écritures rondes & carées de diverſes ſortes, dont nous ſerons obligés de parler dans la ſuite, nous diſpenſent ici de nous étendre ſur ces lettres. Les longues ou alongées, cubitales, onciales, capitales, majuſcules, demionciales, minuſcules, très-menues, ſont également renvoyées aux écritures.

Il ne faut pas s'imaginer, que les fameuſes lettres apelées *laureatæ*, dont il eſt ſi ſouvent fait mention, dans les anciens auteurs latins, fuſſent des caractères ornés de lauriers. On doit entendre par cette expreſſion, les tables ou les lettres miſſives, que les empereurs ou généraux (*a*) Romains envoyoient au Sénat, & qu'ils acompagnoient de lauriers, pour marque de quelque victoire, remportée ſur les ennemis.

(*a*) *Dempſter antiq. Rom. lib. x. p. 808. edit. 1613.*

VI. Si les lettres en marqueterie, *literæ lithoſtratæ*, ſemblent du premier coup d'œil un peu étrangères à la diplomatique des chartes & des mſſ; elles ne le ſont pas à celle, qui s'étend juſqu'aux inſcriptions. Agnellus (*b*) parlant d'un ouvrage à la moſaïque, qu'on voyoit aux côtés d'une égliſe, fait mention de ſix lettres, qu'il qualifie *lithoſtratas*. Elles pouvoient induire en erreur : parceque chaque ſyllabe du

Lettres ſolides, en marqueterie, en relief, en brodeie, de pierre, de marbre, d'or, d'argent, de bronze & autres métaux, ou ſur des matières dures.

(*b*) *Script. Ital. tom. 2. part. 1. p. 2.*

(1) Ménage dérive ce mot de *catena* : étymologie, qui ne s'acorde pas mal avec les enchaînemens, entrelaſſemens, parafes, dont les cadeaux ſont compoſés, ou qui leur ſervent d'ornemens.

mot, qu'elles compoſoient, étoit ſéparée par un point. Du reſte on trouve beaucoup de lettres capitales, ſurtout dans les mſſ. lombardiques, par compartimens de diférentes couleurs. On diroit d'autant de pièces de raport, qui concourent à les former. Par cet endroit les lettres (1) en marquérerie ou bien à la moſaïque rentreroient ſans contredit dans le plan de la diplomatique ; fût-elle bornée aux mſſ, à l'excluſion des bronzes & des marbres.

Nous ne nous arêterons point à ces lettres de pierre, en forme de longues (2) baluſtrades à claire voie, au-dedans & au-dehors de quelques égliſes. Il en eſt, où l'on lit tout au long l'*Ave Maria*, le *Salve Regina*, l'*Inviolata*, ou quelque choſe de pareil. On en voit des exemples remarquables au

(1) Les deux premières & la quatrième lignes du num I. de la XVII. planche feront aiſément concevoir ce que nous entendons par lettres en marquéreric ou à pièces de raport. Ce même numero repréſeote la première page folio v°. du mſ. 203. de la bibliothèque de S. Germaio des Prés. Il eſt du 8 ou 9e ſiècle. Voici la lecture de ce morceau : *In nom* (nomine) *Dī* (Dei) *Patris oipotentis* (omnipotentis) *Incipi* (incipit) *li* (liber) *Exameron, id eſt, ſex dierum, ſci* (ſancti) *Ambroſii epiſcopi*. La troiſième ligne & les trois deroières ſont plutôt bariolées qu'en moſaique. Les diférentes couleurs, dont ces lettres ſe trouvent peintes ſont blaſooées ſur notre planche, ſuivant les régles de l'art héraldique. C'eſt ce qoe nous obſerverons conſtamment, par raport aux lettres hiſtoriées, griſes ou de toute autre couleur que le noir.

La première page fol. verſo du mſ. de ſaint Germain num. 213. du même age eſt également en marquéterie, mais d'uoe manière aſſez diférente. Nous en inſérerons deux lignes, dans notre capitale lombardique, pour mettre le leeteur à portée d'en juger. Cette magnifique page eſt au reſte diſtribuée en deux colones. Chacune contient ſept ligues, dont la hauteur eſt d'un bon ponce, exceepté les ſecondes & avant-dernières, qui ſurpaſſeor les autres d'un quart en ſus. Les diſtances des ligues n'ont qu'uo tiers de la hauteur de celles-ci, & uo quart de l'élévation de celles-là. Trois colones ou pilaſtres, ſoutenant deux voûtes, avec leur maſſif en treillis, renfermeot & partagent l'écriture. Au-deſſous des voûtes, & au-deſſus de chaque première ligne patoiſſent deux jeunes perſones, montées ſur de grands oiſeaux bridés, mais ſans étrier. Elles ſe tendent la main, en ſe quittant & ſe toornant le dos. Le oombre 14. du préſent chapitre, dounera l'explicatioo des autres parties de notre planche. Quant au modèle lombardique, qu'on vient de voir ; nous eo développerons bieotôt quelques aotres particularités. Cette gravure eſt exactement cooforme à l'original, même à l'égard des dimeoſions ; ſi ee n'eſt que ce dernier ſurpaſſe la copie d'uo tiers de pouce dans ſa totalité.

(2) Ces lettres excèdent de beaucoup, & même iocomparablemeot en hauteur, celles dont les aneiens oe parloient, qu'avee hyperbole. Ils les apeloient lettres très-grao'es, lettres longues d'une coudée, *littera grandes, maxime, decumana, cubitum* (a) *longa littera*. Nous ne nions pas néanmoins, qu'ils n'euſſent des lettres très-loogues, relatives à la hauteur des monumeos, où elles étoient placées. Telles ſont celles qui compoſent l'inſcription de l'ate de triomphe, érigé à Septime Sévère, & à ſon fils Marc-Antonin Pie. Elles n'ont pas moins (b) de deux piés d'élévation.

(a) *Plauti rudens act. 5. Sc. 2.*

(b) *Fontanini de ant. Horta lib. 1. c. 3. p. 45.*

dedans

Lombardique *riture*

Alphabet de lettrines Francogalliques brodées et à
filigranes, tirées de divers manuscrits.

IV.

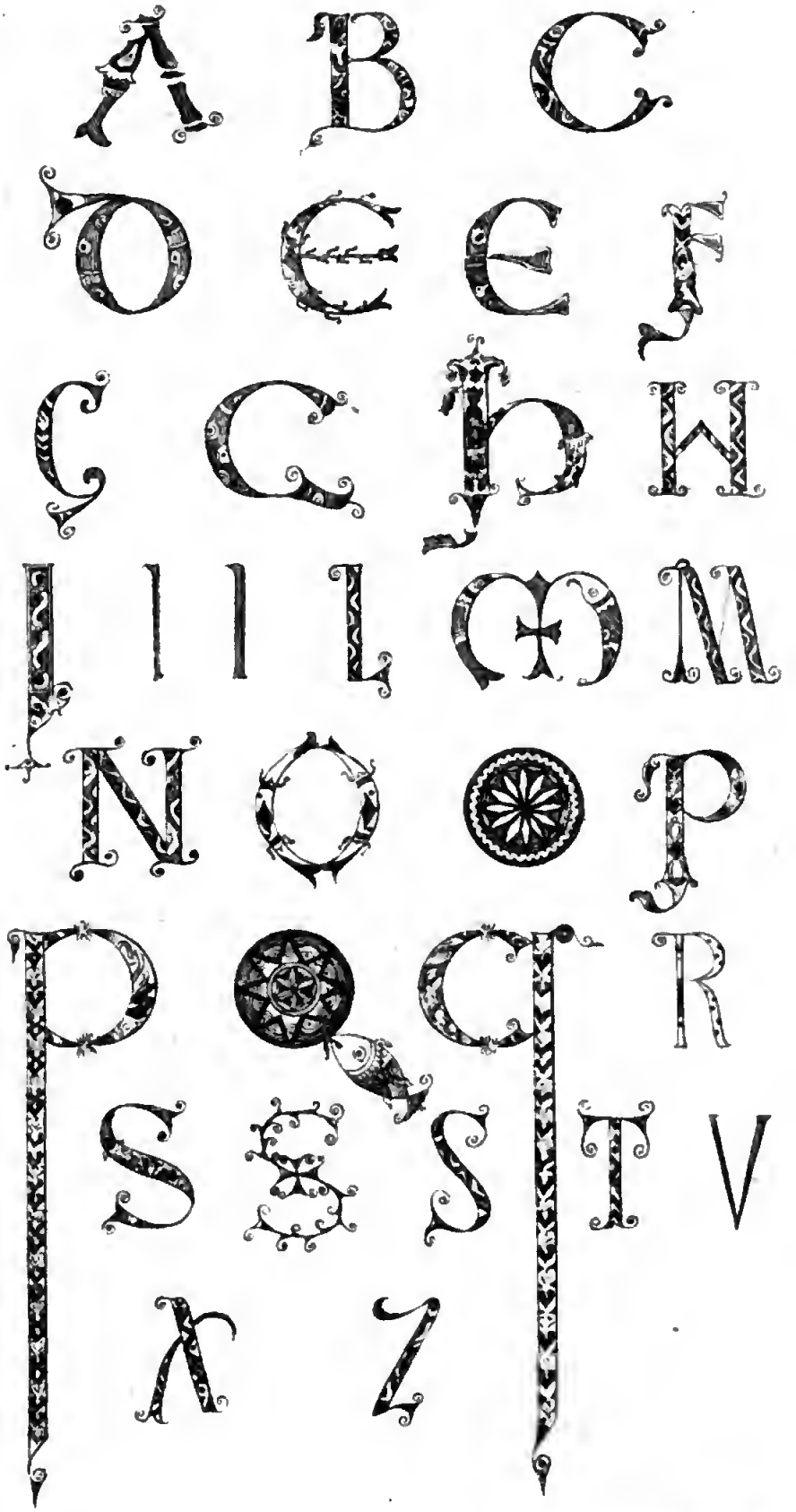

Bibliotheca Gyrola

Lattré Sculp.

dedans & au-dehors de l'égliſe paroiſſiale de la petite ville de Caudebec en Normandie.

L'uſage de graver ſur la pierre ou ſur le marbre des épitaphes & autres inſcriptions, & de les remplir de marbre d'une autre couleur, de cuivre ſimple ou doré, ou de quelque autre métal, étoit fort à la mode en France, il y a trois à quatre cents ans. Quelquefois on ſe contentoit de faire creuſer de petits ſillons ſur les bords de la tombe, qu'on rempliſſoit de lames de bronze, portant en creux ou en relief les inſcriptions ou les épitaphes, dont on vouloit les décorer. L'origine de cet uſage remonte fort haut. Des monumens, du tems des Céſars, conſervés à Rome, & même du tems de la République Romaine, trouvés dans les ruines de (1) Herculane, en font foi. Pline prétend, qu'il y avoit de ſon tems un chêne-verd (*a*) dans le Vatican, plus ancien que Rome, ſur lequel étoit une inſcription en lettres étruſques d'airain.

(*a*) *Hiſt. lib.* 16. *c.* 44.

Les Romains, loin d'avoir conſigné leurs loix & les faits, qu'ils vouloient tranſmettre à la poſtérité, ſur les lames de bronze ou les (2) tables d'airain; n'y employoient encore,

(1) Dans les premières fouilles, que fit faire en 1711. à Portici le Prince, ajourdui duc d'Elbeuf; entre autres monumens, on découvrit un marbre caré, ou une baſe, ſur laquelle on liſoit, en grandes lettres d'airain, inſérées dans le marbre: *APPIUS PULCHER CAII FILIUS.* M. Gori, qui nous (*b*) ateſte le fait, ajnute, qne ces lettres étoient en airain de Corinthe. Pour confirmer ce dernier point par d'autres exemples; il raporte, qn'au pié du mont capitolin, ſous Septime Sévère, un arc de triomphe fut érigé en l'honneur de cet empereur & de ſon fils Marc-Aurèle Antonin Pie; que cet inſigne monument de la magnificence Romaine ſubſiſte encore; & qn'on y voit 433. lettres, creuſées dans le marbre & remplies d'airain de Corinthe. Il cite pour ſes garans Famiano (*c*) Nardini, & le célèbre (*d*) Fontanini archevêque d'Aneyre. La continuation du même uſage en Italie eſt conſtatée par les tombeaux des grands Ducs de Toſcane, où les lettres des épitaphes ſont ſcellées avec beaucoup d'art, en enivre blane, dans des traces auparavant gravées ſur le porphyre. De pareilles inſcriptions de bronze ou de pierre noire ornent les tombeaux des perſones de diſtinctinn de Florence. Quelquefois ces lettres ſont dorées, principalement quand elles ſont ſur des tombes de marbre noit, apelé parangon La France a beaucoup d'épitaphes ſemblables ou dans le même goût. On croit de plus ſe ſouvenir d'en avoir vu, dont les lettres ſont de marbre blanc ou de ſtuc. Mais elle en a perdn bien davantage en métal. Celles ſur-tont, qui étoient enchaſſées par lames de cuivre aux extrémités des pierres ſépulchrales, ont, pour la plupart, été enlevées, avec les épitaphes, le viſage & les mains, qui étoient de même matière. Aparamment que ces dégradations de tombeaux arivèrent, dans les ravages des Huguenots. Auſſi ces obſervations ont-elles plus ſpécialement leur aplication aux villes & provinces, qui s'y trouvèrent les plus expoſées.

(*b*) *Symbola litteraria — Admiranda antiquit. Herculan. p.* 107. 108.

(*c*) *Roma vet. l.* 5. *c.* 6.

(*d*) *De antiquit. Horta. l.* 1. *c.* 3. *p.* 45.

(2) Les édiles & les tribuns du peuple

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. II.

ſous Tullus Hoſtilius, ſelon (a) Denis d'Halicarnaſſe, que des planches de chêne. Mais cette opinion ne s'acorde pas avec l'inſcription, raportée par Pline. D'autres auteurs contrediſent également cette prétention, du moins par raport aux traités d'alliance. Les Etruſques leurs voiſins, gravant des lettres ſur le bronze & les (1) lames de plomb ; eſt-il vraiſemblable, que les Romains ne profitaſſent pas d'un exemple, qui ne pouvoit être indiférent à des hommes auſſi paſſionés pour la gloire ?

(a) *Lib.* 3.

A l'égard des loix des douze tables, Tite (b) Live & Denis d'Halicarnaſſe (c) diſent en termes formels, qu'elles furent gravées ſur l'airain. Elles l'étoient encore au troiſième ſiècle ; non ſeulement à Rome, mais auſſi dans les autres villes de l'empire. Partout on les voyoit expoſées dans le bareau. *Inciſæ* (d) *ſint licèt leges duodecim tabulis & publico aere præfixæ.* Nous ne rapelerons point ici les lettres d'or (e) ſur des colones (2) d'argent, érigées en l'honneur de Jule Céſar, ni la ſtatue

(b) *Lib.* 3.

(c) *Lib.* 10.

(d) *S. Cypr. ad Donat.*

(e) *Macrob. lib. ult. c.* 5.

eurent d'abord l'intendance des tables de bronze, conſervées au capitole & dans les temples de Saturne & de Cérès. Le ſoin en fut dans la ſuite confié aux queſteurs. Mais, comme on n'eu créa point, pendant l'abſence de Jule Céſar, deux édiles en furent chargés. Auguſte (f) leur ſubſtitua des préteurs ou des prétoriens. Claude rétablit les queſteurs, Néron mit en leur place des préfets du Tréſor. L'an 688. de Rome, 65. ans avant l'ère chrétienne, la foudre (g) fondit pluſieurs tables d'airain. Il y en eut bien davantage de conſumées, dans l'incendie de Rome ſous Néron. Les combats du parti de Vitellius contre celui de Veſpaſien causèrent encore la perte d'un nombre conſidérable de ces anciens monumens. Mais ce dernier empereur les rétablit, autant qu'il lui fut poſſible. Selon le Jc. Vénuleius, ou ſe rendoit coupable (h) du crime de péculat en arachant ou changeant quelque choſe aux tables de bronze, expoſées en public, ſur leſquelles les loix étoient écrites, ou les bornes des champs figurées. Tout ce qui concerne les tables d'airain, gardées à Rome eſt traité fort au long par Matthieu Egizzi, dans ſon explication du Sénatus-conſulte des bachanales pag. 164. & ſuivantes.

(f) *Tac. annal.* 13.

(g) *Cic.* 3. *Catilin.*

(h) *In l.* Qui tabulam. 8. *D. ad leg. Jul. pecul.*

(i) *Pauſan. l.* 9. *c.* 31.

(k) *Eckhart comment. de reb. Franc. orient. t.* 2. *p.* 89.

(1) Les Béotiens (i) des environs du mont Hélicon, montrèrent à Pauſanias auprès de la fontaine d'Hippocrène un rouleau de plomb fort endommagé par le tems. On ne laiſſoit pas d'y voir écrit le poëme d'Héſiode, intitulé : *Les ouvrages des jours.* Il ſemble qu'ils vouloient faire entendre, que ce monument étoit contemporain du même poëte, ou qu'il en aprochoit fort. Mais l'uſage d'écrire ſur des lames de plomb tire du livre de Job des preuves d'une antiquité beaucoup plus reculée.

(2) Au IXe. ſiècle, la ſimplicité primitive avoit repris une bonne partie de ſes droits. Le monument trouvé par Marquard Freher (k) dans le cabinet de l'électeur Palatin eſt plus propre à la conſtater, qu'à y donner atteinte. C'eſt une verge de fer de la groſſeur d'un doigt, ſur laquelle on avoit écrit en lettres d'argent pur, & du ſiècle de Charlemagne : KARLUS IMPR. JUSSIT CUBITUM ISTUM FACERE JUXTA MENSURAM SUAM.

d'Apollon, ſur la cuiſſe (1) duquel le nom du ſculpteur étoit écrit, en petits caractères d'argent. Nous ne dirons rien non plus d'un volume (2) déterré, dans les ruines de Herculane. Le cycle de Méton, ou nombre d'or, renfermant une période de dix-neuf ans, parut aux Athéniens une invention ſi merveilleuſe; qu'ils la firent peindre ou graver en grands caractères d'or, au milieu de leur place publique.

Les Sénarus-conſultes dreſſés au ſujet (*a*) de la puiſſance Tribunicienne, que Tibère avoit demandée pour ſon fils Druſus; le Sénateur Hatérius, par un excès de flaterie, opina pour les faire écrire en lettres d'or. Il fut ordoné par un decret ſemblable, que l'éloge de Claude, compoſé par (*b*) Sénèque, & lu (*c*) par Néron en plein Sénat, ſeroit gravé ſur une colone d'argent, & recité à chaque nouvelle promotion de Conſuls.

(*a*) *Tacit. Annal. l. 3. n. 10.*

(*b*) *Ibid. l. 13. n. 1.*

(*c*) *Dionis — Nic. rerum Rom. epitom. auth. Jo. Xiphilino — Lutetiæ — 1551. 4°. p. 148. gr. p. 115. 116.*

La flarerie la plus outrée des Romains pour leurs empereurs, n'a jamais pouſſé la magnificence auſſi loin, dans des cas rares & ſans conſéquence, qu'on la voit portée chez les Siamois, dans des conjonctures aſſez ordinaires. Toutes les fois que leur Roi écrit aux grands Princes, il le fait toujours ſur l'or. Les lettres, qu'il adreſſa au Pape & à Louis XIV, étoient écrites chacune ſur une lame d'or, d'un pié de longueur & d'un demi pié de largeur & d'épaiſſeur. Les lettres d'or, ſur des étofes, dont parle (*d*) Apulée, étoient ſans doute plutôt faites en broderie, que peintes avec une liqueur d'or.

(*d*) *Lib. 6.*

VII. Les loix des Décemvirs auroient été écrites ſur douze tables (3) d'ivoire, ſi l'on écoutoit le juriſconſulte Pomponius. Mais cette (4) opinion, qui paſſe pour ſingulière, lui atire tous les jours les reproches des ſavans. La diſpute gît

Lettres ſur l'ivoire & les os: juriſprudence des Gaulois: examen d un texte important du *Querolus*:

(1) L'uſage des inſcriptions ſur la cuiſſe des ſtatues étoit fort connu des anciens, & très-commun chez les Etruſques. Saint Jean dans l'Apocalypſe (*e*) y fait une alluſion manifeſte. *Le Verbe de Dieu*, nous dit-il, *portoit écrit ſur ſon habit & ſur ſa cuiſſe*: LE ROI DES ROIS ET LE SEIGNEUR DES SEIGNEURS.

(2) C'eſt, ſelon les nouvelles publiques, une lame ou rouleau d'argent, mince comme du papier. Quoiqu'on y ait découvert des caractères grecs, on n'en ſait pas le contenu: parceque la crainte de les endomager, fait, qu'on n'oſe en ôter la rouille, ou, ſelon M. Bonami, le dérouler: peutêtre faut-il lire *dérouiller*.

(*e*) *19. 16.*

(3) M. Terraſſon prend un milieu. Ces loix furent, ſelon lui, d'abord écrites ſur l'ivoire, & bientôt après gravées ſur le bronze.

(4) Saint Prudence *lib. 2. contra Symmachum*, ſemble pourtant la favoriſer par ces paroles:

Dicant cur candida ſit lex
Bis ſex in tabulis.

uniquement dans le fait : car la dificulté n'eſt pas de ſavoir ; ſi l'on pouvoit écrire avec des liqueurs ſur l'ivoire, ou bien y graver des lettres. Il eſt ſûr qu'on faiſoit l'un & l'autre.

quel age peut on acorder à cette comédie?

Il ne paroit pas néceſſaire de rien ajouter à ce que nous avons dit, touchant les écrirures (a) ſur cette matière : ſi ce n'eſt pour joindre les lettres en relief aux lettres tracées avec des liqueurs, ou gravées en creux ſur l'ivoire. Mais les premières ſe faiſoient plutôt par l'enlevement de l'intervalle des lettres, que par l'élévation de celles-ci au-deſſus du niveau des tables mêmes. Ainſi c'étoient là proprement des lettres toutes d'ivoire. Tels ſont les caractères des diptyques du xve. ſiècle, donr nous donnerons un modèle, dans (b) notre 2e. planche gothique.

(a) *Nouv. Tr. de Dipl. t.* 1. *p.* 454.

(b) 1e. *claſ.* 3e. *diviſ.* 2. *ſubdiv.* 5. *genr*, 9e. *eſpèce*, *n.* 1.

Les os furent auſſi employés aux mêmes uſages, & particulièrement chez les Gaulois de la Loire. Ils écrivoient deſſus les ſentences de mort, qu'ils avoient prononcées au pié des chênes ; ſi l'on prend (1) à la lettre, comme l'ont fait juſqu'ici tous les auteurs, un texte (2) fort ſingulier, & fort

(1) Le ſtyle comique ne s'acordetoit pas mal de ſentences de mort, auſſitôt exécutées que rendues, de ſentences uniquement écri es ſur les os du coupable. *Scribuntur in oſſibus* feroit alluſion au genre de ſuplice, employé par les Gaulois, & non pas à la matière, ſur laquelle ils écrivoient éfectivement leurs arêts de mort. Par-là l'on feroit plutôt entendre, qu'ils ne les écrivoient point du tout.

(2) *Habeo* (c) *quod exoptas, vade, ad Ligerem vivito : Quid tum ? Illic jure gentium vivunt homines : ibi nullum eſt præſtigium : ibi ſententia capitales de robore proferuntur & ſcribuntur in oſſibus : illic etiam ruſtici perorant & privati judicant : ibi totum licet : ſi dives fueris, patus apellaberis : ſic noſtra loquitur Gracia : O ſilva, ô ſolitudines ! quis vos dixit liberas ? multò majora ſunt, qua tacemus : tamen interea hoc ſufficit. Neque deves ego ſum, neque robore uti cupio : volo jura hac ſilveſtria.* La comédie, d'où ces paroles ſont tirées, porte pour titre : *Plauti Querolus*, ou bien *Aulularia*. Elle fut publiée in 8°. à Paris, chez Robert Etienne en 1564. par Pierre Daniel Orléanois, & depuis réimprimée par Commelin, avec les notes du premier éditeur, de Rittershuſius & de Gruter. Pierre Daniel bailli de l'abbaïe de S. Bénoit-ſur-Loire, qu'il qualifie de plus célèbre & de premier collége de toute la France, profita du pillage de ce monaſtère, fait par les Hugueuots. Après s'être emparé d'une bonne partie de ſes mſſ, il eut l'adreſſe d'en racheter à vil prix pluſieurs autres. Celui, dans lequel notre *Aulularia* ſe trouva renfermée, étoit l'un des plus anciens. L'abbaïe de S. Rémi de Reims en conſerve un autre, d'un mérite à peu près égal. D. Rivet (d) n'a pas eu de peine à prouver, que l'auteur de ce drame eſt fort diſtingué de S Gildas de Rhuis, ou de Gildas le ſage, à qui quelques-uns (e) l'ont attribué par une mépriſe viſible. D'autres l'ont cru de la fin du vi^e. ſiècle : quoique le ſtyle ſoit d'un goût bien différent, & que, ſous nos premiers Rois François, on n'ait jamais tendu la juſtice d'une manière pareille à celle, qu'on voit ici décrite. Selon Pierre Daniel, les Juges Gaulois mis en jeu, n'étoient autres, que les Druides, ainſi nommés : parcequ'ils

(c) Querolus, *antiqua comadia nunquam antehac edita, qua in vetuſto cod. mſ°.* Plauti Aululria, *inſcribitur, nunc primùm à Petro Daniele Aurelio luce donata, & notis illuſtrata.*

(d) *Hiſt. litt. de la Fran. t.* 3. *p.* 284.

(e) *M. Accii Plauti comad. — ſtudio & induſtriâ Frid. Taubmanni.* 1602. 4°. *p.* 1268.

propre à éclaircir la manière, dont les Gaulois adminiſtroient la juſtice. Les Danois, nous le répétons d'après (a) D. Mabillon, avoient coutume d'écrire leurs lettres, non ſeulement ſur le hêtre & le frêne, mais encore ſur les cornes & ſur les os.

(a) *De re Dipl. lib.* 1. *c.* 1. *n.* 7. *p.* 48.

prononçoient leurs jugemens ſous les chênes; comme il y avoit de ſon tems, dit-il, des juges, qui exerçoient leurs fonctions ſous les ormes. D'où ils avoient pris le nom de *juges ſous l'orme*.

D. Rivet à raiſon de faire remonter le *Querolus*, au moins au commencement du Ve. ſiècle. Ce qu'il prétend prouver par ſa dédicace à Rutilius Numatianus. Mais ce dernier mot eſt de trop, & ne paroit point dans la dédicace. Le nom de Rutilius ne fut pas rare, chez les Romains: & pluſieurs perſonages diſtingués le portèrent, du tems de la République & ſous les Céſars. L'opinion de ceux, qui fixent le *Querolus* à l'empire de Théodoſe, eſt ſans doute la plus commune. Son premier éditeur l'avoit embraſſée, ſans pourtant l'enviſager autrement, que comme une conjecture. Taubman & d'autres n'y trouvèrent rien à redire. M. Gonjet, dans ſon premier ſuplément au Moreri, met la compoſition de la pièce, ſous Théodoſe le jeune.

Mais, qu'alors les Gaulois de la Loire exerçaſſent le droit de vie & de mort, que la plaidoirie y fût abandonée à de ſimples païſans, que des perſones privées y prononçaſſent des ſentences de mort ſans apel, en un mot, qu'il y regnât une licence entière; ce ſont des faits, qu'on ne perſuadera pas aiſément à ceux, à qui la politique romaine n'eſt pas toutafait inconnue. Elle conſiſtoit principalement à dépouiller les peuples vaincus du droit du glaive, & ſouvent à leur faire recevoir la juriſprudence des vainqueurs. On a des preuves en grand nombre, qu'elle fut introduite dans les Gaules, bientôt après leur conquête. S'il faut en excepter la Gaule ſeptentrionale; on ne prouvera pas, que cette exception s'étendît au droit de vie & de mort. On ne manqueroit pas même de raiſons, pour aller plus loin. Les Gaulois ſeptentrionaux peuvent avoir mieux conſervé pluſieurs de leurs anciennes coutumes, que la plupart des autres peuples. Mais ſoutenir, que le droit romain n'ait jamais pénétré dans la Gaule Ciſligéritane, pas même à quelques égards; cette prétention paroit ſujette à de grandes dificultés. Comment l'acorder avec les teſtamens de S. (b) Rémi évêque de Reims, de S. Perpet (c) évêque de Tours, de (d) Chadoin & de Bertram évêques du Mans, d'Ermentrude (e) & de pluſieurs autres, dreſſés dans les provinces ſeptentrionales des Gaules? Les Formules Angevines, au moins en (f) partie du commencement du VIe. ſiècle, ne renferment-elles pas divers monumens de la juriſprudence romaine, & même de l'établiſſement d'un tribunal à Angers, où la juſtice étoit rendue, préciſément ſelon le droit romain? Marculfe auroit-il inſeré des formules romaines (g) dans ſon recueil; ſi le droit romain eût été totalement étranger à la France ſeptentrionale, pour laquelle il écrivoit? Les mſſ. mêmes du code Théodoſien ou de ſon interprétation, écrits dans les provinces ſeptentrionales, & notamment (h) dans le diocèſe de Bayeux, au IXe. ſiècle, ne ſemblent-ils pas dépoſer en faveur du droit romain, dans ces contrées? Combien d'autres preuves ne pourions-nous pas acumuler: combien d'exceptions aux allégations contraires ne pourions-nous pas aporter; ſi nous ne craignions de nous écarter trop de notre but? Qu'on faſſe donc remonter, ſi l'on veut, quelques branches du droit coutumier, juſqu'aux anciens Gaulois; loin d'y trouver à redire; on auroit tort de ne pas aplaudir aux ſavantes *recherches*, qu'on a produites ſur une matière auſſi intéreſſante: mais l'excluſion totale donnée au droit romain, dans une partie ſi conſidérable des Gaules, ne peut manquer de trouver des contradicteurs.

(b) *Labbe Biblioth. nova mſſ. t.* 1. *p.* 806. *Marlot hiſt. Rem. t.* 1. *l.* 2. *c.* 11. *p.* 180.

(c) *Spicileg. t.* 5. *p.* 105.

(d) *Mabil. Analect. t.* 3. *p.* 109. 160.

(e) *De re diplom. ſuplem. p.* 92.

(f) *V. notre t. tom. p.* 303. 304.

(g) *Bouquet t.* 4. *p.* 465. *& ſeq.*

Si le texte raporté ne convient pas au ſiècle des Théodoſes, faudra-t-il l'entendre

(h) *Mſ. du Roi n.* 4413.

VIII. Les anciens, & particulièrement les (a) Etruſques ;

II. PARTIE.
SECT. III
CHAP. II.

Lettres écrites ou peintes ſur les briques, les urnes, les amphores, les tombeaux : recette de l'encre des anciens.

du tems de Plaute, où les Gaulois adminiſtroient certainement la juſtice, ſuivant la ſimplicité de leurs anciennes coutumes, ſans apareil de tribunaux, ſans chicane, ſans avocats, ſans procureurs, ſans tables de cire ni de bronze ? Mais l'auteur ſe diſtingue nettement de Plaute & des anciens dramatiques Latins. Ce caractère n'obligeroit pas à la vérité de le placer, après la conquête entière des Gaules ; s'il ne citoit (b) Ciceron, & s'il ne faiſoit une alluſion (c) manifeſte à l'Eneïde de Virgile. Nulle autre preuve inconteſtable, du côté des traits relatifs à l'hiſtoire, ne le fera deſcendre au-deſſous de l'empire d'Auguſte. La deſcription d'ailleurs, qu'il fait de la juriſprudence & des mœurs gauloiſes : ſon ſilence ſur celles des Chrétiens & ſur leur Religion ; quoiqu'il eût des ocaſions continuelles d'en parler, ou du moins d'en peindre quelque traits : les cenſeurs ordinaires ſupoſés en plein (d) exercice de leur charge, quoique abolie, ou plutôt réunie à l'empire par Anguſte : les ſentences de vie & de mort, attribuées aux Druides ; quoiqu'ils euſſent été proſcrits (e) des Gaules par les loix & les édits de Tibère & de Claude, ſemblent devoir l'emporter ſur les objections chancelantes, tirées du ſtyle ; & ſur des uſages en vigueur, dès le commencement du IIIe. ſiècle ; mais dont l'origine peut remoater bien plus haut. M. Schoepflin, dans l'excellent ouvrage, qu'on vient de citer, apuie ce dernier fait ſur Pline, *Hiſt. nat. l.* 30. *c.* 1. ſur Suétone *in Claud. c.* 25. ſur Aurelius Victor *de Cæſaribus c.* 4. Il ajoute page 361, qu'il n'eſt point douteux, que ſous Claude les Druides ne ſe ſoient réfugiés au-delà du Rhin, pour s'y mettre en ſureté. Il avoit dit p. 84. qu'ils avoient peutêtre paſſé chez les Germains. Le texte de Pline ſur la proſcription des Druides eſt formel. Qui ſait même, ſi ces ſentences prononcées par les Druides, aux piés des chênes, & ſuivies d'exécutions ſanglantes, n'atirèrent pas contre eux ces loix foudroyantes des empereurs Romains ? Ils n'étoient pas moins jaloux du droit de vie & de mort, qu'uſurpoient ces Gaulois, qu'ennemis des ſacrifices, où ils immoloient ou faiſoient (f) immoler des victimes humaines. De pareil ſacrifices ſupoſoient quelques ſortes de ſentences, portées contre ceux, dont le ſang devoit être répandu. On ſait, que les Druides étoient juges & (g) ſacrificateurs à la fois. Quelques progrès qu'eût fait le droit romain, dès le tems de Jule Céſar, par toutes les Gaules ; les Druides s'étoient maintenus, juſqu'au tems de Tibère, dans la poſſeſſion d'immoler des hommes, de ſe choiſir des victimes, & par conſéquent de prononcer, relativement à la Religion, des arêts de mort : ce qui dut ſufire à l'auteur de notre Comédie, pour lancer contre eux des traits ſatyriques. Ainſi nous ſerions portés à la croire antérieure à la fin du I. ſiècle, & poſtérieure à Tibère. Comme étranger, le poëte dramatique pouvoit ignorer, que la dignité de ſimple cenſeur eût été ſupprimée à Rome ; ſupoſé que l'age de la pièce aproche de cette époque. S'il paroit s'attribuer (h) un diſcours barbare ; ce n'eſt pas ſans doute, parcequ'il étoit lui-même barbare, ou parcequ'il tomboit dans de fréquens barbariſmes : puiſqu'il écrit en latin, & qu'il s'exprime en bons termes. Mais c'eſt, ou parcequ'il fait parler aux ſciences des Grecs une langue barbare, en leur faiſant parler celles des Latins :

Qui Græcorum diſciplinas ore narras barbaro
Et Latinorum vetuſta veſtro recolit tempore,

ou plutôt parcequ'étant Grec lui-même, il s'exprimoit en une langue étrangère, qui par conſéquent étoit pour lui barbare. Ces mots : *Sic* (i) *noſtra loquitur Gracia*, ſemblent déſigner un auteur Grec, & peutêtre un Marſeillois.

Au lieu de *ſcribuntur in oſſibus*, Pierre Daniel veut faire lire *ſcribuntur oſſibus* : parceque les ſtylets de fer ayant été interdits aux Romains, ils furent obligés d'en ſubſtituer d'os, pour écrire ſur leurs tablettes de cire. Mais l'éditeur oublie, qu'il s'agit, ſelon lui, de la manière, dont les Gaulois rendoient la juſtice, & qu'on

(a) *Gori Diſeſa dell' alfabeto p.* 28. 93.
(b) P. *Daniel p.* 34.
(c) *Ibid. p.* 36.
(d) *Ibid. p.* 14.
(e) *Alſatia illuſtrata — auctor. Jo. Daniel Schoepflinus. Periodus celtica. p.* 84. 85. *Periodus Romana. p.* 361.
(f) *Strabon lib.* 4.
(g) *La Religion des Gaulois t.* 1. *p.* 89.
(h) *Pag.* 3.
(i) *Pag.* 18.

traçoient des lettres en (1) encre noire ou rouge ; non ſeulement ſur des tables de métal ou de marbre, mais de plus ſur des urnes cinéraires & autres vaſes de terre cuite ou de verre. On a déterré de ces antiques, dont les lettres ſont encore d'un noir auſſi vif, que ſi elles venoient d'être peintes. Les Académiciens de Cortone, les Muratori, les Bocchi, les Gori ont à l'envi célébré la haute antiquité des briques découvertes en 1737. à cinq milles d'Adria. Elles ſont couvertes de lettres aſſez ſemblables aux étruſques. On croit même y remarquer (*a*) pluſieurs chifres romains. Le dernier auteur ne relève pas (*b*) avec moins d'admiration la fraicheur & la vivacité des lettres rouges de deux autres urnes de terre. Pluſieurs anciens monumens rendent témoignage à la coutume établie chez les Etruſques, d'orner leurs tombeaux d'inſcriptions en letrres rouges ou noires. Les (*c*) Romains

(*a*) *Diſeſa dell' alphabeto. pag. CXXVI. CXXVII.*

(*b*) *Pag. CLXXXVII.*

(*c*) *Gori monumentum ſive columbarium-p. 58. 59.*

(*d*) *Deſcript. 4. c. 3. p. 257. edit. Lond.*

(*e*) *Pag. 260.*

l'opoſe à celle des Romains. Ainſi ſon érudition eſt en pure perte. Quelque attentifs que nous ayons été nous mêmes à nous en tenir au pur néceſſaire : nous craindrions d'avoir paſſé les bornes d'une note ; ſi le ſujet étoit moins important, & s'il ne ſembloit pas remonter à la ſource des formalités les plus antiques de la juriſprudence gauloiſe.

(1) Il nous eſt revenu, que dans le chapitre, où nous avons traité des liqueurs, dont on s'eſt anciennement ſervi pour écrire ; quelques perſones ont été ſcandaliſées de ne pas voir cité une ſeule fois Caneparius ; quoiqu'il ait compoſé un gros volume, intitulé : *De atramentis cujuſcumque generis.* Peut-être même s'eſt-on imaginé, que nous l'aurions pillé ſans le nommer : ce qui ſeroit un grand crime, en fait de littérature. Mais, pour nous l'imputer, il faudroit n'avoir lu, que le titre de notre auteur. Son livre eſt, ſi l'on veut très-digne de l'atention des médecins, des chymiſtes, des naturaliſtes, des peintres & des teinturiers ; mais peu ou point des antiquaires. Après l'avoir lu ou parcouru avec ſoin ; nous avons été ſurpris, que cet ouvrage ait ſi peu de raport à notre but. A peine en pouvons-nous détacher quelques traits, qui s'y raportent. Nous aurions pu tout au plus adopter ſa recette de l'encre des anciens, qu'il avoit empruntée du livre 13. d'Oribaſe. Ils la (*d*) compoſoient, ſelon lui, d'une mine de noir de fumée, d'une demie livre de gomme, d'une once & douze oboles de colle de taureau, d'un denier & trois oboles d'encre des ouvriers, qui travaillent ſur le cuir. Les premiers imprimeurs ſe ſont ſervis de l'encre des anciens. On a depuis inventé d'autres compoſitions, qu'il ne nous apartient pas plus de décrire, que les diverſes manières, dont les modernes font leur encre & les peintres leurs couleurs. Caneparius (*e*) aprend encore la compoſition de l'encre perpétuelle ou du ſtuc, dont on remplit les lettres, creuſées ſur les tables de marbre. Il ſeroit peut-être plus dangereux qu'utile de copier les ſecrets, qu'il enſeigne, ainſi que pluſieurs autres auteurs, pour faire évanouir l'écriture au bout d'un certain tems, pour l'éfacer & pour la faire paroître au gré de l'écrivain, ou de celui qui ſeroit initié au myſtère. Enfin il donne le ſecret de faire revivre les anciennes écritures, dont on ne ſauroit blâmer l'uſage légitime, & ſurtout quand on l'aplique aux vieux mſſ. Au reſte s'il entend, qu'on puiſſe faire diſparoître une écriture, ſans qu'il en reſte aucune trace ; ce fait eſt conteſté par les plus habiles vérificateurs.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. II.

avoient peutêtre emprunté d'eux cet uſage. Ils employoient l'encre & le (1) vermillon ſur les tuiles, les vaſes de verre & les bierres : pratique, qui fut imitée par les Chrétiens, comme le prouve Boldetti, dans ſes (*a*) obſervations, au ſujet des anciens cimetières des martyrs & des premiers Chrétiens.

(*a*) *Lib. 1. c. 1. p. 94. 328.*

Les autres vaſes deſtinés, ſoit à puiſer l'eau, ſoit à conſerver le vin, pendant une longue ſuite d'années, ou à quelque autre uſage, étoient auſſi très-ſouvent chargés de lettres ou d'inſcriptions. De là les noms d'*Urnæ* (*b*) *litteratæ*, de *litteratæ* (*c*) *fictiles epiſtolæ*, donnés à ces vaſes. On diſoit auſſi *enſiculus litteratus*. Ces lettres étoient tantôt gravées en creux ou en relief, tantôt écrites avec des liqueurs ſur les urnes ou les amphores : quelquefois on ſe contentoit d'y atacher des billets, qui marquoient leur uſage. Souvent les tuiles, les briques &c. portoient des inſcriptions, où l'on anonçoit le tems, le lieu, le propriétaire, l'entrepreneur & les ouvriers de leur fabrique.

(*b*) *Plauti Rudens act. 2. ſcen. 5.*
(*c*) *Ibid. Pœnul. act. 4. ſcen. 2.*

Il n'étoit pas rare d'imprimer des lettres, juſque ſur le front des eſclaves : d'où viennent ces expreſſions chez les anciens : *frontes* (*d*) *literati*, ou ſimplement (*e*) *literati*. L'empereur Théophile pouſſa la cruauté, juſqu'à faire écrire douze vers iambes, ſur le front des SS. Théodore & Théophane, en conſéquence ſurnommés *Graptes*. En général ces lettres ſe faiſoient d'abord avec un fer chaud : enſuite on les rempliſſoit d'encre, afin que leur impreſſion (2) durât toujours.

(*d*) *Apul. l. 6.*
(*e*) *Plaut. Caſina. act. 2. ſcen. 6.*

(1) Les lettres ſur l'or, comme ſur le marbre, dont on décoroit les tombeaux, en étoient remplies : & elles en jettoient plus d'éclat. *Minium ... clarioreſque literas, vel in auro, vel in marmore etiam in ſepulchris facit.* Plin. lib. 33. c. 7.

(2) Au lieu de les imprimer ainſi ſur la chair, on ſe contentoit ſouvent de les peindre, ſoit en noir, ſoit en rouge, après les avoir gravées ſur une tablette de bois. On portoit cet écriteau devant les criminels, on les en chargeoit, on l'élevoit au-deſſus de leur tête. S. Attale, l'un des martyrs de (*f*) Lion, fut obligé de faire le tour de l'amphithéatre, précédé d'une table, portant cette inſcription latine : HIC EST ATTALUS CHRISTIANUS. Nous ne connoiſſons rien en ce genre, qui mérite une auſſi grande vénération, que le titre écrit par Pilate, & mis ſur le haut de la croix de notre Sauveur. Il fut retrouvé par ſainte Hélène avec la vraie croix. Ruſin (*g*) & Sozomène (*h*) atteſtent le fait. Le dernier décrivant la tablette de bois, où étoit ce titre, ſemble inſinuer, qu'elle avoit été blanchie, pour recevoir des lettres d'une autre couleur : mais il fait expreſſément enviſager l'inſcription, comme s'étant conſervée en caractères hébraïques, grecs & latins, conformément à l'idée, qu'en donne le texte ſacré. Comment après cela M. Baillet auroit-il pu faire dire (*i*) à Sozomène, que *les lettres en étoient toutes*

(*f*) *Euſeb. hiſt. lib. 5. c. 1.*
(*g*) *Hiſt. lib. X.*
(*h*) *Lib. 2. c. 1.*
(*i*) *Vendredi ſaint §. 3. art. 7. n. 30.*

Dans

Dans les ſiècles gothiques, qui précédèrent le renouvellement des lettres, on a ſouvent rempli d'encre les lettres gravées ſur les monumens, & notamment ſur les pierres ſépulchrales.

IX. On vient de conſidérer les lettres, comme écrites ou gravées ſur les métaux, les pierres, les verres, les terres cuites &c; maintenant il faut les enviſager, en tant que tracées avec des liqueurs métalliques ou minérales, ſur le vélin ou ſur le papier. Les mſſ. totalement en lettres d'or (1) ne paroiſſent guère moins rares, que ceux, dont toutes les feuilles ſont teintes en pourpre. Parmi ces derniers, les uns ſont enrichis de lettres d'or, les autres de lettres d'argent. Mais alors le premier métal ſe réſerve certaines portions de ces mſſ, telles que les titres, les noms de Dieu &c.

Lettres de liqueurs métalliques ſur le vélin pourpré, de couleur de ſafran ou de pavot: commencemens de l'écriture ſur le vélin en pourpre: ſon progrès, ſa durée, ſa décadence.

Il ne faut pas confondre le vélin teint en pourpre avec le parchemin, couleur de (2) ſafran. Mais, ſi l'on peut diſtinguer l'écriture, dite (3) *in papavere*, de celle qu'on traçoit

rongées, quand on la déterra; s'il n'avoit pas écrit avec un peu trop de précipitation, & s'il ne s'étoit pas fié plus que de raiſon à la fidélité de ſa mémoire? Le titre de la croix, ſi l'on ajoute foi aux prétentions des Romains, fut apporté par ſainte Hélène à Rome, & dépoſé dans l'égliſe de ſainte Croix de Jéruſalem. Après avoir été perdu de vue & caché, pendant plus de mille ans, il fut (*a*) découvert, ſous le pontificat d'Innocent VIII. en 1492. Une relation du tems nous apprend, qu'on trouva dans une caſſette, indiquée par cette inſcription, *Hic eſt titulus vera crucis*, une tablette, où ces paroles étoient gravées & peintes en rouge, Jesus Nazarenus Rex Judaeorum. Les deux dernières lettres avoient péri par vétuſté. Le mot entier étoit extrêmement endommagé l'an 1564. En 1648. il ne reſtoit (*b*) plus que Nazarenus re. Les lettres hébraïques & grèques n'étoient donc plus au tems de cette découverte. Du moins les auteurs n'en font-ils nulle mention. »Autrefois (*c*) le titre ne paroit plus blanc, » on voit les lettres rouges, ſoit à cauſe de la » longueur du tems, ſoit qu'à force d'être » maoié, ces couleurs aient diſparu.«

(1) Quoique dans notre premier volume, on ait déja parlé des écritures en or; la matière n'eſt pas tellement épuiſée, qu'on n'y puiſſe ajouter des choſes auſſi curieuſes qu'intéreſſantes. D'ailleurs c'eſt un de ces ſujets, qui ſe préſentent ſous pluſieurs faces. Celui-ci convient également aux liqueurs, dont on ſe ſervit pour écrire, & aux lettres mêmes.

(2) Saint Iſidore (*d*) diſtingue trois ſortes de parchemins, le blanc, le jaune & le pourpré. Quoiqu'en diſe (*e*) D. Mabillon; on a plus que ſujet de douter, ſi le parchemin apelé, ſelon lui, par Anaſtaſe le bibliothécaire, *crocatum* & *croceum*, étoit réellement pourpré. Ces noms s'ajuſtent mieux avec la couleur jaune, qu'on donnoit à certains parchemins. D'ailleurs le *membranis* (*f*) *croceis* & le σώμασι κροκωτοῖς, répétés pluſieurs fois dans la X. action du VIe. concile de C P. ne déſignent, que des parchemins jaunes. *Libro* (*g*) *membranaceo crocato* n'a pas non plus une autre ſignification. Le terme κροκωτοῖς rendu par *croceus* & *crocatus*, ſignifie certainement *couleur de ſafran*. Il n'eſt pas néceſſaire d'en apeler à tous les lexicographes, pour rectifier une inattention. Si la faute eſt d'une autre nature: c'eſt que D. Mabillon n'avoit pas vu d'ancien vélin jaune.

(3) Au XIe. ſiècle on trouva (*h*) dans le tombeau de S. Florentin une inſcription, énonçant ſon nom, & le jour de

(*a*) *Bulle d'Alexand. VI. du 25. juillet 1496. Boſius tract. de cruce lib. 1. c. 11.*

(*b*) *J. Lipſ. de cruce lib. 3. c. 14.*

(*c*) *Honoré de Ste. Marie Réflex. ſur l'uſage de la critiq. l. 5. diſſert. 4. art. 1. §. 5.*

(*d*) *Orig. lib. 6. c. 10.*

(*e*) *De re diplom. p. 43.*

(*f*) *Concil. Lab. t. 6. col. 813. 814.*

(*g*) *Ibid. col. 791. 792.*

(*h*) *Act. SS. Bened. ſæcul. 6. t. 9. part. 2. p. 809.*

II. PARTIE. SECT III. CHAP. II.

en lettres d'or ou d'argent, ſur le vélin teint en pourpre ; on ne peut nier, qu'il n'y eût des raports entr'elles.

On ne doute point, que les Latins n'aient apris (*a*) des Grecs ou des Orientaux à rendre l'or liquide, pour en écrire des livres : mais on ne ſait pas bien au juſte, s'ils tiennent d'eux l'art de peindre le vélin en pourpre. On a pourtant tout lieu de le préſumer.

(*a*) *Joſeph. Antiquit. Jud. l.* 12. *c.* 2.

Peutêtre n'a-t-on aucun exemple plus ancien de livres en pourpre, que ceux, dont parle Jule Capitolin, dans ſon hiſtoire de Maximin le Jeune. En le mettant ſous la conduite d'un certain grammairien, ſa mère (1) lui fit préſent de tous les livres d'Homère en pourpre & en lettres d'or. Le vélin pourpré n'étoit pas ſans doute, au commencement du IIIe. ſiècle, une invention toutafait nouvelle. Capitolin n'auroit pas manqué de reléver le prix des livres d'Homère par cette circonſtance. Mais le ſilence de Pline, ſur cet uſage de la pourpre, ſemble nous ôter la liberté de le faire remonter au-delà de la fin (2) du I^r. ſiècle. C'étoit encore

ſon martyre. Or à prendre à la lettre les termes de l'hiſtoire de ſa tranſlation, cette inſcription étoit en pavot : *erat autem ſcriptum in papavere.* Une ancienne charte, miſe à la ſuite de la chronique d'Upſal de Jean Scheffer pag. 152. fait mention de dalmatiques, de chapes, de draps & d'autres ornemens de *papavere.* Les robes (*b*) *toga papaverata* étoient connues des anciens, & fournirent matière à quelque trait ſatyrique de Lucilius contre Torquate. Voſſius (*c*) ſupoſe ces étoffes tiſſues de fin lin. Saumaiſe (*d*) ſur Solin les prétend d'une eſpèce de chevelure ou de laine, qu'on tiroit de la pourpre, du bucein & de quelques autres coquillages. Le P. Hardouin entend par ce terme les toiles, qu'on rendoit éclatantes avec un certain pavot. Pline, à la vérité, parlant (*e*) d'une ſorte de pavot, dit que ſa ſemence en été donne au lin de l'éclat : pluſieurs auteurs y ajoutent de la blancheur. Que les anciens aient bien ou mal pris l'étoffe *papaverata*, pour une toile de fin lin, apelé *byſſinus* ; il n'eſt guère poſſible d'en faire l'aplication aux chapes, aux dalmatiques, à l'inſcription, dont on a parlé. D'un autre côté les anciens ont entendu par μήκων ou *papaver* une partie du corps de la pourpre. Ainſi nous ſerions fort portés à croire, que ces ornemens des bas ſiècles, déſignés ſous le nom *de papavere*, étoient teints en violet ou bien en pourpre, mais d'un degré inférieur à la belle & vraie pourpre des anciens. L'inſcription pouvoit donc avoir été écrite avec une liqueur pourprée, ou ſur une étoffe ou du vélin de cette couleur. Permis auſſi de raporter les expreſſions *papaverata*, *de papavere*, *in papavere*, moins à la teinture, qu'à la matière de l'étoffe ou toile tirée de la pourpre ou d'autres coquillages lanugineux.

(*b*) *Plin. lib.* 8. *c.* 48.

(*c*) *Etymologie.*

(*d*) *Pag.* 1126. 1127.

(*e*) *Lib.* 20. *c.* 19.

(*f*) *Caſley pref. p.* XIII.

(1) Nous ne pouvons nous réſoudre à rendre par ſa parente ces mots, *quadam parens ſua.* Nous croyons, qu'il y a une faute dans *quadam* : on aura lu *quidam*, qui ſe raporte à *grammatico*, pour *cuidam.* On trouve bien des exemples, dans les plus anciens mſſ. de la tranſmutation réciproque du *q* & du *c.* Des éditeurs peu au fait auront mal à propos corigé *quadam*, pour faire acorder ce relatif avec *parens.*

(2) Si l'on s'en raporte à (*f*) Caſley ;

quelque choſe d'aſſez rare vers le commencement du IVe. L'évêque Théonas, qui floriſſoit alors, conſeille (a) à Lucien, grand chambellan de l'empereur, de ne point faire écrire ſur le pourpre & en lettres d'or les mſſ. entiers, deſtinés pour la bibliothèque du Prince, ſans un ordre exprès de ſa part. Mais ſur le déclin du même ſiècle, les moines (b) mêmes s'occupoient à faire du vélin pourpré : ce qui ſuppoſe, que l'uſage en étoit devenu bien plus commun. S. Jérome en (c) parle comme d'une mode de ſon tems fort (1) acréditée : *inficiuntur membranæ colore purpureo : aurum liqueſcit in litteras.* Elle ſe maintint avec diſtinction, durant les V. & VIe. ſiècles.

(a) *Spicileg. t.* 12. *p.* 549.

(b) *S. Ephrem. Paranes.* 47. *Bibl. PP. aſcet. t.* 2. *p.* 154.

(c) *Epiſt.* 22. *ad Euſtoch. n.* 32.

A peine s'aperçut-on, que la barbarie (2) des VII. & VIII. eût fait perdre au vélin pourpré quelque choſe de ſon éclat, ou qu'on fût moins curieux de ſe procurer des livres ſi précieux. Mais malgré le goût décidé du IXe. ſiècle, pour la magnificence, en genre de mſſ ; ſur ſon déclin, l'art même de teindre le vélin en pourpre parut fort déchu de ſon ancienne perfection. Dès lors on ne vit guère, que des mſſ. en pourpre rembruni. Ce violet éclatant, ce rouge foncé, ce bleu gracieux, quoiqu'un peu ſombre, ne s'y (3) montrent plus avec leurs agrémens primitifs.

long tems avant S. Jérome, on faiſoit uſage de la couleur de pourpre ſur le papier ou le parchemin. Il n'en a pas d'autre preuve que ce vers :

Nec (d) *te purpureo velent vaccinia ſucco.*

Ovide ne parle ici toutefois, que d'une couleur pourprée, bien inférieure à la vraie pourpre. Il eſt clair d'ailleurs, qu'elle n'étoit pas répandue ſur l'intérieur du livre, mais ſeulement ſur ſa couverture. Ainſi nous ne reconoîtrons point dans ce texte le vélin pourpré.

(1) Quelques feuilles écrites, & de vélin en pourpre, ſont conſervées dans la bibliothèque Cottonienne. Certains Anglois ne font pas difficulté (e) de les prendre, pour les débris de ces mſſ. magnifiques, dont (f) parloit S. Jérome.

(2) S. Wilfride archevêque d'Yore, au VIIe. ſiècle, fit à ſon égliſe (g) un préſent, qui parut bien merveilleux aux Anglois ; lorſqu'il lui donna un livre des Evangiles de vélin pourpré, écrit en lettres d'or, & couvert de lames d'or & de pierreries. Ce n'étoit point un ancien mſ. qu'il eût aporté d'Italie ou de France. Il le fit écrire (h) & orner lui-même. Il y ajouta, ſelon (i) D. Mabillon, une bible ſemblable à tous égards. Ce qui prouve, que ſur la fin du VIIe ſiècle, & le commencement du VIIIe, on n'avoit pas interrompu l'uſage d'écrire en or & ſur le pourpre.

(3) Ce pourpre eſt pour le moins obſcur, rembruni, & par conſéquent ſans éclat. Il n'a ni le beau violet du pſeautier de S. Germain des Prés, ni le bleu cendré d'une part, & de l'autre le clair & brillant, quoique un peu foncé du mſ. des évangiles de la même abbaïe. La dernière qualité eſt commune au beau mſ. des épîtres & des évangiles de M. le cardinal de Soubiſe, & à la plus grande partie de

(d) *Triſt. l.* 1. *eleg.* 1.

(e) *Caſley pref. p. XII. Biblioth. Britan.* 1733. *t.* 5. *part.* 2. *art.* 5. *p.* 330.

(f) *Præfat. in Job.*

(g) *Fleuri hiſt. eccl. l.* 39. *n.* 46.

(h) *Mabil. Acta SS. ſæcul.* 4. *parte* 2. *p.* 552.

(i) *De re diplom. p.* 44.

Rarement la pourpre ſe répand-elle ſur les mſſ. entiers. Elle n'en ocupe ſouvent, que certaines portions, comme le canon de la Meſſe, le frontiſpice des livres, les titres, les endroits les plus remarquables, ordinairement bornés à des cadres (1) ou bandes de pourpre. Tantôt elle ne s'étend, que ſur une ou deux lignes, tantôt que ſur un mot, tantôt que ſur quelques lettres. Elle règne préciſément ſur les morceaux d'écriture, qu'on veut rélever, au-deſſus des autres; dans les mſſ. mêmes, où tout le reſte du vélin reçoit immédiatement les lettres d'ôr. Telles ſont les bibles & les (2) heures de Charle le chauve de la bibliothèque du Roi, auxquelles nous ajouterons quelques ſuperbes mſſ. du Tréſor de S. Denis en France & de pluſieurs autres égliſes.

Quoique nous ne prétendions pas faire conoitre tous les

celui de la bible de Charle le chauve, donnée par les chanoines de Mets à M. Colbert. Mais la totalité des trois premiers eſt en pourpre : au lieu que le vélin du dernier n'en eſt teint, que dans un très-petit nombre de feuillets, & encore pas toujours en entier. Le vélin de ces mſſ, de ſombre qu'il eſt, avant que d'être expoſé à la ſplendeur du grand jour, paroit d'un pourpre éclatant, lorſqu'on place le feuillet entre l'œil & la lumière.

(1) Les cadres ou fonds de pourpre iſolés, & ſouvent placés au commencement des livres, ſont aſſez fréquens, ſur les plus précieux mſſ. du IXe. ſiècle. Le célèbre mſ. des évangiles, donné par Charlemagne à Aix-la Chapelle, réunit le vélin pourpré avec l'écriture en lettres d'or. Le pſeautier dédié par cet empereur au pape Adrien I, quoiqu'il ne l'ait pas reçu : peutêtre pareequ'il vint à mourir dans la circonſtance, où il devoit lui être préſenté, eſt à la vérité en lettres d'or; mais il n'a que quelques portions en pourpre. Ecrit (*a*) par Dagulfe, & d'abord dédié à Charlemagne lui-même, il fut depuis donné à S. Willehade, premier évêque de Brême. Cette égliſe l'a conſervé, durant VIII. ſiècles. Lambécius (*b*) ne ſavoit pas, comment il avoit de là paſſé dans bibliothèque de l'empereur. Nous ſavons encore moins, comment (*c*) ce ſavant homme avoit pu ſe perſuader, qu'Adrien eût fait ſi peu d'eſtime du préſent, de la dédicace & des vers d'un ſi grand monarque, pour s'en défaire de ſon vivant, en faveur d'un de ſes ſujets. On trouve beaucoup de mſſ. & ſurtout de pontificaux du IXe. ſiècle, où ſeulement quelques feuillets ou portions de pages ſont pourprées. Cette décoration eſt particulièrement réſervée pour les canons de la Meſſe. Un mſ. des (*d*) évangiles de la bibliothèque du roi d'Angleterre n'a que quelques feuillets de couleur de pourpre, écrits en lettres d'or & d'argent, avec des enlumiuures également précieuſes. La bibliothèque Cottonienne renferme un mſ. des évangiles, ſur lequel le roi Athelſtan ordona, que ſes ſucceſſeurs prêteroient ſerment à leur ſacre. Mais il n'y a que les deux premiers feuillets de S. Mathieu, qui ſoient teints en pourpre, & que les deux ou trois premières pages de chaque évangile, qui ſoient en lettres d'or capitales.

(2) On a d'autres heures de Charles le chauve à peu près ſemblables, dans la bibliothèque impériale de Vienne. Ce mſ. apartenoit autrefois à un monaſtère de religieuſes de Zurie. Il fut imprimé à Ingolſtad en 1585. Celles de la bibliothèque du roi, toutes en lettres d'or, furent écrites vers le milieu du IXe. ſiècle.

(*a*) *Lambec. Comment. de bibl. Cæſar. l. 2. c. 5. p. 296. 297.*

(*b*) *Ibid. p. 261.*

(*c*) *Ibid. p. 296. 297.*

(*d*) *Caſley pref. p. XII. Biblioth. Britannique t. 5. 1735. p. 331.*

mſſ, totalement en vélin pourpré, & d'ailleurs en letttes d'or & d'argent ; nous ne laiſſerons pas de donner une idée (1) de quelques-uns.

Pour rendre plus compaſſés les caractères en or, on trace

(1) Parmi les plus inſignes mſſ. en pourpre, le P. Bianchini (a) célèbre ceux des évangiles de Pérouſe, de Breſcia & de Vérone. Leur couleur eſt d'un bleu obſcur, qui ne permet de les lire, qu'à la faveur d'une lumière éclatante. Il ne donne pas moins de 1200 ans au premier. Le ſecond eſt celui, dont M. Garbelli rend un compte fort détaillé dans une lettre, inſérée au premier tome (b) de la Défenſe des écritures canoniques. Pluſieurs de ſes feuilles, dit-il, paroiſſent bleues, quoiqu'elles aient été teintes en pourpre. Les caractères ſont en argent : mais cette couleur s'étant évanouie en bien des endroits, ſemble y avoir été remplacée par celle de l'or. On y ſeroit trompé, ſi l'on n'y regardoit de bien près. C'eſt pourquoi, continue-t-il, nous l'apelions autrefois *livre d'or* ; au lieu que nous le nommons maintenant *livre d'argent*. La peinture en eſt tantôt unie, tantôt raboteuſe. On ne ſait, ſi l'on doit en rejeter la cauſe, ſoit ſur les diférentes mains des enlumineurs, ſoit ſur la matière, ſoit enfin ſur les pinceaux. L'obſervation de M. Garbelli, au ſujet de la peinture d'argent, ici polie, là rude & épaiſſe ſe vérifie encore plus ſouvent, par rapport aux lettres rongées des mſſ. du VIIIe. ſiècle. On ne s'arêtera point à décrire le mſ. des évangiles de Notre-Dame de Reims. Il eſt également en lettres d'or & d'argent, & ſur vélin pourpré. Celui de S. Denis en France, en caractères d'argent ſur le pourpre, ne paroit que du IXe. ſiècle. En parlant d'un mſ. des évangiles, conſervé à Upſal ; le P. Bianchini le donne pour la verſion gothique d'Ulphila, & prétend ſur le témoignage de (c) Fabricius, témoin oculaire, qu'il eſt écrit ſur le pourpre en lettres d'or. C'eſt pourtant le fameux livre d'argent, qui ne porte ce nom, que parce qu'il eſt écrit en lettres d'argent, à l'exception des titres & de quelques lettres initiales, qui ſont en or. C'eſt par une mépriſe pareille, que le mſ. de Breſcia paſſoit pour être écrit avec l'encre d'or, quoiqu'il fût en lettres d'argent. A ces mſſ. en poupre il joint, d'après (d) le P. le Long, la bible, que Théodulfe évêque d'Orléans, fit écrire vers l'an 790 : une autre apelée de S. Maur, copiée vers l'an 876. & depuis donnée par le roi Charle V. à l'abbaie de S. Denis ; quoique le pourpre ne s'y montre, que ſur quelques morceaux. Le P. Bianchini parle encore de quelques autres mſſ. de la même couleur, qu'on trouve au Vatican, à S. Jean de Carbonara de Naple, à Corbie, à S. Germain des Près. Il n'a pas été mieux informé, au ſujet de la bibliothèque de ſaint Germain, que de celle de Corbie ; quand par rapport à la première, il repréſente ſon manuſcrit des épitres (e) de ſaint Paul, en grec & en latin, comme écrit ſur du vélin pourpré. Ce mſ. très-antique, n'eſt ni en lettres d'or ou d'argent, ni en pourpre. On n'en conoit point non plus de ce genre à Corbie. C'eſt encore Fabricius, qui l'a induit en erreur, au ſujet (f) du mſ. de S. Germain. Le P. Bianchini ne parle pas d'un antiphonier écrit ſur le poutpre par ordre de l'abbé Anſegiſe, & dont il eſt fait mention dans la chronique de Fontenelle. M. de Meſmes (g) avoit un mſ. de l'Ecriture ſainte en pourpre & en lettres d'or, terminé par une chronique d'Iſidore & par un opuſcole de S. Eucher en lettres d'argent. Charlemagne fit préſent à S. Angilbert abbé de S. Riquier d'un texte des évangiles, écrit en lettres d'or ſur du vélin pourpré. D. Marène, qui l'avoit vu dans ſes courſes littéraires, en fait une (h) mention expreſſe. Nous avons fait repréſenter, dans la planche XII. de notre premier volume, l'écriture de deux mſſ. grecs en pourpre & en lettres d'or & d'argent, tirés, l'un de la bibliothèque impériale, & l'autre de celle de Zurich.

(a) *Vindicia canonicar. ſcriptur. t. 1. p. CCLXXIX.*

(b) *Pag. CCCLXXXII.*

(c) *Biblioth. græca. lib. 4. c. 5. p. 180.*

(d) *Bibl. Sacr. t. 1. c. 4. p. 236.*

(e) *Vindicia. ibid.*

(f) *Bibl. gr. ibid.*

(g) *Le Long. Bibl. ſacr. t. 1. p. 235.*

(h) *Voyag. litt. 2e. part. p. 175.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. II.

Lettres de liqueurs métalliques, & ſurtout d'or & d'argent, écrites ſur le vélin & le papier blanc.

(1) deux lignes blanches, ſervant à borner la hauteur de celles de l'écriture.

X. Les mſſ, où les lettres d'or rempliſſent des pages entières, ſe rencontrent plus fréquemment, que les pourprés; & principalement, que ceux, qui le ſont dans toute leur étendue. Sans parler des orientaux & autres, en quelque ſorte plus (2) étrangers, quoique plus voiſins; on en connoit autant à proportion de grecs, que de (3) latins, où l'or brille, aux titres des livres & des chapitres mêmes. Ceux, où il éclate, dans la totalité de l'écriture, paroiſſent un peu plus rares. Cette ſorte de magnificence eſt particulièrement renfermée, dans les VIII. IX. & X^e. ſiècles. Elle s'étend ſurtout aux livres d'égliſe, comme (4) épitres, évangiles, pontificaux, à pluſieurs mſſ. des livres ſacrés, à preſque tous ceux, qui furent deſtinés à l'uſage des empereurs, rois, princes & princeſſes. Tels ſont les deux premiers mſſ. de la bibliothèque du roi. Ce ſont deux bibles magnifiques, toutes deux préſentées à Charle le chauve; mais la première

(1) Les mſſ. pourprés ſont ſouvent réglés de la ſorte. Partout ailleurs on rencontre dificilement des lignes d'écriture, renfermées entre deux parallèles blanches. Il eſt d'uſage, qu'elles ne portent, que ſur une horizontale, qui ſert à les rendre droites.

(2) L'or, dont les titres d'une hiſtoire (a) de S. Alban étoient ornés, n'attira pas moins les yeux des curieux, quand on en fit la découverte, que les lettres brétones, ou plutôt anglo-ſaxones, dont elle étoit écrite. Elle parut ſi vieille; qu'à peine ſe trouva-t-il, au commencement du XIe. ſiècle, un homme, qui pût la déchifrer. Nous ne parlons point de mſſ. ſyriens en or, & ſurtout des arabes, où ſouvent on voit briller l'or, juſque dans les points.

(3) Dans un diplome acordé à l'abbaïe de Prum, Lothaire fait mention des images & des caractères en or, dont étoit orné le commencement des mſſ, qu'il avoit donnés à ſon gouverneur. Nous tranſcrivons à peu près les propres termes de la pièce, raportée dans (b) la chronique de Godwic, d'après (c) Browerus. Un mſ. de la bibliothèque Cottonienne repréſente les noms des bienfaiteurs de l'égliſe de Durham, en or & en argent: mais depuis le roi Adelſtan, ils ſont en encre ordinaire. Manuel Paléologue (d) fit préſent en 1408. à l'abbaïe de S. Denis en France des œuvres, attribuées à S. Denis l'Aréopagite, avec les ſcholies de S. Maxime. Outre les titres & les lettres initiales, on y voit des pages entières en écriture d'or. Mais le mſ. eſt du tems même, auquel il fut donné. Ainſi les Grecs n'ont jamais perdu l'uſage d'écrire en or. On pouroit en citer une foule d'exemples antérieurs.

(4) D. Rivet ſemble y joindre (e) les calendriers, martyrologes, lectionaires, miſſels, pénitentiels, ſacramentaires, antiphoniers & autres. Il fait expreſſément mention, d'après (f) le P. Martène, d'un antiphonier en lettres d'or, dont le moine Gontbert enrichit l'abbaïe de S. Bertin. En général la mode des mſſ. en lettres d'or, & ſingulièremene des livres d'uſage, dans la ſolemnité des ſaints offices, n'eut peutêtre jamais plus de cours, qu'au XIe. ſiècle.

(a) *Matth. Paris. Vita abb. S. Albani. p.* 23.

(b) *Tom. 1. p.* 15.

(c) *Annal. Trevir. l.* 8. *c.* 114.

(d) *Hiſt. de l'abbaïe de S. Denis. p.* 317.

(e) *Hiſt. littér. t.* 4. *p.* 282.

(f) *Theſ. anecd. t.* 3. *p.* 508.

(1) avoit au moins été deſtinée pour Charlemagne. Quoique ces bibles ne ſoient (2) pas entièrement écrites en lettres d'or ; les titres, les premières pages de chaque livre, les initiales des *alinea* ne manquent guère, dans l'une ou l'autre, d'être formés de cette précieuſe encre : au lieu (3) que tout eſt or dans les heures de Charle le chauve. Il exiſte encore de nos jours beaucoup de mſſ, dont les (4) lettres en

(1) En 1675. les chanoines de Mets en firent préſent à M. Colbert. Elle avoit été oferte en 850. ou 851. à Charle le chauve, par l'abbé Vivien & par les moines de S. Martin de Tours. C'eſt une mépriſe, dans le P. Longueval, de (a) l'avoir fait préſenter à ce prince, *par les moines de S. Martin de Mets.* Nous ne diſſimulerons pourtant pas, que M Baluze (b) eſt avant lui tombé dans la même faute, & D. Calmet (c) après. Mais ces auteurs ſont redreſſés par (d) D. Mabillon & par (e) D. Rivet. La ſeconde bible donnée par Charle V. à S. Denis, fut remiſe en 5595. entre les mains de M. le Préſident, garde de la bibliothèque du roi, ſuivant l'arêt de la Cour *du 20. du mois d'Octobre.* Elle avoit ſervi à l'édition de la bible de Robert Etienne en 1528. Charle le chauve fit préſent à l'abbaïe de S. Denis d'un livre des évangiles, écrit l'an 870. en lettres d'or. Il fut dans la ſuite cédé à l'emperent Arnoul. Ce Prince le dépoſa dans le tréſor de S. Emmeran de Ratiſbonne, où il ſe conſerve aujourdui. C'eſt aparamment par pure confuſion d'idées, que Godefroi de Beſſel (f) fait donner à cette abbaïe le même mſ. par Charle le chauve. D. Mabillon déclare (g) n'avoir jamais rien rien vu de ſemblable. Surquoi il renvoie à ſon *Iter Germanicum.* Il s'y explique avec plus de préciſion, quand il dit pag. 54. qu'il n'a point vu de livre d'évangiles plus précieux & plus élégant. L'abbé de Godwic en a fait repréſenter un modèle, dans ſa chronique pag. 46. où l'on n'aperçoit rien du côté de l'écriture de plus merveilleux, que dans les bibles de la bibliothèque du roi, & les heures de Charle le chauve. Mais la richeſſe de la couverture a dû entrer pour quelque choſe dans l'éloge, qu'en fait le ſavant Bénédictin. Le frontiſpice du mſ. ne lui donne pas moins de relief. On y voit pour le tems une magnifique peinture de Charle le chauve, aſſis ſur ſon trône, avec tous les ornemens & les acompagnemens, qu'on a repréſentés, au tome 2. de la France orientale de M. Eckhart pag. 564.

(2) Nous paſſons ſous ſilence une infinité de mſſ, où l'on trouve quelques portions d'écriture en or : mais nous ne devons pas oublier de faire une mention ſpéciale d'un mſ. des évangiles du 12e. ſiècle, où toutes les paroles de J. C. ſont en lettres d'or. C'eſt le 257e. de la bibliothèque du roi.

(3) Le P. Hardouin a bien oſé jeter des ſoupçons ſur ces trois mſſ. Il prend occaſion d'un diplome d'Otton I. en lettres d'or, pour les décrier. Le prix de l'écriture eſt préciſément ce qui la lui rend plus ſuſpecte. *Quo pretioſior ſcriptura, eò charta magis ſuſpecta fidei eſt. Sic ſunt biblia & preces horariæ Caroli calvi dictæ, qui nullus fuit. Plumbum ſub auro latet.* De diplomat. ſigillis & nnmiſmat. imperatorum & regum Germaniæ ſive Roman. §. 2. p. 9. du mſ. du Roi 6226. A. in 4°.

(4) A S. Martin de Tours on garde nn mſ. des évangiles, en lettres d'or oneiales. Il doit l'emporter par ſon élégance, comme par ſon antiquité ſur celui de S. Emmeran ; ſi l'on en juge par les modèles, que nous en donnerons. Juſtinien dans ſes Inſtitutes (h) enſeigne, que les écritures inſérées dans les parchemins ou papiers, apartenant à une autre perſone ; fuſſent-elles en lettres d'or, ne donnent nulle ateinte à ſa poſſeſſion antérieure. C'eſt la même choſe, que ſi l'on bâtiſſoit ou plantoit ſur le terrein d'autrui. Cette maxime fait ſentir, combien

(a) *Hiſt. de l'égl. gallic. t. 6. l. 17. p. 303.*

(b) *Capitul. t. 2. p. 1572. & ſeqq.*

(c) *Biblioth. Lorraine preſ. n. 33. p. IX.*

(d) *De re diplom. l. 5. p. 364.*

(e) *Hiſt. littér. t. 5. p. 127.*

(f) *Chronic. Godwic. l. 1. c. 1. n. 4.*

(g) *Annal. Bened. t. 3. p. 164.*

(h) *Lib. 2. tit. 1. §. 33.*

or rempliſſent toute l'étendue. Les titres des livres & des chapitres des plus beaux mſſ. étoient, dit-on, pour l'ordinaire à lignes alternativement en lettres d'or & d'argent ou d'autres couleurs. M. Maffei a cru trouver des preuves de cet (a) uſage, dans le mſſ. de Vérone : mais des titres totalement en or ne ſont pas moins magnifiques.

(a) *Opoſcoli eccleſ. p. 91. col. 2.*

Lorſque les lettres ſont argentées, on diroit qu'on auroit apliqué ſur le vélin une premiere couche de verd. L'argent détaché, ſouvent il ne reſte plus que des lettres vertes. Quelquefois auſſi les lettres d'argent, à force d'être déteintes, paroiſſent (1)

au VIe ſiècle l'uſage des lettres d'or étoit commun. S. Boniface (b) apôtre de l'Allemagne, demande à l'abbeſſe Eadburge de lui écrire les épitres de S. Pierre en lettres d'or : & cependant il ſemble deſtiner à cet ouvrage le prêtre Eoba. Au même ſiècle les religieuſes d'Eike dans la Belgique, ſe rendirent (c) célèbres par les pſeautiers, les évangiles & autres livres ſaints, qu'elles écrivirent en lettres d'or. Dans la collégiale de S. Jean d'Hetford en Weſtphalie, on voit le mſ. des évangiles de Witikind, prince ou petit roi des Angrivariens, écrit en lettres d'or. Louis le débonaire fit préſent d'un mſ. ſemblable à l'abbaïe de S. Médard de Soiſſons, où il s'eſt conſervé, juſqu'à notre tems. Le P. Dumolinet, au troiſième journal des ſavans de janvier 1684, nous décrit un mſ. des quatre évangiles d'une égale richeſſe, apartenant à l'abbaïe de ſainte Geneviève. Il l'eſtime du tems du même empereur ou de Charle le chauve. Sous l'empire de Louis le pieux, le moine (d) Placide écrivit en lettres d'or un livre des évangiles, qu'on retrouve encore aujourdui, dans l'abbaïe de Hautvilliers. Un autre mſ. toujours (e) en lettres d'or, apartenant à la bibliothèque de Bâle, fut d'un grand ſecours à Eraſme, pour coriger la verſion du Nouveau Teſtament. De pareils Actes des Apôtres ſe (f) conſervent au Vatican, avec bien d'autres mſſ. très-précieux. Celui-ci fut donné au pape Alexandre VI. par une reine de Chypre : mais il fut dépouillé d'une couverture d'or, enrichie de pierreries ; lorſque Rome fut ſacagée ſous Charle-quint. L'empereur Lothaire (g) fit préſent d'un pſeautier en lettres d'or à l'abbaïe de ſaint Hubert des Ardennes, qui le poſſède encore. Le comte Evrard (h) par ſon teſtament de l'an 867. légue à ſon fils Bérenger un pſeautier en caractères d'or, & à ſon autre fils Adalard un lectionaire avec les épitres & évangiles, écrits de même. Le cartulaire ou mſ. des donations faites à l'abbaïe de Wineheſter (i) fut en 966. totalement écrit en lettres d'or. Il eſt aujourdui gardé dans la bibliothèque Cottonienne. Le comte d'Oxford avoit dans ſa riche bibliothèque un mſ. des évangiles, dont toutes les pages ſont en caractères d'or. Voyez D. Rivet, Hiſt. littér. t. 4. p. 281. 282. 283. Théophile Rainaud. t. 15. édit. de Lion. 1665. p. 164. Cat on ne finitoit pas, ſi l'on vouloit rapeler ici tous les mſſ. en lettres d'or, répandus dans les diférentes égliſes & bibliothèques d'Europe. Ceux de papier d'Egypte en lettres d'or ſont très-rares. Tel eſt néanmoins, ſelon Trotzius (k) le livre des évangiles, dont on ſe ſert au ſacre de l'empereur. Il n'entend pas ſans doute autre choſe que ce papier, par le terme d'*écorces*.

(b) *Epiſt. 28. edit. Serrarii p. 40.*

(c) *D. Rivet. Hiſt. littér. t. 4. p. 5.*

(d) *De re diplom. ſuplem. cap. XI. p. 51.*

(e) *Dict. encyclop. t. 2. p. 234.*

(f) *Ibid. p. 235.*

(g) *Martène Voy. littér. t. 2. p. 134. 135.*

(h) *Spicileg. t. 2. p. 494.*

(i) *Caſley pref. p. XII. Biblioth. Britan. p. 330. 331.*

(k) *Pag. 109.*

(1) Quand on expoſe à un jour clair quelque feuillet de vélin pourpré, écrit en lettres d'argent ; l'écriture de la page opoſée paroit noire & bien plus marquée, que les lettres argentées, qu'on a ſous les yeux. Dans cet aſpect, des perſones exercées à lire à rebours, comme les graveurs en lettres, & les compoſiteurs d'imprimerie, liroient plus facilement noires.

noires. Mais (1) cette couleur varie, ſelon qu'elles ſont expoſées, ſoit à l'ombre, ſoit à la lumière. Les lettres en or, après avoir été beaucoup moins employées, durant (2) les

l'écriture de la page tournée du côté du jour, que de celle, qui l'eſt de leur côté; s'ils avnient quelque uſage des caractères antiques.

(1) M. Garbelli, dans ſa lettre au P. Bianchini, en (a) infère, que les caractères d'or & d'argent étoient écrits à deux repriſes: la première par le copiſte avec la plume & l'enere, la ſeconde par l'enlumineur avec le pinceau & la liqueur d'or ou d'argent. D. Mabillon (b) ayant obſervé ſur un mſ. en lettres d'or de l'abbaïe de Hautvilliers au dioçèſe de Reims, les images peintes des quatre Evangéliſtes, tenant des plumes, en avoit conclu, que l'uſage (c) de s'en ſervir étoit ſûrement reçu vers le commencement du IXe. ſiècle. M. Garbelli a bien ſenti, qu'il en réſultoit encore une autre conſéquence: ſavoir qu'on uſoit de plumes, même pour écrire les mſſ. en caractères d'or & d'argent. Pour parer à cette dificulté, il fait employer la plume par le copiſte, qui les tranſcrit, & le pinceau par le peintre, qui retouche les mêmes lettres & les couvre de la liqueur d'or & d'argent. Elle eſt en quelques endroits de ſon mſ. de S^te. Julie de Breſcia, ſi épaiſſe & ſi élevée; qu'une mouche s'y étant priſe, avant que la matière fût ſéchée, s'y eſt conſervée juſqu'à préſent. La preuve de l'encre noire, ſervant de baſe à celle d'or & d'argent de ſon mſ. ſe tire principalement, ſelon lui, du commencement des évangiles de S. Luc & de S. Jean, d'où le précieux métal, après avoir diſparu, n'a laiſſé que la première couche en noir des anciennes lettres. Mais s'il faloit toujours admettre deux écritures réunies, l'une fondamentale, & l'autre ſuperficielle dans les livres, où les caractères d'or & d'argent ſont mis en œuvre; nous aimerions mieux dire, que l'argent auroit porté ſur une liqueur verte & l'or ſur une rouge. Beaucoup de mſſ. nous fourniſſent un grand nombre d'exemples de lettres vertes, auparavant argentées, & d'écritures rouges, auparavant dorées. Les ſeconde couleurs diſſipées ont donné aux premières pleine liberté de ſe montrer à leur tour, mais avec plus de ſimplicité. Quant aux traits noirs & aperçus ſur des mſſ. en pourpre, après que l'or nu plutôt l'argent s'en eſt détaché; ils peuvent avoir été cauſés par l'impreſſion de la liqueur d'or ou d'argent, ou bien par l'interception de la teinture de pourpre. Nous voyons même ſouvent des eneres rouges & d'autres couleurs laiſſer des impreſſions étrangères, produites par le mêlange ou la compoſition des drogues, dont elles ſont formées. A combien plus forte raiſon a-t-il dû ariver quelque choſe de pareil ſur le pourpre, à raiſon ſoit de ſa nature, ſoit de la compoſition de la liqueur d'argent? Au cas néanmoins que les commencemens des évangiles, dont l'or ou l'argent ſe ſont évanouis, laiſſaſſent voir des veſtiges de véritable encre ſi évidens, qu'on ne pût les révoquer en doute; on ſouhaiteroit, qu'on ſe fût bien aſſuré, qu'ils n'ont pas été récrits par une main poſtérieure.

(a) *Vindic. canon. ſcripturæ. t. 1. p. CCCLXXXIII.*

(b) *De re diplom. ſupplem. p. 51.*

(c) *V. notre t. 1. p. 537. 538.*

Rien en effet de plus commun, que de rencontrer des portions de mſſ. dont les lettres éfacées ont depuis été récrites avec l'encre ordinaire: quand même l'écriture originale auroit été d'une autre couleur. Cette opération eſt-elle faite par une main malhabile? Le travail paroit ſi groſſier; qu'il n'eſt perſone, qui puiſſe s'y méprendre. Eſt-il d'un écrivain, qui n'ait point encore perdu l'uſage du caractère oncial, ou dont l'atention ſe ſoit portée à repaſſer exactement la plume ſur les anciennes traces ou les traits primitifs? Alors ſouvent il paroit aſſez dificile de démêler les travaux de la première main, d'avec ceux de la ſeconde. Il eſt rare néanmoins, qu'on ne s'en aperçoive; quand on eſt prévenu, qu'on s'en défie, ou qu'on y fait atention.

(2) Que les lettres d'or n'aient point alors été abolies; l'abbé de Godwic en donne pour exemple un mſ. de S. Pierre de

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. II.

XI. XII. & XIIIe. ſiècles, reprirent une nouvelle faveur, aux XIV. XV. & XVIe. ſurtout dans les heures des perſones de diſtinction : mais elles ſont d'un goût bien diférent de celui des ſiècles antérieurs. Souvent on diroit, qu'on apliquoit des (1) feuilles d'or ſur le vélin, pour en former (2) des lettres, ou quelques-unes de leurs parties. Si la liqueur d'or y étoit admiſe ; ce n'étoit guère, que pour les peintures, devenues plus à la mode, & les lettres initiales, apelées depuis lettres griſes. Les diplomes impériaux en pourpre & en lettres d'or, ne ſont pas ſans (*a*) exemple, aux VIII. IX. X. XI. & XIIe. ſiècles. Nous n'en conoiſſons ni d'antérieurs ni de poſtérieurs.

(*a*) *Nouv. traité de diplom. t. 1. p. 545. & ſuiv.*

Anciens chryſographes, enluminеurs, calligraphes, tachygraphes : l'art de faire des lettres d'or, d'argent, de bronze, de fer &c : lettres verniſſées & cirées.

XI. Les chryſographes, calligraphes, tachygraphes formoient autant de claſſes d'écrivains, que l'antiquité ne confondoit pas. Les premiers employoient l'encre d'or : les ſeconds écrivoient poſément, les troiſièmes promptement. Tout cela étoit aſſez bien exprimé par les noms, qu'ils portoient d'écrivains en or, d'écrivains élégans & d'écrivains rapides. Au raport de quelques (3) hiſtoriens, l'art (4)

(*b*) *Bibliotheca hebraïca parte 2. lib. 2. ſect. 3. p. 305.*

Salzbourg du XIe. ſiècle. Jean-Chriſtophe Wolf (*b*) rend compte d'un mſ. hébreu de Berlin, qu'il traite d'incomparable, & qu'on eſtime du XIIIe. ſiècle, où les titres & les premiers mots des chapitres ſont en lettres d'or. Parmi les mſſ. de la cathédrale de Mayence, Gudenus (*c*) célèbre un livre intitulé *Katholicon*, achevé l'an 1286. Il eſt enchanté du merveilleux éfet, qu'y produit l'éclat de l'or, joint à la variété des couleurs. Un mſ. des décrétales de Grégoire IX, quoique ſeulement de l'an 1400. n'a guère moins eu de part à ſes éloges. Il n'oublie pas d'y reléver ſurtout les lettres d'or, dont il eſt enrichi.

(*c*) *Sylloge variorum diplomatariorum. p. 340. 341. 353.*

(1) Ces feuilles d'or rempliſſoient quelquefois des pages entières. Elles étoient ſi minces & ſi bien apliquées ſur le vélin ; qu'il n'eſt pas poſſible de les en détacher. L'uſage en étoit établi, dès le XIe. ſiècle, comme le prouve le mſ. de S. Pierre de Salzbourg. Il nous ſemble même en avoir vu de plus anciens avec des images & des lettres griſes, formées en bonne partie de ces feuilles.

(*d*) *Pag. 109.*

(2) Trotzius (*d*) prétend, qu'au moyen age, on eut recours à cet art ; parcequ'on avoit perdu celui d'écrire en or. Struve, auquel il renvoie, ne fait point tomber la perte de ce ſecret ſur l'écriture d'or ; mais ſur (*e*) l'aplication des feuilles d'or, qu'on ornoit de peintures de diverſes couleurs. En éfet, on voit ſouvent des portraits, dont le fond eſt ou d'or ou de pourpre, ou d'azur &c. Mais il eſt étonant, que Struve regarde l'aplication des feuilles d'or ſur le parchemin, comme un ſecret perdu ou du moins inconnu. L'abbé de Godwic (*f*) tient le même langage.

(*e*) *De crit. mſſ. §. VII.*

(*f*) *Chronic. Godwic. p. 15.*

(3) Siméon le Logothète le dit d'Artémius, autrement Anaſtaſe, & Cédrénus de Théodoſe Adramitin. Mais *Pierre Chrétien orthodoxe d'Alexandrie*, dans ſon expoſition abrégée des tems, ne le ſurnomme point autrement que calligraphe. Le mſ. grec 229. de S. Germain des Prés, qui conſtate ce fait, eſt de la fin du IXe. ſiècle.

(4) Il étoit apelé chez les Grecs χρυσογραφία. M. du Cange dans ſon gloſſaire de la moyenne & baſſe Grécité, donne

des chryſographes fut exercé par des empereurs, avant qu'ils fuſſent revêtus de la pourpre. Lors même qu'un mſ. étoit en lettres d'argent, on diſtinguoit l'écrivain du chryſographe. Cela eſt manifeſte par le pſeautier de S. Germain de Paris. Les lettres d'or ne ſont évidemment pas de la même

d'après deux mſſ. de la bibliothèque du roi, ſur le mot χρυσογράφου, deux manières de faire l'encre d'or; mais ſans traduire le grec moderne, dans lequel elles ſont expoſées. D. Bernard de Montfaucon (*a*) les a rendues en latin. Voici la première en ſubſtance.

Il faut pulvériſer un bol tiré des mines d'or ou d'argent, tel qu'étoit l'ancien cinabre, ſéparer le blanc d'un œuf, le battre dans un vaſe avec de l'eau, en ôter toute l'écume, mêler une partie de cette eau avec le bol, le laiſſer ſécher, l'aroſer une ſeconde fois du reſte de l'eau, l'expoſer à l'air, le rendre poli & brillant avec une pierre de touche. Telle eſt notre manière de concevoir le ſecret des anciens, qui ne paroit guère moins obſcur dans la verſion, que dans le texte. Le ſuivant ſemble un peu plus clair.

Pour faire les titres de leurs livres, les Grecs pulvériſoient l'or, le mêloient avec l'argent, l'apliquoient au feu, y jettoient du ſouphre, réduiſoient ſur le marbre le tout en poudre, le mettoient dans un vaſe de terre verniſſée, l'expoſoient à un feu lent, juſqu'à ce que la matière devint rouge. Refroidie, remiſe ſur le porphyre, barue avec une petite éponge & beaucoup d'eau, ils ramaſſoient cette matière, la verſoient dans un vaſe net, arendoient qu'elle fût deſcendue au fond, y remettoient de nouvelle eau pour la laver, juſqu'à ce qu'ils en euſſent détaché les parties hétérogènes. La veille du jour qu'ils voulnient s'en ſervir, ils jettoient de la gomme dans l'eau, la faiſoient chaufer avec l'or préparé, dont enſuite ils traçoient leurs lettres, & les couvroient avec un pinceau d'une autre liqueur faite de gomme arabique & d'ocre ou de cinabre. Souvent pour préliminaire, après avoir bien baru avec (*b*) du plâtre & de la céruſe, les cendres d'os de mouton brulés & les avoir mêlées avec la cole de poiſſon, ils en enduiſoient les places, où ils voulnient apliquer l'or, comme pour lui ſervir de mordant. Lambécius (*c*) fait mention d'un mſ. grec de la bibliothèque impériale, qui aprend le ſecret de préparer la matière, propre à former des lettres d'or. Les ſavans le ſupoſent ſemblable aux préédens.

A ces deux méthodes des Grecs, M. du Cange en joint une autre, particulière aux Latins, tirée d'un ancien auteur, ſous le nom de Pallade. Egalement propre à la formation des lettres d'or ou de bronze; elle conſiſte à limer l'or ou le cuivre avec une pierre de touche, à laver cette poudre dans pluſieurs eaux, à la mêler avec de la colle très luiſante de parchemin, à s'en ſervir dans des lieux où il faſſe chaud, à frotter cette écriture avec une pierre d'onix très-polie, pour lui donner de la conſiſtance & de la couleur.

Papias ſur le mot *libri*, enſeigne auſſi le ſecret de faire des lettres d'or, d'argent, d'airain, de fer. C'eſt de réduire en poudre très-fine, dans un vaſe du métal, dont on veut faire l'encre, la fleur d'airain avec de l'alun, parties égales. Pour les lettres de bronze & de fer, il ajoute le ſel & l'infuſion de vinaigre. La matière propre à tracer les lettres d'or ſe fait avec la même infuſion, ſi l'on en excepte le ſel. Dans tous ces cas les couleurs doivent être réduites à la conſiſtance du miel. Au reſte leur préparation eſt mot pour mot dans le grand gloſſaire en lettres lombardiques de S. Germain des Prés. Il la donne même comme de S. Iſidore, qu'il cite. C'eſt donc au moins à lui, & non à Papias, qu'il faut la raporter. Les modernes ont bien d'autres moyens, pour préparer les liqueurs métalliques. Mais ce détail n'entre pas dans notre plan.

(*a*) *Palaogr. Gr.* p. 5. 6.

(*b*) *Ibid.* p. 7.

(*c*) *Comment. Bibl. Caſ. l.* 7. p. 95.

main, que celles d'argent. Si, comme il arivoit plus ordinairement, on ſe contentoit de peindre des lettres de diverſes couleurs ; l'enlumineur, qui s'en chargeoit, n'étoit pas non plus communément le même, que (1) l'écrivain. De-là tant de lettres initiales, laiſſées (2) en blanc, ſurtout dans les mſſ. des bas ſiècles.

Les lettres métalliques & autres ſont quelquefois verniſſées, même avec tout ce qui les environe. La cire ſervoit de vernis aux Grecs, beaucoup plus qu'aux Latins. Les peintures (3) à la cire étoient néanmoins très-connues des uns & des autres, avant l'inondation des barbares : & les Grecs en ont long-tems depuis conſervé l'uſage. Il eſt ſouvent ſenſible, non ſeulement dans les peintures de leurs mſſ, mais encore dans leurs lettres hiſtoriées & leurs majuſcules des titres. Nos Latins n'uſoient pas moins viſiblement de blanc d'œuf ; comme on pouroit le prouver par des mſſ. du IXe. ſiècle.

(a) *Biblioth. hebraic. lib.* 2 *ſect.* 3. *p.* 326. *Lib.* 3. *c.* 3. *n.* 2. *p.* 537. *& ſeqq.*

(1) Les copiſtes (a) des mſſ. hébreux, & ceux, qui dans la ſuite en fixèrent la lecture par des poinrs, furent auſſi pour l'ordinaire diſtingnés. Un mſ. hébreu tranſcrit & ponctué par diférentes mains ne reçut ſouvent ceite dernière façon, qu'après pluſieurs années & des ſiècles mêmes. Ceux, qui apoſoient les points ſe qualifioient נְקֻדָנִים ; c'eſt-à-dire, *punctatores* : tandis que les écrivains ſe nommoient סוֹפְרִים ; c'eſt-à-dire *ſcriba*. La diſtinction de leurs ages ſe maniſeſte par la diférence de l'enere & du caractère. Ils rempliſſoienr de plus les fonctions de nos anciens correcteurs de mſſ. grecs & latins. Avant le VIIe. ſiècle, ceux-ci ſemblent avoir été des correcteurs en ritre : mais depuis il ſufiſoit d'être ou de ſe croire habile, pour en exercer l'ofice. Le nombre en fut grand au IXe. ſiècle ; & l'on ne rencontre preſque aucun mſ. anrérieur, qui n'air alors ſubi la correction ; quoique long-tems auparavant il eût paſſé par les mains d'autres correcteurs. Depois le XIe. ſiècle les corrections des mſſ. latins ſont plus rares.

(2) M. de la Curne de ſainte Palaye, qui s'eſt beaucoup exercé ſur ſes mſſ. poſtérieurs au XIIe. ſiècle, nous a communiqué une obſervation, que nous avions ſouvent faite par nous-mêmes, & que nous nous faiſons un grand plaiſir d'apuyer de ſon témoigne. » On remar» que un uſage très-fréquent dans les » anciens mſſ. C'étoie de laiſſer des pla» ces vuides pour placer des miniatures, » on pour écrire d'une enere on couleur » diférenre du reſte des titres ou des let» tres capitales. Souvent on a négligé de » remplir ces vuides. Quelquefois on » trouve à côté, d'une écriture fort me» nue, les lettres ou les titres, qui de» voient être écrits d'une encre diférenre : » quelquefois même on voir les premiers » traits des miniatures, qui devoient être » peints. « *Mémoire communiqué par M. de Sainte Palaye.* Les imprimeurs du XVe. ſiècle laiſſoient auſſi dans les livres des eſpaces vuides, ponr peindre les lettres capirales. Mais de peur, que l'enlumineur ne s'y trompât, ſouvent ils les mettoiene en plus perits caractères.

(3) M. du Cange expoſe ceire ſorte de peinture avec un grand détail de citations, dans ſon gloſſaire de la baſſe & moyenne Grécité, ſur le mot κηρόχυτος.

Pluſieurs écritures barbares, & ſurtout les anglo-ſaxones, admettant quelquefois le noir pour baſe des couleurs de leurs grandes lettres initiales; on ſe borne à les vernir ſoit d'un rouge, ſoit d'un jaune pâle ou foncé. Plus ſouvent encore on les relève d'une multitude de (1) points rouges; ou de quelque autre couleur. En général cet enduit ou vernis étoit d'un grand uſage au IXe. ſiècle.

Lettres rouges & d'autres couleurs: lettres rouges devenues blanches par vétuſté.

XII. Le (2) rouge, vermillon ou cinabre étoit la couleur, diférente du noir, la plus employée dans les mſſ. Souvent elle étoit la baſe des écritures métalliques. Sur un fond rouge on peignoit les lettres dorées, argentées, bronzées, étaimées, plombées. On trouve beaucoup de lettres rouges, qu'on ne ſoupçoneroit pas d'avoir été couvertes d'aucune liqueur métallique; ſi les reſtes, qui s'en ſont conſervés ſur quelqu'unes d'entr'elles, ne faiſoient foi, que leurs voiſines l'ont totalement perdue.

Les drogues, qui compoſent les encres, où l'on fait entrer les métaux, pénètrent pour l'ordinaire le parchemin. Il n'eſt guère plus rare, qu'elles forment des lettres pochées. Une extrême vieilleſſe ou des accidens équivalens ont fait quelquefois blanchir (*a*) les lettres originairement rouges: comme on le voit dans le mſ. de S. Germain des Prés, où les fragmens des anciennes loix viſigothiques ſont contenus, & dans pluſieurs autres. Le plomb ou l'étaim, encore plus que l'argent, ſe détachent des lettres, où ils furent apliqués. Il ne reſte ſouvent, qu'une couleur ſombre, qui anonce le métal, dont les lettres rouges furent enduites.

(*a*) *Mſ. de S. Germain des Prés.* 1278.

Le vermillon dans de très-anciens mſſ. macule ordinairement plus ou moins la page opoſée, & ſe détachant à proportion de ſa place naturelle, en enlève beaucoup de lettres. Tels ſont les ineſtimables mſſ. des épitres de (3) ſaint

(1) Les points acompagnent auſſi les initiales ou lettres griſes des peuples diférens des Saxons, mais plus rarement. Ceux-ci les employoient même aux lettres, qui ſervent de ſignatures aux cayers. Les points noirs ont quelquefois des uſages à peu près ſemblables. On voit auſſi des lettres, acompagnées de points verds argentés, dans les mſſ. en pourpre. Il en eſt d'autres, dont la ponctuation entière eſt en rouge. Ces ornemens ponctués eurent principalement cours aux VIII. & IXe. ſiècles. C'eſt ſurtout au commencement des livres & des chapitres, qu'il faut les chercher.

(2) On écrivoit en lettres rouges les noms des empereurs ſur tous les étendars. *V. Suet. Veſp. c. 6. Dion. l. 40.*

(3) Ce défaut afecte preſque également l'écriture noire de ce mſ.

Paul, de S. Prudence, de S. Proſper de la bibliothèque royale, tous trois au moins du VIe. ſiècle. Cet accident leur eſt commun avec beaucoup d'autres.

(a) *De crit. Mſſ. §. 5.*

Sruve (a) avance ſans citer ſes garans, que les anciens avoient coûtume d'écrire en rouge des livres (1) entiers : mais, quand il nous montre cette couleur, comme ſingulièrement afectée aux titres des livres, il s'autoriſe (b) d'Ovide avec fondement.

(b) *Triſt. 1. Eleg. 1.*

(c) *Mſ. 6413. de la bibl. du roi.*

Les deux, trois ou quatre premiers mots des livres (c) de certains mſſ, ſont preſque toujours en lettres rouges. Plus communément cette couleur ne s'étend pas au-delà de la première lettre d'un (d) *alinea*, & des premières lignes d'un livre.

(d) *Mſ. 2630. de la bibl. du roi.*

Outre qu'on emploie le rouge, tant aux titres, qu'au commencement (2) des livres, des chapitres & des *alinéa*; on le fait ſervir à bien d'autres uſages. Quelquefois dans les reſcrits impériaux on lui réſerve (e) la formule de la date ou du mois, & dans les livres des loix, les noms des juriſconſultes. Quelquefois même, & principalement tant au IXe. ſiècle, qu'aux ſuivans, les lettres onciales ou capitales

(e) *Mſ. du roi 4403.*

(1) S'il n'avoit, comme il paroît, d'autre autorité, que celle de (f) Pline; ſa propoſition ſeroit fort mal apuyée. Celui-ci dit ſeulement, que l'écriture en vermillon étoit employée dans les livres. *Minium in voluminibus quoque ſcriptura uſurpatur* : ce qui ne ſupoſe pas des livres entiers en lettres rouges. On auroit du moins des privilèges, écrits totalement avec l'encre de pourpre, ſi l'on écoutoit Henri Salmuth (g) & Jean (h) Heuman. Mais, ou ils n'ont pas entendu Balde, qu'ils citent, ou ils ne ſe ſont pas exprimés aſſez clairement. Balde parle d'un diplome écrit ſur du vélin pourpré, & non pas écrit avec l'encre de pourpre. Voyez notre premier tome p. 553.

(f) *Lib. 33. c. 7.*

(g) *Guid. Pancivolli Rerum memorab. — Francofurti. 1631. l. 1. tit. 2.*

(h) *Comment. de re diplom. c. 1. §. XI. p. 6.*

(2) Les plus anciens mſſ, tels que l'incomparable Virgile du Vatican, celui de Florence, le ſaint Cyprien de S. Germain des Près, le ſaint Auguſtin n°. 254. de la même abbaïe, commencent régulièrement chaque livre par trois lignes en vermillon. Or quand un mſ. obſerve cet uſage, on peut le regarder au moins comme du VIe. ſiècle. Quand le nombre de trois lignes ne ſeroit pas exactement gardé; le mſ. ne ſeroit pas moins ancien : ſi le commencement de chaque livre ofroit quatre ou cinq lignes en rouge; tandis que le titre ne changeroit point de couleur. Les quatre ou cinq premières lignes des livres hiſtoriques & prophétiques du (i) mſ. Alexandrin d'Angleterre ſont en rouge, auſſi-bien que les titres des pſeaumes. Ce ſera toujours une grande marque d'antiquité; ſi après les titres, en lignes alternativement rouges & noires, chaque livre d'un mſ. débute par quelques lignes rouges. Du reſte il n'eſt pas douteux, qu'il n'y ait eu, & qu'on ne puiſſe trouver des titres de livres en vermillon bien plus anciens. Mais ce caractère n'eſt pas propre à les diſtinguer des mſſ. plus récens. Ceux-ci rétranchent ordinairement le rouge, à proportion qu'ils ſont plus modernes : quoiqu'au IXe. ſiècle on en voie encore, où le rouge ſe montre à pages entières.

(i) *Vet. Teſtam. juxta 70. edit. Ern. Grabe. t. 1. prafat.*

des titres & des alinéa ſont (1) écrites ſur un fond rouge. Tantôt le noir & (2) le rouge partagent entre eux les lignes des titres & les ornemens, qui les acompagnent : tantôt ces derniers prennent alternativement l'une ou l'autre couleur : tantôt l'alternative de l'une & de l'autre tombe ſur l'argument (3) d'un livre ; comme il eſt conſtaté par le fameux Virgile du Vatican n°. 3225. tantôt elle s'aplique à des rangs de points ou d'ornemens, qui ſéparent les piéces ; & quelquefois même aux commencemens de livres. Les corrections des mſſ. ſont plus rarement en rouge. On en remarque pourtant dans le fameux Virgile (4) de Florence : mais on les

(1) Si le vermillon n'ocupe quelquefois, que le premier mot d'une piére ; quelquefois auſſi le borne-t-on aux ſignes marginaux, répondans à nos guillemets. Dans les mſſ. pourprés ces ſignes en forme d'*S* rouges conchées, ſouvent acompagnées de points de la même couleur, ſe montrent ſurtout, lorſque le tems en a fait diſparoitre l'or. Au contraire ils ne ſont que verds, lorſque l'argent en eſt détaché. Le *vermiculatus argento* (a) du Cantique des cantiques, n'auroit-il point ici ſon aplication ? Quelquefois les (b) lettres rouges diſtinguent tous les textes, cités de l'ancien Teſtament, lorſque le mſ. renferme les livres du nouveau. Dans les mſſ. pourpiés des évangiles, les chifres de chaque chapitre du texte ſeront marqués en marge avec le cinabre, le plus ſouvent chargé d'or : tandis que les diviſions & les verſets relatifs des autres évangiles, ſe trouveront déſignés en verd ou plutôt en argent. Les titres, dans les mſſ. des VII. & VIIIe. ſiécles, ſont plutôt en vermillon, que les premiéres lignes de l'ouvrage. C'eſt tout le contraire dans ceux du V. & du VIe. Un mſ. apartient à l'antiquité la plus reculée, lorſque les quatre ou cinq premiéres lignes de chacun de ſes livres ſont régulierement en onciale rouge, ſans aucun autre ſigne de diſtinction ; ſi ce n'eſt que les titres marquant la fin d'un livre & le commencement d'un autre ſoient peutêtre à lignes alternativement rouges & noires.

(2) Comme l'enlumineur & l'écrivain en noir n'étoient communément pas les mêmes ; il eſt quelquefois arivé, que l'un ayant rempli ſon miniſtére, & l'autre ne s'en étant point aquité, les lignes rouges ou noires ſont demeurées en blanc. M. Baluze (c) alégue un exemple de lignes noires oubliées. Ceux des titres & des lettres initiales omiſes ſont beaucoup plus fréquentes. Quelquefois auſſi récrivoit-on en rouge ce que l'écrivain avoit tracé en noir. Voila une des principales raiſons, pourquoi l'on trouve le rouge ſur le noir.

(3) Les rubriques des mſſ. liturgiques, des canons eccléſiaſtiques, & ſurtout des loix civiles, étoient ordinairement en rouge. Cette couleur, ſuivant (d) Colérus, anonçoit quelque choſe de ſanglant & d'horible : & c'eſt pourquoi elle étoit deſtinée ſpécialement aux rubriques des loix. Trotzius (e) le réfute très-ſérieuſement par une foule d'exemples, auxquels il auroit pu en ajouter encore beaucoup d'autres. Mais ſans prodiguer l'érudition ; eſt-ce que les loix n'étoient pas encore plus terribles, que leurs rubriques ? Pourquoi donc cette couleur ménaçante n'en ocupoit elle pas plutôt tout le texte ?

(4) Son ſavant éditeur doute, ſi ces lettres rouges n'ont pas été tracées ſur des noires, ou ſi pour les former, on ne ſe ſeroit pas ſervi d'encre ordinaire & de vermillon mêlés enſemble. Comme la plupart de ces lettres rouges tombent ſur des noires du texte même ; peutêtre auſſi ſouvent pour le moins, que ſur des corrections, & qu'elles ne changent point la forme des unes

(a) *Cant.* 1, 10.

(b) *Mſ. du roi.* 107.

(c) *Regino Prum. De diſcipl.* p. 529.

(d) *Theſ. Jur.* t. 1. *Pareng.* c. 37.

(e) *Pag.* 357. & *ſeqq.*

II PARTIE. SECT. III. CHAP. II.

croit de la ſeconde main. Les lettres des ſignatures des empereurs (*a*) de Conſtantinople étoient (1) en cinabre ou en pourpre.

(*a*) *Briſſon. Formul. lib. 3. p. 365. Nouveau traité de dipl. t. 1. p. 554. & ſuiv.*

Les lettres vertes ne ſe montrent ſouvent que ſur les mſſ. pourprés. Mais l'argent détaché ; la ſeule couleur verte paroit pour l'ordinaire ; ſoit qu'elle naiſſe de la pourpre, ou de la compoſition de l'encre d'argent, ou du concours de l'une & de l'autre. Il eſt pourtant d'autres mſſ, même du VIIe. ſiècle, où l'on rencontre quelques lettres initiales en verd, ſans aucun raport avec l'encre d'argent. Les anciennes *aſſiſes* (*b*) *de Jéruſalem*, en forme de chartes ſcellées & ſignées, commençoient par une lettre *enluminée d'or & toutes les autres rubrices étoient vermeillées*. En cela les *aſſiſes de la haute court* & celles des bourgeois étoient ſemblables.

(*b*) *La Thaumaſ. c. 4. p. 15.*

On ne s'arêtera point aux lettres bleues & jaunes, encore moins à celles, qui réuniſſent les couleurs métalliques & minérales. Les noires varient beaucoup dans leurs nuances & leurs teintes. Les unes ſont très-noires, les autres d'un noir pâle & déteint, pluſieurs jaunes ou rougeatres. Ces variétés afectent également les anciens mſſ. & les chartes. Les écritures des papiers d'Egypte ſont plus conſtamment très (2) noires.

& des autres; il ſemble que ce n'eſt qu'un jeu, & non pas un ttavail ſérieux : ſi ce n'eſt que quelque perſone air été obligée de retracer ces traits, pour lui ſervir de témoins, qu'elle auroit lu & entendu Virgile, ou pour reuir lieu de variantes, ou pour faire revivre des caractères, qui commençoient à diſparoitre. Cependant, ſi l'on veut, que ce ſoient de véritables corrections; nous ne prétendons pas combatre cette opiuion : comme ſi le rouge n'étoit pas une couleur, qui pût leur couveuir. Nous citerons même le mſ. du roi 1732. dont la première partie en cède à peine au Virgile de Florence en antiquité. Or les corrections y ſont faites en vermillon.

(1) Quoique Pachymère (*c*) diſe, qu'ils avoient ſubſtitué le cinabre à la pourpre, dans leurs ſignatures; Nicétas, au (*d*) premier livre de la vie de Mauuel, les fait ſouſcrire avec l'encre de pourpre, proprement dite. Werveron, moine de Liège, ue s'exprime pas en termes moins formels dans ſa chronique, lorſqu'il parle de la ſignature faite à Rome par Jean Paléologue, long-tems après Pachymère.

(*c*) *Lib. 8.*

(*d*) *Pag. 34.*

(2) Wanley, dans ſa préface ſur les livres & les mſſ. ſeptentrionaux, relève l'euere, dout anciennement on ſe ſervoit en Angleterre, bien au-deſſus de celle des autres nations. Elle lui ſembloit faite, pour durer éternellement. Il déclare n'avoir preſque rien vu, qui lui ſoit comparable parmi les ouvrages des étrangers du même age. Mais, quoique porté à croire, que le ſang des ſéches fût uue des principales drogues, qui entroient dans ſa compoſition ; il ue laiſſe pas d'en regarder la recette comme iueonnue, & de regreter la perte de cet excellent ſécret. Des mſſ. & des diplomes écrits de ſi bonne encre ſont pourtant ſuſpects à certains auteurs : parceque la couleur en paroit trop

XIII.

XIII. Les lettres enclavées ou renfermées dans d'autres remontent fort haut. Elles étoient d'un uſage ordinaire, dans les mſſ. des VI. & VIIe. ſiècles. Il eſt vrai, qu'elles ne ſe mettoient alors, que dans les initiales des livres, des chapitres ou des *alinea*. Les diplomes ſe prêtèrent quelquefois à cette mode. Pluſieurs originaux de Pépin, fils de Louis le débonaire, en font la preuve. On en conſerve un entre autres à la bibliothèque du roi. Dès l'an 27. de J. C. nous voyons (*a*) des lettres enclavées dans d'autres. Au XIe. ſiècle, la coutume d'enclaver les lettres des titres avoit prévalu. A force de les multiplier & de les déplacer; on réuſſit ſouvent à rendre énigmatique la lecture des monumens, où ces lettres ſont employées. Long-tems auparavant, on voit des mſſ. non ſeulement renfermer, dans la capacité de quelques-unes de leurs lettres initiales, le commencement des lignes ſuivantes; mais encore s'en faire précéder. Les monogrames ſe raportent aux lettres enclavées, liées & conjointes. Ces trois dernières eſpèces de lettres doivent ici d'autant moins nous ocuper, que nous ſerons obligés d'en parler avec plus d'étendue; quand nous traiterons des écritures & des abréviations. Du reſte elles influent dans tous les genres d'écritures, & juſque dans les notes de Tyron.

(*a*) *Iſtoria dipl. p.* 38.

Les lettres perlées ſont au moins ſuſceptibles de trois (*b*) ſubdiviſions. Ou elles ſe trouvent totalement compoſées de perles: ou elles ne les portent qu'à leurs extrémités, à leurs jointures, à la naiſſance de leurs traverſes; ſouvent même ne les reçoivent-elles, qu'à quelques-unes de ces parties: ou elles ne les admettent, que comme enchaſſées dans le maſſif

(*b*) *Voyez nos planches d'écritures lapidaires & métalliques, 1e. claſſe, 1e. diviſion, 3e. genre. Voyez auſſi planche 18. n. 3.*

vive, & conſéquemment trop récente. Du reſte, malgré la préférence, acordée par Wanley à l'encre d'Angleterre ſur celle des peuples voiſins; ils n'ont pas laiſſé d'en avoir de parfaite. Elle ſe conſerve dans toute ſa beauté, depuis plus de mille ans: & cette qualité convient ſpécialement à la plus ancienne. Les ſiècles poſtérieurs ont auſſi des mſſ. & des chartes en encre très-noire & très-luiſante: mais d'autres du même tems ne ſe diſtinguent, que par une couleur plus ou moins pâle, plus ou moins jaunâtre. Entre les XIV. premiers ſiècles, il n'en eſt aucun, où l'on ne trouve de l'encre de tous les degrés, depuis le noir le plus foncé, juſqu'au plus foible. Il en va de même de la blancheur ou de la ſaleté du vélin. Ces variétés doivent être raportées à la compoſition de l'encre, à la conſervation des chartes & des mſſ, à l'uſage qu'on en a fait. Si ſur tout cela les antiquaires peuvent ſaiſir des nuances, concourant à les décider ſur l'age des pièces & ſur leur vérité; elles ne paroiſſent pas à portée du commun des gens de lettres. Ce goût exquis ne s'aquiert, que par une longue expérience.

de leurs principaux traits. Nous voyons l'uſage des premières introduit chez les Grecs & les Latins : mais celui des ſecondes y fut plus ſolidement établi. Elles eurent grand cours chez les Orientaux, & dans les villes grèques, ſoumiſes aux Séleucides. Depuis leur aſſujétiſſement aux Romains, elles continuèrent de les imprimer ſouvent ſur leurs médailles. Nous en remarquons ſur les monoies juives ou (*a*) ſamaritaines, auſſi bien que ſur celles des (*b*) Grecs, en l'honneur de la république & des premiers empereurs romains. Si les lettres perlées ne firent pas la même fortune en Occident ; on ne laiſſe pas d'en découvrir bon nombre ſur des monoies antiques, ſoit latines, ſoit (*c*) africaines, ſoit eſpagnoles, & même anglo-ſaxones. Nos François s'en ſervirent auſſi, ſous les deux premières (*d*) races. La troiſième ſorte de lettres perlées renferme celles, qui ſont, quant à leur figure, dans le goût (1).

(*a*) *Voyez tom. 1. planche. VII.*

(*b*) *Ibid. pl. X.*

(*c*) *Ibid. pl. XIII.*

(*d*) *V. le 3e genre de nos écritures métalliques & Lapidaires.*

(1) Les perles ſe trouvent ſouvent enchaſſées dans certaines lettres anglo-ſaxones, noires ou bleues, de la bible du mſ. 1. de la bibliothèque du roi. C'eſt régulièrement aux extrémités ou bien aux jointures, qu'elles ſont placées. Elles figurent encore au milieu du maſſif de pluſieurs de ces lettres. On nous entendra mieux, ſi l'on jette un coup d'œil ſur la troiſième diviſion de notre XVIIIe. planche. La plupart des élémens, qui compoſent cet alphabet, ſont tirés des titres de la bible citée. On n'y voit pas ſeulement des lettres perlées & ponctuées à la ſois ; mais qui réuniſſent à ces ornemens celui d'être armées de flèches. Jointes ou ſéparées, ces parures baniſſent auſſi quelquefois les perles. Outre le noir & le bleu, l'or & l'argent forment bon nombre de ces caractères. Quelques lettres du même alphabet, ſans autre décoration, que celle des longues pointes, appartiennent à d'autres mſſ, réellement anglo-ſaxons.

Toute la diviſion 2e. de la XVIIIe. planche contient un alphabet purement anglo-ſaxon, puiſé dans un pſeautier de l'abbaïe de S. Ouen de Rouen du VII. ou VIIIe. ſiècle. Il n'en faut excepter, que les G, K, Z, empruntés d'ailleurs. Les entrelaſſemens des lettres initiales ou cadeaux de chaque pſeaume paroiſſent d'autant plus extraordinaires ; que l'écriture du texte ſemble plutôt minuſcule, que curſive. A ces cadeaux iſolés, nous en ajoutons de conjoints, à cauſe de leur ſingularité. En général les plus petites lettres initiales de ce mſ. n'ont pas un pouce d'élévation, & les plus hautes en ont à peine deux. Nous les réduiſons à peu près à l'uniforme, comme il ſe pratique dans les alphabets. Les lettres du nôtre ſont au moins repréſentées, ſuivant leur hauteur la plus ordinaire.

La première diviſion de la planche renferme le commencement de l'évangile de S. Jean : *In principio erat Verbum & Verbum erat apud Dm̃ (Deum) & Dē (Deus) erat Verbum. Hoc erat in principio apud Dm̃ (Deum.)* Ce morceau remplit toute la première page du quatrième évangile du mſ. 108. *in-folio* de l'abbaïe de S. Germain des Prés. Les dimenſions de l'écriture de la planche ſont exactement les mêmes : ſi ce n'eſt que nous avons été forcés de réduire à un grand pouce & demi de moins le premier *I N*, & de rétrancher une bordure, qui règne aux marges ſupérieure, inférieure & latérale extérieure. Elle eſt le double des maſſifs de l'*I* & de l'*N*. Toutes les lettres du frontiſpice de S. Jean ſont ponctuées à points rouges, excepté les entrelaſſemens

SAXONE EN ...ttres initiales Serpentines, tirant sur l'écriture Cursive.

Tiré du MS. N° 29. de l'Abbaïe de S. Ouen de Rouen.

...initiales, Capitales, onciales, demi-onciales, perlées, dorées, argentées &c.

Tiré du Manuscrit du Roi, N° 2. du IX. Siècle.

Digitized by Google

anglo-ſaxon. On jugera de leur ſtructure, & de la manière, dont les perles y ſont enchaſſées par le ſecond alphabet de la planche XVIII. On ne peut pourtant pas dire, ſi ces lettres ſe rencontrent, dans les livres anglo-ſaxons. Il en eſt de même de celles, qui ſont terminées en fléches. Les unes & les autres ſont deſtinées à la parure de livres écrits en France. Elles y ſont, il eſt vrai, rarement employées & n'y ſemblent introduites, que pour la variété des décorations.

Nous ſerions trop longs, ſi nous nous étendions ſur les diverſités des lettres, caractériſées par leurs figures. Il faudroit parler de lettres ruſtiques, triangulaires, hétéroclites, barbares, diverſement inclinées, de lettres en grifes, en batans, en oſſelets, à boutons, à baſes & ſans baſes, à traits ſuperflus, & de tant d'autres, dont nous donnerons des modèles, & que nous réduirons en claſſes, diviſions, genres, eſpèces : lorſque nous examinerons les diférentes écritures des peuples d'Occident, chez qui la langue & les caractères des Latins furent en honneur. On croit devoir couler encore plus légérement ſur les lettres hachées, de quelque manière qu'elles le ſoient : les monumens figurés, où elles ſe trouvent, ne ſufiſent pas, pour en aſſurer l'antiquité. Les lettres à jour ou blanches, tirées d'après les inſcriptions des

intermédiaires des deux premières, alternativement à points rouges & noirs. Nous avons fait blaſoner le fond des lettres, conformément aux couleurs du mſ. Cette planche a paru un chef-d'œuvre aux connoiſſeurs. La première partie ſurtout fait au burin du graveur un honneur bien mérité.

A la tête de chaque évangile, toujours au folio recto du même mſ. les premières pages ſont encore plus décorées, ſans jamais s'écarter du goût anglo-ſaxon. Celle que nous avons fait graver eſt la plus ſimple & la moins chargée d'ornemens. Les lignes du frontiſpice de S. Luc n'ont pas toutafait un pouce : mais elles ſont ſéparées par ſix bandes de points noirs & rouges, avec de pareils entrelaſſemens des mêmes couleurs, ſervant de maſſif à ces bandes. Celles du commencement de S. Marc ſont ſemblables, mais plus étroites. Les lettres s'y diſtinguent par leur épaiſſeur & par une plus grande variété de couleurs. C'eſt le ſeul endroit, où le pourpre ſoit admis. Le frontiſpice de ſaint Matthieu eſt le plus ſingulier de tous. Il n'a que quatre lignes : mais ſans parler des premières lettres de la première ligne; les deux dernières ont deux pouces de hauteur, avec une épaiſſeur proportionée. Les lettres aſſez maigres des trois autres lignes ſont ſouvent très-entrelaſſées les unes dans les autres. Elles s'élèvent à un pouce & demi de hauteur. Nous paſſons ſous ſilence les douze portiques ou colonades des canons évangéliques, placés à la tête de ce mſ. Les deux premiers ſont à cinq colonnes ou pilaſtres. Les treillages & les dragons à l'anglo-ſaxone leur tiennent lieu de maſſif. Le blanc, le noir, le rouge, le pourpre, le jaune & le bleu ſont les ſeuls couleurs, qu'on y faſſe contraſter.

marbres & des bronzes, doivent être auſſi miſes ſur le compte des graveurs. Les mſſ. nous fourniſſent cependant & des capitales, & des onciales, & des minuſcules à jour. Ce ne ſont pas ſeulement quelques lettres, mais des pages entières. On diroit qu'elles auroient été tracées par des plumes ou plutôt des *calamus* à deux becs ou à double ouverture. Les exemples en ſont fréquens, dans les mſſ. des VII. & VIIIe. ſiècles. Les tems poſtérieurs n'en ſont pas même dépourvus. Quoiqu'on répande diverſes lettres tremblantes, dans nos alphabets de curſive; on réſervera pour les écritures les obſervations, qu'elles doivent faire naitre.

Il n'eſt pas rare de voir des lettres à contre ſens, ou dans une poſition étrangère à leur ſituation naturelle, & même renverſée. Seulement contournées, elles ſervent ſur les anciennes inſcriptions romaines à déſigner les prénoms des perſones du ſèxe. Mais le P. Coſtadau (*a*) n'en devoit pas faire une règle générale. Il en eſt certainement un nombre, dont on faiſoit une aplication bien diférente. Les lettres renverſées ſont aſſez fréquentes ſur les vaſes antiques & ſur les monoies. Si elles le ſont encore plus ſouvent ſur les ſceaux, les aneaux & les pierres précieuſes en creux, ou plutôt ſur leurs empreintes; c'eſt ordinairement par pure mépriſe. Au ſurplus la maladreſſe des ouvriers n'eſt pas la ſeule cauſe, ſur laquelle il faut rejeter le renverſement des lettres. Le captice, les modes bizares & autres motifs, qu'il n'eſt pas néceſſaire ici d'aprofondir, y ont eu quelque part.

(*a*) *Traité des figures de nos penſees t. I. p. 321.*

Toutes ces lettres paſſeront en revue, dans nos modèles d'écritures. Les lettres initiales des livres, des chapitres & des *alinéa* étoient d'abord d'un goût beaucoup plus ſimple, qu'elles ne commencèrent à le paroitre au VIIe. ſiècle, & même ſur la fin du VIe. Ces ornemens furent prodigués de plus en plus dans la ſuite. Moins un mſ. afecte les lettres hiſtoriées à la tête des livres & des chapitres; moins il emploie de lettres initiales d'un plus grand volume, que celles du texte aux *alinea*: plus on doit juger (1) ce mſ. ancien; s'il eſt écrit en onciale ou demi-onciale. Par exemple, les

(1) Ce n'eſt pas néanmoins un ſigne contraire à la plus haute antiquité, que d'avoir les premières lettres du texte de chaque ouvrage plus grandes, que les autres: ſurtout ſi elles ſont ſimples & ſans ornemens.

premieres lettres des pſeaumes du célèbre pſeautier, qu'on croit avoir été à l'uſage de S. Germain évêque de Paris au VIe ſiècle, ne ſont point ſupérieures à celles du texte. Mais parcequ'il nous faudroit anticiper la diſtinction de l'écriture onciale & capitale ; ſi nous voulions traiter ici à fond la matière des *alinéa* ; nous nous bornons à ces deux obſervations. C'eſt encore une marque d'une belle antiquité ; lorſqu'on trouve la première lettre de chaque page, ou ſeulement de la plupart des pages d'un mſ. commençant par une grande lettre, tandis qu'on n'en met, que d'une taille ordinaire à la tête des livres & des *alinéa*. Tels ſont les fragmens d'un Virgile, dont on a donné le modèle, dans la nouvelle appendice de la diplomatique de D. (a) Mabillon, & au troiſième genre de notre deuxième claſſe des écritures. Tel eſt le mſ. 960. de la bibliothèque de S. Germain des Prés.

(a) *Page. 657.*

XIV. Il n'eſt peutêtre point de caractère plus facile à ſaiſir, ni plus propre à déterminer l'age des mſſ, que celui qui réſulte de la forme & du génie de leurs lettres (1) hiſtoriées,

Lettres hiſtoriées en forme d'hommes, de quadrupèdes, d'oiſeaux,

(1) Les traits hiſtoriques, dont elles repréſentent les images, leur ont fait impoſer le nom d'hiſtoriées. Les plus anciennes ſont ſouvent relatives au diſcours, qu'elles commencent. D. Bernard (b) de Montfaucon explique en détail, à quoi ſe raportent pluſieurs de celles, qui décorent les mſſ. grecs. Il en a même fait graver quelques-unes dans ſa Paléographie, On y voit un S. Jean Chryſoſtome la plume à la main, à la tête du premier livre du ſacerdoce. Sa 39e. homélie au peuple d'Antioche commençant par ces mots : *Hier nous revinmes du combat*, eſt précédée d'un E, d'où s'élance un guerrier armé d'une pique. Pour lettre hiſtoriée d'une autre pièce, où il eſt parlé des peines de l'enfer, paroit un ſerpent monſtrueux, qui dévore un homme. C'eſt le premier K de notre alphabet de la planche ſuivante. Quelquefois la figure de la lettre griſe ne ſe raporte qu'au premier mot. Mais l'imagination de l'enlumineur eſt le fond inépuiſable, d'où la plupart de ces lettres ſont tirées.

Les Latins furent un peu moins attentifs, que les Grecs à faire quadrer l'image avec les faits renfermés, dans les paroles. S'ils donnent davantage au pur caprice ; ils ne laiſſent pas auſſi de conformer les portraits de leurs lettres initiales aux ſujets, qui doivent ſuivre. On ſe contentera d'en indiquer quelques exemples, empruntés du ſacramentaire de Gellone. Ils figurent dans notre planche des lettres en forme d'hommes, de quadrupèdes & d'oiſeaux. On y verra un crucifix, ſervant de T au commencement du canon de la Meſſe : les animaux myſtérieux déſignant les quatre évangéliſtes à la tête des diſcours, où l'on expoſe les raiſons de ces ſymboles : un charpentier taillant un arbre, aparamment pour faire trois croix, qui concourent avec lui à former la lettre initiale de la collecte, pour la fête de l'invention de la ſainte Croix : un cavalier armé de pied en-cap, pour première lettre de l'oraiſon de la Meſſe, qu'on devoit dire en tems de guerre. Dans l'alphabet végétal, le dernier de la XIXe. planche ; le premier B eſt un pampre de vigne, chargé de feuilles & de grapes : parcequ'il eſt à la tête de la bénédiction des raiſins nouveaux. Le ſecond T porte des fruits de diférens genres : parcequ'il

(b) *Palæograph. p. 254. & ſeqq.*

V. notre planche XIX.

répondant à nos lettres griſes. En général leur rareté dans les mſſ, où d'ailleurs on ne s'eſt point négligé ſur l'élégance, eſt en proportion avec leur antiquité. Si ce caractère n'étoit démenti par aucun autre ; on pouroit eſtimer du ve. ſiècle ou du VIe. au moins tout mſ, où l'on n'en découvriroit aucune. Du reſte on ne prétend pas fixer au dernier l'origine des lettres hiſtoriées. On ne ſauroit même preſque douter, qu'elle ne ſoit bien plus ancienne.

de poiſſons, de ſerpens ; lettres fleuronées, brodées, entrelaſſées, blazonées, ornées d'arabeſques, de feuillages, de groteſques : lettres à filigranes, en chevelure, en miniature &c.

En effet, le VIe. ſiècle n'étoit pas un tems fort propre à faire éclore des nouveautés ſi recherchées. Ces lettres ſont apelées (1) capitulaires, parcequ'elles étoient placées au commencement des chapitres & des livres.

Les lettres en broderie, commencent à reléver les mſſ. du VIe. ſiècle. Au VIIe. elles deviennent plus fréquentes & rempliſſent quelquefois la première page (2) d'un livre.

commence la bénédictioo des fruits nouveaux. Nous paſſons un agneau avec une croix & un rameau d'arbre, formant le D initial de la bénédiction de l'agneau paſcal, un autre D pareil, compoſé d'un poiſſoo, d'uo bras élévé, tenant un verre long, mais ſans pare, au commencement de la bénédiction du vin nouveau.

(1) Cette expreſſion eſt pluſieurs fois employée par Ekkard le (*a*) jeune. Les lettres capitulaires n'avoient (*b*) point de meſure fixe, ſelon l'abbé de Godwic : & cependant, contre le ſentiment de D. Mabillon, il penſe, que c'eſt de ces lettres ; & non pas des onciales, dont Loup de Ferrière (*c*) demande la meſure à Eginhard. M. du Cange renvoyant de ces lettres à celles, que les (*d*) auteurs des limites apellent *littera capitanea*, inſinue par-là, qu'elles avoient enſemble des raports.

(*a*) *Goldaſt Rerum Aleman. t. 1. p. 49.*
(*b*) *Chron. Godvv. lib. 1. c. 1. n. 5. p. 19.*
(*c*) *Epiſt. v. p. 23. edit. Baluz.*
(*d*) *De agrorum conditionibus & conſtitutionibus limitum. p. 204.*

(2) Elles y forment de tems en tems des lignes d'un pouce de haut, & conſéquemment onciales, dans la plus grande rigueur de ce terme. Il n'eſt pas même ſans exemple, qu'elles ſurpaſſent cette meſure, ou qu'elles ne l'égalent pas. Depuis le milieu du VIIe. ſiècle, juſqu'au milieu du VIIIe, ces lettres s'alongent & s'amaigriſſent. Souvent elles ſont terminées par des filigranes en volute. Souvent des poiſſons en ſont partie : quelquefois elles en ſont entièrement compoſées. Les lettres brodées ſe rencontrent principalement dans les mſſ. mérovingiens. D'où l'on pouroit conjecturer, que ſi l'on en trouve auſſi, dans pluſieurs mſſ. en onciale ; c'eſt qu'ils ont été tranſcrits dans les mêmes païs, où l'on uſoit d'écritures mérovingiennes : d'autant plus que les mſſ. où celles-ci ſont employées, ne laiſſent pas de faire uſage de lettres ordioaires capitales, onciales, minuſcules. Notre alphabet de lettres brodées n°. IV, eſt principalement tiré des mſſ. de S. Germain des Prés 154. 400 *bis*. 781. 789. 840. 861. 936. Le ſeul mſ. 789. en a fourni pour ſa part plus d'une demi douzaine. Ajoutez-y le *p* & le *q* d'une hauteur démeſurée, quoiqu'elle ait été réduite de plus de moitié. C'eſt auſſi de-là, que nous avons tiré le troiſième modèle de la planche XVII. Deux colones éfilées, évaſées par le haut, & qui ſemblent préluder à l'archirecture gothique, le renferment. Elles ne ſoutiennent point une voute, mais de gros cordages en zigzag, terminés par des flèches & des bouquets : le tout colorié, comme les lettres. Les dimenſions de l'écriture du mſ. & celle de la gravure, ſont dans leur totalité préciſément les mêmes. Mais

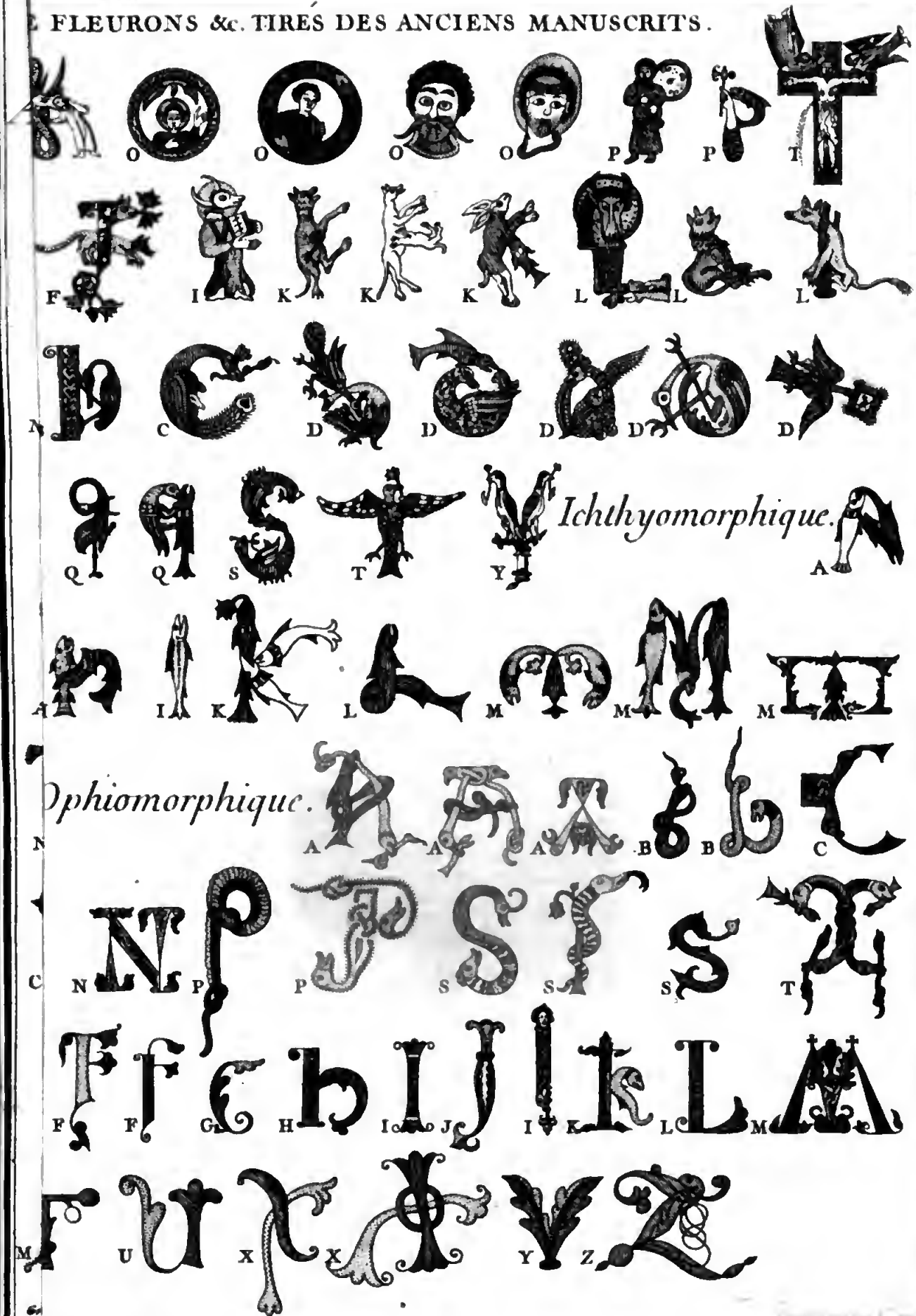
O O O O P P T
F I K K K L L L
N C D D D D D
Q Q S T Y
Ichthyomorphique.
A
A I K L M M M
Ophiomorphique.
N A A A B B C
C N P P S S S T
F F G H I J I K L M
M U X X Y Z

Aux lettres brodées en France ſuccéda la mode des lettres en (1) treillis ou à mailles. Leur maſſif commença d'abord par recevoir des chainettes. Bien-tôt elles ſe multiplièrent, au point de produire des lettres treſſées & entrelaſſées. Le règne de ce caractère déſigne les VIII. & IXe. ſiècles.

Les arabeſques parurent ſur les lettres hiſtoriées, dès le VIIIe. Leur faveur s'acrut dans la ſuite : leur crédit ſe ſoutint, au moins juſqu'au XIIe : mais depuis le Xe, ce fut avec un dépériſſement ſenſible du côté du goût.

Les lettres blaſonées, ou pour ainſi dire en (2) marqueterie, apartiennent à l'écriture lombardique. Elles ſont extrêmément maſſives : quelquefois même leur largeur excède leur hauteur.

l'élévation des lignes de la copie eſt un peu plus uniforme, que celle de l'original. Dans ce dernier, depuis la première ligne, d'un demi pouce, juſqu'à la quatrième, elles vont croiſſant de quelques lignes. Après quoi elles décroiſſent, ſuivant la même proportion. Quoique le folio, où ſe trouve le modèle ſoit chifré 2 ; il eſt précédé de deux autres feuillets. Sur le verſo du premier domine une croix patée & en broderie, à la travetſe de laquelle pendent l'A & l'Ω, avec cette inſcription : *Crux alma fulgit*, en lettres d'un pouce de hauteur, également brodées. Les ornemens, qui l'environnent, ſont des étoiles en flèche, des fleurs, des oiſeaux ; des poiſſons, & ſurtout de gros cordages, aboutiſſant à 4. grands C, reſpectivement afrontés, au milieu des quatre marges. On les voit d'une figure plus commune, à la page ſuivante, adoſſés vers le milieu des marges intérieure & extérieure. Ces lettres donnent la première du mot *Crux*. Au reſte les deux pages du ſecond feuillet ſont dans le même goût, mais d'un deſſein diférent. Par tout la croix eſt repréſentée, ſous diverſes formes. Quant à la première page du troiſième feuillet on de notre modèle, en voici la lecture : *Incipit liber Omeliarum beati Gregorii Papae urbis Romae explanatio in Scō Hiezechiel (Jandō Ezechiel) prophetā.*

(1) On peut en produire quelques exemples auſſi anciens que ceux des lettres brodées. Ces treſſes, ces chaines, ces bandes de mailles ſe maintinrent longtems ſur les lettres griſes. Mais jamais elles ne furent plus à la mode, jamais les filets de ces lettres ne ſe répandirent avec plus de profuſion, jamais elles n'aquirent plus de graces, qu'au IXe ſiècle. Les bibles & les heures de Charle le chauve, gardées à la bibliothèque du roi, en ſont remplies.

(2) Elles occupent quelquefois toute la première page d'un livre. Mais alors leur hauteur n'eſt pas toujours uniforme. Elle change ici (*a*) preſque à chaque ligne. Les unes ſont de près de trois pouces, les autres d'un peu moins, d'autres de deux ou d'un. Quelques-unes ont à peine les deux tiers du pouce ou même de ſa moitié. Pluſieurs, & même des lignes entières, prennent la forme d'oiſeaux ou de poiſſons. Le maſſif des autres eſt compoſé de feuillages ou de parquetage : toutes ſont en moſaïque, ou du moins bariolées de diférentes couleurs, mais à grands compartimens. C'eſt à ce dernier trait ſurtout, que les lombardiques ſe diſtinguent de la plupart des lettres hiſtoriées. Les couleurs des unes ſemblent former des dentelles ou des broderies, & celles des autres des pièces de rapport, ou le coloris varie autant que la figure.

(*a*) *V. la planche XVII.*

Lorſque les lettres griſes (1) wiſigothiques ſont plus ſimples du côté des images; elles le paroiſſent auſſi du côté des couleurs. Mais en général elles ſont très-compoſées, ſurtout dans les livres d'égliſe. Ce ſont des lettres à figures d'hommes, ou de quelques parties de leurs membres. Elles repréſentent (2) des

(1) Si l'on veut ſe former une idée de celles, qui ſont partie des titres ou des commencemens de livres du mſ. 163. de S. Germain des Prés; on peut conſulter la planche XVII. num. 2. Le ſacramentaire de Gellone ne renferme point de pareils titres en lettres plus petites. Elles y ſont quelquefois d'un grand pouce, quelquefois elles n'en ont que la moitié. Souvent pluſieurs lignes du même titre s'élèvent à diférentes hauteurs. Il faut lire ici : *In XPI. nomi : incpt. benē. epīsl. ſuper. popūlū. In primis. de Vigl. Nātis Dni.* Et ſans abréviations : *In Chriſti nomine incipiunt benedictiones epiſcopales ſuper populum in primis de Vigiliâ Natalis Domini.* Les deux V, ou l'Y & l'V, & la barre du mot *incipiunt* ſont d'une main plus récente, quoiqu'ancienne. Ce morceau eſt tiré du mſ. de S. Germain 163. folio 149. v°.

(2) Pour en concevoir une idée plus juſte ; on peut jeter les yeux ſur nos alphabets, *anthropomorphique*, c'eſt-à-dire de lettres à figure humaine : *zoographique*, en forme d'animaux : *ornithoïde*, en forme d'oiſeaux : *ichthyomorphique*, en forme de poiſſons : *ophiomorphique*, en forme de ſerpens : *anthophylloïde*, en forme de fleurs & de feuillages. Il a falu réduire ces lettres à une grandeur uniforme, pour pouvoir les ranger en alphabets. Quelques-unes ont dans les mſſ. environ un pied de hauteur. Mais il en eſt peu, qui n'aient au moins quelques pouces d'élévation. On n'a pas cru devoir s'opiniatrer à compléter chacun des alphabets de cette planche, non plus que ceux des autres lettres griſes. Leur véritable utilité ſe borne à manifeſter le goût, avec lequel elles furent deſſinées & peintes. Il faudroit être autrement ſecourus, ou bien avoir eu du tems de reſte, pour feuilleter des millers de mſſ, dans l'eſpérance aſſez incertaine d'y déterrer les lettres, qui nous manquent. D'ailleurs on s'étoit fait d'abord une loi de rébuter tout ce qui ſe trouveroit poſtérieur au IXe. ſiècle. Cette réſerve a dû nous mettre à l'étroit & preſque nous réduire à l'impoſſibilité d'en découvrir davantage. Si dans la ſuite on s'eſt diſpenſé de cette loi ; ce n'eſt qu'à l'égard de l'F, tirée d'un mſ. de S. Martin de Pontoiſe du XIIe. ſiècle. On n'a emprunté qu'un très-petit nombre de lettres déja gravées, dans la Paléographie & la Chronique de Godwic. Quand les figures de la même lettre ſont très-diférentes, on ne fait nulle dificulté de les multiplier. Mais pour quelques doubles ou triples, auxquelles on acorde l'entrée ; on donne ſouvent l'excluſion à bien d'autres : ou parcequ'elles ont plus de reſſemblance à celle, dont on a déja fait uſage : ou parceque leur multitude ne permet pas de les admettre. Les lettres, dont on compoſe ces alphabets ſont ordinairement initiales. Il y a peu de lettres de la planche XIX. ſur leſquelles nous n'euſſions des remarques à faire ; ſi nous ne craignions d'être trop longs & de tomber dans la minutie. On peut cependant donner des explications aſſez curieuſes de pluſieurs lettres ſymboliques. En voici quelques-unes au ſujet du premier alphabet ſeulement: S. Michel Archange étoufant un ſerpent dans ſes mains eſt repréſenté par le premier D, lettre initiale de l'oraiſon, pour la dédicace de ſa baſilique. Au ſecond D, une main coupe la barbe à un homme, avec des cizeaux, dont la forme eſt d'autant plus ſingulière, que leurs deux côtés ne ſe tiennent que par un bout arondi à la manière des pincettes. C'eſt la première lettre de l'oraiſon, qu'on devoit dire ſur ceux, à qui l'on faiſoit la barbe pour la première fois. L'E commence l'oraiſon, où l'égliſe prie Dieu de lui acorder de le ſervir avec une liberté, que rien ne trouble. Il ſemble, qu'on y ait voulu peindre l'égliſe faiſant

animaux

animaux à quatre pieds, des oiſeaux, des poiſſons, des ſerpens, des fleurs, des fleurons, des feuillages. Un inſigne (1) mſ. de la fin du VIIIe. ſiècle, ou du commencement du ſuivant, nous a fourni la plupart de celles, qu'on a fait entrer dans notre planche XIX. Les VII. & VIIIe. ſiècles ſont, à proprement parler, ceux des lettres compoſées d'un ou de pluſieurs animaux à quatre piés, d'un ou de pluſieurs oiſeaux, poiſſons, ſerpens, ou de diférens aſſortimens de ces animaux entr'eux, ou même avec les hommes. Les uns & les autres formèrent originairement le corps des lettres. Mais, dans le moyen age, communément ils n'y parurent, que comme des décorations, qui n'empêchèrent pas, qu'on n'y figurât (2) les lettres à l'ordinaire.

tomber les liens des mains & des piés d'un captif. Quand on tenoit le ſcrutin, pour préparer au batême les cathécumènes compétens; après que le diacre avoit lu le commencement de chaque évangile: le prêtre expoſoit les raiſons, qu'on avoit eues de peindre leurs auteurs, ſous les figures d'un homme, d'un lion, d'un bœuf & d'une aigle. Notre F repréſente le premier évangéliſte, tenant dans ſa main gauche un livre, ſur lequel eſt écrit *MATHEUS*. Il a dans ſa droite une croſſe, qui n'eſt pas moins remarquable, que ſon pallium & ſa chaſuble. Le premier I, placé à la tête du ſacramentaire deGellone n'eſt autre, que la ſainte Vierge, élévaot une croix avec ſa gauche, & avec ſa droite uu encenſoir, qui ne reſſemble aux nôtres, que par le bas. Sa robe & ſa coefure ſont ſingulières, mais conformes à celles de ſainte Agathe, dont le portraitleſt le ſecond I de uotrealphaber, & la première lettre de l'oraiſon de ſa fête. Cette Ste martyre porte de plus une large ceinture, uoe croix & ſoo uom écrit de haut eo bas deux fois de la ſorte ſur ſes habits: *Sce Agate m. Sce Agate ma.* Eſt-ce de peur qu'ou ne la prenne pour une autre? Il étoit plus aiſé de ſe tromper à l'image précédeute. Auſſi u'a-t-on pas manqué d'écrire ſur ſa tête: *Sca Maria*. Ces deux portraits peuvent faire conoitre aux curieux l'habillement des femmes de la France méridionale aux VIIIe. & IXe. ſiècles. Le troiſième I eſt la lettre initiale de l'oraiſon de *S.* Hermès martyr. Son habit à la forme d'nne aube, quoiqu'il o'en ait pas la coulent. Il tient une colone ou poteau, qu'oo croyoit alors probablemeut l'un des inſtrumens de ſon ſuplice. Quand le premier O oe ſeroit pas à la tête de la bénédictioo des fouts; on y reconoitroit le batême de J. C. au S. Eſprit, qui deſceud ſur lui, & à la croix, qni paroit dans le limbe de gloire, dont ſa tête eſt environée. Ce limbe o'étoit pas même ſuprimé dans les crueifix, comme le prouve notre T. Le Sauveur du moode y paroit ſur la croix, couvert depuis la poitriue juſqu'aux geuoux. Le dernier O commeoce la prière, pour la tonſure cléricale: le premier P, celle pour la recommandatiou de l'ame: le ſecond, l'oraiſon, pour une armée, qni marche au combat: & l'V, la conſécration des maios du pontife. Tout cela o'eſt pas mal rendu par les figures ſymboliques, qu'on y voit exprimées.

(1) Il apartient aujourdui à l'abbaïe de S. Germain des Prés. C'eſt le célèbre ſacramentaire de Gellone, mainteuant S. Guillelm du Deſert.

(2) Les mſſ. les plus précieux des ſiècles poſtérieurs repréſentent auſſi des figures humaines, mais d'un goût fort diférent. Celles des tems antérieurs compoſent régulièremeut le corps de la lettre, on dn moios en formeut une portiou conſidérable. Celles des autres oe les admettent le plus ſouvent, que comme des hors d'euvre, comme des ornemens étrangers. Tantôt les perſonages

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. II. *V. pl. XVIII.*

Les lettres hiſtoriées (1) anglo-ſaxones ſe diſtinguent des autres : parcequ'elles aboutiſſent en têtes & en queues de ſerpens : parcequ'elles ſont (2) bordées de points : parcequ'elles paroiſſent dans leur maſſif garnies de perles : parcequ'elles portent ſur un fond, ſoit rouge, bleu, jaune, ſoit miparti ou écartelé de ces couleurs. Ces lettres griſes terminées en tête ou en queue de ſerpens, de dragons, de monſtres : ou les repréſentant dans leur maſſif, ont été moins imitées des autres nations, que les précédentes. Le treillage & les entortillemens ont ſouvent lieu, dans ces ſortes de lettres. C'eſt ſurquoi nous renvoyons à notre premier alphabet anglo-ſaxon.

Les lettres fleuronées ou fleuries, conſtamment employées dans les mſſ. ont paſſé de-là dans les imprimés. Leur variété preſque infinie ouvroit ſans doute un vaſte champ à l'imagination des peintres de mſſ. Auſſi ſe donnèrent-ils carière en ce genre. Aux VIII. & IXe. ſiècles ils diverſifièrent prodigieuſement leurs lettres hiſtoriées. Souvent les couleurs les plus vives & les plus tranchantes y contraſtèrent.

paroiſſent encadrés dans le maſſif d'une lettre, preſque en forme de pilaſtre : tantôt on n'y voit, que des médailles, des buſtes, des moulures : tantôt, pour en venir aux exemples, ce ſont les ſignes du zodiaque, qui ſervent à décorer une de ces lettres. Tel eſt un D en or de la bible, écrite pour Charlemagne, mais réellement offerte à Charle le chauve. Vers les XI. & XIIe. ſiècles les portraits ſont plutôt renfermés, dans le ſein des lettres griſes, qu'ils n'entrent dans leur contour, ou qu'ils ne contribuent à leur formation.

(a) *Chronic. Godvic. p.* 35.

(b) *Ibid. p.* 51.

(1) Les ornemens des lettres griſes anglo-ſaxones ſemblent n'être le fruit, que d'imaginations atroces & mélancholiques. Jamais d'idées riantes : tout ſe reſſent de la dureté du climat. Lorſque le génie ne manque pas abſolument ; un fond de rudeſſe & de barbarie caractériſe d'autant mieux les mſſ. & les lettres hiſtoriées, qu'on a plus affecté de les embellir.

(c) *Planche XIX.*

(2) Quoique toutes les lettres ponctuées ne ſoient pas anglo-ſaxones, & que toutes les anglo-ſaxones ne ſoient pas ponctuées ; c'eſt néanmoins un caractère, qui leur convient plus particulièrement, qu'à nul autre genre d'écriture ; ſurtout quand elles ſont majuſcules : comme il eſt aiſé d'en juger par notre planche XVIII. Godfroi (a) de Beſſel a fait repréſenter un morceau d'un mſ. de la cathédrale de Virszbourg, dont les deux premières lignes en titre, ſont entourées de deux parallelogrames de points. La lettre griſe, placée à la tête, en eſt toute environée. Cependant cette écriture n'eſt au plus que demi-ſaxone. Le même auteur (b) a fait figurer un autre modèle d'un mſ. de S. Pierre de Salſbourg, qui ſe dit du Xe. ſiècle. La plupart des lettres majuſcules de ſa première ligne ſont garnies de deux gros points. Ce ſont-là ſans doute des plus anciennes lettres de ce goût. Le gothique récent en a ſouvent fait uſage. Les autres peuples n'auroient-ils point emprunté des Saxons cet ornement bizare ? Que toutes les lettres entourées de points ne ſoient pas anglo-ſaxones ; on peut s'en convaincre par notre alphabet (c) *anthophylloïde*. Qu'on jette ſurtout les yeux ſur ſon ſecond A & ſa ſeconde M ; ils prouveront, qu'on employoit les points, même dans le wiſigothique.

Rien dans la nature, dont ces lettres n'aient emprunté la forme. Mais, après l'avoir pour ainsi dire épuisée ; à force de vouloir rafiner, les enlumineurs & les peintres tombèrent dans le ridicule & dans l'extravagant. Toutefois avant le XIIIe. siècle, ils s'en préservèrent en quelque sorte ; si l'on compare les productions de leur imagination la plus égarée avec celles des siècles suivans. On ne vit plus alors ces lettres garnies, que de têtes déplacées, avec des nés monstrueux, ou bien elles se chargèrent de lignes de diverses couleurs, en barbes, en gerbes, en chevelures bouclées par les extrémités. Souvent leurs extensions postiches ne se bornèrent pas, soit à remonter au haut, soit à descendre au bas de la page ; mais se replièrent encore le long des marges supérieures & inférieures. Cependant le corps de la lettre proprement dite n'avoit ordinairement guère plus d'un pouce de diamètre. Les extensions chevelues affectoient des couleurs opposées à celle du fond de la lettre. Deux filets voisins soutenoient souvent leur alternative de couleur, autant de fois qu'ils étoient répétés. Dans leurs intervales, d'autres petites lignes, qui ne tenoient à rien, se trouvoient placées. Souvent elles étoient en vis ou en volute. Quand les filigranes n'avoient pas lieu : les échapemens des lettres presque en forme d'antennes, ne laissoient pas d'occuper autant ou plus de terrein ; lors même qu'on leur donnoit pour fond (1) des feuilles d'or. En un mot, tout ce qu'un goût dépravé peut produire de plus absurde, tout ce qu'un cerveau frénétique peut enfanter de chimères, fut presque l'unique apanage des lettres historiées des XIII. XIV. & XVe. siècles.

Cependant c'est au XVe, qu'on commence un peu à se réconcilier avec la belle nature. On en découvre même quelques foibles préludes dès le XIVe. Ces filigranes & ces échapemens de lettres historiées donnèrent lieu à des vignettes, à des rinceaux, où l'on vit naitre des fleurs & des fruits. Les enlumineurs s'exercèrent d'abord beaucoup sur les fraises : &

(1) Les lettres posées sur un fond d'or, ou différent de leur couleur particulière, furent fréquentes, dans certaines écritures lombardiques, au IXe. siècle, & même aux suivans, dans les diverses sortes de romaines ordinaires. Souvent elles affectent, non seulement les lettres des titres ; mais encore celles des *alinea*, dans la gothique moderne.

c'eſt peutêtre en quoi ils réuſſiſſoient le mieux. Leurs deſſeins au reſte étoient des pièces mal aſſorties. S'ils s'aviſoient d'orner les mſſ. de portraits, leurs perſonages étoient roides & ſans vie. Mais peu à peu leurs mignatures devinrent plus douces, plus finies & plus naturelles. Les vignettes & les peintures furent détachées des lettres. Les portraits devenus un peu plus animés, ſur la fin du xve. & le commencement du xvie. ſiècle ne ſervirent plus, que d'ornemens iſolés; & les vignettes, de cadres & de bordures. Les rinceaux de feuillages y paroiſſoient ſouvent ſur un fond d'argent; & les fleurs ſur un fond d'or. Des oiſeaux, des dragons, des reptiles &c. faiſoient quelquefois un effet aſſez gracieux, dans ces cadres & ces bordures; quoique la nature n'y fût pas encore toutafait copiée dans ſa beauté. Les lettres initiales étoient ſouvent elles-mêmes décorées de plantes, garnies de feuilles, de fleurs & de fruits.

CHAPITRE III.

Uſage des alphabets dans quelques cérémonies éclésiaſtiques : compilateurs d'alphabets étrangers, latins, modernes, & d'écritures des derniers ſiècles : collections d'alphabets & de modèles, tirés des anciens marbres, bronzes, mſſ. diplomes, dreſſés avant & depuis 1700.

L'EGLISE, dans une de ſes plus auguſtes cérémonies, fait de l'alphabet un uſage, qui ſemble devoir lui donner bien du relief. Après que l'évêque a figuré avec ſa croſſe les lettres A & Ω ſur la porte du temple, dont il commence la dédicace : il écrit par trois fois ſur les murs extérieurs A B C. Entré dans la nouvelle égliſe; ſur la cendre, qu'un des miniſtres vient de répandre en forme de croix de S. André, il repréſente avec le bout de

ſon baton paſtoral toutes les lettres des (1) alphabets grec & latin au nombre de 50. D'abord il part de l'angle gauche oriental, & va juſqu'à l'angle droit occidental, traçant les élémens de l'alphabet grec : enſuite de l'angle droit oriental il avance vers l'angle gauche occidental, formant ceux de l'alphabet latin. Dom Hugue Ménard, dans ſes notes ſur le Sacramentaire de S. Grégoire ajoute, qu'anciennement l'évêque figuroit encore l'alphabet hébreu. Mais les pontificaux cités (*a*) par D. Martène ne font mention, que du grec & du latin. Nous aurions bien d'autres avantages à relever dans les alphabets ; s'il nous étoit permis de diférer plus long tems à donner quelque notions & des compilateurs & des collections principales d'alphabets latins.

(*a*) *De antiq. Eccl. ritibus lib. 2. cap. 13. nov. edit. tom. 2. col. 678. 679.*

Auteurs, qui ont publié quelques alphabets latins, parmi un plus grand nombre d'étrangers : alphabets de Raban, de Trithème, de

I. On ne doit pas néanmoins atendre de nous un catalogue exact des auteurs, à qui le public eſt redevable des alphabets, tirés des marbres, bronzes, mſſ, diplomes & autres actes publics ou privés. La multitude des matières, qui nous ocupent, ne nous permet pas toujours de pouſſer ſur chacune nos récherches, juſqu'aux derniers (2) détails. Il

(1) Les noms d'*abcedarium*, *abceturium*, & tant d'autres dénominations barbares, dont ſe ſervent les pontificaux ne doivent pas nous arêter. On peut les voir dans le nouvean Gloſſaire de M. du Cange. On n'y trouvera pontant pas l'ABCTUPIUM, que D. Martène répère deux fois, d'aprés nn mſ. de Reims du VIIIe. ſiècle. C'eſt aparammenr le même, qne cite D. Ménard, comme portant ABCTURIUM. On trouve bien des exemples du P pour l'R : parceque le premier, en tant que grec, n'eſt point diférent de la ſeconde, & qn'on aimoit à mêler les lettres grèques avec les latines.

(2) On ne ſe propoſe point non plus de donner un état des mſſ. anciens ; où l'on trouve un nombre plus ou moins grand d'alphabets réels ou prétendus, ſamaritains, hébreux, grecs, normans, runiqnes, latins &c. On en a, dans le précédent volume indiqué quelques-uns. On pouroit dans celui-ci en ajouter pluſieurs autres. Mais comme il en réſulteroit très-peu d'utilité ; l'on croit devoir s'épargner un trayail, dont les frais excéderoient de beaucoup le prodnit. A peine en excepterons-nous la collection d'alphabets de Raban (*b*) Maur. Elle ſe réduit à cinq, nn de lettres hébraïqnes, dont il fait Moyſe l'inventeur ; un de grèqnes, dont il pouſſe le nombre juſqu'à 29. ajoutant aux trois épisèmes cette figure ϡ, empruntée du latin, pour valoir mille. Son troiſième alphabet eſt le latin, & n'a rien de ſingulier, qne l'€ rond. Il n'en eſt pas de même du quatrième, qu'il donne ſous le nom d'Æthicus, philoſophe coſmogràphe, Seythe de nation. Il devroit par conſéquent être ſcythiqne. Pluſieurs de ſes caractères néanmoins aprochent fort de celui d'Hichus, attribué aux Francs ou aux Marcomans. Il n'a guère moins d'afinité avec diverſes lettres de l'alphabet paleſtin de Hephnroe. Mais il ne reſſemble en rien ni à ſon ſcythique ni à ſon maſſagétique, ni au tartarique moderne. Raban, qui prétend l'avoir tiré de S. Jérome, ne laiſſe pas de demander grace, ponr les fautes, qu'il aura faites en le reptéſentanr. A l'égard dn ciuquième ou dernier, il le raporte aux

(*b*) *Tom. 6. p. 333. 334.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. III.

nous ſuffira de faire conoitre les travaux de ce genre, entrepris par un certain nombre de gens de lettres, & quelquefois d'en porter notre jugement.

Hephurne, de Vigenère, de van-Helſt, de Vulcanius de Bruge, de Nicolas Schmid.

Déja dans le volume (a) précédent, on a commencé la notice des compilateurs d'alphabets. Pluſieurs auteurs, particulièrement apliqués à recueillir ceux des étrangers, en ont auſſi publié d'écriture latine: quelques-uns même l'ont fait, ſous le nom des nations, qui l'ont adoptée. Tels ſont les alphabets allemans, françois, irlandois, écoſſois, du P. Bonaventure Hephurne. La ſeule lettre gothique moderne, majuſcule & minuſcule des imprimés & des chartes récentes (1) s'y fait remarquer. Nous ne croyons pas devoir nous arêter aux alphabets (2) de l'abbé Trithème.

(a) *Pag. 639. & ſuiv.*

A proprement parler le traité des chifres de Vigenère (3) ne renferme, qu'un alphabet de curſive, fourni par chaque élément de 4. ou 5. figures, qui puiſſent ſe raporter à notre objet.

En 1587. Nicolo van-Helſt mit au jour à Rome quatorze alphabets, parmi leſquels on en compte ſept latins, tous d'écriture curſive du tems, tous diſtingués par les dénominations nationales d'italique, de belgique, d'hiſpanique, de germanique, de françoiſe, d'angloiſe, de polonoiſe, outre la latine ordinaire, à lettres capitales.

Un anonyme publié (b) par Vulcanius de Bruge en 1597. tira un alphabet, réputé ancien gothique, du livre d'argent de l'abbaïe de Werden. Il y joignit un (c) alphabet de prétendues (4)

(b) *De litteris & linguâ Getarum ſive Gothorum. p. 1.*
(c) *Ibid. p. 20.*

Marcomans ou Normans, d'où ſortent, ſelon lui, ceux qui parlent la langue théotiſque. Nous l'avons fondu dans notre alphabet général des runes, planche XIV. tom. I. p. 712.

(1) Parmi les 72. alphabets de ce compilateur; nul autre, qui ait trait aux latins. D. Mabillon (d) ne conoiſſoit ſon ouvrage, que par le titre, & par ce que lui en avoit apris Wogmius. Il ne laiſſe pourtant pas d'en donner une idée aſſez juſte: ſi ce n'eſt qu'il ne dit pas, qu'environ la moitié de ſes alphabets ſont chimériques. Bons & mauvais, ils ſe trouvent acompagnés d'autant d'emblèmes en l'honneur de la ſainte Vierge, avec des inſcriptions dans la langue & l'écriture correſpondantes à ces alphabets.

(d) *De re diplom. p. 45. 46.*

(2) Nous trouvons, au cinquième livre de ſa polygraphie, traduite par *Gabriel de Collange, natif de Tours en Auvergne*, & imprimée à Paris en 1571. treize alphabets en caractères extraordinaires. Quelques-uns ſont étrangers, les autres ne doivent paſſer, que pour de purs chifres. L'alphaber tyronien ou en notes de Cicéron s'y voit au feuillet 186. avec tous les défauts, qu'on ſpécifira en parlant de celui de M. Bourguet.

(3) Il en eſt à peu près de ſes 56. alphabets, inſérés dans ſon traité des chifres, imprimé en 1586. comme de ceux du P. Hephurne. Les uns ſont vrais, les autres ſupoſés, d'autres mélés de caractères vrais & faux.

(4) Aprendre le lombard aux

notes lombardiques, qu'il avoit puiſées dans ce mſ. ou dans un autre, qu'il qualifie également d'argent. Vulcanius lui-même (a) quitte le perſonage d'éditeur, pour prendre celui d'auteur. Et d'abord il débute par quatre alphabets runiques : mais il les intitule (1) gothiques.

(a) *Pag.* 43.

Il y a plus d'un ſiècle, que le fameux Nicolas Schmidt, autrement apelé Cuntzel-von-Rodenacker ſe propoſa le plan le plus vaſte, en fait d'alphabets & d'écritures. Il raſſembla celles de preſque tous les peuples de la terre, tant anciennes, que (b) modernes, & les acompagna d'alphabets. Il dreſſa pluſieurs exemplaires des unes & des autres, & les dépoſa dans les bibliothèques de divers princes d'Allemagne. Struve rend (c) compte d'un de ces mſſ. contenant l'oraiſon dominicale en cinquante & une langues, avec plus de cent trente alphabets. Mais les travaux du célèbre païſan d'Allemagne ont peu de raport aux mſſ. & aux diplomes anciens : quoiqu'il ait quelquefois multiplié les alphabets ſur la même langue, & qu'il en ait recueilli de la plupart des peuples de l'Europe, ſans parler de ceux des autres nations. Mais il n'a pas fait dificulté d'en groſſir le nombre, de ceux qu'il avoit tirés d'auteurs, qui n'avoient pas ſu diſtinguer les fabuleux des véritables.

(b) *Struv. de crit. mſſ.* §. 8.

(c) *Collectanea mſſ. Faſcicul.* 1. *p.* 194.

II. Edouard Bernard, profeſſeur d'Oxford a donné, dans ſon *Diagramma*, 29. alphabets, eſtimés des ſavans. Mais il s'atache particulièrement à ceux des Orientaux. Tous ſont étrangers au latin, à l'exception de ſept, qu'il fait commencer à l'an 714. avant (2) J. C. & finir l'an 500. depuis

Continuation du même ſujet. Alphabets d'Edouard Bernard, de M. Bourguet, de Don Velaſquez.

ambaſſadeurs Goths, & les mettre en état de conférer avec les princes d'Italie, fut, ſelon l'anonyme, l'uſage, qu'on prétendit faire de ces notes. Surquoi l'éditeur ne ſe rend (d) pas garant de ſon auteur. C'eſt trop peu dire : les notes lombardiques en queſtion ne ſont autres, que les romaines, connues ſous le nom de notes de Tyron, de Sénèque &c. Ce qui ſemble avoir induit en erreur l'anonyme ; c'eſt qu'ayant trouvé ces notes (e) dans le mſ. d'argent, il s'étoit imaginé, qu'elles devoient être relatives à l'ancien gothique. Au reſte il ne ſe borne pas aux deux alphabets : il donne pluſieurs modèles imprimés de ce mſ. de Werden, outre des liſtes de notes tyroniennes en aſſez petit nombre, ſi l'on les compare avec l'ample recueil de Gruter.

(d) *Praef. p.* 11.

(e) *Ibid. p.* 7.

(1) On les trouvera dans notre XIVe planche. Quelques inſcriptions runiques les acompagnent. Les morceaux, qu'il ajoute de Romance, d'après Nithard, de teutonique, de ſaxon, de perſan, de baſque, de friſon, d'iſlandique, avec quelques liſtes de mots de ces langues & autres, ſont étrangers à notre ſujet.

(2) Son ſecond alphabet latin eſt de

l'Incarnation. Cinq ſont purement latins, un ſaxon, un françois ; c'eſt-à-dire, dont on uſoit en France, immédiatement après que l'empire romain y fut détruit. Les figures de la lettre la plus abondante n'y paſſent point le nombre de quatre. Preſque toutes ont été puiſées dans les inſcriptions.

M. Bourguet, qui avoit (1) compilé tous ces alphabets, y joignit ceux de la Propagande. Sous le nº. 8. ſe trouvent renfermés deux hibernois dans le goût ſaxon, deux italiens de romaine ordinaire, deux allemans de pure gothique récente, toujours alternativement majuſcules & minuſcules. La même collection préſente un alphabet en lettres minuſcules pour la forme ; quoique fort hautes, garnies de paraphes, hériſſées d'ailleurs de pointes anguleuſes, qui caractériſent parfaitement le gothique moderne. On y voit de plus un prétendu alphabet de notes de Cicéron, d'après Trithème. Mais à peine s'en trouve-t-il quelqu'unes de véritables : encore doivent-elles plutôt être regardées comme des mots, que comme des élémens. Ses lettres doubles ne valent pas mieux. Ainſi tout ce qu'a reſſemblé ce ſavant homme, par raport au latin ſe réduit à fort peu de choſe, & n'a pas vu le jour.

L'année dernière, Don Velaſquez de l'Académie royale de l'hiſtoire, mit au jour un *Eſſai* (a) *ſur les alphabets des lettres inconnues, qui ſe rencontrent dans les plus anciennes médailles d'Eſpagne.* Pour parvenir à les lire, il compare (2) les lettres primitives de ſes habitans avec les alphabets

(a) *Enſayo ſobre los alphabetos de las letras deſconocidas, por Don Luis Joſeph Velaſquez.* 1752. 4°.

la première année de l'ère chrétienne, le 3e. de 306, le 4e. de 490, le 5e. ainſi que le frauçois & le ſaxon de 500. Ces dates priſes en rigueur paroitroient un peu hazardées : à moins que ſes alphabets n'aient été tirés de monumens, qui portaſſent ces dates. Alors il faudroit beaucoup reſſerrer l'idée, que l'on pouroit ſe former de l'étendue de leur uſage.

(1) Il en avoit en même tems recueilli un nombre prodigieux d'étrangers, & ſurtout d'indiens, qui paroiſſent faire la principale richeſſe de ſon mſſ. Les modèles des écritures de ces nations y vont de pair avec leurs alphabets.

(2) L'auteur en fait le parallèle, au moyen de ſept planches. La première renferme trois alphabets : 1°. le grec commun, dont les caractères n'excèdent jamais le nombre de quatre : 2°. le grec primitif ; quoiqu'il ne remonte pas plus haut, que ſix cents ans avant l'ère chrétienne, où les figures de chaque élément, quelquefois réduites à deux, ne ſe trouvent pas multipliées au-deſſus de dix : 3°. ſuit l'alphabet étruſque, médiocrement garni de caractères. La ſeconde planche contient les alphabets arcadien, pélaſgique, latin ancien, gothique, dit d'Ulphila & le runique. Celui-ci, orientaux,

orientaux, grecs, runiques, latins. Il a puiſé ceux-ci dans (*a*) une partie des mêmes ſources que nous. Mais ils ſont incomparablement moins étendus, que les nôtres. Quant au latin; il n'eſt compoſé, que des quatre d'Edouard Bernard, fondus en un ſeul.

(*a*) *Pag.* 28. *& ſuiv.*

III. Léonard Wirſtlin ou Wagner, moine de S. Ulric d'Auſbourg avoit réuni dans un ſeul volume, qu'il préſenta en 1507. à l'empereur Maximilien, cent ſortes d'écritures, toutes poſtérieures au XIIe. ſiècle. Nous ne conoiſſons ce mſ. que par la diſſertation (*b*) préliminaire au premier tome du Tréſor des anecdotes de D. Bernard Pez. Il eſt intitulé : *Proba centum ſcripturarum diverſarum unâ manu exaratarum.* Quoiqu'on ne nous aprenne point, ſi ces (1) modèles

Compilateurs d'alphabets & de modèles d'écriture latine des derniers ſiècles : Wirſtlin, Fanti & autres maitres de l'art.

(*b*) *Pag. XXXV.*

le plus abondant de tous, fait à peine le quart du nôtre. L'auteur rélègue les *épiſèmes* à la fin des alphabets de ſes deux premières planches, & de la 5e. & 6e : comme s'ils n'avoient pas eu leur rang marqué, parmi les lettres !

Les alphabets hébren, ſyriaque ancien ou eſtranghèle, qu'il apelle caldéen, ſyriaque vulgaire, phénicien ou ſamaritain d'Edouard Bernard & du P. de Montfaucon ocupent la troiſième planche. Les trois premiers ſont ſimples : c'eſt-à-dire, que chaque élément n'a pas plus d'une figure. Les deux autres, tirés de ces deux auteurs, ſont connus du publie.

On voit dans la quatrième planche les alphabets phéniciens, ſamaritains, 1°. de Scaliger, 2°. de Bochart, 3°. de Walton, 4°. de Chishul, 5°. le phénicien de Swinton, 6°. le punique de l'abbé Fourmont, 7°. le phénicien eſpagnol de Rhenferd. Excepté le dernier & celui de Swinton, qui n'a paru que depuis notre premier volume, nous y avons fait uſage de tous les autres.

Les 5, 6. & 7e. planches ſont bornées aux alphabets celtibérien ou de la province Tarraconoiſe, tudertan ou de la Bétique, baſtulo-phénicien, propre aux colonies phéniciennes & carthaginoiſes. Le premier, à peu de choſe près, paroit très-bon, le ſecond paſſable, le troiſième preſque arbitraire. Mais il ne faut pas oublier, que Don Velaſquez ne donne ſon travail, que comme un eſſai, & ſes découvertes, que comme des conjectures. Pour lui rendre une pleine juſtice; il faut reconoitre, qu'il y en a d'heureuſes, que ſon deſſein eſt bien pris; que l'exécution en eſt conduite avec méthode, que l'érudition y eſt répandue avec ſageſſe, & qu'il ne peut manquer, que de monumens, pour mettre la conoiſſance des antiquités eſpagnoles au niveau de celle des étruſques. Quelques fautes de détail inſéparables de l'humanité ne doivent rien prendre ſur l'eſtime, que mérite l'ouvrage de ce ſavant académicien. Nous ſommes même diſpoſés à adopter ſes trois derniers alphabets; quoique nous ſouhaittions qu'il les perfectione. La voie de comparaiſon avec les autres alphabets étrangers ne donnera, que des vraiſemblances : celle, qui s'apuie ſur des monumens uniformes, & dont les caractères moins connus ſeront éclaircis par d'autres plus connus, meneront droit au certain, ou du moins en aprocheront.

(1) Les noms aſſez bizares de ces écritures ſe trouvent dans les Anecdotes citées. Les continuateurs du Gloſſaire latin de M. du Cange les ont rangées par ordre alphabétique, ſous le mot, *ſcriptura*. Cependant ils en ont omis deux, ſavoir *averſalicana media*, & *rotondalis globata*, qu'ils n'auront peutêtre pas voulu répéter. Nous renvoyons aux livres indiqués, ceux qui ſeroient curieux de ces dénominations, dont nous croyons la plupart de l'invention de l'auteur. Il ſe pouroit bien faire auſſi, qu'il auroit imaginé bon nombre de ces écritures.

d'écritures ſont acompagnés d'alphabets ; la ſingularité de cette collection, qui d'ailleurs eſt une des plus anciennes en ce genre, ne nous permet pas de la paſſer ſous ſilence.

Le Tréſor des écrivains, tiré des auteurs (1) les plus eſtimés, ſurtout de Sigiſmond Fanri, noble Ferrarois, compoſé par Ange de Modène, parut en Italien, l'an 1532. Il fut gravé en bois par Hugue de Carpi, qui devoit avoir pour ſon art des talens peu communs. Outre un très-grand nombre d'exemples d'écritures, dont les plus antiques, ne remontent pas au-delà du XIIIe. ſiècle ; ce *Tréſor* contient 37. alphabets (2) d'écritures rondes, bâtardes, impériales, bullatiques, expéditives, de chancelerie de toutes les ſortes, de commerce, de minute, de gothique de diverſes façons &c. Le même livre & autres ſemblables, plus à l'uſage des écrivains de leur tems, que des antiquaires, renferment au moins les diférentes eſpèces d'écritures, employées dans les ſiècles & les païs, où ils ont vu le jour. On jugera donc à juſte titre de celles d'Italie des XV. & XVIe. ſiècles par cet ouvrage.

Alphabets & modèles de Jean-Baptiſte Palatino, de Tori, de Joſſe d'Hond, de le Gagneur &c.

IV. On y peut joindre, ſi l'on veut, celui de Jean-Baptiſte Palatin, imprimé à Rome en 1544 : quoique le privilège & l'épitre dédicatoire ſoient de 1540. Aux termes de (*a*) D. Mabillon, il repréſente l'écriture romaine de chancelerie, des bulles apoſtoliques & des négocians ; la françoiſe, la

(*a*) *De re dipl. p.* 45.

(1) La plupart des compilateurs d'anciens alphabets ne faiſant pas dificulté d'en recueillir de nationaux, & même d'aſſez modernes, nous autoriſent à ne pas toutafait négliger ceux des maitres de l'art des XV. & XVIe. ſiècles & du commencement du XVIIe. Les alphabets des derniers ont même ſur les autres pluſieurs avantages. Ils ſont en plus grand nombre, ils paroiſſent mieux choiſis, ils s'étendent à plus de nations, ils montrent une plus grande variété de caractères, ils ſervent de modèles à ceux, des ſiècles ſuivans. Ces ouvrages ne ſont ſouvent d'ailleurs, que des compilatioos d'alphabets & d'écritures de diférens peuples. Leurs auteurs ont pour l'ordinaire influé dans les changemens, arivés à l'écriture. D. Mabillon lui-même, dans ſa préface ſur la Diplomatique, & au chapitre XI. du livre I. parle de deux perſones, qui, ſous le pontificat de Paul III; c'eſt-à-dire, un peu avant le milieu du XVIe. ſiècle, l'une à Rome, l'autre à Veniſe, avoient raſſemblé des exemples de toutes ſortes d'écritures : quoiqu'elles ſe fuſſent preſque uniquement bornées aux plus récentes. Il n'eſt donc pas étranger à notre deſſein de dire quelque choſe des travaux de cette nature. Nous ne deſcendrons pas néanmoins au-deſſous du règne de Henri IV, & nous ne prétendons pas même nous aſtreindre à faire mention ni de tous les alphabets, publiés aux XV. & XVIe. ſiècles, ni de leurs auteurs.

(2) On ne dit rien de ceux des lettres étrangères.

napolitaine, la lombarde, l'eſpagnole, l'allemande, la flamande, la florentine, la notareſque, l'inciſe (1) ou coupée, & autres arbitraires. Il joignit à ces alphabets des modèles d'écriture moderne, & même d'ancienne lombardique.

L'art & la ſcience de la vraie proportion des lettres, par Geoffroy Tori, fut imprimé en 1549. à Paris. L'auteur y donne ſept alphabets latins, dont cinq ſont de *cadeaux*, de lettres bâtardes, de *goffes*, autrement impériales ou bullatiques, de forme & de (2) *torneure*. Ces cinq alphabets françois ſont gothiques.

(1) Struve, qui (*a*) copie ici D. Mabillon, ne rend pas fidélement le ſens de ſes paroles. Le premier fait imprimer à Veniſe, & le ſecond à Rome le livre de Jean-Baptiſte Palatino. Struve apelle une de ſes écritures *rognoſcam*, & la diſtingue de l'*inciſe* ou coupée. D. Mabillon la nomme *rognoſam*, & dit expreſſément, que l'auteur Italien lui donne le nom d'*inciſam*. La mépriſe de Struve ſur le lieu de l'impreſſion, vient ſans doute, de ce que le P. Mabillon parle en même tems d'un autre écrivain, qui avoit publié un pareil ouvrage à Veniſe. Pour ne rien diſſimuler; le ſavant Bénédictin a lui-même été mal ſervi, ſur le compte de Palatino. Dans le livre de ce dernier aureut, nul modèle d'écriture flamande, *notareſque*, *inciſe*. Il n'entend point, par *lettera rognoſa*, une eſpèce, mais une mauvaiſe qualité d'écriture, à laquelle il joint celle de *ſmorta*, c'eſt-à-dire pâle ou jaunâtre. Auſſi n'en parle-t-il, que relativement à l'encre trop finide, à la ſéchereſſe ou à la rudeſſe de la plume. On ſait, ou du moins eſt il aiſé de ſavoir, ce qu'en italien ſignifie *rognoſa*. Les écritures marchandes de Milan, de Rome, de Veniſe, de Florence, de Gène, de Génève, figurées par notre écrivain, ont enſemble beaucoup d'afinité. Ce ſont des mêlanges de curſive & de minuſcule, tenans encore beaucoup du gothique. Son modèle des bulles apoſtoliques ſe raporte à celles du XIIIe. ſiècle. Sa *lettre de bref* revient à l'italique ancienne; ſa *cancellareſque formée* à la nouvelle; ſa napolitaine à notre minuſcule; ſa françoiſe à celle des vieilles *Civilités*. Son eſpagnole différoit peu de la minuſcule, ſi quelques lettres curſives excédantes haut & bas ne la défiguroient. Sa lombardique a trait à celle du Xe. ſiècle. Suivent deux exemples d'écriture allemande, une de lettre françoiſe, dans le goût de nos épitaphes de 300. ans. C'eſt la pure gothique, hériſſée d'angles & de pointes: mais avec des extenſions, & des entrelaſſemens de traits, dans l'intervale des lignes. Tous ces modèles ſont acompagnés de leurs alphabets. Il intitule lettre *mancine* une écriture tournée vers la gauche, & qu'on ne lit qu'au miroir. Sa *lettera frattizata*, également faire à plaiſir, eſt compoſée de majuſcules curſives liées, entrelaſſées, enclavées. Après un alphabet de capitale romaine, il paſſe à la *cryptographie*, dont il enſeigne divers ſecrets, ſuivis de deux modèles, de douze *chifres carés*, & de quatre planches de *rébus*. Il revient auſſitôt aux alphabets: preſque tous ſont étrangers, & en caractères majuſcules. A l'exception du latin, du grec, du premier hébreu, de l'éthiopien, qu'il nomme caldéen & de l'arabe; tous ſont faux, ou du moins très-ſuſpects. Un modèle & deux alphabets en lettres de forme majuſcule & minuſcule terminent ſa collection. Le reſte ne conſiſte, qu'en des avis à l'aprentif écrivain ſur les inſtrumens de l'écriture, ſur la taille de la plume & la manière d'en faire uſage.

(*a*) *De criteriis miſſ.* §. *VIII.*

(2) Au ſujet de ces lettres, l'auteur (*b*) dit, que les *anciens* en » eſcripuoient » épitaphes ſus les tumbes des treſpaſſés. » Ils en eſcripuoient auſſi en titres, en » tapiſſeries, comme on peut le veoir

(*b*) *Fol.* 138 *v*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. III.

Le théatre de l'art d'écrire en latin fut mis au jour l'an 1594. par les ſoins de Joſſe d'Hond. Ses exemples & ſes (1) alphabets ſont tirés des plus habiles maitres Italiens, François, Allemans, Anglois, Flamans. On y remarque des écritures gothiques, propres de tous ces peuples. Il y en a de françoiſe & de romaine ronde, d'angloiſe & de flamande courante, de curſive liée & d'italienne poſée, vieille & nouvelle, de cancellareſque, de françoiſe & d'angloiſe bâtardes, encore bien diférentes de celles d'aprélent.

Au commencement du XVIIe. ſiècle le Gagneur publia ſa (2) *Technographie*, renfermant divers modèles d'écriture & d'alphabets, qui conſtatent l'état de la belle écriture en France ſous le règne de Henri IV.

Il parut un nouvel Art d'écrire à Zuric en 1605, où l'on (3) donne des exemples & des alphabets latins, allemans, françois & italiens.

Auteurs, qui ont compilé des alphabets de mſſ, de diplomes & d'autres monumens avant notre ſiècle : alphabets & modèles de Hamon : D. Mabillon juſtifié.

V. Pierre Hamon ſecrétaire de Charle IX. avoit (*a*) projeté de mettre au jour des modèles de toutes les écritures du monde, anciennes & modernes. Outre les tréſors littéraires de la bibliothèque du roi, qui lui étoient ouverts : il pénétra dans pluſieurs archives, & ſpécialement dans celles de S. Germain des Prés & de S. Denis. Il mit tout de bon la main à l'euvre en 1566. & 1567. Il tira des modèles ſur

(*a*) *De re diplom. præf. & p.* 45. 344.

» en beaucoup de vieux monaſtères, mais » aujourd'hui les imprimeurs en font les » commencemens de leurs livres & des » chapitres d'iceux. En impreſſion y a main- » tes diverſes manieres de lettres : comme » lettre de forme, qu'on dict canon. Let- » tre baſtarde de laquelle on a toujous par » cy devant imprime liures en François. » Il y a lettre bourgeoiſe, lettre de ſom- » mes, lettre Romaine..... lettre Al- » dine, qui eſt dite pource que Alde le » noble imprimeur Romain demourant » & imprimant nagueres en Veniſe a » mis en uſage. « Toutes les lettres curſives de Tory étoient encore gothiques. Son écriture bâtarde ne reſſemble point à la nôtre.

(1) Il commence par trois alphabets de capitales curſives. Il y en a de françois, d'allemans, d'eſpagnols, d'italiens, au nombre de dix. En général ces alphabets ſont ſouvent fournis de pluſieurs ſortes de caractères, ſous chaque élément.

(2) On peut y compter ſept ou huit alphabets, en lettres rondes, italiennes, cancellareſques & formées. Cette dernière écriture n'a rien de commun avec celle de Tory. C'eſt préciſément la belle italique romaine, qu'on introduit depuis quelque tems dans nos impreſſions, au lieu de l'italique aldine.

(3) Ce livre eſt en Alleman. Il débute par un alphabet de gothique majuſcule en échiquier. Chaque lettre eſt de trois pouces en caré, & chargée de quelques centaines de traits. Il continue par un alphabet de ronde françoiſe : ſuivent deux d'italienne ou bâtarde, & cinq d'allemande. On trouveroit difficilement plus d'exemples réunis de diverſes formes de la gothique de ce tems.

les originaux avec beaucoup d'adreſſe ; mais ils demeurèrent manuſcrits.

Communiqués à D. Mabillon, lorſqu'on imprimoit ſa Diplomatique, quelques-uns furent jugés dignes de figurer parmi (1) ſes modèles. Mais Hamon ne dreſſa qu'un petit nombre d'alphabets latins ; quoiqu'il eût formé le deſſein d'en publier (*a*) de tous les ages.

(1) On pouroit dire, qu'il en auroit pris mal à D. Mabillon, de les avoir employés ; ſi les reproches, qu'on lui en a (*b*) faits, avoient du moins quelque fondement. Mais depuis quand la candeur, la droiture & l'humilité la plus chrétienne ont-elles mérité les traits de la critique, qu'elles devoient déſarmer ? Ne fut-ce pas D. Mabillon lui-même, qui pouvant cacher l'illuſion, que lui avoit fait une épigraphe frauduleuſe, dont il n'étoit à portée de vérifier la fauſſeté ni ſur l'original ni ſur des pièces de comparaiſon ; fut le premier (*c*) à la publier, dans ſe livre même, où cette mépriſe lui étoit échapée ? Et qui s'en ſeroit alors aperçu, s'il n'en eût pas averti ? Au reſte en quoi conſiſtoit l'impoſture ? Dans l'inſcription de *Teſtament de Jule Ceſar*, au lieu de *Charte de Ravenne*. Le titre qu'avoit vu D. Mabillon n'étoit point l'étiquette réelle ou prétendue de l'autographe, mais du modèle tiré par Hamon. La pièce originale, que D. Mabillon a publiée, au ſuplément de ſa Diplomatique, ſe conſerve à la bibliothèque du roi. C'eſt un des plus beaux monumens de ce genre, dont on ait connoiſſance, & contre lequel tous les éforts de la critique échouroient immanquablement. L'inſcription trompeuſe, qu'on y ſupoſe apoſée, ne l'auroit été, que pour en rehauſſer le prix. Le P. Mabillon, dans ſa Diplomatique avoit déchargé Hamon de cette ſupercherie : mais il laiſſe entrevoir quelque ſoupçon contre lui, dans ſon ſuplément. Il nous paroit probable, ſi elle exiſta ailleurs, qu'à la tête du modèle de Hamon, qu'elle fut commiſe par quelqu'un de ceux, qui vendirent la pièce. Le P. Germon (*d*) ſe plaint de ce qu'on a fait diſparoitre la fauſſe étiquette du dos de la charte de pleine ſécurité, par la toile, dont on la revêtue, pour la conſerver. On auroit pu, ſelon lui, faire ſervir cette inſcription à convaincre toute la pièce de faux. Nous ne pouvons joindre nos regrets aux ſiens, ſur une ſi grande perte. Quel plaiſir pour le P. Germon, s'il eût pu flétrir la fameuſe charte en écriture romaine de la bibliothèque royale ! Mais jamais l'épigraphe perdue ne lui auroit procuré ce plaiſir, qu'en lui faiſant prendre la vérité pour le menſonge. Elle exiſte encore dans la Diplomatique cette épigraphe ſi regrétée. Loin de pouvoir démontrer la fabrication de ſa pièce, ſur laquelle elle fut peutêtre frauduleuſement miſe ; dans les deux petites lignes, qui la conſtituent, plus de dix preuves d'incompatibilité entre l'une & l'autre ſe manifeſteront à quiconque aura bien préſent à l'eſprit la forme & le contour des caractères & des traits de la charte de pleine ſécurité. Ainſi la fauſſeté de l'étiquette ne ſauroit rejaillir ſur la pièce originale. Au reſte la prétendue toile du P. Germon prouve encore, que ſa mémoire ne lui repréſentoit pas fidèlement les objets mêmes, qu'il dit avoir (*e*) vus. Tout le monde peut ſe convaincre par ſes yeux, que la charte de pleine ſécurité n'eſt point colée ſur de la toile. Si l'on y avoit apliqué ce remède ; le commencement ne s'en ſeroit point déraché, comme il l'eſt aujourdui. Elle fut ſeulement revêtue de papier fort. Nous en ignorons le tems. Si ce fut par les ſoins de Hamon ; cela pouroit faire retomber ſur lui l'impoſture. Peutêtre auroit-il colé deſſus du papier, autant pour ne laiſſer nulle preuve de ſon menſonge, que pour conſerver un monument, qui pouvoit alors paſſer en France, pour unique en ſon eſpèce. Sans endomager la pièce, peutêtre ne ſeroit-il pas impoſſible de vérifier ce fait, ſi l'on en étoit fort curieux.

(*a*) *Librorum de re dipl. Supplem. c.* 12. *p.* 55.

(*b*) *Germon. Diſcept.* 1. *p.* 60. *De veterib. haret. p.* 449.

(*c*) *De re diplom. p.* 344.

(*d*) *Diſcept.* 1. *p.* 61.

(*e*) *De veter. haret. p.* 449.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. III.

Alphabets & modèles de Bouteroue & de D. Mabillon.

VI. Bouteroue (a) a donné deux alphabets, le premier pour celui des Gaulois : le ſecond, comme propre des François, ſous la première race. L'un & l'autre ſont tirés de leurs monoies. Mais, après avoir confronté l'alphabet gaulois de cet auteur avec ſes médailles ; nous avons reconnu, que les caractères les plus extraordinaires de ſes monoies ne s'y trouvent pas, que les grecs peuvent apartenir à des médailles véritablement grèques & non gauloiſes, & que les autres ſont purement latins. A l'égard de l'alphabet, plus latin que françois; une quinzaine de ſes figures ne paroiſſent point ſur les monoies françoiſes, & un peu plus de lettres rares, que nous y avons remarquées, manquent à cet alphabet.

(a) *Recherches curieuſes des monoies.* p. 157. 379.

D. Mabillon n'a pas laiſſé de (1) l'inſérer ſans changement dans ſa Diplomatique. Nous y voyons auſſi de la façon de ce docte & laborieux Bénédictin dix (2) alphabets, y compris (3) celui des Pandectes de Florence, tranſporté par D. Ruinart du *Muſeum italicum* dans la Diplomatique de l'édition de 1709.

Quelque eſtimables que ſoient les liaiſons de lettres & les alphabets, que D. Mabillon a publiés ; ce n'eſt preſque rien en comparaiſon de ſes modèles d'écritures. A cet égard quelques-uns ont bien pu le ſurpaſſer du côté de la magnificence & de la beauté des gravures : mais du côté de la richeſſe & de la multiplicité des pièces en tout genre ; il ne s'eſt encore trouvé perſone, qui l'ait égalé. Ce n'eſt pas aſſez

(1) Il eſt vrai, qu'il ne le donne pas pour quelque choſe de bien merveilleux, ni ſur quoi l'on puiſſe ſurement compter.

(2) Il en a publié un autre dans ſes annales, tom. 1. p. 697.

(3) Des neuf autres, tous ſimples : c'eſt-à dire ſans répétition du même élément, diverſement figuré ; quatre ſont en lettres capitales, & cinq en curſives. Encore ſur les quatre premiers, deux ſont-ils étrangers au latin, & deux ſeulement empruntés de monumens romains, antérieurs à J. C. Le premier des cinq en écriture courante, ſoit des mſſ, ſoit des diplomes, fut puiſé dans un fragment de la charte de pleine ſécurité, ou plutôt d'une copie de ce morceau. Deux mſſ. mérovingiens ou franco-galliques en ont fourni deux, ſuivis un peu après d'un alphabet anglo-ſaxon & d'un lombardique, dreſſés d'après les modèles d'un très-petit nombre de mſſ. C'eſt à quoi ſe réduiſent les alphabets de D. Mabillon ; à moins qu'on n'y veuille ajouter celui des notes tyroniennes. Il l'avoit pris ſur une copie, tirée par Hamon, d'un mſſ. de la bibliothèque du roi. Mais c'eſt plutôt un échantillon de mots commençans par toutes les lettres, rangées ſelon l'ordre alphabétique ; qu'une ſuite d'élémens, qui puiſſent former un véritable alphabet tyronien. Il eſt à peu près dans le même goût, que celui de D. Carpentier, mais plus abrégé.

Auteurs, qui depuis notre ſiècle, ont recueilli d'anciens alphabets latins, & ſurtout ceux des chartes. Alphabets & modèles de D. de Montfaucon, de Hickes, de Heineccius, de Brencmann, de D. Hueber, de Schannat, de Duellius.

dire : la République des lettres n'a nul ouvrage de cette nature, qui lui ſoit comparable.

VII. D. Bernard de Montfaucon n'a pas autant enrichi le public par ſes alphabets latins, que par ſes collections d'alphabets grecs. Il a pourtant (*a*) publié deux alphabets en lettres onciales ; le premier tiré d'un beau mſ. de Lactance du VI. ou VIIe. ſiècle, de la célèbre bibliothèque des chanoines réguliers de S. Sauveur de Bologne en Italie ; le ſecond d'un mſ. des (*b*) évangiles de Verceil, qu'on prétend avoir été tranſcrit de la propre main de S. Eusèbe, évêque de cette ville, au milieu du IVe. ſiècle.

Hickes fait entrer beaucoup d'alphabets, dans ſon Tréſor des langues ſeptentrionales, publié en 1705. Sans parler des étrangers, qui ſe raportent preſque tous aux runes ; treize ſont (1) extraits de (*c*) mſſ. anglo-ſaxons & demi-ſaxons. A deux (*d*) ſimples alpabets de majuſcules & de minuſcules, conformes aux lettres *gallo-romaines*, qu'Alfred le grand introduiſit en Angleterre, il en ajoute (*e*) quatre autres des XI. & XIIe. ſiècles. Il conſacre une page (*f*) entière, pour faire repréſenter (2) les alphabets des Normans & des François, & une (*g*) autre pour l'alphabet des monoies anglo-ſaxones & anglo-daniques. Rarement ces alphabets admettent-ils multiplicité de caractères, ſi l'on en excepte les deux de monoies. Quelque exact que ſoit cet auteur ; il n'a pourtant pas épuiſé la matière, même par raport aux deux derniers alphabets. Car à l'égard des autres, à peine eſt-elle éfleurée.

Une planche d'alphabets, diſpoſés par ſiècles, termine le traité des ſceaux d'Heineccius, imprimé in 1709. Il les commence au Ve. & les finit au XVe. ſiècle. Non ſeulement

(*a*) *Diar* [illegible] *p.* 4[illegible].
(*b*) *Ibid.* [illegible].
(*c*) *Ibid.* [illegible] *p.* 3.
(*d*) *Ibid.* [illegible].
(*e*) *Ibid. p.* 144.
(*f*) *Parte* 2. [illegible].
(*g*) *Diſſert. epiſt. p.* 168.

(1) Il les termine par des lettres liées en conjointes & par des abréviations. C'eſt une méthode, qu'il ſuit volontiers, dans tous ſes alphabets : mais il s'y borne toujours à quelques échantillons. Ses modèles des écritures runiques, latines, anglo-ſaxones, françoiſes & normandes, gothiques anciennes & modernes, ſont donnés non ſeulement d'après les pierres & les mſſ ; mais encore d'après les diplomes. C'eſt ſurtout en fait d'anglo-ſaxones qu'il eſt le plus abondant.

(2) On y voit les alphabets des Normans d'après Trithème, Raban Maur, le vénérable Bede. Il y joint celui de Waſtbald, celui des Francs de Dorac, l'alphabet ſecret de Charlemagne. Ceux-là ſont étrangers au latin. Mais il n'en eſt pas de même des trois ſuivans, dont deux ſont puiſés dans deux mſſ. & le troiſième dans le Traité des monoies de M. le Blanc. Ce dernier eſt le plus étendu, & néanmoins pluſieurs figures de lettres ſingulières y ſont omiſes.

les lettres curſives en ſont exclues, mais à peine y rencontre-t-on quelques minuſcules, ſi ce n'eſt au XIVe. Chacun de ſes alphabets ſe borne à un très-petit nombre de caractères. La plupart ne laiſſent pas d'être ſuivis de quelques lettres conjointes & d'abréviations.

Brencmann publia ſon hiſtoire des Pandectes de Florence à Utrech en 1722: il y fit entrer un alphabet, qui paroit recueilli avec ſoin, & d'après l'original. Nous ne penſons pas moins favorablement des modèles d'écritures, qu'il y avoit puiſés.

La même année D. Philibert (1) Hueber mit au jour ſon *Autriche illuſtrée*. Il l'enrichit d'une planche alphabétique, tirée des chartes de l'abbaïe de Melc, depuis l'an 1108. juſqu'en 1400. L'age précis de chaque lettre eſt marqué ſous ſon pié. Malgré cette précaution; quelques-unes nous ſont pour le moins ſuſpectes, non de faux, mais de n'être pas telles, qu'elles ſemblent anoncées. En général on remarque ici pluſieurs lettres très-extraordinaires.

Jean Frédéric Schannat, à la fin de la première collection de ſes *Vendanges littéraires*, publiée en 1723. fit repréſenter des modèles de trois célèbres mſſ. de S. Boniface de Mayence, & les acompagna (2) de trois alphabets.

Deux ans après, on vit paroitre à Leipſic un ouvrage de Raimond Duellius, ſous le titre d'*Extraits généalogiques & hiſtoriques*. L'auteur le commence par des modèles (3) de mſſ. depuis le Ve. ſiècle excluſivement, juſqu'au XVIe. Il ſe

(1) Nous ne parlons point de ſes nombreuſes tables de ſceaux, ni d'une ſeule planche d'écriture, renfermant deux modèles, & quelques abréviations.

(2) Le premier eſt à la page 221. Il conſiſte en ſeize lettres, formées de poiſſons. Il eſt tiré du ſecond de ces mſſ. Les deux autres ſe voient, à la page 228. L'un eſt en majuſcules, preſque toujours carées, l'autre en demi-onciales anguleuſes. Tous les deux renferment des caractères très-ſinguliers. Les morceaux d'onciale, de minuſcule & de ſaxone ne paſſent pas le nombre de neuf ou dix. Ils les redonne preſque tous au publie, avec les mêmes obſervations, dans ſon *Diocèſe de Fulde*. Mais ſa réponſe à Eckhart renferme douze grandes planches d'écriture diplomatique, depuis le VIIe. ſiècle, juſqu'au XIIe. Il y répète encore le diplome de Pépin, qu'il venoit de (*a*) publier ailleurs. Ses autres ouvrages prouvent, qu'il aimoit à reproduire les mêmes planches.

(*a*) *Dioceſ. Fuldens. p.* 234.

(3) Ses modèles ocupent à peine quatre pages & demie. Ceux des trois premières ſont tous tirés de D. Mabillon & de Schannat, à l'exception de trois, pris dans les mſſ. de S. Germain des Prés, & d'un autre du XIIe. ſiècle. Le reſte, conſiſtant en une page & demie, ne commence, qu'au XIIIe. ſiècle. Encore y voit-on figurer deux modèles de la Diplomatique de D. Mabillon.

borne

borne à ſix alphabets ſimples, dont quelques-uns ſont empruntés de la Diplomatique de D. Mabillon & de Schannat.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. III.

Alphabets & modèles de Scheuchzer, de D. Godfroy von-Beſſel, de Baring, de D. Naſſare & de D. Rodriguez, d'Anderſon, de Walther.

VIII. En 1730. M. Scheuchzer fit graver des alphabets, tirés des diplomes & des mſſ. d'une abbaïe d'un canton de Suiſſe. Ils ne commencent qu'à Charlemagne. Quoiqu'ils aient leur mérite; le nombre en eſt trop peu conſidérable, pour répondre à toutes les formes, que l'écriture latine a priſe, dans tous les tems, & chez toutes les nations, qui l'ont adoptée.

En 1732. Godfroy von-Beſſel immortaliſa ſon nom par ſa (1) *Chronique de Gotwic*: mais les alphabets n'en ſont pas le principal mérite. Il les a renfermés dans l'étendue (*a*) d'une page, dont la meilleure partie eſt employée en ornemens & en eſpaces vuides. Un tiers (2) eſt deſtiné aux lettres monachales majuſcules & minuſcules. Les unes & les autres ſont très-gothiques. S'il les a miſes ſi au large, il a prodigieuſement (3) reſſerré un autre alphabet (*b*) de lettres fleuries, avec quelques figures d'animaux.

(*a*) *Lib.* I. *p.* 71.

(*b*) *Ibid. p.* 43.

Ce ſeroit ici le lieu de faire mention du *Catalogue des mſſ. du roi d'Angleterre*, publié par David Caſley en 1734: s'il étoit auſſi riche en alphabets, qu'en (4) modèles & de diplomes & de mſſ.

La *Clé diplomatique* de Daniel Eberhard Baring parut en 1737. à Hanover. Si l'on en excepte deux ſimples alphabets,

(1) Son premier volume renferme neuf planches de mſſ. dont les modèles commencent au VIIe. ſiècle, & finiſſent au XI. Celles des diplomes des empereurs s'étendent, depuis l'an 913. juſqu'en 1237. On peut juger ſur ces monumens, des anciens mſſ. d'Allemagne & des diplômes impériaux.

(2) Les deux autres tiers de cette planche, qui n'occupe pas toute l'étendue de la page, ſont remplis par l'alphabet runique, & celui d'Ulphila.

(3) Cent cinquante-quatre caractères des lettres fleuries s'y trouvent réduits au point de ne tenir, que le quart d'une page. Des lettres d'un pié de haut n'occupent qu'une eſpace de moins d'un pouce, & les autres à proportion. Une réduction ſi extraordinaire répand néceſſairement de la confuſion ſur la plupart de ces lettres.

(4) Seize planches de chartes & de mſſ. bien économiſées nous fourniſſent les écritures d'Angleterre, & ſurtout les anglo-ſaxones, carolines & normandes, depuis le VIIe. ſiècle, juſque vers le milieu du XVIe. Ses modèles procèdent preſque toujours par dates. Mais nous n'avons pas entrepris de parler des auteurs, qui n'ont publié, que des modèles de mſſ. & de diplomes. Sans cela, nous n'oublierions pas la bibliothèque impériale de Lambécius, celle de Turin, le *Propylæum* d'avril du P. Papebroc, les Liturgies & les Ecrivains de l'hiſtoire d'Italie de Muratori, la Défenſe des écritures canoniques par le P. Bianchini, & tant d'autres, dont nous avons les ouvrages entre les mains: outre ceux que nous n'avons pas, ou qui ne ſont point venus à notre connoiſſance.

tirés de diplomes, & ſept d'actes de notaires, tous les autres ſont empruntés de D. Mabillon, de D. Hueber & de Schannat.

A la tête de la *Bibliothèque univerſelle de la polygraphie eſpagnole*, publiée à Madrid en 1738, D. Naſſare bibliothécaire du roi d'Eſpagne mit un prologue, enrichi de quelques alphabets, & de pluſieurs modèles, tirés de mſſ. & d'inſcriptions anciennes & modernes. Pour ne rien dire des alphabets des langues étrangères; il répète la planche de l'abbé de Gotwic, dans laquelle les lettres monachales ſont inſérées. Elle eſt ſuivie de trois ſimples alphabets pris ſur des inſcriptions wiſigothiques d'Eſpagne & ſur un mſ. mozarabique. Ce ne ſont là que les préliminaires de la Polygraphie de D. Chriſtophe Rodriguez. Celui-ci la commence par vingt planches, toutes puiſées dans la Diplomatique du P. Mabillon, dont il emprunte & les écritures & les alphabets. Dans les modèles, qui ne ſont dus, qu'aux recherches du compilateur eſpagnol, paroiſſent divers alphabets ſimples, dont les plus anciens ne remontent pas au-deſſus du xe. ſiècle. Le ſeul xve. en prend pour ſa part ſeize ſur vingt-ſept. Ainſi pour chacun des ſept autres, il n'en reſte qu'un ou deux au plus.

Le *Tréſor choiſi des diplomes & des monoies d'Ecoſſe* fut donné au public en 1739. avec une magnificence plus que royale. Les alphabets n'y ſont pas oubliés. On en compte ſept de lettres majuſcules & minuſcules, tirées des chartes d'Ecoſſe. Ils peuvent ſufire pour la diplomatique de ce royaume. Mais c'eſt peu de choſe, par raport à l'étendue de notre objet; & d'ailleurs les plus anciens caractères de cette collection touchent à peine aux dernières années du xie. ſiècle.

En 1747. le *Lexicon diplomatique* de Walther fut imprimé à Gottingen. A la ſuite de ſon dictionaire d'abréviations, on trouve entre autres choſes, neuf alphabets (1) de lettres

(1) Les deux premiers ſont tirés de deux mſſ. du viiie. ſiècle; le 3e. d'un mſ. du ixe.; le 4e. d'une charte eccléſiaſtique du xiiie.: le 5e. & le 6e. de deux chartes du xiiie.: le 7. & le 8e. de deux pièces du xive.: le 9e. d'un mſ. du xve. Au reſte les nombreuſes planches de cet excélent ouvrage ſont fort lâches ou peu remplies. L'explication des abréviations & même des anciennes écritures occupe autant ou plus de place que les textes.

majuſcules, minuſcules & curſives, priſes ſur un très-petit nombre de mſſ. & de chartes. Ainſi loin de réprésenter les lettres latines de toute l'Europe, ils n'épuiſent pas même celles d'un royaume, d'une province, d'une contrée. Du côté de l'antiquité, le VIII. & le XVe. ſiècle en ſont les bornes. Nous ne prétendons pas néanmoins en déprimer le mérite. Chaque élément ſe trouve autant multiplié, que le comportent les modèles de mſſ. ou d'actes, dans leſquels on a puiſé ces alphabets. Pluſieurs liaiſons en rehauſſent le prix, & par-deſſus tout cela vingt-huit planches, tant d'écritures de mſſ. de chartes & de muſique, que des alphabets, dont on vient de parler, rendent ce recueil auſſi curieux par ſes modèles, d'ailleurs aſſez élégamment gravés, qu'utile par les 225. planches d'abréviations expliquées.

Nous ne dirons rien de Fulvio Montauri, de Jean Théodoré, & de Jean Iſrael de Bry, de Colletet, de (1) Jaugeon, de la Demoiſelle Elſtob angloiſe, & de (2) tant d'autres compilateurs d'alphabets. Ce n'eſt que dans ce ſiècle, qu'on en a donné des eſſais un peu paſſables. Les meilleurs cependant ne ſont le réſultat, que de mſſ. ou de diplomes particuliers, que des titres d'un canton, d'une abbaïe, d'une égliſe. Dificilement en montrera-t-on quelqu'un, qui s'étende à la fois à une vingtaine de chartes nationales Il reſte donc bien des milliers de mſſ, de diplomes, d'actes, de médailles & d'autres monumens, dont on n'a pas penſé à recueillir des lettres, qui pouroient figurer avantageuſement dans une compilation d'alphabets.

Idée des monumens, ſur leſquels doivent être dreſſés des alphabets généraux :

IX. Il n'eſt pas à la vérité poſſible de tout voir & de tout dépouiller : mais, quand avec un peu de choix l'on a par ſoi-même épuiſé quelques centaines de mſſ, de diplomes originaux, & de modèles des uns & des autres, quelques milliers

(1) On prétend, que ce ſavant a laiſſé beaucoup de mémoires ſur les lettres & les écritures : mais nous n'en avons point eu communication.

(2) On pouroit, par exemple, nommer les alphabets d'Elie Rieraſi, ceux d'André de Piétis, publiés in-folio à Rome en 1595. & de Gothfroi Barthel, qui parurent à Iene en 1688. Ces trois auteurs ſont tirés d'un catalogue, contenant près de 150. livres divers, touchant les hiéroglyphes, les lettres & les écritures de toutes ſortes de langues, la cryptographie, la cabale, les chifres, les ſigles, les abréviations, l'orthographe.

collection complète d'alphabets particuliers, insuffisante d'une part, & de l'autre impossible.

de médailles & d'inscriptions de tous les ages ; & qu'avec cela l'on réunit à peu près tous les alphabets de ceux, qui nous ont dévancés dans ce genre de littérature ; on doit être en état de donner au public, sinon du parfait, du moins des collections d'alphabets, assez bien fournies, pour faire face à presque toutes les dificultés. S'il étoit question de ne rien laisser en arière, un volume entier n'y suffiroit pas.

On peut demander, lesquels des alphabets généraux, particuliers, ou par siècles, s'ajusteroient mieux au projet d'une diplomatique universelle. Les généraux, dira-t-on, sont trop vagues & ne fixent pas assez l'age des caractères. Pour parvenir à la plus grande précision ; il faudroit, que chaque lettre portât sa date avec elle : alors on n'apliqueroit point à tel tems une figure, qui devroit apartenir à tout autre, on marcheroit toujours la preuve en main : & l'on n'auroit rien à craindre de l'erreur.

Mais l'age des monumens, des mss, des chartes n'a pas toujours de date certaine. On ne peut quelquefois en juger, que par estime. Encore ne s'étend-t-elle pas toujours, jusqu'à donner une indice sûr & précis du siècle. On sait néanmoins indubitablement, que tels caractères, d'ailleurs très-singuliers, lui sont antérieurs ou postérieurs. Faudra-t-il les négliger, parcequ'on en ignore l'époque juste ? Par-là les trois quarts & demi des lettres plus anciennes, que le VIIIe siècle, seroient perdues pour nous. Il faut donc nécessairement renoncer aux alphabets par dates, dans une entrepriſe, telle que la nôtre ; où les écritures de tous les genres, de toutes les espèces, de tous les siècles, de tous les lieux & de tous les peuples de l'Europe doivent concourir. Ils ne peuvent s'éxécuter, que par raport à quelques contrées. C'est ainsi que D. Hueber, dans son *Autriche illustrée* voulant dresser un alphabet, dont toutes les lettres fussent datées, s'est borné à la durée d'environ quatre siécles, comme aux archives d'une seule abbaie. Mais, quand on auroit rassemblé des milliers de caractères par dates ; en pouroit-on conclure, qu'ils n'auroient point été en usage, dans d'autres tems & dans d'autres contrées ? La conclusion seroit très-inconséquente. Pour être légitime, elle devroit se réduire à constater l'existence de certaines figures de lettres, pour tel païs & pour tel tems.

Ainſi les inductions, qu'on en pouroit tirer, ſeroient toujours à la décharge des pièces véritables, & jamais à la charge des fauſſes. Ainſi plus de diſcernement par cette voie.

Les alphabets particuliers à chaque inſcription, à chaque diplome, à chaque mſ. ſont d'ailleurs abſolument impraticables. S'il en faloit former autant, que d'inſcriptions, que de chartes, que de mſſ. & ſi chacun renfermoit toutes les figures diverſes des lettres, contenues dans ces monumens; ce ſeroit un travail immenſe & d'une très-médiocre utilité. On ne pouroit que ſe laſſer de voir reparoitre ſans fin des nuées d'alphabets particuliers, qui ne ſeroient preſque que ſe répéter. Sous prétexte de quelques nouveaux caractères, de quelques variations de traits; il faudroit rebatre cent & cent fois les mêmes lettres: ſans qu'on en fût ordinairement beaucoup plus avancé; dès qu'il s'agiroit de les faire ſervir à la lecture d'une pièce, ſur laquelle ils n'auroient point été pris. Il eſt peu d'inſcriptions anciennes, & moins encore de modernes des bas tems, peu de mſſ, peu de chartes, dont les écritures ſoient abſolument les mêmes, dont aucunes lettres ne diſèrent entr'elles; quoique la variété de forme ne conſiſte ſouvent, que dans deux ou trois caractères. Qu'on dreſſe autant d'alphabets, que d'inſcriptions, de chartes, de manuſcrits; chacun n'aura donc de particulier, que ces deux ou trois lettres. Toutes les autres ſeront les mêmes. Quelle profuſion pour un ouvrage, où l'on s'atend à voir réunir la totalité des alphabets avec celle des écritures! Après des centaines de planches d'alphabets les plus étendues; on n'auroit pas la centième partie du pur néceſſaire. Quel embaras d'ailleurs de parcourir des milliers d'alphabets, pour réſoudre une dificulté, qui diſparoitroit auſſitôt, vis-à-vis d'un alphabet général! Si toutes les lettres, ſufiſamment diférenciées d'un mſ, d'un diplome, d'un monument, étoient reçues dans les alphabets, qu'on en dreſſeroit; de particuliers ils ſe transformeroient à quelques égards en généraux: & dès-lors leur étendue & leur nombre ne deviendroient-ils pas des obſtacles inſurmontables à l'exécution d'un pareil deſſein?

Que ces alphabets ne ſoient point formés avec plus de ſoin, que l'ont été la plupart de ceux, qu'on a rendu publics;

II. Partie. Sect. III. Chap. III.

on n'y feroit pas entrer la trentiéme partie des caractères, contenus dans les mſſ. & les diplomes, d'où ils ſont tirés. Quand on confronte les alphabets, extraits de certaines pièces avec leurs originaux; on eſt ſurpris de rencontrer dans ceux-ci beaucoup de caractères très-ſinguliers, dont on n'a fait nul uſage. On s'aperçoit de ce défaut, juſque ſur des échantillons d'écriture extrêmement courts. Comparez l'alphabet, pris (*a*) par D. Mabillon lui-même ſur les célèbres Pandectes de Florence, avec les deux (*b*) lignes, qui lui en furent envoyées par M. Mégliabecchi, bibliothécaire du grand duc de Toſcane; la reſſemblance entre ces lettres eſt à peine ſenſible. Que ſeroit-ce donc, ſi le parallèle étoit fait entre l'alphabet de D. Mabillon & celui (*c*) de Brencman? Eſt-ce que le modèle, adreſſé à D. Mabillon n'étoit pas fidèle? Les planches, que Henri Brencman à fait graver du même mſ. nous répondent de ſa fidélité. Eſt-ce que D. Mabillon, ayant actuellement ſous les yeux l'original, ſe ſeroit trompé touchant la forme des lettres, qu'il y a puiſées? On doit encore moins le préſumer. Mais un ſimple alphabet eſt inſuffiſant, pour contenir toutes les diférences de lettres, renfermées dans un mſ. Ainſi les alphabets particuliers, déja trop nombreux par leur multitude prodigieuſe, devroient encore l'être d'un autre côté bien davantage, par celle des caractères, qu'il faudroit raſſembler, ſous le même élément, d'après chaque mſ. & chaque diplome. Ils ſont donc impraticables, pour notre deſſein, & moralement impoſſibles pour tout autre.

(*a*) *Muſeum Ital. t. 1. p. 183. De re dipl. p. 637. edit. 1709.*

(*b*) *De re diplom. p. 357.*

(*c*) *Hiſtoria Pandect. Trajecti 1722. lib. 2. c. 2. p. 111.*

Inconvéniens des alphabets par ſiècles.

X. Les alphabets par ſiècles n'entrainent pas après eux tous les mêmes inconvéniens: mais ils ne laiſſent pas d'en renfermet beaucoup. Chaque ſiècle a pluſieurs ſortes d'écritures très-diſparates, qu'il faudroit confondre; ſi le nombre des alphabets devoit ſe méſurer ſur celui des ſiècles. Réunir ſous un ſeul alphabet la curſive avec la capitale; ce ſeroit, dans un catalogue de plantes, ranget ſous une même eſpèce la mouſſe & le cèdre. On ſe verroit donc forcé de multiplier les alphabets; à proportion des diverſes ſortes d'écritures, qu'un ſeul & même ſiècle produiroit. Au lieu d'un alphabet par ſiècle; on n'en feroit pas toujours quite, pour les tripler & les quadrupler. Quoi! vous borneriez chaque ſiècle à ſon unique alphabet; tandis que chacun d'eux

en ſeules majuſcules, vous fournira dequoi remplir une des plus grandes planches ? C'en ſeroit donc plus de vingt, ſans avoir entamé, ni les minuſcules, ni les curſives, ni les mérovingiennes, ni les wiſigothiques, ni les lombardiques, ni les anglo-ſaxones, qui de leur côté pouroient en ocuper un plus grand nombre. Un pareil arangement abſorberoit à pure perte preſque toutes les planches de notre ouvrage. Et que deviendroient tant d'écritures, tant de ſceaux, tant de ſignatures & de monogrames, dont les modèles ſont autant ou plus eſſentiels, que ceux des alphabets ?

Mais cette foule, auſſi inſufiſante, que ſuperflue, d'alphabets, ſeroit en pure perte. A chaque ſiècle, ne faudroit-il pas répéter plus des trois quarts & demi des mêmes caractères ? Car, en paſſant d'un ſiècle à l'autre, il ne faut pas s'imaginer, que par une révolution ſubite, l'écriture change tout-à-coup. Elle varie comme les modes, comme les mœurs, comme les arts, mais plus lentement. D'année en année la variation eſt imperceptible. A peine découvrez-vous en certains ſiècles quelque changement dans l'écriture, au bout de dix & de vingt années. Comparez celle de deux demi ſiècles conſécutifs ; ſouvent vous commencez à remarquer une diverſité, qui ſe fait ſentir. Raprochez les écritures éloignées de cent ans ; pour l'ordinaire leur diférence vous frape auſſitôt. Encore cette diférence eſt-elle ſuſceptible de plus & de moins. Quelquefois elle paroit très-grande, quelquefois elle eſt peu marquée. On ſupoſe, que les monumens ne manquent pas. En général, lorſqu'ils ſont rares, la diſſemblance & la conformité de l'écriture de chaque ſiècle ſe manifeſtent plus difficilement. Malgré leur abondance, il eſt des ſiècles, où la reſſemblance fait une vive impreſſion ; tandis que certaines menues diférences ſouvent échapent, même aux conoiſſeurs. Rien de plus uniforme, que beaucoup d'inſcriptions des trois premiers ſiècles, depuis l'ère chrétienne : quoiqu'il en exiſte pluſieurs autres, dont la diverſité ſe trouve parfaitement caractériſée. Puis donc que les changemens, dans le goût ou la totalité de l'écriture, ſont ſi lents ; combien ceux, qui concernent la conformation des lettres, le doivent-ils être davantage ? Souvent il ſufit, pour rendre une écriture toute-fait diférente d'une autre, que quelques caractères éprouvent

une variété conſtante, dans certains traits ſuperflus.

On paſſera d'un ſiècle à l'autre, ſans obſerver de variation notable, entre la plupart des figures de chaque élément. Il faudra donc ſe livrer à des répétitions continuelles ; ſi chaque ſiècle doit avoir ſon alphabet propre. En éfet les mêmes formes de lettres ont coutume de ſe tranſmettre de ſiècle en ſiècle. Parcequ'on en aura introduit un petit nombre de nouvelles ; les anciennes ne ſont pas anéanties pour cela. Quelques-unes ſe ſoutiendront, quant au contour, quant aux principaux traits, pendant des milliers d'années ; d'autres pendant pluſieurs ſiècles conſécutifs.

En vain opoſeroit-on, qu'il ſufiroit d'atribuer à chacun les figures de lettres, qui lui ſeroient propres, ſans s'embaraſſer de celles, qui lui ſeroient communes avec d'autres. Mais on concluroit tout naturellement de cette omiſſion, que toutes les lettres des ſiècles précédens apartiendroient encore, ou n'apartiendroient plus aux ſiècles poſtérieurs : & l'on ſe tromperoit également de part & d'autre. Certaines figures de lettres ſe maintiennent ſans diſcontinuation, d'autres diſparoiſſent bientôt après leur naiſſance, quelques-unes tombent inſenſiblement dans l'oubli ; tandis que les autres ſe reproduiſent, après avoir diſparu pour un tems. Telles ſe conſerveront, au ſiècle immédiat à celui, auquel on les aura placées, qui n'exiſteront plus, au ſuivant. D'autres n'y commenceront, qu'à devenir d'un uſage commun : & ce ne ſera qu'après une ſuite de ſiècles, que s'aboliſſant de jour en jour, elles ne paroitront plus. Ces caractères mêmes, que j'aurai aſſignés à tel ſiècle, comme ſpécifiques ; non ſeulement ſe montreront dans d'autres : mais ſouvent ne ſe rencontreront pas, dans telle & telle pièce de celui, auquel je les aurai apropriés. Ces lettres, particulièrement fixées à certain ſiècle, n'y ſeront pas toujours les plus acréditées. Car il faut bien diſtinguer entre celles, qui n'étoient point aux ſiècles antérieurs, celles qui ne ſeront plus aux ſuivans, & celles qui s'y trouvent ſur le pié d'ordinaires. Les dernières peuvent conſerver la même prérogative, pendant une longue ſucceſſion de ſiècles, & la perdre enſuite par des degrés inſenſibles, juſqu'à ceſſer d'être. D'où s'enſuit, qu'il eſt ſouvent plus aiſé de juget des caractères, propres à certains ſiècles, par

par des lettres extraordinaires ; que par celles, qui ſont d'un uſage commun. Toutes ces raiſons & une infinité d'autres, qu'on pouroit déduire fort au long, prouvent l'inſuſiſance & la ſuperfluité des alphabets reſtreints à chaque ſiècle, ſoit qu'ils ſoient généraux, ſoit qu'ils ſoient réputés particuliers.

Qu'on n'en infère pourtant pas, que chaque ſiècle n'a point de reſſource, pour ſe faire diſtinguer des autres, ni même de ſes voiſins : mais ſeulement, qu'il n'eſt pas poſſible de les reconoitre, par la voie des alphabets ; à moins qu'on n'en donne une hiſtoire raiſonée. Or c'eſt ce qui ne peut s'exécuter par des planches ; mais par une expoſition des caractères, plus ſpécialement afectés à chaque ſiècle : c'eſt à quoi nous deſtinons le chapitre ſuivant.

CHAPITRE IV.

Recherches ſur la deſcendance, la figure, la fortune & les tranſmutations de chacune des vingt-trois lettres de notre alphabet, dans les inſcriptions lapidaires & métalliques, les mſſ. & les diplomes : avec l'art d'en fixer l'age, par la variété des formes, des contours, & des traits qu'elles contractent de ſiècle en ſiècle.

TOUT le monde admire les chefs-d'euvre de mécanique : on eſt ravi de voir les éfets qu'ils produiſent. Mais peu ſe plaiſent à conſidérer les roues & les reſſorts, qui font jouer la machine. Les ſeuls artiſtes & les amateurs ſont encore plus curieux de les examiner, qu'enchantés de leurs opérations. Juger de l'age des inſcriptions, des médailles, des mſſ, des chartes par la figure des lettres, préſente un objet intéreſſant pour tout le monde. Mais, ſi l'on veut aquérir ce talent ; il faut ſe mettre au fait d'un certain méchaniſme, pour lequel les conoiſſeurs & les amateurs ont

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

droit de ſe paſſionet. C'eſt une merveille, ſi les autres peuvent ſoutenir la lectute de ce chapitre, dont la plus grande partie toule ſur une portion conſidétable du méchaniſme, qui fait l'antiquaire. Cependant pluſieurs ſavans hommes ſouhaitent depuis long tems une hiſtoire abécédaite, qui faſſe conoitte les accidens & les méramorphoſes, qu'ont éprouvé nos letttes, durant la révolution de tant de ſiècles. Le docte (*a*) Baringius a publié en latin les vœux, qu'un célèbte (*b*) auteur fotmoit en alleman, pout exciter à (1) ce travail.

(*a*) *Clavis diplomatica Hanoverâ.* 4°. 1737. *p.* 52.

(*b*) *Jac. Frid. Reimman. Introductio in hiſtor. litter. t. 1. p.* 77. *& ſeqq.*

L'antiquaire eſt ſouvent réduit à compatet les caractères de diférens ſiècles, pour ſe fixer ſur l'age & le ptix d'un monument. Il faut donc lui mettre ſous les yeux ces caractères diſtinctifs. L'étude des médailles & des inſcriptions rapelle ſans ceſſe à celle des diverſes figures, que les lettres ont ptiſes. Les mſſ. ont un beſoin continuel des (2) mêmes ſecours, & les diplomes ne ſauroient s'en paſſer. C'eſt donc un devoir indiſpenſable pour nous de fournir la carière, qui nous eſt ouverte; ſans nous éfrayet des dificulrés, ni nous rébutet de leur multitude. D'une part, la matière eſt trop abondante,

(1) Il ne le bornoit pas aux ſeules lettres latines; il deſiroit que les germaniques, les grèques & les hébraïques mêmes y fuſſent comprifes. Quelque épineuſe que puiſſe paroitre une entrepriſe de cette narure; elle entre trop directement dans notre plan, pour nous y refuſer. Comme la littérature étrangère n'y dnit pas être miſe au niveau de la nôtre; par raport aux lettres des Orientaux & des Grecs, on peut ſe contenter des alphabets méthodiques, que nous en avons donnés, des obſervations plus ou moins nombreuſes, dont ils ſont acompagnés ou ſuivis, & de celles, que nous y joignons, pour faire ſentir leur deſcendance. L'hiſtoire des lettres larines, qui d'aillcurs renferment preſque toutes eelles d'Europe, exige des recherches & plus profondes & plus étendues. Des vues ſuperficielles n'aprendroient rien: de légères eſquiſſes ne répondroient pas aux vœux des gens de lettres.

(2) Non ſeulement la diverſe forme des lettres ſert à déterminer l'age des mſſ. La conoiſſance des caractères, qui ſe confondent enſemble par trop de reſſemblance contribue beaucoup à l'intelligence des textes, ainſi qu'à la correction des faures, qui s'y ſont gliſſées. Les copiſtes & les éditeurs mêmes ont quelquefois pris une lettre pour une autre; parcequ'elles n'avoient rien du côté des traits, qui pûr les diſtinguer. Un critique bien au fait de la diférence & de la conformité des figures, qu'ont éprouvé les élémens de l'alphabec, reconoîtra ſouvent, quelles lettres doivent être ſubſtituées à celles de nos éditions, & par ce moyen rétablira des textes inintelligibles, & mal aſſortis au diſcours, quoique leur altération ne conſiſte qu'en un ſeul caractère. Quoi de plus important, pour l'avantage des lettres, que de mettre leurs amateurs en état de rendre aux auteurs leur pureté primitive, par une critique heureuſe & ſage, qui ne prétende pas l'emporter ſur une multitude de bons mſſ; mais ſupléer à leur diſette?

pour être épuiſée, même par un juſte volume. D'une autre, notre deſſein ne comporte pas d'auſſi longues diſcuſſions, que le ſujet ſembleroit le demander. L'unique parti, qui nous reſte donc à prendre eſt de tenir le milieu entre les deux (1) extrémités. Au ſurplus nous aurons cent ocaſions de ſupléer à des détails, qui deviendroient ennuyeux, ſi l'on ne vouloit ici rien omettre.

Les notes de Tyron ſont preſque toutes autant de vraies lettres de l'alphabet. Elles n'en paroiſſent diférentes, que par la diverſité de leur poſition, ou la ſupreſſion de quelques-uns de leurs traits. Auſſi ne croyons-nous pas devoir les exclure de notre alphabet raiſoné. Cependant, pour ne pas trop multiplier les dificultés, dans une matière ſi peu aprofondie; nous nous bornons communément aux ſeules lettres initiales des (a) mots, que perſone (2) n'a juſqu'ici diſtinguées, ni des initiales des notes, ni de leurs ſignes

(a) *Voyez ci-deſſous n°. IV. la 3e. note du D.*

(1) La néceſſité d'être courts, & encore plus d'épargner au Libraire, déja ſurchargé par des frais immenſes, ſinon la totalité, du moins une partie de cette multitude de nouveaux caractères, qui mettroient les choſes dans un grand jour; nous fera ſans doute plus d'une fois courir les riſques de n'être pas entendus; ſi le lecteur n'a continuellement ſous les yeux nos alphabets généraux. Mais avec cette précaution; la juſteſſe & la ſagacité de ſon eſprit, lui feront ſaiſir d'un clin d'œil les figures des lettres, que nous ne décrivons ſouvent, que par un ſeul mot: & dès qu'il les aura reconnues, rien ne pourra plus l'arêter.

(2) Il faut en (b) excepter, à quelques égards, l'anonyme de Vulcanius. Il donne un alphabet en forme des élémens, d'où naiſſent certaines notes de Tyron, qu'il ne regarde, que comme des caractères barbares ou lombardiques. Mais ſon alphabet, encore plus borné, que défectueux, n'ofre pas la dixième partie des lettres initiales tyroniennes. Il n'en contient, tout bien compté, que 40; quoique pluſieurs ſoient identiques, quelques-unes fauſſes ou ſuperflues, quelques autres compoſées: c'eſt-à-dire, qu'elles valent des mots entiers, & non ſimplement leurs premières lettres. Telles ſont ſa ſeconde figure de l'A, ſes premières de l'N & du P, & ſes dernières de l'L, de l'R, du T. Peu s'en faut, que nous ne l'acuſions de s'être mépris ſur l'E, ſur une de ſes L; ſur un ou deux de ſes O. Il paſſe totalement le K. Il s'eſt viſiblement fait illuſion ſur les P, ſur la première figure du Q, & ſur l'S. De quatre T, qu'il préſente, à peine deux peuvent-ils ſe ſoutenir. L'X eſt défiguré, juſqu'à n'être pas reconoiſſable, en qualité de note tyronienne. Ses trois figures de l'Y ſont fauſſes, & celle du Z abſolument omiſe. Ainſi l'on peut compter cet auteur pour rien ou très-peu de choſe. S'il n'étoit queſtion, que de ſes *A E I O V*, de ſes *Ba Be Bi Bo Bu*, de quelques liſtes de mots, de noms d'empereurs & de villes: le tout compris en ſept petites pages; nous n'aurions pas d'auſſi graves reproches à lui faire: quoiqu'il ait copié les fautes mêmes de ſon mſ. ſans en avertir; lui qui n'eſt point du tout avare de remarques. Au reſte il eſt toujours louable d'avoir eſſayé d'aplanir des dificultés, dont on ne conoiſſoit de ſon tems, qu'une très-petite partie, mais qui n'en étoient pas moins éfrayantes.

(b) *De liter. & linguâ Gothorum. p. 20. 21.*

ſubalternes ou ſubſidiaires. Nous ſommes d'ailleurs bien aiſes de familiariſer d'avance les génies curieux & pénétrans avec une ſcience, véritablement dificile; mais moins, qu'on ne l'a cru, faute d'une bonne méthode. Pour en découvrir les myſtères; il faut en étudier les ſignes: & pour le faire avec intelligence; il faut en ſavoir anatomiſer & décompoſer les lettres. Le premier eſſai doit naturellement tomber ſur les initiales. Un ſujet ſi nouveau oblige néceſſairement à créer des mots, ou du moins à réduire à des ſignifications inuſitées les termes d'uſage. Ceux qui ne peuvent ſe réſoudre à rien laiſſer paſſer, ſans l'entendre; auront pleine ſatisfaction, quand nous traiterons de ces notes. Là le ſens de toutes nos expreſſions ſera déterminé, avec toute la préciſion & la clarté poſſible.

La conformité des lettres phéniciennes avec les ſeptentrionales (1) ou runiques, ſyriaques, africaines, eſpagnoles, étruſques, grèques, & latines, ſaiſit tout d'un coup; quand on raproche les élémens alphabétiques les plus anciens de chacune de ces nations. La diverſe marche de leur écriture les obligeant à diſpoſer diféremment les mêmes caractères reſpectifs; qu'ils ſoient droits ou renverſés, debout ou couchés, plus ou moins inclinés vers la droite ou vers la gauche, tournés d'un côté ou d'un autre: aucune de ces poſitions n'empêchera de les reconoitre, tant à leur forme eſſentielle, qu'à leurs principaux traits. D'ailleurs nos propres lettres latines n'ont-elles pas pluſieurs fois éprouvé de ſemblables accidens? Pour s'en convaincre, on peut jetter les yeux ſur nos modèles d'écritures lapidaires & métalliques, 1e. claſſe, 2e. diviſion, 4e. genre.

Conformité des *A* phéniciens avec les plus anciens *A* d'Europe: principales métamorphoſes des *A* latins: durée des *a* *Æ* dans les mſſ. & les

I. De tous nos élémens latins, l'A eſt peutêtre un de ceux, dont la reſſemblance paroit d'abord moins ſenſible avec ſa lettre correſpondante de l'alphabet phénicien. Quel raport de ſimilitude remarque-t-on entre l'F & l'A? Rien du premier coup d'œil de plus diſſemblable. Mais bientôt il ne reſtera pas la plus légère trace de cette diſparité. L'A

(a) *De litteraturâ runicâ. cap.* 21. *p.* 109. *& ſeqq.*

(1) Wormius, au lieu (a) de comparer ſon alphabet runique avec le ſamaritain, l'a mis en parallèle avec l'hébreu-caldaïque. Tout eſt forcé dans ſes raports de ſimilitude. Avec les licences, qu'il prend; il n'eſt aucun caractère, qui ne puiſſe être rendu ſemblable à tel autre, qu'on voudra.

phénicien a le port d'une F ordinaire : le runique, d'une ᚨ inclinée vers la droite : le ſyriaque, d'une ܐ tournée du même ſens & renverſée : le grec *bouſtrophèdon*, dans quelqu'unes de ſes figures, d'une ᚫ panchée vers le côté gauche : l'étruſque, d'une autre ſorte d'Ω preſque ſemblable pour la poſition, mais diférente, en ce qu'elle prolonge un peu plus le même côté, & qu'elle arondit ſouvent ſon angle ſupérieur. Avec des angles auſſi aigus, que ceux du grec, à marche alternativement opoſée ; les *A*, ᚫ de l'ancien (1) eſpagnol, & du latin des tems les plus reculés, portent les bouts de leurs jambages au même niveau. Ainſi s'évanouit par dégrés la prodigieuſe diſſemblance, qu'on croyoit apercevoir entre l'F phénicienne & l'A latin. On voit clairement, combien notre A eſt peu diférent de cette dernière figure ᚫ, tranchée ou ſans baſes. Suivons la dans quelques légers changemens, qui lui reſtent à ſubir : & la reſſemblance deviendra parfaite, ou plutôt tout va ſe réduire à l'unité.

Quoique, dans les premiers tems, la ligne moyenne des ᚫ partît régulièrement de leur côté droit ; on ne manque pas d'A, dont la même ligne naiſſoit du côté gauche. S'ils n'égalent pas toujours l'age de ceux-là, & s'il s'en trouve de poſtérieurs à Charlemagne ; on en voit auſſi de plus anciens, au moins de neuf ſiècles. Il y a plus : on en remarque même de cette nature, dans les tables Eugubines. La réunion de ces deux uſages contraires fit éclore des A garnis (2) de deux lignes internes, tendant à ſe rencontrer. Leur jonction ſuivit de près. De-là (a) ces A, dont pluſieurs de nos ſavans ſe croient redevables aux Goths, ſous prétexte que leur alphabet en renfermoit d'une figure aprochante. Mais ſans parler des Latins ; les Coptes, les anciens Eſpagnols, & ſurtout les Grecs, nous en ofrent un très-grand nombre de rigoureuſement ſemblables, & d'une antiquité ſupérieure de plus de 400. ans à l'alphabet d'Ulphila. Tant il eſt vrai, qu'on fait ſouvent faire aux Goths bien gratuitement quelque figure dans la République des lettres !

(a) *Banduri num. ſ. 2. p. 218, 919.*

V. nos planches alphabétiques & les premières de la Paléographie.

(1) L'A eſpagnol prend auſſi ces figures H ᚫ.

(2) On en trouve & chez les Latins & chez les anciens Eſpagnols.

Des deux petites lignes inférieures, redreſſées en une ſeule, réſulteroit aſſez naturellement la traverſe de nos A. Cependant, comme ils nous ſont communs avec les Grecs, & que chez eux, & même chez les Latins, ils paſſent de beaucoup en antiquité les A à lozange ; il vaut mieux tirer leur origine d'une des plus ordinaires, & en même tems des plus anciennes figures (1) de l'Δ grec. Il ne falut qu'abaiſſer un peu ſon côté gauche, pour mettre au jour l'A, qui prime ſur tous les autres, depuis plus de (2) deux mille ans : quoiqu'il n'ait pas laiſſé de prendre à la fois une infinité de formes diférentes. Le même Δ donna naiſſance à un autre Δ, qui n'en étoit diſtingué, que parceque ſon triangle deſcendit de l'extrémité ſupérieure du côté droit, vers ſon milieu. Ce nouveau caractère, d'ailleurs ſi ſemblable à l'ancien, fut peu employé ſur le marbre & le bronze : mais on n'en connut preſque pas d'autre, dans les mſſ. grecs en général, & dans les latins à lettres onciales ou rondes. Son côté gauche & ſa ligne médiane ſouvent s'y courbèrent en divers ſens. Ecartons-en maintenant le détail : il convient de le réſerver pour nos alphabets.

Après l'arondiſſement de l'ⲁ triangulaire, tant dans ſa panſe, que dans les deux extrémités opoſées de ſa grande ligne oblique ; ſa forme primitive ſe ſoutint encore, ſurtout chez les Grecs. Les titres de leurs chapitres & de leurs livres nous en ont conſervé des modèles, même depuis que l'écriture onciale fut toutafait abandonée. Long-tems auparavant il avoit produit, entre pluſieurs autres figures, à traits mixtes ou curvilignes, notre a minuſcule. En vain (a) Struvius érige-t-il en une note caractériſtique des mſſ. du XIIe. ſiècle l'uſage de la lettre a. Ou il faloit la figurer autrement, ou ne lui pas atribuer une qualité, qui répandroit une confuſion (3) étrange ſur l'age des mſſ. de beaucoup d'autres

(a) *Struv. Collectanea mſſ. t. 1. De criteriis mſſ. §. XXV.*

(1) Les Etruſques en eurent d'à peu près ſemblables, mais plus voutées.

(2) On pouroit même parler de trois mille ans, ſi les tables Eugubines en écriture latine étoient auſſi anciennes, que pluſieurs auteurs les ont crues, & les croient encore.

(3) Il ne ſera pas inutile d'entrer en quelque détail, d'après les mſſ, les diplomes originaux, la Chronique de Godwie, la Diplomatique de D. Mabillon, la Polygraphie d'Eſpagne, le Lexicon diplomatique de Walther, les mſſ. & les chartes de Caſley, les diplomes d'Ecoſſe d'Anderſon, touchant l'uſage de quelques lettres minuſcules & curſives,

ſiècles. Avant le VIIIe, le petit a ne ſe montra peut-être jamais (1) dans les diplomes, ni avant la fin du Xe. dans leur écriture (2) alongée.

& particulièrement de l'a, ſur lequel plus d'un bon auteur s'eſt formé des idées peu juſtes.

Cet a commence à paroître, dès le VIe. ſiècle, dans l'écriture minuſcule purement romaine : c'eſt-à-dire, en tant que diſtinguée de la mérovingienne, de la lombardique & de toute curſive. Au VIIe. il devient plus fréquent : au VIIIe. quelquefois il l'emporte ſur l'*a*, compoſé de deux *ee*, ouverts ou fermés par le haut : mais communément il n'a pas cet avantage. Au IXe. il eſt ordinaire : non ſeulement dans les livres ; mais dans les actes eccléſiaſtiques & les chartes ; quand elles affectent la manière d'écrire, propre des mſſ. Ce fut auſſi pour lors, qu'il pénétra dans l'écriture anglo-ſaxone, ou plutôt qu'il y domina. Aux ſiècles ſuivans, l'a de plus en plus accrédité, banit preſqu'entièrement des mſſ, & dans la ſuite des chartes mêmes, l'*a* réſultant de la jonction de deux *c* ouverts par le haut. Il n'uſa guère de plus de ménagement pour l'*a* fermé : cependant malgré ce dangereux rival ; le dernier ne laiſſa pas de ſe maintenir, dans certaines pièces. L'Angleterre ſurtout en fournit encore des exemples au tems, où les lettres reprirent une nouvelle vie. L'ɑ, dès le XIIe. ſiècle, abaiſſa quelquefois ſon trait ſupérieur, au point de toucher ſa panſe. Cette extenſion étoit à la mode, aux XIVe. & XVe. ſiècles. Elle ſe faiſoit également, ſoit qu'on arondît la tête de l'a, ſoit qu'on la carât, ſoit qu'on l'inclinât par des angles plus ou moins ouverts.

(1) Il ne fut reçu, même juſqu'au milieu du ſuivant, que dans ceux, où l'on employoit en tout ou en partie, l'écriture minuſcule, & non la curſive. Mais ſur la fin du IXe, il ſe produiſit plus librement, fit au Xe. de grands progrès, prit plus d'une fois le deſſus au XIe, fut partout au XIIe. d'un uſage commun. En Allemagne, où la curſive caroline ſemble à certains égards s'être conſervée plus long tems qu'en France ; on ne ſe ſervit, que de l'a minuſcule, dans quelque chartes des premières années du Xe. Dès le commencement du XIIe, tous les autres *a*, ou peu s'en falut, en furent exclus. Auparavant, les *a*, tant fermés qu'ouverts, s'y ſoutinrent aſſez conſtamment ; quoiqu'en cédant toujours un plus grand terrein à notre a. Peu à peu * l'ouverture des ſeconds ſe rétrécit. La partie inférieure du côté droit s'éléva, juſqu'à donner naiſſance à un trait ſemblable à l'S. Ce qui leur imprima un faux air d'ω *oméga*, ou d'*a*, fait ſuivant la manière lombardique du moyen age. Mais cette façon d'*a* ne fut ni générale ni de longue durée en Allemagne, où elle n'eut cours, que ſur le déclin du XIe. ſiècle. Au contraire l'ω lombardique en forme d'*omega* ſe maintint aſſez conſtamment, dans les bulles des papes ; au moins depuis le VIIIe. ſiècle, juſqu'au XIIe.

Les chartes d'Eſpagne, dès le commencement du XIIe, ne furent pas moins favorables à l'a, que celles des autres païs : mais à peine en fermèrent-elles l'entrée aux deux anciens *a* ɑ, vers le XVe.

Cependant l'a ſe raprochoit de plus en plus de la figure du premier : parce-qu'inſenſiblement ſa tête courbe diminuoit. Elle ſe termina ſur la fin du 14e. en angle mixte, dont la courbe étoit à gauche, & l'autre à droite. En même tems il s'ouvrit par le bas, & s'eſt à peu près conſervé tel, pendant les derniers ſiècles.

(2) Les a, qui, dès le IXe. ſiècle, ne ſoufroient point de concurrens, dans la minuſcule de certains diplomes : commencèrent, au plus tard, dès le XI, à s'établir dans l'écriture alongée. Leurs ſuccès furent ſi rapides en France ; qu'à peine depuis 1060. quelque autre a oſoit-il s'y montrer : tandis qu'en Allemagne chacun pouvoit encore à ſon tour paroître ſur les rangs. Mais depuis le milieu du XIIe. ſiècle, à très-peu d'exceptions près, les *a* les plus hauts de l'écriture alongée ne parurent plus ſous d'autre

* On ne laiſſe pas de rencontrer des *a* ouverts en deſſus, au XVe. ſiècle, & même encore plus tard.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

La ligne mitoyenne des A, après y avoir causé tant de variations, fut presque supprimée, du moins en quelques genres d'écritures. De-là ces A sur les bronzes, soit avant, soit après (1) la naissance de J. C. On en découvre aussi chez les Etrusques & les anciens (2) Espagnols. Ils sont sujets à de grandes variations, de la part de leurs traits superflus. Mais l'omission de la traverse, quoique fréquente, ne fit jamais totalement oublier l'usage contraire. Ce vers (a) de Térentien-Maur le prouve évidemment.

(a) *Putsch. p. 2391.*

A latinè, sæpè ut ἄλφα, sæpè λάμβδα scribitur.

L'A, pour ainsi dire transformé en *lambda*, est si commun sur les plus anciennes monoies de France; qu'il sembleroit, aux termes (b) de certains auteurs, qu'alors on n'en employoit presque plus d'autre. Il faloit se contenter d'apliquer

(b) *Lettre d'Adrien Reland sur une pièce d'or à Utrecht. 1713. 8°.*

figure : si ce n'est quelquefois, sous celle de l'A capital, acommodé au goût du tems. On voit, il est vrai, dans l'écriture alongée, des *a* ouverts, au XIe. siècle. Mais ils se changèrent aussi tantôt en A, véritablement capitaux, quoique sans traverse, tantôt en a fort grands, avec des panses fort petites. Au milieu du XI,I^e. siècle, on y glissa quelquefois l'A avec double traverse, sans renoncer au petit *a*, qui vers le milieu du XIIe. siècle, paroissoit assez souvent obliquement coupé. Ce n'étoit pourtant que son trait supérieur rabatu. Du reste, dans une seule ligne d'écriture alongée, on faisoit entrer jusqu'à trois sortes d'A, le capital, le minuscule & le cursif, tous de la même hauteur. Durant ce même siècle, les écritures alongées des chartes n'eurent presque plus de cours : & si elles ne laissèrent pas de se conserver, dans certaines pièces, comme dans les bulles & quelques diplomes : ce fut bientôt sous une autre forme. De cursives, elles devinrent minuscules; de minuscules, capitales; & de capitales, gothiques. Mais on n'en voit déja plus d'aucune façon, un peu avant le XIIe. siècle, dans la plupart des diplomes de nos rois : quoiqu'il s'en trouve encore, dans quelques-uns, plus d'un demi-siècle après.

(c) *Pag. 185.*

(1) La suppression de la traverse de l'A, étant dès-lors si familière aux Romains; on ne comprend pas, comment Heinnecius (c) a pu, dans son Traité des sceaux, ne pas regarder cette lettre, comme exactement romaine.

(2) Conséquemment à ses principes, Don Velasquez ne dnit pas balancer, quand les monumens l'exigent, à rendre la première lettre de cette figure ℵ, qu'il prend d'ailleurs pour un A, par l'N, l'A, le G, l'L, le P & l'R. Cependant, pour pouvoir faire valoir à notre conjonction monogrammatique un E & une N; il lit la première & la seconde médaille de sa quinzième planche *SAEN* & *SLEN*, en avouant, qu'il faut dans le dernier cas sousentendre un A, pour lire *Salen*, qui est le commencement de *Saleni*, peuples d'Espagne. Mais s'il n'eût pris ici la deuxième lettre Λ, que pour un A, & la conjonction de deux lettres en une, pour une L & un E, il auroit lu *SALE*. Les principes, qu'il avoit posés, l'autorisoient à sousentendre encore plutôt l'N, que l'A. D'ailleurs la même conjonction, qui vaudra deux lettres, par une division supposée de ses jambages, peut encore, en les réunissant, fournir à une troisième valeur. La figure en question, ainsi rendue par *LEN*; son explication auroit aquis de nouveaux degrés de certitude.

ici

ici le vers de Térentien. Nous ne prétendons pourtant pas nier, que l'A ſans traverſe n'ait par exemple prévalu ſous les ſucceſſeurs de Charlemagne. Mais auparavant, l'A n'eut-il pas ſur ſon concurrent le même avantage ?

Les λ des mſſ. en écriture purement capitale (& tels ſont ceux des quatre premiers (*a*) modèles de D. Mabillon des IV. V. ou VIe. ſiècles) n'eurent point de ligne médiane, qui leur procurât une figure triangulaire. Leur côté droit excédoit communément un peu le gauche en hauteur. Mais l'excédant étoit quelquefois porté plus loin ſur les tables de bronze & les marbres. On y voit (*b*) auſſi des λ Λ, en aſſez grand nombre. Il s'en trouve ſur les monoies (*c*) eſpagnoles, avant l'invaſion des Maures, en forme d'A renverſé. Rarement les mſſ. à lettres onciales, ſi ce n'eſt aux titres, renfermèrent-ils des A, dont les deux côtés égaux formaſſent le triangle, au moyen de leur ligne horizontale. De pareils A un peu fréquens, dans le corps de l'écriture onciale, ſans tenir lieu de lettres initiales des phraſes & des *alinéa*, pouroient lui ſervir d'indice d'une très-haute antiquité. Les mſſ. grecs écrits par des Grecs, à quelque age qu'on les puiſſe faire remonter, n'en fourniſſent preſque point d'exemples.

(*a*) *De re diplom. tab. 6.*

(*b*) *Specimen Philologiæ numiſmatico-latinæ — edidit M. Chriſtian. Frid. Rube.* 1708. 4°.

(*c*) *Le Blanc. p.* 32.

Peu après l'établiſſement des empereurs; l'angle ſupérieur de l'A fut (1) quelquefois ſurmonté d'un long ſommet. Les deux côtés s'écartant toujours de plus en plus, rendirent enſuite cette lettre & quelques autres preſque carées. Dès le IIIe. ſiècle, il n'eſt pas rare de rencontrer des A, ſur les médailles (2) mêmes, où les anciens uſages avoient eu juſqu'alors

(1) Heineccius, tout habile antiquaire qu'il ſoit, ne laiſſe pas (*d*) de nous dire, que la ligne tranſverſale commence, aux XI. & XIIe. ſiècles, à être marquée ſur l'angle ſupérieur de l'A. Comme on ne finiroit pas, ſi l'on ſe mettoit en frais de réfuter ſérieuſement les mépriſes des grands hommes; nous nous contentons ici de renvoyer aux monumens antiques. On peut ſe borner, aux exemples renfermés dans les deux premières diviſions de notre claſſe des écritures lapidaires & métalliques. Si l'on veut de plus conſulter la préface du ſénateur Buonarruoti, ſur les Fragmens d'anciens (*e*) verres; on ne diſconviendra pas, qu'il n'y traite ce ſujet avec ſon exactitude ordinaire.

(*d*) *De Sigillis. p.* 185.

(*e*) *Pag. XVIII.*

(2) Banduri ne commence à (*f*) repréſenter les A & les V carés, que ſur les médailles de Maximien Hercule : c'eſt-à-dire vers la fin du IIIe. ſiècle, ou les premières années du IVe. Un demi-ſiècle après, ces lettres (*g*) deviennent beaucoup plus carées. Mais d'autres A du même tems ne laiſſent pas d'être à l'ordinaire terminés en pointes. Les A carés, venant à perdre leur traverſe ſupérieure ſe confondirent quelquefois avec les H. On en découvre divers exemples ſur les médailles & dans les mſſ.

(*f*) *Numiſm. Impp. Rom. t.* 2. *p.* 5.

(*g*) *Ibid. p.* 548. 549.

coutume de ſe conſerver mieux, que partout ailleurs. Quelques auteurs prétendent, que ces A carés reprirent bientôt après leur forme ordinaire. Peutêtre ſeroit-il mieux de dire, qu'ils ne la perdirent jamais, & qu'ils en prenoient pluſieurs diférentes en même tems. Au VIIIe. ſiècle, la ligne, qui joint horizontalement les deux côtés de certains A, fut en Eſpagne élevée obliquement (*a*) vers le côté gauche, qu'elle traverſa de la ſorte A.

(*a*) *V. notre* I. *claſſe*, I. *diviſion*, 8e. *genre*, 3e. *eſpèce des écritures.*

Nous nous étendrions trop; ſi nous voulions ſuivre l'A; dans toutes ſes métamorphoſes. En combien de ſens ſes deux côtés ne ſe ſont-ils pas courbés, même ſous l'empire Romain? De combien d'ornemens ſuperflus ne les a-t-on pas chargés, dans les ſiècles ſuivans? Combien de variétés n'ont pas produit ſes traits eſſentiels, par leurs diverſes poſitions, par diférens aſſemblages des lignes droites & courbes, par leur (1) alongement ou racourciſſement, par leur union ou

(1) Dans les invocations, les ſouſcriptions des rois, des chanceliers, des notaires, & même dans l'apoſition des dates diplomatiques, on ſe ſervit d'une écriture alongée, preſque toujours ſemblable pour la forme à celle du corps de la pièce, mais beaucoup plus élévée. Souvent employée par les Romains; elle le fut beaucoup plus depuis le VIIe, ſiècle, juſqu'au XIIIe. Là les *a* curſifs alongés commencèrent, au VIIIe, à devenir tortueux. Les lettres tremblantes ne pouvoient bien ſe développer, que dans l'écriture alongée: & l'*a* étoit une des plus propres à ſe prêter à leurs infléxions. Le goût pour les lettres tremblantes ſe fortifiant de jour en jour; les *a* eurent part à l'accueil toujours plus favorable, qu'on ne ceſſa pas ſitôt de leur faire. Avant l'uſage de multiplier à l'excès les plis & replis des lettres, auxquels aboutirent enfin leurs tremblemens; en voyant un *a*, on eût dit de deux de nos ℭ curſifs majuſcules, unis par le bas. D'abord conſidérablement ouverts en deſſus; ces *a*, ſurtout en Allemagne, ſe rétrécirent, ſans ſe fermer, durant le cours du Xe. ſiècle. Enſuite ils aboutirent en pointes, qui dès le XIe. s'émouſſèrent. Quand cette eſpèce d'*a* conſerva ſon ouverture ancienne; ſes côtés parurent en diverſes rencontres afecter des traits plus ſerpentans, qu'à l'ordinaire: bientôt l'écriture tremblante le devint moins, ou même laiſſa la place à une autre plus roide. Alors l'*a* ne retint de ſes contours ſinueux, qu'une petite infléxion, avant que de pouſſer obliquement par le haut vers la droite deux pointes obliques, qui laiſſoient ſubſiſter ſon ouverture primitive. On les vit, dès l'entrée du XIIe. ſiècle, 1°. s'abaiſſer vers la gauche, l'une en dehors & l'autre en dedans, 2°. ſe perdre toutafait, 3°. leurs extrémités ſupérieures ſe réunir en bec aigu. Mais en général l'écriture tremblante, quoique moins cultivée ſur la fin du XIe. ſiècle, ne fut abandonnée, qu'au XIIe. On ſe verroit forcé de revenir ſans ceſſe ſur cette écriture; ſi l'on manquoit d'obſerver en général, que les tremblemens affectent particuliérement les lettres ſuſceptibles de rondeur. On peut mettre à leur tête les *a b c d e h o q*, & leur joindre quelquefois les *m n p t u*; pour ne point parler des autres caractères, moins ſujets à ſerpenter, tels que les *r*, *ſ*, &c.

Au Xe. ſiècle, l'*a* alongé ſe fermâ ſouvent par un trait, dont la convéxité, plus ou moins grande, retint toujours

diviſion, par leurs renflemens triangulaires, tantôt dans les côtés, tantôt dans la ligne tranſverſale, tantôt dans les baſes, tantôt dans les ſommets ? En un mot, combien ces variétés & tant d'autres, dont le détail deviendroit ennuyeux, n'ont-elles pas engendré de nouvelles figures d'A ? Pour le comprendre, il ſufit de réfléchir ſur les combinaiſons innombrables, qui en peuvent réſulter, & ſur celles, qu'y doivent ajouter la ſucceſſion des ſiècles, le génie des nations, le caprice des particuliers, les diférentes ſortes d'écritures. Ces obſervations ont lieu, par raport à chacune de nos autres lettres ; ſans qu'il ſoit néceſſaire de leur en faire toujours d'aplication ſpéciale. Nos alphabets, nos modèles d'écritures & les remarques, dont ils ſeront acompagnés ſupléront à celles, qu'on ſe voit forcé de paſſer ici ſous ſilence.

Dans la minuſcule, les ꝛꝛ preſque ſemblables (1) à deux *e*, qui ne ſe touchent, que par un point, marquent une antiquité vénérable. Tels on voit les *a* depuis environ le milieu du VIe. ſiècle juſqu'au IXe. Mais des ꝛ, pour l'ordinaire avec un délié très-fin par le haut, ſurtout s'il eſt horizontal, dénotent le plus ſouvent un tems ſupérieur à la moitié du VIe. ſiècle. L'*a* ouvert (2) par le haut a dû naitre de la fineſſe du délié. Eckhard (*a*) obſerve, qu'il eſt aiſé de confondre enſemble les anciens *a* & *t* minuſcules ꝛꝛ ꝛ, & que leur reſſemblance a ocaſioné pluſieurs mépriſes. Cela eſt vrai, particulièrement dans les écritures mérovingiennes. Si dans la curſive les *a* ont toutafait la forme de l'*u* ; l'age des pièces, où ils ſe rencontrent, remonte au-delà du IXe. ſiècle. Il en

(*a*) *Leges Francis Salica. p.* 14.

en dedans. Deux cents ans plutôt en France, la pointe droite de l'*a* ouvert ſe porroit en dehors, ſoit en ſe courbant; ſoit en formant un angle aigu. Vers le milieu du IXe. ſiècle, ſes deux bouts ſe terminèrent, ſans nulle inflexion. Sur ſon declin, le côté gauche fit deſcendre vers le droit une pointe oblique, dont l'ouverture de l'*a* ſe trouva fermée. Bientôt après le côté droit prit une pointe ſemblable à celle, qu'il avoit négligée. Les pointes rabatues ne furent pas de longue durée. Cela n'empêcha pas que les ꝛ ouverts ne tendiſſent toujours à ſe réunir. Leur union ne devint pourtant pas fréquente en Allemagne avant la fin du Xe. ſiècle : mais leur ouverture ne ſe ferma généralement, que ſur le retour du XIe.

(1) Ceux qui bornent cette reſſemblance à la ſeule écriture lombardique, n'ont pas aſſez examiné les anciens mſſ.

(2) Les auteurs Romains des anciennes Limites l'employoient dans leurs opérations, comme il eſt prouvé par l'édition de Turnebe de 1554. pag. 202. Cette ſorte d'*a* étoit donc en uſage dans l'écriture, ſous l'empire Romain.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

eſt de même de ⅋ ⅁ ces liés avec les lettres précédentes ou ſubſéquentes.

Rien de plus ordinaire, dans les notes de Tyron, que le petit ⅁. Il s'y trouve comme lettre initiale, ſubſidiaire & finale. Mais il eſt renverſé, tourné à contreſens, tenant en qualité d'initiale à une queue alongée, qui lui donne la (1) figure d'une ♄, communément perpendiculaire, & quelquefois panchée vers la droite ou vers la gauche. Quelquefois auſſi ſa courbe s'élève ainſi du pié ⅁. L'A majuſcule, mais ſans traverſe, ſe reproduit en bien des ſens dans les notes, quoique moins ſouvent, que le petit *a* en forme d'*h*. Outre la poſition naturelle du premier; il ſe voit obliquement incliné, & même couché, de façon que ſes jambages ſont tournés, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ≻ ≺. Au moyen d'une jonction avec quelque lettre ſubſidiaire, il n'a très-fréquemment de propre, qu'un ſeul jambage, ſoit perpendiculaire, ſoit incliné vers la droite ou vers la gauche. De-là vient ſans doute, que pour exprimer l'A tyronien on ſe contente (2) également de ſon côté droit & de ſon côté gauche, ſoit tranché, ſoit terminé en pointe. On reconoit auſſi ſans peine, dans les mêmes notes l'⅄ des mſſ. S'il en difère, c'eſt parcequ'il n'a point de pente. Tel étoit l'A, dont on faiſoit uſage chez les Grecs, au tems de la plus haute antiquité. Ce n'eſt peutêtre pas ſans quelque alluſion à cette *antiquité*, qu'il ſert préciſément, pour exprimer ce mot, celui d'*ancien*, d'*antiquaire* & autres ſemblables. Quand l'A tyronien, conſiſtant dans une ſimple bare horizontale n'eſt employé, que pour l'Æ; il eſt cenſé écrit (3) par un ſeul E.

Obſervations ſur les figures du b &

II. Les plus (4) anciens Ⱥ grecs, dont nous ayons

(1) Un des auteurs des Limites p. 201. s'en ſert comme d'un A. Seulement il poſe ſa haſte horizontalement.

(2) L'uſage des deux côtés n'eſt pourtant pas indiférent: le droit vaut *ad* & la gauche *ab*. Ces deux notes ſont mal dans la planche 56. de Dom Mabillon, ainſi que pluſieurs autres. Mais il faut s'en prendre au fameux Pierre Hamon, des mémoires duquel il les avoit empruntées.

(3) C'eſt ainſi que *Æthiopia* dans la deuxième note de l'alphabet tyronien du P. Carpentier commence par un E. Il devoit donc rejeter le même mot aux notes de cet élément. Il y a d'autres fautes à coriger dans les deux notes ſuivantes de notre auteur: par exemple, dans *aterna* & dans *antiqua*, dont la figure a plus qu'aucune autre toutes les conditions eſſentielles, pour conſtituer une note ſéparée.

(4) On ne s'amuſera pas a montrer les raports de cette lettre avec les B

connoiſſance, formoient deux triangles ſur une baſe commune, ſoit oblique, ſoit perpendiculaire. On en remarque de ſemblables, chez les Latins & chez les peuples, qui firent uſage des runes. Nos B. ne ſont que la même figure arondie.

Le b minuſcule étoit connu ſous l'empire Romain. Quoiqu'il eût rarement entrée dans les inſcriptions, il ne laiſſoit pas de (1) s'y gliſſer.

Le b (a) n'eſt pas fort rare ſur les monoies latines des v. & (2) vi^e. ſiècles. On ne ſauroit douter, que l'antiquité du b n'égale celle de la curſive. Peutêtre néanmoins n'étoit-il pas encore ordinaire, ni même admis dans l'écriture, quand on inventa les notes de Tyron. Jamais en effet il ne s'y montre, comme lettre initiale. C'eſt toujours cette moitié poſtérieure ȝ du B majuſcule. Elle partage même les deux places & de ſubalterne & de finale, avec ces deux figures 6 ↙. On n'a pas de peine à reconoitre ici le b curſif ordinaire & contourné. Si l'on peut former quelque doute contre la ſeconde, la première n'en paroit pas ſuſceptible.

Dans la minuſcule, les ƀ communément pochés par le haut vers la gauche marquent au moins le ixe. ſiècle. Dès

du B & ſur l'age, qu'elles indiquent queue du *b* curſif & des autres lettres, dont l'élévation eſt égale, peut ſervir à fixer leur antiquité.

(a) *Bandur. Numiſ. t. 2. p. 605.*

orientaux. Pour les ramener à une reſſemblance parfaite; il ne s'agit tout au plus, que de prolonger tant ſoit peu un ou deux traits, ou plutôt de fermer une ou deux petites lignes laiſſées ouvertes.

(1) Nous ne citerons qu'une épitaphe payenne, où il ſe trouve répété pluſieurs fois. Elle eſt (b) raportée & figurée par le ſénateur Buonarruoti, d'après les inſcriptions domeſtiques de Fabretti. On pouroit y joindre beaucoup de monumens chrétiens, tel que celui de Gaudeuce, de l'an 338.

(2) Dans la minuſcule des mſſ. du vi^e. ſiècle, les montans du *b* & des lettres *d h i l* étoient par le haut un peu courbées vers la gauche: ou bien, ſans s'écarter de la perpendiculaire, ils doubloient ſeulement d'épaiſſeur. A cette courbure ſupérieure, dont il reſtoit encore des traces au viiie. ſiècle, ſuccéda l'abaiſſement d'une pointe vers la gauche, ou l'arondiſſement du bout de ces lettres en forme de batant. Mais dans le dernier cas il doit plutôt être ſupoſé en plein, qu'à jaut: ce qui marqueroit une antiquité plus reculée. Au ixe. ſiècle, la pointe de ces lettres, à queue tronquée, les fit aboutir en triangle rectangle, dont la baſe ſeroit tirée horizontalement, de l'angle gauche vers le côté droit. Cette terminaiſon triangulaire ne fit que s'accréditer au xe. ſiècle. Au xie, l'uſage n'en étoit pas encore paſſé: mais le xie. ſe diſtingue davantage par des ſommets, qui tranchent, ſoit obliquement ſoit horizontalement le haut de ces lettres. Souvent auſſi les voit-on terminées en fourche, dont l'uſage ſe maintint plus ou moins, juſqu'aux derniers tems. Entre beaucoup d'autres moyens, qui peuvent contribuer au diſcernement des écritures minuſcules des ix. x. & xie. ſiècles, regardé comme impoſſible par des auteurs de nom; ce détail de la figure des lettres à queues ſupérieures eſt très-propre à réſoudre une dificulté, dont il eſt de l'intérêt du publie, qu'on trouve enfin le dénoument.

(b) *Oſſervazioni ſopra alcuni frammenti di vaſi antichi di vetro. — In Firenz. 1716. p. XXIII.*

auparavant, la même partie commençoit à devenir tranchante. Les pointes y ſuccédant inſenſiblement conduiſirent cette lettre, ainſi que les autres, au gothique moderne. Durant le VIIIe. ſiècle, la queue du ſ des mſſ. devint un peu longue & tranchée par ſon ſommet ; ſurtout ſi l'écriture étoit demi-onciale. Avant ce tems elle ſembloit aſſez unie : quelquefois elle ſe courboit vers la gauche : le ſaxon en fera la preuve.

Paſſons à la curſive antique des diplomes, où les *ſ* portoient des queues fort élevées. Communément elles deſcendoient autant, qu'elles avoient monté ; ſoit que leurs traits d'élévation & de deſcente ſe ſéparaſſent preſque entiérement, ou ſe confondiſſent (1) toutafait ; ſoit qu'ils ſe traverſaſſent une ou deux fois. Ces divers mouvemens de la main firent ſucceſſivement naitre, ou paroitre en même tems, au bout des queues, beaucoup moins exhauſſées de la minuſcule, ces traits noués, pochés, tranchans, ſi propres à fixer l'age de ces ſortes d'écritures. Quand le bas du ſ de la curſive romaine n'étoit pas compoſé de deux traits diſtincts ; ſouvent il ſe trouvoit par le bout aſſez aigu. Sa courbe inférieure en s'élévant s'éloignoit de la haſte, qu'elle venoit enſuite chercher, & couper par une ligne horizontale, naiſſant d'une courbure légère. La même partie du ſ de la curſive mérovingienne formoit à (2) peu près une petite *s*,

(1) Dans la romaine la plus antique, telle qu'eſt celle du Ve. ſiècle, on en voit beaucoup. Il faut en dire autant de ces ſ, dont la panſe s'ouvre ou s'abaiſſe ſi conſidérament du côté droit, qu'on la prendroit ſouvent pour une ſimple baſe : tandis que du côté gauche la ligne rédoublée s'élève & s'arondit ſi bien ; qu'elle ne ſe trouve que peu ou point diférente du *d*. Quelquefois même la panſe du ſ, abſolument ſemblable au *d*, eſt toutafait tranſportée au côté opoſé à ſa poſition naturelle, ſans qu'il en reſte de l'autre la moindre trace. La même lettre à ſimple queue, mais toujours afectant la figure du ſ, reparoit dans les écritures mérovingiennes & carolines. Au VIIIe, ſouvent la panſe des *b*, ſe boucle, & ſe traverſe intérieurement en façon d'*s*, formant une queue inférieure. Tels ſont quelques ſ ſ des diplomes de Childebert III. & de Charlemagne. Il en eſt auſſi de mérovingiens des VII. & VIIIe. ſiècles, & de romains du IXe, dont la panſe repliée en boucle, ſe termine en *e* : comme on voit dans ſ, ſ.

(2) Le ſ, qui n'a pour toute panſe, qu'une *s* extérieure, & ſans aucun retour dans ſon intérieur, s'étend depuis le VIe. ſiècle, juſqu'au VIIIe. Si ce trait joint la haſte ou la traverſe ; ſa durée ſera bornée à peine par le XIe. Les *b* à panſe prolongée dans leur cavité, preſque en forme d'*s*, caractériſent les ſiècles mérovingiens : à panſe ondulée, ils parviennent au Xe, & même au XIVe. en Ecoſſe ; quoique dans un goût aprochant du B majuſcule.

tenant à la haſte du b. L'une & l'autre écriture nous ofre auſſi des *l* également arondis des deux côtés par le bas. Dans la caroline & plus généralement dans la lombardique, la panſe du *b* étoit remarquable par ſa rondeur & ſa petiteſſe. Elle étoit, ſurtout chez les Lombards, ſouvent ſurmontée d'une pointe horizontale tournée vers la droite, & qui lui ſervoit pour l'ordinaire de liaiſon avec la lettre ſuivante. Nous parlons de la lombardique du premier age. Au ſurplus dans toutes ces curſives, les queues des *b d h l* (1) étoient quelquefois alongées au point de traverſer la

(1) Ces quatre lettres, auxquelles on peut ajouter le *k* & même l'*i*, s'élèvent dès le tems des Romains, juſqu'à pénétrer ou toucher la ligne précédente, on s'en aproche de fort près. Telle eſt encore à la fin du XIe. ſiècle leur exceſſive hauteur. C'eſt trop peu dire : elle enchérit de beaucoup ſur ce qu'on avoit vu de plus énorme en ce genre. Les queues prolongées, ſans meſure, ne ſont pas renfermées, dans les ſeuls diplomes ; on en voit encore dans quelques anciens mſſ: par exemple, dans celui du roi 3836, en caractères lombardiques du VIIIe. ſiècle. Il s'y trouve auſſi de ces lettres, à queues recoquillées. En général leurs montans ne deſcendent pas, à proportion de ce que ceux de leurs compagnes s'élèvent. Ils ſont même ſujets à pluſieurs variations, dans les diplomes du IXe. ſiècle. Les queues de quelques lettres deſcendent beaucoup, tandis que les autres le font très-peu. Dans certains mſſ, c'eſt ſurtout à la dernière ligne, que les queues deſcendent auſſi bas, qu'elles le peuvent. Il eſt des diplomes de Louis le débonaire, où rarement celles des *d f g p q r ſ* s'abaiſſent au-delà du milieu de l'intervale des lignes en blanc, dont l'étendue eſt ordinairement d'un pouce. Mais les hautes queues des *b d h l* ſurpaſſent, traverſent, pénètrent, ou du moins touchent la ligne ſupérieure : pendant que celles des *c, e, f, i, o, r, ſ, t*; lorſqu'elles s'élèvent, ne paſſent qu'à peine la moitié de l'eſpace interlinéaire. Les *d, i, f, ſ*, montent & deſcendent preſque toujours extraordinairemeur, quand ces lettres ſont initiales. Les *x* ont quelquefois une queue conſidérablement abaiſſée. Vers le milieu du IXe. ſiècle, on s'aperçoit, que les *d f g* & les *p* deſcendent moins ; les *r* & les *ſ* très-peu, & ne montent point du tout, ſi ce n'eſt en conjonction. Mais l'*i* final continue de deſcendre notablement. A tout prendre la hauteur des queues aſcendantes ſe ſoutient mieux, que l'abaiſſement des queues deſcendantes. Les premières touchoient encore ſouvent la ligne ſupérieure ſur la fin du Xe. ſiècle.

Au VIIe. ces traits montent directement, ſans ſe terminer pour l'ordinaire en pointes un peu rabatues : dans la ſuite inſenſiblement ils s'inclinent vers la droite. Quelquefois même ils ſe trouvent rompus. Avant le même ſiècle, ils ſe replient encore plus ſouvent ſur eux-mêmes, en parcourant de rechef au moins une partie de la ligne, qu'ils ont formée. A peine le VIIIe. ſiècle commençoit-il à décliner, que les queues de ces lettres ſe jetèrent communément vers la droite par une courbure déja conſidérable. Ce caractère parut encore plus marqué, dès l'entrée du IXe. Vers ſon milieu, les mêmes queues ſe perdirent en déliés très-fins, ou décrivirent des anſes profondes, dont on porta la pointe de plus en plus du côté droit. Avoit-on pour but de guérir enfin les écrivains de cette manie invétérée, qui faiſoit pouſſer les queues des lettres à travers la ligne ſupérieure : défaut abſolument inévitable ; tant qu'elles continuroient de monter perpendiculairement, ou pen s'en faut, ſans rien perdre de leur longueur ?

En Allemagne au Xe. ſiècle, les queues

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

ligne ſupérieure. Les *b* à panſe plus ou moins anguleuſe, ſe montrent au XIIe. ſiècle, & continuent avec quelques (1) variations, juſqu'au renouvellement de l'écriture.

Qu'on ne s'atende pas à voir ici les additions, rétranchemens, & changemens de lettres, ſi ordinaires aux anciens mſſ. & diplomes : accidens, auxquels le B fut autant & plus ſujet qu'aucune autre lettre. Ces matières ne ſont pas du reſſort du préſent chapitre ; mais de celui, où l'on traitera de l'orthographe des anciens. Nous finirons donc l'article du B, par obſerver, qu'il faiſoit quelquefois les fonctions de digamma éolique devant l'R, chez les Eoliens. Ainſi au lieu de (a) ῥόδος, ils écrivoient ϝρόδος, *roſe.*

(a) *Priſcian. l.* 1. *p.* 548.

Γ & C même lettre : C caré anguleux, gothique à pièces détachées : K Q X gree pris pour des C en

III. Le ג ſamaritain ou phénicien & le Γ grec ſont préciſément les mêmes. Si leur poſition ſemble diférente ; elle diſparoit dans l'ancien grec, alant de droit à gauche. Avec le tems le Γ, & comme grec & comme latin, s'eſt caté ou courbé de la ſorte Γ C. En vain de très-habiles gens ont-ils

des *b d h i l* furent ſouvent briſées. Sur des perpendiculaires d'un quart de pouce s'élévoient des lignes obliques, ſix ou ſept fois plus étendues : mais toujours dirigées de même ſens. D'obliques on les vit ſe métamorphoſer en horizontales, ſans varier leur direction vers la droite.

En même tems la France aima mieux, tantôt les terminer en boucle, dont l'extrémité s'élevoit en haut ou ſe rabaiſſoit vers la gauche ; tantôt leur faire ſeulement décrire des lignes tremblantes. L'une & l'autre manière eurent leurs partiſans au Xe. ſiècle. L'Eſpagne n'élévoit pas ſi haut ſes lettres à queue. Mais elle avoit cela de ſingulier, qu'elle les tranchoit par des ſommets. L'uſage le plus généralement ſuivi pour lors étoit d'incliner plus ou moins les montans de ces lettres vers la droite, ou même de les élever perpendiculairement, mais moins que dans les tems antérieurs. C'eſt preſque à quoi l'Allemagne s'en tenoit, dès le commencement du XIe. ſiècle. Vers le milieu du XIIe. elle chargea ces lettres de traits, qui ſerpentoient ſur leur extrémité ſupérieure, ſoit qu'ils s'uniſſent avec elles, comme pour les continuer, ſoit qu'ils en fuſſent abſolument détachés. Cette mode dura peu : celle de terminer les mêmes lettres par deux traits fourchus y ſuccéda. Elle ne ſe ſoutint guère davantage dans un certain crédit, hors de la minuſcule : mais auſſi ne ſe paſſa-telle pas ſi vîte. Au commencement du XIIIe. ſiècle, les queues des mêmes lettres aboutiſſoient en ∼ poſées horizontalement, ou en anſe de panier.

(1) Leur queue s'étoit courbée en bien des manières, avant la fin du XIe : mais ce n'eſt que depuis cette époque, qu'elle commence à ſe voûter. Au XIIIe. de ſurbaiſſée, leur voûte devient ſurhauſſée, ou tombe dans diverſes irrégularités. La queue formée ſoit d'un, ſoit de deux traits, s'abaiſſe au XIVe. juſqu'à toucher ſa panſe ou ſa haſte, à différentes hauteurs. Quelquefois elle s'avance par des lignes courtes ou mixtes, au-delà de ſa panſe. L'Ecoſſe nous fournit alors deux queues de chaque côté de la haſte du *b* à voûte rehauſſée. Au XVe. la panſe & la queue du *b* à peu près de hauteur égale, ſe réuniſſent & portent en commun une pointe vers la gauche.

cherché

cherché l'origine de l'une & de l'autre figure, dans le Ͻ des Hébreux, le K (1) des Grecs, le Ↄ des Etruſques. Nous le répétons, les C carés ou courbes ſont nés du (2) Γ. Toutes ou preſque toutes les plus anciennes écritures d'Europe ont leur troiſième élément, ſous une ou pluſieurs de ces figures, auxquelles on peut ajouter (3) celle-ci ❮, ſans préjudice des autres moins générales. Le gamma grec courbé n'eſt pas trop fréquent : mais cette forme eſt ordinaire chez les Etruſques, & beaucoup plus chez les Romains. Le Ꞇ caré latin eſt bien plus rare, que l'autre dans tous les tems : quoiqu'on ne laiſſe pas d'en voir grand nombre d'exemples, avant & ſurtout (4) depuis la naiſſance de notre Seigneur. Vers le XIe. ſiècle il étoit aſſez fréquent dans les inſcriptions, mais plus élancé. A force de prolonger les

notes de Tyron : quel uſage peut-on faire des c minuſcules & curſifs, pour diſtinguer les écritures des ſiècles ?

(1) Encore tout récemment, Don Velaſquez (*a*) a prétendu dériver le C latin du K grec. La preuve tirée d'une médaille, portant M V N I ❮ !, ne fait rien contre nous. L'avant-dernière lettre n'eſt pas un K, mais un C. Il auroit mieux valu donner ce caractère celtibérien au ſeul C, que de l'attribuer également au K & à l'L. Au reſte, la forme de K s'eſt maintenue dans les anciennes médailles eſpagnoles. Don (*b*) Velaſquez y ajoute le ⅄. Si cela eſt, il auroit expliqué, ce ſemble, plus heureuſement le revers de la dixième médaille de ſa XIVe. planche, par CASK, que par LASE. Pline (*c*) compte parmi les peuples d'Eſpague *Caſcantenſes*.

(2) Ce qui doit confirmer la deſcendance ou plutôt l'identité du C & du Γ; c'eſt qu'outre le même rang, que ces deux caractères occupent dans l'alphabet; le C & le G ſe confondoient chez les Latins, au point d'être mis ſouvent, & preſque indifféremment l'un pour l'autre. Auſſi le Cardinal Noris (*d*) ne balance-t-il pas à reconoître le C pour le G primitif.

(3) Quoique le C rond, comme élément initial, revienne très-fréquemment dans les notes de Tyron, & qu'il n'y ſoit guère moins employé à contre ſens, & même renverſé ; le ❮ anguleux y ſert auſſi à rendre pluſieurs mots : ſouvent néanmoins ſa baſe, d'oblique devient *L* horizontale. D. Carpentier renferme ſous ſa 3e. Note ; non ſeulement les deux ſortes de C anguleux : mais encore le X grec du mot *choris*, & le Q latin, dans les trois derniers mots de la même note. Or ces deux lettres ſont autant différentes du C tyronien, qu'elles lui ſont étrangères. On peut voir dans Gruter, p. 172. *chorus*, *choragium*, *choragiarius*, *choraules*. Leur lettre initiale eſt manifeſtement le X grec. Il ſe trouve auſſi dans les deux derniers pſeaumes en notes de S. Germain des Prés. L'auteur n'a pas fait non plus attention, que les Latins, par prineipe, ſubſtituoient ſouvent le Q au O; lorſqu'il étoit ſuivi d'un *u*. C'eſt juſtement ce qui eſt arivé, dans les trois dernières locutions de ſa 3e. note. Pareille inadvertance lui a fait atribuer au C une ſixième note, dont toutes les expreſſions apartiennent au K. Il étoit aſſez ordinaire aux Latins d'écrire par un K les mots, que nous rangeons ſous le C, lorſqu'il étoit ſuivi d'un *a*. Sa quatrième note ſemble même un peu ſuſpecte. Bien diſcutée & ramenée à ſa véritable figure ; elle pouroit ſe réduire à la deuxième note, qui n'eſt autre, que le C tourné vers la gauche.

(4) On le trouve ſouvent ſur les médailles de nos rois, aux VI. & VIIe. ſiècles. *Le Blanc, Traité des monoies p.* 44. 46. *Band. Numiſ. t.* 2. *p.* 623.

(*a*) *Enſayo. p.* 51. 52. *tab.* V.

(*b*) *Pag.* 51.

(*c*) *Hiſt. l.* 3. *c.* 3.

(*d*) *Cœnotaphia Piſana Diſſert.* 4. *c.* 2. §. 2. *col.* 704.

trairs tranchans, qui coupent les deux bouts du C, il s'en eſt fait un ſecond *c* Ꝯ, ou du moins un *c* Ↄ fermé. C'eſt ce qu'on apelle C gothique des bas tems. Il eſt un autre ſorte de double C, dont les deux parties ſe joignent en pointe, vers ſon côté gauche. Cette figure n'étoit pas rare, aux VI. & VIIe. ſiècles, ſur quelques monumens lapidaires. Elle avoit même pénétré dans certains mſſ. Mais les C majuſcules & minuſcules briſés, ou à deux traits, y fûrent alors encore reçus plus favorablement. Ces deux traits, quoique réels de la part de l'écrivain, ſe confondirent pour l'ordinaire en s'uniſſant. La vraie raiſon de cette briſure venoit de ce que la lettre C, & pluſieurs autres de la curſive romaine, étoient ſouvent compoſées de deux pièces. Celles, qui conſtituoient le *c* curſif prirent diverſes figures. Une des plus ordinaires dans les écritures romaines, franco-galliques & carolines, fur celle de deux de (1) nos *c*, montés l'un ſur l'autre. Sous cette forme, le même caractère ne laiſſa pas de varier, par des grandeurs (2) relatives aux rems, à la nature des pièces, aux genres de l'écriture; par plus ou moins de courbure, dans le contour entier, ou les extrémités ſeulement de chacun de ſes demi-cercles; par les pointes, les angles & les arcs naiſſans de leur union.

Il n'eſt pas néceſſaire d'obſerver, que depuis dix-ſept ſiécles le Σ des Grecs ne difère preſque plus de notre C. Chez eux, au moins ſept cents ans plutôt, leur S avoit commencé à ſe courber en C : mais l'uſage n'en devint ordinaire, qu'environ huit ſiècles plus tard. Ils employèrent

(1) Nous ne trouvons cette eſpèce de ℓ, ni dans la curſive wiſigothique, ni dans la ſaxone. Cependant la dernière, quoique rarement, nous préſente des *c* ſimples, qui s'élèvent au-deſſus de la ligne. Le *c* à double demi-cercle n'eſt pas étranger à diverſes écritures lombardiques, & ſur-tout à quelques-unes des plus récentes : mais il l'eſt à la principale & plus ancienne eſpèce.

(2) Anciennement le *c*, & ſur-tout celui, qui réſultoit de deux demi-cercles, s'éléva quelquefois au-deſſus de la ligne, dont il faiſoit partie. Mais ce ne fut qu'au VIIIe. ſiècle, que ſon élévation devint fréquente : ce ne fut qu'au IXe. qu'elle parut ordinaire. Sa durée fut celle du *e* curſif à double courbure. Lorſque les autres lettres, à queues élévées traverſoient la ligne ſupérieure; celle-ci en pénétroit ſeulement une partie, ou du moins y touchoit; quoiqu'alors les lignes des diplomes fuſſent conſidérablement éloignées les unes des autres. En général le *c* même double n'égaloit pas la hauteur des *b d h l* &c. mais après la fin du VIIIe. ſiècle, il étoit rare, qu'il ne paſsât pas la moitié de l'intervale, laiſſé entre chaque ligne.

fréquemment le ℭ pour l'S, dans ceux, qui précédèrent & ſuivirent immédiatement la naiſſance du Sauveur.

Le *e* minuſcule des mſſ. de plus de mille ans ſe fait remarquer par la façon, dont pour l'ordinaire il courbe intérieurement ſa tête, & dont il la raproche de ſon dos, d'ailleurs parfaitement (1) arondi. Les *c* relévés, par un trait courbe, en tournoient ſouvent vers le haut la concavité. Les exemples en ſont plus fréquens au IXe. ſiècle, qu'en aucun autre, par raport à nombre de mſſ.

Les *c* curſifs ſont d'un caractère encore mieux frapé. Ceux de la romaine du VIe. ſiècle, à figure alongée, parfaitement arondie haut & bas, mais légérement courbée par le dos, ne doivent pas nous arêter. Il en eſt d'autres moins iſolés, auſſi communs alors, qu'inconnus maintenant. Ils demandent d'autant plus d'attention; qu'ils ſont très-propres à fixer l'age & les genres des écritures antérieures au XIIe. ſiècle. Quand leur partie ſupérieure n'eſt pas liée à la lettre ſuivante, elle ſe courbe plus ou moins: quelquefois même juſqu'à former une boucle, dont l'extrémité s'échape de l'autre côté. Cette partie eſt d'ailleurs plantée ſur une ∿ couchée & renverſée exprès, pour fournir au *ſ* une courbure inférieure, en lui ſervant d'apui. Souvent cette baſe eſt enfoncée par la moitié ſupérieure du *c*, qui tombe directement ſur elle & la traverſe. L'autre moitié de l'∿, qui ſert au *c* de baſe plus ou moins couchée, fait preſque toujours partie de la lettre précédente.

Si, dans l'écriture mérovingienne, cette ∿ ſe redreſſe davantage, c'eſt ſans ceſſer d'être à contre ſens. Souvent le haut de ſa tête ſe trouve mutilé: plus ſouvent l'ancienne baſe diſparoit. Auſſitôt on n'aperçoit plus, que deux *ſ* ou deux portions de *ſ*, l'une ſur l'autre. Leurs bouts voiſins ſe touchent & s'aprochent de tant de manière diferentes, qu'il

(1) Si les ſiècles ſuivans conſervent quelque choſe de cette figure; ils en diminuent la rondeur, à proportion qu'ils lui donnent plus d'élévation. Sa hauteur eſt très-ſenſible an XIIe. Peu après le *c* commence à ſe hériſſer & d'angles & de pointes, qui nous anoncent le règne du gothique. Vers le VIIIe. ſiècle, certaines minuſcules getmaniques terminnient en hache l'extrémité ſupérieure de leur *e* & de leur *c*. Quand elles ne les confondoient pas; elles faiſoient conſiſter leur diférence, à refuſer au dernier une inflexion de la pointe ſupérieure, qu'elles acordoient à l'autre.

eſt dificile d'en faire l'énumération. Tantôt une pointe interne plus ou moins ptolongée, ici commune aux deux parties du ℭ, là particulière à une ſeule, manifeſte leur union. De-là leur arondiſſement reſpectif : de-là la régularité de leur tout. Tantôt ces moitiés de ℭ bien diſtinctes portent leur pointe d'union en dehors, au lieu de la faire paroitre en dedans. Tantôt leurs extrémités mitoyennes, montant & deſcendant, ſe cotoient plutôt qu'elles ne ſe touchent ; ou ſe touchent plutôt, qu'elles ne s'uniſſent. Tantôt elles ſe coupent, au lieu de s'unir, ou tendent à ſe joindre, ſans ſe toucher. Enfin par la réunion de trois courbes, on voit trois ℰ pour un, poſés perpendiculairement. Quelquefois, ſans ſerpenter, le haut du ℰ en fait éclore un troiſième. Il nait de ſon extrémité ſupétieure, ptolongée en courbe, après s'être repliée ſur ſa gauche. D'autre fois il produit ce troiſième ℭ, en ſe courbant de la même façon ; mais après avoir formé une boucle, commencée de gauche à droite, & finie de droite à gauche. Tel fut l'état du *C* franco-gallique, au commencement du VIIe. ſiècle. Sur ſon déclin, les diſjonctions des deux portions du ℰ devinrent plus fréquentes. Au contraire ſouvent elles s'unitent enſemble avec tant de juſteſſe ; qu'on n'y diſtingua, qu'une ligne tortueuſe ou formée en ſerpentant.

Sous la ſeconde race, les *c* parurent moins inconſtans, dans leur figure. Pour l'ordinaire, ſur un ſimple petit ℓ s'en élançoit un oblong, qui prenoit inſenſiblement la forme de l'ℓ fermée par le haut, mais quelquefois un peu panchée en dehors, ſouvent un peu courbée en dedans & ſans pié ni baſe. L'union de cette partie du *c* avec l'inférieure ſe faiſoit régulièrement par une pointe commune, inclinée vers la droite. Voilà l'idée la plus exacte, qu'on puiſſe donner du *c* curſif des diplomes de Charlemagne. Sous Louis le débonaire, la pointe de jonction prolongée s'éléva preſque auſſi ſouvent qu'elle s'abaiſſa, & plus ſouvent même dans certaines pièces. Mais elle ſe perdit bienrôt : & la curſive non alongée des privilèges, acordés par les princes ſes fils, n'en conſerva guère, que l'angle d'union ; d'où partoient auparavant l'une ou l'autre pointe, ou toutes les deux à la fois. Dans quelques-uns de ceux de Charle le chauve ; le ℓ ſupérieur

ne ſurpaſſa pas de beaucoup l'inférieur en étendue. Mais à peine l'écriture alongée donna-t-elle quelquefois au premier le tiers du ſecond. L'ouverture de celui-là, dès-lors étroite, ſe reſerra juſqu'à ſe fermer. A ces traits les diplomes du roi Eude ſont reconoiſſables; quoiqu'à cet égard ils euſſent été prévenus par pluſieurs autres, mais avec moins de conſtance. Cependant la partie ſupérieure du ℓ croiſſant toujours en élévation; ſon extrémité courbée ſe traverſa, & pouſſa (1) vers la gauche un trait, plus ſouvent long que court, plutôt courbe que droit. La jonction des deux *c*, qui n'en valoient qu'un, ſe faiſoit alors au moyen d'un ventre ſaillant vers la droite. Cette manière de terminer la partie ſupérieure du *c* lui faiſoit prendre la forme d'une *S*. Tel eſt ſpécialement le goût d'Allemagne, ſur la fin du IXe. ſiècle & dans le Xe. Mais, s'il ne s'agit, que d'exemples ſans ſuite; la France en avoit donné pluſieurs, dès le VIIIe. ſiècle.

En même tems le *c* purement minuſcule commençoit à s'inſinuer, ou plutôt à s'aroger tout, dans quelques diplomes royaux. A meſure que le Xe. ſiècle déclinoit; les conquêtes de ce petit *c* ſur le curſif ſe multiplioient. Celui-ci devenoit plus écraſé, perdoit de tems en tems ſa boucle ſupérieure, & ne retenoit par le haut, que la figure d'une *S* ordinaire. Il s'afoibliſſoit même un peu dans l'écriture (2) alongée, où il ſembloit s'être rétranché. Partout où le *c* curſif ſe maintenoit encore avec ſa boucle; ſon bout porté d'abord vers la gauche, ſe réplioit quelquefois vers la droite, en traverſant de nouveau la partie ſupérieure de la même lettre. En France, au lieu d'une eſpèce d'ſ ſaillante par le bas; une façon d'ℓ faiſoit angle avec le bout du ſ, ſur lequel elle poſoit. L'écriture alongée uniſſoit par un nœud ou par une boucle (3) les deux portions de ſ, dont l'inférieure

(1) La ſimple friſure du *c*, qui s'étendoit auſſi à l'*e*, à l'*ſ* & à l'*f*, caractériſent bien le Xe. ſiècle, quoiqu'elle fût déja établie ſur la fin du IXe. Elle n'eſt totalement abolie, qu'au XIIe. en Allemagne, par raport aux deux premières lettres. Elle n'y paroit déja plus au-delà du commencement de ce ſiècle. Dès le précédent, elle étoit bannie de la plupart des autres royaumes.

(2) Dès l'an 931. on l'y voit réduit, même en Allemagne, à prendre la figure du ℭ, preſque ſemblable à l'*r*. Mais ſi, dès 980. le ℭ v domine; ce n'eſt qu'en 1108, que le ℰ y ſemble expirer.

(3) Au lieu de l'angle du milieu, les deux moitiés de cette figure auroient dû s'unir par deux courbes, dont l'une auroit formé le haut de l'*e*, compoſé de deux *c*; & l'autre le bas de l'*ſ*, poſée deſſus.

paroiſſoit un peu tremblante. Cette dernière forme dura, depuis le milieu du xe. ſiècle, juſqu'au milieu du ſuivant. La France vit alors le *c* ancien, dans une eſpèce de criſe, par les variations continuelles, qu'il éprouva. Celui de l'écriture alongée y fut encore plus ſujet, que le *c* de la commune des diplomes, d'où le petit *c* chaſſoit le curſif de proche en proche, pour s'enrichir de ſes pertes. Plus de trente ans avant la fin de ce ſiècle; à peine reſtoit-il quelque trace de l'éxiſtence de l'ancien ℓ; ſi l'on en excepte la liaiſon du *c* & du (1) *t*, qui ſe conſerve encore, dans notre écriture imprimée. On doute, ſi hors le cas d'union de ces deux lettres, le XIIe. ſiècle, pouroit fournir quelques exemples du *c* antique. C'en étoit déja fait de lui, dès la fin du xe. ſiècle, & le commencement du XIe. par raport à bien des pièces d'Allemagne.

Il s'en trouve pourtant encore alors, où il fait aſſez bonne contenance. Mais paſſé l'an 1030. il eſt dificile de le découvrir, même dans l'écriture alongée. On excepte toujours le ct; quoique, vers le milieu du même ſiècle, on commençât à diviſer quelquefois ces deux lettres.

Le petit C des chartes, après avoir abaiſſé ſa tête, la relevoit ſouvent en courbe. Mais ce caractère eſt peu conſtant; quoiqu'il le devienne davantage, aux XII. & XIIIe. ſiècles. En général, juſque vers le milieu du XIIe. l'écriture alongée repréſentoit preſque toujours tremblant le *c*, tel qu'il pût être. Le vieux c curſif des mſſ. & autres pièces en minuſcule, tenoit auſſi très-ſouvent de ces infléxions tremblantes. Dès le milieu du XIe. ſiècle, on voit dans un diplome de Henri I, les avancoureurs du C gothique. Une ſeconde ligne, en forme d'S, y vient couper le grand C, a tête relevée, & quelquefois à baſe ſemblable à celle de l'ℒ. Ces traits gothiques ſe multiplièrent en France, au XIIe. ſiècle. Ils furent doublés & triplés, au ſiècle ſuivant, même dans les chartes de nos rois. Quand une fois le goût (2) ſcholaſtique

(1) Remarquez l'origine de notre *ct*.

(2) *Quemadmodum igitur, barbarie ſaculo XIII. ad finem circa literas elegantiores jam dudum irrumpente, priſtina quoque diſparuit literarum forma, ut pro nitidis & elegantibus ſcripturis, nil niſi tenues & minùs legibiles ſcriptura invaluerint; ita majorem in ſaculo XIV. miſeriam reperimus in codicibus, ubi diſciplinis ſcholaſticis & inanibus nugis in*

Raports entre les principaux D d'Europe : origine des D triangulaire, courbe, oncial, minuſcule & curſif. Quels moyens fourniſſent-ils pour connoître l'age des mſſ, & des chartes, où ils ſe trouvent ? Quand le ∂ s'y eſt-il introduit ? Ses progrès, ſon règne.

eut prévalu ; pouvoit-on manquer de trouver merveilleuſes les productions les plus biſares ?

IV. Preſque toutes les figures du daleth phénicien ou ſamaritain reviennent aux plus anciennes du delta grec. A peine faudroit-il ſuprimer la pointe inférieure du premier, pour que rien ne manquât à leur reſſemblance. Mais qui peut répondre, que ce ne ſoit pas chez les Phéniciens un alongement de pié poſtérieur à Cadmus ? Outre que les Grecs eux-mêmes arondirent, bientôt après, leur ▷ à lignes droites ; quand les Latins l'auroient reçu ſous cette forme : il auroit été fort naturel, qu'ils euſſent changé en courbe les côtés obliques du triangle. Réduire deux droites en une courbe, c'eſt diminuer le travail de l'écriture, en la rendant plus expéditive. Les Caldéens & Syriens ont conſervé le même caractère ſamaritain, en y rétranchant un petit trait. Les Arméniens ſemblent y avoir fait une ſupreſſion encore plus légère. Les D runiques portent plus loin leur reſſemblance avec le phénicien, le grec & le ſaxon. Quant aux D africains, gothiques, ſerviens, ruſſiens ; leur conformité avec le grec va juſqu'à n'y laiſſer preſque aucune diférence. Pour mettre le D. au niveau du B ; le célèbre M. Gori déclare les Etruſques abſolument privés de cette dernière lettre; quelques grands que ſoient ſes raports avec pluſieurs caractères de leurs monumens. On ne peut à la vérité refuſer à leur R un certain nombre de ces figures. Mais, ſi, parcequ'elles conviennent à cet élément ; c'étoit une raiſon, pour anéantir le D, chez les Etruſques : combien de lettres, chez les diférens peuples, pouroient ſubir le même ſort ? Quoi de plus reſſemblant, dans les plus anciennes inſcriptions grèques, que l'A, le Δ, l'O (1) & le Ρ ? Les figures des ces lettres, ou du moins de deux & de trois d'entr'elles, ſont parfaitement identiques. Il en eſt de même des Γ & des Γ. Faudra-t-il à cauſe de cette reſſemblance rayer de l'alphabet grec trois

medium productis, libri pariter miſerrimo charactere fœdari cœperunt. Godefrid. Von Beſſel, Chronic. Gotwic. lib. 1. cap. 6. n. 3. p. 62.

(1) Le D ne ſe confondit pas avec l'O chez les Grecs ſeulement, mais encore chez les anciens Latins. Dans le Senatus-conſulte contre les Bacchanales, on écrit IN DQVOLTOD, *in oquoltod* pour *in oculto*, NDSTER pour *noſter*. Mais de part & d'autre ces confuſions n'étoient pas conſtantes. *Senatus-Conſulti de Bacchanal. Explicatio auctore Matthæo Ægyptio. Neapoli* 1729. *fol. p.* 157.

ou quatre élémens, qu'on n'a pas même ſoupçoné d'avoit été ajoutés aux lettres primitives?

La pointe ſupérieure du (1) ♄ s'étoit formée de bonne heure en angle très-aigu : ou plutôt il fut ſurmonté par l'alongement de la perpendiculaire. Cette figure au reſte, ainſi que celle-ci ▷, avoit cours chez les Latins des premiers tems. L'une & l'autre, & ſurtout la première ſe ſoutint pendant une longue ſucceſſion de ſiècles, & ſe raprocha même du Δ grec. La courbe du D en s'abaiſſant paſſa tantôt au-deſſus, tantôt au-deſſous du haut la haſte. D'un autre côté la perpendiculaire fut prolongée en deſſus : & telle eſt encore la figure du D dans quelques notes tyroniennes, & ſpécialement dans *illud*. Mais pour ne pas le confondre avec le *b* minuſcule, il falut le tourner, dans un ſens contraire : & c'eſt ainſi qu'il fut façoné au mot *ideo* (2) des notes de Tyron.

Cependant le D des mſſ. s'étoit courbé d'une autre manière, même avant J. C. Quoique divers monumens nous en aient conſervé de bonnes preuves ; on n'en peut employer de plus déciſive, que les notes de Tyron, où tous les mots commençant par D, ſont exactement rendus par des ↄ, dont la courbure inférieure eſt ſouvent plus ou moins échancrée, & même totalement ſuprimée. En ſa place quelques-uns de ces D forment un angle obtus, d'autres ſont renverſés, & la plupart inclinés vers la gauche. Une figure ſi commune, & d'ailleurs propre des mots les plus ordinaires, ne peut manquer de remonter à l'origine même des notes tyroniennes.

Pour juger de l'age des mſſ. en lettres majuſcules ; M. Maffei (3) fait enviſager, comme une marque de la plus haute antiquité, le D & l'M, ſemblables à ceux des marbres anciens. La dernière ne ſe rencontre, ſelon lui, que

(1) Sous les rois Wiſigoths d'Eſpagne, le D conſervoit encore la même figure. Elle ſe transformoit quelquefois en celle-ci ♄.

(2) Ces *d* minuſcules, quoique notes principales, ne ſont pas initiales de ces deux mots, ni d'aucun autre, qui nous ſoit connu. Cet exemple peut faire concevoir une diférence entre caractère initial des notes & des mots. Ici la figure dominante eſt finale ou médiane.

» (3) Ne' codici majuſcoli il ſegno » dell' ultima antichità ſono D & M, fi» gurate come ne' marmi antichi, nel quel » modo tali lettere in rariſſimi codici ſi » veggono, ſe non forſe ne' titoli. » *Opuſcoli Eccleſiaſtici p.* 61. à la ſuite de ſon *Iſtoria Theologica.* — *In Trento* 1742. *fol.*

dans

dans les mſſ. les plus rares, & peutêtre dans les titres de ceux, qui ne le ſont pas. M. le Marquis auroit pu étendre ſa règle aux A E H Q V. Ces lettres ne doivent pas moins être privilégiées, que le D & l'M. Leur réunion avec les ſiennes, dans le même mſ, donneroit un ſigne plus certain de ſon antiquité. Si leur concert ſe ſoutenoit, il produiroit l'écriture capitale, telle qu'elle ne ſe trouve invariablement, que dans des mſſ, au moins du VIe. ſiècle : quand ils ne ſont ni livres ſacrés, ni livres, dont on ſe ſervoit à l'Egliſe. Au reſte hors ce cas, on ne voudroit pas répondre toujours de la bonté de la règle. Pour lui donner d'ailleurs quelque aplication exacte à l'écriture purement onciale ; il faudroit, outre les titres des livres & des chapitres, où elle eſt ſouvent employée, compter pour rien quantité de lettres initiales des phraſes des & alinéa. Les capitales, ſans en excepter le D & l'M, ocupent en éfet beaucoup plus fréquemment ces premières places, aux IX. & X^e. ſiècles, qu'aux précédens. Ce ſera donc, quand elles ſeront confondues ; quoiqu'en aſſez petit nombre, & peu conſtamment, dans le corps de l'écriture onciale, qu'elles fourniront peutêtre un caractère d'antiquité ſupérieur au IXe. ſiècle.

Si l'on voit quelquefois & le D latin & le Δ grec, au IXe. ſiècle, & même long-tems auparavant : non ſeulement dans les ſignatures, mais encore dans les dates diplomatiques ; le premier n'étoit (1) point en cela diſtingué des autres letttes capitales. Toutes y étoient également bien reçues.

(1) Ce D auſſi exhaucé qu'étroit s'introduiſit en France depuis l'an 1000. Les écritures alongées lui acordèrent un rang, qu'elles commençoient à refuſer au *d* cuiſif. En Allemagne, déja le D s'y étoit gliſſé, dès la fin du Xe. ſiècle. Quand, au ſuivant, l'entrée de ces écritures lui étoit interdite ; il ne laiſſoit pas de pénétrer dans le texte des mêmes diplomes : ſurtout à la faveur de l'uſage, qui s'établit d'écrire totalement en majuſcules les noms propres. Celui d'employer les D dans l'écriture alongée, devint plus invariable en Allemagne, qu'en France, depuis environ le milieu du XIe. ſiècle. Mais, durant le cours du XIIIe, cette façon d'écrire vieilliſſoit, par raport aux diplomes impériaux & royaux. Elle s'eſt mieux ſoutenue dans les bulles des papes, quoiqu'avec des variations étonantes. Dès le XIIIe. ſiècle, chaque lettre de la première ligne ou ſe transformoit ou ſe terminnit par des têtes, des nés, des faces groteſques d'hommes & d'animaux. De nos jours, le *d* & quelques autres lettres de la première ligne des bulles ont continué de repréſenter des feuillages, ou ſi l'on veut des arabeſques. C'eſt peutêtre le ſeul reſte, qui ſubſiſte de l'écriture alongée, ſi célèbre autrefois, dans les diplomes des Grands.

Le ɔ oncial en forme d'S tronquée par le haut, n'étoit point tellement propre aux Gaules, qu'on n'en usât aussi en Italie, & qu'on n'employât par-tout d'autres ɔ ɔ plus ou moins courbés vers (1) le bas, ou se relévant, après s'être abaissés. Si ce caractère a duré long-tems, depuis la cessation de l'écriture onciale ; c'est en perdant toujours un peu de sa première simplicité & de son élégance. Il ne fut pas seulement alors introduit, dans la minuscule des mss ; il domina presque sans rival, dans (2) les chartes, depuis le XIe siècle. D'abord

(1) Ils se montrent au VIe. siècle, sur les médailles de l'empereur Tibère.

(2) Il faut expliquer plus en détail, quelle fut la fortune de ce *d* rond dans la minuscule, & sur-tout dans la cursive.

Les mss. & les diplomes saxons n'ont cessé d'en faire usage, depuis le VIIe. siècle, jusqu'à Guillaume le conquérant. Le changement d'écriture arivé sous ce prince, ne porta nul préjudice à cette figure.

Au Xe. siècle les écritures lombardiques : la serrée, au coup d'œil saxon, & la brisée, à traits en zigzag, tenant un peu du gothique moderne, l'employèrent avec tant de constance ; qu'on a lieu de douter, si le *d* put s'y ménager quelque accès. Malgré la prédilection des Anglois pour le ɔ ; leurs diplomes & leurs mss. en écriture saxone ou commune ne laissèrent pas d'acueillir quelquefois assez favorablement le *d*, & même jusqu'à lui donner la préférence. A compter du milieu du XIe. siècle, jusqu'au milieu du suivant les ɔ *d* se trouvèrent plus ou moins souvent mêlés ou confondus. Mais depuis la seconde époque, le premier se répandit sans aucun obstacle, dans les chartes & d'Angleterre & d'Ecosse. Il en faut pourtant excepter celles, où l'on se servoit des lettres de forme ou presque carées. Là les *d* se maintenoient encore avec avantage au-delà de l'an 1160. Au surplus les pièces de cette nature étoient rares. Quoiqu'en Ecosse les *d* dominassent, vers la fin du XIIe. siècle ; dès le commencement du suivant, la cursive ne donna presque plus entrée, qu'à son rival, ou du moins n'acorda pas au *d* d'y figurer également.

Depuis environ l'an 1050. les mss. de France reçurent presqu'indifféremment ces deux caractères, jusqu'à ce que le nouveau eût presque totalement fait oublier l'ancien : ce qui n'ativa que sous saint Louis. Dès le règne de Philippe Auguste les diplomes ne soufroient plus en France ce mélange : si ce n'est dans quelques testes d'écritures alongées, où le ɔ avoit la grande vogue. Le *d* son compétiteur ne reparut guère avant l'an 1450. dans les mss. & n'en débusqua pas l'autre aisément. Un siècle plus tard celui-ci se réservoit encore des mss. entiers.

Les *d* droits & ronds des Espagnols partageoient entr'eux les places de l'écriture minuscule avec la plus grande égalité, dès le XIe. siècle au plus tard. Ce mélange n'avoit pas encore lieu, dans leurs chartes du Xe. Les * tranchés par des sommets ne s'y bornoient pas à monter seulement en haut ; ils descendoient encore au-dessous de la ligne, d'abord perpendiculairement : ensuite ils formoient vers la gauche un angle obtus, & finissoient en pointe. Vers la fin du XIe, au-delà des Pyrénées la même bonne intelligence regnoit aussi dans les chartes, entre les deux D minuscules. Au XIIIe, chacun avoit encore son tour. Cependant le ɔ y parvint avant son milieu à tout envahir, comme il avoit fait ailleurs. Dès le XIVe. siècle, il étoit déja réduit à la figure du ɔ grec : mais aux suivans, il n'éprouva pas de variations considérables.

Veut-on encore des notions plus générales, sur les tems reconoissables, par le concours des deux figures ɔ *d* ?

il éléva ſa queue beaucoup plus haut, qu'il ne l'avoit fait dans l'onciale. Mais, aux XIII. & XIVe. ſiècles, il fut preſque tracé ſur le modèle du ſ minuſcule des Grecs : ſi ce n'eſt que ſon trait, montant ſe jettoit davantage vers le côté gauche, & qu'il ſembloit plutôt retourner de gauche à droite, que deſcendre de haut en bas.

Le *d*, quoique aſſez ancien ſur les marbres & les bronzes, Régulièrement leur mêlange eſt plus grand, dans les mſſ. du XIIe. ſiècle, que dans ceux des tems voiſins ; dans les chartes de la fin du XI, & du commencement du XIIe, que dans celles, qui les précédèrent ou ſuivirent. Auparavant, le *d* doit être le plus ordinaire. L'avantage eſt pour ſon concurrent, depuis le milieu du XIIe, & même plutôt, quand il s'agit de chartes. Au reſte ni quand cette confuſion paroit commencer ou finir, ni quand elle eſt arivée à ſon comble ; on ne doit pas être ſurpris à l'excès de voir certaines pièces ne renfermer des D, que de l'une ou de l'autre façon. On ne le ſera pas non plus de rencontrer au-delà des limites, qu'on vient de leur preſcrire un petit nombre de ∂ prématurés, ou un peu trop tardifs.

De prime abord nous avons regardé, comme un phénomène, pour ne pas dire un paradoxe, le diplome (*a*) d'Otton III. de l'an 993. Tous ſes ծ, à queue tournée vers la ganche, ne ſe montreroient pas ſous une autre forme, quand ils ſeroient poſtérieurs de deux ſiècles : & cependant ils n'étoient pas encore alors parvenus en Allemagne à donner aux autres une excluſion entière. On peut s'en convaincre par un diplome (*b*) d'Otton IV. de l'an 1198. Ce caractère & pluſieurs autres, nous auroient fait ajuger à cet empereur le diplome de 993 ; ſi des monſs plus forts ne s'y opoſoient. Laiſſons maintenant à quartier tout ce qui ſeroit d'ailleurs contraire ou favorable à cette pièce, pour ne pas nous écarter de notre objet. Il faut être ſans doute bien fort ſur l'uſage des caractères propres à chaque ſiècle, pour ne pas enviſager d'abord avec étonement tant de ∂ réunis, dans un ſeul diplome : tandis qu'il étoit rare d'en déconvrir quelques-uns dans les autres, durant les cent années ſuivantes.

Mais, quoique cette figure n'ait peut-être pas fait ſi promptement fortune en Allemagne, que par-tout ailleurs ; il ſuffit qu'elle ait été employée par les prédéceſſeurs & les ſucceſſeurs immédiats d'Otton III. qu'elle l'ait été par cet empereur lui-même, en plus d'une autre ocaſion ; qu'elle l'ait été bien des fois, dans les ſiècles voiſins, & long-tems auparavant, pour qu'on ne puiſſe en tirer une induction facheuſe contre ce diplome. Or on découvre pluſieurs exemples des deux premiers faits, dans la Chronique même de Godwic ; dans (*c*) Walther, dans (*d*) Schannat. Plus de vingt années auparavant, des ծ à peu près ſemblables rempliſſent le texte d'une chatte (*e*) de Roricon évêque de Laon, & quelques-unes de ſes ſignatures. D'après quelques mſſ. du VIIIe. ſiècle, l'Allemagne nous ofre des écritures, qui ſemblent lui être propres, quoique tirant conſidérablement ſur la ſaxone. Or ces mſſ. renferment déja des *d* droits mêlés avec les ronds. Quelque rares que ſoient les derniers dans la minuſcule des mſſ. en pure romaine, & dans la caroline des diplomes, avant le Xe. ſiècle ; nous ne laiſſons pas d'en avoir déterré quelques exemples, dès le IXe. Ils ſeroient cenſés plus fréquens ; ſi l'on mettoit en ligne de compte ceux de la date de l'Incarnation, preſque toujours rendus alors par ce caractère dans les diplomes. En rigueur même nous trouvons bon nombre de ſ dans l'ancienne (*f*) curſive romaine des premiers tems, malgré leurs liaiſons avec les lettres voiſines, qui pouroient les déguiſer à des yeux peu atentifs.

(*a*) *Chronic. Godwic. p.* 210.

(*b*) *Ibid. p.* 402.

(*c*) *Tab.* 7.

(*d*) *Vind. arch. Fuld. tab.* 9. 10.

(*e*) *De re diplom. p.* 451.

(*f*) *Ibid. p.* 458. *tab.* 58.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

aura ſans doute été plutôt mis en uſage dans les (1) mſſ. & les diplomes. Il en eſt de cette lettre, comme des

(1) Ajoutons encore quelque choſe de plus détaillé, ſur la différence du *d* & du ∂, ſur leur forme, & particuliérement ſur celle du dernier, depuis qu'il devint à la mode. Il diſére eſſentiellement du *d*: parce qu'il n'a jamais ni pié ni épron. Au contraire la haſte de celui-ci s'éléve perpendiculairement & deſcend au-deſſous, ou du moins au niveau du bas de l'*o* ou du *e*, contre lequel elle eſt adoſſée.

La plus ancienne curſive d'Eſpagne, ne commence pas les *d* comme pluſieurs autres, par la partie ſupérieure de leur panſe : c'eſt plutôt par l'inférieure *d*, qu'elle les commence. Ils ſont même ſouvent apuyés ſur un trait de la lettre précédente, avec laquelle ils ſe lient, à la manière des *c*, *e*, *t* romains.

Le pié du *d* eſt, aux VII. VIII. IX. & X^e. ſiécles, porté ſi bas ; que cette lettre eſt preſque la ſéule, qui excéde à la fois en deſſus, comme en deſſous la ligne d'écriture. Du moins n'en eſt il aucune, qui le faſſe plus régulièrement. On peut aſſocier le *d*, en tant que montant, aux *b h l k j* ; & en tant que deſcendant, aux *f g p q r ſ x* &c. Communément, juſqu'au Xe. ſiécle, ſon pié ſe relève un peu vers la droite, ſoit par une courbe, ſoit par un angle plus ou moins aign. De-là en avant juſqu'au milieu du XIe. ſiécle, il ne ceſſe d'incliner, du côté gauche, le même pié, en forme de queue inférieure. Mais quelquefois on le tranche par une baſe, quand on ne s'en tient pas à l'ancienne mode. Vers l'an 950, l'uſage le plus ordinaire, fut de ne faire deſcendre le pié du *d*, qu'au niveau de ſon dos. Cette pratique déja fort acréditée, depuis plus de 50. ans, ne tarda pas à remplacer toutes les autres.

* ∂

Le *d* s'éléva d'abord vérticalement, enſuite diagonalement vers la gauche ; ou bien en ſe courbant tant ſoit peu du même côté. La queue oblique ou diagonale ent ſes partiſans, juſqu'au milieu du XIIIe. ſiécle. Il étoit pourtant plus ordinaire de la voir un peu relévée en courbe, après avoir été pouſſée vers la gauche ↄ. Dès le commencement du même ſiécle, il s'introduiſit une autre mode, qui prévalut enfin, à bien des égards : ce fut de ramener horizontalement vers la droite la queue du ∂, d'abord dirigée vers la gauche. Bientôt on la rabatit preſque en rond ∂ ∂ ∂ juſqu'au bas de ſon ventre. Souvent alors, on commença par mener la queue en courbe, extrêmement déliée vers la gauche, puis par un plein très-épais on la termina preſque en diagonale, entre la panſe du *d* & l'arondiſſement de ſa queue : enſorte qu'on peut quelquefois douter, ſi la même queue commence par le plein ou par le délié. Le règne de cette mode ſe place entre le milieu du XIIe. & celui du XIV. ſiécle : quoiqu'il ne laiſſe pas de s'étendre conſidérablement au-delà de ces bornes. Vers le milieu du XIVe. le *d* prit, mais moins fréquemment, la figure tantôt d'un B capital, adoſſé vers la gauche, tantôt d'un 8 curſif en chifre arabe : c'eſt-à-dire, dont le haut forme un triangle. Avec le tems il reſſembla preſque au ∂ des Grecs. L'angle & la pointe avancés par le bas vers la gauche ſont très-propres à diſtinguer le *d* poſtérieur à la moitié du XIVe ſiécle. Le XVe. repréſente au plus juſte le ∂ grec. Il produit ou tend à produire un ſecond angle, ſitué préciſément au plus bas de cette lettre.

Cependant la queue du *d* des mſſ, qui n'étoient point en curſive, continuoit toujours d'être fort courte, de ſe porter directement vers la gauche, ſans retour ni inflexion quelconque.

** ∂

En écriture alongée du XIe. ſiécle, le dos du * françois ſe replie quelquefois en ſpirale, quelquefois ſerpente, quelquefois forme un ſecond dos, tout-à-fait ſéparé du premier. Au contraire le dos du ** allemand, ouvert par le haut, fait deſcendre un trait intérieur, qui prend ſucceſſivement ces figures ʃ ℰ ı ȝ. Au XIe. ſiécle, le *d* venant ſouvent à perdre ſon épron, eſt cenſé transformé en *d* rond.

b e f g h l m n q r ſ. Toutes ſe trouvent dans les plus vieux mſſ. & les actes publics des tems les plus reculés. Les traits en ſont ſi naturels, & faits avec tant de hardieſſe, quand il s'agit de curſive; qu'on ne peut douter, que leur invention ne l'emporte de beaucoup ſur l'age des livres & des diplomes, où nous les voyons; à quelque antiquité, qu'on les faſſe remonter. Au VIe. ſiècle, & probablement plutôt, on voit des d minuſcules, dont la panſe eſt plus ample de beaucoup, qu'elle ne le fut dans la ſuite. Tels on les trouve encore dans les Pandectes de Florence, qui peuvent avoir été tranſcrites, ſur la fin de ce ſiècle. Ils ſervoient ſouvent alors, même de lettres initiales. Ce qu'on a dit du *b* minuſcule poché & du *b* curſif à double trait diſtinct, confondu, ſe traverſant une ou pluſieurs fois, n'eſt pas moins aplicable au *d*, & ſert également à fixer l'époque des mſſ, où il ſe montre. La figure du *d* curſif devint plus ſimple & plus unie ſous les Carlovingiens. Aux XI. & XIIe. ſiècles, ſa queue, comme celles du *b*, de l'*h* & de l'*l* fut embaraſſée de nœuds ou de boucles entortillées & compliquées de diverſes façons. On a pourtant de tout cela des exemples beaucoup plus anciens, mais d'un goût très-diférent.

V. Quand on veut conſtater la reſſemblance des alphabets phéniciens, étruſques, ſyriaques, grecs, latins, arméniens; il faut communément ſe contenter de la vérifier ſur un petit nombre de figures de la même lettre. Il n'en eſt pas ainſi de l'E: ſa conformité ſe trouve à l'épreuve du plus grand nombre des figures, ſous leſquelles chacun de ces alphabets a diverſifié ſon cinquième élément. En vain opoſeroit-on les E les plus biſares des Grecs, Latins, Samaritains, Etruſques: on ne ſauroit parvenir à en rendre les raports méconoiſſables. Mais, comme leurs écritures ont eu des marches contraires; les E des unes ſeront tournés vers la droite, & ceux des autres vers la gauche. Les E ſyriaques ou éſtranghèles porteront leurs pointes vers le bas: ils réuniront deux de ces traverſes enſemble, pour rendre l'écriture plus expéditive. Dans quelques eſpèces de caractères anciens; les Arabes éléveront perpendiculairément les lignes horizontales des E, qu'ils auront couchés ſur le dos: puis ils s'acoutumeront à les former d'un ſeul trait, en multipliant les courbes.

Preſque tous les E des Orientaux & des Occidentaux ſe reſſemblent: commencement des E ronds & fermés: lettre d'Ives de Chartre juſtifiée des acuſations de faux du P. Hardouin: E d'Eſpagne & des mſſ: e minuſcule & curſif.

Avec la même poſition, que dans le ſyriaque, & l'omiſſion d'une traverſe : de toutes les ſortes d'écritures caldaïques, hébraïques ou juives ; il n'en eſt point, où l'E ne puiſſe ſe découvrir. Au moyen de la même ſituation, & ſans ſuprimer aucun trait ; nos E ſe retrouveront, dans pluſieurs figures de l'E runique. Pour ne rien dire de celles, qui leur ſont conformes à tous égards ; les (1) anciens ⋿ ⋿ eſpagnols & africains leur reſſemblent encore davantage. Mais l'E gothique d'Ulphila, le cophtique, le ſervien, le ruſſien ne laiſſent apercevoir aucune diférence avec les nôtres. L'illyrien & le bulgare, dont les figures ſe raprochent ſi rarement de celles de nos lettres, ici ſont avec elles parfaitement d'acord.

A la vérité preſque toutes ces écritures arondiſſent diverſement l'E caré. Le phénicien, l'étruſque, le ſyriaque, l'arabe, le runique, le gothique, le cophtique, le ſervien, le ruſſien, l'illyrien, l'arménien & le bulgare en fourniſſent des exemples plus ou moins nombreux.

Nous voyons des € ronds chez les Grecs, 800 ans & plus avant J. C, & chez les Etruſques d'auſſi anciens, que les tables eugubines, ſur leſquelles ils commencent à ſe montrer. On ne connoit point de mſſ. grecs, où l'E ſoit caré : mais il eſt beaucoup de marbres & de médailles, même en latin, avant la naiſſance du Sauveur, où rien ne manque à l'élégance de l'E rond le plus parfait.

On peut vérifier la rondeur de l'E des Latins, dès le tems de la République Romaine, par l'exemple de leurs voiſins, les Grecs & les Etruſques, & par les notes (2) de Tyron. Là tour

(1) Le ⋿ doit être indubitablement un E brèf eſpagnol ; ſi l'on en croit Don (a) Velaſquez. Il prétend le prouver, par la comparaiſon de ce caractère, avec l'étruſque & le grec primitif : mais nous n'y trouvons aucune figure ſemblable, pas même dans ſes alphabets. Ne ſeroit-ce pas plutôt une conjonction du K & de l'€ ? Nous avons produit de pareils (b) K E conjoints dans notre X^e. planche. Ils remontent à la plus haute antiquité. (c) Quel préjugé, pour porter le même jugement du ⋿, qu'il rend (b) par E ; quoique dans ſa V^e. planche il en faſſe un H. Nous aimons donc mieux dire, que c'eſt un X & un E. Ainſi nous croyons pouvoir lire *Kherman*, où il lit *Elman*. Plutarque écrit *Hermandica* : D. Vel.en (c) tombe d'acord. Nous n'y ajoutons, qu'une plus forte aſpiration, très-aſſortie, ſelon ſes propres principes, au langage des anciens Eſpagnols.

(a) *Enſayo. p.* 48.

(b) *Pag.* 102.

(c) *Ibid.*

(2) D. Carpentier donne quatre notes de l'E. La première eſt inconteſtable : la 2e. au mot *equos* renferme une figure, qu'il pouvoit encore mieux attribuer

à tour il ocupe la place de ſigne primitif, de ſubſidiaire, de ſubalterne & de (1) terminatif. Il ne fut admis ſur les médailles (2) latines, qu'au IIIe. ſiècle. On voit divers exemples d'Є, ſur des monumens payens, dans les tomes III. & IV. des *Antiquités Romaines*. D'autres inſcriptions étrangères aux Grecs en renferment; non ſeulement du Ier. ſiècle, mais encore d'antérieures à l'époque de l'Incarnation. Boiſſard, l'Antiquité expliquée, le *Latium vetus*, le Tréſor de Gruter, les Marbres de Peſaro, & tant d'autres collections de monumens antiques en multiplient les preuves.

Parmi les lettres, qui de l'alphabet gothique ont paſſé dans le nôtre, il faudra compter A Є Ꞇ Ꞩ P Ꝗ U, ſi l'on (a) s'en raporte à D. Mabillon. L'E rond eſt ſans doute l'Є gothique, dont il veut ici parler. Les monumens alégués d'avance rendent la mépriſe manifeſte; mais elle eſt trop légète, pour faire valoir les motifs, qui pouroient la diminuer. Obſervons ſeulement; que cet E eſt ordinaire, dans les mſſ. en écriture onciale des IV. & V^e. ſiècles; pour ne rien dire d'autres, qu'on pouroit faire remonter plus haut.

(a) *Diplom. p. 47.*

L'Ɛ compoſé de deux C; nous l'avons plus d'une fois (b) remarqué dans des inſcriptions du II. & IIIe. ſiècle. Cependant (c) Mr de Tillemont, note IV. après avoir dit,

(b) *Antiq. expliq. t. 3. part. 2. pl. 128.*

(c) *Mém. t. 7. p. 765.*

à l'F. Le dernier mot de la troiſième apartient à la ſeconde. La 4e. en entier doit faire partie de la 3e. ſupoſé qu'il ne faille pas la renvoyer au T, qu'elle exprime du moins en partie, & peutêtre uniquement. Si ces obſervations font perdre à l'*e* quelques lettres initiales de notes; on pouroit l'en dédommager par celle-ci Ꝑ, & même par cette autre Ꝓ: mais on ſeroit alors obligé de leur acorder une valeur équivoque avec d'autres élémens. Quoiqu'il en ſoit: outre les figures Ꞇ Є; celles-ci ⊢ Λ V ſont initiales des E tyroniens.

(1) Il ſuffit ici de ſavoir, que les notes tyroniennes ſont communément des aſſemblages de ſignes ou de caractères, dont chacun eſt quelquefois compoſé de pluſieurs autres. Souvent chaque ſigne tient à un ſecond, qu'on peut apeler auxiliaire ou ſubſidiaire. Le final marque les terminaiſons des noms ou des verbes. Le primitif eſt le même, que le dominant ou principal. Pour l'ordinaire il exprime la lettre initiale du mot. Les ſignes ſecondaires & ſubalternes; ce ſont ceux qui ſuivent le primitif, & qui en ſont détachés; quand ils ſont diſtingués du final.

(2) La légende d'une médaille un peu fruſte du milieu de ce ſiècle nous met ſous les yeux l'Є dans Banduri. On y voit auſſi trois exemples des mêmes *e* iſolés. On pouroit, il eſt vrai, tenir ces lettres pour grèques: mais il eſt plus probable, qu'elles ſont latines. On ne ſauroit porter un autre jugement de pluſieurs caractères, qui ſe trouvent employés, dans le même gnût & dans les mêmes circonſtances. Autrement il faudroit dire, qu'on faiſoit alors ſouvent uſage de Q grecs ſur les médailles des empereurs: imagination, qui ne ſauroit être avouée d'aucun antiquaire.

qu'en 1623, on prétendit avoir découvert le corps de Lucifer de Cagliari, avec cette inſcription : *S. Lucifer⁹ Epp⁹*, ajoute, que *des perſones habiles remarquent, que cette* (1) *abréviation... n'eſt point du* IVe *ſiècle, & que cet* E *eſt gothique.* Mais un ſi grand homme n'étoit pas obligé d'être inſtruit à fond de pareilles minuties. Elles peuvent néanmoins influer, dans des jugemens de conſéquence. Ainſi l'on ne doit pas toutafait les négliger.

On ne s'arêteroit pas ſur l'Ɛ gothique moderne ; ſi le P. Hardouin n'en prenoit ocaſion d'acuſer de faux une lettre originale d'Ives de Chartre, à laquelle D. Mabillon (*a*) a donné le ſixième rang, parmi ſes modèles (2) de mſſ. du XIe. ſiècle. Après pluſieurs foibles ataques ; le ſavant Jéſuite en vient à une action déciſive, à la faveur de l'argument, qui ſuit. Cette (3) lettre Ɛ nous fait voir un E fermé : or il ne le fut tout au plutôt, qu'au XIVe. ſiècle. Donc &c.

(*a*) *Diplom. p. 369.*

Quand le beau mſ. en lettres onciales de S. Ambroiſe de la bibliothèque du roi n°. 1732. ne ſeroit que (4) du IXe. ſiècle ; ce ſeroit beaucoup plus, qu'il ne nous en faudroit, pour ruiner la prétention du P. Hardouin : puiſqu'on y remarque ſouvent (*b*) des Ɛ fermés. Pluſieurs très-anciens mſſ. de S. Germain, & entr'autres le 255. en forme carée eſt plein (5) de ſemblables E. L'antiquité de l'E fermé, apelé

(*b*) *Voyez les planches d'onciale, où l'on donne des modèles de ces mſſ.*

(1) Quelle eſt donc ici l'abréviation, que l'antiquité ne reconoit pas ? Ce ſera ſans doute le double 9 pour *us.* Mais il eſt tout commun dans les notes de Tyron les plus ancienes. Il ſeroit aſſez inutile après cela d'inſiſter ſur l'age des monumens & des mſſ, où il ſe trouve ſi fréquemment.

(2) Le P. Hardouin n'avoit qu'à lever les yeux un peu plus haut : il auroit découvert dans la même page un E également fermé. Il apartient au quatrième modèle du XIe. ſiècle, tiré du mſ. de S. Germain 607. En remontant encore plus loin, la cinquième planche de la Diplomatique lui auroit fait voir un E fermé dans un mſ. d'environ neuf ſiècles. Son uſage étoit coonu des Grecs mêmes, au moins 500. ans auparavant. Un cachet figuré, & dans la (*c*) Paléographie, & dans l'Antiquité (*d*) expliquée, ſufit pour en convaincre tout homme, qui n'eſt point pyrrhonien. On a lieu de croire cette antique du IIIe. ſiècle ; mais elle ne ſauroit être poſtérieure au Ve.

(*c*) *Page* 170.
(*d*) *Tom.* 3. *part.* 2. *planche* 136.

(3) *Littera prior hujus pronominis* ego, *cum ſit hâc formâ* Ɛ, *manifeſtiſſimè ſæculi eſt, ut citiſſimè* 14. Hatd. cod. reg. 6226. A. p. 24.

(4) On eſt en état de prouver, qu'il eſt en partie antérieur de pluſieurs ſiècles au IXe.

(5) Leur nombre eſt ſi grand, qu'il le diſpute preſqu'à ceux, qui ſont ouverts, ou qui ne ſont qu'à demi-fermés. Cependant des dates certaines fixent ce mſ. au VIIe. ſiècle. Nous avons fait la même obſervation, ſur des mſſ. encore plus

depuis

depuis gothique, paroit donc bien conſtatée. Il eſt vrai, que dans ces anciens monumens ſon côté droit ſe trouve quelquefois preſque auſſi arondi, que le gauche. Mais il s'en trouve auſſi pluſieurs, où l' ℭ eſt véritablement fermé par une ligne droite. C'eſt ce qu'on peut juſtifier par les mſſ. déja cités, par le 213. & le 15. de S. Germain des Prés, tous deux au moins du commencement du IXe. ſiècle. Nous en paſſons ſous ſilence pluſieurs autres, & de la même abbaïe, & de la bibliothèque du Roi.

Dans le raport (a) dreſſé par Schéleſtrate d'une aſſemblée de trois célèbres antiquaires du dernier ſiècle, au ſujet d'un Virgile du Vatican, qu'ils crurent du tems de Septime Sévère; leur examen roule en particulier, ſur huit des lettres les plus ſingulières de ce fameux mſ. A l'égard de l'E; il eſt dit, que ſes traverſes ne ſont guère, que des points, *quaſi puncta*. Cette façon d'Ɛ ou celle-ci Ɛ ſont communes aux mſſ. en capitale, antérieurs au VIe. ſiècle: mais elles ne ceſſent qu'au IXe.

(a) *Antiquiſſ. Virgil. cod. fragmenta. Roma. 1741. p. IV.*

Dans les inſcriptions d'Eſpagne du VIIe. la haſte de l'Ɛ & de l'Ɛ s'élévoit ſouvent, au-deſſus de l'horizontale ſupérieure. Les mſſ. du XIIe. ſiècle abondent en Ɛ, dont les figures varient ſans ceſſe; quoique ces derniers traits y dominent. Nous ne pouvons nous livrer à de plus grands détails, ſur l'E capital ou majuſcule, ſoit ouvert, ſoit fermé. Ajoutons ſeulement, que celui-ci devient ordinaire, au XIIIe. ſiècle, & qu'au ſuivant on n'en voyoit preſque point d'autres, ſi ce n'eſt ſur des monoies. Encore cela n'arive-t-il que rarement.

anciens. Parmi grand nombre de mſſ. en minuſculo-curſive lombardique du premier age; à peine s'en trouve-t-il quelqu'un, qui ne puiſſe fournir beaucoup d'exemples de ces ſortes d'E. Or les plus récens ſont au moins du IXe. ſiècle.

Après tout nous n'avons pas beſoin de remonter ſi haut, pour renverſer le grand argument du P. Hardouin contre la lettre d'Yves de Chartre. Les E fermés n'ont au plutôt commencé, ſelon ce Jéſuite, qu'au XIVe. ſiècle. Cependant Heineccius, auteur communément fort exact, nous en donne, dans ſes alphabets latins; non ſeulement du XIIIe. ſiècle, mais encore du XIIe. Pour ne point inſiſter ſur les plus anciens tems, on pouroit citer une foule d'inſcriptions lapidaires & métalliques: outre grand nombre de mſſ, où l'E fermé ſe voit mis en uſage, durant le XIIIe. ſiècle & les deux, qui l'ont précédé. Mais ce travail ſeroit ſans doute ſuperflu. D'ailleurs nous ne pouvons manquer de repréſenter un grand nombre de ſemblables E, ſoit dans nos alphabets, ſoit dans nos modèles (b) d'écritures des bas tems.

(b) *Voyez ſurtout la 3e. diviſion de nos écritures lapidaires & métalliques.*

L'e minuſcule, né de l'€ oncial eſt très-ancien, & peut bien remonter juſqu'au tems de la république romaine. Auſſi les mſſ. totalement en lettres onciales, où il ſe rencontre fréquemment, ont en la première de ces lettres un gage de l'antiquité la plus réculée.

Quand on ſe borneroit aux ſeules écritures romaines ou mérovingiennes; il ſeroit (1) impoſſible de repréſenter toutes les figures, ſous leſquelles l'*e* curſif s'eſt transformé. Ses liaiſons avec les lettres précédentes ou ſubſéquentes en ont encore bien davantage multiplié le nombre. Autant de combinaiſons diférentes, autant de diverſes figures, & dans la curſive romaine, & dans la mérovingienne. Les autres genres d'écriture ou contemporains ou poſtérieurs ont enfanté beaucoup d'autres caractères de la même lettre. Les *e* curſifs romains, mérovingiens, carolins ont tant de (2) reſſemblance, avec les *c* des mêmes écritures; qu'il eſt aiſé de les confondre: ſurtout quand ils ſont unis avec les lettres précédentes ou ſuivantes: ce qui arive preſque toujours. Les € € abſolument iſolés, dans la romaine des v. & VIe. ſiècles, ſe ſoutiennent au-delà du XIe: mais alors ils s'atachent par leur traverſe mitoyenne à la lettre, qui ſuit. Cette liaiſon continua long-tems depuis.

Cependant le contour de la tête de l'*e* s'altéroit inſenſiblement. La curſive romaine la plus ancienne ne lui donnoit

(1) S'engager à ſuivre l'*e* minuſcule & curſif, dans toutes ou dans la plupart de ſes métamorphoſes; c'eſt un travail, dont on croit pouvoir ſe diſpenſer. Mais ſans prétexte, que la matière eſt inépuiſable, ne pas même l'éfleurer; ce ſeroit ſe priver des moyens preſque ſans nombre, que fournit l'*e*, pour juger, par la diverſité de ſes figures, de l'âge des chartes & des mſſ. Le ſeul parti raiſonable, par raport à cette lettre, & même par raport aux autres, eſt donc de généraliſer notre ſujet, le plus qu'il ſera poſſible, & de le ſaiſir en grand. Nos alphabets, nos tables de liaiſons & nos modèles d'écriture nous tiendront lieu de détails plus circonſtanciés. Nous ne les refuſons même aux deſirs de quelques lecteurs, que pour en épargner la peine aux autres.

(2) On peut donc apliquer à l'*e*, ce qu'on a dit des *c* de la curſive romaine, franco-gallique, & même caroline. L'*e* mérovingien, notamment vers le milieu du VIIe. ſiècle, s'incline néanmoins pour l'ordinaire un peu davantage de bas en haut, vers la gauche. Il a même ſouvent l'air d'un double *c* €, ſur lequel on en auroit renverſé un troiſième. Bientôt une de ſes courbures ſupérieures ſe perdit, ou du moins la dernière s'éléva plus directement ſur l'autre. Le caractère le plus commun des € € franco-galliques, depuis le milieu du VIIe. ſiècle, juſqu'à ſa fin; eſt que leur courbure ſupérieure, qui tient la place de l'ogive ou de la boucle, s'aproche rarement de leur montant, juſqu'à le toucher.

la forme, que d'une eſpèce de boucle ou d'ogive. Si le plus ſouvent cette boucle parut tracée de gauche à droite ; elle le fut auſſi quelquefois de droite (1) à gauche. La dernière façon devint ordinaire, ou du moins très-fréquente, en certaines écritures, en certains (2) païs. Du milieu d'une baſe en ∼ ou en ∪, l'écriture papale des XI. & XIIe. ſiècles tiroit un trait oblique, montant vers la droite, & toujours uni à la lettre ſuivante. L'*e* des premiers tems s'y faiſoit reconoître. A force de ſerrer la boucle de celui-ci, l'on avoit confondu ſon trait montant, avec ſon trait deſcendant, en les faiſant paſſer l'un ſur l'autre. De-là ce ℮ & ℰ, ſi familiers à la romaine. De-là ces ℓ ſinguliers, reſtes expirans de l'ancienne curſive, & propres à l'ecriture du XI. & XIIe. ſiècles ; vulgairement dite lombardique, & qu'on peut encore mieux qualifier bullatique ou papale.

Parmi les *e* de la caroline des VIII. & IXe. ſiècles, l'ɛ fut un des plus ordinaires. L'angle, qui joint ſes deux principales courbes, s'y termine quelquefois en pointe, alongée ſouvent en deſſous, plus rarement en deſſus. Il arive auſſi, que l'une & l'autre pointe réunies ſe croiſent. Plus communément ces pointes excédantes s'anéantiſſent ; l'angle ſeul demeure. Encore ne tarde-t-il pas à ſe changer en courbe. C'eſt preſque uniquement au ſecond parti, qu'on s'en tint, après les premières années du IXe. ſiècle ; & au dernier, ſur ſon déclin.

Les ɛ ℰ romains (3) montoient ſouvent au-deſſus de la

(1) L'ɛ, dans les diplomes carolins, eſt, ou peu s'en faut, le caractère dominant. Son règne commence avant le milieu du VIIIe. ſiècle, & ne ſe termine, que ſur la fin du IXe. Mais, conſidéré dans un état moins floriſſant ; il remonte plus haut, & deſcend plus bas.

(2) En France, aux VIII. IX. & X^e. ſiècles ; en Eſpagne, aux X. & XIe ; en Italie, depuis le VIIe. juſqu'au Xe. Quoique la romaine pontificale ait conſervé plus long-tems l'ancienne manière ; à peine peut-on faire ici quelque exception en ſa faveur. Il eſt des lettres des papes du VIIIe. ſiècle, où cet *e* l'emporte ſouvent, & du IXe, où pour le moins il marche de pair avec l'*e* en S & l'*e* bouclé.

(3) Ceſt à quoi néanmoins la lombardique papale des derniers tems ne paroit pas toujours aſtreinte. Dans la romaine antique, la boucle de l'*e* étoit communément préférée à la pointe ; lorſque la lettre d'après naiſſoit de ſa traverſe médiane, diſtinguée de la boucle. La pointe ſupérieure avoit le même avantage ; lorſque le caractère ſuivant tiroit du haut de l'*e* ſon origine. Mais le premier cas étoit le plus ordinaire. Quand cette lettre n'étoit point liée avec la précédente, ſon contour commençant en courbe, s'élévoit preſque

ligne, ſoit de toute leur boucle, ſoit de toute leur pointe ou courbure ſupérieure. Si l'*e* étoit lié à la lettre antérieure; une ∼ ſouvent couchée, ou mutilée par ſon côté gauche, particulièrement dans la mérovingienne, lui tenoit lieu de baſe ou d'atache inférieure. Voila la cauſe de (1) ces pointes ſaillantes du dos de l'*e*.

Les écritures ſaxones & mérovingiennes eurent, vers les VIII. & IXe. ſiècles, des & de cette figure, formés d'un ſeul trait. Quelquefois ils laiſſoient paroitre une ouverture inférieure du côté gauche. Les VIII. IX. & X^e. ſiècles employoient volontiers les & &, preſqu'en forme d'*S* tranchée, principalement en France & en Italie : mais leur commencement remonte bien plus haut. Au Xe. ſiècle, ils l'emportoient, dans certains diplomes, ſur toutes les autres figures de la même lettre.

Les € d'Eſpagne, au VIIe. ſiècle, ne ſe lioient qu'avec le caractère ſuivant, & ſeulement par la traverſe du milieu. Vers le Xe, les Eſpagnols avoient des ɛ Ɛ, figures plus extraordinaires. On diroit de *c*, ſurmontés d'une virgule, un peu au-deſſus, ou même au bout de leur courbure ſupérieure. Au lieu de la virgule, un petit *c* ſembloit quelquefois naître de l'extrémité ſupérieure d'un plus grand, après avoir formé une boucle ou un nœud preſque inſenſible. Mais l'uſage le plus commun étoit, que l'Ɛ en forme de *c* fût traverſé par un trait, ſoit oblique de haut en bas, ſoit horizontal, ſervant ſouvent à lier cette lettre ; non (2) ſeulement avec les ſuivantes, mais encore avec celles, qui la précédoient.

Les *e* compoſés d'un double *c*, l'un ſur l'autre, n'ont

obliquement vers la droite : ou bien il réſultoit de deux parties très-diſtinctes, dont l'inférieure prenoit la forme, tantôt du *c* couché, tantôt de l'S renverſée & tronquée. Aux V. VI. & VIIe. ſiècles, la partie ſupérieure de l'*e* tomboit d'une manière plus ou moins oblique preſque ſur le milieu de ſa partie inférieure, qui lui ſervoit de baſe.

(a) *Biblioth. univerſal de la Polygr. Eſpan. prologo. fol. XVIII. tab. 2.*

(b) *Sur l'an 931.*

(1) Toutes les écritures antiques en fourniſſent beaucoup d'exemples : les mérovingiennes encore plus, & les ſaxones ſans nombre. On remarque auſſi des moitiés d'*e* ſupérieures, diverſement figurées, élévées au-deſſus de la baſe ; juſqu'à ne pas même s'en aprocher de près, loin de la toucher.

(2) Telle eſt l'écriture (*a*) d'un ancien miſſel Mozarabe de l'égliſe de Tolède. Une charte d'Eſpagne (*b*) du Xe. ſiècle conſtate l'uſage, quoique variable, de lier la lettre antérieure à l'*e*, par ſa traverſe médiane. Il y étoit encore en vigueur à la fin du XIe.

pour ainſi dire jamais lieu, dans aucune eſpèce de lettres ſaxones. Il en eſt deux toutefois, qui ſemblent s'y raporter un peu : la première, aſſez fréquente, s'en raproche, dans les ꝛ ꝛ, par une éminence ou pointe, courbée vers la gauche, ou même détachée de la tête. Voila ſans doute un reſte bien caractériſé des deux pièces, qui concouroient à former le contour de l'ℰ curſif, indépendamment de ſa traverſe médiane. Le ſecond &, bien moins commun, laiſſe apercevoir un léger enfoncement un peu courbe, vers le milieu de ſon dos. Il eſt d'autres c ℓ ſaxons plus ordinaires, dont le propre eſt d'être élévés au-deſſus de la ligne. Ils ont auſſi quelque afinité avec l'*e* & le *c* romain. La première figure eſt rare : la ſeconde ſe trouve preſque dans toutes les ſortes d'écritures ſaxones ; excepté les rondes & les carées. Si l'une & l'autre n'a point de traverſe propre, la lettre ſuivante eſt cenſée y ſupléer.

Durant le cours du IXe. ſiècle, le petit e tout ſimple, ou avec une pointe légère, qui le lioit ordinairement avec la lettre ſuivante, avoit déja fait des progrès conſidérables, ſpécialement dans la formule des dates diplomatiques, & même ſur le déclin du même ſiècle, dans le texte de pluſieurs chartes royales de France, & plus encore dans le corps de celles des princes francois, qui regnoient en Allemagne, en Loraine, en Italie. Aux ſiècles ſuivans, cet *e* minuſcule parut fort commun ; quoiqu'avec quelque mêlange des anciennes figures de l'*e* curſif. Ces dernières, depuis le commencement du XIe. ſiècle, devenues fort rares, hors des écritures alongées, où elles diſparoiſſoient de jour en jour ; tombèrent bientôt dans l'oubli. A peine en laiſſa-t-on paſſer quelqu'une, après le milieu du même ſiècle. Cependant au commencement du XIIe. la cutſive ordinaire d'Eſpagne ne s'étoit pas défait de l'*e* à double courbure : ou pour mieux dire il y dominoit encore.

Dans les mſſ. la traverſe de l'*e* minuſcule (1) bien arondi,

(1) Il faut diſtinguer dans l'*e* minuſcule trois choſes : le tour, la tête & la traverſe. Le premier, preſque en demi-cercle, forme le corps ou le dos de l'*e*. La ſeconde eſt l'arc élévé au-deſſus de la traverſe. Elle perd peu à peu ſa rondeur exacte, & tend à former une ogive & même un angle-rectiligne, dès le XIIe. ſiècle. La troiſième, que nous avons coutume d'apeler la traverſe, eſt cenſée

tirée horizontalement, ſans s'étendre au-delà de ſa tête, anonce une antiquité ſupérieure au VIIIe. ſiècle. Prolongée en pointe conſtamment relévée par le bout, ou ſe courbant tant ſoit peu; elle indique un tems antérieur au Xe. Commence-t-elle à devenir oblique: mais de façon que la tête ſe rétréciſſant un peu deſcende ſur elle, & que ce ne ſoit point la traverſe, qui ſemble faire les principaux frais, pour l'aller chercher; c'eſt un ſigne du X. ou XIe. La pointe de la traverſe ne fait-elle que ſe montrer à la droite de la tête: augmente-t-elle ſa direction tranſverſale, en montant plus haut & plus directement: la voûte qu'elle forme ſe reſſerre-t-elle de plus en plus, ou même devient-elle anguleuſe: le dos perd-il conſidérablement de ſa rondeur, pour s'élever à proportion: s'incline-t-il ſouvent du côté gauche? on aura le caractère des *e* du XIIe. ſiècle. Mais ſi les angles deviennent plus aparens, ou s'ils ſe multiplient: ſi la traverſe ne part pas du milieu du corps de l'*e*, ou même, ſi elle ne le touche pas; il faut le rabaiſſer (1) aux derniers tems du bas gothique.

L'*e* de l'écriture (2) alongée s'élève rarement au-deſſus de

la corde de l'arc: les deux dernières parties ſont quelquefois tour à tour détachées ou même ſuprimées.

(1) Quand le haut de la tête de l'*e* des chartes ſe forme communément en angle: quand la pointe de ſa traverſe ne paſſe guère l'extrémité droite de ſa tête; s'il perd cette pointe: ſi la tête ſe détache de ſon cou: & que de la tête & de la traverſe, il n'en réſulte qu'une courbe, dont la convéxité réponde au bas de cette lettre; tous & chacun de ces caractères un peu ſoutenus déſignent le XIIIe. ſiècle, ſurtout en France, & le XIVe. ailleurs. L'Angleterre & l'Ecoſſe firent alors grand uſage d'un *e*, dont nous trouvons des exemples en France, dès l'an 1240. Les Anglois & les Ecoſſois repréſentoient auſſi leurs *e*, ſous ces diverſes formes, ℮ ℮ ℮ ℮ ℮ ℮ & ℮ ℮, dont la première étoit rare. Le dernier caractère & celui-ci ℮ étoient à la mode en Eſpagne, aux XV. & XVIe. ſiècles. A force d'incliner l'ℯ vers la gauche, il ſe trouva couché ſur le dos: & voila l'origine des figures de cette façon. Au XVe. ſiècle en général, & plus particulièrement en Eſpagne, les écritures fourmillent de ces ℮ ℮ ℮ ℮ ℮ ℮ ℮ ℮. L'*e* à trois fauſſes paralleles, repréſentatives de ſon corps, de ſa tete & de ſa traverſe, s'eſt ſoutenu juſqu'à nos jours, dans les bulles des papes. Preſque tous les autres *e*, ici figurés, ont perdu ou leur tête, ou leur traverſe.

(2) Cette élévation a lieu néanmoins, dans la mérovingienne & la plus ancienne caroline. Elle l'a même dans le corps de la pièce. Mais communément elle n'afecte, que quelques *e*: encore alors ne ſurpaſſent-t-ils pas de beaucoup les autres lettres. Dès le commencement du IXe. ſiècle, l'écriture alongée n'admet cet *e* ſuréminent, qu'en qualité d'initial d'un mot: diſtinction, qui ſemble ceſſer long-tems avant le milieu du même ſiècle; mais qui ne ceſſe réellement

la ligne. Juſqu'au de-là du milieu du XIIe. ſiècle, le montant des *e* alongés reſſembloit à un long ſans baſe ni ſommet, mais dont le haut s'inclineroit un peu vers la gauche. De-là l'on tiroit vers la droite une petite ligne ſupérieurement convèxe, preſque en forme de virgule : & du point inférieur de ſon union avec l'*I*, on élévoit ſouvent un petit trait oblique. Tel à peu près fut l'état des *e* alongés en Allemagne, au XIIe. ſiècle, & en France, dès le XIe. pour ne pas remonter au IX, où l'on en pouroit peutêtre trouver (1) quelque exemple. Il faut excepter, par raport au XIIe. du moins pluſieurs diplomes du roi Robert. Leurs alongés ont le montant compoſé de deux parties. Au point, où elles doivent s'unir ; la ſupérieure ſe courbe à droite, & l'inférieure à gauche. Ainſi ſe touchant par deux endroits, elles forment un petit cercle, qui devient le nœud de leur union. On découvre encore ſous les ſucceſſeurs de ce prince quelques de l'ancien goût, dont le montant eſt compoſé de deux pièces, qui ne montrent qu'une pointe intérieure à l'endroit, où doit ſe faire leur jonction.

VI. On retrouveroit plus aiſément notre *f* minuſcule ou curſive, que la majuſcule, parmi les caractères ſamaritains de cet élément. L'F ne laiſſe pourtant pas d'y être reconoiſſable. A peine lui manque-t-il un petit trait, dans les diverſes ſortes d'hébreu-caldaïque. Il en eſt à peu près de même des autres écritures orientales : pourvu qu'on n'oublie

Origine de l'F & ſes transformations : elles ſervent à fixer l'age de diverſes écritures.

que bien plus tard. Une petite tête peu proportionée à la hauteur de l'*e*, une tête repliée en arière, une élévation tortueuſe caractériſent à merveille le Xe. ſiècle, ſurtout en Allemagne. On a déja parlé de l'uſage, que faiſoit la France de l'*e* preſque en forme d'S. L'écriture alongée ne l'employoit pas moins ſouvent, que l'autre. Vers le déclin du Xe. ſiècle, & juſqu'environ la fin du XI; ſur l'*e* alongé on éléva très-ſouvent une eſpèce d'S, dont la boucle fermée ſe repliot d'abord à gauche, enſuite à droite, en ſe traverſant autant de fois. On vit l'*e* à la faveur de ce trait ſupérieur, ſe lier & s'entrelaſſer avec les lettres ſuivantes, qui montoient au-deſſus des autres. Quelquefois on ſe contentoit de le faire trembler à l'excès. Jamais l'*e* ne s'étoit élévé ſi haut, au-deſſus des autres, jamais il ne s'étoit plié ni replié tant de fois en ſens contraires. Ces caractères ſont très-frapans, & quoiqu'ils ne ſoient pas invariables ; du moins n'exigent-ils point ces préciſions & ces exceptions, qu'il faut preſque toujours ſupoſer ailleurs. La ſupreſſion des traits ſuperflus, au XIIe. ſiècle, n'eſt pas moins remarquable, que la ceſſation des tremblemens.

(1) Nous en produirons, d'après une bible écrite ſous Louis le débonaire. Cette écriture étoit viſiblement imitative de la curſive alongée des chartes : mais elle ne l'étoit pas, dans le goût le plus commun.

pas, qu'elles procèdent de droite à gauche. L'F ſe montre ſi viſiblement dans le runique ; qu'il n'eſt pas néceſſaire de s'y arêter. L'étruſque nous la réproduit ſans ceſſe : & ſi M. Gori ne lui donne aucun rang dans ſon alphabet ; c'eſt qu'il la confond avec l'V. Les bronzes & les marbres grecs de la plus haute antiquité nous l'ont conſervée, telle que nous l'avons encore aujourdui. Enfin les anciens monumens un peu conſidérables d'écriture latine n'en ſont jamais dépourvus, pas même les tables eugubines.

Comme *épisèmon bau*, l'F retint long-tems ſa forme (1) primitive : mais elle dégénéra, quelques ſiècles avant la naiſſance de J. C. en Ƨ en ſ en C, & autres figures encore plus extraordinaires. Comme digamma éolique, l'F paroit ſur les monoies des (*a*) Faliſques & d'autres (*b*) peuples grecs. Les Etruſques eurent (*c*) auſſi leur digamma, qui ne fut autre que l'Ⅎ.

(*a*) *Spanheim de præſtant. numiſm. diſſert. 2. p. 107. 108.*

(*b*) *Diſeſa dell' alphabeto. p. CLX.*

(*c*) *Ibid. p. CLIX.*

Il n'eſt guère de lettre, dans les notes de Tyron, dont les figures (2) ſoient plus diverſifiées. Rarement l'F y

(1) Nous ne pouvons deviner, par quelle raiſon, fondée ſur des faits, Don Velaſquez a renvoyé l'F & le Q à la fin de ſes alphabets grecs, étruſque, arcadien, pélaſgique, latin, ainſi que de ſes deux premiers alphabets eſpagnols, celtibérien & tudertan. L'*épisèmon bau*, qui n'eſt autre que le digamma, & l'*épisèmon quopa*, qui ne diffère pas du Q, auroient-ils conſervé, l'un la valeur du 6, & l'autre celle de 90 ; ſi les deux dernières places leur euſſent été deſtinées ? Peut-on ſe figurer, que les Latins auront ajouté l'F & le Q à leur alphabet, après toutes les autres lettres, & qu'ils les auront néanmoins inſérées au milieu d'elles? N'étoit-il pas naturel de laiſſer l'F répondre au *vau*, & le Q au *queph* des Hébreux & des Phéniciens, dont on avoit adopté l'alphabet?

(2) On pouroit les diviſer en trois claſſes. La première contiendroit des F, garnies ou cenſées garnies de deux traverſes. On la ſubdiviſeroit 1°. en I‡, à traverſes détachées de la haſte, mais tendant à ſe réunir par leurs ſommets, & même par la baſe du ſecond 1. Telles étoient bien des F lapidaires, quelques ſiècles avant J. C. 2°. en ⊬ inclinées vers la droite ou la gauche ⊰, & tranchées par deux paralléles, ou bien par deux lignes tranſverſales, qui prolongées formeroient un triangle, en ſe ⊬ rencontrant. 3°. en F, dont la traverſe ſupérieure ſeroit portée vers la gauche, & l'inférieure ⅂ vers la droite : 4°. en ſ voutées par le haut & un peu courbées par le bas. 5°. ⊬ ⊬ en obliquement renverſées. La deuxième claſſe renfermeroit les F, qui ne conſervent, que leur traverſe ſupérieure, & dont l'antiquité fournit des exemples, dans ſes écritures ordinaires. Ces F. tyroniennes produiroient pluſieurs eſpèces, ſous trois divers genres. Le premier ſeroit compoſé des ſ ⅂ ſ ſ 6 ſ. La dernière figure emporte toujours un *u* avec elle, ainſi que les deux précédentes, un *o*. Le ſecond genre réſulteroit d'F tournées vers la gauche, & réuniroit pour eſpèces ⅂ ⅃ ⅂ ⅂. La dernière F contient auſſi ſon *o*. Le troiſième genre auroit des ſ horizontales, toujours acompagnées de ⊷ l'*i*. La troiſième claſſe

conſerve-t-elle

conſerve-t-elle ſa ſeconde traverſe : elle perd même quelquefois la première. Quoiqu'elle s'acomode de la ſituation horizontale & perpendiculaire ; elle prend plus communément (1) l'oblique.

L'*F* à queue courbée vers la gauche ſe montre, dans (a) les monumens des payens. Elle avoit déja cours, pluſieurs ſiècles avant J. C.: comme on en peut juger par la loi agraire. Les plus anciens mſſ. en lettres capitales, tels que les Virgiles (b) du Vatican, de Florence & autres contiennent beaucoup d'F, dont les traverſes ne ſont que deux points. Mais on en rencontre de pareilles, juſqu'au IXe. ſiècle.

(a) *Antiquit. Rom. t. 3.*

M. le Blanc, après avoir repréſenté une F en forme de Γ parmi les monoies (b) de Thierri II. obſerve, que cette F eſt (2) telle, qu'*on les faiſoit ſous cette première race, c'eſt-à-dire, ſemblable à un gamma, comme on le peut voir ſur quantité de pièces de ce tems-là.*

(b) *Traité des mon. — Paris 1690. p. 48.*

Quelques ſiècles avant l'Incarnation, on remarque ſur les marbres des F, qui n'ont que la traverſe ſupérieure détachée & fort abaiſſée. Celles-ci Γ Γ peuvent en ſervir d'exemples. Depuis le ſecond ſiècle, juſqu'au Ve, il n'eſt pas rare d'en trouver en forme de Ϝ. On en voyoit auſſi avant

ſeroit formée d'F ſans traverſe ; à moins qu'on ne les confonde avec leurs ſommets. On en pouroit compter ſept eſpèces ; apartenant à deux genres. Le premier ſeroit terminé en pointe ⊦ ↖ ⊦ ⊢. Le ſecond tranché par les deux bouts ⊦ ⊦ ↖. On ne s'amuſera pas à faire obſerver la confuſion, qui règne, dans les F de l'*Alphabet tyronien* de D. Carpentier. Sachons gré à l'auteur de ſes éforts, & n'exigeons pas de lui des ſuccès conſtans.

(1) Alors ſa tête eſt le plus ſouvent inclinée vers la droite. Elle la tourne cependant auſſi vers la gauche. Sa tête ou ſa queue courbée de l'un ou de l'autre côté ſervent à lui donner d'autres valeurs. Plus ſa figure eſt ſimple, plus elle ſemble afecter de la termioer en pointe.

(2) L'exactitude de M. le Blanc paroit ici en défaut. De toutes les monoies mérovingiennes, qu'il a fait graver en grand nombre ; c'eſt la ſeule, où l'F puiſſe avoir la figure du gamma, ſi ce n'en eſt pas un véritable. On y rencontre deux autres fois le même caractère : le premier dans les monoies de Dagobert : le ſecond, dans celles des monétaires inconnus. Celui-ci n'a pu être lu par M. le Blanc lui même. Celui-là eſt le G du nom de Dagobert. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe produire des F façoées en Γ. Les exemples, qui s'en trouvent, quoique peu nombreux, ne laiſſent pas de s'étendre à plus d'un millier d'années tout de ſuite, en commençant aux tems les plus reculés. Les notes tyroniennes en peuvent fournir de leur côté. Mais il n'en faut pas chercher, dans les monoies mérovingiennes de le Blanc.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

& depuis J. C, dont les deux traverſes étoient obliquement abaiſſées.

Les ſ F à traverſes courbées en-deſſous dans l'onciale, & obliquement exhauſſées dans la capitale, conviennent aux plus anciens mſſ, & ſe ſoutiennent juſqu'au IXe. ſiècle. La dernière même pouroit être portée plus loin. Edouard Bernard fait durer, juſqu'au IVe. ſiècle les ſ, dont la traverſe inférieure eſt courbe, & la ſupérieure obliquement élévée. Ces ſortes d'ſ, dans la minuſcule & dans l'onciale même, anoncent un haute antiquité. Souvent elles ſemblent dégénéret en curſives.

Depuis le VIIe. ſiècle juſqu'au XIe. l'F toujours à peu près la même, regna ſeule dans les mſſ. & les diplomes anglo-ſaxons. Dès le Xe. l'f commune s'y étoit déja gliſſée : mais ce ne fut qu'au ſuivant, que la ſaxone fut enfin abolie avec l'écriture, dont elle étoit propre.

Les ſ à une ſeule ou bien à deux (ſ) traverſes, avec une tête excédante, déſignent le moyen age. Au Xe. ſiècle, l'ſ fut ſouvent ſimplement ou doublement courbée, dans ſa partie ſupérieure. Cette ſeconde marque la caractériſe mieux. Car long-tems auparavant elle avoit déja pris la première forme. Vers le XIVe. ſiècle, les deux traverſes de l'F alongées, puis tranchées par deux traits formèrent, en s'uniſſant, tantôt une perpendiculaire, & tantôt une courbe. Les F, dont le haut courbé ou vouté ſe relève auſſitôt, ou dont le trait ſupérieur eſt détaché de la lettre : en un mot les F, en forme ſoit minuſcule ſoit curſive, compoſées de pluſieurs traits déſunis, ſont ordinairement la marque d'un tems poſtérieur au XIe. ſiècle. Mais c'eſt un ſigne du X. ou du XIe, ſi le trait ſupérieur, placé au-deſſus de la traverſe inférieure, prend la figure d'une S couchée, ſans être détaché. La complication (1)

(1) L'ſ ainſi bouclée par le haut anonce ordinairement, en France comme en Allemagne, les vingt dernières années du IXe. ſiècle, & les vingt premières du Xe. Bientôt après, la boucle de la tête en petite ogive renverſée, ſe trouve répétée au milieu de l'ſ. On diroit même à ſa queue ; ſi long-tems auparavant, on n'en voyoit des exemples. Mais du moins alors la queue ſe courba-t-elle ſimplement vers la gauche, ainſi que la tête vers la droite. En ſupoſant l'ſ commencée par le bas, le bout de l'ogive n'a pas plutôt traverſé du côté gauche, qu'il ſe courbe pour remonter. Sur la fin du Xe. ſiècle, & durant le XIe, la partie ſupérieure de l'ſ, interrompue ou non, ne ſe traverſa pas ſeulement une

de boucles, plus ou moins multipliées dans les *f*, découvre auſſi le même tems.

Dès le VIIIe. ſiècle notre petite f s'inſinua dans les chartes. Elle

fois en s'abaiſſant, mais deux & trois : & même juſqu'à ſept ou huit, longtems avant la fin du XIIe. ſiècle. Tout cela s'exécutoit, à la faveur d'une queue, qui ſerpentoit en deſcendant du haut de l'*f*, juſqu'à ſa ſeconde traverſe.

Sur le déclin du Xe. ſiècle, commence en Allemagne une nouvelle figure d'*f* fort lungue, quoique ſans queue. Sa durée atteint au moins le milieu du XIIe. Mais en cet état même, combien de changemens n'éprouva-t-elle pas ? Autant ou plus ſujette, qu'aucune autre lettre, aux traits ſerpentans, répandus au-deſſus de ſa ſeconde traverſe (*f*), conſtamment très-voiſine de ſon pié ; elle le terminoit par un autre trait, toujours fort court, toujours d'abord dirigé vers la droite. Celui-ci ne ceſſoit preſque jamais de varier ſa forme. C'étoit tantôt une tranſverſale, tantôt une horizontale, tantôt une courbe, relevée du côté droit, puis rabatue quelquefois vers la gauche.

Ces *f* ne ſont pas moins anciennes, que le XIIe. ſiècle en Angleterre. Mais à peine y ceſſe-t-on d'en faire uſage, ſur la fin du XIVe. Là nuls traits ſerpentans, nuls tremblemens, diſtance de la tête à la traverſe, & de la traverſe au pié moins diſproportionée, tête en manière de faîte ou d'angle, mais plus ſouvent en courbe détachée, tarement toutafait cloſe, & chargée d'une ſeconde courbure, à peu près ſemblable à la première. Cette cavité ſurajoutée paroit aſſez propre à caractériſer, au moins chez les Anglois & les Ecoſſois, le XIIe. ſiècle ; ſurtout dans les autres figures (*f l*) relatives à celles, que nous repréſentons ici. Le paraſe au haut de l'*f*, ainſi que ſes tremblemens, uniquement réduits à précéder la ſeconde traverſe, ſont de bons indices du XIIe. ſiècle, principalement en France. Les autres lettres, à ſemblable tête, révétues des mêmes ornemens, viennent puiſſamment à l'apui de l'induction, tirée de ce caractère, lorſqu'elles concourent.

Rien ne déſigne mieux le XIIIe. ſiècle, que l'*f* à queue tournée vers la gauche, & recourbée vers la droite. Ce caractère doit afecter en même-tems toutes ou la plupart des lettres, dont les queues deſcendent, comme le *g*, *p*, *q*, *ſ*. Il eſt au reſte plus particulier à la France, à l'Italie, à l'Allemagne, où ſouvent ces queues paroiſſent détachées. La queue des *f p*, diverſement relévée par derrière, juſqu'à toucher ou ſans toucher leur dos, avec plus ou moins d'arondiſſement, eſt un ſigne plus univerſel du XIIIe. ſiècle ; non à la vérité commençant, mais vers ſon milieu ou ſur ſon déclin. Il l'eſt néanmoins encore davantage du commencement du XIV, tant chez les Anglois, que chez les Ecoſſois. Il faut y joindre, au moins pour la France & l'Eſpagne, ces *f f*, qu'on pouroit en quelque ſorte qualifier doubles : & par cela même très-gothiques ; ainſi que celles, qu'on vient de figurer, & qu'on va repréſenter tout de ſuite. Alors en France, comme en Allemagne, on fit paſſer la queue de beaucoup d'*f f f f*, par-deſſus leur tête ; quand ces deux traits n'étoient pas confondus enſemble. La France les employoit encore au XVe. ſiècle, & l'Eſpagne au XVIe.

En faiſant traverſer par deux fois la tête de l'*f*, on diverſifia de nouveau ſa figure. Dès le XVe. elle avoit pris pluſieurs autres formes, dont celles-ci *f f f f* ſont les plus ordinaires. Elles ſemblent avoir donné naiſſance à l'une de nos *f* curſives, plutôt que la romaine : quoique la reſſemblance de celle-ci avec elle paroiſſe encore plus juſte. Environ le milieu du XVIe, l'*f* fut d'un grand uſage, ſurtout en Eſpagne. Mais tandis, qu'on prenoit plaiſir à ſe ſervir de ces figures biſares : nulle part l'f plus ſimple ne fut totalement oubliée ; ſi ce n'eſt dans quelques piéces particulières.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

y fit ſucceſſivement de tels progrès : qu'on pouroit mettre en problème, ſi c'eſt d'elle ou des f romaines, que ſont émanées les *f* curſives des tems poſtérieurs. Dès le IXe. ſiècle, elle étoit déja quelquefois admiſe (*a*) dans les inſcriptions des ſceaux.

(*a*) *Heineccius de Sigil. p.* 185.

L'*f* curſive eſt d'une age antérieur au Xe. ſiècle ; quand ſes traits deſcendans & montans ſe confondent, ou ſe traverſent une ou deux fois, & forment vers le haut de la lettre un *v* ou une naiſſance d'v. Rien ne peut fixer plus ſurement (1) l'antiquité de l'ſ curſive, que de n'avoir point de traverſe inférieure, diférente de celle, qui, placée au-deſſous de la petite ogive renverſée, ſert en même tems de liaiſon à la lettre ſuivante. Ce caractère, tout borné qu'il eſt aux ſeules *f* liées paroit déciſif : mais il ſupoſe des queues ; telles, qu'on les a décrites, dans la note précédente. Les extenſions, tant ſupérieures qu'inférieures de l'*f*

(1) Comme la traverſe ſupérieure de l'*f*, dont il s'agit, n'eſt point diſtinguée de ſa tête ; l'inférieure, qui ne fait que la continuer, ne l'eſt pas non plus de la liaiſon, qui l'atache au caractère ſuivant. Plus cette liaiſon eſt fréquente ; mieux elle convient à l'ancienne curſive romaine, & même à la franco-gallique. La traverſe inférieure ſéparée de la tête a lieu ; lorſque l'*f* eſt iſolée ou détachée de tout ce qui la précède ou la ſuit. Elle ſert quelquefois cette même traverſe à lier l'*f* à la lettre ſuivante. Mais les exemples en doivent être auſſi rares, dans les anciennes écritures romaines & mérovingiennes, que communs, dans la caroline & autres du moyen age.

L'*f* de la curſive romaine prend ſouvent par le bas la figure d'un batant à jout, ou formé par un plein, réſultant de la réunion de deux traits, dont l'un monte, & l'autre deſcend. Ce caractère la diſtingue de la mérovingienne. La queue de celle-ci s'abaiſſe régulièrement beaucoup moins, ſes traits ſont incomparablement moins hardis, ſa tête eſt bien plus adhérente à ſon dos. Dans la curſive franco-gallique ordinaire, on ne laiſſe pas de trouver des *f* initiales & quelques-unes, dans l'écriture alongée, dont les queues le diſputent en étendue, avec celles des f romaines, les plus profondément abaiſſées. Communément l'*f* caroline s'étend plus que la mérovingienne. Cela va même juſqu'à l'excès au Xe ſiècle. Après le VIIIe, en France, l'ſ ſe lie rarement avec la lettre ſuivante, au moyen de ſa traverſe ſupérieure ; ſi ce n'eſt qu'au commencement du IXe, elle ſe joigne à l'*i*, ou qu'elle ſe coupe deux fois, de droite à gauche & de gauche à droite ; avant que de s'unir, comme traverſe inférieure, à la lettre qu'elle précède. Au-deſſous de la ſeconde traverſe, qui ne manque alors preſque jamais d'être ſéparée de la première, il n'eſt pas rare de voir encore les deux courbes, dont l'ſ eſt compoſée, ne ſe toucher, qu'en ſe croyant. Mais au lieu d'atacher, comme il étoit ordinaire, la traverſe inférieure de l'*f* à la ſupérieure, l'uſage voulut alors, que celle-là fût placée au point juſte, où celle-ci (*a*) commençoit à s'élever. Quelquefois dans la ſuite la traverſe de l'ſ fut doublée.

(*a*) *Voyez l'avant-dernière* f *figurée du texte.*

dans (1) l'écriture alongée, & les ages, qu'elles désignent ſont renvoyés en note.

VII. On découvre ſans peine (2) notre G renverſé, dans le ז zain phénicien-ſamaritain. Sans aucun renverſement, le Z grec (a) fournit pluſieurs caractères fort aprochans de notre G. Ils ſemblent même lui avoir (b) donné naiſſance. On peut voir, dans notre premier volume, que ce (c) G ſervoit à rendre le nombre 90. chez les Grecs, & le 60. chez les Latins. Mais c'étoient des figures dégénérées. On n'y reconoiſſoit plus les traits, qu'eurent d'abord le 6e. & le 18e. élément.

Si le C remplaça le Γ, ſur quelques anciennes monoies grèques de Sicile, & ſi les Latins ſe ſervirent ſouvent du premier, au lieu (3) du G; ce n'eſt pas que cette dernière lettre fût banie de leur alphabet: mais à cauſe de l'afinité de ſon, qu'avoient ces caractères, & parceque pluſieurs regardoient toujours le C, comme répondant au Γ des Grecs.

M. Fontanini publia en 1726. l'explication de l'épitaphe de Colombe Vierge Chrétienne, décédée, vers le commencement du VIe. ſiècle. Il obſerve qu'on avoit peine à y diſtinguer le *G* du *C*: quoiqu'une pointe oblique, deſcendant vers la droite, dût en faciliter le diſcernement. La

Le G preſque ſemblable au C, en fut diſtingué par une virgule: variations de ce trait ſervant à fixer l'age des inſcriptions & des miſſ: g des chartes: G des notes de Tyron.

(a) *Voyez notre planche X.*

(b) *Voſſ. de art. gram. l. 1. c. 21. p. 84. 85.*

(c) *Pag. 683.*

(1) En général l'*f* montoit peu ou point, dans la mérovingienne alongée. Sa manière de deſcendre n'avoit rien de conſtant. Sa queue paſſoit tour à tour du court au médiocre & du médiocre à l'exceſſivement long. Sa tête ala toujours en s'élévant, depuis le milieu du VIIIe. ſiècle, juſqu'à Louis le débonaire. Après cette époque, tantôt la tête, & tantôt la queue furent réduites au niveau de l'écriture. Mais il devint plus ordinaire, que l'une & l'autre le ſurpaſſaſſent conſidérablement, chacune de ſon côté. Les choſes demeurèrent à peu près ſur ce pié, juſqu'à Robert roi de France, ſous lequel l'F capitale ſe gliſſa quelquefois, dans l'écriture alongée. Mais, quand elle conſerva ſa forme curſive; la tête & la queue diminuèrent à l'envi, juſqu'à n'excéder en aucun ſens la hauteur de la ligne. L'*f* de l'écriture alongée ne parut preſque plus au delà du XIIe. ſiècle: parceque cette écriture fut alors réſervée pour l'invocation ſeule, & là même elle ne ſe maintint pas long-tems. En Allemagne, dans les diplomes impériaux, la queue de l'*f* ceſſa de deſcendre, ſur la fin du XIe. ſiècle, & preſque pendant toute la durée du ſuivant. Quelquefois même la tête, déja notablement racourcie, fut miſe au niveau des lettres voiſines.

(2) Scaliger, dans ſes Animadverſions (d) ſur la chronique d'Euſèbe; prouve, que notre G vient du zain des Hébreux ou des Caldéens & du zèta des Syriens ou des Grecs.

(d) *Pag. 112. 115.*

(3) Quoique Carvilius eût inventé un moyen aſſez ſûr, pour empêcher la confuſion du C & du G; pluſieurs ſiècles après lui l'on trouve encore des G, qui ne diſèrent preſque en rien des C.

II PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

distinction du *G*, dont la queue rentroit ou se replioit un peu (1) en dedans, étoit plus dificile.

Long-tems avant que le *G* de Carvilius eût pénétré dans les inscriptions des médailles ; l'invention des notes tyroniennes lui avoit assuré un asyle, contre l'inconstance d'une part, & l'entêtement pour les vieilles coutumes de l'autre. Le *G* y paroit exprimé du moins par trois principaux caractères. Ce Ꞓ dans sa position naturelle, portant à l'ordinaire sa tête en haut & sa queue en bas, se réproduit sans comparaison plus fréquemment, que les deux autres, & se diversifie en bien des (2) sens.

Le second caractère tyronien est le même, que le précédent, mais couché & renversé de cette sorte ↄ. Sa queue horizonrale ou transversale s'élève de gauche à droite : ou bien il n'en a point du tout. Un autre ↄ renversé se tourne vers la gauche. D. Carpentier n'en fait pas la plus légère mention. Il convenoit de le mettre au nombre des ɔ renversés, ou plutôt d'en faire une note à part, à laquelle il faloit donner le troisième rang, & réserver le quatrième au Γ grec. La position & l'ouverture de celui-ci sont diférentes. Il ne forme guère d'angle droit, que quand il est couché sur le dos (⌐). Cette figure ne paroit pas avoir été connue de D. Carpentier, non plus que les deux

(1) L'usage en a néanmoins duré très-long-tems. Nous n'en saurions douter : la plus ancienne figure du G devoit être diférente de la nôtre Comme on ne tranchoit guère l'écriture à la main, fût-elle majuscule ; pour peu qu'on apuyât sur le C, en le finissant ; on l'exposoit à être pris pour le G. La virgule inférieure, mise en faveur par Carvilius fournissoit un moyen sûr, pour paret à cet inconvénient. Mais pouvoit-on réformer tous les écrivains sur cette règle ? Ce n'est qu'à la longue, que de pareilles nouveautés s'acréditent. Les bronzes & les marbres, sur lesquels les vieux usages se défendent mieux des modes récentes, se refusèrent plus long-tems à celle-ci, & ne s'y prêtèrent ordinairement, qu'avec réserve. Les copistes des mss. la favorisèrent davantage. On trouve pourtant déja le G à queue sur des monumens bien antérieurs à J. C.

(2) Sa situation de droite devient oblique : sa tête s'incline, tantôt vers la droite, & tantôt vers la gauche : son pié s'étend plus ou moins. Ici tranché par une base, là prolongé en pointe, il tient tour à tour lieu de note initiale & de note subsidiaire.

La virgule recourbée vers la gauche, non seulement ne fut point admise dans les notes de Tyron ; dans les écritures communes, on ne s'assujetit pas même à lui donner constamment cette forme. Souvent elle y fut tournée vers la droite. Souvent elle resta perpendiculaire. Telle aparamment fut-elle inventée, ou plutôt fixée par Carvilius. Car les anciens entendoient plutôt par virgule une petite ligne droite que courbe.

ſuivantes ſ ſ. Les r à queue oblique, ont l'angle plus ou moins obtus.

Il eſt des *G* à queue, antérieurs de près de deux ſiècles à la naiſſance de J. C. Depuis cette époque on en découvre, dont les traits ſont ainſi C, ſéparés. Quoique les G rentrans & les G à queue courbée en arière ſe ſoient maintenus preſque en tout tems, & quoique les G, à queue tournée en devant, aient paſſé le VIIe. ſiècle; ces derniers pouroient aider à caractériſer le ſecond & le troiſième: tant il s'en trouve, dans les inſcriptions de ces ſiècles. Mais les *G* à queue ne ſont admis un peu fréquemment ſur les médailles, qu'au (*a*) VIe. ſiècle: quoique on l'y eût déja vu dès le IVe.

(*a*) *Banduri Numiſ. t. 2. p. 618. 619.*

A l'égard de mſſ. en écriture onciale, dont on ignoreroit l'age; il n'eſt peut-être point d'indice plus propre à leur aſſurer la plus haute antiquité, que le G fréquent, dont la queue courte & détachée naitroit, en s'élévant, preſque du milieu du C. Si en même tems le jambage gauche de l'A étoit régulièrement plus long que le droit, avec mêlange d'M minuſcules ainſi formées; il n'en faudroit pas davantage pour égaler au moins le mſ, qui réuniroit ces trois caractères, à tout ce qu'on connoit de plus antique en ce genre.

Le fameux Virgile du Vatican, que D. Mabillon, Bellori & Schéleſtrate jugèrent devoir apartenir à l'empire de Septime-Sévère, eſt plein de *g* à queue en forme de virgule renverſée. Le ſavant éditeur des Fragmens des plus anciens mſſ. de Virgile du Vatican confirme l'avis des trois célèbres antiquaires, par la reſſemblance de ce *g* avec celui de l'inſcription d'une horloge du même tems. Pareille queue de *g*, mais plus alongée, ſe montre dans un mſ. des loix wiſigothiques, non interpolées, comme elles le ſont, dans tous les imprimés. Il eſt au moins du commencement du VIIe. ſiècle.

D. Mabillon (*b*) met le *g* au nombre des lettres, qu'il fait paſſer de l'alphabet gothique dans le (1) romain.

(*b*) *Diplom. p. 47.*

(1) Mais comme il ne s'explique point ſur ſa forme; on ne ſait s'il parle du *G* majuſcule ou minuſcule, & quelle eſt la figure du caractère, qu'il avoit en vue. On peut néanmoins en faire l'aplication au *g* à queue de l'ancien alphabet gothique, où il eſt ordinaire. Or loin de l'avoir reçu des Goths, c'eſt évidemment de notre alphabet latin, que ceux-ci l'empruntèrent.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

Au VIe. ſiècle, on remarque des G de mſſ, à trois pièces détachées. D'où l'on peut conclure, que les autres de même figure réſultoient d'autant de traits, quoiqu'ils paroiſſent formés d'un ſeul. Un (a) mſ. de Vienne en Autriche, eſtimé du VIIe. ſiècle; à force de courber le *G*, lui donne quelquefois la figure d'une S. D'autres mſſ. en uſent de même. Il ne faloit qu'un petit trait horizontal ſur la tête de ce caractère, pour former le ȝ (1) ſaxon. Vers les X. XI. & XIIe. ſiècles, on rencontre des ȣ, ſemblales à certains ȣ, &, pour ainſi dire, compoſés d'un double *G*. Ce n'eſt pas ici le lieu d'inſiſter ſur le G caré, & ſur diverſes autres figures de cette lettre, beaucoup plus biſares. Le G majuſcule du gothique moderne ne diféroit du nôtre, que parcequ'il étoit plus alongé par le bas. Mais la courbure de cette capitale remonte à des tems bien antérieurs au XIIe.

Les ȝ minuſcules (2) ou curſifs, cenſés ſaxons, parcequ'ils

(a) *Vindiciæ canonic. ſcriptur. operâ — Joſ. Blanchini — Romæ 1740. fol. tom. 1. p. ccxc.*

(1) Il a toutefois des raports ſi marqués avec le Γ grec; qu'il paroitroit plus ſimple de ne pas chercher ailleurs ſon origine immédiate; ſi elle ne ſe préſentoit d'elle-même, dans le curſif romain. La traverſe du Γ un peu prolongée vers la gauche avec une queue convèxe vers la droite, donne préciſément le ȝ ſaxon. A peine eſt-il diférent du ȝ romain, tel qu'on le trouve, dans les procédures juridiques & les mſſ. en leteres curſives & minuſcules: non ſeulement des V. & VIe. ſiècles; mais encore des deux ſuivans. Or qui ne ſait, que les courbures & les rondeurs ſont les apanages ordinaires de toute écriture courante? Puis donc qu'on a d'anciens ȝ, du moins do l'an 444; pourquoi ne tireroit-on pas de la plus ancienne curſive le ȝ ſaxon? Celui-ci ne ſe diſtingue réellement du ȝ romain, depuis le IVe. ſiècle, juſqu'au VIIe, pour ne pas dire, à certains égards, juſqu'au XIIe, que par une ſimplicité plus uniforme. Il ſemble avoir plus de conformité avec le grec, que le romain; c'eſt aparamment qu'il aura d'abord été tiré d'après des modèles romains, encore plus reſſemblans aux Γ grecs, que ceux des anciens monumens latins, ſur leſquels nous ſommes tombés. Tout nous invite auſſi à raporter au γ grec un petit nombre de ȝ latins, qu'on voit dans les actes, dreſſés en Italie, du tems de Juſtinien.

(2) Toutes les écritures des Anglo-ſaxons, depuis le VIIe. ſiècle, juſqu'au XIe. emploient conſtamment le ȝ ſaxon. Les exceptions ne ſe font remarquer au IXe, que quand leurs mſſ. ſont dans le goût romain. On y découvre alors des *g* à double arondiſſement, toujours garnis d'une pointe ou d'un bec, dirigé vers la droite. C'eſt le ſeul reſte bien ſenſible de la bare ſupérieure du ȝ, qui ſe ſoit conſervé juſqu'à nous. Ce *g* devint plus fréquent au Xe. ſiècle. Longtems avant la fin du XIe. il exélut totalement l'ancien ȝ d'Angleterre. Si dans la ſuite on aperçoit encore des traces du dernier, elles ſont rares & ſans conſéquence. Quant à ſa figure primitive; les variations en ſont aſſez légères, juſque vers la fin du Xe. ſiècle. La marque de la plus haute antiquité ſaxone, eſt que les ȝ ȝ ȝ ſoient parfaitement, ou preſque entiérement fermés par le bas ou par leur queue recourbée. Il en eſt peu, dont le montant vienne à être touché par la courbure de la queue,

furent

furent plus fréquens dans cette écriture, ne laiſſèrent pas d'avoir cours dans (1) les autres. Le G majuſcule à queue put devenir par degrés (2) minuſcule. Mais en combien de formes le *g* curſif ne ſe (3) métamorphoſa-t-il pas ? Les

depuis le commencement du IXe. ſiècle. Les ȝ les plus communs, poſtérieurs à ſa fin, ont la queue tournée à l'ordinaire vers la gauche, mais rabatue en courbe par-deſſous. Bientôt, comme on l'a dit ; l'Angleterre abandona ſon propre ȝ, pour prendre le g doublement rond des autres peuples.

(1) Les exemples s'en réprodniſent ſouvent, avant le IXe. ſiècle, auquel ils ſemblent ſe multiplier. Ces *g* étoient, il eſt vrai, plus courbés ou plus arondis par la tête, que ceux des Anglo-ſaxons. Exceptons en néanmoins quelques-uns des bulles papales du IXe. ſiècle. La France les employoit encore quelquefois au XIe. Au XVe. il faudroit dire la même choſe de l'Eſpagne ; ſi l'on pouvoit compter ſur des caractères rares, & qui probablement ont une autre origine.

(2) Si le g minuſcule n'eſt pas plus ancien ; une épitaphe datée du Conſulat de Gallican, c'eſt-à-dire de l'an 330. ou 317. pourroit fournir un ȝ majuſcule, d'où il ſeroit (*a*) ſorti. Mais quoique, abſolument parlant, notre g minuſcule ait pu naître du Ç oncial, & que nous ayons d'anciens *g* curſifs romains, qui prennent ſa figure ; il eſt peut-être plus ſimple, de dériver le minuſcule immédiatement du ȝ ſaxon, ou plutôt du ȝ romain. Soit que le côté gauche de la tête du dernier ſe courbât en deſſus ou en deſſous, ſoit que ſon côté droit en fît autant ; ils tendoient preſque également à produire la tête de notre g minuſcule, & ſouvent même de notre *g* curſif. Cependant, ſi l'on conſidère ces figures, ſelon la totalité de leurs traits ; la tendance à former le premier g ſera plus ſenſible, juſqu'au VIIIe. ſiècle : comme elle le paroîtra davantage depuis à faire éclore le ſecond. A peine pourra-t-on déterrer quelque g minuſcule fermé par le bas, même dans les mſſ. avant les écritures caroline ; à moins qu'on ne le ſupoſe d'un ſeul trait (ȝ) preſque en forme de 8 en chifre.

(3) Deux parties ou jointes ou détachées, la tête & la queue, ſont eſſentielles aux *g* ; particulièrement à ceux de la curſive romaine. De la hardieſſe & de la variété des liaiſons de cette écriture naiſſent des têtes, de tant de manières diférentes ; qu'il eſt également impoſſible & de les décrire & de les figurer. Pour en donner néanmoins quelque légère idée ; diſons que cette tête prend au beſoin la forme d'une *S* droite, contournée, conchée, renverſée, ou d'un *C* poſé, façoné, prolongé, ſuivant tous les ſens imaginables, & l'exigence des traits, néceſſaires à ſon union avec les lettres voiſines.

La queue du même *g* emprunte plus communément la reſſemblance de l'*S*, du γ grec, du 3 en chifre : mais avec des alongemens, des inclinaiſons, des retréciſſemens haut & bas, ſi nombreux & ſi diverſifiés ; qu'on ne doit pas s'atendre à les trouver ici raſſemblés, ſous un ſeul coup d'œil. Ce ſeroit beaucoup, ſi toutes ou même la plupart des figures antiques du *g* curſif romain pouvoient être repréſentées, dans nos planches, tant d'alphabets, que de liaiſons des anciennes écritures. Quoique la queue du *g* ſe retréciſſe quelquefois par le bas, pour s'élever ; nulle autre curſive nationale ne lui communique à cet égard plus de conformité avec l'*S*, que la curſive romaine.

Le *g* de la plus ancienne gallicane imite déja par la tête notre g minuſcule : mais par le bas de ſa queue, il aproche plus de la ligne horizontale. Dès la fin du Ve. ſiècle, il s'y forme une cambrure, qui duroit encore au commencement du VIIe. & qui en occaſiona d'un goût diférent dans la ſuite.

Le génie du *g* mérovingien demande, que ſa queue pour l'ordinaire ſe reſſerre davantage, en montant juſqu'au bas,

(*a*) *V. les Obſervations de Buonarruoti ſur quelques fragmens d'anciens vaſes de verre. p. XXV.*

écritures nationales en fourniſſent une foule d'exemples : plus encore celles des diplomes, que celles des mſſ. Aucune n'égale la multiplicité des figures, que la romaine antique mit au jour. Dans les chartes du IXe. ſiècle (1) & des ſuivans, leur queue ſe repliant ſur elle-même, ſembla preſque former deux ſ au lieu d'un. Vers le XIIe, on croiroit cette lettre quelquefois changée au 8 du (2) chifre arabe. Le

& quelquefois juſqu'au haut de la tête, quelquefois même juſqu'a lui ſervir de traverſe. Tels ſont ces figures ſ ſ & ſ. Mais les queues du ſecond & troiſième caractères, paroiſſent ici plus abaiſſées, qu'elles n'auroient dû l'être. Depuis le VIIe. ſiècle, la figure du ſ la plus uſitée, toute inconſtante qu'elle eſt dans la totalité de ſon contour, s'acorde à former un angle curviligne très-aigu, au bas de la queue, avant que de la faire remonter. Cette eſpèce de *g* étoit encore d'un grand uſage en Italie, après le milieu du IXe. ſiècle.

En France ſous les premiers Carlovingiens, les *g* ſe ſentent beaucoup de ceux des tems antérieurs. Une de leurs nouvelles proptiétés des plus remarquables, quoique pourtant pas des plus communes, eſt de recourber leur queue vers la droite, après l'avoir portée vers la gauche. Au moins le bout de la queue vient-il ſe replier en rond ſur lui même en ſe touchant, mais beaucoup plus bas, que ne le fait notre g minuſcule. Cette qualité n'eſt point du nombre de celles, qui conviennent rarement aux *g* carolins. Malgré le raport de certains ſ des XI. & XIIe. ſiècles avec les mêmes lettres du VIIIe, ceux-là ſeront ſuffiſamment diſtingués par un ventre plus gros & peu propottionné avec leurs autres parties ; plus encore, lorſqu'ils ſeront marqués d'un trait partant du côté droit de la tête, & venant aboutir preſque en diagonale ſur la queue, ou même s'uniſſant à ſon extrémité : indice toutefois plus ſpécialement aproprié aux ſ des XII. & XIIIe. ſiècles. C'eſt de-là, que les g en forme de 8, alors devenus plus fréqueus, ſemblent avoir tiré une ſeconde ou troiſième naiſſance.

(1) La queue du *g* commence à ſe boucler fréquemment ſous Charlemagne, puis à deſcendre en ſe courbant à droite ou à gauche. Ce caractère ne prend fin, qu'au XIIIe. ſiècle. C'eſt alors qu'on joint quelquefois le paraſe à la boucle.

Ces ſ ſ, ſans autre traverſe ſupérieure, que celle qui nait de leur cou ; quoiqu'ils ne ſoient pas les plus ordinaires, fourniſſent par ce ſeul trait, un ſigne diſtinctif du IXe. ſiècle. Les *g* à queue ſe traverſant de haut en bas, après l'avoir long-tems diſputé aux autres *g*, terminés en deſſous par une ſimple boucle ſans excédent, pritent enfin le deſſus, durant le Xe, & ne furent négligés, que ſur le déclin du XIe. Mais quand leur queue, d'abord pouſſée vers la gauche, vient ſe couper en ſe portant vers la droite, au lieu de deſcendre : quand les *g* prennent la forme d'une S capitale, dont la courbure ſupérieure ſe ferme totalement ; ce ſont-là des indices plus infaillibles du même ſiècle.

Les ſ majuſcules de différentes figures, dans l'écriture alongée, caractériſent le XIe. Ils ſe maintiennent encore au XIIe, mais leur hauteur diminue. Les ſ à queue ſerpentant vers la gauche, ou même de haut en bas, déſignent les X. & XIe. ſiècles, notamment en Allemagne. Ceux à double traînée, ou plutôt en façon de chaîne, & à double boucle, en ſens contraires, marquent le XIIe. Les S en Angleterre ne fourniront pas des marques moins déciſives du même age. Mais ces caractères, quoique fréquens, dans certaines pièces, ne conviennent pas au plus grand nombre.

(2) Quelques exemples que les premiers tems fourniſſent de ce *g* ; il eſt néanmoins plus propre des XII. & XIIIe. ſiècles. Mais ſouvent ſon ancien

contour du *g* curſif, & ſes diverſes parties éprouvèrent auſſi des variations (1) de la part du gothique. Les figures, auxquelles elles donnèrent l'être, furent ſouvent chargées de traits ſuperflus, avec redoublement d'un mauvais goût, dont les ſiècles antérieurs n'avoient point encore fait l'expérience. Les ȝ, dans les curſives romaines, deſcendirent ordinairement (2) au-deſſous, & montèrent fréquemment au-deſſus de la ligne.

VIII. Il en eſt à peu près de l'H, comme de l'E. Preſque toutes ſes (3) figures, phéniciennes, étruſques, hébraïques, Origine & formes de l'H. Pourquoi placée au

arondiſſement ſe change en angles. Quoiqu'on y faiſiſſe des indices ſuffiſans, pour diſtinguer les ſiècles : comme ils pouroient paroître trop ſubtils ; il vaut mieux s'atacher à d'autres plus ſenſibles. Obſervons ſeulement, que ces *g* ont duré, juſqu'au XVIe. ſiècle.

(1) Le milieu de la tête des ȝ ȝ du XIIe ſiècle ſe ſouvent en pointe ou en angle : caractère, qui vatia plutôt dans la ſuite, qu'il ne ceſſa. Au même ſiècle, la queue forma de ſon côté pluſieurs angles. Cependant en Eſpagne, on ſe contentoit alors aſſez ſouvent, de faire paſſer une ligne horizontale, ſur la tête des ȝ ȝ. La même forme ſe voit à peu près en France, au XIVe. ſiècle. Les XV. & XVI. entre pluſieurs autres figures, emploient des ȝ ȝ ȝ, dont le montant s'élève au-deſſus de la traverſe. Le ȝ des bulles des papes s'eſt maintenu ſous cette forme, juſqu'à nos jours. Aux XV. & XVIe. ſiècles, la queue traverſa ſouvent la tête du *g*, ou même paſſa par deſſus. Avec des figures moins ſingulières, l'Eſpagne en produiſit alors d'aſſez biſares. Telles ſont celles-ci : ȝ ȝ ȝ ȝ ȝ ȝ ȝ ȝ ȝ, dont quelques-unes lui étoient communes avec les nations voiſines.

(2) Les g gallicans, au commencement du VIe. ſiècle, deſcendirent ſans monter. Dès l'entrée du ſuivant, leur queue étoit déja quelquefois preſque au niveau des autres lettres. Mais ce ne fut qu'au VIIIe. que les écritures curſives s'acoutumèrent à ne pas abaiſſer leur *g* plus que les minuſcules, dont elles empruntoient aſſez ſouvent la figure. Quoique les queues des *g* mérovingiens, qui, après avoir formé un angle aigu, ſe relévoient, ne laiſſaſſent pas de deſcendre conſidérablement ; elles s'abaiſſoient bien davantage, quand elles étoient pour ainſi dire lâches & pendantes. En général leur extenſion ne fit qu'augmenter, juſque vers la fin du VIIIe. ſiècle. Alors, dans les écritures alongées, plus qu'en aucune autre, les *g* n'excédèrent ſouvent ni haut ni bas l'élévation de la ligne. En même tems s'introduiſit la mode de les terminer endeſſous par une boucle, dont l'extrémité deſcendoit plus bas. Ce trait ſe prêta aux diverſes longueurs, qu'il plut aux écrivains de lui donner. Mais l'uſage, & de tenir la queue du *g* au niveau de la ligne, & de la faire deſcendre plus ou moins au-deſſous de la boucle, eut preſque également cours, durant le IXe. ſiècle. Au Xe. le ſecond l'emporta. Au XIe, le ȝ n'excéda, que très-rarement par ſes deux bouts, le niveau des lignes alongées : parceque d'ailleurs il n'y paroiſſoit guère, que ſous la figure du G majuſcule. Les *g*, à la mérovingienne, deſcendoient fort bas, dans les bulles des papes, même ſur la fin du IXe. ſiècle. Ceux, qui pour lors s'écartoient moins de l'ancienne forme romaine, ne s'abaiſſoient pas tant à beaucoup près.

(3) Les plus anciennes H ſamaritaines, étruſques & grèques ſont terminées haut & bas par deux parallèles à leur traverſe. Les Grecs des premiers tems

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

commencement des noms propres? Papebroc réfuté ſur la néceſſité de l'H à la tête de celui de Louis le débonaire.

ſyriaques, grèques, runiques, pour ne point parler des autres, ou reſſemblent parfaitement à nos H latines, ou du moins laiſſent apercevoir avec elles de grands traits de conformité.

Les relations intimes de l'eſprit doux & de l'eſprit rude avec l'H ont été diſcutées ailleurs. On a fait ſentir combien furent vains les éforts de certains auteurs, pour la dégrader du nombre des lettres, ſous prétexte, qu'elle devoit être réduite à la condition (1) d'aſpirée.

La traverſe de l'Ⲏ, dans les notes de Tyron, au lieu d'être horizontale, part du bas de ſon jambage gauche, & s'élève ordinairement juſqu'au haut du jambage droit. On voit l'un & l'autre, quelquefois perpendiculairement, & quelquefois obliquement parallèles. Ici les deux côtés de l'Ⲏ conſervent entr'eux une égalité parfaite. Là le jambage gauche de l'Ⲏ montant plus haut que le droit, ſemble nous offrir les prémices de l'*h* minuſcule. On la retrouve également, dans l'Ⲏ tyronienne à jambages courbes. Il n'eſt pas non plus difficile d'apercevoir une *h* minuſcule, doublement renverſée dans l'Ⲏ. Nous ne conoiſſons point, chez les (2) Latins,

inſèrent encore quelquefois de plus une perpendiculaire au milieu des deux latérales de l'H. Les Caldéens & les Juifs rétranchent de la leur les deux montans, élévés au-deſſus de l'horizontale de l'H ordinaire. Au contraire les Syriens (*a*) ſupriment ſes deux jambages inférieurs. Ainſi chez eux la médiane eſt changée en baſe. Voila en quoi ces H difèrent des nôtres. Mais tant d'additions & de rétranchemens ne défigurent point tellement l'H primitive, qu'elle devienne méconoiſſable. Ses raports de reſſemblance ſubſiſtent toujours. Le concert de toutes ces H entr'elles, comme avec la latine, juſtifient ſon antiquité; les tables d'Eugubio la confirment; les monumens latins ou romains les plus anciens ne permettent pas de la révoquer en doute. Contre des autorités ſi reſpectables, que peuvent les ſubtilités des grammairiens?

(1) De l'aveu de Priſcien lui-même, qui ſe flatoit d'avoir démontré cette propoſition; les Grecs du premier age ainſi que les Latins, mettoient l'H au rang (*b*) de leurs lettres. Velius (*c*) Longus va plus loin: il prouve par les écrits des anciens & par pluſieurs autres raiſons, que les Grecs s'en ſervirent comme d'une vraie lettre. Scaurus (*d*) ſoutient le même ſentiment. Cette réclamation de la part des grammairiens contre leurs propres confrères ne laiſſe rien à deſirer, pour la défenſe de l'H, en qualité de lettre. Elle met auſſi le comble aux preuves de ſon antiquité, dont l'époque ne ſauroit être réculée, après l'introduction de l'alphabet en Italie.

(2) Une inſcription grèque, raportée par (*e*) D. Bernard de Montfaucon renferme des *h*, compoſées de trois lignes droites, dont la ſeconde perpendiculaire ne s'élève pas au deſſus de la traverſe. Cette H eſt ſans tranſpoſition la 11e. & 12e. de notre XIe. planche. On peut voir, dans la 10e. des *h* encore plus antiques. Ainſi les Latins pouroient bien avoir emprunté des Grecs leur *h* minuſcule.

(*a*) *Voyez nos pl.* 7. 8. 9. 10. 14.

(*b*) *Col.* 560.

(*c*) *Col.* 2217.

(*d*) *Col.* 2258.

(*e*) *Diar. Ital. p.* 439. *Palæogr. gr. p.* 170.

d'exemple plus ancien de l'*h*, que ces caractères. Il eſt encore d'autres ꟾ ꟾ en notes (1) tyroniennes, qui n'ont que la moitié de l'H ordinaire.

D. Mabillon (*a*) compte l'H parmi les lettres, que nous devons aux Goths. Quoiqu'il ne s'explique pas ſur ſa figure, il entend ſans doute l'ℏ preſque en forme de minuſcule: mais on doit, comme on vient de le voir, la faire remonter plus haut. D'ailleurs le ſénateur Buonarruoti (*b*) la tire d'une ℋ à moitié arondie, qu'on trouve ſur quelques monumens chrétiens, & dans les mſſ. célèbres de Térence & de (2) Prudence du Vatican. Ainſi s'en explique-t-il.

(*a*) *De re diplom.* p. 47.

(*b*) *Oſſervaz. ſopra alcuni fram. preſat.* p. XXIV.

Les ℏ parurent, dès le IVe. ſiècle ſur les médailles. Elles y continuèrent (*c*) au VIIe. chez les Grecs. En général l'H eſt une des lettres, dont la figure a moins varié. Comme majuſcule, elle ne laiſſe pourtant pas d'avoir pris quelques formes bizares, même avant le gothique: mais leur rareté nous diſpenſera de les repréſenter ici. Vers les VII. VIII. & IXe. ſiècles, un faux ait d'M diſtingua pluſieurs H capitales mérovingiennes & lombardiques. Long-tems auparavant, elle fut admiſe, dans les (3) inſcriptions, ſous la forme de deux II: c'eſt-à-dire qu'elle y manquoit de traverſe. Mais alors elle avoit plutôt la valeur de l'H grèque, que de l'H latine.

(*c*) *Bandur. numiſ. t. 2. p.* 681.

(1) S'il s'en trouve d'un goût diférent, dans celles de D. Carpentier; c'eſt qu'il n'a pas fait atention aux ſupreſſions fréquentes de l'H devant les voyelles. Son *Humanis* eſt de cette nature: le notaire & peutêtre l'inventeur a ſupoſé ce mot écrit par *U* ſans *H*.

(2) Peutêtre a-t-il voulu parler du Prudence de la bibliothèque du roi. Ce mſ. non ſeulement renferme des H ſemblables à celles, que Buonarruoti repréſente; mais encore des ℵ, qui euſſent viſiblement préparé les voies à l'*h* minuſcule; ſi elle n'eût pas été inventée. Ces caractères plus ſemblables au K, qu'à l'H, ſe rencontrent en divers autres mſſ. Un lombardique magnifique de la bibliothèque du roi, quoiqu'il ne ſoit pas antérieur au VIIIe. ſiècle, l'emploie encore quelquefois.

(3) Ces inſcriptions, quoique latines, ſont ordinairement en caractères grecs, ou mêlés de lettres grèques & latines. Les H s'y trouvent néanmoins le plus ſouvent munies de traverſes: ce qui ne porte aucun préjudice à leur valeur (*d*) d'I ou d'E long. D. Martène (*e*) ſemble n'y conoitre point d'autre ſon, que le dernier. Il fait cette obſervation au ſujet d'une inſcription, qu'il dit n'être pas *ſeulement* dificile à expliquer, mais même *beaucoup à lire*. Auſſi en laiſſe-t-il l'explication à de plus habiles. Pour les exciter à n'en pas priver davantage la République des Lettres; nous alons hazarder de la lire, ſans compter ſur le ſuecès, & ſans nous atacher à rendre ni l'orthographe ni les fautes, que nous croyons y remarquer. *Magna Severinæ memoriæ æterna: Aurelius Valerianus ſimul locum juſſit ſibi, ſuis, vir virginis illeſæ, Magni Severini ſororis tribuni legionis ſecundæ Italicæ.* Les terminaiſons encore plus grèques, que quelques lettres de cette épiraphe, anoncent un ſculpteur grec de nation.

(*d*) *Voyez notre t. I. p.* 705.

(*e*) *Voyage littér. part. 1. t. 1. p.* 292. 293.

Les variations les plus eſſentielles des *h* minuſcules & curſives ne conſiſtent guère, que dans les alongemens plus ou moins grands de leur ſecond (1) jambage. On a déja parlé de lettres ſemblables à l'ℎ pochée ou formée en batant ou en demi-batant par le haut. A ce ſeul trait ordinaire on reconoitroit une écriture, pour être au moins du VIII. ou IXe. ſiècle. Que le jambage droit naiſſant du gauche, au lieu de s'arondir, monte & s'abaiſſe par des angles aigus, on aura un ſigne encore plus ſûr du même age.

(1) Juſqu'au Xe. ſiècle, communément le côté droit des ℎ *h* ℓ *k* ne deſcendoit, qu'au niveau du gauche. C'étoit preſque toujours en s'arondiſſant, dans les écritures onciales, demi-onciales & minuſcules. Au VIIIe. ſiècle, l'uſage s'établit de courber ou replier en dehors le bout du côté droit, plutôt que de lui faire perdre ſon niveau en l'abaiſſant. Les ſiècles précédens en avoient déja vu quelques exemples. Mais les IX. & X. ſont en quelque ſorte reconoiſſables à ce trait oblique, horizontal ou courbe, régulièrement très-court, & dans la minuſcule, où il étoit plus rare, & dans la curſive, caroline ſurtout, où il étoit très-fréquent.

Il n'a pas lieu, ſi les deux côtés de l'*h* ne ſont point à peu près parallèles. Leur paralléliſme ordinaire, & ſouvent rigoureux, du tems des Romains, ſe ſoutint juſqu'au Xe. ſiècle. Les deux côtés ſe raprochent quelquefois beaucoup, dès le VIIe. & ſe maintiennent en cet état, preſque juſqu'à la troiſième race de nos rois. Sous les derniers de la ſeconde, on vit aboutir en ſpirale le côté droit de l'*h*, ſans néanmoins s'écarter de ſon niveau. Cependant le même côté, déja quelquefois un peu prolongé vers le bas, dans les curſives romaines des premiers tems, le fut davantage dans les bulles pontificales du VIIe. ſiècle. Si l'extenſion de ce côté ſemble diminuer depuis; elle ne laiſſe pas d'excéder endeſſous le côté gauche, vers lequel elle ſe raproche, juſqu'à ſe réunir avec lui, & quelquefois juſqu'à paſſer par-deſſous. Mais d'abord il eſt plus d'uſage, que par le bout elle ſe recourbe vers la droite. La courbure la plus outrée des *&* & vers le côté gauche n'anéantit pas toujours entiérement le droit. Sur le déclin du Xe. ſiècle, les ℎ à queue inférieure commencèrent à s'acréditer en France, en Allemagne, & partout ailleurs, où elles n'avoient que peu ou point de cours auparavant.

Quoiqu'au XIe. ſiècle, dans la minuſcule, le côté droit de l'*h* s'alongeât en courbe de plus en plus vers la gauche; au XIIe. il le paſſa ſi notablement, qu'on pouroit ſouvent fixer l'age d'une écriture par ce ſeul trait. Mais au lieu de s'arondir alors, dès ſa naiſſance; le côté droit débuta preſque par former un angle, qui, quand il eſt ſimple & conſtant, peut indiquer le XIIIe. ſiècle. Il manifeſte les ſuivans, à proportion des angles, des pointes & des autres acceſſoires, dont on le ſurcharge. Le même angle, long-tems auparavant, avoit paru dans la curſive; lorſque les deux côtés avoient coutume d'être & parallèles & de niveau. Au-deſſous de l'angle, dès le XIe. ſiècle, le côté droit ſe terminoit en *ſ* pendante ou bien en virgule alongée. Mais ce ne fut jamais un caractère uniforme, ni même le plus fréquent. Le côté droit de l'*h*, prolongé en forme d'ʔ contournée, eut partout de plus grandes ſuites. Il devint preſque général, aux XIIe. & XIVe. ſiècles. Cependant ſur la fin du premier; mais principalement au XIVe, la queue inférieure fut ramenée preſque en forme d'ↄ, au-deſſous du côté gauche. Elle monta même juſqu'à la haſte, & la traverſa ſouvent, au-deſſus de la panſe, comme on peut en juger par ces figures ꝺ ꝺ ꝺ.

Mais les diplomes, où le jambage droit de l'*h* (1) part du bas du côté gauche, en formant les mêmes angles, apartiennent à la plus haute antiquité. Le même côté panché conſidérablement ſur la gauche en ligne droite prouve encore mieux un age très-reculé. Les queues (2) montant & deſcendant ſur elles-mêmes en ſont auſſi de bons garans.

(1) Ces *h* ſont parfaitement ſemblables à quelques-unes des notes de Tyron.

(2) On n'a rien dit des queues exhauſſées drs *b* & des *d*, qui ne ſoit aplicable à celles des *h*. Droites ou tant ſoit peu courbes, à jour ou autrement, ſi après s'être élévées, elles ſe rabaiſſent, en parcourant à peu près les mêmes traces; elles apartiennent aux anciennes curſives romaines, ou tout du moins à celles, qui en ſont plus directement émanées. Ce caractère ſe ſoutient encore paſſablement ſous les rois Mérovingiens du premier & du moyen age. Mais ſous ceux du dernier, les queues ſupérieures des *h* furent pouſſées en haut ſans retour. Elles ne firent que croître ſous les Carlovingiens, partout où la curſive ne ſe raprocha pas de la minuſcule. L'uſage de terminer le haut des *h* de l'écriture alongée & de la curſive des diplomes royaux par des pointes très-longues, très-aigües, & plus ou moins inclinées par le bout vers la droite, parut général, au IXe. ſiècle. Sur la fin du XIe. les queues de l'*h* ceſſèrent de s'élever au-deſſus du niveau des écritures alongées; lors même qu'elles conſervoient la forme curſive. Les bulles pontificales & autres diplomes d'Italie retenoient encore au XIe ſiècle l'ancien goût romain, par raport aux queues de leurs *h*; quand elles n'étoient ni purement lombardiques, ni preſque abſolument minuſcules.

Sur le modèle de l'*h* curſive des Romains, les queues de celles des mſſ. franco-galliques s'inclinoient ſouvent par leur montant, concave vers la gauche. Les longues queues briſées ou preſque rompues & portées à droite, au moyen de lignes ſoit obliques ſoit horizontales, annoncent par leur fréquence le Xe ſiècle, ſurtout dans les curſives d'Allemagne. La hauteur des *h* diminue au XIe. & plus encore au XIIe. Leur queue ſupérieure ſe courbe à droite en faucille, pendant la durée du XIIIe. Sur ſon déclin, cette courbure va juſqu'à toucher le haut de la panſe de l'*h*. Il n'eſt pas rare alors, que la même queue, au lieu de ſe courber, paroiſſe rompue; parcequ'elle eſt compoſée de deux traits: le premier perpendiculaire; le ſecond horizontal, oblique, & le plus ſouvent curviligne, faiſant angle avec la haſte. Quelques *h* forment divers angles par leur queue; lors même que celle-ci devient le réſultat de pluſieurs courbes. Aux XIII. & XIV. ſiècles, le montant de l'*h*, terminé par une queue ſupériture, donne l'ogive renverſée. Le cas arive plus ſouvent, aux XV. XVIe: mais l'ogive ne deſcend pas ſi bas. En récompenſe le trait, qui la produit traverſe moins rarement de l'autre côté.

La pointe, partant à gauche du haut de la haſte de l'*h*, n'y cauſa guère moins de variations, que ſa queue. Cette pointe, originairement ſeule, s'aſſocia une compagne au XIIe. ſiècle. Elles étoient plus anciennes dans la minuſcule. Les deux pointes, quoique ſouvent inégales, pouſſoient au haut de l'*h*, & d'autres lettres à queues ſupérieures, une eſpèce de fourche. Pour mieux répondre à la queue placée à droite, celle qui l'étoit à gauche ſe courba de même, & plus en Ecoſſe, que partout ailleurs, vers la fin du XIIIe. ſiècle & le commencement du XIVe. La courbure gauche, comme la droite, ne ſe borna pas à toucher la haſte; elle la traverſa de plus, & tout de ſuite engendra la courbe, qui naiſſoit auparavant de ſon plus haut point d'élévation. Les exemples ſuivans ℔ ℔ nous feront mieux entendre, qu'un plus long diſcours.

Lorſque ſimples, elles s'élèvent preſque conſtamment, juſqu'aux lignes ſupérieures, en ſe courbant par le bout de plus en plus vers la droite; elles ne caractériſent, que les VIII. IX. & X^e. ſiècles. Leurs boucles multipliées, leurs traits tremblans ou ſerpentans déſignent les X. XI. & XIIe. L'H capitale alongée & rétrécie, dans certaines hautes lignes des bulles & des chartes, indiquent les mêmes ſiècles, & ſurtout le dernier. Le XIIIe. & les ſuivans chargent leurs H, comme leurs autres lettres, d'angles, de pointes, de traits doubles, hétéroclites, & du plus (1) mauvais goût.

Brenner dans ſon Tréſor des monoies de Suède, ne réſerve pas l'uſage de placer l'H à la tête des noms propres, aux ſeules régions du fond du Nord; il l'étend (2) aux différentes parties de l'Europe. Jean Scheffer (*a*) atribue aux Goths la prononciation (3) de l'H, ajoutée avant pluſieurs de nos conſones.

(*a*) *Syntagma de antiquis torquibus. n.* 12.

(1) Durant le cours du XIe. ſiècle, une baſe ajoutée au côté gauche de l' ɦ y produit des variations nombreuſes, aſſez conſidérables, pour mériter quelque atention. Preſque toujours renfermée dans ſon intérieur, elle ſe montroit rarement au-dehors. Ce qui n'arivoit, que lorſqu'elle prenoit la figure d'une *ſ* renverſée, d'une ligne horizontale ou tranſverſale. Le plus ſouvent elle s'élévoit par un trait oblique ou courbe, dans la cavité de l'*h*. Quelquefois cette baſe étoit portée, juſqu'à ſon côté droit, auquel elle donnoit même naiſſance. Ces exemples ɦ ɦ ɦ en feront foi pour l'Eſpagne, aux XIV. & XV. ſiècles. Les ſuivans pour la France ſeront plus ſenſibles, dans ces deux ɦ ɦ, & pour l'Allemagne dans celle-ci ɦ. La baſe du côté gauche en forme d'∼, ſans être plus fréquente, que les précédentes, déſigne aſſez bien le XIIIe. ſiècle. C'eſt alors auſſi qu'on la voit ſurmontée d'une ou deux vraies ou fauſſes parallèles, juſtement placées au milieu de l' ɦ. Nous paſſons ſous ſilence les baſes des ɦ ɦ d'Eſpagne du XVe. ſiècle, auſſi ſingulières dans leur figure, que ces *h* le ſont par l'alongement inſéticur de leur haſte. Au ſurplus cette baſe pouſſée de gauche à droite eſt commune à la plupart des autres lettres du même tems, eu égard à la même ſituation & aux mêmes circonſtances. Les ɦ oneiales réſultèrent du changement du ſecond jambage de l'H capitale en ↄ contourné: mais lorſqu'elles ſe tranſformèrent en gothique moderne, ce jambage conſtitutif de l'H onciale ſe métamorphoſa en ɦ également poſée à contre ſens.

(*b*) *Heinec. de ſigillis part.* 1. *cap.* 9. *n.* 20.

(2) Il cite *Hludovicus* pour la France, nom de Louis le débonaire, & pour la Suède & le Danemare, celui d'*Hericus*, porté par pluſieurs rois de ces royaumes.

(3) Qu'elle ait été propre aux François & aux Allemans; Heineccius (*b*) en aporte pour preuve un catalogue, tiré d'un mſ. très-ancien de S. Gal, & publié au ſecond tome des Antiquités d'Allemagne par Goldaſt. Les noms de Lothaire, de Louis, de Ratbert, de Rothard, de Radulfe, de Rainfroi & de beaucoup d'autres y ſont précédés d'une H. » La prononciation de la gut-» turale devant L, dit Dom Lobineau, » dans ſon Gloſſaire de l'hiſtoire de Bre-» tagne, eſt reſtée dans quelques can-» tons du diocèſe de S. Malo, où les » païſans diſent une *hlef*, une *hloche*, un *hloitre*, « pour une *clef*, une *cloche*, un *cloitre*.

La

La letttre H, pour ainſi dire afectée au commencement de quelques noms propres, tels que *Hlotharius*, *Hludovuicus*, y fait ſoupçoner je ne ſai quel myſtère (1) à certains auteurs. Tel fut cependant ſans aucune afectation myſtérieuſe, le premier uſage des François, conforme au goût teutonique. Pour imprimer une prononciation âpre à divers mots, ils ne ſe contentoient pas de la fortifier par une H; ils y ajoutoient (2) un C, qui devoit en rendre le ſon

(1) Comme *herr* en alleman, & *herus* en latin veulent dire *maître* & *ſeigneur*; cette ſignification leur paroit aplicable à l'H initiale des noms de Louis, de Lothaire &c. Ainſi, ſelon eux, *Hludovicus*, *Hlotharius* doivent être rendus *ſeigneur Louis*, *ſeigneur Lothaire*. Ainſi, pouvons-nous ajouter, les noms des derniers empereurs Romains étoient précédés par le titre *dominus* ou *dominus noſter*, ſouvent exprimé par la première lettre de ces mots. Mais nos rois Gontran, Dagobert, Sigebert n'étoient-ils pas également *ſeigneurs*? Pourquoi donc l'H n'eſt-elle jamais miſe avant leurs noms? Quand on écrivoit *Chludovicus* & *Chlotarius*, au lieu de *Ludovicus* & de *Lotharius*; prétendoit-on renfermer dans le *ch* quelque notion de *herr* ou de *ſeigneur*?

M. le Blanc, dans ſon Traité des monoies, rejette (*a*) la même opinion: parcequ'il ſeroit ridicule de lire *dominus* ou *herus* devant *Bajocas*, *Turonus*, *Redonis* &c. Il prétend, que les » anciens François n'ajoutoient ces deux » lettres *C H*, ou jointes enſemble ou » ſéparément, au commencement de » certains mots, que pour rendre la » prononciation plus forte. « De-là vient, que la plupart des auteurs latins rétrancheut ordinairement ces deux lettres. En France même, un titre de l'an 520, raporté dans la Diplomatique (*b*) de D. Mabillon, nomme Chlothaire, Lothaire. On lit indiféremment, ſur les monoies de France, *Childebertus* & *Hildebertus*, *Ereberius* & *Cherebertus*, *Hludovicus* & *Ludovicus*. Hertius, dans ſa Diſſertation (*c*) ſur les diplomes des empereurs & des rois d'Allemagne, ſouſcrit au texte de M. le Blanc; qu'il copie tout au long. Heineccius, après en avoir uſé de même, apuie (*d*) le témoignage de notre auteur, ſur ceux de Scheffer, de Goldaſt & de Piſtorius. Il ne diſſimule pas, qu'on voit ſur le ſceau du fameux diplome de Lindau un point entre l'H & l'L. Mais, ſans ſe prévaloir de la fauſſeté de la pièce, qu'il n'a garde d'admettre; il ſupoſe, qu'en cela l'impoſteur n'aura fait qu'imiter un autre ſceau, portant un point entre ces deux lettres. Il ſe fonde ſur une bulle d'or de Louis le débonaire, raportée par (*e*) D. Mabillon. On y lit, ſelon Heineccius: D. N. H. LUDOVICUS IMP. C'eſt une illuſion toute pure. La même bulle d'or, apartenant à ſaint Martin de Tours a pour légende p. 47. D N. HLUDOWICUS IMP. & p. 48. où elle eſt figurée: D N. H L. VDOVVICUS IMP. L'une & l'autre manière ne favoriſe en rien le point après l'H. Et quand il y ſeroit; cette dernière lettre, précédée du D, qui veut dire *dominus*, ne pouroit avoir une ſeconde fois la même ſignification. Ce ſera donc, s'il le faut, une objection tournée en preuve.

(2) Prévenu d'une idée ſemblable à celle des auteurs, qui prétendent faire ſignifier *herr* à l'H, placée au commencement des noms de nos rois de la première & ſeconde race, M. Maillart (*f*) ancien avocat au Parlement n'a pu ſe perſuader, que le C initial des noms de nos princes mérovingiens, ne marquât pas le titre de leur dignité royale. » Je vous repréſente, Monſieur, écrit-» il à M. Lebeuf, que je mets un point »entre les deux premières lettres des noms » C. Hilderic, C. Lovis, C. Hildebert,

(*a*) *Pag.* 15. 16.

(*b*) *Pag.* 463.

(*c*) *Pag.* 6. 7. 8. 56.

(*d*) *De ſigil. p.* 85.

(*e*) *De re diplom. ſupplem. cap. XI.*

(*f*) *Mercure de France. Janv.* 1736.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

beaucoup plus rude. Un premier degré d'adouciſſement, dans la langue, fit écrire & prononcer *Hludovicus*, *Hlotharius*, *Hildebertus*, *Herebertus*. Un ſecond degré fit retrancher l'H de tous ces noms.

Auparavant il étoit d'uſage d'acorder quelquefois à l'H le premier pas ſur toutes les lettres des noms propres de perſones ou de lieux, commençant par les lettres *b*,*c*,*l*,*n*,*r*,*t*. Auſſi voyons-nous (*a*) ſur les anciennes monoies de France *Hbajocas*, *Hcarlemanus* & *Hcarlemannus*, *Hcuſtancien*, *Hcurti*. . *Saſonien* . . . (1) *Hcaribertus*, *Hnoviomagus villa*,

(*a*) *Le Blanc. p.* 16. 127. 131. 133. 142.

» C. Lothaire, C. Herobert, C. Hilpe» ric. Car la lettre antérieure ſignifie le » Roi, CONING. « Il apuia ſon opinion d'un témoignage d'Olivier Vred, qui propoſa la même vue, dans ſon Traité, où il entreprend de prouver, que la Flandre ancienne (*b*) n'étoit pas différente de l'ancienne France &c. Si l'on refuſe d'admettre cette explication, M. Maillart déclare le C inutile, dans les noms rapotés : puiſque l'H s'y » prononce » âprement, comme le K dans la lan» gue Teutoni-Germanique, qui eſt l'an» cienne langue Françoiſe, dont ces » noms ſont originaires. . . . De-là ré» ſulte, que les anciens auteurs Latins » ont eu raiſon de ne pas mettre la let» tre *C* devant ces noms propres *Hil» dericus*, *Lodovaus*, *Hildebertus*, *Lo» tharius*, *Heribertus*, *Hilpericus* &c. « Soit : mais ils devoient donc y mettre un R, pour rendre le mot *coning*, qui ſignifie *rex* : or c'eſt à quoi jamais ils n'ont penſé. Au ſurplus ceux, qui ont fait précéder du C ces noms, étoient-ils moins Latins, que ceux, qui l'ont ſuprimé ? Si *C.Haribertus* vouloit dire le ROI Haribert ; que prétendoit-on ſignifier, quand on écrivoit ſur les monoies *HCaribertus* ? Pourquoi les noms de Gontram, de Dagobert & de Sigebert ne furent-ils jamais précédés du titre de rois, comme ceux des autres princes du même tems ? Si le C parut inutile dans le latin, parce qu'on ne le prononça plus ſi durement ; il ne le fut pas, dans notre langue, où l'on n'a, ce ſemble, jamais ceſſé totalement & d'écrire & de prononcer Childerie, Chlovis, Chlotaire, Childebert, Chilperic. Vouloit que la prononciation germanique n'ait été altérée en rien, depuis plus de mille ans ; la théſe n'eſt pas ſoutenable. Du reſte on s'en raportera volontiers ſur ce point aux Allemans, habiles dans leurs antiquités. Mais déja (*c*) Hertius, d'après Scobinger, s'élève contre François Guilliman, pour avoir ſoutenu, que Künig eſt marqué à la tête des noms, qui commencent par un C. Il s'enſuivroit de-là, dit-il, que les prêtres, les moines, les nobles & les roturiers, dont les noms ont le C pour première lettre, dans les anciennes loix des Francs & leurs actes, auroient été autant de rois. C'eſt pourquoi nos deux auteurs concluent à faire venir un uſage ſi ſingulier de cette prononciation barbare, tirée du fond du goſier, dont les Suiſſes ne ſe ſont pas encore défaits. Comme l'auteur ou compilateur des *Variétés* (*d*) *hiſtoriques* adopte à tous égards l'opinion de M. Maillart ; il ſeroit inutile de lui faire une réponſe à part.

(*b*) *Cap.* 20. *p.* 239.

(*c*) *Diſſert. de diplom. p.* 8.

(*d*) *Tom.* I. 1e. *part. p.* 12. & 13.

(*e*) *Pag.* 39.

(1) M. le Blanc (*e*) donne pour légende d'une monoie de Charibert ces deux mots NTARIBERTUS REX. » Sous la première & ſeconde race, dit» il, les lettres H & N ſont ſouvent » confondues & miſes l'une pour l'autre. « Nous doutons, qu'il eût pu produire un ſeul exemple du changement réciproque de ces deux lettres. Nulle reſſemblance entr'elles, quant au ſon & à la valeur ; quoiqu'il y en ait quelquefois du côté de la figure. Ce ſavant homme lit un peu (*f*)

(*f*) *Page* 41.

Hredonis, *Hturonus* &c. L'Italie, ſurtout (a) depuis qu'elle fut aſſujettie aux Lombards & aux François, fournit divers exemples d'H, ajoutées devant les C; comme (1) HCAROLUS, HCALENDE. Ces mots commençant ſouvent d'ailleurs par le K ont fait juger à quelques auteurs, que l'HC en étoit la decompoſition. Ainſi ces diférentes lettres ſeroient les mêmes pour la valeur.

(a) *Leon. Oſtienſ. apud Angel. de Nuce.*

Les diplomes, où le nom de Louis le débonaire ne commençoit point par une H, étoient ſuſpects au P. Papebroc. Cette marque d'autenticité, ſuivant (b) ſa manière de penſer, étoit abſolument indiſpenſable: il l'exigeoit, non ſeulement dans le corps de la charte, mais auſſi dans l'inſcription du ſceau. Sa règle nous paroit peu ſûre; quand même on la reſtreindroit au (2) tems, où Louis porta le titre d'empereur.

(b) *Act. SS. April. t. 2. Propyl. n. 32.*

On devoit encore être plus ſcrupuleux, à marquer les noms d'une manière uniforme ſur les monoies, que dans les diplomes même royaux. On a toujours pris plus de précautions

mieux HTARIBERTUS. Mais il prend encore le C. pour le T. Il faloit lire par-tout *HCARIBERTUS*.

(1) M. Muratori, dans ſa Diſſertation ſur les monoies d'Italie, parle d'une piéce d'argent, conſervée à Milan, dont la légende porte *HCAROLUS IMPERATOR*, & le revers *XRISTIANA RELIGIO*.

(2) D. Mabillon réſerre (c) les prétentions du P. Papebroc, par une exception conſidérable. Il raporte deux formules, dont uſa Louis le débonaire, lorſqu'il n'étoit que roi d'Aquitaine. Selon l'une & l'autre, ſon nom commençoit alors par une L ſans H. Mais cette exception eſt elle-même ſujette à des exceptions. Dès-lors auſſi le nom de Louis commença par une H. Si D. Mabillon avoit cru invariable l'uſage, qu'il ateſte, & conſéquemment ſuſpect tout diplome de Louis roi d'Aquitaine, où ſon nom ſe trouveroit écrit autrement; il ſe ſeroit contredit lui-même: puiſqu'il a donné, comme très-authentiques, pluſieurs chartes de ce prince, ſimplement roi d'Aquitaine, où l'H eſt marquée à la tête de ſon nom: chartes ſur leſquelles les ſavans n'ont jamais formé de doute. Contentons-nous d'en indiquer une, où le nom de Louis commence au moins trois fois par une H. Elle fut publiée, dans les (d) Annales bénédictines, & depuis par des auteurs plus récens. Elle eſt de l'an 794: par conſéquent bien antérieure à l'empire de Louis.

(c) *De re diplom. lib. 2. c. 3. n. 13.*

(d) *Tom. 2. p. 715.*

D. Mabillon ſemble avoir encore été moins ſur ſes gardes; lorſqu'il parle de l'H, précédant le nom *Ludovvicus*, depuis que Louis le débonaire fut empereur, comme d'un uſage uniforme, au lieu qu'il ne fut qu'ordinaire. Du reſte notre ſavant Bénédictin s'eſt déclaré en divers endroits, contre ceux qui, ſous prétexte de quelque changement de lettres, dans un nom propre, acuſent les titres de faux. Il les traite même de cenſeurs ignorans en un endroit, où il ne penſoit pas ſans doute au P. Papebroc. *Imperitos (e) quoſdam cenſores, qui, litteras falſi poſtulant ob variam ſcribendi, in eodem etiam inſtrumento, ejuſdem nominis rationem: cujus rei infinita exempla exſtant.*

(e) *Annal Bened. t. 3. lib. 40. n. 3. p. 296.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

contre les faux monoyeurs, que contre les fabricateurs de faux titres. Cependant, quoiqu'on liſe ordinairement *Hlotarius*, ſur les monoies de l'empereur Lothaire ; on ne laiſſe (*a*) pas d'en trouver, qui portent (1) *Lotarius*.

(*a*) *Le Blanc. Trait des monoies. p.* 108. *n.* 4.

Les mêmes ſiècles, qui ont vu les noms propres des perſones ou des villes, précédés d'H ou de CH, les ont ſouvent vu ſans l'une & l'autre lettre. Pour nous réduire au ſeul nom de Louis le débonaire ; Dom Bouquet (*b*) a publié plus de 240. diplomes de cet empereur, tous ou preſque tous jugés authentiques par les ſavans. Or il s'en trouve plus d'un quart, & peutêtre plus d'un tiers, où le nom de *Ludovicus* paroit écrit ſans H, même depuis ſon avénement à l'empire. Parmi ces derniers, il en eſt quelques-uns, où l'on (2) obſerve expreſſément, qu'ils ont été pris ſur les originaux.

(*b*) *Script. rerum francic. t.* 6.

L'uſage de placer l'H devant *Ludovicus* s'eſt ſoutenu, juſqu'au règne de Louis le gros. Nous avons actuellement ſous les yeux deux diplomes originaux de ce prince, où ſon nom eſt écrit (3) *Hludovicus*.

Pourquoi l'I latin eſt-il ſi différent de l'I primordial ? Formes

IX. Tandis que les peuples, dont notre premier volume renferme les alphabets empruntés des Samaritains, ne

(1) L'aplication ſe fait naturellement aux monoies de Louis le débonaire. Le nom de *Hludovicus* y eſt ſans doute le plus commun. Cependant ſur la 2e. colone de la planche chifrée 102. *b*, chez le Blanc ; de ſept monoies, nous en comptons cinq de ſuite, où *Ludouicus* eſt conſtamment écrit ſans H. Il eſt vrai, que toutes ces monoies de Louis furent fabriquées à Rome. Mais l'uſage d'écrire ſon nom par un H n'étoit donc pas de tous les lieux.

(2) Des gens d'honeur en auroient-ils impoſé au public ? Des copiſtes auroient-ils fait cent fois la faute de copier *Ludovicus*, quoique leur texte portât *Hludouicus* ? Mais, on le veut, ils ont commis cette faute : qu'en pouroit-on conclure contre leur original, qui en ſeroit exemt ? Au contraire leur exactitude eſt-elle hors de priſe : & cependant une foule de diplomes, tirés des archives de toutes les proyinces de France, d'Allemagne, d'Italie, nous moutrent-ils le nom de Louis le debonaire écrit ſans H ; faudra-t-il donc les livret tous à l'impoſture, uniquement parcequ'il y manque une lettre, qu'on ſe diſpenſa ſouvent d'exprimer ? Caſſiodore fit plus : il ne ſe borna pas à ſuprimer du nom *Chlodoueehus*, les deux premières lettres ; il fit encore pluſieurs autres changemens dans les ſuivantes, apelant Clovis (*c*) Luduin, en lui écrivant à lui-même, au nom de Théodoric roi des Oſtrogots.

(*c*) *Var. l.* 2. *ep.* 41. *lib.* 3. *ep.* 3. & 4.

(3) Sur un morceau de cuir, qui couvre le ſceau & qui n'eſt pas moins ancien, la même orthographe eſt obſervée. Cependant l'inſcription du ſceau porte *Ludouicus*. Tant il eſt vrai, qu'on ne conoit point de tems, où la mode de mettre l'H avant les noms commençant par l'L, ait été ſuivie ſans exception.

varient pour ainſi dire pas dans la forme de leur I ; il eſt (1) étonant, que ceux-ci en aient un, dont la figure ne s'acorde en rien avec l'I des (2) nations, qui l'ont reçu d'eux.

L'I n'eſt ſuſceptible, que de trois poſitions principales, la perpendiculaire, l'horizontale, & (3) l'oblique. Toutes les trois ſont employées, du moins quelquefois, dans les écritures : toutes les trois ſont d'un uſage preſque également ordinaire, dans les notes de Tyron.

Les ȷ ȷ ȷ briſés mériteroient bien de former un genre de notes a part. Mais D. Carpentier ne ſemble avoir connu, que la dernière figure. Auſſi l'a confond-il avec l'I perpendiculaire. Il a fait une faute bien plus conſidérable,

diverſifées de l'I, dans les écritures & les notes de Tyron : prétendus I grec & celtibérien : I alongé : points & accens ſur l'I : J conſone & I voyelle : comment & par quels degrés leur diſtinction s'eſt-elle établie?

(1) *Miror, quomodò (a) Ionum & Chaldæorum conſenſus in unum conſpiraverit, ut quum à Phœnicio charactere ambo deſciſcerent, eandem figuram illius literæ excogitarint. Nam certum eſt Ionas à Chaldæis non accepiſſe.*

(2) Auroient-elles donc ailleurs puiſé cette unique lettre ? Nulle aparence. Quelque grande que ſoit la diſparité ſupoſée ; rétranchez deux ou trois traits de l'I ſamaritain, celui des autres peuples s'y retrouvera ſans peine.

Les Grecs, de qui nous tenons immédiatement notre alphabet, n'auroient-ils point adopté l'I des Syriens ou des Caldéens, préférablement à celui des Phéniciens ? Mais n'eſt-ce pas aux Phéniciens, que les Syriens & les Caldéens eux-mêmes doivent leur alphabet ? De plus les lettres cadméennes ou phéniciennes ne furent-elles pas introduites en Grèce ſans exception ?

Les changemens faits à ces caractères primitifs, ſelon Hérodote, ne tomberoient-ils point ſpécialement ſur l'I ? La choſe eſt impoſſible ; à moins que les Orientaux, dont les I ſe raportent aux nôtres, ne les euſſent également défigurés en les mutilant. Or il eſt plus naturel de croire, que la nation, de qui toutes les autres ont reçu leurs élémens, auroit dans la ſuite ajouté quelques traits à l'un d'eux ; que de s'imaginer, que toutes les autres ſe ſeroient concertées, pour faire les mêmes rétranchemens aux traits primitifs de cette lettre : ou que ſans ce concert elles ſe ſeroient toutes rencontrées à les ſupprimer de la même façon.

Supoſer que les Caldéens & les Syriens auroient tiré leur I des Grecs ; ce ſeroit une idée deſtituée de toute probabilité. D'un autre côté l'on en a de grecs, d'étruſques & de latins, de près d'un millier d'années plus anciens, que les I connus des Samaritains. On n'eſt donc pas ſûr d'avoir la figure primitive de leur I : mais on peut conjecturer, qu'elle ne devoit pas être fort diférente de la nôtre, & que celle, qui leur reſte anjourdui, s'eſt altérée en ſe chargeant de nouveaux traits.

(3) L'I oblique, incliné vers la droite, des notes de Tyron, eſt plus fréquent, que celui, qui panche vers la gauche. Terminé en pointe, il ne figure pas ſeulement parmi les notes initiales, liées ou non ; mais encore parmi les finales détachées, où il a coutume de valoir *is*. Quant aux I, ſoit perpendiculaires, ſoit horizontaux ; ils ſont preſque indiféremment mis en euvre, ſoit qu'ils aboutiſſent en pointe, ou qu'ils ſoient coupés par des ſommets. On eſt moins ſurpris de voir ſur des médailles & des inſcriptions la ligne horizontale ou l'— couché ; quand on ſait, que les écrivains en notes de Tyron en faiſoient grand uſage.

(a) *Scaliger. Animadverſ. in Euſeb. chron. p. 113.*

lorſqu'il a cru, que (1) le b étoit une eſpèce d'I; parcequ'il eſt la principale lettre d'*indulgens*.

L'I majuſcule a pris en divers tems la forme du T : mais il n'eſt point de lettre, avec laquelle les écrivains l'aient confondu (2) plus communément qu'avec l'L. Les exemples en ſont très-multipliés, dans les plus anciens (3) mſſ. Les inſcriptions, même du ſecond ſiècle en fourniſſent.

On trouve des i minuſcules lombardiques, façonés en z. Ils apartiennent au dernier période de cette écriture. S'ils ſemblent déja préluder au bas gothique, ils ſympatiſent auſſi avec les *i* curſifs de l'ancienne romaine. Souvent cette écriture leur donne la forme de c, tourné à (4) contre ſens; plus ſouvent encore on diſtingue dans ces I un trait montant & un trait deſcendant, qui ſe traverſent une ou deux fois. L'i mérovingien eſt à peu près ſuſceptible des mêmes afections. Aux x. & xie. ſiècles on vit dans les chartes des I pouſſer vers la droite un long trait oblique, partant de leur tête. Ils ne furent cependant jamais les plus ordinaires.

(1) C'eſt réellement un D majuſcule, dont le montant eſt prolongé. Comme minuſcule, il ne fut tourné dans la ſuite du ſens contraire, que pour empêcher, qu'il ne fût confondu avec le *b*. Du reſte il auroit été à ſouhaiter, que D. Carpentier eût ſu, que la principale lettre d'une note n'eſt pas toujours celle qui lui ſert d'initiale. Sa troiſième note peut paſſer pour une ſuite de cette mépriſe. Elle ne renferme que les deux mots *judex* & *judicium* rendus par cette figure ⨅, qui n'eſt pas ſimplement un *i*, mais un *u* & un *i*. Ici la lettre initiale & la lettre auxiliaire étant conjointes ſont toutes deux principales. Mais l'initiale de la note n'eſt pas l'initiale du mot, l'*i* ſe trouvant précédé par ſa lettre ſubſidiaire. Il faloit donc renvoyer ce ſigne tyronien à l'V, ou du moins le placer à la fin des I perpendiculaires, en qualité de lettre double & tranſpoſée.

(a) *Enſayo p.* 51. & *tab.* I. & V.

(b) *Tab.* V.

(c) *Pag.* 104.

(2) L' ⨅ celtibérique de Don Velaſquez montre (a) un grand rapport avec l'L, abſtraction faite de la ligne oblique, qui tombe ſur ſon angle, & qui opère un changement conſidérable. Son ⨅ grec primitif eſt le ſeul motif, qu'il alègue, pour ajuger à l'I celtibérien ſa pénultième figure. Or cet I grec nous étonne encore plus, que l'I eſpagnol. Quoique nous n'ayons pas tout vu; il ſeroit un peu ſingulier, qu'une lettre ſi extraordinaire, & qu'on ne donne pas toutefois pour rare, nous eût échapé, dans nos recherches ſur les lettres grèques. Auſſi, lorſqu'il eſt queſtion de faire uſage de cette figure, la rend-il conſtamment par (b) l'L & l'Y. Il ſeroit mieux d'en faire une L & une E, & de laiſſer ſubſiſter dans le texte de Ptolémée : *Lemaves*, qu'il voudroit transformer (c) en *Lymaves*.

(3) Paſſé le xiie. ſiècle, où ils deviennent rares, nous n'en découvrons plus.

(4) Ces *i* ſemblables à des ɔ, & même à des ⫐ à rebours, étoient dans la curſive d'Eſpagne du xive. ſiècle, autant & plus fréquens, que dans l'ancienne romaine & autres écritures, qui en ſont dérivées.

Digitized by Google

La (1) gothique figure, & les accens plus ou moins rares,

(1) La pure minuſcule n'en ſauroit déterminer au juſte les traits, que par les cornes, les angles ſaillans ou les pointes, qu'elle engendre au haut & au bas des ſ ſ. C'eſt de cette lettre, que naiſſent, ou ſur ſon modèle, que ſont formées les autres minuſcules gothiques.

L'*i* curſif, s'il n'eſt majuſcule, n'a preſque rien, qui ſente fort ce goût barbare. Mais on le reconoit aiſément, pour être du XIII. ou XIVe ſiècle, à ſa queue, en quelque ſorte orbiculaire du côté gauche, & ſouvent un peu courbée en deſſous, ou vers la droite. Elle étoit communément acompagnée d'une ligne, en guiſe de ſa tête, partant du haut de l'*i*, & d'abord directement menée de droite à gauche, enſuite plus ou moins cambrée à ſon extrémité. Avec le tems de plus en plus voutée; dès le XIVe. ſiècle cette ligne courbe ou mixte, à force de ſe raprocher de ſon montant, parvint à le toucher vers le milieu, ou bien un peu plus haut. Cependant la queue s'éléva de telle ſorte; qu'elle joignit auſſi la haſte, tantôt au point, ou la tête prolongée venoit aboutir, tantôt en traverſant cette tête elle-même. L'*I*, fût-il dépourvu de queue courbe; ſi ſa tête étoit notablement pouſſée vers la gauche; ſi elle reſſembloit en quelque façon au *C* ou à l'*S* renverſée: il n'en faudroit pas davantage, pour le faire ranger parmi les lettres gothiques. Il en eſt pour l'ordinaire de même de la queue en ∼, ou conſidérablement recourbée en deſſus; quoique deſtituée de tête. Mais celle-ci ſeulement garnie d'un ſommet, ou d'une ou deux pointes, ſouvent fort courtes, en manière de cornes, avec une queue recourbée foiblement vers la gauche, nous montre plutôt les préludes du gothique, que le gothique même. On pouroit en découvrir divers exemples, dès le XIIe. ſiècle, pour ne rien dire du XIIe. auquel, à proprement parler, cette mauvaiſe écriture commence.

Le Xe. fourniroit même des *ſ* ſans queue, avec des têtes courbées du côté gauche. Mais il faut bien remarquer, qu'elles ſont entrelaſſées avec leur montant, & que celui-ci dans l'exemple propoſé, n'éprouve pas la plus légère inflexion. Or pareille courbure ne déparoit pas même l'ancien romain. Les cambrures de la tête, de quelque côté qu'elles partent, & quoique traverſant pluſieurs fois le montant de l'*ſ*; pourvu qu'elles ſoient étroites & barlongues: ſont très-particulièrement afectées à la curſive romaine. La forme de pié & de talon, au bas des *ſ*, ou bien la courbure inférieure ſans talon, portée de l'un ou de l'autre côté, caractériſent auſſi très-bien le lombardique des VIIe. & IXe. ſiècles.

Mais on doit tenir pour lettres gothiques tous les grands *J*, dont la queue & le montant joints enſemble, & quelquefois même unis à la tête, ont à peu près la figure d'une *S* dans ſon ſens naturel. Diſons-en autant des *J*, dont la tête ou la queue, ou toutes les deux à la fois ſont en forme d'∼, dans une poſition horizontale ou du moins oblique. Ajoutons-y ceux, qui portent des têtes & des queues courbes fort amples, relativement à la hauteur de la lettre; ſupoſé qu'elles tombent ſur la haſte, ou qu'elles tendent à la rejoindre par leur bout. Des traits irréguliers; c'eſt-à-dire compoſés de pluſieurs lignes droites, courbes ou mixtes, toujours diſpoſées de la manière, qu'on vient d'énoncer, ont un droit également bien aquis au titre de gothique. On ne peut non plus le refuſer à l'*ſ* à double tête courbe, & à queue relévée en deſſus; quand même il ne conſerveroit, que l'une de ces deux caractères: bien entendu néanmoins, que la forme d'ſ, dans ſon montant ne ſeroit pas négligée. A plus forte raiſon auroit-on du gothique bien décidé; ſi les deux têtes de l'*ſ*, & même ſa queue ſembloient ſe confondre. Les *ſ ſ ſ*, ornés d'un point ou d'une d'une bare, ſoit dans l'intérieur, ſoit un peu au-deſſous de leur tête, ſont également du reſſort de l'écriture gothique. Même jugement des *ſ ſ*, coupés

aigus ou courbes, posés sur les I distinguent assez ceux des siècles suivans.

Pourquoi les inscriptions romaines renferment-elles tant d'I, qui surpassent en hauteur les autres lettres des mêmes lignes ? Les (*a*) grammairiens répondent, qu'on les employa, pour distinguer les I longs & douteux des brefs, pour tenir lieu de deux I, pour rendre les I, qui devoient être écrits, & même prononcés *ei*. Le cardinal (*b*) Norris suivi de plusieurs savans est d'un (1) avis contraire.

(*a*) *Voss. de art. gram. p.* 102.

(*b*) *Cænot. Pisan. diss.* 4. *col.* 715. 716.

Au milieu du mot *saint* on a été frapé de trouver cet ☧ ou ☧, caractère que d'habiles gens ont pris pour un I, d'une figure très (2) singulière. On le voit dans une

ou terminés en dessus par des lignes obliques, excédant des deux côtés, avec des queues légérement courbées vers la gauche. Mais le gothique ne pouroit les révendiquer ; si les traverses étoient réduites à de simples sommets, ou si la haste des I ne consistoit, qu'en des perpendiculaires sans queue. Toutes les autres diverses sortes d'J, qu'on a spécifiées, se raportent singulièrement aux XIII. & XIVe. siècles. Les J cursifs, semblables à nos *y* s'anoncent du XVe. siècles. Les 𝒥 𝒥 𝒥 du XVIe, & par conséquent les nôtres, ne sauroient être contestés au gothique. Quand même on produiroit quelque figure aprochante, parmi les romaines ou les mérovingiennes ; ce seroient des caractères extraordinaires & sans suite. L'𝒥 n'est pas la seule de nos lettres, qui nous vienne du gothique moderne. Cette origine lui est commune avec plusieurs autres. Elles mériteroient sans doute, à ce seul titre, d'être banies des bureaux d'une nation, qui se pique du goût le plus exquis. Les monstres répandus, dans nos écritures rondes, financières, coulées, devroient être les premiers sacrifiés ; si toutefois on peut faire quelque grace aux autres caractères gothiques de ces écritures. Du moins faudroit-il n'envisager ces débris du mauvais goût de nos ancêtres, que comme des ombres, propres à relever la beauté de nos caractères modernes. Mais tant qu'on nous donnera les premiers pour des lettres fort élégantes ; pourons-nous nous vanter d'être totalement revenus du gothique, dont nous ne regardons nous-mêmes la conservation, dans les impressions allemandes, que comme des restes de barbarie ?

(1) Que l'I alongé, souvent en remplace deux, il n'en disconvient pas. Mais ne voit-on pas aussi quelquefois deux grands I, à côté l'un de l'autre ? Et vit-on jamais quatre petits *i* se suivre en latin : Les deux grands I ne leur sont donc pas substitués. Quoique l'I soit simple & bréf, il ne laisse pas d'être exprimé plus d'une fois par un I de taille giganteſque. Ces I semblent donc avoir été abandonés au capriee des anciens écrivains, graveurs & sculpteurs. Il est pourtant assez vraisemblable, qu'ils furent d'abord astreints à des règles, dont ils ne s'écartèrent, que par ignorance, ou parcequ'ils suivoient une prononciation vicieuse. Ainsi les grammairiens & les antiquaires pouroient bien avoir raison : pourvu qu'on attribue à diférens tems, à diférens lieux, & à diférentes circonstances cette variété d'usages.

(2) Elle le seroit en effet, si c'étoit un I. Mais nous ne saurions la regarder que comme un Y. Plusieurs Y du même goût & de la même forme, tirés des marbres & des mss. grecs & latins, soit des anciens tems, soit du moyen age, semblent devoir sur cela fixer absolumene

inscription

inſcription en lettres capitales, *à la porte de ſaint Jacques* de la ville de Joigni.

Le tems n'eſt pas encore venu de traiter à fond des accens, dont les inſcriptions romaines fourniſſent (1) divers exemples. Ils ne ſont pas plus ptopres aux I, qu'aux autres voyelles. S'ils ſervent quelquefois à la diſtinction des mots, ils ne ſont ſouvent pas moins relatifs à la quantité des ſylabes. Ceux que nous avons ici particulièrement en vue, ſemblent n'avoir été inventés, que pour faciliter la lecture, devenue dificile par une trop grande reſſemblance de (2) pluſieurs lettres.

nos doutes. D'aillenrs l'I ſe change ſi communément en Y, & dans le latin & dans notre langue; qu'on ne doit pas être ſurpris de rencontrer celui-ci, au lieu de l'I. On peut même ajouter, qu'avant la renaiſſance des lettres, notre orthographe françoiſe n'avoit rien de fixe, ſur l'emploi de l'I & de l'Y.

(1) Les mſſ. n'ont preſque jamais ceſſé d'en faire plus ou moins d'uſage. Au XIe. ſiècle on afecte ſouvent de les mettre ſur la prépoſition *á*. Le mſ. 862. de l'abbaïe de S. Germain des Prés en ofre beaucoup de terminés en croc par le haut. Ils ſont aſſez fréquens ſur les monoſyllabes d'autres mſſ. du même tems. On en trouve auſſi, mais plus rarement ſur des antépénultièmes. Dans le mſ. du roi 1603. on voit pluſieurs *hii*, dont le premier *i* eſt ſurmonté d'un long accent aigu un peu rébrouſſé par le bout ſupérieur. Les deux *i* étoient au VIIe. ſiècle ſi bien diférentiés des lettres ſujettes à ſe confondre avec eux; que l'accent n'y peut avoir été mis, pour obvier à cet inconvénient. Anciennement les voyelles longues ſe diſtinguoient des brèves, d'abord par leur rédupliea-tion, enſuite par l'accent aigu. Quand ces deux caractères de diſtinction concourent, c'eſt ſans doute abuſivement. Nous ne concevons point d'autres raiſons, qui pour lors aient pu déterminer à mettre un accent ſur le premier *i* de *hii*. Cet accent paroit ſouvent ſur *hi* & *his* du mſ. anglo-ſaxon, n°. 8uo. de l'abaïe de S. Germain des Prés.

(2) Au moment que le bas gothique ſe gliſſa dans nos écritures; les *i*, les *m*, les *n*, les *u* &c. commencèrent à ſe confondre. Deux *ii* de ſuite ne ſe diſtinguèrent plus de l'*u* par leur propre figure. Pour écarter cet embaras, les diplomes & les mſſ. ſurtout furent ſoumis à la loi des accens, d'abord avec plus de réſerve, enſuite avec moins d'épargne: à meſure que le mal augmentoit. Ils parurent en premier lieu ſur quelques voyelles, & ſpécialement ſur les deux *ii*, & même ſur les *u*. Par cette dernière opération, l'on rétomboit dans la confuſion, qu'on vouloit évirer. Car comme on mettoit deux accens ſur les deux jambages de l'*u*; ce moyen de le diſcerner des *ii* devenoit inutile. C'eſt-à-dire, qu'on ne tarda pas à ſe ſervir d'accens, comme d'ornemens; quoiqu'ils n'euſſent été admis, que par pure néceſſité. On ſentit l'excès de cet abus, & l'on ceſſa preſque entiérement de marquer d'accens aucune autre voyelle, que les deux ii. Mais il ſe paſſa quelque tems, avant que ces réflexions prévaluſſent.

Un des plus anciens exemples d'accens (*a*) ſur les deux *i i*, pluſieurs fois répétés, ſe tire d'un diplome d'Otton III. de l'an 990. Mais l'uſage n'en étoit pas encore alors fort acrédité. Il s'afermit par degrés, durant le XIe. ſiècle. Vers ſon milieu, il avoit déja fait bien du progrès en Allemagne. Au XIIe. devenu très-commun, il n'afectoit pas ſeulement les deux *i i*, marchant de

(*a*) *Chron. Gotwic. p.* 210.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

Marbres, bronzes, mſſ, diplomes, où les points ſont régulièrement placés ſur les *i*, avant le XIVe ſiècle ; s'ils ſont originaux, doivent paſſer pour ſuſpects ou ſupoſés, ſelon qu'ils s'éloigneront plus ou moins de ce terme. S'ils ne ſont que copies figurées : ces points doivent être enviſagés comme (1) des fautes d'écrivains ou de graveurs, peu atentifs ou peu inſtruits. Les points ſur les *i* n'ont commencé (2) tout au plutôt, que vers la fin (3) du XIVe. ſiècle. Peu à compagnie : quoiqu'iſolés, il ne laiſſoit pas de les aſſujétir à ſon empire. Au ſiècle ſuivant il l'étendit preſque ſur tous les *i* ſans diſtinction. D. Mabillon (*a*) ne fait guère commencer plutôt l'accent ſur l'*i*. C'eſt aparamment, à la faveur d'une déciſion de ſi grand poids, que D. Herrgott apuie avec tant de confiance ſur cet indice du XIIIe. ſiècle ; quoique à bien des égards, il puiſſe auſſi caractériſer les précédens.

(*a*) *De re diplom. p.* 53.

Bientôt les accens devinrent plus ou moins obliques & demi-circulaires, principalement dans l'écriture curſive. Tous les *i* n'y furent pas néanmoins ſurmontés d'une ligne ou tranſverſale ou courbe, ou preſque horizontale. Il ne fut pas rare de voir les accens tout-à-fait ſupprimés. Enfin inſenſiblement racourcis, ils dégénérèrent en points. Alors l'ancien uſage ſembla vouloir ſe roidir contre le nouveau. On continua, & peut-être aſecta-t-on même de former des accens d'une juſte longueur. Ils ſe maintinrent donc encore quelque tems. Ce ne fut qu'au XVIe. ſiècle qu'ils furent totalement bannis des imprimés. Ne pouroit on pas ajouter, qu'il en exiſte encore aujourdui pluſieurs veſtiges ? Qu'on jette les yeux ſur la Polygraphie eſpagnole de Don Chriſtophe Rodrigue, & ſur les planches publiées, dans la préface du même volume par D. Naſſare ; on y verra des *i* gravés, ſurmontés de virgules, au lieu de points. Les planches mêmes du *Propylaeum* du P. Papebroe nous montrent moins des points ſur les *i*, que des accens. L'écriture curſive s'eſt donc plus long-tems défendue contre cette innovation, que les imprimés. C'eſt même des derniers, que le nouvel uſage s'eſt étendu à toutes les autres écritures.

(*b*) *Biblioth. critiq. t.* 2. *ch.* 5. *p.* 105.

(*c*) *De re diplom. l.* 1. *c.* XI. *n.* 19.

(*d*) *Acta erudit. Supplem. t.* 7. *p.* 287.

(1) Pluſieurs auteurs n'ont pas aſſez veillé ſur les gravures de quelques inſcriptions & diplomes, qu'ils ont publiés, avec des points ſur les *i* ; ſans faire atention, qu'ils avoient été donnés dans des tems, où ces points n'étoient ſurement pas en uſage. Une fidélité ſcrupuleuſe les conſerve, quand on fait graver de nouveau les mêmes pièces. Ainſi ſe perpétuent les fautes. Comme elles peuvent induire en erreur ceux, qui n'ont point conſulté les originaux ; les antiquaires devroient au moins en avertir, dans quelque note. On s'abſtient de raporter des exemples de ces négligences ou de ces mépriſes ; quoiqu'ils ne ſoient pas rares, même en des ouvrages d'auteurs d'une grande réputation.

(2) Le ton avec lequel Richard Simon décide de l'antiquité des points ſur les *i*, dont il fait remonter l'uſage juſqu'au XIe. ſiècle, aprend à ceux, qui ne connoitroient pas cet écrivain, à ſe défier de ſon érudition, en fait d'anciens mſſ. Selon lui, *ce qui montre* (*b*) *encore plus évidemment l'ignorance du fauſſaire*, qui a fabriqué les antiquités étruſques, publiées par Inghirame, *c'eſt qu'il met des points ſur la lettre* i, *leſquels cependant n'y ont été mis*, QUE VERS LE XIe SIÈCLE. Il auroit dû dire le XIVe. Au XIe. commencèrent ſur les *i*, non les points, mais les accens.

(3) Dom Mabillon (*c*) arache le commencement du point ſur l'*i* à celui du XVe. ſiècle, & cite quelques mſſ. en preuve. Toland, dans ſes notes ſur l'Evangile de S. Barnabé, tire d'après (*d*) M. de la Monnoie, un argument du

peu ſubſtitués aux accens, juſqu'alors en forme de lignes obliques & courbes ; à peine les firent-ils généralement ſuprimer, pendant le cours (1) du XVIe. ſiècle.

Les anciens grammairiens Romains (*a*) diſtinguèrent la valeur de l'J conſone de celle (2) de l'I voyelle. Sur la dénomination, qu'ils leur donnoient, & ſur l'aplication, qu'ils en faiſoient ; ils étoient parfaitement d'acord avec nous : mais nous ne convenons point avec eux ſur la manière de prononcer leurs J conſones, & ſur la figure, que nous leur aſſignons maintenant. Leur prononciation étoit conforme à celle du ſecond J conſone de notre langue, ſemblable à celui des Italiens, & de quelques autres nations. Nous avons coutume de le rendre par un Y ou par un Ï. Mais la valeur de diverſes ſortes d'I ne doit pas nous arêter : nous ne devons nous ocuper, que de leur figure. Si l'I perpendiculaire eſt de tous les tems ; l'J à queue étoit employé pluſieurs (3) ſiècles avant la fin de la république Romaine.

(*a*) *Puſch. col.* 419. 539. 2254. 2386. *&c.*

point ſur l'*i*, pour prouver, que ce faux Evangile n'a été traduit de l'atabe, & tranſcrit en latin, qu'an XVe. ſiècle. On étoit alors peu exact à mettre l'accent ſur l'*i*, dans les pièces diplomatiques. Souvent des actes entiers n'en renfermoient aucun. Les choſes continuèrent ſur le même ton aſſez avant dans le XVIe. ſiècle.

(1) Vers ſon milieu, les points ſe montrèrent plus fréquemment en France, ſur quelques *i* curſifs. Sous Charle IX. les points, les accens & l'omiſſion des nns & des autres ſemblent tour à tour vouloir l'emporter. Il n'eſt pas même fort extraordinaire, que les accens dans les actes ſoient encore les plus nombreux. Mais, dès le règne de Henri III ; les points y prirent tout-à-fait le deſſus. Un peu avant le milieu de ce ſiècle, la curſive en Italie étoit plutôt chargée d'accens, que de points. L'uſage des premiers duroit encore partout ailleurs vers ſa fin, ſi l'on en excepte la France. Il faut pourtant convenir, que les points faiſoient de leur côté du progrès, dans les états voiſins, & ſurtout en Allemagne. On ſe bornera préſentement à ces notions générales : parcequ'on ne pourra ſe diſpenſer de revenir ſur le même ſujet, quand on traitera des points. La même raiſon nous interdit bien des détails, par raport à la queſtion des accens ſur l'*i*.

(2) Entre deux voyelles l'*i* eſt double, comme dans *Troia*. C'eſt aparamment la raiſon pourquoi l'on ſuptime ordinairement un i, dans les mſſ. anciens, aux mots *reicere* & autres ſemblables.

(3) On ne ſait ce que veut dire (*b*) Sehannat : quand il ſoutient, que l'j prolongé n'étoit pas encore en uſage au VIIIe ſiècle, & quand pour le prouver, il s'autoriſe du ſuſrage de D. Mabillon, ſans en citer le livre. S'agit il d'un J, à queue en pointe ou courbée ? La ligne même du diplome, où il ſe plaint, qu'on ait voulu introduire ce caractère, en renferme deux de la première main. Rien d'ailleurs de plus fréquent alors, & bien des ſiècles auparavant. Eſt-il queſtion du point ſur l'j ? Son commencement eſt ſans doute de beaucoup poſtérieur. Il devoit donc plutôt ſe récrier ſur le point, que ſur l'extenſion de l'j. D. Mabillon parle (*c*) bien ici de l'accent

(*b*) *Diœceſis Fuldenſis. p.* 235.

(*c*) *De re diplom. p.* 53.

Les J I furent quelquefois coupés par une traverſe, depuis le commencement de l'empire, juſqu'à ces derniers tems. L'j minuſcule à queue tenoit le ſecond rang dans les imprimés, il y a déja environ deux ſiècles, lorſque deux *i* voyelles ſe ſuivoient.

L'uſage de diſtinguer (1) les figures de l'J conſone d'avec

& du point ſur l'*i*, mais non pas de la prolongation de cette lettre.

Comme nombres, l'I court & l'J à queue ſe trouvent ſouvent réunis, au ſiècle de Charlemagne, & même avant lui.

Dès le VIe ſiècle on diroit quelquefois, qu'on afectoit de mettre l'J au commencement des mots. Mais bientôt on s'aperçoit, que cela ſe fait ſans deſſein. Aux XIe, & XIIe, ſurtout en Ecoſſe, on vit ſouvent l'J au commencement des phraſes, des noms propres & des lieux. On continua d'en uſer de la ſorte, durant les ſiècles ſuivans, quoique peut-être un peu moins fréquemment juſqu'au XVe. Alors on s'aviſa de le marquer en général au commencement des mots. Cette pratique paroit aſſez ſuivie, dans quelques imprimés & mſſ. Mais c'eſt ſans conſéquence pour les autres.

(1) Le P. des Molets, au 7e. tome de ſes Mémoires de Littérature, a publié une *Diſſertation* de l'abbé Papillon ſur l'J & l'V conſones. Ce fut, nous dit cet abbé, Jacques Pelletier du Mans, qui dans ſa Grammaire françoiſe, imprimée en 1550. à Paris, plaça l'J à la tête des mots, qui commencent par cette conſone. Dans la Poetique du même Pelletier, imprimée en 1555. à Lion; l'J conſone eſt conſtamment diſtingué de l'I voyelle. L'abbé Papillon ne devoit donc pas recourir à la grammaire latine de Ramus ou la Ramée, pour fixer l'époque de l'*j* conſone, entant que diſtingué de l'I: puiſqu'il ne peut la faire remonter au-delà de la date du privilége de cette grammaire, donné l'an 1557. d'autant plus que l'Arithmétique du même de 1555. ne ſuit point cette orthographe. Ramus l'avoit exigée de ſon imprimeur. Après la mort de l'un & de l'autre; les héritiers de Vechel furent exacts, à remplir leurs engagemens dans les impreſſions des ouvrages de Ramus: mais ils n'étendirent point la nouvelle orthographe à ceux des autres auteurs. Gille Beys, imprimeur de Paris la ſuivit en 1584. dans le commentaire de Mignault ſur les épitres d'Horace. En 1599. ou peu après Guillaume le Gagneur publia ſa Téchnographie, où non ſeulement toutes les planches en grand nombre obſervent exactement l'orthographe de l'J conſone; mais il ſe déclare encore expreſſément en ſa faveur. » Quand à cét *j*, » dit-il, que nous faiſons toujours ſervir » de conſone, & qui prend ſon origine » de g, je n'en feray autre deſcription; » & me contenteray d'en repreſenter » ſeullement la forme, *j*, *je*, *ju*. « Remarquez ſes accens & ſes apoſtrophes.

La diſtinction de l'J conſone fut obſervée preſque partout, dans l'hiſtoire des plantes rares de Cluſius, imprimée à Anvers en 1601. On a cru voir un germe du diſcernement des J & V conſones d'avec les voyelles, quant à la figure, dans une édition du *Catholicon* de Jean de Genes en 1460. Mais ſi l'on n'en a point d'autre preuve, que le texte cité p. 220. des Mémoires de Littérature; on peut atribuer cette orthographe au hazard, plutôt qu'à quelque deſſein de la perfectioner. Il n'en eſt pas de même de l'uſage qu'en ont fait nos auteurs & nos imprimeurs. Mais ce furent plutôt des tentatives de leur part, qu'une pratique ſoutenue.

Les Hollandois ne tardèrent pas à s'y conformer aſſez exactement. Ils ont date ſur nous à cet égard de plus d'un demi-ſiècle. Il eſt vrai, qu'ils n'employoient pas encore alors l'J majuſcule. Ils ne le firent qu'au tems, où nous commençames à ſuivre tout de bon un exemple,

celles de l'I voyelle eſt ſi récent, qu'on ne peut pas aſſurer, qu'il ſoit généralement reçu dans tous les païs. Il n'étoit pas établi en France au milieu du dernier ſiècle : il ne l'étoit pas généralement (1) en Allemagne, ni même en Eſpagne il y a vingt ans.

X. Nous avons d'anciens K phéniciens, étruſques & grecs, dont la figure eſt préciſément la même. Elle s'eſt conſervée, du moins en partie, dans les runes & en plein dans les écritures latines, cophtiques, gothiques, eſclavones, ruſſiennes. Les autres, apelées vulgairement orientales, en ont ſupprimé la ligne perpendiculaire, ou plutôt elles en ont rétranché les deux bouts.

Uſage du K : ſes révolutions : ſa forme. Le K commençant le nom de Charle dans les diplomes du VIIIe ſiècle, & le C dans ceux du IXe ; loin de fournir contre eux des moyens de faux, ne doivent pas même les rendre ſuſpects.

Les notes tyroniennes repréſentent (2) le K ſans altération ; mais il n'y fut introduit, que pour les mots, dont le K ou le C devoit être immédiatement ſuivi d'un A. C'étoit aparamment, à l'imitation des (*a*) auteurs, qui ſe diſpenſoient de marquer cette lettre, quand elle avoit le K (3) devant elle. Il étoit alors cenſé renfermer la valeur de l'A, compriſe dans ſa dénomination alphabétique : de même que le *b*, le *c*, le *d*, le *g*, le *p*, le *t* emportoient le ſon de l'*e*, & le *q* celui de l'*u*. Précédées de ces conſones, les trois

(*a*) *Ter. Scaurus col.* 2255.

que nous leur avions donné. Il n'y a pas cent ans, que nous tenions encore ferme pour l'ancienne mode, & pas quatre-vingt, que la nouvelle a chez nous pris ſa place. » Lorſqu'il fut (*b*) queſ» tion de diſtinguer les *i* & les *u* con» ſones & voyelles, il ne ſe trouva pas » un ſeul ouvrier en état d'en graver paſ» ſablement les poinçons. « L'auteur parle d'après M. Fournier le jeune.

(1) Cellarius dans ſon orthographe latine & le célèbre Fabricius ont encore reclamé de nos jours fort ſérieuſement, en faveur de l'ancienne mode : mais la nouvelle fait tous les jours en Allemagne des progrès ſenſibles. Nous voyons un même imprimeur à Nuremberg employer en 1745. la vieille orthographe, & en 1747. la nouvelle. Nous n'entrerons point dans le détail des villes, qui s'attachent à l'une, préférablement à l'autre. Il y a plus de 80. ans, que la *Bibliothèque de l'empereur* par Lambecius a été imprimée à Vienne avec des j & des v conſones, bien diſtingués des voyelles.

(2) D. Carpentier n'en donne qu'une note. Quand il auroit pu réduire le K à une ſeule figure ; du moins la diverſité de ſes poſitions auroit-elle pu lui en fournir pluſieurs exemples. Qu'on juge ſi le K des notes tyroniennes eſt ſi ſtérile par les caractères ſuivans, ⁊ K ⁊ K ⁊ ⁊ A, tous tirés des K en notes de Tyron ou de Sénèque.

(*b*) *Dictionnaire Encyclopéd. t. 2., p. 652.*

(3) Ils n'écrivoient point *Karus*, mais *Krus* ; point *Cera*, mais *cra* ; point *quis*, mais *qis* &c. Et cependant la prononciation ne ſouffroit rien de ces rétranchemens. Les ſuppreſſions de l'*u* après le *q*, ſont celles, dont il eſt moins difficile de montrer des exemples. Mais le plus ſouvent l'*v* eſt mis au-deſſus en interligne. Rien de plus fréquent, & dans les diplomes & dans les mſſ, au moins juſqu'au IXe ſiècle.

voyelles *a*, *e*, *u*, étoient donc quelquefois omiſes : attendu qu'elles s'y trouvoient ſuffiſamment contenues.

Cependant l'uſage ordinaire n'étoit pas de ſous-entendre ces voyelles, mais de les exprimer, ſi ce n'eſt dans les notes tyroniennes. Pluſieurs avoient pour maxime de ſe ſervir du K au lieu du C, toutes les fois que l'A marchoit à ſa ſuite. En toute autre ocaſion, on préféroit preſque toujours au K, ou le Q ou le C. Les grammairiens ne ceſſent de déclamer contre l'inutilité du premier. Quelques-uns néanmoins (1) réclament en ſa faveur, quand l'A tient le ſecond rang après lui. Mais la plupart n'y mettent pas même cette exception.

Les monumens, antérieurs de deux ſiècles à la fin de la république Romaine, renferment des K. Tels ils avoient paru renouvelés ſur le modèle des Grecs ; tels à peu de variations près, juſqu'au dernier gothique, furent-ils mis en uſage, pendant environ (2) deux mille ans. Cette lettre en quelque ſorte latiniſée pour le ſeconde fois, toujours en butte à la contradiction, fit ſouvent des pertes (3) conſidérables, qui la reſſerroient de plus en plus.

L'étude de la grammaire, qui ſe ranima ſous Charlemagne, lui fut favorable. Au lieu que le nom de nos rois, apelés Charles, s'écrivoit plus rarement par le K ; il devint à la mode, au point d'être très-fréquemment mis à la

(1) Scaurus ſe diſtingue des autres, en (*a*) ſoutenant, qu'il conviendroit mieux de regarder comme inutile le C, que le K. L'inutilité du K parut plus marquée ; lorſque la diſtinction du C & du G fut généralement reçue. Car dès-lors le ſeul C, qui n'avoit jamais, comme il a chez nous, un ſon d'S, pouvoit faire toutes les fonctions du K.

(*a*) *De orthograph.* p. 2253.

(2) Il n'en faut pas rétrancher les ſiècles gothiques, qui ont dévancé le renouvellement des lettres. Sur les médailles, le K n'étoit pas rare, du tems d'Auguſte. V. Morel édition de Haverkamp. La chacune des trois dernières (*b*) médailles de la famille Poſthumia répète le K des deux côtés, pour ſignifier *Karthago*, le nom ; ainſi que celui de Karin & autres ſe voient pluſieurs fois écrits par un K, ſur les médailles des empereurs, publiées par Banduri. La nouvelle édition de Valllant, faite depuis peu à Rome, avec des augmentations conſidérables, renferme (*c*) une médaille, où l'on lit, tant à la rête, qu'au revers ; *Karus* & *Karinus*. On peut en voir auſſi (*d*) dans Spanheim. Les inſcriptions, les anciens grammairiens, les mſſ. & les diplomes antiques n'en fourniſſent pas moins d'exemples.

(*b*) *Theſ. Morel.* t. 1. p. 354. *tab.* 1.

(*c*) *Tom.* 3. *p.* 38.

(*d*) *De præſt. num. diſſ.* 2. *p.* 123.

(3) A peine s'eſt-elle maintenue, dans quelqu'une des langues émanées de la latine. Encore ſes fonctions s'y trouvent-elles bornées à quelques noms propres, étrangers ou barbares. La langue teutonique, & celles dont elle eſt mère, lui ont fait un meilleur accueil. C'eſt-là qu'elle exerce tranquilement un

tête des (1) lettres, dont leur nom étoit compoſé.

On demande pourquoi, ſur les monoies ſuédoiſes ou gothiques le nom de Canut eſt toujours écrit par un K; tandis qu'il l'eſt conſtamment par un C, ſur les angloiſes. Les détails, où nous venons d'entrer, touchant l'uſage de ces deux lettres, ne pouroient-ils pas réſoudre la queſtion d'une manière pour le moins auſſi ſatisfaiſante, que l'a fait (2) M. Brenner, dans ſon Tréſor des médailles ſuédoiſes-gothiques? Les Journaliſtes de France, après avoir (a) témoigné leurs doutes, ſur la ſolidité de ſes conjectures, ont paru ſouhaiter, que les antiquaires François en fiſſent l'aplication à l'orthographe de quelques-uns de nos rois.

(a) *Journ. des ſavans.* 1734. *Nov. p.* 741. 742.

empire, qui le diſpute en étendue à celui des lettres les plus acrédirées. Les écrivains latins enoemis du K ſemblent avoir prévalu quelquefois, juſqu'à le banir de preſqoe toutes les écritures, qu'oo dreſſoit de leur tems.

(1) Cette prérogative fut conſervée au K, avec des aeroiſſemens, portés enfio, ſi l'on en juge par le Traité de M. le Blanc, juſqu'a o'admettre plus d'exception ſur les monoies. Elle y reçut, ſous le règne de Charles VIII, quelques légères ateintes: mais elle étoit abſolument ſuranée; lorſque Charle IX. moota ſur le trôoe. Les ordonnances des Charles de la 3e. race, publiées par M M. de Laurière & Secouſſe ne gardent pas la même uniformité: quoique les C (il s'en faut beaucoup) n'égalent pas le nombre des k, eommençans les noms de ces rois. Comme au reſte la plupart des ordonances ont plutôt été priſes ſur les regiſtres, que ſur les originaux; on ne peut pas toutafait compter ſur l'exactitude des copiſtes.

(2) Les peuples du Nord, à l'enteodre, o'ayant point parmi leurs caractères majuſeules runiques de lettre répondant au C latin, lui ſubſtituèrent le K, & ſur leurs monoies, & dans leurs diplomes. Ils en uſèrent de la ſorte, pour exprimer ſurtout les noms propres d'origine gothique. Après même qu'ils eurent abandoné l'écriture runique, & qu'ils eutent pris la romaine, ils contioudrent d'écrire *Kanutus* & *Karolus*. Les Anglois, ne tenant que des Latins leors caractères, écrivirent invariablement *Camutus* & *Canut*. Leurs autres noms propres commenedrent auſſi par la même lettre. Tel eſt en peu de mots le ſyſtème de Brenoer.

Mais 1°. eela ne ſauroit s'entendre de la langue angloiſe: le K s'y eſt maintenu juſqu'à nos jours. 2°. Si dans leur latin le C n'a rien laiſſé au K; c'eſt qoe le premier l'avoit emporté ſur le ſecond à Rome; lorſque les moines, diſciples de S. Grégoire le grand, portèrent en Aogleterre la Religion Chrétienoe, avec l'écriture latine. 3°. Au contraire l'évangile fut aoooeé dans la Suède par des moines Allemans, qui faiſoient grand uſage du K, & principalement dans les noms propres. Leur littérature n'étoit autre, que celle, qui s'étoit renoovelée au tems de Charlemagne, où le K fut remis en honoeur. 4°. A l'égard des alphabets runiques: parmi ceux, que nous trouvoos raſſemblés, dans le Tréſor des langoes ſeptentrionales de Hiekes, à peine eo découvre-t-oo uoe douzaioe, qui ſoient dépourvus de C. Près de quarante le reptéſentent, ſous diverſes figures. L'alphabet génétal du même auteur les fait monter à 22. Nous les avons pouſſés juſqu'à 32. dans le nôtre. Nous pourions mainteoant l'augmenter encore de quelques-unes.

I. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

Paſſons maintenant à quelques obſervations ſur la forme de la lettre, dont nous avons entrepris l'examen. Dès le I. ſiècle, l'angle obtus du K, regardant la droite, fut quelques fois totalement ſéparé de la perpendiculaire; ſoit par un vuide, ſoit par une ligne (1) horizontale, ſoit par un trait oblique, auxquels il étoit uni. Souvent au-deſſous du niveau de la (2) perpendiculaire, du moins par un de ſes côtés; tantôt cet angle s'abaiſſa, tantôt il s'éléva; tantôt inégal à la haſte par ſes deux côtés à la fois, il fut placé vers ſon milieu. Ici ſes deux côtés égaux ou inégaux ſe courbèrent en même tems vers la (3) gauche ou vers la droite. Là ils le firent (4) en ſens contraires. Avant J. C. les deux lignes du même angle s'étoient déja courbées en dehors, comme pour aler ſe rejoindre.

Les exemples de la ſupreſſion totale du côté (5) ſupérieur ne ſont pas rares, ſurtout depuis le xe ſiècle. Vers le XIe. en Angleterre la perpendiculaire fut quelquefois terminée par deux horizontales, étendues ſeulement du côté gauche. Aux XIII. XIV. & XVe. ſiècles, il étoit d'uſage de fermer le haut du K, & de lui donner la forme d'une R, au moyen d'une ligne courbe ou de deux droites. On pouroit toutefois montrer, dès le VIe. ſiècle, quelques exemples de K en forme d'R. Plus le gothique prit faveur; plus il fut ordinaire de ramener le bas de la haſte, au-devant

(1) La minuſcule & la curſive de preſque tous les ſiècles, juſqu'au XIIe. en fourniſſent des exemples. Mais au VIIe. ils ſont plus fréquens en France; aux VIII. & IXe, en Angleterre; au XIe, en Allemagne.

(2) Depuis le VIIe ſiècle, le *k* des écritures curſives a preſque roujours les deux côtés de ſon angle tourné vers la droite, beaucoup plus courts que ſa haſte. Mais, comme alors la pointe de l'angle eſt rarement apliquée juſte, au milieu de la haſte; le bout de la ligne inférieure & larérale du côté droit de cet angle eſt pour l'ordinaire au niveau de la haſe placée à gauche. On pouroit preſque avancer, que rel eſt le caractère ſpécifique & diſtinctif de la curſive des bas tems. Du moins ſeroit-on autoriſé ſufiſamment, à donner pour certain, que les *K* de cette écriture, dont les quatre extrémités tant ſupérieures qu'inférieures paroiſſent reſpectivement de niveau, ſont empruntés des capitales ou minuſcules: tant ils conviennent peu à la curſive d'alors.

(3) Dès le VIIe. ſiècle, les chartes de France nous ofrent des ꝁ ainſi figurés.

(4) Telle fut la forme la plus conſtante du K, dans la minuſcule & dans la curſive. Elle eſt de tous les tems & de tous les païs, au moins depuis le VIIIe. ſiècle. De-là cette figure d'ꝁ, ſi particulièrement afectée au K. Souvent elle n'en difère, que par l'élévation de ſa tête, qui n'eſt pas toujours fort ſenſible.

(5) On en peut juger par ce *ſ*.

du

du (1) jambage inférieur de l'angle obtus. Les K devenus encore plus gothiques unirent ce jambage avec leur perpendiculaire, par une baſe (2) horizontale ou courbe.

Les K des (3) mſſ. furent ſujets aux mêmes accidens, qu'éprouvèrent ceux des bronzes & des marbres. Mais le K (4) de l'écriture minuſcule diféroit peu ou point de celui de l'onciale.

Dans (5) la caroline, les montans des K ſuivent la tournure

(1) S'il ne s'agiſſoit, que de ſimples petits traits, obliques ou courbes; on en montreroit, dans la curſive du VIIe. ſiècle, & même des précédens. Les baſes horizontales, & débordant des deux côtés leur furent ſouvent ſubſtituées, tant au IXe. qu'aux ſiècles poſtérieurs. Mais ce ne fut, qu'au XIIe. qu'elles ſe changèrent en ∼ renverſées. Quoique ſous cette forme elles ne ſervent pas d'apui au plus grand nombre de K; elles ſont très propres à caractériſer ce dernier ſiècle, & celui qui lui ſuccède. Pareil indice eſt ſurtout déciſif, pour les K du XIIe, en leur ſupoſant une tête à deux pointes, & pour le XIII; à condition que cette tête ne ſe courbera, que peu ou médiocrement, mais preſque toujours ſans contact ni de la haſte ni du côté ſupérieur de l'angle, ouvert du côté droit; ſi ce n'eſt ſur la fin de ce ſiècle.

(2) Cette baſe les diſtingue de celle, qui s'élévant en *s*, & traverſant le côté inférieur de l'angle ouvert à droite, compoſe de ces deux traits un X de forme curſive (ꝿ). On en trouve, dès le commencement du Xe. ſiècle. Au XIe. la même ſorte d'*s*, naiſſant du haut du côté inférieur de l'angle du ꝿ, & lui ſervant de côté ſupérieur, produit quelquefois un autre X, dans ſa partie la plus élévée. Deux *c* adoſſés au XIIe. ſiècle tenoient auſſi quelquefois lieu au ꝿ des deux côtés de ſon angle, & formoient une autre eſpèce d'*x*.

(3) Seulement l'horizontale, ſervant de ſommer à la perpendiculaire du K, & le pié de celle-ci, obliquement tiré vers la gauche, y peuvent caractériſer plus ſpécialement les ſiècles antérieurs au Xe. Il eſt encore fréquent, que l'angle ouvert vers la droite ſe transforme en une courbe, ou que ſon côté ſupérieur ſe tournaot du ſens oposé ſemble vouloir ſe métamorphoſer en R. Très-ſouvent le même côté ne porte point ſur la perpendiculaire, mais ſur le côté inférieur du même angle. Ces obſervations ne ſont guère moins aplicables aux inſcriptions lapidaires & métalliques.

(4) Vers le VIIIe. ſiècle, on voyoit ſa perpendiculaire façonée par le haut en batant: mais elle l'étoit quelquefois ſeulement à jour. Au fond ce K apartient plutôt à la curſive, qu'à la minuſcule. Les K de l'une & de l'autre reviennent pour l'ordinaire à ceux de la majuſcule, ſi ce n'eſt que la haſte de la curſive eſt plus alongée.

(5) Rien ne fixera mieux l'age des K curſifs, que la hauteur ou la figure tant de leur haſte, que de ſes extenſions. Ils apartiendront ordinairement aux V. VI. VII. ou VIIIe. ſiècles pour le moins; s'ils ſe terminent en batant, à jour ou en plein: aux VIII. IX. ou X^e, s'ils ſe perdent en pointe, pouſſées très-haut, & panchées vers la droite. Ces gaules ſemblent-elles briſées, ſans être deſunies: ce ſera un ſigne plus préeis du dernier, principalement en Allemagne. Mais, ſi les queues ſont élévées, & pour ainſi dire doublées des K, auſſi bien que des *b d h i l*, ſont parallèles à elles-mêmes, & par le haut ſéparées ou rompues; elles décélerone la curſive d'Italie du IXe. ſiècle. La haſte du K fort diminuée, peu ou point inclinée donnera le XIe. Les deux pointes ou la fourche au haut du K indiqueront le XIIe, & même quelquefois le XIe. La haſte en forme d'L, ou

de ceux des *b*, *d*, *h*, *l*, & même de certains *i*. Il n'eſt pas extrêmement ſingulier, que les K prenent en quelque écriture que ce ſoit la forme d'une *n* tantôt plus tantôt moins irrégulière, ou même d'un *b* minuſcule. Mais cette dernière figure ſemble abſolument réſervée au gothique.

La plupart des auteurs, en parlant du K, ont obſervé, d'après (*a*) D. Mabillon, que les écrivains des diplomes de Charlemagne, avant qu'il fût couroné empereur, rendent (1) conſtamment ſon nom par un C : mais que, depuis ſon élévation à l'empire, ils ſubſtituent (2) toujours au C le K, de tout tems en poſſeſſion paiſible de commencer ſes monogrames, ainſi que ceux de ſes deſcendans.

(*a*) *De re diplom. p.* 75.

A l'égard des monoies du même prince ; on ne peut, ſuivant D. Mabillon, rien établir de certain : parceque les unes ont le C, les autres le K, pour lettre (3) initiale de ſon nom.

conſidérablement courbée, le XIIIe : les ꝯ ꝯ ꝯ, le XIVe : les ꝯ ꝯ ꝯ ꝯ ꝯ, le XVe.

(*b*) *De re diplom. l.* 2. *c.* 3. *n.* 12.

(1) Notre ſavant Bénédictin déclare (*b*) avoir vu un très-grand nombre d'originaux des diplomes de Charlemagne du VIIIe. ſiècle, & deux ſeulement du IXe, où cette double manière d'écrire eſt invariable. Il n'aporte point d'autre raiſon du changement ſubit du C au K, que la volonté du prince, qu'une préférence de ſa part, donnée au ſecond ſur le premier.

Que, depuis l'époque marquée, ſon nom ait commencé dans ſes diplomes à s'écrire par un K ; D. Mabillon (*c*) le confirme ailleurs, au ſujet d'un plaid, en faveur du monaſtère de S. Hilaire de Carcaſſone. Selon lui, les diplomes de Charle le chauve & des autres empereurs & rois du même nom ne s'écartent jamais de cet uſage. Ils ne diſconvient pas néanmoins, qu'on ne trouve bien des diplomes de Charlemagne ſeulement roi, où le K tient dans ſon nom le premier rang. Mais ſans douter de leur ſincérité, il donte, que les copiſtes en aient fidèlement repréſenté le premier caractère.

(*c*) *Annal. Bened. t.* 2. *l.* 27. *n.* 19. *p.* 364.

(*d*) *Alſatia illuſtrata. p.* 813.

(2) M. Schoepflin (*d*) embraſſe l'opinion de D. Mabillon, à l'égard de la première lettre du nom de Charle, dans les diplomes, ſouſcriptions & monogrames, tant de Charlemgne, que de ſes ſucceſſeurs du même nom. L'opinion du ſavant Bénédictin n'eſt pas auſſi exactement (*e*) rendue, dans le Dictionaire Encyclopédique. » Le P. Mabillon, y » eſt-il dit, a obſervé, que Charlema- » gne a toujours écrit ſon nom avec la » lettre *c* ; au lieu que les autres rois » de la ſeconde race, qui portoient le » nom de Charle, l'écrivoient avec un K ; » ce qui ſe voit encore ſur les monoies » de ces tems là. « On s'abſtient de relever dans ce texte, tout ce qu'il préſente de répréhenſible, pour ne pas revenir pluſieurs fois ſur les mêmes choſes.

(*e*) *Tom.* 2. *p.* 474.

(3) Toutes ces prétentions priſes à la lettre ne nous paroiſſent pas aſſez fondées, pour être propoſées, comme des règles de diplomatique. Leur auteur auroit bien ſu y mettre de ſages exceptions au beſoin. Mais, comme d'autres pourotent en abuſer ; il nous ſemble néceſſaire de diſcuter ſuffiſamment ces queſtions, pour en prévenir le mauvais uſage. Si l'on hazarde ſouvent des critiques téméraires ; lorſqu'on a pour adverſaire un ſi grand homme : que ſeroit-ce, lorſqu'on eſt fondé à ſe prévaloir de ſon autorité ?

M. le Blanc, dans ſon Traité (*a*) hiſtorique des monoies, n'a pas rendu, avec (1) exactitude, le ſyſtême de notre auteur.

(1) Trois planches de M. le Blanc renferment les monoies de Charlemagne. Dans les deux premières, où il ne porte que le titre de roi : quand ſon nom n'eſt point en monograme, invariablement (*b*) il commence par un C. Cela ſe vérifie ſur 26. pièces de monoies : première preuve contre D. Mabillon, que l'uſage n'admettoit pas indifféremment le K & le C ſur les monoies de Charlemagne. Une pièce d'argent de ce prince, inconnue à M. le Blanc, nous eſt tombée entre les mains. Elle eſt préciſément, dans le goût de celles de la première colone de ſa deuxième planche : ſeconde preuve, que, dans la fabrique des monoies, la manière d'écrire le nom du roi Charlemagne par un C n'étoit point encore alors ſujette à des variations notables. Une autre monoie de ce monarque, figurée p. 797. n. 1. de l'*Alſace illuſtrée* de M. Schoepflin, rend par on C le nom de *Carolus*, avant qu'il fût, ſelon notre auteur, parvenu à l'empire : troiſième preuve, que cet uſage étoit uniforme ou du moins ordinaire. M. Eckhart, au 1. tome de ſa France Orientale p. 93, a fait tirer quarante monnies, où le nom du roi Charle commence toujours par un C, & trois, où le K eſt la première lettre du nom de ce prince devenu empereur : quatrième preuve contre l'inconſtance de l'uſage de ces lettres, du tems de la royauté, comme durant l'empire de Charlemagne. Au reſte Eckhart emprunte de M. le Blanc une partie de ſes 43. médailles.

Voyons maintenant ce qui réſulte des monograme de Charlemagne repréſentés, dans les planches déja citées du Traité des monoies. Sur les quatre ſeules médailles, dont le champ renferme autant de monograme, trois commencent certainement par le C. Quoiqu'il manque deux petits traits au premier caractère du quatrième ; il eſt plus naturel de l'adjuger au C, qu'au K. Sur ſept monoies d'Eckhart, portant le monograme de Charle ; ſept ont le C à leur tête, & deux autres ſont équivoques dans ſa planche : quoiqu'il prétende, que l'une des deux commence par le C. Ces monograme ne s'acordent donc pas avec ceux des diplomes de Charlemagne, cités par D. Mabillon. Ils peuvent faire douter ; ſi l'uſage de les commencer par un K étoit univerſel, & de tous les tems de ſon règne.

A l'égard de la troiſième planche de M. le Blanc, où le titre de roi cède la place à celui d'empereur ; il n'oſe (*c*) décider, auxquels des trois empereurs du nom de Charle ces monoies doivent être raportées. Mais, à en juger par le poids, il donne celles de la première colone à Charlemagne. Là trois légendes montrent ſon nom écrit par le C, & trois par le K : motif de douter ; ſi, auſſitôt après ſon couronement à Rome, il voulut, que dans les diplomes le K fût toujours la première lettre de ſon nom. Car pourquoi n'en auroit-il pas uſé de même à l'égard de monoies ? Au contraire ſi les monétaires alors commencèrent ſeulement à ſe prêter à un nouvel uſage ; l'ancien n'étoit donc pas ſupprimé, par aucune volonté du prince. Dès-là rien n'empêcha les écrivains des diplomes d'obſerver l'ancien uſage, ſuivant lequel on écrivoit par un C le nom de Charle : d'autant plus que, dans l'hypothèſe du docte Bénédictin, il avoit été général, & ſans exception juſqu'alors. M. Schoepflin (*d*) vient de publier une pièce de monoie, qui réunit, dans la perſone de Charlemagne, les deux titres d'empereur & de roi. Le nom de Charle en latin s'y trouve écrit par un K. Le ſavant académicien conclut, des deux pièces, qu'il a fait tirer, que les monétaires n'avoient aucun uſage conſtant ſur la première lettre de ce nom. Mais en diſtinguant les tems, il paroit aſſez de conſtance, dans la pratique des monétaires, juſqu'à l'établiſſement de l'empire chez les François. Un ſeul monograme de Charle ſe

(*a*) *Page* 86.

(*b*) *Page* 87. 88.

(*c*) *Page* 92.

(*d*) *Ibid. n.* 2.

» Le nom, dit-il, de Charlemagne eſt preſque toujours » écrit par un C ; ce qui convient avec la remarque du ſa- » vant Père Mabillon, qui aſſure que cet empereur écrit » toujours ſon nom avec cette lettre dans tous les titres » qu'il a vus de lui. « D. Mabillon dit préciſément le contraire, par raport aux diplomes de Charlemagne empereur.

Les monoies antérieures à cette époque ont bien réellement quelque choſe de plus, & les diplomes de moins uniforme, que ne l'avoit cru l'auteur de la Diplomatique. On trouvera, dans la précédente note, la preuve de l'une de ces aſſertions. Il nous reſte à (1) donner celle de l'autre.

trouve, dans la colone de M. le Blanc, attribuée à Charlemagne. Or elle n'admet que le C : nouveau motif de douter de l'uniformité de l'uſage, de commencer par un K les monogrames de ſes diplomes. Sur ſix monoies de la 2e. colone, 3e. planche, cinq noms de Charle empereur ont pour lettre initiale le C, & un ſeul le K. Tout le contraire devoit ariver ; ſupoſé que le premier eût été dès lors bani de ſon nom.

Si nous examinons celui des rois ſes ſucceſſeurs dans le Blanc, nous en (*a*) verrons trois commencer par C, un (*b*) par K, un (*c*) par C, quatre (*d*) par C, cinq (*e*) par C, dix (*f*) par C, & deux par K. Ces derniers apartiennent à Charle le ſimple. Donc, ſous les Carlovingiens, le C s'eſt toujours maintenu ſur les monoies, dans le nom de Charle. Donc ſi y fut employé plus ſouvent, que le K. Le contraire ne paſſa donc jamais en loi, ni par raport aux monoies, ni probablement par raport aux diplomes. Le C. plus commun que le K ſur les monoies doit nous porter à croire, que dans les diplomes le K ne lui aura jamais donné l'excluſion.

Quoique, ſur les monoies Carliennes, le K ſoit régulièrement la première lettre du monograme des autres empereurs ou rois du nom de Charle ; on en remarque, qui commencent par le C. Telles ſont deux pièces de Charle le chauve, & trois de Carloman fils de Louis le bègue. Donc l'uſage opoſé ne fut pas invariable, & l'on pourra toujours argumenter des monoies aux diplomes ; dès qu'on ſera inſtruit des ordres du prince, dans la manière d'écrire ſon nom.

Juſqu'à Charle VIII. tous les noms des Charles de la troiſième race, écrits ſoit tout au long, ſoit par abréviation, ſoit par ſigle, ſur les monoies, ont toujours commencé par le K. Sous Charle VIII. on rapela l'uſage du C : néanmoins la plupart de ſes monoies ont encore le K gothique pour lettre initiale de ſon nom. Comme il s'en faut bien, que l'uniformité, qui règne à cet égard ſur les monoies des Capétiens, juſqu'à Charle VIII, ſe ſoutienne ſur celles des Carlovingiens ; n'en peut-on pas tirer quelques inductions contre la prétention de ceux, qui exigeroient, que tous les diplomes des Charles de la ſeconde race commençaſſent inviolablement leur nom par un K, depuis la rénovation de l'empire en Occident ?

(1) L'orrhographe des lettres de nos rois fut auſſi celle de leurs diplomes. Onze lettres de Charlemagne, ſeulement roi, commencent par K, & trois par C. Mais depuis ſon empire ; ſur trois de ſes lettres, le C a la préſéance dans deux, & le K dans une. Tous les capitulaires de Charle, ne portant le titre, que de roi des François & des Lombards, nous préſentent ſon nom écrit par le K. Voilà donc preſque par-tout, au ſujet de l'uſage de ces deux lettres, les obſervations de D. Mabillon contredites, relativement à des pièces, fort voiſines des diplomes. Ceux-ci mêmes n'y ſont

(*a*) *Page* 122.
(*b*) *Page* 123.
(*c*) *Page* 128.
(*d*) *Page* 139.
(*e*) *Page* 142.
(*f*) *Page* 146.

Qu'on ouvre la ſeconde édition (a) de la Diplomatique : on y verra paroître un diplome de Charlemagne de l'an 774, où ſon nom eſt écrit par un K. On ne peut point s'en prendre aux copiſtes : il eſt tiré ſur l'original par l'homme, qui craignoit le plus de s'écarter en rien des ſentimens de D. Mabillon, qu'il regarda toujours comme ſon maître. Celui-ci ſe ſeroit ſûrement rendu lui-même à une autorité de ce poids ; s'il avoit vu l'autographe, communiqué depuis ſa mort à D. Ruinart, par M. le duc de Chévreuſe. Ce n'eſt pas tout encore : D. Félibien a publié, d'après l'original, un autre diplome de Charlemagne, de l'an 775, également déciſif pour le K. Trois diplomes, revêtus des mêmes prérogatives d'autenticité, ſervent de pièces juſtificatives à l'hiſtoire de l'abbaïe de S. Germain des Prés de D. Bouillard. Ces trois originaux apartiennent aux années 772. 779. 786. Tous trois repréſentent le nom de Charlemagne écrit par un K, mais le ſecond le fait plus d'une fois. N'en eſt-ce pas aſſez pour contrebalancer d'une part l'opinion de notre célèbre Bénédictin, & pour l'infirmer de l'autre ?

(a) *Page 645.*

Au ſujet du K, qui doit toujours commencer le nom des

pas toujours auſſi favorables, qu'on le pouroit croire. De quelque manière qu'on enviſage la queſtion ; il n'eſt pas poſſible de réduire ſur le point conteſté, ni l'uſage du K au IXe. ſiècle, ni celui du C au VIIIe, dans les diplomes carlovingiens. Deux de Carloman & un autre de ſon frère Charlemagne font commencer par le K le nom du premier. Pourquoi donc ſupoſer cette lettre alors banie de celui du ſecond ?

Dans la collection des diplômes de Charlemagne, donnée par (b) D. Bouquet ; nous en comprons ſeize, où le K ſe voit autant de fois à la tête du nom de ce grand roi ; & dix, où vingt fois il occupe également la première place. Au contraire, depuis l'époque de ſon empire, la même collection nous oſte ſix diplomes, où le C tient le premier rang, parmi les lettres de ſon nom, & deux, où il le prend quatre fois. Sur trente-quatre diplomes imputer aux copiſtes quarante-ſix fautes, par raport à la ſeule première lettre du nom de Charle, commençant par C : & ne vouloir reconoître aucune erreur du même genre, ſur un plus grand nombre de pièces, par raport au K, placé dans les mêmes circonſtances ; la ſupoſition paroîtroit extraordinaire. Nous la paſſerions toutefois au ſavant D. Mabillon ; s'il ne nous fournisſoit pas lui-même des armes pour la combatre. Oui, ſes Analectes, ſes Annales, ſes portefeuilles renferment des diplomes, où le nom de Charlemagne commence d'une manière opoſée à ſa prétention. N'en pouroit-on pas conclure, qu'il ne tenoit pas fort à la double opinion, avancée ſur la lettre initiale du nom de Charlemagne, avant & depuis ſon empire ? N'en pouroit-on pas même conclure, qu'il l'avoit abandonée ? Mais que faut-de plus, que ſa (c) Diplomatique, pour donner une areinte eſſentielle à l'uſage conſtant du C, dans les diplomes antérieurs au IXe. ſiècle ?

(b) *Rerum franc. ſcript. t. 5.*

(c) *Page 645. nouv. edit.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

(a) Page 19.

ſucceſſeurs de Charlemagne ; Eckhart, au ſecond tome de ſes *Commentaires ſur la France* (a) *orientale*, prétend, que des exemples contraires à la remarque de D. Mabillon ne permettent (1) pas de s'y rendre. Pour apuyer le jugement du docte Alleman ; contentons-nous d'obſerver, que ſur 287. diplomes de Charle le chauve, imprimés dans le VIIIe. tome de D. Bouquet ; nous trouvons le nom de ce prince cent (2) trente-neuf fois écrit par un C ; que pluſieurs de ces diplomes ont été pris ſur les autographes, & que les mêmes originaux & autres admettent à la fois l'orthographe du C & du K.

Il ſeroit inutile de pouſſer plus loin l'examen de ceux des autres princes Carlovingiens. Leurs monoies nous répondent de la variété, qu'on découvriroit dans leurs chartes. En voila ſans doute aſſez, pour ſavoir à quoi s'en tenir, ſur celles du VIIIe. ſiècle, où le nom de Charle commenceroit par un K, & ſur celles du IXe, où il commenceroit par un C. On doit comprendre, qu'il n'en peut réſulter ni moyens de faux, ni motifs de ſuſpicion.

Uniformité des L de divers peuples : variété des L tyroniennes : L ſur les médailles égyptiennes & ſyriennes, ou le *Lycabas* : forme de l'L des marbres, des mſſ, des diplomes.

XI. Nulle diférence entre nos L, & celles des Samaritains, Syriens, Gaures, Arabes, Arméniens, anciens Grecs, Etruſques. Celles des Caldéens ou des Juifs ne s'en écarte un peu, que par une queue, ajoutée au bout de ſa baſe. Les autres nations d'Europe, dont notre premier volume renferme les alphabets, ont viſiblement emprunté le Λ des Grecs, tel qu'il étoit il y a deux mille ans.

Ces deux ſortes d'L, qui pourtant ont une même origine, & une même forme ; quoiqu'elles diférent dans leur poſition, ne ſont pas ſeulement employées, dans les notes

(1) Si vous exceptez, dit-il, les plaids, qui n'étoient point écrits par les notaires royaux ; dans les autres diplomes ordinaires, vous trouverez plus rarement le K, que le C. Et quant à Charlemagne, il cite un diplome de 813. d'après l'autog aphe, où le nom de Charle eſt écrit *Carolus*.

A l'ocaſion du monograme des monoies, commençant par un C ; il donne (b) pour inconteſtable, qu'à ſa place on employa le K, dans quelques diplomes originaux : mais ordinairement, ſelon lui, le C tient le premier rang dans ceux, qui furent dreſſés en Italie.

(b) Page 93.

(2) Il eſt dificile de croire, qu'il y ait là cent trente-neuf fautes de copiſtes, & que dans les noms de Charle le chauve, bien plus ſouvent écrits par un K, il n'y en ait aucune. Nous acorderons néanmoins ſans peine, ſur le vu de pluſieurs originaux, que le K, depuis le IXe. ſiècle, commença pour l'ordinaire le nom de Charle dans les diplomes.

Digitized by Google

tyroniennes : mais les (1) ſituations de l'L latine y ſont très-variées. On la tourne vers la gauche, on la renverſe, on la place obliquement, avec plus ou moins d'inclinaiſon, avec plus ou moins d'ouverture. Quant à ſa figure, on ne la change point autrement, qu'en rendant ſon angle ſoit aigu, ſi l'on raproche la traverſe du bout du montant ; ſoit obtus, ſi l'on l'en écarte, ou même ſi l'on la courbe un peu ; ou qu'en rétranchant toutafait la traverſe, ſans ſupreſſion de baſe ni de ſommet.

L'L latine, trouvée (2) ſur un grand nombre de médailles grèques, a donné beaucoup d'exercice aux ſavans. Comme elle eſt toujours jointe à des lettres viſiblement numérales ; nous ne conoiſſons que Caſaubon, qui l'ait priſe (3) pour un trait de ſéparation d'écriture, plutôt que pour une meſure de tems. Le P. Petau (*a*) ne ſait ſi c'eſt la marque d'une année ou de quelque choſe d'annuel. Le P. Hardouin penſe, que ce pouroit être un gamma Γ renverſé. C'eſt ſurquoi, comme ſur pluſieues autres articles, il a ſavamment été réfuté par le Cardinal Noris. Scaliger (*b*) ſuivi de Reineſius ne voit dans cette L que des luſtres. La plupart lui font ſignifier l'*année* du règne d'un prince, ou de toute autre époque. Ceux-ci ſe partagent en deux opinions. Salvini ſupoſe, que cette lettre veut dire ἔτους *année*. Ainſi ce ſeroit un véritable E, auquel il manqueroit deux traits. Par-là diſparoit l'L myſtérieuſe. Mais eſt-il

(*a*) *Doctr. temp. lib.* 11. *c.* 20.

(*b*) *Emend. temp. edit. Genev.* 1629. *p.* 452. 482. 483. *Animadv. in chron. Euſeb. p.* 224.

(1) D. Carpentier, dans ſon alphabet tyronien, a mis une ⅂ parmi les N, ne faiſant pas atention, qu'au mot *nihil*, ce n'eſt pas la première lettre, mais la dernière, qui eſt exprimée par la note, à titre de principal & d'unique caractère. Voici les quatre notes tyroniennes de cet auteur ; ⅃ Λ > ∽. Il faloit du moins y ajouter ⅃ ∨ L. I ⅂ ⅂ > ⅂ Γ, qui pouroient être diſtinguées en pluſieurs nouveux genres & nouvelles eſpèces.

(2) Elle a quelquefois la figure d'un ⅃ renverſé.

(3) Il taxe (*c*) le ſentiment contraire au ſien, d'inépcie & d'abſurdité. Se ſeroit-on, dit-il, ſervi ſur des monoies d'une expreſſion poëtique, & ſi éloignée de l'uſage, en ſe contentant même de la marquer par une ſeule lettre ? Mais le terme *Lycabas* n'eſt poetique, que parcequ'il eſt ancien. On a ſouvent afecté de conſerver les vieilles modes ſur les monoies. Ce mot pouvoit être très-commun en certains païs : il étoit d'ailleurs lié avec la ſuperſtition, comme on le verra bientôt. Quelle néceſſité de ſe ſervir de deux traits en équerre, pour ſéparer un ou deux chifres du reſte de l'écriture ; au lieu d'employer ces mêmes traits, pour marquer en abrégé l'année, qu'il faut toujours ſousentendre, ſuivant Caſaubon ? Ne valoit-il pas mieux l'exprimer par un E ou par une L ?

(*c*) *Animadv. in C. Suetonii — lib.* 2. *p.* 170.

croyable, que ſur un ſi grand nombre de médailles d'Egypte & de Syrie, ſans parler des inſcriptions (1) lapidaires, on ait oublié conſtamment deux traverſes de l'E ?

L'opinion la mieux apuiée, & la plus ſuivie, quoique traitée avec beaucoup de mépris par Scaliger & Caſaubon, rend l'L par le terme λυκάβας. Que cette expreſſion chez les Grecs ſignifiât année, nous en avons pour garans (2) Elien & (3) Macrobe. Nous pourions même ajouter (4) Homère, qui l'emploie en ce ſens, une épigramme (a) de l'Anthologie & pluſieurs anciens (5) monumens grecs.

(a) *Lib.* 1. *c.* 91.

Quoique l'L ordinaire, à angle droit, puiſſe être de l'antiquité la plus reculée ; celle dont l'angle aigu eſt formé par le concours d'une perpendiculaire & d'une tranſverſale, caractériſe encore plus ſurement le même age. Le P. Sirmond (b) obſerva cette ⌊ (6) dans la fameuſe inſcription de Lucius Barbatus.

(b) *Opera varia.* t. 4. *col.* 588.

(1) Quoique le nombre n'en ſoit pas auſſi grand à beaucoup près, que celui des médailles ; M. le marquis Maffei (c) en cite une, qu'il avoit ſous les yeux, où le caractère L, pour ſignifier *Lycabas* eſt répété plus d'une fois. L'antiquité du mot répond à celle de la lettre. Telle étoit en éfet chez les Grecs ſa première forme. Outre le reſpect pour les anciens uſages, qui aura fait retenir ce caractère ; M. Maffei (d) prouve d'après le Cardinal (e) Noris, que la crainte d'une équivoque a pu engager les Grecs à donner à l'L la préférence ſur le Λ ; depuis qu'ils eurent commencé à ſe ſervir du dernier, comme d'un ſigne numérique. Qu'on eût écrit par exemple Λ Β pour λυκάβαντος 6 ; on auroit douté, s'il faloit interpréter ces deux lettres *anno* 32, ou *anno* 2°. Du moins auroit-on été forcé de mettre de ſuite deux Λ, qui auroient eu deux ſignifications différentes : ce qui auroit cauſé un embaras plus conſidérable. Au moyen de l'L, toute ambiguité ceſſe. M. Gori (f) ſoupçone, que l'✓ ſe trouvant ſeule, dans les monumens étruſques, pouroit avoir la même acception, & ſignifier les années de la vie des perſones, dont ils annoncent la mort.

(c) *Græcorum Sigla lapidar.* 1746. *p.* 100. 102.

(d) *Ibid. p.* 103.

(e) *De epochis Syro-maced. t.* 2. *Diſſert.* 4. *col.* 306. 308. 468. 384.

(f) *Diſeſa dell' alphabete degli antichi Toſcani. p.* 114.

(2) Διὰ ταῦτα (g) εἰς τιμὴν τοῦ τῶ ζῶν κοκλοῦσθαι καὶ τὸν ἑαυτὸν λυκάβαντα ἕκαστοι εἰώθασι λέγουσι : *ſunt qui exiſtiment in honorem animalis (lupi) annum lycabanta nominari.*

(g) *Aelian de animal. lib.* 10. *c* 26.

(3) *Annum (h) quoque vetuſtiſſimi Græcorum* λυκάβαντα *apellant τὸν ἀπὸ τοῦ λύκου, id eſt, ſole βαινόμενον καὶ μετρούμενον. Lúcus autem ſolem vocari etiam Lycopolitana Thebaidis civitas teſtimonio eſt : quæ pari religione Apollinem itemque lupum, hoc eſt λύκον, colit, in utroque ſolem venerans... ipſos quoque λύκους ἀπὸ τῆς λύκης, id eſt, a primâ luce apellatos quidam putant.*

(h) *Saturn. lib.* 1. *c.* 17.

(4) Τοῦ δ' αὐτοῦ λυκάβαντος ἐλεύσεται εἰς Ἰθάκὴ Ὀδυσσεύς. *Hoc ipſo anno huc veniet (i) Uliſſes.*

(i) *Odyſſ.* ξ.

(5) Ἑπτὰ μόνους λυκάβαντας δύω καὶ μῆνας ἴζησα : *ſeptem tantùm annos gemino cum menſe (k) peregi.* Ἑβδόμῳ εἰς δέκατόν τε βίου λυκάβαντα πεῶντα : *Dum vita excurrit decimus mihi ſeptimus (l) annus.*

(k) *Fabretti. p.* 425.

(l) *Theſ. Grut. p.* 1036.

(6) Telle eſt celle, qu'Edouard Bernard nous donne, pour avoir eu cours avant l'Incarnation de notre Seigneur. On en trouve, il eſt vrai, des exemples au IVe. ſiècle, & même encore bien plus tard : mais alors elle eſt ſenſiblement tranchée par les bouts : ou, ce qui annonce les bas ſiècles ; dans la majuſcule, ſon angle eſt arondi ou mixte.

L'L

L'ℒ à angle obtus (1) ne remonte pas ſi haut. On diroit quelquefois, qu'elle n'auroit pour baſe ou traverſe, qu'une ∾ renverſée, & poſée horizontalement, (2) ou même un peu obliquement. Ainſi figurée elle eut cours, du moins juſqu'au VIIIe. ſiècle. Les mſſ. en capitale l'employoient encore alors, mais avec des traits moins alongés. Au Ve. la baſe de ℓ commence à ſe courber ſimplement en deſſous, ſur-tout dans l'onciale, & cette forme dure juſqu'au IXe. Il ne faut pourtant pas compter, qu'elle ſoit fort conſtante, ou même qu'elle ſe rencontre, dans tous les mſſ.

Au tour des IX. & X^e. ſiècles, on vit des L ſurmontées d'une longue horizontale du côté gauche: ce qui pouroit les faire prendre (3) pour des Z, dont la figure ſemble d'ailleurs ſouvent afectée à l'L. Quelquefois leur traverſe paroit entrer, comme un coin, dans la perpendiculaire, un peu au-deſſus de l'endroit, où elle a coutume de la joindre. Au lieu d'une horizontale, partant preſque du milieu de la perpendiculaire, il en nait une ligne oblique, menée vers le bas, preſque à la manière du lambda grec (λ); elle peut apartenir au VI. ou VIIe. ſiècle. Ce n'eſt point ſans quelque fondement, qu'on la regarde comme barbare, quoiqu'elle ſoit viſiblement grèque d'origine.

Quand l'L ſe confond avec l'I, ce n'eſt pas un ſigne de médiocre (4) antiquité. L'l minuſcule aprochant de cette

(1) M. Fontanini (*a*) remarque, d'après Buonarruoti, qu'elle ſe voit, dans les monumens du IIIe. ſiècle. Il auroit pu ajouter, du premier & même avant J. C. Souvent après s'être un peu courbée en deſſous, elle le fait auſſi en deſſus.

(2) Les exemples en ſont rares, dans l'écriture curſive. Ils le paroiſſent cependant un peu moins, avant le Xe. ſiècle. Au reſte à peine pouroit-on fixer quelque tems, où l'on n'en découvre: mais ces baſes ou traverſes, au moins depuis le XIe, ſe montrent d'une petiteſſe extrême.

(3) Les plus anciens mſſ. en minuſcule nous ofrent des ℓ, qui, quoiqu'arondies haut & bas, ne laiſſent point d'avoir de la conformité avec les Z: parceque les courbures des unes ne ſe répondent pas moins exactement, que les horizontales des autres. A plus forte raiſon la même obſervation a-t-elle lieu, lorſque l'*l* minuſcule prend un faux air d'ℓ contournée.

(4) Ceci doit être reſtreint à une reſſemblance rigoureuſe, & ſeulement aux mſſ. en onciale. La minuſcule & la curſive de tous les tems ont eu beaucoup d'*l* de figure, à être aiſément confondus avec les *I*. Nous n'en exceptons pas même les derniers ſiècles, à commencer depuis le milieu du XIIIe. juſqu'au renouvellement de la belle écriture: quoique durant cet intervale l'*i* & l'*l* aient été diſtingués par des traits, qui ne permettent pas ordinairement de s'y méprendre.

(*a*) *De S. Virgine Columba commentarius.*

figure, & mêlée (1) avec l'onciale, n'en eſt pas un indice moins déciſif.

Les L majuſcules, façonées en trapèzes, ou preſque en carés, nous donnent le plein gothique. Leurs autres caractères ſont trop multipliés, pour pouvoir ici ſe trouver repréſentés ou décrits. Après avoir formé un angle fort obtus, ou même ſans en avoir formé, ſe courber en ſe relevant; c'eſt un des traits les plus propres des *l* minuſcules, apelées lombardiques. Les mérovingiennes prenent ſouvent la forme d'un c par le bas ou d'un 2 en chifre arabe, en ſe courbant par le haut. Les L ſaxones tiennent beaucoup de la première de ces figures; ſi ce n'eſt, qu'elles ont ſouvent vers la tête un faux air de triangle.

L'*l* curſive romaine, préſentée dans ſa plus grande ſimplicité, s'éloignoit peu de la nôtre. Livrée à la hardieſſe (2) de ſes traits, ou liée avec d'autres lettres; elle ſe traverſoit une ou deux fois, ſuivant tous les ſens imaginables. La même reſſemblance avec notre *l* curſive, ſe faiſoit ſentir dans ſes traits montans ou deſcendans; lorſqu'ils ne ſe touchoient ou ne ſe coupoient pas. Quelquefois il ne formoient qu'une petite rondeur ou une ovale par le haut. Cette partie prenoit ſouvent la figure d'un batant ſolide ou percé à jour: caractère, qui duroit encore au VIII. & IXe ſiècles, pour ne pas deſcendre plus bas. Quelquefois l'arondiſſement (ᴗ) du bas des *l* en formoit la baſe: ou bien elles s'élévoient en angle aigu par une ligne, qui ſe rabatoit en courbe abaiſſée, puis ſe relevoit auſſitôt, toujours avec la même courbure. En quoi elles ſe raprochoient beaucoup des majuſcules.

L'*l* curſive eſt une des lettres, qui monte plus haut dans la (3) caroline. Cette écriture n'étoit pas encore paſſée;

(1) Elle eſt fréquente, dans pluſieurs mſſ. en onciale des V. & VIe. ſiècles. On en peut juger par ceux des Pandectes de Florence, du fameux Evangile de Corbie, du beau S. Cyprien de l'abbaïe de St. Germain des Prés & de tant d'autres.

(2) Cette hardieſſe de traits, qu'on ne ſe laſſe point d'admirer, ne paſſe guère le VIIe. ſiècle, auquel elle commence à ſouffrir un grand déchet.

(3) Elle ſe termine, comme les autres lettres élevées au-deſſus de la ligne, en pointe très-afilée, & toujours plus ou moins inclinée vers la droite. Cette pointe paroit ſouvent rompue au Xe. ſiècle. Après ſa briſure, elle ſe porte conſtamment vers la droite, par une ligne ſoit horizontale, ſoit oblique, qui n'admet, que rarement, quelque légère courbure. On trouve des ℓ ℓ briſées, aux XIIe.

lorſqu'on vir l'*l* ſe courber en ſ (1) par le haut, ou porter une ligne oblique, tournée vers la droite. En la rabaiſſant de haut en bas, il en réſulte, au XIIIe ſiècle, une eſpèce de C renverſé, qui, à force de ſe raprocher, ſe réunir, ou peut s'en falut, avec le montant de *l*, dès le commencement du XIVe ſiècle, & encore plutôt. Dans ces bas tems, on remarque d'autres *l*, dégagées de traits courbes, mais velues ou chargées de poils, ou hériſſées de pointes, comme par étages. Ce dernier caractère convient mieux aux majuſcules & minuſcules, qu'aux curſives. Les *l* tremblantes commencèrent vers le milieu du VIIIe ſiècle, & ne prirent fin, qu'après celui du XIIe. Avant ſon déclin, les traits ſerpentans ſur les *l* étoient fort à la mode en Allemagne. L'*l* curſive eſt une des lettres, qui réunit autrefois les deux qualités opoſées de monter au-deſſus (2) & de deſcendre au-deſſous de la ligne.

XII. Notre M ſe reconoit aiſément, dans le phénicien-ſamaritain, le grec & l'étruſque. Sa diférence eſt ſi légère avec l'hébreu-caldaïque le plus ancien & le ſyriaque; qu'au moyen d'un petit trait, elle ceſſeroit preſque d'être ſenſible. Au contraire les raports de notre M avec celle des Arabes ne ſont plus de nature, à pouvoir être ſaiſis. A l'égard de toutes les autres écritures, dont nous avons coutume de parler, il y a plutôt identité, que reſſemblance. Une choſe très-remarquable; c'eſt que notre *m* minuſcule

Raports de notre M avec celle des autres nations: ſa figure dans les notes tyroniennes: induction, qu'on peut tirer de ſa forme, pour fixer l'age des écritures.

& XIIIe. ſiècles: mais leur ligne ſupérieure ſe courbe toujours, & leur montant n'a que peu de hauteur. Ces briſures ne ſupoſent point ſéparation. Une vraie interruption de traits ſe fait remarquer, dans des *l* du IXe. ſiècle & dans quelques-unes du XIVe. & des ſuivans: mais la figure des premières & des dernières eſt bien diférente.

(1) Cette courbure convient aſſez au XIIe. ſiècle, où l'on peut fixer la fin de l'écriture caroline. Alors cependant les ſ ſ à cornes ou à double pointe ſupérieure étoient plus communes. Elles ſe ſoutenoient encore au XIIIe, & même aux ſiècles ſuivans: mais leur crédit diminuoit toujours un peu, ſi ce n'eſt dans la minuſcule. Ces deux traits de plus en plus prolongés & courbés produiſirent, dès la fin du XIIe. ſiècle & le commencement du XIV, des ſ ſ cloſes des deux côtés, ou ſeulement d'une part, & conſidérablement courbées de l'autre.

(2) On en trouve quelques exemples, avant le IXe. ſiècle. Ils ſont plus fréquens, dans la capitale. L'*l* des écritures alongées ceſſe de monter au-deſſus de la ligne, au XIe. & même plutôt en Italie. Du reſte *l* curſive, après s'être élevée très haut, juſqu'à ce tems, commence alors, ainſi que les autres lettres de même nature, à ſe racourcir. Cette diminution continua juſqu'au XIVe. ſiècle, où l'élévation de l'*l*, au deſſus de la ligne, devint peu conſidérable.

II PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

(a) *Voyez les alphabets de notre* 1. *volume. pl. VII.*

(a) n'eſt pas moins renfermée, que la majuſcule, dans l'étruſque & le ſamaritain, ſans changer ſa poſition dans celui-là, mais en la renverſant de haut en bas dans celui-ci.

Quelque (1) forme que les notaires tyroniens donnent à l'M ; rarement la rendent-ils méconoiſſable. Avoir les deux côtés égaux, mais plus obliques : étendre plus ici le pié droit, là le gauche, avec divers degrés d'élévation dans les angles, d'inclinaiſon & d'obliquité dans les jambages : ſe tourner ou ſe coucher ſur le dos, avec des jambages ou des angles égaux ou inégaux, avec une poſition droite ou panchée : s'incliner en des ſens contraires, & manquer tantôt du jambage droit & tantôt du gauche ; ſe former d'une part en manière d'*U* à contre ſens, prolonger de l'autre perpendiculairement le jambage droit mitoyen, mener enſuite une quatrième ligne ſoit horizontalement ſoit plus ou moins obliquement : ſe cantoner de biais ; enſorte que l'M renverſée ait une moitié plus longue & l'autre plus courte ; voila en peu de mots les principales formes & poſitions, que l'M peut prendre, en qualité de note de Tyron. Sans s'arêter ici aux ſupreſſions de l'*m*, à la fin des mots ſi communes, chez les Romains, ſurtout devant les voyelles ; nous ne pouvons paſſer ſous ſilence l'uſage, où ils étoient, de ne peindre quelquefois dans leur écriture, qu'une partie de (2) cette lettre, lorſqu'elle étoit ſuprimée.

M. Maffei prétend tirer un grand indice d'antiquité, en

(1) Toutes les M tyroniennes ſe réduiſent à deux claſſes. La premiere renferme des M à quatre jambages & la ſeconde à trois. La premiere ſe diviſe en trois gentes : en M, dont les piés ſont tournés, 1°. vers le bas, 2°. vers le côté gauche, 3°. vers le haut. Premiere claſſe, 1. genre contenant ſept eſpèces : M M M M M M M. 2. genre : 3 3 3 3. 3. gente W W W W W. 2e. claſſe. W W W.

La premiere note de D. Carpentier renferme une portion du premier genre de la 1e. claſſe & une autre du 3e. Sa 2e note, une partie de la 2e. claſſe. Sa 3e. une du 3e. gente : ſa 4e. une partie du 1er. genre & une autre du ſecond. Ainſi les gentes ſont confondus & pluſieurs eſpèces omiſes : puiſqu'au moins l'on en doit compter treize, & au plus dix-neuf, & que ſes notes n'en contiennent que neuf tout au plus. Nous reconoitrions auſſi, que les eſpèces, ſurtout du premier genre ne ſeroient pas toujours auſſi bien diſtinguées, qu'elles l'étoient dans nos originaux ; ſi dans le tems même de l'impreſſion, nous n'en euſſions fait refaire quelques-unes.

(2) Velius Longus *de Orthogr.* cite Verrius Flaccus, parmi ceux, qui ne vouloient pas, qu'on écrivit l'M en entier ; lorſqu'elle ne devoit pas être prononcée : *Ut ubicumque prima vox, M literâ finiretur ; ſequens à vocali inciperet ; M non tota, ſed pars illius prior tantùm ſcriberetur ; ut appareat exprimi non debere.* Putſch. col. 2238.

faveur des mſſ, qui ſont uſage de l'M capitale. On peut voir ce que nous en avons dit ſur le D. Les M lapidaires (1) d'un contour ruſtique ou négligé, & néanmoins régulier, dont les jambages s'élèvent, au-deſſus des angles ſupérieurs, conviennent au ſecond ſiècle; ſoit que leurs piés ſe portent obliquement en dehors, ou qu'ils le faſſent, en ſe courbant extérieurement de chaque côté.

Les M extrèmement bizares peuvent caractériſer les ſiècles & le païs, où elles ſont nées. Revêtues de la forme de l'H, du Π grec, de l'*u*, de deux I ou de deux poteaux, de deux ꝏ, de l'ꝏ couchée, de l'ℑ ou de l'*O*, renfermé dans un ↄ à contreſens, du Ꝺ majuſcule curſif, du φ grec, de l'*A*, de deux *dd* minuſcules; elles ne s'anoncent, que du moyen age ou des plus bas tems. Les dernières figures ſurtout tirent leur origine du gothique moderne. L'M eſt ſi féconde en figures hétéroclites, qu'il n'eſt pas poſſible d'en éfleurer même les principales. Nous ne connoiſſons point d' M onciales ou arondies, ſoit des inſcriptions, ſoit des mſſ. avant le IVe. ſiècle. Il leur eſt eſſentiel de former, au premier point de jonction des deux courbes, un angle plus ou moins aigu. Leurs deux piés externes doivent aler à la rencontre l'un de l'autre, & quelquefois même ſe réunir. Autrement les M tondes (2) ſentiroient le gothique.

Les mſſ. les plus anciens en capitale ont ſouvent des M; dont les angles ſupérieurs ſont alongés en pointes obliques. Leur angle du milieu en forme d'V eſt ordinairement moins aigu, que les deux autres, qui l'environent. Des M compliquées en forme de deux A, qui couperoient réciproquement

(1) Chargées de tems en tems de ſommets, elles apartiennent à un age bien moins réculé. Les mêmes traits plus élégans & plus réguliers pouront ſe raporter aux trois premiers ſiècles. Cela n'empêche pas qu'alors, & même avant la naiſſance du Sauveur; on ne voie bien des M, à deux jambages parallèles & ſans ſuperfluité, dans aucun de leurs traits. Surmontées de courbes, naiſſant du haut des angles & d'une parfaite régularité; elles ne déſignent pas moins ces ſiècles, que les deux ſuivans.

(2) Telles ſont celles, dont les jambages extérieurs reſſemblent à deux S, qui ſe regardent & portent ſur un I intermédiaire, auquel elles viennent aboutir. Sans avoir encore tout le vain atirail du bas gothique, elles ſont alors déja cenſées de ſon domaine. C'eſt, ſelon Heinnecius, aux XI. & XIIe. ſiècles, qu'il en faut (*a*) chercher les prémices. Il ne les fait pourtant commencer, dans ſes alphabets, qu'aux XIIe. Mais l'M majuſcule, véritablement caractériſtique du bas gothique, eſt compoſée d'un O & d'une 2 contournée.

(*a*) *De Sigillis* p. 285.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

leur jambage voiſin, remontent au-delà du xe. ſiècle.

L'*m* minuſcule (1) paroit, dès le commencement du IVe: elle pouroit être de beaucoup antérieure. Probablement elle tire ſon origine de l'étruſque. La baſe de ſon premier jambage, produiſant avec lui un angle aigu, va-t-elle directement former le troiſième jambage de l'𝔪, après avoir traverſé le ſecond ? c'eſt, en fait de mſſ, la marque de l'antiquité la plus vénérable. L'*m* minuſcule eſt-elle mêlée avec l'onciale ? c'eſt un ſecond degré d'antiquité, qui manifeſte au moins le VIe. ſiècle. Le ſecond jambage nait-il du bas du premier ? voila le caractère du VI. ou VIIe. L'un & l'autre ſemblent-ils former une maſſe, dans les piés de l'*m*, par le concours d'un double (2) trait ? l'écriture ſera du VIIIe. au moins.

On diſtinguera la minuſcule du IXe. de celle des ſuivans, par les jambages de l'𝔪 & de l'𝔫, mieux nouris, & plus régulièrement terminés en pointes, tournées (3) vers la gauche. Le jambage du milieu plus court que les autres, eſt encore un ſigne du VII. ou VIIIe. ſiècle au (4) plus tard.

Les *m* curſives romaines ſont à peu près du même génie ; ſi ce n'eſt qu'elles ſont plus hautes. Avec des déliés plus caractériſés, elles ſurpaſſent en hardieſſe, en élégance, comme (5) en grandeur, les mérovingiennes, d'ailleurs plus

(1) Avant le déclin du VIe. ſiècle, on ne la trouve point (*a*) ſur les monnies.

(*a*) *Bandur. numiſ. t. 2. p. 657.*

(2) Ce caractère continue d'être très-ſenſible au IXe. ſiècle, dans les bulles des papes ; ſurtout par rapport au ſecond jambage de l'*m*. Il en reſte encore quelques traces aux deux ſuivans : mais elles deviennent plus équivoques.

(3) Ce n'eſt pas que les pointes de ces lettres & leur direction vers la gauche ne ſe laiſſent apercevoir quelquefois avant & après le IXe. ſiècle, & même au-delà du XIe : mais ce n'eſt guère, que dans la curſive : mais leurs figures ne ſont déja plus ſi bien proportionnées : mais elles ſont alors rares & peu conſtantes.

(4) Il ne ſe rencontre pourtant pas aſſez régulièrement, pour fonder un caractère, ſur lequel on puiſſe ſouvent compter. Mais quand il ſe préſente il mérite quelque atention.

(5) A ces traits, qui ne diſtinguera l'*m* romaine de la francogallique ? En voici, qui ſeuls tantôt ſuffiſent, & tantôt ne ſuffiſent pas pour ce diſcernement. L'antique romaine n'a pas les cambrures de ſes jambages aigües : elles ſe changent, dans la mérovingienne, en véritables angles. Ce caractère eſt déciſif, ou peu s'en faut. Avoit les jambages extérieurement enuecaves ; ce ſont des traits propres de la francogallique, & néanmoins empruntés de la romaine. Quoique plus aparent dans celle-là, que dans celle-ci, ce caractère ſeul n'eſt pas ſuffiſamment diſtinctif. Le milieu du VIIe. ſiècle ne paroit pas abſolument le terme de cet uſage. L'Allemagne continue d'en laiſſer voir quelques veſtiges,

ſerrées. Les ſaxones le ſont encore davantage, & montrent beaucoup de roideur. Les lombardiques, à jambages anguleux ou briſés, ſont poſtérieures au IXe. ſiècle. Les *m* carolines devinrent plus aigües par le haut, ou du moins plus étroites, que les romaines & mérovingiennes. Etre anguleuſe en tous ſens, ou chargée de pointes & de traits inutiles; c'eſt le propre de l'𝔪 gothique, tant minuſcule que curſive. On peut encore reconoitre la dernière, à d'autres (1) marques.

juſqu'au XIe. Mais alors la diminution des *m*, &, relativement à la curſive mérovingienne, leur proportion rétablie, prévicndroient tout mécompte; ſi tant d'autres diférences ne le rendoient comme impoſſible.

L'alongement du troiſième jambage de l'*m*, s'il excède fort peu le ſecond, & qu'il ſe courbe foiblement en dehors, par des déliés ou des demi-pleins, caractériſe bien en commun les écritures romaines & franeogalliques, mais ne les diſcerne pas les unes des autres. Deſcend-t-il au-deſſous de l'*m*, d'environ deux corps de cette lettre, en s'arondiſſant plus ou moins, dans ſon extrémité, vers la droite; après s'être courbé vers la gauche? cette ondulation ſuperflue prend-elle la figure de l'S contournée ou du ζ grec? la pièce, où elle ſe manifeſte, ne ſera pas ordinairement, ſurtout en Allemagne, d'une antiquité ſupérieure au Xe. ſiècle, mais elle pouroit être plus récente.

Au VIIIe. les *m* des écritures alongées ſont preſque toujours à piés inégaux: & c'eſt ſouvent celui du milieu, qui ſe trouve le plus court. L'inégalité des jambages, moins exactement gardée au IXe. ſiècle; ſur ſon déclin devint peu ſenſible. Au ſuivant, ils ſe ſerrèrent encore plus, & ſe terminèrent ordinairement, ſans s'écarter ni du niveau ni de la perpendiculaire. Les lettres, *m*, *n*, *u*, ſont toujours ſi exactement renfermées dans la hauteur préciſe de la ligne alongée; qu'elles ne l'excèdent jamais. Elles peuvent ſervir de règle aux autres, qui ne s'élèvent ni ne s'abaiſſent par de longues queues. Lorſque, ſur la fin du Xe. ſiècle, on s'acoutume à ſubſtituer les majuſcules aux minuſcules alongées, dans les diplomes de nos rois; l'*m* & l'*n* ne changent point de figure: on n'en peut pas dire toujours autant de l'*u*, ni même de l'*m* & de l'*n*, par raport à l'Allemagne & à l'Italie. Les *M* commencent à s'y revêtir de la forme majuſcule dans l'écriture alongée, au moins dès le XIe. ſiècle.

Mais preſque partout alors elles n'en prennent pas d'autre, aux noms propres, & quand elles ſont cenſées initiales. L'*m* tremblant de tous ſes jambages porte des marques du Xe. ſiècle. Un caractère de l'ſ, auſſi gothique que ſingulier, ſe préſente au XIIe, & dure encore au XVe, quoique changeant ſouvent de forme. Son état primitif conſiſtoit à faire deſcendre ſon dernier pié en longue queue, née d'une figure arondie, qui lui tenoit lieu de ſes deux autres piés.

L'*m* minuſcule des écritures alongées fut plus d'une fois livrée au gothique, auſſi bien que l'*n*, dès le XIIe. ſiècle. Les points & les traverſes garnirent leurs côtés, & les baſes carées leurs piés; lors même qu'elles parurent plus dégagées de l'atirail des ornemens groteſques, dont le gothique avoit coutume de ſe parer.

(1) Le troiſième jambage, pouſſé preſque circulairement ſous le premier; ſoit qu'il ſe replie ou ne ſe replie pas vers la droite, peut déſigner l'*m* gothique du XII. ou XIIIe. ſiècle. Mais s'il ſe courbe vers la gauche, juſqu'à s'élever à la hauteur du niveau de la même

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

Nos N majuſcules & minuſcules, dans le ſamaritain & l'étruſque : ſes figures dans les notes de Tyron. A-t-elle été ajoutée ou rétranchée mal-à-propos par les copiſtes des mſſ ? origine & antiquité de l'N, pour exprimer un nom incertain : ſes diverſes formes & ſes changemens.

XIII. La figure de l'N s'eſt manifeſtement conſervée, dans le ſamaritain-phénicien, le grec, le runique & l'étruſque. En commençant par les plus anciennes N caldaïques ; leurs raports & conſéquemment ceux des N ſyriaques & arabiques, n'échaperont pas aux perſones, qui voudront comparer ces lettres avec les phéniciennes. Preſque tous les alphabets dérivés du grec n'ont, que peu ou point, altéré l'N.

Celle des notes (1) de Tyron, dans ſon état naturel, étend ſon pié obliquement, en deſcendant vers la gauche. Tournée à rebours, elle a ſon côté gauche égal au droit, ici perpendiculaire, là incliné : ou bien l'N eſt ſimplement couchée en forme de Z : ou ſa ligne, tantôt ſupérieure (⁻Z), tantôt inférieure (Z_) eſt prolongée, ſoit horizontalement, ſoit obliquement (Z) de diférentes façons. Enfin elle ſe transforme en S renverſée, par l'arondiſſement de ſes

lettre ; il indique le XIVe. L' ᘏ commençant par une queue, ſurnuméraire à ſes jambages, ſe montre au plutard, dès le XIVe. ſiècle, & devient très-fréquente aux XV. & XVIe. Compoſée ſeulement de jambages en zigzag, ſi l'ᘔ ne paroit pas abſolument étrangère aux premiers ſiècles ; elle eſt d'ordinaire poſtérieure au XIIIe. Sa poſition inclinée la diſtingueroit alors ſuſiſamment ; ſi les autres caractères, qui l'acompagnent, laiſſoient quelque priſe à l'erreur.

A l'égard des dificultés, que pouroit cauſer l'*m*, dans la lecture des mſſ. & des anciens diplomes ; elles tombent principalement ſur les ſyllabes, qui porteroient *in* ou *ni* ; & depuis le gothique, elles s'étendent même aux *ni* & *iu*. Toutes ces lettres & ſyllabes préſentent preſque partout les mêmes traits. Il faut quelquefois beaucoup de jugement & d'atention, pour ne pas s'y tromper. De là bien des mécomptes, de la part des anciens écrivains, & de ceux qui ont donné des éditions, d'après les mſſ. Dans le gothique moderne minuſcule & même curſif, ſouvent on ne ſauroit diſtinguer ces quatre lettres *i m n u*, auxquelles on pouroit ajouter le *t* & l'*r* pour ne point parler des autres. Ainſi *minimum* vous donnera de ſuite quinze traits perpendiculaires, abſolument ſemblables. Si la force du ſens vous guide pour l'ordinaire, elle vous abandone, dans certains noms propres ou mots ſinguliers & de peu d'uſage. Quand les accens ſont marqués ſur les *i* ; c'eſt une facilité de plus, pour les déchifrer. Mais la ſupreſſion de ces accens n'eſt pas rare. Reſte alors pour toute reſſource, la comparaiſon de ſemblables traits, dans des expreſſions bien lues. Il faut y joindre la conoiſſance des noms propres ou des lieux, & des locutions d'uſage, relativement aux tems, aux contrées, aux perſones, aux mêmes eſpèces d'actes.

(1) Les notes tyroniennes ſont ou à lignes droites ou à lignes courbes. Les premières peuvent ſe partager en trois genres. 1°. ᘔ 2°. ᘐ : ces dernières ſont dans une poſition droite ou inclinée de l'un ou de l'autre côté. 3°. Z : celles-ci pouroient ſe diviſer en bien des eſpèces : Z_ ⁻Z 7 Z ƧƧ. Le ſavant auteur de l'alphabet tyronien n'a point connu la 5e. & la 6e, non plus que la ſeconde.

angles

angles (∼) : & alors elle eſt communément cenſée emporter avec elle la voyelle *o*.

Les copiſtes (*a*) ont, ſelon Dom Lancelot, ſouvent ajouté & rétranché mal-à-propos l'*n* & l'*m*, dans les mſſ. Quand, chez les anciens, la répétition (1) de la même voyelle eut ceſſé de déſigner les longues ; un même (2) ſigne : ſavoir la bare horizontale, anonçoit tour à tour ces longues & les abréviations de l'*n* & de l'*m*.

(*a*) *Méthod. édit. 1653. p. 709. 728.*

Les Juriſconſultes Romains, ſe propoſant des queſtions de Droit à réſoudre, pour les mieux particulariſer, introduiſoient des perſonages imaginaires, à qui ils donnoient les noms vagues de Titius, de Sempronius &c. Nos anciens Francs en uſoient à peu près de même. C'eſt ainſi qu'Eckhard entend (*b*) *Neſtigans*, & *Neſtigantius*, au titre LIII. du Pact de la Loi ſalique nombre 2. Il ſupoſe ce (3) mot forgé par les barbares pour *neſciens* : c'eſt-à-dire pour une perſone inconnue ou incértaine. En diſant *un tel*, on déſigne quelqu'un, dont on ne veut, ou dont on ne peut pas

(*b*) *Leges Francæ Salicæ. p. 95*

(1) Spanheim donne divers exemples de cette réduplication de voyelles, pour marquer les longues, comme *vaarus, viirtus* &c. *De præſt. numiſ. diſſert.* 2. *p.* 121.

(2) En prenant, s'il faut l'en croire, la marque d'abréviation, pour une longue ; on ſuprima l'*n*, comme dans *cojux* au lieu de *conjux*. En prenant l'indice d'une longue pour une abréviation ; on inſéra dans les mots des *n* ſuperflues, comme *formonſus* pour *formoſus*, *quotiens* pour *quoties*. Mais l'addition & la ſoultraction de ces N ſont-elles apuyées ſur des faits bien conſtans ? Ceux qu'on alègue en preuve n'ont-ils point d'autre cauſe ? La bare a ſûrement été un ſigne auſſi fréquent d'abréviation ou de ſupreſſion de l'*m*, que rare de celle de l'*n*. Les monumens antiques, & ſurtout les mſſ. en ſont foi. Mais on n'y voit point de bares, pour marquer les longues : ſi ce n'eſt dans des ouvrages didactiques ſur l'art poëtique. Ce ſont les accens, qui ſervent quelquefois dans les inſcriptions & les mſſ. à cet uſage. On trouveroit plutôt quelques-uns de ces accens courbés, que poſés horizontalement. Quant aux additions & ſupreſſions de l'*m* & de l'*n* ſans bare : les plus anciens mſſ. & diplomes en fourniſſent tant d'exemples ; qu'il n'eſt pas poſſible de les rejeter ſur les copiſtes. Ces *n* ſurajoutées, y ſont réelement exprimées, & non par voie d'abréviation : & ces *n* rétranchées n'y ſont ſuplées par aucun ſigne, qui les remplace.

(3) Ne vaudroit-il pas mieux le faire venir de l'alleman *neſt*, *niſtung* nid, *niſten* niché, *caché* ou de *neſtling* anglo-ſaxon, *oiſeau échapé de ſon nid*, ce qu'on apliqueroit à quelqu'un, dont le nom ſeroit échapé : ou du gothique *ſtiggan pungere* précédé de *ne*, NON : comme ſi l'on diſoit, qui n'eſt pas marqué, ou enfin de *ſtigur* iſlandique, *qui ſe capi non patitur* : tel dont on ne peut exprimer le nom. Il ſemble au moins qu'il faudroit dériver ce mot du teutonique ou des langues, qui en ſont émanées, plutôt que du latin, *neſciens*. On peut opter entre les étymologies indiquées, ou toute autre, qu'on jugera plus convenable.

encore déclarer le nom. Les formules de prières ou d'actes énoncent depuis long-tems ces sortes de noms par une seule N. Auparavant elles les rendoient (1) par *ille*, *illum*, *illos*, & plus ordinairement encore par leur abréviation *ill.*

Comme l'N leur fut substituée, on demande, quelle fut l'époque de ce changement. Nous *(a)* aprenons, dit le P. Echard, d'une lettre du B. Venturin de Bergame, qu'au XIVe. siècle, les notaires, suivant une ancienne coutume, employoient la lettre N, pour marquer un nom propre quelconque, & qui ne commençoit point par cette lettre. Elle étoit aussi, depuis long-tems invariable, dans les livres écléſiastiques. D. Hugue Ménard, dans *(b)* ses observations sur le Sacramentaire de S. Grégoire, ne fait remonter cet usage, qu'un peu au-delà (2) du XIe. siècle. Qu'il fût déja pratiqué, dès le IX; D. Mabillon le *(c)* prouve par divers mss, & surtout par les lettres imprimées de Frothaire évêque de Toul. Mais ne pouroit-on pas acorder D. Ménard & D. Mabillon, en supoſant, que le second auroit parlé du commencement de l'usage de l'*N*; avant qu'il eût bani celui d'*ille*: & que le premier auroit eu en vue le même usage devenu plus général; lorsque celui du pronom cessa

(a) *De scriptoribus ordin. Prædicat. t. 1. p. 622. col. 2.*

(b) *Pag. 383.*

(c) *Acta SS Bened. t. 3. p. 291.*

(1) On en a des exemples, au moins depuis le Ve. siècle, jusqu'au XIe.

(2) Le P. Honoré *(d)* de S. Marie, parlant de l'usage de l'N, au lieu d'un nom propre, dit, que » selon le P Ménard, l'on n'a commencé de se servir » de cette figure, qu'un peu avant le » X^e^. siècle: *cùm ejusmodi figura caperit » paulò ante annum post Christum natum » milleſimum.* « Il faloit traduire, *avant l'an mil'e*, ou *avant le XIe siècle.* Mais, dans la supoſition, que l'usage de l'N, pour un nom propre, eût commencé, de l'aveu de D. Ménard, avant le X: en quoi D. Mabillon, qui le fixe au IX, pouroit il être opoſé à son savant confrère? Comment donc notre habile Carme a-t-il pu se résoudre à les mettre en contradiction? Au reste, si les conjectures, sur leſquelles il s'apuie, pour faire remonter la Meſſe d'Illyricus, au-delà du pontificat de Gélaſe I, avoient un fondement plus ſolide; l'N, qu'on y trouve trois fois, pour marquer un nom inconnu, rapiocheroit au moins l'origine de cette courume, de la chute de l'empire romain. Mais les rubriques de la Meſſe citée à force d'être transcrites, auront à cet égard été corigées, sur la pratique des derniers tems. L'usage même qu'on y fait de l'N, dont on ne sauroit produire d'ailleurs d'exemple antérieur au IXe. siècle, pouroit être regardé comme un indice de sa nouveauté. En efet, dans le pontificat de Gellone du commencement du IXe. siècle, aujourdui de S. Germain 163, dans le Miſſel dit vulgairement de S. Eloi, autrefois de Corbie, maintenant de S. Germain 165, écrit vers le milieu du IXe. siècle, on voit plus de deux cents fois *ill* & jamais N, pour déſigner un nom incertain. Mais un Miſſel du trésor de S. Denis, au plutôt de la fin du IX. siècle, au plutard du Xe. suit l'un & l'autre usage.

(d) *Réflex. sur l'usage de la critiq. liv. 3. dissert. 3. art. 4. & 5.*

d'avoir cours, ou plutôt d'être ordinaire ? Au IXe. ſiècle on trouve beaucoup d'exemples d'*ill.* Du reſte, au lieu de chercher l'origine de cette N, dans *neſtigantius* ou *neſciens* ou *neſcio quis* : ne ſeroit-il pas plus ſimple de l'atacher au mot *nomen ?* L'*N* alors marqueroit la place, où il faudroit mettre le nom de la perſone déſignée en général, lorſqu'il ſeroit connu.

De toutes les majuſcules l'N, au jugement de (*a*) M. Maffei, ſe maintint la (1) dernière, dans les mſſ. en minuſcule, tant grecs que latins. Mais l'R ne pouroit-elle pas (2) lui diſputer cette prérogative ? Notre illuſtre antiquaire n'aura pas certainement voulu différer la naiſſance de l'*n*, après la ceſſation de l'N dans la minuſcule. Une foule d'exemples de la plus haute antiquité s'éléveroit contre cette prétention, qui ne ſauroit être la ſienne. Outre qu'on pouroit montrer l'*n* minuſcule, & dans l'étruſque, &

(*a*) *Opuſcoli eccleſ. p. 59.*

(1) Que l'N, comme il s'exprime, ait été la dernière à déchoir de ſa majeſté dans les mſſ ; c'eſt ce que nous ne pouvons admettre, pas même par raport aux grecs. On pouroit en citer un en lettres onciales du IXe ſiècle, où elle ſe trouve réduite à la minuſcule. Mais il n'eſt pas ici queſtion d'écriture onciale. Tous les modèles minuſcules de la Paléographie, ſans en excepter ceux du IXe. ſiècle, emploient conſtamment l'ν grèque ; & non pas l'N majuſcule. Il en eſt de même de ceux de la *Défenſe des Écritures canoniques* par le P. Bianchini. Leur nombre très-grand nous diſpenſe de conſulter d'autres originaux. Si l'on y rencontre des N, qui n'appartiennent ni à des pièces ni à des mots en majuſcule, elles ſont très-rares : & loin de s'y conſerver mieux, que les autres caractères majuſcules ; elles n'y ſont admiſes qu'à raiſon du mélange des lettres de différens genres, dont preſque tous les ſiècles peuvent fournir des exemples.

On acordera volontiers, que l'N latine s'eſt montrée, & dans la minuſcule, & dans la curſive, plus fréquemment & plus long-tems ; que la plupart de ſes compagnes : pourvu qu'on ne ſupoſe pas, que l'*n* ſoit d'une invention poſtérieure aux autres élémens minuſcules, ou qu'on ne nie pas, que l'uſage n'en ait été ordinaire, dans un très grand nombre de diplomes & de mſſ. L'ʀ ſaxone en forme d'*n*, introduite dans pluſieurs, n'y fit recourir à l'N, que pour éviter la confuſion. Et comme cette *r*, depuis le Ve. ſiècle juſqu'au IXe, n'étoit pas réſervée aux ſeules écritures ſaxones, mais convenoit également à la plupart des minuſcules romaines ; on y admettoit volontiers l'N majuſcule. Les autres cas s'expliqueront aiſément, par le mêlange des caractères, dont nous aurons plus d'une occaſion de parler ailleurs.

(2) Lorſqu'il faiſoit (*b*) cette obſervation, il n'avoit pas aparamment en vue des pièces du XIIe. ſiècle. Elles ſont trop éloignées de l'abolition de l'onciale. Cependant, pour nous borner à une ſeule : Adelogue évêque de Heildesheim donna une charte, datée de l'an 1180. en minuſcule, où l'ʀ eſt ſouvent employée, dans le corps du texte : tandis qu'on n'y fait jamais entrer l'N ; mais toujours l'*n*, comme aux mots *SuanRingus*, *BerRno*, *BRuno CanaR*, *UnaRgus*, *GaRungus* ; *incaRnationis*. &c.

(*b*) Walrheri *Lexicon diplom. tab. XI.*

dans le ſamaritain ; il eſt des (1) inſcriptions du IVe. ſiècle au moins, où l'on la (2) voit employée. Nous la trouvons dans des mſſ. voiſins de cette époque, s'ils ne la précèdent. En un mot elle n'eſt pas poſtérieure à l'écriture curſive.

Dès le IXe. ſiècle, nous voyons un diplome original de Pépin, conſervé dans la bibliothèque du roi, où l'N majuſcule eſt fermée par le bas & par le milieu, mais ouverte par le haut, comme un *u*. Pluſieurs autres lettres alongées du même tems prennent la même figure.

Les N lapidaires, à jambages détachés, prolongés en haut, écartés obliquement, courbés en dehors par le bas, ſont communément de la plus haute antiquité. Les N en forme d'H, ou dont la traverſe eſt inclinée obliquement entre deux perpendiculaires, qu'elles uniſſent, marquent le moyen age. Les capitales des mſſ. du V. ou VIe. ſiècle portent (3) ſouvent la traverſe du haut du premier jambage de l'N au-delà du côté droit, comme pour lui ſervir de baſe.

Les N onciales les plus anciennes ont à peu près les mêmes traits, que celles des inſcriptions. Quelquefois elles ont un faux air d'R ou d'M grèque minuſcule. On en voit encore de ſemblables, vers le IXe. ſiècle, ſurtout dans le ſaxon. Les N majuſcules des bulles ou des diplomes, à jambages très-courts, à traverſe exceſſivement longue, commencent au IXe. ſiècle, & continuent encore au XIIe. Dans la ſuite leur ancienne ſimplicité ſe ſoutint mal, les traits ſuperflus ſe multiplièrent.

Tout ce qu'on a dit de l'*m* curſive ou minuſcule eſt

(a) *Opuſc. eccleſ. tab. 4. n. 19.*

(b) *De re diplom. p. 359.*

(c) *Band. Numiſ. t. 2. p. 657.*

(1) Son uſage ſûrement tout commun, ſous les derniers Céſars, devoit être au plus tard établi, ſous les premiers. Depuis que les actes publics furent écrits ſur le papier d'Egypte ; jamais on ne prouvera, qu'ils aient été dreſſés en autre caractère, que le curſif, dont l'*n* fait partie. Si quelques mſſ. & quelques diplomes en minuſcule ne rejettent pas l'N capitale ; ils font encore un plus fréquent uſage de l'*n*. Témoin ce mſ. de S. Grégoire le grand, dont notre ſavant antiquaire (*a*) a fait graver un modèle. L'exception ne peut tomber, que (*b*) ſur ces mſſ, où l'*n* avoit la figure, au moins aprochante de l'*n*. C'étoit une néceſſité de repréſenter celle-ci différemment. Enfin on trouveroit des N, dans des monumens beaucoup plus modernes, que ne le penſe notre ſavant auteur.

(2) Quant aux (*c*) médailles, elle ne s'y voit qu'au VIe. ſiècle.

(3) Il en eſt auſſi du Xe. où l'on remarque le même caractère : mais leur premier jambage eſt perpendiculaire, & d'ailleurs la figure de la lettre eſt moins élégante & moins régulière.

aplicable à (1) l'*n*. L'ℵ romaine, fort arondie par le haut de ſon ſecond jambage, & ſe raprochant un peu du premier par le bas, ou dont celui-là nait du pié de celui-ci, & s'en ſépare dès ſa naiſſance, porte une marque de la plus haute antiquité. Un renflement, dans le bas du premier jambage, cauſé par le neud, ſoit à jour, ſoit en plein, remontant preſque juſqu'au haut, pour former le ſecond côté de l'ℵ, ſemble caractériſer au moins le VIIIe. ſiècle, & plus ſouvent le VI. ou (2) VIIe. Les piés de la même lettre en pointes aigües, & tournées vers la gauche, déſignent le VIII. ou IXe. Il ne faut après tout juger de ces indices & (3) autres, que par le plus ou moins de fréquence, & jamais par une rigoureuſe uniformité, encore moins par quelques exemples rares. On ne doit pas preſſer davantage les obſervations, par leſquelles on ſpécifie les formes des lettres caractériſtiques des ſiècles & des païs.

(1) Dans la curſive franco-gallique la plus ancienne ; les deux côtés de cette lettre, courbés vers la gauche, ou concaves en dehors : au moyen age, les pointes ſur ſa tête, ſes deux jambages en zigzag, ne ſeulement le dernier tremblant : depuis la fin du XIIe. ſiècle, ſa queue terminant le ſecond pié, prolongée & le plus ſouvent recourbée de droite à gauche & de gauche à droite : au XIVe. la même queue paſſant par-deſſus le haut de la lettre ; aux XIV. XV. & XVIe, les queues ſurnuméraires de l'ℵ, ordinairement tournées vers la droite, & quelquefois courbées vers la gauche ; tous ces traits & bien d'autres encore, lui ſont communs avec l'*m*, dont elle partage la fortune & les révolutions.

(2) Si, dès le VIIe. ſiècle, la baſe du premier jambage de l'*n* commence à s'avancer vers le ſecond, ſoit obliquement, ſoit horizontalement ; cet uſage ne devient fréquent, que depuis le Xe. Il l'eſt encore plus dans la minuſcule, que dans la curſive : à moins que celle-ci n'empreinte la forme de celle-là.

(3) Au VIIe, ſiècle pluſieurs N majuſcules ſaxones n'ont preſque pas de premier côté : ou tous les deux ſe trouvent tantôt haut & bas extraordinairement chargés en dedans, tantôt terminés, dans leur partie ſupérieure, par des ſommets maſſifs, naiſſans du corps des jambages : ou leur ligne tranſverſale ſe courbe ici plus, là moins vers le bas. Dès le IXe. ſiècle, des pointes placées ſur ou preſque ſur les ſommets, peuvent ſervir à fixer l'age de l'N majuſcule & même minuſcule. Quand la dernière n'eſt pas exceſſivement maigre ; ſon premier jambage paroit un peu triangulaire. Il ne faut pas oublier, qu'on parle toujours de l'N ſaxone.

La lombardique onciale & la curſive caroline, au commencement du même ſiècle, ont quelquefois le jambage gauche plus long que l'autre. Dans la minuſcule lombardique, il commence ſouvent alors par un neud plein. Vers le Xe. ſiècle, ſes côtés ſe forment en zigzag, ou ſemblent être briſés.

Les N majuſcules d'Allemagne, au VIIIe. ſiècle, ſont fort irrégulières, & aprochent de la figure de l'H. L'*n* mérovingienne curſive, vers la fin du VIIe. ſiècle, ou le commencement du VIIIe, eſt haute, étroite, quelquefois fermée par le bas, avec des neuds fréquens, vers le haut.

L'*n* alongée a quelques (1) ſingularités remarquables. Le ſecond jambage de l'*n* curſive caroline ; au lieu de s'arondir, en s'uniſſant au haut du premier, s'y joint quelquefois par une ligne droite, formant deux angles (2) aigus (*ff*).

Dans la minuſcule, des mſſ. ſurtout, il regnoit, aux XIV. & XVe. ſiècles, une ſi grande confuſion, entre l'*n* & l'*u*; qu'on ſubſtitua ſouvent l'une à l'autre. De-là *Nemanſum* (*a*) pour *Nemauſum*, *Antiſiodorum* pour *Autiſiodorum* &c. La diſtinction entre ces deux lettres eſt quelquefois ſi dificile; qu'on ne ſait à quoi s'en tenir. Dans le gothique, même majuſcule, l'*n* uſurpe ordinairement la place de l'N. Mais, dès le XIIe. ſiècle, elle altère un peu ſa figure, en ſubſtituant à ſa courbe une ς contournée, qu'elle ne fait partir, qu'un peu au-deſſous du ſommet de ſon jambage très-perpendiculaire.

(*a*) *Mercur. juillet* 1728. *p.* 1522.

L'O chez les Orientaux, chez les Etruſques, dans ſes notes de Tyron : ſes raports ſinguliers avec le point : diverſité de ſes figures.

XIV. Les O ronds, carés, triangulaires, en loſange, en ovale, nous ſont communs, non ſeulement avec les Egyptiens, mais avec les Phéniciens & les anciens Grecs. Quoique ceux des autres peuples d'Orient & d'Europe paroiſſent plus ou moins éloignés du même contour; il ne ſeroit pas dificile de ſaiſir leurs raports reciproques : ſi l'on prenoit la peine de ſuivre ces derniers, dans les altérations, qu'ils ont éprouvées. Mais nous craindrions, que pareil détail ne

(1) Dans l'écriture alongée, l'*n* pendant à une autre lettre remonte du moins au VIIe. ſiècle. Détachée, elle va preſque toujours en ſe reſſerrant, juſqu'à la fin du Xe. Alors elle ſe métamorphoſe en majuſcule, du moins en Italie. Au XIIe, ſon côté gauche s'élève quelquefois plus que le droit. Mais en général les traverſes ſe multiplient alors entre ſes deux jambages, &, par ces traits ſuperflus, elle ſe trouve abandonée au gothique le plus décidé.

(2) Depuis le XIe. ſiècle, les angles & les pointes ſe multiplièrent ſur l'*n*, d'une manière plus ou moins biſare. Communément l'*n* minuſcule, dans le gothique, eſt agrandie, juſqu'à prendre la place de la majuſcule. Si les chartes lui conſervent la forme majuſcule ; ſon premier jambage tient ſouvent beaucoup du 2 en chifre arabe, ſans parler de l'irrégularité & de la multiplicité de ſes autres traits. Quand même l'*n* n'eſt que minuſcule ou curſive ; ſes deux piés, & ſurtout le ſecond prennent ſouvent la figure d'un 2, en ſituation naturelle ou renverſée, & tournée à contre ſens.

Au XIIIe. ſiècle, l'*n* minuſcule fut ſouvent terminée par une longue queue. Au XIVe. elle ſe recoquilla vers la droite. Mais on en revint à la forme précédente, & cette queue en ſe relevant vers la gauche, coupa pluſieurs fois le jambage, d'où elle partoit. Depuis le XIVe. ſiècle, l'*n* minuſcule perdit preſque toute ſa rondeur, & parut compoſée de deux lignes droites, plutôt obliques, que perpendiculaires, unies par une traverſe, montant du pié du premier jambage à la tête du ſecond.

parût plus curieux, que néceſſaire. Malgré les réclamations de quelques académiciens d'Italie, & ſurtout du marquis Maffei; M. Gori ne veut point acorder (1) d'O (a) aux Etruſques. Pour les en priver il s'apuie ſur des autorités de Pline, de Soſipatre, de Priſcien, & ſur le ſilence des tables (b) eugubines.

L'O des notes tyroniennes (2) ſe diviſe d'abord en *o* & en *ω*. Le premier s'étend à un nombre incomparablement plus grand de mots, & ſe diverſifie (3) en bien des façons, comme ſigne initial, ſecondaire, terminatif.

Nous avons (c) averti, d'après D. Bernard de Montfaucon, de ne chercher l'Ω, que dans les inſcriptions du tems de l'empire romain: ajoutons; qu'on en remarque encore ſur les médailles de Clovis, de Théodebert, de Dagobert & d'Héraclius.

Dans les monoies anglo-ſaxones, quelquefois l'*o*, non (d) ſeulement iſolé, mais orné, mais entouré, mais acom-

(a) *Diſeſa dell' alfabeto degli antichi Toſcani.* p. 129.

(b) *Voyez notre* 1. *vol. p.* 668.

(c) *Nouv. traité de Diplom. t.* 1. *p.* 685.

(d) *Voyez nos écritures lapidaires & métalliques* 1e. *claſſe.* 2e. *diviſion.* 2. *genre.*

(1) L'ouvrage intitulé *Muſei Guarnaccii antiqua monumenta Etruſca*, publié par M. Gori lui-même, nous ofre Pl. 36. une inſcription étruſque, dont le ſecond mot eſt 𐌀𐌓𐌈, θυφ *Dieu.* Nouvelle preuve de l'exiſtence des O, chez les Etruſques. La même figure ſur pluſieurs autres monumens de cette nation, & notamment ſur quelques urnes & amphores du même cabinet, ne pouroit-elle pas encore ajouter quelques degrés de probabilité à l'opinion des partiſans de l'o étruſque? Voyez ſur la lettre Q. la note, où ſe trouve figurée l'inſcription d'une patère du cabinet Romain de M. de la Chauſſe. On pouroit argumenter en faveur de l'o des Etruſques, de ce que leurs voiſins en avoient plutôt deux, que d'en manquer tout-à-fait. Don (e) Velaſquez en donne de deux ſortes aux Celtibériens & aux Tudertans, & chacune, ſous multiplicité de figures. Il les prodigue peut-être aux premiers; lorſqu'il leur acorde l'𐌗 pour o: mais en même tems (f) il avoue, que ce pouroit bien n'être, que la conjonction des deux lettres *ou.* Après tout nous ne voudrions pas nier, que quelque ville ou quelque canton étruſque n'ait fait nul uſage de l'O, & que l'V n'y ait tenu ſa place.

(2) On réduit à peu près toutes ſes figures à celles-ci 𐌂 𐌂 𐌉 𐌉 𐌉 ∞ ∞ ℓ ℓ ℓ ℓ ρ ω ω. Cependant D. Carpentier n'en compte que quatre. Preſque tous les O en notes de Tyron ont une ſi parfaite reſſemblance avec ceux de l'écriture curſive: qu'il n'eſt pas croyable, que leurs raports ſe trouvaſſent ſi juſtes, & ſi multipliés; ſupoſé que cette écriture n'eût pas été en uſage, avant l'invention des notes tyroniennes. Tous les *O*, qu'on vient de voir, ou peu s'en faut, ſe rencontrent en éfet, dans les plus anciennes écritures courantes des Romains. Elles en renferment de plus quelques-unes, qui ne paroiſſent pas ici.

(3) Fermé, il porte une pointe un peu courbée en haut, en bas, vers la droite, vers la gauche. Plus ou moins ouvert, ſuivant toutes ces poſitions & leurs combinaiſons différentes, tantôt il a la figure d'un 6, ailleurs d'un 9, toujours avec une queue de divers degrés de longueur: tantôt il reſſemble preſque au C; ici mis à contre ſens, là conformément à ſa ſituation ordinaire.

(e) *Tab. V. VI.*

(f) *Pag.* 60.

pagné de points à jour, comme d'autant d'autres petits *o*; ne ſignifie rien. Il ſert tout au plus à la diſtinction des lettres de la légende d'une médaille. Si le point prend la figure de l'*o* ; cette lettre à ſon tour, & dans le phénicien, & dans le grec, & dans le latin, emprunte auſſi celle du point.

Nous voyons de très-anciens mſſ, tel que celui (1) du roi n°. 1732, où l'*o*, ſervant d'exclamation, eſt diſtingué par un point central. Au lieu d'être mis au milieu de l'*o*, on le place ſouvent à côté. Le mſ. du roi 2235. de la fin du VIe. ſiècle ou du commencement du VIIe. en fournit des exemples. Ce fut aparamment pour remédier à l'abus introduit par les copiſtes d'inférer indiféremment le point dans l'O majuſcule exclamatif ou non. Ils s'étoient acoutumés à ne l'enviſager, que comme (2) un pur ornement, dont ils ne crurent pas devoir priver pluſieurs autres lettres. Cette pratique déja née au VIe. ſiècle, acréditée durant le VIIe. étoit bien établie (3) au VIIIe, ſans toutefois être invariable.

(*a*) *Recherches curieuſes. p.* 222.
(*b*) *Traité des monoies. p.* 20.

Bouteroue (*a*) avoit pris la dernière lettre du nom du roi Thierri, ſur une de ſes monoies, pour un O & une S ; M. le Blanc (*b*) le relève, & ſoutient, que ce n'eſt qu'un ſimple (4) O gothique. Ils pouroient avoir tort tous les deux.

(1) Ce mſ. dans ſa première partie pouroit être porté juſqu'au ve. ſiècle. C'eſt-là que ſe trouve l'O, dont le centre eſt marqué d'un point exclamatif. Le même O n'a pas la même marque diſtinctive, dans la ſeconde partie de ce mſ : parcequ'elle eſt d'une main plus récente. Cependant le mſ. de S. Germain des Prés 960. a preſque toujours le point inſéré ſeulement dans l'o exclamatif. Rarement y ſuplée-t-il par un point avant, & un point après cette lettre. On y trouve le point dans la lettre initiale, d'*Oliva* : mais le copiſte aura pris l'o pour une exclamation. Il eſt dificile peutêtre de faire remonter ce mſ. juſqu'au VIe. ſiècle ; quoiqu'il en ait pluſieurs caractères.

(*c*) *Page* 58 *a.* 58 *d.*

(2) Divers pontificaux, ou miſſels, certainement du XIe. ſiècle, montrent des points ou des virgules, au milieu de beaucoup d'O, commençant les collectes. Cet uſage dutoit encore longtems après.

(3) Ce n'étoit point une prérogative réſervée à l'O rond. Cette nouvelle décoration étoit également pour l'O à loſange. De-là l'*o* du monograme des rois Charles, preſque toujours marqué d'un point central. De-là le prétendu Y écrit de la main de nos rois, dans leurs monogrames, pour toute ſignature. Imagination frivole, qui n'a pas laiſſé d'en impoſer à de très-grands antiquaires. Les o en rhombe ne ſont pas rares (*c*) dans les monoies mérovingiennes.

(4) Il entend probablement l'ancien gothique, dit d'Ulphila. Car il n'étoit pas alors queſtion du gothique moderne. La même lettre reparoit ſur la

Les

Les O ronds, ovales, droits ou couchés, en loſange, en caré ſont preſque de tous les tems. Deux ou trois ſiècles avant J. C; de même que le D uſurpoit la figure (1) de l'O; ainſi l'O s'aproprioit celle du D, placé tantôt ſuivant ſa ſituation naturelle, tantôt à contreſens. Il s'en trouve encore de pareils, quoique plus maigres, vers les VII. & VIIIe. ſiècles, même dans les mſſ. On en voit auſſi, ſous la forme du P. Depuis l'ère chrétienne, on rencontre à la fois des *O* en cœur, en loſange, en demi-loſange, on demi-ovale; compoſés de deux C, tendant à ſe joindre, & ne ſe touchant pas; en forme (2) de ɔ rond, avec une queue naiſſante; ouverts par le bas, par le haut, par l'un ou l'autre côté.

Chez les Saxons les O ronds, carés, en loſange furent ſouvent terminés par quatre pointes ou triangles. Quarre S ou C adoſſés ou ſe traverſant en partie produiſirent des O d'une figure extraordinaire, mais dont l'uſage ne l'étoit pas au VIIIe. ſiècle. Les *o* portèrent ſouvent, dès le Ve. une (3) tête pointue. Souvent deux pièces disjointes, entrant

25e. pièce de ſes (*a*) monétaires. Il étoit ſi commun d'inſérer quelques lettres grèques dans les légendes des moooies, qu'il ne ſeroit pas impoſſible, qu'on dût lire *OS* : ſi ce n'eſt pas un U & un S latins conjoints, & mal formés. Du côté de la figure du caractère, onl incoovénient néanmoins à le prendre; non pour un O de quelque gothique que ce ſoit, mais pour un *o* curſif, dont la forme en 8 étoit en ces tems-là très-uſitée. D'ailleurs on ne faiſoit point di ficulté d'employer quelques lettres curſives parmi les majuſcules des marbres & des bronzes.

(1) Mathieu Egizzi (*b*) le prouve par une inſcription, qu'Alexis Symmaque Mazochi a le premier publiée.

(2) Les *o* afectent ſouvent la figure du ɔ curſif, né du ɔ oncial. Sous cette forme, ils ſont familiers à toutes les écritures courantes, depuis les premiers tems, juſqu'au XIe. ſiècle. Le Xe. en renferme d'autres, qui ſe raporteot au *d* minuſcule.

(3) La pointe, au ſommet de l'*o* curſif, eſt de tous les ſiècles. Mais, depuis le XIIe, elle dégénère en angle, qui concourt ſouvent à former un polygone irrégulier, figure très-propre à donner le caractère conſtitutif de l'*o* gothique en minuſcule. On peut lui agréger l'*o* curſif, ſemblable à l'*v* conſone mixtiligne. Il eſt ordinaire eu Eſpagne, aux XIV. XV. & XVIe. ſiècles. Dès le XIe, l'Allemagne en ofre les prémices. On ne feroit guère remonter plus haut l'*o* traveſti en *a*; s'il n'avoit pris date dans la romaine, du moins au VIe. ſiècle. Il s'y donne à la vérité un air plus élégant, & s'y montre ſous un contour beaucoup plus ample. Le même *a* pris pour l'*o*; les Anglois en faiſoient uſage, au XIIe. ſiècle; les Allemans & les Eſpagnols au XIVe. Ce qui ſoit dit nommémenr d eux, ſans excluſion des autres peuples. Du reſte les anciens *o*, figurés en *a* ſe diſtinguent, ſurtout de ceux des bas tems; en ce que les premiers ont ſouvent le port d'un 4 en chifre : & cependant le côté gauche du triangle, qu'ils formeot, paroit plus ou moins arondi.

(*a*) *Page* 58. *b.*

(*b*) *Senatûs C. de Bacchanal. explicat. p.* 157.

dans leur compoſition, furent unies par le haut, ſans l'être par le bas ; ou par le bas, ſans l'être par le haut. On vit quelquefois des *o*, compoſés de trois traits viſiblement ſéparés. Quand même ils ſe touchoient ; il n'étoit pas difficile de diſtinguer les diverſes parties, qui concouroient à la formation du tout.

L'o minuſcule a moins varié, que l'*o* curſif. Les mſſ, & ſurtout les diplomes, en écriture courante, diverſifioient prodigieuſement la figure de l'*o*. Les plus anciens lui donnoient quelquefois la forme des chifres (1) arabes 4. 6. 8. 9 ; des minuſcules *a*, *b*, *d*, *g* ; & du Q capital.

Toutes les figures de l'*o* des notes de Tyron ſe retrouvent, dans l'*o* de la curſive romaine, où elles ſemblent avoir été puiſées. L'*o*, à pointe aigüe par le haut, s'eſt ſoutenu en (2) quelque ſorte, juſqu'aux derniers tems. Il étoit fort commun dans les diplomes vers le xe. ſiècle. Alors ſa queue ſupérieure étoit très (3) alongée. Elle l'étoit même,

(1) Les *o* en forme de 4 appartiennent, comme on l'a dit, à l'age le plus reculé. Alors même ils ſont un peu rares : tandis que ceux, qui ſe déguiſent en 6 reviennent ſans ceſſe, juſqu'au IXe. ſiècle, au-delà duquel ils ne paroiſſent plus. Au VIIe. nous voyons des *o* parfaitement ſemblables aux *b*. Il s'en trouve encore au IXe, & même plus qu'en aucun autre. C'eſt de l'*o* métamorphoſé en 6, qu'ils avoient pris naiſſance. Les *o* transformés en 9 ne remontent guère moins haut : mais ils ne ſont pas ſi fréquens. Leur durée ne paſſe pas le xe. ſiècle. Nulle figure ancienne de l'*o* du nombre de celles, qui ſemblent aujourdui fort ſingulières ne fut plus employée, que celle du 8, ou plutôt de l'*v* grec. La mode s'en paſſa inſenſiblement, depuis le IXe. ſiècle, juſqu'au XI, auquel cet *o* ſemble être tombé dans l'oubli.

(2) Cet *o* eut cours, au XIIe ſiècle. Sa courbe droite, enfoncée dans l'intérieur de l'*o* devint extérieurement concave, de convèxe qu'elle étoit naturellement. Les *o* terminés en pointe haut & bas, & non par leurs côtés, commencèrent au IXe, ſiècle à ſe mettre ſur les rangs. Ils parurent plus à la mode aux XI. & XIIe, & ne contribuèrent pas moins, que la fauſſe loſange minuſcule à la production de l'*o* gothique.

(3) L'*o* en forme d'*v* ſe maintint longtems dans les écritures alongées. Cependant l'*o* en 6 ou preſque en *d*, & l'*o* à pointe s'y reproduiſent bien plus fréquemment. On ne voit, pour ainſi dire, la queue de l'*o* s'élever au-deſſus de la ligne alongée, que ſur la fin du IXe. ſiècle. Si cet uſage ne devint pas général au xe ; il y fit au moins bien du progrès, particulièrement en Allemagne ſous les Ottons. Il n'avoit rien perdu de ſa faveur en France ſous le roi Robert. Mais cette queue, qui quelquefois excéda la ligne alongée d'un, de deux, & même de trois des corps de l'*o*, meſuré ſur la hauteur même de cette ligne ; ſouvent ne la ſurpaſſoit, que d'une moitié de ſon corps, & de moins encore.

Aux VII. VIII. & IXe. ſiècles, les *o* ſe terminoit en queue pour l'ordinaire ; leur corps n'étoit, que la moitié ou le tiers de la ligne alongée, au niveau de laquelle cette lettre ne s'élévoit, qu'au moyen de ſa queue, preſque toujours liée avec les caractères voiſins, juſqu'environ le milieu du IXe. ſiècle.

dès le IXe, & quelquefois paroiſſoit (1) trembler ou ſerpenter. Le dernier (2) état de l'*o* minuſcule des mſſ, ayant le renouvellement de l'écriture, montroit des raports marqués avec l'héxagone, à côtés inégaux, figure originairement tirée de l'*o* en loſange.

XV. Quoiqu'on puiſſe remarquer quelque légère différence entre le *P* des alphabets nationaux, ſortis de la même ſource ; il n'eſt point de lettre, dont la reſſemblance ſe ſoutienne mieux, par raport à leur totalité.

P latin & grec anciennement le même : P tyroniens, diſtingués par leur poſition : figures du P anoncent leur age.

Il eſt étonant, que Scaliger (*a*) ait fait deſcendre le P latin d'un prétendu P Ionien en forme de D tond ou triangulaire ; tandis qu'il eſt aiſé de le faire venir du Γ grec : ſupoſé même que leur diſtinction ſoit réelle. Que pluſieurs des anciens P latins ſoient un peu plus arondis ; ils ne ſont pas du moins beaucoup plus fermés. D'ailleurs combien les marbres & les bronzes romains ne renferment-ils pas d'autres P latins, dont la conformité avec les grecs n'eſt ſuſceptible d'aucune diſſemblance ?

(*a*) *Animad. in chron. Euſeb.* P. 115.

Quelques P des notes de Tyron n'ont pas moins d'ouverture, que les plus anciens Γ ou Γ grecs, dépourvus de la naiſſance du ſecond jambage, parallèle au premier. Les autres tiennent un milieu entre le Γ grec & le P latin, commençant à ſe courber de droite à gauche. Un angle aigu, dont un côté eſt le triple ou le quadruple de l'autre, conſtitue leur figure la plus ordinaire, diférentiée par la ſeule

Voyez notre pl. XI.

Alors la queue s'en détacha : ce qui lui procura la facilité de monter toujours de plus en plus. Quand les *o* n'avoient point de queue, ou qu'elle ne commençoit, qu'au deſſus de la ligne ; leurs côtés ſerpentoient fréquemment, aux IX. & X^e^. ſiècles. Durant celui-ci, la pointe fort aigüe de l'*o* ſans queue ſe courboit ſouvent vers la droite : ſa partie inférieure s'arondiſſoit cependant preſque toujours en ovale, & formoit ſa pointe en ogive fort irrégulière, juſqu'an XIIe. ſiècle. Il n'étoit pas rare toutefois de voir, pendant le X. & le XIe, ſes extrémités paroitre plus larges, que le milieu ou que quelque autre portion intermédiaire de ces *o* très-ſerrés, très-longs & très-hétéroclites. La figure d'ogive devint un peu plus exacte, au XIIIe. ſiècle. Au XIV, quelquefois il naiſſoit du bas du demi-cercle de l'*o* majuſcule une eſpèce de courbe, portée vers la droite. Mais cette dernière ſorte d'*o* n'apartient pas à l'écriture alongée, dont le dernier état fut réduit, pendant le cours du XIIIe. ſiècle, à la fauſſe héxagone, munie de deux traverſes à ſes grands côtés.

(1) Les côtés de l'*o*, & ſurtout le gauche, n'étoient pas moins ſujets à ces accidens, durant les IX. & X^e^. ſiècles.

(2) Il n'eſt pas néceſſaire d'avertir, que les *O* majuſcules de la curſive & de toute autre eſpèce d'écriture, coupés par des diamètres, & autres bares ne ſauroient être ſouſtraits au plus pur gothique.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

position, une dans sa forme & dans son contour. Peu de P tyroniens, dont l'angle soit tourné vers la gauche (ꟾ); en comparaison de ceux, qui le font vers la droite (ꟾ). Peu de couchés horizontalement (ꟾ), la pointe regardant en bas; en comparaison de ceux, qui la portent en haut, soit perpendiculairement (ꟾ), soit obliquement (ꟾ). Plusieurs de ceux, dont la pointe est ainsi dirigée, ont la hafte posée de biais (ꟾ). Il en est plus d'inclinés du même sens (ꟾ), qu'on n'en trouve de panchés vers (ꟾ) la gauche. Si l'on prétend compter autant de notes, qu'on distingue de positions du P; il ne faudra pas, comme on voit, les réduire (1) à trois: si l'on n'a égard, qu'à leurs figures; on pourra les réduire à une ou deux.

Le P. conjoint (ꟾ) avec un autre P, ou avec une R, (ꟾ) se tourne à contre sens, & prend la forme du petit q, dont la hafte lui est commune avec le second P ou l'R. C'est à quoi il faut bien prendre garde, quand on veut déchifrer certaines inscriptions.

Outre les monumens latins, ou en caractères latins, sur lesquels le P (a) est parfaitement semblable à celui des Grecs, l'ancien ꟾ romain, comme on l'a déja vu, en différoit ordinairement très-peu. Tel il se montre, dans l'éloge de Lucius (b) Barbarus: tel il fut observé par le P. Sirmond, dans un fragment de pierre, trouvé à Piperno, petite ville du Larium: tel il est représenté, dans le Sénatus-consulte (c) contre les bachanales. Jusqu'au second siècle, la même figure se maintint, sur les marbres & les bronzes: quoiqu'on ne laisse pas d'y rencontrer auparavant bon nombre de P fermés. Mais les mss. conservèrent encore plus longtems le ꟾ ouvert. Scheleſtrate, par son (d) certificat, dressé

(a) *Museum Veronense. p. CCCCLXX. De re diplom. p. 345.*

(b) *Sirm. oper. t. 4. p. 588.*

(c) *Math. Ægypt. Sc. de Bacch.*

(d) *Antiquissimi Virgil. cod. frag. p. IV.*

(1) D. Carpentier, dans son alphabet tyronien, n'a pris ni l'un ni l'autre parti: si ce n'est par raport à la première de ses trois notes, constamment perpendiculaire, & tournée à gauche. La seconde contient les P, dont la pointe tend vers le haut & vers le bas; soit que le grand jambage du P, soit que la pointe, qui lui est unie, soient posés obliquement ou perpendiculairement: ce qui produit au moins quatre figures; si l'on se sert de la différence de leurs angles & de leurs positions, pour les distinguer. La 3e. note a plus d'uniformité; mais elle ne renferme, que le P, dans sa situation oblique, tourné vers la droite: c'est-à-dire, qu'on donne pour troisième note cette figure ꟾ, qui avoit déja fait une portion considérable de la seconde note. La jonction du P avec le C & l'S aura fait distinguer cette note par des caractères étrangers à sa nature.

au ſujet du mſ. 3225. de la bibliothèque Vaticane, ateſte, que le P s'y trouve à demi feruné. Ce caractère ne répondant pas à celui du modèle, qu'on en a fait graver; on ne ſauroit y regarder la figure du P, comme tout-à-fait uniforme. Divers autres mſſ. en capitale, à la tête deſquels on peut mettre les deux autres Virgiles du Vatican & celui de Florence, laiſſent voir la même ouverture à pluſieurs de leurs (1) P.

Que la courbure de la panſe commence par le haut, un peu au-deſſous du bour de la haſte; c'eſt ordinairement la marque d'une antiquité ſupérieure au VIIIe. ſiècle. On aperçoit encore des veſtiges de cette ſorte de P dans les tems poſtérieurs: mais plus de groſſiéreté, avec moins de ſimplicité, les caractériſe. Avoir quelquefois (2) le haut de la tête ouvert, ſans que la courbe ſoit plus haute que la haſte; c'eſt une indice du X. ou XIe. ſiècle, & même du XIIe. Etre en loſange, anguleux, pentagone, héxagone; ce ſont des ſignes diſtinctifs des *p* minuſcules, tout au plus du XIIIe. ſiècle.

Le p curſif anonce preſque toujours, au moins le VIe. ſiècle; quand ſon pié ſe partage (3) en deux jambages, ſe

(1) Ce caractère eſt encore très-fréquent, dans l'écriture onciale du VIe. ſiècle. Mais ſi l'on en découvre, au VIIIe, & même depuis; ou ils ſont plus arrondis; ou leur courbure eſt un peu recoquillée en deſſous; ou d'autres ſignes de nouveauté ne permettent pas de les confondre avec les plus anciens.

(2) Heineccius (*a*) donne cette ouverture comme le caractère ordinaire de l'écriture des ſceaux du XIIe. ſiècle. Mais il s'en faut même, qu'elle n'y ſoit fréquente. Elle eſt plus commune dans la minuſcule & dans la curſive.

(3) Ce caractère ſemble tellement propre du *p* curſif romain, qu'il ne ſauroit convenir à nul autre de l'antiquité. Quoique nous ne doutions point, qu'il n'ait continué d'avoir cours en Italie, au-delà du VIe. ſiècle; nous n'en avons point vu d'exemple, préciſément dans le même goût. Seulement, ſous Charlemagne, certains *p* curſifs ont quelques rapports de figure avec eux. On pourroit élever au Ve. ſiècle des *p* orbiculaires par le haut, ſans téduplitation de queue: pourvu 1°. qu'ils ne portaſſent point ſur un pié d'une longueur exceſſive; 2°. que la pointe ſupérieure de la haſte ne ſortît pas en dehors; 3°. qu'elle ne fût pas en ſon entier trop perpendiculaire; 4°. que la panſe ne fut point fermée en-deſſous, ou rélévée par une volute.

Le *p* rondi par le ſommet de ſa tête, & toutefois ouvert; le *p* dont la tête ſeroit ainſi vers le milieu ſéparée de ſa haſte, ne marqueroient pas un age moins reculé. Mais les *p* à petite ovale, ou bien à ogive renverſée, & fort étroite, d'ailleurs ſoutenus par un ſimple montant, faiſant un angle ou un pli, tant ſoit peu au deſſous de leur tête, ſeroient des indices aſſurés du VIe. ſiècle. Néanmoins des *p* de cette nature, d'une part à haſte très droite, d'autre part à panſe ronde, ou bien à ovale aſſez large ou même irrégulière, & plus courbée du côté droit que du côté gauche: de tels *p* doivent être relégués aux VIIIe. & IXe. ſiècles. Ils mériteroient encore d'être

(*a*) *De ſigill.* p. 185.

tenant par le bout inférieur : ſoit qu'en remontant ils ſe traverſent de diférentes manières : ſoit qu'ils demeurent diſjoints : ſoit qu'ils s'uniſſent, pour ſe partager enſuite. Si le ſ, dont la tête ſe change en S ou en ↄ contourné, ſurmontant de beaucoup la haſte, avec laquelle il forme un neud, ou dont la tête en ovale eſt ſoutenue par un pié droit, ou fait en ɾ, poſée à contre ſens, déſignent le VIIe. ſiècle ; il n'eſt pas étranger non plus aux (1) deux, qui le touchent. Le haut du *p* en forme d'S ou de ↄ convient encore, mais plus rarement, au IXe. ſiècle ; & même aux ſuivans, quoiqu'avec quelques altérations notables. Le pié en ɾ à rebours, avec un neud, d'où s'élève un ↄ ou une S, ſemble devoir être reſtreint au IXe ſiècle au plus tard ; ſi l'on en excepte l'Italie.

Dès le XIIIe, ſouvent la (2) tête du ꝑ ; au lieu de joindre

plus tabaiſſés ; ſi leur queue ſe terminoit en pointe un peu détournée à gauche. Car, ſi trois fois elle ſe courboit eo ſens contraires, & qu'il eo réſultât ce ſ ; on pouroit le faire remonter au Ve. ſiècle. Eo général les *p* eo ovale, ſans ſaillie de la haſte vers la gauche, ſont réſervés à l'Italie.

Pout que l'Eſpagne puiſſe, à quelques égards, les révendiquer, au Xe. ſiècle ; il faut qu'ils aboutiſſeot en poiote élévée ſ, ou bien un peu panchée vers la droite. Mais, ſi, avec un pié plus court que la tête ; celle-ci ſe rétréciſſoit extrêmement, & ſi elle prenoit, au moins du côté droit, la forme d'une *ſ* : ni la France ni l'Italie, au XIIe. ſiècle, ne méconoitroient un ſ de cette tournure.

Les ꝓ ꝑ curſifs & miouſcules, dont la tête elliptique s'élève conſidérablement, au-deſſus do bout éminent de la haſte, anoncent fréquemment le VIIe. ſiècle, & ne ſont pas moins employés en France, qu'en Angleterre. Dans les diplomes mérovingiens, juſqu'à Pépio le brêf ; ſouvent l'émineoce de la haſte du ꝓ en neud, obliquemeot poſée, n'eſt point diſtinguée de la continuation de la paoſe. Alors le haut de la tête o'eſt pas toujours cambré ; mais ſouvent ſurmonté d'une carne, dont la durée, ſur des *p* d'uoe autre forme s'étend juſqu'aux derniers ſiècles. Quant à cette manière de former le ꝓ, d'un ſeul trait ; ſoit eo commençant par le bas ; ſoit en partant du côté gauche : elle eut grande vogue, aux VIIe. & VIIIe. ſiècles. Mais, ſur le déclin du dernier, déja l'habitude de le tracer ainſi étoit paſſée. Il ſeroit dificile de le reconoitre, dans ce ꝓ du XIe. ſiècle : encore moins dans les ꝑ ꝑ ꝑ ꝑ des XIV. & XVe ſiècles en France, eo Angleterre, en Allemagne. C'eſt poortant à peu près le même mouvement de la maio : mais les figures ſont fort diférentes ; & il n'eſt pas à craindre, qu'elles ſoient confondues

(1) L'Italie même continue de nous en préſenter, aux X. & XIe ſiècles. Quelques ꝙ du VIIe. ne diſerent pas beaucoup, comme on voit, du Q majuſcule de nos écritures curſives. On recontre, au Xe, de ces *p* ; mais à tête moins circolaire, ou moins ſpirale. D'autres à queue, notablemeot courbée vers la droite ; mais dont la tête ne s'écarte pas de la forme du *p* minuſcule, ſentent à la fois & l'Italie & le XIe. ſiècle.

(2) Quelquefois elle eſt coupée de part en part, au moyen d'une traverſe ;

ſimplement en-deſſous le jambage, qui la ſoutient, le traverſe totalement. On doit même faire remonter le commencement de cet uſage, vers le milieu du XIIe. Mais, quoique depuis long-tems la queue du *p* ſe courbât vers la gauche; ce ne fut qu'au XIIIe. ſiècle, qu'elle le fit régulièrement, en prenant la forme d'une ∿ couchée. Au XIIIe, ſans s'étendre conſidérablement de côté; elle ſe relève ſeulement un peu vers la gauche: mais au XIVe. ſiècle cette courbure fut aſſez fréquemment pouſſée juſqu'à la tête. Les *p* curſifs, aux XII. & XIIIe. ſiècles, furent ſouvent compoſés de trois ou quatre pièces. La traverſe coupant la haſte eſt ſurtout remarquable, comme un indice des bas tems. Ce goût ſubſiſtoit encore dans toute ſa force, aux XV. & XVIe. ſiècles: quoique, depuis le XIII, comme auparavant, on formât des (1) p de bien d'autres façons.

mais beaucoup plus ſouvent, celle-ci placée ſous la panſe ſe réunit avec la queue, juſqu'à ne former qu'un tout enſemble, juſqu'à paroître tracées d'un ſeul & même trait. C'eſt un caractère, auquel on reconoit également le XIV. & le XVe. ſiècle: quoique l'Angleterre pût en montrer quelque exemple, dès le XIIe. Quand on avoit négligé de courber la tête du 𝒑; on y ſupléoit en Eſpagne, au XVe, par une petite parallèle. Souvent la queue ne s'élévant, que peu ou point du tout; la traverſe confondue avec la tête, ne laiſſoit pas d'aler au-devant de cette queue, comme pour la rejoindre.

(1) Les *p*, renfermant dans leur panſe un point ou bien une ou pluſieurs traverſes, horizontales, perpendiculaires, obliques, courbes de différens ordres, ſe montrent principalement, depuis la fin du XIIe. ſiècle, juſqu'au XVe. Du reſte toutes les autres lettres à panſe ſont ſouvent farcies de pareils traits.

Les *p*, à queues terminées en 3, ſont propres du XIIe. Les 𝒑 des IX. & X^e, dont la tête commence à naître un peu au-deſſus de la moitié de la haſte, ne doivent pas être confondus, avec les 𝒑 du XIIIe. Les premiers n'ont qu'une queue d'abord perpendiculaire, puis légérement courbée vers la gauche: les ſeconds l'étendent exceſſivement du même côté. Les *ſ*, qui tiennent à tous les deux lieu de panſe ou de tête, ſont dans ceux là beaucoup moins recourbées en-deſſous, & plus régulières, que celles des autres. C'en eſt aſſez pour ne pas s'y méprendre. Nous avons au Xe. ſiècle des 𝒑 du goût des premiers, mais avec une traverſe. Ils ſemblent être ſortis d'un 𝒑 du IXe: mais dont le commencement peut remonter au-delà du VIIe. Au moyen d'un neud, pratiqué dans ſa partie ſupérieure, au bout de la traverſe; on diroit qu'il n'employoit, qu'une *S*, pour achever la formation de ſa panſe.

Les 𝒑 compoſés d'une perpendiculaire & d'une ovale ou d'un cercle, uni par une petite horizontale à la haſte, n'annoncent pas moins le IXe. ſiècle, que l'Italie. Ils eurent auſſi pour lors quelque cours en France: mais la traverſe étoit ſupprimée, ou du moins plus ſerrée. On y en avoit même déja vu quelques exemples, dès le VIIe. ſiècle. Mais la queue du *p* étoit plus courte & moins droite, & la traverſe plus longue. Les *p*, dont la panſe n'eſt qu'un 3, ou qui la terminent par cette figure, apartiennent

Le *p* de (1) l'écriture alongée nous fournit des obſervations, propres à fixer l'age des diplomes, qui manqueroient

ordinairemeot aux x. & xie. ſiècles. Ceux, dont la queue ſe repliant ſur elle-même, après avoit fait un neud ou une boucle, eſt prolongée, ſoit en perpendiculaire, ſoit en courbe, inclinée vers la gauche, ou portée tour à tour vers l'un & l'autre côté, ofre uo caractère du ixe ſiècle, commun à toutes les lettres, qui deſcendent par leur queue au-deſſous de la ligne.

(1) On peut le conſidérer, ſous trois raports : relativement à ſa panſe, à ſes pointes ſupérieures ou excédentes, à ſa queue inférieure.

1°. La panſe du *p* ſe trouva régulièrement haut & bas au niveau de la ligne, juſque vers la fin du xe. ſiècle. Avant ſon commencement, & ſurtout depuis la fin du viiie ; les exceptions furent auſſi rares dans les diplomes des Princes, que fréquentes dans les bulles des Papes. Si quelquefois la panſe moota ſenſiblement au-deſſus de la ligne dans les premiers ; ce ne fut guère, que quand le *p* ſe trouva revetu de la forme du grand Q curſif, ou que, ſous une figure plus commune, il emporta certaine idée de diſtinction : par exemple ; lorſqu'il étoit à la tête du nom d'uo Prince, ou d'un titre d'honneur, dont on le décoroit. Depuis l'entrée du xie. ſiècle ; cette partie du *p* varia beaucoup : tantôt elle égala l'élévatioo de la ligne : tantôt elle n'ocupa, qu'une moitié ou qu'un tiers de ſa hauteur. Mais, dès le milieu du même ſiècle, elle fut ſouvent réduite à ſi peu de choſe ; qu'elle eſt à peine comparable à la huitième ou dixième des lettres voiſines : quoiqu'elles ne montent ni ne deſcendent au-delà de la ligne. Cependant à cet égard les autres uſages contraires & plus anciens ne furent totalement abolis, qu'avec l'écriture alongée. La ligne, qui forme le devant de la panſe du *p* ; depuis le viiie. ſiècle, tend ſouvent à devenir tremblante. Elle ſerpente plus ſenſiblement au ixe ſiècle, & encore plus au xe. Au xie, elle eſt ſouveot tracée en zigzag ; mais cette mode ſe paſſa ſur ſon déclin. Au xe ; les *p* les plus tremblans par leur panſe reſſemblent fort à quelques 3 en chifre arabe, placés les uns ſur les autres.

2°. Les pointes excédentes du *p* s'élèvent du bout ſupérieur ou de ſa haſte, ou de ſa panſe, ou de la traverſe, qui les unit : ou bien, ſans contribuer en rien à la prolongation d'aucune des trois, elles paroiſſent montées, tantôt ſur le dos de la premiète, tantôt un peu au-deſſous du ſommet de la ſeconde, tantôt ſur le milieu de la troiſième. Quand on ſuprima la traverſe ; la panſe reſta ſouvent ouverte & fut continuée par le haut en gaule ou en queue. La manière de fermer le *p* par une eſpèce de petite J ſembleroit avoir donné naiſſance à la plupart de ces pointes ; ſi dès les v. & vi^e. ſiècles, nous n'avions des *p* ouverts ſurmontés de l'extenſion de leur panſe. Vers le milieu du ixe, l'angle formé par cette S & par la traverſe s'alongea, dans la même proportion, que le bout ſupérieur de la haſte. Mais ſouvent auſſi cet angle la ſurpaſſa en hauteur, & quelquefois il s'éléva tant ſoit peu au-deſſus de la ligne. Inſenſiblement on ceſſa, du moins en partie, de joindre par une traverſe le montant avec la panſe : & comme la mode s'établit de pouſſer au plus haut les queues, qui devinrent montet au-deſſus de la ligne ; la pointe du *p* eut le même ſort. Dès avant l'an 880, on vit ces pointes paſſer de cinq corps l'écriture alongée. C'eſt-à-dire, qu'elles eurent cinq fois autant de hauteur, que la panſe du *p* ; quoiqu'égale à l'élévation de la ligne Rarement néanmoins la queue ſupérieure du *p* fut-elle portée ſi haut ; lors même qu'elle fut briſée, comme il ariva pluſieurs fois ſous Otton I I e x^e. ſiècle eſt proprement le tems, auquel prévalut la mode de ces alongemens ſuperflus Leur grande vogue ne dura guère que 80. ans en Allemagne. Car en France l'uſage oppoſé n'eut pas moins de partiſans, que l'autre. Si là poiote fut le *p*, déja fort

de

Q des diverſes écritures : ſupreſſion de l'*n* précédé du Q : juger de l'age des mſſ. & des diplomes par la forme de cette lettre.

de dates, ou qui n'en auroient que de fauſſes. Les *p* ſurmontés de cornes (1) peuvent auſſi contribuer à découvrir le tems, où certaines pièces auront été dreſſées.

XVI. Il faut que les Orientaux (2) & les Occidentaux aient peu changé la forme de leur Q majuſcule, pour que de part & d'autre ſes raports continuent toujours d'être ſi frapans. La reſſemblance du *q* minuſcule des Latins avec celui des Orientaux eſt encore plus marquée.

Aux preuves, que nous avons données (*a*) de l'exiſtence du

(*a*) *Tom. I. p. 666.*

diminuée, reprit faveur vers le milieu du XIe. ſiècle parmi les Allemans ; ce ne fut pas pendant une eſpace de tems fort long. On ne laiſſe pourtant pas d'en obſervet encore quelques exemples, juſqu'au XIIe. ſiècle. Les *p* à panſe ouverte ou fermée, prolongée en queue, concourent dans les commencemens du Xe. ſiècle avec ceux à pointes, partant du haut de la haſte, ſans en être la continuation. D'autres pointes, faiſant un tout avec cette haſte, avoient cours en Italie, dès le milieu du IXe. ſiècle : mais en Allemagne elles ne ſe montrèrent, que plus de cinquante ans après. En un mot les queues ſupérieures des *p*, naiſſant du haut de leur panſe, & ne faiſant que la continuer, appartiennent à l'antiquité la plus reculée, & ſe maintiennent, du moins juſqu'au Xe. ſiècle. Au contraire les mêmes pointes, entant que la ſuite de la haſte, durent depuis le IXe. juſqu'au XIe, & même beaucoup plus tard ; s'il ne s'agit pas de queues d'une longueur conſidérable. La queue procédant de la panſe, commencée un peu plus haut, que le milieu de la haſte, ne paſſe pas le Xe. ſiècle en France, ni le milieu du ſuivant en Allemagne, ni les commencemens du XIIe. en Italie. Quant à l'origine de ce ꝑ, il n'eſt pas douteux qu'elle ne doive être tirée du *p*, dont la panſe eſt engendrée par un neud, ſortant de l'extrémité de ſa haſte, & que ce *p* ne remonte à la plus haute antiquité. Mais nous ne le trouvons point, avant le IXe. ſiècle, dans aucun monument, qui, de l'aveu de tout le monde, ſoit à l'abri de tout ſoupçon.

3°. Les queues inférieures des *p* de l'écriture alongée déclinent preſque toujours vers la gauche, & ſe terminent en pointes très-afilées, & même un peu courbées, depuis le VIIIe. ſiècle. Elles deſcendent tantôt d'un corps, tantôt de deux, tantôt de trois. La panſe diminuée au XIe. ſiècle entraine la diminution de la queue. Celle-ci ne s'abaiſſant déja preſque plus au-deſſous de la ligne alongée ceſſa totalement de le faire, au-delà de la moitié du même ſiècle. Environ le milieu du ſuivant, au lieu de ſe courber par le bout vers la gauche, elle ſe tourna plus d'une fois horizontalement ou tranſverſalement vers la droite ; mais ſans jamais s'étendre beaucoup. Quelquefois alors le bout de la queue du *p* ſe change en baſe oblique, & ſe montre également des deux côtés.

(1) La double pointe ſur le bout le plus éminent de la haſte du *p* dénote ſpécialement les XI. & XIIe, & peut néanmoins en certains cas convenir aux IX. & X^e^. ſiècles.

(2) Les Phéniciens-ſamaritains, Caldéens, Hébreux, Juifs le tournent à gauche, Les Syriens & les Arabes le tiennent de plus couché. Ces poſitions diverſes comptées pour rien ; quelle différence notable ſon contour ou ſes traits pouroient-ils expoſer à nos yeux ? L'écriture runique, la grèque & les autres, qui ſont émanées de celle-ci, ne ſoutiennent pas moins bien la même conformité de figure.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

Q étruſque, on peut en ajouter une nouvelle, réſultant de la (1) dernière édition de M. de la Chauſſe.

Veut-on trouver, dans les notes de Tyron, le Q capital, le minuſcule & le curſif ? Qu'on rapèle au premier ces (2) figures Ϙ ϙ ϙ ϙ ϙ ϙ ϙ ϙ ϙ, dont quelques unes ſont diféremment renverſées : au ſecond, celles-ci ϙ ϙ ϙ : au troiſième, les ſuivantes ϙ ϙ ϙ ϙ ϙ, qui ſupoſent confuſion ou ſupreſſion d'un ou deux trairs, mais dont la curſive romaine fournit beaucoup d'exemples, par raport aux trois premières du dernier rang.

(a) *De orthograph. p.* 2219.

Velius-Longus ateſte, que quelques-uns (*a*) écrivoient *qis*, *qae*, *qid* ; au lieu de *quis*, *quæ*, *quid*. Certains monumens antiques ont conſervé des marques de cette orthographe. On en voit, dans Foggini & divers autres compilateurs d'inſcriptions, pour ne point parler des mſſ.

(b) *Nouv. méthod. lat. p.* 732.

Juſqu'à la fondation des chaires royales ſous François I ; l'Univerſité (*b*) de Paris (3) prononçoit ſans contradiction : *qis*, *qantus*, *qalis* ; pour *quis*, *quantus*, *qualis*. C'eſt une obſervation, faite d'après Ramus par Dom Lancelot. Cette prononciation, conforme à la langue françoiſe, aura plus d'une fois ocaſioné la ſupreſſion de l'*u* dans (*c*) l'écriture.

(c) *V.* 1°. *claſ.* 2. *div.* 1. *genre.* 2. *eſp. n.* 3.

Suivons maintenant la lettre Q, dans ſes métamorphoſes, & tâchons d'en profiter ; pour fixer l'age des antiquités diplomatiques, métalliques & lapidaires, où ſes diférentes formes ſe trouveront conſignées.

La lettre Ϙ ouverte par le bas, à queue horizontale ;

(d) *Romanum Muſeum — operâ ſtudio Angeli Cauſei de la Chauſſe. — Romæ* 1746. *fol. edit.* 3. *aucta à D. Amidei.*

(1) Une patère d'airain figurée, (*d*) ſection 3. porte dans ſon inſcription le mot ZOIRVϘIM, *Mirqurios*. Donc par la règle des noms propres ; les Etruſques avoient la lettre Q, auſſi bien que l'*O*.

(2) Nous ne donnons, que les genres de ces trois claſſes de Q tyroniens. Leurs eſpèces naitroient des diverſes poſitions des mêmes figures ou de quelques infléxions de traits. D. Carpentier, qui a mis pêle mêle les notes de ces trois claſſes, n'a pas épuiſé la première.

(3) M. Dreux du Radier a publié ſur cette matière une petite diſſertation, dans le (*e*) Journal hiſtorique de Septembre 1750. Il cite des éditions du commencement du XVIe. ſiècle, où l'on ſuivoit encore l'orthographe de *kukis kankan* ; au lieu de *quiſquis* & de *quamquam*. Le P. Niceron raporte, qu'un Bénéficier privé par la Faculté de Théologie des revenus de ſon bénéfice, pour avoir eu la témérité de prononcer : *quamquam* pour *kankan*, porta l'afaire au Parlement, ſoutenu de Ramus auteur de cette prononciation, & de quelques profeſſeurs royaux. Arêt du Parlement intervint, qui laiſſa la liberté de prononcer, comme on voudroit.

(e) *Pag.* 181.

Voyez ci-après ce que nous diſons ſur l'*u*, précédé du *q*.

disjointe par le haut, à queue (Q) oblique ; exactement fermée, à queue perpendiculaire, & quelquefois détachée (Ꝙ) ; en forme de ℂ, adoſſé vers la gauche, à queue naiſſante du bas (Ꝗ) ou du milieu (Ꝕ) de la perpendiculaire : malgré toutes ces variétés, cette lettre ne laiſſera pas d'appartenir inconteſtablement à l'antiquité la plus reculée. Dificilement montrera-t-on quelque Q ſemblable, depuis Jule Céſar. Surmonté d'une tête ronde, ſans volure interne, formé d'un ſeul trait, terminé par une queue ordinaire ; de quelque côté de la tête, qu'on la faſſe ſortir (Ꝙ Ꝙ) : il eſt propre du tems, qui s'écoula depuis le commencement de l'empire, juſqu'à la fin du ſecond ſiècle. On y peut auſſi fixer le Ꝙ, à queue détachée.

Avoir la même partie obliquement tournée, s'ouvrir un peu ſoit au haut, ſoit au bas de la tête : ce ſont-là des caractères du Q, auxquels un mſ. du ve. ſiècle ſera reconnoiſſable. Les Q tirés d'un ſeul trait, avec de ſemblables ouvertures, porteront les mêmes marques d'antiquité. Les Ꝙ à tête pointue, rraverſée par une queue, ne ſont pas tellement réſervés aux v. & vi ; qu'ils ne puiſſent convenir aux précédens. Admettent-ils des irrégularités, dans leur ogive (Ꝗ) ? ſa pointe eſt-elle inclinée de côté Ꝙ ? l'on y découvrira le goût du viie. ſiècle. En général la queue de cette lettre ne pénètre-t-elle point dans ſon intérieur ? l'ogive même régulière ne contredira pas le génie du viiie. Le Q eſt-il compoſé de pluſieurs pièces, dont le côté droit reſſemble à notre J conſone ? les ſiècles ſuivans, juſqu'au xiiie, ſe manifeſteront. Reçoit-il, dans ſon ſein, des traits ſuperflus ? il ſera poſtérieur à la dernière époque, à moins qu'il ne ſoit lombardique.

Une queue, courbée au-deſſous de la tête preſque en forme d'S couchée Ꝙ, paroit preſque également aſſortie au génie de tous les ſiècles, depuis le ſecond juſqu'au viiie. On pouroit ajourer au xi : ſi cette queue étoit détachée de l'Ꝍ, ouvert par deſſous. Au vi, le bout de l'~ en paroit quelquefois ſéparé (Ꝙ). La queue renfermée en forme de perpendiculaire, dans le cercle des ⊙ ⊖ ; ſoit qu'elle ſe termine au centre ; ſoit qu'elle ſoit de plus apuyée ſur un diamètre horizontal, ou traverſant obliquement le même

cercle en ligne droite ou en *x* ; elle rapelera l'idée du VIIIe. siècle.

Le point au centre de la lettre ꝙ n'indique pas plus le VII, que ceux qui l'ont ſuivi, juſqu'au XII incluſivement. Le ꝙ en volute fera conoitre le IXe. Que ſa panſe ſoit ronde, qu'elle ſoit ovale : on ne poura la faire remonter au-delà du XIIe ; ſi ſur le milieu de ſa queue maſſive on aperçoit un point en forme de monticule. A-t-il la forme d'un ɑ ? on ne doit pas encore l'élever plus haut. Flanqué de deux points ſaillans (ꝙ) ; on peut le rabaiſſer au XIVe ſiècle : ſurtout ſi ſa queue fort petite ne pend, qu'un peu au-deſſous du bas du côté droit. Au contraire ſemblable a l'M gothique, ſa queue commence-t-elle dès le haut, & s'étend-elle de toute la hauteur de la lettre ꝙ ? on ne peut guère lui aſſigner que le XVe ſiècle.

Edouard Bernard fait remonter le q minuſcule, 700. ans avant J. C. L'antiquité de ce caractère paroit trop bien fondée, dans les écritures orientales, pour qu'on puiſſe la révoquer en doute. Depuis le Ier. ſiècle au plus tard, une ſuite de (1) monumens ateſte ſon exiſtence. Sa tête fort élargie, ſe doublant ꝙ par la jonction de deux courbes, aſſure aux mſſ, où elle ſe trouve, la prééminence de l'age. Le ſecond rang peut s'acorder à ceux, dont la tête du *q* eſt détachée en forme de croiſſant, tendant à ſe réunir avec la haſte, ou s'y réuniſſant en éfet par un bout ou même par tous les deux, au moyen d'un délié ſupérieur très-fin, horizontal ou preſque horizontal. Les mêmes traits, quoiqu'avec moins de délicateſſe, ſe perpétuent, juſqu'au VIIIe ſiècle : mais la haſte eſt plus courte, la tête a moins de largeur, une ſeconde queue ſemble quelquefois naitre de la première. Que le haut ſoit ouvert en ꝙ, ſans aucune tendance à l'union ; ce ſera un indice plus ſûr du VIIIe ſiècle au plus tard. Le ꝙ parfaitement caré déſigne le IXe : mais la figure eſt rare. Le ꝙ à tête en ogive, dont la pointe touche la haſte, élévée au-deſſus, caractériſe le VIIe ſiècle. Terminé par deux pointes ſupérieures(ꝙ), qu'il ſoit mérovingien,

(*a*) *Pag.* 203.

(1) Le livre même des limites le (*a*) repréſente, ſous cette forme, comme ſervant à fixer les bornes des terres, dans l'empire romain.

lombardique, ſaxon (1) ou carolin ; il s'annoncera du VIII. ou IXe ſiècle, & du Xe, ſi le deſſous paroit un peu caré ou même détaché. Sa queue ſe portant ordinairement vers la gauche ; il pouroit n'être que du XII. ou XIIIe. Trois ou quatre lignes droites inégales, compoſant ſa tête, indiqueront tout au plus le VIIIe. & pouront quadrer avec les derniers tems. La loſange ou le caré, uni par la pointe à la haſte du *q*, marquera le XIIIe ſiècle. Au XIVe, commencent les pentagones ou héxagones des *q* minuſcules & majuſcules ; ſi l'on y ſupoſe quelque ſymétrie : & même plutôt ; ſi l'on n'en ſupoſe pas. Leur durée égale celle de l'écriture gothique, ſans en excepter l'imprimée. Mais alors on ne laiſſoit pas d'uſer de *q* d'une autre figure.

L'écriture curſive la plus ancienne, pour former ſon ꝗ minuſcule d'un ſeul trait ; le commençoit par le haut, en deſcendant & remontant de droite à gauche : puis en s'abaiſſant de gauche à droite, elle donnoit naiſſance à la queue, qui traverſoit la pointe déja tracée. Une autre figure des plus antiques laiſſoit le haut de cette lettre ouvert, avec une queue dégagée (ꝗ.)

Mais, pour donner une notion générale du *q* des actes en curſive romaine ; obſervons, qu'ordinairement ſa queue n'en touche la tête, qu'en un ſeul point. La dernière prend-elle la forme de (2) cœur ou d'ogive ? ſa pointe tournée vers la droite, aboutira tant ſoit peu au-deſſous de la partie ſupérieure de la haſte, avec laquelle quelquefois elle formera un neud. Reſſemble-t-elle à l'*a*, au *c*, à l'*u* ? l'union ſe fera au bout de la haſte, où celle-ci ſe plira pour ſe joindre à la tête. Cela n'empêche pas, que les traits & de la tête & de la haſte ne ſe traverſent, dans quelques figures, juſqu'à deux fois.

(1) En général la panſe du *q* ſaxon eſt fort ſujète à ſe charger d'angles ſaillans. Plus il eſt ancien, plus ſes figures ſont biſares. Qu'on en juge par celles-ci : ꝗ ꝗ ꝗ. Il ne faut pourtant pas en conclure, qu'elles aient une origine différente du *q* latin.

(2) La forme de cœur avec deux oreillettes à gauche, & même avec une autre ſurnuméraire, dure dans la mérovingienne & la caroline, depuis le VIe. ſiècle juſqu'au Xe. Mais la haſte coupe quelquefois le cœur par le milieu, enſorte qu'il paroit ſans pointe. Il devient encore plus étroit, dans le Xe. ſiècle. La queue alors prend la forme de nos *ſ* curſives. Si le cœur portoit ſa pointe au haut de la lettre, préciſément à la jonction de la tête avec la queue ; ce ſeroit une marque du XIIe. ſiècle. C'eſt encore alors, & même plutôt, que cette figure dégénère en lettre tremblante.

Pluſieurs *q* de la curſive romaine en forme de 7, & du VIe. ſiècle au plus tard, font comprendre, comment il eſt poſſible, que tant de notes tyroniennes aient afecté une figure ſi extraordinaire. Ces notes, viſiblement empruntées de l'écriture curſive, en démontrent l'antiquité. On ne ſauroit faire voir; comment des 7 ont pu naître immédiatement de nos Q, ſoit majuſcules ſoit minuſcules: mais il eſt fort aiſé de ſuivre les degrés, par leſquels la lettre *q* minuſcule ou curſive a dégénéré en 7.

Le *q* mérovingien du VIIe. ſiècle conſerve une partie des caractères de la romaine du VIe. Seulement ſa queue s'unit, communément, dans une étendue plus conſidérable avec ſa tête, que ne fait la romaine. On n'y remarque point de complication de traits, qui ſe coupent, ſi ce n'eſt dans le bas de la queue: ce qui convient auſſi quelquefois à la caroline. Des angles internes formés, dans la panſe du *q*, ordinairement oblongue, s'anoncent du IXe. ſiècle ou du X; ſi l'on y remarque une eſpèce d'*s*, ou d'*i*, naiſſant du haut de la haſte ou de la partie opoſée de la panſe, & renfermée dans ſa cavité.

La (1) queue de la même lettre convèxe vers la gauche, indique le XIIe ou le XIIIe ſiècle: & les deux ſuivans; quand elle eſt prolongée du même côté, pliée en deſſous ou tournée vers la droite. Les derniers tems, qui ont précédé le renouvellement de l'écriture, donnent au même

(1) Juſqu'au IX. & X^e. ſiècles, elle ſe replie fréquemment ſur elle-même, & forme une boucle, au-delà de laquelle elle s'avance tantôt en 2, perpendiculairement ſuſpendue, & tantôt ſous une autre figure, plus ou moins courbe. Sur la fin du Xe. en Allemagne, ſans s'être nouée ni bouclée, mais après s'être courbée d'un côté; elle ſe jette de l'autre, & ſouvent en forme d'ζ contournée. Au XIIe, il n'eſt pas rare, qu'après avoir deſcendu directement; cette queue aboutiſſe, en prenant la figure du ȝ. Diminuée quant à ſa hauteur, mais pouſſée preſque horizontalement vers la gauche, avec une cambrure plus ou moins ample; elle déſigne le XIIIe. ſiècle. Elle le fait auſſi reconoître par un trait extérieurement convèxe, élévé de droite à gauche. Il va quelquefois alors, & particulièrement au ſiècle ſuivant, juſqu'à toucher ou traverſer cette queue; mais plus en Ecoſſe, que partout ailleurs. En Eſpagne, aux XIV. XV. & XVIe. ſiècles, la queue ne ſe borne pas à ſe toucher; elle monte par-deſſus la tête du *q*. On a des exemples auſſi, que notre lettre s'y réduit en ſpirale. La queue pliée au-deſſus de ſa panſe ou de ſa tête parut en France, aux XV. & XVIe: mais il faut prendre garde de confondre ce *q* avec l'abréviation de *que*, repréſentée par les mêmes traits.

caractère la (1) forme de 9. On voit auſſi des q, aux xv. & xvie. ſiècles, ſurtout en Eſpagne, dont la queue ne ſe courbe, que pour s'élever au-deſſus de leur tête.

Dans quelque écriture que ce ſoit, ſi le Q majuſcule a ſa panſe entrecoupée de bares perpendiculaires, obliques, horizontales; il ſera poſtérieur au xie. ſiècle. Au contraire ſi le q eſt purement curſif, & qu'une ligne à plomb, ou qu'un autre trait preſque en forme de petite *s* parte du haut, ou de ſa haſte, ou de ſa panſe, & deſcende vers le bas de ſa cavité; ce ſera pour l'Allemagne un indice du xe. Vers le xii, le Q majuſcule ſe gliſſa dans l'écriture (2) alongée, qu'il égala par ſa panſe, mais dont il excéda tant ſoit peu l'étendue par l'abaiſſement de ſa queue.

XVII. Toutes les nations, dont l'alphabet à eſt peu près conſtruit comme le nôtre, ont leurs *R* pour ainſi dire ſemblables à celles des Samaritains & des Grecs. Aux *R* caldaïques, arabiques, ſyriaques un petit trait manquant; leur parfaite conformité avec les ρ des derniers ſemble en ſoufrir un peu. Mais il eſt aiſé de le ſupléer, ou plutôt d'imaginer, comment il a pu ſe perdre.

Parallèle de nos R avec celles des autres peuples: R tyronienne: age des anciens monumens indiqué par la diverſité des formes de cette lettre.

Au contraire notre R latine, comparée à ſon caractère original, paroitroit chargée d'un trait de trop; ſi le ſamaritain, l'étruſque & l'ancien grec n'en fourniſſoient des exemples, qui ne peuvent avoir été puiſés chez les Latins. D'ailleurs, quand le ſecond jambage droit du P de ceux-ci

(1) On en trouve auſſi des exemples dans l'anglo-ſaxon, ſans excepter l'écriture minuſcule.

(2) Avant le xe. ſiècle, la panſe du q eſt conſtamment de niveau avec la hauteur de la ligne, où il ſe trouve, tant de la curſive ordinaire, que de l'alongée. Auparavant, ſa queue médiocrement longue dans celle-ci ſembla diminuer juſqu'au déclin du ixe. Alors elle s'étendit à l'excès, & ſe termina par une courbe, extérieurement convèxe, ſoit vers la droite, ſoit vers la gauche, ſoit des deux côtés à la fois. En France cette lettre demeura ſur le même pié, durant le xe. ſiècle; ſi ce n'eſt que ſa queue ſe boucla plus ſouvent, & que ſa panſe s'arondit en volute, ou ſe forma en ligne ondée ou tremblante. Mais au xie, la panſe du q fut réduite, en France comme en Allemagne, à la dixième partie de la ligne alongée; & la queue ne l'excéda par le bas, que peu ou point du tout. En Italie, durant les viii. ix. & x^e, les bulles pontificales uſèrent du Q majuſcule; comme s'il eût été curſif. Il ne paſſa que d'un ou deux corps la ligne en deſſous. Mais en deſſus au ixe. il la ſurmonta quelquefois de cinq à ſix corps. Il perdit de ſa hauteur dans la ſuite. Cependant, quoique revenu à la forme ordinaire, il portoit encore ſouvent d'un corps entier le bout de ſa haſte au-deſſus de la ligne.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

prit une forme courbe, il devint indiſpenſable d'en diſtinguer l'*R*, par une queue ou quelque choſe d'équivalent. Pour remplir cet objet, on n'eut beſoin, que de ſe ſervir de l'*R*, telle qu'elle pouroit avoir été dans ſon premier état. En éfet, qui nous répondra, que ſa queue ne s'eſt pas (1) perdue, chez les Phéniciens, Etruſques & Grecs, par des diminutions inſenſibles ? L'antiquité de pluſieurs *R* grèques, étruſques & ſamaritaines, garnies de queues ne pouroit-elle pas ajouter quelque poids à cette conjecture ? Quoiqu'il en ſoit, la queue de l'*R* mal figurée (*a*) l'a fit plus d'une (2) fois confondre avec la lettre *A*.

(*a*) *Buonarruoti oſſerv. ſopra alcuni fram. p. XVII.*

Les R tyroniennes des notes finales, pouvant monter, juſqu'au nombre de ſeize ; on ſe diſpenſera d'autant plus volontiers de les repréſenter, qu'on n'eſt pas encore parvenu à s'aſſurer pleinement, ſi quelques-unes ne pouroient pas apartenir à d'autres lettres. Il n'en eſt pas de même des notes initiales. On y diſtingue ſeulement (3) neuf ou dix ſortes d'R dominantes, & d'une certitude avérée.

Avec un peu d'atention, le *rho* grec s'y découvre ſans peine. Tantôt il conſerve preſque ſa ſituation naturelle, tantôt il eſt à contre-ſens, tantôt il paroit renverſé. Ne pouroit-on pas encore y reconoitre notre *r* minuſcule ou curſive ? Les deux premières de ſes figures, que voici, pour ne rien dire de la ſeptième ϒ ∼ ϭ ϥ ϱ ϒ ϛ ρ ρ ϭ ne ſemblent-elles pas avoir avec elle un raport aſſez caractériſé ?

Des ℟ majuſcules, à lignes courbées, ſoit par le bout

(1) Tout bien conſidéré ; il paroit plus probable, que le ſecond jambage de l'R aura été ajouté avec le tems. La plus ancienne Ⱥ grèque, dont on ait connoiſſance avoit la tête triangulaire. A force de reſſerrer & de rendre plus aigu l'angle ſaillant ; ſa pointe s'alongeant ſe ſera changée en queue. Elle aura été introduite ſous cette forme en Italie ; quoique en Grèce l'autre figure anguleuſe, carée, & enfin ronde ait prévalu. Les Ꞧ Ꞧ ꟈ ∇ eſpagnoles ſe montrent auſſi garnies & dépourvues de queues. Don Velaſquez (*b*) reconoit néanmoins, que la troiſième & quatrième pouroient bien n'être que des Δ. Rien ne l'empêchoit d'en dire autant de la dernière.

(*b*) *Enſaio. p. 55.*

(2) Buonarruoti cite en preuve des médailles de Gordien Pie, d'Hoſtilien & de Poſthume. On pouroit y joindre bien des monumens d'un age plus ou moins reculé.

(3) D. Carpentier n'en anonce, que deux ; mais réellement il en donne quatre : parce que trois ſont renfermées, ſous ſa ſeconde note. Son antépénultième exemple reſſemble plutôt à un P ordinaire, qu'à la vraie figure de l'R, dont il ocupe la place.

de

de leur jambage gauche, ſoit par le haut de leur tête, qui n'en ſeroit, qu'une continuation, peuvent aider à fixer l'écriture des ſiècles antérieurs à celui de Jule Céſar; quoiqu'elles n'y ſoient pas les plus communes. La régularité des traits, l'élégance du contour, la belle proportion des parties ſeront les meilleurs indices tant de ce ſiècle, que du ſuivant. On peut encore y faire entrer le haut de la tête, preſque horizontal. Le ſecond ſiècle, depuis l'ère chrétienne, ſe décèle quelquefois par des ℛ, dont la queue avance, dans l'intérieur de la tête, ou, qui ſe confondant avec elle, & paroiſſant naître du haut de la haſte, ſans la toucher autrement, ſe courbe juſqu'à trois ou quatre fois, en ſens contraires (ℛ).

Que la tête ne ſe réuniſſe point avec la haſte par le haut, ou même par le bas : que la queue ſoit détachée & de la tête & de la haſte; ce (1) ſeront encore autant de ſignes du même age.

Les ℜ, dont le premier jambage eſt concave en dehors, marqueront les tems purement gothiques; ſurtout ſi les baſes des traits inférieurs ſe réuniſſent. Les mſſ, où les têtes des *R* ſont transformées en polygones, ſe (2) raportent au v. ou VIe. ſiècle.

On pouroit mettre en problême; ſi l'*r* minuſcule eſt née

(1) Le derrière de la tête de l'*R*, ſouvent détaché, là de la haſte, ici de la queue, ailleurs de l'une & de l'autre, porte des marques, auxquelles on reconoit les mſſ. du premier age. Mais, comme quelques-uns de ces caractères pouroient convenir à d'autres ſiècles; il faut que toutes ces figures, ou du moins la plupart concoutent ſur un monument; pour qu'on puiſſe en tirer quelque induction raiſonable. En éfet, ſi l'on s'arêtoit à un ou deux de ces caractères, à l'exclusion des autres; on les tronveroit encore au moins, dans les mſſ. des VIe. & VIIe. ſiècles.

Des queues fort concaves en deſſus, & bien plus longues que la haſte, ou tranchées par des baſes obliques & parallèles à celles du premier jambage, déſigneront le VIe. ſiècle. Beaucoup d'irrégularités, & les poſitions biſares de l'R anonceront les deux ſiècles ſuivans. Depuis le IX. juſqu'au XIII, on remarqueta quelquefois une grande diſproportion entre la haſte & la queue. La première ſera d'une hauteur énorme, & la ſeconde d'une petiteſſe exceſſive. Dès le VIIe. ſiècle, on obſerve quelque choſe d'aprochant. Mais l'R conſerve alors une ſorte d'élégance, qui ſufira pour la diſtinguer. Les *R*, dont le jambage gauche ſe diviſe par le bout en deux, & quelquefois même en trois parties, ſemblent plus particulièrement afectées au lombardique, à celui ſurtout des VIII. & IXe. ſiècles.

(2) Mais il faut, que les lignes droites, dont réſulte la tête des R, ſoient ſans mêlange de courbes. Autrement rien n'empêcheroit d'étendre ce caractère, juſqu'au XIe. ſiècle.

du P grec, qui ſe maintint long-tems, chez les (1) Latins ; ou ſi elle tire ſon origine de leur R ouverte, & formée pour ainſi dire d'un ſeul trait. Il eſt certain, que, dès le IVe. ſiècle au plus tard, on vit, ſur les monumens latins, des ꝓ ꝑ ꝓ ꝛ (2) ꝛ minuſcules. La queue de ces *r*, abaiſſée au niveau du premier jambage, ſembla les avoir métamorphoſées en *n*. La même figure déja très-multipliée, dans certains mſſ. du VIe. ſiècle, devint bientôt ordinaire, dans l'écriture ſaxone.

Pour faire le diſcernement de l'*r* & de l'*ſ* curſives, ſouvent très-reſſemblantes ; M. Maffei (*a*) donne cette règle : que dans pluſieurs écritures, le dernier trait de la première ſe replie en montant, & celui de la ſeconde en deſcendant, d'une manière preſque inſenſible. Mais quoique ce caractère puiſſe communément ſervir à la diſtinction de l'une & l'autre lettre ; il induiroit fréquemment en erreur, ſi l'on y comptoit trop. Quelque fois le bout de l'*erre* (ꝛ) s'abaiſſe ſans ſe relever, & ſouvent celui de l'*eſſe* (ſ) ſe rélève ſans s'abaiſſer. En un mot, il n'eſt pas rare de voir ces lettres tellement confondues ; qu'on ne ſauroit les fixer, que par le ſens du diſcours. Mettons ici ſous les yeux du lecteur quelques-unes des figures les plus ordinaires, ou les plus remarquables de l'*r* (2) curſive romaine, antérieure au VIIe. ſiècle : ꝛ ꝛ ꝛ ꝛ ꝛ ꝛ ꝛ ꝛ.

(*a*) *Manuſcritti capitolari. p.* 61.

L'écriture mérovingienne, malgré ſa barbarie aparente, n'uſa pas de caractères plus hétéroclites. En voici trois des (3) plus biſares ꝛ ꝛ ꝛ, qu'on y puiſſe obſerver. La ſaxone n'admit guère, que l'*R* majuſcule, l'*erre* (ꝛ) minuſcule & l'ꝛ curſive ; ſi ce n'eſt qu'on veuille leur agréger les ꝛ ꝛ,

(1) Ceux qui étoient chargés de régler (*b*) les limites des terres, dans l'empire romain, en employoient une aſſez ſemblable à la précédente ; ſi ce n'eſt que le trait avancé vers la droite étoit plus alongé, & plus aprochant de l'horizontale.

(*b*) *De agrorum conditionibus &c. p.* 203.

(2) Cette lettre eſt ordinairement reconoiſſable aux deux traits, dont ſon pié ſe trouve preſque toujours compoſé. Leur diſtinction paroit aſſez tare, dans la mérovingienne. Mais, dans la caroline, & celle qui la ſuit, juſqu'environ le XIVe. ſiècle, il n'en reſte communément pas même d'aparence.

(3) On ne leur aſſocira pas ces ꝛ, qui pouſſant directement leur ſecond trait, le terminent en nœud ; puis ſe rabatent par une ligne oblique, courbe ou mixte. On les remarque déja, ſur le déclin de l'empire romain : & l'Italie en conſerve des traces encore bien marquées, au XIe. ſiècle.

qui ne paroiſſent ſur les rangs, qu'au xe. ſiècle.

La lombardique s'écarta davantage de la romaine. Aux VIII. & IXe. ſiècles ſes figures les plus (1) ordinaires furent ꝛ ꝛ^c ꝛ^t ꝛ^ꝰ. Mais vers les X. & XIe. elles dégénérèrent au point d'être méconoiſſables. Ce ſont en quelque façon des *t*, des z, des croix, de crocs &c.

Outre cette ꝛ curſive; il en eſt une autre, qui s'eſt perpétuée (2) juſqu'à nous, & qui ſouvent prend la figure d'un 2. On peut en rapeler l'origine à la conjonction fréquente de l'*O* & de l'*R* dans l'onciale. Comme l'*O* fourniſſoit la partie antérieure de l'R celle-ci n'avoit de propre, que ſon côté droit ℜ. C'eſt de cette portion détachée & redreſſée, que notre ꝛ a pris naiſſance.

Aux VIII. & IXe. ſiècles, peu s'en falut, que des ꝓ (3) de la curſive caroline ne paruſſent transformées en *p*. Quelquefois, ſur la pointe (4) droite de l'*r*, une extenſion s'éléva en forme d'*ſ* ou de ζ grec. Les *r* des diplomes des IX. & X^e. ſiècles eurent (5) pour l'ordinaire une queue fort

(1) On peut compter, parmi les plus rares, non des mſſ, où elles ne paroiſſent peutêrre jamais; mais ſeulement des chartres, ces ꝛ^c ꝛ^t ꝛ^ꝰ ꝛ^r, dont les trois dernières apartiennent au XIe. ſiècle. Au reſte leur rareté ne doit pas s'entendre de quelques pièces en particulier: puiſqu'il en eſt, où elles ſont très-communes.

(2) On feroit volontiers remonter cette figure, juſqu'à l'ancienne curſive romaine; ſi l'on la retrouvoit, dans la franco-gallique & la caroline. Mais on ne la voit reparoitre, dans les diplomes, ſous la forme du 2, qu'au Xe. ſiècle. Il eſt vrai, que la curſive romaine ſubſiſtoit toujours en Italie. Ainſi quand cette 2 n'auroit pas eu cours, dans l'onciale & dans la minuſcule; elle auroit po ſe répandre de tous côtés, par le moyen des bulles pontificales. La figore du 2, aſſez conſtamment employée, joſqu'au XIIIe. ſiècle, ſe change alors en z. Cette 2, & l'autre encore plus commune, ſe raprochèrent au XIVe, juſqo'à ſe confondre, ſous les figures, ſoit de l'*v* aigu, ſoit de l'*v* rond, qu'elles empruntèrent. La France, l'Angleterre & l'Ecoſſe en fourniſſent des exemples. On découvre auſſi, ſurtout en Allemagne, des R majuſcules, compoſées d'un grand & d'un petit 2, poſés de ſuite. On gliſſe pourtant entr'eux une eſpèce d'acceot ou de virgule.

(3) Ces *r* oe ſont pas fort nombreuſes: mais les ꝛ^t en façon de *p*, dont la panſe, ouverte par le bas, s'avance vers la droite, par une petite courbe, ſont fréquentes, dans l'ancieuue romaine, & plus eucore dans la ſaxooe: toutefois le montant de celle-ci ne paroit pas fendu. En général l'*R* reſſemble ſouvent au *p*, daus le caractère gothique & même dans le ſaxon. Sur ce principe, Saumaiſe a corigé (*b*) un texte de Varrou, où l'on liſoit auparavaut *inceptis*, au lieu d'*incertis*.

(*a*) *De modo uſurarum, p. 699.*

(4) C'eſt un caractère propre des VII. VIII. & IXe. ſiècles, & quelquefois du Xe. en Fraoce.

(5) Dès le VIIIe. ſiècle, les queues des *r*, conſidérablemeut prolongées, fureot par leor extrémité un peu courbées vers la gaoche. Ce ſureroit d'étendue

longue & une tête fort petite. Au XIIIe, on diminua beaucoup la queue des ϒ. Celles qui reſſembloient à des ɔ devinrent fort à la mode : & ce fut pour lors qu'elles en prirent abſolument la forme. Elles avoient auparavant ceſſé d'être aſtreintes à ne ſuivre que l'*o*. Au XVe. ſiècle, l'*r* emprunta quelquefois la figure d'un ϗ alongé, & tranché par le milieu. Au XV. & XVIe, les *R* majuſcules des actes eurent (1) à peu près l'air de nos *p* curſifs. Les deux *r* les plus fréquentes de cette eſpèce ſont ℊ ou ℊ, très-uſitées en Eſpagne, & partout ailleurs, quoique pas toujours les plus ordinaires.

Origine de l'S latine : *S* tyronienne : ſupreſſion de l'*S* : elle ſe traveſtit en *Z* : rétranchoit-on *i* ou *bi*, dans l'écriture;

XVIII. On retrouveroit, ce ſemble, plus facilement le *ſchin* des Samaritains, dans celui des Etruſques, que dans le Σ des Grecs. Cependant la reſſemblance du dernier avec le *ſchin* des Orientaux ſe fera ſentir ſans peine : dès qu'on ſe rapelera l'uſage, où ils étoient de coucher leurs lettres.

parut en France, aux X. & XIe, moins ſuſceptible de variations. Mais, depuis le milieu du dernier, juſqu'à Philippe Auguſte, inſenſiblement il s'évanouit. La mode introduite, dès l'entrée du XIIe. de faire rebrouſſer le bout de la queue de l'*r* vers la droite, fut preſque, avant ſa conſommation, partout établie. En même tems les queues en pointes, courbées vers la gauche, furent pour l'ordinaire totalement ſuprimées : & bientôt les *r* parurent réduites à peu près au même état, où nous les voyons. Les queues durèrent néanmoins plus long-tems en Allemagne ; quoiqu'elles y euſſent été négligées, dans des pièces entières, dès le milieu du XIe. ſiècle. Souvent, aux IX. & X^e^, & plus ſouvent encore aux XI. & XIIe, après s'être inclinées vers la gauche ; elles ſe recourboient de tems en tems vers la droite, & quelquefois ſe terminoient de l'autre côté. Quelquefois elles faiſoient tout le contraire : c'eſt-à-dire qu'elles étoient tremblantes en ſens oposés. Au XIIe. ſiècle, elles finiſſoient ſouvent en ȝ. Au XIIIe, quand elles ſe contboient vers la gauche ; elles ſe relévoient aſſez haut: uſage, dont les exemples s'étoient multiplés, dès le ſiècle précédent, en Angleterre & en Ecoſſe. La queue de l'*r* en ſe repliant ſur elle-même, ſe boucla en pluſieurs diplomes, vers la fin du IXe. & le commencement du Xe.

(1) Cette figure fut auſſi celle de la petite curſive. La bare on traverſe eſt ce qui la caractériſoit le mieux, aux XIV. XV. & XVIe. ſiècles, ſurtout en Eſpagne. Souvent elle lui tenoit lieu du trait, enté ſur le mourant de l'*r*. Souvent on ne voyoit que deux perpendiculaires ou preſque perpendiculaires, tantôt unies par le bas, ou par une traverſe, & tantôt détachées. Il y a plus : il n'étoit pas fort rare de voir une de ces lignes tranchées, & par conſéquent en forme de croix, conſtituer l'*r* curſive eſpagnole. Il arivoit même, qu'elle étoit dépourvue du croiſillon ganche. Toutes ces *r* des XIV. XV. & XVIe. ſiècles, n'excluent pas celles d'une figure moins irrégulière. L'Allemagne d'autre part préſente des *r*, preſqu'en forme de *c*. Aux XIV. & XVe, l'Angleterre & l'Ecoſſe en produiſent, dont la pointe ganche ſe courbe, & deſcend juſqu'au deſſous de ſon pié. Ce trait convient aux majuſcules, comme aux minuſcules. Depuis le XIIe. ſiècle, les panſes des premières ſont traverſées latéralement, ou bien à plomb, par diverſes ſortes de lignes ſuperflues.

Quelques nations grèques ayant rétranché la branche inférieure de leur (1) ϟ ; il ne falut plus que l'arondir, pour faire éclore (2) notre S.

Les Latins d'un autre côté reçurent des Grecs leur ϟ anguleux, & ne paroitront s'en être défaits, que très-tard : ſi l'on le ſuit chez eux, juſqu'au tems, où il fut transformé en Z, pris à rebours (Ƨ.) Il n'étoit pas fort extraordinaire de trouver, dans leurs monumens, des ſ (3) anguleux, deux ſiècles avant la naiſſance de J. C. Des reſtes de ces figures ſe montrèrent encore de tems en tems, depuis cette époque.

Les S initiales des notes de Tyron peuvent ſe réduire à deux figures, aſſez ſemblable à notre *S*, quant à la forme. Mais l'une (ϛ) conſerve ſa poſition naturelle, & l'autre eſt plus ou moins couchée (ᔑ). Si l'on porte ſes recherches, ſur les *s* finales des mêmes notes ; outre notre ſ minuſcule, on y remarquera l'ancienne ſ curſive, dans un trait fort aigu, & néanmoins aſſez conforme à celle, qu'on découvre, dans les monumens les plus antiques.

L'*s* finale, auſſi bien que l'*m*, fut quelquefois (*a*) rétranchée : non ſeulement de la prononciation ; mais encore de l'écriture : non ſeulement, lorſqu'elle étoit ſuivie (4) d'une voyelle ; mais encore, quand elle (*b*) l'étoit d'une conſone.

parcequ'on l'ajoutoit à l'*S*, dans la prononciation ? petite *s* finale, quand devenue d'une uſage ordinaire : age des mſſ. & des charres déterminé par la diférence des *ſ* : elles prennent la forme de beaucoup de caractères des alphabets latin & grec & des chifres arabes.

(*a*) *Spanheim de præſt. numiſm. Diſſert.* 2. *p.* 121.

(*b*) *Quintil. Inſtit. l.* 9. *c.* 4.

(1) Cette figure eſt moins conforme au *ſchin* ſamaritain, que le Σ. Cependant la première eſt celle, qui ſe retrouve dans les plus anciens monumens grecs, & qui ſemble avoir paſſé en Italie. Mais le Σ ne laiſſa pas de ſe conſervet en Grèce, depuis Cadmus. Au moins des inſcriptions de plus de 800. ans avant J. C. le repréſentent.

(2) Les Grecs employèrent eux-mêmes celle-ci ; quoique aſſez rarement, longtems avant qu'ils fuſſent ſous la domination des Romains. Ils ne diſcontinuèrent de s'en ſervir, quoique toujours avec réſerve, que bien des ſiècles depuis. M. Terrin, dans ſa Diſſertation ; ſur une médaille des Macédoniens, ſe prévaut du *lambda* grec en forme d'L, qui ſe trouve aux ères des Grecs, pour prouver, par voie de comparaiſon de médailles à médailles, & de lettres à lettres, que le grand *ſigma* des Grecs eut auſſi la figure de notre *S* latine ; d'autant plus qu'on en rencontre divers exemples.

(3) Les Eſpagnols en faiſoient auſſi pour lors grand uſage : mais ils ne ſe ſervoient pas moins ſouvent des ϛ ϟ ſ, dont la dernière ſe trouve de plus employée, dans leurs médailles latines.

(4) En général les voyelles en concours avoient le même ſort. Ces ſupreſſions durèrent ; quoiqu'avec bien des variations, au moins juſqu'au XIe. ſiècle, & ſouvent opérèrent des phénomènes d'orthographe, qu'on traite de barbariſmes. La ſupreſſion de l'*S* avoir lieu ſurtout, lorſqu'un (*c*) mot finiſſoir, & que l'autre commençoit par cette lettre. Alors il étoit aſſez ordinaire d'en ſuprimer une.

(*c*) *De re diplom. ſupplem. p.* 55.

II. PARTIE
SECT. III.
CHAP. IV.

L'uſage d'employer le *Z*, au lieu de l'*S*, étoit devenu ſi commun chez les Grecs ; que Lucien fait le procès au premier, pour avoir empiété ſur le terrein de l'autre. Les mêmes entrepriſes (*a*) avoient lieu chez les Latins, ſans nulle réclamation. Le domaine du *Z* y étoit ſans doute trop étroit ; pour que l'*S* pût ſe venger par de ſemblables uſurpations : mais elle ſut bien ſe dédomager, en lui volant juſqu'à ſa figure. Vous croyez ſouvent voir (1) un *Z* ; & c'eſt un *S* véritable. Cette dernière fut auſſi quelquefois (2) traveſtie en *C*.

(*a*) *Buonarruoti Oſſervaz. p.* 119.

D. Mabillon (*b*) croyoit que l'S avoit eu un ſon équivalent (3) à la ſyllabe *his*. De là *Spania*, *ſtoria*, *ſtorialiter*,

(*b*) *Acta SS. ſæcul.* 1. *præf. p. lxij.*

(1) On en découvre, juſqu'en Orient, ſur les (*c*) médailles de la fin du VIIe. ſiècle, ou des premières années du ſuivant.

(*c*) *Bandur. numiſm. t.* 2. *p.* 695.

(2) Nous en trouvons des exemples, & dans l'ineſtimable mſ. de S. Germain des Prés où ſont renfermées les épitres de S. Paul, & dans le beau de S. Prudence de la bibliothèque du roi fol. 41. Pluſieurs inſcriptions conſtatent l'uſage du C pour l'*S*. C'étoit aparamment à l'imitation des Grecs, ſi cette lettre n'en étoit pas empruntée.

(3) Si pour l'ordinaire la lettre *S* eût été prononcée *his* ; les mſſ. & les diplomes ſeroient pleins de mots, où la ſyllabe *his* précéderoit l'*S*. Quand on dicte un diſcours ; l'écrivain peu habile rend communément plutôt la prononciation, que l'orthographe. Or on pouroit lire grand nombre de mſſ. & de diplomes ; ſans jamais rencontrer de *hi*, à la tête des *S* regardées comme initiales. On ne ſauroit nier cependant, que cette prononciation d'*is* pour S n'eût fait du progrès, non ſeulement en Eſpagne, mais en Italie & à Rome même. M. Buonarruoti (*d*) prouve par pluſieurs inſcriptions, au moins du bas empire, qu'on a quelquefois écrit : *Iſtephanus* pour *Stephanus*, *iſculpi* pour *inſculpi*, *iſtetit* pour *ſtetit*, *iſpes* pour *ſpes*, *Iſmaragdus* pour *Smaragdus*. Voilà ſans doute bien des indices de la prononciation *is* pour *s* : lorſqu'elle étoit initiale d'un mot, & ſuivie au moins d'une autre conſone. Il ne s'enſuit pas toutefois, que cette manière de prononcer ait été générale en aucun païs. Les mſſ. de S. Germain 12. & 13, renfermant le grand Dictionaire latin en caractères lombardiques, qu'on prétend être de la façon d'Anſileubus évêque Goth, ofrent dans le corps du livre pluſieurs exemples de pareilles *S*, écrites par *is*, comme *iſtupens* pour *ſtupent*. Mais jamais on ne voit paroitre ces irrégularités aux endroits, où l'*ſ* obſerve l'ordre alphabétique. Ce ſont toujours *ſc*, *ſm*, *ſp*, *ſq*, *ſt*. Il eſt pourtant vrai, qu'à la lettre *J*, ce Dictinnaire ofre pluſieurs exemples de l'addition de cette voyelle, devant l'*ſ*, ſuivie d'une conſone, & quelques-uns de l'*in* dans la même poſition. Au reſte la prooonciation *is* pour *ſ* n'a jamais lieu, qu'à cauſe du concours des conſones, au commencement d'un mot. Peutêtre même faut-il plutôt la rejeter ſur des particuliers, que ſur aucun uſage univerſel ou national.

(*d*) *Oſſervaz. p.* 112. 113.

Comme l'*S* de l'alphabet ſe prononçoit *eſſe* ou *es* ; il n'eſt pas rare, que l'*e* ſoit mis avant cette lettre. De là tant de mots de la baſſe latinité, des langues vulgaires, & ſur-tout de la nôtre, qui commencent ou qui commencèrent par *es*, quoique dérivés de locutions latines, dont l'*S* étoit la première lettre. De là, pour en venir à des exemples, *eſcrire* de *ſcribere*, *eſtang* de *ſtagnum*, *eſtole* de *ſtola*, *eſtoile* de *ſtella*, *eſcole* de *ſchola* & bien d'autres.

pour *Hiſpania*, *hiſtoria*, *hiſtorialiter*, répétés pluſieurs fois, dans de très-anciens mſſ. de S. Iſidore. Il ſupoſe donc, qu'on prononçoit ces mots ; comme s'ils euſſent été écrits *hiſtoria*, *Hiſpania*. Il auroit pu ajouter, qu'on trouve dans le mſ. de l'abbaïe de S. Germain des Prés n. 663. en lettres d'or ſur du vélin pourpré, *Scarioth* & *Scariothes*, pour *Iſcarioth* & *Iſcariothes*, & dans le mſ. 960. quelquefois *ſte* pour *iſte*. Mais faudra-t-il dire, que l'*S* avoit auſſi le ſon de la ſyllabe *ins* ; parcequ'on écrivoit *ſtrumenta* pour *inſtrumenta* ? Attribuons plutôt ces rétranchemens de ſyllabes, tant dans l'écriture, que dans la prononciation à la barbarie des ſiècles : ou plutôt avouons, que pluſieurs de ces prétendues lettres ou ſyllabes ſuprimées, avoient été ajoutées après coup. On a dit (a) *Pania*, *Spania*, *ſtruo*, *ſtrumenta*, avant que de dire *Hiſpania*, *inſtruo*, *inſtrumenta*. Eſt-il étonnant que l'ancien uſage ſe ſoit conſervé, dans quelques provinces ?

(a) *Del origen y principio della lengua Caſtellana -por el doctor Bern. Aldrete lib. 3. c. 2. fol. 66.*

Aux VI, VII, VIII. & IXe. ſiècles ; l'*S* (1) couchée, renverſée, tournée à contre ſens marque ſouvent la fin, & quelquefois le commencement d'un mot. Rarement, ſur les monoies françoiſes, ocupe-t-elle une autre place.

Dès lors au plus tard, les courbures de l'*S* ſe redreſſèrent, au point d'aprocher fort de la ligne droite. On croiroit y découvrir les prémices de l'ſ minuſcule ; ſi nous n'avions pas des moyens encore plus directs, pour remonter à ſon origine. Vers le ſecond ſiècle, & peutêtre plutôt, parurent des ⌜ ⌝, compoſées de deux lignes droites en (2) équerre, ou faiſant un angle obtus. C'étoit ramener d'une autre façon les angles ſuranés de l'ſ. La ligne oblique d'incidence, naiſſant un peu au-deſſous du bout ſupérieur

(1) L'ꝺ couchée & renverſée des chartes eſt propre du XIIe. ſiècle. On la voit mieux formée, & ſeulement couchée dans des écritures de mſſ. des IX. & X^e. ſiècles. Voyez les Meſſes ajoutées à la fin & au commencement du mſ. du roi 1603.

(2) Les ꝑ ꝛ en forme de *r* des pandectes de Florence, & les ꝯ ꝯ des lettres de Jean V., & de Serge I, pouroient bien être émanées de ces ſ antiques. Quoiqu'une origine ſemblable ne convienne pas mal à l'ancienne ꝛ curſive ; nous lui en aſſignerons une autre, pour le moins auſſi naturelle. Les ſ, aſſez fréquentes, aux IX, X, & XIe. ſiècles ; ſe dériveroient plus difficilement de l'*S* anguleuſe. On prétend encore moins y découvrir la ſource de l'ſ des ſignatures d'Hincmar de Reims ; lorſqu'il ne ſouſcrivoit pas en capitales.

de la haſte de l'ſ forma un nouvel angle, un angle vertical. A ce trait, qui pouroit encore méconoitre le commencement ou plutôt le progrès de l'ancienne ſ curſive, déja conſignée ſur des monumens publics, aux III. & IVe. ſiècles. Le même trait, portant ſur l'extrémité de la haſte, au lieu de s'étendre en ligne droite, produiſit en ſe courbant (1) notre ſ minuſcule. Son exiſtence eſt conſtarée par des exemples du IVe. ſiècle. Mais bornons-nous maintenant aux obſervations concernant les S majuſcules.

Depuis le II. ſiècle juſqu'au IVe, & plus rard encore, elles s'arondirent quelquefois par les deux bouts, juſqu'à former un cercle, une ovale, des volutes, des neuds, terminés par des traits excédens de diverſes figures. Dès avant le IXe. ſiècle, l'S ſe transforma plus ſouvent en ⊆ à contre ſens, qu'en Z ordinaire. L'S gothique moderne ne ſe confond jamais avec celles des premiers ſiècles. Outre qu'elle eſt écraſée ; ſon arondiſſement haut & bas eſt porté, juſqu'à jonction des baſes & des ſommets avec le corps de la lettre. Mais par combien d'autres endroits eſt-elle diférente de cette ancienne S ?

Les S S à trois, & même à quarre pièces détachées (2) ſont très-propres à caractériſer les mſſ. des V. & VIe ſiècles. Les S carées un peu fréquenres conviennent ſpécialement aux VIII. & IXe. ſiècles. La queue de l'S, pliée en deſſous, ſe multiplie au IX, & conrinue dans les ſuivans. Deux gros points flanquans les parties les plus ſaillantes de l'S anoncent le XIIe. au moins. Qu'aux deux bouts l'S ſoit légérement courbée en deſſus & en deſſous par des traits, faiſant angle avec le corps de la lertre ; ce caractère indiquera plus ſûrement encore le même age. L'S en ⊇ barré par le milieu donnera un ſigne du XIII. ou XIVe. ſiècle. Des ſ, pour ainſi dire plantées, ſur la haſte des ſ minuſcules, déſigneront le Xe, ou la fin du précédent. Prennent-elles la figure de C un peu alongé ? elles ne s'éléveront pas au-deſſus

(1) Elle étoit déja bien formée, mais moins rabatue ſur les (a) monumens des limites, uſitées dans l'empire romain. Elle y étoit à la vérité plus alongée & tranchée vers la droite.

(2) On remarque encore des veſtiges de ces diviſions d'S, aux VII. & VIII ſiècles, pour ne pas dire au IX. Mais ce n'eſt plus avec la même rondeur, & la même régularité de contour.

(a) *V. la collection des auteurs des bornes anciennes. pag.* 203.

du

du XIVe. Conſtruites de parallélogrames, faiſant angles de toutes parts : elles ſe feront conoitre, comme aparrenant aux ſiècles les plus gorhiques.

Le ſavant (a) Baringius, d'après l'*Introduction à l'Hiſtoire Littéraire par Reimmann*, repréſente notre petite *s* finale, comme une invention du commencement (1) du XIIe. ſiècle, auquel elle fut ſubſtituée à l'ſ plus longue.

(a) *Clavis diplom. praf. p.* 52.

Cependant beaucoup de mſſ. du XII, & pluſieurs du XIIIe commencé ; loin d'obſerver la diſtinction de l'*s* finale, terminent invariablement leurs mots par celle-ci ſ. D'autres ne l'emploient pas d'une manière uniforme. Le progrès de cette prarique ſe fait principalement remarquer, depuis le milieu du XIIe. ſiècle, juſqu'au milieu du XIIIe. Mais ſa naiſſance (2) remonte plus haut. Dès le X. & le XIe on rencontre des mſſ. & des charres, où l'*s* eſt quelquefois placée à la fin des mots. Il y a plus : nous avons fait la même obſervarion, ſur un mſ. du VIIe. ſiècle. Du reſte ce n'étoit aparamment par aucun deſſein, qu'une certaine figure de l'*S* étoit miſe alors à la fin du mot, préférablement à rout autre.

Les ſ ſ curſives romaines, conſidérées dans les ſiècles, qui précédèrent le VIIe, laiſſent preſque toujours apercevoir deux traits bien diſtincts, l'un pouſſé de haut en bas & l'autre de bas en haut ; quoique ſouvent formés, ſans lever la plume. Mais ces deux (3) traits, tantôr ſont dégagés par le haut, tantôt ſe

(1) Auparavant, jamais nous ne trouvons, dit (b) Struvius, l'*s* finale, dans les mſſ. On les diſtingue donc avec ſuccès par ce caractère, quoiqu'il ne ſoit pas toujours conſtant. Au XVe. ſiècle, le goût des belles lettres s'étant reveillé ; pluſieurs tranſcrivirent d'anciens (c) mſſ, dont ils imitèrent l'élégance & les caractères. Ce goût d'imitation leur fit terminer les mots par la grande lettre ſ minuſcule, plutôt que par la petite. L'uſage de la dernière paroit bien établi, depuis le milieu du XIIIe, ſiècle. Ainſi parlent nos auteurs.

(b) *De criter. mſſ. p.* 28.

(c) *Ibid. p.* 30.

(2) Auſſi (d) Godfroi de Beſſel, n'eſt-il pas de l'avis de Struve à cet égard. Il lui ſoutient même, que, dès le XIe. ſiècle, la perite *s* finale étoit en uſage. Il faloit ſe contentet de dire, qu'alors cet uſage commençoit tout de bon à s'établir. Car les propres modèles, publiés par ce ſavant abbé, prouvent que l'uſage contraire duroit encore au XIIIe. Mais le premier ne laiſſoit pas d'avoir fait bien du progrès, dès les commencemens du XIIe : puiſque nous avons actuellement ſous les yeux deux diplomes originaux de Louis VI, de l'an 1120, en faveur de l'abbaïe de Tyron, où toutes les *s* finales obſervent exactement cette figure.

(d) *Chron. Godvv. p.* 62.

(3) Dans les plus anciens monumens romains, le premier trait de l'ſ curſive eſt preſque toujours tranché par le haut. Plus on deſcend de ſiècle en ſiècle ; plus les exemples de cette coupe oblique

confondent par le bas, tantôt ſe croiſent une ou deux fois. Ici ils prennent la forme d'un V, là d'un 8. Ici l'on diſcerne à peine l'Υ de l'*y*, & là de l'*n*. Quant à leur trait ſupérieur; ſouvent il s'abaiſſe pour s'élever; plus ſouvent il deſcend ſans remonter. Rarement ce trait eſt ſéparé de ſa haſte: quelquefois ſemblable au *C* il la touche plutôt (ſ), qu'il ne s'unit avec elle. L'*ſ* varie (1) beaucoup dans ſon élévation.

deviennent rares, juſqu'à la fin du xe: terme, ſinon général, du moins aſſez ordinaire, de la durée des *ſ* à double trait, formées d'un mouvement non diſcontinué. Régulièrement la queue de l'*ſ* ne ceſſa point d'être doublée à Rome, avant le ixe. ni même ſur ſa fin. Quoiqu'elle ne fût plus ſi haute; elle formoit encore par le bas un neud à jour ou en plein.

Mais les *ſ* ſimples commencent au moins, dès le viiie. ſiècle, dans la curſive alongée. Depuis le milieu du viiie, juſque vers celui du xie, & ſurtout juſqu'au xe; l'*ſ* étoit à la vérité compoſée de deux parties: mais ſouvent l'une des deux ne deſcendoit point juſqu'au bas. Figurez-vous une *s* entée ſur une autre: la première s'élévoit un peu au-deſſous du bout ſupérieur de la ſeconde. Ou bien une haute *ſ* étoit chargée d'une pointe ſaillante du côté gauche, & quelquefois un peu courbée en deſſous, à l'endroit, où la ſéparation de ſes deux branches auroit dû ſe faire; ſi elle eût encore été réellement fendue en double queue. Ce trait ſurajouté paroit extrêmement ſenſible, dans les Υ de quelques bulles d'Urbain II. & de Paſcal II. Réduit, dès le xiie. ſiècle, à un point éminent vers la gauche; il ſubſiſte encore aujourdui, dans nos minuſcules imprimées. Quant aux *ſ* ſimples, ſans aucune apparence de téduplication de queue; elles devinrent très-fréquentes, au xe. ſiècle.

(1) L'*ſ* romaine curſive, tantôt n'excède ni haut ni bas le niveau de la ligne, tantôt s'élève au-deſſus, d'un corps ou d'un demi-corps, tantôt s'abaiſſe de même, tantôt remplit ces deux objets à la fois, tantôt monte & deſcend, juſqu'à s'enfoncer dans les lignes voiſines. Mais plus communément: ſi elle paſſe l'étendue de la ſienne en deſſus, elle ne la paſſe point en deſſous: ou elle fait préciſément tout le contraire. Ainſi ſon caractère propre eſt l'inconſtance.

L'ancienne gallicane & la première mérovingienne imitent à divers égards la romaine. Mais pour l'ordinaire elles s'abaiſſent d'un demi-corps au-deſſous de la ligne, ſans ſe porter notablement au-deſſus. La ſaxone en uſe à peu près de même. L'*ſ* lombardique en général deſcend & monte preſque également, c'eſt-à-dire très peu. Celle des bulles des xi. & xiie. ſiècles s'abaiſſe davantage, ſans s'élever.

Juſqu'au xiie, la caroline minuſcule excède un peu la ligne par ſon extrémité, tant ſupérieure, qu'inférieure. Alors commence l'élévation de la tête de l'ſ minuſcule, ſans abaiſſement de ſon pié. Elle avoit pris faveur en Italie, même dans les diplomes, dès le ſiècle précédent; lorſqu'on n'y faiſoit pas ſervir la lombardique. Quant à la téduction du pié de l'ſ au niveau de la ligne, il faut admettre quelques exceptions: ſurtout s'il arive, que la minuſcule tienne plus ou moins de la curſive. Car elles n'ont pas lieu, par rapport à la pure & vraie minuſcule de ces tems là.

Quoique l'*ſ* mérovingienne curſive du bas & du moyen age, ne ſoit pas exempte des variations de la romaine; cependant elle obſerve mieux le niveau par le bas: pourvu qu'on en excepte quelquefois l'écriture alongée.

Juſqu'à la fin du ixe. ſiècle; l'*ſ* curſive caroline éprouva bien des changemens, relativement aux proportions, qu'elle gardoit avec la hauteur de la

au-deſſus, & dans ſon abaiſſement au-deſſous de la ligne.

L'ſ romaine quadre avec la mérovingienne en bien des choſes. Celle-ci toutefois eſt ſujette à ſe pancher davantage ſur la gauche, & retombe plus ſouvent dans la forme de l'ſ compoſée de deux pièces. L'ſ (1) ſaxone eſt toujours montée aſſez haut,

ligne. Avant le xe, l'*ſ* de l'écriture alongée s'écarta peu du niveau : mais la queue de la commune deſcendit plus bas. Jointe au *t*, ou bien initiale ; l'*ſ* s'éléva & s'abaiſſa conſidérablement, dans l'une & l'autre écriture. C'eſt en général la pratique ſuivie, pendant le xe. ſiècle, & dès la fin du ixe. La France ne s'en départit guère, avant Philippe I, ſous lequel toutes les lettres de l'écriture alongée obſervèrent le niveau en tout ſens.

Au xiie. ſiècle, ſi l'*ſ* de la curſive commune s'élévoit à l'ordinaire ; elle s'abaiſſoit bien moins en deſſous : quelquefois même de ce côté-là rien n'excédoit. C'eſt ſurtout ce qui ne manqua pas d'arriver alors, & au ſiècle ſuivant : quand elle étoit apuyée ſur un pié, dirigé vers la droite ; au lieu d'être terminée par une queue, tournée vers la gauche. La réduction de la queue au niveau du bas de la ligne dura peu dans la curſive. Les *ſ* continuèrent de monter en deſſus, & de deſcendre encore plus conſtamment en deſſous : quoiqu'en général elles euſſent beaucoup perdu de leur hauteur, ainſi que les autres lettres.

Dès le commencement du xie. ſiècle, en Allemagne l'écriture alongée réduiſit ſon ſ au niveau du bas la ligne. Dans les curſives ordinaires, ſa queue fut auſſi très-ſenſiblement diminuée. Au commencement du xii, elle n'excède preſque plus en deſſous : tandis que l'*ſ* alongée, devenue majuſcule, eſt toujours au niveau de la ligne par le haut, comme par le bas. Quand même elle a la forme minuſcule, elle n'eſt pas aſſujettie à d'autres loix.

Juſqu'au milieu de ce ſiècle ; l'ſ de l'écriture ordinaire n'égale la ligne, que par le bas ; ſans ceſſer de s'élever fort haut. C'eſt alors qu'elle porte la baſe de ſon pié vers la droite, & qu'elle s'aſſocie les *ſ* finales. Ces uſages au reſte ne ſont rien moins qu'invariables. En quelques diplomes, les queues des *ſ* de l'écriture commune, quoique devennes plus courtes, ne laiſſent pas de déborder. On en revint même, au xiiie. ſiècle, juſqu'à faire excéder les *ſ* haut & bas, dans l'écriture alongée ; mais beaucoup moins qu'anciennement.

Il ſemble que, depuis le milieu du xiiie. ſiècle, on érendit de nouveau la queue de l'*ſ* ordinaire, qu'on avoit auparavant racourcie. Cet uſage dura juſqu'au de-là du milieu du xiiie : mais il n'eſt pas univerſel. Le principal de ceux, qui lui ſuccédèrent, juſqu'à la moitié du xiv, & même du xve, fut de tracer des *ſ* à jour. Leur queue s'élévoit aſſez directement, preſque au niveau, & quelquefois même au-deſſus du niveau de la tête. Depuis le milieu du xive. ſiècle ; les *ſ* à queue, moins ſouvent tranſverſale, que perpendiculaire, paroiſſent renflées dans tout le milieu de leur haſte, & durent juſqu'au xvi, où elles commencent à devenir plus maigres : tandis qu'elles augmentent de groſſeur, juſqu'au milieu du xviie. Au xve, leur tête s'inclinoit vers la droite, & s'élévoit preſque autant au-deſſus, que leur pié deſcendoit au-deſſous du niveau de la ligne.

(1) Le côté droit de l'ſ ſaxone eſt ordinairement tontafait ou preſque au niveau de ſon côté ganche. L'origine commune de cette *ſ*, ainſi que de la mérovingienne & de la caroline eſt ſi manifeſte, dans la curſive romaine, qu'il ſemble inutile de s'y arêter. Mais à quelle ſource faut-il faire remonter celle-ci ? Il ne nous paroit nullement douteux, qu'elle ne ſoit primitivement dérivée de l'*S*. La réponſe peut d'abord ſurprendre. Mais on revient bientôt de ſon étonement ; quand on fait atention,

quoique beaucoup moins, que les deux précédentes. Elle ne relève preſque jamais ſon extrémité ſupérieure, après l'avoir abaiſſée. La viſigothique reſſemble ſouvent au γ. La (t)

que l'ſ apartient à l'écriture curſive, & par conſéquent expéditive & liée. Atachez la lettre, qui précède l'S à ſa queue : ou plutôt faire naitre celle-ci de celle-là ; vous en verrez bientôt ſortir un *ſ* curſive, dans l'ancien goût romain. C'eſt pourquoi les *ſ* des bas tems ſont quelquefois retombées dans cette figure, long-tems après qu'elle avoit ceſſé d'être en uſage. Elle étoit pourtant encore ordinaire, chez les Eſpagnols, au XIIIe. ſiècle : & l'on a ſujet de croire, que nulle interruption n'eu avoit altéré la forme.

(t) Le caractère propre des *ſ* caroliines, comparées aux curſives plus anciennes, eſt d'avoir la queue longue, afilée, & le plus ſouvent inclinée vers la gauche. C'en eſt un autre digne d'atention, quoique moins déciſif, qu'elle ſe boucle tour à tour par ſa tête, par le milieu, par la queue. La dernière boucle eſt rare, la ſeconde fréquente, la premiere ordinaire.

Si le trait continué de l'ſ, après s'être bouclé, s'élève au-deſſus de ſa tête ; il anonce un age antérieur au milieu du XIe. ſiècle. Déja l'on trouve des *ſ* ainſi figurées, au VIIe, & même au VIe. Quelques chartes de Ravenne, dont nous publirons les modèles, nous ofrant des *ſ*, continuelement bouclés dans ce goût ; on ne peut douter, que dès-lors les *ſ* au gré de l'écrivain, n'aient été terminées de même. Le fort de cet uſage ſe place au IXe. ſiècle : mais au Xe, la France le voit encore plus ſuivi. Que le trait prolongé au-delà de la boucle ſe jette vers la gauche en forme de chevelure friſée ; ſeul il doit marquer une antiquité ſupérieure au XIIIe. ſiècle. On le découvre, dès le VIIe, principalement dans l'écriture alongée. Mais ce n'eſt qu'au Xe, que cette eſpèce de boucle prend faveur en France, & devient preſque générale en Allemagne.

On la doubla bientôt, en la faiſant ſerpenter le long de l'ſ. La multiplication des boucles, entrelaſſées avec le montant de l'ſ ; toute prariquée qu'elle ait été pluſieurs fois, dès le IXe. ſiècle, déſigne plus particulièrement les XI. & XIIe dans les diplomes allemans. En augmentant toujours le nombre des ondulations, commencées par le haut de l'ſ ; on les répandit preſque ſur toute ſa ſurface. A ce caractère on reconoitra le XIIe. ſiècle, chez les François, & le XIIIe, chez les Ecoſſois. Deux originaux de Louis le gros de l'an 1120. n'admetteut les ondulations ſur aucune autre lettre, que ſur l'ſ. Lorſqu'elle eſt à la tête ou bien au milieu des mots ; elle ne manque pas d'être traverſée cinq, ſept ou neuf fois. Si deux *ſ* ſe ſuivent ; elles ſont acolées enſemble par des ondulations communes. Les entrelaſſemens des *ſ* s'étendant aux lettres voiſines immédiates & médiates, en paſſant par deſſus les lettres baſſes, pour aler s'aracher à celles, qui s'élèvent ; ſont des ſignes du même age, & ſpécialement de la moitié du XII. ſiècle. Celui-ci & le XIe. ſe manifeſteront également, au moyen du parafe, tracé au côté gauche de l'ſ, en France, en Allemagne, en Italie. Mais ſon commencement remonte au moins à la moitié du XIe. ſiècle. La France même en fournit des eſſais, dans quelques diplomes de Hugne Capet.

Peu après, les ſ ſ ne furent pas moins favorablement acueillies, dans ceux de ſes ſucceſſeurs. La première, quoiqu'avec quelques altérations, ſe ſoutient encore au XIIIe, en Allemagne, en Angleterre, en Ecoſſe. On autoit de la peine à la reconoitre, dans les chartes écoſſoiſes, ſous ces figures ſ ſ ; ſi celle-ci ſ n'y préparoit. Souvent alors, & plus encore au XIIIe ſiècle ; les *ſ* portoient la queue preſque horizontale de droite à gauche, ici détachée, là continue, mais toujours cambrée vers ſon extrémité. Cette queue étoit plus ſouvent deſunie en Allemagne, qu'en France & qu'en Italie. Aux IX, X, XI, & XIIe.

caroline, après avoir formé une boucle, ſe termine quelquefois, dans ſa partie ſupérieure, en s'élévant plus ou moins haut. Dès le IXe. ſiècle, une ſeconde *ſ* ſembla tomber ſur la haſte de la première : mais un peu au-deſſous de ſon extrémité ſupérieure. Au ſuivant, elle vint préciſément ſe repoſer, ſur ſon bout, ou bien y forma, ſoit un neud, ſoit un angle. Souvent cet apui ne parut plus faire, qu'un tout avec le corps de l'*ſ*. Les boucles ſe multiplièrent beaucoup, aux XI. & XIIe. ſiècles, & quelquefois ſe répandirent, ſur le montant de l'*ſ*, à peu près comme un ſep de vigne ſur un échalas. Ce caractère, quoique propre de ces deux ſiècles, & même du Xe, ſurtout par raport aux diplomes d'Allemagne ; n'eſt pourtant pas général : mais il va toujours en faiſant du progrès. Cependant pour l'ordinaire, il s'en faloit beaucoup, que les boucles & les traits de traverſe ne deſcendiſſent juſque vers le bas de la lettre. Au XIIIe. ſiècle, l'*ſ* ſe changea en tant de figures ; qu'il eſt dificile de les ſpécifier toutes en détail. Alors & depuis on vit des *ſ* en forme (1) d'*A*, de *B*, de *C*, de *d*,

ſiècles, on uſa d' ſ ſ ſ, dont les ondulations ne conſiſtent pas, dans les ſeuls ornemens ſuperflus ; mais afectent le corps de la lettre. Au reſte ces tremblemens ſont plus propres à déſigner le XIIe. ſiècle, que les précédens.

L'*ſ* nouée par le milieu ou pliée en angle ſe montre au VIIe. ſiècle, ſe fait remarquer de tems en tems au IXe, devient plus enmmune au Xe, ſe ſoutient encore avant le milieu du XI. Au Xe. le neud mitoyen concourt à la fois en quelques diplomes de Franc avec les boucles, tant ſupérieures qu'inférieures, quelquefois même rédoublées.

La queue de l'*ſ* bouclée de haut en bas, & prolongée par un trait perpendiculairement ſuſpendu, quoique ſemblable à l'ℨ contournée, ſe borne preſque au Xe. ſiècle.

(1) Bornons-nous à quelques-unes des plus remarquables. Aux XIII. & XIVe. ſiècles, on découvre des ſ ſ ſ preſque en forme d'*A* curſifs majuſcules. Rejettons de l'S écraſée ; elles ſont marquées au coin du parfait gothique. Leur tête ne ſe recoquille pas ſeulement ; leur queue bouclée coupe encore quelquefois leur tête trop abatue. Elles ſont d'ailleurs tournées vers la droite. Le même tems produiſit d'autres ſ ſ ſ, qui diféroient des précédentes, par une poſition contraire, par une queue d'abord recourbée en devant, par une tête bouclée. Nous n'avons plus rencontré, depuis la fin du XIIIe. ſiècle, ſi ce n'eſt en Eſpagne, la queue de l'*S* ainſi recourbée en devant. Une ſ, à queue bouclée, ſe traverſant juſqu'à toucher ſa tête, & preſque ſemblable à l'ɣ renverſé, ſe trouve en uſage, dans les diplomes de S. Louis. Elle a des raports ſenſibles avec celles, dont on vient de parler. Une quatrième eſpèce d' ſ n'a pas moins d'afinité avec la forme de l'A. Elle alonge irrégulièrement la tête en l'abaiſſant, & relève ſa queue, juſqu'à la confondre avec ſa tête : ou plutôt c'eſt ſa queue, qui après s'être confonduc avec la tête, s'élève de beaucoup au-deſſus, & deſcend preſque au niveau du point, d'où elle eſt partie,

d'*e*, d'*f*, de *g*, (1) d'*h*, d'*i*, d'*l* d'*N*, d'*o*, de P,

Elle a cours en France, aux XVe & XVI ſiècles. Toutes ces *ſ* ſont très-gothiques : mais en voici une ꝺ, qui par cet endroit les éface toutes, & qui néanmoins ſe maiotient, dans notre écriture coulée, avec autant de diſtinction ; que ſi elle remontoit au ſiècle d'Auguſte : & toutefois il ne faudroit pas s'élever au-delà du XIVe, pour découvrir la ſource, d'où elle eſt ſortie. Cependant il ſuffit de porter l'origine de cette lettre au XVe, où elle paroit formée. Car auparavant elle ne ſe reconoit pas ſans peine : parceque ſa figure eſt très-différente de celle qu'elle a maintenant. Pour la ramener à la forme de l'S ; il faut la ſupoſer réduite preſque en z : tant elle eſt racourcie par ſa tête, & défigurée par ſa queue. Mais, en récompenſe, elle fut gothiquement parée d'une nouvelle queue poſtiche, partant de ſa tête, en forme d'*e* ou de *c*. Avant d'être pour ainſi dire transformée en *a*, cette *ſ* s'étoit preſque métamorphoſée en B, dont les diverſes figures étoient fort acréditées, dès le XIVe. ſiècle.

Aux XV & XVI ; l'*ſ* ſe révetit auſſi de la forme du C, tourné de la ſorte ↄ. Son origine eſt la même, que celle de la quatrième eſpèce d'S en A. L'ſ en *d* oncial eſt à peu près du même age, & tint aſſez bien ſon rang en Ecoſſe. Ce royaume, ainſi que l'Eſpagne, l'Allemagne & l'Italie nous préſentent, au XIIIe. ſiècle, des ſ ſ en manière d'E : mais, dès le milieu du XI, on en découvre abondamment, dans les diplomes de nos rois. On peut ajouter aux S reſſemblantes aux *e* curſifs majuſcules, les ſ ſ, employées en France, au XIIIe. ſiècle. Toutes ces *S* émanées de l'ſ tabatue par un trait courbe vers la droite, fourniſſent la partie antérieure à nos petites *ſ* en forme d'*a*. Au XVe. ſiècle l'ſ avec un faux air d'*e* mioufcule ſe raporte à l'f, malgré ſa tête fermée & ſa baſe un peu courbe. Qui croiroit que l'*ſ* eût pu ſe confondre avec l'*f* ; ſi l'on ne voyoit cette *ſ* en Ecoſſe au XIIIe. ſiècle ? Dès le XIIe, en Eſpagoe, on prendroit pluſieurs ſ ſ pour des G. La Franc, au XIVe, a ſes ſ ; aux XV. & XVI. ſes ↄ, doot la cooformité avec les G n'eſt pas dificile à ſaiſir.

(1) Il eſt des ſ ſ, apartenaot aux deroiers tems de la curſive gothique, qui prouveront ſans pcioe leur reſſemblance avec certaines *h* coulées. Preſque tous les tems donnent des *ſ* ſemblables aux J majuſcules & minuſcules ; mais ſurtout depuis le IXe. ſiècle : le détail en ſeroit trop long. Nous n'avons point d'*ſ* en forme de K ; à moios qu'oo ne la trouve, dans cette ſ gothique, employée au XVe, & bientôt transformée eo façon d'*a*, telle qu'elle ſe conſerve, dans notre écriture finaocière. Car il o'eſt pas ſaos exemple, qu'une même figure de lettre, puiſſe ſe raporter à diverſes origines.

Si les ſ ſ étoient en Allemagne fort à la mode, au XIIIe ſiècle, les ſ, au XIVe, & les ſ au XVe : l'Angleterre & l'Ecoſſe en fireot un uſage encore plus fréquent, depuis le commencement du XI. Pour découvrir des figures d'M & d'N, dans les S ; il faut les préſupoſer couchées : & dès-lors le XIIIe. ſiècle oe nous en laiſſera pas manquer. Sans cette précaution même, l'Allemagne, au XIVe, peut auſſi fournir des ↄ dans le goût de l'*M* gothique, & des ↄ, aſſez reſſemblaures aux N curſives. Les premières rabatent la tête de l'*ſ*, au-deſſous de ſa queue. Celle-ci de ſoo côté va ſe perdre dans la tête, qui vraiſemblablement n'eo eſt, que la cootinuation. Les ſecondes, originairement tracées par un ſemblable mouvement de la main ; dans la ſuite firent mooter leur queue auſſi haut, que leur tête ; ſans parler d'autres traits ſuperflus, tenant lieu de quene à celle, qui l'étoit auparavant : mais dont la poſition pouvoit laiſſer doutet ; ſi c'étoit elle ou l'ancienne tête, qu'on devoit apeler de ce nom. Cette ſ, dont oo ne voit les premiees, qu'au XIVe. ſiècle, s'eſt maintenue juſqu'à notre tems. On pouroit toutefois eo tigueur la faire remooter, juſqu'au premier age de la entſive romaine. L'*ſ* gothique écraſée ſe

(1) de Q, (2) d'r, de t, d'v, d'x, d'y, de z. On en vit de ſemblables aux (3) ϛ, Γ, γ, ε, θ, σ, ϒ des Grecs. On les vit adopter juſqu'aux figures (4) des chifres arabes 5, 6, 8, & 9. Toutes ces dernieres métamorphoſes, dont la durée, à divers égards, peut ſe meſurer par celle du gothique moderne, n'empêchèrent pas, que des ſ plus aprochantes de leur ancienne forme ne ſe maintiſſent toujours. C'eſt au XIIe. ſiècle, que les ſ minuſcules (5) ont leur pié tourné

toucha par la tête & par la queue, & confondit ſes traits, au point de laiſſer ignorer, quel devoit être, & ſon commencement & ſa fin. L'un & l'autre ſe trouvèrent ſouvent réunis à ſon milieu. De-là ces ϑ preſque en façon d'O curſifs majuſcules. La plupart des figures précédentes ſont nées de l'S capitale. Celles, qui ſuivent immédiatement l'O, appartiennent pour la plupart à la minuſcule.

(1) Si les ſ mérovingiennes & caroline à double trait adoptèrent quelquefois le contour du p, ſoit fermé, ſoit ouvert, tant par le haut que le bas; les ſ à ſimple trait dégénérèrent également en figures de P. Telles furent au XIIe. ſiècle ces ſ ꝑ, dont quelques unes, ſans être à queue doublée, ne laiſſent pas d'être compoſées de pluſieurs pièces. Comme au XIIIe, la queue de l'ſ remonta juſqu'à la tête, & même par-deſſus; au ſuivant, elle produiſit des ϕ à traits doublés, peu différentes du p. La queue relévée en droite ligne, aux XV. & XVIe. ſiècles, donna des ꝓ ꝑ, autant conformes à nos p d'aujourdui, qu'aux ſ de l'antiquité la plus reculée. Ainſi ſouvent, ſans le vouloir, & ſans s'en apercevoir; on revient aux modes des anciens. Le XIVe. ſiècle eſt principalement le tems du règne de cette ꝑ, qui plus d'une fois ſe raprocha fort de la figure du p. Au XVe. ſiècle, au lieu de compoſer ces ꝑ d'une courbe & d'une droite, on les forma d'un angle très-aigu, ſurmonté d'une courbe.

(2) Rien de plus ordinaire, avant le XIe. ſiècle, que de reconnoître des ſ ſemblables à des r. Cette reſſemblance eſt encore plus grande dans la ſaxone, que dans les autres écritures. Les traits ſurnuméraires ajoutés, les queues des ꝛ portées au niveau de la tête & rabatues en angle, au lieu d'être arondies, occaſionèrent pluſieurs fois la même confuſion, dans les figures de ces deux lettres, vers les XIII. XIV. & XVe. ſiècles.

Les ſ en t ne nous arêteront pas. C'eſt dans la haute antiquité, qu'il faut les chercher. Celles en V ne conviennent non plus, qu'à la curſive romaine. Les ſ en x peuvent répondre aux XIII. & XIVe. ſiècles: ont-elles l'air de l'y? Elles ſont preſque toujours antérieures aux XIIIe. La romaine tombe ſouvent, dans cette équivoque. C'eſt ſurtout, vers la fin de la lombardique, que la reſſemblance de ces deux lettres eſt portée plus loin. L'S tirant ſur le z ſe montre en Eſpagne, aux XII. & XIIIe.

(3) Ce n'eſt pas tout: l'ſ emprunte les figures de quelques caractères grecs; au XIVe. ſiècle du ϛ preſque partout; du Γ en Eſpagne; du θ en Italie; du σ en Ecoſſe. Le Γ ſert auſſi à la minuſcule de France, au XVe: l'e paroit, dès le XIIIe. L'ſ en vue paſſe point ce ſemble le IXe. Elle ſemble même réſervée à la curſive romaine.

(4) L'ſ emprunte également les figures du 5, aux XII. & XIIIe. ſiècles; du 6, aux XIV. & XVIe; du 8, depuis le XIIe, juſqu'au XVIe.

(5) L'ſ ne tourne pas communément ſon pié racourci vers la droite, avant le XIIe. ſiècle. Mais elle commence à le faire, ſur la fin du Xe, où la caroline regnoit encore. Elle continue preſque partout, au XIIIe. & ne ceſſe pas même, au XVe. en Allemagne.

II. PARTIE. Sect. III. Chap. IV.

vers la droite par une baſe oblique, horizontale ou courbe; mais qui ſe montre rarement de l'autre côté. Les S capitales, traverſées par des perpendiculaires & autres lignes droites ou courbes, commencent auſſi dès-lors, & en moins de cent ans parviennent à leur plus grand crédit. D'autres S gothiques ſont quelquefois doublées en deſſus ou de côté: ce qui arive, lorſque deux S en forme majuſcule, ſont élévées l'une ſur l'autre ou jointes enſemble tout de ſuite.

T en croix chez les peuples d'Europe, d'Aſie, & d'Afrique: T majuſcules & minuſcules des notes de Tyrou: ſupreſſion du T: age des mſſ. & des chartes reconnu par les diverſes figures de cette lettre.

XIX. Avancer que le thau ſamaritain reſſemble ſoit à la croix, ſoit au T latin ou grec; c'eſt une erreur monſtrueuſe: prétendre que les Hébreux eurent des T diſtingués de ceux, qu'on voyoit ſur les ſicles, découverts, il y a près de cent cinquante ans; c'eſt une ignorance parfaite; c'eſt une folie conſommée. Ainſi parle (a) Scaliger: & quand nous ne le nommerions pas; on le reconoitroit ſans doute au ton, qui lui eſt propre. En vain Origène alègue-t-il le témoignage d'un docte Juif converti, ſuivant lequel le thau des anciens caractères de ſa nation ne diféroit en rien de la Croix. En vain S. Jérôme déclare-t-il ſemblable au ſigne, que les Chrétiens impriment ſur leur front, la dernière lettre de l'alphabet hébreu du premier age, dont les Samaritains uſoient encore ſous ſes yeux. En vain Tertullien aperçoit-il ce vénérable ſigne, dans le thau d'Ezéchiel & le T des Grecs. Scaliger (1) l'a prononcé; l'ancien *T*

(a) *Animadv. in Euſeb. p.* 117.

(b) *Biblioth. critiq. t. 2. ch. 27. p. 416.*

(1) M. Simon (b) telève auſſi Scaliger, pour s'être récrié *contre Origène & contre S. Jérôme; comme s'ils avoient avancé une fauſſeté manifeſte.* Il en apèle à l'alphabet ſamaritain de R. Azarias, où l'on voit un T *en forme de croix de S. André. Jérôme Alcander*, ajoute-t-il, *envoya au P. Morin deux ſicles, où le thau avoit la figure de croix.* Au jugement d'Alcander, le T ne l'avoit perdue, dans les livres ſamaritains, que parcequ'on s'étoit acoutumé à le former d'un ſeul trait. Mais, quoique Théodotion, de l'aveu de M. Simon, ait tendu le thau d'Ezechiel, comme ſi c'étoit la dernière lettre de l'alphabet; quoique (c) *pluſieurs ſavans écrivains & pluſieurs Pères* l'entendent de la croix; le critique aime mieux ſe joindre aux Juifs, & à ceux qui traduiſent ce terme par *ſigne*. Peu lui importe, qu'on le prenne à la lettre, ou qu'on l'interprète de la loi par une opération cabaliſtique, fondée ſur le mot *Thora*, qui commence en hébreu par le *thau*.

(c) *Ibid. ch. 28. p. 419. & ſuiv.*

Reſte à ſavoir ſi, chez les Hébreux, le *ſigne* & le *thau* ne ſont pas une même choſe: ſi le nom de *thau* n'a pas été donné au T; parceque ſa figure ſervoit de ſigne: ou plutôt ſi la locution hébraïque de *ſigne* n'a pas été empruntée de la lettre *thau*; parceque la croix étoit employée comme ſigne. Les Hébreux ne ſe ſervirent point originairement du terme *thau*, mais d'*oth* pour marquer un ſigne. C'eſt ce qui nous porteroit à croire, que *thau* ne fut pris dans la ſuite, ſelon cette acception,

hébreu

hébreu n'a pu avoir d'autre figure, que celle du thau repréſenté, dans ſon exemplaire ſamaritain, & ſur quelques ſicles, venus à ſa conoiſſance. Mais combien n'en a-t-on pas déterrés depuis, où le *T* conſerve la forme (*a*) de la croix? Combien n'obſervons-nous pas de croix, dans les *T* étruſques, ſi voiſins par leur age du ſamaritain (*b*) antique?

(*a*) *V. notre VII. planche & la page 598. du 1^r. vol.*

(*b*) *Pl. IX.*

Le *T* ſyriaque, à le bien prendre, n'eſt qu'une croix, formée d'un ſeul trait. La croix s'eſt maintenue dans le *T*, & de l'ancien (*c*) eſpagnol, & du coptique, & du (*d*) runique. On rencontre même pluſieurs (*e*) *T* grecs & latins, en forme (1) de croix. D'ailleurs il ne s'en faut preſque rien, que notre *T* & la croix ne ſoient une même (2) choſe. Or ce caractère eſt celui de preſque tous les alphabets d'Europe. L'hébreu caré ou le caldaïque (*f*) ne s'en écarte pas autant, qu'on pouroit le croire, au premier coup d'œil. Augmentation d'un côté, diminution de l'autre; voila la ſeule cauſe de la diſſemblance. N'avons-nous pas même des alphabets hébreux, où le thau eſt préciſément notre *T*? Combien de *T* arabes (*g*) ne s'en diſtinguent, que parcequ'ils ont la tête en bas?

(*c*) *Pl. XIII.*

(*d*) *Pl. XIV.*

(*e*) *Pl. X.*

(*f*) *Pl. VIII.*

(*g*) *Pl. IX.*

Les figures des *T* en notes tyroniennes ſont fort nombreuſes. Dom Carpentier a prétendu les réduire à trois notes. Mais ſa ſeconde en renferme de trois ſortes, & ſa troiſième de deux; pour le moins auſſi diſtinguées les unes des autres, que le ſont chacune de ſes trois notes entr'elles. C'en ſont donc réellement ſix, dont voici les figures, telles qu'il les a rangées, mais repréſentées avec plus (3) d'exactitude, & dégagées des caractères étrangers, qui en ofuſquent quelques-unes: 1e. ⅂ 2e. ⊢ ⅃ ⅁ 3e. ⅂ ⅃. Si nous voulions ne compter, que trois notes; il faudroit les enviſager plutôt comme des claſſes, que comme des genres

qu'à raiſon de la coutume, d'uſer de la lettre T ou de la croix, pour repréſenter un ſigne, & ſurtout un ſigne relatif à la Religion.

(1) Il s'en trouve, dans le Spicilége de Béger, dans le Calendrier romain du P. Vulpi, dreſſé vers les commencemens du I. ſiècle. &c.

(2) Σταυρὸς ἐν τῷ T, dit (*h*) l'auteur de la lettre, ſous le nom de S. Barnabé. S. Clément (*i*) d'Aléxandrie, Tertullien (*k*) & S. Auguſtin (*l*) reconoiſſent également la croix dans le T.

(3) Le défaut, qu'on lui reproche, vient de ce qu'il n'a pas été à portée de ſentir, de quelle conſéquence il étoit de ne point laiſſer diſparoître quelques petites têtes des *T*, & de diſtinguer les *T* courbes ou minuſcules de ceux, qui ſont formés de lignes droites.

(*h*) *Cap. VII.*

(*i*) *Stromat. lib. 6.*

(*k*) *Lib. 3. contra Marcion.*

(*l*) *Quæſt. 37. in lib. Jud.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

& des eſpèces. La première contiendroit les *T* à longue tête, la ſeconde ceux à petite tête, & la troiſième les *T* courbes.

On pouroit compoſer la première de T, dont la tête ſeroit ſéparée du tronc ; ſoit qu'elle fût horizontale (⊤) ; ſoit qu'elle (1) fût (⊤) oblique : de T, dont la tête horizontalement tournée vers la gauche ; tantôt avanceroit un peu (⊤) vers la droite ; tantôt ſeroit uniquement (⊤) dirigée vers la gauche ; ici avec une haſte perpendiculaire, plus ou moins (⊤) longue ; là ſoutenue par une bare abaiſſée de droite à gauche (⊤); ou de gauche(⊤) à droite. Cette même claſſe admetroit d'autres ⊤ ; ouverts du côté gauche, dont la tête s'inclinant de haut en bas, formeroit un angle aigu ; ou s'élévant de bas (⊤) en haut, produiroit un angle obtus : ou bien d'une ligne, tombant à plomb ſur une oblique, deſcendant de droite à gauche (⊤), réſulteroit un autre angle obtus, d'un aſpect diférent. La fécondité de cette claſſe ne ſeroit pas encore épuiſée. Elle auroit des T, dont la tête, tournée vers la droite, ſeroit horizontale ; ſoit qu'elle fût en L renverſée ; ſoit qu'elle ne le fût pas (⊤). De plus, dans cet état de renverſement ; ſon angle devenant aigu, ſeroit plus ou moins (⊤) incliné, & ſa tête plus ou moins (⊤) prolongée. Du reſte il n'eſt pas rare de trouver, ſur les anciens monumens, des T, dont la tête eſt toute entière, ou du (*a*) côté (2) droit, ou du côté gauche. On a même pluſieurs exemples de ⊥, à tête renverſée.

(*a*) *Buonarruoti oſſervaz. p. XX.*

La ſeconde claſſe n'auroit, que des ⊤ à petite tête, tels qu'on les rencontre quelquefois, dans certains mſſ, & dans quelques inſcriptions, où l'on découvre même des *T* ſans (*b*) tête. Ses genres ſeroient reſtreints à deux, dont chacun ſe diviſeroit en trois eſpèces. En un mot la diverſité de leurs figures & de leurs poſitions ſe réduiroit aux ſuivantes :

(*b*) *Ibid. p. XVIII.*

(1) Ces ſéparations de la tête & du tronc des *T* ne ſont point rares dans les écritures capitales, minuſcules & curſives. Il en eſt de même des *Z*, dont la tête ne s'avance, que d'un ſeul côté, des *ſ* à petite tête, & des *ſ* courbes. Cela doit nous confirmer, dans la penſée, que les auteurs de ces notes les empruntoient des lettres, dont on faiſoit uſage, & qu'il exiſtoit dès-lors une écriture minuſcule ou curſive.

(2) On en remarque pluſieurs ainſi figurés dans le fragment de la loi romaine, dont on voit le modèle, au livre v^e^ de la Diplomatique de Dom Mabillon.

⊢/\/⊢, que nous acumulons ; de peur de trop nous apéſantir ſur des deſcriptions, auxquelles il eſt aiſé de ſupléer, quand on a été mis ſur les voies.

La troiſième claſſe renfermeroit des *T* courbes, des T tournés à droite, à gauche, renverſés, couchés, inclinés (ς ϛ ϙ 2 ⊃.) Ici l'on démêlera ſans peine l'origine des t minuſcules & curſifs. Voilà les claſſes, & du moins le germe des genres & des eſpèces (1) du *T* en notes tyroniennes.

Avant de paſſer aux diverſes formes des *T*, obſervons un uſage ſingulier des anciens. Il conſiſtoit à ſuprimer cette (2) lettre, ſuivie d'une conſone.

Des (*a*) monumens, dont l'antiquité ne ſauroit guère être inférieure au IIIe. ſiècle, renferment, & des $\overline{C}$, ſurmontés (3) d'une bare, & de vrais C, en la place des T. Qui ſait, dit le ſénateur (*b*) Buonarruoti ; ſi ce n'eſt pas de cette ſorte de *T*, qu'eſt venu leur changement (4) en C, conſtaté par tant de mſſ, & d'inſcriptions (*c*) antiques ? Au moins, ſelon lui, ne doit-on pas s'en prendre à la prononciation ſeule.

(*a*) *Buonarruoti oſſervaz. p. XXI.*

(*b*) *Ibid. p. XXII.*

(*c*) *Reineſii ſyntagma inſcr. claſſ. I. n. 10. p. 23.*

Des ⅄ 7 ℑ τ panchés, ſans ſommets ni baſes ; à queues où à têtes courbes, peuvent concourir à déterminer l'age

(1) Celles-ci montent, comme on le voit, à vingt-quatre, & ne ſont pas moins diférentiées entr'elles ; que chacune de celles de D. Carpentier, ſans avoir l'inconvénient de ſe confondre enſemble, par un mélange de claſſes, de genres & d'eſpèces, auxquels la forme des notes refuſe de ſe prêter. Ceux qui s'imagineroient, qu'il en manque encore à notre *t* tyronien, courroient riſque de prendre des lettres ſubſidiaires, pour des *T* radicaux, avec leſquels elles ſe joignent. Après tout on ne prétend point avoir épuiſé les lettres initiales & primitives de chacune des notes du T : à combien plus forte raiſon des autres lettres !

(2) Marius (*d*) Victorin cite en preuve : *Poſquàm res Aſia*, mis au lieu de *poſtquàm*. On la ſuprimoit auſſi quelquefois, ſuivie d'une voyelle. Par exemple dans le mſ. 758. de l'abbaïe de S. Germain des Prés, fol. 79. ℣. on lit *pos illum*, au lieu de *poſt illum*. Ces prononciations méritent d'autant plus d'être remarquées ; qu'elles n'influent pas ſeulement ſur la langue latine, & celles qui en ſont ſorties ; mais ſur l'écriture des mſſ. & des diplomes, toujours intéreſſante par le bon ou le mauvais uſage, qu'on en peut faire.

(3) En fait d'ecriture curſive ; les *t*, dont la tête eſt ſeparée du trone, anoncent ordinairement la plus haute antiquité, comme du ve. ſiècle ou du VIe. au moins : lorſque leur montant fort exhauſſé ne porte pas ſur une petite baſe, en forme d'∼ couchée & renverſée.

(4) Celui du C en T, quoique plus rare, ne laiſſe pas d'être aſſez fréquent dans quelques mſſ, & notamment dans le Miſſel de Gellone. Nous n'en citerons qu'un exemple, pris des cérémonies du barême : *Et inſufflat ſacerdos ter vitibus in aqua*, pour *Sacerdos tribus vicibus.*

(*d*) *Ars gram. lib. 2. p. 2467.*

d'une (1) écriture lapidaire, à la faire conoître, pour antérieure de plus d'un siècle à l'ère chrétienne.

La tête du T, tranchée haut & bas par des sommets, convient aux quatre premiers siècles. Aux v. & vi^e, le goût des T, presque dépourvus de tête, s'acrédita, sans détruire l'ancien usage. Jusqu'au ixe. siècle; les sommets de la tête prirent à peu près la forme de triangles, un peu alongés en pointes, tournées vers le bas. Les ix. & x^e. siècles employèrent, surtout en Espagne, des *T* fort hauts, dont la tête, entièrement portée du côté gauche, avoit la figure d'une *S* ou d'un *C*, terminé par le bas en volute. En France & en Angleterre, les *T* métalliques étoient souvent composés d'un ou de plusieurs triangles. Aux siècles suivans, les irrégularités se multiplièrent. La base du T devint non seulement d'égale longueur avec la tête; mais toutes les deux, aux tems gothiques, se transformèrent en déliés un peu courbes. On vit aussi le *T* se métamorphoser plus d'une fois en ⊓ ou ⊓. Ces figures sont néanmoins plus particulièrement assorties au goût alleman.

A l'égard des mss; le ϒ garni d'une tête & d'une base, en ∼ couchées, & fort chargées sur & sous la haste, désigne le v. ou vi^e. siècle. De-là, jusqu'au xe, cette lettre a souvent pris la forme de l'*Y*: & quelquefois celle du *Z*, vers le ixe. siècle. Ses têtes en ϒ, dans les mss, paroissent avoir été plus fréquentes (2) au viie, qu'en aucun autre. Aux vi, vii. & viiie; nous avons beaucoup de *T*, dont la tête est arondie vers la gauche. Ce dernier siècle & le ixe, surtout dans la lombardique, distinguent une espèce

(1) Quoique la parfaite régularité des traits semble être la marque de l'empire d'Auguste; quelques irrégularités, dans le contour ou la base des T, ne devroient pas les en exclure, si d'autres caractères manifestoient ce tems. En éfet l'ancienne écriture, assez grossière, & qui pouroit être apelée rustique, relativement à la perfection, qu'on donna pour lors à l'élégante, ne laissa pas de s'y maintenir, & bien des siècles encore depuis.

(2) L'usage n'en a pourtant jamais été commun. Encore une fois il ne faut pas s'imaginer, que les caractères distinctifs de chaque siècle doivent toujours se tirer des usages ordinaires. Souvent ceux, qui ne paroissent, que de tems en tems sont plus décisifs. La raison en est, qu'ils cessent totalement, dans un espace bien plus court: au lieu qu'il faut ordinairement une longue suite de siècles, pour remarquer des changemens sensibles, dans les usages les plus communs. Ce principe n'a nulle part une aplication plus juste, que par raport à la forme des lettres.

de leurs T capitaux, par des ſommets & des baſes, diviſées en deux pointes, ordinairement courbées en ancre. Vers le XIe, les ſommets latéraux de la tête ne ſont, que deux lignes, rendues concaves en dehors.

Le *t* minuſcule eſt fort ancien : nous l'avons même découvert, & dans les notes de Tyron, & dans quelques monumens des premiers (1) ſiècles. Les mſſ. & diplomes des tems les plus reculés nous l'ont tranſmis. La tête des anciens *t* minuſcules eſt preſque toujours horizontale. Quelquefois traverſée par la haſte, aux VII. & VIIIe. ſiècles, elle donne aux *t* la figure de la (2) croix. Ils eurent auſſi dès-lors une tête courbée, tantôt (3) uniquement vers la

(1) Le *t* minuſcule ne ſe gliſſe ſur les monoies orientales, qu'aux VI. & VIIe. ſiècles. Mais, au premier des deux, il conſerve ſa tête horizontale, & courbe ſon pié de bas en haut vers la droite : au lieu qu'au ſuivant il cambre de plus ſa traverſe de haut en bas vers la gauche. Souvent même alors ſon ſuport ou ſa queue décline beaucoup du même côté, avant que de ſe relévet du ſens contraire.

(2) La curſive romaine la plus antique fait grand uſage du *t* en croix. Il ſe forme de traits courbes, qui ſouvent lui impriment l'air d'un X. Qu'on s'imagine deux ſ ; l'une de bout & contournée, ſervant de haſte au *t* ; l'autre (∼) couchée & renverſée, lui tenant lieu de tête, on aura l'idée juſte de ces *t* romains. A la ſeconde *f*, on ſubſtitua quelquefois un C couché (ↄ) & renverſé.

Ces deux traits furent plus inclinés, dans la mérovingienne. En voulant les tracer tout de ſuite, & d'un ſeul mouvement, on donna l'être à diverſes figures du *t*, ſemblables au chifre 8 & à l'*v* grec. Dans la lombardique ou romaine d'Italie, ces *t* dégénérèrent, depuis le VIIe. ſiècle, en ϯ ϯ ϭ ϭ ϭ ϱ ϵ &c. Les ϑ ϯ ϯ allemans des X. & XIe. ſiècles, en naiſſent auſſi ſans doute.

Entre beaucoup d'autres eſpèces de ϯ, ſortis de la même croix ; deux aſſez remarquables en tirent encore leur origine. Au lieu de tenir à l'ordinaire le côté gauche de leur tête (ϯ) dégagé du montant ; on continua leur traverſe, pour lui faire couper une ſeconde fois la haſte. On eût dit d'un C reſſerré (ϯ) ou d'une ovale (ϯ) couchée. L'un & l'autre traverſoient la haſte de la croix par le milieu de gauche à droite, après l'avoir fait un peu plus haut de droite à gauche. Nous ne voyons le dernier, qu'au VIIIe. ſiècle. L'autre s'étend, depuis le commencement du VIe, juſqu'au déclin du IXe : mais c'eſt au VIIe, que les exemples en ſont plus fréquens.

Le *t* en croix perdit trois de ſes courbures, les deux ſupérieures & l'inférieure gauche, aux XI. & XIIe. ſiècles. Il n'étoit alors pas moins à la mode, dans la curſive, que dans la minuſcule. C'eſt à peu près ſur ce pié, qu'il ſe conſerva, & nous fut tranſmis. Toutefois avec le tems, ſa tête devint oblique, ſon croiſillon ſouvent inégal, & ſon pié anguleux : obſervations, qui néanmoins tombent ſpécialement ſur la minuſcule.

(3) Les *t* à tête uniquement courbée vers la gauche, ſe remarquent ſurtout au IXe. ſiècle. On pouroit quelquefois les confondre avec nos q. Mais la tête convèxe, rabatue vers la gauche, ſans excluſion de courbure vers la droite, s'étend depuis les premiers tems, juſqu'au XIe. ſiècle dans la curſive minuſcule. S'il eſt queſtion de la majuſcule ; cette cambrure n'eſt pas même bornée par le pur gothique.

Digitized by Google

droite ou vers la gauche, & tantôt de part & d'autre. Cependant leur côté droit paroiſſoit ſouvent horizontal, ſans aucune courbure. Vers le XIIe. ſiècle, un des bouts de la tête du *T*, ou même tous les deux, furent tranchés fréquemment par des ſommets ; tandis que cette traverſe étoit ſoutenue par un ſuport quelquefois terminé en volute. La même queue ne tarda pas à ſe former en un ou pluſieurs angles, auxquels les ſiècles ſuivans en ajoutèrent de nouveaux. Il fut depuis dificile (1) de diſtinguer le *t* minuſcule, devenu majuſcule par voie de fait, de l'*u* gothique, qu'il repréſentoit, au moyen d'une queue élévée juſqu'au haut, & rabaiſſée juſqu'au bas ( ) en-devant.

Il n'eſt guère de lettre curſive, dont la figure ſoit plus variée, que celle du *t*. Il ſeroit impoſſible d'en donner des notions rigoureuſement exactes. Quand on ſe borneroit à la ſeule romaine antique ; pour y réuſſir, il faudroit s'engager, dans des détails très-longs & très-épineux. Contentons-nous donc d'obſervet, que ſes formes les plus ſingulières, par raport à nous, & cependant alors les plus communes, reviennent à l'*a* , mais ſouvent panché vers (2) la gauche, au (3) c minuſcule, ainſi qu'au T majuſcule à

(1) Le *t* reſſemblant à l'*a* curſif, aux IX. & X^e. ſiècles, fut ſurmonté quelquefois d'une bare horizontale ou concave en dehors, qui lui donna une forme, depuis adoptée par le *t* & l'*u* de l'écriture gothique.

(2) Sur une haſte courbée, la tête du *t* doublement, & quelquefois triplement apuyée, donna naiſſance au *t*, ſemblable à l'*a* minuſcule. Pareille diſpoſition de traits favoriſoit extrèmement les liaiſons de la curſive romaine. Auſſi cette lettre s'y reproduit-elle très-fréquemment : & ſa durée y doit-elle être meſurée, ſur celle de la romaine ou lombardique ; c'eſt-à-dire juſqu'au XIIe. ſiècle. Le même *t* ne fut pas moins favorablement acueilli, dans la mérovingienne, & dans la plus ancienne carloline. Cependant à peine parvint-il au-delà de l'empire de Louis le pieux. Mais choſe bien ſingulière ! quoiqu'un peu altéré, on le retrouve en Eſpagne, aux XIV, XV. & XVIe. ſiècles.

Il eſt une autre ſorte de *t*, qu'on pourroit confondre avec l'*a* curſif. Il eſt formé de la tête du *t*, convèxe du côté gauche & rabatue, juſqu'à contact du pié de la haſte courbée de même. Bientôt on le compoſa de deux C apliqués l'un contre l'autre. L'uſage s'en établit au VIIIe. ſiècle en France : il s'y ſoutint, durant le IXe : mais il ne s'étendit pas au-delà des bornes du ſuivant. En Italie il ſe maintenoit encore au XIe, & du moins juſqu'au XIIIe. en Eſpagne. On diroit qu'au XIVe, en Angleterre & en Ecoſſe, il auroit paru réſuſcité ; s'il ne s'y étoit pas montré ſous une forme, auſſi biſare que gothique.

(3) Le *t* en forme de *c*, commence au XIIe. ſiècle, & dure au-delà du renouvellement des lettres. Cet uſage n'étoit pourtant pas le plus général. Celui des *t* en croix, ſoit avec un croiſillon éminent des deux côtés, ſoit avec perte du côté gauche, eut toujours l'avantage. Les *t* mêmes terminés en potence

tête (1) renverſée. Quelques-unes de ſes autres figures reſſemblent preſque aux lettres latines *d*, *ε*, *f*, *g*, *h*, *i*, *l*, *o*, *p*, *q*, *ſ*, *r*, *ſ*, *u*, *x*, *y*, *z*, aux grèques ζ θ ϑ σ φ χ, aux chifres arabes, 2 3 7 8 &c. Il n'eſt pas beſoin de deſcendre au (2) deſſous du VIe. ſiècle, pour trouver tous ces caractères.

Le ℭ lombardique a la tête très-courbée vers la gauche, & un peu vers la droite en deſſus, & plus régulièrement en deſſous. Il reçoit auſſi, dans la curſive, à peu près les mêmes figures, que la mérovingienne. La viſigothique y joint celles de l'*Y* & de l'*m* ou peu s'en faut. Plus d'une fois la caroline, après avoir traverſé la haſte, par la courbure gauche inférieure de la tête du ℭ, élève ſur le côté droit ſupérieur une *S*, ou un *S*, ou quelque choſe d'aprochant.

Au Xe. ſiècle, le *t* curſif majuſcule eut la haſte fort élévée. Souvent alors ſa queue ſe relévant, & traverſant le *t* par deux fois, lui donna preſque la forme d'un 8 en (3)

avec ou ſans baſe, recourbée vers la droite, ne ceſſèrent d'avoir cours : quoique leur principale faveur ſoit renfermée, entre les X. & XIVe. ſiècles.

(1) Le *t* curſif, obliquement renverſé, ſens deſſus deſſous, ſe produiſit ſouvent *t* ſortout à la fin des mots, depuis le VIe. ſiècle, juſqu'an XI. Sa plus grande vogue doit être fixée vers le milieu du VIIIe. Il n'en fut pas de ce *t*, comme du capital. Celui-ci ne put être renverſé qu'exprès : celui-là le fut, parce-qu'on ioclina toujours de plus en plus vers la gauche le montant du *t*, & qu'on éléva, ſuivant la même proportion, le côté droit de ſa tête, en ſuprimant l'autre. Ainſi la tête aparente de ce *t* en eſt véritablement la haſte, & la prétendue queue en eſt la vraie tête. Nous avons, juſqu'au XIe. ſiècle, des *t* ſemblables au *ȝ*, à l'*v*, à l'*r* ; mais de figures fort diférentes, & qui néanmoins naiſſent tous de ce T curſif, qui ſemble avoir la tête en bas.

(2) Les *t* mérovingiens ne portent pas ſi loin la licence. Ils ſe bornent preſque à l'imitation des *t* curſifs romains les plus communs. La plupart des *t* ſaxons n'ont qu'une tête horizontale, quelquefois relévée par une pointe vers la gauche, & une queue en *c*, qui, dès les premiers tems, commençoit à faire angle vers ſon milieu.

(3) De la queue du *t*, relévée en coutbe, traverſant ſa haſte de droite à gauche, paſſant par deſſus, & lui ſervant de tête, réſulta le *t*, connu ſous la forme du *v*. Communément on ne ſe contenta pas de la premiète traverſe : la queue prolongée au-delà du bout de la haſte vèrs la droite y fit ſouvent éclore une autre tête. Ce *t*, dont l'origine peut remonter au V. ou VIe. ſiècle, ne prend fin, que vers le milieu du XIe. Il eut grand cours en Allemagne, durant ce ſiècle & le précédent. Mais, quoique ſa queue avançât régulièrement du côté droit ; cela n'empêcha pas, que dans la ſuite il n'eût encore une troiſième tête iſolée : parceque ſa queue s'élévoit à peine au-deſſus de la moitié du montant. Une tête principale ſéparée de la queue, fut poſée au bout de la haſte : lorſque ſur le déclin du XIe.

chifre curſif. Aux ſiècles ſuivans, la même queue ſerpentant (1) traverſa tant de fois la haſte ; qu'on diroit d'un échalas, ſoutenant ſon ſep de vigne. Au XIIe, la haſte ſe pliant en divers ſens devint (2) peu à peu toutafait ondée ou anguleuſe : ſi ce n'eſt quand elle étoit diſtinguée de la queue du T. Celle-ci prenant la forme d'un (3) C, de la tête deſcendit au-deſſous de la haſte, & donna naiſſance à une ſorte de *t*, non moins gothique que celui, qui ſe confondoit avec l'*u*.

Comparaiſon de l'V latin avec ceux des autres nations: deux ſortes d'U en

XX. L'étruſque & l'ancien grec (4) ont des V parfaitement ſemblables aux nôtres. Renverſez les V ſyriaques & runiques ; vous y trouverez ſans peine l'v latin. Employez

ſiècle, la queue monta juſqu'au haut en ſerpentant. Pour l'ordinaire le *t* eut une pareille tête, dans l'écriture alongée. On découvre néanmoins quelques exemples, où ces ondulations ſe terminent en tête, au-deſſus de laquelle le bout de la haſte paroit élévé.

(1) Le *t* de l'écriture alongée, quelque ondulé qu'il ſoit, ne s'élève ni ne s'abaiſſe au-delà de la ligne. Dans la mérovingienne, ſur une haſte un peu tortueuſe, s'étend une tête large & proportionée à ſa hauteur. Communément recourbée en deſſous vers la gauche, elle va juſqu'à toucher cette haſte ou à la traverſer. La tête devient petite dans la caroline, au IXe. ſiècle ; tandis que la hauteur du montant augmente. Le même caractère au Xe. paroit & plus marqué & plus général. Aux XI. & XII, la tête du *t* perd ſon arondiſſement, & ſe raproche du T capital ; comme du pur minuſcule, au XIIIe. En Allemagne, au Xe, la hauteur du *t* & la petiteſſe de ſa tête ſont encore plus frapantes, qu'uniformes. Vers le milieu de ce ſiècle, la haſte du *t* ſemble vacillet quelquefois par ſes tremblemens multipliés, auxquels elle commence à être ſujète. Cependant ſon ancienne forme continue de l'emporter ſur toutes les autres. Dès le commencement du XI, on détache la queue du bout du *t*, & l'on ſe contente de traverſer ſa haſte par une S. Bientôt on la double, triple, quadruple &c. enſorte que le montant du *t* devenu plus long, en eſt tout couvert. Ces ondulations n'afectent pas tous les *t* ſans exception : il s'en faut beaucoup. Depuis le commencement du XIIe. ſiècle, on voit grand nombre de T, en forme capitale : & les traits ſinueux ſont rétranchés.

(2) Dans la charte de pleine ſécurité, ſous l'empire de Juſtinien, on remarque déja des *t* à queue ondulée ou tremblante.

(3) David Caſley, dans ſon Catalogue des mſſ. du roi d'Angleterre, dit, que le *t* & le *c* des chartes & des mſſ. ſe confondent, depuis le XIIIe. ſiècle, par une trop grande reſſemblance de figures. C'eſt même un des moyens, qu'il propoſe, pour juger de l'age de ces anciens monumens. Un auteur, qui a fait des notes ſur le plus ancien regiſtre de la chambre des Comptes, apelé de S. Juſt, remarque(*a*) fol. 20. ℣. ſur le mot Echiquier, *même ſelon l'écriture dudit regiſtre, qu'on ne fait ſi c'eſt* Statarium *ou* Scacarium : *d'autant que les* t *ſont courbés, comme les* c: *duquel erreur eſt procédé le terme d'Eſchiquier.* C'eſt à quoi nous ne ſouſerirons pas.

(4) L'*V* grec de l'ancien (*b*) monument d'Amycle, l'v étruſque & l'V latin des tables Eugubines étoient, il y a trois mille ans, les mêmes, que ceux d'aujourdui. L'V latin a moins varié d'abord, que le grec. La pointe de celui-ci s'étant inſenſiblement alongée l'a fait dégénérer en Y.

(*a*) *Montfaucon-Bibliotheca biblioth. mſſ. p.* 849.

(*b*) *V. planche V. t. 1. & t. 2. la 1e. des écrit. lapid. & métal.*

ſur

notes de Tyron : divers uſages des *v* voyelles & conſones, ronds, carés, aigus : jnger par leurs figures de l'age des mſſ, des chartes, & même des imprimés.

ſur l'hébreu le même ſecret : augmentez un peu l'un de ſes côtés : d'un angle obtus formez-en un aigu ; l'V latin va ſe montrer à vos yeux. Ces changemens au fond ne ſont pas tels, qu'on ne puiſſe en remarquer d'auſſi grands dans les transformations, ordinaires à notre V. A l'égard du ſamaritain, par de nouvelles additions à ſes traits ; il s'eſt aparamment (1) plus écarté de ſa figure primitive, que les V des autres nations. Cependant il ne faut que rétrancher, pour le reconoitre, dans toutes les formes, qu'il a puiſes.

Dom Carpentier (a) compte des V tyroniens de quatre (2) ſortes. Il ſeroit peutêtre mieux de diviſer les *V* des notes de Tyron, & même tous ceux des anciens mſſ. & autres monumens ; en ronds, tels à peu près, que nos U voyelles ; & en aigus ou angulaires, ſemblables à nos V conſones. Les premiers (3) ſe ſubdiviſeroient en U ſans ſuport, & en Ꝟ apuyés d'une haſte. Il eſt une ſituation de l'U rond aſſez notable, pour donner naiſſance à un nouveau genre ; ſi cette lettre ne ſe trouvoit pas naturellement bornée à deux : ce ſeroit l'ↀ preſque totalement renverſé. L'V faiſant angle

(a) *Alphab. tyron. tab.* 2.

(1) Si cette lettre ſemble s'acorder mal avec notre V, quant à la figure ; nulle autre ne lui eſt auſſi conforme, quant à la dénominarion. C'eſt la (b) ſeule, qui ait conſervé, chez les Grecs Eoliens, & chez les Latins, ſon nom primitif, le nom de *Van*.

(2) Mais, ſans parler de quelques menus défaurs ; ſa troiſième note eſt la même que la première. S'il étoit poſſible d'établir entre l'une & l'autre quelque diférence ; il faudroit la pouſſer beaucoup plus loin, comme on le verra bientôt. En récompenſe le quatrième de ſes *u* tyroniens en renferme trois, dont la diſtinction eſt plus ſenſible, que ne l'eſt celle, qui difèreneie ſes trois premières notes.

(3) Qu'ils ſoient tranchés par des ſommets, ou qu'ils ne le ſoient pas ; que l'U purement rond ſoit plus ou moins en ovale couchée ; que ſon ouverture ſoit plus ou moins grande ; qu'elle réponde préciſément par le haut à ſon milieu, ou qu'elle décline un peu vers la droite ou vers la gauche : ces variétés peuvent ſervir à la ſpécification des mots, dans les notes tyroniennes : mais elles n'opèrent point une diverſité conſidérable, capable d'influer ſur l'eſſenee de la figure. Il en faut dire autant des U à haſte, d'où ſont dérivés nos *u* minuſcules. Ils ne paroiſſent ſur (c) les médailles, qu'au VIe. ſiècle. Mais ils étoient plus (d) anciens dans les mſſ. Leurs baſes & leurs ſommets, marqués ou ſuprimés ; leurs divers degrés d'ouverture vers les côtés ou vers le haut ; la queue ſoit perpendiculaire de diférentes longueurs, ſoit inclinée de part ou d'autre, droite ou courbe, racourcie ou prolongée, toutes ces minuties n'en changent preſque point la poſition, loin d'en altéret les traits eſſentiels.

(b) *Priſcian. lib.* 1. *apud Putſch. col.* 545. *Voſſius de arte grammaticâ. lib.* 1. *c.* 15. *p.* 67.

(c) *Band. numiſ. t.* 2. *p.* 618.

(d) *De re diplom. tab.* 6.

pouroit ſe partager en quatre ; ſuivant qu'il (1) regarde en haut, en bas, à droite, à gauche.

Les Latins diſtinguoient (2) un V conſone, un U voyelle, & même un V, qui, n'ayant ni l'une ni l'autre qualité, n'étoit (3) rien ſelon quelques-uns de leurs auteurs. Le

(1) Ces divers aſpects préſuppoſés ; il n'eſt pas néceſſaire d'inſiſter beaucoup ſur ſon ouverture plus ou moins grande, ſur ſa ſituation plus ou moins oblique, ſur un de ſes côtés plus ou moins long. On pouroit toutefois tirer de pareilles circonſtances bien caractériſées, & par raport à ces V, & par raport aux U ronds, autant d'eſpèces, qui contriburoient à rendre plus clair & plus commode l'arangement d'un bon Dictionaire en notes de Tyron, ouvrage qui manque abſolument à notre littérature, mais dont l'exécution ne paroit pas impoſſible.

(2) Nous ne penſons pas, qu'on pût révoquer en doute, que les Romains anciens, ſans avoir déterminé des figures différentes, pour repréſenter leur *v* conſone & leur *u* voyelle ; ne laiſſoient pas de les diſtinguer, du côté de la valeur. Mais un habile académicien nous ayant fait ſur cela des difficultés, nous met dans la néceſſité de ne pas l'avancer ſans preuves. *V vocalis* Dixerit, (*a*) dit Diomède, *quæ geminata digamma accipit : & præpoſita ſibi aut alteri vocali tranſit in* CONSONANTIUM *poteſtatem, ut* VULGUS, VALENS, VIXIT, VELOX, VOX. Contentons-nous d'ajouter à l'autorité de Diomède celle de Priſcien. Voici (*b*) ſes paroles : I *et* V *vocales, quando mediæ ſunt, alternos inter ſe ſonos videntur confundere, teſte Donato* ; I, *ut* vir ; V, *ut* optimus. *Et* I *quidem, quando poſt* V *conſonantem, loco digamma* F *ſimillimi Æolici ponitur, brevis.* Un peu après dans ſon chapitre ſur le nombre des lettres chez les anciens : *Nunquam* (*c*) *autem poteſt ante* I *literam, loco poſitam* CONSONANTIS, *aſpiratio inveniri, ſicut nec ante* V CONSONANTEM . . . V *verò, loco* CONSONANTIS *poſita, eandem prorſus in omnibus vim habuit apud Latinos, quàm apud Æoles digamma* F. *Unde à pleriſque ei nomen hoc datur, quod apud Æoles habuit olim digamma, id eſt, vau.* Il ſeroit aiſé d'acumuler ici une foule de textes des anciens auſſi formels.

(3) *Interdùm eſt nihil . . . ſine dubio nihil eſt*, dit S. Iſidore (*d*) de Séville, d'après quelques grammairiens du tems de l'empire romain. Il s'agit de l'*u* précédé d'une conſone, & ſuivi d'une voyelle : comme dans *Qui, qua, quod* &c. Ce qui prouve, que ces anciens prononçoient leur *qui*, comme nous le faiſons en françois. L'V n'auroit ſûrement pas manqué de ſe faire ſentir ; ſi la prononciation, que nous donnons à ces mots latins, avoit été la leur. Ils écrivoient (*e*) même *qui* ſans *u*. Beaucoup d'inſcriptions antiques & de mſſ, antérieurs à Charlemagne, quoique pas toujours conſtans dans cette orthographe, ſuffiſent pour faire foi, que l'*u* à la ſuite du *q*, ne ſe prononçoit pas toujours. Cependant le mſ. 7530. de la bibliothèque du roi nous montre un grammairien, qui après avoir inſiſté, comme S. Iſidore, ſur le néant de l'*u* en certains cas ; conclut qu'il fait partie du *q*. Cela paroîtra-t-il ſuffiſant, pour juſtifier notre prononciation ? Quoiqu'il en ſoit : c'eſt un indice de la plus haute antiquité, dans les actes publics & les mſſ. d'y voir ſouvent l'*u* rejeté au-deſſus du *q*. On en trouve néanmoins encore des exemples très fréquens, ſurtout en Italie, aux VIII. & IXe. ſiècles. On remarque auſſi pour lors d'autres *v*, qu'on ne doit pas certainement compter pour rien, quelquefois renvoyés exprès au deſſus des mots, où ils auroient dû entrer. Il n'eſt pas rare, que des exceptions, fondées en raiſon s'étendent avec le tems au-delà de leurs bornes légitimes, par l'habitude ou

(*a*) *Puſch. col.* 420.

(*b*) *Lib.* I. *de literâ. col* 539.

(*c*) *Col.* 545.

(*d*) *Origin. lib.* I. *c.* 4.

(*e*) *V. nos planches lapidaires.* I. *claſ.* 2. *div.* I. *genre*, 2. *eſpèce*, *n.* 3.

digamma (1) éolique n'avoit de raport, qu'avec l'V conſone, & non pas avec l'U voyelle.

Quoique autrefois on ne changeât rien à la prononciation de l'V : quand il s'en rencontroit deux de ſuite, dont le premier étoit conſone, & le ſecond voyelle ; ce dernier s'écrivoit (*a*) ſouvent par un *o*. Conſéquemment le nominatif ſingulier ſe trouvoit confondu avec l'acuſatif pluriel. Au lieu de deux v ou de vo ; on ne marquoit quelquefois (*b*) qu'un V : mais dont les deux côtés ſurpaſſoient en hauteur les lettres voiſines. D. Mabillon (*c*) obſerve, que les deux VV bien diſtingués, durant le IXe. ſiécle, furent au XII. confondus par la complication de leurs branches, qui leur donna la figure (2) du double W.

On ſe ſervoit encore alors (3) indiféremment (*d*) de l'v

(*a*) *Velius Longus. col.* 2222. *Soſip. Charis. c.* 57. *Mar. Victorin. col.* 2459. 2460. *Priſc. c.* 524.

(*b*) *Dauſquius de orth. p.* 198.

(*c*) *De re diplom. p.* 53.

(*d*) *Ibid.*

l'inatention des copiſtes. Dans les mſſ. anglo-ſaxons il eſt d'un grand uſage de porter l'*v* au-deſſus de la ligne. Il eſt même paſſé en coutume dans quelques-unes de leurs écritures. Telle eſt une minuſcule du mſ. de S. Germain des Prés 211.

(1) On a plus haut trop examiné ce qui concerne ce digamma, pour ſe permettre à ſon ſujet de nouvelles diſcuſſions. Ajoutons ſeulement, que le Φ ou l'F étruſque, ſelon M. Gori, prit naiſſance de deux ⅄ ainſi poſés.

(2) Dès le XIe. ſiécle, on en peut voir un exemple dans la (*e*) bulle de Bénoit VIII, & ſix dans la VIe. planche de Caſley. Une ſeule petite pièce de Madox en fournit quatre : & ſi nous ne craignions de paſſer du XIe. ſiécle au XIIe, nous ajouterions, que la VIe. planche du *Tréſor des diplomes d'Ecoſſe par Anderſon* n'en renferme pas moins. Ces dernières pièces ne ſont, ni plus anciennes, que l'an 1098. ni poſtérieures à l'an 1107. Réduiſez la queſtion à des W qui ſe touchent ; le premier ſiécle en fournira. Mais il s'agit d'*W*, qui ſe traverſent : en quoi conſiſte, à proprement parler, le double *jou*. Or M. le Blanc (*f*) a publié une monoie d'or de Louis le débonaire, ſur laquelle ces conditions ſont exactement remplies. Les diplomes originaux du même monarque nous ofrent auſſi des *W*. Après cela il ſeroit inutile d'en montrer dans d'autres diplomes d'empereurs des X. & XIe. ſiécles ; comme d'Otton III. de 997. de Henri IV. de 1066 &c. ſi ce n'eſt pour faire remarquer, que les deux V entrelaſſés devinrent depuis ordinaires ou très-fréquens, de rares qu'ils avoient été juſqu'alors. On trouve auſſi dans une monoie anglo-ſaxone du chevalier Fountaine, pl. IX. un V, qui pourroit bien n'être pas de beaucoup inférieur en age à celui de Louis le débonaire. Par deſſus tout cela, nous voyons le W paroitre, dès la fin du VIIe. ſiécle, dans un diplome de Clovis III. D. Mabillon en a publié (*g*) le modèle. Combien faudroit-il faire remonter plus haut l'antiquité de cette lettre double, ſi ſur un des blocs de pierre, érigés à Paris ſous Tibère, il faloit lire avec M. Baudelot (*h*) *Wieilom* ? Mais ni M. de Mautour, ni les PP. de Montfaucon, Lobineau & Martin n'y ont point vu ce *W*. Nous n'y avons non plus aperçu qu'un V ; quoique nous ayons examiné l'inſcription de fort près, en diférens tems, & à pluſieurs repriſes.

(*e*) *Vindic. archivi. Fuld. tab.* 1.

(*f*) *Traité des monoies. p.* 100.

(*g*) *De re diplom. p.* 381.

(*h*) *Hiſt. de l'académ. des inſcrip. t.* 3. *p.* 242.

(3) Un ſavant académicien nous a communiqué une obſervation, d'où il réſulteroit, que, dès le XIIe. ſiécle, l'uſage de l'V & de l'U n'étoit pas tout-à-fait

aigu & de l'u caré. L'u rond n'avoit pas plus d'aplication déterminée à l'*u* voyelle ou conſone, que les deux précédens.

Il ne faut pas remonter cent ans, pour découvrir le commencement de l'uſage, où nous ſommes en France de diſtinguer l'v conſone de l'u voyelle par ces deux caractères. Avant ce tems, le premier; voyelle ou conſone, ſe retrouvoit conſtamment à la tête des mots. Toute autre place étoit dévolue au ſecond; ſans égard à ſa qualité de conſone ou de voyelle. Cherchons dans les mſſ, l'origine de cette dernière pratique; avant que de nous ocuper de l'autre, à laquelle on n'a penſé tout de bon, que depuis cent cinquante, ou deux cents ans tout au plus: ſi l'on met en ligne de compte ſes plus foibles commencemens.

Au XIIe. ſiècle, on croit découvrir les prémices (1) de l'uſage, ſuivant lequel l'v aigu, voyelle ou conſone, commençoit toujours le mot. Dès-lors, par raport à l'écriture curſive; il étoit déja bien acrédité (2) en France, en Angleterre, en Ecoſſe. Il fit partout des progrès conſidérables, au XIIIe. ſiècle. Au ſuivant, il parut preſque ordinaire & univerſel. Mais, par raport à la minuſcule (3) *formée*, relative à celle de nos imprimés; on n'étoit pas encore

abandoné au caprice. Dans un mſ. des ſermons françois de S. Bernard; il a remarqué l'u voyelle, ſurtout précédé ou ſuivi d'une autre voyelle, ſouvent écrit avec un v conſone; tandis que celui-ci l'eſt par un u voyelle. M. Pluche a fait gravet, d'après un mſ. du même ſiècle, de la bibliothèque des PP. Feuillans de Paris, un fragment des ſermons françois de S. Bernard en vingt-deux lignes, où cette diſtinction des *u* n'eſt point obſervée. On n'y voit même, qu'une ſeule fois, l'*V* conſone pour l'*u* voyelle; quoique la dernière lettre s'y trouve quinze fois, dans les circonſtances requiſes, pour être rendue par l'*V* conſone.

(1) Que ce fût afectation ou ſans deſſein: dès le commencement du Xe. ſiècle les diplomes allemans employoient quelquefois l'V pour lettre initiale des mots. On en faiſoit encore plus fréquemment le même uſage, dans les chifres des dates; quoiqu'il ne fût pas le plus commun. Ailleurs toutes les places étoient indifféremment acordées à l'*v* & à l'*u*.

(2) Nous avons vu deux diplomes de Louis le gros, en date de l'an 1120. dont tous les *v*, placés au commencement des mots, ont le fond en pointe, le côté droit courbe, & le gauche droit. Leur queue s'élève de quatre ou cinq corps au-deſſus de la ligne. Ils ſont d'ailleurs ſemblables aux *b*. Mais ceux-ci ſont plus longs, & moins inclinés vers la gauche.

(3) On ſpécifie cette écriture: parcequ'il en eſt une curſive des mſſ, portant à peu près les mêmes caractères, que celle des actes. Mais quand l'écriture des chârtres ſe raproche de celle des mſſ, elle ne laiſſe pas d'uſer ordinairement de l'*v*, comme la vraie curſive.

acoutumé au xve. à marquer notre v conſone, au commencement de chaque mot : quoiqu'on le fît quelquefois aſſez régulièrement ; & qu'au XVI, la mode en ſoit devenue (1) preſque générale.

Sur la fin de ce ſiècle au plutôt elle fit place à celle, qui diſtingue l'*v* conſone de l'*u* voyelle. Quelques villes d'Allemagne, comme Bâle, Cologne, Francfort (2) ſur le Mein & les villes de Holande (3) adoptèrent cette orthographe : mais toutes ne furent pas auſſi conſtantes à la ſuivre, que ces dernières. Les éditions élégantes des Elzeviers & autres ne s'en écartent, que par raport aux V majuſcules, dont elles continuèrent de ſe ſervir invariablement. C'eſt qu'alors les U n'étoient pas plus connus, qu'employés par les compoſiteurs. On ne s'aſtreignit à s'en ſervir en Holande, que quand la France (4) abandona la vieille méthode, pour s'atacher à la nouvelle.

Quoique notre exemple ait achevé d'entrainer preſque tous nos voiſins ; pluſieurs villes d'Allemagne ont tenu juſqu'à préſent, & tiennent encore pour l'ancienne mode. Quelques-unes de ce vaſte païs & des royaumes du Nord, ont coutume de placer (5) un V après le Q. Cet uſage n'eſt

(1) Tandis qu'à Patis les Etiennes & autres plaçoieot toujours l'V au commencemeot des mots ; Alde Manuce à Veniſe ne l'employoit, qu'à titre de majuſcule : Gryphe à Lioo co oſa de même. On ſuivit cette ptatique à Bâle, malgré le grand oſage, qu'on y faiſoit au ſiècle précédeot de l'V aigo, pour lettre initiale de chaque mot. Il n'y a pas vingt ans, qoe l'orthographe de Manuce avoit encore ſes partiſans en Allemagne, & qu'on s'y atachoit ſervilement dans quelques impreſſions.

(2) Cette ville eotre auttes revint bientôt à la vieille mode.

(3) Nous avoos ſous les yeua uo Valerius Probus, imptimé à Leyde en 1599, dans leqoel, à deux pages près, on eſt taaſt à diſtinguer, par des caractères propres, les V cooſooes des u voyelles, hors le cas des lettres majoſcules. Nous avons vu d'autres impreſſions de Holande de la même année, où cette nouvelle otthographe oſt ſuivie ſans exception.

(4) Elle avoit été prévenue par l'Aogletetre, & peutêtre pat certaines villes d'Allemagne. L'Italie nous a plutôt ſuivis à cet égard, qu'elle ne oous a dévancés. Avant 1660, l'ancien uſage avoit à peioe éprouvé quelqoes ateintes en France. Mais depuis cette époque, & ſurtout depuis 1670. la nouvelle pratique prit eo peu de tems le deſſus. Elle y étoit univerſellemeot établie eo 1680, & même uo peu plutôt. Cependant, comme on avoit fait d'abord eo Holande ; on continua dans quelques imprimeries de France ; preſque juſqu'à notre ſiècle, d'uſer de l'V voyelle, au lieo de l'U cooſone, au commencement des phraſes, & partout où la majuſcule devoit être employée.

(5) Ils en oſent de même partoot, où l'*u* eſt ſuivi d'une voyelle : par exemple ils écriront *conſvetudo lingva* &c.

point de leur invention. Elles l'ont puiſé dans des mſſ. du xve. ſiècle. D'autres villes des mêmes contrées, & le nombre en eſt encore grand, conſervent l'*V* conſone pour l'*U* voyelle partout, où il faut mettre des lettres majuſcules. Pluſieurs imprimeries du Nord emploient depuis plus d'un ſiècle, au lieu de l'U rond, l'u preſque caré, rendu majuſcule. Un autre V à peu près ſemblable à l'V conſone de nos notes, & qu'on pouroit apeler rond, a tenu il y a déja long-tems, dans quelques livres, la place de l'v aigu. Il paroit même ſur les (*a*) médailles de l'empire de Juſtinien.

(*a*) *Bandur. numiſ. t. 2. p. 618.*

Aujourdui de toutes parts on revient à notre (1) uſage. Déja les plus belles éditions d'Allemagne le ſuivent ſans reſtriction. Quoique l'Eſpagne s'y conforme maintenant dans l'imprimerie; elle ne le fait pas encore exactement, dans l'écriture à la main, repréſentée par la gravure.

(*b*) *De re diplom. p. 47.*

D. Mabillon (*b*) met au nombre (2) des lettres, aportées

Telle eſt en partie l'orthographe de la Littérature runique, du Lexicon runique & des Faſtes danoiſes de Wormius, imprimés à Copenhague en 1643. 1650. 1651. Nous diſons en partie; car on y trouve auſſi ſouvent, *qui*, *qua*, *quod*; que *qvi*, *qva qvod*. Mais au commencement des phraſes, & partout ailleurs, où l'U voyelle majuſcule doit être employé; on ſe ſert de l'u. A ces deux exceptions près, l'j & l'v conſones y ſont diſtingués par les mêmes caractères, que nous leur attribuons à préſent. Du moins eſt-il très-rare, que l'v conſone occupe la place de l'u voyelle.

(1) Nous n'avons pas fait dificulté d'atribuer aux Holandois d'avoir été ſi fermes à repréſenter l'v conſone par ce caractère, & l'u voyelle par cet autre, dans la minuſcule de leurs livres imprimés; qu'ils ont amené tous les peuples à la pratique, dont ils n'ont ceſſé de leur donner l'exemple, depuis cent cinquante ans. Nous n'ignorons cependant pas, que nos François révendiquent à juſte titre & l'invention & les premiers eſſais de cet uſage. Ramus l'avoit enſeignée, uo peu après le milieu du xvie. ſiècle, & l'avoit fait (*c*) exécuter, dès l'an 1557, & depuis dans tous ſes ouvrages, imprimés par Véchel & ſes héritiers. Gilles Beys l'obſerva, dans l'impreſſion des épitres d'Horace, avec les commentaires de Mignault, faite à Paris en 1584. Cela ſufit ſans doute, pour conſtater nos droits ſur cette utile invention; mais n'ôte pas aux Holandois celui de l'avoir rendue univerſelle, par leur conſtance à ſe roidir contre l'orthographe des autres peuples.

(*c*) *Differt. ſur l'J & l'V conſones par l'abbé Papillon, au 7e. tom. des mém. littér. du P. Deſmolets.*

(2) Mais lui-même avoit vu des U dans le Virgile du Varican, eſtimé du IIIe ſiècle. Il en avoit vu de ronds & de carés, dans une inſcription de l'an 338. publiée parmi les additions de ſon ſuplément à la Diplomatique. Il en avoit vu dans le Virgile de Florence, écrit & corigé, dès le ve. ſiècle. D'ailleurs combien de médailles du IVe. chez Baoduri, combien d'inſcriptions des quatre premiers ſiècles, figurées dans les ouvrages de Philippe de la Tour, de D. Bernard de Montfaucon, du P. Vulpi, de Buonarruoti, & de pluſieurs autres, ateſtent l'exiſtence de ce caractère? Eſt-il une page des livres & des mſſ. en notes de Tyron, qui ne nous aſermiſſe dans la penſée, qu'il étoit très-conou & très-uſité, du tems de la République

par les Goths, l'U, qu'il apèle caré. Peutêtre a-t-il eu intention de parler de (1) l'u plus ordinairement qualifié de la ſorte.

Les V aigus ou en angle commencèrent, dès le premier ſiècle, à ſe carer par la pointe, au moyen, ſoit d'une petite ligne horizontale, faiſant corps avec l'V, & s'étendant toujours d'avantage, juſqu'au IVe. ſiècle; ſoit d'une baſe tranchante, diſtinguée de l'V. Les inſcriptions & les médailles ſurtout nous fourniſſent beaucoup de ces figures.

La pointe des V aigus fut quelquefois tellement prolongée, qu'on pouvoit les confondre (2) avec les Y. C'eſt peutêtre pour parer à cet inconvénient, qu'on s'aviſa de mettre des points ſur ces derniers. Mais lorſqu'on ſe fut acoutumé à les inſérer auſſi dans les O & autres lettres; on les fit encore entrer au milieu des V, dont on n'auroit pas dû alonger la (Y) pointe. Par là l'on étoit expoſé à une confuſion plus dangereuſe, que la première. Mais alors on y remédioit, en donnant à l'Y une haſte exactement perpendiculaire. D'ailleurs on étoit fixé par le point, preſque toujours placé ſur l'Y, ou du moins au niveau de ſes deux cornes.

Les Y V métalliques (3) & lapidaires, à branches inégales, à pointes inférieures, prolongées tantôt en Y, tantôt en X; dont les côtés (\/) tendent à ſe réunir en angle, ſans y parvenir; dont les bouts ſe terminent en (V) courbe, dans leur partie ſupérieure, gauche ou droite: tous ces V peuvent apartenir; non ſeulement aux trois premiers ſiècles, mais aux derniers de la République romaine. On

romaine? Edouard Bernard remonte bien plus haut, & prétend nous en produire de 714. ans avant J. C.

(1) Edouard Bernard le fixe à l'an 306. Il en prolonge la perpendiculaire au ſiècle ſuivant. On ne peut douter, que ces Ꝙ ne fuſſent alors fort en uſage, ainſi que dans les ſiècles voiſins. Il eſt étonant, qu'Heinnecius (*a*) ne les faſſe commencer, qu'au XIIIe. ſiècle. Mais on lui paſſera auſſi aiſément d'avoir apliqué la dénomination de rond à l'u, que celle de caré à l'V, quoiqu'elle ne convienne ni à l'un ni à l'autre.

(2) Les V en Y furent (*b*) très-fréquens, ſur les monoies d'Eſpagne, avant la conquête des Maures, pour ne point parler ici des tems, qui la ſuivirent.

(3) Dans les mſſ. en capitale des V. & VIe. ſiècles, l'V s'étendoit ſouvent vers le bas; en pointe oblique, lorſqu'il étoit aigu; en ligne perpendiculaire du côté droit, lorſqu'il étoit rond. Dans le dernier cas, aſſez fréquemment la queue de cette lettre s'inclinoit ou ſe replioit un peu en rond par le bout. Quelquefois même elle ſe terminoit en ſpirale.

(*a*) *De Sigillis.* p. 185.

(*b*) *Le Blanc.* p. 32.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

eſt en droit de porter à peu près le même jugement des ⱯⱯ, ſoit à baſes inclinées, ſoit à ſommets obliques. Les V, dont la pointe eſt apuyée ſur celle d'un (1) triangle, déſignent le VI. ou VIIe. ſiècle. Semblable à (2) l'X, on vit quelquefois l'V, au VIe, en France & en Eſpagne, outrer (Ⱝ) une figure, dont il avoit déja eſſayé auparavant.

L'Ⱜ compoſé d'une courbe & d'une droite, ou de deux courbes, inclinées vers la gauche, paroit dès le IVe. ſiècle, & s'eſt perpétué juſqu'à nous, parmi les principales (3) figures de cette lettre.

L'*u* chargé d'un ou deux accens anonce le XIe. ſiècle, la fin de celui qui le précède, ou le commencement de celui qui le ſuit. Le côté gauche de l'*u* prend-il la forme d'une ⱤⱤ contournée ? Il peut répondre aux trois derniers ſiècles, qui dévancèrent le renouvellement des lettres : à plus forte raiſon, ſi d'une vraie S naiſſoit ſon côté gauche. Au XIIe. ſiècle, une autre ſorte d'Ⱜ forma en S le même jambage : bientôt cette eſpèce d'Ⱜ ſe fit remarquer, par la multiplicité de ſes angles : tandis que les ⱤⱤ minuſcules à traits rompus ſe hériſſèrent de pointes, ſans parler des angles, dont ils étoient de plus ſurchargés.

(a) *A catalog. of the mſſ. of the King's library. pref. p. VIII.*

Les *u*, les *m*, les *n* & les *i*, ſelon Caſley, ſont (a) ſi reſſemblans, dans les mſſ. tant (4) anciens que modernes,

(1) Mais ſi la pointe du triangle pénètre par l'angle dans l'intérieur de l'V : ſi comme un coin, en s'y enfonçant, elle en écarte les deux côtés ; on n'y ſauroit méconoitre un caractère du IXe. ſiècle. Des V réſultant de pièces ou de triangles détachés, conviennent plus ſpécialement aux IX. & X^e. ſiècles.

(2) Il faut faire état, que les V, dont nous décrivons la figure, ne ſont pas toujours les plus ordinaires ; mais les plus propres à fixer l'age des écritures, où ils ſe rencontrent.

(3) L'V caré ou même aigu, fermé en deſſus par l'extenſion de ſes ſommets, changés depuis en lignes courbes, eſt réſervé au pur gothique. L'V fermé ſeulement en deſſus ſe voit néanmoins, quoique très-rarement, des les VII I. & IXe. ſiècles. L'V, dont le haut du côté gauche ſe courbe beaucoup en dedans, dénote le VIII I. ou IXe. ſiècle, ſurtout dans la lombardique ; & ſeulement les IX. & X^e. ſi cette courbure eſt légère.

(4) Caſley attribue trop généralement aux anciens mſſ, ce qui n'eſt aplicable, qu'à ceux, qui ſont poſtérieurs au XIIe. ſiècle. Auparavant, jamais l'*u* ne ſe confondit avec ces trois lettres : ſi ce n'eſt peut-être dans le ſaxon & le lombardique. D'ailleurs, quand les figures de l'*n* & de l'*u* commencèrent à n'être plus bien diſtinguées l'une de l'autre ; on mit ſouvent deux accens ſur la dernière. Ce ne fut qu'après le commencement du XII I^e. ſiècle, que la diſtinction de l'*u* & de l'*n* devint en éfet aſſez fréquemment très-dificile. Mais alors on pouvoit diſcerner les *i* des trois autres par l'accent, apoſé deſſus pour

qu'il

qu'il ne reſte nulle autre reſſource pour les diſtinguer, quand ils concourent enſemble, que la force du ſens.

L'*u* de la curſive romaine, outre la figure de l'*u* minuſcule & des ∨ ∪ ꝙ, ſemble ſe transformer (1) en ꝉ ℰ ꝙ ʘ ꝙ ſ ᵓ ꝛ ꝟ ꝏ ɣ. Toutes ces formes, dont on ne marque ici, que les plus caractériſées, s'étendent juſqu'à la fin du VIe. ſiècle: & quelques-unes ſans doute au-delà. Les plus ſingulières de l'écriture (2) mérovingienne ſont ſ ɑ ᔕ ſ ℓ & ɑ ɴ ɣ ɴ, & nous mènent juſqu'au IXe, où les *u* devinrent auſſi hauts qu'étroits. Dès le VIIIe, le ſaxon fournit d'extraordinaire ces figures (3) un peu rares ɴ ɑ. Au XIIIe. ſiècle, la curſive gothique (4) eſt pleine d ɯ ɣ chargés d'angles ou de pointes, ou bien à traits briſés. Mais rien ne caractériſe mieux (5) ces bas tems, que les ᗐ ᘐ. Le XIVe. ſiècle multiplie les traits (6) ſuperflus. Il a des ᗐ ᗑ ᗐ ᘐ ᑎ ᗜ Le XVe. ſe diſtingue par ceux-ci ᐯ ᗷ.

l'ordinaire. Enfin la confuſion des quatre lettres n'étoit pas conſtante. A tout prendre les exceptions ſeroient peut-être autant ou plus étendues, que la règle.

(1) Les *u* en forme d'*u* minuſcule, quoique ouverts; ceux en ᔕ, en ʘ preſque fermés par le haut, en ᔓ inclinée, renverſée, étayée d'une haſte du côté droit, peuvent ſervir à diſtinguer la curſive romaine des autres écritures.

(2) S'il n'eſt queſtion, que de diſcerner la mérovingienne des ſuivantes; rien n'y ſera plus propre, que les ſ ſ, deſcendus ſucceſſivement des ɣ ɣ

(3) La detoière a des raports marqués avec le nouveau gothique. En général les *u* ſaxons ont plus de roideur & de pointes, que les autres du même tems. Il faut pourtant en convenir; l'*u* lombardique, dès les X. & XIe. ſiècles eſt encore plus anguleux, & plus reſſemblant au même gothique. D'ailleurs les figures de ce goût y ſont bien plus fréquentes.

(4) La double pointe ſur chaque jambage de l'*u* convient plus ſpécialement au XIIe. ſiècle. Au XIIIe, les deux côtés de l'*u* furent unis par un délié diagonal: & plus de 500. ans auparavant on faiſoit quelque uſage d'un *u* curſif romain, compoſé des mêmes traits, quoique d'un autre goût. Les *u* à jambages coupés par des traverſes intermédiaires ſentent tout au plus le XIIIe. ſiècle.

(5) Avant le XIe, & même le XIIe. ſiècle; ſouvent les deux côtés de l'V, à fond anguleux ou courbe, s'élèvent preſque toujours également. Mais alors le droit commence à devenir plus court. Outre la pointe angulaire, commune aux deux côtés, le gauche, à la faveur d'un accroiſſement nouveau, fait angle ou ſe courbe, ſoit en dedans, ſoit en dehors. Du reſte les V exempts de ces angles biſares étoient toujours les plus nombreux. Au XIIIe. ſiècle, les angles & les pointes ſe multiplient: le jambage gauche ſe courbe, ou de part & d'autre en même tems, ou tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ici en s'abaiſſant au-deſſous de ſon niveau, là par une queue portée au-delà du jambage droit, comme pour lui ſervir de toit.

(6) Ils augmentent alors tant en nombre qu'en étendue; à proportion du

Mais plus communément telle figure, qui durant un ſiècle aura eu cours, ſe conſerve encore pour les ſuivans, avec des variations peu ſenſibles. Les *u* carolins s'élèvent & ſe rétréciſſent beaucoup. Cela paroit très-ſenſible, dans l'écriture alongée, dont ils ſuivent exactement le niveau, tant en France, qu'en Allemagne juſqu'au XIIe. ſiècle.

Si l'on prétend tirer de l'*u* d'autres notes (1) caractériſtiques; il ne faut pas les chercher, dans l'*u* minuſcule ni caré: mais dans l'V terminé par le bas, ſoit en pointe, ſoit en queue, ou compoſé de deux côtés, droits, ronds, mixtes, ou même de deux W, diverſement (2) entrelaſſés.

progrès de la dépravation du goût. En Eſpagne; ſouvent au lieu du gauche, le jambage droit s'élève, s'arondit ou ſe boucle. Les queues repliées ſur elles-mêmes & les disjonctions des jambages, dont on avoit déja vu quelques exemples, dès le XIVe, parurent au XVe. d'un plus grand uſage. L'Ecoſſe nous met auſſi ſous les yeux des *v* ſemblables à des 6.

(1) Quoique l'*u*, en forme d'*y* ne paſſe guère le XIIe. ſiècle; on en trouve pourtant depuis quelques exemples, mais rares. Leur origine ſe perd dans des tems, antérieurs aux plus anciens morceaux de curſive, parvenue juſqu'à nous.

(2) Les doubles W offrent, ce ſemble, un caractère capable en diverſes rencontres de fixer aſſez bien l'age des écritures, où ils ſe préſentent. Au XIe. ſiècle, les deux *W* ſe traverſoient proprement, ſans élever aucun de leurs jambages compliqués au-deſſus des autres. En Angleterre, leurs côtés gauches, toujours égaux, aſilés ou courbés avec quelque ſorte d'élégance, étoient à plein trait; tandis que leurs jambages droits paroiſſoient ou déliés, & demi-tranchés par les bouts, ou terminés par un plein courbe, ou preſque également élevés. Au XIIe, les W françois étoient encore à peu près ſur ce ton. Mais les Allemans pouſſerent leurs jambages gauches bien plus haut, que les droits: & néanmoins, juſque vers la fin de ce ſiècle, ils ſe répondirent alternativement pour la hauteur.

Bientôt les plus étranges variations des W, chez les Ecoſſois, ſemblèrent enchérir les unes ſur les autres. Egalité des branches, ſoit totale, ſoit alternative; inégalité de jambages; V inſcrit l'un dans l'autre, ſans ſe traverſer; montans unis par le haut, & détachés par le bas, portant & ne portant pas l'extrémité du ſecond jambage du premier V, au-delà du premier jambage du ſecond; enfin les deux dernières branches de chacun des V apliquées ſur le premier côté du ſecond V en forme de *B*. Voilà quelques échantillons de l'inconſtance des traits combinés de l'V double du XIIe. ſiècle en Ecoſſe. Si le XIIIe. ajoura ſouvent à toutes ces figures quelques boucles au haut des deux premiers jambages; il ne pouſſa pas beaucoup plus loin les variations.

Au XIVe, l'Allemagne voulut bien prendre tour à tour ſous ſa protection l'inégalité des deux premiers jambages de l'W, leur disjonction par le bas, la ſupreſſion du côté droit du premier: & de plus fit brocher ſur le tout une 2 obliquement contournée. Des courbures graduées le long de la première branche du ſecond V, réſulta dès-lors l' & à trois dos de *b*. Ces complications de traits, augmentèrent encore au ſiècle ſuivant.

Origine & uſage de l'X latin : X des notes de Tyron, & des diférens ſiècles.

XXI. Le ξ grec ſemble preſque également ſe (1) retrouver, dans le *ſamec* & le *tſade* des Samaritains & des Etruſques. On n'a guère plus de peine à découvrir la conformité des Ξ ξ (2) grecs avec le *ſſade* ſyriaque & le *ſin* arabe, en ſupoſant le ſecond couché, comme il l'eſt éfectivement.

L'*X* runique a pluſieurs figures aſſez aprochantes de celui des Grecs. Au contraire nul raport de reſſemblance entre le dernier & l'*X* des Latins : mais auſſi nulle diférence, du côté de la forme, entre l'*X* de ceux-ci & le *khi* (X) de ceux-là. Quelque tems avant l'invention ou l'établiſſement général du Ξ ; les Grecs uſoient (*a*) tantôt de KΣ, & tantôt de XΣ. Les (3) Latins en recevant d'eux leur alphabet, ſe fixèrent (4) au XS.

(*a*) *Voyez notre alphabet général grec planche X. t. 1. p. 679.*

Depuis Auguſte, l'*X* ſeul prit le deſſus ſur l'autre orthographe, ſans la faire ceſſer entièrement. Les anciens grammairiens s'opoſèrent à ſon abolition totale, par des raiſons propres à leur art, mais fort indépendantes de l'origine des choſes. Ils vouloient, qu'on retînt (*b*) l'*S* après

(*b*) *Cænotaph. Piſan. diſſert. 4. col. 705. 706. Danſq. orthogr. pag. 29.*

(1) Voilà peutêtre l'ouverture la plus favorable, pour concilier le nouveau ſyſtème de M. Gori ſur l'X étruſque avec celui, que nous avons embraſſé, dans notre (*c*) premier tome. Le changement reciproque de *t*, ſoit en *k*, ſoit en *c*, n'étoit pas rare chez les anciens.

(2) Le peu d'uſage, qu'on fit d'abord chez les Grecs du *ſamec* & du *tſade* ou de l'*épiſèmon ſanpi*, les portèrent dans la ſuite à réunir ſous le nouveau Ξ certaines figures de ces deux élémens, qu'ils confondoient d'ailleurs, ſans doute à raiſon de quelques analogie.

(3) Ce qu'on a dit du changement reciproque des lettres K, C, T, chez les anciens Latins, pouroit ſuggérer une autre ouverture, pour expliquer, d'où vient que leur X & celui des Grecs ſont ſi diférens. Le T des Etruſques reſſembloit ſouvent à notre X. Ce dernier pouvoit être rendu par *KS*, *CS* & *TS*. En empruntant le T des Etruſques, ou lui donnant la forme d'une croix, qui fut une de ſes figures, latines, grèques & phéniciennes ; on devoit repréſenter l'X par † S ou XS. Comme dans la ſuite le premier de ces caractères n'eut point d'autre uſage dans l'alphabet ; il parut ſuperflu d'ajouter le ſecond. Mais cette nouvelle pratique ne s'établit qu'à la longue. Les veſtiges de l'autre ſubſiſtent, dans une infinité de monumens. A peine peut-on même dire, qu'elle ſoit aujourdui totalement abolie.

(*c*) *Pag. 664.*

(4) Tel eſt le *XS*, qu'on voit dans les tables de Gubio & dans quantité d'anciens monumens. Tel il ſe conſervoit encore ſous Auguſte, & même longtems depuis. L'*X* paroiſſant déja ſeul ſur la colone Duillienne ; le Cardinal (*d*) Noris en conclut, que le *XS* eut cours chez les Latins, principalement entre le conſulat de Duillius & celui de Cicéron. Il en falut uniquement conclure ; que l'uſage de l'X ſeul avoit au plus tard commencé du tems du premier Conſul. Mais le ſavant Cardinal n'avoit pas remonté à la ſource de l'X, chez les Latins.

(*d*) *Cænotaph. Piſan. ibid. col. 705.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

(1) *ex*, dans les verbes commençant par une *S*. D'autres néanmoins permettoient à cet égard de prendre tel parti, qu'on jugeroit (2) à propos.

Nous ne conoiſſons point d'autre note initiale de Tyron, pour rendre l'X, que celle-ci ⟩. Toujours à peu près droite & preſque toujours oblique, mais plus ou moins pointue; quand elle eſt finale, on lui voit communément prendre cette figure ✦, & traverſer un jambage de la lettre, avec laquelle elle s'unit. Quand au contraire elle eſt initiale; c'eſt aſſez conſtamment une des plus notables lettres de ſa ſuite, qui la coupe. Ainſi la figure d'X lui eſt aſſez régulièrement conſervée.

L'X, dans les inſcriptions métalliques & lapidaires, dans les mſſ. & les diplomes, ne ſignifie pas toujours *cs*, mais quelquefois *kh*: parcequ'alors ce caractère eſt cenſé grec. Perſone n'ignore, que $\overline{XPS}$ eſt l'ancienne abréviation de CHRISTUS. On dit de même (3) $\overline{X}$PIANI, XPIANA RELIGIO, XPIANITAS VESTRA. Tous ces mots, comme on voit, ſont abrégés. Mais on lit auſſi *Xriſma* ſans abréviation, dans le mſ. 2777. de la bibliothèque du roi. La partie où il ſe trouve eſt preſque du tems de Charlemagne.

Si le premier ſiècle avoit des X élégans & réguliers, garnis de (4) ſommets & de baſes, avec un côté très-plein & l'autre encore plus délié; il en avoit auſſi beaucoup de

(1) Croiroit-on, qu'on eut pu prononcer cette ſyllabe par *yeux*? Cependant il n'y a guère plus de deux ſiècles, qu'uo auteur (*a*) ſe plaignoit de cette prononciation vicieuſe, & néanmoins, ſelon lui, fort commune en France.

(*a*) *Teri. f.* ℣. 212.

(2) On uſa de cette permiſſion avec ſi peu de retenue; que dans une même (*b*) inſcriptioo on ne fit pas de difficulté d'écrire *exſuperas*, *exuperat*: *exſequerer*, *exequitur*: *exſtructio*, *extruis*. Le Virgile de Florence & bien d'autres anciens monumens & mſſ. varient auſſi ſur l'article. Il eſt peu de pièces antiques, qui ne ſe ſentent de ces variations, ſur leſquelles nos moderoes eux-mêmes ne paroiſſent pas eocore s'être fixés ſans retour.

(*b*) *Gruter. theſ.* p. 507.

(3) *Chriſtiani*, *Chriſtiana Religio*, *Chriſtianitas veſtra*. C'eſt ainſi que les papes parloient ſouvent à nos rois de la première race, dans les lettres, qu'ils leur adreſſoient. Seroit-ce là le germe du titre de Roi très-Chrétien?

(4) Alors quelques-uns des bouts de l'X éroient ils décorés de ces ornemens? les autres s'en trouvoient dépourvus. Une ou deux de ſes extrémités éroient-elles révêtues de demi-baſes, ou de demi-ſommets? ces traits les coupoient plutôt obliquement, qu'horizontalement. Des X moins ruſtiques, ſans être plus réguliers, avoient-ils leurs jambages inférieurs plus petits, que les ſupérieurs? il s'en rencontroit auſſi quelquefois, dont un des côtés étoit plus court, que les trois autres. Ces qualités s'étendoient aux ſiècles ſuivans.

ruſtiques, à côtés également pleins, ſans baſes ni ſommets.

Les ✠, coupés par le milieu, quoique un peu rares, ſentent aſſez la bonne antiquité, quand d'ailleurs ils n'ont rien de gothique. Les X trop hauts, relativement à leur largeur, ne commencent guère, avant le IVe. ſiècle, ſurtout s'ils ſont bien patés. Quoiqu'on vît dès-lors, & même long-tems auparavant, des X, dont un jambage étoit droit, tandis que l'autre étoit fait en ↖, poſée à contre-ſens; on en formoit auſſi à deux jambages courbés, en *S* à ſens contraires ou ſe coupant par le milieu. Ces figures devinrent plus fréquentes, depuis la fin de l'empire romain. Souvent la courbure étoit unique, ou ſi elle étoit double, elle n'afectoit pas la même traverſe. Au VIe. ſiècle, & même depuis, l'✠ étoit encore aſſez fréquemment terminé par des baſes & des ſommets obliques. Les ✝ en croix ne tardèrent pas à relever les légendes des médailles. Bientôt les irrégularités vinrent fondre en grand nombre ſur cette lettre. Nous n'en connoiſſons point de plus biſares, que celles qu'elle éprouva ſur les monoies en général, & ſur quelques inſcriptions eſpagnoles du Xe. ſiècle. Les ᛪ des XI. & XIIe, & même des ſuivans, ſe reconoiſſent, tantôt par les bouts, qui ſemblent tendre à la réunion en s'arondiſſant: tantôt cet arondiſſement ne courbe en ſens contraire, qu'une des traverſes, l'autre demeurant droite: tantôt les deux principales parties de l'X n'ont la figure que de deux c adoſſés: tantôt une ⌒ couchée en guiſe de ſommet unit ſeulement les deux bouts ſupérieurs: tantôt les extrémités ſupérieures & inférieures ſont réunies par deux parallèles, tenant lieu de ſommets & de baſes: tantôt un ↄ contourné ſe trouvant adoſſé contre une eſpèce de *b*; une bare les traverſe horizontalement tous les deux. Voila un petit échantillon de ce qui concerne les *X* des marbres & des bronzes: nous ſerons encore plus courts ſur ceux des (1) mſſ. & des diplomes.

(1) L'X des mſſ. des V. & VIe. ſiècles ſe diſtingue ſouvent par une ſeule baſe du côté gauche & une tête en bec du côté droit, au lieu de ſommet. Cette tête eſt abaiſſée ou relévée en pointe. Avoir la traverſe montant de gauche à droite, diviſée en deux pièces, détachées de l'autre traverſe, ou la touchant en deux endroits, qui ne ſe répondent pas; ce ſont deux caractères,

Voici les figures les plus extraordinaires des *x* de l'ancienne (1) curſive romaine 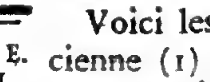 . Les autres reſſemblent davantage aux ordinaires, en leur ſupoſant des queues alongées, ſurtout (2) vers la main gauche. Tels à peu près ſont les *x* mérovingiens. On les reconoit de plus à un faux air de tenailles. Ils ont auſſi quelques figures aſſez ſemblables à la ſeconde romaine. Du reſte, juſqu'au gothique, les *x* s'écartent peu de la forme ordinaire. Vers les ſiècles (3) carlovingiens, ils s'élèvent en ſe reſſerrant. Les figures les plus remarquables des *x* du bas gothique, ſont celles, qui tiennent le plus de la forme de l'*y* & de l'*r*. Les autres ſe raportent aux figures précédentes, & ſe font ſouvent d'un ſeul (4) trait, notamment depuis le XIIIe. ſiècle.

ordinairement propres à ces mêmes ſiècles. Si le ſecond s'étend quelquefois aux ſuivans, c'eſt avec des variations conſidérables, & dont le goût n'eſt point équivoque. Un *X* en forme de tenailles anonce le XIe. ſiècle : deux C adoſſés, coupés par une barre donnent un *X* du XII. XIII. ou XIVe : un *aleph* hébreu pour un *X* caractériſe le XIII. ou XIV. Les *x* minuſcules d'un ſeul trait, ſi leur tête prend un faux air d'*y*, apartiennent au XIV. au plutôt. Preſque totalement en forme d'*r*, ils ſe raporteront au XV. ou bien au ſuivant.

(1) Comme le jambage de l'*X* deſcendant de gauche à droite étoit ordinairement bien plus court que l'autre ; quand on lui donna la forme d'un U ; il parut métamorphoſé en . Tels on connoit des *x* dans les plus anciennes écritures romaines ; tels dans celles d'Italie du VIIIe. ſiècle ; tels dans celles d'Eſpagne du Xe.

(2) C'eſt un caractère, ſinon général, du moins ordinaire à toutes les écritures curſives. Avant le XIIIe. ſiècle, cette queue portée vers la gauche ne revenoit preſque jamais tourafair du côté droit. Mais, ſi elle s'inclinoit en ce ſens ; elle ſe terminoit régulièrement vers la gauche, & le plus ſouvent par une courbe friſée. Au XI. & même dès le Xe, nous découvrons pourtant en Italie des totalement courbés en dedans ; au lieu de l'être en dehors, ſelon l'uſage le plus commun. Au IXe. en Angleterre, les jambages inférieurs ſe tournèrent tous les deux vers la droite. Cette mode ne tarda guère à s'étendre de plus en plus. Au XIII, elle devint, pour ainſi dire, univerſelle. L'*X* diminua ſa tête, au XIIIe. ſes deux branches ſupérieures ſe fermèrent ; mais ſans ſe confondre avec le jambage droit inférieur, qui continuoit de paroitre après la jonction.

(3) Quoique la boucle ſuivie d'une contournée, ſuſpendue au jambage inférieur du côté gauche, n'ait jamais été d'un grand uſage ; elle déſigne ſufiſamment partout, où elle ſe trouve, la fin du IXe. ſiècle, ou le commencement du Xe.

(4) Cet uſage étoit bien acrédité, durant les XV. & XVIe. ſiècles. L' gothique, commencé de gauche à droite, & continué d'un ſeul trait, par un neud, formé de droite à gauche, ſe terminoit vers la droite en courbe : ſa queue paſſoit même quelquefois par deſſus ſa tête. On avoit déja vu des romains d'un ſeul trait : mais partant de la droite, ils finiſſoient à gauche : ou bien ils faiſoient tout le contraire. On en avoit vu de mérovingiens, tels que ces : mais du moins les plus voiſins de la forme gothique n'avoient pas coutume de recourber le bout de leur

Pourquoi les notes de Tyron manquent d'Y : antiquité de cette lettre & du point deſſus : juger par la figure des *Y*, & par l'uſage ou l'omiſſion de ce point, de l'antiquité des mſſ. & des autres monumens.

XXII. L'Y n'étant qu'une répétition, qu'une nouvelle aplication de l'V ; ſa conformité avec les lettres parallèles des autres peuples dépend de ſa reſſemblance avec leur V.

L'auteur de l'*alphabet tyronien* s'excuſe auſſi ſérieuſement auprès de ſes lecteurs, de ne pas leur préſenter (1) de note, pour déſigner l'Y grec ; que ſi l'impoſſibilité d'en trouver n'étoit pas (2) certaine.

Edouard Bernard nous donne des Y, qu'il prétend être de 714. ans avant J. C. Dom Mabillon acompagne ſon modèle de la loi romaine d'un alphabet, où l'Y paroit ſur les rangs, ſurmonté (3) d'un point. C'eſt remonter bien haut. En général, ſuivant (*a*) notre auteur, ſi l'Y porte fréquemment un point au milieu de ſes cornes, & même quelquefois ſur chacune ; il n'eſt pas rare de l'en voir totalement privé.

(*a*) *De re diplom. p. 52. 53.*

Des Y chargés de deux points n'ont rien de ſurprenant ; lorſqu'ils commencent un mot en ancienne écriture onciale grèque : mais dans la latine, dont il eſt ici queſtion ; c'eſt un phénomène, qui paroit à peine une fois, durant une longue ſuite de ſiècles, à remonter depuis le xe, juſqu'aux tems les plus reculés, pour ne point parler des plus récens. Des milliers d'inſcriptions métalliques & lapidaires, une

queue vers la droite. On en avoit vu de carlovingiens : mais plus reſſemblans à l'N qu'à l'*x*. On en avoit vu d'eſpagnols, au XIIe. ſiècle (ꝛ): mais qu'on auroit pu confondre avec l'*x*. On en avoit auſſi vu quelques-uns dès le xe. ſiècle (ꝛ), plus aprochans de notre gothique moderne : mais la diſtance étoit encore conſidérable.

(1) S'il avoit conſulté l'anonyme de Vulcanius, il auroit trouvé trois figures (*a*) de cette note. Mais qu'auroit-il gagné à être induit en erreur ? Ne valoit-il pas mieux, quand même il auroit connu des notes de Tyron commençant par l'Y, n'en point donner du tout, que d'en donner de fauſſes ?

(2) Il s'agit de notes ou de lettres initiales des mots en notes : or ſous ce raport, la deſtination de l'Y n'eſt-elle pas uniquement bornée à commencer les mots grecs latiniſés ? Parmi ces mots, en eſt il un ſeul, dont l'eſprit rude ne ſe transforme pas en *h*, toujours placée devant l'*y* ? Il n'eſt donc pas poſſible de rencontrer un mot latin commençant par l'Y grec. Point de note tyronienne par conſéquent, pour l'exprimer.

(3) S'il ne s'eſt point ici gliſſé de faute ; nous aurons, non ſeulement des *Y* antérieurs, de plus d'un ſiècle, à la naiſſance du Sauveur ; mais l'uſage du point deſſus ne ſera pas moins ancien. Il nous reſte pourtant ſur cela quelque ſcrupule. Supoſez-en l'uſage introduit depuis ſi long-tems, chez les Romains ; ſera-t-il poſſible, que ſur un nombre preſque infini d'inſcriptions on n'en découvre aucun exemple ? Les plus anciens, que nous ayons déterrés, ſont du v. & VIe. ſiècles : encore ne ſe montrent ils, que dans les mſſ. & les diplomes.

(*b*) *De liter. & ling. Goth. editore Vulcanio Brugenſi. p. 21.*

foule de mſſ. & de diplomes latins n'en renferment pas un ſeul. Nous ne voyons, qu'une bulle de Benoit III. de l'an 855, où les deux points paroiſſent une (1) fois ſur un un *y*, ſemblable (Ÿ) à notre *u*.

Les Y de la plus haute antiquité ſont ſouvent ſemblables aux nôtres. On en voyoit auſſi dès-lors à branches inégales. D'autres étoient également courbés, tantôt (Ƴ) en dehors, tantôt (Ɣ) en dedans, tantôt du même côté. Il arivoit même quelquefois à l'une d'être droite, tandis que l'autre étoit courbe.

Parmi celles de ces lettres, qui ſont entièrement droites, un trait tombe obliquement (ϒ) ſur une perpendiculaire, dont l'extrémité ſupérieure lui tient lieu de ſeconde branche : ou bien deux obliques partant de deux côtés opoſés, vont ſe réunir ſur leur tronc (Y). Souvent (2) une ligne tranſvetſale fait angle avec une autre, qui (ϒ) l'eſt auſſi, & qui lui ſert de haſte.

Les Y des mſſ, en lettres capitales du premier age, ont ordinairement la haſte fort mince, fort haute, poſée ſur une baſe, & toujours les deux branches courbes, ou du moins l'une d'entr'elles. Dans les mſſ. à lettres onciales du même tems, les Y n'ont pas conſtamment des haſtes perpendiculaires. Celles-ci ſouvent, au lieu d'être apuyées ſur des baſes ſe terminent en pointes. Il eſt encore eſſentiel à ces anciens Y de n'être point ſurmontés (3) de points, ou de l'être rarement, à l'exception de ceux d'un très-petit nombre de mſſ. du VIIe. ſiècle. Au reſte une ou deux de leurs branches ſont fréquemment coupées par des ſommets.

(1) Le Grec ; qui ſigna de la ſorte, ſuivit aparamment plutôt l'uſage de ſa nation, que celui des Latins. On ne croit pas devoir obſerver, que le graveur du dictionaire d'abréviations de Walther met deux points ſur les y, explicatifs des anciens caractères. C'eſt ſans doute une pratique locale ou nationale, qui doit être reléguée avec les plus modernes.

(2) Quelquefois la queue, conſervant la même poſition, ſe courbe tant ſoit peu ; quelquefois une barre coupe la haſte, au-deſſous de l'angle. Etre & n'être pas traché par des baſes & des ſommets ; c'eſt encore un caractère des plus anciens Y, quoique d'ailleurs parfaitement réguliers, du côté de la forme. Vers le IXe. ſiècle, les Y ſe changèrent fréquemment en des figures aſſez extraordinaires, principalement ſur les monoies.

(3) Les mſſ, dans leſquels les Y ne ſont jamais, ou preſque jamais ponctués, portent la marque de l'antiquité la plus reculée, du Ve. ſiècle au moins. Une courbe tournée vers la gauche, & prolongée juſqu'au bas, à laquelle une

Dès

Dès le VIIe. siècle, l'y minuscule pouroit se confondre avec l'*r* & (1) l'*f*, & quelquefois même avec l'*f*, si le point dessus ne lui servoit de caractère distinctif. Depuis le IXe. l'*y* devint souvent fort bisare : mais il ne commença qu'au XIIIe. à se fermer regulièrement par le haut.

Dans la (2) cursive romaine, l'y ne s'écartant de sa figure ordinaire, que pour se raprocher de celle de l'V ; il étoit indispensable, & l'on ne manque pas en éfet de le charger du point.

Au moyen age, & même avant le gothique, la queue de l'*y* commençant à se courber vers la droite, après s'être inclinée vers la gauche, remontoit un peu vers le bout. Cette sorte d'*y* grec fut fort à la mode, durant le règne du gothique. Communément alors l'*y* fut fermé par le haut. On alla même, jusqu'à détacher de la haste la traverse, qui devoit tomber dessus. Ainsi les *Ƴ* *ƴ*, & surtout le premier, figurèrent parmi les *y* de la cursive moderne ou gothique. Ils devinrent presque ordinaires en Espagne au XIVe. siècle. On en vit même, dont la queue s'élévoit au-dessus de la tête.

autre ligne plus souvent courbe que droite, vient se joindre, vers le tiers dans sa partie supérieure, toujours ou presque toujours avec exclusion du point, désigne le VIe. siècle. Les points deviennent un peu plus fréquens au VIIe. Alors l'Y commence tout de bon à se confondre avec l'V : tant le premier a sa queue racourcie ! Quand il la longue, on est moins atentif à le distinguer par un point. Un nombre presque égal d'Y ponctués & non ponctués anonce le VIIIe. siècle. Les points dessus se multiplioient, à mesure que la ressemblance de l'Y & de l'V augmentoit. Au contraire à proportion qu'elle diminuoit, durant le IXe, les points devenoient plus nombreux. On les mettoit plutôt par coutume, que par nécessité. La même pratique se soutint, aux siècles suivans : le point sur l'Y aloit toujours croissant en faveur, loin de rien perdre de ses anciennes aquisitions Mais au XIIIe. siècle, & même plus tard encore ; on ne laissoit pas de voir des Y, dépourvus de cette marque.

(1) Pour l'*f* surtout, les exemples en sont fréquens dans les cursives, romaines, lombardiques, visigothiques, mérovingiennes : pour l'*r*, dans les écritures saxones du IXe. siècle & allemandes du XIe.

(2) La mérovingienne emprunte volontiers pour son *y* la forme de l'*f*, & plus souvent encore celle de l'*r* ou de l'*s*. Elle fait aussi grand usage du point dessus ; surtout lorsque la confusion de lettres est à craindre.

La saxone donne beaucoup moins dans le singulier. Elle n'a presque jamais besoin de distinguer son *y* des autres lettres. Aussi n'est-il aucune écriture, qui néglige davantage de le marquer d'un point. Il peut même s'en passer, lorsqu'il afecte un faux air d'*f*. Les *y* saxons le plus souvent ont leurs branches obliques ou courbes, & renversées en dehors.

Les points ne sont pas rares sur les *y* lombardiques. Dès le VIIIe. siècle ;

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IV.

Rapotts du Z des anciens peuples : Z tyronien : idée des Z des diférens ſiècles.

XXIII. L'analogie entre ſS & le Z ſoit grec, ſoit latin, rend la reſſemblance de ces deux lettres chez les plus anciens Grecs moins étonante. Mais indépendamment de leurs raports, le Z grec & latin, plus encore le curſif, que le capital, eſt très-reconoiſſable dans le ſamaritain, & même dans l'hébreu, le ſyriaque, l'arabe (*a*) & le runique.

Le z des notes de tyron (1) ſe réduit à cette ſeule figure ℥. Quoiqu'en général le Z des premiers ſiècles de notre ère ſoit fort régulier ; ſes lignes parallèles ne ſont pas toujours d'égale longueur. L'inférieure eſt ſujette à s'étendre davantage. Plus d'une fois toutes les deux, d'horizontales, deviennent obliques (≷) : la ligne de réunion des deux portions du (2) Z paſſe au-deſſus de ſa parallèle ſupérieure.

On vit le Ƹ contourné, dès les IV. & V^e. ſiècles. Sans changer ſa ſituation naturelle, quelquefois une barre le coupa par le milieu. Tous les ſiècles en fourniront des exemples, & les derniers beaucoup plus que les premiers. Etre tranché par des ſommets, bien diſtingués du corps du Ƹ ; c'eſt ordinairement le ſigne (3) de la plus grande antiquité.

Les trois lignes, dont le Z eſt compoſé, ſont-elles d'un plein uniforme, & tranchées en talus ; la lettre, qui en

(*a*) *Voyez les planches alphabétiques de notre I. tome.*

ces y ſont quelquefois fermés, mais dans un goût bien diférent du gothique moderne. Les points ſur l'Y ont duré au-delà du renouvellement des belles lettres. Une plus exacte diſcuſſion ſur les y ponctués eſt réſervée pour le chapitre, où l'on traitera des points. On ſe contentera d'ajouter ici, qu'au commencement du XVIIe. ſiècle, on voyoit des écrivains mettre ſur l'y, mot françois, un accent grave. On trouve auſſi quelques y ſurmontés d'un accent aigu, dans les diplomes d'Alfonſe IX.

(1) Quelquefois néanmoins ſa haſte de perpendiculaire devient inclinée. Ici ſa courbure ſupérieure paroit plus ouverte : là elle eſt chargée d'un ſommet. Ici ſa haſte en pointe donne naiſſance à la courbure inférieure : là celle ci eſt plus petite que la ſupérieure. Souvent des conjonctions de lettres ne laiſſent ſubſiſter, que cette unique courbure : tandis que les notes ſubſidiaires lui tiennent lieu de l'inférieure, & même de la haſte. Voila ſans doute bien des variations, toutes propres à différencier les mots, mais non pas à conſtituer multiplicité de caractères.

(2) Sa hauteur reſſerrée entre les deux lignes correſpondantes, auxquelles elle ſert de tranſverſale, ſemble écraſée, & n'a nulle proportion avec leur étendue. De plus ces deux parallèles ſe courbent très-fréquemment, l'une en deſſus & l'autre en deſſous, preſque à la manière du Z tyronien.

(3) C'en eſt un autre d'avoir la traverſe déliée & les deux paralleles pleines, ou celle-là pleine, & comme à doubles traits, & celles-ci déliées : pourvu toutefois que la traverſe ne ſoit pas plus longue que les parallèles. Non que cette traverſe départât un Z du VIe. ſiècle : mais quelqu'un du IXe. pourroit auſſi s'en accommoder.

réſulte, peut aiſément ſe raporter au VII. ou VIIIe. ſiècle. L'extrémité de la ligne ſupérieure du ℨ ſe montre-t-elle coupée, comme par une virgule, & l'inférieure eſt-elle terminée de même ; ou bien ſa traverſe paroit-elle plus longue, que ſes parallèles, d'ailleurs légérement tranchées ? Cette figure poura convenir au Ve. ſiècle. Que ſes deux parallèles ſoient droites ou métamorphoſées en ∾ ∽, dont la ſupérieure ſoit notablement portée vers la droite ; ou que chacune ſoit ſimplement courbée en c renverſé haut & bas : ſi la ligne inférieure eſt égale ou preſque égale à la ſupérieure, ou même plus longue ; ce ſera un caractère d'antiquité, aplicable au VIe. ſiècle. Que la ligne inférieure ſe trouve ſouvent plus petite, que celle d'enhaut ; le ℨ apartiendra tout au plus au VIIIe. La ligne inférieure courbée en deſſus, au lieu de l'être en deſſous ; lors même que la ſupérieure n'eſt point en ∾, ne caractériſera pas moins bien les VIII. & IXe. ſiècles, que la parallèle inférieure arondie, reſſerrée & deſcendant vers le bas en forme de queue. Si pendant le cours de ce dernier ſiècle, le *Z* commence à prendre diverſes figures monſtrueuſes ; dès le précédent le ſaxon n'en avoit pas reçu de moins biſares. Une des principales aproche fort de l'ϒ.

Dans les diplomes du commencement du même ſiècle, on remarque des *Z* en forme (1) de *T* fort hauts, ſouvent cantonés de deux points vers le milieu de leur haſte. Long-tems auparavant on en avoit vu d'une taille ordinaire & ſans points. Le Z ne tarda pas à ſe traveſtir d'une manière aſſez plaiſante, en (2) réuniſſant la figure du *q* & de l'*h*, qu'il conſerva long-tems en Allemagne. Seulement vers le XIIe. ſiècle, il changea le *q* en *ȝ* ou en *ȝ*. On alongea beaucoup depuis la queue du *ȝ*, & plus en Eſpagne, que

(1) Ce qui caractériſe principalement ces Z, aux IX. & X^e. ſiècles ; c'eſt la traverſe rendue perpendiculaire ou preſque perpendiculaire. Cependant la tête ne domine pas toujours également des deux côtés. Souvent elle ne s'avance, que vers la ganche.

(2) On remarque en Italie, dès le Xe. ſiècle cette figure, dont malgré ſa double queue, les raports avec la précédente ne ſoat pas dificiles à ſaiſir. Supoſez nos *ȝ* curſifs majuſcules, armés d'une pointe, tournée vers la droite ; l'ancienne & la nouvelle queue du ℨ ne ſauroient être méconues. Celle-ci n'eſt viſiblement, que la prolongation de ſa traverſe, & celle-là que ſa queue primitive. Venant à s'abaiſſer, au XIIe. ſiècle ; il n'en falut pas davantage, pour faire paroitre le *z* traveſti en *h*.

par-tout ailleurs. Au XIIIe. le milieu de la haſte du ȝ fut coupé plus fréquemment, qu'il ne l'avoit été juſqu'alors. Inſenſiblement cette barre lui donna la forme d'un grand Ȝ, ſoit qu'on l'enviſageât à contre-ſens ou dans ſa poſition naturelle. Ces Z majuſcules étoient fort à la mode au XIVe. ſiècle, & même dès le XIIIe. Aux XV. & XVI. ils ſe chargèrent d'angles & de pointes propres à la gothique moderne. On pouroit mettre au nombre des Z à pointes, les (a) deux qu'Eckhard, dans ſon *Pact de la Loi Salique*, a fait figurer d'après le Pſeautier de Notker de la bibliothèque impériale. De ces ȝ Ȝ, il conclut, que dans quelques mſſ. anciens il étoit aiſé de prendre l'ȓ pour le ȝ: ce qui aura ocaſioné bien des mépriſes. Les z ȝ minuſcules ou curſifs, après avoir courbé leur queue, en deſcendant vers la gauche, l'arondiſſoient d'une autre (1) façon, en la rélévant vers la droite. Ils ſont communs aux XIV. & XVe. ſiècles. Les mêmes ȝ dans la ſuite, au lieu de replier leur queue en arière, en formoient une boucle pardevant. Leur bout prolongé s'élévoit (2) de biais, après avoir traverſé le côté droit de la même portion circulaire de cette dernière lettre de l'alphabet.

(a) *Leg. Franc. Sal. p.* 62.

Concluſion: on peut juger de l'age des mſſ. & des diplomes, par la forme des lettres, qui s'y trouvent employées & par les autres caractères, dont ils ſont révêtus: précautions, dont on doit ſe ſervir, pour ne pas faire un uſage téméraire de la figure des lettres.

XXIV. On eſt mainrenant en état de voir, combien chaque lettre nous fournit de reſſources, pour découvrir l'antiquité des monumens deſtitués de toute note hiſtorique ou chronologique. Sur l'inſpection des caractères d'un mſ, on ne ſauroit, ſi l'on écoute (b) le P. Germon, porter qu'un jugement incertain touchant ſon age & ſon autenticité. A ſon avis, c'eſt un moyen équivoque, à l'aide duquel en vain ſe flateroit-on de pouvoir déterminer le tems de la tranſcription de ce mſ. Ne nous laiſſons pas entrainer aux (3) mouvemens d'indignation, auxquels le ſavant abbé

(b) *De veter. Haret. cod. corrupt. parte* 2. *cap.* 8. *p.* 431. *& ſeq.*

(1) Ces queues, qui dès le XIe. ſiècle, avoient commencé à ſe recourber vers la droite en forme d'ȝ, s'alongèrent principalement, depuis le XII. juſqu'au XIVe.

(2) On faiſoit quelquefois monter cette queue juſqu'à la tête du ȝ, qu'elle traverſoit. Au XVIe. ſiècle l'Eſpagne en fournit des exemples, plus qu'aucun autre païs. Les z transformés en ȝ y avoient pour lors la plus grande vogue. Introduis au XI. & fort accrédités au XIIIe. ils élévèrent d'abord leur tête, dans la ſuite tantôt ils recoquillèrent leur queue en devant; tantôt ils la rabatirent orbiculairement en derrière: & toutefois l'uſage des z, exactement ſemblables au ȝ, ne fut pas aboli.

(3) Gardons-nous donc de nous écrier

de Godwic s'abandone contre un ſyſtème, que de grands intérêts ont pu faire éclore, mais dont on ne prétendoit point ſans doute partager les avantages avec les incrédules, qui ſeuls en recueillent aujourdui preſque tous les fruits, pour leur propre malheur.

Mais après avoir réconnu, comme lui, qu'on n'entend fixer au juſte ni le jour, ni l'année, où l'on aura copié tel & tel mſ : pourquoi, dirons-nous, n'en pouroit-on pas aſſigner le tems, & par conſéquent en établir l'autenticité, qu'on tâche ici d'opoſer adroitement à l'impoſture ? Comme ſi tout ce qui n'eſt pas autentique étoit néceſſairement l'ouvrage de la fraude ! Mais les figures des lettres, leurs infléxions, leurs ligatures, & autres notes caractériſtiques, ne varient-elles pas d'age en age ? S'il étoit autrefois permis de révoquer ce fait en doute ; il doit déſormais, ce ſemble, être tenu pour démontré. On peut donc avec le ſecours de ces indices apliquer à chaque ſiècle les caractères, qui lui conviennent. On peut donc juger par la forme des lettres, de l'antiquité d'un monument, d'un mſ, d'un diplôme. Chaque élément de notre alphabet raiſoné nous en ofre les moyens. Leur nombre, auquel on pouroit ajourer beaucoup, laiſſe à chacun la liberté de choiſir. Que ſera-ce ; quand on y joindra ceux, qui naitront du coup d'œil des écritures, du génie de chacune d'entre elles, de leurs genres & de leurs eſpèces ? Que ſera-ce encore ; quand on aura fixé l'age des mſſ. par leur orthographe, leur ſtyle, les conjonctions de leurs lettres, leurs abréviations, la nature & la diſpoſition de leurs chifres, leur ponctuation, leurs accens, leurs titres, la figure & la couleur de leurs lettres initiales, leurs ſignatures, leurs réclames mêmes, & par une infinité d'autres moyens, dont l'énumération déviendroit ennuyeuſe : mais dont le concert fournit des preuves

avec lui : » ce ſont-là (a) les artifices » cachés, dont le P. Germon ſe ſert, » pour rendre chancelant & douteux l'a» ge des anciens mſſ : de pareilles ob» jections n'ont pour but, que de ren» dre odieux & mépriſables les monu» mens les plus précieux & les plus di» gnes de reſpect, parmi leſquels les » mſſ. tiennent un rang ſi diſtingué. « N'adoptons pas non plus les expreſſions *de cruels ennemis des antiquités*, & autres, peutêtre encore plus amères, & que nous ſuprimons. La délicateſſe de notre ſiècle auroit de la peine à ſoutenir les termes forts, que le zèle arache à cet illuſtre abbé Alleman.

(a) *Chronic. Godwic. l. 3. n. 5. p. 7.*

plus claires que le jour, de l'antiquité d'un mſ?

Leur force ne dépend pas de la conoiſſance exacte de l'année, ni même préciſément du ſiècle, auquel il doit avoir été copié. Il s'agit d'en écartet les idées de ſupoſition, & de conſtater, par exemple, qu'il eſt antérieur au IXe ſiècle, & quelquefois même au VIIIe. & au VIIe. Que peut-on exiger de plus, pour mettre ſa vénérable antiquité, dans la plus parfaite évidence, & pour lui donner un reliéf d'autant plus grand, qu'on le raproche de plus près de l'age de l'auteur du livre même? Or la réunion des caractères fera la démonſtration la plus certaine, que ce mſ. n'eſt point poſtérieur au IXe. ſiècle, au VIIIe. &c. Le concours de tous ou de la plupart des caractères, déterminera donc auſſi ſurement l'age des monumens antiques, que celui de toutes les lettres d'une inſcription dificile à lire ou d'un chifre, formera un ſens complet, quand on en aura trouvé la clé. Si toutes mes lettres s'acordent à me donner des mots de la langue, dans laquelle la pièce doit avoir été écrite: ſi tous les mots produiſent un ſens net, précis, ſans rédondance, ſans qu'il reſte de ſignes, dont l'uſage demeure indécis ou douteux: ſi du tout enſemble il réſulte un diſcours ſuivi, dont l'objet ne ſoit ni vague ni incertain: je ſuis abſolument ſûr d'avoir déchifré le monument propoſé, & de l'avoir bien entendu. De même lorſque tous les caractères concourent, ſoit pour fixer un mſ. à tel ſiècle, ou du moins pour ne pas permettre, qu'on le rabaiſſe au-deſſous; je ſuis certain, qu'il ne ſauroit être plus récent: parcequ'il eſt impoſſible, que les notes caractériſtiques ſans nombre, dont il eſt révêtu, ſoient celles de tout autre ſiècle poſtérieur. Il en ſeroit de même d'une charte fauſſe, dont l'écriture & la date ſeroient en contradiction, ou d'un mſ. qu'on prétendroit éléver à une antiquité démentie par ſes propres caractères.

Comme les objections des PP. Hardouin & Germon contre l'autenticité des mſſ. les plus vénérables & la poſſibilité d'en conoitre l'age, pouſſées auſſi loin qu'elles le peuvent être, tendent à ſaper les fondemens de toute érudition & même d'une religion révélée; il y va du bonheur du genre humain, d'extirper ces dificultés, juſqu'aux moindres

racines. C'eſt un objet, qu'on ne doit jamais perdre de vue, dans un ouvrage de la nature du nôtre. De quelle utilité ſeroit-il en éfet ; s'il n'étoit fondé que ſur des chimères, & s'il viſoit à leur donner du corps, aux dépens de la vérité même ? Mais de quelle utilité ne ſera-t-il pas ; s'il ſert à ſoutenir l'antiquité ébranlée, & dont on ſemble de nos jours avoir juré la ruine ? De ſi grands motifs juſtifieront de reſte les petits détails, où nous ſommes entrés, ſur chacune des lettres de l'alphabet, pour parvenir à la découverte des ſiècles, à la faveur des figures & des traits, qu'on y met en uſage. Chaque roue, chaque reſſort, qui font partie des merveilles de l'art, ſont peu de choſe en eux-mêmes ; mais ils contribuent à produire des éfets prodigieux. On traitera, ſi l'on veut, de minuties les obſervations nombreuſes, que ſi peu de perſones ſavent aprécier à leur juſte valeur ; mais c'eſt la conoiſſance & l'aplication exacte de ces prétendues minuties, qui font l'antiquaire. Il faut développer le méchaniſme d'un art ; ſi l'on veut l'aprendre par principes. Il faut au moins en donner quelques notions méthodiques : ſi le tems eſt venu de ne le plus enviſager, comme un myſtère, auquel très-peu de ſavans peuvent être initiés. Nous n'avons donc pas beſoin d'apologie, pour juſtifier les ſoins, que nous prenons, pour mettre une ſcience ſi néceſſaire à portée de plus de gens de lettres, qu'il ſera poſſible. Il leur en coutera quelque travail, pour devenir antiquaires ; ne leur en couteroit-il aucun pour devenir phiſiciens ou aſtronomes ?

Ces hautes ſciences, qu'on nous vante avec tant d'emphaſe, ſe bornent à cette vie, du moins par l'uſage, qu'on en fait communément. Celle de l'antiquaire, qui n'eſt autre qu'une bonne critique, eſt le flambeau des ſciences les plus propres à faire le bonheur de la vie préſente & de la vie future. Elle influe ſur la morale, ſur la politique, ſur les belles lettres, ſur le droit civil & canonique & ſur la théologie même. Ces ſciences, qu'il ſuffit de nommer, pour en faire ſentir toute l'importance, ſans elle languiſſent, & bientôt tombent dans un déſordre & une confuſion étrange. Le critique ſéparé de l'antiquaire, ſe trouveroit renfermé dans des limites bien étroites : & preſque toutes ſes

II. PARTIE
SECT. III.
CHAP. IV.

démarches ſeront marquées par des chutes ou de faux pas.

Si, pour fixer l'age des écritures, la diverſité des lettres fournit de grands ſecours ; il n'eſt pas moins ordinaire, qu'elle jette dans l'illuſion, ceux qui n'aprofondiſſent pas aſſez des matières ſi abſtruſes. Les lettres rondes, carées & mixtes, & ſurtout telles & telles en particulier ſeront repréſentées, comme caractériſtiques de certain age. On aura vu dans quelques monumens, dont on ſait la date, certaines lettres ſingulières ; on en conclut, qu'elles ſont propres à ce ſiècle, qu'elles y ſont ordinaires, & quelquefois même, qu'elles ne conviennent à nul autre. Cependant elles auront eu cours pendant des milliers d'années. Le ſiècle, auquel on les aproprie, en aura eu d'autres d'un uſage plus commun. Celles, qu'on lui donne pour pierre de touche, n'y auront paru que rarement. Il faut donc procéder avec de grandes précautions : ne pas rejeter des conſéquences très-légitimes, tirées de l'uſage plus ou moins fréquent de certains caractères : ne pas décider légérement du ſort d'un antique, ſous prétexte de quelques figures de lettres, que tel ſiècle ne ſemble pas comporter.

(a) *Verona illuſtrata* 1732. *fol. lib. xj. col.* 323.

Quiconque ſe donnera la peine, dit M. le marquis (*a*) Maffei, d'examiner pluſieurs anciens mſſ, reconoitra quelquefois diverſes figures de la même lettre, employée indiféremment, dans le même manuſcrit, quoiqu'elles aient été regardées par nos modernes, comme diſtinctives de genres d'écriture. La même choſe a lieu, par raport aux marbres. Nous avons, continue-t-il, à S. Etienne de Vérone un monument lapidaire, où l'on obſerve pluſieurs fois trois ſortes d'M, qu'on déſigne, ſous divers noms, & dans leſquelles on prétend trouver des caractères d'ages diférens. Il en eſt de même des N, des V & des E. Mais les conſéquences de ces principes ſont peutêtre pouſſées au-delà de leurs juſtes bornes ; quand il en infère, que ces lettres d'un goût ſingulier ne produiſent pas une aſſez grande diférence, pour conſtituer divers genres d'écriture.

(b) *De crit. mſſ.* §. *x.*

Sur un examen trop ſuperficiel des anciennes écritures romaines ; Struwe (*b*) concluoit, que plus les lettres étoient antiques, plus elles étoient inégales & irrégulières. Cette règle pouroit ſouvent induire en erreur. Les lettres irrégulières, inégales

inégales & ruſtiques ſont de tous les tems. Ces qualités ou ces défauts afectoient à la vétité plus fréquemment les anciennes lettres latines. Mais il ne laiſſe pas de s'en trouver de ce nombre, où l'on remarque un commencement d'élégance. Il en eſt auſſi des ſiècles les plus polis de Rome payenne, dont les caractères ſont de la plus grande ruſticité. Les planches de notre premiere claſſe des écritures lapidaires en fourniront bien des exemples. Mais n'anticipons pas ſur des obſervations, réſervées, pour les chapitres ſuivans.

CHAPITRE V.

Obſervations ſur les quatre planches alphabétiques des lettres latines : leur diſtribution par colones, ſéries & ſou-ſéries : leurs ſources, leur uſage, leur reſſemblance, leur diférence, leurs tranſmutations : caractères diſtinctifs des capitales, onciales, minuſcules, curſives &c.

I. LEs alphabets, qu'ici l'on donne au public, ne téuniſſent pas ſeulement preſque tous ceux, qui ont vu le jout ; ils ſont encore formés ſur un nombre prodigieux (1) de livres pleins d'inſcriptions, de ſceaux & de médailles. Plan des alphabets latins contenus dans ce volume : leurs ſources : leur utilité,

(1) Peutêtre ne nous ſeroit-il pas maintenant poſſible de faire une énumération complète de toutes les ſources, où nous avons puiſé : mais quand nous le pourions ; la plupart des lecteurs n'exigeroieut pas de nous une exactitude ſi minutieuſe. Quelques-uns néanmoins plus dificiles craignent toujours, qu'on ne veuille leur en impoſer ; lorſqu'on s'en tient à des généralités, qui ne ſpécifient rien. Voici donc, pour les contenter, une partie, pour ne pas dire un échantillon, des recueils de monumens, dont nous avons emprunté les caractères, que nous avons jugé pouvoir figurer dans notre alphaber, tiré des bronzes & des marbres : *Theſaurus Morellianus ſive familiarum Romanarum numiſmata.* — 1734. *Gotha numaria.*— 1730. *Numiſmata imperatorum præſantiora per Jo. Vaillant*—*Roma* 1747. *Numiſmata antiqua à Jacobo Muſſellio collecta*—*Verona* 1751. *Imperatorum Romanorum numiſmata* — *à Franciſco Mediobarbo* — 1730. *Ezechielis Spanheimii* — *diſſertationes de præſantiâ & uſu numiſmatum*—1706.—1717. *Numiſmata imperatorum Romanorum à Trajano Decio* —*Anſelmi Banduri*— 1718. *Theſaurus ex theſauro Palatino. ſelectus* — 1685.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. V.

pour déchifrer les écritures antiques, & conoitre les révolutions & l'age des lettres : leur arangement ſyſtématique : réponſe aux difieultés, tirées de la reſſemblance de quelques figures, apartenant à des lettres diférentes.

Nous pourions dire, que la littérature n'a preſque rien en ce genre, qui ſoit échapé à nos recherches. Il en a été de même des modèles de mſſ. & de diplomes, auxquels tant de livres, & ſurtout des étrangers, depuis un ſiècle, doivent en quelque ſorte leur principal mérite. On ne s'eſt pas borné aux ouvrages imprimés, dont la poſſeſſion eſt commune & publique pour les gens de lettres : ſans parler des archives & des mſſ. de provinces, utilement mis à contribution ; tout ce que la bibliothèque du roi & celle de l'abbaïe de S. Germain des Prés ont de plus ancien & de plus précieux, en fait de mſſ. & de diplomes, nous a paſſé par les mains. Les lettres les plus ſingulières en ont été extraites avec des travaux & des atentions, qu'il ne nous convient pas de relever. Or quelles richeſſes ne renferment pas ces deux bibliothèques ?

Nous nous ſommes aſſez expliqués (*a*) par raport aux

(*a*) *Ci-deſſus, chap. 3. n. ix. x.*

Antiqua numiſmata—ex muſeo Alexandri Albani &c. Oſſervationi iſtoriche ſopra alcuni medaglieni— 1698. *Recherches curieuſes des monoies de France par Bouteroue. Traité hiſtorique des monoies de France par le Blanc. Nnmiſmata Anglo-ſaxonica & Anglo-danica —ab Andreâ Fountaine*—1705. *De monetis Italiæ — Argelatus collegit*—1750. *Selectas diplomatum & numiſmatum Scotiæ theſaurus* —1739. *Muſeum regium*—*Daniæ Norvegiæque monarcha*—*ab Oligero Jacobæo &c. Mémoires de littérature*— *de l'Académie des belles lettres & des inſcriptions. Antiquité expliquée & ſon ſuplément. Voyage littéraire de D. Martène. Romanum Muſeum*—*Romæ* 1746. *Iſtoria diplomatica*—*Maffei*—1727. *Novus theſaurus veterum inſcriptionum collectore Muratorio*—*Romæ* 1739. *Roma ſubterranea. Inſcriptiones antiquæ totius orbis Romani*— *Jani Gruteri.*—*Amſtelodami* 1707. *Miſcellanea eruditæ antiquitatis ſtudio Jac. Sponii* — 1685. *Henrici Noriſii* — *opera omnia* — 1729. *Muſeum Cortonenſe*—1750. *Muſeum Veronenſe*— 1748. *Raph. Fabretti inſcriptionum antiquarum*— —*explicatio*— 1702. *Monumentum ſive columbarium*—*ab Ant. Fr. Gorio*—1727. *Delle coſe Gentiliſche* — *in Roma* 1744. *Vetus Latium profanum* —*auctore Joſepho Rocco Vulpio. Monumenta veterit Antii. Saggi di diſſertazioni academiche*—*di Cortona. Catana illuſtrata. Verona illuſtrata. Spicilegium antiquitatis* — 1692. *Brevis veterum monumentorum* — *deſcriptio* — *operâ Fran. Ondendorpii* — 1746. *Marmora Piſaurenſia* — 1738. *Veteram ſepulchra ſeu Manſolea Romanorum &c. Le Maſchere ceniche di Fran. Ficoroni* 1736. *Oſſervazioni ſopra alcuni frammenti di vaſi antichi* —*in Firenze* 1716. *De Romano Petri itinere* — *auctore Petro Fran. Foggino* — 1745. *Antiquitates Italicæ medii ævi* — *auctore Lud. Muratorio &c. Bibliotheca aniverſal dela Polygraphia Eſpagnola &c. Heineccius de ſigillis &c. Hiſtoire de Bretagne par D. Lobineau. Annales ordinis S. Benedicti. Monumens de la monarchie Françoiſe. Hiſtoire de Lorraine par D. Calmet. Hiſtoire de Languedoc par D. Vaiſſette. Danicorum monumentorum libri ſex* — 1643. *I prombi antichi opera di Fran. di Ficoroni* — 1740. *Oſſervazioni iſtoriche di Domenico Maria Manni* — 1739. & bien d'autres, ſans parler d'un nombre conſidérable d'anciens monumens, que nous avons examinés nous mêmes, ou dont des gens de lettres nous ont fourni des copies fidèles, ou même des collections conſidérables.

raiſons de la préférence, que nous donnons aux alphabets généraux, particulièrement des marbres, des bronzes & des mſſ, ſur ceux qu'on ne formeroit que par ſiècles. Leur premier avantage ſera de ſervir de clés, pour déchifrer les monumens & les écritures antiques, pour réſoudre les dificultés, cauſées par le concours de lettres (1)

(1) Il n'eſt peutêtre aucun élément de l'alphabet, excepté les deux derniers, qui n'ofre plus d'une demi-douzaine de ſortes de figures, très-reſſemblantes à d'autres lettres. Quelques-unes même pouroient en fournir plus d'une douzaines. Si l'on n'eſt prémuni contre ces dificultés, qui ne ſont pas rares; on lira mal pluſieurs inſcriptions, ou l'on ne les lira point du tout. Il n'en faut pas toutefois conclure, qu'il ſoit impoſſible de les déchifrer. C'eſt cependant juſqu'où ſemble aler le Journaliſte de Trévoux, en finiſſant de rendre (a) compte de l'Eſſai de Don Louis-Joſeph Vélaſquez ſur les lettres incounues d'Eſpagne. L'objection plus ſpécieuſe que ſolide, qu'il forme contre les alphabets de cet auteur, pouroit à bien des égards réjaillir ſur les nôtres. » On remarque, dit-il, dans le » dévelopement des alphabets & des let- » tres apelées *inconnues*, qu'un ſeul & » unique caractère eſt quelquefois em- » ployé, pour ſignifier pluſieurs lettres » toutes diférentes les unes des autres... » ſur quoi il eſt aiſé de raiſonner ainſi: le » premier principe d'intelligence pour un » alphaber, de quelque langue qu'on le » ſuppoſe, eſt que chaque caractère, » chaque figure n'y exprime ou n'y in- » dique qu'une ſeule lettre: autrement » on n'aura plus rien de fixe; tout de- » viendra confus & arbitraire; ce ſera » l'alphabet des ouvriers de Babel, qui » ne s'entendoient plus. «

Quand on a dreſſé pour la premiére fois l'alphabet d'une écriture, propre à quelque nation; ou n'aura pas ſans doute répété les même figures, pour déſigner des lettres diférentes. Mais ce que n'ont pas fait les auteurs des alphabets, s'établit avec le tems par la voie des rétranchemens & des augmentations de traits, & ſurtout par les liaiſons des écritures curſives, dont les lettres ſont quelquefois tranſportées juſque ſur le brouze & le marbre. Peut-on donc avancer, ſans donner dans l'hyperbole, que ſi chaque figure n'indique pas *une ſeule lettre*; on n'a *plus rien de fixe*, tout devient *arbitraire*, c'eſt *l'alphabet des ouvriers de Babel*? Ou ſe plaint de la confuſion, où jetteroit l'alphabet, qu'on ſe figure: mais ne confond-t-on pas celui qui n'auroit que des lettres ambigües avec celui, qui n'en renfermeroit que quelques-unes, & beaucoup plus de bien diſtinguées ſous chaque élément? Ne confond-t-on pas encore des mouumens, où l'on découvriroit ſeulement un petit nombre de figures équivoques avec ceux, qui n'en ofriroient pas d'autres? Le journaliſte a donc raiſon d'ajonter: » nous » ne doutons pas, que l'auteur ne pût » opoſer quelques bonnes réponſes à ces » dificultés. « En attendant qu'il les donne, achevons de prouver par des faits, qu'inutilement eſſairoit-on de tourner les mêmes raiſonemens contre nos alphabets généraux.

(a) *Décemb.* 1753. 1. *vol.* p. 2771. *& ſuiv.*

Si c'eſt un défaut d'avoir des lettres, dont la reſſemblance n'exclut pas la diverſité des valeurs; il ne leur eſt point particulier: c'eſt le ſort de toutes ou de preſque toutes les écritures du monde. Plus leur uſage a eu d'étendue & de durée: plus cette ſorte de caractères, ſemblables quant à la forme, quoique de valeur diférente, ſe reproduit dans des monumens de tous les genres, marbres, brouzes, mſſ, diplomes. Qu'on juge par là, combien ils ont dû ſe multiplier chez les Latins & les Grecs, pendant deux à trois mille ans. Pour ſe convaincre, que diverſes lettres d'une même écriture ſont ſujetes à prendre la même forme, il ſufira de jéter les yeux ſur les alphabets généraux ſamaritain, étruſque, hébreu, ſyriaque, arabe, grec & ruuique du précédent volume, & ſur les quatre latins de celui-ci. Si

fort ſemblables, & néanmoins fort diférentes. Le ſecond ; de mertre ſous les yeux l'ordre & la ſucceſſion des variations, des métamorphoſes, que chaque élément a éprouvées, depuis l'origine des lettres latines, juſqu'à nos jours. On conçoit combien une durée de deux à trois mille ans a dû produire d'altération, dans les diverſes ſortes d'écritures, d'abord miſes en uſage, ou depuis inventées. Nos trois premiers alphabets ne laiſſeront pas de préſenter juſqu'à certain point le caractère propre (1) à chaque ſiècle. Car ſans régler toujours ſcrupuleuſement l'arangement des lettres, ſuivant l'ordre de leur antiquité, on ne s'en écarte pas beaucoup. On ne le fait même, que pour ne pas rompre le fil d'une deſcendance de figures, qui naiſſent les unes des autres ; que pour faire ſentir les degrés, par leſquels les lettres d'une part ſe ſont perfectionées, & de l'autre ont dégénéré de leur ſimplicité primitive. On voit, dans les mêmes alphabets, ſous diférentes ſuites, tantôt conremporaines, tantôt ſucceſſives, l'origine & l'état des plus anciens caractères,

l'on aime mieux s'en raporter à des étrangers : on n'a qu'à conſulrer la Grammaire iſlandique, publiée dans le Tréſor des langues ſeprentrionales. On y verra, table II. un article à part des figures runiques, ſuſceptibles de pluſieurs valeurs. Hickes fait mourer ces caractères juſqu'à 53. dour chacun repréſenre rour à tour, juſqu'à ſix diférentes lettres élémentaires. Les huit plauches d'alphabets d'Ecoſſe par Anderſon fourniſſent encore pluſieurs exemples d'identité de figures, ſervant à reudre diverſes lèttres de ſes alphabets. On en remarque auſſi dans les tables de Walther. Mais les monumens antiques dépoſent en faveur de cette vérité d'une manière plus énergique & plus préciſe, que n'ont fait juſqu'ici les compilateurs d'alphabets. Contre des autorités ſi fortes & ſi nombreuſes, l'éloquence & la dialectique elles-mêmes déclarées ne manqueroieur pas de veuir ſe briſer.

Du reſte ſi toutes les figures équivoques concouroienr à la fois & ſans répétition ſur la même médaille ou ſur la même inſcription antique ; il n'eſt pas douteux, qu'il ne fût impoſſible ou du moins extrêmemeur dificile de les déchifrer. C'eſt auſſi ce qui n'arive jamais. Quelquefois il s'en rencontre aſſez, pour cauſer uu peu de peiue aux meilleurs antiquaires. Mais ces dificultés cèdent bieurôt, tant à la force du ſens, qu'aux conoiſſances des uſages divers de ces caractères. Oſerions-nous uons promertre, que nos alphabets généraux ne ſeront pas inutiles à ceux, qui ſe trouveront dans cette poſition embaraſſante ?

(1) Quoiqu'un des principaux objets du chapitre précédent ſoit de décrire les lettres particulières à chaque ſiècle, & les plus propres à le caractériſer ; celui-ci répaudra de nuuvelles lumières ſur cet importanr article, par l'arention, que uous aurons à dérermiuer à peu près l'age ou la durée ; ſinon de chaque figure, qu'out pris ſur la pierre & l'airain nos 23. lerrres de l'alphabet, ce qui deviendroit immenſe ; du moius de chaque geure ou eſpèee de ces figures, raprochées ſyſtématiquement les unes des autres.

leurs progrès vers la perfection, leur décadence, leur transformation du romain au gothique, le goût de colifichets & de faux ornemens, qui diſtinguent celui-ci; enfin l'excès de barbarie, où il ſe termine, avant la rénaiſſance des beaux arts.

On y voit, comment les lettres majuſcules, minuſcules & curſives, ſont nées les unes des autres, & ſous combien de formes elles ſe ſont métamorphoſées. On y voit, combien ſont grands les raports de reſſemblance & d'afinité, qu'ont les lettres des marbres & des bronzes avec celles des mſſ. & des diplomes; & combien ſont frivoles les argumens, qu'on a tirés de leur diſſemblance, pour combattre l'autenticité des uns par la certitude des autres. En effet, quoique ces différentes claſſes de monumens aient quelques figures, qui leur ſont propres; preſque toutes les plus ſingulières des anciens mſſ. & des diplomes ſe retrouvent ſur les marbres & ſur les bronzes. Seulement les majuſcules des mſſ. ſont plus chargées de traits: les caractères héréroclites & bizares plus multipliés dans les inſcriptions ou légendes de médailles, de monoies, de ſceaux; ſurtout depuis la ruine de l'empire romain.

Un troiſième & dernier avantage de nos alphabets généraux; c'eſt qu'on a partagé chaque lettre ſous certaines claſſes ou ſuites, qui baniſſant la confuſion ſerviront à faire trouver ſans peine les figures, dont on aura beſoin, ou qu'on voudra comparer. Des ſubdiviſions multipliées contriburont encore à faciliter de plus en plus cette opération.

Si l'on découvre avec le tems des caractères, qui nous aient échapé, & d'une figure aſſez extraordinaire, pour n'avoir pas dû être mis au rebut; on comprendra ſans peine, quelle eſt la diviſion, quelle eſt la ſubdiviſion, où ils doivent être placés. S'il eſt bien dificile d'ajouter d'autres grandes ſuites complètes de caractères, qui réuniſſent ces conditions, d'être conformes & divers tout enſemble, d'appartenir au même genre, & de pouvoir ſe ſubdiviſer ſous diférentes petites ſéries; il ne ſeroit pas impoſſible de former quelqu'une des dernières, & d'en enrichir nos alphabets généraux, ſans en déranger l'économie. On ne nie pas au reſte, qu'on ne puiſſe même en changer l'arangement. Celui,

que nous y avons mis, donneroit des facilités, qu'on n'a pas dû trouver; quand on a entrepris de diſpoſer avec ordre des figures, qui n'en paroiſſent pas ſuſceptibles.

Nous avons fait (1) d'aſſez amples recueils de lettres, pour remplir plus d'une vingtaine de planches, extrêmement fournies. Mais quoiqu'on en puiſſe former des alphabets, où l'on feroit toucher au doigt & à l'œil les déclins inſenſibles, par leſquels les lettres ſe ſont défigurées ou métamorphoſées en caractères toutafait diférens d'elles mêmes; nous ne croyons pas devoir ſacrifier à cette entrepriſe un auſſi grand nombre de planches, qu'elle en exigeroit.

(1) Les lettres y ſont preſque toutes déſignées par le ſiècle, auquel elles apartiennent. Ainſi ce n'eſt pas la dificulté de les ranger, ſuivant cette méthode, qui nous en élnigne. Mais elle a des inconvéniens, qui nous obligent à nous en départir, par raport aux trois premières planches alphabétiques.

Du reſte, autant que nous pouvons en juger par eſtimation; il faut que nous ayons tiré, tant des monumens originaux, que des copies figurées, imprimées ou manuſcrites, deux à trois cents mille caractères, que nous réduiſons ici à quelques milliers. Cette réduction & l'arangement répété pluſieurs fois des lettres, qu'il a falu non ſeulement figurer, mais coriger de notre propre main, avant que de pouvoir parvenir à former la XXe. planche; nous ont cauſé des peines & abſorbé un tems, qu'on auroit peine à imaginer. Quoique puiſſamment ſecourus par M. Dupain, habile deſſinateur; il nous a falu retoucher ſes premières tentatives, & avec des rechercheſ & des diſcuſſions inconcevables mettre la dernière main aux deſſeins rédigés. S'il nous eſt encore échapé quelques légers défauts; c'eſt principalement, parceque nous avons été vivement ſolicités de livrer ſans délai le deſſein au graveur. Nous avons trouvé depuis des méthodes, qui ont diminué conſidérablement le travail des autres planches alphabétiques. Elles conſiſtent à ſaiſir le caractère conſtitutif de chaque ſérie, à marquer les figures, qu'on veut admettre, par le chiſre propre à cette ſérie, à les couper & placer dans les caſes, qui leur conviennent. Alors on les range en ſou-ſéries, & l'on déſigne la place, qu'y doit tenir chacune des lettres découpées. Mais de peur des accidens, auxquels des feuilles ſi légères pouroient être expoſées; on les enfile ou l'on les cole, en obſervant leurs diviſions & leurs ſubdiviſions. Dans cet état elles ſont livrées au deſſinateur, chargé de donner à toutes des proportions uniformes & de les porter ſur le deſſein, qui doit ſervir à la planche. De la réduction à l'uniforme, dont on ne peut pas ſe diſpenſer dans des planches d'alphabets, il en réſulte quelquefois un inconvénient: c'eſt que des caractères, qui paroiſſoient très-diférens au coup d'œil, ſont ramenés à une trop grande reſſemblance. Quelque en garde qu'on ait été contre ce défaut; on ne peut pas répondre, qu'il ne ſoit jamais arivé. D'ailleurs une même main eſt portée naturellement à ſe copier. Malgré toute l'atention, que nous avons aportée, pour bien diférentier tous les caractères, & que nous avons recommandée au deſſinateur; il s'eſt trouvé des figures manquées & des proportions mal rendues. Nous avons à la vérité fait des corrections fort rigoureuſes; tous les traits ont été ſcrupuleuſement examinés, & tous les défauts un peu conſidérables réparés: mais avec gens, qui prendroient les choſes à la dernière rigueur, nous ne répondrions pas, qu'ils ne puſſent encore apercevoir quelques figures un peu trop ſemblables; quoiqu'elles ne fuſſent pas telles dans les modèles fournis au deſſein.

Cauſes des transformations des lettres : inſuffiſance des alphabets juſqu'ici publiés : lettres plus ou moins ſujettes aux métamorphoſes.

II. Quelquefois les lettres ſont revenues à leur première forme, à peu près par les mêmes degrés, qu'elles s'en étoient écartées. Mais il a été plus ordinaire, qu'elles y aient été ramenées, ſans ſucceſſion de tems; ſoit par un rétabliſſement général des belles lettres, ſoit par le génie de quelques particuliers, qui les élévoit au-deſſus de leur ſiècle.

Nous aurions pu adopter quelques alphabets, déja tout dreſſés; ſi l'on y avoit gardé plus d'ordre, & ſi les monumens, d'après leſquels ils ont été formés, ne réclamoient pas trop ſouvent contre leur peu d'exactitude. Voila ce qui nous engage à les réfondre avec des corrections très-amples : ſi toutefois ils peuvent encore faire quelque figure, auprès des augmentations ſans nombre, qui les font preſque diſparoître.

M. le marquis Maffei avoit obſervé (a) la généalogie de quelques lettres, qui ſe ſont métamorphoſées en plus de formes diférentes, que les autres : c'eſt-à-dire qu'émanées de la même ſource, elles ſe ſont peu à peu écartées de leur figure primordiale. Mais, ajoute-t-il, cela ne peut ſe faire entendre ſans avoir ſous les yeux à la fois pluſieurs pièces antiques. Quoique nous devions dans la ſuite en faire repréſenter un grand nombre; nous ſommes perſuadés, que nos planches alphabétiques feront encore mieux comprendre les degrés d'altération, qu'ont éprouvé, non deux ou trois élémens; mais toutes & chacune des lettres majuſcules, curſives & minuſcules, & quel a été le paſſage des premières aux ſecondes, & des ſecondes aux troiſièmes. La naiſſance de la curſive n'eſt pas ſans doute le terme des changemens de la minuſcule, ni la minuſcule celui des altérations de l'une & de l'autre. Nous ne laiſſerons pas néanmoins d'enviſager ces révolutions, comme des points fixes, auxquels les variations de chaque élément viennent aboutir, & qui ſemblent lui ouvrir une nouvelle carière de métamorphoſes. Mais après avoir ſubi ces transformations; la majuſcule d'une part, & la curſive de l'autre, pour ne point parler de la minuſcule, n'ont pas diſcontinué leurs traveſtiſſemens. Ne ceſſons donc pas de les ſuivre, & de les montrer ſous les diverſes figures, qui les déguiſent. Ainſi l'arbre généalogique de chaque élément n'eſt pas épuiſé, pour s'être partagé

(a) *Opuſcol. eccleſiaſt. p. 57.*

en plusieurs branches principales : il pousse encore une abondance étonante de diférens rameaux.

La fécondité n'est pourtant pas toujours égale. Il est des lettres majuscules, stériles en comparaison des autres. Ce sont surtout celles, dont l'usage est le moins fréquent, ou dont la figure est moins susceptible d'altérations combinées, à raison de la simplicité de leurs traits. Au premier caractère se raportent (1) les K, X, Y, Z, au second les C, I, O : quoique ces trois dernières ne laissent pas de s'être prodigieusement diversifiées dans les inscriprions lapidaires & métalliques.

La minuscule varie moins, que la capitale & que la cursive. Celle-ci, malgré ses changemens sans nombre, ne diférencie pas toujours ses caractères de ceux de la minuscule : plusieurs en retiennent (2) la figure : quelques-uns mêmes de forme majuscule s'y mêlent & s'y maintiennent. Telle est l'N, qui s'est conservée une des (*a*) dernières dans les mss. latins, & même dans les diplomes. Mais passons à quelques détails plus circonstanciés sur nos planches alphabétiques.

(*a*) *V. ci-dessus. p.* 235.

Idée générale de la planche XXe. comprenant les caractères romains, employés dans les inscriptions, pendant près de trois mille ans.

III. La première, c'est-à-dire notre XXe, est composée d'environ cinq mille caractères, tous plus ou moins diférens les uns des autres. Nous en avons suprimé un bien plus grand nombre, dont la dissemblance étoit assez marquée, mais qu'on peut aisément supléer, à raison de l'afinité, qu'ils ont avec plusieurs des figures contenues dans notre planche.

En général si les formes, dont les lettres sont susceptibles, pouroient être incomparablement plus multipliées ; nous n'avons pas cru devoir nous prêter aux figures possibles,

(1) Le B, sans être aussi rare, que le K & l'X, est peutêtre moins fécond en fait de variétés : à moins qu'on ne veuille mettre en ligne de compte des altérations ou diférences très-légères.

(2) L'ignorance de toutes ces choses, suivant (*b*) M. Maffei, a jété un auteur, qu'il ne nomme pas ; mais qu'il désigne (*c*) assez, dans une insigne mépriſe. Elle a pour objet, un ms, où se trouve une note du correcteur en prétendues lettres, partie ordinaires, & partie barbares. Mais comme tous ces caractères sont romains ; l'objection est d'autant plus frivole, que diférentes sortes de lettres de la même nation peuvent aisément concourir ensemble. Il s'agit du S. Hilaire du Vatican, écrit en Afrique en 510. sous le roi Trasamond. Le P. Germon vouloit conséquemment à sa belle remarque le rabaisser au IXe. ou même (*d*) à quelque siècle encore plus récent, pour ne pas se voir forcé de rendre les armes, sur des acusations trop légérement hasardées.

(*b*) *Opuscoli ecclesiast. p.* 59.

(*c*) *Germon de veteribus haereticis. p.* 446. *& seqq.*

(*d*) *Ibid. p.* 450.

tres matières dures, depuis la VI.e Siècle de l'ère chrétienne.

Digitized by Google

ni même aux autres, dont l'analogie avec celles, que nous avons trouvées, eſt ſi manifeſte ; qu'on ne peut guère douter, que l'antiquité ne les ait reçues & miſes en euvre. Nous avons mieux aimé nous bornet aux formes, dont l'uſage eſt conſtaté par des monumens connus, que de rien acorder à l'imagination : quelque fondement que nous euſſions de penſer, qu'elles exiſtent, & que ſi l'on ne les a pas encore découvertes, elles n'en ſont pas moins de nature à l'être. Quand elles paroitront, il ſera facile, comme on l'a déja remarqué, de les rapeler à quelques-unes des ſuites, dans leſquelles nous avons partagé les lettres de notre alphabet lapidaire & métallique.

Nos vingt-trois élémens ont chacun & leurs diviſions & leurs ſubdiviſions, que nous apelerons *ſéries* & *ſou-ſéries*, ou grandes & petites ſéries ou ſuites, ou même diviſions & ſubdiviſions. Les premières ſont marquées (1) par le chifre romain, & les ſecondes par l'arabe.

Régulièrement toute première grande ſérie de chaque élément commence par les plus anciennes figures. Les plus récentes, quoique pour l'ordinaire placées aux derniers rangs, n'y ſont pourtant pas toujours renvoyées. Il ſufit qu'elles le ſoient vers la fin des grandes ou petites ſéries : ce qui n'eſt pas même toujours obſervé (2) ſcrupuleuſement. C'eſt l'analogie des caractères anciens avec les (3) modernes, qui en décide.

(1) Nous ſuprimons l'un & l'autre avant la lettre initiale de chaque élément de l'alphabet, afin que rien ne l'empêche de paroitre à la tête de toute ſa ſuite. Mais il ſera d'autant moins dificile de ſouſentendre ces deux chifres, que celui de la ſeconde grande ou petite ſérie anonce la fin de la première, dont le commencement ne ſauroit être douteux. Il en eſt de même du chifre 1. des ſou-ſéries, relativement à chaque grande ſérie.

(2) Ce dérangement eſt quelquefois arivé : parceque le deſſinateur a tranſpoſé certains caractères, même dans ſon dernier travail, & qu'il auroit falu pouſſer la correction juſqu'aux minuties, & faire des réformes conſidérables & très-diſpendieuſes, pour répatet ces petits deſordres, qui ne le ſeront d'ailleurs, que pour très-peu de ſavans.

(3) Par exemple, les a minuſcules modernes conſtituent en entier la troiſième ſérie de l'A : parceque les majuſcules ſe ſont déja transformés en minuſcules dans la deuxième. Tantôt la minuſcule remplit la dernière ſérie d'un élément : comme il ſe voit aux B, D, O, H, N, R, T. Tantôt ce rang eſt deſtiné au gothique majuſcule : lorſque ſes figures ſont aſſez nombreuſes, pour former des diviſions d'une étendue conſidérable. Ainſi les dernières ſéries des C, E, F, I, L, M, S, ſont gothiques. D'autres, ſans l'être totalement ſe terminent par ces ſortes de caractères, comme les K, O, P, &c.

Expoſition détaillée de la première colone de notre XXe. planche, où l'on raporte l'age, la durée & les traits caractériſtiques des grandes & petites ſéries des A, B, C, D, E.

IV. La I^e. grande ſérie de l'A eſt preſque toute compoſée des (1) caractères de la plus haute antiquité. Plus ils retiennent de la figure de l'F inclinée & tournée vers la gauche, plus cette antiquité eſt indubitable. La IIe. ſérie de l'A porte ſa traverſe inclinée de gauche à droite dans (2) la 1e. ſou-ſérie, ou de droite à gauche dans la ſeconde. La troiſième ſentant l'onciale, donne naiſſance à la IIIe. diviſion (3) des minuſcules apartenant au gothique moderne des derniers tems. La IVe. a pour (4) caractériſtique générale la traverſe horizontale, uniſſant les deux côtés. Briſée par le milieu, en

(1) Les plus récens de la première ſou-ſérie ſont au moins du VIe. ſiècle. Toutes les traverſes de ſes A partent du côté droit, ſans roucher le gauche. Pour peu qu'on médite ſur cette petite ſérie, on s'apercevra facilement de combien de figures diverſes, elle pouroit être amplifiée. Pour s'en convaincre, il ſuſit de combiner leurs variétés, & de ſuputer ce qu'elles produiroient, en apliquant un trait ou deux de quelques figures aux autres. Par exemple, la traverſe de la cinquième figure, feroit ſeule éclore plus de vingt caractères difétens, tous apartenant à cette ſou-ſérie. Il en iroit de même des divers traits de chacune de ſes figures. Toutes les grandes & petites ſéries de l'A & des autres élémens ne ſeroient pas moins fécondes. Il eſt très-probable, que ces formes & une infinité d'autres pareilles exiſtent, ou du moins ont exiſté.

La ſou ſérie ſuivante ſe diſtingue par des traverſes contraires, & ſurtout par celle du milieu, naiſſant du jambage gauche, ſans toucher le droit. Ses A ont ſouvent la forme de l'F ordinaire, mais preſque toujours plus ou moins panchée vers la droite. Ses figures les plus récentes ne deſcendent pas au-deſſous du XIe. ſiècle, & preſque toutes ſont antérieures au IVe. Il eſt de l'eſſence de la troiſième ſou-ſérie, que ſa traverſe, détachée des deux côtés, ſoit placée au milieu des deux jambages de l'A; ſoit qu'elle ait la forme d'I, de point caré, de chévron briſé ou de virgule.

(2) Preſque ſans exception cette traverſe touche les deux côtés. Les plus anciennes lettres de la première petite ſuite ſont antérieures à l'ère chrétienne, & ſes plus modernes apartiennent aux VIII. & IXe. ſiècles. La ſeconde remonte bien au-delà de J. C. & ne deſcend pas de plus de deux ou trois ſiècles au-deſſous, ſi ce n'eſt dans les ſix ou ſept derniers caractères. La troiſième ſe trouve bientôt transformée en a minuſcule. Elle aproche, dans ſes plus anciennes figures, des premiers ſiècles du Chriſtianiſme, & dans ſes plus récentes, de celui de Charlemagne.

(3) Sa 1e. ſou-ſérie aproche de la figure du B. La 2e. eſt à traits détachés ou bien en pointes.

(4) Sa 1e. ſou-ſérie commence par des figures antérieures à J. C. ſuivies de celles de ſon tems, & terminées par d'autres moins élégantes, mais également anciennes. Toutes ont les deux côtés droits, aboutiſſans en angle aigu, forme la plus commune de nos A d'aprésent. La 2e. a du moins l'un de ſes côtés courbes: ou bien l'angle ſupérieur eſt formé par deux courbes ou lignes mixtes. Ses lettres ne peuvent être regardées comme récentes, que quand ſon angle vertical eſt aigu, & ſes côtés concaves en dehors. Les plus anciens caractères de la 3e. ſou-ſérie s'élèvent à peine au-deſſus du XIe. ſiècle, & les plus récens reſſortiſſent au pur gothique. Leur partie ſupérieure eſt toujours terminée en voûte, plus ou moins régulière. La 4e. dont on peut rapeler l'origine au ſecond ſiècle, eſt ſpécifiée par des têtes aplaties, ſoit

forme d'V aigu, ou bien arondie en U, elle produit la Ve. De la traverſe & du haut de l'A il en réſulte pour l'ordinaire une loſange. La note donnera (1) ſes ſubdiviſions. Les A de la VIe. grande (2) ſérie ſont dépourvus de traverſes.

horizontales, ſoit un peu obliques. Les A de la 5e. preſque également antiques & plats, portent une tête, à peu près ttiangulaire. La traverſe médiane de ceux de la 6e. lui ſert de baſe; & ſes caractères, prennent la forme de carés, de rectangles, de trapèzes & d'autres figures quadrilatères, dont même quelques côtés ſe courbent. Leur age n'eſt pas fort réculé. Rien n'empêche d'abandoner au gothique la plupart de ces lettres, ainſi que les ſou-ſéries, qui ſuivent immédiatement. La tête des A de la 7e. eſt aplattie ou terminée par une bare. Mais leur ttraverſe les coupe exactement par la moitié. Le haut des A de la 8e. eſt ouvert; enſorte que ſes figures ont plus la forme d'H, que d'A. Les dernières, dont les côrés ſont moins écartés en deſſus ont la prérogative de l'age. La 9e. ſe termine par un angle vertical, ſurmonté d'une ligne horizontale. Ses premières figures apartiennent au IIIe. ſiècle, & ſes dernières au bas gothique. La 10e. à côtés raprochés par le haut, porte une eſpéce d'archittavé, débordant des deux côtés, & quelquefois incliné vers la gauche ou la droite. Quelquefois auſſi ſe courbe-t-il en forme de etoiſſant. La 11e. préſente une traverſe ſupérieure, prolongée vers la gauche: bien entendu que la tête de l'A demeure plate ou un peu courbée. La 12e. ne devroit preſque être diférentiée, que par l'opoſition de la même traverſe tournée vers la droite. Mais il ſe trouve ici une tranſpoſition, faite par le deſſinateur, du premier caractère, qui devoit figurer à la fin de la 6e. ſou-ſérie. Les autres ont des têtes plutôt rondes que plates, & des cornes plutôt que des traverſes ſupérieures. Du reſte elles ont pour la plupart le caractère eſſentiel d'être dirigées vers la droite. Si la 13e. ſou-ſétie reſſemble à la 11e. par la bare ou traverſe ſupérieure, menée ſeulement vers la gauche; elle en difère, parceque la voûte de l'A eſt plutôt en angle, que plate ou ronde. Il ne laiſſe pourtant pas, dans quelques figures, de ſe courber ſeulement un peu du côté gauche. Ses premiers caractères ſont anciens, & les autres récens. La 14e. eſt à traits excédans: c'eſt-à-dire que le côté (& c'eſt preſque toujours le droit) eſt prolongé au-deſſus de l'angle ſupérieur, ſoit qu'il ſe courbe un peu, ou qu'il s'abaiſſe en ſe briſant. La plupart de ſes figures paſſent le VIe. ſiècle.

(1) La 1e. exiſte, depuis environ deux mille ans, chez les Grecs & chez les Latins. Elle a ſa tête en angle, ou peu s'en faut: la 2e. l'a plate, & convient ſurtout au moyen age. La durée de la 3e. ſurmontée d'une bare, s'étend environ depuis J. C. juſqu'au Xe ſiècle. La 4e. a ſon angle ſupétieur ou ſa tête prolongée par un ou pluſieurs traits excédans, produits par l'un ou l'autre côté, ou par les deux à la fois. Elle eſt preſque toute entière antérieure an VIIe. ſiècle. La 5e. ſe fait remarquer à ſa traverſe mitoyenne arondie. Elle eſt ſuſceptible de quelques ſubdiviſions, que nous n'expoſerons pas: mais qu'on apercevra ſans peine, ainſi qu'en pluſieurs autres; ſans qu'il ſoit néceſſaire d'en avertir. Des traverſes mitoyennes, portées au-delà des deux côtés, anoncent au moins le IIIe. ſiècle. Celles, qui s'avancent plus d'un côté, que de l'autre, ou qui déclinent obliquement apartiennent au moderne.

(2) Sa 1e. ſou-ſérie à côrés droits, aboutiſſans en angle aigu, eſt compoſée d'A très-anciens. Ceux de la 2e. ne le ſont pas moins. Ils ne difèrent de la précédente, que par les côtés, dont l'un au moins eſt courbe. C'eſt de cette ſouſérie, que ſont nés les *a* curſifs. La tête des A de la 3e. ſe voit arondie du côté droit ou du côté gauche. Souvent même ils prennent la forme d'R contournée, en conſervant leur poſition naturelle.

Nous ne partageons les B, qu'en deux grandes (1) séries, de lettres majuſcules & minuſcules. La IIe. peut reculer ſes deux premières (2) ſou-séries au-delà du IXe. ſiècle, Ils peuvent également convenir au IVe. & au XIVe. ſiècles, ſelon que leur figure eſt plus ou moins élégante. Les A de la 4e. ſou ſérie ſont voutés en arcade : ceux de la 5e. aplatis par le haut : ceux de la 6e. ſurmontés d'une traverſe. Il s'en rencontre beaucoup au moyen age, ainſi que des A apartenant aux ſou-séries ſuivantes. La 7e. a la tête triangulaire. La 8e. eſt ſurmontée de pluſieurs boſſes, pointes ou cornes. La 9e. ſe traveſtit en X : & quoiqu'elle s'élève juſqu'à la plus grande antiquité, elle peut néanmoins deſcendre au VIe. ſiècle. La 10e. donne à ſes A la figure d'λ renverſé ou de lambda, qui prend toutes ſortes de formes. La plupart de ces A remontent au tems de la république ou du moins de l'empire romain : quoique d'ailleurs cette façon d'A ſans traverſe ſoit parvenue juſqu'au gothique.

On s'aperçoit, qu'en décrivant auſſi ſuccinctement nos autres séries ou ſou-séries, nous ne laiſſerions pas de nous étendre encore trop. Nous alons donc ſuprimer une grande partie de ce que nous avions écrit dans le même goût, nous contentant de fixer les caractères diſtinctifs de nos diviſions & ſubdiviſions par ſes expreſſions les plus abtégées. Quand les deſcriptions renfermeront pluſieurs ſortes de figures, qui demanderoient à être caractériſées ſéparément ; nous nous en tiendrons ſouvent à une ſeule eſpèce : perſuadés que la ſagacité des perſones, en faveur de qui l'on fait ces remarques, ſaura bien ſupléer à de pareilles omiſſions. D'ailleurs nous ne préſumons pas, que beaucoup de lecteurs s'engagent dans ces détails ſcientifiques, qui ſupoſent de la patience, de la curioſité, & même un attrait ſingulier, pour tout ce qui peut former un antiquaire. Nous ne devons pas craindre de mécontenter par trop de laconiſme les géoies, qui réuniſſent ces qualités. Il leur eſt donné d'entendre les choſes à demi mot. Nos explications des caractères, apliquées à chaque élément de la planche XX, qu'on doit avoir ſous les yeux, ſeront très-intelligibles : quoiqu'elles duſſent paroitre fort obſcures, ſi l'on les liſoit, ſans prendre cette précaution. Quant à la durée des séries & ſou-séries, lorſqu'on la paſſera ſous ſilence ; c'eſt communément parcequ'elle ne ſauroit être limitée. Inutilement répéreroit-on ſans ceſſe, qu'une ſorte de caractère ſe ſoutient depuis les premiers tems juſqu'au nôtre. Il nous reſte trop de choſes à dire, pour ne pas devenir un peu avares de paroles. C'eſt ce qui nous empêchera de nous livrer à de ſemblables détails ſur les planches ſuivantes. Il ne ſera pas difficile de ſaiſir la caractériſtique, propre à chacune de leurs séries & ſou-séries ; quand on ſera bien au fait des ſignes, qui diſtinguent les diviſions & ſubdiviſions de la préſente planche. S'ils ne ſont pas en éfet les mêmes, toujours ont-ils été faits dans le même goût.

(1) La 1e. ſe diviſe en neuf ſou-séries, 1e. de *B* ordinaires, ou bien à panſes deſunies : ce qui ſent les bas tems, 2e. de B aigus au moins par un bout, 3e. preſque triangulaires par le haut ; les uns & les autres de la plus haute antiquité : 4e. de B en forme de D, coupés horizontalement, depuis le VIe. juſqu'au XIe. ſiècle : 5e. de B ouverts par le haut, au IVe. 6e. à trait prolongé en deſſus : 7e. ouverts du moins par le bas, à haſte quelquefois racourcie, antérieurs au Xe. ſiècle, ainſi que ceux de la ſuivante : 8e. à haſte excédante par un ou deux de ſes bouts, 9e. au-deſſus du IVe. ſiècle, à panſe ſupérieure arondie : d'où les *b* minuſcules tirent leur origine.

(2) Les *b* de la 1e. ſe terminent par le haut en courbe, & ceux de la 2e. par une droite quelconque. La 3e. gothique dans preſque tous ſes caractères, dégénère ſouvent en figure d'*v*. La 4e. beaucoup plus ancienne ſe traveſtit en *d*.

ſans toutefois l'exclure, du moins en ce qui regarde la ſeconde. Tous ou preſque tous ſes b n'ont au plus qu'une panſe.

La I^e. grande ſérie de la lettre ſuivante eſt formée de C anguleux, tantôt ſemblables au Γ grec, tantôt à l'L latine, tantôt à un angle ouvert du côté droit. C'eſt ce qui caractériſe ſes trois premières ſou-ſéries, dont les figures ſont fort anciennes, excepté les trois dernières de la 1e. & de la 3e. Six petites diviſions (1) partagent la IIe. grande ſérie, compoſée de C plus ou moins carés. Diverſement (2) arondis, ils conſtituent la IIIe. Ses quatre premières ſou-ſéries, s'ajuſtent mieux avec les premiers ſiècles, qu'avec le moyen age, mieux avec celui-ci, qu'avec les bas tems. La IVe. ſérie, uniquement conſacrée au (3) gothique, ne s'élève pas, au-deſſus du XIIe. ſiècle, & deſcend preſque juſqu'au nôtre.

Les angles du D (4) diſtinguent communément ſa I^e. ſérie. Ses lettres ont régulièrement au moins deux côtés droits. Ses deux premières ſubdiviſions remontent à l'antiquité la plus reculée. La 3e. dure juſqu'au XIe. ſiècle. Les autres ne deſcendent guère en deça du IXe. La IIe. grande ſérie nous ofre des (5) D aigus, pour la plupart, d'une haute antiquité. Les D en forme de B nous viennent d'Eſpagne, & s'élèvent au VIIe. ſiècle. La IIIe. ſérie contient des D majuſcules

(1) Leurs figures apartiennent preſque toutes au moyen age. Les autres remontent à la haute antiquité : telles ſont pluſieurs de la ſeconde. Quelques-unes ne conviennent qu'aux bas tems, comme la dernière de la 6e. Quant aux caractères diſtinctifs : 1e. ſou-ſérie, C tendant à ſe caret, 2e. carés, 3e. à montans ſouvent prolongés, 4e. en F, 5e. à angles rentrans ou ſaillans, vers le milieu du dos, 6e. preſque en polygones irréguliers.

(2) 1. ordinaires, 2. contournés ou renverſés, 3. plus hauts que larges, 4. en G, 5. en pointes, ſigne de grande antiquité, ſupoſé qu'elles ſoient conſtantes, 6. inclinés vers la gauche, 7. terminés par des traits excédans, indices des quatre premiers ſiècles.

(3) 1e. C conpé de haut en bas, 2e. en forme d'*a* curſif, 3e. avec ſaillies, ou angles rentrans & ſaillans, 4e. fermé par une ligne.

(4) 1. côté le plus long vers la droite, 2. vers la ganche, 3. en Δ, 4. trapézoïde, 5. caré ou polygone irrégulier, 6. triangles, dont quelques côtés peuvent déborder, 7. terminés par une courbe.

(5) 1e. peu aigus, 2e. reſſemblans aux B, ou ſeulement aigus par le haut, 3e. & par le bas, ſouvent avec extenſion d'un bout de la panſe, 4e. en pointe par le bas, & un peu recourbés par le haut de la haſte vers la gauche, 5e. en pointe inférieure, avec prolongation du bout de la panſe, pour l'ordinaire un peu courbé dans ſon excédent.

ordinaires. Quand leurs lignes ſupérieures & inférieures, qui doivent commencer le demi cercle, ſont plutôt droites que rondes; c'eſt un indice du ſiècle d'Auguſte ou des tems voiſins. A ces traits la première ſou-ſérie ſe fait reconoitre. Les (1) ſuivantes deſcendent à peine au moyen âge. Les D de la IVe. ſérie s'ouvrent en deſſous; & tels ſont ceux de la 1e. ſou-ſérie: ou en deſſus; & tels ſont ceux de la 2e: ou bien leur haſte eſt prolongée vers le haut; comme on voit dans la 3e. Ces D ont la figure de *b* minuſcules. Rarement s'abaiſſent-ils au-deſſous du IXe. ſiècle. Les D en forme de p, q, o &c. donnent (2) la Ve. ſérie. La VIe. en entier (3) doit être réléguée au bas tems. La VIIe. préſente des D majuſcules, à queue (4) notablement prolongée en deſſus. De la VIIIe. ſont dérivés, ou plutôt c'eſt en elle que ſont renfermés les D (5) onciaux ou ronds, & les curſifs des derniers tems. La IXe. comprend le *d* (6) petit romain.

L'antiquité latine n'a rien de plus ancien, que les E de la I^e. grande (7) ſérie. Il en faut néanmoins exceptet pluſieurs de la 5e. ſou-ſérie, fort en uſage chez les Eſpagnols,

(1) 1°. D petlés, à haſte terminée en croiſſant &c. 3°. contournés, renverſés, 4°. prolongés par les extenſions du montant ou de la panſe.

(2) *Ses deux premières ſou-ſéries ſont* marquées au coin de la plus haute antiquité. L'une a ſa haſte à peu près droite, & l'autre courbe. Elles engendrent, au moyen age, la 3e. petite ſuite, dont les montans excèdent haut & bas. C'eſt le *th* anglo-ſaxon, ſouvent (*a*) employé ſous les rois Mérovingiens & Wiſigots, durant les VI. & VIIe. ſiècles. 4e. en 9: 5e. en O avec un point central: 6e. preſque en cœur, des bas tems: 7e. du moyen age, à panſe détachée de la haſte.

(*a*) *V. le Blanc monoies d'Eſp. & la Dagobert.*

(3) 1°. D. ſemblables à deux C tournés à contreſens, 2°. courbés en deſſus, au moins par le bout ſupérieur de la panſe, 3°. gradués ou coupés par une traverſe horizontale.

(4) 1°. détachée du montant, & ſouvent abaiſſée, 2°. courbée en deſſus, 3°. s'élévant obliquement. Il eſt peu de ces D, qui ne ſoient antérieurs au Xe. ſiècle.

(5) 1°. s'élévant par une queue, plus droite que courbe, ne s'abaiſſent pas au-deſſous du VIIIe. ſiècle: 2°. en C tournés à rebours, renfermés entre le V. & le XIe. 3°. encore anciens, tiennent toujours du C contourné, 4°. peu diférens de nos *d* curſifs, 5°. à queue courbée en deſſus, 6°. à panſe fermée, relativement à ceux de la 1e. & 3e. ſou-ſéries, 7°. modernes, à panſe circulaire, ſurmontés de leur queue. 8°. gothiques, anguleux ou polygones.

(6) 1°. en forme d'a, 2°. ſemblables à nos d d'imprimerie. Il s'en trouve dans des inſcriptions du IVe. ſiècle.

(7) E inclinés 1°. vers la gauche, 2°. vers la droite, 3°. à traverſes, ſurtout inférieures, horizontales, 4°. obliques, 5°. courbées, partieulièrement vers le haut, 6°. vers le bas, 7°. ſuivant l'un & l'autre ſens. La 5e. ſou-ſérie eſt caractériſée par les prolongations de la haſte, ſoit en deſſus, ſoit en deſſous, ſoit en l'une & l'autre manière à la fois.

aux VII. & VIIIe. ſiècles. Les (1) E de la IIe. ſérie ſont réguliers, ou du moins tranchent quelqu'unes de leurs traverſes. Ceux qui ſont à la tête des deux premières ſou-ſéries paſſent le ſecond ſiècle : les ſuivans ſont plus modernes, preſque à raiſon de leur rang. La IIIe. diviſion donne dans les anomalies (2) les plus extraordinaires. Il n'y a que les dernières figures de la 1e. ſou-ſérie de fort récentes, ainſi que les dernières de la 4e. Les autres doivent être au moins reculées, juſqu'au moyen age. L'Є oncial & l'*e* minuſcule, contenus (3) dans la IVe. grande ſérie, peuvent être ſupoſés deſcendus de l'E en forme d'f, plus ou moins courbée. La Ve. n'admet, que des E ſemblables à deux c, poſés l'un ſur l'autre. La VIe. eſt toute (4) entière livrée au gothique. Nous ajoutons pour VIIe. les *e* (5) minuſcules gothiques des XIV. & XVe. ſiècles.

V. Les Γ Γ Ꞗ Ꟊ forment la I^e. grande (6) ſérie de l'F. La IIe. réunit diverſes (7) formes & poſitions de cet élément.

Colone I I^e. où l'on trouve les diverſes diviſions &

(1) 1°. terminés par des rondeurs ou tranchés en talus, 2°. par des ſommets & des baſes, 3°. irréguliers, ſans être moins anciens.

(2) 1°. E en F, 2°. ſans traverſes inférieures & ſupérieures, & quelquefois renverſés, 3°. en I, 4°. en H ou E long des Grecs, 5°. en C caré.

(3) 1°. en f courbée, 2° E onciaux ou ronds des anciens tems, 3°. continués juſqu'au XIIe. ſiècle, avec des courbures particulières dans la traverſe & autres parties. 4°. *e* minuſcules & curſifs avant le gothique.

(4) 1. E en forme de B ordinaires, 2. à contre ſens, 3. E plus ou moins en O, ouverts ou non, joints à des C, & traverſés horizontalement : 4. en *a* curſifs coupés par une traverſe. Pluſieurs de ces caractères apartiennene au XIe. ſiècle : nouvelle preuve contre le P. Hardouin de l'antiquité de cet † : 5. fermés par une ligne droite, ou un peu concave en dehors, 6. en D, tranchés par le milieu, 7. ſemblables à des D contournés ou à des *a* curſifs avec traverſe menée de droite à gauche, & terminée dans la panſe. Ces deux ſouſéries ſont propres à l'Eſpagne : 8. coupés par une perpendiculaire, unie du moins à la traverſe ou en ovale, 9. obliquement traverſés, 10. terminés par une ligne doublement courbe &c.

(5) Mais, loin de les avoir épuiſés, ce n'en eſt qu'un léger échantillon. Ainſi en uſons-nous communément, à l'égard du petit gothique. Les planches des mſſ. y ſuplétont.

(6) Sa 1e. ſou-ſérie remonte au-deſſus de l'ère chrétienne, & ſe diſtingue par un trait droit, ordinairement détaché de la haſte. 2°. même trait deſcendant ſans deſunion. 3°. même, ſimplement ou doublement courbe. En ſupoſant celle-ci ſubdiviſée en deux, la 2e. partie ſeroit renvoyée au moyen age, ou même aux bas tems, 4e. F en Γ, 5e. en C carés, 6e. F renverſées, contournées, depuis la haute antiquité, juſqu'au moyen age. On entend ici par la haute antiquité, celle qui précède l'établiſſement de la domination françoiſe ; par moyen age, les ſiècles ſuivans, juſqu'au XIe ; par bas tems, la durée ſubſequente, antérieure à la rénaiſſance des lettres. †8

(7) Inclinée 1°. vers la droite, 2°. vers la gauche, 3°. à haſte prolongée par le

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. V. sou-diviſions des F, G, H, J, K, L, M.

Dans la II Ie. grande ſuite ſont compriſes ſes figures (1) les plus communes. La IVe. eſt compoſée d'F un peu (2) irrégulières, mais preſque toutes à lignes droites. Quelques-unes deſcendent à peine aux derniers tems du moyen age. On peut en dire à peu près autant des trois grandes ſéries ſuivantes. La Ve. ne renferme pas des F moins irrégulières, d'ailleurs toujours courbées par leur queue ou par l'une de leurs (3) traverſes. Celles de la VIe. reſſemblent à certains E majuſcules ou (4) curſifs. Si leur antiquité paroit inconteſtable, ſurtout dans les trois premières ſou-ſéries; elle l'eſt encore plus conſtamment dans la VIIe. diviſion, contenant des F preſque en forme (5) de K. La VIIIe. eſt réſervée aux (6) F gothiques.

Six ſéries partagent entr'elles les G. La Ie. repréſente ceux à queue (7) droite ou courbe. La IIe. eſt compoſée de (8) G, pour ainſi dire doubles. La IIIe. & la plus reſſemblante à nos G capitaux, ſe diſtribue (9) en huit

haut, 4°. à traverſe ſupérieure en T, 5°. dépourvue de cette traverſe. Les trois premières apartiennent à la haute antiquité, les deux autres au moyen age.

(1) 1°. terminées par des rondeurs ou en talus &c. 2°. par des baſes & ſommets, quelquefois avancés vers le côté gauche. Trois premières figures antérieures à la naiſſance du Sauveur.

(2) 1°. une traverſe abaiſſée, 2°. toutes horizontales non tranchées, 3°. en partie obliques, 4°. à trois traverſes, avec une extenſion inférieure de la haſte.

(3) 1°. ſupérieure, conſiſtant dans la continuation de la haſte, 2°. débordant vers la gauche, 3°. courbée en s'élévant, 4°. en S couchée, 5°. F courbées, ſeulement dans la queue en dehors, 6°. en dedans, 7°. traverſe détachée &c. 8°. F à baſe en grife étendue, du moyen age: 9°. f minuſcules & curſives, 10°. preſqu'en ℭ ronds.

(4) 1°. à pluſieurs traverſes en S couchées, 2°. ſupérieure droite briſée. 3°. traverſes, preſque toujours s'élèvent, 4°. deſcendent, 5°. ſe courbent intérieurement, au moins en partie.

(5) 1°. angle ouvert du côté droit, 2°. traverſes courbées, 3°. baſe obliquement élevée, 4°. abaiſſée en forme de troiſième traverſe &c.

(6) 1°. preſqu'en R, 2°. en P, 3°. en H. La quatrième eſt caractériſée par ſon irrégularité & la multitude de ſes angles & de ſes éprons.

(7) 1°. en S, ſigne du IVe. ſiècle; 2°. en virgule, indice des ſept premiers: 3°. oblique alant de droite à gauche, anonce particulière des VI. & VIIe. 4°. horizontale ou perpendiculaire, du même tems, 5°. obliquement dirigée de gauche à droite, 6°. en C. contourné, rentrant dans l'intérieur d'un C ordinaire; ces deux encore plus antiques. 7°. G en S, n'eſt preſque jamais poſtérieur au IXe. ſiècle.

(8) 1°. couchés ſur le dos, de la haute antiquité, 2°. ſemblable aux ℭ, 3°. aux C à dos ou angle ſaillant: ces deux du moyen age ou des tems gothiques.

(9) 1°. bout inférieur ſe double & finit en courbe, 2°. paſſe en ſe courbant ſous la petite ligne droite, 3°. bout ſupérieur chargé de courbes excédantes, 4°. ligne droite inférieure détachée du

ſou-ſéries,

ſou-ſéries, dont les ſix premières ſont concentrées dans le premier age, la 7e. dans le moyen, la 8e. dans le moderne. La IVe. grande ſérie ſemble réduite au C, mais dont la partie inférieure ſe courbe intérieurement, comme pour rejoindre ſon dos. Quoique quelques-unes de ſes figures remontent juſqu'au I. ſiècle, & même au-delà; la plupart (1) conviennent encore mieux aux moyens & bas ſiècles. La Ve. grande ſérie ne reçoit que des (2) G carés ou anguleux, & ne prétend rien au-deſſus du moyen age: ſi ce n'eſt dans ſes 4. & 5e. ſou-ſéries: encore à leur égard ne faut-il parler, que des V. VI. & VIIe. ſiècles. La VIe ſérie, ſurtout dans (3) ſa 2e. ſou-ſérie, reſtreint ſes droits au ſeul gothique. On l'auroit pu augmenter conſidéralement, ſi ce caractère en valoit la peine.

Nous ne diviſons l'H qu'en deux ſéries de majuſcules (4) & de minuſcules. Excepté la 1e. ſou-ſérie, qui de la plus haute antiquité deſcend juſqu'au plus bas tems, & les 6. 7. & 8e, à peu près du moyen age; preſque toutes les autres ne s'abaiſſent pas au-deſſous du IXe. ſiècle. Pluſieurs même ne peuvent être renvoyées ſi tard. La IIe. grande ſérie n'a rien de plus ancien, que le IVe. ſiècle, duquel on peut raprocher quelques figures (5) des quatre premières

demi cercle &c. extrémités tranchées. 5°. dos plus alongé que rond, 6°. exactement arondi, 7°. moins régulièrement, 8°. bout inférieur rentre dans la cavité.

(1) 1°. tout-à-fait ſemblables au C, 2°. repliées ſur elles-mêmes par un des bouts, 3°. en forme de 6. ou de 9, 4°. de *b* ou d'*v*, 5°. de b tranché par le haut, des bas tems, 6°. recourbées extérieurement par le haut, moyen age, 7°. abaiſſées dans la partie ſupérieure, réuniſſant l'antique & le moderne.

(2) 1°. diſtingués par des queues, 2°. en F, 3°. plus rigoureuſement carés, 4°. en Γ, 5°. en C anguleux, 6°. en C carés.

(3) La 1e. pouvoit être remplie de divers g dans le goût anglo-ſaxon. Nous renvoyons à la planche XXII.

(4) 1°. à jambages tranchés, arondis ou en griſe, 2°. non joints par la traverſe, 3°. H privées d'un côté, 4°. de traverſe, 5°. celle-ci détachée des jambages. 6°. H en N, 7°. courbées en voûte ou demi-voûte par leur traverſe, 8°. à jambages inégaux, 9°. à traverſe excédante. 10°. H panchées vers la gauche, 11°. vers la droite. 12°. prolongation irrégulière des baſes & ſommets. 13°. courbures des côtés, 14°. de plus inégaux. 15°. H aprochant du K, 16°. tortuoſités dans les jambages diſproportionés.

(5) 1°. leurs traits de jonction deſcendent plutôt qu'ils ne montent, 2°. montent plutôt qu'ils ne deſcendent. 3°. *b* tendant à ſe transformer en *b*, 4°. traveſties en cette lettre, 5°. aux deux jambages courbes, 6°. de niveau ſans baſe, 7°. côté droit excédant, 8°. à baſes & ſommets, 9°. en *n*, 10°. côté droit courbé en deſſous & recourbé en deſſus. 11°. pur gothique.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. V.

ſou-ſéries & de la 6e. Les autres doivent être réléguées au moyen age. La 5e. & la 9e. fourniſſent du pur gothique.

La 1e. ſérie de l'I (1) lui conſerve ſa figure droite, ou du moins en aproche. La 11e. lui prête la figure du T droit ou (2) renverſé, du ꞁ ſoit contourné, ſoit naturel. La 111e. emprunte celle de (3) l'L, & ſe raporte (4) aux quatre premiers ſiècles. La 1ve. d'une plus grande antiquité, transforme ſes I en *L* & *SCFYZ*, & ſe ſubdiviſe reſpectivement (5) en cinq ſou-ſéries. La ve. diviſion en forme d'J (6) conſone, ne peut fixer ſon age, que par ſes ſou-ſéries. La v1e. ſuite (7) enchérit ſur toutes les autres par ſes irrégularités. Preſque tous ſes caractères ſont poſtérieurs au x11e. ſiècle.

La 1e. grande ſérie du K, à traits (8) irréguliers, tient à la plus haute antiquité. La 11e. aſſez régulière s'étend dans les figures (9) des quatre premières ſou-ſéries, depuis deux ſiècles avant J. C. juſqu'à la fin du moyen age. Les autres deſcendent, juſqu'aux bas tems. La 111e. grande (10) ſérie, prenant la figure de l'R, eſt gothique, dans ſes quatre dernières ſou-ſéries. Les trois autres peuvent ſe raporter

(1) 1°. incliné avant J. C. 2°. terminé en rond, deux ſiècles avant ſa naiſſance : de plus en loſange, en creux, en griſe &c. juſqu'an gothique : 3°. horizontal, perpendiculaire, même durée : 4°. en crochet, 5°. en pyramide ou pointe, moyen & bas age.

(2) 1°. en T, durant les cinq premiers ſiècles : 2°. en ꞁ ou ꞁ, même age : en ⊥ avant J. C. & nn peu après.

(3) 1°. baſe ou traverſe en ∼ 2°. ſeulement contbée en deſſous, 3°. rélévée en angle, 4°. en ligne droite, 5°. courbée en deſſus.

(4) Exceptez trois ou quatre figures de la fin de quelques ſou-ſéries : comme la 4e. de la 4e au v111e. ſiècle, la dernière de la 5e. au x111e..

(5) La 4e. précède de deux ſiècles l'ère chrétienne. Après avoir paru oubliée, deux ſiècles depuis, elle ſemble revivre quelquefois dans les bas tems ; ainſi que quelques figures de la 5e.

(6) 1°. coupé par une bare médiane ſe réfère aux trois premiers ſiècles. 2°. ſans traverſe depuis la plus haute antiquité juſqu'aux bas tems. 3°. gothique.

(7) 1°. baſe maſſivement gothique. 2°. un ou deux points ſur les I &c, 3°. plus ou moins tranchés. 4°. bouts en griſe ou évaſés. 5°. I en *x*. 6°. I. biſares & monſtrueux.

(8) 1°. traverſes ſéparées l'une de l'autre, 2°. jointes en angle, 3°. faiſant un angle ou bien une courbure, derrière la haſte, qu'elles traverſent. 4°. angle détaché de la haſte. 5°. preſque en *H*.

(9) 1°. à jambages tranchés, 2°. à traverſes au moins d'un côté plus courtes que la haſte, ou à haſte plus courte que l'une des traverſes, 3°. traverſe ſupérieure à peu près droite, 4°. courbée en deſſous. 5°. K en *x*, 6°. en *h*. 7°. haſte inégale à l'une de ſes branches.

(10) 1°. tête ou panſe ouverte en deſſus, côtés tranchés, tous, 2°. quelques uns, 3°. nul. 4°. tête fermée, 5°. ouverte en deſſous, 6°. fermée montant prolongé. 7°. K anguleux &, très-gothique.

au moyen age ; quoique pluſieurs de leurs figures remontent plus haut.

La I^e. ſérie de (1) l'L , preſque en forme d'V , dont le côté droit eſt néanmoins plus court que l'autre , remonte pluſieurs ſiècles avant J. C. La IIe. reſſemblant (2) au b a déja cours trois ſiècles avant l'Incarnation. La IIIe. ſe borne (3) preſque aux figures les plus régulières & les plus communes. Elle dure depuis la haute antiquité , juſqu'à la fin du moyen age. La IVe. emprunte la figure (4) du Z : l'L employée ſous cette forme deux ſiècles avant J. C. l'étoit encore au XIIe. La Ve. abaiſſe ſa traverſe ou ſa (5) baſe. Preſque tous ſes caractères ſont très-anciens. Il en eſt qui remontent de quelques ſiècles au-deſſus de l'ère chrétienne. Tels ſont la plupart de ceux des 3e. & 4e. ſou-ſéries. Il en eſt auſſi qu'on peut rejeter vers le Xe. ſiècle. Tels ſont quelqu'uns des I^e. & 6e. ſubdiviſions. Preſque toutes les autres ne deſcendent pas plus bas , que le VIIe. La VIe. grande ſérie a ſes L en A , ou peu s'en faut. Si à peine ſe rencontrent-elles avant le Ve. ſiècle; elles ne deſcendent guère en deça du IXe. On trouve néanmoins quelques L de (6) la I^e. ſou-ſérie , pluſieurs ſiècles avant J. C. & quelques-unes de la dernière au Xe. La VIIe. grande ſérie n'eſt ocupée , que par des (7) L contournées ou renverſées. La VIIIe. ne

(1) 1°. haſte inclinée vers la gauche 2°. perpendiculaire, 3°. tranchée, 4e. panchée vers la droite.

(2) 1°. pointe inférieure très-aigue. 2°. traverſes preſque en ∼ couchée, plus recourbée en deſſus &c. 3°. horizontalement commencée , avant de ſe comber &c. 4°. arondie ſans angle. 5°. rondeur plus ample , relativement à la haſte , 6°. courbure légère , 7°. fort rélevée &c. 8°. baſe enS couchée, 9°. tirant peu ſur le *b* , quoique concave en deſſus par la traverſe.

(3) 1°. L , aux extrémités rondes . ne paroiſſent guère depuis J. C. 2°. tranchées élégamment , premier age , 3°. moins régulièrement , 4°. non tranchées par le bas , 5°. à ſommets avancés vers la droite , ou preſque en C , deſcend à peine au VIe. ſiècle.

(4) 1°. à angles droits , 2°. aigu & droit , 3°. aigu , 4°. droit & obtus , 5°. aign & obtus , 6°. en zigzag , 7°. traverſe courbée en deſſous , 8°. en ∼ ſommet arondi. 9°. L en forme de 2 on d' 2.

(5) 1°. haſte perpendiculaire , baſe oblique 2° toutes deux obliques , 3°. baſe en ∼ 4°. en zigzag , 5°. notablement courbée en deſſous , 6°. peu , 7°. plus vers la gauche , 8°. vers la droite en deſſus.

(6) 1°. en chévron briſé , 2°. en X , 3°. grand côté à gauche , 4°. à droite , 5°. côtés ſe traverſant , 6°. L en ligne perpendiculaire tranchée à droit par le milieu.

(7) Tournées vers la gauche , 1°. à angle obtus , 2°. droit , 3°. aigu , 4°. en C caré , contourné , 5°. en Γ. Quatre premières ſou-ſéries , propres aux ſiècles antérieurs & poſtérieurs à la naiſſance de J. C. excepté la figure perlée , 5°. depuis le IVe. juſqu'au Xe.

renferme que des L ſemblables ou preſque (1) ſemblables à des L. Ce ſeroit les dégrader, que de les rabaiſſer au-deſſous du IVe. ſiècle. La IXe. apartient toute (2) entière au gothique moderne.

Irrégulières dans leurs jambages, les M de la I^e. grande (3) ſérie tiennent le bout de ceux du milieu notablement élevés au-deſſus de l'un des piés, ou même, de tous les deux. L'antiquité de ces figures les atache aux premiers ſiècles, à l'exception de quelques-unes des deux premières ſouſéries. La IIe. grande ſuite (4) eſt aſſez régulière dans ſes jambages, quoique les deux extérieurs ſoient encore plus longs, que ceux du milieu. La IIIe. les a (5) de niveau, ou preſque de niveau. La IVe. les préſente de même, mais (6) preſque toujours irréguliers. Ces M ſe raportent principalement au premier & moyen age. La Ve. montre ſes (7) jambages, ou du moins l'un d'entr'eux, ſupérieurement prolongés. Preſque toutes ſes figures peuvent dificilement être rabaiſées, juſqu'au Ve. ſiècle. La VIe. renferme (8) des M à figure

(1) 1°. baſe oblique, 2°. un peu creuſée en deſſous, 3°. en voûte, 4°. en ancre, 5°. horizontale, 6°. L en U.

(2) 1°. L en C anguleux par le dos, 2°. ſommers en eroiſſant &c. 3°. en grife, 4°. L à baſe courbée en dehors, 5°. en dedans, 6°. armées d'un éprou, 7°. abaiſſées par la tête vers la droite, 8°. très-maſſives, 9°. à baſes élevées au niveau des têtes, 10°. en fourche ou recourbées.

(3) 1°. à jambage extérieur gauche, plus court que le droit, 2°. droit plus court que le gauche. 3°. concaves ſeulement en dehors, 4°. en dedans au moins.

(4) M 1°. ſans baſes ni ſommers, 2°. jambages mitoyens diverſement courbés, 3°. bouts arondis, 4°. tranchés ſurtout par le bas, 5°. par le haut ou carés, 6°. à côtés extrinſèques irréguliers. La 3e. ſou-ſérie eſt généralement antique. Les autres ne le ſont pas ſans mélange de moderne.

(5) 1°. angles ſupérieurs aigus avant J. C. & un peu après, 2°. carés, commençant au IIe. ſiècle, communs au IIIe. 3°. tous les jambages obliques, 4°. mitoyens en V détachés, 5. ou IIe ſiècle.. 5°. autres disjonctions avant J. C. 6°. M, en deſſus tranchées obliquement, 7°. à jambages courbes. Les deux dernieres ſou-ſéries moins antiques.

(6) 1°. côté gauche plus court que le droit, 2°. le contraire, 3°. M tortueuſes ou briſées, 4°. renverſées. 5°. ſecond jambage prolongé de gauche à droite, 6°. les deux mitoyens ſe coupant, 7°. les deux premiers ſe traverſant, 8°. les deux derniers de même, 9°. tous les quatre, 10. triangulaires par les extrémités ſupérieures.

(7) 1°. le droit plus élévé que le gauche, 2°. le gauche plus que le droit, 3°. égaux, peu courbes &c. 4°. très-courbés en deſſus vers la gauche.

(8) 1°. en H, 2°. avec extenſion abaiſſée du milieu de la traverſe, 3°. en potence ſimple., 4°. double, 5°. médiane preſque en zigzag &c, 6°. deux H unies par un jambage commun &c, 7°. celui du milieu détaché. 8°. eroiſſant ſur deux I. 9°. deux II. 10°. figure aprochante de l'N, acompagnée d'un I..

très-hétéroclite, & n'a proprement, que deux ou trois jambages. Tous ſes caracteres ſont concentrés dans le moyen age. La VIIe. comprend (1) les *m* minuſcules, dont le gothique a ſouvent fait des majuſcules. A la VIIIe. apartiennent les M onciales ou rondes & les gothiques, qui en ſont dérivées. Il eſt ordinairement eſſentiel aux dernières d'être arondies, au moins par le bas du côté gauche en dedans, ſans ſe recourber en dehors. L'antiquité des M de cette (2) ſérie remonte au IVe. ſiècle, & deſcend juſqu'aux derniers tems du gothique, qui ne commence proprement qu'à la VIe. ſou-ſérie.

Age & caractériſtiques desſéries & ſou-ſéries de la IIIe. colone, où ſe voient les N, O, P, Q, R.

VI. La I^e. grande ſérie des N eſt diſtinguée par le jambage (3) gauche, qui deſcend plus bas que le droit. Elles ſe réclament ſpécialement des trois premiers ſiècles, excepté celles de la 4e. ſou-ſérie, & quelques figures de la 5e. particulières aux VIII. IX. & X^e. La IIe. grande ſérie eſt à jambages (4) à peu près égaux, un peu irréguliers. Elle regne ſurtout depuis ſept ſiecles avant J. C. juſqu'au Ve. La IIIe. ſe reconoit par (5) les excédans de ſes jambages. Elle eſt du reſſort des plus beaux ſiècles. Nous ne voyons que quelques caractères de la 3e. ſou-ſérie, qu'on puiſſe reſtreindre au VIIe. La IVe. grande ſérie contient les N ordinaires ou tranchées. Elle s'étend depuis deux

(1) 1°. arondies preſque en demi-cercle, 2°. au moins à deux piés droits, moyen age, 3°. carées en deſſus, 4°. ſecond jambage ſouvent très-diminué &c. 5° *m* aſſez conformes à nos minuſcules, moyen & bas age, 6°. en griſe, gothiques, ainſi que les ſuivantes, 7°. arondies par le haut avec un ſeul enfoncement dans le milieu, 8°. jambages ordinairement détachés, 9°. mitoyen prolongé par deſſus, 10°. ſupprimé. 11°. diſtance inégale de jambages peu réguliers, 12°. M chargées d'angles &c.

(2) 1°. M fort arondie des deux côtés, 2°. jambage mitoyen diminué, 3°. côtés plus courts, 4°. M irrégulière à griſe &c. 5°. premier côté concave en dedans & le troiſième droit &c. 6°. par le bas du troiſième pié, M relévée en dehors, 7°. en dedans 8°. en S couchée 9°. cloſe d'une part, au moins, 10°. à deux ovales &c. 11°. ligne preſque perpendiculaire au milieu d'un cercle, 12°. M fermées par une horizontale inférieure, 13°. en double cercle &c. en oméga.

(3) 1°. oblique, 2°. courbé en dehors, 3°. le droit coupant le mitoyen, 4°. perpendiculaire tranché, 5°. rabatu en forme d'M, en » gréque &c.

(4) 1°. obliques, 2°. courbes &c. 3°. tortueux ou briſés, 4°. détachés &c.

(5) 1°. côté droit prolongé en deſſus, 2°. courbé, 3°. plus étendu en deſſous, 4°. haut du gauche ſupérieur au jambage mitoyen &c. 5°. celui-ci par le bas plus long que le droit, 6°. toujours en ſe courbant, 7°. plus haut que le gauche, 8°. terminaiſon en courbe, 9°. plus long que les deux autres jambages, 10°. gauche plus court qu'eux.

siècles avant J. C. jusqu'aux derniers tems. L'antiquité ne tombe guère, que sur les premières de chaque (1) sous-série. Les N (2) de la ve. série aprochent de la figure de l'H. Celles de la vi^e. sont (3) minuscules, & commencent au iiie. siècle.

Les O de la i^e. grande série (4) s'arondissent régulièrement soit en cercles, soit en ovales. Couchées, celles-ci remontent à la plus haute antiquité. Les autres suivent de près, sans pouvoir être renfermés dans des bornes fixes. Les O (5) de la iie. se font remarquer à leurs angles. De plus des ouvertures fréquentes y paroissent avant la naissance de J. C. & dans les siècles les plus voisins d'après. La iiie. montre des O, composés d'une ou plusieurs lignes droites. Les quatre premières sou-séries (6) sont plus anciennes que J. C. Les autres ne conviennent qu'au moyen age, excepté quelques caractères des 6. & 8e. renvoyés aux derniers tems. La ive. grande série à figures (7) arondies, souvent avec des extensions, est presque toute réduite au moyen age, excepté la 7e. sou-série, réléguée au gothique.

La i^e. grande (8) série du P semblable au *pi* grec, ou en aprochant beaucoup, remonte 700. ans & plus avant J. C. Cette forme est très-fréquente avant sa naissance : plus on descend depuis, plus elle devient rare. Les exemples les

(1) 1e. peu uniforme, 2e. jonctions aigues, 3e. earées, 4e. N patées &c.

(2) 1°. à transversale descendant de gauche à droite, fréquentes du iv. au ixe. siècle, 2°. à traverse commençant en horizontale, 3°. supprimée &c. entre les viii. & xie. 4°. s'abaissant de droite à gauche, depuis le xe. 5°. en Z, rares.

(3) 1°. sans base ni courbure éminente au pié, 2°. côté droit recourbé de bas en haut, 3°. passant par-dessus le haut de l'autre, 4°. en *b* aux viii. ou ixe. siècles. Les N suivantes, depuis le xii, excepté la dernière figure, 5°. aplaties en dessus, 6°. en R, D, B &c. 7°. en p, q &c. 8°. *n* à rebours, 9°. à pièces détachées, anguleuses &c. gothiques.

(4) 1. en ovales couchées, 2. obliques, 3. droites, 4. en cercles.

(5) 1. ouverts en dessus, 2. en dessous, 3. en deux endroits. 4. O en Q, 5. en d & ∂. 6. en ogive, 7. presque en cœur.

(6) 1e. en D, 2e. en q. ∪ &c, 3e. autres anguleuses à une seule ligne droite, 4e. à deux, 5e. à plusieurs irrégulières, 6e. en losange, 7e. tranchée ou prolongée, 8e. en polygone massivement gothique, 9e. en earé, 10e. en triangle.

(7) 1. prolongées en croix, 2. par deux traits inférieurs, 3. doublement arondies, 4. sans ouverture &c. 5. en oméga, 6. en étoile, 7. farcies, 8. en *th* saxon.

(8) 1. en Γ, 2. côté plus court descendant à plomb, 3. obliquement, 4. se recourbant en dessus, après s'être abaissé, 5. P inclinés, 6. réguliers dans toutes leurs formes, 7. à côtés égaux.

plus tardifs, que nous en ayons rencontrés ſont du xe. ſiècle en Angleterre. C'étoit alors, & peutêtre dans les ſiècles immédiatement antérieurs, plutôt une imitation des Grecs, qu'une continuation de l'ancienne figure latine. Le caractère le plus général de la 11e. ſérie eſt d'avoir ſes P ouverts. Elle n'eſt guère poſtérieure à la précédente, dans (1) ſes 8. 9. ou 10. premières ſou-ſéries. Si les ſuivantes ne remontent pas toutafait ſi haut; elles peuvent dater, depuis le commencement du premier ſiècle, juſqu'au IXe. La 111e. grande (2) ſérie à P polygones n'aproche pas moins de l'age de la première. La panſe fermée caractériſe (3) les P de la IVe. Ceux à panſe aigue s'anoncent de la très-haute antiquité, les plus élégans tiennent au ſiècle d'Auguſte. Les traits excédans & la forme gothique diſtinguent (4) la Ve. ſérie.

La 1e. des Q ſe reconoit à leurs queues droites, ſans être la continuation des côtés de la panſe. Ses trois premières ſou-ſéries (5) apartiennent aux ſiècles antérieurs à J. C. La 4e. à tous les tems, les ſuivantes ſeulement au moyen age. La queue des Q de la (6) 11e. ſérie n'eſt que la continuation du côté droit. Celle des Q de (7) la 111e. nait du

(1) 1. Jonctions aigues par le haut ſeulement, côté droit oblique, 2. Un peu plus courbé par le bout inférieur, 3. tranché par le bout ſupérieur, 4. panſe arondie, 5. unie au deſſous du bout ſupérieur de la haſte, 6. paſſant par-deſſus, 7. rabatue au-delà. 8. élevée au-deſſus du montant, &c. 9. ſans le toucher. 10. P ouvert du côté gauche, 11. en deſſus, 12. de plus tranché, 13. à panſe dérachée, ou ſuprimée, 14. ſans panſe.

(2) 1. à panſe carée, 2. en polygone irrégulier, 3. en triangle, 4. compoſée de deux parallèles, unies par une courbe.

(3) 1. réguliers, 2. irréguliers dans leur baſe, 3. à panſe prolongée au-deſſus de la haſte, 4. P aigu.

(4) 1. extenſion de la panſe au-deſſus de la haſte, 2. celle-ci plus haute que la panſe &c. 3. *p* toutafait gothiques.

(5) Queue 1°. perpendiculaire, 2°. oblique, 3°. un peu courbée par le bout inférieur, 4°. à panſe, dont le tour admet quelque ligne droite, 5°. en D contourné, 6°. queue briſée, 7°. horizontalement panſée & panſe en ovale ou loſange, 8°. en cercle, 9°. queue ou point interne.

(6) 1. queue repliée ſur elle même, ſans neud, 2°. nuée & recourbée, 3. Q en S contournée, 4. en *a*, 5. en *g*, 6. queue courbée intérieurement, 7. en ↘ & faiſant un angle avec une droite. Les ſou-ſéries 1. 3. 4 7. précédent l'ère chrétienne, & ne deſcendent pas quatre ſiècles après, ſi ce n'eſt la dernière. Les 2. 5 6. conviennent au moyen age, & même aux bas tems.

7. 1. panſe anguleuſe, 2. ample queue circulaire, 3. panſe étroite. 4. Q preſque en C, 5. en P, 6. queue longue, 7. doublement recourbée en deſſus, 8. en deſſous, 9. double, 10. relevée d'un manticule &c. Les 1. & 2. 3. ſou-ſéries dominent deux ſiècles avant J. C.

gauche. Les autres diverſes jonctions de la queue avec la tête forment (1) la IVe. La Ve. n'admet (2) que les *q* minuſcules.

La I^e. de l'R (3) anguleuſe ou ſans queue, répond, ainſi que la IIe. aux premiers ſiècles. Celle-ci (4) devient encore plus abondante, depuis le VIe. juſqu'au XIIIe. La IIIe. à panſe (5) arondie, commence avant J. C. & dure juſqu'au XIe. ſiècle. La IVe. à panſe (6) ouverte &c. doit, quant à la plupart de ſes figures, être référée aux premiers tems. La Ve. un peu (7) irrégulière, quoique à queue unie à la tête fermée, comprend beaucoup de lettres antérieures à l'Incarnation, & quelques-unes de poſtérieures au VIIe. ſiècle. La VIe. ſuit la forme ordinaire (8) de l'R. La VIIe. très (9) hétéroclite, ne s'élève pas au-deſſus du moyen age. La VIIIe. renferme (10) les *r* minuſcules, depuis le 3e. ſiècle.

& un après. Les 4. 5. 6. 8. 9. depuis le premier juſqu'au 2. Les 7. & 10. aux moyen & bas tems.

(1) 1. queue maſſive, 2. enS introduite dans la panſe, 3. en U. 4. panſe ouverte, 5. fermée & toujours apuyée ſur une queue 6. détachée, 7. de plus preſque en C couché ſur le dos, 8. arachée, courbée & recourbée. 9. tête maigre, 10. maſſive. Les ſou-ſéries 1. & 10. appartiennent aux moyens & bas ſiècles, les autres aux premiers. Les 2. & 3. ne laiſſent pas de deſcendre conſidérablement.

(2) 1. ordinaire, 2. haſte excédante. 3. q aigus, 4. à panſe irrégulière, 5. ouverte, 6. en y, 7. gothique chargé d'angles & de pointes.

(3) 1. à lignes obliques & courbes, 2. obliques & horizontales, 3. en P.

(4) 1. pointe vive &c. 2. preſque verticale, 3. de plus excédante, 4. queue détachée &c. 5. oblique, 6. courbée en deſſus &c.

(5) 1. inclinée n'étant que la continuation de la haſte, 2. en eſt diſtinguée, 3. confondue avec la haſte ſans inclinaiſon, 4. excédée en deſſus par le ſuport, 5. alongée & ſerrée, 6. paſſant pardeſſus la haſte, 7. en forme d'S.

(6) 1. haut & bas, 2. en deſſous, 3. à haſte racourcie, 4. queue en S contournée, 5. haſtes & queues courbées en dehors. 6. panſe anguleuſe, 7. R contournée, &c. 8. horizontale en tête, 9. queue très-écartée du pié de la haſte. 10. R irrégulières à panſe & queue enſemble détachée de la haſte, 11. régulieres de même. 12. haſte, panſe, queue disjointes les unes des autres, 13. queue ſeule détachée, 14. disjointe, panſe fermée, 15. ouverte en deſſus, 16. queue partant de la haſte au-deſſous de la panſe.

(7) 1. queue plus courte que la haſte, 2. haſte moins longue, 3. queue courbée en dedans, 4. haſte excédée par le haut ou le bout de la panſe, 5. prolongée en deſſus, 6. panſe anguleuſe, 7. haſte obliquement tranchée, 8. queue courbée vers la gauche.

(8) 1. aſſez régulièrement tranchée, 2. moins exactement, 3. queue maſſive & droite, 4. courbée ſurtout vers la haſte &c. 5. chargée d'un monticule, 6. R en B.

(9) 1. dégénérant en *n*, & dont le ſecond côté paſſe ſur le premier, 2. en forme d'*n*, 3. aplattie en deſſus, 4. arondie, 5. en G à queue, couché, 6. en ∽ &c, 7. en *n* grèque &c. 8. R en A ſans traverſe &c. 9. R. contournée &c.

(10) 1°. côté droit recourbé vers le haut, 2°. vers le bas, 3°. naiſſant au-

VII.

IVe. colone, où ſont renfermées les lettres S, T, V, X, Y, Z.

VII. La I^e. grande (1) ſérie de l'S, anguleuſe dans la pluparr de ſes caractères, précède & ſuit de près la naiſſance de J. C. Un petit nombre de figures de la 3e. & 8e. ſou-ſéries peut deſcendre juſqu'au IXe. ſiècle. La IIe. en forme (2) minuſcule, anguleuſe s'étend, depuis le IIe. ſiècle juſqu'au Xe. La IIIe. reçoit les S peu (3) courbées, au moins d'un côté, & dure juſqu'au VIIe. La IVe. eſt conſacrée (4) aux S ordinaires. La Ve. pleine (5) d'anomalies reſſortit au moyen age. La VIe. eſt preſque (6) entiérement livrée au bas gothique.

La I^e. grande (7) ſérie des T, deſtinée à ceux, qu'une traverſe coupe ou diviſe, débute par des caractères très-antiques. Les têtes ou les baſes portées plus d'un côté que de l'autre (8) caractériſent la IIe. ſérie. Sa durée s'étend depuis le I. ſiècle, juſqu'au Xe, auquel on peut rapeler, ſurtout la ſou-ſérie 8e. La IIIe. grande (9) ſérie ſe diſtingue par une tête enfoncée ou courbe. La IVe. peu ou point

deſſous de l'extrémité du gauche, & relévé en courbe, 4°. *r* en *h*, 5°. en Γ, 6°. queue anguleuſe, 7°. en R, 8°. renverſée, 9°. angoleuſes, 10°. en *Z*, 11°. purement gothique. Les trois premières avec les 5. & 6. ſou-ſéries, & même la 9e. remooteot au premier age. La 4e. & la 8e. au moyen, le reſte adjugé au gothique.

(1) 1. à deux angles opoſés, 2. eo Σ, 3. à trois pièces détachées &c. 4. eo Z, 5. en broche &e. 6. angles aigus aux deux bouts. 7. S preſque en ſ, 8. en G droits à queoe, 9. renverſés.

(2) 1. de C. aigu ou caré. 2. aogle obtus &c. 3. plus aprochant dn droit, 4. tirant ſur la faux, 5. en Γ, à haſte courbe, 6. eo *y*, 7. *ſ* antiques curſives, 8. modernes.

(3) 1. haut & bas, 2. recourbées en deſſous, 3. en E, 4. preſqoe ſans courbure, 5. ligne ſupérieure oblique, 6. en s'abaiſſant, 7. S. maſſives, 8. alongées ſans neud, 9. preque roujours fermées ou nouées par les bouts.

(4) 1. aux extrémités rondes, 2. extenſion ſuperflue au bout, après un neud, 3. ſans neud, 4. tranchées exactement, 5. eo courbe alongée par le haut &c. 6. ooo tranchées.

(5) 1°. S cootournées, 2°. couchées, renverſées, 3°. en G à queue, 4°. en C, 5°. en Z à rebours, 6°. eo Z, 7°. à pièces détachées.

(6) 1. extenſions biſares, 2. S. écraſées, 3. cloſes par uo bout, 4. par les deux, 5. en B, 6. eo p ou q, 7. ſ gothiques anguleuſes majuſcules, 8. minuſcules.

(7) 1. eo croix de Dieu, 2. de S. André, 3. droites, traverſées vers le haut, 4. eo *th* ſaxon, 5. en ϑ, 6. formées de courbes, 7. irrégulières, 8. en Є, 9. eo E, 10. eu y grec, 11. tirant ſur l'y &c.

(8) 1. eo Γ, 2. eo S. carée, 3. eo C caré, 4. dont la traverſe eſt également portée des deux côtés, 5. en G &c, 6. eo 7, 7. à tête courbe du même côté & large, 8. étroite, 9. haſte inclinée.

(9) 1. en Y, 2. concave en deſſous, 3. eo deſſus, eo deſſous, 4. en deſſus, le cootraire &c. 5. ∼, haſte détachée, 6. jointe, tranchée, 7. ſans baſe, 8. celle-ci terminée eo volute vers la gauche, 9. tête plus courbée du même côté, 10. convèxe par le haut.

tranchée, à traverſe plate ou peu courbée (1) convient beaucoup mieux aux anciens tems, même avant J. C, qu'aux bas ſiècles. La Ve. ſe réduit aux T ordinaires, dont la I^e. ſou-ſérie (2) prévient l'Incarnation d'un ſiècle : La 2e. ſe voit dans les deux d'après ; les 3. & 4e. au II. & IIIe, les ſuivantes, au moyen age ; les quatre dernières aux bas tems. La VIe. grande ſérie n'admet, que les *t* (3) minuſcules, dont les premiers remontent pour le moins au IVe. ſiècle. Tels ſont ceux, par où nous commençons.

La I^e. de (4) l'V, à fond anguleux, tient à la plus haute antiquité : ſes figures ſont régulières : mais celles (5) de la IIe. ne le ſont pas. Elle eſt ſi ancienne, que la plupart de ſes caractères pouroient à peine s'abaiſſer au IIIe. ſiècle, à l'exception de la 7e. ſou-ſérie, & de quelques V d'Eſpagne de la IIe. La IIIe. grande (6) ſérie, aux V extrinſéquement concaves quelquefois par plus d'un de leurs côtés, commence du moins deux ſiècles avant J. C, & devient rare depuis le IIe. La IVe. ſérie de l V, toujours à fond anguleux, courbe un, ou même deux de ſes jambages (7) en dedans. Il ne ſe trouve guère, que depuis le IIIe. ſiècle. La Ve. dont les V ſont à fond caré, à côtés

(1) 1. en ſens divers, 2. irrégulière avec des enfoncemens, 3. inclinée vers la gauche, 4 baſte panchée vers la droite, 5. avec baſe, 6. traverſe diſjointe, 7. unie, 8. tranchée par un bout 9. baſe étendue &c. 10. vers la gauche, 11. courbée.

(2) 1e. finit par des rondeurs, 2. tranchée avec élégance, 3. obliquement, 4. en croiſſant, 5. maſſivement, 6. en griſe, 7. en triangle, 8. évaſée au pié &c. 9. traverſe à bouts rabatus, 10. T triangulaires. 11. extenſion preſque droite de traverſe vers la baſe, 12. en S, 13. haſte ſingulièrement coupée ou terminée.

(3) 1. en C. ſurmonté d'une horizontale, 2. en Z, 3. haſte droite recourbée, 4. traverſe en ∾, 5 haſte terminée de même, 6. tête irrégulière, 7. *t* gothique, 8. croiſé.

(4) 1. jambages terminés en rond, 2. coupés, 3. tranchés du côté gauche, 4. du droit, 5. des deux, 6. en griſe, 7. obliquement &c. 8. V maſſifs, 9. hétéroclites, dont les quatre dernières figures ſont modernes.

(5) 1. côté gauche plus long que le droit, 2. plus court, 3. côté droit long & courbe, 4. rentrant en dedans, 5. gauche auſſi, 6. avec un ſecond angle, 7. à triple angle.

(6) 1. côté gauche courbé, l'autre tranché ; 2. le contraire, 3. au moins un côté courbe, l'autre non tranché, 4. courbe des deux côtés. 5. un côté en S, 6. en S renverſée.

(7) 1. le droit, 2. extenſion du gauche en dehors, 3. du droit &c. 4. les deux côtés courbés vers la gauche, 5. avec pointe au neud par le bas, 6. à double angle, au côtés inégaux, 7. courbés en dedans, du premier age, 8. plus courbés &c, 9. en S du côté droit &c. modernes.

1) dsjoints ou en X, eſt diſtinguée de (2) la VIe. par les baſes des V de celle-ci &c. La VIIe. en Y (3) remonte aux premiers tems, & dure en deça du XIIIe. ſiècle, au moins en Eſpagne. L'U rond (4) en uſage avant l'Incarnation fournit la VIIIe. ſérie. A la IX. apartient l'*u* oncial (5) ou minuſcule, rare avant le Ve. ſiècle, fréquent à proportion, qu'on avance dans les ſuivans. L'W, qui conſtitue (6) la X. ſérie, nous ne l'avons point découvert ſur les marbres & les bronzes, avant le VIII. ſiècle. La XIe. renferme les figures (7) étrangères de l'W ſaxon, de plus en plus employées, depuis la même époque.

La I^e. grande (8) ſérie de l'X lui conſerve la forme ordinaire. La IIe. le change en croix (9) de diférentes figures, la plupart du moyen age. Les X, point du tout tranchés, ou ſeulement en partie, (10) eurent cours avant J. C, & forment la III. ſérie. La IV. eſt compoſée d'X à

(1) 1°. unis ſans pointe, 2. ſond caré très-légérement dès le I. ſiècle, s'élargit au II, s'étend encore au IIIe, ſe ſoutient juſqu'au IXe, 3. côtés diſjoints en deſſous, 4. V en X. Ces deux ſou-ſéries ſe manifeſtent pluſieurs ſiècles, avant la naiſſance de J. C. & ne ſe montrent plus deux ſiècles après; ſi ce n'eſt en Eſpagne, où l'on voit encore le dernier au VIe. avec un côté communément plus étendu que l'autre.

(2) Ses V rares avant l'ère chrétienne, deviennent à la mode au IIIe. ſiècle, ſe paſſent vers le IXe. 1°. fond caré, jambages joints à la baſe, 2°. détachés, 3°. prolongés horizontalement, 4°. fond aigu, côtés maſſifs, 5°. maigres, 6°. fond aplati, 7°. côtés irréguliers &c. 8°. courbés en dehors.

(3) 1. à pié triangulaire, 2. haſte ornée de perles, 3. V en Y régulier, 4. irrégulier, 5. côté plus long à droite, 6. à gauche, 7. tous deux courbés en dehors: 8. un côté en S, 9. arondi à moitié 10. fond oblique ou caré, 11. rond.

(4) 1. à ſommets ſimples, 2. ſolides, 3. nuls, & quelques bouts coupés, 4. côté plus long que l'autre, 5. courbé en dehors, 6. tous deux concaves.

(5) 1. peu ou point tranché: 2. à contre ſens &c; 3. tranché d'un côté, 4. des deux: 5 à côtés diſjoints, 6. carés par le bas: 7. à queue courbe: 8. côté gauche arondi: 9. *u* chargé d'angles, 10. fermé &c. 11. en croiſſant &c, 12. à pointes.

(6) 1. ligne oblique interne, tombant ſur le côté gauche: 2. deux Y unis: 3. deux V ſe touchans par un point: 4. en *a*: 5, W à jambages, s'entrecoupans.

(7) 1. en triangle ſoutenu ſur un montant, 2. même avec des irrégularités, 3. même en trapèze, 4. en ſe courbant, 5. W tirant ſur l'*n* &c, 6. en D, 7. en p, 8. en q.

(8) La I^e. ſou-ſérie à jambages arondis par les bouts, remonte au delà de l'Incarnation, 2. X tranchés horizontalement, 3. obliquement &c, 4. évaſés, 5. étoilés, croiſés, 6. maſſifs.

(9) 1°. de S. André, 2°. droites à branches toutes triangulaires, 3°. quelques-unes ſeulement, 4°. irrégulières.

(10) 1. dont les jambages ſe coupent inégalement, 2. ſont inégaux, 3. tranchés par un bout, 4. par pluſieurs,

jambages droits (1) irréguliers. Elle unit la plus haute antiquité avec le moyen age, auquel ſeul conviennent les deux ſuivantes. Dans (2) la Ve. entrent les lignes courbes. Elle eſt paſſablement régulière. La VIe. eſt remplie (3) des X les plus hétéroclites.

Preſque tous les jambages de (4) la I^e. ſérie de l'Y ſont droits. Pluſieurs (5) de la II. ſont courbes & marqués au coin de la bonne antiquité. Les Y de (6) la IIIe. dont la haſte eſt placée d'un côté, depuis le haut juſqu'au bas, & non au milieu, indiquent ſurtout le bas & le moyen age.

Les Z (7) de la I^e. ſérie, à lignes droites, appartiennent aux premiers ſiècles, & plus ſpécialement ceux des 1. 2. & 7. ſou-ſéries. Pluſieurs de la 6e. ſont antérieurs à J. C. La plupart des autres ſe raportent au moyen age. La II. grande ſérie eſt liée aux premiers tems par pluſieurs de ſes figures, & principalement par ſes (8) ſou-ſéries 4. 5. & 6. Les ſuivantes ſont modernes.

XXI. PLANCHE: contraſte de figures alphabétiques, méthode rejetée;

VIII. Avec un nombre de minuſcules & de curſives, dont les écritures onciales ſe trouvent quelquefois entremêlées : la planche XXI. réunit toutes les ſortes de

(1) 1. avec des extenſions ſuperflues aux bouts, 2. ſur le haut ou par le milieu : 3. X en tenailles, 4. en aleph, 5. en *xi* grec, 6. biſares.

(2) 1. régulièrement tranchée, courbée en dedans, 2. & en dehors, 3. avec plus de rondeur haut ou bas, 4. en ces deux manières, 5. deux branches arondies au dedans, 6. toutes en dehors, 7. en dedans par un côté, 8. en SS, qui ſe traverſent : 9. jambage courbé d'un ſeul ſens, 10. haut d'un jambage courbé vers le bas, 11. bas vers le haut, 12. de ces deux façons à la fois.

(3) 1. X tirant ſur l'N : 2. *x* curſifs, avec trait intermédiaire, 3. gothiques.

(4) Sa I^e. ſou-ſérie perlée remonte avant l'Incarnation. Les 2. 4 & 5, aux premiers ſiècles : ſa 3e. au moyen age. La 2e. eſt à bouts tranchés ſimplement, la 3e. par des ſommets ſolides, la 4e. irrégulière, la 5e. peu ou point tranchée.

(5) 1. haut des Y intrinſéquement concave : 2. courbure d'un côté en dehors, 3. de tous les deux ; 4. haſte oblique ou courbe.

(6) 1. côté droit en S, 2. ſommets maſſifs : 3. haſte courbée principalement vers la droite, 4. vers la gauche, 5. Y à pièces détachées &c, 6. preſque en V, 7. à haſte droite, 8. partant du côté gauche, 9. Y courbés en dehors par le haut, 10. en *f*, 11 *y* minuſcules gothiques.

(7) 1. tranchés ſimplement, 2. en triangle ou talûs par le bas, 3. maſſifs, 4. à contreſens, 5. preſque en *S* antique, 6. irréguliers, 7. non tranchés, 8. manquant d'un jambage.

(8) 1. Z à queue recourbée en deſſus, tête ſituée horizontalement &c, 2. obliquement, &c. 3. courbée en deſſous, 4. en deſſus, 5. horizontale, queue courbée en deſſous, 6. Z en forme de 3, 7. de ξ, 8. à double S renverſée, 9. C'eſt proprement la cédille eſpagnole, que nous trouvons, dès le XVIe. ſiècle.

minuscules et cursifs ; sent. dans l'écriture « onciale ».

lettres (1) majuſcules des (2) mſſ, depuis les premiers ſiècles juſqu'aux derniers tems. La méthode de ſéries & ſou-ſéries eſt encore ici conſtamment employée. Mais on ne croit pas devoir expoſer une ſeconde fois les caractères diſtinctifs des unes & des autres, pour les raiſons raportées (*a*) ailleurs.

lettres hiſtoriées admiſes avec réſerve : onciales, capitales, gothiques & quelques minuſcules ou curſives, diſtinguées par ſéries.

(*a*) *Cy-deſſus*, p. 316.

Ne devroit-on pas plutôt, dira quelque critique, faire contraſter enſemble les figures les plus opoſées, que de raprocher ainſi celles, qui conviennent par tant de traits de conformité ? Alors les lettres voiſines ; loin de paroitre ſemblables, ne ſe feroient remarquer, que par leur diférence. En éfet, les caractères de chaque ſérie gardent entr'eux un raport uniforme. Chaque ſou-ſérie ajoute un nouveau raport au premier, un raport ſpécial au général. De plus, pour ſuivre un certain progrès dans les changemens des lettres ; on afecte de placer à côté d'une figure celle, qui lui reſſemble le plus à tous égards. Or comme on ſe

(1) Elles montent à près de huit milles, immédiatement choiſies ſur environ quarante milles coupées & déracinées de nos collections, où l'on en a rébuté un plus grand nombre. On ne s'eſt pas borné, partieulièrement dans la dernière colone, à la diſſemblance des figures. On en a rejeté beaucoup : pareequ'elles ſe raportoient en partie à quelques-unes, & en partie à quelques autres : ou pareeque celles, qu'on a retennes, portant à l'excès certaine forme, étoient cenſées renfermer des caractères, qui l'ontroient moins, & dont on pouvoit par conſéquent plus aiſément ſe paſſer. Si malgré ces atentions on ne laiſſe pas d'apereevoir des lettres trop peu différentes : nous pouvons aſſurer, que nos modèles paroiſſoient tout autrement diſſemblables. Mais quelque rigoureuſes qu'aient été nos corrections, & quelque habile que ſoit le deſſinateur ; il eſt bien dificile, qu'une même main ne tende à ſe copier ; ſurtout en faiſant à vue des réductions continuelles. Pour éviter totalement ce défaut ; il faudroit avoir aquis une conoiſſanee parfaite des goûts & des nuances de l'écriture de tous les ſiècles : & c'eſt ce qu'on ne trouvera pas dans un ſimple artiſte. Un grand travail laiſſera toujours quelque priſe à l'exactitude ſcrupuleuſe : c'eſt le ſort de l'humanité. Si l'on ne pardone pas de légères fautes, & peutêtre ſans conſéquence ; on réduit un auteur à toue faire par lui-même. Peutêtre n'en faiton que trop. C'eſt en partie ce qui empêche un ouvrage d'avancer autant qu'on le ſouhaiteroit.

(2) Chaque mſ. dans les quatre ou cinq premières pages, dont on voudra recueillir les lettres d'une forme diférente, ordinairement n'en fournira que quelques douzaines. Mais après cette première récolte ; veut-on épuiſer dès mſſ. entiers ? à peine une demi-douzaine de figures ſera t-elle la récompenſe d'une lecture de 20. à 30. pages. Si l'on veut entore pouſſer plus loin : la diminution ira toujours avec la même progreſſion : ſupoſé que le mſ. ne vienne pas de mains différentes. On peut juger par là, combien il a faln dépouiller de mſſ. & de modèles imprimés, pour y déconvrir environ cent mille caractères, dont cette planche contient l'élite.

contente en plus d'une ocaſion de diſſemblances relatives, tantôt aux proportions, tantôt à des traits ſinguliers; ſi l'on n'enviſage ces caractères, que d'une manière ſuperficielle; on ne manqueta guère de les juget ſouvent ſemblables.

Mais le ſont-ils réellement? Un examen plus exact & plus atentif convaincra bientôt du contraire. Ecartez-vous totalement de norre méthode, taptochez les figures les plus diſparates, éloignez les plus conformes; vous tomberez dans une confuſion afreuſe. Plus d'ordre, plus de ſuite, plus de deſcendance, plus de facilité à découvrit les caractères, qu'on cherche. On n'évitera de mettre côte à côte des figures aprochanres, que pour en laiſſer échaper de rigoureuſement ſemblables, pout peu que l'alphabet ſoit ample. S'agit-il donc de faire illuſion au public, ou de l'éclairer? Une pareille méthode ou plutôt un ſi grand déſordre n'eſt point de notre goût: & nous n'imaginons pas, qu'il le puiſſe être d'un eſprit droit & judicieux. Ne vaut-il pas mieux eſſuyer de longs travaux, pour aranget ſyſtématiquement les figures de chaque élément, que de formet un cahos de lettres recueillies à grands frais, diſpoſées ſans deſſein, entaſſées ſans peine comme ſans utiliré.

Les lettres hiſtoriées ou fleuries ſont en ſi grand nombre, ſi diverſifiées, & ſi pleinement abandonées au caprice des écrivains; qu'on ne s'eſt nullemenr propoſé de les faire entrer dans cette planche. Des échantillons doivent ſufire. Les planches XVII. XVIII. & XIX. & quelques modèles du volume ſuivant en fournitont, autant qu'il eſt néceſſaire. Ici même on a laiſſé paſſer quelques-unes de ces lettres; lorſqu'elles étoient très-peu chargées d'ornemens.

A l'égard des ſimples lettres initiales & de celles des titres; on auroit eu d'autant plus grand tort de les exclure, que depuis le xe. ſiècle, on ceſſe de voir des mſſ. en onciale, & dès long-tems auparavant en capirale. Mais puiſqu'on ſemble partout diſtinguer les capitales des onciales; n'auroit-il pas mieux valu les ſéparet en des alphabets diférens, que de les confondre enſemble?

Les diverſes notions de capitale & d'onciale ſetont diſcutées, quand on ttaitera des écritures. Sans donc s'engager

à déduire ici les motifs, pour leſquels on aplique ces dénominations à telles & telles lettres ; on va ſe réduire à ſpécifier, qu'elles ſont celles, qu'on prétend déſigner par ces épithètes. Pluſieurs ſortes de caractères ſont communs aux onciales & aux capitales ; & pluſieurs leurs ſont parriculiers. A proprement parler, les B C F I K L N O P R S X Y Z conviennenr (1) également aux unes & aux autres. Mais l'onciale s'aproprie les A ϐ Є ϛ h ϻ q ƶ U & autres figures ſemblables ou aprochantes : & la capitale les A D E G H M Q T V. Quoiqu'il ne fût pas dificile d'atacher de plus à l'onciale quelques aurres formes de lettres ; ſurtout des F des L & des Z ; il n'y a que neuf onciales & capitales, ſur leſquelles on puiſſe abſolument compter comme caractériſtiques. On conçoit ſur cet expoſé, qu'on ne pouvoit diviſer les onciales des capitales en diférens alphabers, ſans ſe jeter dans des répétirions continuelles, par raport aux lettres communes. Pour un diſcernement encore plus exact des unes & des aurres ; nous renvoyons en (2) note le détail des ſéries, qui ſe donnent

(1) On remarque toutefois certaines figures parmi ces caractères, qui ne peuvent s'allier avec l'onciale. Telles ſont les lettres carées &c. Si elles s'y gliſſent quelquefois : ce qui doit être plus rare, qu'on ne ſauroit dire ; c'eſt par la même raiſon, qu'on voit des figures particulières à la capitale, dont l'onciale ne dédaigne pas la compagnie : choſe qui arive plus ſouvent, ſans néanmoins être ordinaire. Au contraire les lettres rondes, propres à l'écriture onciale, doivent être regardées comme étrangères à la capitale. Auſſi jamais ne paroiſſent-elles dans le corps des mſſ, d'où ce genre d'écriture banit tous les autres. Mais les titres en capitale ne tardent pas d'en ofrir des exemples. Ils ſe multiplient à proportion, qu'on deſcend dans les bas ſiècles.

(2) La capitale ſe diſtingue de l'onciale dans les 1. & 2. grandes ſéries de l'A, la 5e. du C, les 4. premières du D, les 7. premières de l'E, les 1. 2. 3. & 8. du G, les 5. premières de l'H & de l'M, la 5e. de l'O, les 6. premières du Q, les 3. premières du T, & la 1. & 2. de l'V. L'onciale révendique les 6. 7. & 8e. ſéries de l'A, la 5. du D, les 9. & 10. de l'E, la 6. & 7. du G, la 6. de l'H, la 6. & 7. de l'M, la 7. du Q, les 4. 5. 6. du T, les 3. 4 6. de l'U. On voit ſous quelques-unes de ces lettres des ſéries & même des ſous-ſéries communes à l'onciale & à la capitale ; ou bien une même ſérie partage ſes ſouſéries entre l'une & l'autre. Par exemple les quatre premières ſou ſéries de la v. grande ſérie de l'A ſont capitales & les 5. 6. & 7. onciales. Les 1. 4. 5. 6. petites ſéries de la 3. grande diviſion de l'A ſont capitales, la 2. onciale, les 3, & 7. mélées. En un mot l'A oncial ſe diſtingue du capital parſon côté ganche, confondu avec ſa bare. La IV. ſérie de l'A eſt commune aux deux écritures : & ſi quelques figures ſont plus propres à l'une qu'à l'autre ; il faudroit entrer dans de trop grandes diſcuſſions, pour en faire le diſcernement. Dans l'F les 3. 4 & 5. ſéries ſont plus ſpécialement afectées à l'onciale qu'à la capitale. La 1e. ſérie de

tour à tour l'excluſion, en qualité de capirales, d'onciales, de gothiques, de curſives de minuſcules.

Les lettres marquées de croix, d'étoiles &c. à la fin de quelques élémens ſont renvoyées à leur place, déſignée par les mêmes figures. Le nombre n'en eſt pas conſidérable.

Parallèle des lettres nationales minuſcules & curſives des mſſ. Par quels élémens de l'alphabet la minuſcule ſe diſtingue-t-elle de la capitale & de l'onciale ? En quoi conſiſte la différence & reſſemblance des lettres nationales. Obſervations ſur la planche XXII.

IX. On n'a permis l'enrrée à quelques minuſcules & curſives dans la planche XXI, que parcequ'il s'en trouve ſouvenr de confondues avec l'onciale des mſſ. Mais ce ſeroit ſe borner à bien peu de choſe, que de ne pas tirer des autres monumens du même genre au moins une planche de (1) minuſcules & de curſives. Qui ne ſait que ces deux ſortes d'écrirures, tanrôt raprochées, & rantôt ſéparées s'étendent à la preſque (2) totalité des livres antiques ? Divers autres avantages ici ſe réuniſſent. Sous un ſeul coup d'œil ſont expoſées, & miſes en (3) parallèle les lettres minuſcules & curſives, romaines, lombardiques, wiſigothiques, anglo-ſaxones, gallicanes, mérovingiennes, allemandes, carolines,

l'L patoit plus capitale, qu'onciale. Au contraire les 2. 3. 4. 5. 6. 7. ſemblent plus onciales, que capitales. La 4. de l'S eſt preſque toute capitale. Les gothiques modernes ſe feront ſurtout remarquer dans la 9. ſétie du B, la 5. du C, la 6. du D, la 8. de l'E, la 7. de l'F, la 7. de l'H, la 4. de l'I, la 4. do K, la 8. de l'L, les 8. 9. 10. de l'M, la 9. de l'N, la 4. de l'O, la 5. du P, la 1. du Q, les 4. & 8. de l'R, la 5. de l'S, la 7. & 8. du T, la 7. de l'V, la 4. de l'X. On voit qnelqnes minuſcules & curſives dans la 4. ſérie de l'A, la 3. du C, la 10. de l'E, la 9. & 10. du G, la 6. de l'H, la 7. de l'L, la 6. de l'M, la 3. de l'O, la 4. du P, la 7. du Q, la 9. de l'R, la 6. de l'S, la 9. du T, la 4. de l'X, la 5. de l'Y, ſans parler de pluſieurs de l'V &c. répandues dans les diférentes ſéries.

(1) On évitera de répéter ici leurs figures employées dans la planche précédente. On en uſera de même à peu près dans la ſuivante, par raport aux curſives, que la XXIIe. renferme.

(2) Sur mille mſſ, à peine un ſeul ſera-t-il en onciale, & ſur dix mille, pas plus en capitale. Ce ſeroit autre choſe, ſi l'on entendoit parler de mſſ, où l'on voit pluſieurs lignes & même des pages, où l'un & l'autre caractère ſe montre tour à tour. Combien donc la minuſcule n'eſt-elle pas répandue dans ces anciens monumens ! C'eſt efectivement cette écritute, qu'on peut regarder, comme leur étant propre, ou pout mieux dire ordinaire. La curſive, quant à l'étendue de ſon domaine, ne tient à cet égatd qne le ſecond rang. Le contraite arive dans les chartes. La minuſcule ne ſemble lui diſputer l'empire, qu'aux XI. & XIIe. ſiècles. Auparavant elle étoit rarement admiſe ailleurs, que dans les actes écléſiaſtiques : & depuis de joor en jour elle devint d'un uſage moins fréquent ; ſi l'on en excepte les mſſ. & les inſctiptions ſépulcrales. Mais à l'égard des diplomes, avant le XIIe ſiècle les écritures onciales & capitales ſont d'one extrême rareté, & dans la ſuite nous n'en trouvons plus, qui templiſſent des chartes entières.

(3) C'eſt un moyen auſſi court que faeile, pour conſtater une origine commune, qui ne porte nulle ateinte aux diférences nationales.

capétiennes ;

ALPHABET GÉNÉRAL DE QUELQUES CARACTERES

Romain.

Gallican

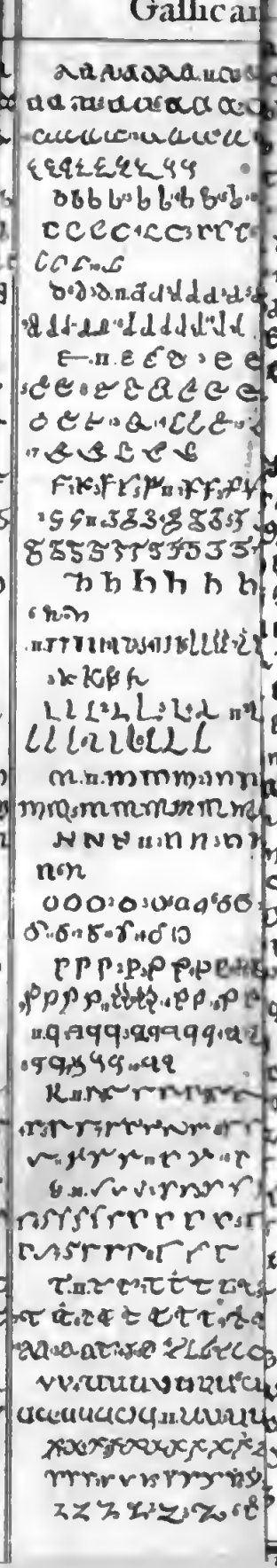

Gothique.

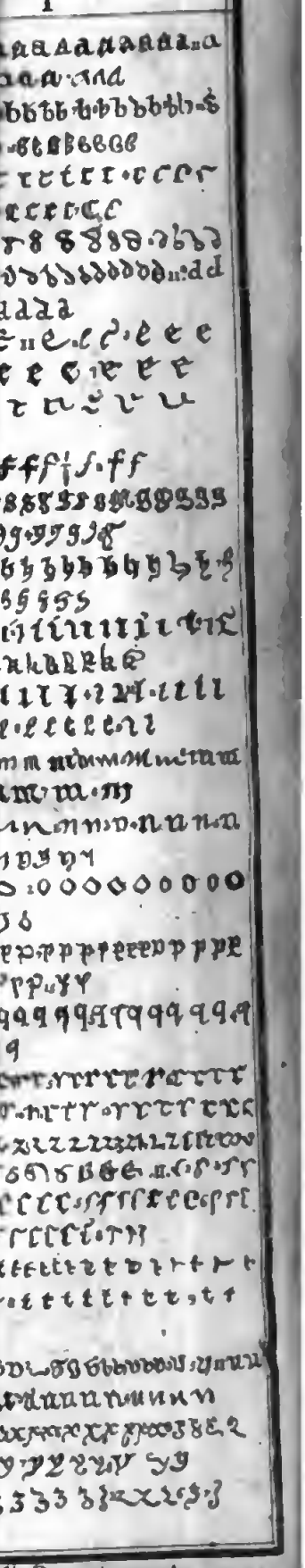

capétiennes, gothiques. Les deux premières colones appartiennent à l'Italie, la 3e. à l'Eſpagne, la 4e. à la grande Brétagne, les 5. 6. à la France, la 7. à l'Allemagne, les 8. 9. & 10. à tous les païs d'Europe du rit latin. Les ſept premières précèdent le ſiècle de l'empereur Charlemagne, les trois autres le ſuivent. La reſſemblance, pour ne pas dire l'identité, de ces caractères, plus diſtingués par leurs dénominations, que par leurs formes, fourniront une des preuves les plus complètes, que tous naiſſent du romain. Pour la faire bien ſentir, il a falu de toute néceſſité ſe réſoudre à quelques répétitions de figures (1) parallèles & contemporaines dans les diverſes colones. Leur diférence ne paroitra peutêtre pas toujours ſi marquée, que l'eſt aujourdui celle des lettres (2) françoiſes, italiennes, allemandes, angloiſes, eſpagnoles.

Soit que nous diviſions en grandes & petites ſéries les élémens de notre alphabet, ou que nous nous contentions des dernières; toutes les diviſions de chaque colone ſe répondent exactement, chifre pour chifre, à raiſon de leurs raports de ſimilitude. Dans celles, qui ne préſentent point quelque ſorte de caractères, dont les autres ſont fournies;

(1) Foteés par les bornes fixes de nos colones à ne pas nous étendre, autant que la multitude des figures ſembleroit l'exiget très-ſouvent; au lieo de répéter les mêmes ſur ces diférentes colones, nous nous contentons de leur en opoſer d'aprochantes. Il ne faot done pas toujours conclure de la ſupreſſion de certains caractères, que ces figures n'exiſtent pas dans les écritures miſes en parallèle: à moins qu'elles ne ſoient fort extraordinaires, & qu'on n'y voie pas même de lettres, qui s'y raportent. Oo doit encore moins l'inférer, ſi les figures ſont majuſcules. En éfet nous ne rapelons les onciales ou capitales, que pour faire ſentir, qu'elles ſont d'un oſage plos ou moins fréquent dans le texte ordinaire de quelques écritures minuſcules & curſives nationales. Plus elles y ont cours, plus on eſt atentif à repréſenter les diverſes formes, qu'elles y prennent. Par exemple au 12e. ſiècle le Ç à quene ſe trouve ſi acrédité chez les Wiligoths, qu'oo pateoutroit des centaines de pages de (a) certaios de leurs mſſ. ſans y découvrir un ſeul g minuſcule. Mais ces ſortes de lettres ne laiſſent pas d'être quelquefois omiſes, ou parcequ'elles ſont déja préciſément employées dans la planche précédente, ou pareeque la colone relativement à ſon étendue, eſt d'ailleors ſufiſamment remplie. Malgré tous ces retranchemens, la planche XXII. ne laiſſe pas de renfermer ſix à ſept mille caractères, ſans compter les chifres romains & arabes des ſéries.

(a) *Mſ. de Gellone.*

(2) De romaines qu'elles éroient dans leur otigine, traosformées en carolines ou capétiennes, elles ont avec le tems uo peu dégénéré de leur forme primitive, ſuivant le génie de chaque peuple; quoiqu'uo peo moins vite, qu'elles n'avoient fait auparavant, en s'écartant de l'ancienne romaine: ee qui leur a fait donner depuis 2. à 3. ſiècles preſque tous les noms, que nous mettons en titres.

on ſuprime les chifres correſpondans, en paſſant tout de ſuite à ceux, qui s'acordent avec une ou pluſieurs autres. Une colone eſt-elle dépourvue de certains nombres, comme de 2. 5. 8. 10? Si leurs lettres ſont d'une figure très-ſingulière : il en faut conclure, que tel élément national, n'offre rien de conforme (1) aux eſpèces déſignées par ces chifres dans les autres colones. C'eſt donc une diférence remarquable entre les lettres d'un peuple, comparées avec celles d'un autre. Quelquefois la diſſemblance réſulte, non de telle & telle eſpèce de caractères : mais d'une forme, d'une nuance, d'un acceſſoire dans la figure de lettres, d'ailleurs aſſez ſemblables. Si l'on avoit pu ſe prêter au détail des divers genres de lettres des diférentes nations ; on auroit quelquefois obſervé des diſparités plus marquées entre certaines ſortes de caractères du même peuple. Mais pour ménager les planches ; nous ſommes obligés de comparer la totalité, & non pas chaque eſpèce de lettres, par exemple, lombardiques avec les romaines, anglo-ſaxones avec les carolines, & ainſi des autres. En cela ſi nos alphabets ſemblent un peu trop favoriſer l'unité d'écriture ; les modèles, que nous donnerons dans le volume ſuivant, diſtingueront avec préciſion les genres & les eſpèces d'écritures, propres à chaque peuple.

Veut-on maintenant ſavoir, ce qu'ont de commun & de particulier l'onciale & la minuſcule ? On l'aprendra dans (2) la note indiquée. Quant à la capitale, elle ne peut s'acorder tout au plus avec la minuſcule, que dans les lettres C I K O X Z, ſauf quelque mêlange, ou la conformité de certaines figures moins ordinaires d'un petit nombre des autres élémens.

A l'origine près, dont il n'eſt pas ici queſtion ; on ne voit la curſive s'aproprier aucune des lettres ni de la capitale ni de l'onciale : ſi ce (3) n'eſt par caprice, ou bien parcequ'on

(1) Les majuſcules contenues dans la planche XXI. ſupoſent une très-ample exception.

(2) Vis-à-vis de la minuſcule, les B ꝺ Є F Ꝺ d ꝛ & ꝛ ꝑ R S T ſont propres à l'onciale ; & les a b c d d e f ʒ ɟ l m n ꝛ ꝛ ſ t particulières à la minuſcule, ſi quelques-unes de ces petites lettres figurent parmi les oncia-les, comme e f l m t ; c'eſt plutôt mêlange, qu'unité de caractères. Au contraire les a c ∂ ꝺ i k o p q u X y Z conviennent à l'une & à l'autre écriture.

(3) Le mêlange de la majuſcule avec

afecta d'employer en certains cas ces caractères, même dans les diplomes, ſurtout depuis le IXe. ſiècle. Il eſt vrai qu'en s'aprochant le plus qu'on peut de la ſource ; on reconoit des majuſcules ſuſceptibles des plus hardies liaiſons de la curſive, & comme telles adoptées par cette écriture, ſans aucune altération notable. Mais leur durée ne paſſe pas le IXe. ſiècle, ou bien elles ſe détachent de leurs voiſines, ou même elles reprennent la figure alors ordinaire aux capitales.

Tout ce qui apartient à la minuſcule eſt tellement propre à la curſive, que l'une ne ſe diſtingue ſouvent de l'autre, que par ſa manière d'enchaîner ou de joindre les (1) lettres enſemble. Mais ſi la première ne refuſe rien à la ſeconde ; la dernière n'en uſe pas de même à ſon égard. Preſque nul de ſes élémens, qui ne ſe décore de diverſes (2) figures, très-diſtinguées de la minuſcule ou plutôt incompatibles avec elle : pourvu qu'on en excepte quelques mſſ. des VIII. & IXe. ſiècles, où l'on découvre fréquemment des ligatures tirées de la curſive, & plus particulièrement de la mérovingienne, & de la lombardique. L'exception pouroit encore s'étendre tout autrement loin, pour les perſones (3) perſuadées, que l'écriture minuſcule eſt plutôt

la curſive tombe ſpécialement ſur la lettre N auſſi facile à ſe lier avec ſes voiſines, qu'à être formée ſans lever la plume. De là vient que les curſives en fourniſſent des exemples, à proportion de leur antiquité. Il eſt auſſi des figures d'œ ouverts très-curſives, qu'on ne ſauroit méconoitre, pour être originairement majuſcules. Qui pouroit n'y pas voir du premier coup d'œil, les œ capitaux de quelques inſcriptions du haut empire ?

(1) On ne s'eſt pas aſtreint à diſtinguer toujours les curſives liées par l'un de leurs côtés ou par tous les deux de celles, qui ne le ſont pas. Pour en donner cependant des exemples ; on a marqué ſur quelques-unes des T ordinaires ou renverſés. Ils déſignent les caractères, dont les liaiſons ſe portent à droite & à gauche. Les figures en forme d'équerre n'indiquent, que des liaiſons d'un ſeul côté. On le reconoit par l'ouverture de l'équerre, ou par le bout de l'horizontale, opoſé au point d'incidence de la perpendiculaire.

(2) Le détail en ſeroit très-long : mais on peut y ſupléer par les planches XXII. & XXIII. où elles ſe trouvent raſſemblées. On en verra de plus des modèles dans les volumes ſuivans.

(3) Il n'eſt pas ſûr, qu'avant le Ve. ſiècle on eût une minuſcule bien décidée. Les plus anciens mſſ. qui conſidérés dans leur tout ou dans leurs parties, ne ſont ni en capitale, ni en pure onciale, ni en demi-onciale, ni même en curſive, préſentent un mélange de minuſcule & de curſive aſſez peu liée. Souvent on y remarque auſſi pluſieurs lettres vraiment onciales. Ne ſeroit-ce point-là des préludes de la minuſcule ? Dans cette hypothèſe il ne faudroit pas être ſurpris d'en trouver encore des

ſortie de la curſive, que celle-ci de celle-là. Quelque favorablement prévenus que nous ſoyons pour cette opinion; nous ne laiſſons point de donner, autant qu'il eſt poſſible, le pas à la minuſcule ſur la curſive. Les raports de la première avec l'onciale, dont la planche a précédé, & ceux de la ſeconde avec les caractères des chartes, dont l'alphabet va ſuivre, nous déterminent à garder cer ordre, ſans préjudice du droit d'aineſſe de l'une ſur l'autre.

Idée de la planche XXIII. contenant les alphabets diplomatiques d'Italie, France, Allemagne, grande Brétagne, Eſpagne: leur diſtribution par ſiècles & ſéries: avantages, qu'on en peut tirer pour

X. Cinq colones partagent notre XXIIIe. planche en autant d'alphabets généraux par (1) ſiècles. L'Italie, la France, l'Allemagne, la grande Brétagne, & l'Eſpagne ofrent chacune en particulier leur alphabet diplomatique. Les chifres romains en déſignent les ſiècles, & les arabes leurs diverſes ſortes de lettres renfermées ſous les mêmes élémens. Le parallèle alphabétique ne ſe ſoutient pas ſeulement entre chaque nation, mais entre leurs ſiècles divers, & de plus entre les formes (2) ſucceſſivement multipliées, que prend

exemples poſtérieurs à la formation de cette écriture. Un nouvel uſage n'empêche pas, que l'ancien ne ſubſiſte à la fois.

(a) *Ci-deſſus ch. IV. n. X.*

Le beſoin d'une écriture curſive a dû naturellement ſe faire ſentir avant celui de la minuſcule, dont la capitale, & depuis l'onciale & la demi onciale pouvoient tenir lieu. Auſſi la minuſcule ſemble-t-elle immédiatement tirée de la curſive: quoiqu'une partie de ſes caractères pût ſe raporter à l'onciale. Toutes émanées, que ſoient de la capitale certaines figures de la curſive; il en eſt un très-grand nombre, qu'on n'y ſauroit reconnoître, non plus que dans l'onciale, ſans les faire paſſer par une ſuite de métamorphoſes. On pouroit preſque en dire autant de la minuſcule, ſi l'on prétendoit en dériver toutes les curſives. Mais les minuſcules ſans exception paroiſſent moins ſorties de celles-ci, qu'être avec elles une même choſe. Au reſte cela ne prouve point, que la curſive ne ſoit pas née de la capitale: mais que ſa naiſſance remonte très-haut: puiſque dès le ve. ſiècle elle s'en étoit déja ſi prodigieuſement éloignée.

(1) Sous divers aſpects, ils nous ont ſemblé d'abord impraticables. Mais c'eſt à proprement parler en ſupoſant les lettres de tous les genres, diſtribuées confuſément en autant d'alphabets que de ſiècles. Outre les raiſons expoſées (a) ailleurs, & que nous reſtraignons aux alphabets tant des marbres & des bronzes, que des mſſ; la date, dont la plupart des derniers & des inſcriptions mêmes ſont dépourvus, laiſſe trop de priſe aux doutes, pour qu'on puiſſe toujours fixer les ſiècles, ſans crainte de ſe faire illuſion. Il n'en eſt pas ordinairement de même des actes & des diplomes: la plupart portent leur date. Ceux qui s'en trouvent privés, quoiqu'ils n'aient éprouvé nul accident, ſont revêtus de caractères, & remplis d'indices hiſtoriques, qui ne laiſſent aucune incertitude ſur le ſiècle. Nous croyons donc pouvoir hazarder, par raport aux chartes, ce qui paroiſſoit ſujet à une infinité d'inconvéniens, par raport aux mſſ. & aux monumens lapidaires & métalliques. Mais les raiſons aléguées contre des alphabets diviſés par ſiècles, où les lettres de quelque genre qu'elles fuſſent, ſeroient confondues, n'en ſubſiſtent pas moins dans toute leur force.

(2) Un même ſiècle emploie ſans

DPRES DE LEURS

Alphabet

UIS LE IV.e JUS QU'AU XVII.e

Alphabet general des curives d'Espagne.

II.
S.
C.

Idé
che
tenan
bets
ques
ce,
grand
Eſpag
tribut
cles &
vantag
en peu

(a) C
ch. IV.

la diſtinction des eſpèces de caractères, la comparaiſon de leurs raports d'opoſition & de conformité, leur durée, leurs métamorphoſes.

chaque caractère. La comparaiſon des eſpèces de lettres n'eſt donc pas limitée à celles des peuples d'un ſeul ſiècle ; mais elle s'étend à toutes les ſéries, comme à tous les ſiècles correſpondans des diférentes nations. Si des ſuites ou même des ſiècles ne fourniſſent rien dans quelques colones ; leurs chifres indicatifs ſont (1) totalement ſuprimés. Cette omiſſion eſt fréquente à l'égard des nombres arabes, mais très-rare à l'égard des romains.

Tous les changemens notables arivés à chaque lettre nationale peuvent être par ce moyen ſaiſis d'un ſeul coup d'œil. Si d'abord les caractères romains ne paroiſſent pas aſſez diſtingués des lombardiques &c. dans la première colone ; les

doute pluſieurs eſpèces d'écritures, même curſives : & c'eſt ce qui ſemble plus difficile à rendre dans des alphabets généraux. Mais au moyen de nos chifres arabes ou de nos ſéries, on peura quelquefois en faire la diſtinction. Du moins les nombres romains indiqueront-ils ſuffiſamment les écritures déja connues des gens de lettres, ſous tant de noms nationaux. Les autres caractères, qui apartiennent aux ſiècles, où elles règnent, leur ſont preſque toujours ſubordonnés. Au ſurplus nos modèles d'écriture feront encore mieux ſentir le génie propre à chaque eſpèce d'écriture. En éfet les lettres rangées ſous diférentes ſéries, reſſortiſſant tantôt à la même, tantôt à diverſes ſortes d'écritures, ne peuvent être conſtamment ſpécifiées par cet unique moyen. D'ailleurs ces petites diviſions ſont plutôt deſtinées à manifeſter leurs raports de conformité, que ceux d'opoſition, ſoit à l'égard des écritures du même tems, ſoit à l'égard de celles de tous les ſiècles & nations, où le latin s'eſt établi, comme langue ſavante.

(1) Une ſorte de caractère de l'A, du B &c. a-t-elle eu cours chez toutes les nations déſignées par nos colones ? Vous la retrouverez dans toutes les ſubdiviſions ſous le même chifre. Manque-t-elle dans quelques-unes ? On y ſuprime toujours ce chifre. Il n'en faut pas toutefois conclure, que des lettres, par exemple de l'alphabet allemand, qui ne ſe rencontretoient point dans ceux de France ou d'Italie, n'y ont pas été reçus durant tel ſiècle. La ſeule conſéquence légitime, qu'on en puiſſe tirer : c'eſt qu'alors leur exiſtence en Allemagne eſt conſtatée. Mais des caractères, qui ne ſe montrent chez aucun des peuples, dont les alphabets ſont mis en parallèle, ni au ſiècle cherché, ni dans ceux qui l'avoiſinent, peuvent être regardés comme abolis, ou comme n'étant pas encore : s'ils ſont d'une forme ſingulière, & très-éloignée de la plus commune. Nous avons cependant quelquefois été forcés de ſacrifier des figures extraordinaires d'une nation à la néceſſité de ne pas excéder le nombre de lettres, que pouvoit comporter notre planche. Mais jamais des caractères abſolument inſolites n'ont été omis dans tous les alphabets des nations, & ſuivant toutes les formes aprochantes : ſi ce n'eſt très-rarement, & lorſqu'ils avoient été employés ou dans nos autres planches ou dans notre chapitre alphabétique. En général on ne ſuprime pas même des figures un peu communes dans tous les ſiècles & toutes les ſéries des diverſes nations : quoiqu'on ne faſſe point difficulté de les rétrancher des ſiècles poſtérieurs à ceux où elles ont déja paru : ſurtout ſi elles ſont préciſément les mêmes ou très-aprochantes. Le but de ces avis eſt de ne laiſſer nul prétexte d'abuſer de quelques ſupreſſions indiſpenſables.

Digitized by Google

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. V.

mérovingiens des carolins, capétiens &c. dans la ſeconde, & ainſi des ſuivantes; les ſiècles (1) marqués par des chifres romains rétabliſſent parfaitement cette diſtinction. Nous croyons donc avoir enfin découvert le ſeul moyen poſſible de réunir tous les avantages de la diſtribution de lettres par ſiècles, ſous un ou pluſieurs alphabets généraux, ſans en riſquer (2) les inconvéniens. Quoique nous ayons beaucoup

(a) Ci-deſſus p. 142.

(1) Nous avons enviſagé (a) comme un défaut de renfermer ſous un ſeul alphabet la capitale, la minuſcule & la curſive. Mais cet inconvénient ne regarde, que la totalité de ces lettres confondues: & non pas quelques-unes répandues çà & là. Ce qui n'empêche pas, que les majuſcules, minuſcules & curſives ne dominent tour à tour dans les alphabets, qui leur ſont propres. Les avantages & les inconvéniens de quatre alphabets généraux de capitales, d'onciales, de minuſcules, & de curſives, qu'on auroit à la vérité diſtingués: mais où l'on auroit confondu les lettres des marbres & des bronzes, des mſſ. & des diplomes, balancés avec ceux, qu'on tireroit ſéparément des uns & des autres, nous avons cru devoir donner la préférence aux derniers. D'une part la diviſion de la capitale d'avec l'onciale, de la minuſcule d'avec la curſive; & de l'autre la confuſion de la capitale des pierres & des métaux avec celle des mſſ. & des chartes, nous ont paru entraîner des inconvéniens bien plus conſidérables, que le mêlange de quelques minuſcules & curſives avec l'alphabet des marbres & des bronzes; de quelques onciales ou capitales avec celui des minuſcules & curſives des mſſ; enfin de quelques majuſcules & minuſcules avec l'alphabet de la curſive des diplomes. On a déja remarqué l'identité fréquente de la minuſcule & de la curſive. Les majuſcules des actes publics diſtinguées des lettres alongées, ont ordinairement, ſurtout depuis le XIIe. ſiècle, une figure ſinguliére, qui ne permettoit guère de les confondre avec leurs caractères correſpondans des marbres, des bronzes, & même des mſſ.

(2) Quant à la première colone ou diviſion; qu'on borne la romaine aux V. & VIe. ſiècles, la lombardique aux VII. VIII. IX. X. XI. & à la moitié du XII, la françoiſe aux XI. & XII, la gothique aux XIII. XIV. & XV, la renouvellée au XV. & ſuivans; chaque eſpèce d'écriture d'Italie ne ſe trouvera-t-elle pas à ſa place? Il en ſera de même de la ſeconde colone. Les VI. VII. & VIIIe. ſiècles donneront la lettre mérovingienne; les VIII. IX. X. la caroline, les XI. & XII. la capétienne, les XIII. XIV. XV. la gothique. La troiſième colone débute par la caroline bientôt façonnée au goût allemand, & continuée depuis le VIIIe. ſiècle juſqu'au XIIIe, où commence le caractère gothique. A peine ce dernier ſe termine t-il à notre tems. Si la quatrième colone porte le ſaxon juſqu'au milieu du XIe. ſiècle; le françois ne laiſſoit pas de s'être introduit plutôt, même dans les chartes anglicanes. Le gothique lui ſuccède dès le XIII. & ne ceſſe que fort tard. Enfin la Ve. colone préſente une portion du viſigothique. Quoique par raport aux bronzes, marbres, & mſſ. dans nos autres alphabets & planches d'écriture, nous le faſſions remonter juſqu'au VI. ou VIIe. ſiècle; par rapport aux chartes, faute de monumens diplomatiques, nous n'avons pu le pouſſer au-deſſus du Xe. Il faut à la vérité le limiter enſuite au XII. pour faire place au françois, & celui-ci au XIII. pour laiſſer le champ libre au gothique. Cependant on retrouve juſqu'à la fin des caractères ſinguliers chez les Eſpagnols, tenant beaucoup de leur ancienne curſive romaine ou viſigothique, malgré les altérations, qu'elle avoit eſſuyées.

Digitized by Google

inſiſté ſur ces inconvéniens vers la fin de notre IIIe. chapitre ; transformés en autant de précautions ou de reſtrictions, qu'on ne doit point perdre de vue ; ils n'empêcheront pas, qu'on ne puiſſe, à l'égard des alphabets diplomatiques par ſiècles, ſe prêter un peu au goût du public ordinairement plus ocupé de leur utilité, que frapé des mèpriſes, qu'ils pouroient ocaſioner, quand on n'eſt pas ſur ſes gardes.

Notre planche contient neuf à dix (1) mille caractères, ſans parler des chifres arabes & romains en très-grand nombre. A la fin de certaines colones & lettres élémentaires on a (2) rejeté quelques-unes de leurs figures oubliées par le deſſinateur. Du reſte le parallèle des alphabets nationaux en dira aſſez à ceux qui prendront la peine d'en comparer les parties & d'en ſuivre les raports, ſans que nous ſoyons obligés de nous expliquer davantage.

Après avoir traité de l'origine, des révolutions, & de la forme de nos lettres ; il ſemble qu'on devroit paſſer à leurs liaiſons & conjonctions, avant que d'entreprendre le dévelopement du ſyſtème des écritures. Auſſi n'aurions-nous garde d'y manquer, ſi les bornes du préſent volume reſſerées par la grandeur des planches ne mettoient un obſtacle invincible à cet arangement. Mais en raprochant les liaiſons & conjonctions des abréviations & des lettres monogrammatiques, on leur aſſignera une place, qui ne leur ſera guère moins naturelle.

(1) C'eſt à quoi l'on a réduit enfin plus de ſoixante mille lettres diplomatiques, copiées d'après divers monumens. Les ſemblables de chaque ſiècle rétranchées ; il en reſtoit encore environ trente mille réſervées & colées tout de ſuite ſur cent quinze cartes, ſuivant le nombre des élémens de l'alphabet, multipliées par cinq colones nationales. On voit, qu'il a fallu de rechef ſuprimer ſouvent les deux tiers de ces caractères, & quelquefois les trois quarts. Ce rétranchement s'eſt fait ſur les lettres aprochantes ſoit du même, ſoit des autres ſiècles, tant de la même que des diverſes nations. A plus forte raiſon n'a-t-on guère fait grace aux lettres ſemblables, quoique de peuples & de ſiècles diférens. Mais encore une fois cela ne regarde ordinairement ; que les caractères d'une forme commune : bien entendu que ceux d'une figure plus rare ſeront maintenus dans tous leurs droits, ſauf l'exception d'une reſſemblance trop marquée.

(2) Les acolades n'ont pas coutume de cauſer de l'embarras ; lorſqu'elles ne ſont pas écartées du lieu, auquel elles appartiennent. La néceſſité de réparer des omiſſions extraordinaires, nous a forcés une ou deux fois de les placer hors de leur rang. Mais outre les ſignes des renvois, qui ſemblent en rétablir l'ordre ; on a eu ſoin d'ajouter les deux premières lettres de la nation & du ſiècle, qui les réclame.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Science des écritures antiques, ſon aquiſition nullement impoſſible. Aucune contradiction n'en ſauroit ébranler la certitude. A-t-elle des moyens généraux, pour reconoître avec aſſurance leur ſincérité ou leur ſupoſition ? Raports de diſſemblance & de conformité des écritures, degrés de variations, par où elles paſsèrent, démontrent leur perpétuité & leur exiſtence, relative à chaque nation, comme à chaque ſiècle. L'écriture abſolument iſolée de celle, qui l'avoiſine par les lieux ou par les tems, porte un caractère de réprobation, auſſi formel; que l'écriture enchaînée avec celle, qui la devance ou qui la ſuit, eſt évidemment marquée au coin de la vérité.

SOUS prétexte d'une prétendue impoſſibilité de parvenir à la conoiſſance exacte & certaine des anciennes écritures, les regarder toutes comme fauſſes, ou du moins comme très-ſuſpectes; c'eſt un éfet des fauſſes lueurs, ou plutôt des ténèbres très-réelles, qu'on s'éforça de répandre ſur l'aurore de notre ſiècle, & dont nous n'éprouvons que trop aujourdui les pernicieuſes influences. Le pyrrhoniſme hiſtorique fut le premier monſtre, qui en ſortit: & quoiqu'il eût paru étouffé dès le berceau; par combien d'iſſues ne ſe fait-il pas jour, & quels ravages ne cauſe-t-il pas? Ses progrès d'abord moins ſenſibles, mais depuis devenus éclatans, ont enfin reveillé l'univers ſur les maux, dont nous ſommes témoins, & ſur ceux, dont il nous menace.

Quelques pièces fauſſes ſe ſont-elles gliſſées parmi les anciens marbres, bronzes, miſſ, diplomes? Il ne lui en faut pas davantage, pour faire main baſſe ſur tous. Il ſe propoſe principalement d'enveloper ſous leurs ruines ceux, qui choquent

choquent ſes préjugés, ou qui mettent un peu à l'étroit ſes paſſions. Notre tâche ne nous apelle pas à le forcer dans tous les poſtes, où il cherche à ſe maintenir : mais elle nous impoſe ſurtout de l'exclure & des bibliothèques & des archives. Elle ne nous invite pas à le combatre avec les armes de la Religion : mais elle nous met en main celles de la critique. Ses coups lui ſeront d'autant plus ſenſibles ; qu'il atendoit d'elle les plus grands ſuccès. Les écritures, où nous entrons, nous ofrent à chaque pas, l'ocaſion de le pourſuivre ſans relâche ; lors même que nous en paroitrons les moins ocupés. La certitude des plus anriques démontrée en général, lui enlevera les principaux moyens, pour chicaner en détail ſur leur ſincérité.

Contre la maxime reçue, que les anciennes écritures prouvent par elles mêmes, juſqu'à ce qu'elles ſoient convaincues de faux : malgré la poſſeſſion, où nous ſommes de ces précieux monumens, depuis tant de ſiécles ; il compte pour rien de nous obliger à les mettre à couvert de ſes trairs ; il exige avec hauteur, que nous prouvions l'antiquité de leur exiſtence. Le menſoge eſt trop foible contre la vérité, pour oſer l'araquer à armes égales. Il faut qu'elle lui permette de prendre tous ſes avantages. Sûre de ſon triomphe, elle n'aprehendera pas de l'acheter, aux conditions les plus iniques, qu'on puiſſe lui faire. Faut-il démontrer l'exiſtence de tel ou tel ancien genre d'écriture, elle le démontrera. L'entrepriſe n'eſt pas auſſi dificile, qu'on pouroit d'abord ſe l'imaginer.

Qui oſeroit avancer, que nous n'ayons pas aujourdui bien des ſortes d'écritures, dont les unes ſont propres à être gravées ſur la pierre & ſur l'airain, les autres à ſe prêrer aux divers uſages de l'imprimerie, des tribunaux, des finances, ainſi qu'à tous les beſoins de la vie ? Ces écritures, à quelques diſſemblances près, n'exiſtoient-elles pas au commencement du XVIIe. ſiécle, du XVIe. du XVe. du XIVe ? En remonrant près de deux mille ans ; ne les retrouverons-nous pas de proche en proche, dans tous les ſiècles ; malgré les variations, qu'elles ont contractées, de la part des goûts nationaux & particuliers ? Pour nous arêter ſpécialement à celle, qui paroit le plus en butte à la contradiction ; on ne perdra pas ſans doute le fil de l'écriture curſive, dans l'intervale des règnes de Philippe

le bel & de Philippe auguſte, ou de celui-ci & de Philippe I. ou du dernier & de Hugue capet. Les archives de France, d'Allemagne, d'Eſpagne, d'Italie, & d'Angleterre ſont trop abondamment fournies de titres, remontant juſqu'à cette époque, pour que nous ayons ſujet de le craindre. Or l'écriture du chef de la famille regnante en France, parallèle à l'écriture des Othons en Allemagne, nous mène droit, quoique par degrés, à celle des diplomes de Charlemagne; la caroline à la franco-gallique; celle-ci à la romaine. Il en ſera de même des autres écritures curſives. Les minuſcules, les onciales, & ſurtout les majuſcules & les capitales perceront la durée immenſe de tous ces ſiècles; ſans qu'on y puiſſe découvrir leur origine. Nous traverſerons l'étendue ſucceſſive des empires, & nous ariverons aux premiers monumens de l'Italie & de la Grèce: ſans qu'on puiſſe fixer une époque, ou quelque genre tranſcendant d'écriture ait tout d'un coup été forgé; qu'on ne porte le même jugement de ceux, qui l'ont précédé ou ſuivi: tant leur liaiſon eſt intime & continue! Nous verrons, que toutes les ſortes d'écritures latines vont aboutir à un caractère primitif: ou qu'elles en naiſſent inſenſiblement, comme autant de branches & de rameaux d'un ſeul & même tronc. Ainſi nous réduirons le pyrrhonien à nier ou à douter, qu'il exiſte de nos jours aucune ſorte d'écriture; tant qu'il ne confeſſera pas, que preſque tous les principaux genres d'écritures ont exiſté, ſous diférentes formes, depuis plus de deux mille ans. Nous le forcerons conſéquemment à nier ou à douter, qu'il écrive, lors même qu'il compoſe des ouvrages, pour ſoutenir ſes égaremens.

Il n'eſt pas non plus indiférent, d'avoir l'eſprit dégagé, par raport aux écritures, des préventions, que la partialité de certains auteurs auroient pu y répandre. L'homme de lettres; mais qui feroit plus uſage de ſon eſprit, que de ſon jugement, prévenu de la fauſſe opinion, que les plus vieux mſſ. ou diplomes ſont autant d'ouvrages d'impoſture, & que plus ils paroiſſent vénérables par leur antiquité, plus ils doivent être ſuſpects, ſe laſſeroit bientôt d'une étude, où il ne trouveroit qu'un ſpectacle ſtérile, ou qu'un amuſement frivole. Il ſemble donc néceſſaire de conſacrer nos premiers ſoins à diſſiper ces nuages.

Digitized by Google

Les anciens monumens doivent-ils paſſer pour ſuſpects, à proportion de leur antiquité ? Ne leur donne-t-elle pas au contraire une autorité plus grande ? Exiſtence actuelle des prétendues écritures barbares avouée : mais leurs liaiſons avec de plus anciennes & de plus récentes méconnues par le P. Germon.

I. Rien de plus abſurde, que de redoubler ſes ſoupçons contre les mſſ. & les diplomes, à raiſon de leur antiquité. Ce paradoxe n'a pourtant pas laiſſé d'avoir des partiſans dans notre ſiècle. On ſe ſeroit atendu à ne le voir paroitre, que ſous les auſpices du P. (1) Hardouin ; mais le P. Germon le fait valoir, avec une confiance égale, contre les anciens diplomes.

Marsham, il eſt vrai, l'avoit avant eux hazardé, dans ſa préface, ſervant de frontiſpice au *Monaſticum Anglicanum*. C'en étoit aſſez ſans doute, pour que deux Jéſuites duſſent, au moins par antipathie contre les Proteſtans, s'écarter d'une opinion, dont les conſéquences peuvent être très-dangereuſes. Hickes lui-même, quoique Anglican, & en cette qualité auſſi peu favorable aux moines, qu'aux anciennes chartes, abandone (*a*) l'opinion de ſon compatriote, la traite d'erreur, & renvoie à Dom (*b*) Mabillon ſur l'un & ſur l'autre article. Eſt-il étonant après cela, que le zèle d'un ſavant Sicilien ſe ſoit alumé (2) contre le P. Germon, pour avoir prêté main forte au fameux Marsham contre l'antiquité ?

(*a*) *Præfat. pag. XXXI. XXXII.*

(*b*) *De re diplom. p.* 21.

(1) » Je ne compteus point, dit l'ab-» bé (*c*) des Fontaines, dans le nom-» bre de ces critiques, [qui ont pu-» blié diférens écrits ſur la Diplomatique » du P. Mabillon] un certain écrivain, » plus fameux encore par ſes prodigieux » paradoxes, que par ſa vaſte érudition, » qui ayant imaginé la ſupoſition de preſ-» que tous les auteurs eccléſiaſtiques & » profanes, s'eſt ſervi de ſon dange-» reux & fabuleux ſyſtême, pour anéan-» tir divers diplomes ou chartes, qui le » démentoient. Doit-on compter parmi » les écrivains graves & ſérieux, celui, » qui, dominé par une imagination forte » & déréglée, a ſu forger les chimères » les plus extravagantes, & s'en rendre » idolâtre, ſans reſpect pour la raiſon » & pour la vérité ? Heureuſement les » preuves ſont ſi foibles, qu'elles n'ont » pu faire illuſion à perſone. C'étoit la » crédulité d'un enfant, l'audace d'un » jeune homme, le délire d'un vieil-» lard. «

(2) Quoi ! vous n'avez (*d*) pas honte, lui dit-il, en l'apoſtrophant, de ſuivre l'opinion d'un hérétique, rejeté par les hétérodoxes mêmes, d'être d'acord avec un homme, qui au lieu d'apliquer à Jeſus-Chriſt la prophétie de Daniel, la raporte à Antiochus, qui fait deſcendre l'ancienne loi des cérémonies égyptiennes, pour ne pas reconoître, que Dieu en fut l'auteur ? Quoi donc ! faudra-t-il (*e*) tenir pour très-ſuſpects les monumens de l'Egliſe de Ravenne, écrits du tems de Juſtinien, à cauſe de leur antiquité ? Ces vénérables diplomes des rois Lombards, conſervés dans les égliſes du Luque & de Milan, doivent-ils paſſer pour ſuſpects ? Tant de très-anciennes lettres des Papes ; tant de diplomes des rois & des empereurs, gardés dans les archives de Rome ne tireront-ils d'autre mérite de leur antiquité, que de faire naître contre eux des ſoupçons plus violens ? Il fait voir enſuite, que les principes du P. Germon tendent à faire regarder également les plus anciens mſſ. comme ſuſpects, à raiſon de leur antiquité, &

(*c*) *Obſervations ſur les écrits modernes. t. xi. p.* 76

(*d*) *Scip. Maffeius Meſſan. expoſtulatio in Barthol. Germ. p.* 23. 24.

(*e*) *Ibid. p.* 28. *& ſeqq.*

II. Partie. Sect. III. Chap. VI.

Une ſource principale des illuſions du Jéſuite ; c'eſt qu'enviſageant les anciennes écritures curſives, comme iſolées ;

qu'ils (*a*) aboutiſſent enfin au pyrrhoniſme. Le Journal des gens de lettres d'Italie (*b*) aplaudit à la force des raiſons de Scipion Maranta, qu'il expoſe avec le même feu & beaucoup d'étendue. Nous nous bornons à ce léger échantillon. On peut par là juger du ton, que prennent ces auteurs Italiens.

Quoiqu'ils ſoient tombés encore plus rudement ſur Marsham, que ſur le P. Germon ; le premier s'exprime néanmoins avec beaucoup plus de modération & de réſerve. Ses ſoupçons ne portent pas au-delà des chartes anglo ſaxones. C'eſt uniquement d'elles, qu'il dit (*c*) incidemment, qu'elles méritent d'autant moins de créance, que leur antiquité paroit plus grande. *Cautè itaque intuenda ſunt iſtiuſmodi charta, quæ fidem habent eò minorem, quò majorem præ ſe ferunt antiquitatem.* Au contraire le P. Germon en veut également à toutes les archives du monde, à toutes les eſpèces d'actes, que leur age vénérable doit rendre plus précieux. Ce n'eſt point en paſſant, mais en titre qu'il publie, que les très anciens diplomes (*d*) ſont ſuſpects par leur antiquité même : *vetuſtiſſima inſtrumenta eſſe ipſa ſuâ vetuſtate ſuſpecta.* Il rebat encore ailleurs, que leur air d'antiquité les rend (*e*) ſuſpects : *ſuſpectas facit tum illa, quam præ ſe ferunt vetuſtas.*

Les maximes des juriſconſultes ſont bien oposées à celles du P. Germon. Ils regardent une pièce ancienne comme ſuffiſamment vérifiée par la ſeule voie de comparaiſon : ce qu'ils n'acordent point aux récentes. *Scriptura antiqua (f) operatur, quod per ſolam comparationem dicatur plenè recognita, quæ aliàs non eſſet recognita, ſi ceſſaret antiquitas.* La raiſon eſt, qu'il ſe trouve bien plus de pièces nouvelles fauſſes, que d'anciennes, qu'il eſt aiſé d'avoir des preuves teſtimoniales pour des faits de notre tems, ce qui ne ſe peut pour les tems reculés. Mais l'antiquité ſuplée à ce défaut.

De plus le principe du P. Germon tend à rendre douteux tous les monumens anciens & modernes. Il eſt démontré par les faits journaliers, que les actes récens ſont en général plus ſuſpects, que les anciens. Si avec cela, les diplomes anciens ne laiſſent pas d'être ſuſpects, à raiſon de leur antiquité ; tout devient ſuſpect. Inutilement repliquera-t-on que les dépôts publics mettent à couvert de l'impoſture. Les faits réclament contre cette prétention. Si quelques dépôts publics ſont depuis un tems connu, gardés avec des précautions, qui ferment la porte à la fraude, ils ne l'ont (*g*) pas toujours été. On prouve (*h*) même, qu'il s'eſt gliſſé nombre de fauſſes pièces, dans quelques *archives du roi*. Des raiſonemens à perte de vue ne tiendront pas contre des faits. Les raiſonemens égarent ſouvent : les faits avérés ne ſauroient tromper. L'opinion du P. Germon ne peut donc être admiſe ; ou nul monument ne ſera plus à l'abri des ſoupçons & des acuſations de faux. Elle ne ſauroit ſubſiſter, qu'en poſant pour fondement un pyrrhoniſme univerſel ; d'autant plus dangereux, qu'il ne tombe pas ſur des idées métaphiſiques, mais ſur des faits les mieux conſtatés.

Mais, replique le P. Germon, je n'ai (*i*) jamais douté, qu'on ne puiſſe établir un art de juger des vrais & faux diplomes d'un age récent. Seulement j'ai peine à me perſuader, que cet art puiſſe s'étendre aux tems très reculés, au berceau même de la monarchie françoiſe. A ce compte, le titre, qu'on lit au haut de chaque page des trois volumes du P. Germon ſera trompeur. *L'art de diſcerner les anciens diplomes véritables de ceux qui ſont faux* ſupoſe la poſſibilité de ce diſcernement. Il n'y a plus d'art de diſcerner les anciens diplomes vrais de ceux, qui ne le ſont pas ; ſi tous ceux qui paroiſſent anciens ſont faux ; s'il eſt impoſſible de les diſtinguer des véritables ; ſi le ſuccès de cet art doit ſe borner uniquement aux diplomes modernes. Le vice du ſyſtème ſophiſtique du P. Germon ſe manifeſte donc, juſque dans le titre de ſon livre.

(*a*) *Ibid. p.* 12. *& ſeqq.*

(*b*) *Giornale de' letterati d'Italia tomo* 3. *p.* 339. 340.

(*c*) *Monaſt. anglic. prefat. p.* 16.

(*d*) *Diſcept.* 2. *c.* 3. *p.* 29.

(*e*) *Ibid. p.* 38.

(*f*) *Dec. Conſil.* 33.

(*g*) *Acta eruditorum menſis maii* 1724. *ad Scoti chronicon Joannis de Fordun.*

(*h*) *Hiſt. de Niſmes par M. Ménard. t.* 1. *notes p.* 104.

(*i*) *Diſcept.* 2. *c.* 7. *p.* 65. 66.

Digitized by Google

il a méconu leurs raports & leurs liaiſons intimes avec d'autres & plus anciennes & plus récentes. Leur enchaînement ne s'eſt point fait ſentir à lui, les nuances preſque imperceptibles de leurs changemens lui ont échapé. De là quelles bévues, quelles aſſertions téméraires ! Contentons-nous de réléver les plus importantes ; à meſure que notre plan l'exigera. Une diſcuſſion ſuivie de tant de mépriſes & de ſophiſmes nous meneroit (1) trop loin. Le P. Germon nous acorde (a) volontiers qu'il exiſte dans les archives de France & d'Italie des monumens barbares, qualifiés mérovingiens & lombardiques : voila ce qu'il apele la queſtion de fait ; mais il leur conteſte l'antiquité, qu'ils s'atribuent ; & c'eſt ce qu'il nomme la queſtion de droit. Il fait à D. Mabillon (b) des reproches piquans : comme s'il n'avoit pas ſu diſtinguer ces deux choſes. Nous prenons acte de l'aveu ſolennel, qu'il fait de l'exiſtence actuelle de ces écritures. Qu'on nous acorde de plus, qu'une autre ſorte de curſive eſt maintenant en uſage, & qu'on nous permette de ſuivre le fil de celles, qui l'ont précédée, en remontant de notre ſiècle, juſqu'au VIIe. Il ne nous en faudra pas davantage, pour démontrer, que l'écriture mérovingienne eut cours en France, depuis le VIe. juſqu'au IXe. & la lombardique en Italie, depuis le VIe. juſqu'au XIIIe. Pouroit-on nous refuſer des demandes ſi juſtes ? La chaine des écritures, il eſt vrai, paroitra dans toute ſon étendue, ſans qu'il y manque un ſeul aneau. C'eſt un tiſſu, où l'on verra entrer tour à tour la gothique, la capétienne, la caroline, la mérovingienne, l'italo-gothique, la romaine ; ſans qu'on en puiſſe montrer la couture. Cette unité d'écriture, auſſi peu contraire à ſa diverſité, qu'à ſa multiplicité, ſape par les fondemens toutes les ſubtilités du P. Germon, & ne lui laiſſe pour partage qu'un ſyſtème ſans liaiſon & ſans ſuite, incapable d'établir aucune vérité : mais propre à tout détruire, ſi ſes coups ne portoient toujours à faux. Pour mieux

(a) *Diſcept.* 2. p. 36.

(b) *Ibid.* p. 35. 37.

(1) Si l'on prétendoit ne lui rien laiſſer paſſer de repréhenſible ; il faudroit entreprendre un ouvrage en forme, & d'une longue étendue. Il eſt vrai, qu'il a été plus que ſuffiſamment réfuté par D. Mabillon, D. Ruinart, D. Couſtant, MM. Fontanini, Maranta, Monterchio, Lazarini &c. Mais il ſeroit à ſouhaiter que leurs écrits d'ailleurs trop rares, ne fuſſent pas ſeulement en latin.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. VI.

développer ces vues, atêtons-nous quelques momens sur les goûts & le génie, qui caractérisent les siècles & les nations, en fait d'écritures, comme de toute autre chose.

Raports de conformité entre les écritures du même siècle & de la même nation. Diversité sensible entre les écritures des divers siècles & des diverses nations. On peut distinguer les siècles par la forme du caractère, sans crainte de méprise considérable.

II. Chaque siècle, chaque païs a un certain caractère, qui lui est propte, dans ses mœurs, ses arts, ses modes, & ses usages. Autre est le goût de l'architecture du siècle de S. Louis, autre celui du siècle de François I. autre celui du siècle de Louis XIV, autre celui des Grecs & des Romains, des Turcs, des Chinois, des Méxicains. Il en est à peu près ainsi des écritures. Comme dans les couleurs de l'encre, dont elles sont formées; de même, & plus encore, dans les traits des lettres ou le contour des caractères, dans l'ensemble de l'écriture, on rematque une certaine gradation & dégradation, qui se fait sentir de siècle en siècle, & qui sert beaucoup à déterminer celui, auquel chaque siècle apartient. Dificilement en trouvera-t-on aucun, dont les écritures ne présentent des tapotts de conformité, qui ne peuvent manquer de fraper les petsones atentives. Ces raports ne s'aperçoivent pas seulement, dans l'écriture de toute une nation, ni, qui plus est, de diférens peuples, qu'une langue savante ou mattice unit; malgré la diversité des idiomes & des dialectes, qui les divisent: mais encore dans l'écriture des royaumes, distingués par des langues absolument dispatates. Par exemple, qu'on compare, siècle pour siècle, l'écriture latine avec la grèque, (on pouroit en dire autant de la syriaque & de plusieurs autres,) & l'on sera saisi des raports, qui s'y manifestent: raports de génie, de tours & de trairs, raports de majesté, de hardiesse & d'élégance, raports d'abréviations trop multipliées, taports de goût dépravé, de dépérissement, de décadence: n'ajoutons pas, & de renouvellement. Car l'opression, sous laquelle gémissent les Grecs, depuis trois siècles, ne leur a pas permis de ptendre beaucoup de part au rétablissement des beaux arts, ni de réformer en mieux leur écriture, qui avoit dégénéré considérablement de son ancienne beauté; lorsqu'ils tombèrent sous la domination des Musulmans. On diroit donc, que les écritures des diférens peuples d'un même siècle ont entre elles des raports, qu'on ne reconoit plus; lorsqu'on les compare avec celles des siècles antérieurs & postérieurs: quoique ceux-

ci reſſemblent également aux ſiècles, qui leur répondent. Mais il faut toujours ſe ſouvenir, qu'il s'agit de raports en grand, & qui réſultent d'une certaine totalité. Entre deux écritures, dont la plupart des lettres ſont très-diférentes, on doit encore moins s'atendre à trouver un raport parfait, un raport de reſſemblance de traits, de forme, de figure.

Les caractères fuſſent-ils les mêmes; de la diverſité des nations naitroit une diverſité d'écriture. Ainſi malgré cette eſpèce d'uniformité, qui diſtingue ſi bien l'écriture d'un ſiècle, d'avec celle d'un autre, on découvre entre l'écriture latine du même tems, lorſqu'elle eſt employée par divers peuples, une diférence, qui fait rendre aiſément, à chaque nation, ce qui lui apartient. Pour peu qu'on ait d'uſage de ces écritures; on dira du premier coup d'œil: celle-ci eſt françoiſe, celle-là italienne, cette autre angloiſe, cette quatrième allemande &c. De même on diſcerne encore aujourdui, parmi les mſſ. grecs, ceux qui furent écrits en Sicile, en Egypte (1) ou en Chypre, d'avec ceux de C. P. & des environs; quoique de part & d'autre l'antiquité ſoit la même.

Les raports de conformité & de diſparité ſe réuniſſent donc ici: conformité dans l'écriture de la même nation, pendant un ou pluſieurs ſiècles; malgré les changemens, qu'elles éprouvent: conformité dans les écritures des diférentes nations du même tems; malgré la diverſité des goûts, qui les diſtinguent, & qui répandent ſur preſque tout ce qui vient d'elles un certain air de pérégrinité, qui leur eſt propre, & que l'étranger ſaiſit réciproquement. Ces raports de reſſemblance & de diſparité: voila le fonds (2) inépuiſable, ſur

(1) Les caractères des mſſ. grecs de Chypre & d'Egypte ont des raports ſenſibles avec l'écriture copte, & ſe diſtinguent par là du premier coup d'œil, d'avec les autres mſſ. grecs. Quoique l'écriture de Sicile comparée à celle de C.P. ſemble moins étrangère, & que le P. de Montfaucon n'ait point paru s'apercevoir de leur diférence; la ſeule bibliothèque de S. Germain des Prés, nous ofre entr'elles des diſſemblances aſſez remarquables.

(2) On eſt ſurpris de voir un auſſi bon eſprit, que (a) Joſeph Perez Bénédictin d'Eſpagne, traitet d'argument foible, celui qu'on tire de la forme du caractère; ſous prétexte que diverſes mains ont chacune leur façon d'écrire. Mais, quand il ajoute, que ces écritures ſont autant diférentiées entr'elles, qu'elles le ſont des gothiques & des lombardiques; notre profeſſeur de Salamanque parle en docteur, qui s'eſt plus exercé dans le raiſonement, que dans la comparaiſon des manières

(a) *Diſſertationes Eccleſiaſticæ*— 1688. *p.* 253. 254.

lequel ceux, qui aſpirent à la gloire de devenir habiles,

d'écrire de chaque ſiècle. Dire que nos écritures courantes ne diférent pas moins entr'elles, que de celle, par exemple, du XIIIe. ſiècle; la propoſition n'eſt pas plus réfléchie, que ſi l'on prétendoit, que toutes les chartes originales des XIe. & XIIe. ſiècles ont été écrites de la même main; quoique tirées d'archives de divers païs, fort éloignés les uns des autres. Quelques-uns ne ſont pas moins frapés de l'uniformité, qui règne dans l'écriture de ces ſiècles, que Dom Perez l'étoit de cette diſſemblance, qu'on remarque entre les manières d'écrire de différentes perſonnes. Dans le vrai l'uniformité d'écriture d'un ſiècle n'exclut pas les diférences des mains, ni celles-ci cette uniformité, qui caractériſe le ſiècle. Pour bien ſentir l'unité d'écriture, qui lui eſt propre, il faut l'avoir pour ainſi dire exprimée de la diférence, qui le diſtingue des autres, par une comparaiſon ſuivie des caractères de tous les ſiècles. Il ne paroit pas que notre Bénédictin y ait jamais penſé.

Sa ſeconde raiſon ſupoſe une écriture, particulière à chaque ſiècle, & par conſéquent, qu'il eſt poſſible de diſcerner. Un fauſſaire, à l'entendre, voulant fabriquer un diplome; s'il n'étoit tout-à-fait imbécile, ne manqueroit pas de prendre pour modèle quelque piéce du ſiècle, auquel il voudroit fixer ſon impoſture. Quelle néceſſité de chercher des modèles antiques; ſi les écritures de diverſes mains n'ont pas plus de reſſemblance entr'elles, qu'elles en ont avec les gothiques & les lombardiques? Du reſte la précaution de ſe munir d'un modèle ne peut avoir lieu, que par raport à des impoſteurs modernes. A peine, avant deux cents ans, quelqu'un avoit-il réfléchi ſur la diſtinction des écritures des ſiècles. D'ailleurs de l'aveu des plus violens adverſaires des archives; les anciens impoſteurs étoient fort ignorans, & donnoient dans des bévues groſſières, qui doivent tout d'un coup les démaſquer.

Mais, dit Perez, j'ai vu quelques privilèges, de la ſincérité deſquels il m'eſt auſſi impoſſible de douter, que de la vérité du jour en plein midi. Ces privilèges repréſentent au naturel l'écriture du ſiècle des empereurs du nom de Henri, telle que le P. Papebroc la publiée dans ſon *Propylæum*: & cependant ils la précèdent de plus de deux cents ans. J'en ai lu d'autres du même age, qui ne diferent pas moins de ces derniers & entr'eux, que ceux de notre tems des uns & des autres.

Quand il ſe trouveroit deux ou trois ſiècles en particulier, où ſe maintiendroit ſans altération un certain genre d'écriture; en pourroit-on conclure, qu'il n'exiſte aucun moyen, pour diſcerner la maniere d'écrire des autres, ni même celles de ces ſiècles, qu'on reconoit être fort diférentes d'un certain caractère, qui leur eſt commun. Qu'il y ait pluſieurs ſortes d'écritures du même ſiècle; cela ne met pas un obſtacle inſurmontable à la détermination de leur age. Tous les ſiècles ont pu en avoir de différentes façons, qui ne laiſſeront pas de les caractériſer. On ne s'y méprendra pas plus, que dans la diſtinction de notre écriture d'avec celle des tems antérieurs. Les deux ou trois ſiècles de ſuite, dont l'écriture a paru la même au ſavant profeſſeur eſpagnol, ſont le IXe, le Xe. & le XIe. Leur minuſcule ſe reſſemble ſans doute, & quelques chartes ont été données en ce caractère, propre aux miſſ. Les mêmes ſiècles uſoient d'écritures curſives très-diférentes de celle-ci. Qu'on ait de la peine à fixer leur minuſcule; s'enſuivra-t-il, que leur curſive ne fournira nulle reſſource, propre à en faire découvrir l'age? D'ailleurs, quoique leur minuſcule paroiſſe aſſez ſemblable du premier coup d'œil, en l'examinant de plus près, on peut y ſaiſir bien des diférences, que l'enchaînement des parties de notre ouvrage ne nous permet pas d'expoſer maintenant. Il nous ſuffit ici d'avoir montré le peu de ſolidité des prétentions de Perez & de quelques autres écrivains. Perſone n'a eu de meilleures intentions que lui. Il n'en vouloit réellement qu'à l'abus. Mais ce n'eſt

dans

dans la conoiſſance des anciennes écritures, doivent principalement ſe former. C'eſt de là qu'ils doivent partir, & qu'ils tireront les plus grands ſecours, pour la vérification des titres. S'ils ſont fermes ſur leurs principes, & s'ils ne les perdent pas de vue au beſoin; il ſera comme impoſſible, de leur en impoſer par des pièces (1) récentes, données pour antiques, avec quelque art qu'elles ſoient fabriquées.

pas une bonne manière de le combatre, que de donner dans l'excès contraire.

Le P. Germon (*a*) avoit des vues bien diférentes de celles de Perez. Pour prouver la foibleſſe de l'argument, tiré de l'écriture des actes & des ſouſcriptions, il alègne, qu'il y a eu des fauſſaires, qui pouvoient imiter toute ſorte d'écriture, & qu'il n'eſt perſone, qui puiſſe aujourdui reconoitre la main des rois & des notaires royaux des VII. VIII. & IXe. ſiècles.

Sa première prenve n'eſt qu'un paralogiſme. Des fauſſaires ont pu imiter toutes ſortes d'écritures: donc on ne pent pas en faire le diſcernement! Des pièces imitées & des titres originaux ſont-ils une même choſe? Eſt-il impoſſible d'y ſaiſir quelque diférence? Perſone, ſuivant ſa ſeconde prenve, n'eſt aujourdui capable de vérifier les ſignatures des rois, faites au VIIe. ſiècle. Cependant le P. Germon (*b*) prétend démontrer la fauſſeté de deux diplomes du Roi Thierri, ou du moins les rendre ſuſpects, par la confrontation de ſes ſignatures. Une contradiction ſi manifeſte fait bien voir, que le cenſeur de D. Mabillon n'étoit pas fort délicat ſur les moyens, qu'il employoit contre ſon adverſaire; que le pour & le contre lui étoit égal; quand il s'agiſſoit de faire des objections: ou que n'ayant rien de lié ni de ſuivi dans ſon ſyſtème; une contradiction groſſière avec lui-même ne ſuſiſoit pas, pour reveiller ſa mémoire ſur des propoſitions incompatibles avec celles, qu'il avoit avancées. Quant au détail de la confrontation de deux ſignatures, dont il remplit trois pages entières; rien de plus faux, rien de plus frivole. Mais, pour en faire actuellement la preuve, il faudroit ſe jeter dans des diſcuſſions, qui trouveront ailleurs une place plus convenable.

(1) Qu'on ſoumette ces prétendus anciens diplomes, au jugement d'un antiquaire, moins profond, moins exercé, mais judicieux: ſi les précautions & l'habileté de l'impoſteur le font héſiter ſur la réprobation de quelques chartes fauſſes; elles ne laiſſeront pas de lui paroitre ſuſpectes, il ne les tiendra pas pour indubitables. Au contraire préſentez lui des titres vrais, quoique confondus avec des pièces ſupoſées, il ne balancera preſque jamais à décider en leur faveur. Peu s'en faudroit, que ce moyen ſeul ne fût infaillible; ſi l'on pouvoit toujours être aſſuré, que la pièce en queſtion, n'auroit pas été forgée au tems même, auquel il ne ſeroit pas douteux, que tous ſes caractères ne duſſent la fixer. Si ceux qui ont la réputation d'être conoiſſeurs, ſe trompent quelquefois: c'eſt la faute de l'homme & nullement celle de l'art. Une ſcience n'en eſt pas moins fondée ſur des principes certains; parceque ceux qui paſſent pour y exceler péchent quelquefois contr'eux. Cette ſeule réflexion fait tomber toutes les objections, qu'on prétend (*c*) tirer de la diſſertation préliminaire de Chriſtophe Pfaffius, ſur l'abrégé des *Inſtitutions divines* de Lactance, & des écrits du P. du Moulinet chanoine régulier.

Il eſt des ſiècles, dont un habile antiquaite ponroit, du moins par raport à certains païs, diſcerner les écritures de vingt en vingt années: tandis qu'il en eſt d'autres, où il ne haſarderoit pas de ſe renfermer, dans une étendue plus étroite, que de cent ans: s'il n'y étoit déterminé par des circonſtances fort diférentes du caractère des lettres, de la forme du patchemin & de la couleur de

(*a*) *Diſcept.* I. p. 43. 44. 45.

(*b*) *Ibid. p.* 189.

(*c*) *Germon de veter. hæreticis cod. corrupt. l.* 2 *parte* 2. *c.* 8. *p.* 434. & *ſeq.* 438. & *ſeq.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. VI.

Variation, décadence, transmutation, renouvellement d'écritures, sources de lumières, pour en bien juger. Petites notices endossées sur les chartes peuvent contribuer à découvrir leur age, leur vérité ou leur supposition.

III. C'eſt principalement dans l'exacte conoiſſance des déclins des diverſes ſortes d'écritures, des degrés, par leſquels elles ſont arivées, ſoit au plus haut point de leur perfection, ſoit au dernier période de la barbarie, & des époques de leurs plus inſignes changemens, que conſiſte l'habileté d'un antiquaire. C'eſt par là qu'il ſait placer chaque pièce & dans la claſſe, & dans le ſiècle, qui lui convient. Comme les écritures du même age ont d'ordinaire des raports de reſſemblance très-marqués; celles des diférens tems en ont de diſſemblance, qui ne le ſont pas moins. Les écritures ne changent pourtant pas, quant à leurs raports eſſentiels, d'une année à l'autre, ni avec une promptitude égale en divers lieux. L'ancienne manière ſe ſoutient, pendant une durée plus conſidérable, dans certaines provinces, que dans d'autres. La même contrée voit ſa jeuneſſe donner à ſon écriture un nouveau tour: tandis que les anciens conſervent celui, qu'ils avoient apris, dans leur enfance. Enfin parmi les particuliers, les uns retiennent les anciens caractères, & les autres s'en écartent plus ou moins. Les changemens d'écriture ne ſont pas ſi rapides, que les modes: & cependant on voit encore des perſones, s'atacher à la vieille mode, longtems après qu'elle eſt ſuranée. Il eſt donc néceſſaire de ſupoſer un eſpace de rems aſſez long, comme d'un demi-ſiècle, d'un (1) ſiècle, & quelquefois

l'encre. En genre de mſſ. beaucoup plus que de chartes, tout ce qui précède le IXe. ſiècle, quand il eſt dépourvu de dates, a fait juſqu'ici la croix des antiquaires: parceque les tems antérieurs ne leur ont pas aſſez fourni de pièces de comparaiſon, pour réſoudre aiſément toutes les dificultés. Ils ſeroient bien plus embaraſſés ſur les ſuivans; ſi la multitude des pièces ne ſauvoit les variations ſans nombre, qui s'y remarquent. Il n'y a point de monumens, qu'on examine avec plus de rigueur, que ceux des premiers ſiècles. Il ſemble toutefois, que tant d'actes qui ont péri par l'injure du tems, ne pouvant plus venir à l'apui de ceux qu'il a épargnés; on devroit à l'égard des derniers uſer d'un peu plus d'indulgence. C'eſt une juſtice, que les tribunaux ne refuſent pas à ceux, à qui des accidens funeſtes ont fait perdre la meilleure partie de leurs titres. Mais les monumens, pour leſquels nous réclamons, n'ont pas beſoin de grace. Ils n'apréhendent rien de l'équité la plus inflexible.

(1) On ſe voit ici forcé d'écarter une chicane, dans laquelle ont donné certains écrivains, ſur l'article de Guillaume le conquérant. En moins de vingt & même de dix années, ſupoſant diférens ſiècles, ils argumentent des uns aux autres: comme ſi, quand on parle des uſages d'un ſiècle; on n'entendoit pas l'eſpace de cent ans: ou que, quand on part d'une année du XIe. ſiècle prêt à finir, on pouvoit remplir toute l'idée & toute l'étendue d'un ſiècle en moins d'une

même de deux, pour établir une règle, qui ne ſoit pas ſujette à de fréquentes exceptions. Au XIIIe. on pouroit ſe contenter d'un demi-ſiècle, & de moins encore : parceque les changemens y ſont plus remarquables, & ſe ſuivent de plus près, qu'en aucun autre. Ces précautions préſupoſées ; on peut aſſurer, que les écritures des divers ſiècles montrent des diférences ſi ſenſibles, que la plus légère conoiſſance des chartes & des mſſ. ſufit preſque toujours, pour en faire le diſcernement. Il n'eſt pas plus dificile, à qui les caractères propres de chaque ſiècle ſont préſens, de ne pas prendre, par exemple, l'écriture du XIII. pour celle du XI. ou du XV ; qu'à un homme tant ſoit peu lettré, de diſtinguer le grec du latin.

Si l'on en excepte les teſtamens, depuis trois ou quatre ſiècles, la plupart des chartes ne ſont écrites que d'un côté. Leur dos demeuré vuide paroit ordinairement chargé d'écritures de divers ſiècles. Elles contiennent tantôt le précis de ces pièces, tantôt le nom de leurs auteurs, des perſones à qui elles ont été acordées, & des lieux, qu'elles concernent : tantôt elles préſentent toutes ces choſes à la fois, plus ou moins répétées, ſuivant le goût des ſiècles, & des propriétaires, qui en ont fait uſage. Un impoſteur pouroit aiſément ne pas porter ſon atention ſur de ſi minces objets. Mais quand ils ne lui échaperoient pas, & qu'il auroit d'ailleurs pris des meſures aſſez juſtes, pour imiter de près l'encre & l'écriture du ſiècle, auquel il prétendroit raporter ſa charte ; il courroit riſque de ne pas ſaiſir avec tant de juſteſſe le goût, le tour, l'encre & les traits de ceux, avec leſquels doivent cadrer ces petites notices. A moins que de lui ſupoſer, dans le plus haut degré, une étendue & une préciſion de conoiſſance des écritures, particulières à chaque age ; (qualités, qu'il n'étoit preſque pas poſſible d'aquérir autrefois) il autoit été en grand danger, d'apoſer ſur le dos des pièces de ſa façon, des caractères trop vieux ou trop récens. Dans le premier cas, l'impoſture devenoit manifeſte : dans le ſecond, on étoit ſur les voies de

vingtaine ou d'une dixaine d'années. Qui ne voit qu'on doit en reprendre autant ſur le ſiècle ſuivant, qu'il en faut pour rendre à peu près complet celui, qui le précède ?

la découvrit. A la vue de notes de trop (1) fraiche date, relativement à l'antiquité, il étoit naturel d'être ſur ſes gardes, de tout examiner avec une atention nouvelle, & de multiplier les précautions. En un mot ces ſeuls petits ſommaires, quand il s'agit de diſcerner entre de vrais & de faux titres, ſeroient ſufiſans, pour fournir aux conoiſſeurs le moyen de faire ſouvent des coups de maitre. De ces notions générales, paſſons à des aplications particulières.

Les barbares devenus maitres des provinces romaines de l'occident, en adoptèrent l'écriture: les raports & la diverſité de leurs caractères & de ceux des Romains en prouvent la certitude & la ſincérité.

IV. Les écritures capitales n'ont point encore rencontré de ſceptique, qui ait oſé révoquer en doute leur exiſtence. Mais les curſives, & ſurtout celles, qu'on conoit, ſous les noms des peuples barbares, qui ruinèrent l'empire romain, ont été depuis un demi-ſiècle expoſées à de rudes aſſauts. Les Hardouins, & les Germons ont trouvé bien plus court de les décrier toutes, comme des inventions de fauſſaires, que d'ataquer en particulier chaque mſ, chaque diplome écrit en ces caractères. Comme juſqu'à leur tems on s'étoit plus apliqué à faire ſentir la diférence, que la conformité des écritures italo-gothiques, franco-galliques, wiſigothiques, lombardiques, ſaxones; ils en prirent ocaſion d'avancer ou d'inſinuer, qu'elles ſont de purs artifices de l'impoſture, & de ſupoſer qu'elles n'ont jamais éré employées par les rois ni les peuples, de qui elles portent les noms; ou du moins, qu'il n'en reſte plus de monumens non ſuſpects: imagination, dont nous developerons bientôt les abſurdités, & dont le ridicule ſe fait ſentir, dès qu'on remonte à l'origine des choſes! Alors on reconoit, que toutes ces écritures ont leur ſource (2) dans la romaine. Cette unique

(a) *Pag.* 213.

(1) Il ne s'agit pas ici de ces étiquettes ou notices modernes, faites pour mettre en ordre des chartriers: quoiqu'un antiquaire y doive auſſi faire quelque atention. Il peut ariver, que le dos d'anciens diplomes ſoit totalement dépourvu de ces petites notices, ou qu'il n'en porte, que de très-récentes. Ce défaut n'eſt pas un moyen ſufiſant d'une ſuſpicion légitime, s'il eſt ſeul. Mais le contraire offre un caractère favorable: pourvu qu'il ſoit aſſorti à la date du diplome.

(2) Le marquis Maffei dans ſon *Hiſtoire diplomatique* (a) ſe fait fort de prouver cette vérité par des principes auſſi évidens, que le ſont ceux qu'emploie la génmétrie. Nous avions été frapés d'une évidence preſque égale, avant que d'avoir lu aucun de ſes ouvrages, & même ſans ſavoir, qu'il eût écrit ſur ce ſujet. La ſeule inſpection des écritures de la Diplomatique du P. Mabillon nous en avoit fait naitre l'idée, & nous nous ſetions crus les auteurs de cette découverte; ſi quelques livres, qui nous tombèrene depuis entre les mains ne nous avoient

écriture prit diverſes formes, ou pour mieux dire certains airs étrangers ; ſurtout depuis qu'elle fut adoptée par les Francs, les Goths, les Saxons & les Lombards. La diférence de ces écritures n'eſt pas plus grande, que celle qu'on remarque aujourdui entre la françoiſe, l'allemande & l'angloiſe. A la *périgrinité* près, on trouveroit des diſparités autant ou plus conſidérables entre nos lettres italiennes, bâtardes, rondes & financières. On en demeurera convaincu; pour peu qu'on ſe donne la peine de comparer les diplomes du même ſiècle, mérovingiens, ſaxons, romains, lombardiques, & qu'enſuite on continue d'obſerver de ſiècle en ſiècle les raports, que ces pièces ont enſemble. On peut commencer par la charte de Ravenne, imprimée dans le ſuplément de la Diplomatique ; & de là paſſer aux plus anciens diplomes mérovingiens & lombardiques. On peut même s'aider de certains mſſ. anciens en écriture curſive romaine. Tel eſt, pour le dire en paſſant, le (1) Joſeph,

détrompés. M. Maffei n'eſt pourtant pas le premier, qui ait jeté les fondemens de ce ſyſtème. Allatius (*a*) cité des auteurs, qui prétendoient que les Romains avoient une écriture courante. Or ce point une fois admis, l'unité d'écriture curſive chez les peuples, dont le latin eſt la langue ſavante, ne peut manquer d'être reconnue.

(1) Quelques auteurs lui donnent près de quatorze cents ans. Mais D. Mabillon (*b*) ſe contente de le placer vers le sems de l'empereur Juſtinien. Cela n'a pas empêché quelques (*c*) écrivains de le ſupoſer écrit en caractères lombardiques. C'eſt-à-dire, que cette écriture auroit été employée en Italie, avant l'invaſion des Lombards: preuve qu'elle eſt fonciérement romaine.

Quelqu'un nira peutêtre, que l'écriture courante ſoit ſi ancienne ; ſous prétexte que d'habiles auteurs ſemblent la regarder, comme une production monſtrueuſe des barbares, qui inondèrent l'empire romain. Mais on ne voit pas, que ces peuples aient jamais rien innové, en fait de beaux arts ou de ſciences. Ils reçurent la plupart des uſages romains, ſans y rien changer. Et s'ils contribuèrent beaucoup à la décadence des arts ; ce fut plutôt par le peu d'eſtime, qu'ils en firent, que par les nouveautés, auxquelles ils ſe portèrent. D'ailleurs, dans les premiers tems de la domination des Francs, des Goths, des Wiſigots & des Lombards ; les actes continuoient d'être dreſſés, non par des barbares, qui ne ſavoient ordinairement ni lire, ni écrire : mais par des Romains d'origine, par des hommes qui du moins naturaliſés parmi eux, étoient également exercés, dans leur langue & dans leur écriture. Or ces Romains ou barbares de naiſſance ne ſe ſervirent dans les actes, que de l'écriture propre du païs, qu'ils habitoient. On trouve des pièces ſemblables, mais purement romaines, antérieures à la dominarion des barbares. Si l'on n'en a point, en lettres curſives, de plus anciennes, que le ve. ſiècle ; ce n'eſt pas une preuve, qu'il n'y en eût pas : puiſqu'il n'exiſte nul original en curſive d'un age plus reculé. Nous parlons d'original ſur papier d'Egypte ou ſur parchemin. Il eſt des monumens de marbre, de verre & de terre cuite d'une plus haute antiquité, où la curſive paroit. On y remarque non ſeulement des lettres, mais

(*a*) *Animadv. in antiquit. etruſc. fragm. p. 45. & ſeq.*

(*b*) *Muſ. italic. t. 2. p. 12.*

(*c*) *Allat. Animadv. n. xxx.*

(*d*) *V. Fontanini vindic. p. 92. & Allat. Animadv. p. 46.*

de l'interprétation de Rufin, conſervé dans la bibliothèque Ambroſienne de Milan. On fera conoitre dans la ſuite bien d'autres mſſ. & diplomes, dont on pouroit tirer le même avantage & de plus grands encore.

Diplomes mérovingiens & lombardiques, tous fabriqués par des impoſteurs; ſupoſition impoſſible: travaux d'Hercule renouvelés par les préteodus fauſſaires, ſelon le P. Hardouin, pour ruiner les ancieos monumeos françois, lombards, eſpagnols.

V. Comment donc a-t-on pu repréſenter ces écritures, comme de (*a*) miſérables productions de fauſſaires, qui cherchoient, à donner par là plus de relief à leurs impoſtures? Peu s'en faut, qu'on ne prononce le même atêt contre l'écriture caroline. Mais ſi l'on n'oſe plus (*b*) s'en expliquer auſſi ouvertement, dans la ſeconde diſſertation, qu'on l'avoit (*c*) fait dans la première; ce n'eſt que pour ne pas trop révolter, par la proſcription d'une infinité de diplomes, répandus dans les archives de France, d'Allemagne & d'Italie. En éfet, malgré cette modération afectée; on n'en tire aucun de la claſſe de ces titres ſuſpects, que nulle pièce de comparaiſon, ne ſauroit remettre en honneur. C'eſt-à-dire, qu'on traite d'archives privées & ſans autorité; non ſeulement celles des communautés de clercs & de moines; quoique l'antiquité les regardât, comme autant de dépôts ſacrés: mais encore celles des évêques & du Pape même. Autrement feroit-on enviſager comme impoſſible (*d*) la vérification des diplomes lombardiques & mérovingiens? Nous avons examiné dans le volume précédent l'autorité des ar-

(*a*) *Germon diſcept.* 1. *p.* 59. *& ſeqq. Diſcept.* 2. *p.* 51. 52. 65. *& ſeqq.*

(*b*) *Diſcept.* 2. *p.* 74.

(*c*) *Diſcept.* 1. *p.* 18.

(*d*) *Ibid p.* 41. 42. *Diſcept.* 2. *p.* 71.

des mots & des ligoes mêmes en ce earactère. Quelques-uns porteor des dates préciſes des commencemens du IVe. ſiècle. Ni leur écriture, ni celle des actes du Ve. n'a rien qui ſeore une nouvelle inveotion. Oo reconoit au contraire, que pluſieurs ſiècles ſuſiroient à peine, pour lui donoer eette hardieſſe & eette fierté, qu'elle montre, par la multiplicité de ſes liaiſons, & par ſa diférence énorme avec la capitale. Autrefois on ne conoiſſoit point d'écriture lapidaire diféreote de la belle capitale, qui remontât, juſqu'au premier ſiècle. Mais des découverres poſtérieures ateſtent, qu'on faiſoit en même tems uſage de caractères, qo'oo ne peut confondre avec elle. D. Bernard de Montfaucoo, dans ſa (*e*) *Diſſertation ſur la plante apelée papyrus*, obſerve au ſujet de la curſive grèque, que » les premiers » livres, que oous trouvoos écrits en » lettres courantes & liées, ſont de la » fin de Baſile le macédonien. » Mais il avoue eo même rems » qu'oo peut ré» pondre à cela, qu'à la vérité le earac» tère courant n'étoit pas encore eo uſa» ge pour les livres; mais qu'il l'étoit » pour les tachygraphes, pour les no» taires, & pour les ſecrétaires des em» pereurs; noo ſeulemeor de Cooſtan» tio Copronyme, mais eucore dans des » tems bien plus aociens « Il ne faut dooe pas cooclure, de ce qu'on ne trouve poiot eertains monumens d'uo tel ſiècle, qu'il n'en exiſtoit pas alors de ſemblables; encore moins traiter de faux, eeux, qu'oo pouroit rencontrer dans la ſuite. Au reſte ooos coooiſſons de la curſive grèque, antérieure au moins de quatre ou cioq ſiècles au VIIIe.

(*e*) *Mém. de l'Acad. des inſcrip. t.* 9. *p.* 320.

chives : contentons-nous de développer ici les (1) abſurdités, dans leſquelles on s'engage, en livrant à la fourberie toutes les anciennes écritures diplomatiques.

La plaiſante chimère de ſe figurer, que des impoſteurs les auroient inventées exprès, pour ſe donner le plaiſir de

(1) Le P. Germon ſavoit mieux cacher ſa marche, que le P. Hardouin. Le premier, ſi vous l'écoutez, n'en veut qu'à des règles trop légèrement hazardées. Il attaque, nous dit-il, des diplomes barbares, dont les vices ſe manifeſtent, malgré l'obſcurité des tems, qui ſembloient les dérober à la critique. Il ſe réduira même à les faire paſſer pour ſuſpects : tant il ſe contente de peu de choſe. Le ſecond au contraire n'épargne rien : il cherche à renverſer tout ce qui ſe préſente devant lui. Verſion des LXX, conciles, Ss Pères, bréviaires, miſſels, auteurs profanes, bulles des papes, diplomes de rois, d'empereurs, chartes privées, monumens de quelque nature que ce ſoit : on diroit que tout va tomber (*a*) ſous ſes coups redoublés. D'un ſeul, il eſt détruit tous les diplomes de nos rois antérieurs à Pépin. Pour les livrer à l'impoſture, il n'a beſoin que de cette règle. Tous les diplomes des rois de France, dans leſquels ils prennent pour titre *Rois des François* ont été forgés, depuis l'an 1320. *Quacunque* (*b*) *demum monumenta reges Francorum commemorant ante Pippinum, ficta ea ſcripta-ve poſt annum Chriſti* 1320. *noveris.* Quand cette règle ne ſeroit pas également aplicable aux diplomes de la 2e. & 3e. race ; il attaque en détail tous ceux, qui lui tombent ſous la main, juſqu'au règne de Philippe I. Et depuis cette époque, juſqu'au XVe. ſiècle, les chartes, auxquelles il fait grace, ſont ſi rares ; qu'à peine ſut dix mille, en ſauve-t-il une ſeule. Cette faveur ne s'accorde guère, qu'à celles qui ont eu le bonheur de paſſer des archives monaſtiques à celles de ſon collège. Mais, comme cet aſyle ne s'eſt point enrichi des dépouilles de l'Italie ; le royaume des Lombards paſſera pour une chimère auſſi mal concertée, que ſi l'on prétendoit nous donner une ſuite de rois Picards. Jamais roi des Lombards n'exiſta. *Tam* (*c*) *fictum arbitramur regnum Longobardorum : quàm eſſet Picardorum ; quamvis in multis monumentis ac præſertim diplomatibus Carlus vel Carolus rex Francorum dicatur & Longobardorum. . . . Longobardorum rex nullus fuit.* Point de (*d*) monument ſincère en Eſpagne avant l'an 1108. Les noms mêmes des rois d'Eſpagne (*e*) ſont preſque tous faux. Toute charte, tout monument, qui (*f*) porte la date de l'*ère* eſt évidemment ſupoſé. Elle ne fut forgée au plutôt, qu'en 1240. Mais depuis 1244. il ſe peut faire, que quelque inſtrument en ſoit daté. Les preuves aléguées de tant de paradoxes, ſont ſi ridicules, ou ſi plaiſantes, qu'on ne pouroit s'empêcher d'en rire ou d'en avoir pitié. Mais ce détail nous écarteroit trop. A peine même daignerions-nous remuer les cendres d'un auteur ſi ſingulier, ſi nous n'en voyions renaître en divers païs des écrivains, qui ne craignent pas d'adopter la totalité (*g*) ou du moins différentes portions de ſes égaremens. Ne pouroit-on pas mettre de ce nombre un Père Abarca Jéſuite eſpagnol, quoique nous ne le connoiſſions, que par les Journaux de ſes confrères, & par l'hiſtoire d'Eſpagne de M. d'Hermilly ? » Un pri-» vilège eſt (*h*) tenu pour bon, dit-il, un » autre eſt réjeté : il y en a peu qu'on ne » conteſte, & la PLUPART doivent l'ê-» tre, ou plutôt ils ſont PRESQUE TOUS » indignes de fournir matière à la diſ-» pute. » De l'aveu des Jéſuites de France, ſelon l'Eſpagnol, c'en eſt donc fait des loix & du maintien du bon ordre. Car, diſent ceux-ci, *ſans* (*i*) *les archives, que deviennent les loix, les ordonnances, les règlemens & généralement tout ce qui concerne le maintien du bon ordre dans un Etat ?*

(*a*) *Voyez la réfutation de ce dangereux ſyſtême dans le nouveau dictionaire de M. Chauffepié, à l'article* HARDOUIN. *t. 2. p. 36. 37.*

(*b*) *Mſ. de la bibliot. du roi 6216. A. Jo. Harduini opera varia — Amſtelodami — 1733. p. 550.*

(*c*) *Mſ. p. 187. & ſeqq. Edit. p. 604.*

(*d*) *Mſ. p. 354.*

(*e*) *Ibid. p. 352. & ſeqq.*

(*f*) *Ibid. p. 359. 360.*

(*g*) *V. les obſerv. ſur les écrits modern. t. 14. p. 313.*

(*h*) *Préface ſur le tome 4. de l'hiſt. d'Eſp. p. 4.*

(*i*) *Mém. de Trev. Fevr. 1716. p. 285.*

fabriquer une multitude infinie de faux titres, dont l'inutilité parfaite ſera démontrée ! Mais combien ce plaiſir leur auroit-il coûté cher ! Quels travaux inſurmontables ne faloit-il pas eſſuyer, pour atirer à des menſonges ſtériles d'autant plus de vénération ; que les caractères, avec leſquels ils ſeroient exprimés, s'écarteroient davantage de l'écriture commune ! Comment pouvoir obſerver tout à la fois, avec un tour naturel & d'une main hardie, cette unité & cette diverſité de caractères, cette conformité & cette diférence d'écritures, dans tous leurs degrés reſpectifs, dans toutes leurs eſpèces, dans toute leur durée ? Comment, dans chaque genre d'écriture, pouvoir ſoutenir, ſans ſe démentir jamais, cette uniformité, qui la conſtitue, qui la détermine, qui n'en fait qu'un tout, qui la réduit à l'unité, & cette diverſité, qui la diſtingue ; nous ne diſons pas ſeulement du caractère général des autres nations du même ſiècle, mais de celui des diférens peuples de tous les ages & de tous les tems ? Ce n'eſt encore rien en comparaiſon de la dificulté de réunir tous ces raports de reſſemblance, malgré la diférence des traits d'une infinité de mains, qui ont dreſſé ces actes. Car ſans parler des mſſ ; le nombre des diplomes, écrits en lettres (1) romaines, lombardiques,

(1) Quoiqu'on puiſſe compter les actes, diplomes & mſſ. en curſive romaine, ou qui renferment certaines portions de cette écriture ; leur nombre n'eſt pourtant pas auſſi borné, qu'on le pouroit croire : & quelques-uns mêmes ſont d'une étendue très-conſidérable. La France, l'Allemagne, & l'Italie en montrent pluſieurs. Les caractères lombardiques, ſaxons, & ſurtout les mérovingiens ont avec elle des raports de reſſemblance très-intimes & très-multipliés. On ne pouroit aſſez s'étoner, qu'elle eût péri tout d'un coup, ſi l'on ne la retrouvoit, dans les écritures viſigothique, lombardique & ſaxone, & dans la gallicane & la mérovingienne, plus qu'en aucune autre. Comment donc ſupoſer, que tous les diplomes mérovingiens ſont fabriqués, ſans porter le même jugement des actes romains ? Faudra-t-il donc encore ſacrifier aux prétentions des Hardouins & des Germons ces précieux reſtes de la juriſprudence romaine, que les ſavans ne regardent, qu'avec reſpect, que les papes, les empereurs, les rois & les républiques recherchent avec empreſſement, & conſervent comme des tréſors, dont la perte ſeroit irréparable ? Mais ſi l'on ne peut ſe refuſer à la ſincérité de ces écritures romaines ; comment pourra-t-on réprouver celles qui en ſont émanées, & dont elles prouvent la néceſſité ? Seroit-il poſſible, que ſans aucun milieu, on fût paſſé tout d'un coup d'une écriture ſemblable à celle de la charte de pleine ſéurité, à des écritures curſives, telles que celles qu'on employoit aux XIIe. & XIIIe. ſiècles ? Quand même on répareroit pleinement l'honneur de l'écriture caroline, auquel on a donné tant d'ateintes ; combien l'intervale entr'elle & la romaine ne paroitroit-il pas énorme ? Rétrancher les mérovingiennes,

mérovingiennes, & ſaxones eſt fort grand : tous les jours on en découvre de nouveaux. Mais combien les ſignatures, n'ajoutent-elles pas encore de nouvelles ſortes d'écritures particulières, ſubordonées à la générale : ſans qu'on y puiſſe apercevoir un ſeul trait, qui trahiſſe les prétendus fourbes, & qui découvre le ſiècle poſtérieur, où l'on fait entendre, qu'ils ont travaillé ! Depuis quand le menſonge s'acorde-t-il ſi bien avec-lui-même ?

Les chartes ſans nombre, qui ſuivent immédiatement les mérovingiennes, & qui ont un raport néceſſaire avec elles, mettent le comble à l'impoſſibilité de leur ſupoſition. Pour qu'on pût réaliſer ce fantôme ; il eût donc falu d'abord, que les impoſteurs euſſent formé une légion entière. Sans cela ils n'auroient pu ſufire, à repréſenter tant d'écritures & de ſouſcriptions, toutes également hardies, naturelles & diverſifiées. Il eût encore falu, que cette troupe innombrable fût devenue inviſible. C'eſt l'unique moyen, de rendre raiſon, pourquoi pas un ſeul des hiſtoriens n'en auroit dit un mot. Il eût falu en dernier lieu, que toutes les opérations de ces faiſeurs de diplomes mérovingiens, lombardiques & ſaxons, fuſſent demeurées cachées. Sans cela bientôt on ſe ſeroit aperçu des ravages, qu'ils auroient cauſés dans la ſociété, par la multiplication de leurs faux titres, répandus de tous côtés ; & par la deſtruction des véritables, auxquels ils auroient fait une guerre ſi cruelle, qu'il n'en seroit pas échapé un ſeul. Or dès là quelles ſources de procès ! quels troubles dans les familles ! Quelle confuſion dans les Etats ! Et cependant l'hiſtoire ne nous auroit pas conſervé le plus léger ſouvenir d'un boulverſement ſi univerſel ! Nul monument, nul acte n'en auroit tranſmis la mémoire aux ſiècles ſuivans !

Mais comment cette fameuſe ſociété de fauſſaires, cette cohorte du P. Hardouin ſi nombreuſe & ſi répandue, après avoir impunément changé la face de la religion, des letrres & de la juriſprudence, après avoir dominé dans toute l'Europe pendant les XIII. & XIVe. ſiècles, aura-t-elle tout

écritures mérovingiennes & lombardiques; c'eſt rompre une des principales chaînes, qui nous unit à l'antiquité. C'eſt même ſans y penſer, prêter les armes les plus dangereuſes à l'irréligion.

d'un coup disparu, au XVe ? Ces siècles ténébreux, où le goût scholastique & une philosophie barbare donnèrent le coup mortel à l'étude de l'antiquité, étoient-ils bien propres à fournir une multitude d'hommes, qui doivent avoir réuni des connoissances très-vastes, pour inventer de nouveaux caractères, recueillir une infinité de formules, & pour fabriquer un nombre prodigieux de monumens & d'actes, qui n'ont nul raport ni aux mœurs ni au génie de ces bas tems ? Il faut convenir qu'un aussi savant homme, que le P. Hardouin étoit né, pour enfanter bien des chimères.

L'écriture cursive mérovingienne passe pour avoir été perfectionée par les soins de Charlemagne. Du moins les changemens, qu'elle éprouva, donnèrent-ils naissance à un nouveau genre d'écriture. Le fait est si certain, qu'on n'ose le contester. Mais quoi donc ! perfectione ou altère-t-on un genre d'écriture, qui n'existe pas encore, ou qui n'est qu'une invention ténébreuse d'imposteurs, plus modernes de quatre siècles ? L'écriture réformée sous Charlemagne, quelle qu'elle pût être, existoit donc avant lui ; & celle qui fut renouvellée de son tems est donc la même, qu'on retrouve dans les diplomes du IXe. siècle. Or l'écriture avec laquelle elle a un raport immédiat & nécessaire, est la mérovingienne. On voit même du premier coup d'œil, qu'elle en tire son origine. Les premières écritures carolines ne diferent presque pas des dernières mérovingiennes. La sincérité des plus anciens diplomes dépend de celle des suivans. D'age en age on remarque une gradation d'écritures, dont les raports croissent ou décroissent, à proportion qu'elles se raprochent, ou qu'elles s'éloignent. Elles (1) nous convainquent

(1) Jamais on ne vit de fabricateurs d'actes se concerter ensemble ; si ce n'est pour le service d'un (a) grand seigneur, pour quelque afaire unique. Qu'on supose néanmoins pareille société, apliquée à fabriquer une multitude prodigieuse & d'actes & de mss. sur des sujets aussi peu rélatifs les uns aux autres, que le sont les monumens lombardiques & mérovingiens. Qu'ils soient convenus de se forger une ou plusieurs écritures à part, pour les faire remonter à tels siècles, qu'il leur aura plu, ou par toute autre motif, qu'on trouvera bon d'imaginer. Chacune de ces écritures ne rompra point la chaîne de celles de tous les siècles. Les mss. & les diplomes forgés feront corps à part. Soit que nous partions de l'empire romain ou du règne de Louis XV ; nous suivrons tous les degrés des écritures actuellement subsistantes, romaines, gallicanes, mérovingiennes, carolines, capétiennes, gothiques, renouvelées. A côté de la mérovingienne

(a) *V. l'hist. de Robert d'Artois dans les mém. de l'acad. des inscrip. édit. d'Holl. t. 12. p. 469. & suiv. t. 25. p. 375. & suiv.*

par leurs relations non interrompues, que leurs auteurs n'ont pas été d'aſſez mauvaiſe foi, pour vouloir nous en impoſer : & quand bien même ils auroient voulu le faire ; le grand nombre des pièces, qu'ils nous auroient tranſmiſes,

& de la caroline, nous verront marcher la wiſigothique, la lombardique & la ſaxone. Également ſorties de la romaine, elles ſeront collatérales à la francogallique, & ſe réuniront avec elle dans la caroline. Mais les écritures ſupoſées ne naîtront du tronc, ni comme branches principales, ni comme collatérales. Plus on les dira anciennes ; plus elles paroîtront étrangères, & diſſemblables à celles, dont l'antiquité n'eſt pas douteuſe. Rien qui les précède, rien qui les ſuive : rien à quoi elles tiennent : nulle époque, nulle durée de tems, où elles puiſſent naturellement ſe placer. En un mot elles ſeront iſolées de toute autre écriture. Ont-elles du raport avec quelqu'une ? Ce ſera avec celle du ſiècle, dont elles ſont véritablement, quoique leurs dates les portent bien plus haut. Veut-on les lier à des tems précis ? Les places, qu'on leur deſtinera, ſe trouveront priſes. Elles ne pourront les occuper, qu'aux dépens des véritables, de celles qui ont la poſſeſſion : & l'on ne pourra rétrancher les dernières, ſans jeter dans une confuſion étrange les autres, auxquelles on ne prétend pas donner atteinte. Dès lors tous les canaux de communication avec les ſiècles précédens & ſuivans ſeront coupés : leurs raports les plus eſſentiels, la connéxité de toutes leurs parties diſparoîtront. Supoſons la fabrication des nouvelles écritures de beaucoup poſtérieure au ſiècle, auquel on ſe propoſe de les arâcher ; elles n'auront avec lui nulle analogie, nul raport de conformité : encore moins avec celui, qui le précède, & très-peu avec celui, qui le ſuit. C'en eſt plus qu'il n'en faut, pour les convaincre d'impoſture.

Tout le contraire arrivera, ſi l'on acuſe de ſupoſition des corps ou des genres entiers d'écritures véritables. Les déclarer fauſſes ; c'eſt laiſſer un vuide affreux dans la ſuite des monumens, qui les perpétuent de ſiècle en ſiècle. C'eſt en rompre la chaîne, & nous réduire à l'impoſſibilité d'en renouer le fil. Cette mérovingienne, qu'on veut ſacrifier à la fraude, s'alie parfaitement avec les écritures antérieures & poſtérieures. Placez-la depuis le VIe. ſiècle ; vous lui trouverez tous les caractères de vérité. Elle produira le même éfet, qu'un morceau d'écriture détaché du milieu d'une page, puis replacé à l'endroit même qu'il occupoit. Tout ſe raportera juſtement à ce qui précède, & à ce qui ſuit. Mais les fauſſaires modernes, qu'on ſupoſe l'avoir fabriquée, purent ils réformer leur main, au point de ſe faire une écriture, qui ne fût point la romaine, mais qui ſemblât en être ſortie ; qui ne fut point la caroline, mais qui parût lui avoir donné naiſſance : qui diſtinguée de la wiſigothique, de la lombardique, de la ſaxone, pût aiſément les reconoître pour ſœurs ; qui depuis ſon commencement, juſqu'à ſa fin, rendit ſans ceſſe, mais par des déclins inſenſibles, à ſa transformation en une autre ſorte d'écriture, ſans néanmoins ſe raprocher jamais de celle du XIVe. ſiècle, auquel on la fabriquée. Si la mérovingienne, la lombardique, la wiſigothique, la ſaxone, ſont des écritures faites à plaiſir ; qu'on nous montre celles, qui doivent les remplacer, depuis la romaine, juſqu'à la caroline. Mais s'il eſt impoſſible d'en produire aucune autre, qui ait eu cours alors, dans les diplomes de France, d'Eſpagne, d'Allemagne, d'Italie ; qu'on avoue qu'elles furent autrefois en uſage, dans tous ces royaumes. En éfet, pourquoi la romaine ſubſiſteroit-elle ſur des matières auſſi fragiles, que les papiers d'Egypte ; tandis que d'autres plus récentes, n'auroient pu ſe conſerver ſur des matières auſſi durables, que les diplomes de parchemin & les mſſ. mêmes, dont toutes les parties ſemblent faites, pour concourir à leur conſervation réciproque ?

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. VI.

ne leur eût pas permis de ſoutenir, avec aſſez de juſteſſe & de préciſion les caractères d'uniformité & de diverſité, pour venir à bout de nous faire prendre des impoſtures, pour des monumens reſpectables. La fourberie ſe decèle toujours par quelque endroit.

Inconſéquences des lettres des médailles à l'écriture courante, & de la fauſſeté de quelques chartes à leur totalité.

VI. Pour étayer, par des faits impoſans, un ſyſtème imaginaire; on apele à ſon ſecours l'aneau de Childeric (a) I, les médailles de nos anciens rois & les mſſ. mêmes. Tous ces monumens, dit-on, ateſtent, qu'on ne ſe ſervoit point alors d'écritures mérovingiennes: puiſque la ſeule écriture romaine s'y montre conſtamment. Sans nous amuſer à faire remarquer, combien cette prétendue écriture romaine eſt altérée, à montrer que les auteurs qui ont publié des ouvrages ſur les monoies de nos rois des deux premières races, ont fait toucher au doigt la diférence de leurs caractères d'avec ceux des Romains, & que Bouteroue a même dreſſé des alphabets ſur les anciennes médailles & inſcriptions françoiſes, qui prouvent juſqu'à quel point les lettres romaines avoient dégénéré, depuis qu'elles eurent été employées par nos ancêtres; ſans nous arêter à faire valoir toutes ces réponſes: quelles conſéquences légitimes peut-on tirer des lettres gravées ou moulées à l'écriture courante? Ne ſont-ce pas deux genres de caractères totalement diſparates? Y a-t-il aujourdui bien du raport entre nos lettres capitales & notre écriture financière? Pourquoi veut-on donc, qu'il y en ait davantage entre les lettres propres des monoies ou des inſcriptions de nos premiers rois, & l'écriture courante de leurs diplomes? Ce n'eſt que par le ſophiſme le plus groſſier, qu'on cherche à confondre des notions ſi diſtinctes. Il en faut dire autant par raport aux mſſ; quoiqu'on ne laiſſe pas d'en rencontrer pluſieurs en caractères mérovingiens, lombardiques, wiſigothiques & ſaxons, & un plus grand nombre, où ces lettres ſont mêlées avec les romaines.

(a) *Germon. diſcept. 1. p. 51. 52. & ſeqq.*

On nous demande des preuves de l'uſage de l'écriture mérovingienne en (1) France, & de la lombardique en

(1) M. Fontanini (b) ne lit qu'avec étonement cette propoſition du P. Germon: *Il eſt* (c) *incertain, ſi l'écriture mérovingienne a véritablement jamais été employée dans les diplomes & les inſtrumens juridiques.* Mais, ſans nous prévaloir de tant de diplomes mérovingiens en formes d'ordonances, & de jugemens,

(b) *Vindic. dipl. L. 1. c. 8. p. 92.*
(c) *Diſcept. 1. p. 52.*

Italie. Mais comme les faits parlent trop haut, & que le nombre des diplomes de ces anciens tems, forment une réponſe trop péremptoire : voici comment on s'y prend, pour s'en débaraſſer. On exige, que leur autorité ſoit miſe à l'écart, ſous prétexte (a) qu'ils ont pu être forgés, bien des ſiècles après les rois mérovingiens & lombards, ſur le modèle de cette écriture ſutanée, qu'on a coutume de leur atribuer.

(a) *Germon. diſcept. 1. p. 53. 54. 60.*

Mais ſi les fauſſaires ont imité de vieilles écritures ; celles qu'ils ont employées n'étoient donc pas de leur invention. Si l'on pouſſe la contradiction, juſqu'à ſoutenir qu'elles en étoient, ſans nous permettre de conſtater leur antiquité par les monumens, qui ſubſiſtent : c'eſt nous impoſer des conditions ſi iniques ; qu'on ne ſauroit les admettre, qu'en ouvrant la porte aux paradoxes les plus monſtrueux. Ne pouroit-on pas par ce moyen deſarmer quiconque entreprendroit de combatre le pyrrhoniſme hiſtotique ? Prouvez, lui (1)

raportés par D. Mabillon & D. Bouquet, de tant de chartes d'échange, de donation, de teſtament ; pièces toutes juridiques par leur nature : ſans nous arêter aux chartes eccléſiaſtiques, toujours, quoiqu'à tort, plus en bute que les autres : produiſons-en une très-mérovingienne de Childebert III. de l'an 711. Elle n'intéreſſe en rien aucune égliſe ni monaſtère. On ne peut pas même prouver, qu'elle ait été tirée d'aucunes archives eccléſiaſtiques. Nous ſommes probablement les premiers, qui l'ayons déchifrée : & c'eſt ſur notre copie ; que D. Bouquet (b) la donnée au publie. L'original s'eſt trouvé dans le cabinet de Maximilien de Bethune, duc de Sulli, miniſtre de Henri IV. & maintenant il ſe conſerve dans celui du prince d'Henrichemont. Le modèle, que nous en avons fait tirer avec l'exactitude la plus ſcrupuleuſe, ſera l'un des plus précieux ornemens de notre ouvrage. La barbarie du ſtyle, qui y regne, depuis le commencement, juſqu'à la fin, égale ; ſi elle ne ſurpaſſe, celle de tous les diplomes, que D. Mabillon a mis au jour. C'eſt aſſurément une pièce juridique, s'il en fut jamais. Toutes les formes judiciaires y ſont obſervées. L'affaire ſe traite au tribunal même du prince : les parties y comparoiſſent, les titres à la main : lecture en eſt faite : les intéreſſés prêtent interrogatoire. Il s'agit d'un contrat de vente : on examine ſi toutes les formalités y ont été gardées, ſuivant les loix. Ce n'eſt qu'après toutes ces diſcuſſions, de l'avis des grands, & ſur le raport du Comte du palais, ou plutôt de celui, qui en faiſoit les fonctions, que l'arêt définitif eſt prononcé. Que peut-on ſouhaiter de plus juridique & de moins ſuſpect ?

(b) *Tom. 8. p. 676.*

(1) Ce n'eſt point ici de ces ſupoſitions en l'air, qu'on fait valoir, pour décréditer l'opinion d'un adverſaire. Le P. Germon n'ignoroit pas, qu'elles ne ſe ſuſſent bien ſérieuſement réaliſées, dans la tête du P. Hardouin, qui du côté de l'érudition n'eut peut-être point d'égal dans ſa compagnie. Plus adroit & moins impétueux, que ſon confrére ; ſi le P. Germon viſoit au même but, c'étoit en s'enveloppant, en ne laiſſant apercevoir, qu'une partie de ſes projets, en déguiſant ce qui auroit révolté tout le monde contre ce ſyſtême. Mais quand il vit celui du P. Hardouin ſolennellement proſcrit par ſa ſociété ; pour lors il ne penſa

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. VI.

diroit-on, que vos prétendus Ss. Pères & vos auteurs profanes n'ont pas été fabriqués par une troupe d'impoſteurs; mais gardez-vous bien de vous apuyer ſur l'autorité de leurs mſſ, ni ſur l'antiquité de leurs caractères. Ce ſont ces mſſ. mêmes & ces caractères, que nous ſoutenons avoir été imaginés ſur de plus anciens, par les fauſſaires du XIIIe. ſiècle, pour donner plus de poids à leurs menſonges. De peur donc que ces témoins incorruptibles ne dépoſent contre nous; nous les récuſons tous ſans exception. Par une récuſation générale, fermer la bouche à tous les témoins, qu'on a produits, & qu'on pouvoit produire; c'eſt à la vérité une reſſource merveilleuſe pour le crime. Mais afin de faire voir, que nous ne récuſons pas ces témoins ſans bonnes raiſons; nous en aléguerons deux: l'antiquité (*a*) apatente de ces monumens, & le nombre des impoſteurs, qui ont ſupoſé de fauſſes pièces. Tels ſont les grands motifs, qui nous rendent plus que ſuſpects les anciens mſſ. Telles ſont auſſi les preuves, qu'on emploie ici contre les diplomes, écrits en caractères mérovingiens ou lombardiques. Ils ſont faux, ou du moins ſuſpects; parcequ'il en eſt de ſupoſés, où ces écritures ſont miſes en uſage, & qu'ils ont un air trop antique & trop vénérable.

(*a*) *Germon. diſſert. 2. c. 3. c. 4.*

On aperçoit ici le ſophiſme & le paralogiſme tout à la fois: la concluſion du particulier au général, & du ſoupçon téméraire à la certitude du crime. Il eſt des chartes fauſſes: donc nul diplome ne mérite créance. Un tel paroit trop homme de bien: donc c'eſt un impie. N'eſt-ce pas là ouvrir la porte au pyrrhoniſme hiſtorique le plus décidé? N'eſt-ce pas lâcher la bride à toute la malignité du cœur humain?

L'écriture d'un ou deux ſiècles bien conſtatée, on peut de là remonter avec certitude aux plus anciens monumens du même genre. Impoſſibilité d'une parfaite

VII. Mais quand la concluſion du particulier au général ſeroit légitime: quand il s'enſuivroit de la fauſſeté de quelques pièces, que toutes celles, qu'on préſenteroit, ſeroient ſuſpectes & ſans autorité: quand tous les dehors de la vertu devroient paſſer pour la conviction du crime; il n'y auroit encore nulle conſéquence à dire: les diplomes lombardiques & mérovingiens ſont faux ou ſuſpects: donc ceux qui portent

(*b*) *De veter. hæret. parte 4. cap. 1. p. 560. 561. V. notre 1. vol. p. 5.*

plus, qu'à ſéparer ſa propre cauſe de celle de cet autre Jéſuite. C'eſt ſans doute ce qui l'a porté, à nous le (*b*) peindre ſous des couleurs ſi vives, & avec des traits ſi reſſemblans.

les mêmes caractères d'écriture n'ont pas l'antiquité, qu'ils font paroitre. Car, en remontant de ſiècle en ſiècle, on démontreroit avec autant de certitude, que telle écriture apartient au VII. ou VIIIe. ſiècle; qu'il ſeroit aiſé de diſcerner & de fixer celle du XVI. du XVII. & du XVIII, ou de paſſer aux caractères du XV, en commençant par ceux de notre tems. Or qui oſeroit révoquer en doute, qu'on puiſſe diſtinguer des écritures ſi récentes? On ne ſauroit le nier, ſans ſoutenir; nous ne dirons pas que les anciennes écritures des bibliothèques & des archives ſont ſorties des mains d'une pernicieuſe cabale des XIII. & XIVe. ſiècles; mais que tous les mſſ. & tout ce que renferment les archives du monde entier, ſont l'ouvrage d'une multitude innombrable de fauſſaires, répandus dans tous les lieux, dans tous les tems, & maitres abſolus de tous les dépôts, ſoit publics, ſoit particuliers, auſſi bien que de tous les mſſ. de l'univers: ſans que jamais perſone en ait entendu parler, pendant près de dix-ſept ſiècles.

imitation des anciens titres, ou que des piéces fauſſes de nouvelle fabrique & données pour très-antiques, ne ſoient pas reconues par d'habiles antiquaires, attentifs à ſuivre leurs principes.

Si pareille propoſition révolte le ſens commun; on ne diſconviendra pas, que parmi les écritures, qui précédèrent la nôtre; il ne s'en préſente de non ſuſpectes, qui peuvent ſervir de règle & de modèle. Or pourvu qu'il ſoit acordé un point, d'où l'on puiſſe partir, avec un ou deux ſiècles, qu'on puiſſe comparer enſemble: (choſe que le P. Hardouin, tout P. Hardouin qu'il eſt, n'oſe nier) on s'élévera ſans peine, par une continuité de degrés inſenſibles, juſqu'aux plus anciens monumens. Comme il n'eſt pas poſſible, qu'une infinité de ſuites non interrompues de toutes ſortes de médailles, de mſſ. & de diplomes de tous les ſiècles, formene autant d'aſſemblages de piéces fauſſes; il ne l'eſt pas non plus, qu'un enchaînement de toutes les eſpèces d'écritures, afectées à chacun de ces genres, écritures qui ſe touchent & ſe prêtent, pour ainſi dire la main, dont les raports généraux ſont marqués, & faciles à ſaiſir, dont les variations immédiates & de proche en proche ſont ſi légères; qu'elles ne ſauroient ſurement être aperçues qu'autant qu'on laiſſe d'intervale entre les extrémités, qui doivent contraſter: non, il n'eſt pas poſſible, que des variétés ſi conſtantes, ſi délicates, ſi multipliées; jointes à des raports de reſſemblance,

qui marchent toujours à côté, ſoient l'ouvrage de la réfléxion, de l'artifice & de l'impoſture. On ne le peut dire, ſans ſe précipiter dans les ſyſtèmes les plus extravagans. Les conoiſſeurs ſentent parfaitement la force de cette démonſtration. Ceux mêmes qui ne le ſont pas, en ſeroient aiſément frapés; ſi quelqu'un leur faiſoit remarquer ſur une ſuite d'anciens & de nouveaux titres, les raports, les progrès, les variations, qui ſe manifeſtent de ſiècles en ſiécles dans les écritures, & qui ne permettent pas de les confondre. Soit en remontant de la nôtre à la mérovingienne, ſoit en deſcendant de la mérovingienne à la nôtre; il ſera donc facile d'aſſigner autant de points fixes, qu'il y a de ſiècles, qui les ſéparent, & de ſortes d'écritures, qui les caractériſent. Or ces points une fois bien connus & bien conſtatés, rien n'empêche d'enviſager de là ce nombre prodigieux de raports de conformité & d'opoſition, qui feroient le déſeſpoir des fauſſaires; s'ils étoient aſſez habiles, pour ſentir la dificulté de les exprimer, & qui les trahiront infailliblement, aux yeux des conoiſſeurs, s'ils ne la ſentent point. Ainſi la ſeule inſpection d'une chatte peut juſtifier par l'obſervation, ou l'inobſervation de tous ou de la plupart de ces raports, qu'elle a, ou qu'elle n'a pas été forgée, dans des ſiècles poſtérieurs à ſa date. Or combien cette épreuve ſera-t-elle plus forte, pour conſtater, que la totalité des diplomes lombardiques & mérovingiens n'a pu être fabriquée par des fauſſaires du bas ou du moyen age, avec toutes les circonſtances & les raports, qui caractériſent ces pièces. Donc leur antiquité, loin d'être un titre de ſuſpicion, eſt pour eux un caractère, d'autant plus favorable; qu'il eſt moins conforme au bon ſens, de nous avoir conſervé, depuis tant de ſiècles, une foule de monumens faux, à l'excluſion des véritables; & qu'il eſt d'ailleurs d'une ſi grande dificulté de forger aujourdui des diplomes revêtus de toutes les qualités, qui diſtinguent les mérovingiens; qu'on pouroit donner un défi ſolennel aux plus habiles fabricateurs, d'en impoſer par de ſemblables titres, aux perſonnes conſommées, dans la conoiſſance de ces ſortes d'antiquités.

Pour achever de confondre les prétentions de ceux, qui veulent faire regarder comme ſupoſées les écritures mérovingiennes

mérovingiennes & lombardiques ; nous pourions ajouter quelques textes d'auteurs des x. & xie. ſiècles, qui rendent témoignage à leur antiquité, de même qu'à la dificulté, qu'on trouvoit dès-lors à les lire. Nous pourions encore inſiſter ſur les mſſ. de France & d'Italie, dans leſquels ces caractères barbares ſont employés. Mais comme ce ſont des raiſons & des autorités, qui ſeront dévelopées ailleurs, il doit nous ſufire ici d'y renvoyer.

Diſcernement des anciennes écritures, non ſeulement poſſible, mais réel. Grand nombre d'anciens originaux fabriqués & conſervés néanmoins depuis bien des ſiècles, ſupoſition ſans vraiſemblance.

VIII. Enfin après bien des ſupoſitions en l'air, on s'humaniſe juſqu'à ne plus nier, que l'écriture mérovingienne n'ait eu cours, ſous les deſcendans de Clovis. Mais, c'eſt aſſez, dit-on, qu'elle ait eu des imitateurs parmi les fauſſaires, pour qu'elle ſoit déſormais (*a*) inutile au diſcernement de vrais & faux diplomes. Ne ſemble-t-il pas, que rendre avec une aiſance inimitable des traits, que les plus habiles ne liſent pas ſans peine & ſans étude, ſoit pure bagatelle pour des impoſteurs, dont on n'a jamais prouvé la ſupériorité de ſavoir & de génie ſur leurs contemporains. Mais ces fauſſaires ſi privilégiés avoient-ils ſous la main du papier d'Egypte ? Pouroit-on juſtifier par de bonnes preuves, après avoir conſtaté l'exiſtence de ces impoſteurs, qu'ils avoient le ſecret d'imiter avec la dernière perfection le parchemin & l'encre de onze à douze cents ans, les caractères de vétuſté & de dépériſſement, & toutes les eſpèces d'accidens & d'infortunes, qu'une longue ſuite de ſiècles peut cauſer à d'anciens titres ? Combien d'autres dificultés à dévorer pour eux, du côté des ſceaux & des formules !

(*a*) *Germon. diſcept.* 2. *p.* 51. 52.

Qu'on ceſſe donc de (*b*) demander aux Mabillons mêmes, qu'elle expérience ils ont aquiſe, pour juger des diplomes mérovingiens : qu'on ne rebate plus, qu'ils n'en ont vu que de faux ou de ſuſpects, & conſéquemment d'inſufiſans, pour ſervir de règle de vérité. Le P. Germon eſt forcé (*c*) de reconoitre, que des hommes, qui ont un grand uſage des chartes véritables, telles que celles, qui ſont renfermées dans le Tréſor royal & autres dépôts publics, peuvent s'être formé un goût de diſcernement, qui ne leur permette pas de confondre les vraies & fauſſes chartes. On peut donc à plus forte raiſon, par un grand uſage, aquérir un goût des diférentes écritures, qui faſſe, qu'on diſcerne ſurement leurs

(*b*) *Ibid. p.* 71. *& ſeqq.*

(*c*) *Ibid. p.* 73. 75.

ages ; quand on ſuit pas à pas la méthode, de remonter des plus récentes aux plus anciennes. Ainſi prononce-t-on avec aſſurance ſur l'antiquité des médailles, des inſcriptions, des mſſ. Si les ſeuls caractères ſufiſent ordinairement, pour ne s'y pas méprendre ; combien auront-ils plus de ſuccès, pour fixer le ſiècle des diplomes ! Il eſt en éfet incomparablement plus dificile, de contrefaire l'écriture de ces derniers, que celle des médailles. Rien de plus aiſé, que de prêter à celles-ci un air antique, qui en impoſe au vulgaire, & non pas aux habiles gens. Mais l'antiquité de l'écriture une fois bien connue · on eſt aſſuré, qu'elle n'eſt point l'ouvrage de fauſſaires des ſiècles poſtérieurs: parcequ'il ne leur a pas été poſſible d'en imiter d'un air aiſé tous les traits, d'en repréſenter au naturel tous les caractères, d'en réunir tous les raports : raports, qui comme on l'a fait voir, ne ſauroient être tous ſaiſis en ſpéculation, que par des hommes conſommés dans l'étude des archives : quoique dans la pratique ils ne puſſent pas eux-mêmes les exprimer parfaitement.

Reſte donc à ſavoir, ſi telle écriture a été ſupoſée par des contemporains. Or communément les circonſtances de la pièce, prouvent, qu'elle n'a pu être fabriquée, dans des tems ſi réculés. Car, ſi dès-lors on l'eût forgée ; c'eût été ou pour la produire, ou pour la tenir cachée. Produite, elle eût été certainement reconnue pour fauſſe, & conſéquemment ſupprimée. Elle viſoit, on le ſupoſe, à dépouiller les légitimes poſſeſſeurs de leurs biens. Or les auroient-ils abandonés, ou les en auroit-on chaſſés ſur le vû d'une pièce de fraiche date, dont perſone n'étoit témoin, dont qui que ce fût n'avoit entendu parler ? Tenue cachée elle demeuroit inutile. Or on ne ſe porte point à commettre des crimes de cette eſpèce, ſans en eſpérer quelque avantage. *Nemo gratis præſumitur eſſe malus.*

Les vrais principes du diſcernement des pièces mis à quartier, les autres ou rendus ſuſpects, ou inſufiſans; on fait tomber dans le décri tous les monuments

IX. C'eſt donc confondre les idées, & reſſerrer la Diplomatique dans des bornes trop étroites ; que de la réduire, à juger des chartes de chaque ſiècle ſur celles, qui auroient été conſtamment renfermées dans les dépôts publics. Eh ! pourquoi veut-on l'aſſujetir à cette loi ? Ne ſeroit-ce point, parceque les plus anciennes archives publiques n'ont que cinq à ſix cents ans ? Ainſi tous les diplomes des ſiècles antérieurs

demeureroient ſuſpects & inutiles. Qui empêcheroit après cela, qu'on n'en dît autant des mſſ, des inſcriptions, des médailles ; & que par là l'on ne répandît un pyrrhoniſme afreux ſur toute l'antiquité ? Il y a plus : nombre de dépôts (1) publics n'ont-ils jamais admis, ſans examen juridique, des pièces tirées d'archives particulières ? Dans la plupart l'introduction de faux titres, réſolue par l'intérêt, obtenue à prix d'argent, conſommée par la corruption de ceux, à qui la garde en étoit confiée, eſt-elle moins (a) probable, que la ſupoſition de quelques actes renfermés parmi ceux des communautés écléſiaſtiques ſéculières & régulières ? Par conſéquent à s'en tenir à la maniére de raiſoner des auteurs, que nous réfutons ; voilà les archives publiques & particulières également devenues ſuſpectes. Il ne reſtera donc nulles pièces ; qui puiſſent ſervir déſormais au diſcernement du vrai & du faux. Les onze à douze premiers ſiècles n'en fourniront point. On fait profeſſion de n'y reconoitre nul diplome

de l'antiquité. Objection répondue. Dépôts publics, où l'on a gliſſé des pièces fauſſes.

(a) *Muratori antiquit. Ital. t. 3, col. 10. & 30.*

(1) Des auteurs eſtimés vont bien plus loin que nous. Ils nomment les dépôts publics, où l'on a fait entrer de fauſſes pièces. » Nous ſavons, dit (b) M. Ménard, que ceux à qui on remit la garde des archives (du roi à Niſmes,) ainſi que ceux, qui avoient ſoin de celles des autres ſénéchauſſées de Languedoc en firent un très-grand abus pour de l'argent, ſoit en y jetant des actes faux, ſoit en ſuprimant les véritables, ſelon que le demandoient les deſſeins & les vues de ceux, qui les faiſoient agir. Ce qui obligea le roi Louis XIV. vers la fin du dernier ſiècle, d'ordoner que les titres de toutes ces archives ſeroient remis dans un dépôt général à Montpelier, & d'en confier la garde au Procureur général de la Chambre des comptes. De ſorte qu'il ne ſeroit pas extraordinaire de rencontrer dans ce dépôt quelques pièces fauſſes & ſupoſées. Mais il ſera toujours facile d'en faire le diſcernement par les caractères de la vérité ou de la ſupoſition, que l'uſage & la conoiſſance des anciennes chartesne manquent pas de faire aperçevoir. » Le ſavant académicien cite en marge l'*Etat de la France par M. de Boulainvilliers. t. 2. p. 557.* Muratori ſoutient fortement, qu'il (c) n'eſt au monde nul dépôt d'actes, où l'on n'en trouve, qui ne ſont point marqués au coin de la vérité. M. Hearn, qui publia en 1722. à Oxford la *Chronique ſincère d'Ecoſſe de Jean Fordun*, obſerve que les ennemis des rois d'Ecoſſe de la race des Stuarts, & ſurtout les Lancaſtres, ont malicieuſement inſéré dans les rôles beaucoup de choſes peu conformes à la vérité, & qu'ils ont ſupoſé en la place des actes ſincères, des pièces fauſſes, pour obſcurcir les droits de la couronne. *Obſervat (d) editor optimorum regum adverſarios vaſtrè multa rotulis inſeruiſſe, veritati minùs conſona, eòque factum eſſe, ut Fordunus magnâ ex parte hiſtoriam ex rotulis contexens, figmentis deceptus fuerit : exempli gratiâ, cum Johannem Roberti III. nomine poſteà inſignem, & ſereniſſima Stuartorum gentis ſatorem, illegitimum Roberti II. filium fuiſſe contendit. Alios, Lancaſtrenſes imprimis, rotulas genuinas, ſubſtitutis falſis, ut jura Corona obſcurarent, obteviſſe, ut nulla adeò fides ſit, ſi ex chartis autenticis contrarium pateſcat.*

(b) *Notes ſur l'hiſt. de Niſmes, t. 1. p. 104.*

(c) *Antiquit. Ital. t 3. diſſert. 34. col. 10.*

(d) *Acta eruditor. menſis maii an. 1724.*

exemt de toute ſuſpicion. Les ſuivans ne ſeront pas plus privilégiés : leurs actes ſont ſujets aux mêmes inconvéniens. En éfet, où eſt l'impoſſibilité morale, qu'un titre ſoit faux, quoique ſorti d'un dépôt public ? Or dès-là, qui poura douter de ſon inſufiſance, pour conſtater la vérité d'une autre pièce devenue ſuſpecte ? S'il y a des actes faux dans les archives publiques ; le lieu où ils ſont dépoſés, ne leur imprime donc pas, ſelon les principes de nos adverſaires, un caractère de vérité ſi infaillible, qu'ils puiſſent ſervir & de règle & de preuve aux autres. Leur vérité, comme celle des chartes particulières, doit donc principalement réſulter des caractères extérieurs & intérieurs, propres de chaque pièce. Ils ne peuvent emprunter, que des préſomptions du lieu, où ils ſont gardés. Mais comme les ennemis de l'antiquité refuſent de s'en raporter aux caractères avantageux ou déſavantageux, qui naiſſent du fond d'un titre & de ſes marques extérieures d'authenticité : toute certitude en fait de diplomes eſt anéantie. A leur avis, on n'a point *(a)* d'autre voie, pour prononcer ſur la vérité ou la fauſſeté de ces monumens, que l'autorité publique, réſidente dans ſes archives, ou l'expérience d'un habile antiquaire. Or ſuivant leurs principes, celle-là ſe trouve incertaine, & celle-ci n'eſt d'aucune reſſource, qu'autant qu'elle eſt apuyée ſur la première. On ne peut donc plus compter ſur la certitude des actes, dépoſés dans quelques archives que ce puiſſe être. Quel autre parti prendre après cela, que de bruler toutes ces pièces inutiles, ou de leur opoſer un doute invincible & général ? Ne ſufit-il pas de mettre ſous les yeux du public de pareils ſyſtèmes, pour lui en inſpirer une juſte horreur ?

(a) *Germon. diſcept. 2. p. 67. & ſeqq.*

Mais, replique-t-on, qu'un étranger *(b)* nouvellement arivé des païs lointains vous aporte un inſtrument fait en ſa patrie, & ſouſcrit par le notaire du lieu : y ajouterez-vous foi ; s'il n'eſt conſtaté par le témoignage d'un magiſtrat, ou de quelque autre perſonne non ſuſpecte, que l'acte eſt véritablement ſigné de la main du notaire, dont il porte le nom ? Or pourquoi ne prendroit-on pas les mêmes précautions contre les diplomes, qui nous ont été tranſmis des tems les plus reculés ? Eſt-il plus dificile de prêter une fauſſe ſignature à un notaire, qui vivoit il y a plus de mille ans,

(b) *Ibid. p. 68. & ſeqq.*

que d'en ſupoſer une à celui, qui habiteroit aux extrémités de l'Europe?

1°. Tranſplanter tout d'un coup un étranger dans une région nouvelle, ſans lui faire prendre aucunes de ces ſages meſures, qui l'auroient aiſément fait conoitre par la correſpondance des cours reſpectives, ou par les relations des commerçans: pareille ſupoſition jeteroit actuellement dans un plus grand embaras, que n'en pouroit cauſer tous les diplomes mérovingiens. En éfet, pour faire légaliſer le prétendu acte, paſſé par devant notaire, aux termes de l'objection, notre étranger s'adreſſe au magiſtrat, ſoit du païs, qu'il quite, ſoit de celui où il va. Car on ne dit point nettement auquel des deux il doit s'adreſſer. Dans le premier cas, qui peut répondre, que l'ateſtation n'eſt pas contrefaite, auſſi bien que l'acte; puiſqu'il eſt également porteur de l'une & de l'autre? Dans le ſecond, par quel art le magiſtrat françois a-t-il pu découvrir; par quelle autorité a-t-il pu juger, que telle ſignature étoit celle d'un notaire, qu'il ne conoiſſoit pas? Son expérience a bien pu lui aprendre, que véritablement cet acte & ces ſignatures étoient de main étrangère, hongroiſe, polonoiſe, ſuédoiſe &c. mais cette obſervation ne peut mettre l'acte à l'abri des ſoupçons légitimes; s'il n'eſt acompagné de circonſtances, qui en donnent une idée plus favorable.

2°. Quand on demande, s'il eſt plus dificile de contrefaire la ſignature d'un notaire de mille ans, que celle d'un notaire de l'extrémité de l'Europe; on tombe dans un paralogiſme viſible. Car on ſupoſe, que l'acte en queſtion, vient actuellement d'un païs éloigné. Rien n'empêche donc, que fabriqué par quelque fauſſaire, il n'ait été aporté par l'artiſan ou le complice de l'impoſture. Ici tous les caractères des lieux & des tems ont dû être néceſſairement obſervés par des compatriotes & des contemporains. Là ce n'eſt ni le fauſſaire, ni ſon complice, qui nous préſente le titre ancien. Celui qui le produit l'a reçu de ſes ancêtres ou de ſes prédéceſſeurs. En tout cas il n'a pas été maitre de lui donner les caractères des ſiècles mérovingiens. Il ne ſera donc pas fort dificile à des conoiſſeurs de diſcernet la vériré ou la fauſſeté de la pièce. La diſparité paroit donc énorme, & la comparaiſon, qu'on débitoit avec un air de triomphe, n'a pas même d'aplication au ſujet préſent.

CHAPITRE VII.

Travaux entrepris par les modernes, pour étendre la conoiſſance des anciennes écritures. Eſt-il poſſible de fixer le ſiècle des mſſ. & des diplomes, même avant Charlemagne, par le coup d'œil, par les pièces de comparaiſon, par la forme & l'eſpèce de leurs écritures, par leurs circonſtances & leurs acceſſoires, par leur combinaiſon reciproque ? La réunion de tous les moyens de juger eſt-elle néceſſaire ? Sufit-elle toujours ?

APRÉS que l'empire romain eut rendu les derniers ſoupirs en Occident ; la ſcience des anciennes écritures ceſſa, comme on l'a vu, d'être cultivée, ou ne le fut qu'imparfaitement. Deux ſiècles depuis le renouvellement des lettres, ont à peine ſufi, pour former un homme capable de la remettre en honneur. Mais les lumières, qu'il répandit ſur elle, égalèrent les acroiſſemens de richeſſes, qu'elle avoit réèlement aquiſes, au milieu des ténèbres, dont elle étoit couverte, depuis plus d'un milier d'années. L'art de juger de l'age & du mérite des anciens monumens, & d'en faire la vérification ſur des principes clairs & certains, parut donc avec un éclat, que l'antiquité n'avoit jamais connu. Cette ſcience créée, ou du moins reſſuſcitée par D. Mabillon, fut reçue avec les plus grands aplaudiſſemens. Beaucoup d'auteurs tournèrent de ce côté là leurs études & s'atachèrent à diverſes portions de ce vaſte champ. De grands hommes ont formé des projets (1) plus étendus, pour

(1) M. le marquis (*a*) Maffei cite d'une part, grand nombre de fauſſes inſcriptions, publiées pour véritables par de fameux antiquaires ; & de l'autre des exemples de quelques-unes, eſtimées fauſſes par des critiques célèbres ; quoique leur vérité ſe trouve aujourdui démontrée. On ne ſeroit pas tombé, ſelon lui, dans tant de mépriſes, ſi l'on avoit eu un bon art critique, pour diſcerner les vraies & fauſſes inſcriptions. Après avoir hâté par ſes vœux la compoſition de cet ouvrage ; il avoit pris ſur lui-même de ſe charger d'une tâche, dont il ſe ſentoit

(*a*) *Dell' iſtoria di Verona illuſtrata lib. 7. col. 160.*

perfectioner la conoiſſance des anciennes écritures. Si les Montfaucons & les Beſſels ſe ſont diſtingués dans cette carière, d'autres n'ont pas laiſſé d'y courir avec ſuccès. Les livres, où d'après les originaux, on a publié des modèles d'inſcriptions, de mſſ. & de chartes, ont utilement contribué aux progrès de cette ſcience; ſurtout lorſqu'ils ont été acompagnés d'obſervations capables de lui prêter un nouveau jour. Cependant Trotz, J C d'une érudition fort vaſte, ſouhaite (a) encore, qu'on donne des règles de critique, par leſquelles on puiſſe s'aſſurer de l'antiquité, du mérite, du prix des mſſ. & des cauſes des fautes, qui s'y ſont gliſſées. Il voudroit, que ceux, qui ont accès dans les grandes bibliothèques examinaſſent à fond les mſſ. de chaque age, & qu'ils en dreſſaſſent une hiſtoire critique plus exacte. Mabillon, Montfaucon, Brencman & le Clerc ont, dit-il, déja traité ce ſujet. Néanmoins, continue-t-il, ce qui reſte à

(a) *De primâ ſcrib. orig. p.* 502.

plus capable que bien d'autres, de s'aquiter avec ſuccès. Il en étoit encore occupé, lorſqu'en 1746. il publia (b) ſes figles lapidaires des Grecs. Auſſi ſon éditeur le (c) place-t-il à la tête des livres, auxquels le ſavant marquis ſe propoſoit de mettre inceſſamment la dernière main. Il ajoute que ſes premiers travaux en ce genre étoient juſqu'alors demeurés imparfaits, négligés & pour ainſi dire laiſſés dans l'oubli par leur propre auteur. Si ſes promeſſes renouvelées ne ſont pas encore acomplies: il eſt fort à ſouhaiter, qu'elles le ſoient. Du moins jouiſſons-nous depuis 25. ans de ſon hiſtoire diplomatique, qu'il qualifie lui-même d'introduction à ſon art, atendu du public avec tant d'impatience.

(b) *Præfat. p.* 35.

(c) *Ibid. p.* 117.

Scheleſtrate avoit conçu (d) le deſſein de fixer l'antiquité des mſſ. grecs & latins par la forme de leurs caractères; mais ſon entrepriſe n'a pas eu d'exécution. On n'en découvrit dans ſes papiers que quelques eſſais trop informes; pour que le public en profitât.

(d) *Antiquit. eccleſ. illuſtrata t.* 2. *præfat. Struv. de criter. mſſ.* §. 2.

Wanley, *Préface ſur les livres ſeptentrionaux tant imprimés que mſſ.* s'ofroit en 1705. de compoſer, aux dépens du public, une hiſtoire des lettres, dont en tout tems les Grecs, Romains, Goths, Allemans, Eſpagnols, François, Irlandois, Anglo-normans ſe ſont ſervis. Il ne ſe bornoit pas à la deſcription de leurs lettres; il comptoit faire repréſenter, ſuivant l'ordre des ſiècles & des lieux, les écritures des Grecs, des Romains & des barbares, d'après leurs mſſ. leurs diplomes & leurs marbres. Th. Hearn, dans ſa préface ſur la chronique ou annales du monaſtère de Dunſtaple, rend témoignage aux conoiſſances, qu'avoit aquis Wanley du caractère des différens ages, & des anciens mſſ, principalement de ceux d'Angleterre. Mais il atribue l'inéxécution de ce projet à ſon inconſtance, autant qu'à ſes ocupations; ſans nous dire, ſi ſon entrepriſe fut aſſez puiſſamment ſecondée, pour qu'il oſât s'y livrer. C'eſt, ſelon les Anglois, une grande perte pour le public. Mais la Paléographie peut ſuſpendre nos regrets, par raport aux écritures grèques; la Diplomatique, par raport aux latines, & le catalogue des mſſ. du roi d'Angleterre, par raport aux ſaxones. Ces dernières auroient aparamment été le fond le plus abondant, où Wanley auroit puiſé des morceaux, juſqu'alors inconnus à la plupart des gens de lettres.

faite eſt inctoyable, comme le teconoiſſent aiſément ceux, qui manient des mſſ. L'exagération ne nous paroit pas fort outtée. Mais quelques éforts, que nous prétendions faire, pour pouſſer plus loin les travaux, nous laiſſerons ſans doute beaucoup à faire à ceux, qui nous ſuivront. Maintenant nous nous bornerons à quelques principes génétaux, ptoptes à fixer l'age des mſſ.

Diſtinction aiſée des écritures anciennes & modernes. Peut-on en fixer le ſiècle ? Réponſe au marquis Maffei.

I. Diſcerner les écritures antiques des modernes ; rien de plus facile, au jugement (*a*) d'un profeſſeur Alleman, dont la grande réputation eſt encore au-deſſous du ſavoir. Bornons-nous à cette unique autorité : l'évidence parle trop haut, pour qu'il ſoit néceſſaire de recourir aux témoignages. Eſt-il un ſeul homme médioctement vetſé dans la conoiſſance de l'antiquité, qui du premiet coup d'œil ne diſtingue les inſcriptions gothiques des romaines ; les mſſ. antérieurs à Charlemagne de ceux des cinq derniers ſiècles ; les diplomes mérovingiens de ceux de nos tois de la 3e. race ? Auſſi demande-t-on quelque choſe de plus. Peut-on ſur le vu des pièces antiques, déterminer avec quelque certitude le ſiècle, auquel elles ont été dreſſées ? C'eſt ſans doute ce qu'ont penſé les Mabillon, les Montfaucon, les Baluze, les Couſtant, les derniets éditeurs des SS. Pères. Tous ont rendu compte de l'age des mſſ. dont ils avoient fait uſage. Les auteurs de l'incomparable catalogue de la bibliothèque du roi ſont auſſi atentifs à fixet le ſiècle des mſſ. dont ils donnent la notice, qu'à ne pas porter trop haut leur antiquité. L'omiſſion de ce point important eſt regatdée comme (*b*) un grand défaut par l'auteur de la préface, miſe à la tête du catalogue de la bibliothèque du roi d'Angleterte. Scheleſtrate & Wanley partoient de cette vérité teconnue : ſans quoi leurs projets auroient été preſqu'inutiles. Bianchini, cet auteut d'une érudition également judicieuſe & profonde, préſente ce moyen, non ſeulement comme le plus infaillible, mais comme (*c*) le ſeul déciſif. Auſſi depuis un demi-ſiècle ne croiroit-on pas avoit ſufiſamment fait conoitre un mſ, ſi l'on n'en marquoit à peu près l'age. Il ne (1) s'eſt

(*a*) *Jo. Heumanni — commentar. de re diplom. c. 1. §. XIV. p. 8.*

(*b*) *Caſley the preface. p. VI.*

(*c*) *Vindiciæ can. ſcriptur. t. 1. p. CCLXXIV.*

(1) Nous ne mettons point en ligne de compte les préjugés de certains auteurs mépriſables ou pyrrhoniens.

trouvé

trouvé que le marquis (1) Maffei, qui ſe ſoit élevé contre l'unanimité des gens de lettres à cet égard. C'eſt à l'entendre une erreur, qui de nos jours (a) a prévalu, de juger du ſiècle des mſſ. par l'écriture : comme ſi la même manière d'écrire n'avoit pas cours dans pluſieurs ſiècles, ou que dans le même on n'eût pas écrit de diverſes façons ! Cependant tout de ſuite il donne ateinte à ſon propre ſyſtème, en avouant que juſqu'à la fin du xe. ſiècle la belle majuſcule fut en uſage dans les mſſ. liturgiques. Ainſi, continue-t-il, on poura quelquefois former ſur ce ſujet une déciſion préciſe, mais à raiſon des circonſtances particulières. Eſt-ce donc que la majuſcule eſt autre choſe qu'une eſpèce d'écriture ? Si la ceſſation de la majuſcule au xe. ſiècle m'aprend qu'un mſ. en ce caractère ne ſauroit être du x1^e. ſiècle ni des ſuivans ; une autre obſervation ſur telle autre forme de la même écriture ne poura-t-elle pas m'inſtruire d'un autre fait hiſtorique, qui me tirera de l'incertitude, où me laiſſe M. Maffei ? Elle s'étend ici, comme on voit, à l'age de tous les mſſ. en onciale, antérieurs au x1^e. ſiècle. Prétent-on du reſte ſe décider autrement ſur le tems inconnu ou dificile à conoitre, que par des faits & des uſages, dont on a découvert la durée ? Qu'importe que ce ſoit l'abolition totale d'une écriture, ou quelque changement ſurvenu dans ſa forme, ſes traits, ſes points, ſes accens, ſes abréviations &c ?

(a) *Opuſc. eccleſ. p. 60. col. 2.*

Mais réplique notre ſavant antiquaire, on trouve des

(1) Il (b) menace depuis 25. ans de ruiner cette prétendue erreur, dans ſon Art critique. Il en veut (c) beaucoup à certains étrangers, qui ſur les mſſ. des bibliothèques d'Italie ont écrit *annorum* 600. *annorum* 700. *annorum* 900 : comme ſi l'année leur avoit été connue ! Ces étrangers ſont donc bien coupables, d'avoir fait part à des bibliothécaires Italiens des conoiſſances, qu'ils avoient aquiſes ſur l'age des mſſ. ou d'avoir apoſé ces notes à leurs ſolicitations ! Eſt-ce ſe donner pour capable de deviner l'année de la tranſcription d'un mſ. que d'en marquer le ſiècle ? Mais encore quelles ſont donc les notes audacieuſes inſcrites ſur les mſſ. Italiens ? Des dates, qui énoncent en général les xii. xi. & ixe. ſiècles, ſur leſquels ordinairement il eſt ſi facile de ſe décider, qu'un novice antiquaire ne s'y tromperoit pas. Et un homme de la réputation de Maffei trouve cette déciſion auſſi téméraire, que ſi l'on avoit oſé tenter l'impoſſible ! Le très-ſavant Père Bianchini témoigne au contraire ſa reconoiſſance aux étrangers, des lumières, qu'ils ont communiquées à ſa nation, & de ce qu'ils l'ont miſe en état d'en répandre à ſon tour ſur une matière ſi dificile. Nous ſuprimons les éloges qu'il donne à cette ocaſion en un autre (d) endroit aux éditeurs de la Congrég. de S. Maur, & partieulièrement aux auteurs de la Diplomatique & de la Paléographie. Ils ſont trop magnifiques, pour que nous oſions les raporter.

(b) *Iſtor. diplom. p. 147.*

(c) *Opoſc. p. 61. col. 1.*

(d) *P. cclxxiii. a. lxxiv.*

diplomes, où parmi des ſouſcriptions faites à la même heure, l'une eſt en majuſcule, l'autre en minuſcule, l'autre en curſive : il faudra donc conclure, que les mains, qui les ont tracées, ſont de divers ſiècles & de diférentes nations ? Point du tout. Quand ces diplomes furent dreſſés, un peuple ſe ſervoit-il de la majuſcule, un autre de la minuſcule, un troiſième de la curſive ? Pouroit-on citer quelqu'auteur, qui eût avancé, qu'alors (1) ou la majuſcule, ou la minuſcule, ou la curſive n'exiſtoit pas, ou que chacune de ces écritures ne pouvoit convenir, qu'à trois ſiècles diſtingués ? Quand on entreprit de juger de l'age des mſſ. ou des actes publics par l'écriture ; jamais on ne crut y réuſſir, en donnant la majuſcule à l'un, & la minuſcule ou la curſive à l'autre : mais on s'apuya principalement ſur la diverſité des formes, que prennent ces caractères, ſuivant la diverſité des ſiècles. On a vu dans le IVe. chapitre de la IIIe. Section, combien on peut pouſſer loin ces conoiſſances, par une étude profonde des figures des lettres.

L'imitation de l'ancienne écriture par des copiſtes poſtérieurs rend-elle la fixation de l'age de pluſieurs mſſ. extrêmement dificile ? Peut-on aſſigner le ſiècle de ceux, qui ont plus de mille ans ?

II. La dificulté de conoitre l'age des mſſ. ne paroit grande à quelques auteurs, que parceque, à leur avis, les écrivains ſe ſont gênés à rendre le caractère des modèles, qu'ils avoient à copier. M. Jordan fait (*a*) tenir à M. Maſſon un diſcours peu digne d'un bon antiquaire, tel qu'il le ſupoſe : quand, ſans autre exception, que celle qui regarde les mſſ. du XIIe. ſiècle, dont la diſtinction d'avec les autres lui paroit très-aiſée ; il lui met dans la bouche, qu'on peut ſe tromper (2) de

(*a*) *Hiſt. d'un voyage littér. p. 251.*

(*b*) *V. Mabillon de re diplom. tab. 53. 54. 55. 57.*

(1) Les pièces auxquelles en apelle M. Maffei ſont viſiblement quelques actes ſynodiques (*b*) du IXe. ſiècle. Or qu'il nous diſe, laquelle de la majuſcule, de la minuſcule, ou de la curſive avoit cours à l'excluſion des autres ? Aſſurément jamais antiquaire ne nia, qu'elles ne fuſſent alors toutes les trois également en uſage.

(2) Un antiquaire médiocre ne tombera jamais dans une erreur auſſi conſidérable, par raport aux mſſ. poſtérieurs au VIIIe. ſiècle. S'il eſt véritablement habile, il ne courra guère de plus grands riſques, à l'égard de ceux des trois précédens. En remontant plus haut, les choſes changent de face. On pouroit être excellent antiquaire, & néanmoins croire du Ve. ſiècle un mſ. du IIIe. Au-deſſus du Ve. le nombre des pièces de comparaiſon eſt trop petit & trop incertain, pour pouvoir ſe déeider avec quelque aſſurance ſur ce ſeul moyen. D'un autre côté les indiees ne ſont ni aſſez multipliés ni aſſez déterminés, pour porter un jugement fixe ſur l'age de mſſ. ſi anciens. Peutêtre qu'à force d'obſervations combinées ; on poura quelque jour ariver au degré de lumière, où l'on aſpire ; mais auquel on ne doit pas encore ſe flater d'être parvenu. On peut toutefois avoir des probabilités très-fortes, qu'un

deux cents ans, au ſujet de leur age. S'il s'en étoit tenu à réduire le mécompte à 50. & même quelquefois à cent ans, ſa prétention n'auroit rien d'incompatible avec l'expérience. Mais, où a-t-il pris, que les anciens copiſtes imitoient la lettre des mſſ. qu'ils étoient chargés de tranſcrire ? C'eſt une ſupoſition haſardée par Richard Simon ; mais ce trop hardi critique en a-t-il jamais donné la moindre preuve ? D. Bernard de Montfaucon (*a*) dit bien qu'aux ſiécles poſtérieurs à l'XI. quelques Grecs tâchèrent de retenir l'écriture des IX. & X. mais ajoute-t-il tout de ſuite les habiles gens s'aperçoivent (1) de la diverſité du caractère : parcequ'à la longue il

(*a*) *Palæograph. l. iv. c. 6. p. 299.*

mſ. ſera du IVe. ſiécle, lorſque les indices favorables ſont ſoutenus de quelques traits hiſtoriques. Par exemple, les Italiens nous donnent le mſ. des évangiles de Verceil, comme écrit de la main de S. Euſèbe. Ils font aiſément remonter cette tradition juſqu'au déclin du IXe. ſiècle. Mais l'intervale, qui reſte à franchir de là juſqu'au milieu du IVe. eſt au-deſſus des reſſources, qu'on peut atendre de ce moyen. Un antiquaire, il eſt vrai, qui ſur les ſeuls modèles, qu'on en a publiés, héſiteroit à le faire au moins remonter au VIIe. ſiècle, ne ſaurnit pas ſon métier. Bientôt on y découvre d'autres indices, qui l'élèvent au VIe. ſiècle & peutêtre même au Ve. Il reſte donc encore cent cinquante ans à remonter : & c'eſt ſur quoi les indices puiſés dans l'écriture, & tout ce qui l'acompagne nous laiſſent dans le doute. Mais un texte de l'évangile (*b*) de S. Jean, conſigné dans le mſ. de Verceil, anonce le IVe. ſiècle ; ſinon avec une pleine certitude, du moins avec une très-grande vraiſemblance. En voici les paroles : *Quod natum eſt de carne, caro eſt*, QUIA DE CARNE NATUM EST ; *& quod natum eſt de ſpiritu, ſpiritus eſt*, QUIA DEUS SPIRITUS EST, ET EX DEO NATUS EST. Tout ce qui ſe trouve en lettres majuſcules a diſparu de l'évangile depuis le IVe. ſiècle. Cependant juſqu'alors il ſe liſoit dans les exemplaires d'Afrique & d'Italie. Tertullien (*c*) le cite en termes formels. Il fut alégué dans le concile de Carthage, tenu l'an 256. S. Ambroiſe inſiſte avec beaucoup de force dans ſon livre du S. Eſprit ſur la ſupreſſion, que les Ariens avoient faite de ces mots : *Quoniam Deus Spiritus eſt*. Il leur reproche de les avoir rétranchés de leurs livres & de ceux l'Egliſe. C'eſt donc une marque d'antiquité ſupérieure à l'entrepriſe des Ariens, de retrouver ces termes eſſentiels dans les évangiles de Verceil.

(*b*) *Cap. 3. ℣. 6.*

(*c*) *De carne Chriſti. c. 18.*

(1) D. de Montfaucon donnant la notice (*d*) du mſ. grec 121. de l'abbaïe de S. Germain des Prés, écrit l'an 1343. obſerve, qu'il imite le caractère du Xe. ſiècle. Mais en renvoyant à ſa Paléographie, il fait aſſez entendre, combien cette imitation étoit imparfaite. Ainſi quand ce mſ. de papier de coton ne ſeroit pas daté ; un antiquaire ne ſe tromperoit jamais ſur ſon age, juſqu'à le croire du Xe. ſiècle : pourvu qu'on ne ſupoſe pas en cet homme une témérité prodigieuſe, jointe à l'ignorance la plus profonde. Cependant ſur l'aveu de D. de Montfaucon, au ſujet des éforts faits par quelques copiſtes, poſtérieurs aux IXe. & X^e. ſiècles, pour en imiter l'écriture ; de nouveaux Germons concluroient, à force de ſubtilité, que le diſcernement de l'age des mſſ. grecs, copiés depuis l'an 800. eſt impoſſible. Mais, ſans prévenir leurs ſophiſmes : pour prouver, que l'imitation des copiſtes n'empêche pas les habiles gens de reconoître chacun des neuf derniers ſiècles, à la différence du caractère ; nous n'avons beſoin que d'une épreuve, où fut mis Dom Bernard de

(*d*) *Biblioth. Coiſliniana. p. 195.*

s'y gliſſe toujours quelque choſe de nouveau. D'un autre côté, ſelon le même auteur, on introduiſit alors des genres d'écriture toutafait diférens de l'ancienne, on s'éloigna beaucoup de l'élégance des ſiècles précédens, on en corompit la beauté par des traits inſolites, arbitraires & diverſifiés au gré des copiſtes. Voilà donc les écritures des neuf premiers ſiècles d'autant mieux diſtinguées, qu'on n'a pas tenté de les imiter. La dificulté ne commenceroit donc qu'au IXe. Les mſſ. où l'on ne s'eſt point éforcé de peindre l'ancienne écriture, ne préſentent donc aucun embaras: & c'eſt ſans doute le plus grand nombre. Les autres ſe décèlent par la fauſſe imitation, par des tours d'un goût nouveau, & de tems en tems même par des dates.

Au reſte tout cela ne fait rien aux mſſ. latins. Nous ne voyons pas, qu'on ait eſſayé d'imiter l'écriture avant le milieu du XVe. ſiècle. A la renaiſſance des lettres, on fit à la vérité quelques éforts, pour rendre les majuſcules des titres & la minuſcule du texte des mſſ, qu'on tranſcrivoit, d'après ceux du IXe. ſiècle. Mais on ne tenta peutêtre jamais de figurer totalement les livres écrits en onciale. Caſley borne les moyens de diſcerner les mſſ. imités d'avec les anciens au (a) parchemin, à la fraicheur de l'encre, à des défauts (1) d'imitation, qu'il ne ſpécifie pas.

(a) *The preface p.* VII.

(b) *Hiſt. de l'académ. royale des Inſcript.* — T. 16. p. 327 328.

Montfaucon lui-même, par raport à quelques mſſ. » Le ſoubibliothécaire du » Vatican, dit M. de Boze, dans ſon » excellent éloge (b) du ſavant Bénédi- » tin, s'étudia à lui tendre tous les piéges capables de diminuer la bonne opinion, qu'on avoit de lui. Un jour, » entre autres, que Dom Bernard étoit » à la bibliothèque avec beaucoup de » monde, M. Zacagni mettant devant » lui un mſ. grec tout ouvert, lui dit » avec une politeſſe afectée: *Vous êtes* » *trop connoiſſeur pour ne pas nous inſtruire* » *de l'age de ce mſ. & nous vous en prions.* » Dom Bernard ayant examiné un mo- » ment la page, lui répondit, que le » mſ. avoit environ 700. ans. *Vous vous* » *trompez*, répliqua alors ſéchement le » ſoubibliothécaire, *il eſt d'une bien plus* » *grande antiquité*; *& le nom de l'empe-* » *reur Baſile le macédonien, qui ſe* » *trouve à la tête en fait foi. Voyons*, » reprit Dom Bernard en ſouriant, *ſi ce* » *ne ſeroit pas plutôt Baſile le porphirogé-* » *nète, qui comme vous ſavez, eſt d'un* » *ſiècle & demi plus bas*: on lui montre » l'endroit; & dès la ſeconde ligne, il y » trouva ces mots ἐκ τῆς πορφύρας, *né* » *dans la pourpre. Ce ſont les Bollandiſtes,* » ajouta M. Zacagni, *qui m'ont induit en* » *erreur: paſſons à quelque autre choſe.* » Ces autres choſes ne lui réuſſirent pas » mieux: Dom Bernard acuſa toujours » juſte, & téléva ſi ſouvent ſon captieux » émule, que la nombreuſe compagnie, » qu'il avoit lui-même aſſemblée, pour » être témoin de ſes ſuccès, en fut hon- » teuſe & embaraſſée pour lui. «

(1) Nous pourions donner bien des exemples de ces défauts d'imitation: mais il ſufit d'obſerver, qu'on y trouve ſouvent des accens ou des points ſur

Si l'on écoute Chriſtophe (a) Pfaffius, dans ſon édition de l'épitome des Inſtitutions divines de Lactance : quand un mſ. a mille ans ; il n'eſt plus poſſible d'en déterminer l'age. Il faut alors ſe renfermer dans une étendue de quelques ſiècles. Juſqu'à préſent il ne s'eſt trouvé perſone, qui ſe ſoit cru capable de donner des règles ſûres, pour diſtinguer le ſiècle des plus vieux mſſ. On ne ſauroit en juger, que par conjectures : ce qui, ſelon lui, n'eſt qu'une affaire de (1) pur

(a) *Diſſert. prælim. §. 9.*

les i : uſage abſolument inconnu au IXe. ſiècle. On y voit de vraies réclames, dont à peine pouroit-on faire remonter l'invention au commencement du XIe. ſiècle. Des lignes ſervant à régler l'écriture y ſont en crayon noir ou en rouge : indice de nouveauté également certain.

(1) On n'eſt pas ſurpris de voir le P. Germon embraſſer (b) avec chaleur les idées de Pfaffius ; on le ſeroit, s'il n'enchériſſoit pas ſur elles. Un mſ. de S. Hilaire de la bibliothèque du roi, ſera, ſelon lui, poſtérieur à Félix d'Urgel, c'eſt-à-dire à la fin du VIIIe. ſiècle : parcequ'on lui aura donné *environ mille ans*, & qu'il faut pour ſon intérêt entendre ces paroles, expliquées d'ailleurs (c) ſans équivoque, d'un ſiècle plus tard, & non pas d'un demi-ſiècle plus tard ou plutôt. Mais comme le poſte n'eſt pas tenable ; il ſe rabat à ſoutenir que D. Couſtant n'a point la certitude de ſon côté, qu'il n'a pour lui, que des conjectures. Le Bénédictin au contraire déclare nettement, qu'on peut prononcer avec une pleine certitude, que des mſſ. ſont antérieurs ou poſtérieurs à tel ou tel ſiècle : que ſur la ſeule inſpection des mſſ. de l'ordre de (d) Citeaux on ne les jugera pas plus anciens, que le XIIe. ſiècle, & qu'on le fera ſans crainte de ſe tromper : qu'on n'héſitera pas davantage à ne point porter au deſſus de l'empire de Charlemagne la plupart des mſſ. copiés depuis ce monarque : qu'à la faveur des mêmes principes, il fait remonter avec la même aſſurance le mſ. de S. Hilaire, avant le tems de Félix.

Le P. Germon demande à D. Couſtant ſur quelles règles il établit ſa certitude. 1°. Répond celui-ci, combien de connoiſſances, qu'on aquiert plutôt par l'expérience que par les règles ? Diſtingue t-on autrement les médailles fauſſes des véritables, les chefs d'œuvre de peinture de leurs copies ? 2°. Le mſ. dont le ſiècle eſt en litige, fut écrit en lettres romaines, apelées onciales. 3°. Tous ſes mots ſemblent n'en faire qu'un : tant ils ſont étroitement unis enſemble. 4°. Les diſtinctions, & de points & de virgules n'y paroiſſent pas. Ces caractères annoncent donc un livre plus ancien que Charlemagne : puiſque ſuivant l'opinion générale de nos critiques, ce prince introduiſit dans les mſſ. les uſages contraires. D. Couſtant, loin de prétendre, comme on le lui faiſoit avouer, à force de ſophiſmes, que le mſ. en queſtion ne fût que du VIIIe. ſiècle, ou tout au plus de la fin du VIIe. s'apuyoit ſur une tradition, & même ſur un fait hiſtorique, pour en reculer l'age, au delà du règne de Dagobert. Il conjecturoit de plus, qu'il avoit été tranſcrit ſur l'autographe de S. Hilaire, ou ſur un exemplaire, copié de ſon vivant. S'il étoit permis, après un examen très-exact de ce mſ. d'interpoſer ici notre jugement ; nous le fonderions moins ſur notre expérience, que ſur une foule d'indices, incompatibles, au moins dans leur réunion, avec des tems poſtérieurs au VIe. ſiècle. Nous en avons les mémoires tout prêts : mais ici ce détail ſeroit trop long. Le P. Germon qui ne vouloit pas qu'on pût juger avec certitude, qu'un mſ. fût antérieur ou poſtérieur à tel ſiècle, ſurtout quand il aproche d'un millier d'années, décide (e) hardiment ſur la ſeule écriture figurée d'un mſ. de S. Hilaire de la bibliothèque vaticane, daté du VIe. ſiècle, qu'il eſt

(b) *De veter. hæret. p. 437. & ſeqq.*

(c) *Vindic. veter. codd. p. 66. 67.*

(d) *Vindic. veter. codd. confirm. p. 165. & ſeqq.*

(e) *De veter. hæret. p. 450.*

Digitized by Google

hazard. Qui conjecturera le mieux, paſſera pour le critique le plus propre à diſcerner l'age de ces mſſ. C'eſt-à-dire, qu'au deſſus du VIIIe. ſiècle, tout ce qui concerne l'age des mſſ. n'eſt qu'une énigme impénétrable, mais qu'on devine, comme on peut, ſans principes & ſans règles.

Nous prétendons au contraire, que quoique les mſſ. des V. VI. & VIIe. ſiècles ſoient plus dificiles à reconoitre, que ceux des ſuivans; on a toutefois pluſieurs moyens, pour en fixer l'age. 1°. Parmi ces mſſ. il s'en trouve, qui ſont munis de notes chronologiques non ſuſpectes. Pfaffius lui-même en tombe d'acord. Par conſéquent on en peut juger avec plus de certitude, que ſi l'on avoit des démonſtrations, uniquement fondées ſur le raiſonement. 2°. Ces mſſ. datés ſervent de pièces de comparaiſon, pour juger des autres. Si elles ne ſufiſent pas toujours, pour fixer le jugement, qu'on portera de certains mſſ. antiques, elles pouront au moins le diriger. 3°. Les monumens lapidaires & métalliques, & les diplomes des mêmes ſiècles, revêtus de dates, ouvrent une nouvelle ſource de caractères, aplicables au même uſage. La voie de comparaiſon ne ſe refuſe donc pas à la découverte de l'age des mſſ. extrèmement antiques, non plus que des récens. Le plus & le moins en font toute la diférence. Copiés depuis neuf cents ans, ils ofrent en bien des cas une ſurabondance de preuves. Avant ce terme on eſt borné quelquefois au pur néceſſaire. Quelquefois même on ne peut ateindre, qu'à la plus grande probabilité, quand on veut abſolument fixer le ſiècle. Mais ſait-on ſaiſir les moyens, que fournira quelque mſ. que ce ſoit, pour découvrir le ſecret de ſon age; jamais on ne ſe verra réduit à deviner au hazard.

Coup d'œil de l'antiquaire décide ordinairement

III. Le coup d'œil de l'antiquaire eſt ſans doute un des plus prompts & des plus ſurs moyens, pour diſtinguer à peu

du IXe. ou même de quelque ſiècle inférieur. Il va plus loin : il prononce avec la même confiance, qu'un mſ. des évangiles de ſa bibliothèque, dont l'écriture eſt, ſelon lui, parfaitement ſemblable à celle du S. Hilaire du Vatican ne paſſe pas le IXe. quoiqu'il porte, ſuivant ſon raport, divers caractères néceſſairement ſupérieurs au VIIIe. Mais ſi c'eſt là reconoitre bien ſolennellement, qu'on peut juger de l'age des mſſ. par l'écriture, c'eſt authentiquement prouver, qu'en cette ſcience, comme dans toutes les autres, on peut s'écarter étrangement du but; lorſqu'on n'eſt pas guidé dans ſes jugemens ou par la lumière ou par un aſſez grand fond de droiture.

avec ſuccès de l'âge des anciennes écritures.

près le ſiècle d'une ancienne écriture. Comme au viſage on devine l'age des perſones, ſans qu'on puiſſe ſouvent rendre une bonne raiſon phyſique, pourquoi l'on fait l'une plus vieille que l'autre : de même l'uſage & l'expérience aprendront à peu près le tems de la tranſcription des mſſ. & des diplomes indépendamment de leurs dates. On poura ſe tromper, ſi l'on veut préciſément aſſigner l'age d'un tel homme : mais on ne ſe trompera guère, quand on ſe contentera de lui donner environ vingt, trente, quarante, cinquante, ou ſoixante ans. C'eſt ſur ce principe & avec cette retenue, qu'on jugera de l'age des mſſ. par le ſeul coup d'œil. On n'y procédera ni par années, ni même par dixaine d'années, mais par ſiècles.

Peutêtre (*a*) arivera-t-il quelquefois, que tel mſ. que vous fixerez au IXe. ſiècle, ſera du Xe. ou (1) du VIIIe. Eh ! ne vaut-il pas mieux ſe tromper en cela, que de laiſſer le monde dans l'ignorance ſur l'age des mſſ., dont on publie la notice ?

(*a*) *A catalog. of the mſſ. of the king's library — prof. p.* VI.

Si l'on peut juger de l'age des mſſ. par le coup d'œil ; on en jugera conſéquemment par l'écriture. Car quoique le vélin ou le papier & l'encre entrent pour quelque choſe dans le jugement, qu'on en porte ; il emprunte ſa principale force de l'écriture même. Quiconque croira, qu'on ne ſauroit ſe décider ſur l'age des mſſ. par l'écriture, ſera forcé de nier, qu'on puiſſe rien conclure du coup d'œil. Cette opinion, toute ſingulière qu'elle eſt, ne déplait pas à M. le marquis Maffei. Il n'en infère pourtant pas, qu'il ſoit impoſſible de rien ſtatuer ſur l'antiquité des mſſ. ſans date. Mais il a recours à des moyens étrangers à l'écriture.

Au reſte ce coup d'œil, qui décide ſouvent avec un

(1) » M. Caſley avoue, dit (*b*) l'auteur » de la bibliothèque Britannique, qu'il » a pu ſe tromper en marquant l'âge des » mſſ. & qu'au lieu du IXe. ſiècle, il peut » avoir indiqué le VIII. ou le Xe. « Les propres termes de Caſley, quoique fidèlement raportés, ne donneroient pas une opinion avantageuſe de ſon ſavoir ; s'ils n'étoient reſtreints aux ſeuls mſſ. ſaxons. Par raport aux autres, il faudroit être mal habile, pour aſſigner au VIIIe. ſiècle un mſ. du X. ou un mſ. du Xe. au VIIIe. Cependant comme du IX. au X. ou du VIIIe. au IXe. l'intervale eſt nul ; on peut ſans erreur attribuer à un ſiècle ce qui apartient à ſon voiſin : parce qu'on ſouſentend toujours qu'un mſ. qui peut être de la fin d'un ſiècle, peut auſſi n'avoir été copié qu'au commencement du ſuivant. Si c'étoit là l'idée de cet écrivain, il auroit bien penſé, mais il ſe ſeroit mal exprimé.

(*b*) *Tom. 5. part. 2. art. 3. p.* 325.

ſouverain empire, & même avec une pleine certitude pour l'antiquaire, doit être apuyé d'autres moyens pour celui, qui ſans aſpirer à le devenir, voudroit juger néanmoins, avec quelque lumière, de l'age des monumens, dreſſés par nos ancêtres. L'antiquaire lui-même, ſage & circonſpect, a quelquefois beſoin de recourir à diférentes reſſources, propres à le raſſurer dans ſes ſcrupules : quoiqu'il ne ſoit pas fort rare, qu'après avoir anoncé le ſiècle d'un mſ. ſur le ſeul coup d'œil ; il ait la ſatisfaction de voir ſa conjecture vérifiée, par les dates formelles, qu'il y découvre, en l'examinant de plus près. Mais ſi la date conſtate l'age de l'écriture ; l'écriture à ſon tour juſtifie la ſincérité de la date. Celle-ci n'eſt plus ſuſpecte d'avoir été inſérée après coup ; dès que la même encre, la même main, le même caractère ſe font ſentir aux yeux des conoiſſeurs.

Mſſ. & diplomes datés fourniſſent des pièces de comparaiſon, pour juger de ceux, qui ne le ſont pas. Ces dates ne doivent pas être admiſes ſans examen. Par quels ſignes s'aſſure-t-on de l'age des mſſ. hébreux.

IV. Les notes chronologiques, ſouvent apoſées à la fin des mſſ. revêtus de ce ſigne diſtinctif, préſentent, de l'aveu de tout le monde, le moyen le plus infaillible, pour juger de leur age. Lorſqu'il n'y a nul ſujet d'y ſoupçoner de la fraude : elles ne ſervent pas ſeulement à fixer tout d'un coup l'age des mſſ. où elles paroiſſent ; elles ofrent encore des pièces de comparaiſon, pour juger de celui des monumens, où elles ſont omiſes. Le nombre des mſſ. datés, aſſez conſidérable, dans chaque (1) ſiècle, en remontant juſqu'au VIII. met à portée de prononcer ſur l'age d'autres mſſ. contemporains, deſtitués de dates. Les écritures d'une forme & d'un goût, fort diférent de celles, qu'on découvre, durant les IX. derniers ſiècles, ſeront donc communément & à juſte titre eſtimées plus anciennes ; puiſqu'elles ne peuvent s'y raporter. Comme les écritures des marbres & des bronzes ont des raports marqués avec celles des mſſ. & des diplomes, au moins, dans quelques-unes de leurs lettres ; l'age connu des premières peut conduire à la découverte du tems des ſecondes. C'eſt à la faveur de cette reſſemblance, que D. B. de Montfaucon (a) a ſu diſtinguer les plus anciens mſſ.

(a) *Palæogr. p.* 184. 185.

(1) Un des volumes ſuivans doit renfermer une ſuite de modèles de mſſ. qui tous énonceront formellement leur date. La plupart des diplomes, que nous repréſenterons, ſeront munis de notes chronologiques. Ainſi nous ne manquerons pas de pièces de comparaiſon.

grecs,

grecs, d'avec ceux, qui l'étoient moins. Diverſes inſcriptions, raportées par le ſénateur Buonarruoti, dans ſes *Fragmens d'anciens vaſes de verre*, nous montrent des caractères & des écritures, non ſeulement conformes à celles des mſſ, mais encore à celles des diplomes. Grand nombre d'autres recueils de monumens antiques viennent à l'apui de ces inſcriptions. Pluſieurs d'entr'elles étant datées fourniront des pièces de comparaiſon, pour juger des écritures aprochantes ou ſemblables. Les mſſ. & les diplomes antérieurs au IXe. ſiècle, ont d'ailleurs des pièces de comparaiſon, qui leur ſont propres.

Après les notes chronologiques, s'il n'eſt point de moyen plus ſûr, pour découvrir l'age d'une charte ou d'un mſ, que la voie de comparaiſon : c'eſt à condition, qu'elle ne ſera pas moins exacte que rigoureuſe. La faire ſur les mſſ. mêmes, ou ſur les modèles, qui en ſont tirés ; c'eſt toute autre choſe. Les planches (1) ne laiſſent cependant pas d'être d'une grande reſſource pour ceux, qui n'ont pas la facilité de comparer les originaux. Elles donnent avec peu de travail bien de l'avance, ſi l'on eſt à portée de ſe livrer à cette étude. Quand elles ſont formées avec choix, diſpoſées avec ordre, corigées avec ſoin, elles épargnent à tous des peines infinies. Comme ce moyen eſt le plus fécond à tous égards ; nous en ferons grand uſage dans la ſuite.

Les notes chronologiques ne doivent pourtant pas être admiſes ſans examen. Il s'en trouve pluſieurs de fauſſes dans les mſſ. hébraïques, & quelques-unes dans les autres. Celles des premiers, qui remontent au-delà du Xe. ſiècle, paſſent au jugement des meilleurs critiques, pour autant d'impoſtures. On n'a point éfectivemenr encore découvert de mſ. hébreu, d'un age antérieur à cette époque. Les prétentions

(1) Le P. Bianchini (*a*) ne compte pas moins que nous ſur les avantages des planches. A l'ombre de leur ſupreſſion, on poura, dit-il, vous donner pour fort anciens des mſſ. très récens. A la faveur des modèles, on fixera ſûrement leur age. *Tempus membrana definiat ſpecimen characterum, cui jus & norma docendi eſt.* Le génie, la manière & l'air de l'écriture fourniſſent toujours les moyens les plus déciſifs, pour faire conoitre de quel tems & de quel pais elle eſt. Auſſi paroit-il convaincu par les plus ſolides raiſons, que la preuve de l'antiquité d'un monument dépend de la nature du caractère. *Probè enim intelligo ex genere characterum totam pendere cauſam antiquitatis.*

(*a*) *Tom.* I. *p.* CCLXXIV.

contraires de M. Fourmont l'aîné n'ont pas fait fortune. On juge plus favorablement de ceux, qui portent une date poſtérieure au XIe. ſiècle ; pourvu qu'ils n'aient pas d'autres marques de ſupoſition. Mais communément les mſſ. hébreux, grecs & latins n'anoncent point leur age. Il faut donc employer diverſes règles de critique pour ſe déterminer ; ſurtout ſi l'on manque de pièces de comparaiſon. Les mêmes règles ne ſervent pas indiféremment aux uns & aux autres. Les Hébreux, les Grecs, & les Latins ont les leurs à part. Nous diſons (1) quelque choſe dans la note, des ſignes, par leſquels on s'aſſure de l'antiquité des hébraïques. Ceux qui ne voudront pas prendre la peine de conſulter la Paléographie de D. Bernard de Montfaucon ſur les Grecs, pouront ſe contenter de ce qu'on (a) a dit, au ſujet des plus anciens, & de ce qu'on ajoutera bientôt, touchant ceux des X, à XI. derniers ſiècles.

(a) *Nouv. traité de diplom. t. 1. p. 686. & ſuiv.*

Moyens de M. Maffei, inſufiſans pour reconoitre le ſiècle de l'écriture: ceux de Caſley,

V. Venons à l'examen des ſignes particuliers, propres à fixer l'age inconnu des écritures latines. Pluſieurs ſeront aplicables aux chartes, comme aux mſſ. Il eſt des ſiècles, où rarement les actes ſe trouvent datés. Il en eſt, qui par vétuſté

(b) *Wolf. biblioth. hebraic. part. 2. lib. 2. ſect. 3. p. 326. 327.*

(1) Le ſavans Jablonski (b) dans ſa préface ſur les bibles hébraïques de Berlin §. 37. indique quatre moyens, pour ſupléer aux dates, dont la plupart des mſſ. hébreux ſont dépourvus. 1°. Pour les eſtimer de la plus haute antiquité, il faut que l'écriture en ſoit ſimple & d'une élégance ſans afectation. Mais ſurtout qu'on n'y voie pas les notes *queri* & *kethib*, par leſquelles on eſt averti, qu'autre eſt la manière de prononcer, autre celle d'écrire. 2°. que la Maſore n'y paroiſſe point du tout ; puiſque anciennement on la conſervoit, dans des livres particuliers fort diférens des oracles ſacrés. Une bible manuſcrite, d'où la Maſore ſeroit abſolument banie, paſſera donc pour très-ancienne : pourvu que les autres ſignes d'antiquité concourent à la fois. Elle n'aura perdu que peu de choſe de la prérogative de l'age ; ſi l'on n'y remarque, qu'un petit nombre de traits de la Maſore. Un mſ. qui ne contient, que la petite doit apartenir au moyen age. Renferme-t-il l'une & l'autre, il ſera récent : la nouveauté tombera ſeulement ſur les deux Maſores, ſupoſé que le texte porte d'ailleurs des marques certaines d'antiquité. 3°. On la jugera très-recnlée, ſi les cinq livres de Moyſe ne ſont point diſtingués entr'eux, non plus que les autres ſections de la loi. 4°. Un mſ. ſans corrections & ſans interpolations critiques, tirera de leur omiſſion un grand reliéf ; quoiqu'elles puiſſent ſe rencontrer dans un mſ. fort ancien. En éfet, ſouvent les Juifs les ont ajoutées après coup : ſouvent ils ont réformé leurs bibles antiques ſur les règles de la Maſore. Mais alors la diverſité des mains décélera celle du texte & les interpolations. Les mſſ. hébreux des Eſpagnols ſont plus eſtimés par leur élégance & même par leur ancienneté, que ceux des autres nations, qui ne ſe trouvent guère qu'en Orient. Les caractères en ſont carés, ceux des Italiens & des François plus arondis, ceux des Allemans hériſſés de pointes. On y reconoit le goût gothique des XIV. & XVe. ſiècles.

ou d'autres accidens ont perdu leurs notes chronologiques, quoiqu'anoncées dans le texte. Peut-on rémédier à ce défaut ? Juſqu'à quel point & par quels moyens le peut-on ? Déja nous l'avons dit : c'eſt dans l'écriture même, qu'il faut chercher ces moyens. Les uns ſe tirent de la forme ; les autres de ſes claſſes, genres, eſpèces ; d'autres des circonſtances, qu'elle renferme, ou qui l'acompagnent ; d'autres même lui ſont en quelque ſorte étrangèrs. On avoue qu'un ſeul indice, quoique tiré de l'écriture, ne ſufit pas toujours : il eſt même rare, qu'il ſufiſe. La réunion de tous ceux, qui réſultent d'un examen ſérieux des piéces eſt ſouvent néceſſaire. Qu'on y faſſe donc *(a)* entrer l'orthographe, les changemens des lettres, ocaſionés par l'ancienne prononciation populaire : qu'on mette en ligne de compte les intervales entre les mots, & leur continuité ſans interruption : qu'on obſerve les abréviations plus ou moins nombreuſes, les titres en rouge, la couleur de l'encre, les erreurs, le contenu du texte, la multiplicité des colones : quelque équivoques & foibles, que ſoient la plupart de ces caractères ; non ſeulement en particulier, mais même réunis ; tant qu'ils ſeront préſentés d'une manière auſſi vague : on acordera volontiers à M. Maffei, qu'ils peuvent dans cette généralité ſervir, non à déterminer au juſte le ſiècle, mais une certaine étendue de tems, où l'on poura placer les monumens diſtingués par ces ſignes.

réunis, ſervent à le découvrir : iſolés ils n'y parviennent pas ſurement.

(a) *Maffei oposc. eccleſ. p.* 60. 61.

Si toutefois pluſieurs de ces caractères étoient réduits à quelque notion plus préciſe ; on pouroit reſſeter à proportion cet eſpace indéterminé, qui fait l'unique reſſource du docte marquis. Quand, au lieu de nous arêter à des titres en rouge, on nous les fera voir à lignes alternativement rouges & noires, & cela conſtamment : quand on nous montrera des traités, commençant toujours ou preſque toujours par trois ou quatre lignes rouges, nous ne ſerons pas tentés de rabatre au-deſſous du VIe. ſiècle les mſſ. où pareils indices ſe manifeſteront ; pour peu que les autres caractères ne démentent pas ceux-ci.

Caſley (1) paroît auſſi décidé, que M. Maffei dificultueux

(1) Voici quelles ſont ſes régles. 1. Les mſſ. en capitale, ſans aucune diſtinction de mots, ont douze cents ans, & quelques-uns d'entr'eux encore davantage.

ſur l'age des mſſ. Celui-ci ſe croit à peine en ſureté, lorſqu'il les renferme dans des périodes de pluſieurs ſiècles. Celui-là n'a beſoin que d'un *æ*, d'un *&* & d'un *eſt*, d'un accent, d'un rien, pour prononcer ſur l'age des mſſ. pendant ſix ou ſept ſiècles. Ses obſervations empruntées pour la plupart de la Diplomatique de D. Mabillon, ne laiſſent pas d'aler aſſez droit au but. Mais ordinairement elles ne ſufiſent pas pour déterminer le ſiècle. Pluſieurs même ſont ſuſceptibles de reſtrictions conſidérables. Sa règle entre autres ſur les abréviations n'eſt rien moins qu'exacte.

Sans donc rejeter les moyens de MM. Maffei & Caſley, & ſans nous y borner; voyons comment indépendamment des dates, du coup d'œil, & de la voie de comparaiſon, on poura fixer l'age des mſſ. ſur de ſimples indices. Nous ne prétendons point en faire ici le dénombrement. Chaque jour en découvre de nouveaux. Toutes les parties de notre ouvrage en multiplient le nombre, ou du moins le conſtatent. Il n'eſt preſque aucune page de ce volume, qui n'en rapele pluſieurs. Atachons-nous donc ſeulement à quelques-unes des plus propres (1) à déterminer l'age des mſſ. antérieurs au xe. ſiecle: ceux des ſuivans ſoufrent peu de dificulté.

2. Beaucoup de mots ne ſont-ils ſéparés par aucun intervale; l'écriture eſt de mille ans & plus. 3. Les mſſ. grecs ſans accens n'auront pas moins de dix ſiècles. 4. Les latins, où la diphtongue *ae* ſe trouve diviſée avec peu d'*e* ne remonteront pas à moins de ſept, mais communément à huit, & même plus haut. Il s'en excepte que quelques livres écrits vers le tems de l'invention de l'imprimerie, auquel les copiſtes imitèrent la main des livres, qu'ils tranſcrivoient. 5. Les mſſ. où l'on voit l'*ę*, & jamais l'*ae* doivent être placés entre cinq & ſept cents ans. 6. Ecrits depuis cinq ſiècles, ils n'ont point de diphtongue, mais toujours l'*e* ſimple. 7. Les mſſ. paſſent-ils ſix cents ans, ils ſont ſouvent voir le mot *eſt* écrit par un trait ⊣ au milieu de deux points. 8. Dans les mſſ. de huit ſiècles & plus, le mot *autem* s'écrit avec l'abréviation ſuivante ⁊ᵗ (mais le lombardique, & ſurtout le ſaxon profitent preſque ſeuls de cette remarque.) 9. Les mſſ. où l'*&* eſt admis dans le corps des mots, comme *p&ſ&* &c. vont au-delà de ſix cents ans. 10. Antérieurs à cet age, ils n'ont pas beaucoup d'abréviations, qui ſmurmillent dans ceux de trois à quatre cents ans. 11. Au xie. ſiècle, quelques copiſtes commencent à mettre ſur l'*i* un accent, dont l'extrémité ſe termine fréquemment en courbe. 12. Au xve. il dégénère en point. Tel eſt le tarif, par lequel Caſley fixe l'age des mſſ.

(1) Quelqu'un ſera peutêtre ſurpris de nous voir poſer des règles, ſouvent détachées des preuves, dont elles ſont ſuſceptibles, & qui les feroient triompher de la critique la plus ſévère; pourvu qu'on la ſupoſe équitable. Pourquoi donc les ſuprimer? C'eſt pour en épargner au lecteur l'ennui, & ne pas franchir les bornes, qui nous ſont preſcrites: Une étude ſuivie & combinée de l'age des plus anciens mſſ. nous a mis à portée

Quels ſont les moyens diſtingués de l'écriture, pour juger de l'age des anciens mſſ ? Le plus ou le moins de changemens de lettres, de ſoléciſmes & de barbariſmes.

VI. Si l'orthographe d'un mſ. en caractère oncial, comparée à la nôtre, ſe trouve aſſez régulière : ſi leur diférence ne ſe fait remarquer, qu'en trois ou quatre mots par pages : ſi les changemens de lettres ſe réduiſent preſque à des *e* pour des *i*, à des *b* pour des *u*, à des *d* pour des *t*, à des *o* pour des *u* & réciproquement : ſi dans les compoſés d'*ad* le *d* ſe maintient ſouvent, à l'excluſion du *p* devant le p. & dans les mots, où la prépoſition *in* entre ; ſi l'*n* conſerve toutes les mêmes prérogatives ; tandis que l'*m* devant l'*n* eſt préférée au *d*, comme *ammoneo* pour *admoneo* : ſi l'on découvre à peine quelques ſoléciſmes ou barbariſmes dans ce mſ. tous les autres caractères d'antiquité préſupoſés, ou du moins non contredits, on aura une forte conjecture, pour le porter juſqu'au ve. ſiècle.

Un mſ. plein de ſoléciſmes & de barbariſmes, dont les fautes d'orthographe ſe reproduiſent à chaque ligne, & d'ailleurs en caractère oncial, ou diférent du minuſcule (1) ordinaire, poura ſe renfermer à peu près entre le milieu du VIIe. ſiècle, & le déclin du ſuivant. A proportion que ces défauts diſparoitront, ſon antiquité ſera reconnue plus grande.

Au contraire donnez-nous un mſ. dont l'orthographe paroiſſe ſi parfaite aux yeux vulgaires, qu'on n'y puiſſe déterrer d'autres fautes, que celles, qui néceſſairement échapent à

d'en recueillir les fruits. Nous les ofrons au public, dégagés des épines, qui les ofuſquent. Ces preuves, qu'on nous demande, nous les avons en main. Mais leur diſcuſſion méneroit à des détails infinis. Qui ne ſeroit éfrayé de trente ou quarante pages de preuves, dont chacune de ces règles ſeroit étayée ? Que ſont-elles après tout ces règles, ſinon les réſultats des diverſes portions de notre ouvrage, auxquelles elles ſe raportent ? Les antiquaires les plus ſavans ont d'ailleurs fourni une partie conſidérable de nos pièces juſtificatives. Le grand nombre de notes caractériſtiques de l'age des plus vieux mſſ. que nous ajoutons aux leurs, n'y donne point atteinte ; mais les fortifie, en facilite l'uſage, rend leur aplication plus exacte & plus commune. Ce n'eſt pas qu'on prétende ſe diſpenſer d'entrer dans l'examen de ce qui concerne l'orthographe, la ponctuation, le ſtyle &c : chacun de ces articles aura ſa place. Les prévenir, ce ſeroit tout confondre : pouſſer les preuves juſqu'aux derniers détails ſur des choſes, qui ne ſont pas conteſtées, parcequ'elles le ſeront peutêtre ; ce ſeroit ne vouloir jamais finir. Ici cependant on ne ſe refuſera pas à l'expoſition des preuves, lorſqu'elle poura ſe faire en peu de mots.

(1) On connoit une écriture minuſcule plus ancienne, à laquelle le nom de demi-oncial conviendroit mieux. Elle emploie l'*a* curſif, au préjudice de l'*a* minuſcule : ſes *e*, ſes *s* ont des traverſes plus longues, & ſes *r* des queues, ou le côté droit plus abaiſſé ; outre les M communément majuſcules &c.

II. PARTIE. Sect. III. Chap. VII.

l'humanité, dont le texte en minuſcule ſoit orné de titres en onciale à gros œil bien tranchée ; on ne balancera pas à le déclarer du IXe. ſiècle. Les moyens (1) tirés de l'orthographe, des ſoléciſmes & des barbariſmes, peuvent convenir à tous les mſſ ; en voici de propres à quelques-uns ſeulement. Les uns & les autres ſont également iſolés de l'écriture.

Vélin très-mince, lignes tirées,

VII. Le vélin très-blanc & ſi mince, que ſes feuilles ſe

(1) Il ne faut pas perdre de vue, que nos règles ſont poſitives, & non pas excluſives. La multitude des ſoléciſmes, des barbariſmes & des changemens de lettres convient ſpécialement aux VIIe. & VIIIe. ſiècles ; mais n'exclut pas le VIe. ni même quelquefois les précédens, ſi le copiſte étoit mal habile.

Le beau S. Cyprien de l'abbaie de S. Germain des Prés réunit tant de caractères d'antiquité ; qu'il n'eſt pas poſſible de le rabaiſſer au-deſſous du Ve. ſiècle. Il en renferme, qui ſembleroient pouvoir le porter juſqu'au IVe. & même au IIIe. Cependant il n'eſt pas exemt de ſoléciſmes. Ils ſont à la vérité beaucoup plus rares, dans les propres ouvrages de S. Cyprien: mais il s'en rencontre nombre d'exemples, dans les ſufrages des évêques de ſon grand concile de Carthage. Il ne s'enſuit pas, qu'il faille réléguer ce mſ. au VIIe. ſiècle. Du tems que le latin étoit le plus floriſſant à Rome, les habitans de la campagne voiſine, & même en général ceux, qui ne l'avoient point étudié, ſelon les règles, le parloient fort mal, & tomboient dans de fréquens ſoléciſmes. Comment des Africains, qui n'auroient point été inſtruits des belles lettres, pouvoient-ils donc le parler correctement ? Du vivant de S. Auguſtin, où le Chriſtianiſme étoit dominant, ne voyoit-on pas des évêques & des prêtres en Afrique, qui n'avoient jamais fait d'étude des lettres humaines ? A combien plus forte raiſon ; lorſque la Religion chrétienne étoit expoſée à des perſécutions continuelles ? Ces évêques, dont les opinions ſont défigurées par de gros ſoléciſmes, ont pu les faire réellement ; & les notaires n'auront pas voulu prendre ſur eux de rien corriger à leurs expreſſions. Ainſi plus le mſ. eſt ancien, plus il doit ſe trouver chargé de ſoléciſmes. Des correcteurs dans la ſuite n'auront pas manqué de les ôter, en les prenant pour des fautes de copiſtes. Ceux-ci comme Chrétiens, ſurtout avant la converſion de Conſtantin, pouvoient fort bien n'avoir eux-mêmes aucune teinture de grammaire, & conſéquemment introduire dans l'écriture bien des mécomptes de leur façon.

Au reſte le grand nombre d'erreurs contre la Syntaxe & l'orthographe n'eſt guère moins aplicable aux tems poſtérieurs à Charlemagne, à l'égard des païs étrangers à ſon empire, & des provinces méridionales de la France, qui profitèrent moins que les autres de la réforme dans l'orthographe, établie par les ordres de ce prince.

Au contraire un mſ. des VIIe. & VIIIe. ſiècles pouroit être preſque exemt de barbariſmes & de ſoléciſmes : parceque l'écrivain auroit été d'une capacité ſupérieure aux hommes de ſon tems, ou d'une exactitude ſcrupuleuſe, à bien cópier un excellent original. Mais comme ce mſ. n'étoit pas purgé des mutations reciproques de lettres ; il les aura conſervées, il en aura multiplié le nombre : parcequ'alors la prononciation n'étoit pas conforme à la nôtre. Après tous les règles, qui nous occupent, ne ſont à proprement parler, que des indices. Ils doivent être tempérés les uns par les autres. On ne peut juger avec certitude morale, que ſur leur concert ; avec très-grande probabilité, que ſur le concours de la plupart. Ainſi des autres degrès de certitude & de vraiſemblance ; à raiſon de leur oposition ou de leur acord plus ou moins marqué.

roulent ou ſe recoquillent d'elles-mêmes, à la ſeule chaleur de la main, préſente un caractère d'antiquité très-certaine. Jamais nous n'avons rien vu de ſemblable, dans des mſſ. poſtérieurs au VIe. ſiècle, & antérieurs au Xe; à moins qu'on n'eût tiré ces feuilles de mſſ. plus anciens, pour en former de plus récens. Si quelques-uns de ces tems ont du vélin ſuſceptible des mêmes afections; on pouroit aſſigner de part & d'autre bien des diférences, par raport à la qualité de la matière. Mais le ſeul coup d'œil découvre une diſſemblance énorme, entre des mſſ. ſi éloignés d'age. On ne peut donc jamais courir aucun riſque de les confondre.

points perçans, alinéa : mſſ. carés, colones.

Les lignes tirées horizontalement, pour eſpacer également, & rendre droites celles de l'écriture, & perpendiculairement, pour déterminer l'étendue de la page ou de la colone, peuvent encore aider à fixer l'age des mſſ. En rouge, elles ne conviennent, qu'aux plus bas tems: au crayon ou bien à la mine de plomb; elles décèlent les XII. XIII. & XIVe. ſiècles. On en trouve pourtant déja quelques exemples dès le XI. Tracées ſeulement avec le ſtylet, elles ſe raportent aux ſiècles précédens, & s'étendent juſqu'au XIIIe.

Les lignes blanches horizontales, prolongées d'un bout à l'autre de la feuille, indiqueront du moins le VIIe. Bornées à la largeur de la colone ou de la page, on n'en pourra rien conclure. Mais, ſi tandis que les autres horizontales ſont ainſi terminées; deux parallèles au haut, & deux au bas de la page ſont portées depuis l'extrémité du feuillet juſqu'au fond de la page: on aura le ſigne d'un age, qui ne peut s'élever au-deſſus du XIe. ſiècle. Les points perçans placés au bout de ces lignes ne marquent rien de bien précis: au contraire cachés dans le texte, ils déſigneront le VIIe. & plus.

Les alinéa précédés d'un vuide dans le corps du texte, ſurtout s'ils ne commencent point par (1) une initiale plus

(1) Ces caractères ſont ceux du Virgile d'Aſper, du S. Cyprien, du pſeautier à l'uſage de S. Germain de Paris; des Evangiles de Vienne en Autriche, & autres mſſ. contemporains. Les initiales des alinéa ſont néanmoins tant ſoit peu plus grandes dans de très-anciens mſſ; ſurtout, quand elles avancent plus que les autres lignes. Mais elles n'y ſont pas embellies d'ornemens. Les vuides en blanc

grande que les autres lettres, n'anoncent pas une moindre antiquité. Il ne s'enſuit pas, que d'autres anciens alinéa ne ſoient pas ſaillans, ou n'avancent pas au-delà des bornes de la colone ou de la page.

On compte parmi les marques de la plus haute anriquité la forme preſque carée d'un mſ, & la diſpoſition de ſes pages en deux colones. Il s'en faut bien, néanmoins, que l'un & l'autre de ſes caractères ſoient déciſifs. Il eſt des mſſ. très-anciens, qui n'ont qu'une colone par page. Il en eſt de très-récens, où chaque page procède toujours par deux colones. Le nombre des modernes eſt ſans contredit le plus grand. On rencontre auſſi des mſſ. carés, ſans qu'ils ſoient pour cela fort anciens. Toutefois comme l'anriquité produit plus fréquemment des mſſ. preſque carés; ce ſigne en eſt à juſte titre un préjugé favorable. Les colones ne ſemblent méritet atention, qu'autant qu'elles ſont écrires *per cola & commata*. Chaque ligne alors répond tour au plus à un demi membre. Souvent elle ne conſiſte qu'en un mot. Pareil indice, qui n'a lieu que par raport à l'écrirure ſainte, anoncera du moins le commencement du VIe. ſiècle.

Stiques ou verſets: diviſions des

VIII. L'introduction des ſtiques (1) dans les livres

(a) *Georg. Joſ. Eggi Purpura docta. l. 1. n. 61. Jean. Andr. Irici in evang. cod. S. Euſebii praf. p. XVIII.*

(b) *Trotz de prima ſcrib. orig. p. 295.*

(c) *Prolegomen. l. 1. part. 2. ch. XI. p. 948.*

(d) *Biblioth. Piſtorienſis. lib. 1. part. 2. c. 1. p. 4.*

(e) *Pag. 17.*

(f) *Chevillier Origine de l'imprim. de Paris, part. 2. c. 3. p. 145.*

étoient encore fréquens dans les diplomes de Louis le débonaire. L'étendue plus ou moins grande de ces vuides fut, pour ainſi dire, la plus ancienne manière de ponctuer les actes publies. Ainſi les eſpaces des alinéa ſurpaſſoient ceux des ſimples points: ces derniers ceux de deux points: & à proportion des plus petites diſtinctions. Au IXe. ſiècle, on s'acoutuma par degrés à mettre des points à la tête de ces intervales, ſans diminuer leur étendue ptoportionnelle.

(1) Leur diviſion ſe faiſoit par membres & par *ſou-membres*, qu'on nous paſſe ce mot, pour rendre *per cola & commata*. Elle étoit fort diférente de notre diviſion de l'ancien Teſtament, par chapitres & par verſets. Les uns attibuent (a) celle-ci à Etienne Langthon, eréé cardinal en 1212: les autres (b) à Jaquet Hugue, qui vivoit, il y a quatre à cinq cents ans. Selon M. du Pin, ce (c) fut le cardinal Hugue, qui au XIIIe. ſiècle diviſa les livres ſacrés en chapitres & verſets, tels que nous les avons aujourdui. Ainſi les mſſ. où leur diviſion eſt diférente (d) doivent être eſtimés plus anciens. Quoique Génébrard ait fait auteur de la diviſion du nouveau Teſtament en chapitres Juſtinien évêque de Nebbio; Henti Etienne, dans ſa Concordance du nouveau Teſtament la révendique à ſon père. Charle-Etienne Jordan dans ſon *Voyage littéraire fait en 1733. en France, en Angleterre, en Hollande*, parle (e) d'une *édition du nouveau Teſtament de Robert Etienne de 1551. qui eſt*, ſelon lui, *la première, où les verſets ſont diſtingués*. Un autre Henri Etienne, dès (f) 1509, non content de la diviſion du pſeautier de Jaques le Fevre d'Eſtaples par verſets, les fit encore préceder de chifres arabes, pour en déſigner le nombre. Au commencement du IVe. ſiècle les évangiles avoient leurs diviſions, & ſubdiviſions; mais leurs

ptoſaïques

proſaïques de l'ancien Teſtament étant dûe (a) à S. Jerôme; les mſſ. latins, où elle eſt obſervée, ne doivent pas être eſtimés antérieurs à ce S. docteur. On prouve néanmoins par lui-même, qu'on (1) obſervoit déja quelques diviſions de verſets avant lui.

Au lieu d'être précédé de (2) guillemets en forme de

chapitres ne s'acordoient pas toujours avec les nôtres. Rien de plus célèbre en ce genre que le canon d'Euſebe. Les épitres de S. Paul furent auſſi diviſées en chapitres ſur la fin du même ſiècle. Ce fait eſt conſtaté dans la Préface d'Euthalius, raportée par M. Zaccagni. Alors on apeloit les premiers, chapitres ou capitules majeurs, & les ſecouds mineurs. Ceux-ci n'étoient quelquefois pas plus longs que nos verſets, quelquefois ils en valoient ſept ou huit. Auſſi ces petites diviſions ne s'éteudent-elles en S. Mathieu, qu'à 365. mais quoique le nombre des grands chapitres y ſoit le même, que celui des nôtres; leur diſtribution eſt plus d'une fois diférente. Les chapitres des autres évangéliſtes ne s'acordent pas avec les nôtres, même quant au nombre. Les anciens ne pouvoient manquer d'en avoir moins: puiſqu'ils les faiſoient plus grands. Au raport (b) d'Euſèbe de Céſarée, Origène diſtingua les livres ſacrés par membres ou par verſets. Avant lui, les livres poétiques l'étoient déja. C'eſt même ainſi, qu'on écrivoit les orateurs profanes. Au moins S. Jérôme nous le dit-il deDémoſthène & de Cicéron. Mais juſqu'au tems des diviſions modernes, ſi l'on en excepte les évangiles; le nombre (c) des *capitules*, titres, ou *breſs* de chacun des livres ſacrés, & même des verſets n'eut rien de fixe. Preſque chaque copiſte les diminuoit ou les augmentoit à ſon gré. Ce qu'on peut avancer de plus certain, relativement à notre objet; c'eſt que plus les mſſ. ſont anciens, plus le nombre des verſets s'y trouve multiplié. Ceux qui ne ſe bornent pas à diviſer les périodes par membres; mais qui les partagent encore par *ſous-membres*, remontent à l'antiquité la plus reculée. La toraliré des capitules s'apeloit *capitulatio*, *breviarium*.

(1) M. Dupin en donne pour preuve une rematque de S. Jérôme, dans ſa lettre à Sunnia & à Fretela. Il y eſt fait meution d'un (d) verſet, qui ne contenoit que ces mots: *grando & carbones ignis.* Mais quoique les habiles gens d'alors rachaſſent de régler les verſets des poèmes ſacrès, ſur les vers hébraiques; par la faute des copiſtes, il ſe voit aujourdui bien peu de mſſ. où quelque pſeaume ſe ſoit maintenu en cet état, depuis le commencement juſqu'à la fin. Tel eſt pourtant le vt^e. S. Jérôme, qui ſavoit diſtinguer le métre des vers hébreux, ne vouloit peutêtre pas moins indiquer un petit vers qu'un verſet; lorſqu'il qualifie ainſi ces paroles: *grando & carbones ignis.* En éfet le xviiie. pſeaume renferme trente. vers anacréontiques, apelés par les Grecs *Epithèmimères*, & par conſéquent tous de la même meſure de ſept ſyllabes. Or ces mots, *grando & carbones ignis*, répondent exactement par deux fois au vers hébreu, que nous y trouvons. Il en eſt de même de ces deux autres vers: *Intonuit de cœlo Dominus, & Altiſſimus dedit vocem ſuam*, qui ocupent, nous (e) dit S. Jérôme, l'eſpace intermédiaire du vers *barad ve gachalei eſch* à ſa répétition, ſelon le texte hébreu. Cependant nous ignorions cette diviſion particulière de vers, atteſtée par le S. docteur, quand nous la fîmes, conformément aux principes de l'ancienne proſodie hébraique, que nous croyons avoir retrouvée.

(2) Ces guillemets ne laiſſent pas d'être fort anciens. On en remarque, ſans enfoncemens de lignes dans des mſſ. du ve. ſiècle. On voit au reſte des mſſ. de tous les ages, où nul de ces caractères n'eſt obſervé. On ne peut donc rien conclure de leur omiſſion: mais ſeulement des paſſages de l'écriture, dont les lignes n'égalent pas les autres en longueur. Ceux-là déſignent ſurement la plus haute antiquité.

livres ſaints en chapitres: indices des paſſages de l'écriture: rang des évangéliſtes changé: S. Luc apelé *Lucanus*: uſage de la verſion Italique: titre de *ſaint* ſupprimé.

(a) *Præfat. in Iſayam. Apolog. in Ruffin. l. 2. col.* 427.

(b) *Hiſt. l. 6. c.* 16. *V. Heſych.*

(c) *S. Hieron. opera. t. 1. prolegom.* 4.

(d) *Prolegomen. ſur la bible. l. 1, c. 11. p.* 946.

(e) *S. Hieron. t. 2. col.* 631. & 670.

virgules, ou de petites *s*, de trois points ou d'obèles, chaque commencement de ligne d'un texte cité de l'Ecriture ſainte avance-t-il dans l'intérieur de la colone ou de la page, à la manière des vers ; c'eſt un ſigne d'antiquité, qu'on pouroit à peine faire deſcendre au-deſſous du VIe. ſiècle. Le ſecond degré d'un age fort reculé, tel que le VIe. ſiècle ou du moins le VIIe. ſera d'avoir des paſſages également rentrans dans l'intérieur de la page, dont toutes les lignes ſoient précédées d' ſ couchées, ſouvent acompagnées de deux points.

Les mſſ. des évangiles, où S. Luc eſt apelé (1) *Lucanus*, où S. Jean (2) ſe trouve, ſoit avant S. Marc, ſoit avant S. Luc, s'anoncent par ces indices ſinguliers, d'un age très-reculé. Auſſi les beaux mſſ. grecs & latins des épitres de S. Paul de la biliothèque du roi & de l'abbaïe de S. Germain des Prés renferment-ils deux catalogues des livres canoniques, où les évangiles ſont diſpoſés, ſelon cet ordre : S. Mathieu, S. Jean, S. Marc, S. Luc ; quoique Origène,

(1) Le S. évangéliſte eſt déſigné ſous ce nom dans les mſſ. de Corbie, de Vienne en Autriche, & de Verceil, qu'on prétend avoir été copié par S. Euſèbe. Il l'eſt auſſi dans (*a*) un mſ. des Auguſtins de S. Jean de Carbonaria de Naples, & dans un autre de Bobio. Un mſ. des évangiles, écrit (*b*) de la main de S. Eadfrid, évêque de Lindisfarne entre les années 686. & 721. apele S. Luc *Lucas* dans le titre initial, comme dans ſon image. Mais dans le titre final & au haut de chaque page il ſe nomme *Lucanum*. Cette variété peut caractériſer un uſage finiſſant.

(2) Druthmar, (*c*) moine de Corbie, au IXe. ſiècle, raporte dans ſon expoſition, ſur le 1. chapitre de S. Mathieu, qu'il fut fort étoné de voir un mſ. grec des évangiles, qu'on diſoit avoir apartenu à S. Hilaire, dans lequel l'évangile de S. Jean ſuivoit immédiatement celui de S. Mathieu. Sa ſurpriſe & le raiſonement ridicule du Grec de nation, qu'il conſulta, ſupoſent, que cet ordre des évangiles étoit inoui depuis long-tems. Quatre ſiècles plutôt, on n'auroit pas eu beſoin de conſulter un Grec, pour ſavoir que S. Jean étoit placé avant S. Marc & S. Luc, à raiſon de ſa dignité d'Apôtre. C'étoit alors un fait conſtaté par un uſage, ſinon général, du moins aſſez fréquent, & de plus atteſté par Tertullien. On ſeroit ſurpris au reſte de l'étonement de Druthmar, ſi le célèbre mſ. des évangiles de Corbie n. 195. ſervoit de ſon tems, comme il a fait depuis, aux meſſes ſolennelles, ou même s'il avoit dès-lors apartenu à cette abbaïe : puiſque S. Jean y tient le ſecond rang, S. Luc le troiſième & S. Marc le quatrième. Le même ordre eſt obſervé (*d*) dans le fameux mſ. de Cambrige. Il l'eſt dans ceux de Vienne en Autriche, de Vérone, de ſainte Julie de Breſcia, tous deux en vélin pourpré, tous deux de la plus haute antiquité. C'eſt auſſi ſuivant cet arangement, que les noms des évangéliſtes ſont raportés, au chapitre 57. du 2. livre des Conſtitutions apoſtoliques. On croit que le rang des (*e*) évangéliſtes S. Marc & S. Luc, ou S. Luc & S. Marc, fut diféremment diſpoſé, ſelon que leurs évangiles furent plutôt ou plus tard reçus des anciennes Egliſes.

(*a*) *Mab. Muſ. Ital. t. 1. p. 109.*

(*b*) *Antiq. litter. Septentr. l. 2. p. 251.*

(*c*) *Hiſt. litter. de la France. t. 5. p. 88.*

(*d*) *Vindic. canonic. ſcript. t. 1. p. CCCLXXXVI.*

(*e*) *Ibid. pag. CCCXCIII.*

Euſèbe, & S. Jérome lui donnaſſent déja les mêmes rangs, qu'ils gardent depuis plus de douze ſiècles.

S'il ne s'enſuit pas, que ces mſſ. précèdent Origène, Euſèbe & S. Jérome; on ne peut guère les rabaiſſer au-deſſous du dernier, ou tout au moins du tems, auquel ſa verſion fit preſque tomber l'italique dans le diſcrédit.

Les mſſ. renfermant quelque livre de l'écriture ſainte, dont la verſion n'eſt ni double ni triple, & qui néanmoins ſuivent (a) l'italique, & non celle de S. Jérome, remontent à des tems fort reculés. Comme, dès le ſiècle de S. Grégoire le grand, la dernière avoit déja pris le deſſus, & qu'on ne fit depuis preſque aucun uſage des autres; il s'enſuit, qu'on ceſſa de tranſcrire les mſſ. des autres verſions, & que dans la ſuite, ſi quelques curieux voulurent conſerver l'ancienne, ce ne fut qu'en la joignant à celle de S. Jérome. Ainſi lorſqu'une verſion ſolitaire préſentera quelque inſigne variante, qu'on ſait avoir été certainement dans les Septante, & conſéquemment dans l'italique, tel, par exemple, que *Dominus* (1) *regnavit à ligno*, on aura raiſon de porter fort haut le mſſ. où ce texte ſe ſera conſervé.

(a) D. *Sabbathier Bibliorum ſacr. vers antiq. t. 1. præfat. part. 2. p. LXI. LXII.*

Le titre de ſaint ou de bienheureux ſuprimé dans l'épigraphe d'un (2) mſ. de quelque ſaint Père des quatre ou cinq

(1) S. Juſtin, dans ſon Dialogue avec Tryphon, reproche aux Juifs d'avoir rétranché ces paroles du texte ſacré, en haine de la Croix. Cependant Origène, ſuivi par S. Jérome, ſuprima le mot *à ligno*, ſur la foi d'un de ces mſſ. hébreux mutilés. Quoique l'Egliſe l'ait retenu dans un hymne & dans un verſet du tems paſchal; il s'eſt trouvé banni de ſon pſeautier, depuis que la correction de S. Jérome eut prévalu. Que cette locution appartint véritablement au texte de la verſion des Septante, on le prouve par une alluſion aſſez manifeſte de l'épitre, qui porte le nom de S. Barnabé, par le témoignage formel de Caſſiodore, par les verſions ſyriaque, cophtique, gothique, italique, par l'uſage (b) qu'en ont fait Tertullien, S. Leon, Vigile de Tapſe; par le célèbre pſeautier de S. Germain de Paris, par le Mozarabique, par un autre mſ. en trois colones de S. Germain des Prés n. 100. par ceux de Chartres, de Rome & de Vérone. Ce dernier eſt en grec & en latin. Le P. Bianchini (c) prétend qu'il renferme la pure verſion des Septante, mais différente de celle des Hexaples.

(b) D. *Sabbatier. t. 2. p. 191. not. 10.*

(2) Tel eſt le mſ. de S. Hilaire de la bibliothèque du roi n°. 630, auparavant de celle de M. Colbert. Preſque à la fin de chacun des treize livres ſur la Trinité, l'on marque le nom d'Hilaire ſeul, ou l'on y joint tout au plus celui d'évêque. D. Couſtant, dans ſa préface générale ſur ſon édition de S. Hilaire, n'oſant dire, que c'eſt l'autographe, ou un mſ. copié du tems même du S. docteur, prétend qu'il fut tranſcrit ſur l'un ou ſur l'autre. Il fut probablement du nombre des précieux monumens, que Dagobert I. fit tranſporter de Poitiers à l'abbaïe de S. Denis, à laquelle il apartenoit autrefois.

(c) *Vindic. t. 1. Pſalterium duplex p. 169.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. VII.

premiers ſiècles ; ſurtout s'il étoit revêtu du caractère épiſcopal, ne donnera pas une preuve formelle d'antiquité, preſque égale au S. docteur ; mais c'en eſt au moins un préjugé très-légitime.

Voila des marques caractériſtiques de l'age des mſſ. auxquelles on pouroit en ajouter beaucoup d'autres. Sans être, pour la plupart, toutafait indépendantes de l'écriture ; elles en ſont pourtant diſtinguées.

Indices de l'age des anciennes écritures, tirés des circonſtances, qui les acompagnent : ponctuation, verſets, continuité de l'écriture, intervales entre ſes mots, points ſur les Y, ancienne manière d'écrire les orateurs, les livres ſacrés & les actes.

IX. Il en eſt pluſieurs, qui n'afectent ni la forme, ni le goût de l'écriture, mais qui n'en ſont pas moins intimement liées avec elle. L'omiſſion des virgules & des points, pour diſtinguer les périodes & leurs membres, caractériſe un age très-reculé. Veut-on parler de leur ſupreſſion ou totale, ou preſque entière ? Les exemples en ſont rares : & l'on n'en poura trouver qu'aux VI. VII. & VIIIe. ſiècles. S'il s'agit d'inexactitude à les marquer par tout, où nous les jugerions néceſſaires ; rien de plus commun avant nos rois de la ſeconde race. Les points, & quelquefois même les autres ſignes de diſtinction & ſou-diſtinction des diverſes parties du diſcours, n'ont pourtant pas coutume de manquer dans les mſſ. anciens, où l'on afecte une grande correction avec une élégance ſingulière.

L'*indiſtinction* des mots entr'eux eſt un ſigne des tems antérieurs au IXe. ſiècle, généralement reconu de tous (1) les

Le titre de *Beata memoria Ambroſii confeſſoris & epiſcopi*, employé dans le mſ. de la bibliothèque royale, n'indique pas un tems auſſi reculé. C'eſt néanmoins un caractère, qui ne peut guère convenir à un ſiècle poſtérieur au Ve. Nous parlons de la première partie de ce mſ. Dès la ſeconde, qu'on peut placer au VI. ou VII. le titre de ſaint eſt ſubſtitué à *Beata memoria*. La 3e. n'eſt que du IXe. C'eſt la ſeule indication d'age, à laquelle on ſe ſoit ataché dans le célèbre catalogue de la bibliothèque du roi ; mais ce ſont réellement trois mſſ. de différens ſiècles, réliés en un ſeul volume.

(1) Il faut en excepter un de ceux de l'Encyclopédie nouvelle. » Quoiqu'on » (a) montre, dit-il, des mſſ. de mille » ans. . . . . où les mots ſont écrits de » ſuite, ſans être ſéparés les uns des autres . . . j'ai bien de la peine à me perſuader, qu'alors les copiſtes habiles » n'aient pas fait tout ce qu'il faloit, » pour peindre la parole avec toute l'exactitude, dont ils étoient capables, » qu'ils n'aient pas ſéparé les mots par » de petits intervales, COMME NOUS » LES SÉPARONS, & qu'ils ne ſe ſoient » pas ſervis de quelques ſignes, pour indiquer la bonne prononciation. *Les anciens*, dit Ciceron, Orat. liv. 3. c 44. *ont voulu qu'il y eût dans la proſe même des intervales, des ſéparations, du nombre & de la meſure dans les vers : & par ces intervales, cette meſure, ce nombre, ils ne veulent pas parler ici de ce qui eſt déja établi pour la facilité de la reſpiration, & pour ſoulager la poi-*

(a) *Tom. 1. p. 64.*

auteurs. C'eſt ſur quoi D. Mabillon, D. de Montfaucon,

» *trine de l'orateur, ni des notes ou des ſi-*
» *gnes des copiſtes; mais ils veulent parler*
» *de cette maniere de prononcer, qui donne*
» *de l'ame & du ſentiment aux mots &*
» *aux phraſes, par une ſorte de modula-*
» *tion.* «

Les copiſtes du VIe. ſiècle ont ſans doute écrit avec toute l'exactitude, dont ils étoient capables. Cette exactitude n'aloit pourtant pas à ſéparer les mots par des intervales, ſemblables aux nôtres. C'eſt une invention poſtérieure. Si quelquefois les diſtances étoient obſervées entre les mots de certains mſſ. antérieurs au VIIIe. ſiècle; ce n'étoit qu'aux titres des livres, aux alinéa placés dans l'intérieur des lignes, aux endroits, où l'on apoſoit, ſoit des points, ſoit des virgules. Qu'on remonte au tems de Cicéron ou de Sénèque: on n'y trouvera nul veſtige d'intervales entre chaque mot des écritures, faites ſur le papier ou le parchemin. En vain notre Encyclopédiſte opoſe-t il un paſſage du premier auteur. Si nous entendons le latin; il lui fait dire ce qu'il ne dit pas, & le contraire de ce qu'il dit. Voici le texte de Cicéron, qu'on a prétendu tràduire: *Verſus enim veteres illi in hac ſolutâ oratione propemodùm, hoc eſt, numeros quoſdam nobis eſſe adhibendos putaverunt. Interſpirationis enim, non defatigationis noſtræ, neque librariorum notis, ſed verborum & ſententiarum modo interpunctas clauſulas in orationibus eſſe voluerunt.* Ici nous ne voyons ni intervales, ni ſéparations de mots; mais nous voyons, que dans la proſe oratoire il faut preſque faire entrer des vers, c'eſt-à-dire, une ſorte de diſcours nombreux. Nous voyons 2°, que la ponctuation fut établie, non pour fixer les bornes d'une étendue à perte d'haleine, mais pour régler les repos de la reſpiration: non tels qu'ils ſe trouvent déterminés par les marques des copiſtes, mais tels qu'ils le ſont par la méſure des paroles & des ſentences.

Ciceron ſupoſe donc viſiblement une ponctuation, ſervant à fixer les limites des membres & des périodes; mais nullement des intervales diſtinctifs de chaque terme. Preſque tous les ſiècles fourniſſent des exemples d'inſcriptions, où les mots ſont diviſés par des points, des feuilles, des roſettes, des étoiles &c: mais cet uſage ne s'étendoit pas plus aux mſſ. qu'aux diplomes: ſi ce n'eſt quelquefois aux titres des premiers & ſouvent aux ſeeaux des ſeconds. L'aplieation faite par Heineeeius (*a*) de l'*interpuncta* (*b*) *verborum* de Cicero, & de l'*interpungere* (*c*) *conſuevimus* de Sénèque à la diſtinction de chaque mot par des points, n'a pas de fondement ſolide dans ces auteurs. Ils ne parlent que de points, qui terminent les membres du diſcours.

Pour en faciliter la prononciation, indépendamment des points & des virgules; on avoit introdoit la méthode d'écrire les oraiſons de Démoſthène & de Cicéron *per cola & commata*. S. Jérome la fit (*d*) auſſi ſervir aux livres ſaints, quoique abſolument proſaïques. Elle conſiſtoit d'abord à rendre chaque partie du diſcours par autant de lignes: & c'eſt ce qu'on apeloit alors ſtiques ou verſets. Dans la ſuite, quand quelque membre s'étendoit au-delà d'une ligne, le ſurplus du verſet en formoit une ſeconde ou troiſième. Jamais le membre ſuivant ne commençoit qu'alinéa. Ainſi le lecteur, qui ne ſavoit pas s'arêter (*e*) aux marques inſtituées pour les diférentes pauſes, les faiſoit naturellement: parceque le bout de la ligne en étoit l'indice, & mettoit dans la néceſſité de lire à peu près la proſe, comme les vers libres. Mais ſoit ignorance, ſoit épargne, dès le VIIe. ſiècle on n'écrivit plus dans ce goût les livres ſacrés. On n'en excepte, que les pſeaumes, les cantiques, les paraboles &c. Bientôt après, chez les Grecs, comme chez les Latins, loin de couper la proſe en forme de vers; on écrivit ſouvent les vers en forme de proſe. Chaque vers fut ſeulement diſtingué par un point. Cependant comme on n'étoit pas toujours exact à le marquer, & que d'ailleurs on l'employoit à la fin des phraſes, le ſigne devenoit équivoque.

(*a*) *De veter. Sigil. p.* 187.
(*b*) *De orat. l.* 3. *c.* 46.
(*c*) *Epiſt.* 40.
(*d*) *Præfat. in tranſlat. Iſaiæ.*
(*e*) *Caſſiod. de divin. lect. c.* 12.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. VII.

D. Couſtant, MM. Maffei, Struve, Caſley, Heineccius, Saumaiſe &c. ſont parfaitement d'acord. Le P. Germon ne craint pas cependant de (a) ſupoſer, qu'on rencontre des mſſ. du tems de Charlemagne & de Louis le débonaire, où les mots ne ſont point du tout ſéparés, ni les périodes & leurs membres diſtingués par des points & des virgules. Mais que peut-il contre les témoignages unanimes de tous les gens de lettres, ou plutôt contre l'évidence de faits conſignés dans un ſi grand nombre de mſſ?

(a) *De veter. hæret. p.* 444.

S'il vouloit contredire la foule des auteurs, que ne faiſoit-il plutôt remonter la ſéparation des mots avant Charlemagne? Il n'auroit pas manqué d'exemples antérieurs des commencemens de ce nouvel uſage. Eſt-il queſtion d'eſpace entre les mots d'une petiteſſe extrême & fort inégale à celle, que nous leur donnons? On la découvrira, plus d'un ſiècle au-delà du règne de ce grand prince. On diſtinguoit éfectivement alors les mots dans certains mſſ. mais par des intervales ſi peu ſenſibles, qu'il faut de l'atention, pour s'en apercevoir. Au VIIIe, ſiècle, on commence à ſéparer les mots par des diſtances plus grandes & plus régulières. Ces eſpaces ſont dès le IXe. exactement obſervés, dans certains mſſ. & diplomes: dans d'autres ils ne le ſont qu'en partie. Un défaut, qui manifeſte tout d'un coup les mſſ. de la fin du VIIIe. ou du commencement du IXe. ſiècle; c'eſt d'avoir une partie des mots bien & l'autre mal diſtinguée: c'eſt ſur-tout de couper ſouvent les mots par un ou deux intervales.

Moins on trouve d'Y ſurmontés (b) d'un point, plus on doit eſtimer anciens les mſſ. qui les renferment.

(b) *V. ch.* IV. *n.* 22. *p.* 295.

Abréviations ſingulières, ſigles fréquentes, initiales des pages, places des conjonctions de lettres, ſignatures, réclames.

X. Le point à la ſuite des abréviations de mots hébreux, grecs, &c. donne un ſigne des ſiècles, antérieurs au IXe. au VIIIe. même; pourvu qu'un premier point paroiſſe avant le mot d'origine hébraïque. Autre indice d'une antiquité très-reculée: c'eſt la marque d'abréviation ⊢ ou ⊢, ſeule ou acompagnée de deux points, l'un ſupérieur & l'autre inférieur. Qu'elle ne ſoit preſque jamais placée, qu'à

Auſſi n'eſt-on pas encore bien ſûr d'avoir diſtribué, comme il faut, tous les vers de pluſieurs poëmes dramatiques. De là ces diſputes ſur la meſure des vers de Térence &c.

la fin de la ligne, pour repréſenter la ſupreſſion d'une M ou d'une N, & qu'au lieu d'être élévée ſur la dernière lettre, elle ſoit toutafait, ou du moins en partie, portée au-delà; ce caractère déſignera ſans dificulté les ſiècles, antérieurs au VIe. & ne poura qu'à peine être abaiſſé, juſqu'au VIIe.

L'abréviation D$\overline{ns}$ pour *Dominus*, égale peutêtre en antiquiré celle-ci *D$\overline{ms}$*. Toujours conſtante dans un mſ. la dernière s'ajuſte aiſément avec les III. & IVe. ſiècles, & ne peut, ſans ceſſer d'être invariable, quadrer avec le VIe. Encore faudroit-il ſupoſer les mſſ. où les abréviarions *D$\overline{mi}$* & *D$\overline{ni}$* ſeroient employées tour à tour, alors auſſi rares, qu'inconnus aux ſiècles ſuivans.

Un mſ. rempli de ſigles anonce un age, qui pouroit également convenir au haut, comme au moyen empire. Par cette conformité avec les inſcriptions métalliques & lapidaires des anciens Ròmains, il rapelera le tems, où cette manière d'écrire avoit cours. De quel prix ne ſera donc point le Virgile d'Aſper de l'abbaïe de S. Germain des Prés, dans lequel on voir concourir ce caractère ſingulier avec les autres ſignes de l'antiquité la plus reculée?

Les colones ou pages, commençant par une lettre plus grande que les autres; tandis que les initiales des phraſes & des alinéa ne paſſent point celles du texre, nous ofrent une indication d'antiquiré, qu'on rabaiſſeroit dificilement au VIIe. ſiècle.

Dans les plus anciens mſſ. on ne faiſoit nulle dificulté de porter une fin de mot à la ligne ſuivanre. Pluſieurs de cette nature afectent ſouvent néanmoins de terminer les mots avec les lignes. Pour y réuſſir, on paſſe les bornes preſcrires par des lignes perpendiculaires, on emploie des lettres plus petites, on fait des conjonctions de caractères, on réunir pluſieurs de ces moyens. Les lettres conjointes n'ont coutume de ſe montrer, qu'à la fin des lignes des mſſ. de la plus haute antiquiré. Moins ils ſont anciens, à comprer depuis le VIe. ſiècle, juſqu'au Xe, plus ces conjonctions ſe répandent dans l'inrérieur de la ligne & s'avancent vers ſon commencement. Indiféremment inſérées au milieu, comme à la fin; ſans qu'on y ſoit forcé par un eſpace trop étroit, pour rerminer le vers, le verſet, ou quelque mot un peu long; c'eſt beaucoup,

ſi l'on pouſſe ce ſigne juſqu'au VIe. ſiècle. Les *indices* au reſte, qu'on vient d'acumuler, regardent tous l'écriture onciale. La minuſcule des VIII. & IXe. ſiècles eſt pleine d'exemples de lettres onciales conjointes à la fin, au milieu & même au commencement des lignes.

Anciennement les ſignatures (1) des livres n'étoient pas comme aujourdui placées ſur la première page de chaque cayet, encore moins répétées ſur celles des feuilles ſuivantes, mais preſque uniquement ſur la dernière page. Leur ſituation au bas de la marge inférieure, ſelon qu'elle aproche plus du fond d'un mſ. décide de ſon age. Si elle n'en eſt éloignée que d'un pouce au plus : le mſ. ſera régulièrement au moins du VIe. ſiècle : portée au milieu, du VIIIe : juſqu'à la marge extérieure ou totalement ſuprimée, elle déſignera le IXe. ou tous les tems poſtérieurs. Mais à l'exception de la première obſervation, qui ne ſemble pas pouvoir ſe vérifier, ſi ce n'eſt comme par hazard, ſur des mſſ. plus récens, que le VIIe. ſiècle ; les autres peuvent quelquefois ſe montrer, même depuis le IXe. La forme des lettres & des chifres, employés aux ſignatures, diſtinguent aiſément le bas & le moyen age : leur poſition & leur ſupteſſion ſeules ſeroient ſouvent des marques équivoques, depuis le IXe. ſiècle. Au contraire les réclames, inconnues (2) pendant les dix

(1) Les ſignatures ſont tantôt en chifres romains, tantôt en lettres. L'A répond à I. le B à II. & ainſi des autres. Si la ſignature en chifre n'eſt pas plus ancienne, que la ſignature en lettres ; du moins la haute antiquité faiſoit-elle de la première un uſage plus fréquent. Rélévée par des ornemens, elle déſigne un age poſtérieur. Le mot *quaternio* en ſigle, en monogramme, en abréviation précédant quelquefois la ſignature, n'eſt pas moins qu'elle ſuſceptible d'ornemens relatifs à l'age des mſſ. Ces ornemens ne commencent guères qu'au VIIe. ſiècle. Quoique nous ne rencontrions preſque jamais la ſignature ſur la première page du cayer, avant le IXe, on en peut toutefois produire quelques exemples des tems les plus réculés. Depuis le commencement du IXe. ſiècle, les ſignatures ſont ſouvent négligées. Outre qu'elles ſervent à fixer l'age des mſſ. elles ont encore l'avantage d'en manifeſter les interpolations conſidérables, & d'en indiquer les lacunes. Rarement le chifre & la lettre numérale ſe trouvent-ils réunis ſur les mêmes dernières pages des cayers d'un mſ.

(2) Ce n'eſt pas qu'alors on ne rencontre ſouvent quelque choſe de ſemblable au-deſſous de la dernière ligne d'une page quelconque des plus anciens mſſ. C'eſt une portion de mot, un mot entier, & quelquefois même c'en ſont deux. Mais jamais ces ſyllabes ou ces mots ne ſe voient répétés au haut de la page ſuivante : condition eſſentielle à la nature de toute réclame. Celles des XIII. XIV. & XVe. ſiècles, ſont ordinairement placées au plus bas de la page ; à moins qu'elles ne ſoient écrites perpendiculairement. Il eſt alors aſſez d'uſage, qu'elles

premiers

premiers ſiècles deviennent ordinaires vers le XIVe. & ſont toujours placées ſur la dernière page de chaque cayer, qui n'en eſt pas dépourvu. Paſſons aux marques d'antiquité, tirées du propre fond de l'écriture.

Moyens tirés de l'écriture même, pour juger de ſon age.

XI. Examinée avec ſoin, elle fournira des caractères excluſifs de certains ſiècles, & convenables à d'autres. Ces caractères ſeront à quelques égards déciſifs. Sous une face diférente, ils n'ofriront ſéparément, que des degrés de probabilité, qu'il faudra réunir & calculer : c'eſt-à-dire, qu'ils apartiendront au même ordre de preuves que celles qui naiſſent des indices, qu'on vient de parcourir. Le réſultat des uns & des autres opère la certitude, quelquefois on ne ſauroit les tirer du cercle de la vraiſemblance. Mais le plus ſouvent cela n'arive, que parcequ'on n'a pas ſu ſaiſir, ou faire valoir tout ce qui pouvoit concourir à fixer l'age d'un ancien monument, ou parcequ'on a prétendu ſe renfermer dans un eſpace de tems trop étroit. En étendant cette durée, on parvient à la certitude.

Quoique le même ſiècle & la même province ne fuſſent pas bornés à un ſeul genre ; il ne s'enſuit pas, qu'on ne puiſſe diſcerner celle qui convient à chaque age, & même quelquefois à chaque païs. Les goûts, les manières & les modes changent pour l'ordinaire inſenſiblement : mais quand on les réunit ſous un coup d'œil, & qu'on les compare ; au bout d'un ou deux ſiècles, on y découvre bien de la diférence.

A ne conſidérer les diverſes ſortes d'écritures, que par leurs claſſes ou leurs genres, elles ne laiſſeront pas de concourir à manifeſter leur age. Des mſſ. totalement écrits en capitales, en tant que diſtinguées des onciales, ne ſeront pas poſtérieurs au VIIIe. ſiècle. Ceux mêmes, qui ſont en onciale, s'ils ne ſont point partie de l'écriture ſainte, s'ils ne ſont point à l'uſage des ofices divins, s'ils n'ont point été faits pour quelque prince, ſeront au moins du VIIIe. Mais quelque livre que ce ſoit, entiérement en onciale, ſera jugé antérieur à la fin du Xe. ſiècle. Cette régle eſt aplicable, même aux mſſ. grecs.

renferment pluſieurs mots, & qu'elles tiennent lieu de ſignatures. La plus haute antiquité des réclames rémonte, ce ſemble, juſqu'au XIe. ſiècle.

Un mſ. en onciale, dont les titres des (1) livres, répétés au haut de chaque page, & ceux des livres, placés tant à la fin, qu'au commencement de chaque traité, & les lettres initiales des alinéa paroiſſent ſans ornemens, apartient à la plus haute antiquité. Les mſſ. néanmoins, dont les titres des traités ſeroient en capitale, ruſtique, ou négligée, pouroient être du même age.

Lorſque la capitale commence à ſe mêler avec l'onciale dans les titres, & que les initiales des alinéa ſont ſouvent en capitale, quoique M. Maffei nous donne ce caractère pour un ſigne de la plus grande antiquité; nous le regardons au contraire comme un indice d'un age plus récent. Il eſt ordinaire au IXe. ſiècle, dans les mſſ. même en minuſcule, & fréquent dès le VIIIe. Nous ne pourions néanmoins regarder cet indice, comme abſolument incompatible avec quelques-uns des plus anciens mſſ. ſans les rabaiſſer conſidérablement au-deſſous de l'age, que leur ont aſſigné les plus ſavans hommes. Mais nous jugeons beaucoup plus favorablement du mêlange de ces quatre minuſcules e ϒ m r avec l'onciale. Nous ne les avons jamais rencontrées à la fois dans des mſſ. en onciale, qui ne fuſſent antérieurs au VIIe. ſiècle.

L'onciale à jambages tortus, à traits briſés ou détachés, & d'ailleurs ſoutenue du concert des autres indices, également avantageux, ſe fera pour l'ordinaire déclarer du Ve. ſiècle. Seule elle n'excluroit pas le VIe. ni peutêtre même totalement le VIIe. mais ſa fin & les ſuivans.

La petite onciale d'une élégante ſimplicité, ſans baſes ni ſommets, anguleuſe dans ſes contours, à queues plutôt terminées par des demi-pleins, que par des déliés, s'anonce,

(1) Les titres en pure onciale, mais plus petite que le texte même, donnent un excellent indice de la plus haute antiquité. Cet indice eſt vérifié par les mſſ. 152. 2630. 107. de la bibliothèque du Roi, par le S. Cyprien de S. Germain des Prés, par le Virgile d'Aſper de la même abbaïe. Les titres des pages en capitale peuvent convenir aux plus anciens mſſ. où l'on emploie le même caractère. Des mſſ. des VII. & VIIIe. ſiècles, ſoit en onciale, ſoit en demi oneiale, ſoit en quelque autre ſorte d'écriture, ne ſeront point conſtans à marquer le titre au haut des pages, ou bien le genre de l'écriture varira, où, s'ils uſent conſtamment d'onciale, elle ne ſera pas beaucoup plus petite que le texte. Ces variations augmenteront encore aux ſiècles ſuivans. Les ornemens, qui relèvent les titres de chaque page commencent vers le VIIIe.

au coup d'œil, pour tout ce qu'on peut imaginer de plus ancien en fait de mſſ.

L'onciale demi tranchée ſent le VIIe. ſiècle ou le commencement du VIIIe. ſans excluſion des précédens. Elle eſt déja quelquefois pleinement tranchée au V. & VIe. Alors ſes traits ſont ſouvent ſi maſſifs, qu'ils ſemblent doubles ou triples. C'eſt aparamment ſur leur modèle, qu'on réforma l'onciale, aux VIII. & IXe. ſiècles. L'ait de celle-ci eſt pourtant plus vif, le tour plus recherché & la coupe plus nette. Faute d'avoir bien ſaiſi cette diſparité; ſur les raports généraux de reſſemblance; peutêtre ſeroit-on quelquefois tenté de rabaiſſer au IXe. ſiècle ces écritures du VIe. Mais le plus léger examen des autres caractères remettra ſur les voies.

La minuſcule des V. & VIe. ſiècles eſt communément plus large, & que la nôtre, & que celle des tems poſtérieurs. Elle conſerve ordinairement pluſieurs lettres majuſcules, comme l'N & l'R. Quand la dernière eſt minuſcule, elle prend quelquefois la forme de l'*n*, ou du moins le jambage gauche deſcend-t-il beaucoup plus, qu'il ne fait dans nos petites *r* romaines. La groſſe minuſcule n'a pas l'air de la nôtre, avant le VIIIe. ſiècle. La conformité ne fut jamais plus grande, que ſur le déclin du IXe. & le commencement du Xe. Au VIIe. elle préſente quelque choſe de mitoyen entre la dernière & celle du VIe. Au XIe. les rondeurs de la minuſcule commencent à ſe perdre. Les angles y ſuccèdent & bientôt les pointes, qui conſomment enfin le gothique.

Une autre ſorte de minuſcule romaine, ſouvent très-petite aprochoit de notre plus belle curſive. Quoique d'un aſſez grand uſage aux V. & VIe. ſiècles; elle ne ſervoit dans les mſſ. que pour apoſer des notes ou des ſommaires, ou pour repréſenter d'anciennes ſouſcriptions. Peutêtre étoit-elle propre à pluſieurs de ceux, qui n'avoient pas exercé leur main à l'écriture des actes publics.

La curſive romaine, telle qu'elle étoit employée dans les tribunaux change ſenſiblement de forme de ſiècle en ſiècle. Ce changement devient plus remarquable, depuis le VIe. Alors elle ſemble dégénérer en mérovingienne & lombardique. Celle-ci depuis le Xe. contracte une tournure, qui mène droit au gothique.

La franco-gallique curſive bien caractériſée s'anonce au moins du VIIIe. ſiècle. Si elle eſt très-liée & compliquée, elle remonte au VIIe. La ſaxone à ce ſeul titre, quoique rare au XIe. ſiècle, ſurtout dans les mſſ. ſi l'on en excepte ceux d'Irlande, pouroit abſolument n'être pas plus moderne. Mais les diverſes formes, qu'elle prend, décideront plus préciſément de ſon age.

Nous n'inſiſterons pas ſur les indices, que ces divers genres d'écritures & leurs diférentes eſpèces pouroient nous fournir, pour juger de l'age des écritures des mſſ. & des chartes. Il nous ſufit de préſenter à cet égard des vues générales, que la ſuite de notre ouvrage dévelopera & mettra dans tout. leur jour

Eſt-il impoſſible de diſcerner auquel des IX. X. ou XIe. ſiècles apartiennent les mſſ. copiés depuis l'an 800. juſqu'en 1100. Mépriſes ſur l'age des mſſ. On n'en peut rien conclure.

XII. Juſqu'ici l'on a repréſenté les mſſ. des ſiècles poſtérieurs au VIIIe. comme très-faciles à diſtinguer les uns des autres. Voici cependant une objection, qui mérite d'autant plus d'être éclaircie, qu'elle ſemble fondée ſur le témoignage de Dom Mabillon. M. l'abbé des (*a*) Fontaines, après avoir raporté, que le ſavant Bénédictin avoit trouvé dans l'abbaïe de Lobbes un mſ. ſous ce titre : *Incipit liber Bertrami presbyteri de corpore & ſanguine Domini*, dont le caractère lui paroiſſoit du IXe. ſiècle, combat ſon jugement en ces termes : » Mais puiſque dans ſon Traité de la » diplomatique il aſſure, que le caractère du IX. X. & XIe. » ſiècle étoit toutafait ſemblable ; ce qu'il dit du IXe. ſiècle » peut être de la fin du XIe. «

(*a*) *Obſervat. ſur les écrits des modernes. t. IX. p. 362.*

Nous ne prétendons point donner un démenti à l'abbé des Fontaines. Mais il nous auroit fait grand plaiſir, s'il nous avoit apris en quel endroit de la Diplomatique D. Mabillon a parlé de la ſorte. En ſupoſant le critique en règle, notre Bénédictin n'aura pu avoir en vue que le caractère minuſcule très-uſité, durant les ſiècles IX. X. & XI. En éfet, ſa forme paroit d'abord aſſez ſemblable. Mais quand on l'examine de plus près, on y découvre bien des diférences. Il faut encore ajouter, que parmi les eſpèces de minuſcules, il s'en trouve une petite & ſerrée, dont il eſt plus dificile de dire, auquel des trois ſiècles mentionés, elle doit apartenir. On peut néanmoins ſaiſir bien des diſparités, propres à faire ce diſcernement.

Au IXe. ſiècle les conjonctions des lettres *ra*, *re* ſont encore aſſez fréquentes. On n'en voit plus au Xe, à l'exception de *ſt* & de *ſt*. Les jambages ſupérieurs des *l h k l* ſe trouvent encore aſſez ſouvent au IXe. formés en batans, dans beaucoup de mſſ: dans ceux du X. ils ſont rares: dans ceux du XI. ils ſe terminent ordinairement en pointes rabatues & quelquefois en fourche. Les f & les ſ au IX. ſe diviſent communément en deux branches, dont la plus courte s'élève en haut du côté gauche. Aux deux ſiècles ſuivans cette branche eſt preſque toujours abaiſſée, & ne manque guère au XI. d'être en angle aigu, dont l'ouverture regarde preſque vers le pié de la lettre. Au IXe. ſiècle on rencontre nombre d'*a* encore ouverts en deſſus. Ils ne paroiſſent plus guère, même fermés, aux X. & XI. Pluſieurs mſſ. du dernier ont beaucoup de *t* dont la haſte traverſe la tête; tandis que ceux des deux précédens gardent bien plus régulièrement la figure d'une ~ couchée & renverſée ſur le haut d'un *c*, qui lui ſert d'apui. Au IXe. les piés des *m* & des *n* ſont ſouvent tournés en pointes obliques vers la gauche. Cette obſervation n'eſt preſque point aplicable aux ſiècles poſtérieurs. Et quand elle l'eſt, ordinairement ce caractère ſe ſoutient mal.

On peut faire beaucoup d'autres remarques ſemblables ſur la diférence de la minuſcule de ces trois ſiècles. Mais qu'importe que leur minuſcule puiſſe être confondue; ſi les mſſ. portent d'autres indices, qui les feront ſurement reconoître. Or on y réuſſira ſans peine avec le ſecours des titres, des lettres hiſtoriées ou griſes, des écritures majuſcules, & de grand nombre d'autres caractères, qui ne permettront pas, que les mſſ. de ces trois ſiècles puiſſent être confondus. Par exemple, les abréviations, quoique aſſez fréquentes en quelques mſſ. dès le IXe, proportion gardée, le ſont moins qu'au X: au XI, elles ſe multiplient encore davantage. Les accens ſe montrent au XI. ſouvent ſur les deux ij: ce qui n'arive preſque jamais, durant les deux précédens. La majuſcule du XI. renferme communément un ſi grand mêlange de capitale & d'onciale, qu'il ſemble qu'on ne ſavoit plus les diſtinguer: leur figure devient d'ailleurs fort hétéroclite. On pouroit entaſſer une infinité d'indices pareils: mais il vaut mieux les remarquer à meſure qu'ils ſe préſenteront

d'eux-mêmes, ou qu'ils naitront des diverſes matières, que nous avons à traiter. Finiſſons la réponſe à l'objection par en apeler à l'air des écritures de ces ſiècles, & de plus au coup d'œil des (1) antiquaires. D. Mabillon ſurement n'y auroit pas été fort embaraſſé. Nous avons vu plus haut, avec quel ſuccès D. Bernard de Montfaucon ſoutint les diférentes ataques d'un adverſaire, jaloux de ſa réputation, au ſujet de la conoiſſance des mſſ.

Mais, nous objecte Richard (2) Simon, ce religieux s'eſt trompé ſur l'age d'un mſ. de la bibliothèque des Jéſuites; comment donc pouroit-on s'en raporter à lui ſur celui des mſſ. d'Italie? Quoi! D. Bernard ne dit-il pas en termes formels, qu'après (a) avoir *comparé ce mſ. avec d'autres plus anciens & plus récens*, il ſe *détermine volontiers à le* (3) *fixer*

(a) *Palæograph. græca. p.* 225.

(1) Par exemple, qu'on choiſiſſe cent mſſ. datés des IX, X. & XI. ſiècles. Après les avoir confondus enſemble, qu'on prie M. Melot de dire auquel ils apartiennent, ſans lui permettre de voir leurs notes chronologiques. On répond, que quand on ne lui acorderoit qu'une minute ou deux, pour examiner chacun de ces mſſ. il ne lui arivera pas trois fois, & peutêtre pas une ſeule de ſe tromper de cent ans ſur l'age des mſſ. de ces trois ſiècles. S'il n'en veut pas convenir avant l'épreuve; nous ne craindrons pas de dire, que c'eſt par modeſtie.

(b) *Biblioth. crit. t. I. p.* 179.

» (2) Il eſt (b) ſurprenant, dit-il, que » D. Bernard de Montfaucon, ſavant re» ligieux Bénédictin, ait mis au nom» bre des mſſ. grecs, qui ne cèdent en » rien pour l'antiquité aux mſſ. du Va» tican le mſ. des Jéſuites de Paris, qui » n'eſt point en lettres oncïales, ni ſans » accens, comme ce Religieux l'aſſure » dans ſon *Diarium Italicum*. Les co» noiſſeurs ne lui donoeront guère plus » de 800. ans. Cela doit faire douter de » la vérité des mſſ. que D. Bernard a » vus en Italie, pour ce qui eſt de leur » antiquité & de leurs autres qualités; » puiſqu'il s'eſt trompé manifeſtement » dans un mſ. qui eſt dans Paris, & dans » une bibliothèque, où tout le monde » le peut voir. « Mais quand D. Bernard ſe ſeroit mépris ſur l'age d'un mſ. de France antérieur à l'an 850. s'enſuivroit-il qu'il ſe fût trompé ſur ceux d'Italie poſtérieurs à cette date? Mais ſi D. Bernard n'avoit point vu ce mſ; s'il n'en parloit, que ſur le témoignage des autres: qu'en pouroit-on conclure? Quand même il l'auroit vu, quelques années auparavant; faut-il rigoureuſement compter ſur ce qu'on raporte de mémoire? Qu'entend M. Simon par la *vérité* des mſſ? Ce n'eſt pas ſans doute leur exiſtence: il ſemble exclure cette acception. En veut-il à leur ſincérité? Croit-il avec le P. Hardouin, qu'ils ſont fabriqués par des impoſteurs? Prétend-t-il ſe plaindre de ce que l'age des mſſ. d'Italie auroit été puté trop haut par D. Bernard? L'éloge de ce Bénédictin compoſé par M. de Boze le juſtifie pleinement ſur cet article.

(3) D. Bernard dans ſon *Diarium Italicum*, avoit égalé le mſ. des Jéſuites à celui du Vatican. Que n'ajoutoit-on encore & à ceux de Colbert & de Séguier: Que s'enſuit-il au reſte de ce parallèle? Tout au plus que la mémoire du célèbre Bénédictin ne l'a pas ſervi fidèlement dans une occaſion. Il met ici le mſ. des Jéſuites au nombre de ceux, qui ſont dépourvus d'accens: & lui-même dans ſa Paléographie en a fait repréſenter un modèle, où ils ſe trouvent répandus ſur tous les mots. Il range à côté du mſ. du Vatican trois mſſ. de France: & dans

au VIIIe. ſiècle ? La Paléographie parut en 1708. & la Bibliothèque critique de M. Simon en 1709. Pourquoi donc hazarder une acuſation démentie, avant qu'elle parût ?

On juge de l'age des mſſ. par les chartes, & de celui des chartes par les mſſ.

XIII. La conoiſſance de l'age des inſcriptions mène quelquefois aſſez directement à la découverte de celui des diplomes & des mſſ, par la comparaiſon de leurs écritures. C'eſt à la faveur du même moyen, & avec le même ſuccès, qu'on juge de l'antiquité des diplomes, par celle des mſſ. ou des mſſ. par la date conue des diplomes. Cependant, puiſque les uns & les autres ſemblent avoir des écritures fort diſſemblables, & qui leur ſont propres ; le parallèle ne devient-il pas impraticable ? A conſidérer d'une part les mſſ. en lettres majuſcules, & de l'autre les diplomes en écriture curſive ; ils ſe refuſent ſans doute à toute voie de comparaiſon. Mais il eſt des diplomes en écriture onciale. Il en eſt en capitale. On voit ici des ſignatures, là des dates, ailleurs des noms propres en (1) majuſcule. Beaucoup de chartes ſont en minuſcule : pluſieurs renferment quelques portions en ce caractère. Parmi les mſſ. les uns ſont quelquefois totalement en curſive ; les autres le ſont en partie. D'autres ont les marges chargées tantôt de notes, tantôt de ſommaires, où reparoît ſouvent cette écriture. La minuſcule eſt très-uſitée dans les mſſ. Ceux mêmes en lettres onciales, & capitales en fourniſſent de fréquens exemples. Il y a plus : point ou preſque point de curſive, dont pluſieurs élémens ne ſoient conformes à ceux de la minuſcule. De quelque côté qu'on enviſage donc les mſſ ; leurs raports avec les diplomes ſe

ſa Paléographie il en fait monter un au-deſſus, & rabaiſſe l'autre au-deſſous ; parcequ'alors il ne les rapelle plus en paſſant, mais les examine avec toute l'exactitude poſſible. Les paroles même, dont M. Simon fait tant de bruit, furent probablement écrites à Rome. D. Bernard n'avoit donc pas ſous les yeux les mſſ. de France. Celui du Vatican eſt viſiblement ſon unique objet. Peut-être n'avoit-il jamais vu celui des PP. Jéſuites, & ne le fait-il conoître, que ſur le témoignage d'autrui. Depuis ſon retour en France, ſa Paléographie vit le jour, ſans avoir pu trouver d'accès à la bibliotèque de Séguier. Toutes les règles d'équité ſont donc violées dans les conſéquences outrées, que tire M. Simon d'une faute auſſi légère. Non content de l'avoir une (c) fois rélévée, il y revient avec un acharnement, qui décèle plus de fiel, que d'amour de la vérité. C'eſt en quoi nous le jugeons bien digne de compaſſion. Mais cette compaſſion ne doit pas aler juſqu'à le laiſſer impunément en impoſer au public.

(a) *Bibl. critiq. t. 1. p. 435.*

(1) On verra cette matière aprofondie, quand on traitera de l'écriture majuſcule.

manifeſtent de toutes parts. On prononcera donc d'autant plus ſûrement ſur l'age des mſſ, par celui des diplomes ; que ceux-ci portent ordinairement des dates, qui fixent tout d'un coup le tems précis de l'écriture. Voila donc des piéces de comparaiſon toujours prêtes, pour s'aſſurer du ſiècle des mſſ.

(a) *Heuman comment. de re diplom. p. 8.*

Mais on ne doit pas toujours (a) juger de l'écriture des diplomes par celle des mſſ. ni reciproquement. Si l'on en raproche les originaux, ſouvent l'une paroit très-diférente de l'autre. En récompenſe certains morceaux d'un mſ. ou d'un diplome fourniront quelquefois des raports très-frapans avec le caractère du monument, ſur lequel on veut prononcer. A leur défaut, on en trouve dans les acceſſoires. Tels ſont l'orthographe, la diviſion ou l'union des mots, les diſtances des (1) lignes, la ponctuation, les accens &c. Comme les chartes portent le plus ſouvent des dates, elles ont moins beſoin du ſecours des mſſ. pour fixer leur age ; que les mſſ. n'ont beſoin de celui des chartes, pour faire conoitre leur ſiècle. Mais la comparaiſon de caractère des mſſ. à caractère des chartes n'eſt pas toujours inutile à ces dernières. Jamais l'écriture des mſſ. ne reſſembla mieux à celle des chartes, qu'aux XI. XII. & XIIIe. ſiècles. Jamais auſſi les actes ou chartes ne furent plus ſouvent qu'alors dépourvues de dates. Les mſſ. peuvent donc alors être de quelque ſecours, pour manifeſter le tems, auquel on doit les raporter.

(1) On a peine à croire, qu'on puiſſe tirer quelques inductions de la diſtance des lignes. C'eſt néanmoins un fond, qui n'eſt pas toutafair ſtérile. La diſtance des lignes varie dans les diplomes des rois, ſuivant la diverſité des ſiècles, & quelquefois même des ages. Du tems des Romains, elle n'aloit guère qu'à un demi pouce dans les actes publics. Elle ſe ſoutint à peu près ſur le même pié ſous les premiers rois mérovingiens : c'eſt-à-dire juſqu'à la moitié du VIIe. ſiècle. Souvent depuis elle fut réduite à un quart de pouce. Telle fut preſque toujours ſon étendue dans les chartes privées. Cette diſtance fut portée juſqu'aux trois quarts de pouce & même au-delà dans les diplomes de Charlemagne. Elle s'étendit encore plus dans ceux de Louis le débonaire. Elle fut pouſſée à l'extréme dans ceux de Charle le chauve : de ſorte qu'on en voit, où les lignes ſont écartées de deux pouces, particulièrement dans ceux des dernières années de ſon règne. Les lignes ſe raprochèrent ſous ſes ſucceſſeurs environ à la diſtance d'un pouce. Cet intervale diminua preſque inſenſiblement, pendant trois ſiècles. Du tems de Philippe auguſte les lignes n'étoient plus éloignées que d'un quart de pouce. La même réduction eut lieu en Allemagne ſous Fréderic II. On pouroit ſur ce point porter beaucoup plus loin les détails. Mais il y a moins d'inconvénient à ne faire qu'éfleurer certaines matières, qu'à prétendre les épuiſer.

CHAPITRE

CHAPITRE VIII.

Combien il fut dificile en tout tems, & ſurtout dans les bas ſiècles, de lire les plus anciennes écritures. Cette dificulté conſtatée depuis le VIIe. ſiècle prouve l'antiquité de leur exiſtence. Inconvéniens nés de la peine, qu'on avoit à déchifrer ces vieux monumens. Art d'écrire en certains tems peu cultivé, ignoré du commun des laïques, des grands mêmes, & quelquefois des gens d'égliſe. Quelles en furent les ſuites. Cet art a-t-il jamais ceſſé d'être en vigueur? Juſqu'à quel point s'eſt-il maintenu dans tous les ſiècles? Rétabliſſement des ſignatures, à proportion que le nombre de ceux, qui ſurent écrire ſe multiplia.

QUOIQUE le nombre des perſones, qui ſurent manier la plume, n'ait jamais égalé celui des hommes & des femmes, qui ſe contentèrent d'avoir apris à lire; anciennement il étoit rare, que la main refuſât de former des caractères, dont les yeux conoiſſoient la valeur. Quand on étoit une fois initié à la lecture: on n'avoit pas coutume d'en demeurer là: l'on vouloit encore ſe rendre au moins capable de ſigner ſon nom. Mais il y avoit bien des degrés dans la faculté d'écrire, & ſouvent ils étoient partagés. Tel ſavoit peindre en onciale, capitale ou majuſcule, qui n'auroit pu le faire en minuſcule. La curſive ſembloit réſervée, tant aux écrivains de profeſſion, qu'à ceux qui en avoient fait une étude particulière. C'étoit auſſi la plus dificile. Si ſa formation n'étoit pas une choſe aiſée; il n'en coûtoit guère moins, pour la lire. En général la lecture de tout ms. & de tout acte, antérieur à Charlemagne, avoit ſes difficultés. Quand on voit des écritures, actuellement en uſage, demander une eſpèce d'étude, pour être lues coramment: combien ce travail

dut-il augmenter ; depuis qu'elles ceſſèrent d'avoir cours ? Que ſera-ce donc, ſi l'on ajoute, qu'on tomba dans des ſiècles d'ignorance, où les grands, les princes, les rois ne ſavoient ni lire ni écrire, & n'en rougiſſoient pas ? Cette ignorance eut des ſuites infinies pour la littérature. Preſque toutes les formules de la diplomatique furent en conſéquence changées, altérées, ſuprimées. L'ignorance des lettres étant devenue parmi les laïques preſque univerſelle ; les eccléſiaſtiques & les moines continuèrent de les cultiver. Ils tournèrent à la vérité leur principale aplication vers la morale, le dogme, la diſcipline. Si les autres ſciences ne leur furent pas abſolument étrangères ; ils ne s'y livrèrent pas aſſez, ou ne s'y prirent pas de façon, à s'y rendre un peu plus que ſuperficiels. Mais comme lire & écrire paſſoient à juſte titre, pour les deux clés les plus néceſſaires des conoiſſances divines & humaines ; il ne fut jamais permis aux gens d'égliſe de les négliger ; quoiqu'on n'exigeât pas de tous, qu'ils les euſſent aquiſes.

Grande dificulté de lire les anciennes écritures pour leurs contemporains, plus grande pour les ſiècles poſtérieurs, n'a été ſurmontée, que long tems après la renaiſſance des lettres. Conſéquences de cette dificulté, par raport aux mſſ. & aux chartes, dont les originaux ſont perdus.

I. Cependant l'écriture, & particulièrement la curſive, dépérit bientôt entre leurs mains. Ils ne lurent pas toujours exactement les mſſ. Quelque familiariſés qu'ils puſſent être avec les caractères de leurs tems ; la lecture leur en devoit coûter, preſqu'autant qu'à nous. S'agiſſoit-il alors de lire, non ſeulement les écritures liées & compliquées, mais encore les plus détachées & les plus élégantes ; on devoit s'être prémuni d'une toute autre habileté que celle, dont on a beſoin aujourdui, pour ſe tirer avec honneur de la lecture de nos livres. Les plus belles écritures, onciales, capitales, minuſcules, avoient leurs mots ſi peu diſtingués les uns des autres ; qu'on eût dit, que chaque ligne n'en faiſoit qu'un : & comme quelque portion du dernier mot d'une ligne étoit de tems en tems portée à la ſuivante ; tout paroiſſoit confondu. C'étoit ſur la totalité d'une page, que le lecteur étoit obligé de former à l'inſtant des paroles, de leur preſcrire des bornes & des ſéparations, de diſtinguer dans un diſcours ſes membres, & quelquefois ſes périodes. Les virgules, les diſtinctions & ſoudiſtinctions, totalement négligées ; il n'avoit tout au plus d'apui ; que dans les points ou leurs équivalens. Quel travail pour un homme mal préparé, ou d'une érudition

fort mince ! Eût-on contracté la (1) plus longue habitude de lire ; il étoit preſque impoſſible d'y réuſſir, ſi l'on ne comprenoit parfaitement ce qu'on liſoit. Le fit-on à tête repoſée ? Souvent on héſitoit, on prenoit à gauche ; ſi l'on n'étoit auſſi ſavant, qu'atentif & judicieux. Combien donc les défauts contraires n'ont-ils pas ocaſioné de mécomptes dans les mſſ ? Combien s'y ſont gliſſé d'expreſſions monſtrueuſes, que les copiſtes croyoient voir dans les modèles, qu'ils s'étoient chargés de tranſcrire ; ſans avoir pour s'en aquiter, tous les talens néceſſaires ? Combien de mots coupés (*a*) en deux ou joints malapropos ? Quel exercice pour nos critiques, nos philologues, nos éditeurs !

(*a*) *Conſtant. Vindicia veter. cod. p. 23. & ſeqq. Vindic. vet. cod. confirm. p. 718.*

Un ſurcroit de dificulté ſe manifeſta, dès le IXe. ſiècle. On s'étoit inſenſiblement acoutumé à mettre de petites diſtances entre chaque expreſſion ; & quoiqu'on ne le fît pas encore, avec cette exactitude, qu'on y aporta dans la ſuite ; peu à peu l'on perdoit l'habitude de lire des livres, des pièces ou des diſcours, dont les parties n'étoient pas plus diſtinguées, que celles d'un mot. Auſſi, quand les plus ſavans entreprirent alors la lecture d'anciens mſſ. les y vit-on multiplier ſes poinrs & les virgules : comme s'ils euſſent voulu réparer les négligences de leurs prédéceſſeurs : mais réellement ils avoient plus qu'eux beſoin d'un tel ſecours, pour lire ces ouvrages.

Les moins habiles pratiquoient une autre méthode, qui ne pouvoit manquer de deshonorer les beaux mſſ. en onciale. C'étoit d'inſérer un point ou une bare entre chaque mot, aux riſques quelquefois de les placer mal. Ils nous ont donné par là, ſans le vouloir, acte de leur inſufiſance : tandis peutêtre qu'ils ont prétendu nous épargner la peine, qu'ils avoient eux-mêmes éprouvée, dans la fixation de chaque mot. Aux ſiècles ſuivans, cet abus rédoubla. Mais, depuis le XIIe, juſqu'à la renaiſſance des lettres ; on laiſſa la plu-

(1) C'eſt pour cela, que S. Bénoît (*b*) ne permet pas indifféremment au premier venu de prendre le livre & de faire la lecture, pendant la réfection : *nec fortuito caſu, qui arripuerit codicem, legere audeat.* C'eſt pour cela qu'il interdit à ſes religieux de lire chacun à leur tour, & qu'il n'acorde cette diſtinction, qu'à ceux, qui peuvent édifier : *non per ordinem legant aut cantent, ſed qui ædificent audientes.* C'eſt pour cela qu'il défend (*c*) encore d'être aſſez téméraire, pour oſer lire ou chanter ; ſi l'on n'eſt pas en état de remplir cet ofice avec édification.

(*b*) *Regul. c. 38.*

(*c*) *Ibid. c. 47.*

part de ces précieux mſſ. fort en repos. Les premiers, qui tentèrent de les déchifrer, lorſque le goût pour les belles choſes ſe réveilla, s'y prirent, comme on avoit fait avant eux, pour ſéparer les mots. Peu de très-anciens mſſ. par conſéquent qui aient pu ſe garantir toutafait de cette diſgrace. Les chartes antiques l'ont auſſi plus d'une fois partagée.

Si la lecture des mſſ. en lettres majuſcules ſoufrit tant de dificultés; les écritures curſives romaines, mérovingiennes, lombardiques, ſaxones en durent (1) cauſer bien davantage. Les yeux des vieillards ſurtout s'y refuſoient entièrement, ou ne les ſuportoient, qu'avec peine.

Comme au xe. ſiècle, l'ignorance s'étoit conſidérablement acrue, & que la forme du caractère curſif avoit beaucoup changé; une autre ſorte de dificulté commença bientôt à ſe faire ſentir. Elle regardoit ſpécialement les chartes en lettres lombardiques & franco-galliques. L'apas de l'intérêt excitoit quelquefois à faire des éforts pour la vaincre. Mais ſouvent le ſuccès n'y répondoit pas, ou ce n'étoit qu'imparfaitement. Elle n'arêtoit pas ſeulement le commun des lettrés; les auteurs les plus apliqués à recuillir les (2) monumens antiques, pour les faire ſervir à l'hiſtoire y ſuccomboient. On ne ſe rebuta pourtant pas, généralement, aux x. xi. (3) xiie.

(1) S. Boniface archevêque de Mayence éprouvoit l'incommodité de ces ſortes d'écritures, & ſurtout de la mérovingienne & de la ſaxone: lorſqu'il ſe plaint (a) de ne pouvoir trouver, dans la France orientale, de livres en lettres diſtinctes. Ma vue, dit-il, s'afoibliſſant, les lettres menues & liées ne peuvent plus lui convenir.

Les liaiſons & les entrelaſſemens de traits étoient preſque également propres à la curſive romaine & à la franco-gallique. La ſaxone incomparablement moins liée étoit ſouvent beaucoup plus menue. La minuſcule uſitée alors en Allemagne tenoit de l'une & de l'autre. Les perſones agées dépourvues du ſecours des lunetres, n'avoient pour toute reſſource que les caractères majuſcules ou les minuſcules très-gros & très-diſtincts. C'eſt ce qui fit continuer l'uſage de l'onciale, juſqu'à ce que la minuſcule fût devenue aſſez dégagée, pour être proportionée à toutes les vues.

(2) L'auteur de la vie de S. Bercgiſe, abbé fondateur du monaſtère de S. Hubert en Ardennes, ſe trouva très-embaraſſé (b) à lire une charte originale du comte Grimbert. A peine put il y déchifrer la ve. année du règne de Thierri IV. Cependant cet anonyme n'écrivoit, qu'en l'an 937: c'eſt-à-dire un peu plus de 200. ans, depuis la date du diplome, dont il jugeoit l'écriture ſi barbare.

(3) Quoique D. Rivet nous donne, comme un des (c) plus habiles antiquaires & déchifreurs du xiie. ſiècle Gaultier, qui rétablit la plupart des regîtres publics, enlevés par Richard I. roi d'Angleterre à Philippe auguſte; nous ne voyons nul fondement à cet éloge, ni dans les qualités, que Guillaume (d) le Breton attribue à ſon eſprit, ni dans le détail, qu'il fait des matières, contenues dans ces regîtres pillés. Le travail auquel

(a) *Epiſt. 3. ad Daniel. epiſc. Winton.*

(b) *Sæcul. IV. Bened. parte. 1. p. 294. Annal. Bened. t. 2. p. 16.*

(c) *Hiſt. litt. t. 9. p. 164. 165.*

(d) *Philippid. l. 4.*

ſiècles. Il y eut encore des hommes, aſſez courageux, pour eſſayer de déchifrer les diplomes mérovingiens : mais durant les quatre ſiècles ſuivans, on ſe contenta des anciennes copies, lorſqu'on en avoit. A leur défaut ces pièces paſſoient pour indéchifrables. C'étoit leur faire grace, que de ne les pas juger indignes d'être tranſmiſes à la poſtérité. L'oubli auquel on les condamna ſervit peutêtre autant à nous les conſervet, qu'un reſte de vénération, pour des monumens, d'autant plus reſpectables, qu'ils étoient moins connus. Ce qu'on a dit de la curſive mérovingienne eſt également aplicable à la romaine & à la lombardique.

Les actes en curſive romaine n'étoient pas à la vérité ſi répandus, qu'ils le ſont de nos jours. La plupart renfermés, dans les archives de Ravenne ne piquèrent la curioſité d'aucun antiquaire, avant le XVIe. ſiècle. Il n'en étoit pas de même des écritures lombardiques. Peu de contrées en Europe, où elles n'euſſent pénétré, par le moyen des bulles des Papes. Quelqu'un néanmoins ſavoit-il les déchifrer au XIe. ſiècle, il ne laiſſoit pas d'être en France regardé, comme (1) un

préſida Gaultier le jeune n'avoit beſoin, que d'un homme judicieux, actif & fort laborieux. Auſſi les louanges, que lui donne la Philippide ne vont-elles pas au-delà. » Il ne reſte aucune trace d'un ou» vrage ſi ſingulier, dit (*a*) M. l'abbé Sal» lier, dans ſa ſavante *notice d'un regi» tre de Philippe auguſte* ; à moins qu'on » ne diſe qu'il ſe retrouve, dans ce que » le Tréſor des chartes poſſède d'anté» rieur à l'année 1194. qui eſt l'époque » de la journée de Fréteval. En ce cas » Gaultier n'auroit pas fait un auſſi grand » éfort de mémoire, que nous le pen» ſions, & ſes recherches n'auroient pas » remonté bien haut ; puiſqu'*il n'y a*, » *dit Dupuy, aucune pièce au tréſor des* » *chartes, que depuis le roi Louis le jeune*, » dont le règne finit en 1180. « On ne peut donc pas conclure des travaux de Gaultier le jeune, qu'il fût ni habile déchifreur, bien moins encore, qu'il fût antiquaire. Les divers regîtres des chartes, émanées de Philippe, depuis 1195. juſqu'en 1222, & conſervés au tréſor des chartes & à la bibliothèque du roi, furent recueillis par les ſoins de Garin ou Guerin évêque de Senlis & chancelier. Nous pouvons juger de l'utilité de ſon entrepriſe, par les regîtres mêmes, qui ſont parvenus juſqu'à nous : mais ils ne ſont pas de nature à lui procurer les titres d'antiquaire & de déchifreur. Le dernier pouroit convenir avec quelque raiſon à ceux, qui dreſſèrent alors, & dans les deux ſiècles précédens, les cartulaires de pluſieurs anciennes égliſes : puiſqu'on y trouve ſouvent à la tête quelques diplomes de la premiére ou ſeconde race de nos rois.

(*a*) *Hiſt. de l'académ. des Inſcript. t. 16. p. 168 169.*

(1) En 1075. l'élite (*b*) du clergé de Tours ne pouvant lire la bulle de Grégoire V, de l'an 926, apartenant à la collégiale de S. Martin, l'archevêque Raoul députa deux dignitaires à Barthelemi, abbé de Marmoutiers, comme au ſeul habile déchifreur, qui pût rendre le contenu de ce titre. L'écriture romaine ou lombardique, en laquelle il étoit écrit, en faiſoit ſans doute la dificulté la moins facile à vaincre. Il n'étoit toutefois ancien, que d'un ſiècle & demi. Il

(*b*) *De re diplom. p. 659. Annal. Bened. t. 5. p. 96.*

homme preſque unique dans ſa province. Tout un diocèſe avoit recours à ſes lumières. Mais les pièces étoient-elles anciennes, au moins de (1) deux ou trois ſiècles ? Leur dificulté paroiſſoit au-deſſus des forces de l'eſprit humain. A peine y pouvoit-on entrevoir quelques mots. A la renaiſſance des lettres, nos ſavans y furent étrangement embaraſſés. C'eſt une choſe plaiſante de voir, en quels termes, Paradin (2) exagère la dificulté de lire un mſ. de S. Avit, aujourdui placé parmi ceux de la bibliothèque du roi, &

n'auroit pas aparamment embaraſſé des notaires ni des archiviſtes d'Italie, où cette écriture n'avoit pas encore ceſſé d'être en uſage. Quoiqu'il en ſoit : ces ſortes de faits prouvent d'une part, que les hommes capables de lire les anciennes écritures curſives étoient rares, & de l'autre, qu'elles étoient alors connues, & qu'elles n'ont pas, comme le prétend le P. Hardouin, été ſupoſées, aux XIII. & XIVe. ſiècles. La même conſéquence ſuit de la dificulté, qu'avoit, au VIIIe. ſiècle, S. Boniface à lire les livres de France : ce qui l'obligeoit d'en faire venir d'Angleterre. En parlant (*a*) du B. Barthélémi, deux fautes ſont échapées à la plume du vénérable D. Rivet. » Raoul, » dit-il, archevêque de Tours, ayant » reçu du pape Grégoire VII. une bulle, » que ni lui ni ſes channines ne pou- » voient déchifrer, l'envoya à l'abbé, » pour la lire, & lui en faire une copie. » On jugeroit par là, que Rome em- » ployoit dès-lors un caractère particu- » lier, dans ſes bulles & ſes reſcrits. « Mais 1°. c'étoit une bulle de Grégoire V. & non de Grégoire VII. 2°. Le caractère de nos jours dans les bulles ; loin d'être une continuation de celui de ce tems-là, n'a nul raport avec lui. Il étoit alors ordinairement lombardique. Avant le milieu du XIIe. ſiècle, il céda la place, dans les reſcrits des papes, à l'écriture françoiſe. Cette dernière y perſévéra, juſqu'à la renaiſſance des lettres, en dégénérant toujours un peu. Elle étoit devenue déja fort gothique, il y a 300. ans. On a depuis afecté de la retenir, dans les bulles, & non dans les brefs, & de la rendre à la longue encore plus gothique, que n'a jamais été le gothique le plus afreux.

(*a*) *Hiſt. litter. t. 8. p. 155.*

(*b*) *De re diplom. p. 640.*

(*c*) *Hiſt. de Lion. p. 103.*

(1) Au ſujet d'une bulle de Nicolas I, réfétée dans le cartulaire de la cathédrale de Beauvais ; on voit une (*b*) note, d'une main de quatre à cinq cents ans, portant, que ces lettres furent priſes ſur une copie, qui devoit être ancienne, vers le milieu du XIe. ſiècle, auquel on fixe l'age de ce cartulaire. Quant à la bulle même, on ajoute, que la manière, dont elle eſt écrite, la rend preſque indéchifrable.

(2) » Je ne veux (*c*) pas omettre, dit- » il, qu'en l'égliſe de S. Jean (de Lion) » ſe trouvent certains livres fort anciens, » écrits en écorces d'arbres, dont l'un eſt » liſible, & contient un commentaire ſur » les pſalmes ; l'autre, qui n'eſt rélié, » ains lacéré & imparfait, eſt écrit en » caractères antiques, & qui bonnement » ne ſe peuvent lire : (combien que la » lettre ſoit belle & nette,) & ſemble à » pluſieurs, qui ne ſont ſtylez à tels ca- » ractères, que ce ſoit lettres grecques : » mais véritablement ce ſont lettres la- » tines, dont la forme eſt diſſemblable » aux nôtres, pour la diverſité des ca- » ractères : qui fait que quelque bon eſ- » prit que ce ſoit, il lui ſeroit mal aiſé » d'en lire une page en huit jours. A la » vérité ce ſont des œuvres d'Avitus ar- » chevêque de Vienne, qui floriſſoit en- » viron l'an cinq cents & vingt. «

En 1468. Fetrix depuis cardinal & archevêque de Tarragone, envoyé à Liège par Paul II. avec la qualité de commiſſaire apoſtolique, vit chez les Croiſiers d'Aix-la-Chapelle un mſ. du concile de Calcédoine, qu'on croyoit avoir été

dont la lecture n'eſt plus regardée, comme une afaire de conſéquence, pour un antiquaire. Si quelques littérateurs (1) du XVI. & même du XVIIe. ſiécle, avant D. Mabillon, parvinrent à déchifrer des mſſ. de cette nature; ils lui laiſſérent toute la gloire d'aplanir la lecture des diplomes. Une ſeule (2) pièce en curſive romaine (*a*) fut capable d'arêter

(*a*) *De re diplom. p.* 568. 458.*

tranſcrit peu de tems après ſa célébration. Pour ſatisfaire au deſir qu'il eut d'en avoir une copie, on ne puc découvrir qu'un ſeul homme à Cologne, qui oſât entreprendre ce travail. *Tanta quidem vetuſtatis fuit, ut niſi cum difficultate legeretur, & unus dumaxat in Colonienſi civitate excopiare præſumeret.* Le P. Labbe (*b*) nous aprend ce fait dans une note tirée de (*c*) Crabbe. Il y a du reſte tout ſujet de croire que ce n'étoit pas une curſive romaine, qu'il fût queſtion de rendre en écriture ordinaire. Il auroit fallu chercher un déchifreur ailleurs qu'à Cologne. Probablement on ne l'eût pas trouvé dans toute l'Allemagne, ni même nulle part: puiſqu'encore deux cents ans après, le célèbre Lambécius fut réduit à faire graver une charte de l'an 504. ſans pouvoir la déchifrer.

(1) Alde Manuce raporta de France à Veniſe un Pline le jeune en écriture ſi différente (*d*) de la nôtre: qu'il n'étoit pas poſſible, ſelon lui, de la lire; à moins qu'on ne ſe fût familiariſé avec elle, à force de l'étudier. D. Mabillon (*e*) conjecturoit, que cette écriture n'étoit pas différente de la mérovingienne. Adrien (*f*) de Valois s'explique ainſi ſur le mſ. de S. Gregoire de Tours, dont M. Joli a fait préſent à la cathédrale de Paris: » il eſt » écrit en lettres barbares ſi liées en» ſemble, & tellement entreclaſſées; qu'il » faut preſque deviner, pour le lire. « Ce n'eſt pourtant, qu'une écriture mérovingienne, qui n'eſt pas des plus difficiles.

(2) Quelque torture que ce ſavant homme eût donnée à ſon eſprit, pour ſe mettre au fait du papier d'Egypte, que D. Mabillon a fait d'après lui graver à la fin de ſon V^e. livre de la Diplomatique; il (*g*) fut forcé de reconnoitre, qu'il n'avoit pu ni le lire ni le deviner: tant cette ancienne écriture, quoique latine, lui avoit paru obſcure, embaraſſée & difficile à lire: *ut ipſe*, dit-il, *hactenus nec veram lectionem, nec verum ſenſum ratiocinando, ſeu potius divinando, aſſequi potuerim.* D. Mabillon s'en tira aſſez heureuſement: mais il n'en fut que plus frapé des conſéquences, qui s'enſuivent des difficultés, éprouvées dans pareil cas par des hommes de la volée d'un Lambecius, d'un Briſſon, d'un Goſcelin, garde de la bibliothèque du roi. Si des (*h*) ſavans d'une éruditinn ſi conſommée n'ont rien compris, dans ces monumens antiques; ſi les plus clairvoyans y ont fait autant de fautes, qu'on en remarque, dans la première copie de la charte de pleine ſéureté, dont l'original eſt gardé à la bibliothèque du roi: comment s'en ſeroient tirés des écrivains du commun? Comment d'anciens copiſtes de chartes n'y auroient-ils pas fait des bévues énormes? Qu'on ceſſe donc de tenir pour ſupoſées certaines copies pleines de fautes: tandis que les originaux mêmes n'en ſont pas exemts. C'eſt le précis des réfléxions de ce judicieux auteur. Ajoutons avec tout le reſpect dû à ce grand homme, qu'il n'a point lu, & qu'il a mal lu pluſieurs endroits de cette charte; qui ne ſont pas néanmoins indéchifrables. Nous n'en citerons qu'un exemple. Il lit pour note chronologique: *Rufio Petronio Magne Cethegon.* ou *Cethegone Conſule.* Il doute à la vérité s'il ne faut pas *Vire clariſſime.* Au ſurplus il reconoit de grandes difficultés, dans les prénoms, & ſurtout dans *Petronio*, qui n'eſt pas même latin. Mais en vain a-t-il recours (*i*) à des conjectures. Il faut pour diſſiper les nuages, lire, *Rufio Petronio Nicomago*, autrement (*Nicomacho*) *vire clariſſimo conſule.* Quoique cette vraie leçon ne change rien à la date; il en

(*b*) *Conc. t.* 4. *col.* 888.

(*c*) *Pag.* 947.

(*d*) *Epiſt. ad Aloyſium Senat. Venet.*

(*e*) *De re diplom. p.* 50.

(*f*) *Rerum Francic. t.* 2. *præfat.*

(*g*) *Biblioth. Caſar. t.* 8. *p.* 647.

(*h*) *De re diplom. p.* 457.*

(*i*) *De re diplom. p.* 457.

II. PARTIE
SECT. III.
CHAP. VIII.

tout court le célèbre Lambécius Ce fut pour lui un chifre ; où jamais il ne put rien comprendre.

Voila quelles ſont ces écritures fabriquées par des impoſteurs, au jugement des (a) P P. Germon & Hardouin. Ne rapelons pas les inconvéniens ſans nombre, qu'entraine ce ſyſtème révoltant : ne nous amuſons pas à le combatre, par la dificulté conſtatée, dans preſque tous les ſiècles de les lire, & ſurtout depuis qu'elles eurent ceſſé d'être en uſage. Nous ne manquerons pas d'ocaſions, pour prouver de plus en plus leur ſincérité.

(a) *Diſcept.* 1. c. 4.

L'écriture curſive caroline, quoique beaucoup plus aiſée que la romaine, la mérovingienne, & la lombardique, ne laiſſoit pas d'embaraſſer fort ceux, qui entreprenoient de la lire : ſurtout depuis qu'elle eut été totalement abolie (1) au XIIe. ſiècle.

Mais que peut-on penſer de l'exactitude des copies, qu'on cite des plus anciennes écritures dans les tems, où l'art de déchifrer étoit voilé des plus épaiſſes ténèbres ? Il n'eſt pas abſolument impoſſible, qu'on n'ait fait alors de quelques diplomes des copies très-fidèles. Tous les ages ont produit des hommes d'une pénétration, d'une patience & d'une ſagacité, à laquelle rien de poſſible ne put ſe refuſer. Mais il faut en tomber d'acord, avant ces derniers tems, ils devoient être très-rares. Les copies priſes ſur des originaux ſi difiçiles à pénétrer ; lorſqu'on n'étoit point guidé par d'anciens tranſumpts, durent pour l'ordinaire être extrèmement fautives. De-là tant de pièces rejetées, flétries : parceque leurs originaux n'auroient pas manqué de l'être ; s'ils leur euſſent été conformes. Mais lorſqu'ils ont vu le jour ; l'honneur de ces pièces a été

faut ſouvent beaucoup moins, pour tout déranger. Encore une fois, ſi un antiquaire auſſi habile que D. Mabillon, héſite & même bronche quelquefois dans la lecture d'une charte romaine ; que peut-on atendre de copiſtes poſtérieurs au XIe. ſiècle : lorſqu'ils ſont tombés ſur des monumens preſque également dificiles ?

(b) *Hiſt. de Langued.* t. 1. *Preuves* p. 92.

(1) Aymerie de Peyrat abbé de Moiſſac tranſcrivit au XIVe. ſiècle un diplome acordé l'an 845. en faveur de ſon monaſtère par Pepin II. roi d'Aquitaine. Mais il avoue qu'il étoit dificile à lire, atendu que l'écriture étoit très-ancienne. C'eſt probablement de cette dificulté que naiſſent certaines fautes d'écriture, qu'on remarque dans les copies de ce diplome. Le nom de *genitor* pour *progenitor* donné à Louis le débonaire, pouroit bien être de ce nombre. D. Vaiſſette (b) ſoutient, cependant qu'en rigueur la dénomination de *genitor* a pu être attribuée au grand-père, & qu'on ne voit rien d'ailleurs dans ce diplome, dont on n'a plus l'original, qui ne convienne au ſtyle de ceux des autres rois de la ſeconde race.

rétabli ;

parcequ'ils ne reſſembloient point aux copies infidèles, qu'on en avoit tirées, faute de les ſavoir bien lire. Au contraire la perte des autographes a ſouvent entrainé celle de leur réputation ; ſans que l'infidélité des copies préſumée, mais non démontrée ait fait ſuſpendre des jugemens trop ſévères ou trop précipités. C'en eſt aſſez ſur la dificulté de lire les mſſ. & les diplomes : voyons maintenant, quel fut le ſort de l'écriture.

II. Tous les peuples policés eſtimèrent l'art d'écrire. Les Grecs & les Romains regardoient, comme idiots & ruſtiques, les hommes, qui l'ignoroient. Ils ne négligeoient pas de le faire aprendre à leurs eſclaves, à ceux mêmes, dont ils ne prétendoient pas orner l'eſprit de diverſes conoiſſances. Les Romains non contens de s'être déchargés ſur eux du ſoin d'écrire en notes ; leur firent exercer une partie des fonctions de notaires ; avant qu'elles fuſſent érigées en charges publiques. Ce furent des notaires afranchis, qui formèrent une ſcience réglée des abréviations & des notes, auparavant livrées au caprice de chaque écrivain, comme elles le ſont encore aujourdui. Ils dreſſèrent d'amples recueils de celles, dont on étoit en poſſeſſion : ils en inventèrent de nouvelles, & les réduiſirent par claſſes. C'étoit parmi les eſclaves, que les Romains trouvoient des copiſtes, capables de recueillir les diſcours privés ou publics, avec quelque rapidité qu'ils fuſſent dictés ou prononcés. Les Grecs les apeloient tachygraphes, & (1) calligraphes, ceux dont l'ofice étoit de mettre au net les minutes. Mais ſouvent ces deux emplois étoient réunis dans la même perſone.

L'art d'écrire eſtimé des Romains: les ſénateurs & les eſclaves le cultivent : les barbares le négligent, par une ſuite de leur mépris pour les lettres.

Si les Romains abandonoient ordinairement aux eſclaves l'emploi de copiſtes ; ils n'en avoient pas moins d'eſtime pour l'art d'écrire. Ils faiſoient gloire de s'y apliquer, & plus encore d'en tirer parti, pour les compoſitions, qu'ils méditoient. Ils écrivoient ſouvent leurs lettres de leur propre main. Les empereurs mêmes ne s'en diſpenſoient pas toujours. Plus de deux cents ans avant J. C. les femmes (a) ſavoient écrire. Celles qui n'avoient pas le talent de le faire

(a) *Plaut. pſeudol. act. 1. ſc. 1.*

(1) Le tachygraphe des Grecs étoit le notaire des Romains, & le calligraphe des premiers l'antiquaire, le libraire & quelquefois le ſcribe de ceux-ci.

II. PARTIE. SECT. III CHAP. VIII.

avec grace, ne (1) laiſſoient pas de s'en tirer comme elles pouvoient. Quintilien (a) ſemble ſe plaindre, que de ſon tems on le négligeoit, non pas juſqu'à dédaigner d'aprendre à écrire; mais juſqu'à ne pas ſe ſoucier de le faire avec élégance & promptitude. L'empereur Carin eſt blamé par Vopiſque d'avoir porté le dégoût pour l'écriture, juſqu'à ſe décharger ſur un ſubalterne du ſoin de contrefaire ſa main, dans les reſcrits & dépêches, où ſa ſignature devoit paroitre. Lorſque l'empire romain ſubſiſtoit encore, dans toute ſa ſplendeur; l'eſtime, que les barbares faiſoient des Romains, réjailliſſoit ſur leurs mœurs, leurs arts, & leurs uſages. Mais quand ils les virent domptés & détruits par des hommes ſans ſavoir; comme ils n'apercevoient rien, qui mît plus de diférence entre eux & les Romains, que les arts & les ſciences; ils ſe figurèrent, que les lettres énervoient le courage, & qu'il ne faloit pas chercher d'autre cauſe de la chute des Céſars, du renverſement de Rome, & des victoires continuelles, remportées par les peuples incultes & groſſiers du Nord ſur les Romains, polis & cultivés par les lettres. Prévenus de ces fauſſes (2) idées, ils n'avoient garde de s'apliquer

(a) *Inſtit. orat. lib. 1. c. 1.*

(1) Les mauvaiſes écritures furent de tous les ſiècles. Elles ne décrient que ceux, où elles ſont familières aux perſones, qui par érat devroient le mieux écrire. Qu'une femme traçât des lignes ſi peu droites, que les lettres ſemblaſſent montées les unes ſur les autres, & tracées de la pate d'une poule; qu'il falût une ſybille pour les déchifrer; on ne doit pas conclure de ces plaiſanteries de Plaute, que de ſon tems l'écriture fût fort mauvaiſe; mais plutôt qu'elle avoit coutume d'être liſible, droite & bien formée: qu'il y avoit toutefois des mains grifonantes, & que telles étoient pour l'ordinaire celles des femmes. Au reſte difficilement pouroit on entendre les expreſſions du poëte comique de toute autre écriture, que de la curſive romaine. Peutêtre auſſi fait-il alluſion à ſa forme. Pluſieurs de ſes lettres ſont communément apuyées, & pour ainſi dire, entées les unes ſur les autres. Telles ſont l'*a* & le *e*, mais ſurtout l'*e* & le *s*; ſans parler de celles, qui leur ſervent de baſe, en bien plus grand nombre. Sur la fin du VIIe, ſiècle & vers le commencement du VIIIe, les lignes des écritures mérovingiennes, de celles même des diplomes royaux, ſont aſſez ſujettes à monter & à deſcendre. On en voit auſſi de peu droites, dans quelques diplomes du roi Eude, malgré les lignes blanches, tirées exprès, pour régler l'écriture. Mais en fait de mauvaiſe écriture, vit-on jamais rien de plus déteſtable, que les piés de mouche du XVe. ſiècle, les tirades du XVIe, & le griſonage de nos ſergens?

(2) Ils ne concevoient rien de plus beau, qu'une bravoure aveugle. Se rendre redoutable à tout le monde, piller impunément ſes voiſins; c'étoit là, ſelon eux, le comble de la grandeur, la ſource de la vraie illuſtration, de la gloire & du mérite. Leur manière d'enviſager les ſciences; & celle de M. Rouſſeau de Genève n'étoient pas fort diférentes. Mais ils ſe ſeroient crus dégénérés en Romains; s'ils avoient ſu, comme lui, plaider la cauſe de l'ignorance.

Digitized by Google

à l'étude. Et pour ne point s'expoſer à la tentation de ſe paſſioner pour elle ; ils s'en fermoient pour toujours la porte, en ne voulant pas même ſoufrir, que leurs enfans apriſſent à lire & à écrire.

III. Rien alors de plus ordinaire, que de voir des grands & des princes, incapables de mettre leur nom par écrit. Théodoric roi des Oſtrogots, quoiqu'élévé à la cour de Conſtantinople, ne le ſavoit pas. Il faloit bien que le roi ſon père eût à cet égard notifié ſes intentions. Sans cela l'éducation d'un jeune prince de dix ans, donné en otage à l'empereur Léon, auroit-elle été négligée, juſqu'à (1) ne pas le rendre capable d'écrire ſon nom ? Mais ce qui fait bien voir, que c'étoit une ignorance afectée & par goût de nation : c'eſt que Théodoric lui-même devenu ſouverain de l'Italie, ne permettoit (a) pas à ſes Gots de fréquenter les écoles des anciens habitans du païs. Les principaux d'entre les Goths indignés, de ce que Amalaſunte faiſoit étudier ſon fils Athalaric, ſucceſſeur de Théodoric, s'en plaignirent, comme de la choſe du monde la plus opoſée aux mœurs d'une nation belliqueuſe.

Rois, reines, empereurs, qui ne ſavoient pas écrire. Charlemagne étoit-il de ce nombre ? Autres rois, princes, & grands, à qui l'art d'écrire fut toujours inconnu.

(a) *Procop. de Bello goth. l. 1. c. 2.*

L'empereur Juſtin, Thrace d'origine, & de baſſe naiſſance, ne ſavoit ni lire ni écrire. Sa condition, ſa patrie demi-barbare, & depuis long tems en proie aux peuples du Nord, qui l'étoient toutafait, rend moins ſurprenante l'ignorance d'un empereur, qui d'ailleurs avoit commencé par le métier de ſimple ſoldat.

Nos rois Francs ne parurent pas d'abord plus afectionés aux lettres, que les Goths ; quoiqu'ils en fuſſent moins ennemis. Quelque ſuperficiel que fût le ſavoir de (2) Chilpéric ;

(1) La politique des Romains, depuis ſurtout qu'ils ſe furent métamorphoſés en Grecs, alla bien juſqu'à cacher ſoigneuſement à leurs voiſins les ſecrets de leur Tactique ; mais loin de leur faire un myſtère de l'art d'écrire ; ils auroient cru adoucir utilement pour eux mêmes la férocité des barbares, s'ils avoient pu leur communiquer leur goût pour l'étude & pour les ſciences.

(2) Chilpéric fut le premier de nos rois, qui eut quelque teinture des ſciences & des belles lettres. Peutêtre, fut-il auſſi le premier de ceux qui ſçurent véritablement écrire. Depuis lui, les rois mérovingiens, ou du moins la plupart d'entre eux ne l'ignorèrent pas. Nous ne voyons même, que des rois enfans, ſur qui puiſſe tomber cette ignorance. Mais on ne peut dire, qu'elle ait toujours duré ; ſi ce n'eſt qu'ils n'aient pas aſſez vécu, pour aquérir la diſpoſition contraire.

Digitized by Google

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. VIII.

on le regarda comme quelque choſe de rare. Depuis lui toutefois les exemples de rois & de reines, qui ne pouvoient pas ſeulement écrire leur nom, devinrent moins fréquens. On en connoit cependant pluſieurs. Tels (1) ſont (a) Clovis II. Childeric (b) II. & Clovis III : telles ſont Nanthilde, Bathilde, & Clotilde mère de Clovis III.

Sur la fin de la dynaſtie des Mérovingiens, les ſecouſſes terribles dont l'état fut agité, achevèrent de détruire le peu de goût, qu'on avoit repris pour les lettres. Les chefs de la race des Carlovingiens ne ſavoient pas écrire. C'eſt au moins ce qu'on peut dire de Pépin le bref & de Carloman. Charlemagne (2) lui-même ne l'avoit pas apris d'enfance. Les tentatives,

(a) *De re diplom. p.* 110. 376. *& ſeqq.* 606. *&* 608.

(b) *Longueval. t.* 4. *p.* 44.

(c) *Diſcept.* 1. *p.* 138. *& ſeqq.*

(d) *Hiſt. des conteſt. ſur la diplom. p.* 198. *& ſuiv.*

(e) *Fleuri hiſt. eccleſ. t.* 9. *l.* 44. *p.* 473. *Le Blanc, Traité des mon. p.* 90. *Fontanini Vindic dipl. p.* 170.

(f) *Auguſta quinque Carolorum hiſtoria ab Adamo à Zajezda.— Nova acta erudit. Nov* 1737.

(g) *De lingua latin. in Germaniâ fatis c.* 3. *p.* 61.

(h) *Verona illuſtrata. col.* 337.

(i) *De re diplom. ſupplem. p.* 20.

(k) *Biblioth. Cæſar. lib.* 2. *c.* 5. *p.* 263. 264.

(l) *Eckhart Rerum Franc. t.* 1. *lib.* 24. *p.* 681.

(m) *De l'utilité des voyages. t.* 2. *p.* 528.

(n) *Biblioth. univerſal. prologe fol.* XXXIII. ✝.

(o) *Comment. de re diplom. cap.* 2. *§.* 62. *p.* 118.

(1) Le P. Germon (c) & M. Raguet (d) entaſſent citation ſur citation, pour prouver, que Clovis II, c'eſt-à-dire un enfant de quatre ans, ſavoit écrire & ſigner. Mais toutes ces prétendues ſignatures ne ſont que de purs monogrames, faits ſoit avec des eſtampilles, ſoit avec des tablettes pereées, dans les ouvertures deſquelles on faiſoit paſſer le calamus, en tenant la main du jeune prince.

(2) Pluſieurs auteurs ont mis en problème, s'il ſavoit écrire. Les uns ont répondu (e) négativement : les autres ont (f) ſoutenu l'afirmative : d'autres en plus grand nombre diſent, qu'il ne put jamais parvenir à peindre les beaux caractères, tels qu'étoient les majuſcules, uſités ſoit dans les mſſ. ſoit à la chancellerie ; qu'il étoit néanmoins capable de tracer ceux de l'écriture ordinaire. Celle à laquelle il s'apliqua ſans ſuccès, n'étoit autre, au ſentiment de (g) Butchard, que l'ancienne germanique, dont la forme groſſière & ruſtique ne méritoit pas, qu'un ſi bon eſprit prit tant de peine, pour ne rien aprendre. Les dificultés qui, rélativement à l'aquiſition de l'art d'écrire, arêtèrent les progrès de Charlemagne, Frantzius dans ſa vie les réduit à n'avoir pu rendre exactement par des images les mouvemens des aſtres. L'aplication du monarque eut tout un autre objet, aux termes d'Eginhart, qui ne diſſimule pas ſon ardeur pour l'aſtronomie. M. Maffei non content de ſe (h) déclarer pour la première opinion, conclut que D. Mabillon inclinoit pour elle, de ce qu'il fait commencer ſous ce roi l'uſage des monogrammes. Il auroit pu s'autoriſer d'un texte bien plus précis, où le célèbre Bénédictin (i) ſe croit apuyé d'Eginhart, pour avancer, qu'un prince d'un ſi vaſte génie & d'une ſi grande érudition, ne ſavoit pourtant pas mettre ſon nom par écrit. Le docte marquis s'élève contre Lambécius & le P. Pagi : parcequ'ils ont, ſelon lui, prétendu faire conſiſter dans la formation des grandes lettres, dont on uſe à la chancellerie, l'écriture, à laquelle Charlemagne avoit eſſayé d'acoutumer ſa main, ſans pouvoir y réuſſir. Les expreſſions de Lambécius (k) ſemblent n'avoir pour but, que les lettres hiſtoriées. Eginhart auroit donc plutôt refuſé à Charle la qualité de peintre, que celle d'écrivain. Mais qui croira, qu'un (l) ſi grand roi ait perdu le tems à peindre de belles majuſcules ? M. Baudelot étoit pourtant ſi enchanté de cette manière d'expliquer Eginhart, que pour la faire triompher de toutes les autres, il propoſe ſérieuſement (m) de changer ſon *ſcribere* en *pingere*, & *litteris* en *lineamentis*. Qui pourroit ſoutenir pareille licence, ſous prétexte de correction ?

M. Maffei eſt à ſon tour combatu par (n) Don Naſſare. Ce dernier lui reproche, ainſi qu'à D. Mabillon de ne pas entendre Eginhart. Heuman (o) n'eſt pas moins perſuadé, qu'on ne le comprend pas, quand on conclut de ſes paroles,

qu'il fit, dans un age plus avancé, pour façoner ſa main à l'écriture, & le peu de ſuccès de ſes éforts, le prouvent aſſez.

La même ignorance avoit cours en Angleterre, & les rois anglo-ſaxons n'en étoient pas exemts. Withred, qui regnoit ſur la fin du VIIe. ſiècle & le commencement du VIII, ne

que Charlemagne ne ſavoit pas écrite. Il faut, à ſon avis; les reſtreindre à la belle écriture des calligraphes. C'eſt auſſi le parti, que prennent D. Rivet, D. Bouquet, Jean-George Eckhart, d'après Schminck. Le P. Longueval (*a*) interprète de même la prétendue incapacité de cet empereur. » Il s'agiſſoit aparamment, dit-il, de l'écriture, dont on » ſe ſervoit, pour tranſcrire les livres, » & qui étoit différente de l'écriture » uſuelle. D'ailleurs on conſerve, A CE » QU'ON CROIT, les originaux de pluſieurs chartes, où Charlemagne a ſouſcrit de ſa propre main par un monogramme, dont les lettres, qui compoſent ſon nom, ſont très-bien formées. « Nous paſſons ce monograme, que le P. Longueval a ſoin de faire repréſenter: quoiqu'en bon Hardouiniſte, il ne crût pas, qu'on ait aujourdui les originaux d'après leſquels il eſt tiré. Mais qui ne ſe prendra pour un grand antiquaire, quand il prouve, qu'un prince ſavoit écrire: parceque les lettres, qui compoſoient le monograme de ſon nom, étoient bien formées? Comme ſi elles n'avoient pas été tantôt imprimées avec des eſtampilles, tantôt tracées au travers de tablettes percées, tantôt formées de la main des ſecrétaires! C'eſt ce que nous ne tarderons pas d'expoſer en peu de mots, en atendant, que nous traitions des monogrames.

Si notre ſentiment pouvoit être de quelque poids; pour concilier ceux de tant de grands hommes, autant qu'il eſt poſſible: nous acorderions à D. Mabillon, qu'au tems, où Charlemagne introduiſit l'uſage des monogrames; il ne ſavoit pas encore écrire. Nous ajouterions, qu'après l'avoir apris, il ne ſe départit jamais de ſa première façon de ſigner. Nous ne voyons, dans la vie de (*b*) Charle par Eginhart, ni cette ignorance totale de l'art d'écrire, ni cette capacité pour une ſorte d'écriture, à l'excluſion des autres, que pluſieurs lui attribuent. En un mot il ſavoit écrire, mais il ne devint jamais habile dans cet art. C'eſt, ce ſemble, tout ce qu'on peut inférer de ce texte! *tentabat & ſcribere, tabulaſque & cedicillos ad hoc in lectulo ſub cervicalibus circumferre ſolebat, ut cum vacuum tempus eſſet, manum effigiendis literis aſſuefaceret: ſed parùm ſucceſſit labor prapoſterus ac ſerò inchoatus.* S'il reſtoit quelque doute, il ſeroit réſolu par un autre paſſage du même auteur. Il y eſt (*c*) expreſſément porté, qu'il ÉCRIVIT & qu'il aprit par cœur les vieilles chanſons barbares, où l'on célébroit les exploits & les guerres des anciens rois: *barbara & antiquiſſima carmina, quibus veterum regum actus ac bella canebantur, ſcripſit.* Ce qu'il fit par lui-même pour la (*d*) correction des livres, ſupoſe auſſi, qu'il ſavoit écrire. Lambécius (*e*) ateſte, que dans la bibliothèque impériale, on conſerve un mſ. corrigé de ſa propre main. Mais ce qui paroit encore plus déciſif: un concile tenu à Fiſmes, au diocèſe de Reims, & dont on croit les actes dreſſés par le fameux Hincmar, porte que Charlemagne avoit au chevet de ſon lit des tablettes avec un ſtylet, qu'il y marquoit ſes réfléxions les plus avantageuſes au bien de l'égliſe & de l'état, & qu'il les communiquoit enſuite à ſon conſeil. Le fait eſt apuyé ſur le raport de témoins oculaires, *ab illis audivit, qui interfuerunt.* Eckhart fait célébrer ce concile, qu'on apele *apud ſanctam Macram*, ſous Charle le chauve. D'autres le fixent à l'an 881. Quoiqu'il en ſoit: ce témoignage peut ſervir de commentaire au texte d'Eginhart. Il ſera donc reſtreint à une écriture, ni belle ni hardie, & non à l'impuiſſance d'écrire.

(*a*) *Tom 4. p. 526.*

(*b*) *Bouquet. t. 5. p. 99. n. 25.*

(*c*) *Ibid. n. 29.*

(*d*) *Hiſt. liter. t. 4. p. 370. 409. 410.*

(*e*) *Lib. 8. p. 645.*

ſavoit (*a*) pas ſigner ſon nom. A peine Taſſilon, duc de Bavière en (*b*) pouvoit-il former les premières lettres. Herbaud comte du ſacré palais, & par conſéquent le chef de la juſtice de l'empire en 874. étoit (*c*) encore moins habile. Pluſieurs autres ſeigneurs d'Allemagne ſe trouvoient (1) dans le même cas. Quoiqu'en Orient l'art d'écrire fût plus cultivé, on y vit un Baſile (*d*) le macédonien augmenter le nombre des princes incapables de ſigner un acte dans toutes les formes.

(*a*) *Spelman. Concil. t. 1. p. 193. 198.*

(*b*) *Metropol. Salisb. t. 1. p. 125.*

(*c*) *Annal. Bened. t. 3. p. 186.*

(*d*) *Fleuri. t. XL. p. 297. 298.*

(*e*) *Mém. pour ſervir à l'hiſt. de Bret. t. 1. préf. p. VIII.*

» L'ignorance, qui (*e*) regnoit dans le IXe. ſiècle (2) & » les ſuivans, dit D. Hyacinthe Morice, étoit ſi grande, » que les laïques ne ſavoient pas même écrire leurs noms. « Ce mal empira, durant (3) les X. XI. & XII. Guillaume le

(*f*) *Reliquiæ mſſ. & diplom. t. 1. præf. p. 92. 93.*

(1) Il ne faut pas douter, dit (*f*) Ludewig qu'il n'y ait eu des empereurs, qui ne ſavoient point écrire : puiſque les princes mêmes n'avoient pas honte d'atteſter leur ignorance dans les diplomes, par cette formule ſolennelle : *quia litteras neſcio? caracteres pingere ignoro ; propter ignorantiam litterarum* : & en allemand : *Weilich ſchreibens unerfahren.* Cependant cela ne doit pas s'étendre, continue Ludewig, à un ſi grand nombre. D'ailleurs ceux qui ne ſavoient pas écrire, imprimoient leur nom avec des eſtampes de bois ou de cuivre, ou bien dirigeoient, au travers de lames percées, les mouvemens de la plume. Ils ſuppléoient encore à leur ignorance par des marques ; que nous apelons *handgemerk, handzeichen* par des croix, par des figures monſtrueuſes. Enfin les témoins, les dates, les ſceaux, les chancelliers, les chapelains ou les notaires ſuffiſoient pour revêtir les chartes de toute l'authenticité, qu'on exigeoit alors. Ainſi l'on ne peut rien conclure de là contre la multitude, ni contre la ſincérité de ces pièces.

(*g*) *4e. edit. in 8°. p. 93.*

(*h*) *Pag. 74.*

(2) Il n'en faut pourtant pas inférer, que cette ignorance s'étendit à tous les laïques, mais ſeulement à leur très-grand nombre. Nous en voyons encore alors quelques-uns ſigner des diplômes ; non ſeulement en Italie, où cet uſage ſe ſoutint bien plus long tems, mais même en France.

(3) L'illuſtre auteur du *Nouvel abrégé chronologique de l'hiſtoire* (*g*) *de France* n'en dit peut-être pas aſſez : lorſqu'au Xe. ſiècle il repréſente l'*ignorance* comme *ſi profonde, qu'à peine les rois, les princes & les ſeigneurs, encore moins le peuple ſavoient lire* : mais n'en dit-il pas un peu trop ; quand il ajoute, qu'*ils connoiſſoient leurs poſſeſſions par l'uſage, & n'avoient garde de les ſoutenir par des titres : puiſqu'ils ignoroient l'uſage de l'écriture* ? Sur l'année 929. il avoit déja dit : *Ici, finiſſent les capitulaires* (*h*) *de nos rois. Les plus anciens titres, dont nous ayons connoiſſance depuis, ne commencent qu'à Louis le gros, à l'an 1100. encore juſqu'à S. Louis, ſi l'on en excepte l'ordonnance de Philippe auguſte de l'an 1190. ce ne ſont que chartes particulières accordées à des égliſes &c.* 1°. Les exceptions à l'ignorance générale s'étendoient alors ſi rarement aux ſeigneurs, qu'il n'étoit pas néceſſaire d'y recourir en leur faveur. 2°. Quoique preſque aucun laïque ne ſût écrire ; on ne laiſſoit pas de ſoutenir ſouvent ſes poſſeſſions par des titres antérieurs au Xe. ſiècle. Il y a plus : malgré les divers moyens pratiqués, pour ſe diſpenſer de dreſſer des actes ; la coutume & les loix mêmes obligeoient de ſe faire expédier des chartes en différentes occaſions. L'obligation étroite ceſſant ; les plus ſages ne laiſſoient pas de donner la préférence aux titres ſur les

onquérant, tout amateur des ſavans & tout grand monarque qu'il fût, ne ſe diſtinguoit point par cet endroit. Philippe I. ſon ſeigneur ſuzerain, quoique ſon inférieur à divers égards, n'étoit, à celui-ci, que ſon égal. Les XI. & XIIe. ſiècles ont néanmoins eu deux rois de France lettrés, Robert & Louis le jeune : mais alors dificilement trouvoit-on (1) quelque homme, qui ne fût pas d'égliſe, & qui ſût écrire.

IV. On n'eſt pas étoné de voir des laïques ignorer l'art d'écrire ; ſurtout depuis que la barbarie eut couvert la face de la terre. Que des écléſiaſtiques ne l'aient pas ſu, qu'ils l'aient déclaré nettement ; c'eſt ce que certains écrivains de nos jours, qui jugent des mœurs antiques par les nôtres, ne ſauroient digérer. Quelle ſera donc leur ſurpriſe, lorſqu'en Occident, comme en Orient, on leur prouvera ces faits par des exemples antérieurs à l'inondation des barbares, & contemporains aux ſiècles les plus floriſſans de l'empire de Conſtantinople ? Que repliquer, quand on leur fera voir en 411. à la conférence de (a) Carthage un èvêque, par pure

Eccléſiaſtiques ; qui ne ſavoient pas écrire, ou qui ne daignoient pas ſigner.

ſymboles d'inveſtiture & les contrats non écrits. Dès le Xe. ſiècle, la mode fort acréditée (b) des notices hiſtotiques, dreſſées avec des formalités plus ou moins ſolennelles, prouve aſſez, qu'on n'aimoit pas à s'en tenir à des conventions ou donations verbales, quoiqu'en préſence de témoins. Enfin un nombre très-conſidérable de (c) chartes, dont les originaux ſubſiſtent encore, ou tirées de cartulaires des X. & XI. ſiècles, pour ne rien dire des ſuivans, ateſtent, qu'on ne diſcontinua jamais de ſoutenir ſes poſſeſſions par des titres.

Il ſeroit (d) *abſurde & contraire aux notions les plus communes de croire qu'il n'y ait point eu de titres depuis 919. juſqu'à l'an* 1100. Ce ne fut jamais la penſée de l'illuſtre auteur : nous en ſommes certains par ſon propre témoignage. Il paſſe ſi rapidement des capitulaires de nos rois à ce qu'il apelle les anciens titres, de ceux-ci aux ordonances, & de ces dernieres aux chartes, qu'on a lieu de juger qu'il n'a pas prétendu aprofondir la matière : auſſi pourroit-on dire qu'il en étoit en quelque ſorte diſpenſé par la nature même de ſon ouvrage. N'exigeons pas d'un ſavant hiſtorien, qui ſe propoſe uniquement d'ofrir des vues générales, qu'il parle avec la préciſion, qu'on a droit d'attendre d'un diſſertateur, qui n'embraſſe qu'un point particulier.

(1) Sur la fin du XIIe. ſiècle l'art d'écrire commençoit à reprendre faveur parmi les laïques. Cependant M. de Valbonais (e) nous aprend qu'il étoit encore fort rare de voir des perſones, qui ſçuſſent lire & écrire. » De huit témoins, » qui furent préſens à l'ouverture du teſ» tament de Guillaume de Beauvoir, il » y en avoit cinq, qui ne ſavoient pas » écrire, & qui s'en remiteut à une main » étrangère, pour la ſouſcription de leur » nom. « C'étoit en 1277. Au commencement de ce ſiècle, peut-être ne s'en ſeroit-il pas trouvé un, qui pût ſouſcrire. On comprend bien, que nous ne parlons ni des écléſiaſtiques ni des juges & notaires laïques, qui commençoient à être diſtingués des vrais clercs : quoique ceux-ci exerçaſſent encore aſſez fréquemment les fonctions des uns & des autres.

(a) *Collat. die* 1. *c.* 133.

(b) *V. notre* 1. *t. part.* 1. *ſect.* 2. *ch.* 3.

(c) *V. les recueils de M. Baluze, des Pères Dacheri, Martène & Durand, le* 6e. *livre de la Diplomatique, le* 2e. *tome de l'hiſtoire générale de Languedoc, & le* 9e. *des Hiſtoriens de France, recueillis par D. Bouquet &c.*

(d) *Lettr. de M. le Préſident Hénault.*

(e) *Hiſt. de Dauphiné. t.* 1. *p.* 228.

incapacité, hors d'état d'écrire ſon nom ; deux prélats revêtus de la même dignité dans le conciliabule d'Ephèſe, ne pouvoir ſigner : plus de quarante évêques au concile de Calcédoine, réduits (a) à ſigner par les mains d'autres évêques, ou recourir à celles de leurs prêtres ou de leurs diacres.

(a) *Labbe concil. t. 4. act. 6. col 581. & ſeqq.*

Si des évêques obligés d'ateſter par leurs ſignatures les actes des conciles généraux, auxquels ils étoient députés, s'en déchargèrent ſur des mains étrangères ; on n'exigea pas des abbés, des prêtres & des clercs, qu'ils ſignaſſent toujours par eux-mêmes. Le concile ſous Ménas (b) nous fait conoitre deux ſupérieurs de monaſtères, dont la capacité n'aloit pas, juſqu'à ſavoir mettre leur nom au bas d'un acte. Pluſieurs des moines (1) d'Orient, qui préſentèrent (c) contre Sévère une requête à ce patriarche, quoique archimandrites ou ſupérieurs de monaſtères, & même prêtres, ſe virent par le même motif dans la néceſſité de la faire ſouſcrire en leur nom. De ce nombre fut Sabbatius, prêtre & ſupérieur du monaſtère d'Hypace. Nous ne parlerons point d'un Gratien ſoudiacre, qui ne put mettre ſon nom à la célèbre charte de Ravenne, publiée & figurée dans le ſuplément à la Diplomatique de D. Mabillon. S. Bénoit n'exigeoit pas, qu'on ſût (d) écrire, pour faire profeſſion de ſa règle. Tous les moines ne le ſavoient (e) pas encore, au commencement du XIe. ſiècle.

(b) *Act. 1. col. 34. 35.*

(c) *Lab. concil. t. 5. col. 130. 135*

(d) *Reg. c. 58.*

(e) *Fulbert. Carnot. ep. 21.*

Mais il étoit réſervé au moyen age de ne pas vouloir prendre la peine de ſigner, ſoit qu'on ſût écrire, ou qu'on ne le ſût pas. Les écléſiaſtiques & les évêques mêmes n'ont que trop ſouvent copié les mœurs ſéculières, dans des choſes beaucoup plus importantes. L'uſage introduit par nos rois carlovingiens de ne plus faire de ſignatures ordinaires, ne pouvoit donc manquer d'avoir bien des imitateurs, même parmi les évêques & les abbés. On peut en voir des exemples dans la (f) Diplomatique de D. Mabillon.

(f) *Lib. 2. c. 22. n. 5. 10.*

Etoit-il d'uſage de faire dans les actes publics & privés un aveu ſolennel de ſon incapacité d'écrire ? Diplomesdiférens,

V. Quoiqu'il y ait eu des peuples aſſez barbares, pour ſe laiſſer prévenir contre l'art d'écrire ; nous ne voyons perſone, qui ſe ſoit glorifié de cette ignorance ; lorſqu'il s'agiſſoit de ſouſcrire quelque acte, auquel il étoit intéreſſé. Mais ſoit humilité, ſoit ſoumiſſion aux loix, ſoit diférence

(1) On en conſpte au moins ſept, dont quelques-uns étoient prêtres.

de

où la ſignature des rois mérovingiens étoit & n'étoit pas employée.

de mœurs & de coutumes ; l'aveu de cette impuiſſance coûtoit peu : ou s'il coûtoit quelque choſe à l'amour propre, on ſavoit le ſacrifier de bonne grace. La franchiſe de ces bons vieux tems paroit incroyable aux Germons, aux (*a*) Raguets & à leurs partiſans. Quand Clovis II. & la reine Nanthilde ſa mère n'auroient pas ſu (*b*) écrire ; ils ne devoient pas, à les entendre, *faire* (*c*) *parade d'une ignorance ſi extraordinaire dans un acte public.* Qu'étoit-il beſoin, que des rois s'excuſaſſent de ſouſcrire ; lorſque (1) leur ſignature

(*a*) *Hiſt. des conteſt.* p. 199.

(*b*) *Germ. diſcept.* 1. p. 142. 143.

(*c*) *I. ſuplem. à la défenſe de S. Ouen.* p. 17.

(1) La preuve, que la ſignature des rois étoit inutile à la validité des diplomes : c'eſt que D. Mabillon a publié treize *préceptes* ou *plaids*, tous tirés ſur les originaux, tous de rois mérovingiens, où ils ne ſignent pas : & cependant ils n'en ſont point d'excuſe. Mais il ne faut que deux obſervations, pour réſoudre la difieulté. 1°. Les anciens *plaids* ſont des arêts, où l'on renferme les jugemens prononcés, ſur des procès diſcutés en préſence du roi & de ſes principaux miniſtres. Jamais roi mérovingien ne les ſigna : ſeulement il les faiſoit vérifier par un de ſes référendaires, ſous la clauſe *recognovit*. Or ſur les treize diplomes cités par le P. Germon, neuf ſont des *plaids*, ils en portent le titre. Tels ſont les 11. 15. 16. 19. 21. 25. 27. 28. 32. Au 13e. nommément alégué par le Jéſuite, comme non ſouſcrit, quoique ſigné du roi dans toutes les formes, nous ſubſtituons le 15e. qui ne l'eſt pas, & qu'il aura voulu indiquer. A ces neuf diplomes, il faut encore joindre le 24, mal-à-propos intitulé *précepte* dans la Diplomatique. Et qu'on ne nous oppoſe pas le 10e. diplome, portant le titre de *placitum*, & toutefois ſigné par le roi Thierri III. C'eſt encore un titre démenti, par le texte, qui ſe qualifie lui-même une fois *précepte* & deux fois *autorité*. Auſſi, loin de l'objecter, le P. Germon n'en tire-t-il aucun avantage. Il n'étoit pas homme à prévenir la réponſe à ſes objections, quand même il l'aurait prévue : & il ne pouvoit, ſans la prévenir, faire valoir cette inſtance. Il ne reſte donc plus que trois préceptes non ſouſcrits. Mais 1°. diſtinguez-en de deux ſortes, ſans préjudice des autres diſtinctions, qui ne ſont rien à notre ſujet. Les uns contiennent des donations, reſtitutions ou confirmations de tous les biens d'une égliſe ou ſeulement de quelque fond conſidérable de donation royale. Ces préceptes ſont toujours ſignés du roi mérovingien & d'un de ſes référendaires. Les autres ſe bornent à des immunités ou bien à des confirmations d'exemptions ou de péages. Ceux-ci ne ſont point ſignés durant le VII°. ſiècle, & pas même conſtamment au VIII°. Ils ſont plutôt apelés ordonnances *ordenatio*, que préceptes. C'eſt ainſi que ſe nomment les diplomes 12. 17. 31. alégués par le P. Germon. Ils confirment uniquement des immunités de péages. Le 12. n'eſt non plus qu'une exemption des droits, que percevoit le roi ſur les navires & charois. Ils ne devoient donc pas être ſouſcrits de ſa main. Le diplome acuſé par le P. Germon n'eſt évidemment pas un arêt. C'eſt un précepte, mais non du nombre de ceux, qui ne ſont qu'accorder des exemptions de péages, ou même que les confirmer. On peut douter ſi ce n'eſt pas une véritable donation, ou du moins l'ampliation d'une conceſſion précédente. Contentons-nous de l'enviſager, comme la confirmation d'un diplome de Dagobert, par lequel il donnoit une terre. C'en étoit aſſez, pour que ſa confirmation dût être ſignée & du jeune roi & de ſa mère. S'ils ne le faiſoient pas, il faloit dire pourquoi : leur excuſe les diſpenſoit de la ſouſcription ordinaire aux rois mérovingiens, & non pas de quelqu'une des ſignatures de ceux, qui ne ſavoient pas écrire. Auſſi la pièce eſt-elle ſignée par des monogrames. Les

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. VIII.

n'étoit pas néceſſaire ? Mais que peuvent des raiſonemens contre des faits ? L'impuiſſance d'écrire d'un roi ſeulement agé de quatre ans & de ſa mère, de la condition ſervile (a) apelée au trône, eſt conſtatée par un monument au-deſſus de tous les ſophiſmes. L'uſage d'avouer pareille ignorance eſt ateſté par tant de traits hiſtoriques, que toutes les chicanes de l'eſprit humain ne pouront en obſurcir l'éclat. Il ſufira d'en rapelet quelques-uns (1) dans les notes.

Voyons maintenant quelles furent les ſuites de cette ignorance, par raport à la diplomatique. Les inveſtitures, les triomphes du P. Germon ſur ſa fauſſeté ſont donc bien chimériques.

(a) *Fredegar. ſchol. chron. col. 635. apud Ruinart.*

(1) Quintus (b) ſigne pour Paulin évêque de Zure, à la conférence des catholiques avec les Donatiſtes. En préſence du prélat non lettré, l'on énonce, qu'il ne ſavoit pas écrire, *literas neſciente.* Au concilliabule (c) d'Ephèſe, Elie évêque d'Andrinople ſigne par la main de Romain évêque de Myre : parceque, dit-il, je ne ſai pas écrire, *eo quod neſciam literas.* Un autre évêque (d) en fait autant pour la même raiſon : *propterea quod literas ignorem.* La même expreſſion eſt employée, dans (e) les ſouſcriptions de la charte de pleine ſécurité. Un papier (f) d'Egypte publié par le marquis Maffei, & renfermant une donation faite à l'égliſe de Ravenne, porte que la donatrice ne ſachant pas écrire l'avoit confirmée par le ſigne de la croix, *pro ignorantia litterarum.* L'éditeur croit (g) la pièce de l'an 476. Mais qu'elle ſoit du ve. ſiècle ou du ſuivant, cet aveu nous eſt égal. D. Mabillon a publié (h) deux papiers d'Egypte, dans leſquels une donatrice & un donateur, quoique celui-ci fût revêtu de dignités militaires, très-diſtinguées, reconoiſſent formellement, qu'ils ne ſavent pas écrire : *quia ignoro literas*, dit la première : *propter ignorantiam litterarum*, ainſi s'exprime le ſecond. Un autre papier d'Egypte (i) de M. Maffei, contenant une vente, répète dans les mêmes termes, que le vendeur fait un ſigne au défaut de la ſouſcription ordinaire. Il eſt de 572. Un fragment très-conſidérable des actes publics de Ravenne nous aprend les formes obſervées à l'ouverture des teſtamens, faits aux ve. & vi^e. ſiècles en faveur de l'égliſe de cette ville célèbre. Or un des teſtateurs y déclare, qu'il ne ſait pas écrire, *ipſe literas ignorans.* Le teſtament, dont il s'agit, remonte au-delà de l'empire de Juſtinien. Veut-on encore un aveu bien préci de l'ignorance d'un prêtre & d'un abbé ? On le voit dans la requête des moines préſentée à Ménas, Patriarche de Conſtantinople. Jean diacre y ſigne pour ſon ſupérieur, & lui fait déclarer, qu'il ne ſavoit (k) pas écrire : *eò quòd neſciam ego literas.* Tous ces exemples ſont antérieurs au viie. ſiècle, & prouvent que ceux, qui dreſſèrent le diplome de Clovis II. ne le deshonoroient pas en lui faiſant avouer, que ni lui ni ſa mère n'étoient pas en état de ſouſcrire à la manière acoutumée.

Les rois & les grands continuèrent dans la ſuite de s'expliquer avec la même candeur, ſur leur ignorance ; & les notaires de l'énoncer dans pluſieurs actes ſignés par des marques ou par des croix. Sur la fin du viie. ſiècle un roi de Cantorberi ne rougit pas, qu'on lui mît dans la bouche l'aveu de ſon impéritie, *pro (l) ignorantiâ litterarum.* Un comte du palais impérial tient (m) le même langage l'an 874, *propter ignorantiam literarum.* Encore au commencement du xiie. ſiècle Gui Guerra (n) comte en Toſcane, fait faire en ſon nom dans une charte le même aveu, *quia ſcribere neſciebat.* Il ſeroit ſuperflu d'acumuler un plus grand nombre de faits, pour vérifier un uſage, dont la certitude eſt démontrée.

(b) *Lab. concil. t. 2. col. 1385.*

(c) *Ibid. t. 4. col. 320.*

(d) *Ibid.*

(e) *De re diplom. ſupplem. p. 76.*

(f) *Iſtor. diplom. p. 144.*

(g) *Ibid. p. 147.*

(h) *De re diplom. ſupplem. p. 89.*

(i) *Iſtor. diplom. p. 163.*

(k) *Lab. concil. t. 5. col. 135.*

(l) *Spelm. concil. t. 1. p. 19.*

(m) *De re diplom. l. 6. p. 544.*

(n) *Fontanini vindic. diplom. p. 166. 167.*

ſceaux, les ſouſcriptions, les monogrames, ne pouvant être enviſagés, que comme des moyens inventés, pour ſupléer à l'ignorance, où l'on étoit de l'art d'écrire, & devant être ailleurs traités avec une juſte étendue, nous ne ſaurions ici les parcourir trop rapidement.

VI. Donner des fonds, les vendre, les acheter ſans (1) contrats par écrit, commencer & pourſuivre les procès ſans écriture, fut une des principales ſuites de l'ignorance, où les barbares étoient plongés, ſoit avant, ſoit depuis qu'ils eurent fait la conquête des provinces occidentales de l'empire romain. De-là les inveſtitures & leurs ſymboles, variés preſque à l'infini. De-là les ſermens (2) multipliés à l'excès. Mais on ſentit bientôt les inconvéniens de ces contrats ſans écriture, & des injuſtices ſans nombre, cauſées par les faux ſermens. Quelques loix, même barbares, obligèrent (a) de contracter par écrit, ſous peine de nullité, du moins dans toutes les affaires, qui concernoient les égliſes. D'autres admirent indifféremment (3) les ventes faites par écrit & devant témoins. Quelques-unes, pour rétrancher (4) les ſermens, autoriſèrent les duels. L'abus des donations ſans écriture eut cours en France juſqu'environ le XII. ſiècle. On ne s'aviſa guère avant la fin du X. d'y ſupléer par des notices (b) privées & proprement dites. Elles ne continuèrent pas au-delà de la moitié du XIIe. preuve qu'on (5) avoit ceſſé pour lors de faire des donations de terres ſans écriture.

Contrats ſans écriture : on y ſuplée par les inveſtitures, les ſermens, les duels, les notices. Moines & clercs dreſſent preſque tous les actes.

(a) *Aleman. leg.* 19. & 20. *Lindenbrog. p.* 368.

(b) *V. notre t.* 1. *p.* 311.

(1) Les Romains ne laiſſoient pas de contracter entre eux ſans (c) écriture, ſurtout dans les campagnes.

(2) Ces uſages ne regardèrent pourtant pas, du moins pendant quelques ſiècles, les anciens habitans. Ils continuoient toujours d'être gouvernés par l'ancien droit romain, peut-être auſſi par quelques coutumes particulières.

(3) *Venditio* (d) *per ſcripturam facta, plenam habeat firmitatem. Si autem ſcriptura facta non fuerit; datum pretium comprobetur, & emptio habeat firmitatem.* Ainſi parlent les anciennes loix des Wiſigoths, tirées du mſ. de S. Germain des Prés 1278.

(4) Telles furent la loi impoſée par (e) Gondebaud aux Bourguignons au Ve. ſiècle, & la loi donnée aux Italiens (f) par Otton II. au Xe.

(5) Les chartes déja fort communes au XIe. ſiècle, ſe multiplièrent beaucoup au XIIe, & prodigieuſement au XIIIe. Toutefois on (g) prétend qu'ordinairement alors les ſeuls contrats des perſones riches & qualifiées étoient rédigés par écrit, que faute de ſavoir écrire, on avoit ſouvent recours au ſerment & aux gages de bataille : comme il eſt prouvé, dit-on, par le chapitre 118. & pluſieurs autres des *Etabliſſemens* de S. Louis. N'y s'agit-il pas plutôt de différends, que d'échanges, de ventes, de donations ? Elles ſe faiſoient régulièrement depuis long tems par écrit. Dès le règne de Philippe (h) Auguſte, chaque ville avoit un écrivain

(c) *Juſtin. novel.* 73. *cap.* 8. & 9.

(d) *Edit. lib.* 5. *tit.* 4. *leg.* 3. *antiq.*

(e) *Bouquet. t.* 4. *p.* 268.

(f) *Lex Long. lib.* 2. *tit.* 55. *n.* 34.

(g) *Laurière ordon. des rois t.* 1. *p.* 207.

(h) *Ibid p.* 44. 45.

Tant que les tribunaux romains ſe ſoutinrent, au milieu des nouveaux maitres venus du Nord; on s'aperçut peu de la diminution des contrats écrits. Les formules angevines de Marculfe & autres en font foi. Les ravages des Huns & des Normans, l'établiſſement des fiefs, la tyranie d'une foule de grands & petits ſeigneurs, qui ſe cantonoient chacun dans les domaines, qu'ils avoient uſurpés, & qu'ils gouvernoient en ſouverains, auroit achevé la ruine des lettres, ſi les moines (1) & quelques clercs n'en avoient ſauvé les débris. Toutes les ſciences & les arts libéraux roulèrent uniquement ſur eux. Ils furent, pour ainſi dire, les ſeuls, qui ſuſſent écrire : nulle charte, nul acte ne ſe faiſoit, que par leur miniſtère.

Ils ne commencèrent pourtant pas alors l'exercice de ces fonctions. Sous le règne des premiers rois de la ſeconde race, on ne voyoit, pour ainſi dire en cour, que des diacres, ſoudiacres & autres clers ſéculiers ou (a) réguliers remplir les charges de chanceliers ou de notaires. C'étoit ſouvent un degré pour parvenir à l'épiſcopat. Dans la ſuite les grands, comme les rois & les empereurs, eurent leur archichapelain ou chapelain, chargés d'écrire tous les actes émanés de leur autorité, faits en leur nom, ou pour leurs vaſſaux. L'écrivain des chartes ſouvent ſe fait conoitre par ſa ſignature. Il ne manque guère d'exprimer ſa qualité de diacre ou lévite,

(a) *Mabil. annal. t. 3. p. 201.*

chargé de rédiger les obligations, paſſées au profit des Juifs. A combien plus forte raiſon les contrats de veute & d'achat de terres ne ſe faiſoient-ils plus ſans écriture. Il en étoit de même des donations & des teſtamens. En fait de procès il eſt vrai, qu'on ne mettoit par écrit que les ſentences ou les arêts. Preſque toutes les autres procédures étoient ſupprimées. A peine commencèrent-elles avant le XII.e ſiècle. Mais on peut dire que vers ſa fin on n'épargnoit pas l'écriture. Les actes de tout genre devinrent très-profixes. Les chicanes les plus manifeſtes empruntées de la ſcholaſtique, & déduites avec un vain étalage d'argumens auſſi ſecs que frivoles, prirent la place & des raiſons ſolides & de la préciſion. Les formalités & les précautions furent entaſſées les unes ſur les autres, avec une ſi grande profuſion de paroles demi-barbares, qu'il n'eſt preſque pas poſſible d'en ſuporter la lecture.

(b) *Propyl. monaſt. anglic.*

(c) *Lettr. critiq. p. 96. 127. Biblioth. choiſie. t. 2. p. 123.*

(1) *Monachatus enim*, dit le chevalier (b) Marsham, *olim maxima fuit pars gentis eccleſiaſtica : & parietes cœnobiales diù ſanctitatis & melioris litteraturæ fuerunt ſepes.* » Les moines, dit Richard (c) » Simon, ont été les maitres des ſciences » pendant pluſieurs ſiècles. C'eſt d'eux » principalement, d'où nous ſont venus » tant de livres mſſ. On leur doit rendre » cette juſtice, qu'ils ont été TRÈS-UTILES » à la religion & à la république des let» tres. « Il n'y a que la force de la vérité, qui ait pu arracher à ces deux critiques de pareils éloges.

Divers moyens de ſupléer aux ſignatures, en faveur de ceux qui

de ſoudiacre, de prêtre, de (1) moine ou de clerc; lorſqu'il n'a pas celle de chancelier, de chapelain ou de notaire. Quelquefois il unit pluſieurs de ces titres.

VII. Que tous les contrats ſe fiſſent par écrit; cela n'étoit pas néceſſaire. Mais quand on en avoit à paſſer, il ſembloit indiſpenſable (2) de les ſouſcrire. Sous l'empire des

(1) M. Fleuri (*a*) prouve par l'exemple de Marculfe, qui vivoit au VIIe. ſiècle, que dès-lors il y avoit des moines apliqués à écrire les actes publics, & que c'étoit un éfet de l'ignorance des laïques, barbares ou ſerfs pour la plupart. D. Mabillon trouve des preuves au VIII. que les abbés (*b*) faiſoient les fonctions de juge. Qu'on voie des moines, non ſeulement dreſſer des chartes, mais encore des diplomes royaux: c'eſt un fait, dont on pouroit multiplier les exemples, s'il en étoit beſoin. Un ou deux ſuffiront. La ſouſcription d'une charte du roi Robert, pour l'abbaïe de Cormeri eſt conçue en ces termes: *Gotfridus* (*c*) *monachus ſcripſit ad vicem Francenis cancellarii, & ipſe Franco manu propriâ ſubſcripſit.* Vers le milieu du XIIe. ſiècle, les (*d*) moines vicegérens des notaires ou chanceliers écrivent encore des diplomes d'empereurs.

Beaucoup de chartes (*e*) ſont ainſi terminées: *Paulus monachus ſcripſit*: ou *Paulus monachus extitit notarius &c.* Les moines n'étoient pas bornés à remplir les fonctions de notaires, dans les affaires, où ils étoient intéreſſés, (ce qui ſe vérifie par une infinité de faits:) ils exerçoient réellement (*f*) celles des notaires publics. Quoiqu'il fût plus d'uſage, que ceux des conciles fuſſent clercs ſéculiers; on voit auſſi des moines (*g*) chargés de cet important emploi. A l'égard des autres eccléſiaſtiques ou clercs; contentons-nous des obſervations ſuivantes. On ne recevoit (*h*) point de charte, relative à l'Egliſe d'Angers, au commencement du XIIe. ſiècle, qui n'eût été dictée & aprouvée par l'écolâtre. M. Ménard dans ſon *hiſtoire des évêques de Niſmes*, obſerve qu'au IXe. ſiècle les prêtres ſervoient de notaires dans les actes paſſés en faveur de l'égliſe & de greffiers dans les cauſes eccléſiaſtiques. Le même ſavant auteur en donne des preuves encore plus préciſes & plus abondantes pour le Xe. ſiècle dans ſon *Hiſtoire* (*i*) *de Niſmes*. Comme alors il étoit difficile de trouver quelque laïque, qui ſût lire & écrire; les notaires étoient très-rares: ſi les traités ne ſe (*k*) paſſoient pas verbalement, en préſence de l'évêque; on avoit recours aux eccléſiaſtiques ou bien aux moines. De-là, pour ne pas revenir au nom de clercs donné aux jeunes praticiens, toutes les charges (*l*) de judicature ocupées par les clercs. C'étoient eux auſſi qui tenoient lieu (*m*) d'avocats & de procureurs, comme de greffiers & de notaires. Les clercs des ſeigneurs leur ſervoient de ſecrétaires & de tréſoriers, tenant les regîtres de leurs comptes & de leurs revenus. Toute profeſſion, où il falloit ſavoir écrire, n'étoit point exercée par d'autres.

(2) Si l'on en croit M. Brunet, dans ſon (*n*) *Parfait notaire*; pour qu'un acte ne fut pas toutafait dépourvu de la ſignature des contractans, un des témoins conduiſoit la main de celui, qui ne ſavoit pas écrire, & après lui avoir fait tracer quelques lettres, il achevoit la ſouſcription lui-même. *Qui* (*o*) *ſcribit pro contrahente aut totum, aut poſtea qua poſt paucas litteras illius poſita ſunt.* Mais Juſtinien n'oblige point ceux, qui ne ſavent pas écrire à former des lettres, ſous la conduite d'un autre main. Il ne parle que de ceux, qui ſavent faire certains caractères de leur nom: mais qui n'en ſavent pas aſſez, pour rendre leur ſignature complète. On tenoit pourtant quelquefois la main de ceux, qui ne pouvoient pas écrire, ſoit par ignorance, ſoit parcequ'ils (*p*) étoient aveugles, ou que la main leur tremblait, ou pour quelque autre infirmité. C'eſt ainſi, qu'on faiſoit (*q*) quelquefois ſouſcrire des

(*a*) *Hiſt. eccleſ. t. 8. p. 571.*

(*b*) *Annal. Bened. t. 2. p. 177.*

(*c*) *Ibid. tom. 4. p. 693.*

(*d*) *Ibid. tom. 6. p. 287.*

(*e*) *Hiſt. litter. t. 8. p. 257.*

(*f*) *Annal. Bened. t. 4 p. 185.*

(*g*) *Ibid. tom. 6. p. 98.*

(*h*) *Baluze Miſcell. t. 2. p. 208.*

(*i*) *Tom. 1. Preuves. p. 18. 19. 20. 21.*

(*k*) *Hiſt. litter. t. 6. p. 2.*

(*l*) *Ibid. tom. 7. p. 152.*

(*m*) *Fleuri 7e. diſcours.*

(*n*) *Tom. 1. ch. 3. p. 14.*

(*o*) *Authent. coll. 6. tit. 2. c. 8.*

(*p*) *Obſervations ſur les écrits modernes. t. xi. p. 106.*

(*q*) *De re diplom. ſupplem. p. 21. Annal Bened. t. 1. lib. 12. n. 57. p. 371.*

ne ſavoient pas écrire. Souſcriptions pour d'autres : ſceaux, témoins, croix, marques, monogrammes avec des eſtampilles ou lames en tenoient lieu.

Romains, où l'écriture étoit à peu près auſſi cultivée qu'à préſent ; on ſouſcrivoit néanmoins au beſoin (1) les uns pour les autres, & l'on ſe contentoit de faire mettre une marque de la main de celui, qui ne ſavoit pas écrire. Depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme cette marque étoit ordinairement le ſigne de la croix. Les eccléſiaſtiques ſurtout ne ſe diſpenſoient preſque jamais de l'employer ; lors même qu'ils faiſoient les ſouſcriptions les plus étendues. En Angleterre les croix tenoient lieu de toute ſouſcription aux rois, aux grands, aux eccléſiaſtiques. Telle fut auſſi la ſignature de nos premiers (2) rois de la ſeconde race, & de quelques-uns de la troiſième. C'eſt ainſi que ſignoit Guillaume le conquérant, quand il ne s'abſtenoit pas de toute ſignature. A chaque croix, l'écrivain, le notaire ou le chancelier marquoit le nom & les qualités de celui, qui venoit de la tracer. Il y eut même des tems, où la croix fut formée, non de la main des ſouſcripteurs, mais de celle des (3) écrivains des chartes. Cet uſage, qui ne fut jamais

enfans, dont on vouloit faire intervenir le conſentement dans certains actes.

(1) » Si l'une (*a*) des parties, dit en- » core M. Brunet, ne ſavoit pas ſigner, » celui des clercs, qui avoit paſſé l'acte » ſignoit pour elle. Tel étoit l'acte, qui » a donné occaſion à la novelle 44. « Subſtituez au nom de clerc celui de notaire, l'expreſſion ſera plus conforme aux uſages des Romains. Les notaires ſouſcrivoient ſans doute quelquefois pour les contractans, qui ne pouvoient mettre leur nom par écrit, comme il paroit par la novelle citée. Cependant nous voyons par la 73. c. 8. que c'étoit quelqu'un des témoins, qui ſuppléoit à l'ignorance de ces perſones en ſignant pour elles. Dès l'an 503. ſous le poſtconſulat (*b*) de Fauſte le jeune, une dame ne ratifia que par le ſigne de la croix une donation, qu'elle avoit faite à Jean évêque de Ravenne, & d'ailleurs elle prie un homme clariſſime de ſouſcrire pour elle. Voici en quels termes il s'en aquite : *Signum † Mariæ ſuprafatæ donatricis.*

Flavius Caſtorius V. C. huic donationi, rogante Mariâ ſæpe fatâ, ipſâ præſente, ad ſignum ejus pro eâ ſuſcripſi.

Une autre charte (*c*) de donation faite à l'égliſe de Ravenne, & un peu plus récente, n'eſt ſignée, que par une croix de la main du commandant ou colonel d'une troupe militaire. On peut voir dans (*d*) la Diplomatique de D. Mabillon pluſieurs évêques, princes & ſeigneurs, qui ne ſignent point autrement, que par la ſeule croix.

(2) Les rois qui ſe bornoient à faire ce ſigne pour toute ſouſcription, ſemblent ne s'y être réduits, que faute de ſavoir écrire. C'eſt ce qu'on peut penſer de l'empereur Baſile le macédonien, des rois de France Pépin, Carloman, Philippe I. des rois d'Angleterre Withered &c.

(3) Depuis le VIIe. ſiècle, dans la grande Brétagne cet uſage fut preſque général. » Toutes les (*e*) chartes d'An- » gleterre, *données avant le tems de S.* » *Edouard le confeſſeur*, ſont ſignées par » un grand nombre de témoins, dont les » noms ſont toujours de la même écri- » ture que la chartre : & il y a une croix » au devant de chaque nom ; mais ces » crois ſont la plupart ſi ſemblables, « qu'il paroit clairement, que les témoins » ne les ont pas faites, quoiqu'il ſoit dit

(*a*) *Brunet. t. 1. c. 3. p. 14.*

(*b*) *De re diplom. ſupplem. app. part. 2. n. 2. p. 89,*

(*c*) *Ibid.*

(*d*) *Lib. 2. cap. 23.*

(*e*) *Biblioth. Britanniq. t. 5. part. 2. p. 333.*

Digitized by Google

univerſel, (1) ſe renferme entre les IX. & XIVe. ſiècles.

Lorſque la ſouſcription des témoins préſens à la paſſation d'un acte, & ſurtout des perſones intéreſſées étoit encore regardée, comme d'une néceſſité indiſpenſable ; pour ſupléer à ſon défaut, on eut recours à diverſes reſſources. Outre les croix & les (2) autres marques, on fit (3) uſage de lames d'or ou de tablettes d'ivoire ou de bois, dont les ouvertures formoient le nom du prince, qui devoit s'en ſervir, pour y faire paſſer la plume ou le calamus; ſoit qu'il en fût aſſez, pour une ſi mince opération ; ſoit qu'il falût encore lui tenir la main, pour en venir à bout. Par ce moyen ſon nom étoit écrit ſur les diplomes, ou tout au long, ou par abréviation ou par (4) monograme. Les eſtampilles, grilles &

» expreſſément dans ces chartres, qu'ils » les ont ſignées & y ont joint une croix. » Quelques-uns prétendent, que ce ſont » les actes de Parlement de ces tems-là. » On ne ſauroit douter, que la plupart » ne ſoient des originaux. Car comment » ſeroit-il poſſible, qu'il en reſtât un ſi » grand nombre, qui portent tous les ca- » ractères du tems de leur date, & qu'il » ne s'en trouvât pas une ſeule, qui fût » véritablement écrite dans ce tems-là, » ou qui fût un original ? »

(1) Paſſé le XIe. ſiècle, il étoit rare, dans les chartes des laïques, mais non pas dans celles des gens d'égliſe.

(2) » La ſignature . . . conſiſtoit (a) en » une marque ou un paraſe, compoſé de » certains traits ou lignes entrelaſſées, » que chacun pouvoit faire de ſa main, » quoiqu'il ne ſût pas écrire. Quelquefois » auſſi c'étoient des figures régulières, » telles que des fleurs. »

(3) Théodoric roi des Goths en Italie ſouſcrivoit, au moyen d'une lame d'or. Elle (b) contenoit les premières lettres de ſon nom, percées à jour, au travers deſquelles il faiſoit paſſer la plume. *Rex Theodericus inliteratus erat, & ſic obruto ſenſu, ut in decem annos regni ſui quatuor litterarum ſubſcriptionis editti ſui differe nullatenus potuiſſet. De quâ re laminam auream juſſit interaſilem fieri quatuor litteras regis habentem*, * Theod. *ut ſi ſcribere voluiſſet, poſitâ laminâ ſuper chartam, per eam pennâ duceret, & ſubſcriptio ejus tantùm videretur.* Telles étoient auſſi les tablettes de bois de l'empereur Juſtin. Mais pour (c) tracer au travers les premières lettres latines de ſon nom avec le roſeau trempé dans l'encre de pourpre ; il falloit encore lui conduire la main.

(4) Les monogrames étoient de la main du Prince, de l'évêque, du duc, du comte, aux diplomes de qui ces eſpèces de chifres ſervoient de ſignatures : ou pour les faire ils s'en repoſoient ſur des ſecrétaires, notaires, chanceliers : ou enfin ils étoient formés au moyen de tablettes percées ou d'eſtampilles. D. Mabillon (d) regarde comme fort incertain ſi Clovis II. aura ſouſcrit ſon diplome, gravé planche XVII. Mais nous ne doutons point, que la ſouſcription, ou du moins le monograme ne ſoit de ſa propre main. Quant à celui de la planche XVIII ; on aura tenu la main du jeune prince, pour le figurer. Peut-être même s'y ſera-t-on ſervi de tablettes percées. D. Mabillon étoit très-perſuadé, que nos rois ne peignoient pas en entier leurs monogrames ; mais qu'ils y apoſoient ſeulement un Y. A cela près, il les croyoit tous de la façon de l'écrivain ; lors même qu'ils annonçoient leur ſignature dans le texte du diplome. Sur cet article, ſelon M Muratori l'uſage a beaucoup varié : pluſieurs (e) néanmoins ſemblent imprimés avec des eſtampilles, tant on y

(a) *Valbenais ; hiſt. de Dauphiné. t. 1. p. 228.*

(b) *Anonym. Valeſ. ad calcem Ammiani Marcellini, p. 669.*

* LeTh devoit être rendu par un Θ grec.

(c) *Procop. anecdot. p. 28. 29.*

(d) *De re diplom. p. 376.*

(e) *Antiquit. Ital. medii evi. t. 3. col. 117.*

ſignets (1) furent d'un uſage plus étendu. Le x. & xie. ſiècles fourniſſent quelques exemples des deux premières employées par des princes. Mais les notaires depuis le xiie. s'en ſervirent bien plus fréquemment, & les varièrent à l'infini. Souvent auſſi leurs ſeings furent imprimés avec des types apelés ſignets, dont pluſieurs ſe conſervent encore dans les cabinets des curieux.

Avant les ſignets des notaires; on ſe paſſa communément de toutes ſignatures, ſoit rèeles, ſoit aparentes. Le premier moyen de les remplacer au (2) xie. ſiècle, conſiſtoit à faire lever la main aux témoins en ſigne d'aprobation, ou à leur faire toucher (a) la charte, dont ils s'engageoient par cette

(a) *De re diplom. p.* 168.

(b) *Acta SS. April. t.* 2. *propyl. p.* xiii.

(c) *Antiquit. t.* 3. *diſſert.* 35. *col.* 118. *& ſeqq.*

(d) *De prima ſcrib. orig. p.* 131.

(e) *Ibid.*

(f) *Le cabinet de la biblioth. de Ste. Geneviève. p.* 25.

(g) *De re diplom. ſupplem. c.* 5. *p.* 21.

(h) *Hiſt. des comtes de Poitou. p.* 103.

(i) *Ibid. p.* 373. *De re diplom. p.* 168.

remarque d'uniformité. Rudiman, Ludewig, Heuman ont eu la même penſée. Aux xiie. & xiiie. ſiècles, nos rois avoient coutume de déclarer dans leurs chartes, qu'ils y avoient fait apoſer le caractère de leur nom: ce qui ſignifie leur monograme.

(1) Le P. Papebroch parlant de ces eſpèces de paraſes ou ruches, dont les notaires de nos rois de la 1e. & 2e race environoient ordinairement la place, où le ſceau étoit apliqué, croit (b) y découvrir l'origine de ces ſignes arbitraires faits avec les eſtampes ou la plume, & dont les notaires faiſoient encore grand uſage, ſurtout en Italie. Mais on n'a point beſoin de ces ruches, pour remonter à l'origine des paraſes. On en voit de véritables d'un age plus reculé. A l'égard des eſtampilles; il s'en trouve même du tems des Romains. Mais elles n'ont point de rapport avec les ſignets ou grilles, dont les notaires uſèrent depuis le xiiie. ſiècle; ſi ce n'eſt qu'on pouvoit non ſeulement s'en ſervir en guiſe de ſceaux en creux, mais encore pour imprimer avec l'encre. Les Romains y faiſoient graver en relief leurs noms tout au long, ou par abréviation. Les antiquaires ont publié pluſieurs de ces types en lettres grèques & romaines. Nous en avons entre les mains d'originaux en l'une & l'autre langue. Ils apartiennent au cabinet de S. Germain des Prés. M. Muratori (c) en a fait repréſenter pluſieurs, non ſeulement en creux propres à imprimer en manière noire, mais avec des caractères ſaillans. Il croit que l'empereur Juſtin employoit une eſtampille pareille, pour ſigner les quatre premières lettres de ſon nom. Mais Procope qu'il cite parle de tablettes de bois percées & de lettres formées avec le calamus, en conduiſant la main du prince. Les premières lettres de ſon nom n'eroient donc pas imprimées, mais écrites. Trotzius confond auſſi les tablettes de Juſtin (d) avec les eſtampilles. Parmi les dernières, il s'en trouve d'antiques, dont le manche (e) étoit chargé des mêmes lettres que le ſceau. M. Muratori ſupoſe que le premier type ſervoit à ſouſcrire & le ſecond à ſceller. C'étoit quelquefois tout le contraire. Selon le P. Dumoulinet, les (f) » Romains apoſoient » auſſi quelquefois leurs noms avec de » l'encre au bas des contrats & des au» tres actes, qu'ils faiſoient dreſſer. Ils » les avoient pour cet éfet gravés ſur du » cuivre & les imprimoient avec de l'en» cre ſur du parchemin. Nous en avons, » dit-il, pluſieurs de la ſorte, dont quel» ques-uns n'ont que les premières let» tres; les autres ont le nom entier. «

(2) Il étoit aſſez (g) ordinaire ſous la troiſième race de nos rois, que les enfans, même encore à la mammelle aprouvaſſent, comme l'obſerve (h) Beſly, les donations faites par leurs parens, ſoit en touchant la charte, ſoit parceque leurs pères & mères ou leur nourice promettoient de la leur faire ratifier. Cette formalité s'employoit ſouvent au xie. ſiècle, même (i) à l'égard des adultes.

cérémonie

cérémonie d'ateſter la vérité, dès qu'ils en ſeroient requis. Le ſecond moyen réduiſoit toute l'authenticité de la charte au (1) ſceau, qu'on multiplioit ſouvent à proportion des perſones intéreſſées, & quelquefois même des témoins. La troiſième étoit de nommer (2) les témoins. Ce qui ſe pratiqua de trois façons. D'abord l'écrivain de l'acte mît pour eux les croix avec *ſignum N.* Enſuite les croix furent rétranchées, aparamment comme équivoques : quoique l'écrivain les formât d'une manière, à ne pas faire prendre le change. Bientôt *le ſigne d'un tel*, formule ordinaire de la ſouſcription de ceux, qui n'écrivoient point, fut ſuprimé : atendu qu'il n'y avoit aucun ſigne de leur part. Enfin l'on ſe contenta de (*a*) la ſeule préſence ou de l'énumération des témoins. Cette pratique & celle des ſceaux, tantôt ſéparément, tantôt conjointement employées durèrent juſqu'au rétabliſſement des ſignatures. Voila quels furent les (3) moyens, dont on uſa, pour ſupléer à l'impuiſſance d'écrire.

(*a*) *Madox formul. anglic. tabula I. Chronic. Godvvic. p. 203. Mabil. de re dipl. p. 160. 165. 605.*

VIII. Mais quelque répandue qu'ait été l'ignorance, d'où elle naiſſoit ; elle ne fut jamais univerſelle & ſans exception, même par raport aux laïques. A l'égard des prêtres, il ſemble qu'elle devint plus rare ; à proportion, qu'elle parut plus générale parmi les gens du monde. Auſſitôt que les barbares ſe furent emparés des plus belles provinces de l'empire romain ; l'art d'écrire ne tomba pas tout d'un coup dans le

Art d'écrire non totalement étranger aux laïques dans tous les tems : par quels degrés il ſe renouvella parmi eux : on en peut juger par le progrès du rétabliſſement des ſignatures.

(1) Les ſceaux ſeuls tenant lieu de ſignatures commencent à devenir fréquens au XIIe. ſiècle, ſont très-ordinaires au XIIIe. & ſe ſoutiennent juſqu'au rétabliſſement des véritables ſouſcriptions. D. Mabillon, dans ſes (*b*) annales, obſerve que le ſceau tenoit lieu de la ſignature de Dalmace, archevêque de Narbonne, à la donation, qu'il fit, d'une égliſe à l'abbaie de S. Victor de Marſeille en 1086. Il ſeroit inutile de multiplier ici des citations, dont le ſeul XIIIe. ſiècle fourniroit pour ſa part un nombre infini d'exemples.

(*b*) *Tom. 5. p. 229.*

(2) La nomination des (*c*) témoins, au lieu de ſouſcriptions réelles ou aparentes eut grand cours, dès le XIe. ſiècle, plus encore au XIIe. Elle devint preſque générale au XIIIe. lorſqu'on ne ſe contenta pas des ſeuls ſceaux. Les détails ſur ce ſujet ſeroient immenſes. Il ſuſit d'ouvrir les compilations des chartes de France, d'Angleterre, d'Allemagne &c. pour s'en convaincre. Mais il eſt plus ſingulier, qu'on apelle ſouſcription des témoins la ſimple énonciation de leurs noms. Albéron (*d*) abbé de Verden en Allemagne donne une charte en 1258. où l'on lit : *præſentem paginam cum teſtium ſubſcriptione ſigillo noſtro fecimus inſigniri. Teſtes verò &c.* Vingt ſont nommés avec la formule : *Et alii quam plures burgenſes.*

(*c*) *De re diplom. p. 168.*

(*d*) *Polycarpi Leyſer — commentatio de contraſigillis. p. 25.*

(3) On n'a pas beſoin d'être averti, que nous n'avons fait qu'effleurer très-légérement ces articles, & qu'ils exigent bien d'autres diſcuſſions. Le peu qu'on en a fait eſt relatif ſeulement à l'ignorance de l'écriture & à ſes ſuites.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. VIII.

discrédit comme on pouroit faussement se l'imaginer. En Espagne les femmes savoient assez communément écrire, au commencement du VIIe. siècle. Le Xe. concile de Tolède prescrivit aux veuves, qui vouloient entrer dans le cloitre de faire leur cédule de profession par écrit, & de la ratifier de leur signe ou de leur *souscription*. En Italie, suivant la (a) loi romaine, les signatures, ordinairement de la propre main des témoins, étoient raisonées, & presque toujours énoncées fort au long. En France jusqu'au VIIIe. siècle, elles étoient plus courtes, mais souvent de l'écriture des témoins laïques. Sur le déclin du IXe. quelques-uns d'entre eux signoient encore, sans emprunter la main de l'écrivain de la pièce. En un mot, il n'est aucun tems, où l'art d'écrire leur fût totalement étranger. Mais il y eut des (1) siècles, où très-peu de personnes de cet état l'aprirent.

(a) *Dig. l.* 28. *tit.* 1. *leg.* 30.

Quelques actes & diplomes ecclésiastiques continuèrent d'être révêtus de souscriptions réelles, aux XI. & XIIe. siècles. Les signatures des notaires recommencèrent tout de bon (2) au XIIIe. Ce fut alors, que les laïques se réveillèrent un peu de ce profond sommeil, où depuis si long tems ils languissoient par rapott aux lettres. Peutêtre y entra-t-il une sorte de pique contre le clergé. Car c'est là l'époque, surtout en France, de la distinction des gens d'église & des gens du monde, comme de deux corps, dont les intérêts ne sont pas les mêmes. Les éforts, que firent les derniers, pour sortir de la barbarie, eurent dès-lors quelques foibles succès. L'étude des loix, déja passablement animée (3) dès le siècle précédent, devint plus ardente, & le premier fruit, qu'elle produisit, ce fut la rédaction de quelques coutumes locales & provinciales. Divers commentaires suivirent de près. D'autres concernant le droit canonique & le droit civil avoient précédé. Mais le nombre des studieux ne s'acrut pas au point de faire penser sérieusement au rétablissement des signatures : quoique leur utilité & celle de l'écriture en

(1) On peut les placer entre 700. & 1300, & plus particulièrement entre 900. & 1200.

(2) Nous parlerons bientôt des degrés, par lesquels elles se rétablirent, après avoir cessé en plusieurs contrées.

(3) Les clercs contribuèrent d'abord beaucoup plus que les laïques au renouvellement de l'étude du droit civil.

général fuſſent mieux connues. Au XIVe. ſiècle, l'eſtime pour l'art d'écrire fit des progrès plus conſidérables. L'établiſſement ou la réſidence fixée des Parlemens, & de la Chambre des comptes dès le ſiècle précédent, la multitude d'étudians dans les Univerſités, l'uſage de notre papier, devenu enfin plus commun, muliplièrent les écrivains & favoriſerent un commencement d'émulation, pour aprendre à écrire. Bientôt les ſignatures (1) reparurent dans les actes. Mais il s'en faloit

(1) Introduites dans les petites bulles des Papes, au XIIe. ſiècle; au XIIIe. elles y devinrent ordinaires. Ce n'étoient au reſte que des ſignatures abregées des oficiers de la cour de Rome, placées ſur ou ſous le pli de ces bulles. Les ſouſcriptions réelles ou apareutes des bulles conſiſtoriales, portant les noms du pape & des cardinaux, n'avoient rien de commun avec elles.

Si S. Louis ne ſouſcrivoit pas ſes diplomes; ce n'eſt pas qu'il ne ſût écrire. Nangis nous aprend, qu'il ſignoit *Louis de Poiſſi* ou *Louis ſeigneur de Poiſſi*, quand il écrivoit familièrement à des amis. Sa vénération pour l'égliſe, où il avoit été régénéré dans les eaux du batême, lui faiſoit préférer ce tirre à ceux de la royauté. Notre-Dame de Poiſſi conſerve (*a*) encore les fons baptiſmaux, où il reçur une nouvelle naiſſance en J. C. & D. Bernard de Montfaucou les a fait repréſenter dans ſes monumens de la monarchie.

Des ſignatures de notaires écrites tout au long ſe manifeſtent dans un inſtrument daté du mercredi d'après les Palmes de l'an 1296. c'eſt-à-dire du 6. Avril 1297. La première eſt ainſi conçue: *Et ego idem Raimundus de Pradali notarius publicus ante dictus ſubſcribo & ſigno, Domino Philippo rege Francie.* La ſeconde eſt dans le même goût. Seulement elle ajnute au tirre de roi de France celui de Navarre. Dans (*b*) trois vidimus de Louis le Hutin de l'au 1315. ou ſuivant le nouveau ſtyle 1316. du mois de Février, paroit la ſignature d'un ſecrétaire. Si ces lettres elles-mêmes ne furent pas ſouſcrites de la main de ce prince; du moius portoient-elles cette formuſe, dans la ſuite ſi ſouvent répétée: *Et erant ſignate* PER DOMINUM REGEM *ad relationem archiepiſcepi*, ou *archidiaconi Rhotomagenſis.* JO. DE VERTUS. Ces ſignatures ſe ſoutinrent depuis. Deux (*c*) ordonnances de 1319. au mois de Juin, en montrent la continuation, ainſi qu'une infinité d'auttes de Philippe le long & de ſes ſucceſſeurs. Uue ordonance du même roi enjoint aux notaires (*d*) de ſigner tout ce qui ſe paſſe au chatelet, hors les commiſſions de ſang, ou de l'ofice du Prévôt, on les lettres au nom du roi, pour être ſcellées en l'abſence de ſon grand ſceau ſous le ſcel du Chatelet. Il défeud par une ordonance du mois de Février 1320. ou ſelon le nouveau ſtyle 1321. de paſſer au ſceau des lettres, qui ne ſeroient ni de la main des uotaires, ni ſignées d'eux.

D. Mabillon (*e*) place le renouvellement des ſignatures des notaires ſur la fiu du XIIIe. ſiècle, ou le commencement du XIVe. Mais s'il eſt queſtion de la ſouſcription du notaire ou de l'écrivaiu, qui dreſſnit la charte; à peiue l'uſage en ceſſa t-il de rems en tems, pendant enviton trois ſiècles, ſavoir les XI. XII. & XIII. Encore ce ne fut pas ſans beaucoup d'exceptions locales.

Au choix des parties contractantes les écléſiaſtiques & les religieux furent preſque les ſeuls, ſurtout en France, qui redigeoient par écrit les actes avant le XIIe. ſiècle. Dans uos provinces mêmes méridionales, où les notaires furent rétablis d'abord en qualité d'oficiers publics, les moines & les écléſiaſtiques continuèrent, au moins juſqu'au (*f*) de-là du milieu du XIIe. ſiècle, à dreſſer des actes: non ſeulement pour ou au nom des évêques & des égliſes; mais encore, lorſqu'il ne s'agiſſoit que de chartes &

(*a*) *Monum. de la monarch. Franc. t. 2. p. 121.*
(*b*) *Secouſſe ordon. t. 3. p. 8.*
(*c*) *Ibidem.*
(*d*) *Ibid. p. 719.*
(*e*) *De re diplom. p. 162.*
(*f*) *Vaiſſette hiſt. de Langued. t. 2. col. 509. & ſuiv.*

bien, qu'on n'en fit une loi, hors certains cas particuliers. Philippe le long dit en termes (a) formels, qu'il ſignoit pluſieurs lettres patentes. La ſignature écrite de la propre main des rois dans leurs diplomes a donc au moins commencé ſous ce prince : & les preuves en ſont peutêtre plus nombreuſes, dans les ordonances, qu'on n'a coutume de le penſer. Dès l'an 1358. il fut défendu aux ſecrétaires ou (b) notaires du roi par Charles, duc de Normandie & regent du royaume, de ſigner les lettres paſſées au Conſeil ; ſi elles

(a) *Laurière ordon. t. 1. p. 733.*

(b) *Sécouſſe ordon. t. 3. p. 226.*

d'acords entre des ſeigneurs laïques ou bien entre eux & leurs vaſſaux. Ils poſſedoient encore alors des charges de chanceliers & de chapelains des ſeigneurs. La nouvelle inſtitution d'écrivains publics & de notaires, attachés à certaines villes ou aux cours de quelques ſeigneurs, remonte néanmoins au-deſſus de la moitié du XIIe. ſiècle : mais elle ne s'étendit qu'inſenſiblement. Leur nombre ſe multipla dans le Languedoc & les contrées voiſines : d'où ils ſe répandirent du midi au nord de la France. » Les grands (c) vaſſaux de la couronne » érigèrent en titre d'ofice le droit de » dreſſer & d'écrire les actes de *leurs* » *cours*, & ceux des particuliers, & don- » nèrent l'exercice de cet ofice à ferme, » ou le vendirent à vie à de certaines per- » ſones. C'eſt ainſi que Roger vicomte de » Beziers vendit en 1180. à un nommé » Bernard Cotte, *le tabellienage de ſa* » *cour, avec le droit de ſceller de ſon* » *ſceau*, (ſigillatum meum ;) droit, » ajoute-t-il, que le vicomte de Trenca- » vel mon père, avoit donné autrefois » au même Bernard Cotte, qu'il lui avoit » confirmé quelque tems après, & qu'il » lui avoit ôté injuſtement dans la ſuite ; » Roger le lui vendit conjointement avec » l'évêque de Beziers .... enſorte qu'il » n'y auroit que lui ſeul, ou ſes ſubſti- » tuts pendant ſa vie, qui pourroient écri- » re les chartes de Beziers & de ſon ter- » ritoire. On voit par là qu'il n'y avoit » alors dans cette ville qu'un ſeul no- » taire ou tabellion, qui étoit en même » tems greffier de la cour du vicomte & » de celle de l'évêque. « Un témoignage auſſi formel, apuyé de pluſieurs autres antérieurs de près de quarante ans, nous prouve que dès avant le milieu du XIIe. ſiècle, les cleres & les moines n'étoient plus les ſeuls, qui dreſſaſſent des actes ; ſi ce n'eſt qu'ils fuſſent expédiés au nom des évêques ou des égliſes. Nous voyons en éfet parmi les preuves de la nouvelle hiſtoire (d) de Languedoc une charte d'Alfonſe, comte de Toulouſe & duc de Narbonne de l'an 1139. avec le *ſignum* de Gile *écrivain public*. En 1158. & en 1161. nous trouvons un écrivain (e) de la cour du comte de Barcelone, qui ſe qualifie de la ſorte : *S. Petri Ricardi ſcriba curiæ Barchinonenſis comitis qui hæc ſcripſit.* Un notaire de Nîſmes (f) ſouſcrit ainſi l'an 1168. *Petrus Petri Nemauſenſis notarius ſcripſit mandatus ex utraque parte.* Durand paroit avoir poſſédé un notariat fixe à Montpellier, au moins depuis 1140. juſqu'en 1156. comme on en peut juger par les actes, qu'il (g) expédie pendant cet intervale.

(c) *Hiſt. de Langued. t. 2. p. 511. 512.*

(d) *Tom. 2. col. 489.*

(e) *Ibid. col. 567.*

(f) *Ibid. col. 608.*

(g) *Ibid. col. 492. 493. 528. 529. 546. 557.*

Au XIIe. ſiècle les notaires annoncent plus fréquemment leur ſignature. Mais ce terme eſt dans leur langage ſouvent équivoque : parcequ'ils apeloient ſigner ; lorſqu'ils marquoient, ſoit avec la plume, ſoit avec l'eſtampille une eſpèce de grille, où leur nom étoit tantôt énoncé, & tantôt ſupprimé. Le nom n'y paroiſſoit pas dans les plus anciennes. Mais bientôt ils le laiſſerent en blanc & l'ajoutèrent avec la plume. Quelquefois auſſi ces eſtampilles portoient leur nom & ſurnom gravés en relief : quoique ordinairement le premier ne fût rendu, que par ſa première lettre. Enfin leurs ſignatures marquées au long, & ſeulement ſuivies de paraſes furent miſes en uſage.

n'étoient au moins ſouſcrites de trois de ceux, qui y avoient aſſiſté. Mais ſi ce règlement nous montre l'uſage de ſigner en partie rétabli, & pluſieurs membres du conſeil du roi capables d'écrire : il ſupoſe auſſi pluſieurs d'entr'eux hors d'état de le faire ; puiſqu'il les autoriſe à y ſupléer par l'apoſition de leurs ſignets. Charles. V. ſignoit non ſeulement (1) toutes les (a) chartes, graces, lettres, émanées de ſon autorité ; mais encore les brévets & les dépêches. Philippe de Maiſières blâme ce prince ſi ſage des peines infinies, qu'il prenoit à ſouſcrire tant de pièces. Il auroit voulu, qu'il ſe fût borné aux plus importantes : & c'eſt à quoi il exhorte (2) ſon ſucceſſeur. Au reſte perſone, du tems de Charle V. n'écrivoit mieux que lui, comme en font foi grand nombre de ſes ſignatures, qu'on trouve partout. Il ſufit d'en citer un exemple d'après (b) M. Sécouſſe. Ce ſont deux (3) lettres cloſes de l'an 1367. à la fin deſquelles on lit : *Nous avons ſigné ces lettres de notre propre main. Donné à Sens le 19. jour de Juillet.* CHARLES. Au commencement du règne de Charle VI. on dreſſa (c) un arêté ſigné des principaux princes du ſang, touchant la forme du gouvernement de l'état, & la garde de la perſone du roi, en date du 30. Novembre

(a) *Lebeuf recueil de divers écrits t. 3. p. 407. 408.*

(b) *Ordon. t. 5. p. 27.*

(c) *Nouvel examen de l'uſage général des fiefs — par. M. Bruſſel. t. 2. p. CXXXVII.*

(1) Dans les ordonances de nos rois publiées par M. Secouſſe, on voit beaucoup de lettres de ce monarque, terminées par la formule : *Ainſi ſigné par le roi.* Si l'on ne la prenoit pas à la lettre ; il s'enſuivroit ou qu'il n'a ſouſcrit aucune de ces lettres, contre le témoignage formel d'auteurs contemporains, ou que les copies imprimées de ces pièces ne ſont pas toutafait conformes aux originaux. Mais cet article demande une plus longue diſcuſſion, que nous renvoyons aux ſignatures.

(2) Nos rois ont toujours continué de ſigner. Ce n'eſt que depuis (d) Charle IX. que les ſecrétaires d'état ſont en bien des cas autoriſés à ſouſcrire pour le roi. Cependant on ne peut guère doutet, que depuis Charle V. nos rois ne ſe ſoient déchargés de pluſieurs ſignatures ſur leurs ſecrétaires. Dans un extrait de la chambre des comptes de Paris, publié (e) par D. Mabillon, on voit combien Louis XI. ſouſcrivoit de lettres : & toutefois on inſinue aſſez clairement, qu'il ne les ſignoit pas toutes. On en diſtingue *pour la forme de diverſes qualités . . . . les unes ſont lettres de finance, comme dons, tranſports, aliénations, amortiſſemens, acquits, roolles, cédulles adreſſans au changeur du tréſor ou receveurs généraux, pour employer aucunes ſommes en leurs roolles, ſelon qu'il plaît au roi leur commander. Toutes leſquelles & ſemblables ont accouſtumé d'être ſignées de la main du roi.* Ce qui ſemble faire entendre qu'il y en avoit d'autres, qui ne l'étoient pas.

(3) Il eſt bien étonant, que ſur un volume entier de lettres & d'ordonances du roi Charle V. on ne trouve que deux lettres cloſes ſignées de ſon nom : quoiqu'il ſouſcrivît tant de pièces, qu'on lui en a fait des reproches. Auroit-on rétranché les ſignatures de ce prince dans les regîtres, d'où ces ordonances ſont tirées ?

(d) *Nouvel abrégé chronol. de l'hiſt. de Fr. p. 347.*

(e) *De re diplom. p. 621.*

1380. Nos rois continuèrent dans la ſuite de ſigner de leur propre main. Les ſouſcriptions de Charle VII. ſe diſtinguent de toutes les autres par leur élégance.

D. Hergott dans ſa généalogie (*a*) de la maiſon d'Haſbourg ne fait commencer les ſignatures manuelles des empereurs d'Allemagne qu'en 1486. En quoi il eſt parfaitement d'acord avec (1) Gudenus. Cependant M. Secouſſe a publié (*b*) une bulle d'or de l'empereur Charle IV. en faveur de la ville de Romans en Dauphiné, de l'an 1366. ſignée de la main de ce prince & de ſes grands oficiers.

(*a*) *Prefat. p. VI.*

(*b*) *Ordon. t. 5. p. 224.*

En général les ſignatures des particuliers ne furent rétablies, qu'au (2) XVe. ſiècle. Elles concourent avec la renaiſſance des lettres. L'écriture étoit un préalable néceſſaire à leur rénouvellement. Si elle ne fût devenue commune, les ſciences n'auroient jamais pris l'eſſort.

Contre l'ancien uſage, ſuivant lequel celui, qui écrivoit une lettre, mettoit ſon nom à la tête, d'abord avant, enſuite après celui de la perſone, à qui l'épitre étoit adreſſée, on avoit introduit au moins, dès le XIVe. ſiècle, la coutume de les ſouſcrire, comme les lettres patentes. Mais pluſieurs retinrent l'ancien uſage.

L'invention de l'imprimerie, loin de faire tomber l'art d'écrire, ne ſervit qu'à le rendre de toutes parts plus floriſſant. Bientôt on s'aviſa de faire quelques collections des diférentes écritures. Mais ce n'étoit encore que le germe des fruits abondans, que le XVIIe. ſiècle devoit produire.

(*c*) *Ordon. t. 2. p. 417.*

(1) Notre auteur raporte un diplome de Maximilien portant cette ſouſcriptinn: *Nos Maximilianus Romanorum rex ſupraſcripta recognoſcimus per manum propr.* La ſignature du même empereur paroit dans beaucoup d'autres de ſes diplomes. Gudenus ajoute, qu'il ne croiroit pas ſe tromper s'il diſoit dans tous. Mais Charle-Quint ne manqua jamais de ſouſcrire les ſiens & toutes ſes lettres.

(2) Dans une note, ſur l'article I. de l'ordonance de Philippe le bel touchant les tabellions & les notaires, publiée l'an 1304. M. de Laurière (*c*) ſupoſe, que les ſignatures des particuliers étoient dès-lors en uſage. Comme les notaires corigeoient ſouvent le brouillon ou les projets d'actes, qu'ils dreſſoient; *il s'enſuit*, dit ce ſavant homme, *que ce qui étoit tranſcrit dans le protocole* ou regitre, *devoit être ſigné des parties.* La conſéquence n'eſt pas néceſſaire. On s'en raportoit alors, comme dans les ſiècles précédens, à la bonne foi des notaires ou autres ofi-ciers publics. Henri II. par ſon (*d*) ordonance de Fontainebleau du mois de Mars 1554. preſcrivit aux parties contractantes, outre les ſeings des notaires de ſigner ou de faire ſigner en leurs noms *tous contracts & obligations, quittances & actes privés.* La même loi fut confirmée & même étendue aux états d'Orléans en 1560. art. 84. & par Charle IX. & à Blois par Henri III. en 1579. art 165.

(*d*) *Guenois, conférenc. des ordon. liv. 4. tit. 5. §. 6. p. 556. 557.*

CHAPITRE IX.

Vérification des écritures : à quelles marques reconoit-on leur vérité ou leur fauſſeté ? Concours de tous les caractères, quelquefois, mais pas toujours néceſſaire : ſupériorité de la preuve par écrit ſur toutes les autres, & notamment ſur celle par comparaiſon d'écriture : reconoiſſance de la ſignature participe à cet avantage : incertitude de la preuve par comparaiſon, ſon inſufiſance, ſurtout en matière criminelle. Quelques diférences entre les écritures ne prouvent point qu'elles ſoient de diférentes perſones. Quelle utilité peut-on ſe prometre des vérifications d'écriture ? A qui cet ofice apartient-il, & quelles doivent être les qualités du vérificateur ? Néceſſité du recours aux antiquaires, par raport aux anciennes chartes. Uſage des pièces de comparaiſon : ne point outrer les préjugés contre la verité des anciens titres & des actes récens. Divers moyens pour découvrir les artifices des fauſſaires : juſqu'à quel point peut-on y compter. Que doit-on conclure de la diférence ou conformité de l'encre ?

SI l'on juge avec ſuccès de la vérité des anciens titres par le ſtyle ; on n'en juge pas moins heureuſement par l'écriture. Elle préſente pluſieurs moyens infaillibles, pour diſcerner le faux du vrai. Quoiqu'il ne ſoit pas d'une indiſpenſable néceſſité d'épuiſer ſur un acte tous les caractères de vrai ou de faux, avant que de décider de ſon ſort ; le titre véritable doit être exemt de tout indice certain d'impoſture, & le faux ne ſauroit manquer d'en recéler quelqu'un. Les pièces

II. PARTIE. Sect. III. Chap. IX.

juridiques ont par elles-mêmes une force ſupérieure à toute autre preuve. La comparaiſon des écritures n'en peut ſoutenir le parallèle, ni les infirmer, ſi elle n'eſt étayée de puiſſans motifs. Rarement tire-t-elle de ſon propre fond des raiſons aſſez déciſives, pour convaincre de faux les titres anciens expoſés à ſon examen. Moins on voit de vérifications réuſſir; plus leur dificulté ſe manifeſte, & plus ſe fait ſentir la néceſſité d'experts d'une capacité peu commune. Habiles à découvrir les artifices journaliers des fauſſaires; qu'ils ne s'aviſent pas de juger de l'age ou de la vérité de monumens d'une antiquité fort reculée, ne fût-elle qu'aparente. L'examen en doit être réſervé aux antiquaires. Les préjugés contre les chartes ne ſont propres, qu'à conduire à des raports & à des ſentences injuſtes. Il eſt à craindre, que les experts ne croient ſouvent apercevoir les artifices des fauſſaires, où il ne s'en trouve pas la plus légère trace. Voila en peu de mots les principaux chefs, ſur leſquels roulera le chapitre où nous entrons.

Juſqu'à quel point, pour être déclaré faux, un acte doit-il contredire l'hiſtoire par la ſeule incompatibilité des faits, ſoit avec la date,

I. La contrariété des choſes énoncées dans les chartes avec l'hiſtoire ſemble en fait de critique avoir un grand avantage ſur tous les autres genres de preuves. Un original, qui péche (1) eſſentiellement contre l'hiſtoire, ſans autre examen mérite d'être rejeté. Mais toutes les pièces fauſſes ne la contrediſent pas ouvertement. Qand la contradiction n'eſt pas (2)

(1) Nous diſons *eſſentiellement*; car ſouvent des chartes peuvent paroitre donner atteinte (*a*) à l'hiſtoire: tandis qu'elles ne ſervent, qu'à l'éclaircir. Ce n'eſt pas travailler à ſa ruine, mais à ſa perfection, que de produire des monumens inconus, qui en rempliſſent les vuides, qui en détaillent les circonſtances, qui en corigent les erreurs. Au contraire faire concourir des dates, qui ne peuvent ſe maintenir par aucun ſyſtème de chronologie, par aucune explication raiſonable, unir, par exemple, le pontificat d'Innocent I. avec l'empire de Gratien &c. ce ſeroit tout bouleverſer dans l'hiſtoire. Les princes françois ſubſtitués aux véritables par le P. Hardouin, depuis l'empire romain, juſqu'à Philippe I. cauſeroient un renverſement dans l'hiſtoire encore plus étrange. Si done il avoit produit des monumens favorables à ſes ſyſtèmes hiſtoriques, qui euſſent clairement exprimé ce qu'il leur faiſoit dire par des interprétations forcées, il n'auroit pas falu balancer à les réprouver comme faux.

(*a*) *V. notre* 1. *tome. p.* 50. *& ſuiv.*

(2) Les dates ſont partie de l'hiſtorique. Une date fautive n'eſt pas un motif ſufiſant, pour décrier une pièce. Les notaires ont quelquefois, par pure mépriſe, fait des fautes réelles dans des actes véritables, Leur ſuputation n'eſt pas toujours la nôtre. Souvent ils comptent autrement les années des règnes ou des indictions. Ainſi les ſuputations de part & d'autre ne s'acordent pas conſtamment. On doit donc ſe prémunir contre les jugemens précipités, quand les mécomptes

énorme;

énorme, on n'a pas tort de mettre en queſtion, ſi l'hiſtoire ne doit pas être redreſſée ſur le monument conteſté

Son opoſition manifeſte avec l'écriture de l'acte équivaut aux anachroniſmes les plus monſtrueux. Il n'en faut pas davantage pour ranger un titre parmi les pièces ſupoſées. Avec la plus légère teinture des caractères diſtinctifs des tems ; on déclarera (1) fauſſe, ſans crainte d'erreur une écriture ſoit de celle-ci avec ſon écriture. Dates des actes authentiques ordinairement préférables à celles, que fournit l'hiſtoire.

réels on prétendus ne ſont que d'une ou deux années : & que d'ailleurs tous les autres caractères de vérité ſe ſoutiennent. Quoique la critique de M. Muratori ſur les chartes paſſe quelquefois les bornes de la modération, » il ne penſe » pas néanmoins, diſent les (a) Jour» naliſtes de France, qu'on doive juger » un acte faux, dès que l'on découvre » quelque choſe, qui ne s'accorde pas » avec les notions ordinaires. Il ſe fonde » ſur deux raiſons. La première c'eſt » qu'il eſt échapé beaucoup de fautes » aux oficiers des chancelleries dans les » diplomes, qu'ils ont expédiés, & que » les notaires, qui en ont fait des co» pies, les ont ſouvent faites très-dé» fectueuſes, & qu'il eſt du dévoir d'un » critique judicieux de bien peſer ces » monumens, pour diſcerner l'impoſ» ture de l'ignorance & le peu d'aten» tion de ceux, qui ont dreſſé ou écrit » les actes. La ſeconde raiſon qu'aporte » M. Muratori, c'eſt que nos conniſ» ſances même les plus aſſurées ne nous » éclairent pas ſuffiſamment pour tous » les tems, & pour toutes les circonſ» tances. Il en aporte pour exemple la » date d'une infinité de chartes, hors de » tout ſoupçon, déſignée par l'indic» tion d'une manière, qui ne peut pas » toujours s'accorder avec aucun des ſyſ» tèmes reçus, ni même concilier les » époques de ces différens actes entr'eux. » M. Muratori eſt parvenu néanmoins » par ſa ſagacité à éclaircir pluſieurs de » ces dates : mais il y en a quelques-unes » qui ont échapé à toutes ſes lumières » & à toutes ſes recherches. « Nous citons d'autant plus volontiers le journal des ſavans ; qu'il donne ici en peu de paroles un extrait très-fidèle de (b) près de quarante colonnes *in-folio*.

(a) *Journ. des ſavans. Août* 1742.

(1) Qu'on préſente donc, comme du VIIIe. ſiècle, quelque pièce, dont l'écriture ſoit du XIe. ou comme du XI. un acte, dont le caractère ſoit du XIVe. au premier coup d'œil tout médiocre antiquaire jugera l'une & l'autre ſupoſée. Autrefois ceux qui fabriquoient de fauſſes chartes ne peuſoient guère à contrefaire leur écriture ſur celle des ſiècles, dont ils vouloient dater leurs impoſtures. Communément il leur auroit été impoſſible d'en trouver. D'ailleurs des recherches d'anciennes écritures préalables à la production d'un titre, auquel perſone n'étoit préparé, devoit naturellement faire naître des ſoupçons de faux. Elles ſuffiſent en éfet ces recherches en pareilles circonſtances, pour fournir un moyen de ſuſpicion même au criminel. Ainſi dans l'hypothèſe de modèles imités ; on ſe ſera contenté de ceux, qu'on aura eus en ſon pouvoir. Depuis l'an 1000, excepté un nombre borné d'anciennes égliſes, preſques perſones ne conſervoit de plus vieux monumens diplomatiques. Pour contrefaire une écriture de quelque antiquité qu'elle dût être ; depuis les XII. & XIIIe. ſiècles, on aura donc pris pour modèle quelque charte du XI. ou XIIe. Elle devoit paroître d'un caractère fort ancien dans un tems, où l'on n'avoit nulle connoiſſance diſtincte des écritures antiques. L'eût-on reconnue pour être du XIe ; la capacité la plus ſupérieure d'alors étoit trop étroite, pour donner certitude, que la curſive des X. & XIe. ſiècles n'avoit point eu cours à la fois avec les diverſes ſortes d'écritures des VI. & VIIe, dont on auroit eu quelque notion. Mais aujourdui quel antiquaire héſiteroit ſur ce fait ? Quoiqu'il fût peut-être poſſible de montrer par exemple de l'écriture du VIIe. ſiècle,

(b) *Antiquit. Ital. medii avi. t.* 3. *diſſert.* 34. *col.* 4. *& ſeqq.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IX.

Concours de tous les caractères contraires ou favorables, pour juger de la vérité ou de la fauſſeté des actes anciens : ſentiment de D. Mabillon mal expoſé par quelques auteurs, réduit à ſa juſte valeur.

viſiblement poſtérieure de deux ou trois ſiècles à ſa date; ſurtout quand elle eſt en lettres curſives.

II. Un principe toujours néceſſaire, pour une pleine certitude des pièces vraies, ne l'eſt pas également pour celle des fauſſes. C'eſt le concours de tous ou de preſque tous les caractères, pour leſquels on peut juger de leur ſincérité.

Une piéce vraie doit être exemte de tout vice ſuffiſant, pour en démontrer la fauſſeté. Une pièce fauſſe emporte au moins dans ſa notion un défaut incompatible avec la vérité de cet acte.

Tous les caractères de vrai ou de faux ne doivent pas néanmoins paſſer eu revue, pour pouvoir abſoudre, ou condamner un titre. Un ſeul quelquefois peut décider de ſa flétriſſure. Une foule de caractères favorables ne réſiſteroit pas à un deſavantageux ; s'il étoit de nature à ne pouvoir compatir avec une pièce vraie. La forme de l'écriture d'une pièce inaliable avec ſa date la convainc de faux.

Mais leur parfait acord n'opère qu'une très-grande probabilité, en faveur de la vérité d'un titre, contre lequel on opoſeroit des ſoupçons légitimes. Elle pouroit même diſparoitre cette probabilité devant d'autres défauts eſſentiels, ou devant un ſi grand nombre de vraiſemblances défavorables, qu'il fût moralement impoſſible de les trouver réunies dans un acte vrai. Auſſi, quoiqu'en diſent pluſieurs auteurs, qui n'ont pas toujours bien pris le ſens de D. Mabillon, il ſoutient, qu'il n'eſt (*a*) point de faux acte ſi ſemblable à l'authentique, qui ne pèche ou par l'écriture, ou par la matière, ou par le ſtyle, ou pat l'hiſtoire, ou par les notes chronologiques, & qui par là ne mette l'antiquaire en état de le démaſquer. Une disjonctive ſi étendue n'exige point, que tous & chacun de ſes membres aient leur aplication à des titres, dont la fauſſeté pouroit réſulter d'un ſeul défaut eſſentiel. Mais il eſt indiſpenſable que tous ou preſque tous concourent, pour

(*a*) *De re diplom. ſuppl. p.* 12. 17. 56.

différente de celle qu'on connoit ; elle ſeroit ſi diſſemblable de la curſive du XIe, qu'on ne pouroit s'y méprendre. La certitude ſeroit encore moins ſujette à être ofuſquée par quelque nuage ; ſi l'on produiſoit, comme du XIe. ſiècle ou des tems antérieurs, une écriture courante, faite ſeulement au XIII. ou XIV. ou ſur des modèles du même tems. On peut donc quelquefois juger avec aſſurance de la fauſſeté d'un acte, par la ſeule contradiction de ſon écriture avec ſa date.

la juſtification (1) d'une pièce, contre laquelle on alégueroit des moyens de faux capables d'en impoſer.

III. Le diplome royal, la bulle pontificale, la charte (2) écléſiaſtique ou laïque, l'acte public, en un mot toute pièce d'écriture, ne fût-elle que privée, tient le premier rang parmi les preuves admiſes dans tous les tribunaux. Les preuves n'ont pas beſoin d'être prouvées. Il eſt de leur nature de fixer les jugemens, & d'entrainer les ſufrages; à moins qu'on ne faſſe voir, que la ſupercherie leur a donné l'être, ou qu'un indigne aliage en altère la pureté. Hors ces cas démontrés par des faits ou des indices auſſi brillans, que les rayons du ſoleil; l'acte public eſt au-deſſus des (3) coups, que pouroit lui porter la preuve de comparaiſon.

Force de la preuve par écrit: croît-elle ou décroît-elle par la mort de ſes auteurs? Parmi les preuves, celle par comparaiſon d'écritures n'a de ſa nature, que le dernier rang.

La preuve teſtimoniale, où le faux ſe gliſſe encore plus aiſément, que dans la littérale, lui cède auſſi toujours le pas: quoique l'une & l'autre ſoient également cenſées phyſiques, & qu'elles l'emportent ſur la preuve, réſultant d'indices plus clairs que le jour, apelée morale. On doit donc plutôt croire à l'écriture, qu'aux témoins mêmes, qui l'ont (a) ſouſcrite:

(a) *Leg. Wiſigoth. lib. 2. tit. 4. l. 3.*

(1) En tout autre cas, il en ſera de l'acte juridique, comme de l'honête homme. Il doit jouir d'une réputation entière; tant qu'elle n'eſt point entamée par des acuſations flétriſſantes. Eſt-il chargé de crimes aux yeux de la Juſtice? S'il en eſt véritablement coupable; il ſera très-dificile, qu'il n'en ſoit convaincu. Un acte infecté du vice de faux ſera bien plus difeilemeot encore à l'épreuve du concours des moyens, qui peuvent dévoiler ſa ſupoſitioo, ou les falſifications qu'on y aura commiſes. Quand il réſiſteroit à pluſieurs de ces moyens; il s'en trouvera toujours quelqu'un, auquel il faudra ſuccomber. On ne haſarde rien à prononcer en faveur de ſa ſincérité; s'il n'eſt aucun de ces moyens, dont il air reçu quelque ateinte mortelle. Tel eſt au juſte le ſeotiment de D. Mabillon. Tout autre qu'oo lui prêteroit, ne ſeroit propre qu'à induire en erreur, & s'il oe ſentoit pas la calomnie, il marqueroit au moins peu de juſteſſe.

(2) Oo ajoutoit aneiennement foi pleine & entière aux écritures des gens d'égliſe: & l'oo continue de leur conſerver cette prérogative en quelques endroits. Les Etats de Veniſe ſont un des païs, où elle s'eſt maintenue plus conſtamment.

(3) » La comparaiſoo (b) d'écriture ne » peut pas même être reçue, quand c'eſt » pour combattre la foi d'un acte publie; » pareequ'il oe ſe peut jamais faire, que » les eoojectures, que forme la ſeule » diférence ou reſſemblance des carac- » tères, égale la foi que l'on doit à l'a- » teſtation ſolennelle des perſones pu- » bliques & des témoins. « Selon la novelle 73. les témoins doiveot être crus préférablemeot aux experts. On ne peut pas même receevoir la preuve par témoin, infiniment plus forte cootre la preuve authentique par écrit, tel qu'eſt un acte ſigné de deux notaires, ou ſeulement d'un notaire & de deux témoins. L'inſcription en faux o'eſt donc pas receevable » quand on ne (c) raporte point de plus » forte preuve, que la comparaiſon par » experts. »

(b) *Le Vayer, de la preuve par comparaiſon d'écriture. p. 44.*

(c) *Ibid. p. 46.*

plutôt aux témoins, qu'à la preuve (1) par comparaiſon d'écriture : puiſqu'elle ne tient pas pour l'ordinaire un rang fort diſtingué parmi les indices.

L'écriture judiciaire, loin de perdre quelque choſe de ſon autorité par la mort de ceux, qui l'ont dreſſée ou ſouſcrite, aquiert (2) en conſéquence une nouvelle force.

Reconoiſſance de l'écriture, ſupérieure à toutes les vérifications : à quelles conditions admet-on la preuve par comparaiſon d'écriture ?

IV. Que des notaires aient dreſſé quelque acte, que des témoins l'aient ſouſcrit, & qu'ils reconoiſſent (3) leur écriture ; ce témoignage eſt infiniment ſupérieur à toutes les vérificarions des experts. S'il eſt arivé, que ces derniers aient détrompé des perſones peu atentives, qui prenoient pour leur écriture des pièces (4) contrefaites ; il ſeroit auſſi

(1) Le raport des experts n'eſt pas une ſimple dépoſition de témoins, qui ateſtent ce qu'ils ont vu. C'eſt une opération de raiſonement, plus ſujette à l'erreur, que le témoignage des yeux.

(2) » Le témoignage (a) d'un homme » eſt confirmé par ſa mort, & par la » même raiſon que notre novelle 73 dit, » que (b) ſi les notaires, ou les témoins, » qui ont ſigné l'acte, ſont morts ; alors » leur ſignature fait foi : ſans qu'il ſoit » beſoin d'autre dépoſition ; pourvu qu'il » paroiſſe, que c'eſt leur ſignature ; par » cette même raiſon, dis-je, quand les » témoins ou les notaires, qui ont ateſ» té un acte ſont décédés ; leur témoi» gnage prend encore une nouvelle for» ce de leur mort. Elle paſſe pour la » confirmation la plus authentique qu'on » puiſſe deſirer de leurs diſpoſitions ; elle » elle vaut, dit (c) la loi, le recolement » & la confrontation la plus ſolennelle. » La raiſon en eſt, qu'on préſume tou» jours, qu'un homme qui va rendre » compte à Dieu de ſes actions, ne ſou» fre pas, qu'il demeure de lui après ſa » mort, un témoignage, qui l'acuſe » éternellement de fauſſeté devant Dieu » & devant les hommes. « Auſſi eſt-ce une maxime reçue, que l'écriture d'un mort prouve plus, que celle d'un homme vivant : ſurtout ſi la réputation du premier eſt intégre. Il en réſulte même une preuve complète, pour peu qu'elle ſoit apuyée d'ailleurs. C'eſt ſurquoi il ne paroit nul partage entre les juriſconſultes.

(3) Chez les (e) Ripuaires, les témoins reconoiſſoient-ils leurs ſignatures dans une charte acuſée de faux ; elle étoit juſtifiée ſans vérification. Le ſerment du chancelier, c'eſt-à-dire, du notaire opéroit le même éfet. Quelquefois néanmoins la barbare juriſprudence des duels l'obligeoit à ſe batre, pour en faire la preuve. De quelque manière que la pièce fût déclarée véritable ; l'acuſateur étoit condamné à l'amende, tant envers ſa partie, qu'envers le chancelier & les témoins. Etoit-elle convaincue de faux ? La partie adverſe & les témoins payoient l'amende ; & le chancelier avoit le pouce coupé. Cela ſupoſe prévarication de leur part : car en tout autre cas ; où il ne s'agiſſoit que de la vérité d'une pièce ; la ſeule reconoiſſance des témoins ſuffiſoit. S'ils avoient ſeulement été témoins de la confection de l'acte ſans le ſigner ; ils ne pouvoient pas toujours faire tomber leur témoignage ſur telle pièce, qu'on leur auroit préſentée, pour reconoître. Car une autre auroit pu lui être ſubſtituée. Mais comme il n'arive pas, qu'on laiſſe ignorer les clauſes principales d'un acte aux témoins, en préſence deſquels on le paſſe ; ſouvent il ne leur auroit pas été dificile de le reconoître à ces indices.

(4) Ces cas extraordinaires ne doivent point tirer à conſéquence. Pour qu'ils arivent ; il faut que les perſones intéreſſées ne ſoient pas ſur leurs gardes ; & qu'elles avouent leur mépriſe. Un homme reconoit ſon écriture : s'il eſt de

(a) *Ibid. p.* 48.

(b) *D. cap.* Si vero morientur. 7.

(c) *L. fin. cod. de teſtibus.*

(d) *Nic. de Paſſevibus, de ſcript. priv. lib.* 1. *q.* 12.

(e) *Leg. Rip. tit.* 59. *l.* 2. *& ſeqq.*

dangereux, que contraire aux loix, de s'en raporter aux experts, préférablement aux perſones de conoiſſance, & à celui-là même, dont la ſignature eſt en débat : ſurtout lorſqu'on n'a pas ſujet de penſer, que ſon témoignage ſoit dicté par l'intérêt.

Examen des titres diſtingué de leur vérification.

La preuve par comparaiſon d'écriture (1) n'eſt admiſe, qu'au défaut d'autres moyens plus éficaces, ou qu'à raiſon de leur inſufiſance. Mais elle n'eſt point acordée, ſi l'on n'en a d'ailleurs de graves & de pertinens. Il eſt juſte de s'en ſervir, ſi celui, qui paſſe pour avoir fait une pièce, ou ceux, dont elle porte les (a) ſouſcriprions, méconoiſſent leur écriture : ſi l'on ſoutient d'une part, & qu'on nie de l'autre, qu'une écriture eſt de telle perſone : enfin quand on s'eſt inſcrit en faux contre un acte. Dans pluſieurs cas la pièce pouroit n'être pas même ſuſpecte. Le faux tomberoit ſur l'écrivain, ou les témoins conſidérés ſous cette qualité.

(a) *Leg. Wiſigoth. lib. 2. t. 4. l. 3.*

Tout examen des titres n'eſt pas vérification. On auroit

ſon intérêt qu'elle ne ſoit pas de lui, ou s'il n'en a point d'autre, que celui de rendre témoignage à la vérité ; il eſt plus croyable, que tous les experts du monde enſemble, qui prétendroient lui prouver par les règles de leur art, que ſon écriture n'eſt point la ſienne. Rien ne ſeroit plus funeſte à la ſociété, que la maxime contraire. Mais l'excès du ridicule en fait diſparoitre le danger. Auſſi malgré les dépoſitions des vérificateurs, qui tendoient à faire rejeter, comme faux un contrat d'échange, raporté dans la 73. novelle de Juſtinien, fut-il déclaré très-authentique : dès que les témoins eurent reconu leurs ſignatures, jugées par les experts diſſemblables des pièces de comparaiſon. Ceux-ci n'eurent pas la hardieſſe de leur ſoutenir, qu'ils ſe trompoient, & que la diſſemblance des ſignatures du titre argué de faux & des pièces de comparaiſon étant démontrée par les règles de leur art ; la reconoiſſance des témoins ne pouvoit le mettre à couvert de la flétriſſure.

(1) La loi fait (b) jurer celui, qui la demande, qu'il n'a recours à ce moyen, que parceque les autres lui manquent, & qu'il n'a rien fait, qui puiſſe donner ateinte à la vérité. Sans (c) ces conditions, la vérification eſt nulle. Auſſi, ſelon Balde, refuſera-t-on la comparaiſon des écritures à un homme, qui prétend employer d'autres preuves ſufiſantes. On la refuſera, par raport à un acte, dépourvu des formalités néceſſaires. Car, quand la preuve par comparaiſon produiroit l'éfet, qu'on ſe propoſe ; la qualité de l'acte la rendroit inutile. On ne ſe borne pas au ſerment de la partie, qui ſollicite la preuve par comparaiſon, on le défère encore aux experts. Ils ne jurent pas néanmoins la vérité des faits, qu'ils raportent, mais que telle eſt leur opinion. *Non jurant* (d) *nec tenentur jurare de veritate facti, ſed tantùm de credulitate.* La raiſon en eſt que, pour jurer un fait, il faut au moins être fondé ſur le témoignage de ſes ſens.

(b) *Si verè nihil in authent. de fide inſtrum.*

(c) *Nic. de paſſeribus, de ſcript. priv. l. 2. n. 56. & ſeqq.*

(d) *Ibid. n. 542*

Les loix (e) des Ripuaires n'acordoient la preuve par comparaiſon, qu'après la mort du chancelier écrivain de la pièce. Les loix des Lombards ne permettoient de s'en ſervir à l'affranchi recherché, par raport à ſa liberté, que dans l'impuiſſance de produire celui, qui l'avoit tiré d'eſclavage, ou les témoins de ſa manumiſſion.

(e) *Leg. Rip. lit. 5.*

(f) *Lib. 2. tit. 34. l. 12.*

Digitized by Google

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. IX.

peine à croire, qu'un homme auſſi judicieux, que D. Rivet (1) eût pu confondre ces choſes : ſi l'ouvrage, qu'il cite, ne lui fourniſſoit quelque excuſe, que ſon texte ne fait pas ſentir.

Partage des Jeſuïtes ſur la preuve par comparaiſon d'écritures : ſon incertitude, ſon inſuſiſance en matière criminelle.

V. On l'a déja vu, la preuve par comparaiſon d'écriture n'égale ni la littérale, ni la teſtimoniale. Bien évaluée elle ſe réduit à celle, qu'on tire des indices. Ces indices peuvent être certains par eux-mêmes, & pris ſéparément, où ſeulement à la faveur de leur réunion. Ils peuvent être probables, légers & frivoles. Tous ces caractères ſe rencontrent tour à tour dans les vérifications. Beaucoup d'auteurs frapés de quelques-uns, à l'excluſion des autres, ont regardé la preuve par comparaiſon, comme incertaine & (2)

(1) En 1074, nous dit-il, dans un différend entre les abaïes de S. Aubin & de S. Serge d'Angers, Rainauld ſcholaſtique de cette ville, » examina (*a*) ſoigneuſement des titres, & reconnut qu'il y » avoit une équivoque dans ceux de S. » Serge, qui perdit ſon procès .... On » voit ici que Rainauld fit les fonctions » d'EXPERT EN FAIT DE VÉRIFICATION » D'ACTE, & l'on en pouroit conclure, » que ces fonctions apartenoient alors » pour l'ordinaire aux ſcholaſtiques des » villes. « Mais pour ériger en vérificateur les maitres des écoles écléſiaſtiques, ſufit il de tirer des conſéquences d'un recit, où l'on n'aperçoit nulle trace de vérification, nulle inſcription en faux, nulle aparence même de ſoupçon contre les titres produits; au moins ſi l'on s'en tient aux faits taportés par D. Rivet lui-même ? A la vérité dans les notes ſur les actes des évêques du Mans, inſérés dans l'édition du vénérable Hildebert, publiée par D. Beaugendre, M. Loyauté avocat au Parlement a mis (*b*) au jour le jugement rendu entre les abbaïes de S. Serge & de S. Aubin par cinq abbés, auxquels Rainauld *grammairien & archidiacre*, & Robert doyen d'Angers furent adjoints. Cette pièce n'a rien, qui ait trait à des vérifications ; ſi ce n'eſt que l'un des titres porte un *i* pour un *a* dans le nom de la terre en litige. Ce ne fut point plutôt Rainauld, que les autres juges : qui fit cette remarque. Ils ne purent décider ſi la faute s'étoit faite exprès, ou par l'ignorance de l'écrivain. Mais on n'auroit pas même dû faire naître de là le plus léger ſoupçon de fraude. Le diplome étoit du roi Robert : perſone ne révoqua ni ne révoque ce fait en doute. Il étoit mort depuis 40. ans ; ſans qu'on eût fait aucune ancienne démarche, pour entrer en poſſeſſion de Champigni ſur Pyron, dont il s'agiſſoit. C'étoit manifeſtement une faute d'écrivain. Rien alors n'étoit plus ordinaire, que d'eſtropier les noms propres. Ceux mêmes en faveur de qui le diplome produit fut donné, avoient prouvé ſufiſamment par leur longue inaction, qu'ils n'avoient regardé l'*i* pour l'*a*, que comme une faute d'écriture, échapée au notaire royal. Du reſte le procès fut jugé ſur divers autres moyens beaucoup plus graves.

(*a*) *Hiſt. litter. t. 8. p. 34. 35.*

(*b*) *Prafat. p. xlvii. xlviii.*

(*c*) *Novel. 73. c. Si tamen.*

Au lieu d'attibuer en conſéquence la qualité d'experts aux ſcholaſtiques ; on concluroit beaucoup mieux, non de cette ſentence, mais des obſervations de M. Loyauté, qui l'accompagnent, que les maitres des écoles faiſoient dans quelques égliſes, comme dans celles d'Angers & de Poitiers, les mêmes fonctions, que les chanceliers & les primiciers des notaires, exerçoient dans la plupart des autres.

(2) L'empereur (*c*) Juſtinien, ſuivi

dangereuſe ; pluſieurs , comme faiſant (1) preuve ſuſiſante. Quelques-uns lui ont donné force (2) de demi preuve. Quelques autres la mettent au niveau des ſimples (3) préſomptions, des conjectures , & tout au plus des ſoupçons légitimes.

d'une foule de JC inſiſte ſur l'incertitude, cauſée par (a) la reſſemblance des écritures. La preuve de comparaiſon ſemble à (b) Menochius très-dangereuſe ; parcequ'il eſt d'expérience , que pluſieurs imitent ſi bien la main d'autrui ; qu'il eſt aiſé de s'y méprendre. Dans l'horrible conſpiration , calomnieuſement imputée en 1689. à quelques chanoines de Beauvais , on leur repréſenta des lettres interceptées , dont on les vouloit faire auteurs. *Déja quatre maîtres écrivains jurés de Paris avoient aſſuré , qu'elles étoient de leurs propres mains* , dit un chanoine de la même ville racontant alors , comment la choſe s'étoit paſſée. Un des quatre chanoines priſoniers eut la ſimplicité de reconoître quelques caractères, comme s'ils euſſent été de ſon écriture. Mais le fauſſaire arêté bientôt après avoua ſon impoſture , & fut puni du dernier ſuplice , malgré les inſtances les plus vives & les plus touchantes , que firent à Louis XIV. ces pieux eccléſiaſtiques , pour obtenir la grace de leur calomniateur.

(1) Autrefois , dit (c) un JC de Padoue , la preuve par comparaiſon faiſoit foi pleine & entière : mais on a depuis corigé cet abus. Acurſe (d) avec quelques docteurs , a prétendu , qu'elle faiſoit toujours preuve, d'autres demie preuve, d'autres quelque choſe de moins, qu'il faloit laiſſer à la liberté du juge. Covarrurias , Pantschman , un auteur , qui a écrit ſur la coutume de Paris , ſoutiennent, qu'elle n'opère pas une ſimple préſomption. Ce qui donne du poids à la preuve par comparaiſon , favorable à une écriture privée ; c'eſt que celle-ci fait par elle-même une (e) préſomption , pour celui qui la produit. Ainſi jointe à la preuve de comparaiſon , elle fera (f) demie preuve. La preuve réſultant de la comparaiſon des écritures , peut , dit-on , devenir ſi forte en certains cas, qu'elle feroit (g) preuve pleine. C'eſt 1°. lorſque la pièce de comparaiſon & l'écriture ſont parfaitement ſemblables. Mais le contraire eſt démontré : puiſqu'en certains cas on ne ſauroit fournir une preuve plus évidente de faux. 2°. Lorſque trois témoins graves reconoiſſant leurs ſignatures , afirmeroient, que la pièce auroit été écrite en leur préſence : ſurtout ſi elle étoit ſouſcrite des deux parties. Mais en ce cas la preuve par comparaiſon ſeroit ſuperflue. 3°. Lorſque l'écrivain (h) de la pièce & les ſouſcripteurs ſont morts. Mais il faut alors , que la comparaiſon ſe faſſe & de l'écriture & de l'écrivain (i) de la pièce & de celle des ſouſcripteurs. Malgré ces prétentions , pluſieurs ont défendu l'opinion contraire : parceque , diſent ils , la preuve par comparaiſon eſt très-trompeuſe & dangereuſe : *Multùm fallax & periculoſa.* 4°. Lorſque les parties ſeroient convenues d'ajouter foi pleine & entière , en vertu (k) de la ſeule comparaiſon. Mais la vérification peut-elle emprunter de-là ſa certitude ? 5°. Lorſqu'elle eſt ſoutenue (l) par d'autres preuves. Mais peut-être en tirera-t-elle toute ſa force. Au reſte qui dit preuve en fait de matière ervile, ne ſupoſe pas toujours certitude.

(2) Cujas (m) ne la regarde , que comme une demie preuve , à la faveur de laquelle , le juge peut déférer le ſerment à la partie , qui ſoutient la vérité de l'écriture. La preuve pleine , ſelon (n) M. le Vayer , eſt la littérale ou la teſtimoniale : la demie preuve eſt fondée , non ſur un indice indubitable , mais ſur pluſieurs. Or la preuve par comparaiſon des écritures n'eſt , qu'un indice très-équivoque. Il eſt des cas , où il ne forme pas même (o) la plus légère préſomption.

(3) Tant s'en faut qu'elle faſſe demie preuve , ou qu'elle donne une probabilité ou quelque légère préſomption ; ſelon pluſieurs (p) célèbres Jc , ce n'eſt que de la fumée. M. le Vayer (q) en cite un très-grand nombre. » Il eſt certain ,

(a) *Voyez notre 1. tome. ch. 2. p. 40. 41.*

(b) *Text. novel. 73. c. 2.*

(c) *Nic. de paſſer. de ſcript. privatâ. lib. 2. n. 65.*

(d) *Ibid. n. 66.*

(e) *Ibid. n. 72.*

(f) *Ibid. n. 73.*

(g) *Ibid. n. 85. 87.*

(h) *Ibid. n. 93. 163.*

(i) *Ibid. n. 166.*

(k) *Ibid. n. 94.*

(l) *Ibid. n. 95.*

(m) *Ad novel. 49. & 75.*

(n) *Pag. 40. & ſuiv.*

(o) *Pag. 46. & ſuiv.*

(p) *Nic. Genev. de ſcrip priv. l. 2. n. 70. p. 83.*

(q) *Pag. 10.*

Ne pouroit-on pas croire, que tous ont raiſon & que tous ont tort ? Cette preuve en éfet relévée & déprimée à l'excès, n'eſt ſuſceptible des avantages & des défauts, qu'on lui prête, que ſous divers régards. Ainſi tantôt elle ira juſqu'à la certitude : tantôt elle opérera des probabilités plus ou moins fortes : tantôt elle ne produira que le doute : tantôt elle ſera plus dangereuſe à (1) l'innocence, qu'utile pour

» dit-il, . . . que la commune opinion de » tous les docteurs eſt, qu'il n'y a que » doute & incertitude dans la compa- » raiſon des écritures, & qu'en matière » civile elle ne ſait point preuve ; tant » qu'elle n'eſt fondée que ſur le ſimple » raiſonement des experts, & ſur la » reſſemblance ou la diverſité de deux » caractères. «

(a) *De la preuve par comparaiſon. p. 96.*

(1) » Choſe étrange ! s'écrie M. le (a) » Vayer, & bien particulière en ce cri- » me (de faux), mais bien véritable » pourtant ; que l'innocent y eſt plus en » danger mille fois que le coupable. « Toute l'antiquité ne fournit pas, nous dit-il, un ſeul exemple en matière capitale, qu'on ait fondé une preuve ſur le raiſonement des experts. Une écriture, pour faire preuve (b) devoit être reconnue ou prouvée ſoit par témoins, ſoit par indices. Jamais (c) on ne ſe ſervit de la preuve de comparaiſon en matière criminelle ni chez les Grecs ni chez les Romains. Cependant elle fut admiſe par (d) Conſtantin. Mais il ne permit pas de s'y borner. *Ubi falſi*, ce ſont ſes termes, *examen incideris, tunc acerrima ſint indago, argumentis, teſtibus, ſcripturarum collatione, aliiſque veſtigiis veritatis.* Cette conſtitution eſt auſſi dans le code Théodoſien. Peut-être pouroit-on par la comparaiſon des écritures avoir (e) quelque légère aſſurance, qu'un ſeing déſavoué ne laiſſe pas d'avoir été fait par celui, qui le nie : mais comment convaincre un homme d'avoir déguiſé ſon écriture, pour contrefaire une ſignature étrangère ? Si ſon écriture eſt contrefaite, elle ne lui reſſemble donc plus. Si la reſſemblance parfaite n'opère qu'une foible preuve ; que poura-t-on conclure de quelques degrés de reſſemblance, joints à une grande diverſité. Suivant M. le Vayer » rien (f) de plus » incertain que les experts, ni de plus » trompeur que leur art . . . la compa- » raiſon d'écritures n'eſt d'aucune des » trois eſpèces de preuves, qui ſont » déſirées par la loi, dans l'inſtruction » des affaires criminelles. « *In criminalibus comparatio litterarum non probat diverſitatem manus, quia ſapiſſimè* (g) *fallax eſt.* Quand la certitude de l'art des maîtres écrivains iroit juſqu'à convaincre une pièce de faux, elle n'iroit pas juſqu'à montrer ſon auteur. Ils pouront faire toucher au doigt les raports plus ou moins marqués de deux écritures : mais des écritures très-ſemblables peuvent être de diverſes mains, & des écritures très-différentes peuvent être de la même. Il faut donc d'autres moyens, pour convaincre le coupable : ſi ſon crime eſt réel. Quand il s'agit de la vie ou de l'honneur ; la juſtice ne peut les faire perdre, que ſur une conviction, qui ait la certitude pour baſe : les preuves par écrit ou par témoins y ſont requiſes. Pluſieurs ſavans Jc. font dificulté d'y admettre les preuves, fondées ſur des indices plus clairs que le jour. Cependant les vérifications ne peuvent jamais apartenir, qu'à ce troiſième ordre de preuves. Il eſt même aſſez rare, qu'elles ſoient portées juſqu'à la certitude morale. Comment donc pouroit-on, nous ne diſons pas condamner un homme au dernier ſuplice, au baniſſement, à des peines infamantes ; mais déclarer une pièce fauſſe, en vertu de la ſimple vérification des experts ? Sans nous arêter aux anciennes loix, qui ſemblent ne le pas permettre, au moins l'équité naturelle ne ſouffriroit pas, qu'on en uſât ainſi en quelque nombre que fuſſent les experts, quelque uniformes que fuſſent leurs raports, quelque

(b) *Ibid. p. 34.*

(c) *Pag. 17. 18.*

(d) *Cod. lib. 9. tit. 22. l. 22.*

(e) *De la preuve par comparaiſon. p. 31.*

(f) *Ibid. p. 34.*

(g) *Nic. de paſſeribus de ſcript. priv. l. 1. q. 6. n. 7.*

la

la découverte du crime. A ces traits on croit apercevoir un vice dans l'art de vérifier, dont la plûpart des autres arts ne ſont pas exems. Tout dépend du bon ou du mauvais uſage, qu'on en fait.

Plus d'une fois des (*a*) experts ſincères ont reconu dans celui-ci des dificultés inſurmontables. Plus d'une fois leurs coryphées ont avoué, que loin d'être infaillible, il n'étoit pas roujours certain. Mais quand ils n'en conviendroient pas; la choſe eſt trop évidente, pour être miſe en problême. Plus d'une fois enfin ils ſe ſont vus forcés de confeſſer, qu'il eſt des fauſſaires, dont l'imitation eſt ſi juſte & ſi préciſe, qu'elle eſt capable de pouſſer à bout toutes les reſſources de leur art. Hors quelques cas ſinguliers, on peut dire avec Balde, que la preuve de comparaiſon (*b*) n'eſt qu'un argument tiré du ſemblable & du vraiſemblable. » Com- » bien .... pouroir-on (*c*) faire de gros volumes, ajoute M. » le Vayer, de ceux qui ont abuſé les juges, les particu- » liers & les experts mêmes par la reſſemblance & la con- » formité parfaite des écritures ? « La nature de la dépoſition des experts prouve aſſez leur incertitude. Ils n'oſeroient dire, que telle choſe eſt, mais qu'elle leur paroit. Ce n'eſt donc plus qu'une vraiſemblance. C'eſt, au jugement (*d*) de M. le Vayer, un défaut de notre juriſprudence, de condamner quelqu'un en matière civile, ſur le raport d'écrivains, qui ateſtent, que c'eſt ſa ſignature; quoique la loi exige la préſence & la dépoſition de trois perſones dignes de foi.

(*a*) *Eſſai inſtructif de l'art d'écrire, par Prudhomme. p.* 87.

(*b*) *Comparat. n.* 34.

(*c*) *Pag.* 31.

(*d*) *Pag.* 8.

VI. Quoique l'art de vérifier ſoit expoſé à de fréquentes mépriſes; il ne paroit pas, qu'on doive le proſcrire abſolument. Pourvu qu'il ſoit reſſerré dans ſes juſtes bornes, & que l'exercice n'en ſoit confié qu'à des experts véritablement capables, relativement au genre des vérifications, qu'il s'agit de faire; ſon utilité ne ſera pas douteuſe. L'uſage qu'en font les tribunaux, en prouve aſſez l'importance. Son grand

Utilité de l'art de vérifier : juſqu'où va quelquefois ſa certitude.

certitude, qu'ils prétendiſſent avoir : ſi ce n'eſt que leur certitude perſonelle fût de nature à devenir celle des juges, par l'évidence de l'impoſture. Car il ne faut pas s'y méprendre : quand il ne s'agiroit, que de juger faux un ancien titre ; on ne doit pas le faire ſans de grandes précautions. La flétriſſure d'un acte réjaillit ſur les corps, les familles ou les particuliers. Leur honneur y eſt toujours compromis : quand même il n'y va pas de la vie ou de la liberté.

mérite eſt d'avoir découvert la fauſſeté d'écritures, reconnues pour véritables par les perſones intéreſſées à les méconoitre, & de les avoir obligées de convenir de l'illuſion, qui leur avoit été faite. En général on ne ſauroit nier, que cet art ne ſoit quelquefois d'une grande reſſource : quand on en uſe bien, & qu'on ſait aprécier la valeur de ſes opérations.

C'eſt une maxime du droit, que le faux (*a*) ſe prouve par les (1) préſomptions. Or ſi les vérifications en préſentent

(*a*) *Nic. de paſſer. ibid. lib. 1. q. 7. dub. 1. n. 1.*

(1) Voici quelques-unes des principales : écritures publiques & privées, toutes en ſont également ſuſceptibles ; à condition qu'on n'oublie pas d'y joindre leur correctif.

1°. Un acte ſe rend ſuſpect ; en matière civile, par la diverſité des mains, qui l'ont écrit : pourvu que cet indice ſoit ſoutenu d'autres preuves. Mais le changement d'encre ou de plume n'eſt pas un moyen légitime de ſuſpicion. La diférence même de l'écriture ne ſeroit pas plus éficace en certains cas, pour prouver, qu'elle n'eſt pas de la même perſone. Diverſes portions d'un teſtament peuvent avoir été écrites en des tems éloignés, en ſanté, en maladie : d'où ſeront arivés de grands changemens dans la forme du caractère. Si l'acte énonçoit, qu'il auroit été écrit, ou qu'il pourroit l'être par diférentes mains ; leur diverſité ne lui feroit aucun tort. Une (*b*) notice de la 21e. année du roi Robert prend des précautions, pour ſe mettre à couvert de l'inſcription en faux. Il s'agit du nom d'un héritier, qu'on ignoroit alors, & qu'on étoit réſolu de laiſſer en blanc : & cependant on ſe réſerve expreſſément deux années, pour remplir ce vuide. Le caractère de cette addition ne pouvoit donc pas manquer d'être diférent de celui du reſte de l'acte. C'eſt peutêtre pour cela qu'elle fut portée en marge. Du moins s'y trouve-t-elle dans le mſ. de la Chronique de Centule, c'eſt-à-dire de S. Riquier, d'où cette pièce eſt tirée. Les originaux, ſuivant D. Mabillon, ofrent (*c*) beaucoup de ſemblables vuides, deſtinés aux noms propres. Mais il n'en cite, qu'un exemple. Il eſt encore bien plus ordinaire de laiſſer des eſpaces en blanc au bas des pancartes, ou pour les ſignatures, ou pour les donations furures, qu'elles devoient renfermer. Mais ils ne furent pas toujours totalement remplis. Dans les letrres miſſives, dès le commencement du xvie. ſiècle, il étoit d'uſage (*d*) en Eſpagne de ne commencer le diſcours, qu'après un intervale en blanc, à la ſuite de *Monſieur*, ou de quelque choſe d'équivalent. Nous ne parlons point des blanes ſignés. L'emperent (*e*) Vinceſlas faiſoit des diplomes en blanc ſcellés de ſon ſceau, pour être rempli au gré de ceux, à qui ils étoient acordés. Les oficiers du Pape S. Céleſtin abuſèrent de ſa ſimplicité, juſqu'à donner de même des bulles en blanc. Ce fait eſt raporté par (*f*) M. Fleuri, d'après Raynaldi. Revenons à la ſuite des préſomptions de faux relatives aux écritures. 2°. Quand des actes ſe contrediſent ſur le fond & l'eſſence des choſes ; ils ne ſont plus croyables : ſi ce n'eſt que par ſupercherie on eût mêlé quelque pièce fauſſe, pour contredire les véritables. Alors il faudroit diſcerner le vrai du faux, & conſerver au premier tous ſes droits. 3°. Avoir écrit on produit de fauſſes pièces, fait ordinairement préſumer deſavantageuſement au ſujet de celles, qu'on préſente : ſupoſé néanmoins, qu'on y remarque d'ailleurs quelque défaut. La préſomption n'a pas lieu, ſi les pièces fauſſes produites ont été tirées juridiquement d'un dépôt public ſur un compulſoire. 4°. La préſomption tirée de la diférente maniére, dont une perſone écrira ſon nom, ſurtout ſi cette diférence ne conſiſte qu'en une ou deux letres, doit paroitre très-lége re & même nulle ; quand il s'agira d'anciennes chartes,

(*b*) *Spicileg. t. 4. p. 540.*

(*c*) *De re diplom.*

(*d*) *Polygraph. eſpan. ſiglo. xvi.*

(*e*) *Diſſert. diplom. Germ. imperat, & regum, auctore J. Nic. Hetzio p. 31.*

(*f*) *Hiſt. eccleſ. l. 89. p. 584.*

de frivoles, elles en fourniſſent auſſi de légitimes. Eſt-il néceſſaire, pour conſtituer un art, que toutes ſes déciſions ſoient marquées au coin (1) de l'évidence?

En matière purement civile; les loix (2) reſſerrent moins les jugemens des magiſtrats, que dans les matières criminelles.

comme nous le prouverons, en parlant de la variation de l'orthographe dans les noms propres. 5°. Lorſque le timbre n'eſt pas établi en quelque endroit; le papier ancien, ſur lequel ſera écrit un acte n'en prouvera pas la fauſſeté. 6°. Le défaut de vraiſemblance eſt un argument, dont il eſt aſſez ordinaire d'abuſer. Ainſi cette préſomption de faux doit être maniée avec beaucoup de ſageſſe. 7°. La mort de tous les témoins, qui ont ſouſcrit une pièce fort récente, forme une préſomption de faux moins équivoque. 8°. Les témoins inconnus d'un acte dreſſé en un lieu, où l'on ne manque pas de témoins connus, n'anoncent rien de plus favorable pour la pièce ſuſpectée. 9°. Les délais apportés à produire un acte, quoique mis au nombre des préſomptions de faux, pouroient ne venir que de la peine, qu'on auroit eue à le trouver. 10°. Des inciſions, des taches, ou maculatures, dans un endroit important, fourniſſent encore des préſomptions. Ce ſeroit autre choſe, ſi le titre avoit été produit ſans ce vice, & qu'il fût ſurvenu depuis. 11°. Ne produire que quelques témoins d'un acte, lorſqu'on pouroit en produire pluſieurs autres. 12°. Produire des témoins de faits, qu'on pouroit prouver par écriture; ce ſont encore des préſomptions de faux, auxquelles on pouroit en ajouter beaucoup d'autres. Car qui pouroit épuiſer toutes celles, qu'on a entaſſées dans les livres de droit, & qu'on peut imaginer encore?

(1) Où eſt l'art, où eſt la ſcience, qui n'ait ſes dificultés, dont toutes les opérations roulent ſur la certitude, qui ne ſe contente jamais du probable, qui quelquefois même ne ſe trouve hors d'état d'y ateindre? Les raports des experts, dira-t-on, ſont ſouvent contradictoires les uns aux autres: de quelle utilité ſera donc leur art? Les experts ſe contrediſent: Les médecins, les phyſiciens, les juriſconſultes ne ſe contrediſent-ils jamais? Quoi de plus ordinaire, que de leur voir dire le oui & le non ſur le même cas? Doit-on rejeter les arts & les ſciences, où ces inconvéniens ſe rencontrent? Les experts ne ſont pas toujours d'acord dans leurs dépoſitions. Donc leur art n'a rien de certain. La concluſion n'eſt pas juſte. Des experts ſe contrediſent, parceque les uns uſent bien de leurs principes, & que les autres en uſent mal: parceque les uns ſont habiles & atentifs, & que les autres ne le ſont pas. Ceux-ci téméraires entreprennent de porter des jugemens ſur des matières, qui les paſſent: ceux-là ſavent ſe renfermer dans les bornes de leurs lumières ſans prétendre aler plus loin. Ceux-ci ſe conduiſent, conformément aux règles de la probité la plus ſévère: ceux-là ſont entrainés par la crainte, par l'eſpérance, par la faveur, l'amitié, l'intérêt. Leur art ne perd rien pour cela du degré de certitude, dont il eſt ſuſceptible. S'il ne fournit quelquefois, que des préſomptions, plus ou moins fortes; il n'en eſt pas moins vrai, que quelquefois ſes déciſions touchent à l'évidence. Si les experts ne ſe partageoient, que dans les ocaſions, où l'on ſemble plus exiger de leur art, que ſa nature ne le comporte: ou lorſque de part & d'autre on ne ſauroit faire valoir que des vraiſemblances & des probabilités; la contrariété de vues & d'opinions n'auroit rien, qui dût nous ſurprendre.

(2) Les ordonances de nos rois (a) admettent la preuve par vérification d'écriture en matière civile. Les loix des (b) Ripuaires, des (c) Wiſigoths & des Romains n'en négligeoient pas les avantages, & quelque fois s'en contentoient.

(a) *Ordon. d'Orléans art.* 143. *Ordon. de Charle IX. Janv.* 1563.

(b) *Tit.* 59. *l.* 2. §. 4. 5.

(c) *Lib.* 2. *tit.* 4. *l.* 3. *tit.* 5. *l.* 15. 17.

Supoſé que la vérité ne ſe montre pas à leurs yeux revêtue de cet éclat, qui banit toute incertitude ; s'ils ſe trouvent obligés de juger, ſans pouvoir aquérir des preuves ſûres ; ils prononceront en faveur des plus probables. Souvent il n'en réſulte, que de très-incertaines du raport des experts. Souvent auſſi fournit-il des conjectures aſſez plauſibles, qui venant au ſecours d'autres probabilités, peuvent faire pancher la balance. Cet art a donc encore ſon aplication & ſon mérite ; quand même il ne s'apuie, que ſur les préſomptions. Mais le ſufrage des experts, deſtitué de (1) preuves, dont d'autres qu'eux-mêmes ne puiſſent être juges, doit faire peu d'impreſſion.

Si les légiſlateurs ont décerné la preuve par comparaiſon ; lors même qu'ils ne comptoient point ſur ſa certitude ; l'auroient-ils mépriſée, lorſqu'elle peut y conduire ? Des raports trop juſtes & trop compaſſés entre les hauteurs, les longueurs & des lettres & de la totalité de l'écriture décéleront infailliblement la fauſſeté d'une pièce ou d'une ſouſcription. Alignement trop uniforme, arangement de mots invariable, conformité des liaiſons rigoureuſes, égalité des traits en étendue, en pleins, en déliés : voilà des indices immanquables de pièces (2) contretirées. Ainſi la reſſemblance d'écriture, qui forme un préjugé puiſſant en faveur de ſa ſincérité, quand cette reſſemblance n'eſt pas outrée ; devient une démonſtration d'impoſture : quand deux ſignatures ou pièces ſe raportent avec une préciſion, qui va juſqu'à

(1) C'eſt ſurtout, lorſqu'ils ne procèdent, » que (*a*) par des raiſonemens & » des inductions, pleines de ſubtilité, » en ſéparant les mots de chaque ligne, » en diviſant les lettres de chaque mot, » en coupant quelquefois les lettres » même par parties, & en les diſtinguant » de leurs liaiſons, pour les comparer » les unes aux autres : quoiqu'elles n'aient » évidemment pas été contrefaites. «

(2) Qu'une quitance, obligation ou ſignature ſoit contretirée, & que pour pièce de comparaiſon l'on préſente celle même, ſur laquelle cette opération aura été faite ; on ne peut pas ſans doute raprocher deux écritures plus conformes. Cependant un expert atentif vous en démontrera la fauſſeté, ou plutôt ſon compas va vous en convaincre. Il eſt impoſſible que deux ſignatures de la même perſone ſoient ſi rigoureuſement ſemblables, quoiqu'il n'y pas un ſeul trait ni plus gros, ni plus ménu, ni plus long, ni plus court, ni plus large, ni plus étroit, ni plus droit, ni plus courbe : que tous les contours, l'étendue des ſyllabes, des mots, des lignes, ou d'un tout d'écriture ſe raportent enſemble, au point de former de part & d'autre une égalité parfaite. Ainſi toute pièce, toute ſignature juridique faite à la plume, où ces raports rigoureux ſeront vérifiés, portera des marques certaines de fauſſeté, par ſon excès même de reſſemblance.

(*a*) *Le Vayer ibid. p.* 27.

ſe couvrir exactement trait pour trait, ſi elles ſont apliquées les unes ſur les autres.

On pouroit citer encore d'autres exemples des ſuccès de l'art de vérifier. Mais c'en eſt aſſez ſur ſon utilité & ſa certitude. Tournons nos régards ſur ſon uſage, ſur les perſones à qui il apartient de l'exercer, & ſur les qualités, dont elles doivent être douées, pour s'en aquiter dignement.

Qui ſont les vérificateurs, quelles doivent être leurs qualités & leurs talens :

VII. Les juges ſont les premiers vérificateurs. Le devoir de leur charge ne leur permet pas de ſe repoſer totalement ſur d'autres du ſoin de comparer les écritures. Il exige au contraire, qu'ils s'aſſurent, par leur propre examen, des indices de vrai ou de faux, & qu'ils ſachent en aprécier la valeur, indépendamment des ſugeſtions étrangères. Quoique les J c. inſiſtent, pour que le magiſtrat ne ſe deſſaiſiſſe point (*a*) abſolument des fonctions de vérificateur ; ils conviennent, qu'il doit ſe faire aider par des experts. Mais ils ne veulent pas, qu'ils faſſent leurs opérations en ſon abſence, ni qu'ils ſoient ſuſpects aux parties. Auſſi réſervent-ils à celles-ci le pouvoir de les récuſer. Quand il s'agit de procéder actuellement à la vérification ; le juge & les experts (*b*) doivent examiner les lettres, les traits, le ſtyle, la diction, & les autres circonſtances, qu'ils croiront pouvoir ſervir à la découverte de la vériré.

(*a*) *Nic. de paſſer. ibid. lib. 2. n. 42. 43. 44. 48.*

(*b*) *Ibid. n. 62.*

Les maitres écrivains jurés ſont de tems immémorial en poſſeſſion de vérifier les actes. Par arêt du Parlement de Paris du 7. Septembre 1613. il eſt réglé, que *pour les vérifications des écritures & ſignatures, pouront à l'avenir être pris & nommés, ſoit par les juges ou par les parties, tant les greffiers, leurs clercs, commis notaires, qu'ecrivains & autres* PERSONES CAPABLES. Dans quelques Parlemens on y admet quelquefois juſqu'aux enlumineurs, pelleriers ou parcheminiers ; quoiqu'il ne paroiſſe pas, qu'on en puiſſe tirer de grandes lumières. On pouroit cirer plus d'un exemple de leurs avis, marqués au caractère de l'ignorance la plus décidée.

Comme autrefois les antiquaires étoient rares ; on ne penſoit guère à recourir à eux : quand même il s'agiſſoit de vérifier des pièces fort anciennes, on s'en raportoit ordinairement aux écrivains. S'il s'en eſt ſuivi des jugemens, qui

II. PARTIE. SECT. III CHAP. IX.

auroient eu beſoin d'être réformés ; c'eſt que les parties manquoient de moyens, pour éclairer les juges, & récuſer les experts, à raiſon de leur (1) incapacité. Ceux-ci pouvoient décider avec d'autant plus de témérité, qu'il ne ſe trouvoit perſone en état de les convaincre. L'ignorance & la préſomption des vérificateurs ont plus d'une fois fait retomber ſur leur profeſſion des reproches, qui ne convenoient qu'aux hommes, dépourvus des qualités néceſſaires, pour s'en aquiter avec ſuccès. On a vu des écrivains jurés rougir, pour leurs propres confrères, de ce qu'ils aportoient ſi peu d'expérience, & même d'intelligence à la vérification des écritures. Quelques-uns (2) ont déploré le malheur des perſones, ſi des juges éclairés n'étoient demeuré convaincus de la néceſſité de s'en raporter aux antiquaires. Ces derniers ne balancèrent pas un inſtant à rendre le témoignage le plus formel à ces pièces, eſtimées par les écrivains experts l'ouvrage de quelques fauſſaires de nos jours. On ne doit pas avoir perdu la mémoire de ces faits dans les Parlemens de Rouen & de Renues. M. de Champ-goubert, gentilhomme de baſſe Normandie, s'étoit inſcrit en faux contre deux chartes de l'abbaïe du Mont-ſaint-Michel. Le raport des écrivains experts ne leur fut pas favorable. Mais le Parlement de cette province en pénétra la cauſe, & par un arêt du 3. Avril 1726. il ordona qu'*il ſeroit procédé à la vérification des deux chartes inſcrites, ſur les pièces de comparaiſon étant dans le cabinet royal du ſieur de Clerambault, devant le Lieutenant civil de Paris, & ce par deux experts antiquaires.* En conſéquence le 17. Mars 1732. intervint arêt de la cour, par lequel le gentilhomme fut débouté de ſon inſcription en faux, & condamné en 300. livres d'amende. Plus récemment, le Parlement de Brétagne reçut les religieux de Marmoutiers apelans comme d'abus du raport des experts : & ſi la mort de M. de Soutches, évêque de Dol, n'avoit ſuſpendu le procès ; l'inſcription en faux n'auroit pas eu un ſuccès plus honorable pour les experts non antiquaires de Rennes, qu'il n'eut pour ceux de Rouen.

(1) De notre tems encore n'avons-nous pas vu de ces prétendus experts s'égarer, au ſuprême degré, ſur des titres authentiquet des XI. XII. XIII. XIV. & XVe. ſiècles ? Leurs raports auſſi faux, que ridicules, aux yeux des perſones véritablement inſtruites des caractères, propres aux tiers âges, auroient néanmoins occaſioné des flétriſſures injuſtes ;

(a) *Eſſai inſtructif de l'art d'écrire par Prudhomme. Paris 1649. p. 83.*

(2) » Choſe (a) étrange ! s'écrie un » homme du métier, que la vie, ou pour » le moins les biens ou l'honneur ſoient » entre les mains de tels vérificateurs, » qui ſans art ni raiſon, fondés ſur une » ſimple conoiſſance habituelle, qu'ils » ont de voir de l'écriture, pour la pou- » voir dire plus ou moins hardie, plus » ou moins foible, ou mieux formée ; » ils ſe mettent au hazard de condam- » ner l'innocent pour le coupable. « Raveneau voulant mettre au rabais la capacité des notaires & greffiers vérificateurs, & même des maîtres écrivains ſes confrères : » il y a bien, dit-il, de la diffé- » rence entre enſeigner à écrire, expé- » dier un arêt ou ſentence, faire des con- » trats & autres actes de notaires, & » entre la ſcience de découvrir nette- » ment des imitations & des enleve- » mens d'écritures, rétabliſſement de pa- » pier & autres eſpèces de fauſſetés. « Mais ne pouroit-on pas également lui oposer, que la différence étoit encore plus grande entre un expert acoutumé à vérifier des pièces d'un uſage journalier, & un antiquaire parfaitement au fait des

(b) *Traité des inſcriptions en faux. p. 8.*

expoſées à perdre leur honneur & leurs biens, par la faute & l'inſuffiſance de ces experts ſans lumières.

Un bon vérificateur doit être au fait de tous les artifices des fauſſaires, & ne pas s'y laiſſer prendre, faute de ſagacité pour les dévoiler. Il ne doit pas moins être en garde contre la ſéduction, la faveur, les préjugés, les aparences trompeuſes. En vain tous les ſecrets de ſon art lui ſeroient préſens; s'il n'en ſavoit pas faire les aplications les plus juſtes & les plus exactes. Egalement ennemi de la chicane & de la précipitation, il doit pouſſer ſes recherches, juſqu'aux derniers détails, tempérer les caractères deſavantageux par les favorables, ne jamais perdre de vue la variété des circonſtances poſſibles, compter pour rien ou fort peu de choſe les ſoupçons, qui ne ſont pas juſtifiés par des indices frapans. S'il porte ſes regards ſur la condition & les mœurs des perſones ſuſpectées; que ce ſoit ſans trop s'arêter à ce moyen. L'age, la ſanté, la maladie, le ſéjour en tel & tel tems, dans tel & tel lieu, incompatibles avec les dates des écritures, ſoumiſes à ſon examen, lui fourniront des indices moins équivoques. Les uſages & les fêtes des tribunaux lui découvriront quelquefois la fauſſeté des ſentences ou des arêts. Mais ces indices étrangers à l'écriture, & contradictoires avec elle, ſont plus propres aux juges qu'aux experts.

Quoiqu'il ne ſoit pas impoſſible de réunir la qualité d'antiquaire avec celle d'expert; il eſt néanmoins très-rare de les rencontrer à la fois dans le maitre écrivain. La vérification

écritures, coutumes & formules anciennes?

L'expert, à la vérité, peut donner quelques lumières ſur les écritures modernes, & même ſur les anciennes, entendues à ſa façon. Une écriture eſt ancienne, ſelon lui, dès qu'elle a trente ou quarante ans. Ceux qui ſont les plus verſés dans cet art pouroient remonter, juſqu'à quelques centaines d'années. Mais au-delà il ne faut plus parler d'eux. Communément les plus capables ne conoiſſent rien, en fait d'anciennes écritures, au-deſſus de deux ou trois ſiècles. S'ils ont quelque légère teinture de celles des tems antérieurs, ils n'en ſont que plus téméraires. Comment pouroient-ils ſe décider eux-mêmes ſur des caractères, dont les traits & les liaiſons n'ont pour l'ordinaire nul raport aux nôtres. Pareille écriture à leurs yeux paroitra faite à plaiſir, pour en impoſer, par un air étrange & barbare. Si de tems en tems ils voient quelques lettres ſemblables aux nôtres, comme il s'en trouve en éfet dans tous les ſiècles; ils en concluront, que leur prétendu fauſſaire s'eſt trahi, qu'en rétombant, ſans s'en apercevoir, dans les caractères, qui lui étoient propres, l'habitude de former certains traits a prévalu ſur le but, qu'il s'étoit propoſé, de faire illuſion par des caractères d'un goût ſingulier.

Nécessité d'avoir recours aux antiquaires, pour la vérification des écritures antiques.

des anciens diplomes ne sera donc pas de sa compétence ; s'il n'y aporte des conoissances supérieures à celles de sa profession.

VIII. On risquera de rendre des jugemens aussi peu équitables, que contraires à la vérité ; tant que cette partie des vérifications (1) ne sera point confiée à l'antiquaire. Instruit des formules & des usages propres aux actes de chaque siècle, il discernera ceux, qui s'en écartent, dans des points inviolables, de ceux qui ne le font, que dans des choses, nullement essentielles, ou qui ne s'éloignent en rien de la forme la plus commune. Du moins sera-t-il guidé, dans ses raports, par ces (2) conoissances. Mais comme celle des écritures, propres aux tems fort reculés est son élément : une opération, qui donneroit la torture au simple expert, ne sera pour lui qu'un jeu.

Les pièces de comparaison, dont ce dernier n'est pas capable de juger, seront examinées, admises ou rejetées avec la même assurance, que la pièce arguée de faux. Par la détermination de leur age ou de leur siècle, il exclura toute suspicion de fraude récente ; ce qui emporte communément la preuve de la vérité du titre contesté : ou bien il donnera des preuves convaincantes de sa fabrication ; surtout pour ceux, qui ne seront pas entièrement étrangers à cette science.

Quand l'expert ordinaire auroit quelque notion de l'écriture cursive de chaque siècle ; peu versé dans cette étude, il n'en conoitra pas les (3) divers genres, les différentes espèces. Ce qui lui sera inconnu ne manquera pas d'exciter (4) sa défiance. Mais pour mieux prouver, & la nécessité

(1) Il y aura toujours plusieurs cas, où l'on ne poura se dispenser de requérir son ministère ; quelques efforts qu'on fasse, pour rendre populaire la science des diplomes.

(2) Quelques artifices, dont on veuille supposer que les faussaires auront fait usage, pour donner le change aux antiquaires les plus éclairés : de l'aveu des critiques les plus dificultueux ; il est bien (a) rare, qu'un acte faux ne se trahisse par quelque endroit. Tantôt le monogramme manque : tantôt non seulement le sceau, mais l'impression même de la cire ne paroit point sur le parchemin. Fautes énormes dans les dates, dans les formules, dans les dispositions mêmes. Que sera-ce donc, lorsqu'on en viendra à l'examen des lettres & de l'écriture, avec tout ce qui l'acompagne ?

(3) *Neque (b) enim unum est in uno seculo unâve provinciâ scriptura genus ; sed varia, ut de nostro experiri licet.*

(4) Si l'expert, non initié dans la conoissance de l'antique, est téméraire & peu consciencieux : lors même qu'il ne se sera pas laissé corompre, il se portera à réprouver tout. S'il est vertueux &

(a) *Murator. antiquit. Ital. t. 3. dissert. 34.*

(b) *De re diplom. lib. 3. c. 6. n. 4.*

du

du recours à l'antiquaire, & ſa ſupériorité ſur l'écrivain juré, par raport aux écritures fort anciennes ; il ſufira d'en préſenter un contraſte, que nous ne pouſſerons pas néanmoins à beaucoup près auſſi loin, qu'il pouroit aler.

Contraſte de la capacité de l'antiquaire, & de l'incapacité du maître écrivain, pour juger des anciens titres.

IX. Le premier aperçoit du premier coup d'œil ; ſi les écritures s'acordent ou non avec leur date : & preſque toujours ; ſi elles ſont ſincères, ou des productions de quelque fourbe. Faites remonter le ſecond au-delà de deux ou trois cents ans ; vous le jetez dans un païs perdu. Tout lui devient ſuſpect ; parceque tout eſt neuf pour lui. La vérité court riſque d'être immolée par ſes mains, dans le tems même, où il croit étoufer le menſonge. Son aprobation & ſa cenſure ſeront données au hazard, les principes de ſon art apliqués à des cas, pour leſquels ils ne furent jamais faits.

La hardieſſe & la naïveté de l'écriture, quoique intimement liées avec la théorie & la pratique du maître écrivain, ne ſont pas des myſtères, dont la profondeur ne puiſſe être ſondée par tout autre. A cet égard le fauſſaire même pouroit être plus habile. Mais qu'il eſſaie d'imiter l'écriture antique, dans l'étendue d'un diplome ; elle ne réunira jamais les qualités, dont elle doit être revêtue. Cette manière de peindre eſt trop étrangère à ſon pinceau. Il n'en poura donc

circonſpect ; il ne ſe décidera ſur rien. Tout fait ombrage à l'antiquaire novice : tout eſt faux & fabriqué pour le demi ſavant : où en ſeront donc les maîtres écrivains, conſultés ſur des matières, au ſujet deſquelles & par honte & par intérêt, ils n'oſeront confeſſer leur inſuſiſance ? Tranſportés dans une région couverte de ténèbres & pleine de précipices : ils ne pouront faire un pas, qui ne ſoit marqué par une chute : les fantômes ſe changeront en réalité. Guides aveugles, ils égareront les autres, après s'être égarés les premiers.

Le miniſtère des experts jurés eſt-il donc plus nuiſible qu'avantageux : & faut-il les exclure de la vérification des actes ? Nullement : mais renfermez-les dans la ſphère de leurs connoiſſances & n'exigez pas d'eux des opérations, infiniment au-deſſus de leur portée. Leur talent bien apliqué n'eſt point mépriſable. Ceux qui joignent un eſprit ſolide & pénétrant à une étude ſérieuſe de l'art de vérifier, ſont très-propres à découvrir certaines fraudes récentes, des falſifications journalières. Ils y ſont même plus propres, que les antiquaires, qu'on ſupoſeroit peu au fait des artifices, pratiqués par les fauſſaires modernes. Mais s'agit-il de contrefactions prétendues nouvelles de titres fort anciens ? Les opérations de nos écrivains jurés ſeront plus dangereuſes, qu'utiles ; ſi elles ne ſont éclairées par la ſcience des antiquaires. Qu'on laiſſe donc l'antique à ceux-ci, le moderne à ceux-là. Quand on ſoupçonne une fauſſe imitation récente de l'antique, qu'on apèle les uns & les autres. Ce qui manque aux uns ſera ſuplée par les autres ; le public ſera mieux ſervi ; l'équité conſervera ſes droits ; la vérité ne ſera pas outragée ; l'impoſture ne triomphera pas de l'illuſion, qu'elle auroit faite aux tribunaux.

aprocher, que par des tentatives réitérées, qu'en peignant extrêmement ſon écriture, qu'en hésitant beaucoup, qu'en rechargeant les mêmes traits, qu'en multipliant les coups de plume. Ces indices ſeroient ſans doute très-frapans, pour l'écrivain expert, par raport aux écritures récentes: mais par raport aux (1) anciennes, s'il eſt ſage, il ne s'en doit prévaloir, qu'avec les plus grandes précautions.

Un moyen des plus éficaces, pour découvrir l'écriture contrefaite ſe tire, de ce que l'impoſteur, néceſſairement peu exercé à peindre celle des anciens tems; s'il oſe ſurtout lui donner quelque hardieſſe, reviendra, ſans y penſer, aux traits, aux liaiſons, aux tours qui lui ſont naturels. Voilà donc ſon ſecret trahi par ſa propre main. L'antiquaire pouroit-il manquer de s'en apercevoir auſſitôt? Le maître écrivain n'ignorera pas la règle, ſous un autre point de vue: mais comment en fera-t-il uſage, ſupoſé que l'écriture ne ſoit pas très-récente? Si le fauſſaire n'eſt pas en cauſe, & qu'on n'ait point de pièce de comparaiſon de ſa main; notre expert, loin d'employer cette arme contre l'impoſture, la tournera contre la vérité. Tous les ſiècles fourniſſent des traits, des lettres, & quelquefois même des liaiſons, qui ſe raportent aux nôtres. C'eſt un fait, dont le maître écrivain n'a pas la plus légère notion. Inſtruit en général de la diſſemblance, qui doit régner entre les écritures des anciens tems & du nôtre, & d'ailleurs bien prévenu, qu'un fauſſaire ne peut preſque pas rendre une écriture étrangére, ſans retomber inſenſiblement dans la maniere, qui lui eſt propre; il croira (2) l'apercevoir à quelques traits, à la forme de certains caractéres.

(1) Connoît-il en éfet le génie de l'écriture de tous les ſiècles? Sait-il ſi les écrivains d'alors étoient aſſez exercés, pour écrire avec légéreté, ou ſi leur peu d'uſage de l'écriture ne rendoit pas leurs traits peſans, incertains, embaraſſés? Eſt-il informé ſi leur maniére d'aprendre n'a pas introduit un goût totalement différent du nôtre, des tours & des enchaînemens, qui comparés avec notre écriture, nous paroîtront affectés ou bizares? L'antiquaire n'a pas les mêmes perplexités, ſans inſiſter ſur la connoiſſance des caractéres propres à chaque ſiècle; les mouvemens de la main du notaire & du copiſte lui ſont manifeſtés par la diverſité des traits, auxquels ils étoient accoutumés, & qui lui ſont connus. Les liaiſons de chaque lettre, différentes ſuivant la diverſité de leurs combinaiſons ou de leurs aſſortimens, lui ſont familières.

(2) Quelle ſagacité dans notre maître écrivain d'avoir d'un clin d'œil pénétré

L'antiquaire auroit su distinguer les dissemblances de siècle à siècle, d'avec celles de particulier à particulier. Les conformités innocentes ne l'empêcheroient pas néanmoins d'en reconoître, qui décéleroient le crime. L'opposition irréconciliable des dernières avec l'antiquité fixeroit son jugement, & termineroit ses recherches. Il ne laisseroit pas non plus, comme feroit le maître écrivain, passer impunément des liaisons forcées, incompatibles avec l'écriture du siècle, auquel elles sont attribuées.

Le maître écrivain comparant deux écritures remarquera de part & d'autre de quelle manière les points sont mis sur les *i*; il en observera la supression totale, ou l'usage plus ou moins fréquent, ainsi que la figure des tirets, placés aux bouts des lignes, soit uniquement pour remplir les vuides; soit pour marquer la disjonction d'une portion de mot, porté à la ligne suivante. L'antiquaire saura, quand l'usage des points & des accens sur les *i* a commencé; quand les tirets (1) ont été posés aux extrémités des lignes, pour remplir

tout le mystère de ce beau grifonage? Car c'est le nom, dont il qualifie les écritures inconnues, qu'il voit pour la première fois. Mais tandis qu'il s'applaudit d'avoir pris son fauſſaire sur le fait; des yeux plus pénétrans voient, qu'il a pris le change à tous égards. L'écriture très-ancienne & très-authentique, sur laquelle il est consulté, se trouve, selon lui, différente de la nôtre, parcequ'elle est contrefaite: elle présente des traits semblables à la nôtre; parceque l'imposteur n'a pu soutenir constamment son personage: mais est-il donc nécessaire, que la pièce soit fauſſe? Ne peut-elle pas différer de notre façon d'écrire, parcequ'elle est vraie? Ne peut-elle pas lui ressembler sous certains raports, parceque cette ressemblance est de tous les tems? Aussi n'auroit-elle point ébranlé l'antiquaire. La charte ne lui en auroit paru, que plus incontestable. S'en rapporter à l'avis du premier fur d'anciennes chartes, c'est donc choisir un aveugle, pour juge des couleurs. S'en rapporter à celui du dernier, c'est écouter un curieux, qui a voyagé dans le pais de l'antiquité, qui a levé la carte sur les lieux, avec des soins & des attentions inconcevables, qui avec des yeux critiques a tout aprofondi, mœurs, usages & coutumes.

(1) Un fabricateur de titres n'a qu'à placer ces tirets au bout de quelques lignes de prétendus diplomes, antérieurs au XIIe. siècle; le voilà découvert, aux yeux de l'antiquaire. Il ne se décidera pourtant pas par ce seul moyen, s'il s'agit de tirets, ocupant les mots; parceque la règle n'est pas sans exception, surtout à l'égard de l'Italie. Si les tirets dans les plus anciennes chartes sont tracés horizontalement, au lieu de l'être obliquement; ils donneront matière à des soupçons peu favorables. Mais que résulte-t-il de ces indices pour le maître écrivain? Rien du tout.

Il en sera de même de la distinction des mots, de la ponctuation, des accens & des points sur les *i*, de leur plus ou moins de fréquence, selon les tems & les lieux, des lettres majuscules ou minuscules dans les lignes d'écriture alongée. Quelques points sur les *i*, échapés

les vuides, ou bien en ſigne de diviſion de mot; ſi l'on leur donna d'abord la ſituation horizontale ou l'oblique. Combien d'autres reſſources la ſcience ne lui fournira-t-elle pas? Il ſeroit ennuyeux, & même impoſſible de les expoſer toutes, l'une après l'autre. Dans combien de détails l'antiquaire ne pourroit-il pas deſcendre, pour vaincre les difficultés, que lui oposeroit une pièce fabriquée avec tout l'art imaginable? Qu'on en juge par la multitude des matières, qui entrent dans la compoſition de la Diplomatique. Qu'on en juge par les conoiſſances preſque infinies, qu'elle exige, & par les recherches, qu'elle renferme.

Il n'en eſt pas de l'antiquaire, comme de l'écrivain expert: que l'artifice ſoit groſſier, ou qu'il ſoit envelopé, ſous les aparences les plus ſéduiſantes; la marche de celui-ci ſera toujours à peu près (1) la même. Ce n'eſt qu'une routine à l'atention du fauſſaire dans des chartes, ſoit-diſent du XIIe. ou XIIIe. ſiècle, le manifeſtera cependant; mais l'expert du commun ignorera le ſecret, s'il ne l'aprend de l'antiquaire.

Des accens ordinaires ou fréquens ſur les *i* d'un diplome des neuf premiers ſiècles ne décideroient pas moins de ſa fauſſeté. Leur uſage continuel avant le XIIe. donneroit une préſomption de faux.

L'écriture mérovingienne depuis le XIe. la caroline, la lombardique, depuis le XIIe. démaſqueroient des pièces fabriquées. Mais aucun de ces moyens & une infinité d'autres ne ſont du reſſort du maître écrivain: c'eſt à l'expérience & aux recherches de l'antiquaire, qu'on en eſt redevable. Pluſieurs ſont aſſez ſimples & aſſez faciles à manier, pour être mis en œuvre par d'autres que des antiquaires; mais peut-on méconoître, que la découverte leur en apartient?

(1) Tantôt le compas à la main, il meſurera les lignes & les lettres, le tout enſemble; tantôt il comparera caractère à caractère, trait à trait, contour à contour; il étudira les pleins, les demi-pleins, les déliés, il recherchera la taille & la tenue de la plume, la poſition de la main & ſes mouvemens. Ce n'eſt qu'après un long atirail de machines, qu'après avoir bien tâtonné, qu'il vous dira, qu'une pièce moderne eſt vraie ou fauſſe. Elle eſt vraie, pourquoi? C'eſt que l'écriture en eſt hardie ou naïve. Elle eſt fauſſe, pourquoi? C'eſt que l'écriture en eſt hésitante, & formée à traits, ſans ceſſe interrompus. Comme ſi une bonne main bien exercée, à contrefaire une ſignature ne pouvoit pas réuſſir à la rendre avec un tour hardi! Comme ſi une infinité de perſonnes ne traînoient pas leur écriture, ne la traçoient pas avec peſanteur, & d'une manière hésitante, ſoit faute d'exercice, ſoit pour avoir contracté une mauvaiſe habitude!

Mais en fait d'antique, que vous importera le maître écrivain, qui n'a pas l'eſprit ou l'équité de reconoître, que l'entrepriſe eſt au-deſſus de ſes forces? Il décidera, qu'un titre évidemment de cinq ou ſix cents ans, vient d'être fabriqué; ou bien il donnera l'abſolution à un autre, dont la ſuppoſition eſt manifeſte. Du premier coup d'œil l'antiquaire aura aprécié l'un & l'autre à leur juſte valeur. Dans les cas difficiles, celui-ci procède plus lentement: il examine & les lettres & les traits, tout ce qui les caractériſe, & tout ce qui les accompagne. Si ces premiers moyens ne lui réuſſiſſent pas, le flambeau de la ſaine critique ſera porté ſur l'hiſtorique, les formules,

uniforme de combinaiſons, toujours relatives aux perſones, à la reſſemblance ou diverſité de leurs écritures. Elles ne ſont évidemment point aplicables à des chartes fort anciennes. La ſcience de l'antiquaire, totalement diférente de l'art du vérificateur de pratique, peut ſeule en juger avec conoiſſance de cauſe. Mais quand les maitres écrivains ne ſeroient pas tout-à-fait incapables de prononcer ſur la vérité ou la fauſſeté des diplomes, dont l'antiquité s'annonce & par la date & par l'écriture, que (1) pouroient-ils faire par raport à leurs copies?

X. Ce fut toujours une condition eſſentielle aux vérifications, limitées à la reſſemblance ou diférence des écritures, qu'elles fuſſent faites (2) ſur des pièces de comparaiſon. Mais

Pièces de comparaiſon, quand inutiles ou néceſſaires : avec quelles

le ſtyle, les ſouſcriptions, les ſceaux, ne ſervent-ils pas à dévoiler ce genre de falſification; ſi l'on ne retrouve ou l'authentique ou quelque copie, qui n'ait point été altérée. L'antiquaire a néanmoins une reſſource, qui manque au vérificateur vulgaire. Il eſt au fait des formules & du ſtyle particuliers aux ſiècles, aux pays, aux circonſtances. Et c'eſt ſurquoi le fauſſaire n'eſt pas ſuffiſamment en garde: & quand il le ſeroit, il ne laiſſeroit pas encore de donner priſe.

(1) La voie de comparaiſon des écritures (b) étoit ouverte par une loi de Conſtantin contre ceux, qui méconoiſſoient leur propre écriture. Les loix des Wiſigoths y avoient recours (c) en pluſieurs cas. Quand les témoins nioient avoir ſouſcrit un acte produit, on prouvoit la vérité de leurs ſignatures par pièces de comparaiſon & autres documens. Au défaut d'écritures de ces témoins: on les obligeoit d'écrire ſur le champ en préſence du juge, pour tenir lieu de pièce de comparaiſon. La loi eſt de Chindaſvinthe. Le même prince (d) ordonne, que les titres, contre leſquels on ſe ſera inſcrit en faux, ſeront prouvés, après la mort de leur auteur & des témoins, par reſſemblance d'écriture avec trois pièces au moins où ſignatures des mêmes perſones. Suivant une loi (e) de Recceſvinthe, un titre entre parens, accuſé de faux, étoit prouvé, après la preſtation des ſermens réciproques, par pièces de

(a) *Muratori antiquit. Ital. t. 3. col. 21.*

(b) *Cod. lib. 4. tit. 21. leg. 16.*

(c) *Leg. Wiſig. lib. 2. t. 4. l. 3.*

(d) *Ibid. tit. 5. leg. 15.*

(e) *Ibid. leg. 17.*

Le concours de tous ces caractères bien diſcuté, ne pourra guère manquer de le conduire à une déciſion nette & préciſe, & ſurtout conforme à la vérité. Si quelquefois il ne peut diſſiper tous les nuages: du moins fait-il mettre à profit les lumières, qui partent d'un examen éclairé. Nous n'avons pas beſoin d'avertir, que nous peignons notre antiquaire, comme concentrant en la perſone toutes les conoiſſances, qu'il peut tirer de ſon art. S'il eſt rare d'en trouver de tels; il ne l'eſt pas moins de rencontrer des pièces, qui exigent tant de ſcience, pour décider de leur ſort. Mais aucune de ces reſſources n'eſt à portée des maitres écrivains, les uſages des ſiècles les plus éloignés leur étant abſolument inconnus.

(1) L'authentique, comme la ſupoſition des originaux, ſe découvre par les caractères des lettres, par les monogrammes, ſignatures & une infinité d'autres indices, plus déciſifs les uns que les autres: mais les copies ſont inutiles en comparaiſon. Auſſi leur fauſſeté eſt-elle bien plus difficile à démaſquer, que celle des originaux. Le ſtyle & l'hiſtorique (a) ſont les ſeules voies de s'aſſurer de leur vérité ou de leur fauſſeté. Mais ſont-elles connues aux maitres écrivains? Les parties intéreſſées gliſſent quelquefois des clauſes importantes dans les copies. Il eſt ſouvent impoſſible de

admettre comme celles les ſignatures privées, c'étoit un abus, que Juſtinien (a) eût entrepris de réformer par (1) un abus pareil, ſi le remède n'eut ſuivi de près.

précautions doit-on s'en ſervir ?

N'eſt-il queſtion que d'actes, dont l'écriture auroit été, du moins en partie détruite, pour y faire des ſubſtitutions frauduleuſes ? Les preuves de ſon enlevement ſont-elles évidentes ? Les pièces de comparaiſon ne ſeront que peu ou point d'uſage. Il ſeroit plus qu'inutile de recourir à des moyens équivoques, tandis qu'on en pouroit employer de certains. Il en eſt de même des addirions ou ſuppreſſions de quelque portion de livre ou de regitre.

(a) *Cod. lib. 4. tit. 21. l. 20.*

Dans la plupart des autres cas, où quelque acte eſt attaqué par une inſcription en faux, les pièces de comparaiſon paſſent pour néceſſaires. Mais comment s'aſſurer de leur vérité, hors ceux où des preuves ſoit littérales, ſoit teſtimoniales dépoſent en leur faveur ? Les experts avouent, que c'eſt une des grandes dificultés, qu'ils aient (2) à vaincre, comparaiſon domeſtiques, ou s'il ne s'en trouvoit point chez les parens, on les prenoit par tout, où l'on pouvoit en découvrir. Chez les Ripuaires (b), après la mort du chancelier, qui avoit écrit un acte, contre lequel une inſcription en faux étoit formée, on le juſtifioit par trois autres pièces de comparaiſon de ſa main. Lorſque la liberté d'un ſerf affranchi ne pouvoit être prouvée ni par celui, qui l'avoit donnée, ni par les témoins de ſa manumiſſion, il étoit autoriſé par une (c) loi de Louis le débonaire, à vérifier la charte de ſon affranchiſſement ſur deux autres écrites & ſignées de la main du même chancelier, pourvu qu'il fut connu des habitans du lieu. Si l'accuſateur ſuccomboit dans ſes preuves de faux, il étoit condamné à l'amende, portée par la charte. Mais, ſuivant (d) M. le Vayer, les pièces de comparaiſon ne prouvent pas autant contre la vérité d'un titre, qu'elle prouvent en ſa faveur chez les Wiſigoths, Ripuaires & les Lombards. » Si, dit-il, » les notaires & les témoins ſont morts, » la ſeule comparaiſon par experts n'eſt » jamais capable de détruire l'acte, non » pas même quand elle eſt jointe à l'inſ» cription en faux. «

(b) *Tit. 59. l. 5.*

(c) *Leg. Longob. tit. 34. l. 12.*

(d) *De la preuve par comparaiſon. p. 48.*

(e) *Le Vayer ibid. p. 4.*

(f) *Authent. col. 8. tit. 4. cap. 2.*

(1) Il étoit injuſte, ſelon un (e) habile J. C. de rejeter, comme fit cet empereur, 1°. une écriture privée, lorſqu'elle étoit produite par celui, contre lequel elle devoit ſervir. 2°. une écriture publique, quoique non ſignée par trois témoins, & non publique dans ſa confection. Mais Juſtinien corigea lui-même ſa loi par la (f) novelle 49.

(2) Ils ſe flatent néanmoins de pouvoir y réuſſir par les ſeules reſſources de leur art, c'eſt-à-dire, qu'ils commenceront par vérifier les pièces de comparaiſon, avant que d'en venir aux autres, ſur leſquelles on demande leur avis. Mais dans l'hypotèſe, que leur vérification eſt un préalable néceſſaire, par quelles ſecondes pièces de comparaiſon vérifira-t-on les premières ? La néceſſité d'une opération, reconue pour indiſpenſable, peut-elle ceſſer tout à coup en faveur de pièces, dont la ſincérité paroit actuellement révoquée en doute ? Faudra-il donc vérifier les pièces de comparaiſon à l'infini ? La vérification deviendroit impoſſible, toutes les fois que la juſtice ne répondroit pas des pièces de comparaiſon adminiſtrées : au contraire vérifiez les elles-mêmes, ſans avoir recours à d'autres, ne pourra-t-on pas

Tantôt à deſſein de faire paſſer pour ſupoſés des actes véritables, les fauſſaires modernes produiſent de fauſſes (1) pièces de comparaiſon. Tantôt pour jeter les vérificateurs dans l'incertitude, ils en gliſſent de fauſſes parmi les vraies. Veut-on parer aux inconvéniens d'une écriture, que l'age & les circonſtances auroient pu changer? Les pièces de comparaiſon doivent être antérieures à celle, dont on diſpute; mais en même tems les plus voiſines de ſa date, qu'il eſt poſſible.

Quand il s'agit de pièces de comparaiſon très-antiques: qu'elles ſoient vraies ou fauſſes, elles produiront le même éfet: ſi réellement elles apartiennent au tems, auquel elles ſe raportent, & ſi elles ſont dreſſées dans la forme uſitée alors. Car il n'eſt pas queſtion, on le ſupoſe, de vérifier, ſi l'écriture eſt de telle ou telle perſone: mais ſi elle eſt de tel ou tel ſiècle. En eſt-elle certainement? Les recherches

également vérifier les actes contestés, ſans pièces de comparaiſon. Elles ſeront donc alors inutiles. Elles ne ſeront qu'ajouter de nouvelles dificultés à d'autres, déja très conſidérables. Les parties adverſes convenant de pièces de comparaiſon, & les reconoiſſant pour valables & probantes, n'auront pas ſans doute lieu de ſe plaindre d'avoir été jugés ſur elles. Mais il pourra bien arriver, comme il eſt arivé plus d'une fois, que les pièces de comparaiſon, admiſes contradictoirement par les parties, ſe trouveront fauſſes.

(1) Les pièces de comparaiſon antiques doivent au moins être du même age, du même pais, de la même écriture. Au lieu de véritables, préſentez-en de fauſſes au maître écrivain, dreſſées à deſſein de lui faire illuſion. Guidé par ces modèles, il donnera pour vrai le faux titre, & pour faux le vrai. Comment n'y ſeroit-il pas pris, incapable qu'il eſt de juger de l'age des vieilles écritures, indépendamment des pièces de comparaiſon? Livré à la défiance ſi naturelle, quand il faut prononcer ſur des choſes inconnues; qui le raſſurera ſur la vérité des titres les plus ſincères? Après avoir ſué ſang & eau, ſans ſavoir quel parti prendre, il ne pourra ſe déterminer que au hazard. Pour faire mieux ſentir ſon embaras & ſes erreurs, ſupoſons qu'on produiſe, pour pièce de comparaiſon d'une charte datée du regne de S. Louis, un titre véritablement du XIIIe ſiècle, & dont la ſincérité ne ſoit pas douteuſe, pour tout habile antiquaire. Si ce diplome eſt d'une écriture différente de celle, qu'on aceuſe, l'expert abandoné à lui-même la réprouvera comme fauſſe, à raiſon de la diverſité du caractère. Mais un bon vérificateur auroit-il admis pour pièces de comparaiſon, des chartes d'écriture diſſemblable? En agir ainſi, c'eſt s'expoſer à juger faux un titre: parceque ſon écriture aura juſtement été la plus ordinaire en tel ſiècle: & parceque il ne reſſemblera pas à celle d'une pièce de comparaiſon, dont le caractère étoit alors moins uſité. L'antiquaire ne ſeroit point tombé dans cet inconvénient. Outre la conoiſſance, qu'il a des uſages antiques, tous les genres & les eſpèces d'écritures lui ſont préſens. Il n'a pas beſoin de pièces de comparaiſon, pour les diſcerner. Il ſait aprécier au juſte les degrés de reſſemblance & de diverſité, qui caractériſent les écritures de chaque ſiècle. Souvent il connoît les différens rameaux, qui diſtinguent celles du même tems

ultérieures ſeroient ſuperflues. Cette importante dificulté levée ſembleroit devoir mettre l'expert ordinaire bien à ſon aiſe. Mais une réfléxion ſi ſimple n'entre point dans la méchanique de ſes opérations, & d'ailleurs il n'eſt pas en état de ſe décider ſur un fait, qui pouroit leur ſervir de baſe.

Y a-t-il plus d'actes faux ou ſuſpects, que de véritables ? Quels ſont ceux, dont on doit ſurtout ſe défier ? L'expert déclaré pour le titre ancien, plus croyable, que celui qui le téprouve.

XI. Si le vérificateur s'eſt mis dans la tête, que la plupart des actes modernes, contre leſquels on s'inſcrit en faux, ſont artificieuſement fabriqués ; il ne réfléchira preſque plus ſur les moyens de juſtifier l'intégrité des pièces, qu'on lui préſentera. A force de mauvaiſes chicanes, il ſe flatera d'avoir démaſqué des impoſtures, dont il étoit perſuadé, préalablement à tout examen.

Mais ſon illuſion eſt d'autant plus inexcuſable, que les vérificateurs d'ofice les plus ocupés déclarent avoir vu s'inſcrire en faux contre des actes vrais auſſi ſouvent, que contre des écritures contrefaites ou falſifiées. Encore ne s'agit-il, que de pièces ou ſignatures journalières, beaucoup plus ſujetes au faux, que les titres (1) anciens. Un vérificateur bien inſtruit de ces faits, fondés ſur l'expérience, ne fera donc point plutôt pancher la balance d'un côté, que de l'autre.

L'antiquaire doit aler plus loin. Sans des motifs très-graves, il ne ſupoſera pas d'impoſture dans des chartes, diſtinguées des titres de nobleſſe, tirées d'anciennes archives, conſtatant la poſſeſſion des fonds, droits ou privilèges, dont on jouit encore actuellement, ou dont on jouiſſoit certainement autrefois, & dans leſquels, on ne demande pas même à rentrer. Des pièces placées dans ces circonſtances, ne ſe trouvent preſque (2) jamais fauſſes.

(1) Au ſujet de ceux-ci : » je n'ai » point (a) deſſein, dit M. Muratori, de » faire naitre des ſoupçons, contre les » diplomes d'une ſincérité inviolable. Il » s'en conſerve encore une infinité dans » les archives. J'en ai vu moi-même » beaucoup, que j'ai publiés dans cet ou» vrage. « C'eſt un critique ſévère à l'excès qui parle. Ainſi l'on peut ordinairement compter ſur la vérité des monumens, dont il prend la défenſe.

(a) *Antiquit. Ital. medii ævi. t. 3. diſſert. 34. col. 33.*

(2) » Si le hazard, dit un antiquaire » du premier ordre, produit en un ſiècle » un titre, qui puiſſe être convaincu de » fauſſeté ; ne poura-t-on pas en produire » un milier au-deſſus de tout ſoupçon ? » Il ne faut pas en avoir manié beau» coup pour être convaincu de cette vé» rité....J'ai eu pluſieurs ocaſions de voir » & d'examiner des archives d'egliſes & » de monaſtères. J'ai vu des chartiers, des » chambres des comptes & des dépôts » publics en France & en Italie. J'ai vu » des archives particulières d'anciennes

Le

Le vérificateur au contraire ſera ſur ſes gardes, quand on lui préſentera de prétendus anciens titres très-importans, qui n'ont jamais été produit, & dont il n'exiſte aucune notice dans les anciens cartulaires, regiſtres, vidimus, copies. Si l'on ajoute à cela, que la découverte en a été faite d'une manière extraordinaire, ces monumens commenceront à paroître très-ſuſpects. Il n'en ſera pas de même des bulles & diplomes conſervés depuis long tems dans les (a) archives eccléſiaſtiques. Les titres gardés dans les dépôts publics, tendant, ſoit à relever, ſoit à établir la nobleſſe ou la grandeur de certaines maiſons, ne doivent pas être regardés trop facilement comme vrais, ni rejetés trop légérement comme faux.

(a) *V. notre 1. tome, p. 97. & ſuiv.*

Toutes choſes égales; il eſt ſingulier, & néanmoins vrai, qu'un expert jugeant en faveur d'une pièce, qui porte une date antique (1) eſt plus croyable, que celui qui dépoſe

» terres & maiſons diſtinguées. Autant » que mon peu d'expérience en ces ma» tières a pu me permettre d'en juger, » j'ai trouvé RARISSIMUM d'originaux faux, » & j'ai vu au contraire des chartes de » tous les ſiécles, reſpectables par les » marques les plus certaines d'authen» ticité. « Ainſi parloit le célebre M. Lancelot de l'académie royale des inſcriptions, dans une lettre imprimée à Paris en 1731. dans laquelle il s'éléve avec raiſon contre un endroit de l'hiſtoire de Meaux.

(1) Supoſons un expert incapable d'être ſéduit par des motifs indignes d'un homme de bien, parfaitement inſtruit de toutes les règles de ſon art, aſſez judicieux, pour en faire l'aplication avec juſteſſe; il ne ſe déclarera pour la ſincérité du titre ancien, que parcequ'il n'y découvre aucun de ces indices de faux, ſouvent aſſez faciles à ſaiſir dans les actes récemment ſupoſés, même indépendamment des pièces de comparaiſon.

Si l'on en produit quelques-unes, dont l'antiquité ſoit auſſi certaine, que la correſpondance de l'écriture & de la date; cette conformité vérifiée, il en réſultera, que la charte ne ſauroit être le fruit d'une fabrication récente. Car outre la vérité de la pièce de comparaiſon avec la charte en litige; on ſupoſe leur reſſemblance conſtatée dans un degré, inimitable aux fauſſaires. Ce n'eſt éfectivement, qu'en faveur de cette exacte conformité, jointe à l'exemption de tout autre défaut, que l'expert la reconoit pour vraie.

Au contraire, règle-t-il ſon jugement ſur la diſſemblance des pièces de comparaiſon, dont la fauſſeté eſt réelle, quoiqu'elle lui ſoit inconue; il condamnera le titre examiné par le motif de non conformité, qui devoit plutôt le faire abſoudre. La ſincérité des pièces de comparaiſon eſt-elle avérée? il jugera ce titre faux à raiſon d'une différence phantaſtique ou réelle. Dans le premier cas, de pures minuties, de véritables chicanes, dont les raports des experts ne ſont que trop ſouvent vitiés; lors même qu'il ne s'agit, que d'écritures journalieres: en auront impoſé à notre vérificateur. Dans le ſecond cas, prévenu fauſſement de l'hypothèſe d'une ſeule ſorte d'écriture, par chaque ſiécle; il ſe ſera figuré, que la pièce de comparaiſon épuiſoit toutes les eſpéces d'écritures de celui, dont elle porte la date. Mais s'il eût été conoiſſeur; il n'auroit pas même admis pour pièces de comparaiſon des

contre elle : plus croyable, quand il le fait ſans pièces de comparaiſon, que quand il en juge à leur flambeau : lorſque la vérité de ces dernières pièces ou leur conformité d'écriture n'eſt point d'ailleurs conteſtée.

Mais quels ſont les artifices des fauſſaires : par quels moyens les vérificateurs croient-ils pouvoir réuſſir à les dévoiler, & quelle aſſurance peut-on avoir de leurs déciſions ?

Moyens pour découvrir les artifices des fauſſaires.

XII. Quoique nous ne prétendions point ici parler des falſifications des ſceaux, & que nous nous bornions à celles des écritures ; le détail des dernières ne laiſſeroit pas de nous mener fort loin. Il nous ſufira donc de parcourir les plus ordinaires ; ſans nous arêter aux plus recherchées.

On fabrique des pièces, ou l'on les falſifie par addition, inſertion, ſupreſſion, contrefaction. Quelquefois pluſieurs de ces frauduleuſes maneuvres ſe trouvent réunies. Couper des feuilles de parchemin ou de papier d'un cartulaire, d'un poulié &c. en rétrancher (1) quelques portions, pour en ſubſtituer d'autres ; ce ſont autant d'artifices de fauſſaires. Les regîtres, journaux, traités, teſtamens, contrats en forme de livres ſont les plus expoſés à ces falſifications. Mais elles ſont auſſi de nature à être plus facilement découvertes, & avec (2) plus de certitude.

écritures d'une autre forme ; tandis qu'il en pouroit trouver de parfaitement ſemblables à celle, qu'il a jugé digne de réprobatinn.

Alons plus lnin : ſi la pièce de comparaiſon peut être cenſée apartenit à la même eſpèce d'écriture l'expert plus acnutumé à juger des reſſemblances ou diſſemblances perſonelles d'écritures, que de celles, qui conviennent aux tems & aux lieux, & qu'on ne ſaurnit ſentir, ſans conoitre le goût, le génie & la manière de chaque ſiècle ; s'atachera à des différences, qui pouroient indiquer diverſité de mains, mais non de ſiècles & de païs.

(a) *Dig. lib.* 48. *tit.* 2. *leg.* 1. §. 4.

Ainſi l'expert décidant en faveur d'nn titre ancien, ſera plus croyable, que celui qui en jugera deſavantageuſement. Mais quoiqu'en certains cas particuliers l'expert puiſſe juget des anciens titres, conformément à la vétité ; comme il n'eſt point en état de prononcer ſur la bnnté des pièces de cnmparaiſnn ; il eſt beancoup plus ſîr d'en téſerver le raport aux antiquaires.

(1) Les livres de comptes, regiſtres, tables des anciens étoient ſujets à nne autre ſorte de ſupreſſion. Comme ils étoient ordinairement enduits de cire ; il étoit aiſé de faire diſparoitre l'écriture en tourn nn en partie. Mais en ſe prêtant à cette maneuvre, on ſe rendoit (a) coupable de la peine de faux, & l'on s'expoſnit aux peines portées par la loi *Cornelia*.

(2) Des papiers colés enſemble ſe détacheront ſans éfort, dès qu'on les fera paſſer par l'épreuve de l'eau. Expoſé à la lumière, l'endroit colé paroitra plus obſcur, que le reſte du papier. Ses règles, lignes blanches, ou vergettes plus ou moins nombreuſes, ne ſe raporteront pas exactement les unes aux autres. La diférence du grain du papier, ou de

Un des artifices les plus familiers aux fauſſaires eſt d'enlever (1) des écritures, pour les remplacer par d'autres aſſorties à leurs pernicieux deſſeins.

ſa marque poura d'ailleurs manifeſter l'impoſture. Les mêmes moyens ſont également aplicables aux journaux & à tout document en forme de livre.

On peut de plus examiner, ſi le nombre des feuilles eſt uniforme par chaque cayer; ſi toutes ſont de la même marque ou du même timbre : ſupoſé que l'uſage en fût établi, pour les livres, qu'on vérifioit; ſi les tranchefiles ne ſont point plus récens, qu'ils ne doivent être; ſi les trous par où paſſent les atachs du livre ſe répondent parfaitement; ſi quelques chifres des pages ne ſont point d'une autre main. Si la fabrique du papier n'eſt pas poſtérieure à la date; enfin l'on emploie toutes les reſſources, que fournir la diſſemblance ou la reſſemblance afectée des écritures. La diverſité des mains ne ſeroit pas cependant un indice de faux, dans les livres où pluſieurs perſones ont coutume d'écrire. Du reſte ces derniers moyens, excepté celui du timbre, & celui de la marque du papetier, ne ſont pas auſſi fort que les précédens. Ils peuvent au plus fonder de légères conjectures. Il eſt bien des cas, où quelques-uns ne prouvent rien du tout : par exemple l'inégalité des cayers, & le rétranchement d'une ou de pluſieurs moitiés de feuilles, la diverſité des marques du papetier; ſi toutes ſont plus récentes que la date, ne prouvent pas ſufiſamment ni contre la ſincérité des mſſ. ni contre leur intégrité. Ces inégalités de feuilles ou de feuillets, dans les cayers, ſont quelquefois purement arbitraires. Souvent la fin d'un traité ou d'un mſ. en eſt la cauſe. Des reſtes de feuilles de parchemin des débris de vieux mſſ. d'où l'on a éfacé des ouvrages, pour en ſubſtituer d'autres ſe trouvent mêlés au parchemin vierge, qui ſert à les contenir. Quelquefois alors les feuilles anciennes ſont réduites en demi-feuilles, pour cadrer avec le ſecond mſ, où elles ſont tranſplantées. Le caprice, le changement de vues, la fin d'un livre ou d'une année pouroient avoir ocaſioné de ſemblables variétés dans des livres de comptes ou des regitres. Ces irrégularités, remarquées aux endroits ſuſpects, prouvent néanmoins, même contre les mſſ. avec toute la force, qui peut convenir à ce genre de preuve, relativement aux circonſtances.

(1) L'enlevement d'une écriture en encre ordinaire ne ſe fait point, ſans altérer la blancheur, le luſtre, l'épaiſſeur du parchemin. Le grain du papier endomagé ne ſe rétablit qu'imparfaitement. Il n'en eſt pas moins ſujet à conſerver des marques d'altération, qui dépoſeront perpétuellement contre le fauſſaire. Quand l'encre auroit été compoſée exprès de matières propres à s'écailler, ſoit en les frotant, ſoit en les lavant; il reſte roujours quelques veſtiges jaunatres, qui trahirout l'impoſteur. Certaines empreintes preſque inévitables recélerout des traces d'écritures, qui ſe laiſſeront au moins découvrir aux vues les plus perçantes. Si l'ou hazarde plutôt de faire paſſer les eaux corroſives ſur le parchemin, que ſur le papier; le déperiſſement, qui s'enſuit, ne ſera pas moins ſenſible. Le premier deviendra plus mince & plus tranſparent ou terne & velouté. Quelque petite portion de l'écriture enlévée ſe ſauvera du naufrage, ſans qu'on s'en aperçoive, & dévoilera tout le myſtère au vérificateur atentif. Sur le papier, les eaux cauſtiques laiſſeront des eſpèces de taches ſombres, jaunatres ou rouſſatres. Son épaiſſeur & ſon grain en ſoufriront notablement. On aura beau employer de nouvelles matières, pour couvrir ces défauts; les endroits renforcés, & par conſéqueut plus ombrés, n'en diront pas moins, que les taches à ceux, qui les examineront de près. Une expoſition oblique du papier au grand jour manifeſtera la fourbe aux yeux des experts · ſurtout quand les fauſſaires n'en ſavent pas aſſez, pour échaper à leurs recherches.

Ce ne ſont quelquefois que des clauſes eſſentielles, des dates, des (1) chifres, des ſignatures, ſur leſquelles tombe la fraude. Quelquefois elle ne regarde que des noms, enlevés, changés, altérés. Mais nous réſervons pour un autre chapitre les falſifications de quelques portions d'actes : celles qui ne conſiſtent qu'en des mots, des ſyllabes, des lettres.

Artifices des fauſſaires relatifs à la contrefaction par reſſemblance d'écriture : moyens employés par les experts pour diſcerner les fauſſes écritures des véritables.

XIII. On connoit deux manières de contrefaire les écritures, l'une en les imitant à vue, l'autre en les contretirant. La 1e. eſt moins exacte & moins rigoureuſe. Mais ſi l'imitation eſt préciſe ; parceque le fauſſaire aura la main bonne, & qu'il ſe ſera bien exercé : ſa ſupercherie ne ſauroit être ſurement découverte par voie de vérification. S'il n'y a que quelques légères diférences ; on pouroit les atribuer aux variations, qu'on a coutume de remarquer entre les (2) écritures de la même perſone.

Pour diſtinguer les véritables des fauſſes ; ſurtout ſi celles-ci ont été faites par imitation ; les maitres écrivains comptent beaucoup ſur la taille de la plume, ſa tenue, la poſition de la main, ſes mouvemens, ou ceux du bras. De

Il eſt certain qu'il ſe rencontre des cas, où la découverte de la fraude paroit inévitable. Mais en général, les taches, les coupures ou ruptures tant du papier, que du parchemin, ſont des indices équivoques. Il eſt à craindre, qu'on ne prenne quelquefois un criminel des accidens de pure maladreſſe ou d'inatention.

Comme les eaux & les poudres corroſives s'incorporent avec le papier & le parchemin ; elles y laiſſent une acreté, qui peut fournir un nouvel indice. Mais, comme on prépare auſſi le papier avec l'alun ; il faut ſavoir diſtinguer ſon acrimonie de la cauſticité de l'eau forte ou du ſandarac. Au reſte le grain du papier, ou ſon liſſé, & celui du parchemin ſoufriront notablement des poudres cauſtiques : & d'ailleurs elles afoibliront l'un & l'autre.

(1) Parmi les falſifications les plus ſubtiles, on compte le changement de quelque chifre. D'un zero l'on aura fait un 6. ou un 9. d'un 2 un 3 ; ou bien un 8 ; d'un 1. preſque tel chifre, qu'on aura voulu. Mais ſi l'écriture eſt régulière ; qu'on prenne garde aux chifres, qui ne doivent point exéder le corps de la ligne, & à ceux qui s'élèvent plus haut, ou qui deſcendent plus bas. Toujours l'encre de la partie ancienne, & celle de la nouvelle ne ſeront pas également noires. On s'en apercevra en les élevant ; pour mieux les expoſer au grand jour. Si l'on a rétranché quelque choſe d'un chifre : ç'aura été en le grataut. De quelque inſtrument qu'on ſe ſoit ſervi ; il en reſtera toujours des marques, qu'on peut ſaiſir aiſément.

(2) Jamais on n'a vu le même homme former deux ſignatures d'une reſſemblance ſi rigoureuſe ; qu'il fût impoſſible d'y remarquer quelque diférence. C'eſt donc s'égaret à la lueur d'un principe véritable, mais mal apliqué, quand on n'a nul ſoupçon légitime de contretirement ſur une pièce de comparaiſon ; que de meſurer chaque lettre de deux ſignatures au compas : comme ſi leur conformité devoit alet juſqu'à n'avoir de part & d'autre aucun trait ni plus grand ni plus petit.

ſa naiſſent les pleins, les demi pleins, les déliés, la netteté des traits, leur hardieſſe, leur peſanteur, leur interruption, leurs ſituations reſpectives. Ecrivez du plat, ou du dos, ou du coin de la plume; vous produirez des éfets contraires. Ils ſeront diverſifiés preſque a l'infini, à proportion des tenues intermédiaires. La place du plein & du demi-plein varira dans la même lettre, ſuivant la diverſité de la tenue de la plume. L'on jugera donc par la variété des traits de la diférence des tenues de plumes, & conſéquemment de la diverſité des (1) mains.

Comme toutes les ſortes de traits ſe trouvent réunis dans la lettre *f*; quelques-uns conſeillent de s'y atacher particulièrement, quand on a des pièces à vérifier.

Les ſignatures & parafes (2) faits de tout le mouvement du bras, ſont un indice d'écriture original & non contrefaite. Cette fermeté de traits montre, qu'on n'étoit pas gêné à tirer un modèle.

Quant aux écritures contretitées; les maitres écrivains prétendent pouvoir les découvrir; aux marques du crayon employé, pour les rendre avec plus de juſteſſe, & qui n'auroient

(1) On ſupoſe 1°. qu'une ſignature, qu'une pièce d'une étendue fort bornée eſt écrite de la même plume, de la même taille, & de la même tenue. 2°. que chacun a ſa manière propre de tenir la plume, de poſer la main ſur le papier & de la mouvoir. Si donc la tenue de la plume eſt diférente, on en conclura diférence de mains. Si le changement de plume ou de taille de plume ſe manifeſte fréquemment; on en conceura des ſoupçons de faux. Cela ſentira l'écriture artificieuſe, l'imitation recherchée. Divers eſſais de plumes, plus propres les uns que les autres à rendre une écriture, propoſée pour modèle, annoncent un deſſein de tromper. Ne pouroit-on pas ici tirer des conſéquences diamétralement opoſées: Le fauſſaire ſe ſera exercé ſur des papiers, des plumes & des encres diférentes, avant d'en venir à la pièce déciſive. Alors ſes eſſais ſont faits. Il eſt tout déterminé ſur l'encre, la plume, la forme d'écriture. Ainſi ces tentatives marquées, cette variété d'inſtrumens caractériſeront plutôt la bonne foi, que la mauvaiſe.

Il eſt des perſones, qui pour s'épargner la peine de prendre elles-mêmes trop ou trop peu d'encre, ont des domeſtiques, qui leur préſentent ſucceſſivement des plumes trempées, comme il faut; d'autres par capriee, ou pour eſſayer diverſes plumes, ou parcequ'ils ne ſont contens d'aucune en changent ſouvent, & même à chaque fois. D'où s'enſuivent des variations de tailles & de tenues. Ces faits & bien d'autres ſemblables dérontent un peu les principes des maitres écrivains.

(2) Mais un fauſſaire, qui auroit aſſujeti ſa main à l'imiration de certain caractère, ne pouroit-il pas l'avoir aſſez hardie, pour ſe livrer aux mouvemens les plus délibérés? Que ne feroit-il pas; s'il y étoit invité par la qualité de l'écriture de ſon modèle? Enfin prévenu de l'illuſion, que la hardieſſe de ſa main feroit aux maitres écrivains; que ne tenteroit-il pas, pour y parvenir?

pas été aſſez exactement enlévées; à des reſtes de mie de pain, qu'on aura fait ſervir, pour les faire diſparoitre ; aux indices du papier mouillé & de la preſſe, auxquels on aura peut-être eu recours ; aux charges & recharges d'encre, à l'interruption, à la multiplicité des traits mis en euvre, pour figurer avec plus de vérité chaque lettre. Les petits coups de plume ſeront rendus ſenſibles, au moyen d'une loupe. Elle mettra en évidence des traits peu coulans ou même interrompus, raboteux, dentelés, tels qu'ils conviennent à l'écriture peinte, plutôt qu'imitée, d'après un modèle.

Si le fauſſaire n'ignore pas, à quel danger on s'expoſe en contretirant une pièce, qui pouroit être produite ; il prendra quelquefois le parti de tirer un mot de côté, un autre d'un autre, ſoit dans la même, ſoit dans diverſes pièces de la façon de celui, qu'il s'éforce de contrefaire. Il eſt à la vérité perdu, ſi l'expert eſt aſſez heureux, pour déterrer ces mots, dans les pièces de comparaiſon produites. Cette reſſource manquant au vérificateur, il lui reſte d'avoir recours au mouvement des doigts, à la tenue de la plume, changée preſque à chaque mot, quelquefois même à ſa taille variée, pour répondre mieux aux diverſes plumes, dont ſes modèles ont été écrits, enfin aux traits héſitans, & ſouvent interrompus. Mais peut-on s'apuyer avec une juſte (1) confiance ſur ces moyens?

(1) On l'a déja vu en partie : quelques atentions de plus de la part du fauſſaire peuvent aiſément mettre en défaut l'art des experts. 1°. Si la pièce eſt contretirée, & qu'il ſoit maitre de ne pas produire les pièces, ſur leſquelles ſon opération aura été faite ; le voila garanti du danger le plus éminent, qu'il couroit de voir ſon acte convaincu. 2°. Qu'il ne laiſſe pas la plus légère marque de crayon, de mie de pain, de papier mouillé, de preſſe, de recharge d'encre, de multiplicité de traits dans la même lettre ; l'impoſture échape à l'expert le plus clairvoyant. 3°. Après tout, les traits raboteux & dentelés ſont plutôt des éfets de l'age, de la plume, de ſa taille, du grain de papier, que de l'imitation. Plus ils ſeront multipliés ; moins doit-on les attribuer à cette dernière cauſe. La multiplicité des coups de plume ne prouve pas, qu'une écriture ſoit contrefaite ; à moins qu'il n'en réſulte, que non ſeulement le même caractère a été fait trait à trait, mais que ſouvent le même trait a été formé à diverſes repriſes. 4°. Entêté de quelque ſuccès de ſes ſpéculations ; ſi l'expert ignore les fauſſes démarches, où elles peuvent l'engager : quoiqu'il vaille mieux laiſſer impuni le coupable, que de ſévir contre un innocent : il ne traitera pas plus favorablement l'innocence que le crime. Et c'eſt à quoi ſes principes le meneront : faute d'avoir bien compris, juſqu'où il pouvoit les étendre, & d'avoir connu les bornes, où il devoit s'arêter.

L'écrivain expert, dira-t-on, ſait

XIV. Juſtinien dans (1) ſa 73. novelle, voulant (a) infirmer

Différences entre les ſignatures de

diſtinguer les écritures à la taille de la plume, à ſa conduite, aux mouvemens de la main. D'acord: ces ſécrets quoique très-équivoques, peuvent être bons contre des fauſſaires mal habiles. Mais que les impoſteurs en ſachent autant, que les experts, ils connoîtront comme eux la taille de la plume employée dans quelque occaſion, par celui, dont ils prétendent imiter l'écriture. Une tenue de plume conforme, la même poſition de la main, des mouvemens pareils, feront le fruit d'une imitation étudiée. En un mot, les traits légers, peſans ou fermes ſeront rendus par des tours & des expreſſions ſemblables. Que reſtera-t-il donc au maître écrivain ?

(1) En citant ailleurs ce texte plus au long, nous avons repouſſé quelques attaques du P. Germon & de l'abbé Raguet, & montré l'incompétence & les écarts des maîtres écrivains réels ou prétendus, qu'ils mettent en jeu, ſans oſer les nommer. Il eſt queſtion de deux ſignatures du roi Thierri fils de Clovis II, & d'autant du référendaire Wulfolaecus, éloignées les unes des autres; les deux premières de plus d'onze ans; les deux dernières de plus de ſix. Si l'on compare celles de Thierri; la plus ancienne annonce une main plus gaie & plus dégagée, & par conſéquent plus jeune: la plus récente, une main plus ferme, plus exercée, & par conſéquent plus vieille. C'eſt-à-dire qu'elles ſont telles, qu'elles doivent être. L'une eſt faite à l'age de plus de 20. ans, & l'autre de plus de 30. En gros la reſſemblance eſt bien ſoutenue, & l'air de l'écriture ſe raporte à la même main. En détail la tournure des caractères les plus ſinguliers ſe trouve conforme. De part & d'autre lettres ſupérieures à traits briſés, entrelaſſement de l'*r* & de l'*i* dans *Theudericus*, prolongation exceſſive de ſix ou ſept queues inférieures; enfin pour ne pas inſiſter ſur les autres raports, habitude ſinguliere de terminer de gauche à droite la queue de l'*r* du mot *rex*, après l'avoir portée preſque obliquement de droite à gauche, & d'étendre de haut en bas la traverſe médiane de l'*e* du même mot. Ce qui produit relativement à la figure des lettres un éfet, dont il ne ſeroit pas aiſé de fournir d'autres exemples. Comment deux ſignatures peuvent-elles convenir, dans des raports ſi extraordinaires: poſé qu'elles ne partent pas de la même cauſe? Mais à ces raports frapans de reſſemblance entre deux ſignatures éloignées de plus d'onze ans, qu'opoſe le P. Germon ? Des traits plus ou moins (b) maigres, plus ou moins courbes, plus ou moins obliques, plus ou moins déliés, auxquels le ſeul changement de plume pouroit donner l'être. Comme ſi les écrivains experts les plus entêtés de leur art n'avouoient pas, qu'on ne peut rien conclure de ces mêmes diſparités !

C'eſt principalement ſur la lettre *e* que le P. Germon prétend établir le contraſte des diſſemblances. Dans (c) une des ſignatures l'*e* eſt formé de deux traits. Le premier regarde toujours la lettre précédente par ſa partie ſupérieure, & la ſuivante par l'inférieure. Le ſecond achève l'*e* par l'addition d'une tête ou d'un bec, qui ſe lie avec le caractère d'après. Dans l'autre ſouſcription l'*e* eſt tracé d'un ſeul trait & ſe lie autrement avec la lettre ſuivante. Ceci n'eſt pas exactement vrai. La liaiſon de l'*e* des deux côtés ſe fait toujours par le haut, & toujours en deſcendant. Les *e* de la ſeconde ſignature ſont à la vérité compoſés de deux traits; mais deux ſur cinq de la première ou plus ancienne le ſont auſſi. Quant à la manière de commencer les *e* par le haut & par le bas, elle étoit alors indiférente. Tantôt on les commençoit d'une façon dans une même pièce, & tantôt d'une autre, & leur forme paroiſſoit encore plus variée. Thierri aprit ſans doute dans ſon enfance les deux manières de peindre l'*e*. Un peu au-deſſus de vingt ans, il ne s'étoit pas encore fixé plutôt à l'une qu'à l'autre: dix ans après il pouvoit s'être abſolument déterminé pour l'une, à l'excluſion de l'autre: quoique nous ne voudrions pas aſſurer, qu'il eût porté juſqu'au ſcrupule l'attention à rendre ſa ſignature uniforme. L'antiquité ne

(a) *Nouv. traité de diplom. t. 3. p. 40. 41. 42.*

(b) *Diſcept. 1. p. 186.*

(c) *Ibid. p. 184. 185.*

la preuve réſultant des vérifications d'écritures, obſerve que non ſeulement l'age & les maladies opèrent des changemens conſidérables dans les écritures ; mais qu'ils ſont auſſi cauſés par la diverſité des plumes & de l'encre.

la même perſone, ne prouvent pas que l'une ou l'autre, ou toutes les deux ſoient fauſſes : ſincérité des ſignatures des roi Thierri III. & du référendaire Wulfolaecus.

Certaines diſſemblances dans la figure des lettres, ne ſont donc pas une raiſon légitime, pour atribuer des écritures à diférentes mains. Il eſt très-peu de perſones, qui ſe bornent à une ſeule manière de former telle & telle lettre. L'écriture des jeunes gens & de ceux, qui n'écrivent pas beaucoup, conoiſſoit point ces rafinemens. Il ſufiſoit qu'une ſignature en cas de litige pût être avouée par celui, qui l'avoit faite.

Ces diſſemblances, ordinaires entre les ſignatures des mêmes perſones, quand elles ont été écrites à des diſtances de tems conſidérables ; ſont cependant tout ce qu'on peut aléguer à la charge des deux ſouſcriptions royales. Mais c'eſt auſſi ce qu'on peut dire de plus fort à leur décharge. L'impoſſibilité d'une reſſemblance plus préciſe de part & d'autre en des traits toutafait ſinguliers, eſt démontrée ; ſupoſé que l'une n'ait pas été contrefaite ſur l'autre. Mais cette imitation criminelle n'eſt pas moins improbable. Un fauſſaire en éfet auroit-il afecté des diſſemblances de la nature de celles, que le P. Germon & ſes experts ont rélevées ? Pour faire reſſembler des écritures, donne-t-on aux mêmes lettres des figures diférentes ? Fait-on de pluſieurs pièces, des lettres tracées d'un ſeul coup de plume ? Leur ménage-t-on des liaiſons diverſes ? Change-t-on les pleins en déliés, & les déliés en pleins ? A-t-on jamais vu, depuis qu'on vérifie les écritures, un exemple de pareille contrefaction ; quoique tous les jours ces diſparités puiſſent être obſervées entre les ſignatures, faites en divers tems, par les mêmes perſones ?

(a) *Ibid. p.* 187.

(b) *Ibid. p.* 188.

A l'égard des deux ſignatures de Wulfolaecus ; leur intervale eſt de plus de ſix ou neuf ans, ſelon deux diférentes façons de compter les années de Thierri III. Cette diſtance & le changement de trois règnes auroient pu ocaſioner ſans conſéquence quelque variation entre les ſignatures du même référendaire. Mais elle eſt ſi légère ici, qu'on défiroit les plus habiles experts, antiquaires & autres d'y découvrir des diférences d'un autre genre, que celles, qu'on a coutume d'apercevoir entre les ſouſcriptions de la même perſone, faites à des tems éloignés. Ce qu'il y a de plus déciſif en faveur de l'unité de la main, qui peignit ces deux ſouſcriptions ; c'eſt que des traits & des formes de lettres très-particulières ſe retrouvent juſtement les mêmes des deux côtés. Cependant (a) le P. Germon oſe avancer, que quoique de part & d'autre les deux ſignatures ſoient en trois lignes ; leur nombre eſt ſi diférent, & leur forme ſi diverſe ; que perſone ne peut dire, qu'elles aient été écrites de la même main. Il en apele (b) à ſes prétendus *experts très-habiles*, dans la vérification des écritures. Mais nous mettrions bien en fait, que le P. Germon & ſes experts n'auroient pas ſeulement pu épeler toutes & chacune des lettres des deux ſignatures de Wulfolaecus, quoique D. Mabillon en ait mis la lecture en interligne. Si ſans les prévenir ſur le juſte ſoupçon, qu'on avoit de leur inſufiſance à cet égard, on les eût convoqués, en préſence de perſones capables, pour procéder à une vérification contradictoire ; en combien de mépriſes ne les eût-on pas vu tomber : quand même on les auroit diſpenſés de s'expliquer ſur les trois petites rangées de notes de Tyron, qui terminent les ſignatures comparées ? Quoique ce ne ſoit pas ici de ces pièces, dont on puiſſe confier l'examen à des vérificateurs ordinaires ; cependant le P. Germon devoit être condamné même au tribunal des maîtres écrivains : puiſqu'ils reconoiſſent, que les écritures de la même perſone peuvent varier par bien des raiſons.

eſt

eſt encore plus ſujete à varier, ſurtout s'il s'agit de comparaiſons de pièces ou de ſignatures de tems éloignés. Ecrivit-on fréquemment; peu à peu la main ſe familiariſe avec quelques figures de lettres, par préférence à d'autres, qu'on avoit auparavant employées. Il ſeroit aſſez dificile, & peut-être impoſſible, de trouver une perſone agée, dont la forme des lettres n'eut éprouvé nulle viciſſitude.

Pluſieurs dans un age avancé s'aviſent de réformer leur écriture; l'imitation des bons exemples la rend meilleure; l'exercice, plus hardie. D'autres deſaprennent par le peu d'uſage, qu'ils font de leur main: ſans parler des maladies & des incommodités, capables de l'altérer. Après avoir ſouſcrit des actes & des contrats; on voit des perſones aprendre pour la ſeconde fois à écrire, quelquefois par un goût pour l'écriture, qu'elles n'avoient pas connu dans leur enfance: quelquefois même à mauvais deſſein. Comment jugeroit-on de leur première écriture par la ſeconde? C'eſt bien (1) pis, ſi ſans afectation ou autrement elles changent de genre ou d'eſpèce d'écriture.

XV. L'écriture véritable, nous diſent les experts jurés, n'a rien que de ſimple & de naturel. Ses traits ſont vifs, fermes & ſouvent hardis. Ceux de la fauſſe paroiſſent (2)

Caractères, ſelon les experts, d'écritures vraies & fauſſes: en ſont-ils

(1) Une même perſone peut en ſavoir pluſieurs, & les employer tour à tour: elle peut s'en tenir à la batarde, après avoir fait un long uſage de la financière: elle peut avoir fait des ſignatures, tantôt à longues lettres, tantôt en lettres ordinaires. Les unes pouroient-elles ſervir aux autres de pièces de comparaiſon? Enfin, ſans ſupoſer ni changement ni renouvellement de caractère; l'écriture varie naturellement avec l'age, mais inégalement. Dans les uns la diférence devient très grande, dans les autres peu conſidérable. Six mois d'aplication produiront ſouvent une variation plus notable, que des dix & vingt années. Les plus habiles vérificateurs eſtiment preſque impoſſible de bien juger de l'écriture ſur des pièces de comparaiſon, éloignées de pluſieurs années de l'écriture, qu'on examine. Auſſi exigent-ils comme une condition eſſentielle, que les pièces de comparaiſon ſoient les plus proches, qu'il eſt poſſible de l'acte ſuſpecté. Des ſignatures éloignées de ſix, de dix ou douze ans, ne doivent point ſans doute paſſer pour voiſines.

Mais en acordant au vérificateur les modèles les plus favorables à ſon opération; qu'en peut-on atendre? Un indice & rien davantage. Il dépoſe de la reſſemblance ou diverſité des écritures. Or ce n'eſt là ni le vrai ni le faux: c'en eſt tout au plus l'indice. Mais eſt-ce un indice indubitable? Non, répond M. le (a) Vayer. Pour qu'il le fût; il faudroit que deux écritures ſemblables fuſſent toujours de la même main, & que deux écritures diſſemblables fuſſent toujours de diférentes mains. Or le contraire arive ſouvent. La fraude, la nature, & mille accidens divers en peuvent être la cauſe.

(a) *De la preuve par compar. p.* 28. 29.

(2) Les experts ne ſont-ils pas les

véritablement diſtinctifs ? Art de l'écriture, leur dernière reſſource, rarement déciſif.

deſunis & peinés. On les reconoit encore aux mouvemens (1) de la main lents, peſans, trainés, inégaux. La contrainte de l'imitation aura fait poſer la main ſur le papier. Ainſi l'on n'y découvrira pas la légéreté d'un modèle. On y ſentira plutôt un homme, qui héſite à chaque lettre.

Le fauſſaire a-t-il été gêné à renfermer ſon écriture dans une certaine étendue de papier ou de parchemin ? On obſerve, ſi quelque portion de cette écriture, & particulièrement vers la fin, n'eſt pas plus preſſée, & moins hardie, que le reſte. C'eſt-là, ſelon les écrivains experts, un puiſſant indice de faux. Les Juc ne le font guère moins valoir : ſurtout lorſqu'après les ſignatures, il reſte un eſpace blanc conſidérable, & que l'écrivain s'eſt reſſerré dans les cinq ou ſix dernières lignes, qui les précèdent. Mais ſans être gêné par l'eſpace ; ne peut-on pas preſſer l'écriture, ſoit pour ne pas recommencer une autre ligne, ſoit pour laiſſer plus de place aux ſignatures, qui n'auront peutêtre pas été auſſi nombreuſes, qu'on l'avoit compté d'abord ? Ne le peut-on pas dans un blanc-ſigné, faute d'eſpace ? Ne peut-on pas ſerrer les lignes & le caractère dans les mſſ. (2) & les regîtres, qui

premiers à nous parler de mains incapables de fraude, & néanmoins naturellement peſantes, ou qui paroiſſent héſiter à chaque trait ? Selon eux, loin de tracer pluſieurs lettres tout de ſuite, quelques-uns forment chacune d'elles de divers coups de plume. Les uns commencent légérement, & finiſſent en traînant : les autres, après avoir commencé d'une manière héſitante, continuent avec légéreté. D'autres ſemblent n'écrire, que par ſauts & par bonds. Après ces aveux ; quel cas peut-on faire ordinairement de la peſanteur ou de la hardieſſe de l'écriture, pour décider de ſa vérité ?

(1) Un fauſſaire préparé par bien des eſſais ne pourra-t-il pas agir d'une manière aiſée ? Les experts en conviennent. Ils ſe flattent toutefois de ſe tirer de cet embarras : parceque la main du fauſſaire ſera meilleure ou pire que ſon modèle. Il eſt à la vérité difficile au mauvais écrivain d'imiter avec aiſance une excellente écriture. Mais le fauſſaire peut avoir la main encore meilleure, que ſon modèle : or l'on n'a pas de peine à comprendre, qu'on puiſſe rendre ſon caractère plus mauvais, qu'il n'a coutume d'être. Prétendre, que l'écriture du fauſſaire ſera toujours au-deſſus ou bien au-deſſous de ſon modèle ; c'eſt avouer, que quand il plaira au maître écrivain de déclarer une pièce ſupoſée : il manquera rarement d'en trouver des prétextes dans les degrés de plus ou moins de bonté entre les écritures comparées. Le même homme n'écrit-il pas tantôt mieux, tantôt plus mal ? L'auteur d'un modèle bien écrit peut donc l'être encore d'une pièce, qui le ſera plus mal. Les experts diſtingués par leur capacité ſont plus croyables, lorſqu'ils reconoiſſent, qu'il eſt des imitations, contre leſquelles toutes les règles de leur art viennent échouer.

(2) Un mſ. étant diſtribué entre pluſieurs ; chacun étoit chargé d'une certaine portion d'écriture, d'un cayer, d'un feuillet & de moins encore. Dans la crainte de laiſſer du vuide d'une page à l'autre ; on étendoit davantage les mots

autoient été écrits avant que d'être reliés ; parcequ'on ſe trouvoit à la fin d'un cayer, ou d'une feuille ? Sont-ce là des indices de faux ?

L'air de l'écriture eſt le dernier rétranchement du maitre écrivain : mais il faut ſouvent l'en croire ſur ſa parole. L'air d'une écriture vraie eſt, à l'entendre, ſimple & naïf, & l'air d'une écriture fauſſe eſt forcé (1) & n'a rien de naturel. Mais outre qu'un adroit fauſſaire peut ateindre à cet air naïf, à cette manière hardie, & que l'écriture d'un homme de bien pouroit être dépourvue de ces qualités, par le peu d'uſage qu'il a d'écrire, ou bien à raiſon de quelque maladie : ſi cet air prétendu naturel ou forcé n'eſt aperçu que par l'expert ; n'aura-t-on pas un juſte ſujet de lui reprocher, qu'il veut en impoſer par de grands mots ? L'air de l'écriture ne doit-il pas être auſſi ſenſible pour tout le monde, que la diférence des viſages ? N'eſt-ce pas même la comparaiſon, dont les experts s'autoriſent, pour faire valoir cet argument ? Ils ne doivent donc pas nous repréſenter (2) cet air comme

on multiplioit leurs diſtances, on groſſiſſoit l'écriture. En reſtoit-il trop, pour continuer, comme on avoit commencé : on la preſſoit, & quelquefois après l'avoir trop preſſée, on reprenoit la forme du caractère, qu'on avoit abandonée. Ce ſont des obſervations, dont les exemples ſe trouvent multipliés preſque à l'infini. Auſſi Trotzius (*a*) compte-t-il pour la XIe. cauſe des fautes, dont quelques mſſ. fourmillent, l'inéptie des écrivains, qui pour remplir exactemont l'étendue de parchemin, qu'on leur avoit donné, faiſoient ſur la fin des lettres d'une grandeur giganteſque, les prolongeoient extraordinairement, ſéparoient les ſyllabes & les diphtongues, rempliſſoient quelquefois l'eſpace, qui leur reſtoit de lettres répétées, mais vuides de ſens. C'eſt ſurtout d'après (*b*) Brenckman, qu'il parle ainſi. Quelques-uns laiſſoient ces eſpaces en blanc, & faiſoient mieux. Ce ne fut pas ſeulement dans les mſſ. mais encore dans les diplomes & même dans les bulles, qu'on en uſa de la ſorte. On y voit des lettres exceſſivement étendues. Ce ſont principalement les M & les N. Les premières ſemblables à deux C adoſſés & les ſecondes à deux I. Les uns & les autres s'uniſſent par une longue traverſe horizontale, qui quelquefois ne tient auſſi qu'à un C. Ces extenſions étoient ſurtout employées aux *Amen* des bulles, pour compléter la ligne. Nous obſervons la même prolongation de l'*N* & de quelques autres lettres dans des diplomes de nos rois au XIe. ſiècle. Si le trop d'eſpace a fait étendre certaines lettres, le trop peu les a fait quelquefois diminuer, & ſerrer les lignes. On en voit des exemples même dans des diplomes royaux, & très-anciens, & très-authentiques.

(*a*) *De primâ ſcrib. orig. p.* 503.

(1) Mais il eſt beaucoup de mains, dont l'écriture la plus naturelle & la plus vraie eſt ſujete à procéder par traits interompus, peſans, forcés & a bien d'autres défauts, qu'il plait aux vérificateurs vulgaires de regarder comme des ſignes de ſupoſition.

(*b*) *Hiſt. Pandect. p.* 156.

(2) Que cet air ne ſoit pas imaginaire, il fera la même impreſſion ſur tous. La diverſité des airs de l'écriture doit également ſaiſir les perſones atentives;

un ſecret de leur art, dont nul autre qu'eux ne puiſſe être juge.

S'il ne faut pas, dira-t-on, s'en tenir au raport des maitres écrivains, ſur l'air de l'écriture, malgré leur grande expérience; on ne doit pas juger plus favorablement de celle des antiquaires.

Supoſé que ces derniers s'en prévaluſſent, pour déclarer de diférentes mains des écritures, dont la reſſemblance paroitroit manifeſte; qui doute, qu'ils ne duſſent pas être plus écoutés? Mais leur expérience n'eſt pas (1) aléguée en preuve de paradoxes, qui ſemblent combatre, ou qui combatent éfectivement des faits, dont tout homme peut juger;

après ſurtout que l'expert l'aura caractériſée par des obſervations propres à faire mieux ſentir la diférence. Son art l'autoriſe à fixer l'atention ſur des points, auſquels on n'auroit peutêtre pas penſé. Mais il n'eſt pas inutile d'être en garde contre ſes remarques. Des chicanes, de pures minuties, expoſées avec emphaſe, des caractères communs à la vraie & fauſſe écriture: donnés pour diſtinctifs de la fauſſe, pouroient faire illuſion à des juges, qui compteroient trop ſur la certitude d'un art, le plus ſouvent livré aux conjectures.

Eſt-il facile à concevoir, que de la même encre, de la même groſſeur, taille, tenue, conduite de plume, des mêmes mouvemens de la main, il en puiſſe réſulter diférence de traits, de contours, d'air d'écriture? Or le fauſſaire peut en ſavoir aſſez, pour être au fait de toutes ces choſes, & pour réuſſir à les imiter. Quelle aſſurance a-t-on donc, que l'uniformité de traits caractériſe une pièce véritable, & que les indices contraires anoncent toujours un acte faux? N'a-t-on pas cent exemples de perſones, qui varient ſur tous ces articles? On aura beau inſiſter ſur l'impoſſibilité, que deux écritures de diverſes mains aient le même air: dès qu'on nous avoura, qu'il eſt impoſſible d'aſſigner en quoi conſiſte cette diférence d'air de deux écritures, d'ailleurs ſemblables; on aura tout à craindre de la partialité, du caprice & de l'ignorance même, (car il faut trancher le mot.)

Qu'un bon vérificateur démêle mieux qu'un autre ce que tout le monde eſt capable de voir, comme lui: on ne le conteſtera pas. Mais du moins doit il, dans une choſe ſi ſimple, & dont les ſens ſont juges, indiquer les diſparités de deux écritures, qui ne permettent pas de les atribuer à la même main. Et comme, après un examen ſérieux, on pouroit faire remarquer des diſſemblances entre deux feuilles, qui n'en ſeroient pas moins du même arbre: ou pouroit en aſſigner auſſi entre deux ſignatures, ſans qu'elles ceſſaſſent d'être de la même perſone. Il n'eſt donc preſque jamais ſûr d'atribuer à diférentes mains des écritures ſemblables; avec quelque ſoin qu'on les ait étudiées & comparées avec les règles des vérificateurs ordinaires.

(1) L'expérience de l'antiquaire eſt fondée ſur une infinité de recherches, d'obſervations, qu'il eſt véritablement impoſſible de faire comprendre ſur le champ à des perſones, qui n'auront pas fait à peu près le même chemin que lui. C'eſt du réſultat de toutes ces conoiſſances, qu'il tire le parti qu'il prend ſur la vérité ou la fauſſeté, ſur l'antiquité plus ou moins grande des anciens monumens. D'ailleurs les antiquaires ſone ordinairement bien d'autres hommes, que des maitres écrivains, ſans avoir les mêmes intérêts à ſe faire valoir.

ſurtout quand on a ſoin de lui faire enviſager certaines choſes, ſur leſquelles il pouroit être diſtrait.

Eſt-il croyable, c'eſt une dernière inſtance en faveur des écrivains jurés, eſt-il croyable, qu'on puiſſe juger des ouvrages de l'art, & même des productions d'eſprit, par certains caractères, qui font connoître leurs auteurs, & qu'on ne puiſſe juger de la diférence ou de l'identité des mains, qui ont tracé cerrains morceaux d'écriture ?

Mais autre choſe eſt de ſavoir diſcerner les ouvrages de quelques fameux peintres ou ſculpteurs de la foule de ceux, qui ont exercé le même art : autre choſe de diſtinguer l'écriture d'un inconnu. Un homme bien familiariſé avec l'écriture d'un autre n'en jugera pas moins ſurement, qu'un habile conoiſſeur des chefs d'euvre d'un Raphael, d'un Titien, d'un Pouſſin, d'un le Brun. S'enſuit-il qu'il aura les mêmes lumières ſur les ouvrages de peintres inconnus? Au reſte la dificulté d'avoir la même manière d'opérer en peinture & ſculpture eſt bien plus grande qu'en écriture. Ainſi les conſéquences d'un art à l'autre ne ſont pas juſtes à tous égards.

XVI. L'encre (1) avec toutes ſes teintes & ſes couleurs ne fournit pas d'auſſi grandes reſſources aux fauſſaires, ni par conſéquent aux vérificateurs, que la forme & la diverſité des écritures. Car les ſecrets des uns pour faire le mal & les moyens des autres, pour le découvrir ſont toujours en proportion.

Diférence & conformité d'encre : qu'en peut-on conclure ſur l'age des pièces, pour ou contre leur vérité? Uniformité d'encre prouve qu'une

Juger les actes de fraiche (2) date, à meſure que l'encre

(1) Nous ne parlons point de ces encres, qui paliſſent, dit-on, juſqu'à diſparoitre, ni de celles, qui ſe montrent tout d'un coup, après être demeuré cachées, ni de ces encres ſympathiques, qui traverſent des rames de papier, ſans laiſſer deſſus des marques de leur pénétration. Ces ſecrets influent peu ſur la falſification des écritures judiciaires, & ceux dont la réalité n'eſt pas douteuſe ne ſeroient pas auſſi dificiles à découvrir, qu'on pouroit ſe le figurer.

(2) Il ne s'enſuit pas que l'encre des divers ſiècles ne puiſſe jamais être diſtinguée : encore moins, qu'on n'ait nul moyen ; pour s'aſſurer ; ſi la même pièce, le même mſ. n'en renferment pas de plus d'une ſorte. Les très-anciens mſſ. nous offrent & des notes & des corrections faites d'encre diférente de celle du texte. La variété des encres, employées aux ſommaires, n'eſt pas moins facile à ſaiſir. Il n'eſt pas rare non plus d'obſerver diverſité d'encre & de mains, ſans ſortir de la même page. Mais ces vérités d'expérience ne cadrent pas avec les vues du P. Germon.

Pour (a) rabaiſſer au IXe. ou même à quelque ſiècle poſtérieur le célèbre mſ. de S. Hilaire, que la bibliothèque du Vatican compte au nombre de ſes plus riches tréſors, il s'éforce de rendre

(a) *De vitr. lauret. p.* 450.

pièce n'eſt point de diférens tems.

en eſt plus noire, plus vive & plus luſtrée: mépriſe inſigne, écueil, contre lequel vont donner les experts maladroits, & que les plus habiles ſavent éviter. Ce n'eſt pas que les derniers ne ſachent, qu'il eſt des écritures d'un à deux mille ans auſſi (1) noires & auſſi luiſantes, que ſi elles venoient d'être formées; mais ils ſont au fait des ſecrets, qu'on a pour rendre l'encre jaune pâle, & plus ou moins chargée: d'où ils concluent, que ces couleurs ne ſont pas des ſignes ſurs d'un age reculé.

La couleur & la teinte de l'encre des chartes & des mſſ. anciens ne varient pas moins, que ſa compoſition. Qu'on imite tant qu'on voudra les couleurs des encres antiques; il n'eſt pas poſſible d'exprimer les degrés, par leſquels elles ſe terniſſent & (2) s'éfacent. On n'a point encore vu de

(a) *Ibid. p.* 448. 455.

(b) *Ibid. p.* 451.

(c) *Ibid. p.* 452. *& ſeqq.*

(d) *Ibid. p.* 454.

ſuſpecte (a) la date de la 14e. année du roi Traſamoud: c'eſt-à dire l'an 510e. de J. C. Il inſiſte ſur la différence d'écriture (b) entre la note & le texte & ſur la diſparité de caractère entre (c) le commencement & la fin de la même note: comme ſi ces indices pouvoient fonder quelque incompatibilité avec l'age donné au mſ. Ici l'uniformité & même l'identité de l'encre (d) embaraſſe le critique. Mais, ſelon lui, les mſſ. & les diplomes de divers ſiècles ne montrent pas à cet égard une différence, dont on puiſſe s'apercevoir. Auſſi n'eſt-il pas merveilleux, à l'entendre, qu'on ne remarque aucune diſtinction d'encre dans cette note malgré la diverſité des tems, auxquels on a dû l'écrire.

Pure illuſion! Quand on ne pourroit jamais fixer l'age des écritures par leur encre; on reconoitroit toujours ſans peine de la diverſité entre des écritures d'encres différentes. D. Couſtant (e) bon juge en fait de critique & de mſſ. oppoſe l'expérience à la chicane. On reconoit, dit-il, après pluſieurs ſiècles, dans les anciennes écritures, la différence & des mains & de l'encre: à combien plus forte raiſon cette différence ſe rendra-t-elle ſenſible dans une petite note? Ainſi lorſque l'encre ne varie pas; il eſt abſurde de juger une écriture de divers tems.

Il réſulte même de cet exemple: qu'on ne doit pas conclure à la diverſité des mains de la diverſité du caractère, dans une écriture très-courte. Nous connoiſſons pluſieurs mſſ. où en moins de quatre à cinq lignes le caractère, quoique de la même main, varie trois ou quatre fois. Il en eſt auſſi où l'encre change ſans que la main ſoit différente. Au contraire pluſieurs autres, & ſurtout le beau & très-ancien mſ. de la Cité de Dieu de S. Germain des Prés, nous fait voir grand nombre de notes du même genre & de la même eſpèce d'écriture, où la diverſité de l'encre, encore plus que la diverſité de la main, font connoitre, qu'elles n'apartiennent pas dans leur totalité à la même perſone. Sans admettre la proportion de noirceur, relative aux ſiècles; ſouvent la teinte des encres ne permet pas de regarder, comme de la même encre, ce qui apartient à des tems différens.

(e) *Vindic. veter. cod. confirm. p.* 203.

(f) *Antiquit. litter. ſeptentr. l.* 2. *præfat.*

(1) Selon Vanſley, l'encre dont (f) les angloſaxons ſe ſervoient, & dont il regrette la perte, étoit excellente, & ſembloit faite pour durer une éternité. Mais quand il ajoute, que les étrangers n'avoient rien alors en ce genre, qui lui fut comparable: on ne doute pas, que chaque nation, du moins les François & les Italiens n'en puiſſent produire d'auſſi belle du même tems, & même d'un millier d'années plus anciennes.

(2) Souvent l'encre a plus ou moins

fauſſaire pouſſer juſque là l'impoſture. Les atentions, il eſt vrai, par leſquelles on démêle avec aſſurance cet air antique des anciennes encres d'avec les modernes, artificieuſement compoſées, ſont très-délicates, & ne conviendroient pas à des antiquaires novices. Cette conoiſſance peut être au moins d'uſage, pour diſcerner le vrai ancien du faux nouveau, qui l'auroit contrefait. Elle pouroit de même concourir, avec divers autres moyens, pour fixer l'age des mſſ. & des diplomes.

CHAPITRE X.

Ecritures latines : leurs notions générales & caractériſtiques : leurs diſtinctions & diviſions : leur nomenclature, leur deſcription, leur origine, leur antiquité, leur uſage & leurs révolutions.

CE n'eſt point à des hommes ſyſtématiques, qu'il faut atribuer l'invention des diférentes écritures, que nous rencontrons ſur les bronzes & les marbres, dans les mſſ. & les diplomes. La majuſcule une fois reçue, l'uſage & le tems ont fait le reſte, & ils l'ont fait à tous égards. Ses diverſes eſpèces ne ſont pas moins leur ouvrage ; que la production des minuſcules, curſives, & mixtes de toutes les

perdu de ſon éclat ou même de ſa noirceur à raiſon de ſon antiquité. Mais l'encre des VII. & VIIIe. ſiècles, & même du IX, au moins chez les Latins, conſerve beaucoup mieux ſa noirceur primitive, que celle des ſuivans, ſans en excepter les XV. & XVI. où elle eſt aſſez fréquemment fort mauvaiſe. L'encre pâle eſt rare avant les trois ou quatre derniers ſiècles. La très-noire, la rougeatre & la jaunatre ne le ſont pas, ſurtout chez les Grecs. On en rencontre auſſi chez les Latins de verdatres antérieures au IXe. ſiècle. La noirceur ou la couleur de ces écritures ne s'eſt pas toujours déchargée, à raiſon de leur antiquité. Pluſieurs néanmoins ont beaucoup perdu de leur couleur ; d'autres ſe ſont éfacées en tout ou en partie. Quelquefois l'encre s'eſt évaporée après avoir laiſſé des traces aſſez profondes, pour ſe laiſſer lire avec quelque peine. Au reſte la couleur de l'encre ne doit pas occuper beaucoup l'eſprit de ceux, qui prétendent juger du mérite ou de la qualité des chartes : il y a mille autres atentions à faire, ſur la nature & la fabrique du parchemin, du papier ſoit d'Egypte, ſoit d'écorce, ſoit de coton, ſoit de chife, ſur le bon ou mauvais érat des pièces, qu'on examine, ſur les combinaiſons de diverſes ſortes d'encres avec ces diférentes matières, & ſurtout avec les écritures.

façons. Notre plan nous conduit naturellement à reduire en méthode & même en ſyſtème des écritures, qui ſemblent ne s'être formées que par hazard, ou plutôt par des déclins inſenſibles, par des goûts nationaux, par caprice. Leur nombre & leurs variétés doivent être, & ſont en éfet très-multipliés; puiſqu'il y en a eu dans (a) tous les ſiècles de pluſieurs ſortes fort diférentes.

(a) *Germon de veter. hæret. p.* 438.

Quoique la diviſion moderne des écritures en majuſcules, minuſcules, curſives & mixtes, puiſſe renfermer la totalité de celles des Latins; il eſt preſque impoſſible de la ſuivre, dans un ſyſtème de planches, où l'on ne doit pas avoir moins d'égard à la nature de la matière, qu'à la forme de l'écriture. Avant d'en eſſayer dans la pratique, il faudroit qu'une méthode analytique lui eût préparé les voies. La ſpéculation n'y rencontre pas les mêmes dificultés: rien n'empêche donc de la mettre dès à préſent en euvre. Commençons par les notions & les diſtinctions les plus générales des écritures latines.

ARTICLE I.

Diviſions & notions générales des écritures: leur deſcendance: matières plus ſpécialement deſtinées à la majuſcule, la minuſcule & la curſive.

Partage des ſavans ſur l'unité & la multiplicité de l'écriture romaine: celle des mſſ. & des diplomes traitée de barbare au xve. ſiècle: diviſion des écritures avant D. Mabillon: ſon ſyſtème combatu par M. Mafféi: les dénominations des écritures nationales

I. PLUSIEURS grands hommes, dit le marquis (b) Mafféi, ont prétendu que les Romains n'avoient d'autres ſortes d'écriture, que ces majeſtueux caractères, qu'on voit ſur les marbres, les médailles & les mſſ. les plus ſomptueux.

A les entendre, ſi les anciens auteurs latins parlent de grandes & petites lettres; ce ſont toujours les caractères majuſcules qu'ils deſignent. Quoique Allatius panche pour cette opinion; il ne laiſſe pas de reconoitre que divers ſavans ſont d'un avis contraire. Céſar Dominique romain, dans ſon Traité de l'orthographe, ſoutient (c) que les Romains avoient deux ſortes d'écritures, l'une propre aux

(b) *Opuſcol. eccleſ. p.* 57.

(c) *Tract. 2. cap.* 2.

(1) On peut voir Lipſe, *de pronunciat. ling. lat. c.* 8. Strada, *proluſ. acad. Plant.* 2. Muret. *in epiſt.* 40. *Seneca. Allatii animadv. in antiq. etruſcarum fragm. p.* 46. & 53. Méthode latine de Port-Royal, par Dom Lancelot. *p.* 753.

minutes

minutes ou aux affaires, qui demandoient à être expédiées promptement, l'autre reſervée pour les inſcriptions & les ouvrages d'éclat. Eſt-il en éfet croyable que les anciens auteurs latins, dans la chaleur de la compoſition, euſſent été réduits à ne pouvoir rendre leurs penſées, qu'avec les longueurs & les rétardemens, qu'on ne pouvoit éviter, en uſant de l'écriture capitale ? Les mſſ. en lettres onciales ou majuſcules, dont l'antiquité aproche des premiers ſiècles du Chriſtianiſme, & qui enrichiſſent les cabinets des curieux & les plus célèbres bibliothèques, ne prouvent pas l'unité d'écriture chez les Romains. Des livres écrits avec plus d'élégance, gardés avec plus de ſoin, enrichis d'ornemens qui en rélèvent le prix, ont dû naturellement ſe conſerver plus longtems, que des mſſ. ou des pièces, dont on faiſoit beaucoup moins d'eſtime.

doivent-elles être bannies du langage?

Au xve. ſiècle, lorſqu'on eut (a) fait la découverte de l'art de l'imprimerie, on rechercha d'anciens mſſ. de tous côtés. Quelques ſavans étant tombés ſur des caractères obſcurs, embrouillés & dificiles à lire, obſervèrent, que cette manière d'écrire étoit fort diférente de la beauté & de la politeſſe de l'écriture des marbres & des bronzes romains & de pluſieurs anciens livres. On regarda ces caractères comme barbares, & le nom de lombards leur fut donné. Politien ſe ſert pluſieurs fois de ce terme, en parlant de mſſ. Le Blond même remarque comme une choſe fort ſingulière, que les Lombards euſſent inventé une ſorte d'écriture, pour remplacer la romaine, dont il ſupoſe qu'ils ne vouloient pas faire uſage. La même opinion perſévera durant le xvie. ſiècle ; ſi ce n'eſt qu'outre le nom d'écriture lombarde, on employa en diverſes rencontres celui de gothique ou italo-gothique, quand on voulut déſigner cette écriture prétendue barbare. Au dernier (b) ſiècle, on diſtingua en France un troiſième caractère, qui fut nommé ſaxon ou anglo-ſaxon. Enfin parut D. Mabillon, qui donna un nouveau jour à la matière des écritures dans ſon grand ouvrage de la Diplomatique.

(a) *Verona illuſtr. part. 1. col. 321.*

(b) *Ibid. col 322.*

Ce ſavant (c) homme prétend, 1°. qu'autre eſt l'ancienne écriture romaine, autre ſont les écritures nationales. 2°. Après avoir diviſé les genres d'écriture en romaine, gothique,

(c) *De re diplom. p. 45.*

ſaxone & lombardique, il trouve la diviſion incomplète, parcequ'elle ne renferme pas toutes les écritures qui paroiſſent dans les mſſ. & les autres anciens monumens. Il y ajoute donc (a) la francogallique, qu'il apèle auſſi merovingienne. 3°. De-là il paſſe aux écritures plus recentes, dont les caractères ont été repréſentés (b) par Jean-Baptiſte Palatino. 4°. Vers le milieu du VIIIe. ſiècle la merovingienne ſe raprocha inſenſiblement du petit caractère romain; d'où ſe forma une nouvelle ſorte d'écriture, que D. Mabillon (c) apèle caroline, du nom de Charlemagne, le premier reſtaurateur des lettres. 5°. Il diviſe (d) l'ancienne écriture romaine en onciale ou antique, cubitale, grande, carée, majuſcule, majuſcule de la ſeconde eſpèce pour écrire les livres, & en minuſcule. Il apèle celle-ci minute, minutiſſime & ronde, & il ſupoſe qu'elle avoit la même forme que l'onciale, & qu'elle (1) n'en diféroit que par ſa petiteſſe. Mais celà ne l'empêche pas de reconoitre une vraie (e) minuſcule curſive, qu'il nomme praticienne. Il borne chez les Romains la durée de ſa double écriture majuſcule & minuſcule au Ve. ſiècle. Il fait faire bande à part à celle qui leur ſuccède, quoiqu'elle n'en ſoit qu'une ſuite. Il termine (f) enfin ſa diſtribution des anciennes écritures romaines par l'écriture en (2) notes, inventées ou perfectionées par Tyron, afranchi

(a) *Ibid. p. 46.*

(b) *Voyez ci-deſſus. p. 130.*

(c) *De re diplom. p. 46.*

(d) *Ibid. p. 47.*

(e) *Ibid.*

(f) *Ibid. p. 48.*

(1) Dès qu'on fonde les diférences de l'écriture ſur le plus ou le moins de grandeur; rien n'empêchera d'en multiplier les eſpèces. D. Mabillon ne paroit pas avoir fait ici aſſez-d'atention à la nature de l'écriture minuſcule, ſur laquelle les ſavans étoient alors fort partagés.

(2) Au moyen de ces caractères, les diſcours prononcés avec la plus grande rapidité, étoient autrefois tranſcrits avec une viteſſe égale. L'uſage de cette eſpèce d'écriture abregée s'eſt perdu depuis bien des ſiècles. On a très-peu de chartes en notes, ſurtout en comparaiſon de celles qui ſont en écriture courante & minuſcule. Mais ſous la 1e. & 2e. race de nos rois, & ſous les premiers emperers d'Allemagne; quelques mots en écriture tyronienne, figurent ſouvent dans les ſignatures de leurs chanceliers, ou plutôt de ceux, qui ſupléoient pour eux. Malgré les notes tyroniennes, qui ont été expliquées par Pierre diacre & moine du Montcaſſin, par Gruter, D. Mabillon & D. Carpentier; malgré les ſecours; qu'on peut tirer d'un pſeautier de l'abbaïe de S. Germain des Prés & de pluſieurs autres écrits en ces caractères: déchifrer tous les anciens monumens, où cette écriture ſe trouve conſignée; eſt encore regardé comme une eſpèce de merveille. La choſe ſeroit même impoſſible; s'il étoit vrai, que les anciens écrivains en notes ne puſſent lire (g) celles d'un autre. M. de Tillemont n'eſt pas perſuadé de ce fait avancé par les Donatiſtes. Lorſque l'empire romain ſubſiſtoit encore, la plûpart des actes publics étoient écrits en ces caractères, avant que d'être mis en

(g) *Tillemont hiſt. eccleſ. t. 13. p. 534.*

de Cicéron. Voila en peu de mots l'idée que le ſavant Bénédictin ſe forme des écritures latines.

Son ſyſtème, dit M. Maffei, fut (a) embraſſé de toutes parts : les dénominations des écritures furent fixées, & les livres depuis ce tems ne ſont que les répéter ſans ceſſe. Mais comme en fait de littérature, la liberté eſt entière ; le docte Italien ne fait pas dificulté d'acuſer D. Mabillon, en le (1) comblant néanmoins d'éloges, d'avoir rout embrouillé par la multipliciré des genres & des eſpèces, qui réſultent de ſon ſyſtème. Il le déclare faux dans toutes ſes parties, & s'élève ſurtout contre la diviſion des écritures en nationales. S'il faut l'en croire, jamais il n'y eut de caractères gothiques, lombards, ſaxons, francogalliques. *Non ci fu mai carattere gotico, non longobardo, non ſaſſonico, non francogallico.* Ces quatre genres, qui tirent leurs noms d'autant de nations étrangères, ne ſont réellemenr qu'une ſeule & même écriture romaine. Les modèles repréſenrés dans l'ouvrage de la Diplomatique, (c'eſt toujours M. Maffei qui parle,) ſufiſent pour en faire la preuve. Quiconque ſaura bien lire ces ſongues pièces en papier d'Egypre, leſquelles apartiennent toutes au même genre d'écriture romaine, lira aiſément les chartes données pour iralogorhiques, lombardes, ſaxones, merovingiennes. Partout le même fond de caractères : leurs diférences ne ſont qu'accidentelles, comme du

(a) *Verona illuſtr. col.* 322.

net. On a lieu de croire, qu'on écrivoit auſſi de la ſorte la minute des diplomes. Ce ſont aparamment des minutes ou plutôt des formules & protocoles de notaires, qu'on trouve dans quelques mſſ. des plus célèbres bibliothèques. Si parmi les pièces qu'ils renferment, il s'en rencontroit de réprouvées par les critiques des derniers tems : ce ſeroit une preuve complète de la témérité de leurs déciſions. Diroient-ils que des impoſteurs auroient apris à écrire en notes depuis la perte de cet art, & qu'ils auroient pris la peine, pour mieux cacher leur jeu, de copier de la ſorte des mſſ. entiers, au hazard de n'être jamais déchifrés par qui que ce fût. Il vaudroit autant dire, que le même motif auroit engagé les fabricateurs des SS. Pères, à nous forger auſſi Horace, Tite-Live, Juvénal, & tant d'autres auteurs claſſiques.

(1) Ce n'eſt pas ſans regret, dit (b) » M. Maffei, que nous nous éloignons » ſi fort d'un perſonage, dont nous ho- » norons & chériſſons la mémoire, à » cauſe de ſon rare ſavoir & de la ſain- » teté de ſes mœurs. Nous ne lui aſſi- » gnons pas pour cela une place moins » diſtinguée parmi les grands hommes » du dernier age. Mais qu'il ait ſuivi » l'opinion commune ſur les caractères » latins ; il n'en réſulte aucun préjudice » à ſa gloire, fondée ſur tant d'excel- » lens ouvrages. Cela ne rabat même » rien du prix de ſa Diplomatique, ſi ſa- » vante & ſi utile par tant d'autres en- » droits. «

(b) *Ibid. col.* 321.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. X. ARTICLE I.

grand au petit, du plein au délié : ou elles conſiſtent ſeulement dans la variété d'un (1) petit nombre de lettres ou de traits tels qu'on les remarque toujours dans les écritures de diférentes mains.

Telle & bien plus grande encore, dit M. Maffei, eſt la diverſité des écritures des notaires d'aujourdui, que ne l'eſt celle des chartes antiques. Quelle dificulté ne rencontrera pas (a) dans l'étude des anciens caractères, celui qui s'aviſera de diſtinguer avec D. Mabillon, l'écriture du bareau, de la chancellerie, l'écléſiaſtique, la diplomatique, l'italienne, l'italogothique, l'hiſpanique, la mérovingienne, la caroline, l'ancienne & nouvelle lombarde, le gothique majuſcule (2) &c. Enfin le docte marquis, dans ſa notice (b) des mſſ. du chapitre de Verone, dit à l'abbé Bacchini, qu'il n'aura peutêtre jamais penſé, combien chimérique eſt l'imagination commune, qui ſupoſe cinq genres d'anciennes lettres, romaines, gothiques, lombardiques, ſaxones, francogalliques. Ce ſont-là, ſelon lui, (c) des termes erronés & des dénominations fauſſes, dont les livres ſont pleins, qu'on doit éviter après les conoiſſances que nous a doné ce marquis ſur l'origine des lettres. On ne peut plus ignorer combien ſont éloignées du vrai les aſſertions qu'on a débitées, & les fairs qu'on a imaginés (d) dans la Diplomatique ſur l'écriture des peuples, qui ont démembré l'empire d'occident.

(a) *Opuſcol. eccl. col.* 61.

(b) *Pag.* 57. *col.* 1.

(c) *Opuſcol. eccl. p.* 49.

(d) *Ibid. p.* 46.

Nous ſommes bien convaincus avec M. Maffei, & Don (3) Naſſarre ſon zélé partiſan, que les Goths d'Italie, les

(1) M. Maffei ſemble atenuer un peu trop la diférence de ces anciennes écritures. Elle eſt aſſez grande dans la vérité pour fonder des genres & des eſpèces d'écriture : mais trop petite, pour qu'on puiſſe méconoître l'unique ſource d'où elles tirent leur origine. On trouve des écritures minuſcules, où regnent un ou deux caractères de l'oneiale. A la vérité cela ne nous paroit pas ſufiſant pour en conſtituer des claſſes d'écriture ; mais ſeulement des genres & des eſpèces : puiſqu'au coup d'œil près, nous avons des écritures lombardiques, mérovingiennes & ſaxones, qui ne ſemblent pas diſtinguées les unes des autres ; par un plus grand nombre de caractères. Le marquis italien prouve bien qu'on peut réduire toutes les écritures à l'unité d'origine ; mais tous ſes raiſonemens ne détruiſent pas leur diverſité. De ce côté-là le ſyſtème de D. Mabillon ne peut être ataqué avec ſuccès.

(2) Le docte marquis, qui prend l'alarme ſur la diſtinction de tant d'écritures ; ignoroit-il qu'on (e) en diſtingue juſquà onze ſortes chez les Perſans, & que (f) les Turcs ou Arabes n'en ont pas moins que ſept ?

(3) Ce grand bibliothécaire du roi d'Eſpagne dans le prologue de la Polygraphie de D. Chriſtoval Rodriguez, fol. XXII. & XXIII. embraſſe tout le ſyſtème de M. Maffei, & adopte ſes raiſonemens.

(e) *Mſ. de Bourguet. t.* 1. *p.* 48.

(f) *Journal des ſavans, Mai* 1732. *p.* 291. *& ſuiv.*

Wiſigots, les Lombards, les Francs, les Angloſaxons, ont apris des Latins à écrire le latin, & que leurs écritures ſont par conſéquent émanées de la romaine. Mais s'enſuit-il que dans la diviſion des écritures, on doive banir juſqu'aux noms de ces peuples ? Pourquoi n'apeleroit-on pas franco-gallique, lombardique, ſaxone, des écritures, qui certainement furent à l'uſage des Francs établis dans les Gaules, des Lombards & des Saxons ? Eſt-il aujourdui défendu de diſtinguer les écritures françoiſes, italiennes, angloiſes, alemandes, eſpagnoles ? Pourquoi donc la même diſtinction ſeroit-elle interdite à l'égard des écritures des mêmes nations, depuis le ve. ſiècle juſqu'au x11^e ? Pourquoi même ne croiroit-on pas que ces écritures furent plus particuliérement afectées aux peuples, dont elles portent les noms ; quoique nous ne prétendions pas nier qu'elles n'aient eu quelque cours chez d'autres ? Où trouve-t-on autant d'écritures ſaxones qu'en Angleterre, de mérovingiennes qu'en France, de lombardiques qu'en Italie, de wiſigothiques, qu'en Eſpagne ? Si l'on en rencontre dans d'autres païs, c'eſt qu'on y a tranſporté des mſſ. d'une région à l'autre : c'eſt que des Anglo-ſaxons vinrent en Allemagne, des François en Angleterre, des Wiſigots dans la partie méridionale de la France &c.

Ces nations, replique M. Maffei, n'inventèrent jamais ces écritures, ni ne firent aucune démarche pour les faire recevoir dans les contrées, dont elles s'emparèrent les armes à la main. D'acord. Mais ne fut-ce pas au milieu d'elles qu'elles prirent cette forme caractériſtique, qui les diſtingue entr'elles, encore plus que ne le ſont nos écritures nationales d'apréſent ? Mais la manière d'écrire les mêmes lettres ne (a) difère-t-elle pas chez les diverſes nations ? Et nous n'aurons pas la liberté de les ſpécifier ſous les noms de mérovingiennes, de wiſigothiques, de carolines &c ! Si ces dénominations n'étoient pas reçues ; il faudroit les introduire ou en inventer de nouvelles. On ne peut en trouver de plus convenables que celles des peuples, qui ont fait uſage de ces écritures.

(a) *Allat. anim. adv. p. 66.*

Inutilement au reſte entreprendroit-on de faire changer de langage aux antiquaires, & même à tous les gens de lettres. Ils ont contracté l'habitude de diſtinguer les écritures

gothiques, lombardiques, ſaxones, francogalliques : on ne les en fera pas revenir. Il eſt beaucoup plus aiſé de réformer de fauſſes idées, quand on préſente la lumière, que de changer le langage, quand même il ne ſeroit pas fondé ſur des notions fort exactes. Que ſeroit-ce donc, lorſque des idées très-nettes répondent parfaitement aux dénominations des choſes ? Car enfin, ſans prérendre que les écritures nationales aient été aportées par les peuples barbares, dont elles portent les noms ; on ne peut nier qu'elles n'aient été propres, ou du moins plus particulières que les autres à ces nations.

Au ſurplus le marquis italien ne rend pas juſtice à D. Mabillon, lorſqu'il met ſur ſon compte d'avoir tout confondu, en baptiſant du même nom diférentes écritures & en donnant au même genre tantôt une dénominarion, tantôt une autre. M. Maffei, dans ſa *Verone* (a) *illuſtrée*, réduit toures ſes preuves à un mſ. de Gennade, que D. Mabillon avoit d'abord eſtimé lombardique & depuis mérovingien. Mais la candeur avec laquelle un aureur fair part de ſes doutes au public, montre ſeulement la marche de ſes conoiſſances. C'eſt le parti même que D. Mabillon a pris, lorſqu'il (b) déclare quel a été enfin ſon vrai ſentiment. Le ſavant marquis n'auroir pas dû pour ſon honneur emprunter une pareille chicane (c) du P. Germon.

(a) *Col.* 323.

(b) *De re diplom. p.* 348.

(c) *Diſcept.* 1. *p.* 56.

II. A la diviſion des écritures érablie par D. Mabillon, M. Maffei prétend (d) en ſubſtituer une autre plus ſimple & moins embaraſſée. Il les partage ſeulement en majuſcule, minuſcule, curſive & mixte ou mêlangée. Toutes les anciennes écritures, dit-il, ſont compriſes dans cette diviſion. En s'y atachanr, on évitera beaucoup de mépriſes, où il eſt très-facile de tomber. Il ne ſe trouvera plus perſone, qui juge une écriture contraire à elle-même, & qui révoque en doute l'antiquité (1) de ces mſſ. ou diplomes, où il apercevra dans les mêmes paroles des lettres ſemblables à celles de l'imprimerie, mêlées avec d'autres obſcures & embaraſſées. Il n'en ſera plus étoné, ſachant que tout caractère eſt romain, & que dans la curſive toutes les lettres ne ſont pas étrangères, & diférentes des majuſcules & minuſcules, mais quelques-unes

Diviſion des écritures en majuſcule, minuſcule, curſive & mixte, propoſée par M. Maffei. Eſt-elle recevable & ſans inconvénient ?

(d) *Veron. illuſtr. col.* 334.

(1) M. le marquis Maffei a ici en vue le P. Germon *de veter. harti. p.* 456, qu'il cite en marge.

ſeulement à cauſe de leurs liaiſons ; pendant que les autres demeurent nettes & élégantes. Perſone ne croira plus gothiques ou lombardes les lettres qu'il verra mal formées dans les mſſ. & les diplomes, ou groſſièrement gravées ſur le marbre. On trouve, ajoute M. le marquis, dans beaucoup d'actes publics, des ſignatures faites au même jour & au même lieu, dont les unes ſont en lettres majuſcules, les autres en minuſcules, les unes en curſives, les autres en mixtes, ſelon la diverſité des mains. On obſerve (*a*) encore dans pluſieurs mſſ. la majuſcule altérée & dégénérante, avec un mêlange de minuſcule, de lettres & de traits curſifs. En faut-il davantage, pour donner la préférence à la diviſion des écritures en majuſcule, minuſcule, curſive & mixte, en faveur de laquelle notre auteur ſe déclare avec tant de zèle ?

(*a*) *Opuſcol. eccleſ. p.* 57.

Nous l'adoptons volontiers entant que générale ; mais ſous un autre point de vue, elle nous paroit inſufiſante. En éfet, ſi l'on s'y bornoit, on ne donneroit qu'une conoiſſance bien ſuperficielle (1) des écritures. Elle ne les caractériſe point par des dénominations aplicables à chacune, ou du moins au plus grand nombre de leurs lettres. M. Maffei n'a que le ſeul nom de majuſcule, pour nous faire ſentir la diférence des capitales, onciales, rondes, carées, aigues, inclinées, triangulaires ; en un mot, toutes ſortes d'écritures majuſcules, dont on a fait uſage pendant près de trois mille ans. Le terme *majuſcule* eſt-il donc ſi lumineux, qu'il ſufiſe pour débrouiller le cahos de tant d'écritures, pour en fixer l'age, pour en découvrir la patrie ?

On pouroit porter le même jugement de ſes trois autres écritures minuſcule, curſive & mixte, quoique capables, à l'en croire, de faire face à tout, & de répandre la plus vive

(1) Nous pouvons dire la même choſe de la diviſion des écritures grèques inventée par le docte marquis. » Dans (*l*) » le grec, dit-il on diviſeroit fort bien » l'écriture en majuſcule, ronde & abré- » gée. La ronde répond à la minuſcule, » de laquelle l'on a pris le caractère em- » ployé dans l'imprimerie. L'abregée eſt » la curſive, qu'on peut apeler ainſi à » cauſe des fréquentes abréviations, dont » elle uſe. Nous avons déja dit, que le » nom d'aigue lui fut donné. Sous ces » trois genres on renferme également » tous les caractères des Grecs ; & au- » jourdui les Caloyers du Levant diſtin- » guent encore les écritures de leurs mſſ. » en ronde & aigue. » Nous verrons bientôt, que D. Bernard de Montfaucon n'a pas eu tort de bannir de ſa paléographie une diviſion des écritures grèques ſi peu complète.

lumière ſur la connoiſſance des caractères antiques. Quoi ! quatre noms rempliront la nomenclature des écritures latines en uſage chez tant de nations, durant trente ſiècles ? Autant vaudroit-il dire : à quoi bon cet attirail de claſſes, de ſections, de genres & d'eſpèces, dans la Botanique &c. Les plantes ſeront ſuffiſamment connues & différentiées, ſi l'on les diviſe en arbres, herbes & champignons. Ainſi la ronce & le cédre, le thim & le mélon, la morille & l'agaric ne ſeront plus diſtingués. Il ſeroit inutile de multiplier les noms, pour en faire une aplication préciſe à chaque genre, à chaque individu. Voila ſans doute un grand ſecret pour réduire à rien toutes les ſciences.

Diviſion des écritures en lapidaire & métallique, en écriture des mſſ. & en celle des diplomes. Inconvéniens des autres diviſions dans l'exécution de cet ouvrage.

III. Qu'il nous ſoit permis de propoſer une autre diviſion générale des écritures, ſujete, à moins d'inconvéniens que les autres, & en même tems plus commode & plus aſſortie au plan de notre ouvrage. Nous diſtribuons toutes les anciennes écritures en lapidaires & métalliques, en écritures des mſſ. & en écritures des chartes. Voici les raiſons qui nous déterminent à ſuivre cette nouvelle diviſion ; ſans prétendre donner l'excluſion aux autres.

Comme il y a des écritures majuſcules, minuſcules, curſives & mixtes ſur les marbres & les bronzes, dans les mſſ. & les diplomes ; ſi nous nous atachions uniquement à la diviſion favorite de M. Maffei ; il faudroit continuellement confondre les marbres & les médailles avec les mſſ. & les chartes, & paſſer ſans ceſſe des uns aux autres ; quoiqu'il y ait une ſorte d'écriture propre, ou du moins ordinaire, aux marbres, aux pierres, aux bronzes, une autre aux mſſ, & une autre aux diplomes. Aux premiers apartient la capitale, régulièrement : à un nombre conſidérable d'anciens mſſ. l'onciale, aux autres la minuſcule, aux chartes la curſive. En certains ſiècles, il eſt vrai, la minuſcule ne convient pas moins que la majuſcule aux inſcriptions lapidaires. La mixte de toutes les façons a cours reſpectivement, ſelon les ſiècles, dans les monumens lapidaires & métalliques, auſſi bien que dans les mſſ. La minuſcule ne règne pas moins que la curſive en certains tems dans les actes publics. On y voit même quelquefois paroitre des lettres capitales & onciales avec la minuſcule & la curſive. On parle ici de l'écriture qui forme le

le corps de la pièce, & non pas du commencement de pluſieurs formules, & ſurtout de quelques ſignatures, beaucoup plus ſujetes à des variations : puiſque le même acte renfermera des ſignatures majuſcules, minuſcules, curſives & mélangées. Il eſt même des chartes & des diplomes, dont la totalité ſe trouve en écriture majuſcule. Puis donc qu'il y a des inconvéniens partout ; il nous ſemble, que la méthode la plus ſimple eſt de diviſer nos anciennes écritures en celles 1°. de bronzes & de marbres, 2°. de mſſ; 3°. de diplomes. Ces trois diviſions générales formeront autant de claſſes : chaque claſſe aura ſes diviſions & ſubdiviſions, où tous les genres & les eſpèces d'écriture latine, qui ont eu cours depuis trois mille ans, ſeront repréſentés. Mais avant toutes choſes, écartons les équivoques, auxquelles les écritures ſont expoſées.

Quelles ſont en général les écritures majuſcules, minuſcules, curſives & mixtes ? Leurs vraies & fauſſes notions.

IV. L'écriture majuſcule eſt celle dont toutes les lettres ſont capitales, plus ou moins grandes. La minuſcule répond au petit romain de nos imprimeries : la curſive n'eſt autre que l'écriture liée, coulée, expéditive : la mixte eſt un compoſé de caractères empruntés de diférentes écritures, ſoit onciales, ſoit minuſcules & même curſives.

Les premières lignes des anciens diplomes, & notamment de ceux de la ſeconde race de nos rois, l'indication de la ſignature, faite au nom du prince ou de ſa propre main, & la ſouſcription du chancelier, ſont cenſées être en caractère majuſcule. Tel eſt au moins le langage de la plupart des (a) auteurs. M. Maffei plus intéreſſé par ſyſtème à ne pas donner dans une équivoque, qui fait prendre la curſive alongée pour la majuſcule, n'a pas ſçu s'en garantir. Cette confuſion de noms réjaillit néanmoins ſur les idées, & porte ateinte à la juſteſſe de la diviſion des écritures en majuſcule, minuſcule, curſive & mixte, pour laquelle le ſavant marquis ſe déclare, à l'excluſion de toute autre.

(a) *De re diplom. p. 51. Chron. Godvvic. p. 90. 98. &c.*

L'écriture alongée des diplomes eſt ſans doute majuſcule, ſi l'on n'enviſage que ſa grandeur ou ſa hauteur : mais elle eſt bien réellement curſive, ſi l'on s'arête, comme on le doit, à ſa figure, à ſon contour.

On tombe dans un ſemblable mécompte par raport à la yraie majuſcule. Un excès de petiteſſe lui atire (b) la

(b) *De re diplom. l. 1. c. ni. n. iv. p. 47.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. X. ARTICLE I.

dénomination (1) de minuſcule : comme ſi la nomenclature du caractère dépendoit plutôt de ſon plus ou moins de grandeur, que des traits eſſentiels, dont elle réſulte. Ainſi d'une part la majuſcule & la minuſcule, & de l'autre la majuſcule & la curſive ſe trouvent confondues. Il eſt néceſſaire d'être averti de ces brouilleries, pour ne prendre pas le change. De-peur de le donner nous-mêmes, jamais par *majuſcule* nous n'entendrons les caractères, dont la forme eſt véritablement ou minuſcule ou curſive, quelque étendue que ſoit leur circonférence ; quelques alongés que ſoient leurs traits. Jamais nous ne nommerons ſimplement minuſcule l'écriture onciale ou capitale, dans quelque étroit eſpace que chacun de leurs élémens ſoient renfermés. Borner la majuſcule aux écritures onciales & capitales, aux lettres griſes, hiſtoriées, fleuries ; c'eſt la renfermer dans ſes juſtes limites, & conſerver celles des autres.

Après avoir levé les équivoques & réglé le langage ſur les écritures ; il faut voir comment elles ſe ſont formées, & d'où naiſſent leurs genres & leurs eſpèces.

Comment ſont nées les différentes écritures : leurs

V. Les écritures majuſcules remontent à l'age le plus reculé : les minuſcules en ſont émanées & probablement les

(1) Après pluſieurs modernes, D. Mabillon, comme nous l'avons déja dit, diſtingue chez les Romains deux ſortes d'écriture, la majuſcule & la minuſcule. La première étoit apélée par les anciens, onciale, grande, cubitale, carée : la ſeconde, ronde, minute, très-menue. Cette écriture n'étoit pas tracée avec tant d'art que l'onciale. Plus expéditive & plus négligée, elle n'en étoit différente que par ſa petiteſſe, & nullement par ſa forme. Il établit la diſtinction de ces deux écritures romaines, qui réellement n'en font qu'une, ſur le fameux (*a*) paſſage, où S. Jérôme oppoſe ſes pauvres cayers, mais bien corects, à d'énormes volumes écrits en onciale. Il avoit donc des livres écrits en plus petites lettres romaines, quoique ſemblables aux onciales, du côté de la figure. Il eſt au teſte fort inutile, de diſtinguer les écritures par leur petiteſſe & leur grandeur. Point de peuple, point de tems, où l'on n'ait vu ces variétés, de quelque nature qu'ait été le caractère. Nous ne pourions nous empêcher de traiter d'inexactes, ces notions de la majuſcule & de la minuſcule, ſi nous n'étions retenus par le reſpect. D'ailleurs elles ont été preſque auſſitôt redreſſées. Un ſi grand homme n'a même donné dans ce petit écart, que pour n'avoir pas voulu ſe détacher de ceux, qui avoient écrit ſur la même matière & pour avoir un peu trop preſſé le paſſage de S. Jérôme. A. peine a-t-il rejoint ſes anciens monumens, qu'il avoit perdu de vue & les a-t-il repris pour guides, qu'on le voit diſcerner avec une égale juſteſſe & la majuſcule de la minuſcule, & celle-ci de la curſive. Quoiqu'il eût pouſſé ſa minuſcule ſemblable à l'onciale juſqu'au Ve ſiecle ; il ne laiſſe pas de montrer (*c*) au IVe une minuſcule bien-conditionée ſur les marbres mêmes, & dès le Ve, ou le commencement du VI. une curſive ſur le papier d'Egypte & le parchemin.

(*a*) *Præf. in Job.*

(*b*) *De re diplom. p. 47. ſupplem. p. 113.*

curſives le ſont de celles-ci. Il eſt dificile de fixer au juſte (1) l'époque des deux dernières : mais il ne l'eſt pas d'établir leur deſcendance, ni même les degrés, par leſquels elles ſe ſont formées.

1°. Quand on eſt obligé d'écrire fréquemment & avec célérité ; il eſt (a) impoſſible que la majuſcule ne ſe change pas inſenſiblement en minuſcule liée & curſive. On ne niera pas ſans doute, que les Romains n'écriviſſent beaucoup, & ſouvent d'une manière prompte & ſerrée. Ils diminuèrent donc leur écriture majuſcule ; & pour la rendre plus expéditive, après l'avoir réduite à une petite forme, ils joignirent enſemble pluſieurs caractères. De-là leur écriture minuſcule & curſive, liée & non liée, *contexta* (b) *& abſoluta*, qui paroit juſque dans leurs inſcriptions. On ſait que les Grecs ſans avoir rien emprunté des autres peuples, en fait d'écriture, tenoient leurs lettres majuſcules des Calligraphes, & leurs minuſcules des Tachygraphes : c'eſt-à-dire de ceux, qui faiſoient profeſſion d'écrire élégamment & promptement D'où viennent ces deux genres de lettres dans les inſcriptions copiées (c) par Fabretti & dans quelques mſſ.

2°. Les lettres majuſcules en paſſant par le burin ou le ciſeau des artiſtes & les plumes des écrivains, ont pris des queues, des baſes, des ſommets, ſe ſont arondies & carées. La même choſe eſt à peu près arivée à l'écriture minuſcule & à la curſive. De-là tant de diverſes formes, qu'ont pris avec le tems ces écritures, & qu'on peut regarder comme des (2) eſpèces, pourvu qu'on convienne, qu'elles ſortent

qualités eſſentielles & accidentelles, ſervant à produire & à diſtinguer leurs genres & leurs eſpèces.

(a) *Maffei epiſt. col. eccleſ. p.* 58. *col.* 1.

(b) *Chronic. Godwic. p.* 17.

(c) *Pag.* 390.

(1) L'écriture minuſcule, que nous apelons le petit romain ; a exiſté longtems avant les plus anciens mſſ, où nous le voyons entièrement formé. Dans le célèbre mſ. de S. Hilaire, dont le P. Mabillon nous a donné un modèle, on ne trouve que la ſeule N majuſcule ou capitale. Reſte à ſavoir ſi ce caractère qui s'eſt conſervé le dernier dans la minuſcule, eſt le premier qu'elle ait emprunté des majuſcules ou capitales.

L'écriture curſive des Romains paroit ſi hardie & ſi peu conforme à l'écriture majuſcule, qu'on doit ſupoſer qu'elle a commencée bien des ſiècles avant le V, & VI°, où elle ſe montre plus éloignée de l'écriture lapidaire & des mſſ. qu'elle ne l'a été dans la ſuite.

(2) Les anciens mſſ. de diférentes mains, s'ils ne changent pas la nature de l'écriture, n'en conſtituent pas diverſes eſpèces, mais ſeulement des variations. Par exemple le mſſ. du roi 1820. écrit vers le VIII°. ſiècle, dans l'abbaie de Mici, eſt de pluſieurs mains dans ſon plus ancien texte. Mais au fond l'écriture eſt la même, quoiqu'elle ofre des variétés ſenſibles. Elle change ſouvent de groſſe & pleine en une écriture maigre & ſerrée comme la ſaxone.

toutes d'une ſource commune. Enfin l'on a mêlé les majuſcules avec les minuſcules, & l'écriture courante & la minuſcule avec les majuſcules ou capitales. Voila l'origine des écritures mixtes. Ajoutez les diverſités, qui ont dû naitre du goût & du génie des diférens peuples, qui ont fait uſage de l'écriture latine, & vous aurez la deſcendance des écritures nationales. Après cela eſt-il ſurprenant que ſur la fin du XIIe. ſiècle, on comptât cent ſortes d'écritures ?

3°. La majuſcule, la minuſcule & la curſive ſont tour à tour ſuſceptibles de rondeur, d'obliquité, de carure. Toutes ces qualités peuvent ſe réunir à divers égards dans la même ſorte d'écriture, & ſelon diférens degrés. Il n'eſt pas néceſſaire de ne faire entrer dans la majuſcule, ou que des lignes courbes, pour pouvoir l'apeler ronde, ou que des traits obliques, pour être en droit de la nommer aigue, ou que des lignes horizontales & perpendiculaires, pour la qualifier carée. C'eſt aſſez que ces caractères y dominent, ou même qu'ils s'y faſſent ſentir d'une manière plus ou moins frapante, & néanmoins ſufiſante, pour les diſtinguer des autres écritures. Si l'on exigeoit en rigueur une rondeur ſoutenue dans tous les caractères, ſans qu'aucun autre trait pût ſe dérober à cette loi ; il faudroit deſeſpérer de trouver de l'écriture ronde. La même ſévérité feroit également diſparoître les écritures aigues & carées, quoique pluſieurs lettres en particulier, rempliſſent les conditions requiſes. Ces principes une fois établis, comment a-t-on pu faire un procès à (a) D. de Montfaucon, comme s'il avoit tout brouillé, tout bouleverſé ; parceque (1) ſouvent il obſerve dans

(a) *Verona illuſtr. col.* 334.

(1) Nous ne vérifions preſque jamais les citations de M. le marquis Maffei, que nous ne les trouvions en défaut. Pour prouver que D. de Montfaucon apele une ſorte d'écriture grèque ronde & carée ; il nous renvoie à la page 24. de la bibliothèque Coiſline ; & l'on n'y voit que les premiers mots des chapitres du Deutéronome en grec. Il cite la page 113. & l'on n'y découvre rien de ce qu'il annonce. La citation de la page 181, qu'il acumule ſur les précédentes, porte également à faux. Tant d'inexactitudes ne prennent rien ſur la bonne foi de notre illuſtre auteur. Il n'en impoſe point à D. de Montfaucon, lorſqu'il lui fait joindre le caractère rond au carré. Notre Bénédictin aplique en éfet ces deux dénominations à (b) l'écriture unique du même mſ. Mais qu'il ſoit permis de le dire, ce n'eſt point comme le prétend M. Maffei, *miſcere quadrata rotundis*, que de s'exprimer ainſi. Le caractère oncial ou majuſcule des plus anciens mſſ. grecs ne réunit-il pas ſous diférens rapports, ces deux qualités, qui par conſéquent

(b) *Bibl. Coiſl.* p. 242.

ſa bibliothèque Coiſline, que tels & tels mſſ. ſont en caractère rond & caré ?

4°. L'écriture ronde eſt formée de lignes courbes ; la carée d'horizontales & de perpendiculaires, l'aigue d'obliques. La mixte (1) réunit une partie de ces traits ou leur totalité. Diſons mieux : quoiqu'on puiſſe aiſément ſupoſer des écritures exactement (2) rondes, carées, aigues, ou du moins ne ſont point du tout contradictoires ? Au reſte, quoi de plus formel, pour diſtinguer l'écriture majuſcule des plus antiques mſſ. d'une autre alongée, anguleuſe, & quelquefois inclinée, qui vers le VIIe. ſiècle commença d'avoir cours ? La dénomination d'aigue conviendroit beaucoup mieux à cette dernière, qu'à la curſive, à laquelle M. Maffei l'aplique.

Ce que le ſavant Bénédictin avance dans ſa *Bibliothèque Coiſline*, il l'avoit prouvé (a) dans ſa *Paléographie*. » Les plus anciens caractères onciaux » peuvent, dit-il, en même tems être » apelés carés & ronds : carés dans les » lettres H M N Π : ronds, dans les » Є Θ O C Φ Ω. Comme les premières » reviennent ſouvent ; de-là le nom de » carée donné par la plupart à cette ſorte » d'écriture. De même pareeque les ſe» condes ſont continuellement em» ployées ; de-là la dénomination de rond » attachée par d'autres à ce ancien carac» tère oncial. « Une même écriture peut donc renfermer des lettres rondes & carées. Ces lettres la différentient des écritures poſtérieures plus longues, plus étroites & quelquefois panchées : & D. Bernard de Montfaucon (b) n'auta pu qualifier cette ancienne écriture de ronde & de carée à la fois ; ſans s'expoſer aux railleries piquantes du marquis italien ! Cette dénomination n'eſt-elle pas plus juſte & plus exacte que celle de ronde ſimplement, ou ſeulement de carée ? Le lecteur ne ſera-t-il pas plus embaraſſé à comprendre la penſée d'un auteur, qui qualifira de carée la même écriture, qu'il voit par un autre déſignée ſous le nom de ronde ; ſans qu'on énonce pourquoi l'un lui eſt plutôt atribué que l'autre ? Ces deux dénominations ptéalablement expliquées, & preſque également fondées dans la nature du caractère ; ne vaut-il pas mieux les unir, que de les employer tour à tour en parlant du même objet ?

(a) *Lib. 3. c. 1. p. 185. c. 6. p. 230.*

(1) La mixte n'eſt ici conſidérée que relativement aux diverſes eſpèces de majuſcules rondes, carées, aignes ; & non pas eu égard aux diférentes ſortes d'écritures majuſcules, minuſcules & curſives.

(b) *Ibid. p. 231.*

(2) Pour avoir une écriture réellement carée, elle devroit être compoſée d'un alphabet complet, à peu près ſemblable au modèle ſuivant : A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T U X H X Y Z. Ces figures, quoique très-rares, ne ſont point imaginaires. Les trois dernieres exceptées, qu'on ne rencontre que dificilement, elles ſont répandues avec une ſorte d'afectation dans certains mſſ. dans quelques inſcriptions antérieures au gothique. Pluſieurs mêmes ſe montrent, ſans qu'on ait ſujet d'acuſer leurs écrivains d'avoir afecté d'en faire parade. Il eſt au reſte bien moins extraordinaire d'apercevoir dans les anciens monumens tantôt une de ces lettres carées, tantôt une autre ; que d'y découvrir des morceaux entiers écrits de la ſorte. On en voyoit néanmoins des exemples du tems de Néron. Pétrone (c) nous a conſervé les paroles d'une inſcription peinte en lettres carées. Aucun moderne ne l'a retrouvée ſur les anciens monumens. Cependant Allatius (d) ne fait pas dificulté de nous la donner ainſi figurée d'après un ſonge de Joſeph-Antoine Gonzalès de Salas ſur ce texte tiré de Pétrone CAVECAVECANEM : pareequ'éfectivement, dit-il, on aperçoit ces lettres ſur les anciennes monoies. S'il

(c) *Satyricon. p. 15.*

(d) *Animadv. in antiq. Etruſc. Fragm. p. 48.*

formées de lignes parfaitement courbes ; il n'en eſt point dans leſquelles une ſeule de ces qualités donne l'excluſion à toutes les autres.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. X. ARTICLE. I.

Nous avons découvert l'origine & la naiſſance des diverſes eſpèces d'écritures. Voyons maintenaut juſqu'à quel point & juſqu'à quel tems les majuſcules, les minuſcules & curſives furent employées dans les inſcriptions, les mſſ. & les diplomes.

Quel uſage fit-on des écritures, & ſur quelles matières les employa-t-on ? Juſqu'à quel point & à quel tems furent-elles reçues ſur les matières, qui ne leur étoient pas ſi particuliérement réſervées ?

VI. Les matières dures & notamment les lapidaires & métalliques, furent de tout tems en poſſeſſion des écritures majuſcules. Les minuſcules eurent le même droit ſur les mſſ, & les curſives ſur les actes publics, chartes, diplomes. Rarement les ſecondes & les troiſièmes ocupent-elles toute l'étendue d'un marbre ou d'un bronze, avant la moitié du XIVe. ſiècle. Au contraire, on ne manque pas d'exemples, même ſous l'empire romain, ou de lettres tantôt minuſcules, tantôt curſives, ou de ces deux ſortes de caractères à la fois, répandus ça & là dans les écritures majuſcules. Il y a plus : la minuſcule ou la curſive marche quelquefois à la ſuite de la majuſcule, ou elles font partie d'inſcriptions ; ou celle-ci domine ; lors ſurtout que le peu d'eſpace reſtant oblige à diminuer ou changer le caractère.

Avant le VIIIe. ſiècle la minuſcule regnoit d'un bout à l'autre dans certains mſſ ; elle s'y ménageoit ailleurs des portions aſſez conſidérables, au milieu de l'onciale ou de la curſive, & même de toutes les deux enſemble. La curſive y jouiſſoit de ſon côté de pareils avantages. Cependant ſi l'on en juge par les mſſ. conſervés juſqu'à nous ; la majuſcule dut avoir la grande vogue. Eſt-ce qu'une écriture ſi peinée auroit alors été la plus commune ? Ne ſeroit-ce pas plutôt, parceque les mſſ. en ce caractère, comme plus liſibles, ou plus précieux, auront été conſervés avec plus de ſoin ? Au VIIIe. ſiècle la minuſcule l'emporte ſur la majuſcule ; au IXe. elle la reſſerre extrèmement ; au Xe. elle la banit des mſſ. Non que la dernière en ſoit alors toutafait exclue : mais depuis cette époque, plus de livres, comme

n'y avoit point eu du tems de cet ancien, ajoute Allatius, (a) d'autres lettres que celles que nous apelons capitales & carées ; il n'eût pas été néceſſaire, de marquer, comme il a fait, que cette inſcription étoit en lettres carées *quadrata littera*. Elle étoit écrite au-deſſus d'un grand chien à la chaine, peint ſur la muraille, proche la porte d'une maiſon romaine.

(a) *Ibid. p.* 46.

auparavant, totalement écrits en majuſcule. La curſive y cède encore plus généralement la place à la minuſcule dès le IXe. ſiècle : & depuis elle ne s'y reproduit, après plus de quatre cents ans, que ſous une nouvelle forme. Nous comptons ici pour rien les ſommaires, les notes marginales, diverſes corrections, obſervations, remarques, qui de tout tems n'ont eu rien de fixe du côté de l'écriture. Là ſouvent on trouve le caractère curſif, tandis que le texte eſt en majuſcule ou minuſcule.

Quelques chartes, qui joignent (*a*) une authenticité, reconue par les critiques les plus dificultueux, avec l'antiquité la plus reculée, ſont écrites en lettres majuſcules. Tel eſt un diplome de Lothaire roi de Cantorberi de l'an 679. Tel eſt un diplome fait avec l'agrément de Sebbi roi des Saxons orientaux, qui monta ſur le trône en 664. Caſley (*b*) dans ſon catalogue des mſſ. du roi d'Angleterre, prouve que cette pièce fut dreſſée vers l'an 670. Les lettres onciales & majuſcules, avec leſquelles elle eſt écrite, ne diſerent nullement de celles des Romains. On trouve d'autres pièces en Angleterre à peu près de même genre & du même age, dont l'écriture eſt en caractères aſſez grands, mais arondis, & où les lettres majuſcules ſont mêlées avec de plus petites. Ce mêlange eſt aſſez commun dans les mſſ. qui précèdent le IXe. ſiècle.

(*a*) *Hick. diſſert. epiſt. p. 66.*

(*b*) *Pag. 346.*

A l'égard des diplomes ; avant le VIIIe., nous n'en conoiſſons aucun en écriture minuſcule. Mais elle commença dès l'an 730. en (*c*) Angleterre, & en France dès le règne de Pepin le bref à s'y introduire, & beaucoup plus dans les actes eccléſiaſtiques, où elle étoit déja toute commune dès le IXe. ſiècle. Inſenſiblement elle fit du progrès & pénétra juſque dans les diplomes impériaux. Bientôt nombre de chartes privées lui donnèrent la préférence : peu s'en fallut que le XIe. ne vit la curſive abſolument écartée de tous ces titres. Rien d'un uſage plus journalier durant ce ſiècle & le ſuivant, que de dreſſer des chartes en pure minuſcule. Les actes où elle ne ſe montra pas ſans mêlange, ne retinrent qu'un petit nombre de lettres curſives. Au XIIIe. une autre ſorte d'écriture courante ſe mit ſur les rangs. Elle ne mérite pas moins le nom de gothique, que la majuſcule & la minuſcule du même tems. En peu d'années elle naquit, ſe fortifia, devint

(*c*) *Caſley planche II. n. 27.*

dominante. Si certaines pièces en minuſcule ſe dérobent à ſa tyrannie ; le cas eſt rare, & c'eſt preſque toujours, lorſqu'on veut donner à quelques actes une ſolennité toutafait extraordinaire. Ce n'eſt pas ici le lieu de ſuivre cette nouvelle curſive ſous toutes les formes qu'elle prend, ni d'examiner les degrés de corruption par leſquels elle paſſe. Vers le milieu du XIVe. ſiècle, il s'en éleve une autre plus polie, qui ſemble être l'aurore de notre belle italique, mais qui ne doit pas maintenant nous ocuper.

Quant aux diplomes munis de ſouſcriptions en majuſcule ; les tems les plus reculés pouroient en fournir. Après le VIe. ſiècle, les exemples (*a*) s'en multiplient. Telles ſont les ſignatures de (*b*) pluſieurs évêques. Les vraies majuſcules remplirent quelquefois depuis le IXe., & plus ſouvent depuis le Xe. les premières lignes des chartes, les formules des ſouſcriptions de prélats, de princes, de chanceliers, & quelquefois celles des dates. Beaucoup de pièces, ſurtout des XI. & XIIe. ſiècles conſtatent cet uſage. Celui des noms propres (*c*) écrits de la ſorte n'y paroit pas moins autoriſé. Nous avons même vu des chartes entières du XIe. en lettres majuſcules. Odon évêque de Bayeux & frère utérin de Guillaume le conquérant en fit dreſſer une, gardée encore aujourdui dans les archives de S. Ouen de Rouen. Peut-être prétendoit-il imiter quelques-uns des plus beaux diplomes d'Angleterre, dont il devoit avoir une grande conoiſſance. Dans une charte du roi Eude de l'an 888, gardée à la bibliothèque royale, la ſignature du notaire eſt moitié en capitale ruſtique des mſſ. & moitié en curſive caroline. Au XIIe. ſiècle la première ligne des lettres royaux n'a plus de majuſcule que dans la formule d'invocation ; & même dès la fin de ce ſiècle, cette formule eſt écrite en caractères ordinaires, c'eſt-à-dire minuſcules.

(*a*) *De re diplom. p. 376. tab.* XVII.
(*b*) *Ibid. p.* 453. *tab.* LIV. *p.* 454. 455. *tab.* LV. *p.* 456. *tab.* LVII.
(*c*) *Chron. Godvic. p.* 238.

Il eſt une autre eſpèce de fauſſes majuſcules, placées tant au commencement qu'à la fin de pluſieurs actes publics des Romains, & ſucceſſivement depuis employées à la tête d'une foule de diplomes royaux & de bulles pontificales. Du reſte les vraies majuſcules des chartes ſont (*d*) fort diférentes des grandes lettres des mſſ. Celles-ci imitent les caractères gravés ſur le bronze & le marbre ; au lieu que celles-là ſont formées

(*d*) *Ibid. p.* 19.

formées avec moins de ſoin & d'élégance. Souvent même elles diſèrent quant à la figure, comme l'on peut s'en convaincre, en jetant les yeux ſur notre (*a*) parallèle alphabétique des lettres majuſcules, minuſcules & curſives tirées des diplomes.

(*a*) *Pl. XXIII. p. 340.*

Les genres d'écriture latine, dont nous venons de donner une idée générale, ont ſans doute des marques caractériſtiques, qui afectent la totalité de leurs lettres, & qui diſtinguent leurs eſpèces. Mais dans des choſes qui dépendent beaucoup du goût, & qui ſont dificiles à définir; comme chacun pouroit abonder dans ſon ſens, & que l'un qualifiroit une écriture d'un nom, tandis que l'autre lui en donneroit un diférent: pour couper pié à toute équivoque & à toute incertitude; nous avons déja pluſieurs fois déterminé les principaux genres d'écriture par des caractères (*b*) fixes & même invariables, autant que le ſujet eſt ſuſceptible de cette qualité. Outre nos alphabets généraux, un certain nombre de lettres de chacune de ces écritures nous a paru le moyen le plus court & le plus propre à les faire diſtinguer. Mais cela ne ſufit pas: il faut encore réunir ſous un ſeul point de vue tous les autres traits & les notions diſtinctives, qui caractériſent plus particulièrement chaque genre & chaque eſpèce d'écriture, en commençant par la majuſcule.

(*b*) *Ci-deſſus p. 335. 338.*

ARTICLE II.

Notions diſtinctives & caractériſtiques des diverſes ſortes d'écritures majuſcules: leur nomenclature, leurs définitions & deſcriptions: leur état, leur uſage dans les inſcriptions, les mſſ. & les autres monumens.

PAR écriture majuſcule, on entend pour l'ordinaire celle, dont les lettres ſont capitales, onciales rondes ou carées, plus ou moins longues. Communément avant le milieu du XIVe. ſiècle, on n'employa pas d'autre caractère ſur les marbres, les tables d'airain ou de bois, les médailles, les vitres, les terres cuites, les os & autres matières dures. Ce fut encore l'écriture propre des étoſes & des linges. Les cuirs, les

parchemins ou papiers en firent uſage avec plus de réſerve. En général les mſſ. s'en ſervirent aſſez régulièrement pour les titres des livres & les lettres initiales. Quand on n'a rien épargné de ce qui pouvoit les rendre plus magnifiques ; alors ce ne ſont pas ſeulement des titres en majuſcule, mais des pages entières, mais leur totalité. Faire regner cette écriture depuis la première ligne d'un mſ. juſqu'à la dernière : mode ancienne, reſte précieux du bon goût, dont le xe. ſiècle fut le terme.

Quoique les noms de majuſcule & de capitale ſoient ordinairement regardés comme ſynonimes ; on peut cependant leur aſſigner des propriétés ſpécifiques. Dans la majuſcule les baſes & les ſommets ſont ou nuls, ou la prolongation des montans eſt plus ou moins concave en deſſous & puis en deſſus, à peu près en forme d'∽ couchée. Dans la capitale les baſes & les ſommets ſont diſtingués des montans, dont ils ne ſont point partie, & de plus ſont en ligne droite ordinairement horizontale, ſi ce n'eſt qu'ils ſoient extrinſéquement concaves. Quoiqu'il en ſoit de ces diférences ; nous pouvons enviſager l'écriture majuſcule comme un genre tranſcendant, qui renferme la capitale, l'onciale, & même la demi-onciale à certains égards. Tâchons de donner des idées exactes de ces écritures.

§. I.

Capitale antique & moderne : ſes principales eſpèces.

Quelle eſt l'écriture capitale? Source de ſes genres & de ſes eſpèces.

I. Quelques auteurs (*a*) apelent majuſcule carée, celle que nous entendons par capitale. Mais on a déja vu combien la dénomination de majuſcule eſt en elle-même équivoque. L'épithète de carée n'eſt pas moins ambigue. Où ſont les lettres carées de la capitale, ſinon tout au plus de celles-ci E F H I L T ? Leur carure eſt même un peu idéale & ſeulement fondée ſur les traverſes & jambages tant horizontaux que perpendiculaires, dont ces élémens réſultent. De plus la carure ne convient guère moins aux autres écritures, qu'à la capitale.

(*a*) *De re diplom. p.* 47.

Si l'uſage l'eût aſſujettie à des préciſions philoſophiques ; rien ne fixeroit mieux ſes genres & ſes eſpèces, que les traits

droits, horizontaux, perpendiculaires, obliques; ou que les courbes, concaves, convèxes & mixtes, dont ſes lettres ſeroient compoſées. De-là naitroient des écritures carées, aigues, rondes & mélangées, qu'on diſtingueroit ſans peine du premier coup d'œil. Mais quoi qu'on puiſſe éfectivement trouver des modèles de ces écritures; il eſt très-rare qu'ils ſoutiennent un caractère uniforme dans chacun de leurs élémens. La ſeule carée pouroit, chez les anciens, en fournir un fort petit nombre d'exemples. On ne ſauroit donc fonder des diſtinctions d'écritures ſur la conſtance de ces traits. On peut au plus les faire valoir comme ſubſtitués quelquefois à d'autres plus ordinaires, ou comme afectant certaines lettres en particulier, ſans conſéquence pour les autres.

Il ſemble eſſentiel à l'A capital d'être compoſé de deux lignes obliques terminées en angle. Mais ſans déranger la poſition de l'une, l'autre pouroit ſe transformer, & dans pluſieurs A du XIe. ſiècle ſe tranforme éfectivement en perpendiculaire. La dernière ligne répétée forme auſſi les deux côtés de l'H doublement unis.

La traverſe produit des variétés encore plus nombreuſes. Changez la ſituation horizontale en oblique, vous la verrez dirigée de droite à gauche, ou de gauche à droite; joignant ou paſſant le côté vers lequel elle s'élève; laiſſant ouvert ou fermé celui vers lequel elle s'abaiſſe. De ces poſitions diverſes naitront les A A A A de la plus haute antiquité. Coupez en deux la traverſe; il en réſultera un nouvel angle, complétant la loſange commencée par l'angle ſupérieur, ou bien ce ne ſeront que deux points deſunis A A. Détachées des côtés, elles ſe changeront en chevron briſé, ou même en point A A quadrangulaire. Suprimez-là totalement, outre cet A & bien d'autres, dont les ſuivans feront naitre l'idée; ils deviendront ſuſceptibles des trois premières figures, qu'on vient de repréſenter. Sans ceſſer d'être horizontale; la traverſe excédera tantôt d'un des côtés de l'A, tantôt de l'autre A, tantôt de tous les deux A. Perpendiculaire, tout étrange que ſoit l'air qu'elle donne à l'A; elle ne manquera pas d'exemples dans l'antiquité. Des A A compoſés de coins (a) raprochés, ſouvent même détachés, offriront des figures encore plus hétéroclites.

(a) *Voyez ci-après la pl. XXV. genre* VII. *eſpece* II. *n.* 2.

Que les lignes horizontales, perpendiculaires, obliques, ſoient en partie remplacées par des courbes ; on verra des A A A A mixtilignes, dont ces quatre figures ne ſauroient peindre toutes les variétés réelles ou poſſibles Les ſuivantes ſeront encore moins ſufiſantes, pour épuiſer celles des A A A A conſtruits de courbes toutes pures, traverſes & côtés dirigés ſuivant tous les ſens imaginables. Les jambages ſont quelquefois extrinſéquement concaves ou convèxes. Quelquefois ils réuniſſent ces deux qualités. Quelquefois les courbes ſont adoſſées : ſouvent les courbures ne ſe font ſentir qu'aux extrémités des lettres. En voila ſufiſamment, pour donner quelque notion des traits eſſentiels, qui ſemblent les plus propres à la diſtinction des écritures.

Il en eſt d'autres purement accidentels, & qui ne paroiſſent deſtinés qu'à ſervir d'ornement. Tels ſont les baſes & les ſommets. Ils ne laiſſeront pas de fournir des diférences caractériſées entre un A & un A. On voit des baſes ſimples ou légères, à demi trait, à plein trait, à double trait: A A A A A A A A A A. Il en eſt de maſſives, d'épatées, d'évaſées, d'arondies en perles, en batans, en boutons, en clavicules, en oſſelets, ſimples, doubles, triples. Il en eſt de terminées en étoiles, en grifes de diverſes formes, ou qui finiſſent par un, deux, trois points. Ce n'eſt pas tout encore : on trouve des baſes plus ou moins triangulaires, plus ou moins échancrées, plus ou moins concaves ou convèxes. Quelquefois ſous preſque toutes les formes indiquées, elles paroiſſent détachées des côtés ou jambages, auxquels elles ſervent d'apuis. Tout ce qu'on vient de dire des baſes s'aplique également aux ſommets, qui ſouvent ont enſemble les raports les plus intimes & la conformité la plus parfaite.

Autre ſource de diſtinction de genre & d'eſpèces ; les traits excédens & ſurperflus, droits ou courbes, par leſquels on prolonge les jambages & les ſommets : A A A A A A A. Toutes les formes diverſes, que prennent les A, au moyen de leurs traits ſoit eſſentiels, ſoit accidentels, ſont communes à preſque toutes les lettres. Il ſeroit inutile ou du moins trop diſpendieux de donner des exemples de chacune des autres. D'ailleurs on en rencontrera pluſieurs dans nos modèles d'écritures. Il ſufit d'en avoir aſſez fait figurer pour être entendus.

Quant au contour ou bien au tout enſemble des lettres; elles ſont bien ou mal proportionées, alongées écraſées, maigres ou maſſives, à ſimple ou à double trait, blanches, demiblanches, inclinées vers la droite ou vers la gauche. Nous ne rapellons pas ici celles qui ſont compoſées de fleurs ou d'animaux; parcequ'il eſt rare qu'elles forment aucune ſorte d'écriture.

Lors même que les lettres n'ont rien dans leur contour, leurs jambages & leurs traits accidentels, qui les diſtingue, un gout national diférentie ſouvent les écritures. Des conjonctions de lettres, ou des inſertions de caractères les uns dans les autres produiſent le même éfet. Divers mêlanges de lettres capitales, onciales, minuſcules, curſives, renverſées, tournées à contre ſens, grèques barbares, gothiques modernes, contribuent auſſi à la multiplication des genres & des eſpèces.

Au reſte il s'en faut beaucoup que chaque genre ou chaque eſpèce repréſentent dans toutes leurs lettres le caractère, par lequel nous les ſpécifions. Il ſufit qu'il en afecte quelques-unes, ſurtout s'il revient fréquemment.

Diviſion, nomenclature, & deſcription des diverſes écritures capitales.

II. A proprement parler, l'écriture capitale n'eſt autre que la majuſcule, telle qu'elle ſe voit aujourdui dans les frontiſpices & les titres des livres. Elles eſt propre aux plus (1) anciennes inſcriptions métalliques & lapidaires. Ainſi ſont écrits la plupart des livres, qui portent les marques de l'antiquité la plus reculée. Ange-Politien (a) n'en connoiſſoit point de plus agé que le fameux mſ. de Térence du Vatican. A peine en eſt-il quelqu'un, dont toute l'écriture ſoit capitale, qui ne remonte (2) au-delà du VIIe. ſiècle. Juſqu'au XIIIe. elle

(a) *Allat. animadv. p. 59.*

(1). L'écriture majuſcule capitale eſt ſi ordinaire ſur les bronzes & les marbres, que le commun des ſavans s'eſt fortement perſuadé qu'elle eſt ſpécialement afectée aux inſcriptions des anciens. Il en eſt même plus d'un parmi eux, qui regardent comme demontré, que les Romains n'avoient point d'autre écriture, & que la curſive, & même la minuſcule, ſont abſolument banies des bronzes & des marbres. La ſeule inſpection de nos planches XXVIII. XXIX. XXX. ſufiroit pour les détromper.

(2) Il n'eſt point de mſ. entierement écrit en capitale, qui ſoit certainement poſtérieur au VIe. ſiècle. Au VIII & IXe. on trouve bien des livres, où l'on voit quelques pages en cette écriture: mais jamais elle n'eſt employée dans un mſſ. depuis le commencement juſqu'à la fin. En vain nous objecteroit-on les Heures de Charles le chauve, & le mſ. 663. de l'abbaie de S. Germain des Prés, où preſque tout l'évangile de S. Mathieu & une partie de celui de S. Marc ſont écrits en lettres d'or capitales ſur du velin pourpré. 1°. Les

ocupe ſouvent les titres des livres, quoique ce ne ſoit pas ſans mêlange, notamment depuis le xe. Ses lettres ſont apellées capitulaires (*a*) par quelques anciens, ſans doute parcequ'on s'en ſervoit à la tête des livres, au commencement des chapitres & des *alinea*. Ces lettres initiales ou capitulaires n'avoient rien de fixe dans leur hauteur & leur largeur : elles ocupoient quelquefois une grande (*b*) partie, ou même la totalité du frontiſpice des mſſ. La ſeule diférence que l'Abbé de Godwic trouve (*c*) entre elles & les onciales, ne conſiſte qu'en ceque celles-ci étoient limitées à un pouce de hauteur. Quand on confond l'écriture capitale avec l'onciale, on doit raiſonner de la ſorte. David Caſley, ſoubibliothécaire du roi de la grande Brétagne, tombe dans un mécompte à peu près ſemblable, lorſqu'il entend des lettres initiales, ce que S. Jerome dit des onciales dans ſa préface ſur Job.

(*a*) *Chron. Godwic. p.* 18.

(*b*) *Ibid. p.* 19.

(*c*) *Ibid.*

On peut diſtinguer l'écriture capitale en carée, ronde, cubitale, élégante & ruſtique, nationale, ancienne & nouvelle. Tous ces genres conſtituent des eſpèces réelles, telles que la capitale maſſive, tranchée, mêlée d'onciale, à baſes & ſommets excedens, la capitale courbe à traits ſupérieurement prolongés en lignes courbes & obliques &c. Ces eſpèces produiſent ſouvent divers mêlanges.

Nous avons déjà obſervé que la dénomination de carée eſt équivoque, & ne caractériſe pas aſſez l'écriture capitale. Cependant pluſieurs auteurs l'identifient (1) avec la carée, & la quaſifient de ce nom, lors même que ſes lettres ſont deſtituées de carure. Il leur ſufit qu'elles ſoient compoſées de lignes droites. Ainſi donne-t-on la dénomination de carée à des écritures capitales qui ne le ſont nullement. Mais nous n'avons pas droit

Heures de Charles le chauve ne ſont point en cette écriture. 2°. Le premier ſigne de la plus haute antiquité en fait d'écriture capitale ou onciale ; c'eſt qu'il y ait peu d'abréviations ; ſurtout ſi l'écriture eſt belle. Or elles ſont très-rares dans le mſ. de S. Germain des Prés ; ſi ce n'eſt pour IH M, DNE. Nulle lettre onciale ne paroit, ſi n'eſt l'x & quelques G. A la verité l'r minuſcule ſur l'M pour marquer S. Marc eſt en marge plus de cinq cents fois. On en doit conclure non que le mſ. eſt plus recent, mais que l'écriture minuſcule étoit dès-lors en uſage ; puiſque nous trouvons mêmes des lettres curſives dès le IVe. ſiécle. On voit du velin en pourpre du IXe, mais il n'eſt point d'un ſi beau rouge que celui de notre mſ. Rien n'empêche donc de le faire remonter du moins au VIe. ſiécle.

(1) *Decretum aſſignationis locorum in amphitheatro capitalibus litteris ſeu quadratis, qua vulgò uſurpantur in vetuſtis inſcriptionibus elegantèr & affabrè eſt exaratum.* Monum. veteris Antii, p. 384.

de réformer le langage des ſavans, qui n'auroient dû employer cette épithète, que pour deſigner celles dont les caractères ſont formés de lignes horizontales & perpendiculaires, & qui, haute & large en proportion, difère de l'écriture alongée & de l'onciale, dont pluſieurs lettres ont leurs lignes courbes ou arondies. Souvent les lettres carées & rondes étoient entremêlées dans la plupart des mſſ. ainſi que dans les inſcriptions lapidaires & métalliques. Les lettres carées étoient célèbres dans la Grèce, & ſurtout dans la ville d'Athènes, par l'uſage qu'on en faiſoit pour les inſcriptions des (1) ſtatues érigées en l'honneur des ſavans & des hommes illuſtres ou célèbres par des actions d'éclat.

Auſſi l'écriture carée eſt-elle (a) une des plus (2) anciennes. On la trouve ſur les médailles & les marbres, & dans quelques anciens mſſ. D. Mabillon (b) parle d'un mſ. de plus d'onze cens ans écrit en lettres carées, & gardé dans l'abbaïe de S. Sauveur de Boulogne en Italie. Au raport d'Eckhart, (c) un des livres de S. Boniface conſervé dans l'abbaïe de Fulde, fut écrit en lettres carées & achevé l'an 547. par Victor évêque de Capoue. Mais il n'eſt peutêtre point de monument plus propre à conſtater l'exiſtence de cette écriture, que le fameux mſ. de (d) Lichefield. Preſque tous les caractères en ſont carés; mais ce n'eſt pas ſans mêlange de minuſcule avec l'onciale & la capitale. Nous en donnerons un modèle emprunté de Hickes dans la claſſe des écritures tirées des mſſ. Au reſte cette écriture pouroit être dans les plus anciens mſſ. ſaxons, s'ils étoient un peu plus multipliés, ce qu'étoit l'onciale dans les mſſ. romains. Un mſ. de Wirtzbourg n'eſt qu'en partie écrit en lettres carées. On en a formé un alphabet déjà publié (e) par divers auteurs. Tous les caractères majuſcules n'en ſont pourtant pas carés. Il y en a quelques-uns à traits obliques & même arondis. Les lettres carées (f) au moins pour la plupart paroiſſent encore ſur les

(a) *Struve de crit. mſſ. §. x. p. 13. & §. xxix. p. 31.*

(b) *Iter Italic. part. 1. p. 194.*

(c) *Comment. de rebus Francia Orient. t. 1. p. 539.*

(d) *Hickes. gramm. franco-theot p. 2.*

(e) *Schannat Vindem. litter. p. 218.*

(f) *Heinec. de ſigil. p. 185. n. 3.*

(1) *Undè (g) etiam viris doctis & illuſtribus hermas quadratas erigebant, addito epigrammate litterâ quadratâ. Hinc atticum illud τετράγωνος ανὴρ, vir quadratus, id eſt vir bonus & rectus, & ejuſmodi hermis abundabat Athenarum civitas.*

(2) Selon (h) Allatius plus les lettres gréque & latines aprochent de la forme des carées; plus elles portent des marques d'antiquité. Cependant quand il s'agit de remonter aux tems les plus reculés; cette regle n'a pas toujours lieu.

(g) *Trotzius de prima ſcrib. orig. p. 573.*

(h) *Animad. p. 2.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. X. ARTICLE II.

ſceaux des XI. & XII. ſiècles. Quelques ſavans les (a) ont confondues avec les onciales ; ſans trop refléchir ſur la diférence des unes & des autres.

(a) *Cang. Gloſſar. t. 5. p. 1011.*

On comprend aſſez que l'écriture capitale ronde doit être formée de lignes courbes. Elle peut ſe diviſer en écriture arondie convèxe, & en écriture arondie concave : en ronde par le haut, & en ronde par le bas, en arondie haut & bas. Ses lettres ſont plus ou moins mêlées avec d'autres en certaines écritures. Les antiquaires ou ne nous donnent aucune idée de la capitale ronde, où ils nous la dépeignent (1) comme une écriture d'un uſage ordinaire, & par conſéquent négligée. Allatius (b) la confond viſiblement avec l'onciale : quelques-uns même ſemblent la confondre avec la curſive ou la minuſcule, dont ils ſupoſent que toutes les lettres étoient capitales de la plus petite forme. Mais tous conviennent que cette écriture a été employée par les anciens & dans les livres & dans les monumens publics. Au XIIIe. ſiècle la forme ronde (c) des lettres capitales l'emporta ſur la carée.

(b) *Animad. p. 61.*

(c) *Heineccius, p. 185.*

Les antiquaires les plus habiles (d) parlent ſouvent de l'écriture capitale, ou majuſcule cubitale, ſans nous en donner une idée bien diſtincte. Plaute (e) eſt le plus ancien auteur qui ait parlé de lettres cubitales, *cubitum longæ litteræ*. Allatius (f) prètend qu'on entendoit toujours chez les anciens la même écriture capitale, ſoit qu'elle fut repréſentée par les (g) auteurs, comme grande, très-grande, longue d'une coudée, ſoit qu'elle fût apelée écriture menue, très-menue, carée ou longue. Nous aimons mieux croire, que l'écriture cubitale étoit formée de lettres oblongues, & d'une hauteur exceſſive ; telle que ſont les lettres initiales de certains (h) mſſ. & celles qui formoient (i) l'inſcription de l'arc de triomphe érigé en l'honneur de Septime Sevère.

(d) *De re diplom. p. 47.*

(e) *Rudens. act. 5. ſcen. 2.*

(f) *Animad. p. 58.*

(g) *Ovid. liv. 3. Triſt. Plaut. in Panul. Rudens. Bacchid. Plin. l. 7. c. 21. Senec. epiſt. 95.*

(h) *V. pl. XVIII. p. 114.*

(i) *Ci-deſſus ch. 2. p. 88.*

L'écriture capitale éléganre eſt celle que l'on trouve ordinairement ſur les anciens marbres & les bronzes, & du

(k) *Struv. de criter. mſſ. §. 2. p. 14.*

(1) *In (k) familiari ſcribendi more potiſſimum utebantur (Romani,) litteris rotundis, non quæ in ſphera modum ebvolverentur, & à majuſculis eſſent diverſæ ; ſed quæ ob celeriorem ſcriptionem quaſi in globulos curvarentur. Quali ſcripturâ codices aliquot antiquiſſimos in Vaticanâ contineri teſtatur Leo Allatius in animadv. ad Inghiramium, p. 58. Licet & ſimplicior Romanorum atas in monumentis publicisquoque tali litteraturâ fuerit uſa, uti ex fragmento legis romanæ apud Mabillonium, p. 345.*

haut

haut empire, dans quelques mſſ. tares, & encore aujourdui dans les titres des livres de nos meilleures imprimeries. Elle paroit dans toute ſa beauté dans notre XXVe. planche, & dans le Virgile (1) de la bibliothèque de MM. Pithou.

L'écriture capitale ruſtique paroit venir directement de la plus ancienne des Romains. Les lettres en ſont formées avec moins (a) de ſoin & plus de hardiſſe. On n'y obſerve ni les pleins, ni les déliés; ou ſi l'on le fait, c'eſt d'une manière qui paroit ſouvent forcée & peu naturelle. Les baſes & les traverſes ſont omiſes, ou tirées ſans nul agrément. Cette écriture paroit dans les anciennes (b) inſcriptions: elle s'eſt conſtamment ſoutenue, & a peut-être été moins ſujète aux variations que les autres, du moins juſqu'au X. ou XIe. ſiècle. Il eſt vrai qu'on ceſſa d'aſſez bonne heure d'écrire des mſſ. entiers en cette écriture: elle étoit cependant encore ſouvent employée à cet uſage aux V. & VIe. ſiècles. On peut diſputer ſi elle le fut aux ſuivans. Il eſt certain qu'encore au IXe. on écrivoit des pages entières en ces caractères: mais la dificulté eſt de ſavoir, ſi l'on s'en ſervoit pour des livres entiers. Il ſemble qu'elle devint rare au VII. & VIII. avant Charlemagne. Depuis le renouvellement des lettres procuré par ce grand monarque, cette écriture patut bien plus fréquemment dans les mſſ, & ſurtout dans les titres, dans les lettres initiales des *alinéa*, & même des phraſes.

Les écritures capitales nationales ne ſont autres que les caractères majuſcules romains, aſſortis au goût des peuples barbares qui les ont adoptés. Ils ſe ſont pour la plupart maintenus dans les inſcriptions, les médailles & les titres des livres, juſqu'au renouvellement des belles lettres. Il n'en faut excepter tout au plus que les deux derniers ſiècles qui précédèrent cette époque. Nous en avons pour l'Eſpagne un bon garant dans la perſone du grand bibliothécaire du roi (c) catholique. Les inſcriptions, nous dit-il, des VII. VIII. IX. X. XI. & XIIIe. ſiècles ſont en lettres romaines; & quoique quelques-unes de ces lettres paroiſſent étrangères, & qu'elles reſſemblent à celles d'Ulphila; elles n'en doivent pas moins

(a) *Monum. veteris Anſii. p.* 383.

(b) *Buonarroti oſſervaz. pref. p. xvi. V. le* IIe. *genre de notre planche* XXIV.

(c) *Biblioth. univerſ. de la Polygraph. Eſpanola, fol xvii.*

(1) On peut voir un modèle de l'écriture de ce beau mſ. dans la Diplomatique de D. Mabillon, 2e. édition, p. 637. Nous en donnerons deux vers dans la IIe. claſſe des écritures tirées des mſſ.

être regardées comme romaines. Telles qu'on les voit s'éloigner de la forme de celles-ci ; telles on les trouve dans des monumens antérieurs à l'invaſion des Goths. D. Mabillon, Muratori, Caſlei, Hickes, Godfroi Von-Beſſel prouvent la même vérité pour la France, l'Italie, l'Angleterre & l'Allemagne. Cette perpétuité des lettres capitales romaines chez preſque tous les peuples d'Europe eſt une preuve, qu'ils n'ont point eu d'autre écriture que la romaine ; ſurtout depuis leur établiſſement dans les belles provinces conquiſes autrefois par les Céſars.

§. II.

Ecriture onciale.

Quelle eſt l'écriture onciale : diffère-t-elle de la capitale ?

I. Par écriture onciale, nous entendons la majuſcule de forme ronde & diſtinguée de la capitale par (*a*) certains élémens. Le terme d'onciale, pris à la rigueur & ſuivant l'ancienne (*b*) notion, déſigne une écriture, dont les caractères ont un (*c*) pouce, ou douze lignes de hauteur. Il y avoit auſſi des lettres demi-onciales, qui n'avoient que ſix lignes d'élevation. Les unes & les autres n'étoient guère miſes en uſage, que dans les titres des livres. Il ſemble néanmoins par pluſieurs anciens textes, que le nom d'onciale avoit plus d'étendue, & que des livres entiers étoient écrits en ces caractères. Auſſi les ſavans auteurs du catalogue de la bibliothèque du roi nous avertiſſent-ils que (*d*) la plupart des critiques ſont convenus d'apeler onciales toutes les anciennes lettres majuſcules, ſoit rondes ou carées. C'eſt un langage, auquel nous ne faiſons pas difficulté de nous conformer ; quoiqu'il ne faille pas le prendre à la rigueur.

(*a*) *Ci-deſſus p. 335.*

(*b*) *Struv. de criter. mſſ. §. xi. p. 15.*

(*c*) *Budæus l. 2. de Aſſe.*

(*d*) *Monit. in 3. part. catalog. codd. mſſ.*

Les lettres majuſcules, dont Bertran écrivain de la cour de Louis le débonaire faiſoit uſage, étoient alors nommées onciales par quelques-uns, & Loup abbé de Ferrières les apèle antiques dans (*e*) la lettre, qu'il écrivit à Eginhart, pour le prier de lui en envoyer la méſure. Mais, ſi l'on en croit (*f*) l'abbé de Godwic, Loup n'avoit point en vue des lettres d'une once. Les majuſcules, qu'on employoit dans les mſſ. des VII. & VIIIe. ſiècles, étoienr moins élévées & n'avoient point de méſure fixe.

(*e*) *Epiſt. 5.*

(*f*) *Chronic. Godwic. p. 19.*

Comme nous diſtinguons l'écriture onciale de la capitale ;

il eſt eſſentiel d'avertir en quoi nous faiſons encore conſiſter cette diſtinction. Quand S. Jérôme parloit (a) d'écriture onciale, nous ne pouvons aſſurer, qu'il prétendît la diſtinguer de la capitale. Nous penſons même que ce qu'il en dit pouvoit également tomber ſur l'une & l'autre écriture. Peutêtre n'auroit-il pas même fait dificulté de l'atribuer à l'écriture minuſcule & curſive alongée, telle qu'on la trouve ſouvent à la tête de beaucoup d'anciens diplomes, où elle a quelquefois autant de hauteur que la capitale. On entendoit alors, ou du moins on avoit entendu d'abord par écriture onciale celle qui avoit un pouce d'élevation; parceque le pouce étoit au pié ce que l'once étoit à la livre. Telle & plus grande encore peut-on la voir (b) dans nos deux planches des frontiſpices d'écritures mérovingiennes, lombardiques & ſaxones, que nous qualifions capitales & onciales de mſſ. Ces deux ſortes d'écriture de mſſ. ſont aſſez ſuſceptibles de cette grandeur rigoureuſement onciale; quoiqu'il fût très-rare, qu'on la leur donnât, ſi ce n'eſt dans quelques (c) titres & frontiſpices de livres. Celle, que nons apelons onciale, eſt préciſément la même, à laquelle pour l'ordinaire les ſavans donnent ce nom, ſans néanmoins apliquer une autre dénomination à la capitale. En éfet, les mſſ. en cette dernière écriture ſont très-rares en comparaiſon des autres. Auſſi le nom d'onciale convient-il tellement à ceux-ci, qu'on penſe à peine à ceux-là, quand on ſe ſert de ce terme, Nous ne faiſons donc que nous conformer au langage des gens de lettres, dans l'uſage que nous faiſons du nom d'écriture onciale. Mais en même tems nous croyons devoir diſtinguer cette écriture de la capitale, revêtue d'une forme à pluſieurs égards très-diférente. La diſſemblance eſt aſſez conſidérable pour conſtituer deux genres d'écriture. C'eſt ce qui ſe manifeſtera plus clairement dans notre IIIe. tome, où nous donnerons des modèles de l'une & de l'autre, tirés des mſſ.

(a) *Præf. in Job.*

(b) *Pl. XVII. p. 88. P. XVIII. p. 114.*

(c) *De re diplom. p. 47.*

II. La plupart des auteurs n'ont fait nulle atention aux lettres qui caractériſent l'écriture onciale. Plus frapés de ſa hauteur que de ſa forme, ils l'ont confondue avec les autres écritures. Le P. Papebroc Jéſuite apèle (a) onciales les lettres curſives alongées, qui forment la première ligne & la ſouſcription du roi dans les anciens diplomes: comme ſi la

Ecriture onciale confondue avec les autres: noms qui lui ont été donnés: ſes eſpèces.

(d) *Propyl. n. 41.*

figure des unes & des autres ne diféroit pas eſſentiellement ? Lorſque l'écriture onciale eſt petite, ou qu'elle n'a point la juſte meſure, qu'on lui ſupoſe ; ſouvent on la qualifie (a) de demi-onciale ; ſans conſidérer, que celle-ci dans les mſſ. n'eſt qu'un mêlange de lettres onciales & minuſcules. D. Mabillon lui-même confond l'écriture (b) onciale avec la petite capitale, qu'il apèle minuſcule. Il diſtingue deux ſortes d'onciales. L'une proprement dite n'étoit pas d'un uſage ordinaire. On s'en ſervoit ſeulement dans les inſcriptions & les livres, où l'on afectoit la plus grande magnificence. L'autre plus commune & plus petite, mais toujours de la même forme que la première, éroit employée à écrire les mſſ. moins ſomptueux, dont pluſieurs ſont parvenus juſqu'à nous, quoiqu'écrits il y a onze à douze cents ans. Le ſavant Bénédictin ne veut pas qu'on nomme onciale cette ſeconde écriture, dont, ſelon lui, le VIIIe. ſiècle vit preſque la fin. Cette idée au reſte, quoique ſingulière, a été adoptée par la plupart des antiquaires modernes.

(a) *Legipontii diſſert. 2. p. 116.*

(b) *De re diplom. p. 47.*

Les caractères arondis de l'écriture onciale lui ont fait donner le nom de ronde par les ſavans. Ainſi qualifia-t-on, mais improprement, le caractère gothique moderne ou (c) monacal, & l'écriture renouvelée au XVe. ſiècle. Celle-ci difère preſque autant de l'onciale, que le petit romain eſt diſtingué de la capitale de nos imprimeries. L'écriture minuſcule des Grecs (d) eſt auſſi apelée ronde par le marquis Maffei, & l'on ne refuſe pas aujourdui ce nom à notre écriture financière ; quoiqu'elle n'ait nul raport avec l'onciale. Celle des Grecs, comme celle des Latins, eſt ſuſceptible de rondeur & de carure dans pluſieurs élémens. Auſſi l'apele-t-on quelquefois (e) ronde & carée. On peut obſerver le paſſage de l'écriture capitale à l'écriture onciale dans les vers mis au bas (f) du Virgile de Florence. Les lettres ſont onciales ; mais le tour répond encore aux lettres capitales.

(c) *Chronic. Godwic p. 71.*

(d) *Opuſcol. eccleſ. p. 58.*

(e) *Paleograph. p. 185.*

(f) *Page 15.*

Les anciens mſſ. ofrent à ceux, qui en ont fait une étude ſuivie, pluſieurs ſortes d'écriture onciale. Outre qu'on peut la diſtinguer par ages & par ſiècles ; il ſemble qu'on en peut remarquer au moins quatre eſpèces principales. 1°. A double trait : tel eſt le mſ. du chapitre de Pérouſe, & des épitres de S. Paul apartenant à l'abbaïe de S. Germain des Prés.

Digitized by Google

2°. A ſimple trait : tel eſt l'évangile de S. Euſèbe de Verceil, auquel on peut joindre le pſeautier de Vérone. 3°. A plein trait : tel eſt le mſ. de ſainte Julie de Brixia, & les évangiles de Vérone. C'eſt l'écriture, qui paroit la plus belle & la plus régulière en ce genre. 4°. A traits obliques : cela eſt ſurtout très-ſenſible dans les F, J, P, R, dont la queue décline vers la gauche. On peut donner pour exemple de cette écriture le mſ. des évangiles de Vienne ; quoiqu'il tienne plutôt de cette écriture, qu'il ne la repréſente parfaitement. On diſtingue encore dans les mſſ. l'onciale élégante, l'anguleuſe, la maſſive, la tortueuſe, la pure. On y trouve des onciales plus hautes que larges, & plus larges que hautes, tendant vers la carure, tirant ſur la curſive, a queue inférieure excédante, & courbe, tranchées obliquement, à lettres ſerrées du IXe. ſiècle. Autre eſt l'onciale du règne (*a*) de (1) Charlemagne, autre celle de ſes ſucceſſeurs immédiats. Dans les heures de Charle le chauve les lettres onciales ſe touchent ſouvent. Il y a des écritures onciales oblongues, panchées &c. Sans parler ici des gallicane, allemande, & autres nationales, dont on trouvera des modèles dans la IIe. claſſe des écritures, tirées des mſſ.

(*a*) *Conſt. vindic. cod. confirm. p.* 170. 171.

III. Croiroit-on que, dans un ſiècle éclairé comme le

Quelle étoit l'onciale de S. Jérô-

(1) Ce monarque renouvella l'écriture onciale & lui donna une forme plus polie. Sous Louis le débonaire, elle recouvra preſque l'élégance & la forme, qu'elle avoit eue dans ſes plus beaux jours. Le P. du Moulinet, au lieu de dire que ces deux empereurs favoriſèrent l'uſage des beaux caractères, prétend que ceux des Romains, dont on admire l'élégance & la netteté, furent entièrement corompus & diſparurent pendant quatre ou cinq cents ans. Cependant il eſt bien certain, qu'on n'avoit point ceſſé d'en faire uſage. Le ſavant chanoine régulier confond auſſi l'écriture onciale des VIII. & IXe. ſiècles avec la capitale antique ; lorſqu'il parle ainſi du renouvellement des lettres ſous Charlemagne & ſon ſucceſſeur : » Après (*b*) donc que ces beaux caractères » romains eurent été perdus & entière- » ment corompus durant quatre ou cinq » ſiècles ; ils commencerent de revivre » ſous l'empire de Charlemagne & de » Louis le débonaire, comme on le re- » marque en leurs monoies ; & ils re- » trouvèrent enfin leur dernière perfec- » tion ſous ce floriſſant empire. Ceci ſe » juſtifie par un mſ. de la bibliothèque » de ſainte Geneviève, qui eſt un livre » des quatre évangiles, écrit ſur du vé- » lin en lettre d'or, vers le tems de Louis » le débonaire ou de Charle le chauve. » Le commencement de chaque évangile » eſt en grandes lettres capitales, qu'ils » apeloient onciales, à cauſe qu'elles » avoient une once, c'eſt-à-dire un pou- » ce ou environ de hauteur. Elles ſont » ſemblables aux caractères du tems d'Au- » guſte. . . . Il y a encore un de ces mſſ. » en lettres d'or, en l'abbaïe de S. Mé- » dard de Soiſſons, & qui eſt inconteſta- » blement du tems de Louis le débo- » naire, qui en a fait préſent à cette » égliſe. «

(*b*) *Journal des ſavans du* 31. *Janvier* 1684. *p.* 25.

II. PARTIE. Sect. III. Chap. X. Article II.

nôtre, des ſavans euſſent oſé nier l'exiſtence de l'écriture onciale & méconoitre les mſſ. où elle eſt conſignée ? C'eſt cependant ce qu'ont fait (*a*) David Caſley & l'auteur (*b*) de la Bibliothèque britannique, éblouis par une nouvelle interprération du texte, où S. Jérôme s'élève contre le luxe des mſſ. en écriture onciale. » Qu'on (*c*) achete, ſi l'on veut, » dit le S. Docteur, d'anciens livres, écrits ſur du vélin cou- » leur de pourpre, en lettres d'or & d'argent, ou en lettres, » qu'on apèle communément onciales, & qui ſont plutôt » des fardeaux que des livres ; pourvu qu'on me permette » à moi & à mes amis d'avoir des mſſ. en petit caractère, » & qui ſoient plus recommandables par l'exactitude de la » correction, que par leur magnificence. *Habeant qui vo-* » *lunt veteres libros vel in membranis purpureis, auro ar-* » *gentoque deſcriptos, vel* UNCIALIBUS, *ut vulgò aiunt,* » *literis, onera magis exarata, quàm codices ; dummodò* » *mihi meiſque permittant pauperes habere ſchedulas, & non* » *tam pulchros codices, quàm emendatos.* C'eſt ainſi que » l'on imprime, ou qu'on cite toujours ce paſſage ; mais au » lieu de ces mots *uncialibus literis*, les lettres onciales ou » d'un pouce, M. Caſley croit qu'il faut lire *initialibus li-* » *teris* des lettres initiales, & il ſe fonde ſur l'autorité de » (1) pluſieurs mſſ. & ſur la manière uſitée de lire de tels » mots ambigus, qui eſt de choiſir la leçon, qui s'acorde » le mieux avec le bon ſens. On comprend d'abord, dit M. » Caſley, que par *initialibus literis*, il faut entendre les let- » tres, qu'on a coutume de mettre au commencement des » livres, des chapitres, ou des paragraphes, leſquelles on » apele capitales : & ſi un livre étoit tout écrit de ces let- » tres-là ; ce ſeroit véritablement un fardeau plutôt qu'un » livre, comme le remarque S. Jérôme. Et nous avons en- » core aujourdui de vieux livres de cette eſpèce. Mais que

mo, ſelon Caſley ? Cet auteur a-t-il eu raiſon de nier l'exiſtence de cette écriture ?

(*a*) *A catalog. of the mſſ. the prefac. p. xvij.*

(*b*) *Tom. 5. part. 2. p. 337. & ſuiv.*

(*c*) *Prefat. in Job.*

(1) Les mſſ. dont Caſley s'autoriſe, ſont aparamment les mêmes, que les nouveaux éditeurs de S. Jérôme citent dans leur note : *Duo* (*c*) *aut tres mſſ. pro uncialibus legunt eodem ſenſu initialibus.* Mais ces ſavans ont fait ſi peu de cas de ce petit nombre de mſſ, peutêtre fort recens, qu'ils ont conſervé dans le texte *uncialibus.* La dificulté de lire les plus anciens mſſ. a fait faire beaucoup de fautes à ceux qui les ont copiés dans des tems éloignés. Un copiſte mal habile n'aura point entendu le terme d'onciale. Il lui aura ſubſtitué celui d'initiale plus connu, & plus ordinaire.

(*c*) *S. Hieron. oper. t. 1. col. 798.*

» faire de ces *literæ unciales*, ces lettres longues d'un pou-
» ce ? Où a-t-on trouvé, que les anciens écrivoient des li-
» vres d'un ſi monſtrueux caractère ? Et ſi l'on en a écrit de
» tels ; d'où vient qu'il n'en reſte pas la moindre trace ? «
On peut voir dans la Bibliothèque britannique, d'où ceci eſt extrait, les raiſonemens par leſquels le ſavant Anglois s'éforce d'étayer ſa conjecture, & les conſéquences erronées, qu'il en tire contre l'exiſtence & la vérité des écritures onciale & minuſcule au tems de S. Jérôme.

Mais les éforts de M. Caſley & de ſon panegyriſte n'ont pas fort ébranlé les antiquaires (*a*) d'Italie. Quelques-uns néanmoins frapés de la prétendue découverte du docte Anglois prièrent M. Aſſemani, célèbre par ſa profonde érudition, de conſulter les meilleurs mſſ. de la bibliothèque du Vatican ; afin de s'aſſurer une bonne fois de la véritable leçon du texte de S. Jérôme. Le ſavant prélat, après les avoir bien examinés, ateſte (*b*) qu'ils dépoſent unanimement contre la prétention de Caſley. Parmi ces mſſ. il y en a pluſieurs des VII. & VIIIe. ſiècles. Tous ſans exception portent la leçon conteſtée, *uncialibus, ut vulgò aiunt, literis*. C'eſt ainſi que les conjectures trop hardies de nos critiques modernes, ſe trouvent ſouvent combatues par les monumens de la vénérable antiqnité.

(*a*) *Blanchini vindic. can. ſcript. p.* CCCXCVIII.

(*b*) *Ibid.*

Du reſte on a toujours vu (1) dans le paſſage de S. Jérôme des lettres d'une once, & jamais des lettres initiales, dont la meſure n'a rien de fixe. Pluſieurs planches de notre IIIe. tome, repréſentant des pages entières de mſſ. en onciale, ou plus qu'en onciale, prouveront que Caſley, ou l'auteur de la Bibliothèque britannique, dit à tort qu'il ne reſte pas la moindre trace de cette écriture. La capitale étant ſuſceptible de diférentes grandeurs, a pu être apelée onciale au ſens de S. Jérôme. Celle dont il parle, quoiqu'elle eût été originairement haute d'un pouce, & qu'elle eût emprunté le nom de ſa méſure, pouvoit bien ne l'être plus en rigueur de ſon tems. Il l'inſinue par ces mots, *ut aiunt* : mais les

(1) *Unciales literas* (*c*) *Hieronymus intelligi voluit pollicis craſſitudine exaratas. uncialem* (*d*) *altitudinem pollicarem intelligit, id eſt, digiti & trientis.* Telle étoit originairement la hauteur des lettres oncialeſ ; mais non pas la *groſſeur*, comme le répète le grand Dictionaire de Trévoux de la dernière édition.

(*c*) *Budæus lib.* I. *de aſſe.*

(*d*) *Ibid. lib.* V.

lettres ne laiſſoient pas que d'en être encore fort grandes, telles que celles des épitres de S. Paul, gardées à S. Germain des Prés, & celles du fameux pſeautier de la même abbaïe.

Uſage de l'écriture onciale : ſa durée & ſa fin.

IV. Lorſque S. Jérôme préfère aux mſſ. en écriture onciale, les ſiens qui n'avoient point d'autre mérite que l'exactitude ; il ſemble dire que l'onciale n'étoit employée qu'en faveur des riches & pour écrire les livres, qui devoient ſervir dans les égliſes. On peut donc croire qu'aux IV. & V^e. ſiècles l'uſage de la minuſcule & la curſive étoit bien plus fréquent, que celui de l'onciale ou de la capitale. Le même goût dura encore juſqu'au milieu du VIe. ſiècle. Mais l'ignorance & la barbarie gagnant toujours, les moines & les Clercs écrivirent peu en minuſcule, & ſurtout en curſive. Ces deux écritures demandoient trop d'habileté. Car il eſt viſible, qu'il faloit alors bien un autre capacité qu'aujourdui, pour écrire en curſive. Excepté les gens d'afaires ; on n'écrivit donc preſque plus pendant la fin du VIe. ſiècle, le VIIe. & la moitié du VIIIe. qu'en onciale. Au VIIIe l'uſage de la curſive devint plus fréquent ; parceque les études ſe renouvellèrent. Nous croyons même que l'écriture, mais non pas l'orthographe, avoit commencé à ſe renouveller avant Charlemagne. Le grand uſage de l'onciale, qui demande très-peu de capacité & beaucoup de patience convient donc aux ſiècles barbares. Auſſi dans le mſſ. 936. de l'abbaïe de S. Germain des Prés, voyons-nous, après le milieu du VIe. ſiècle, abandonner l'écriture minuſcule un peu mêlée de curſive, pour s'en tenir a l'onciale.

Si avant nous on eût diſtingué cette écriture de la capitale ; quelques auteurs auroient peutêrre exclu la premiere des marbres & des bronzes, comme ils en ont bani malàpropos la minuſcule & la curſive. On trouve cependant l'onciale dans les (*a*) anciennes inſcriptions lapidaires & métalliques. Quelques-unes de ce volume nous en fourniront bientôt de nouvelles preuves. Les titres & les premières pages des mſſ. ſaxons les plus antiques ſont (*b*) en lettres onciales. Cette prérogative leur eſt commune avec les mſſ. wiſigothiques, mérovingiens, lombardiques, & carolins. S'il s'agit de la totalité des livres ; D. Mabillon (*c*) borne l'uſage de l'onciale

(*a*) *De re diplom. p.* 47.

(*b*) *Hickes t.* 1. *præfat. p.* 32.

(*c*) *De re diplom. p.* 47. 51.

ſonciale aux plus magnifiques, tels que ſont les Heures de Charle le chauve.

Notre ſavant antiquaire (*a*) dit que l'écriture romaine & par conſéquent l'onciale fut d'un grand uſage en Italie juſqu'au ve. ſiècle ; mais qu'alors les Goths la corompirent. Cette dernière ſupoſition eſt ſufiſamment détruite par les (1) médailles des rois goths, leſquelles ont preſque conſervé la beauté du caractère romain. D. Mabillon (*b*) ajoute, qu'en France on continua de ſe ſervir de l'écriture onciale juſqu'à la fin du VIe. ſiècle, & même juſqu'au milieu du VIIe. A-t-il prétendu par là borner abſolument la durée de cette écriture ; enſorte que depuis la dernière époque juſqu'au renouvellement des caractères ſous Charlemagne, elle n'ait jamais été employée ? C'eſt une conſéquence ſophiſtique du goût du (*c*) P. Germon. Mais quand on dit, que l'uſage de l'onciale a duré juſqu'en 650. il ne s'enſuit (*d*) pas qu'il ait alors totalement ceſſé : cela ſignifie que peu à peu on lui en (2) ſubſtitua un autre. Diſons mieux : D. Mabillon, fondé ſur les ſeuls mſſ. qui ſubſiſtent actuellement, a parlé de l'uſage ordinaire. On n'en peut donc rien conclure, ni contre l'emploi des écritures minuſcules & curſives avant le milieu du VIIe. ſiècle, ni contre l'uſage moins fréquent de l'onciale, depuis ce tems juſqu'au règne de Charlemagne.

(*a*) *Ibid. p. 46.*

(*b*) *Ibid. p. 51.*

(*c*) *De veter. hæret. p. 440. 441.*

(*d*) *Vindic. veter. cod. confirm. p. 169.*

Le P. Bianchini (*e*) ne ſe ſépare point du grand nombre des ſavans, qui fixent la fin de cette écriture vers le VIIe. ſiècle. Mais peutêtre n'ont-ils égard qu'à ſa forme ancienne,

(*e*) *Vindic. canon. ſcript. p. ccxviii.*

(1) » Le vulgaire des curieux, dit (*f*) » le P. Jobert, les apèle gothiques ; mais » c'eſt abuſer du nom & faire tort aux » rois goths, du moins à certains d'eux, » dont il nous reſte des médailles, qui » ont conſervé quelque choſe de la lan» gue & de la majeſté romaine. Telles » ſont celles de Théodorie, d'Athalaric, » de Théodahat, de Baduela, de Vitigès, » de Tejas, dont la fabrique eſt belle, » le relief conſidérable, & le carac» tère tout-à-fait romain. Telles pa» roiſſent encore celles de quelques rois » wandales & goths, que raporte An» ton. Auguſtinus, comme de Cuntha» mundus, troiſième roi des Wandales » en Afrique, de Chindaswindus roi des » Goths dans la Gaule narbonoiſe &c. «

(*f*) *La ſcience des médailles. nouv. édit. p. 313. 314.*

(2) L'uſage d'employer d'autres écritures, que la majuſcule onciale, avoit commencé long tems avant le milieu du VIIe. ſiècle. La première collection des canons, connue du (*g*) P. Couſtant, quoiqu'il en diſe, n'eſt point onciale. Les mſſ. en curſive, ou en demi-curſive, qu'on avoit beaucoup de peine à lire, depuis le Xe. ſiècle, ont dû, pendant les cinq cents ans, qui l'ont précédé, être plutôt détruits, que les mſſ. en onciale. La beauté de ceux-ci les faiſoit ſouvent épargner. D'ailleurs on pouvoit les lire avec une médiocre aplication.

(*g*) *Vindic. veter. cod. confirm.. 170.*

ſans la conſidérer comme revêtue des traits accidentels, qu'elle contracta dans les tems poſtérieurs ; ſurtout lorſqu'elle paſſa entre les mains des peuples barbares. Sous ce point de vue, elle dura encore pluſieurs ſiècles depuis le VIIe. D. Bernard de Montfaucon, qui avoit fait une étude particulière des mſſ. grecs, ateſte (*a*) n'en avoir vu aucun en écriture onciale, qui fût poſtérieur au Xe. ſiècle. Il parle de mſſ. des SS. Pères & des autres auteurs. Car pour les livres en onciale oblongue, deſtinés à l'uſage des égliſes ; il en avoit trouvé de plus récens. M. Maffei (*b*) fait deſcendre juſqu'au XIe. ſiècle la durée de l'onciale latine. S'il s'agit de mſſ. entiers, écrits en ce caractère ; il nous permettra d'en douter. Alors l'écriture capitale & l'onciale furent tellement confondues, qu'il n'eſt plus poſſible de les diſtinguer. La confuſion vient ſurtout de ce qu'on a mêlé enſemble des lettres de divers ordres, de diverſes claſſes, de divers genres, de diverſes eſpèces.

(*a*) *Paleograph. p.* 231.

(*b*) *Opuſcol. eccleſ. p.* 60. *col.* 2.

Article III.

Etat de l'écriture majuſcule, conſidérée dans ſes principaux genres, depuis les premiers tems, juſqu'à la renaiſſance des Belles-Lettres, au XVe. ſiècle. Coup d'œil des révolutions de toutes les écritures latines.

Pour bien faire conoître l'état & les révolutions de l'écriture latine ; il faut remonter aux tems de la République & de l'empire romain, & deſcendre juſqu'au dernier renouvellement des lettres. Nous oſons nous flater que l'hiſtoire abrégée de l'écriture latine ne déplaira pas aux amateurs de l'antiquité. Nous ne leur préſentons à la vérité qu'un eſſai ; mais c'eſt le fruit d'une infinité de réfléxions & de recherches.

Hiſtoire de l'écriture antique des Romains : deux ſortes d'écritures

I. L'écriture latine de la plus haute antiquité comparée à celle du ſiècle d'Auguſte, en étoit non ſeulement diſtinguée par des qualités accidentelles ; mais auſſi par la forme eſſentielle des caractères, des proportions & de la ſymmétrie.

Sur l'an 363. avant J. C. Tite-Live (1) rapelle une vieille Loi, écrite en lettres antiques, qui, ſelon (2) Quintilien, ne reſſembloient pas à celles de ſon tems. Voila donc dès le commencement de l'empire, au moins deux ſortes d'écritures latines bien caractériſées. Des témoignages certains en conſtatent l'exiſtence, & ne laiſſent aucune reſſource au doute. On n'en doit pourtant pas conclure, que l'uſage de l'écriture antique fût alors totalement aboli, mais qu'il n'étoit plus à la mode.

majuſcules ou capitales du ſiècle d'Auguſte, l'ancienne & la nouvelle : monumens de la première : elle ſe diviſe en irrégulière & ruſtique, en régulière & polie.

Pouroit-on ſe flater de voir rétracer ſous nos yeux cette ancienne écriture, d'après des originaux inconteſtables ? C'eſt ſurquoi nous ne croyons pas, qu'on puiſſe héſiter un moment. Reſte à ſavoir juſqu'à quel degré d'antiquité il faudra les reculer. Peutêtre ne ſauroit-on produire aucun monument, dont la date préciſe devance de plus de 300. ans la naiſſance du Sauveur : il eſt cependant très-probable, qu'il en exiſte encore de plus anciens, au moins de deux ſiècles.

Si deux des tables de Gubio égaloient par leur antiquité celle des Pélaſges, à qui l'on en atribue la compoſition ; il ne ſeroit pas poſſible de montrer un plus ancien modèle des lettres latines. Mais leur conformité avec les caractères d'environ deux cents ans avant J. C. les a fait regarder par pluſieurs ſavans, plutôt comme des copies ou pièces renouvelées, que comme de véritables prototypes. Elles (3) ne ſeront donc miſes, qu'au niveau des Loix romaines agraires, du Sénatus-conſulte contre les Bacchanales, de quelques médailles conſulaires, ou tout au plus de l'inſcription dreſſée en l'honneur de Lucius-Barbatus. Au défaut d'une antiquité prodigieuſe, que ſembloient aſſurer à notre écriture ces tables eugubines, eſtimées de plus de trois mille ans ; les inſcriptions de la ſeconde & troiſième eſpèce du premier genre

(1) *Lex* (*a*) *vetuſta eſt priſcis literis verbiſque ſcripta, ut qui Prator maximus ſit, idibus Septembribus clavum pangat.*

(2) *Illa* (*b*) *veluſtiſſima tranſeo tempora, quibus & pauciores litera, nec ſimiles his noſtris earum forma fuerunt.*

(3) Notre première planche des écritures lapidaires & métalliques repréſente 1. modèles en lettres latines des tables de Gubio. 1. genre. 1°. eſpèce, num. 1°. & 2°. Ceux de la loi romaine, du Sénatus-conſulte, & de Lucius Barbatus rempliſſent preſque toute la 4°. eſpèce. Les médailles indiquées dans le texte font partie de la même eſpèce & de la 1°. du 3°. genre &c.

(*a*) *Tit. Liv. hiſt. lib. 7.*

(*b*) *Quintil. Inſtit. orat. l. 1. c. 7.*

de nos écritures lapidaires & métalliques, quoique de beaucoup poſtérieures à cette époque, répondront ſuffiſamment aux caractères, qu'avoient en vue Quintilien, Tite-Live & les autres anciens. C'eſt tout dire qu'elles ſont tirées, d'après ce que l'Italie a déterré de plus antique, depuis trois ſiècles. Avant leur découverte, les tables eugubines miſes à part; le monument érigé à Lucius Barbatus ne cédoit le premier rang à nul autre, ſi ce n'eſt peutêtre à quelques médailles. La colone roſtrale de Duilius (a) eſt à la vérité d'une date plus ancienne. Les antiquaires (b) toutefois paroiſſent moins diſpoſés à la croire originale, que rétablie. Ne pouſſons pas ici plus loin le dénombrement des inſcriptions antiques. Il ſuffit de jeter les yeux ſur les quatre premières eſpèces de notre premier genre des écritures lapidaires & métalliques, pour y voir raſſemblé tout qu'à cet égard l'antiquité nous a tranſmis de plus précieux. Ces morceaux peuvent ſe partager en trois ages. Les plus récens précèdent l'ère chrétienne de près de deux cents ans. Pluſieurs des genres ſuivans renferment encore quelques pièces, qui ne remontent pas moins haut.

(a) *Voyez-en le contenu, Lipſ. antiq. lect. c. 14.*

(b) *Sirmondi opera. t. 4. col. 585. & ſeqq.*

Déja l'inſcription de Lucius Barbatus, les épitaphes des Furius, les loix agraires & romaines, & autres monumens encore plus antiques, avoient perdu quelque choſe de l'ancienne rudeſſe des écritures latines; lorſqu'on vit paroitre, ſi même on ne doit pas la faire remonter bien plus haut, une ſeconde branche de vieille écriture, mais plus polie & particulièrement afectée aux médailles. Touche-t-elle à l'origine des caractères latins? Eſt-elle émanée de cette écriture rude & groſſière, eſtimée la plus antique? Seroit-elle née du commerce des Romains avec les Grecs, long tems avant que les derniers euſſent ſubi le joug de l'empire? C'eſt ſurquoi nous ne voyons pas qu'on puiſſe aiſément ſe décider. Pour l'ordinaire on ſe contente de la reculer juſqu'à la première guerre Punique. Mais on a des As d'une écriture à peu près ſemblable, de beaucoup antérieurs à cette époque. Il ſembleroit donc, que dès la plus haute antiquité, les Romains auroient au moins eu deux ſortes d'écritures capitales; l'une impolie, & qu'on peut traiter de ruſtique; l'autre plus régulière, & dont on uſoit, ſurtout dans les fabriques des

monoies. Quoiqu'il en ſoit, ſi les monumens de cette écriture n'égalent pas ceux de l'autre en antiquité ; l'on ne ſauroit prouver, qu'ils s'en éloignent conſidérablement.

Quelle étoit la double écriture ancienne : Perpétuité de la ruſtique.

II. Le caractère le plus univerſel des anciennes écritures latines ſe manifeſte par des traits ordinairement obliques, ſans baſes ni ſommets. L'égalité des hauteurs ſe trouve mal obſervée dans la ruſtique. Si certaines lettres de l'une & de l'autre éprouvent des altérations de figures, capables d'embaraſſer ; la plupart ne ſont pourtant pas fort dificiles à reconoitre. A peine en excepterons-nous celles de quelques vieux monumens, dont l'écriture ofre d'abord un coup d'œil aſſez étrange. Là, pour ne point relever ces tournures inſolites, que prennent quelquefois d'autres élémens ; les A D E F L O P Q ſont ſujets à des irrégularités de forme & même à des variations, qui leur donnent un air bien diférent de celui des belles inſcriptions du ſiècle d'Auguſte. Mais ſi les caractères de ces deux écritures antiques ne s'acordent pas toujours avec les nôtres, quant à la figure ; les traits hétéroclites & groſſiers n'afectent que la ruſtique. Exemte des irrégularités de la groſſière, l'autre donne à toutes ſes lettres une égale hauteur. Mais ſes extrémités ſont ordinairement plutôt arondies, que tranchées. Leur ancienne forme oblique ne ſe redreſſe, qu'avec la plus grande lenteur. Si leur contour & leurs raports n'ont rien de choquant ; ils ne ſe diſtinguent pas non plus par cette élégante ſymmétrie, propre aux écritures, qui précédèrent ou ſuivirent immédiatement l'Incarnation du Fils de Dieu. La belle écriture s'créditoit de toutes parts, que la ruſtique (1) ſe maintenoit encore dans quelques coins de l'empire. Il ſemble même, qu'elle eut toujours à Rome ſes partiſans. Totalement banie des médailles ; elle ne ceſſa jamais de ſe montrer de tems en tems & ſur le bronze & ſur le marbre.

Meſurer la durée de ſa primitive ſimplicité ſur celle des mœurs de la République romaine, avant les guerres Puniques;

(1) Les Grecs eurent auſſi leur écriture ruſtique. C'eſt le nom qu'Allatius (a) donne aux caractères d'une table de marbre, où les exploits d'Hercule étoient décrits, comme ſur deux colones. Mais cette écriture étoit ronde : au lieu que la latine paſſe pour carée. Du moins celle-ci ſe raporte-t-elle à notre capitale : au lieu que la grèque, dont il s'agit, a plus d'afinité avec notre oncïale.

(a) *Animadv. in antiquit. etruſc. p. 61.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. X. ARTICLE. III.

c'eſt une ſupoſition avancée légérement, & démentie par les faits. Il eſt des commencemens de réformation d'écriture certainement antérieurs à l'époque énoncée. D'un autre côté les preuves d'une continuation poſtérieure du caractère irrégulier ſont ſans nombre, & ſe ſuccèdent de ſiècle en ſiècle. Malgré le changement de l'écriture antique en mieux, une de ſes branches perpétuée ſur les marbres & ſur les tables d'airain, avec le tems ſimplifiée de plus en plus, inſenſiblement dégagée de la plupart de ſes traits groſſiers & ſuperflus, parvint enfin vers le milieu du ſecond ſiècle à toute la perfection, qu'elle pouvoit prétendre, ſans changer de nature. Ainſi réformée par degrés, elle pouvoit quelquefois ne pas déplaire. Elle avoit au moins l'avantage d'être fort aiſée à tracer : au lieu que l'élégance demandoit autant d'adreſſe, que de ſoins & d'atentions. S'il étoit prouvé, qu'elle fût diférente de l'ancienne écriture ruſtique ; on ne pouroit diſconvenir, qu'elle n'en tînt beaucoup, par l'irrégularité tant de ſes traits, que de ſa forme. Comme elle, ſouvent on la trouve négligée, juſqu'à ne pas être garnie de ſommets & de baſes. La reſſemblance de l'antique à l'antique groſſière de divers ages n'eſt pas plus grande, que celle de la ruſtique du premier ſiècle avec l'antique alors la plus moderne. On a donc ſujet de croire, qu'elle n'en fut réellement qu'une continuation.

Ses plus anciens (1) modèles, ſi l'on prétend la diſtinguer de l'antique, remonteront preſque au commencement du premier ſiècle : tems auquel les lettres capitales des Romains avoient atteint au plus haut point de perfection. Or n'eſt-ce pas ſe toucher de bien près aux derniers monumens de la vieille écriture ? Quand au reſte les pièces de comparaiſon manqueroient, pendant un ou deux ſiècles : ſi la chaine des raports n'eſt pas encore rompue au bout d'un ſi long eſpace, la preuve de la deſcendance immédiate de ces deux écritures, n'en deviendra que plus déciſive. Comparez le traité (a) d'hoſpitalité, de Patronat, & de Clientèle entre Caius Silius Aviolat d'une part, & le ſénat & la ville de Thimlique en Afrique de l'autre : comparez-le, diſons-nous,

(a) *Maffei Iſtor. diplom. p.* 38.

(1) Outre diférens morceaux de cette écriture, répandus dans nos deux premières divisions ; nous deſtinons un genre tout entier à la faire conoître.

avec le Sénatus conſulte contre les Bacchanales ; vous y remarquerez moins de diférence, qu'on n'en devroit atendre d'une diſtance de 200. ans dans le même genre d'écriture. L'honnête congé, acordé l'an 68. à des vétérans par l'empereur Galba, ne s'éloigne pas beaucoup plus du goût ancien. Philippe de la Tour, évêque d'Adria, dans ſes Fragmens (*a*) d'inſcriptions des Frères Arvales, a fait graver deux modèles (*b*) d'écriture ruſtique. Les lettres y ſont fort irrégulières, mais un peu moins dans la première, que dans la ſeconde. Auſſi celle-là fut-elle dreſſée l'an 81. & celle-ci l'an 183. Si pendant l'intervale de l'une à l'autre, le caractère élégant perdit quelques degrés de ſa beauté ; faut-il s'étonner de voir le ruſtique devenir un peu plus mauvais ; ſans pourtant ramener toutafait le tour antique, ni s'en écarter au point de le rendre méconnoiſſable ?

(*a*) *Monum. veteris Antii. p.* 383. 384.

(*b*) *Voyez les deux premières inſcrip. tionsdu* 2. *genre de notre* 1e. *claſſe.*

Avant la dernière date, elle avoit aquis inſenſiblement une ſorte de régularité, qui ſembla l'avoir élevée, entre le commencement & le milieu du ſecond ſiècle, au dernier période de ſon élégance. Mais cette élégance, miſe en paralèle avec celle de la belle écriture, paroit une véritable barbarie. Du moins ſimple & négligée, ſi elle eſt tracée avec beaucoup d'aiſance ; n'eſt-elle jamais travaillée ni avec art ni avec délicateſſe. On en peut juger par la pièce (1) diplomatique, raportée à la page 70. de la Bulle d'or des enfans romains de qualité, & que nous pourons repréſenter ailleurs. L'influence du bon goût général juſque ſur l'écriture ruſtique, fut bientôt ſuivie d'une groſſiéreté plus marquée ; quoiqu'avec les mêmes gradations, par leſquelles l'écriture antique s'étoit peu à peu dépouillée de ſa primitive

(1) Les caractères, dit M. Ficoroni, en ſont (*c*) un peu ruſtiques, inégaux & ſouvent liés les uns avec les autres. S'ils n'énonçoient pas préciſément leur date de l'empire d'Antonin Pie & du conſulat tant de Sévère que de Sabinien ; tel qui prétendroit juger de l'age d'un monument par la forme de l'écriture, ſe détermineroit aiſément à reléguer notre inſcription aux bas ſiècles. L'auteur a ſans doute en vue ces critiques ſuperficiels, qui ſur une légère teinture de l'antiquité décident avec plus de hardieſſe, que les plus habiles connoiſſeurs. Au fond l'inſcription comparée aux écritures du même genre, antétieures & poſtérieures ne pouroit trouver de place convenable qu'au ſecond ſiècle. Mais pour en porter un jugement ſi ſain, il faut reconoitre plus d'une ſorte d'écriture capitale des deux premiers ſiècles, & ne pas regarder les exemples contraires comme des phénomènes ſans conſéquence.

(*c*) *La bolla d'oro de' Fanciulli nobili Romani—In Roma.* 1732. *p.* 71.

rudeſſe. Encore ne faut-il pas s'imaginer, que cette écriture alant une fois de mal en pis, ait tout d'un coup également répandu la dépravation ſur tous les monumens, gravés de cette manière. En cela comme en toute autre choſe pluſieurs réclamations de fait éclatèrent en faveur du bon goût, ou d'un goût moins mauvais; avant que la corruption gagnât partout & devint univerſelle. On pouroit ici multiplier les exemples: mais pour ſavoir à quoi s'en tenir, par raport à l'état de l'écriture ruſtique, depuis le premier ſiècle, juſqu'au VIe. il ſufit (1) de donner un coup d'œil ſur le ſecond genre (2) de la planche XXIV. En le comparant avec le premier, on verra cette écriture retomber aſſez promptement dans une (3) ruſticité plus grande, que celle, d'où elle étoit ſortie. Après avoir obſervé l'écriture groſſière dans des monumens du tems des empereurs (4) Galba, Tite, & Commode, & l'avoir ſuivie, pour ainſi dire, ſans interruption durant les III. IV. & V^e^. ſiècles; comment un antiquaire de la force de M. Buonarruoti n'a-t-il pas aperçu, qu'elle ne pouvoit être qu'une émanation de l'antique latine: Eſt-ce pour avoir perdu le fil, qui les uniſſoit enſemble, ou pour n'avoir vu dans l'ecriture ruſtique des quatre premiers ſiècles, qu'un dépériſſement des plus beaux

(1) On peut auſſi conſulter les inſcriptions en cette écriture des III. IV. & V^e^. ſiècles, recueillies par M. Buonarruoti, dans ſes Obſervations, touchant quelques fragmens de vaſes antiques de verre. Nous n'en ſpécifions que trois, qui portent leur date: la première eſt de l'an 295: la ſeconde de 317. ou 330. Toutes les deux ſont contenues dans le 3e. genre de la 2e. diviſion de nos écritures lapidaires & métalliques. La 3e. de l'an 338. occupe le 4e. rang de la 5e. eſpèce, 1. genre, 1e. diviſion, même claſſe.

(2) La 8e. fournira pluſieurs morceaux dans le même goût. Notre 2e. diviſion en renferme auſſi divers modèles.

(3) Que penſer après cela de cette (a) règle de Struve: plus les lettres de l'ancienne écriture romaine ſont inégales & irrégulières; plus elles ſont antiques? Pluſieurs auteurs ne laiſſent pas de propoſer comme ſûre une règle ſi peu exacte. *Voyez la préf. d'Iriei ſur le mſ. des évangiles de S. Euſèbe de Verceil.*

(4) L'honête congé, qu'il fit délivrer à des ſoldats vétérans, fut expoſé l'an 68. au capitole ſur une table de bronze. Tranſcrit, comme pour ſervir d'expédition à quelques-uns d'entr'eux, ſur une tablette de cuivre, M. Maffei l'a fait repréſenter d'après l'original dans ſon hiſtoire diplomatique. Les caractères en ſont groſſiers & dans le goût antique. Ce goût ſe montre encore plus à découvert ſur deux autres tablettes écrites l'an 27. de J. C. & figurée p. 38. du même livre. L'écriture ne le cède guère en rudeſſe aux plus anciennes; & cependant toutes ces tablettes furent tranſcrites & gravées à Rome même. Les deux tables arvales, dont Philippe de la Tour a fait tirer des modèles, ne furent pas dreſſées avec moins de ſolemnité &c.

(a) *De critic. mſſ. §. 1.*

caractères?

caractères? Comme si l'usage de cette excellente écriture eût cessé pour lors, ou qu'il eût discontinué d'être aussi ordinaire qu'auparavant dès la fin du premier siècle ! Une si grande antiquité de la prétendue corruption devoit inspirer d'autres pensées. L'ancienne écriture des Romains ne fut jamais totalement abolie. Les plus polis d'entr'eux réformèrent, il est vrai, leurs lettres, leur goût & leurs arts sur ceux des Grecs : *Victi victoribus leges dederunt* ; mais l'écriture renouvelée, quoique plus à la mode ne donna l'exclusion à l'autre, que sur les monumens érigés, au nom de la République ou de l'empire, ou par les soins des conoisseurs & de gens atentifs sur les travaux des artistes. Il y a plus : ce n'est pas sur cette écriture ; mais sur une autre plus régulière, que l'élégante fut réformée.

III. On a tout lieu de penser, que l'écriture aisée ou grossière, soit comme ancienne, soit comme rustique, passa dans (1) les mss. & s'y maintint persévéramment, pendant une longue durée de siècles : tandis que l'écriture élégante & réformée n'en ocupa jamais toute l'étendue. Des titres & des commencemens de livres lui furent quelquefois abandonnés : mais au plus pour quelques lignes de suite. Dans le premier cas, souvent elles furent entremêlées de la capitale simple & négligée. Plus souvent encore la dernière y fut

Ecriture capitale rustique ou plus simple & négligée employée dans les mss.

(1) On la voit dans ceux, dont l'antiquité est la plus avérée. Mais, comme nous n'en connoissons aucun incontestablement antérieur au IVe. siècle : nous ne prétendons pas faire remonter plus haut cette écriture avec une certitude entière. Les traits hardis & constans, qui la caractériseut, anoncent cependant un age bien supérieur. On en pouroit alléguer de nouvelles preuves, tirées des notes de Tyron. Du reste cette écriture prend dans les mss. une forme si régulière ; qu'on ne peut qu'improprement la traiter de rustique : & seulement à cause d'une certaine analogie de tour & de figures, qui naissent de la facilité de ses traits. Aussi paroit-elle dans ces livres beaucoup plus polie, que sur les marbres : Cette politesse ne porte nulle ateinte à une maxime reconnue par les plus habiles antiquaires : c'est que l'élégance ou la barbarie des écritures de médailles & d'inscriptions lapidaires & métalliques, est proportionée à celle des mss : ce qui ne doit pas s'entendre d'une proportion rigoureuse, mais d'une conformité de goût, de génie, de traits, de caractère. Deux belles écritures, l'une sur le bronze ou le marbre & l'autre propre des mss. auront toujours des qualités distinctives, & qui ne sauroient passer des nues aux autres. La sécheresse des lettres les plus élégantes, mais taillées au cizeau ou gravées au burin & les traits moelleux peints sur le vélin ou le papier par une excellente main mettront toujours une diférence considérable entre les écritures, qui pourront en résulter, quoique d'ailleurs fort ressemblantes.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. X. ARTICLE III.

admiſe avec l'onciale tour à tour, ou même ſeule avec l'alternative de couleur rouge & noire. On ne doit donc pas être fort ſurpris, qu'anciennement des graveurs de lettres peu diférens ſans doute de ces écrivains, apelés antiquaires ou calligraphes, ſe raprochaſſent en quelque façon ſur les marbres & bronzes de l'écriture des manuſcrits, dont ils faiſoient leur principale ocupation. Il n'étoit pas néceſſaire, qu'exercés dans la curſive, ils revinſſent comme naturellement à un genre d'écriture, qu'on ſupoſe avoir dû leur être plus familier. Auſſi bien des inſcriptions en lettres ruſtiques & groſſières ne laiſſent-elles pas entrevoir la plus légère trace d'écriture curſive. Mais l'antique devenue propre des mſſ. les plus anciens, ſans qu'on puiſſe déterminer l'age, auquel elle y fut reçue, s'y revêtit d'une ſorte d'élégance, dont elle n'étoit pas ſuſceptible, en rant que métallique ou lapidaire, & s'y ſoutint avec éclat, au moins durant cinq ou ſix ſiècles. Aux x. & xi. déchue des avanrages, qui l'a relevoient, & chargée de beaucoup d'alliage, elle alla ſe perdre dans le gothique moderne : ſi toutefois le dernier renouvellement des lettres ne fut pas le vrai terme de ſa durée.

Belle capitale, ſa forme, ſes commencemens, ſes principales eſpèces, durant le haut, bas & moyen empire : préſages de ſa chute.

IV. Quoique pluſieurs ſiècles avant Auguſte, le progrès des lettres vers la perfection ſe fit ſentir d'age en age ; il fut aſſez lent ſur les marbres & les tables de bronze, avant (1) l'an 600. de Rome, & même au-delà. Tant que les figures les plus antiques des lettres, inſenſiblement changées même dans la ruſtique ancienne, en d'autres plus aſſorties à notre goût, ne furent pas abandonnées preſque univerſellement ; l'antique régulière ne ceſſa de les employer. Mais dès que l'uſage contraire eut prévalu, deux ſiècles environ avant Céſar ; elle n'afecta plus ces traits ſuranés. La grande réforme, qu'elle éprouva bientôt après, tomba ſpécialement ſur l'extrémité de ſes jambages. Auparavant ils avoient coutume

(1) Sans diſtinguer l'écriture des médailles de celle des autres bronzes & des marbres, Struve (a) fait durer les anciennes lettres latines, juſqu'au tems de Sylla. C'eſt depuis, ſi l'on s'en raporte à lui, qu'elles commencèrent inſenſiblement à ſe changer en mieux. On diroit même, qu'il donneroit pour ſes garans Tacite ou Pline. Mais nous n'y trouvons nulle trace de ce prétendu changement. D'ailleurs il démentiroit d'une part grand nombre de médailles, de beaucoup antérieures, qui ne retiennent preſque rien de la forme antique : & de l'autre beaucoup de pierres, de marbres & de bronzes, qui la conſervèrent long tems après.

(a) *De critic. mſſ.* §. 10.

d'aboutir en rond ou d'être coupés net. On en voit encore de bons reſtes ſous Jules Céſar. On avoit à la vérité tranché par de ſimples baſes, quoique peu régulièrement, quelques piés des caractères groſſiers. Mais la belle capitale terminée par des baſes & des ſommets correlatifs les uns aux autres, avec une exacte ſymmétrie, ne commence guère ſur les (1) monoies, que deux ſiècles, avant la naiſſance de J. C. & c'eſt, à proprement parler, ce qui conſtitue la nouvelle écriture, & qui la diférentie de l'ancienne, en ſupoſant néanmoins une abolition de quelques caractères antiques. Voila donc cette écriture, que Tite-Live & Quintilien diſtinguoient de l'ancienne. Quant à celle-ci, plus atentifs aux figures de certaines lettres, qu'à leur ſymmétrie, ils regardoient également comme antiques les deux eſpèces, dont nous établiſſons principalement la diférence ſur leur plus ou moins de régularité, ſur leur plus ou moins de politeſſe.

Un ſiècle avant Céſar, l'écriture réformée couroit à ſa perfection par des progrès, d'autant plus rapides, qu'elle en aprochoit davantage. La figure des lettres capitales, dès-lors la même, que celle des nôtres, ne laiſſa pourtant pas d'acqnerir encore dans la ſuite certains agrémens avec des proportions plus gracieuſes. Avec le tems devenue partout dominante, elle s'empara des médailles, juſqu'à n'en permettre l'entrée à nulle autre eſpèce de caractères : tandis que l'airain & le marbre ſe reſervèrent le droit de recevoir d'autres ſortes d'écriture, & ſurtout l'antique irrégulière.

La nouvelle cependant ſe revêtit de ſes belles proportions, & de ces traits délicats & charmans, qu'on admire toujours, qu'on n'a pu rendre qu'avec peine, auxquels on n'a pas ſû ſe fixer. Tranſportée ſur les marbres & les tables de bronze, elle n'y fut pas ſeulement reçue avec toute la faveur & la diſtinction poſſible : mais elle y prima, mais elle y réunit avec la nobleſſe de l'expreſſion, les traits les mieux finis & les proportions les plus exactes, dont elle

(1) On en trouve pluſieurs exemples dans les médailles des familles romaines de l'édition de Havercamp. Le P. du Molinet en produit une, qu'il prétend avoir été *faite ſous le Conſulat de Fabius Pictor* : c'eſt-à-dire l'an 266. ou 269. avant J. C. *V. Hiſt. de la fortune des lettres romaines dans le Journal des ſavans du Lundi* 31. *Janv.* 1684.

fût ſuſceptible. Arivée au comble de l'élégance ſous l'empire d'Auguſte, ſa forme ſe fixe, à peine eſſuie-t-elle quelque legère altération, pendant plus d'un ſiècle. Si depuis elle commence à dépérir ſur les médailles; c'eſt par les degrés les moins ſenſibles. A commencer au ſiècle d'Auguſte juſqu'au ve. une ſi excellente manière d'écrire ou plutôt de graver ſe conſerva, du moins ſur quelques marbres, ſans preſques éprouver de déchets notables.

Pluſieurs autres ſortes d'écritures du même genre ne laiſſoient pas d'avoir cours. Celle, qui l'emportoit ſur toutes les autres, avoit plus de hauteur, que de largeur. Une autre moins dégagée ſe montre ſur divers monumens. Sa durée égale celle de la précédente, & la ſurpaſſe même de pluſieurs ſiècles. Une troiſième branche de la même écriture devint écraſée, & parut plus large que haute. Les ſommets, qui commencèrent à trancher les A & autres parties ſupérieures des lettres, dès (*a*) le tems de Jule Céſar, ſemblent lui avoir donné naiſſance, ou du moins lui avoir préparé les voies. Ses angles s'aplatirent au IIIe. ſiècle, & ſuccédèrent en partie aux baſes & ſommets, qui les coupoient en les carant. Souvent alors, & même deux ſiècles auparavant, on vit ſur les médailles, les jambages des lettres aboutir en grifes. Mais, après les baſes & ſommets ſimples; ceux qui ſembloient naitre des extrémités évaſées des lettres, préſentent la façon la plus ordinaire de les terminer. Ces deux écritures, d'ailleurs parfaitement ſemblables pour les contours, furent preſque également cultivées, durant les ſiècles, où regna le goût le plus exquis. L'une & l'autre rempliſſent les 5. & 6e. genres de notre première claſſe. La triangulaire ocupe le ſuivant, mais trouve bien moins de modèles dans la haute antiquité. Elle prit faveur, au moyen age, renfermé entre les VII. & XIIIe. ſiècles. Les écritures régulières & bien proportionnées, à traits excédens & ſuperflus, droits ou courbes, tiennent un milieu entre les belles capitales & les ruſtiques; mais ordinairement elles ont aſſez de rudeſſe pour être abandonnées aux dernières. Notre VIII. genre ofre des modèles & des unes & des autres. Quelques-uns apartiennent du moins au ſecond ſiècle, ſi elles ne remontent pas plus haut.

(*a*) *Petri Seguin ſelect. numiſmata. p.* 90.

Décadence de toutes les eſpèces de capitales romaines.

V. Perſuadés que les Romains n'avoient qu'une ſorte d'écriture, la plupart des auteurs la font dégénérer en moins d'un ſiècle. Bornés à un petit nombre de monumens; ils n'ont pas connu l'exiſtence ſimultanée d'écritures polies, médiocres & groſſières de diverſes eſpèces, de diférens genres, toutes contemporaines. Les trois & quatre premiers ſiècles en fourniſſent cependant pluſieurs exemples. Ce qu'on peut dire à l'avantage du premier; c'eſt que les excellens modèles y paroiſſent multipliés avec une profuſion, qu'on ne retrouve pas dans les ſuivans.

Au milieu d'une infinité d'inſcriptions d'un goût admirable, tombe-t-on ſur quelques-unes, dont les caractères reproduiſent ſoit les antiques, ſoit ceux qui répondent aux réformations ſucceſſives, antérieures à cette perfection d'écriture, à laquelle il ne fut plus poſſible de rien ajouter; on croit apercevoir le premier ſignal de ſa corruption. A ce compte on pouroit la regarder comme déchue, avant qu'elle fût arivée au plus haut dégré de ſon élégance. La mépriſe eſt grande, mais excuſable, par raport à des tems ſi éloignés. Le ſénateur Buonarruoti recherche, d'où peut venir une corruption, qui défigure ſi conſidérablement pluſieurs lettres de notre alphabet, ſur quelques monumens des ſiècles les plus polis de l'empire romain. Il en indique deux ſources: la première, l'ignorance & le peu (*a*) d'habileté de certains ſculpteurs: la ſeconde, leur origine (*b*) étrangère. Mais, au lieu d'inſiſter ſur leur impéritie, leurs caprices, leurs erreurs, comme ſur autant de cauſes de la dépravation du beau caractère; il juge plus à propos de s'en prendre au penchant, qu'avoient ces graveurs à ſe raprocher de l'uſage déja reçu par les écrivains, de ſe ſervir d'une eſpèce de curſive. Que des ſculpteurs étrangers Grecs, Syriens ou de tout autre païs, acoutûmés qu'ils étoient, ou qu'on les ſupoſe, à former d'autres caractères, & ſurtout des Grecs, livraſſent, par un goût national, leur cizeau ou leur burin à des traits groſſiers & ruſtiques, tels qu'il ſeroit dificile d'en montrer alors de pareils dans l'écriture grèque: c'eſt imaginer une cauſe, ſinon chimérique du moins bien peu capable d'avoir produit une révolution générale dans les belles écritures. Il n'eſt pas d'ailleurs poſſible d'acorder cette cauſe avec celle,

(*a*) *Oſſervazioni ſopra alcuni frammenti. p. xvi.*

(*b*) *Ibid. p. xvii.*

qui fait tomber l'altération des caractères ſur le goût des graveurs pour la curſive romaine, dans laquelle des étrangers ne devoient pas être fort exercés.

Pluſieurs (1) autres ſavans d'Italie ont également atribué les écritures groſſiérement tracées à l'ignorance toute pure des ouvriers. Ceux des grandes villes, à les entendre, n'étoient pas ſujets à de ſemblables mécomptes. Les inſcriptions biſares & mal faites ne ſe rencontrent, que dans les bourgades & les villes obſcures. Ne ſeroit-ce pas plutôt, parceque les artiſtes des villes célèbres, ſe piquoient de bon goût & de ſe conformer à la mode ? Les autres tinrent plus long tems aux anciennes manières, apriſes de pères en fils ? Du reſte ne rencontre-t-on jamais dans les villes les plus fameuſes de monumens en écriture groſſière également propres à conſtater & ſa perpétuité & ſa deſcendance de l'antique ? Les ſiècles les plus brillans en manquent-ils d'exemples, & n'en avons-nous pas déja raporté pluſieurs, tirés de Rome même ?

Ces premières mépriſes ſur la vraie cauſe de la corruption des belles écritures romaines, ſont ſuivies d'autres encore plus importantes. Diſtraits ſur l'age de monumens des III. & IVe. ſiècles ; nos érudits, à la vue des anciennes écritures en capitales ordinaires, mêlées de ruſtiques, & même de minuſcules & de curſives, ſe ſont recriés contre les Goths ; comme s'ils euſſent été les premiers auteurs de ces déſordres. Ici ces ſortes de lettres répandues dans les inſcriptions des Romains paroiſſent aux yeux de nos modernes non ſeulement gothiques, mais encore aportées (2) par les Goths.

(1) Exceptons-en M. Ficoroni. Il inſinue (*a*) doctement, que cette écriture pouvoit être d'un uſage ordinaire. Il en donne même quelques exemples : mais il n'a pas connu ſon union avec l'antique.

(2) M. Fontanini, dans ſa Diſſertation ſur ſainte Colombe vierge, regarde l'écriture de (*b*) ſon épitaphe, comme bien éloignée de l'ancienne élégance des lettres romaines. Impolie, groſſière & barbare, elle exprime la forme, qu'elle commença de prendre un peu avant la fin du Ve. ſiècle : *Qualis . . . ante ſæculi V, ferè initium eſſe cœpit.* La lettre A y paroit ſous trois figures. La 1°. reſſemble à celle des anciens Latins : la 2°. eſt dépourvue de traverſe : la 3°. l'a briſée, avec un jambage alongé. C'eſt préciſément l'A tel que les Goths le peignirent, dans leur alphabet moeſogothique, ſelon Hickes, ou dans leur runique, ſuivant Wormius. Ainſi parle le ſavant prélat. Aux concluſions tirées de ces caractères, & d'autres pareils en faveur de l'influence des Gothes ſur l'écriture ; on en peut opoſer & de contraires & de bien plus juſtes. 1°. Une inſcription mêlée de prétendues lettres gothiques avant le

(*a*) *La bolla d'oro. p. 71.*

(*b*) *V cette inſcript. 1. claſſ. 2. diviſ. 4°. eſpèce. n. 3.*

Là, ſelon eux, *on voit* (a) *des lettres* (1) *gauloiſes avec des romaines dans une épitaphe*: dont *toutes les lettres ſont romaines hors* L *&* S, *qui ſont barbares*. Et cependant toutes ſans exception doivent être miſes au rang des latines, quoique de diférens ordres. *On ne trouve* (b) *point*, nous dit-on encore, d'*écriture de la* 1e. *race de nos rois, qui ne ſoit mêlée de lettres romaines & de lettres barbares*. Mais on n'a qu'à jeter un coup d'œil ſur le traité des monoies de M. le Blanc, pour ſe convaincre du contraire. Combien de médailles de Théodeberr, de Childebert, de Clotaire premiers de leur nom &c. en écriture purement romaine? Les caractères romains, quoiqu'incomparablement ſupérieurs en nombre à ces prétendues lettres barbares, avec leſquelles ils concourent, n'ont pu ouvrir les yeux à ces Meſſieurs. Les Romains, à leur avis, n'avoient qu'une ſeule écriture capirale. Point de minuſcule, point de curſive, point de majuſcule de diférentes ſortes, point de capitale, qui pût être diſtinguée en pluſieurs genres. Les monumens contradictoires, malgré leur multitude, ne ſont que des faits iſolés, & qu'il faut rejeter ſur la maladreſſe du graveur ou ſur le goût de l'étranger. Ces préjugés ont répandu de ſombres nuages ſur la ſcience des écritures anciennes, & jeté les auteurs (c) dans bien des écarts. Parcourons maintenant d'un coup d'œil les prin-

(a) *Du Moulinet hiſt. de la fortune des lettr.*

(b) *Honoré de Ste Marie, Réflex. ſur la critiq. t. 1. Diſſert. 1. art. 3. p. 36.*

(c) *Germon diſcept. 1. p. 51. 52. Diſcept. 2. p. 49. &c.*

commencement du ve. ſiècle, prouve que ſes ſemblables ne ſauroient être imputées aux Goths; puiſqu'ils n'avoient pas alors mis le pié en Italie. 2°. Les lettres antiques des Latins, mêlées avec d'autres d'un goût récent, font apercevoir une des ſources de la corruption de l'écriture dans le mêlange de ces caractères. 3°. Il en réſulte, que les lettres antiques s'étoient maintenues, juſqu'à la fin de l'empire. 4°. L'Λ ſans traverſe eſt encore d'une figure antique, & donne naiſſance à une concluſion, qui vient à l'apui de la précédente. 5°. Enfin l'A prétendu gothique eſt réellement une lettre, qui des Grecs paſſa chez les Goths, comme chez les Coptes & les Latins. Il n'eſt donc pas plus ſurprenant, qu'on la retrouve, dans l'alphabet des premiers, que dans celui des autres. Au ſurplus nous voyons bien le côté gauche de l'A moeſogothique de Hickes prolongé, mais nullement la traverſe briſée. A cet égard, & même à tout prendre, la reſſemblance de ces lettres ſe réduit preſque à rien.

(1) Ces deux lettres qualifiées gauloiſes ou barbares ne ſont que l'L majuſcule latine & l'ϒ curſive tranchée. Le Λ des Grecs pouroit au beſoin nous fournir une origine fort naturelle de l'L, prétendue barbare. Depuis le ve. ſiècle ſurtout, le mêlange de quelques-uns de leurs caractères avec l'écriture latine n'eſt point douteux. Mais aſſez de monumens & de mſſ. latins renferment des L, dont la traverſe au lieu d'être horizontale devient oblique, & part même de divers points au-deſſus du bout inférieur du montant, pour ne pas nous trouver obligés d'avoir recours à des ſources étrangères.

cipales révolutions des belles écritures romaines, & tâchons de découvrir les véritables cauſes de leur dépériſſement.

Coup d'œil des révolutions de toutes les écritures latines.

VI. Quoique la figure des lettres ſe ſoutienne aſſez bien, pendant les trois premiers ſiècles; elle ne laiſſe pas de perdre inſenſiblement quelque choſe de ſes belles proportions, & ſurtout de cette élégance, qui caractériſe ſi bien l'empire d'Auguſte & de ſes ſucceſſeurs immédiats. Les déclins de l'écriture, furent d'abord preſque imperceptibles. Mais, dès le IIIe. ſiècle, elle ſe dégrada trop ſenſiblement, pour qu'il ſoit poſſible de ſe diſſimuler ſa décadence. La forme des lettres ne fut pas moins altérée ſur la monoie, que leurs proportions. On cara les lettres anguleuſes, on arondit les carées. Les ornemens ſuperflus, déja trop fréquens, le devinrent encore davantage ſur les marbres & les tables de bronze. On vit éclore de nouveaux genres d'écriture, qui ſouvent expoſés à des variations promtes & ſuivies, ſe multiplièrent en tant d'eſpèces, qu'il eſt dificile d'en fixer le nombre. Les monumens métalliques & lapidaires, ſans donner l'excluſion aux caractères irréguliers & ruſtiques, & ſans ſe réduire aux plus parfaits, continuèrent; il eſt vrai, juſqu'au Ve. ſiècle de repréſenter l'écriture réformée, telle à peu près qu'elle ſe montra; lorſqu'on la vit toucher à l'apogée de ſon élégance. Elle n'eut pas un ſort auſſi favorable ſur les médailles. Ses pertes & ſes déchets n'y furent pourtant pas d'abord bien marqués. Les premières ateintes portées à ſa beauté s'y font ſentir, mais bien foiblement, dès la fin du I. ſiècle. Durant toute l'étendue du II. ſa décadence n'avance pour ainſi dire que pas à pas. Au contraire depuis le milieu du IIIe. elle ſe manifeſte ſur les (1) médailles & les monoies aux yeux les moins atentifs, & ſemble menacer l'écriture d'une ruine totale & précipitée. L'excès du mal en fut le remède. Dès le commencement du IVe. ſiècle, on corigea cette écriture métallique: & ſi ſon

(1) Sur les médailles » vers (a) le » tems de Dece on commença à apercevoir de l'altération dans le caractère, » qui perd ſa rondeur & ſa netteté, juſ» qu'à devenir dificile à lire, les *N* étant » faites comme des *M*. ainſi que l'on peut » voir dans le revers *Pannonia* & » ſemblables. Ce qu'il y a de particulier; » c'eſt que quelque tems après le caractère ſe rétablit & demeure aſſez beau, » juſqu'à Juſtin, qu'il commence à s'altérer de nouveau, pour tomber enfin dans la dernière barbarie ſous » Michel « couronné en 811.

(a) *La ſcience des médailles nouv. édit. p.* 318.

ancienne

ancienne élégance ne fut pas toutafait rapelée, on s'en rapprocha beaucoup. La réforme ne s'étendit pourtant, qu'aux fabriques de monoies, & même ne s'y ſoutint pas plus d'un ſiècle. Le mal gagnoit cependant ſur les marbres & autres marières dures de toutes parts.

Mais pourquoi, comment & par quels degrés l'écriture romaine ſe corrompit-elle ? Le plus ou le moins d'uſage, qu'on fit de la manière d'écrire la plus élégante & la mieux proportionée, peut également fixer & ſon état le plus floriſſant & le premier degré de ſa décadence. Le caractère écraſé, avec les aplatiſſemens des angles en furent le ſecond. L'introduction de quelques lettres de diférentes eſpèces avec celles du même genre doit être regardée comme le troiſième. Tant qu'on ſe renferma dans ces alrérations légères ; ſi l'élégance de l'écriture ſoufrit un peu, ſa forme eſſentielle ne fut pas corompue. Mais tout fut perdu ; quand on eut commencé d'ajouter la confuſion des divers genres d'écriture aux premières ateintes données à la beauté de ſes trairs. Ce fut donc là le quatrième degré de ſa décadence. Une autre ſorte de corruption ne tarda pas à ſuivre. Elle conſiſtoit à mêler ou réunir dans la même inſcripion des caractères de divers ordres : par exemple le minuſcule ou le curſif avec le capital. Nous en voyons les préludes, dès le commencement du IVe. ſiècle, & même dès la fin du IIIe. Le mal ne fit qu'augmenter dans la ſuite.

Au Ve. le dépériſſement de l'écriture devint ſi commun, & quelquefois ſi énorme, qu'on a cru depuis le renouvellement des belles lettres devoir en faire un crime aux Goths & aux Wiſigots. On les a même voulu charger de l'horrible invention de l'écriture curſive, trop dificile à lire aujourdui, pour être l'ouvrage des Romains, & néanmoins trop ordinaire dans leurs tribunaux, avant l'établiſſement des Gorhs en Italie, pour être celui de ces barbares. Après cela comment n'auroit-on pas mis ſur le compte des Francs, des Lombards & des Anglo-ſaxons les écritures francogalliques ou mérovingiennes, lombardiques & ſaxones ? Sur qui rejeteroit-on la dépravation de routes les ſortes (1)

(1) Quelque dépravation que les V. VI. VII. & VIIIe. ſiècles aient porté dans toutes les ſortes d'écritures ; aucune d'entr'elles ne fut anéantie. Peutêtre même

d'écritures aux VI. & VIIe. ſiècles, s'ils n'en étoient pas coupables ? Voila donc les caractères latins changés & corompus par les Wiſigots, les Francs, les Lombards, les Saxons, en Eſpagne, dans les Gaules, en Italie, dans la grande Brétagne. Ces vaines acuſations ſeront diſſipées ailleurs ; mais les diſcuſſions, où elles nous jeteroient, détourneroient trop long tems nos regards, qui ne doivent être ici fixés, que ſur les continuelles révolutions des écritures.

Arive le glorieux règne de Charlemagne : l'écriture ſe renouvelle : les belles capitales (1) romaines ſont remiſes en honneur, ou cultivées avec plus de ſoin. Tous les caractères aquèrent quelques degrés de politeſſe ou de ſimplicité. L'on fixe la minuſcule, on la perfectione, on l'acrédite : & ſi l'on ne lui fait pas encore tenir lieu de toutes les autres écritures ; du moins l'emploie-t-on dans preſque toutes les ſortes de pièces, où l'on ſe ſervoit auparavant de la capitale, de l'onciale & de la curſive. Elle ſoufre peu de déchet juſqu'au XIIe. ſiècle, auquel elle ſe transforme en gothique par le changement de ſes rondeurs, ſoit en angles, ſoit en carés. Le gothique l'avoit déja ſoumiſe à ſa tyranie, qu'il n'avoit alors livré, que de légères ataques à la majuſcule.

Juſqu'au IXe. ſiècle, l'uſage le plus autoriſé par la pratique ne permettoit guère de confondre les divers ordres d'écriture. Il étoit rare de tranſporter les lettres d'une claſſe à une autre : & ſi quelquefois on franchiſſoit cette ligne de ſéparation ; les lettres empruntées ſe trouvoient preſque

exagére-t-on beaucoup leur corruption : elle n'eſt pas effectivement auſſi conſidérable, qu'on le publie. Il ſe gliſſa ſans doute nombre de biſareries ſur les inſcriptions : mais il s'en rencontre pluſieurs en majuſcules aſſez belles & même aſſez pures. Les livres furent encore moins expoſés à ces deſordres. C'eſt préciſément & preſque uniquemeot des quatre ſiècles mentionnés, que nous viennent les mſſ. en lettres onciales ; caractères contrafait dans le goût romain, & ſouvent d'uoe élégance achevée. Si quelques-uns ont été traités de barbares par de grands hommes ; il s'en faut bien, qu'ils aient pu réaliſer leurs ſoupçons par des preuves ſolides ou du moins impoſantes.

(a) *Hiſt. litter. t. 4. p. 20.*

(1) L'écriture capitale élégante fut renouvellée. C'eſt ce qui paroit, » dit » (a) D. Rivet, par le monograme & » les pièces de monoie de Charlemagne, » & par quelques mſſ. qui nous reſtent » de ce tems là. « Cependant nous n'avons point vu de mſſ. entiers du règne de ce prince, en ce beau caractère. Il ne faut guère le chercher, qu'à la tête des chapitres & des livres écrits depuis les VIII. & IXe. ſiècles.

toujours en petit nombre ; mais depuis le x. commencé, la licence n'eut plus de bornes. Toujours elle alla croiſſant, juſqu'à ce qu'elle eût enfanté cet afreux gothique, dont le renouvellement des lettres, après trois ſiècles de combats, n'a pas encore totalement délivré l'Europe. La tendance des écritures à ce gothique moderne ſe fait ſentir aux perſones atentives ; dès que le mêlange des diférentes ſortes d'écriture commence à ſe montrer. Quoique du IVe. au IXe. ſiècle, il ſe fût gliſſé dans l'écriture bien des biſareries : que des traits & des lettres, qui plus eſt, toutafait barbares, en euſſent ſouvent défiguré la beauté ; néanmoins il eſt vrai de dire, qu'elle s'avançoit d'un pas très-lent vers ce nouveau gothique.

Le goût du beau & ſurtout d'une écriture aſſez propre, qui s'étoit paſſablement maintenu durant le IXe. ſiècle, dégénéra par degrés en afectation puérile. Aux ornemens recherchés hors du ſein de la belle nature, ſuccéda la manie, d'abord pour l'extraordinaire, enſuite pour le ridicule & le groteſque. Le mal ne fit qu'empirer juſqu'au XIIIe. ſiècle, vraie époque du (1) gothique regnant. Au XIV. ſes excès pour ne pas dire ſes extravagances, furent portés à leur comble en écriture, comme en architecture. L'une & l'autre parut alors plus ſurchargée de colifichets, plus hériſſée de pointes, & conſéquemment plus afreuſe. Le gothique majuſcule fondé ſur le mêlange de la capitale, de la minuſcule & de l'onciale, eut pour eſſence & marque caractériſtique les coupes, les baſes & les ſommets transformés en parties intégrantes de ſes lettres. Il faut pourtant avouer, qu'au milieu de ſes plus épaiſſes ténèbres ; on ne laiſſe pas de rencontrer quelques inſcriptions fort courtes, telles que celles des monoies & des ſceaux, qui ne ſe ſentent que peu ou point de ſa corruption.

La curſive, en tant que bien diférentiée de la minuſcule ſe tint plus long tems qu'elle, & que la majuſcule même,

(1) » On voit (a) à l'œil, que le caractère latin eſt altéré dans pluſieurs médailles, & qu'il a dégénéré en gothique, auſſi bien que dans les inſcriptions & dans les miſ. Il ſufit d'avertir » ici, que bien loin que ce ſoit une marque d'antiquité ni dans les uns ni dans » les autres ; c'eſt au contraire une preuve conſtante, qu'ils ne ſont que des » ouvrages des derniers ſiècles. «

(a) *La ſcience des médail. p.* 320.

à couvert de la dépravation du gothique. Mais au XIIIe. ſiècle il pénétra partout : & ſi quelque pièce en particulier en fut préſervée ; en général nulle ſorte d'écriture n'en fut exemte. Ses ſuccès ſe multiplioient de jour en jour : à vue d'œil il ſembloit gagner du terrein. Rarement toutefois parvint-il dans la majuſcule à ſurpaſſer en nombre toutes les autres lettres ; avant le XIVe. ſiècle. Quelque étendue que fut au XVe. ſa domination ; il ceſſa dès-lors de jouir tranquillement de ſes conquêtes. Si quelque monoie, ſi quelque ſceau fut auparavant ſouſtrait à ſes ateintes ; ce fut comme par hazard & ſans conſéquence. Le gothique alloit toujours ſon train, & ne pouvoit manquer, ſelon le cours ordinaire des choſes, de tout envahir, ſans que rien put mettre des bornes à ſes entrepriſes.

Cependant il ſe répandit en Italie un goût pour les belles lettres & pour les antiquités romaines, qui ne tarda pas à rapeler celui des anciens caractères. Ses commencemens furent foibles, & ſuivirent au moins de près (1) ceux du XVe. ſiècle. Ses progrès étoient déja conſidérables avant ſon milieu : mais depuis ils devinrent rapides, & cauſèrent une grande révolution, dans tous les genres d'écriture. Auſſi, dès que l'art de l'imprimerie parut en (2) Italie, y reçut-il un

(1) En Italie (*a*) dès environ l'an 1430. le bon goût des anciens ſiècles romains s'étoit renouvellé par raport à l'écriture, comme par raport aux beaux arts. Don Naſſarre cite un médaillon d'Alfonſe le ſage de l'an 1440. qui ſe voit dans la bibliothèque du roi d'Eſpagne avec cette inſcription en beaux caractères : DIVUS ALPHONSUS REX.

(2) Ce fut dans l'abbaïe de Sublac, qu'on en fit les premiers eſſais. *Id* (*b*) *omnino laudibus ducendum Benedictinis, quod artis typographicæ initia in Angliam, Italiam, Augustam Vindelicorum ac alio-sùm transtulerunt. In cœnobio Sublacensi formis publicis descriptus fuit Lactantius Firmianus anno 1465. in folio*, OPTIMO ET QUIDEM ROMANO CHARACTERE, *in bibliothecâ Vindobonensi servatus ostendi. Hic ita finitur : Sub anno Domini MCCCCLXIV. Pontificatûs Pauli Papæ II. anno ejus secundo, Indictione XIII. die vero antepenultimâ mensis Octobris. In venerabili monasterio Sublacensi.* Il faut lire 1465. Gudenus (*c*), auteur alleman, rendant compte d'un Lactance de la même édition, apartenant à la bibliothèque de l'égliſe métropolitaine de Mayence, n'eſt pas tombé dans cette mépriſe : ſi ce n'eſt pas plutôt une faute d'impreſſion.

Un témoignage glorieux à notre nation dans la bouche d'un citoyen romain, qui écrivoit il y a plus de deux cents ans, mérite de trouver ici une place. Jean Baptiſte (*d*) Palarino dans ſon épître dédicatoire au cardinal de Lénoncourt dit, que l'art de l'imprimerie, inventé par Jean Gutemberg alleman à Mayence en 1452, fut un peu après porté au degré de perfection, où il ſe voyoit de ſon tems, par Janſon françois, établi à Veniſe.

(*a*) *Biblioth. univerſ. de la Polygraph. eſpanola, prolog. fol. xiv.*

(*b*) *Nova acta erudit. menſ. Decembris* 1741.

(*c*) *Sylloge variorum diplomatariorum. p.* 401. 402.

(*d*) *Libro nuovo d'imparare à ſcrivere &c. p.* 5. *Muſcum Italic. t.* 1. *p.* 63.

nouveau degré de perfection, par l'uſage, que pluſieurs y firent du caractère romain, au préjudice du gothique, employé par tout ailleurs. Sur le déclin du même ſiècle, l'écriture romaine réſuſcitée paſſa les Alpes. Mais quoique reçue pour toujours ſur le ſceau de l'empereur; elle n'eut (a) cours, que dans la haute Allemagne. Le reſte fut pour elle un païs impénétrable, où l'empire du gothique ne pouvant plus s'étendre, ſe changea dans la plus horrible tyranie. Les ſiècles ſuivans eurent beaucoup de peine à ſecouer en partie le joug d'une coutume trop invétérée. Depuis que le gothique s'eſt vu chaſſé des imprimeries latines d'Allemagne; il a conſervé aſſez de crédit, pour maintenir ſes droits ſurtout ce qui s'écrit en alleman, & même ſur toutes les écritures curſives. Un de nos meilleurs écrivains le voyant ſi enraciné dans ce païs, a cru, qu'on auroit dû l'apeler plutôt alleman que gothique. Mais ſi les Allemans y ſont demeurés plus long tems atachés, que preſque toutes les nations d'Europe; il ne ſeroit pas dificile de prouver, que loin d'en être les auteurs; ils s'en préſervoient encore, ou que du moins ils n'en éroient pas totalement infectés; tandis qu'il dominoit paiſiblement chez leurs voiſins. Il ne ſeroit donc pas juſte de leur imputer en particulier une écriture odieuſe, qui leur fut long tems commune avec tant d'autres peuples.

(a) *Sylloge variorum Diplomatariorum. p.* 341. 342.

Dès avant la moitié du XVIe. ſiècle, la France l'avoit preſque totalement exclue de ſes inſcriptions lapidaires & métalliques, auſſi bien que de ſes (1) imprimeries. Elle ceſſa

(1) Le caractère rond & romain fut aporté en France avec l'imprimerie par Ulric Géring & ſes aſſociés, Martin Crantz & Michel Friburger l'an 1470. Deux nouveaux allemans, Pierre Cœſaris & Jean Stol employèrent, trois ans après, des caractères un peu moins beaux. Ils ne furent pas les ſeuls, qui s'atachèrent d'abord aux lettres romaines. Mais bientôt on ſe raprocha des impreſſions de Mayence à demi gothiques. Géring continuoit cependant de perfectioner ſon art, & mit au jour des éditions, qui n'en cédoient point aux plus belles de Veniſe. D'un autre côté le gothique avoit depuis long tems ſes imprimeurs, dans les païs étraugers; & ne manquoit pas en France de partiſans. Ce fut ſans doute pour ſe conformer à leur goût, que les preſſes roulèrent ſur le pur gothique à Paris même, douze ans après que l'imprimerie y fut établie. Le ſuccès, qu'il eut, multiplia ces preſſes. Géring ſe laiſſa, comme ſes autres, entrainer au torrent. On étoit ſi enchanté de ce vilain gothique, qu'on voyoit des imprimeurs tirer vanité d'avoir employé ces lettres admirables, *ſublimi litterarum effigie*, ces caractères charmans *charactere jucundiſſimo*, ces formes très-

entierement ſur les monoies (a) ſous Henri II. Notre curſive ne fit pas le même acueil à la romaine. Elle lui donna néanmoins entrée avant la fin du XVIe. ſiècle. Celle-ci put bien y produire inſenſiblement quelque réforme : mais elle ne prît le deſſus, que depuis le milieu du XVII. Il faut même l'avouer : le gothique s'y eſt ménagé bien des réſerves. Nous ne pouvons pas encore nous glorifier d'avoir épuré toutes nos écritures courantes de cette lèpre. Heureux mêmes, ſi nous ne voyons pas un jour les reſtes du gothique, qui la deshonorent, reprendre le deſſus & cauſer une révolution, dont nous croyons apercevoir les préludes.

(a) *Le Blanc. p.* 371.

Juſqu'ici nous avons tâché de faire conoitre l'écriture latine, en nous atachant néanmoins plus particulièrement à la majuſcule tant capitale qu'onciale. Nous pourions à préſent donner les notions caractériſtiques de la minuſcule, curſive & mixte ; ſi nous n'étions obligés de les rejeter dans le IIIe. tome, pour ſuivre le ſyſtème de nos planches, & la diviſion des écritures, que nous avons établie dans ce (b) chapitre. Après avoir parlé à l'eſprit ; nous alons déſormais parler aux yeux en expliquant les dix planches, qui renferment la I^e. claſſe des écritures latines.

(b) *Art. I. n. III. p.* 488.

élégantes *elegantiſſimis typis*, ces caractères d'une politeſſe & d'une beauté parfaite &c. On parloit encore ſur ce ton en 1520. & 1525. Mais cela n'empêchoit pas, que les caractères romains n'euſſent auſſi leurs défenſeurs, & qu'on ne continuât d'en faire uſage dans nos imprimeries. Quoique, dès le commencement du XVIe. ſiècle, il ſoit ſorti des preſſes de Joſſe Bade pluſieurs ouvrages en ces caractères, il ne ſe défit pas pour cela du gothique, Ainſi ce furent Simon de Coline, Robert Etienne, & Michel Vaſcoſan, qui contribuèrent le plus, tant à l'établiſſement du plus beau caractère romain, qu'à l'abolition du gothique en France. Le manuel des prêtres en latin, imprimé par Kerver en 1574. à Paris, y fut peutêtre le dernier ſoupir de ce goût barbare. Quelques années auparavant le gothique s'imprimoit encore en Italie, comme en Eſpagne. A peine les Anglois l'ont-ils totalement abandoné de nos jours. Voyez l'origine de l'imprimerie de Paris par Chevillier I^e. & 2e. partie. Si l'on s'en raporte à (c) Bayle, Thori imprimeur & libraire juré en l'Univerſité de Paris contribua beaucoup à perfectioner en France les caractères d'imprimerie. Claude Garamond, qui fit les matrices *pour les gros caractères romains*, fut ſon élève.

(c) *Dict. t. 5. au mot Tory. p.* 387.

CHAPITRE XI.

Ecritures gravées, empreintes, tracées ou peintes ſur les métaux, les marbres, les pierres, l'ivoire, les vaſes de terre ou de verre, les briques, la cire &c.

I. L'Écriture diplomatique eſt, à proprement parler, la curſive. Mais, outre que toutes les ſortes d'écriture ne laiſſent pas d'entrer dans les chartes, quoique plus rarement : notre objet ne ſe borne pas à la conoiſſance des ſeuls diplomes ; il s'étend encore à celle des mſſ, & dès-lors nul genre d'écriture, qui ne ſoit du reſſort de nos recherches. Quand les caractères employés dans les actes publics n'auroient aucune conformité avec les inſcriptions métalliques & lapidaires ; leurs raports avec les mſſ. ſont ſi grands & ſi ordinaires, qu'il n'eſt pas poſſible de traiter exactement la matière des anciennes écritures, ſans les conſidérer, entant que peintes ou gravées ſur toutes ſortes de pierres, de marbres, de verres, de métaux, de terres cuites, de bois &c. Néceſſité de traiter des écritures métalliques & lapidaires.

En vain aurions-nous voulu nous renfermer dans des bornes plus étroites ; les mſſ. & les diplomes mêmes nous ramenent néceſſairement aux inſcriptions lapidaires & métalliques. Leurs lettres & leurs écritures doivent être comparées : elles doivent ſe prêter des éclairciſſemens les unes aux autres. Les inſcriptions fourniſſent des moyens éficaces pour diſcerner les ſceaux falſifiés des véritables, & pour s'aſſurer de l'age des unes & des autres. Elles juſtifient le ſtyle & l'orthographe barbares des anciens diplomes. Elles ſervent à conſtater l'exiſtence des caractères minuſcules & curſifs chez les anciens Romains ; ſans parler des autres avantages, qui reſultent de la connoiſſance de l'écriture des marbres, des pierres, des bronzes &c. relativement à la Diplomatique.

II. D'ailleurs nous ne pourrions négliger les inſcriprions, ſans nous écarter du plan d'une Diplomatique générale, où l'on s'eſt propoſé d'éclaircir tout ce qui concerne les actes Actes publics & particuliers ſur les marbres & les métaux : inſcriptions

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI.

envisagées comme des archives publiques : nécessité de les bien conoître, pour en faire le discernement.

publics & particuliers, dont les marbres, les pierres & les métaux ont souvent (*a*) été & sont encore les plus surs (1) dépositaires. Les inscriptions peuvent en quelque sorte tenir lieu d'archives publiques. Aussi les Tribunaux de la justice y ont-ils (2) recours, pour la décision des procès. S'il s'est trouvé des fabricateurs de (*b*) fausses inscriptions ; notre siècle a vu mettre (3) les plus indubitables au rang des impostures. Il est donc nécessaire de savoir discerner les inscriptions supposées des véritables. Or ce discernement dépend surtout de la connoissance des écritures lapidaires & métalliques. C'est à les faire connoitre, que nous avons pris des peines incroyables. Si tous nos efforts ne peuvent supléer à un *Art critique lapidaire*, si nécessaire au public ; du moins lui rendrons-nous quelque service, en mettant sur les voyes, ceux qui voudront lire les anciens monumens. Quand même

(*a*) *Voyez notre* 1. *tome part.* 2. *p.* 448. *& suiv.*

(*b*) *Journ. des savans. Sept.* 1724.

(1) Tantôt on enregistra (*c*) sur le marbre les traités de paix, les ligues, les décrets, les loix, les testamens. Tantôt on écrivit (*d*) sur des pierres à la porte des églises les donations, qui leur avoient été faites, & les regîtres de leurs revenus. Lorsque S. Gregoire le grand (*e*) eut fait deux legs considérables à l'église de S. Pierre ; il les fit graver sur deux tables de marbre, qui subsistent encore. Dans la croisée du midi de la cathédrale d'Arras, on voit (*f*) gravée sur la muraille du chœur la charte, par laquelle Philippe auguste acorde la régale à cette église. Combien d'autres actes publics & particuliers, écrits sur des tables (*g*) d'argent, sur des (*h*) colones, (*i*) d'airain & d'autres matières dures, ne pourions-nous pas faire passer ici en révue ?

(*c*) *Iter. italic. part.* 1. *p.* 149.

(*d*) *Gregor. oper. nov. edit. t.* 4. *p.* 328. *& seq.*

(*e*) *Martène.* 2. *voyage litter. p.* 73.

(*f*) *Fleuri hist. eccles. t.* x. *p.* 601. *Labbe concil. t.* 7. *p.* 1068.

(*g*) *Chron. Godwic. p.* 175.

(*h*) *De re diplom. p.* 38.

(*i*) *Fleuri hist. eccles. t.* XVIII. *p.* 334.

(2) » Par arêt (*k*) du 24. Mars 1582. » Antoine de la Porte, de Lion, (per- » sonage d'honneur & de vertu, qui » avoit fait un grand amas de choses » rares & en avoit dressé un des excel- » lens cabinets de l'Europe,) fut dé- » claré gentilhomme de race : ayant » prouvé sa noblesse par une inscription, » laquelle se trouva à Provins, en l'é- » glise de S. Pierre, en date du der- » nier de Mai 1401. en laquelle un de » ses ayeux, apelé Pierre de la Porte, » duquel il montroit être descendu, est » qualifié écuyer. «

(*k*) *Plaidoyers d'Expilly*, 5e. *édit. ch.* 80. *p.* 588.

(3) Le P. Hardouin (*l*) fait main basse sur les anciennes épitaphes des églises de Paris. Il n'en reconoit aucune, qui remonte au XIIe. siècle. En 1699. lorsqu'on démolit le grand autel de Notre-Dame ; on trouva le tombeau de Philippe, fils de Louis le gros & archidiacre de Paris avec cette inscription : *Hic jacet Philippus, filius Ludovici Crassi R. Francorum ; archidiaconus ecclesiæ Parisiensis, qui obiit an.* 1161. Au jugement du Jésuite, les caractères de cette inscription sont les mêmes, qu'on voit sur la tombe de Pierre Lombard, dans l'église de S. Marcel. Ces deux inscriptions, dit-il, ont été fabriquées après coup, pour réaliser la fable de l'épiscopat (*m*) de Pierre Lombard. La plus forte preuve qu'il en donne ; c'est que les lettres gothiques marquent tout au plus le déclin du XIVe. siècle, Un novice antiquaire les auroit fait remonter du moins au XIIIe. Nous prouverons bientôt que le gothique commença dès le siècle précédent. Mais l'art critique lapidaire du P. Hardouin étoit assorti à son système pyrrhonien.

(*l*) *Mss.* 6216. *A de la bibl. du roi. p.* 294.

(*m*) *Voyez le nouveau Gallia christiana. t.* 7. *col.* 68.

(*a*)

(a) on ne réuſſiroit pas dans une entrepriſe ſi dificile ; on diminura toujours le travail de ceux qui auront le courage d'entrer dans la même carière.

(a) *Conſt. vindic. veter. cod. confirm. p.* 405.

ARTICLE I.

Ecritures capitales lapidaires & métalliques, ſans mélange de lettres onciales, minuſcules & curſives : 1e. diviſion. Ecriture étruſque précurſive de la romaine antique : planches XXIV. XXV. XXVI. & XXVII. expliquées.

INdependamment de la grandeur ou de la petiteſſe des caractères ; l'écriture capitale lapidaire & métallique produit une diverſité étonante de genres & d'eſpèces. Le ſyſtème & l'explication de nos planches vont mettre dans tout ſon jour cette varieté d'écritures antiques. Mais avant que d'en venir là ; quelques obſervations préliminaires nous paroiſſent indiſpenſables.

Dans nos planches, les genres ſont marqués par des chifres romains blancs. Ces genres ſont ſéparés les uns des autres par des lignes doubles, ou acompagnées de points & toujours beaucoup plus aparentes, que celles, qui diſtinguent les eſpèces. Celles-ci ſont déſignées par des chifres romains noirs. Chaque inſcription, qui ſert à repreſenter ces eſpèces, eſt numerotée avec des chifres arabes, & ſeparée de ſes voiſines par des lignes plus legères & moins ſenſibles que les autres.

Les lettres tirées d'après les monumens ſont ſouvent repréſentées dans les gravures, tantôt à traits ſimples, tantôt blanches ou à doubles traits, tantôt hachées en diférens ſens. Mais il faut toujours ſupoſer, que dans les originaux ces écritures ſont pleines, ſans vuide ni hachures. Nos graveurs ont quelquefois pris la même liberté ſur cet article, que leurs prédéceſſeurs ſe ſont donnée. Ces diférentes manières ſervent à l'ornement des planches & à donner du reliéf aux écritures. Ce ne ſont donc là que des variétés de la main de l'artiſte & non des monumens. Il ne faut point ſupoſer, qu'elles en ſoient une expreſſion fidèle.

Nous aurions pu ranger nos écritures par ages & par ſiècles.

Mais, outre que cet ordre ne convient pas à ce volume purement élémentaire ; il eût falu ſe réſoudre à laiſſer regner une confuſion étrange des genres & des eſpèces, qui auroient enjambé ſans ceſſe les unes dans les autres : ou ſi l'on eût voulu les réduire en ſyſtème ; on auroit été forcé de tomber dans des répétitions perpétuelles. Les mêmes genres & les mêmes eſpèces d'écritures, ſurtout, par raport aux capitales, ſe retrouvent ſouvent à peu de choſes près, les mêmes dans des ſiècles très-éloignés. Il vaut mieux les ſuivre juſqu'au bout d'age en age, en commençant dans chaque eſpèce par les plus anciennes, autant que le permet la forme des planches, dont les diférens morceaux ne ſe prêtent pas toujours au rang que l'on pouroit leur donner. C'eſt le moyen de mieux apercevoir les degrés, par leſquels ces lettres ſe ſont perfectionnées & par leſquels elles ont dégénéré de leur ancienne beauté. On n'en ſentira pas moins le goût de chaque ſiècle.

Rien n'empêche pourtant, ſi l'on veut, de parcourir nos écritures capitales, ſelon l'ordre des tems. On verra, pour ainſi dire, naitre nos caractères latins de l'ancien grec, du pélaſgien, & ſi l'on veut, même du phénicien-ſamaritain, dans les anciens As romains, les tables de Gubio, l'inſcription de Paleſtrine, & dans quelques autres, qui nous ont été envoyées par ſon Eminence M. le cardinal Paſſionéi, & aportées par M. de Sainte Palaie, à ſon retour de Rome.

§. I.

Ecritures primitives des Etruſques, Latins & Romains. Explication de la Planche XXIV, où ſont renfermés les I. II. III. & IV. *genres de la* I^e. *claſſe & de la* I^e. *diviſion des écritures lapidaires & métalliques.*

Ecriture primitive des Etruſques ou Toſcans, mère de la romaine.

I. Les écritures étruſques, précurſives de la romaine, ſont dérivées immédiatement du grec, de l'arcadien & du pélaſgien. Elles ſont renfermées dans notre XXXIVe. planche, avec les quatre premiers genres d'écriture latine & leurs ſoudiviſions.

(a) *Symbol. literar. vol.* I. *p.* 12.

La manière d'écrire de droite à gauche, ſi ancienne chez les Grecs, fut en uſage chez les *(a)* Etruſques & dans les

ÉCRITURES PRIMITIVE

SONT RENFERMÉES

villes d'Italie. Les ſix morceaux d'écriture pélaſgique ou étruſque, repréſentés au commencemcent de cette planche, prouvent cette vérité. Il s'agit de les lire & de les expliquer.

1°. Les trois lignes, tirées de la ſeconde (*a*) table eugubine ſe liſent ainſi : *Eſunu : ſuia : therter : ſume : uſtite : ſeſt. entaſiaru : urnaſiaru : thunt. ak : vvke : prunu : petaru* : Voici la traduction de M. l'abbé Gori : (*b*) *Eſtote, filii, percuſſi, ſimul incendite nunc impoſitas urnas odoramentorum, remedium fuga extremi (exitii) diffuſi.* Nous aimerions mieux traduire de cette ſorte : Sans (1) exception, (2) enfans, (3) tous tant que vous êtes, (4) prenez, (5) allumez (6) ſix cents (7) urnes (ou encenſoirs), pleins (8) de parfums (ou des ſacrificateurs)

(*a*) *Dempſter tab.* 2.

(*b*) *Muſ. etruſc. t. 1. p.* LV.

(1) M. Gori prend dans la même pièce *eſunu* pour *eſtote* & *ſunt* ; au lieu qu'on peut interpréter le mot également par *in unum*, *ad unum*, du grec ἐς ἕνα.

(2) Du mot *ſuia*. Nous n'avons rien à ajouter aux explications, que M. Gori donne de *ſuia* ; ſi ce n'eſt peut-être qu'on peut prendre ce terme, comme on fait dans la ſuite *iovina*, pour la jeuneſſe, *juventa*.

(3) M. Gori a recours au langage de nos païſans, pour expliquer *ſeſt* de la ſeconde ligne. Ils entendent, dit-il, par ce terme, *nunc*, *modo*, maintenant. Cette expreſſion ne nous eſt pas connue ; mais peut-être n'en eſt-elle pas moins uſitée dans quelque canton. On dit même *ceſt* en bon françois, dans un ſens, qui n'eſt pas fort éloigné de celui-ci. Mais il eſt très-certain que nos païſans pour ſignifier *tous* diſent *tertous*, principalement quand ils veulent bannir toute exception. On ne ſera pas ſurpris qu'il ſoit ſurvenu quelque changement dans la terminaiſon du même mot.

(4) Il paroit plus naturel de rendre *ſume* par *prenez*, que par *ſimul*. Les terminaiſons n'étoient pas encore reguliè-res, outre la raiſon qu'on donnera ſur la note ſuivante.

(5) On ne s'écartera point de l'explication de M. Gori à l'égard d'*uſtite*. On ſait que les termes collectifs ſinguliers s'acordent avec le pluriel & avec le ſingulier.

(6) Aparamment que la jeuneſſe d'un certain age de ce peuple, acablé de fléaux ſe trouvoit réduite à ſix cents : à moins qu'on n'aime mieux entendre ce terme d'un nombre indéterminé, comme en latin, *ſexcenti*. Seſtentas pour *ſexcentas* eſt ſi ſemblable, qu'on trouve ſouvent plus de différence entre le même mot, tel qu'il s'écrivoit au tems de Cicéron & deux cents ans avant lui. Il faut obſerver, qu'entre le *t* & l'*a* de *ſeſtentaſiaru* il n'y a qu'un point, au lieu qu'on en trouve deux après les mots abſolument ſéparés les uns des autres. Ici ſix ſe joint avec cents. C'eſt pour cela qu'on met un point ; ſi cependant on peut compter ſur ce point. Car dans la table eugubine de Dempſter, il n'en paroit aucun. *Seſtentaſiaru* n'y fait qu'un ſeul mot, ſans aucune diviſion, ni intervalle. *Aru* terminant *ſeſtentas* ne doit pas plus faire de difficulté, qu'à la fin d'*urnas*. Ce ſont des terminaiſons propres à l'ancien étruſque.

(7) Rien ne peut embaraſſer dans *urnaſiaru*. Il eſt parlé au chapitre XVI. des Nombres de deux cents cinquante hommes avec 250. encenſoirs, qui voulurent par une témérité criminelle offrir de l'encens au Seigneur. Cette entrepriſe étoit ſans doute conforme aux uſages des nations, dont l'exemple avoit pu engager les enfans de Lévi dans cet atentat.

(8) On eſt d'acord avec M. Gori ſur le terme de *thun*, parfum, peut-être mieux de *thunis* ſacrificateur ou de *thuniś*, apartenant aux ſacrifices.

(1) & (2) fermez (3) l'abîme (de maux) ouvert (pour nous engloutir.) Dans ce premier modèle d'écriture étruſque ou pélaſgique, les lettres n'ont ni baſes ni ſommets, & pluſieurs d'entr'elles ſont panchées du côté gauche. Les mots ſont le plus ordinairement ſéparés par deux points.

(a) *Tab.* VII. *p. cxxvi.*

2°. M. Gori, dans ſa Défenſe (a) de l'ancien alphabet des Toſcans, nous donne le ſecond modèle d'écriture étruſque. C'eſt la légende d'une ancienne monoie, qu'il croit apartenir à la ville de Todi, anciennement Tuderte. On lit: *Tutere*, en caractères étruſques maſſifs. Les T y ſont en forme de (b) croix, ainſi que dans les trois lignes précédentes. Les Antiquités de la Galérie du collège romain ofrent les inſcriptions ſuivantes en caractères étruſques; mais plus droits, & un peu plus aprochans de ceux des Romains.

(b) *Ci-devant p. 273.*

3°. Les mots *Laſa Fecu Menrva* paroiſſent ſur une coupe ou patère de bronze, ornée de deux figures. Ils ſemblent dire *Genius* (4) *Fecialis Minerva.*

4°. Sur une autre coupe chargée de trois figures: on lit *Turnus Tinia Apulu*, qui ſignifient Mercure, Jupiter Apollon, dans la langue étruſque.

5°. Au tour d'une coupe de bronze, où quatre figures ſont repréſentées on trouve ces mots, *Laran Turan Menrea Aplu*, qu'on interprète *Pâris, Venus. Minerve, Apollon.*

6°. Sur une longue lame de bronze, on lit *Save*, qui ſe prend pour *ſarcofagus*, & *Pies Muris*, qu'on ne peut inrerpréter ſurement. Ce ſont les rermes du P. Contuccio. Contucci, garde de la Galerie du Collége romain,

(1) Ak eſt tout latin. Il ſamble que rien n'oblige ici de recourir au grec. D'ailleurs il ſervira à former un ſens plus net; ſi l'on traduit *thuntak* par des *ſacrificateurs*. Il ne faudra faire qu'un mot de celui-ci avec le précédent. Il n'eſt pas éfectivement partagé en deux dans la ſeconde table de Dempſter.

(2) Deux caractères d'una figure conſtamment diférente, M. Gori les rend par la même lettre. On croit pouvoir lire *buke* au lieu de *vuke*, & faire venir ce terme du verbe grec Βύω, βύκω.

(3) On convient preſque avec M. Gori ſur les deux autres termes; dont il dérive le premier de πεμπὼ & le ſecond de πετάω. Notre deſſein ne nous permet pas de ponſſer plus loin nos recherches. Si le peu que nous en avons faites en paſſant ſont gnutées; nnus nous en croirons redevables aux travaux dé M. Gori. Si elles ne le ſont pas; nous ne ſerons point fachés, que la traduction de ce ſavant réuniſſe tous les ſufrages. Elle mérite au moins des éloges.

(4) Diane étoit apelée *Dea faſcelis* par les anciens. Ce mot n'eſt pas fort éloigné de *fecialis*.

dans une lettre écrite ſur ce ſujet à M. le cardinal Paſſionéi. Le ſavant Jéſuite croit néanmoins que ce n'eſt autre choſe que le nom du mort. Du reſte toutes ces explications ſont fondées ſur les alphabets Toſcans de MM. Buonarruoti, Gori & Maffei, & ſur les figures connues d'ailleurs, auxquelles répondent les inſcriptions étruſques.

Ecriture latine antique dérivée de l'étruſque.

II. Les Toſcans abandonèrent inſenſiblement la manière d'écrire de droite à gauche. Leurs caractères ſe raprochèrent peu à peu de ceux des Latins, dont les plus anciennes inſcriptions vont de gauche à droite. On en a d'étruſques, écrites (*a*) en caractères purement latins. Toutes nos planches tendent à faire conoitre ces derniers, ſelon les diverſes formes, qu'ils ont pris pendant plus de trois mille ans.

(*a*) *Antiquit. explic. t. 3. part. 1. p. 268.*

I. CLASSE.

Pour ne point trop multiplier les ſubdiviſions d'écritures majuſcules ou capitales; nous avertiſſons, que le corps des lettres des ſix premiers genres de notre 1e. claſſe, n'admet point ordinairement de courbes; ſi ce n'eſt dans les lettres, où elles ſont en poſſeſſion d'entrer, ſuivant notre alphabet vulgaire, ou dans un arondiſſement de plan, tels que des bâtons, & des perles poſées en lignes droites.

I. DIVISION.

Les lettres des plus anciennes écritures capitales, lapidaires & métalliques, ſont ſans baſes comme ſans ſommets à leurs extrémités. Telles ſont celles, qui entrent dans le premier genre de notre I^e^. diviſion.

I. GENRE.

La première eſpèce de ce genre d'écriture apartient au 1. age; c'eſt-à-dire, aux tems inconnus. Elle paroit 1°. dans cette phraſe, tirée de la VIe. table (*b*) eugubine: *Eſte. perſclo. aveis. aſeriater. enetu.* que nous interprétons ainſi: *Eſtis* (1) *perculſi*: (2) *habetis* (3) *aſſertorem* (4) *intus.*

I^e^. ESPECE.

(*b*) *Gori Diſeſa dell' alfab. p. xxix.*

(1) *Eſtis* paroit meilleur qu'*eſtote*. L'i ſe change en *e*, encore plus chez les anciens, qui ſuprimment ſouvent l's. *Eſte* eſt donc pour *eſtis*.

(2) Nous préférons *perculſi* à *percuſſi*, *perſclo* frapés de fléaux, comme on l'eſt de paralyſie: *vous êtes perclus*. Notre *perclus* peut bien venir de là; l'*s* du milieu s'étant perdue. L'*u* s'eſt changé en *o* & l's finale ne s'exprime point dans *eſte*.

(3) *Aveis*, *habetis*, vous avez. On pouvoit ſupléer au moins quelquefois l'aſpiration *h*. Le *b* eſt changé en *u*: ainſi il ne manque que le *s*, pour avoir *habetis*. Le *mais* eſt ſuprimé comme chez les Orientaux, qui omettent ſouvent les particules, ſurtout en poeſie.

(4) *Aſſertorem*, *aſeriater*. Les anciens Latins ne mettoient fréquemment qu'une *ſ* pour deux, comme l'on voit dans l'inſcription contre les Bacchanales, & dans celle de Scipion fils de Barbatus. L'*i* & l'*e* ſe ſont perdus avec le tems. Ainſi nous avons *aſſerter*, d'où *aſſertor*. Dans les

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE. I.

(1) Vous êtes frapés de calamités ; mais vous avez au milieu de vous un (2) protecteur. 2°. La VIIe. table de Gubio contient ces mots : *Sururont* (3) *pesnimumo fururo*, c'est-à-dire : *trahunt pessima* : *trahunt*, ou *pessima suburunt &c.* Des malheurs étranges nous désolent, & nous consument ; oui des malheurs nous consument.

On peut observer, dans ces deux morceaux d'écriture pélasgique latine, l'A, dont la traverse n'est point entière, les P. semblables à ceux des anciens Grecs, & la conjonction de l'S avec l'V. Les mots sont quelquefois séparés par des points de différentes figures. Ce seroit trop nous écarter, que d'entreprendre l'histoire de la découverte & de la fortune des fameuses (a) tables de Gubio, d'où sont empruntées les deux phrases, que nous venons d'expliquer.

(a) *V. Gori Mus. etrusc. & Diss. dell' alfabeto &c.*

II. ESPECE.

Des traits & des traverses souvent obliques caractérisent la seconde espèce des écritures capitales du 1. genre. Elle contient les lettres du second age, ou des tems connus, depuis les Consuls, jusqu'après les guerres Puniques. 1°. Nous empruntons d'une médaille, publiée par (b) M. Maffei, le mot *ROMA* en petite capitale. La ligne moyenne de l'A part de son côté droit : marque de la plus haute antiquité. 2°. Une coupe de bronze, ornée de trois figures, porte cette inscription : *JUNO HERCELE JOVEI* : *Junon, Hercule, Jove* ou *Jupiter*. Dans ce modèle d'écriture, les montans de l'E descendent au-dessous des traverses. La même chose se voit encore, bien des siècles après, sur une médaille du roi Reccarede. Dans le mot *Juno* l'*O* est ouvert par le haut. Les montans de l'V & de l'N sont un peu arrondis, ainsi que ceux de l'H du mot suivant. 3°. Le nom *CALENO*, gravé sur une (c) médaille antique, présente des caractères plus réguliers ; quoique le pié de l'L soit oblique, comme dans les autres inscriptions, qui composent cette seconde espèce. 4°. *Losna*, *Poloces*, *Amuces* : Luna, Pollux, Amicus, roi de Bébricie ou de Bythinie. C'est la triple

(b) *Istor. diplom. p. 254. tab. 2. n. 4.*

(c) *Ibid. tab. 1. n. IV.*

étymologies, on fait que les voyelles sont si sujètes au changement, qu'on les compte à cet égard pour rien.

(1) *Eneeu* n'est pas plus éloigné d'*intus*, qu'*aserietor* d'*assertor*. *Eneeu* est donc pour *intus*, suivant les principes exposés sur le changement de l'*e* en *i*, & sur la suppression de l'*s*.

(2) De *νέω trabo*, ou plutôt *fururont* sera pour *superuerunt*, ou *superuenerunt*.

(3) *Pesnimumo*, pour *pessima humo*, ou seulement *pessima*.

inſcription d'un (1) vaſe de bronze, chargé de trois figures. 5°. Sous le groupe de trois figures, repréſentées ſur un autre vaſe, on lit : *Dindia. Macolnia* (2) *filea. dedit* (3) *Novios Plautios* (4) *med.* (5) *Romai.* (6) *fecid.* Dans cet ancien monument de la langue & de l'écriture latine, les *O* ſont quelquefois ouverts par le haut & toujours par le bas. La ligne tranſverſale de l'A part du côté gauche.

L'écriture du 3e. age préſente des traits plus réguliers ; mais pluſieurs de ſes lettres ſe diſtinguent par des traverſes obliques. C'eſt ce qui conſtitue la troiſième eſpèce de notre premier genre. Elle ſe prouve par onze exemples, repréſentés dans notre planche. 1°. *Matre* (7) *matuta dono* (8) *diidro Mucuria Pola Livia* (9) *deda.* Cette inſcription a été publiée, mais ſans nulle explication, par le marquis (a) Maffei. 2°. L. *TURPLEIO L. F.* C'eſt-à-dire : *Lucio Turpleio, Lucii filio.* Dom Bernard de Montfaucon (b) croit que *Turpleio* eſt mis pour *Turpilio*, nom d'une famille romaine. 3°. *A FOU. Agrippæ Fourio.* Ce dernier mot eſt mis pour *Furio*, à la manière antique. Nous trouvons dans les Faſtes conſulaires un Agrippa Furius Fuſus l'an 308. de la fondation de Rome, 446. ans avant la naiſſance de notre Sauveur. Il n'eſt donc pas ſûr de lire *Aulo Fourio*, comme fait notre ſavant

III. ESPECE.

(a) *Muſæum Veron. p.* 470.

(b) *Antiquit. expl. t. 5. part. 1. pl.* XVIII.

(1) Ce vaſe, auſſibien que la patère ſur laquelle paroit l'inſcription ſuivante, ont été découverts près des murs de Paleſtrine, ancienne ville, aſſez voiſine de Rome. Ces deux antiques ſont partie des rares monumens de la belle galérie du collége romain des PP. Jéſuites.

(2) *Filea* pour *filia.* Rien de plus commun chez les anciens que le changement de l'*i* en *e*.

(3) *Novios Plautios*, à la manière des Grecs, pour *Novius Plautius.*

(4) *Med.* pour *me.* Quintilien (c) remarque que les anciens ajoutoient ſouvent le D à la fin des mots : *Latinis veteribus D plurimis in verbis ultimam adjectam.*

(5) *Romai*, au lieu de *Rome*, par un changement très commun de l'*ae* en *ai.*

(6) *Fecid* pour *fecit.* Le changement du *t* en *d* n'eſt pas rare dans les anciens monumens. Après ce petit commentaire ; il eſt aiſé de rendre ainſi l'inſcription : *Dindia Macolnia filia dedit : Novius Plautius me Roma fecit.*

(7) *Matre matuta* ſemble mis pour *Matri matutæ*, la Déeſſe de l'Aurore. En fait de monumens de cette antiquité, le changement de voyelles ne doit pas arêter.

(8) *Diidro.* C'eſt peut-être le mot grec δῶρον, dont le *ρ* eſt retranché. Dans cette ſupoſition *dono diidro* voudra dire *dono perfudante*, un don, une offrande aroſée. Peut-être s'agit-il d'un vaſe deſtiné aux libations, & ofert à quelque Divinité.

(c) *Lib. X. c. 7.*

(9) *Deda* eſt peut-être pour *dedi.* Nous ſommes d'autant plus porté à le croire, qu'alors la langue latine n'étoit pas formée, ni les terminaiſons des verbes bien réglées. ainſi notre inſcription peut ſe rendre ainſi : *Leucothea Dea dono perfuſo matrona Mucuria Pola Livia dedi.*

antiquaire. 4°. *Q. Fourio. A. F. Quinto Fourio Agrippæ filio.* D. Bernard lit *Auli filio*, ſans dire un mot, qui puiſſe autoriſer cette leçon. 5°. M. F. *Marco Fourio.* On trouve un M. Furius Fuſus, tribun militaire, quatre cents trois ans avant l'ère chrétienne. 6°. C. *Four.* M. F. *Camillo Fourio Marci filio.* L'an 401. avant la naiſſance de J. C. Camillus Furius étoit tribun militaire. Cependant D. Bernard à lu *Caio Fourio.* 7°. *C Four. Caio Fourio.* 8°. *P. Four.* C. F. *Publio Fourio Caii filio.* Nous trouvons un P. Furius Philus conſul 223. ans avant l'Incarnation. Ces inſcriptions du tombeau de la famille des Furius, ſont conſidérables tant par leur haute antiquité, que par la figure de leurs caractères. La lecture en eſt fort dificile, ſurtout à cauſe des (1) ſigles ou lettres uniques employées pour exprimer des mots entiers. 9°. *Junone* (2) *Reg.* (3) *matrona* (4) *Piſaureſe dono* (5) *dedron.* C'eſt une des inſcriptions découvertes près la ville de Péſaro & publiées par (*a*) M. Maffei. 10. *Ciſula Atilia* (6) *Dundianii* (7) *nomelia* (8) *dede.* Cette inſcription de Péſaro a été publiée par le même marquis (*b*), ſans y joindre aucun éclairciſſement. 11°. *Feronia*

(*a*) *Muſæum Veron. p.* 470. 471.

(*b*) *Ibid.*

(1) Les ſigles ou lettres initiales des noms étant ſuſceptibles de pluſieurs ſignifications différentes; on pouroit peut-être interpréter autrement les épiraphes du tombeau des Furius. Nos antiquaires trouvent dans ces ſigles le nom du père de chaque défunt & l'F ſignifie toujours *filius.* Mais ne pouroit-on pas expliquer cette lettre par Fourius & le ſigle qui la précède par un prénom? On conoitrnit alors celui qui auroit fait faire chaque épitaphe. Suivant cette idée, au lieu de *Lucii Turpleio Lucii filio*, on liroit, *Lucio Turpleio Lucius Fourius.* On trouve éfectivement un Lucius Furius, tribun militaire, 432. ans avant J. C. Ainſi des autres épitaphes. C'eſt à nos ſavans & judicieux antiquaires de l'académie royale des Inſcriptions & Belles-lettres à déeidet ſi cette nouvelle explicatinn peut être admiſe.

(2) *Junone* eſt là pour *Junoni. Reg.* eſt ſans doute l'abtéviation de *Regina.*

(3) *Matrona* au ſinguliet peut être pris ici comme un nom collectif.

(4) *Piſaureſe.* En ajoutant l'*n* & l'*s* ſuprimées dans ce mot on a *Piſaurenſes*, ou *Piſaurenſis*, en changeant l'*e* en *i*, à la manière des anciens.

(5) *Dedron* pour *dederunt.* L'*e* du milieu du mot & le *t* de la fin ſont retranchés. L'*o* tient la place de l'*u.* Ce changement eſt ordinaire dans les monumens antiques. Le ſens de cette inſcriptiun eſt done: Les Dames de Peſaro ont fait ce préſent à la reine Junon, épouſe de Jupiter.

(6) Le mot *Dondianii* peut ſe raporter à Ciſula Atilia, dont il aura été le père nu le mari. On peut auſſi le lier avec le mot ſuivant.

(7) *Nomelia* vient peutêtte du mot grec νεμὰ, *diſtributio.*

(8) *Dede*, pour *dedi.* L'*i* ſe change très-fréquemment en *e*, même dans les bas tems. On peut tendre ainſi en latin ordinaire cette inſcriptiun: *Ciſula Atilia Dondianii donativa dedi.* Nous n'oſons cependant garantir cette explication.

Feronia

Statitio dede, pour *dedi*. On eſt encore redevable au même auteur de ce modèle d'écriture antique.

L'écriture latine, d'où réſulte la quatrième eſpèce, ſe raporte aux trois ſiècles, qui précédèrent la naiſſance du Sauveur du monde. Ces tems, que nous apelons le quatrième age, ont produit des écritures lapidaires & méralliques, donr les lerres n'ayant que des traverſes peu obliques, aprochent de la majuſcule ou capitale ordinaire. Telle eſt 1°. la fameuſe inſcription faire en l'honneur de Lucius Scipion, environ 259. ans avant J. C. En voici la lecture : *Honc* (1) *oino. ploirume. coſentiont. R duonoro. optumo fuiſe. viro Luciom. Scipione. filios Barbati conſol. cenſor. aidilis. Hic. fuet. ahec. cepit Corſica. Aleriaque. urbe. Dedet. Tempeſtatebus. aide. mereto.* On peut juger par ce modèle, ainſi que par les précédens & les ſuivans, de ce que diſent Ciceron & Quintilien du ſtyle barbare & confus des anciens Romains. Le célèbre P. Sirmond déploie (a) ſon érudition, pour juſtifier les ſoléciſmes & la mauvaiſe orthographe de l'inſcription de Lucius Barbatus. On juſtifiroit auſſi bien les anciens diplomes, réprouvés par (2) le P. Germon, à cauſe

(a) *Sirmond. oper. t. 4. col. 589. & ſeq.*

(1) Voici comment le P. Sirmond explique (b) cette inſcription lapidaire : *Hunc unum plurimi conſentiunt Romæ bonorum optimum fuiſſe virum Lucium Scipionem. Filius Barbati, conſul., ædilis hic fuit. Hic cepit Corſicam Aleriamque urbem. Dedit Tempeſtatibus ædem meritò.* C'eſt-à-dire : la plupart conviennent à Rome que Lucius Scipion étoit le plus homête homme des gens de probité. Il étoit fils de Barbatus : il fut conſul, cenſeur, édile. Il prit l'île de Corſe & la ville d'Aleria. Il fit batir un temple aux Tempêtes, avec beaucoup de raiſon. Les mots *A hec. l'cepit* peuvent ſignifier, *Ad hæc cepit*, ou ſimplement *accepit* ; mais non pas, *Hic cepit*. Ovide au livre 2. des Faſtes nous aprend que Lucius Scipion voyant ſa flote prête à être ſubmergée devant l'île de Corſe, fit vœu de conſacrer un temple à la Tempête. Si l'on en croit (c) Tite-Live, Lucius Scipion, qui s'empara de l'île de Corſe, étoit fils de Publius Scipion & non pas de Barbatus. Le P. Sirmon veut qu'on s'en raporte plutôt à l'inſcription qu'à l'hiſtorien. En éfet, les monumens antiques ſont plus ſuis (d) que l'hiſtoire.

(b) *Ibid. col. 587.*

(c) *Lib. 9.*

(d) *V. notre 1. tome. p. 54. & ſuiv.*

(2) Il faut que ce Jéſuite n'eût pas la plus légère notion des anciens monumens, ou qu'il eherchât à faire illuſion. On verra dans la ſuite de ce chapitre, que les termes & preſque tout ce qu'il condamne dans les plus anciens diplomes, ſe trouve dans les inſcriptions lapidaires & métalliques. La vraie raiſon de la barbarie du ſtyle & de l'orthographe, qui règne dans les chartes des VI. VII. & VIIIe. ſiècles, vient de l'état où étoit alors la langue latine. Elle eſt de telle nature, qu'il eſt très-dificile de la parler bien, à moins qu'on ne l'étudie, ou qu'on n'ait de converſation, qu'avec ceux qui la parlent parfaitement. Cela n'a pu ſe rencontrer que pendant peu de tems même à Rome. Le latin devint plus poli, lorſqu'on l'étudia ; mais il retomba dans ſon premier état de barbarie, quand les études furent abandonnées. Auſſi voyons-nous des traces bien

II. PARTIE. Sect. III. Chap. XI. Article. I.

de la barbarie de leur ſtyle & de leur orthographe. 2°. Le mot ROMA ſur une médaille du cabinet de S. Germain des Prés & ſur une monoie (a) de la République romaine, ofre un A dont la ligne moyenne deſcend du côté droit. 3°. ROMA ſur (b) une autre monoie à peu près du même tems préſente un A traverſé par une ligne ordinaire. 4°. *Deixerit* (1) *Praetor* (2) *ex h. l.* (3) *quaere* (4) *tipa* (5) *dicarels* (6) *HS. N. C. M.* (7) *Quotiens* (8) *quomque biſ. in uno. ubi duae partes &c. Quod ſine malo* (9) *pequlatum fiat.* (10) *Pr. quei &c.* D. Mabillon, qui a publié (c) ce fragment d'une loi romaine, s'eſt abſtenu d'en fixer le ſens & la lecture. En éfet, ce monument eſt très-obſcur; pour ne pas dire inintelligible, parceque les deux dernières lignes ſont coupées par des &c. Les lettres y ſont aſſez régulières; ſi ce n'eſt que les unes ſont plus grandes que les autres. Dans le mot *tipa*, le P a la figure du τ grec. Les figures des P, Q, S, varient beaucoup dans l'eſpace de ces trois lignes d'écriture antique. 5°. Le Senatus conſulte rendu (10)

(a) *Bouterouë p.* 88.

(b) *Ibid. p.* 86.

(c) *De re diplom. p.* 345.

(d) *De nouv. Romanor. p.* 214.

marquées du ſtyle des Romains, tel qu'il étoit 200. ans avant l'ère chrétienne, dans les mſſ. & les diplomes juſqu'au 12e. ſiècle & même au-delà en certains païs. Le latin impoli ſe maintint toujours dans les campagnes; comme s'y maintient notre vieux gaulois. Enfin s'étant totalement corrompu, tant par la déſordence des études, que par l'uſage, qu'en firent les nations barbares, il donna naiſſance à nos langues vulgaires.

(1) *Deixerit Praetor*, au lieu de *Dixerit Prator*.

(2) *Ex h. l.* Ces deux abréviations ſignifient, *ex hoc loco*.

(3) *Quaere*. C'eſt peutêtre le premier mot de la loi romaine, en vertu de laquelle le préteur devoit prononcer. Peutêtre auſſi *quaere* eſt-il pour *quid è re*, *quid de re*, *quere*.

(4) *Tipa*. Apparamment du mot grec τυπτω, *percuſſio, pœna, multa*.

(5) *Dicarels* pour *dicaris*.

(6) *H S. N.* La première abréviation ſignifie ſeſterces, & l'*N numum* ou *numerum*. La figure, qui termine ſur notre planche la premiere ligne, ſemble un C & un M. & ſignifie *centum millia*, ſelon D. Mabillon, qui cependant n'en aporte aucune preuve. La même figure renverſée vaut dix mille dans (a) *Urſati*.

(7) *Quotiens quomque* au lieu de *Quoties cumque*.

(8) *Pequlatum* pour *peculatus*. Le *q* tient ſouvent la place du *c*, dans les monumens les plus antiques.

(9) *Pr. quei*: c'eſt-à-dire, *Prator qui*. Quoique preſque tous les mots, qui compoſent ce fragment ſoient clairs; il eſt très-dificile d'y trouver un ſens net & ſuivi. Et c'eſt peutêtre pour cette raiſon qu'on ne le rencontre point parmi les reſtes des anciennes loix, que M. Terraſſon a recueillies dans ſon Hiſtoire de la Juriſprudence romaine.

(10) Mathieu Egizi, dans ſon explication du Senatus conſulte contre les Bacchanales, examine en détail tout ce qui concerne ces fêtes du paganiſme. On ne peut lire ſans frémir d'horreur les abominations de ce culte inſenſé des payens, qui prétendoient honorer leurs faux Dieux par des crimes & des folies,

contre les Bacchanales 186. ans avant J. C. eſt d'une écriture moins polie. Nous le donnons d'après le modèle, qu'en a publié (a) Mathieu Egyptio ou Egizi. Il eſt tiré d'une table de bronze du cabinet de l'Empereur. Nous le liſons ainſi : .... (1) *Marcius. L. F. S. Poſtumius L. F. Coſ. Senatum* (2) *conſoluerunt. N. Octob. apud aedem* (3) *Duelonai. ſc. aff.* (4) *M. Claudi M. F. L. Valeri. P. Q. F. Minuci. C. F. de Bacanalibus* (5) *quei foideratei eſent. ita exdeicendum. cenſuere. Nei quis eorum.* (6) *Sacanal. habuiſe.* (7) *velet.* (8) *ſei ques eſent. quei.* (9) *ſibei. deicerent.* (10) *neceſus. eſe. Bacanal. habere.* (11) *ceiſ. utei. ad Pr.* (12) *urbanum.* Dans ce modèle d'ecriture antique la

(a) Senatus-conſulti explic. Neapoli 1729. tab. 1.

qui font rougir. Rien n'eſt plus propre à faire conoitre dans quel abîme de ténèbres & de fanatiſme étoient plongées les nations les plus policées, avant que le Sauveur du monde eût répandu ſur la terre la lumière de ſon Evangile.

(1) Deux lettres ne paroiſſent plus ſur la table de bronze, ſavoir le Q & l'M. On a rétabli cette dernière dans notre planche.

(2) *Conſoluerunt* pour *conſuluerunt*. Les anciens tendoient le ſon de l'*o* par l'*u*. Ils diſoient *voltis* pour *vultis* &c.

(3) *Duelonai*, *Duelonae*, pour *Bellona*. On diſoit anciennement *duonus* pour *bonus*, *duellum* pour *bellum* &c. On peut remarquer ici l'antiquité de l'uſage de dreſſer les actes publics dans les temples.

(4) Mathieu Egizi a cru devoir lire (b) ARF au lieu d'AFF ; parcequ'il n'a pas connu la première F, qui reſſemble un peu à l'R. Il a interprété cette abréviation par *adfuerunt*. Mais *affuerunt* eſt la vraie leçon. *Scribendo affuerunt* eſt une formule très-connue. Elle exprime la préſence des auteurs & des témoins de l'acte dreſſé. Nous en avons un autre exemple dans le Sénatus conſulte donné (c) en faveur des Juifs.

(5) *Quei foideratei eſent*, pour *fœderati eſſent*. La diphtongue grèque οι s'eſt changée en *oe* chez les Latins. L'uſage de ne point redoubler les demi-voyelles comme dans *eſent* dura juſqu'à Ennius, qui, le changea. Avant lui on diſoit *feciſe* pour *feciſſe*. Ce fut du tems de Cicéron, qu'on doubla l'S, qui ſe trouvoit au milieu où à la ſuite des voyelles longues comme dans *cauſſa*, *diviſſiones*.

(b) Ibid. p. 148.

(6) *Sacanal* pour *Bacanal*, par une bévue manifeſte de l'artiſte, qui grava ce fameux Decret ſur le bronze.

(7) *Habuiſe velet*, pour *habuiſſe velit* les anciens ſe ſont ſouvent ſervis de l'*e* pour l'*i*. Ils diſoient *cepet*, *exemet*, *ornavet*, *vicet* &c. pour *cepit*, *exemit*, *ornavit*, *vicit* &c.

(c) Joſeph. antiq. lib. 14. c. 9.

(8) *Sei ques eſent*. Pour *ſi qui eſſent*. Du ſingulier *quis*, les anciens ont formé le pluriel *ques*, dont le datif n'eſt pas *queis*, mais *quibus* : comme le datif de *cives* eſt *civibus*.

(9) *Sibei deicerent* pour *ſibi dicerent*. On trouve ſouvent dans les inſcriptions lapidaires *meilei*, *leiberus*, *peiis*, *deiva*. Lucilius, au raport de (d) Quintilien, vouloit qu'on écrivît *pueреi*, au lieu de *pueri*.

(d) Lib. 1. c. 7.

(10) *Neceſus eſe* pour *neceſſum eſſe*. Le premier mot a été mal écrit par le graveur de la table de bronze.

(11) *Ceiſ* pour *eiſ*. Dans Gruter & Fulvius Urſinus ce mot eſt preſque toujours écrit *ieis*. Après *eiſ*, il faut ſupléer dans notre modèle *exdicendum eſſe*.

(12) Après notre petit commentaire ; il eſt aiſé de rendre ainſi en latin ordinaire le Sénatus-conſulte. *Marcius Lucii filius*, *Spurius Poſtumius Lucii filius*, *Conſules Senatum conſuluerunt nonis Octobris apud eadem Bellona. Scribendo affuerunt M. Claudius Marci filius*, *Lucius Valerius Publii filius*, *Q. Minucius*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE. I.

tête du P s'arondit & perd la forme du Γ. Les A ſont traverſés par une ligne horizontale.

Vᵉ. ESPECE.

La cinquième eſpèce eſt à lettres hautes & d'une forme un peu ruſtique. Elle ſe manifeſte dans quatre inſcriptions, poſtérieures à l'ère chrétienne. La première eſt une ancienne épitaphe, trouvée (a) dans les cimetières de Rome. Preſque toutes les ſyllabes y ſont ſéparées par des points. On y fait une prière pour le repos de l'ame du défunt, auquel on porte la parole. *Eu. ho. di. oni. ma. ri. to Ty. che* (1) *cum. quem fecit. an. nos XVIII. Spi. ri. tus. tu. us in* (2) *pace.* La ſeconde, *L. Pomponio Virio Coſ.* c'eſt-à-dire *Conſuli*, eſt tirée d'un monument, dont nous avons perdu l'indication. Nous en ſommes d'autant plus fachés, que le nom de ce conſul ne ſe trouve point dans les Faſtes conſulaires. La troiſième eſt gravée en relief ſur une lame de cuivre, deſtinée (b) à former la ſignature de celui à qui elle appartenoit. Cette inſcription n'a que ces trois noms : *P. Pot. Ly.* c'eſt-à-dire *Publii*, *Potamii*, ou *Potentini* ou *Potiti*, *Lyſimachi* ou *Lyſandri*. La quatrième publiée d'abord par (c) D. Mabillon, & enſuite par le ſénateur (d) Buonaruoti, eſt de l'an 338. de J. C. Nous n'en donnons ici que trois lignes en écriture capitale un peu alongée. On les lit ainſi : *Anime innocenti Gaudentiae, que vixit annos V. menſes VII. dies XX. in pace.* Dans cette épitaphe l'e ſimple prend deux fois la place de la diphtongue æ.

(a) *Buonarruoti di vetri. p. 164. 165..*

(b) *Murator. antiquit. ital. t. 3. col. 188.*

(c) *Supplem. de re diplom. p. 124.*

(d) *Oſſervazioni preſac p. xvj.*

VIᵉ. ESPECE.

Une écriture très-maſſive caractériſe la ſixième eſpèce du premier genre des lettres capitales. Un ſeul modèle ſuffit pour la repréſenter au naturel. C'eſt une ſorte de médaille (e) de terre cuite, ſur laquelle, en commençant à gauche par le plus grand cercle, & en finiſſant par le plus petit, nous liſons tout de ſuite : *Marco Ponpeio Macrino*,

(e) *Suplem. à l'antiq. expl. t. 3. pl. 65. n. 6.*

Caii filius. De Bacanalibus qui fœderati eſſent ità edicendum cenſuêre : ne quis eorum Bacanal habuiſſe vellet. Si qui eſſent, qui ſibi dicerent neceſſum eſſe Bacanal habere, iis ut ad Praterem urbanum (Romam venirent.)

(1) *Cum quem* pour *cum quo.* Nous ne remarquons ces ſoléciſmes ſi ordinaires dans les inſcriptions romaines, que pour faire ſentir le tort de ceux qui ont attaqué les chartes mérovingiennes du côté du ſtyle & de la mauvaiſe latinité, qui ne ſe montre pas moins à découvert dans les monumens lapidaires & métalliques.

(2) Il faut toujours après *In pace* ſous-entendre *requieſcat*, ou quelque autre mot ſemblable.

Publio Juventio Celſo conſulibus ex pecunia Plautia qui do. Cette inſcription capable (1) d'arêter nos plus habiles antiquaires eſt de l'an 164. de J. C.

La dernière eſpèce ſe diſtingue par une écriture groſſière & ruſtique, qui a duré depuis l'empereur Conſtantin juſqu'au XIe. ſiècle. Le premier exemple, que nous en donnons, eſt cette inſcription (*a*) du ſceau de Childebert III. *CHILDE... REX FRACORUM.* Dans ce dernier mot l'N eſt ſuprimée. A ce modèle du VIIIe. ſiècle ſuccède dans notre planche une inſcription des plus barbares de la fin du IXe. Elle fait partie du (*b*) Dyptique ſacré & profane d'Odelric abbé de Rambona dans la marche d'Ancone. On y aprend qu'Agelrude, épouſe de l'empereur Gui, fit bâtir ce monaſtère. *Confeſſoris* (2) *Domini ſanctis* (3) *Gregorius, Silveſtro*, (4) *Flaviani* (5) *cenobio Rambona Ageltruda conſtruxi.* C'eſt moi, Ageltrude, qui ai fait bâtir ce monaſtère, en l'honneur des ſaints confeſſeurs du Seigneur, Grégoire, Silveſtre & Flavien. Le troiſième exemple d'écriture groſſière & maſſive paroit ſur la couverture de l'Evangile, qu'on prétend écrit de la main de S. Euſèbe de Verceil. Au Xe. ſiècle le roi Berenger (*c*) fit couvrir ce précieux mſ. de lames d'argent, ſur leſquelles il fit repréſenter S. Euſèbe, au-deſſus duquel ſont gravés ces deux vers :

Praeſul hic Euſebius ſcripſit, ſolvitque vetuſtas :
Rex Berengarius, ſed reparavit idem.

Dans ce modèle d'écriture la traverſe de l'A forme une loſange. Le B & le D ſont ouverts par le bas.

(*a*) *De re diplom. p.* 385.

(*b*) *Supplem. à l'antiq. expl. t.* 3. *p.* 229.

(*c*) *Blanchini vindic. canonic. ſcriptur. p.* CCCLXIX. & CCCLXXIX.

III. Si l'on compare les modèles de la plus ancienne écriture des Romains avec ceux qui repréſentent l'écriture

Ecriture ruſtique, née de la plus ancienne des Latins.

(1) On pouroit peutêtre encore mieux lire en commençant par le plus petit cercle : *Opus doliare ex pradio Plautiani Quinctillini*, ou comme veut le P. Bonanni, *Aquinatis, Marco Pompeio Macrino Publio Juventio conſulibus.* Il y a un Plautus Plautianus parmi les conſuls & un Plautus Quinctillus. D. de Montfaucon regarde la leçon du P. Bonanni comme haſardée, ainſi que pluſieurs autres du même auteur. Il eſt plus ſingulier que ces ſavans & autres, qui ont voulu expliquer cette inſcription n'aient pas fait uſage de l'O & du D renfermés dans le petit cercle concentrique.

(2) *Confeſſoris* au lieu de *confeſſoribus.*

(3) *Gregorius* pour *Gregorio.*

(4) *Flaviani* pour *Flaviano.*

(5) *Cenobio Rambona* à la place de *Cenobium Rambonam.* Eſt-il un diplome, dont le ſtyle ſoit plus barbare ?

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE I.

ruſtique ; on aperçoit du premier coup d'œil que celle-ci deſcend en droite ligne de la première. Les lettres de l'écriture ruſtique (*a*) ſont peintes ou tracées négligemment & ſans nulle élégance. C'eſt à la repréſenter ſous ces diverſes formes, que le ſecond genre de nos écritures lapidaires & métalliques eſt deſtiné. Il n'eſt cependant compoſé que de cinq eſpèces.

(*a*) *Ci-deſſus. p.* 505.

II. GENRE.

I^e. ESPECE.

La première eſt d'une écriture antique, boſſue, tortue, & quelquefois terminée par deux pointes, en petits croiſſans, ou en bouts alongés & ſuperflus. En voici un môdèle, tiré des deux inſcriptions lapidaires des Frères Arvales, publiées par (*b*) Philippe de la Tour, évêque d'Adria : *In luco Deae. In luco Deae Diae.* c'eſt-à-dire, dans le bois ſacré de la Déeſſe (1) Dia. Dans la première inſcription, qui eſt de l'an 81. de J. C. les mots ſont ſéparés par des points, & l'on voit un accent aigu ſur *luco*. Rien de ſemblable ne ſe montre dans la ſeconde qui eſt de l'an 183. Le ſecond modèle de cette eſpèce d'écriture ruſtique eſt une épitaphe, publiée par (*c*) M. Foggini. Voici comment elle doit être (2) lue : *Bonæ memoriæ Fadiæ Veri Aruni filiæ dulciſſimæ, quæ vixit anno* 1. Dans cette inſcription les traverſes des A ſont très-irrégulieres, ainſi que les baſes & les ſommets.

(*b*) *Monument. veter. Antii p.* 384.

(*c*) *De romano D. Petri itinere & epiſcopatu. Florentiæ* 1741. *p.* 294.

II. ESPECE.

Une écriture médiocrement ruſtique, & chargée de quelques traits obliques & ſinguliers, conſtitue la ſeconde eſpèce. Son premier modèle eſt cette inſcription : *Deo Mercurio & Roſmerte Cantius Titi filius ex voto.* C'eſt-à-dire : Cantius fils de Tite a offert ce vœu à Mercure (Dieu du négoce chez les Gaulois,) & à Roſmerte (Déeſſe des plaines ou des campagnes.) Cette inſcription, (3) gravée ſur une pierre,

(*d*) *Lib.* 8.

(1) Selon (*d*) Strabon, Dia eſt Hebé, Déeſſe de la Jeuneſſe.

(2) M. Foggini croit l'inſcription chrétienne, parceque B. M. c'eſt-à-dire *Bona memoria* en tête convient aux chrétiens ; au lieu que celles des payens finiſſent par *Benè merenti*. Dans la même note il ajoute : *Quod ſpectat ad nomen Verianeni* (qu'il fait d'un ſeul mot) *nëmi-nem latet, deficiente linguâ latinâ, unà cum romanâ republicâ factum eſſe, ut multa muliebria nomina hanc ſibi arrogarent terminationem.* On ne conteſte point le fait ; mais on eſt perſuadé qu'il faut lire *Veri Aruni :* ce qui en fait diſparoître l'aplication

(3) Toute ſimple qu'elle eſt, elle a donné de l'exercice à D. Jacque Martin. 1°. Au lieu de *Roſmerte*, qui ſe montre ſans aucun nuage dans l'inſcription, il a lu *Poſverte* ou *Poſtverte*, la Déeſſe des acouchemens. 2°. Au lieu de *Cantius*, il a lu, d'après Gruter, *Caius Antius*. Cependant le C eſt contigu à l'A & n'en eſt

trouvée à Langres, repréſentant les buſtes de Mercure & d'une Déeſſe, a cauſé de grands (a) embarras aux antiquaires, quoiqu'elle ſoit très-aiſée à lire.

Le ſecond modèle eſt tiré d'un ancien monument, qu'on peut qualifier diplome autentique de l'empereur Galba. Ce ſont deux tablettes de cuivre, qui contiennent l'honête congé acordé par ce prince à des ſoldats vétérans. Voici les trois lignes, que nous en avons fait graver, d'après (b) M. Maffei : *Deſcriptum & recognitum ex tabula aenea, quae fixa eſt Romae in Capitolio in ara gentis Juliae.* Dans cet inſtrument de l'an 68. de J. C. la conjonction du P avec le T, & de l'M avec l'A mérite d'être remarquée.

(a) *La Religion des Gaul. t. 1. p. 354. 355.*

(b) *Iſtor. diplom. p. 30. 31.*

La troiſième eſpèce d'écriture ruſtique eſt des plus irrégulieres. Ses caractères ſont ſerrés & chargés de traits ſuperflus. Notre planche en ofre un exemple inſigne dans l'épitaphe chrétienne, publiée par l'illuſtre ſénateur (c) Buonarruoti. Voici de quelle manière elle doit être lue : *IIIe. ESPECE.*

(c) *Oſſervazioni ſopra fram. di vetro p. 17. tavola 2.*

I X Θ Y C.

C'eſt-à-dire : *JESUS CHRISTUS DEI FILIUS SALVATOR.*

I. *Poſtumius. Euthenion : fidelis, qui gratia* (1) *ſancta conſecutus,*

X. *Pridie natali* (2) *ſuo ſerotina hora. reddit debitum. vitae ſuae, qui vixit*

Θ. *Annis ſex, & depoſitus V. idus julias die Jovis. quo & natus eſt. Cujus*

Y. *Anima cum* (3) *ſanctos in pace. Filio benè merenti.* (4) *Poſtumii Feliciſſimus*

C. *N. & Euthenia. & Feſta. avia* (5) *ipſeius.* (6)

point ſéparé par un point ou par quelque choſe d'équivalent. Quelques autres antiquaires trouvent *Ferverte*, où de bons yeux n'apercevront jamais que *Reſmerte*. Ce dernier nom nous ſemble purement gaulois ou celtique. Il eſt compoſé de *res* ou *reff* pleine, & de *mèr* gardien, ou de *mirer*, qui ſignifie (d) avoir l'intendance & veiller à la garde de quelque choſe. » L'alliance de Mer» cure, & de Poſtverte, dit D. Jaque Mar» tin, eſt quelque choſe de bien ſingulier » & de bien rare dans tous les monu» ments, qui reſtent de l'antiquité. « Mais quand on lit l'inſcription, comme elle doit être lue, la ſingularité diſparoît, & l'alliance de Mercure & de Poſtverte devient chimérique.

(1) *Gratia ſancta* pour *gratiam ſanctam*. Nous entendons ces mots du baptême, qu'on n'acordoit aux enfans, que lorſqu'ils étoient en danger de mort. On y joignoit alors la Confirmation & l'Euchariſtie. (2) *Natali ſuo* au lieu de *Natalis ſui*. (3) *Cum ſanctos* eſt mis pour *cum ſanctis*. (4) *Poſtumii* eſt vraiſemblablement pour *Poſtumius*. (5) *Ipſeius* pour *ipſius*.

(6) Au haut & au côté gauche de cette

(d) *V. le nouveau Dictionn. de la langue bretonn. ou celtique.*

II. PARTIE
SECT. III.
CHAP. XI.
ARTICLE. I.

Voici la traduction de cette belle épitaphe : » JESUS-» CHRIST FILS DE DIEU NOTRE SAUVEUR. Ici repoſe Poſtu-» mius Euthenion du nombre des fidèles, qui après avoir » reçu la grace du ſaint Baptême, la veille du jour de ſa naiſ-» ſance, mourut ſur le ſoir, n'ayant vécu que ſix ans. Il fut » mis dans le tombeau le jeudi 11e. de Juillet, le même jour » qu'il étoit venu au monde. Que ſon ame jouiſſe de la paix » avec les ſaints. Poſtumius Feliciſſimus, N. Euthenia, & Feſta » ſa grande-mère ont fait faire cette épitaphe à leur fils, qui » a bien mérité cet honneur. « Dans cet ancien monument de la piété chrétienne, l'A manque preſque toujours de traverſe, le B eſt ouvert par le bas, l'I reſſemble quelquefois à l'E & l'A à l'R. On y voit le C caré & des T extrêmement ſinguliers.

IV. ESPECE.

La quatrième eſpèce eſt d'une écriture longue & maigre. L'inſcription (*a*) du Dyptique de Baſile (1) conſul en donne le premier modèle. Elle ſe lit ainſi : *Anicius Fauſtus Albinus Baſilius vir clariſſimus.* Le ſecond modèle eſt la XIIIe. inſcription de M. Foggini, qui n'a pas déchifré les dernières lignes. Nous la liſons ainſi en entier. *Bonæ Memoriæ. Hic* (2) *jacit Segetius* (3) *de ſchola gentilium qui vixit*

(*a*) *Suplem. à l'Antiq. expl. t. 3. pl. VIII.*

inſcription peinte ſur un morceau de verre, on voit le mot grec ΙΧΘΥC, poiſſon. Il eſt compoſé de cinq lettres, qui priſes ſéparément forment ces noms adorables : Ἰησοῦς Χριστὸς, Θεοῦ Υἱὸς Σωτὴρ. Jeſus-Chriſt, Fils de Dieu, notre Sauveur. Le mot ἰχθὺς, eſt un ſymbole que les premiers Chrétiens faiſoient graver ſur leurs cachets, leurs anneaux, ſur les lampes, les tombeaux & les urnes ſépulchrales avec la figure d'un poiſſon. Ce pieux uſage faiſoit alluſion aux eaux ſacrées du Baptême, où les fidèles ſont régénérés & aquèrent la vie ſpirituelle de la grace ; comme le poiſſon eſt engendré dans l'eau & ne peut vivre hors de cet élément. Auſſi (*b*) Tertullien apelle-t-il les Chrétiens petits poiſſons. *Nos piſciculi ſecundum ἰχθὺν noſtrum Jeſum Chriſtum, in quo naſcimur.* La piété éclairée des premiers Chrétiens leur faiſoit encore voir dans le poiſſon une figure ſenſible de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, qui a chaſſé le démon & rendu la vue au genre humain ; comme ce grand & myſtérieux poiſſon, dont le jeune Tobie ſe ſervit par ordre de l'Ange, chaſſa le démon, & rendit la vue au ſaint vieillard Tobie.

(*b*) *De Baptiſm. c. 1.*

(*c*) *Suplem. à l'Antiq. t. 3. p. 224.*

(1) » C'eſt Baſile (*c*) apellé dans les » Faſtes *Baſilius junior*, & c'eſt le der-» nier des Conſuls. Il fut élu conſul en » 541. & dans les années ſuivantes on » compta, *Après le conſulat de Baſile l'an* » II. III. IV. *& juſqu'à* XVIII. « Il y a plus : on compta de la ſorte juſqu'à l'année 565. qui étoit la 24e. du Poſtconſulat de Baſile, ſelon quelques auteurs. En 567. on compta de la première du Poſtconſulat de Juſtin le jeune, & cette manière de compter les années du Poſtconſulat des empereurs ſubſiſta juſqu'en 668, qui étoit la 26e. du Poſtconſulat de l'empereur Conſtant, petit-fils d'Heraclius.

(2) *Jacit* pour *jacet*, par un changement ordinaire de l'*e* en *i*.

(3) Après le D, il faut ſupléer l'E

(4. *annus*

(1) *annus triginta & octo, depositus sexto idus februarii.* Dans cette épitaphe le G, l'F & le Q ſont remarquables. Le troiſième modèle eſt cette inſcription qu'on trouve au haut d'un (*a*) Dyptique anonyme : *Et inluſtris ex comite domeſticorum Patricius conſul ordinarius.* M. Buonarruoti (*b*) croit que les lettres de cette inſcription ſont ſemblables à celle du Dyptique de Baſile. Il en conclut que l'un n'apartient pas moins que l'autte à ce conſul.

(*a*) *Ibid. pl.* 82.
(*b*) *Ibid. p.* 227.

Les lettres tortues, & à traits demi tremblans conſtituent une cinquième eſpèce d'écriture ruſtique. Un ſeul exemple la fera conoitre. C'eſt la légende d'une (*c*) médaille de la fin du xe. ſiècle, ſur laquelle eſt repréſenté Creſcence Numantianus Patrice romain, qui chaſſa le Pape Grégoire V. de ſon ſiège, & tenta de rétablir le Conſulat & même l'Empire à Rome. On lit en abregé ſur le type : *Creſentius imperator Cæſar Auguſtus, Pater Patriæ.* Et ſur le revers : *Exercitus, Senatus conſultò. Senatus, Populuſque Romanus.* Le P de la première inſcription de cette médaille ne difère point de celui des anciens Grecs.

V^e^. ESPECE.

(*c*) *Maffei Verona illuſtr. Galleria. col.* 271. 272.

IV. Les lettres à jambages preſque en forme de batans caractériſent l'écriture ordinaire des médailles antérieures à la naiſſance de J. C. Ces lettres ſe ſoutinrent encore après; mais inſenſiblement elles devinrent plus rares. Elles ſe montrent dans les ſept eſpèces, d'où réſulte le troiſième genre, à traits ou jambages arondis par les bouts.

Ecriture à traits arondis par les bouts.

III. GENRE.

La première eſpèce eſt diſtinguée par divers modèles d'écriture ordinaire, dont les lettres ſe terminent en batans. 1°. ſur une monoie (*d*) romaine ; au-deſſous d'un beuf, qu'elle repréſente, on lit ROMA, & au-deſſus L. qui ſignifie *libra.* 2°. Une autre monoie, frapée à Rome, 202. ans avant J. C. nous donne (*e*) l'inſcription, P. PAETUS. C'eſt Publius Paetus conſul avec Cneius Lentulus. 3°. Sur une médaille, figurée dans le Prologue (*f*) de la bibliothèque univerſelle de la Polygraphie eſpagnole, on lit OBULCO.

I^e^. ESPECE.

(*d*) *Bouterouë. p.* 74.

(*e*) *Theſaur. numiſm. Morel. p.* 6. 7.

(*f*) *Fol. v. verſo n.* 4.

(*g*) *Symmaque lib.* 9. *epiſt.* 52. *Notitia dignit. Imper. Labbe. p.* 80. *edit.* 1651.

(*b*) *Cod. Theod. de nuptiis Gentil. lib.* 3. *tit.* 14.

dans l'original. L'école militaire des (*g*) Gentils, dont il eſt ici parlé, étoit une troupe de gens de guerre tirés des nations barbares, auxquelles (*b*) on donnoit le nom de Gentils. Il y avoit auſſi des écoles, où les Chrétiens aprenoient l'art militaire avec les autres ſujets de l'empire.

(1) *Annus* ſe trouve fréquemment dans les inſcriptions pour *annos.*

II. PARTIE. SECT. III CHAP. XI. ARTICLE. I.

C'eſt l'ancien nom de la petite ville de Porcuna dans l'Andalouſie. 4°. REMO eſt la légende d'une petite médaille, que nous avons en original. 5°. L'inſcription *P. Accoleius Lariſcolus* ſe lit ſur une monoie publiée par (*a*) Morel. Ce Lariſcolus fut décoré du titre de citoyen romain, & créé triumvir monetaire par Jule Céſar. 6°. Une médaille, que nous poſſedons, porte ſur le type : IMP. DIVI. F. *Imperatoris Diviſ felicitas* : ou *Imperatori Divi filio*; & ſur le revers, COL. NEM; c'eſt-à-dire : *Colonia Nemauſenſis*. La colonie romaine de Niſmes fit fraper cette médaille en l'honneur d'Auguſte, à qui la flaterie avoit décerné les honneurs divins. 7°. Un cachet de forme carée & oblongue & des plus (*b*) ſinguliers, trouvé à Marſeille, nous a donné cette inſcription en trois (1) lignes : *Publii Hileyi, Seximaci Paullini.* D. de Montfaucon, par inadvertance ſans doute, a lu *Sexti Maccii.* 8°. Le dernier modèle eſt cette (*c*) inſcription peinte ſur du verre, au tour de l'image de S. Cyprien : *Hilaris vivas cum tuis feliciter, ſemper refrigeris in pace Dei.* Selon M. Buonarruoti, *Refrigeris* eſt là pour *refrigereris*. C'eſt une alluſion aux agapes, que les premiers Chrétiens célébroient ſur les tombeaux des SS. Martyrs aux jours de leurs fêtes. Les anciens auteurs eccléſiaſtiques emploient ſouvent le terme *refrigeria*, pour (*d*) ſignifier ces repas de charité.

(*a*) *Theſaur. p.* 1. 2.

(*b*) *L'Antiq. expl. t.* 3. *part.* 2. *pl.* 138. *p.* 229. 230.

(*c*) *Aringhius. t.* 2. *l.* 4. *c.* 37. *p.* 265.

(*d*) *Buonarruoti oſſervaz. p.* 143. 144.

Des écritures capitales minuſcules, dont les lettres ſont terminées en batans, forment la ſeconde eſpèce. Son premier modèle eſt l'inſcription (*e*) de la première médaille *Meſcinia* du tems d'Auguſte. On lit ſur le type : *Jovi optimo maximo, Senatus populuſque Romanus* (*votum ſolvit*

II. ESPECE.

(*e*) *Theſaur. Morel. p.* 274.

(1) A la fin de la première ligne, on voit un caducée. Ce ſymbole du négoce ſignifie que ce cachet étoit celui de deux marchands Marſeillois aſſociés. » Une » choſe fort ſingulière, dit D. Bernard, » eſt que le premier nom. *P. Hileyi* a » été ôté à deſſein ; en ſorte pourtant, » qu'on le peut encore fort bien lire. Car » comme les jambes des lettres ſont fort » profondes ; on s'eſt contenté d'en ôter » tout ce qui étoit néceſſaire pour faire » l'empreinte en cire ou en autre matière » propre à ſceller ; enſorte que le nom » ſuivant s'imprime ſeul ; ſans que le » premier ſe puiſſe jamais imprimer ; » parceque les traces du nom ſont trop » baſſes, pour que la cire ou une autre » matière y puiſſe jamais atteindre. Le » même vernit, qui eſt ſur tout le ca» chet, ſe trouve ſur ces mêmes traces : » ce qui fait juger, que la ſociété du » négoce ayant ceſſé à la mort de Pu» blius Hileyus, Sextus Macius (il fa» loit dire Seximacus) Paullinus, ſon » aſſocié, aura fait, ſauter ſon nom du » cachet. «

pro ſalute Imperatoris) Cæſaris, quod per eum Reſpublica in ampliore atque tranquilliore ſtatu eſt. Nous ne croyons pas, que la difficulté de rendre les ſigles des mots renfermés entre les deux parenthèſes, les ait fait omettre à M. Havercamp, ſans en avertir, & l'ait réduit à lire *Imperatori Cæſari* au lieu d'*imperatoris Cæſaris*. Il n'eſt pas croyable, qu'un ſi habile homme fût pris au dépourvu à ce point dans une matière ſi aiſée. Sur le revers, dans la couronne de chêne, on lit *Lucius Meſcinius III. VIR.* Et ſur la colone : *Imperatori Cæſari Auguſto communi conſenſu.* Aux côtés · S. C. c'eſt-à-dire : *Senatus conſulto.* La ſeconde médaille (*a*) *Vinicia* nous a donné le ſecond modèle, qui eſt cette légende : *Senatus populuſque Romanus Imperatori Cæſari, quod viæ munitæ ſunt ex eâ pecuniâ, quam is ad ærarium detulit.* Le troiſième modèle eſt cette légende de la huitième médaille (*b*) *Vipſania : Marcus Agrippa conſul tertiùm Coſſus Lentulus.* Et dans le plus grand cercle : *Imperator Cæſar Trajanus Auguſtus Germanicus Dacius Pater Patriæ reſtituit.* Le revers nous fournit le quatrième modèle dans ces mots *Senatus populuſque Romanus Imperatori Cæſari.* Remarquez l'Æ dans cette légende. Celle de la première médaille *Vipſania* (*c*) nous ſert de cinquième modèle. On lit ſur le revers : *Marcus Agrippa conſul deſignatus.*

(*a*) *Ibid. p. 440. 4.*

(*b*) *Ibid. 450. tab. 4. n. IV.*

(*c*) *Ibidem.*

III°. ESPECE.

Des écritures perlées diſtinguent la troiſième eſpèce. Notre planche en ofre ſept modèles. 1°. *Invicto Camuli Camulo.* C'eſt la légende d'un (*d*) médaillon, qui repréſente Mars enchainé, ſous le nom de Camulus. 2°. *Roma*, tiré ſur une petite monoie, que nous avons en original. 3°. *Roma*, copié ſur (*e*) un denier d'argent apellé *Quinarius* chez les Romains. 4°. *Roma*, deſſiné ſur une médaille du cabinet de S. Germain des Prés, repréſentant une tête de Mercure avec un navire. 5°. *Roma*, tiré ſur une monoie (*f*) romaine, apellée ſeſterce. 6°. *Colunia civet.* c'eſt-à-dire, *Colonia civitas.* C'eſt la légende d'une (*g*) monoie frapée à Cologne, ſous la première race des rois de France. 7°. *D N. Carlus rex—Flavia Luca.* Cette double légende eſt empreinte ſur une (*h*) monoie de Charlemagne, frapée à Luque.

(*d*) *Suplem. à l'antiq. explic. t. 1, p. 36 p. 93.*

(*e*) *Bouterone. Recherches des monoies. p. 84.*

(*f*) *Ibid. p. 85.*

(*g*) *Le Blanc, Traité des monoies, pl. 58. n. 24. p. 58.*

(*h*) *Ibid. p. 88. n. 12.*

ville (1) d'Italie. Ces deux lettres (2) DN ſignifient *Dominus noſter.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE. I.

IV. ESPECE. Une écriture totalement compoſée de petles fines conſtitue la quatrième eſpèce du troiſième genre. Notre planche n'en donne que ce modèle ſingulier : CATULUS. Malheureuſement nous avons oublié à marquer le monument antique, d'où nous l'avons tiré. Il n'eſt pas étonant que dans un travail, tel que celui que nous avons eſſuyé dans ce volume, nous aions perdu de vûe bien des choſes.

V. ESPECE. La cinquième eſpèce eſt d'une écriture demi-perlée, avec des lettres ſingulières ou même barbares. Notre planche en donne ſix modèles. 1°. *Remus fit.* C'eſt la légende d'une (*a*) monoie de Thierri ou Théodoric, roi de France, frapée à Reims. *Remus* eſt là pour *Remis*, comme l'on écrivoit *Pariſius* pour *Pariſiis.* Du côté de la croix on lit *vou* ; c'eſt-à-dire *vovet*, & *Filaharius*, qui eſt le nom du monetaire, pris par M. Bouteroue pour un comte de Reims. Le ſavant conſeiller en la cour des monoies, croit que l'O eſt un ſimple globe placé ſous la croix. Il prend le caractère qui ſuit pour deux II. Mais l'*u* compoſé de deux II. n'a rien de choquant, & l'Angleterre nous en fournit de la ſorte, non ſeulement pour ſignifier des *u*, mais des H, des M & des N. 2°. VICTORIA (3) AVIONU. XA. VOII. CONOB. C'eſt

(*a*) *Bouteroue. p.* 222.

(1) *Luca* ; Luque, eſt ſurnommée *Flavia* ; parceque le roi des Lombards Autaris & ſes ſucceſſeurs ayant pris le nom de Flavius, ce ſurnom fut donné aux prineipales villes du royaume de Lombardie.

(2) D N. ſe trouvent rarement ſur les monoies de nos rois. Les premiers Céſars avoient refuſé le titre de *Dominus*, Seigneur, qui ſemble en éfet ne convenir qu'à l'Etre ſuprême. On commença à le donner aux empereurs ſous Aurelien, à qui l'on frapa une médaille, *Deo & Domino nato Aureliano.* Sous le bas empire, il y eut peu de médailles ou de monoies, où ces deux lettres D N ne ſe montraſſent au-devant du nom des empereurs, ſoit de Rome, ſoit de Conſtantinople. C'eſt peutêrre de là qu'eſt venu le titre de *Seigneur Roi*, donné depuis long tems à nos monarques.

(3) Reccarede I. roi des Wiſigots embraſſa la foi de l'Egliſe catholique l'an 587. & remporta une grande victoire ſur l'armée du roi Gontran, près de Carcaſſonne en 588. C'eſt ſans doute de cette victoire, qu'il faut entendre *Victoria Avionum* de notre monoie viſigothique. L'X & l'A placés aux deux côtés de la croix voudront dire *Chriſtus vincit*, ou *Chriſto victori* ; ſi l'on prend le dernier caractère pour un V renverſé. VOII, ſignifie *vovet.* Quant aux cinq lettres myſtérieuſes CONOB, qu'on lit dans l'exergue ; elles ſont diverſement interprétées par nos plus ſavans médailliſtes. La plupart leur font ſignifier, que la monoie a été marquée à Conſtantinople, *Conſtantinopoli obſignata*, ou *Conſtantinopoli, officina monetaria ſecunda.* Mais cette explication ne peut guère ſe ſoutenir ; puiſque CONOB eſt empreint ſur

l'inſcription entière, qu'on lit au revers d'une monoie du roi Reccarede, donnée par (a) M. le Blanc. Ce ſavant médailliſte a lu AVIOIIV. ſans l'expliquer, & a laiſſé en ſouffrance les caractères qui ſont aux côtés & au pié de la croix. 3°. *Pipinus* eſt la légende d'une (b) monoie françoiſe du VIIIe. ſiècle. Le P. & l'U placés entre deux I, avec l'N & l'S contournées donnent ce nom. » Je ne ſai, dit M. le (c) » Blanc, ce que ſignifient les deux lettres R P qui ſont de » l'autre côté. « Elles ſignifient R*ex* ou *Rix Pipinus*; ou ſi l'on veut prendre le P pour l'F, ce qui n'eſt pas ſans (1) exemple, on lira *Rex Francorum*, comme ſur les autres monoies du roi Pepin. 4°. *Triject* eſt le nom de la ville d'Utrecht, *Trajectum*, empreint ſur une (d) monoie de Charlemagne. 5°. TUL. CIVIT. C'eſt en abregé le nom de la ville de Toul, que nous avons découvert ſur une (e) monoie du même Prince. M. le Blanc veut qu'on liſe *Tuvanna* & prétend que c'eſt Terouenne. Nous ne croyons ni l'un ni l'autre. Quand on y pouroit lire *Tuvanna*; cela ne feroit pas Terouenne, où l'R doit toujours entrer. Il nous ſemble donc qu'il faut lire *Tul. civit.* Notre auteur (f) nous aprend que pluſieurs monoies des rois de la ſeconde race furent frapées à Toul, *Tullo civitate*. Le C. eſt tourné à contre ſens, comme celui de la troiſième monoie. Le T ne peut pas faire de dificulté. L'U compoſé de deux I I. eſt fréquent, ſurtout en Angleterre. George Eckhart (g) avoue que notre légende eſt obſcure. Il ajoute pourtant : *Videor mihi videre* Tullum civitas, *quæ nota eſt*. 6°. REDYLA *monetarius*. Une monoie de (h) Wiglaf roi des Merciens, porte au revers cette inſcription. Le chevalier Fountaine a lu *Reduad*, & a paſſé l'autre mot ſous ſilence.

(a) *Traité des mon. p.* 32.

(b) *Ibid. p.* 71. *n.* 4.

(c) *Pag.* 72.

(d) *Ibid. p.* 87. *n.* 11.

(e) *Ibid. p.* 88. *n.* 1.

(f) *Pag.* 65.

(g) *Franc. Orient. t.* 2. *p.* 93. 94

(h) *Numiſm. anglo-ſaxon. illuſtrata ab Andreâ Fountaine tab.* IX.

les monoies de l'empereur Honorius & de ſes ſucceſſeurs, ſur celles de nos rois Théodebert, Childebert, Childeric II. & ſur celles des anciens rois Wiſigoths, leſquelles conſtamment n'ont point été frapées à Conſtantinople. Malgré les conjectures & les réponſes ingénieuſes de nos antiquaires; le mot CONON eſt encore une énigme, dont on ne donnera pas ſitôt une explication ſatisfaiſante.

(1) En Angleterre l'F prenoit quelquefois la figure de l'ancien Γ grec. Or la forme de celui de la monoie de Pepin aproche encore plus de l'F; puiſqu'elle ne péche, que pareequ'en prolongeant un peu trop les ſommets des traverſes, on les a unies. L'F en forme de P remonte à la plus haute antiquité; puiſqu'elle figure dans les épitaphes du tombeau de la famille Furia. M. le Blanc ne ſait à quelle fin on a mis pluſieurs points ou boules diſperſées dans le champ des monoies de Pepin. Ne ſeroit-ce point des marques de leur valeur? Les as de la République romaine en portoient de ſemblables.

Des lettres terminées en oſſelets par le bas conſtituent la ſixième eſpèce. *Pipinus Francorum rex*, qu'on lit ſur un (*a*) denier d'argent du roi Pépin, eſt le ſeul exemple que nous donnons de cette écriture. On y remarque des caractères barbares, atondis par les extrémités, en forme de double & triple oſſelet ou groſſe perle.

VI. ESPECE.

(*a*) *Le Blanc. p.* 70.

Sept modèles d'écriture, dont les lettres ſont terminées en boutons, caractériſent la dernière eſpèce du troiſième genre. 1°. Une petite médaille de plomb, repréſentant (*b*) l'épéron de la proue d'un navire, porte ce mot, LOM. 2°. Le P. qui ſuit, ſe fait voir au milieu d'une couronne de laurier, ſur une petite pièce (*c*) de plomb antique. 3°. Une médaille de même métal nous a donné les deux ſigles F. V. terminés (*d*) en boutons. 4°. Une autre (*e*) médaille (1) de plomb, au revers de laquelle Minerve & l'Abondance ſont repréſentées, porte pour inſcription. JANVAR. 5°. Un médaillon (*f*) de Juſtinien donne cette légende, écrite de haut en bas, ANNO XV. Ce fut vers l'an 518. que l'on commença à marquer ſur les monoies l'année de l'empire par la formule *anno*. Dans la ſuite au lieu d'*anno*, on ne fit que répéter des N. L'M, qui ocupe le champ veut (2) dire *Imperium* ou *Imperator*. Le B, qui paroit entre les jambages

VII. ESPECE.

(*b*) *Ficoroni piombi antichi. p.* 112. *n.* 6.

(*c*) *Ibid. p.* 108. *n.* 8.

(*d*) *Ibidem. n.* 11.

(*e*) *Ibidem. p.* 112. *n.* 3.

(*f*) *Banduri numiſm. t.* 2. *p.* 632.

(1) Les antiquaires ne ſont pas d'accord ſur l'uſage, qu'on a pu faire anciennement de ces petites pièces de plomb. Le P. du Moulinet (*g*) les prend pour des monoies antiques, qui ont eu cours en certains tems chez les Romains. M. Baudelot dans ſon livre intitulé l'*Utilité des Voyages*, admet cette eſpèce de monoie; mais il prétend qu'elle n'avoit cours, qu'aux jours des fêtes Saturnales. M. Ficoroni dans le ſavant ouvrage, qui a pour titre *I piombi antichi*, refute (*h*) nos deux auteurs, & répond aux textes des anciens par leſquels on a voulu prouver que le peuple romain s'eſt ſervi de monoie de plomb dans le commerce, ou pour acheter ou vendre les menus beſoins. Quel uſage faiſoit-on donc de ces pièces ou petites médailles de plomb? Notre ſavant Italien (*i*) conjecture que ceux qui avoient l'intendance des ſpectacles publics faiſoient faire ces médailles, pour les diſtribuer aux ſpectateurs, afin qu'ils euſſent des places aſſurées: de la même manière, qu'on prend encore aujourdui des billets, pour avoir entrée aux ſpectacles, à l'Opera, à la Comédie, qui ſont des reſtes du paganiſme. En un mot, on ſe ſervoit anciennement de billets de plomb; au lieu que ceux de notre tems ſont de papier.

(*g*) *Cabinet de Ste Genev. p.* 60.

(*h*) *Pag.* 77. *& ſuiv.*

(*i*) *Pag.* 85. *& ſuiv.*

(2) Si l'on en croit nos médailliſtes les plus acrédités; ces M, ces ↀ, ces K & autres caractères, qui ſe trouvent ſeuls & comme iſolés ſur les médailles des empereurs de Conſtantinople depuis le ve. ſiècle, marquent la valeur des monoies. Mais nous croyons que par l'M il faut entendre *Imperii* ou *Imperatoris*. L'M, les A & les T, qui s'y trouvent quelquefois joints entrent dans la compoſition du mot; quoiqu'il s'y rencontre auſſi des lettres, qui marquent ſeulement le numero de la monoie ou de ſes matrices.

de l'M, marque le numero de la (1) monoie. La foule des médailliſtes voit dans ces trois lettres CON. l'abregé de *Conſtantinople*. 6°. Le modèle ſuivant eſt le revers d'une médaille *(a)* de l'empereur Juſtin. L'M renferme l'I. Ces deux lettres ſont initiales du mot *Imperii* ou *Imperatoris*. Le Γ placé entre les jambages de l'M marque le numero III. qui eſt celui de cette monoie, fabriquée à Conſtantinople. 7°. Une autre (*b*) médaille de Phocas, déſigné par F K, joints enſemble, nous a donné une M ornée d'une groſſe perle ou bouton.

(*a*) *Ibid. p. 650.*

(*b*) *Banduri. t. 2. p. 677.*

V. Il n'eſt pas rare (2) de rencontrer, ſur les marbres, les bronzes & les autres matières dures, des écritures inclinées tantôt vers la droite, tantôt vers la gauche, & quelquefois mêlées de lettres droites. Ces écritures forment notre IVe. genre, que nous ſubdiviſons en quatre eſpèces différentes les unes des autres.

V. Ecriture inclinée en divers ſens.

IV. GENRE.

La première renferme ſept modèles d'écriture inclinée vers la droite. 1°. *D. M. M. Julio Auguſtiano M. Julius Animetus fratri B. M. F.* Les dernières lettres ſignifient *Benè merenti fecit*. Cette inſcription (*c*) d'une urne ſépulchrale veut dire en françois : Aux Dieux Manes & à M. Jules Auguſtianus : c'eſt Julius Animetus, qui a érigé ce monument à ſon digne frère. 2°. *L. Abuccius Hermes*. C'eſt l'inſcription (*d*) de la première niche d'un monument apelé *Columbarium*, où l'on renfermoit les urnes cineraires, ſur leſquelles étoient gravés les noms des morts. 3°. *Diis Manibus P. Egnatii Nicephori*. Au bas de l'urne ſépulcrale, qui porte

I^e. ESPECE.

(*c*) *Antiq. expl. t. 5. 1e. part. pl. LVIII. p. 80.*

(*d*) *Ibid. pl. IV. p. 46.*

Les ↄ C K déſignent le Conſulat, qui commença à ſe confondre avec l'empire l'an 567. Le P K marque le Poſtconſulat, qui revient au même. Comme l'M eſt véritablement un I & un M conjoints; l'*I* ſeul a la même ſignification.

(1) On explique ordinairement les A, B, C &c. par *Monetaria officina prima, ſecunda, tertia &c.* Nous aimerions mieux dire tout ſimplement, que ces lettres marquent le numero de la monoie ou de ſes matrices de différentes grandeurs, Par exemple la monoie que nous expliquons actuellement, & qui eſt marquée B eſt plus grande que la ſuivante, marquée G. On peut donc faire ſignifier à ces lettres : monoie de la ſeconde, de la troiſième eſpèce ou grandeur.

(2) La planche CXXI. de l'*Antiquité expliquée* tome 1. partie 11e. préſente une inſcription ſépulcrale de neuf lignes, dont tous les caractères latins ſont inclinés vers la droite. La Paléographie de D. de Monfaucon, fournit quantité d'exemples d'écritures panchées (*e*) du même côté. Ainſi les lettres capitales de l'écriture aldine, ne ſont pas de l'invention d'Alde Manuce. Il n'a fait qu'imiter l'antiquité, en introduiſant l'écriture inclinée vers la droite.

(*e*) *Pag. 232. 233. 234. 272.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE. I.

(a) cette inſcription on lit : *In fr. p. xviii In agr. p. xvii.* D. Bernard n'a pas ſeulement entrepris d'expliquer ces abréviations aſſez fréquentes ſur les anciens tombeaux, dont les chemins de Rome étoient bordés. Elles ſignifient : *In fronte pedes octodecim : in agro pedes ſeptem decim.* C'eſt-à-dire, que l'eſpace pour la ſépulture avoit du côté du chemin dix-huit piés, & dix-ſept du côté des champs. 4°. *Diis manibus Flaviae Geminae.* La forme de cette inſcription (*b*) eſt ſingulière. *D. M.* au lieu d'être placées au haut, ſont gravées ſéparément au-deſſous de la première ligne, aux deux extrémités d'une ovale ſituée horizontalement au-deſſus d'une urne ſépulcrale. 5°. *Deo invicto Mithir Secundinus dat.* Cette (*c*) inſcription eſt gravée en très-beaux caractères inclinés, ſur un cippe ou pierre carée, trouvée à Lion, & ſur laquelle le Dieu Mithras eſt repréſenté. D. Jaque (*d*) Martin, qui le dernier a publié cet antique, veut qu'on liſe *Mithr. 6°. D. M. Cn. Ebutius Cn. f. Stolo Orphitus. Pr. Leg. vi. adjut.* c'eſt-à-dire : Aux Dieux (*e*) Manes. Cneius Ebutius, fils de Cneius, Stolo Orphitus, Préfet de la VIe. Légion ſurnommée *adjutrix.* C'eſt l'inſcription d'une pierre ſépulcrale trouvée à Mets. 7°. *Artis cretariae defuncto, qui vixit annos XXXI. menſes II. & Amatoriae Animulae matri ejus vivae, Quintus Caratullius amator fratri & matri poni curavit, ob ſuſceptum votum tituli.* Gruter & D. Bernard ne ſont pas d'acord ſur le ſens & la lecture de cette inſcription, faite par Quintus Caratullius, pour ſa mère encore vivante & pour ſon frère, qui avoit exercé l'art de préparer la craie. Notre ſavant Bénédictin (*f*) conjecture que les lettres initiales O. S. V. T. L. peuvent ſignifier : *Oſſibus ſit veſtris terra levis* Mais la dernière lettre de l'original eſt un I & non pas une L. D'ailleurs la ſignification, que nous donnons à ces ſigles, eſt fondée ſur l'uſage & les mœurs des anciens, & ſur des exemples.

(a) *Antiq. expl. t. 5. part. 1. pl. xxx. p. 62.*

(b) *Ibid. pl. xi. p. 52.*

(c) *Suplem. à l'antiq. expl. t. 1. pl. 82.*

(d) *Relig. des Gaul. t. 1. p. 419.*

(e) *Suplem. à l'antiq. t. 5. pl. XXXV.*

(f) *Ibid. p. 95. pl. XXXVI.*

II. ESPECE.

L'écriture capitale panchée vers la gauche conſtitue la ſeconde eſpèce. Notre planche n'en donne que ce modèle fort court : *Quinto Turpleio Lucii filio.* C'eſt l'inſcription très-ancienne (*g*) de la ſeconde urne du tombeau de la famille Furia.

(g) *Antiq. expl. t. 5. part. 2. pl. 18.*

III. ESPECE

La troiſième eſpèce eſt d'une écriture mêlée de lettres droites

Genres de la première division des Capita

V ROMA | 2 SVESANO | 3 LADINO

8 IMP. CÆS. NER. TRAIANO OPTIMO GER. DAC. P. M. TR. P. COS. VI. P P

9 IVLIÆ MAMMEAE AVG. MATRI AVGG. ET CASTRORVM

11 DSILANVS LR ROMA | 3

7 DE C. IIII. VIR. AVGVSTAL. P. OLITIO. APOLONIO IIIIVIR. AVG ET...

5 M. COEL LEG. X FEL V. COEL

6 ✝ DO. ET. XPO MISER VALENTINIANO. AV

7 ✝ YMAGO EDG

III VALERIO VERNAE OPTIMO. ET FIDELISSI MO. LIB. VAL EFFICAX. ET AGA. TYXH

IV IMP. CAESAR. AVG AVGVSTA. MATER PATRIAE.

SARI. VG. A. AP. ANCVS VIR. PVL. ATVRNI FECIT F IN ITA- ACOLO- RAVRICAM AVGVS TAE L. MEDICVS C SITVS EST PHRONIMVS GRA GRAECA VS O. COS. AR COS. IX. A. F IDIS PEAVG LIANIS I VS IMP VS VS IN LIG AR GRA SE EPS NI TA- F E. VE TI PE

VI PCORNELI ACERAE II

2 ✝ K H L

4 M \ SEMP 2

11 EBVROVI | AVLERCO | 3 DVRNACO

4 TIB. CAESAR AVG IOVI OPT MAX SVMO NAVTAE PARISI PVBLICE POSI

EVRISES SENANT V. ET

5 ✝ ECCE VICIT LEO DE IVDA RADIX DAVI

6 ✝ WILLELMVS RECTORE REX SCOTTORVM

III IVLIA PIA FELIX AVG MAT AVGG MAT SEN M PATR S C | 2 IVLIAMA AVGVST VENVS S C

3 IMP M IVL PHILIPPVS AVGG AEQVITAS AVGG S C

5 CARLVS IMPR | 6 H LVDO

7 OTTO IMPA

droites ou perpendiculaires & d'inclinées vers la droite ou vers la gauche. Voici l'explication des modèles représentés dans notre planche. 1°. *Ossa amanda Elenchio : hæc vixit an. VIII.* D. Bernard de Monfaucon (*a*) avoue, qu'il ne sait pas le sens de cette épitaphe d'une fille de huit ans, digne de la tendresse d'Elenchius. Nous croyons pouvoir l'expliquer de cette sorte : Ici reposent des ossemens chers à Elenchius. La jeune fille, à laquelle ils ont apartenu, n'a vécu que huit ans. 2°. *Cn. Fourio.* C'est la dernière (*b*) inscription du rombeau de la famille des Furius. Ce monument, dit D. Bernard, est des plus anciens, qu'on voie en Italie, comme il paroit par le caractère des épitaphes. Il faut en excepter deux qui sont d'un tems plus bas.

(*a*) *Ibid. pl.* 22. *p.* 57.

(*b*) *Ibid. pl. XVIII.*

IV. ESPECE.

La quatrième espèce d'écriture inclinée se distingue par des lettres formées d'une manière plus ou moins barbare. 1°. Tel est le mot (*c*) *Pippinus* empreint sur un denier d'argent. 2°. Tel est le même nom sur une pareille monoie de Pepin, premier roi de France de la seconde race. 3°. *Oudalricus Dei gratia Pataviensis episcopus.* Ce dernier modèle est (*d*) l'inscription du sceau d'Udalric, évêque de Passau en 1108.

(*c*) *Le Blanc. p.* 71.

(*d*) *Austria illustrata tab. 1. p. 194.*

§. II.

Explication de la planche XXV. renfermant les V. VI. & VII. genres des écritures latines, tirées des marbres, des pierres, des métaux &c.

Ecriture élégante, distinguée par les bases & les sommets de ses caractères.

I. Les plus belles écritures lapidaires & métalliques sont celles, dont les lettres sont tranchées par des bases simples & régulières. Nous en avons formé le cinquième genre de notre première division. Sous ce genre sont renfermées six espèces d'écriture plus ou moins éléganre, à proportion qu'elle aproche ou s'éloigne du siècle d'Auguste.

V^e. GENRE.

I. ESPECE.

La première espèce est d'une écriture ordinaire, mais d'une hauteur des mieux proportionnées. Notre planche en donne six modèles. 1°. *Roma* écrit avec l'A antique, est l'inscription (*e*) d'une monoie romaine des premiers tems. Elle représente d'un côté la tête d'Hercule & trois boules ou poinrs blancs ; qui marquent la valeur de l'As, & de l'autre un raureau irrité. 2°. *Suesano* est la légende (*f*) d'une

(*e*) *Bouterone. p.* 87.

(*f*) *Istor. diplom. p.* 254. *n.* 2.

médaille du premier age, publiée par le marquis Maffei. 3°. *Ladinod*, c'eſt-à-dire (1) *Latino*, ſert de légende à une très-ancienne (*a*) monoie, frapée ſous le nom du peuple latin, quoiqu'il fût alors ſoumis aux Romains. 4°. *Manius Acilius. Roma.* C'eſt la légende d'une (*b*) médaille frapée deux cents onze ans avant J. C. 5°. *Lucius Sulla imperator.* C'eſt le revers d'un denier (*c*) d'argent, fait après le triomphe acordé à Sylla, lorſqu'il eut défait Mithridate. 6°. *Lucius Flaminius, Titus Flaminius, Lucii Nepos, Quatuorvir, aurum, argentum, æs flari fecit.* Cette légende en forme de (*d*) croix de S. André, avec cinq lettres iniriales, eſt empreinte ſur une médaille de deux Quatuorvirs ou intendans de la fabrique des monoies, établis par Jule Céſar. 7°. *Indulgentiæ* (2) *Auguſtæ. Moneta impetrata.* On lit cette inſcription (*e*) autour de la tête de Junon, ou plutôt de Livia femme d'Auguſte ſur un médaillon, frapé l'an 22. de J. C. par la ville de Patras. On lit au revers : *Cæſari Auguſto*, & dans l'exergue : *Col. A. A P*, c'eſt-à-dire : *Colonia auguſta Aroe Patrenſis.* 8°. *Imperatori Cæſari Nervæ Trajano, optimo, Germanico, Dacio, Pontifici maximo Tribunitiâ poteſtate, Conſuli ſextùm, Patri Patriæ. Senatus populuſque Romanus.* Cette belle (*f*) légende eſt celle d'une médaille frapée en l'honneur de Trajan, par ordre du Sénat & du peuple romain. 9°. *Juliae Mamiæ* (3) *matris Auguſti noſtri.* Ces paroles ſont gravées ſur un tuyau (*g*) de plomb, deſtiné à conduire l'eau des thermes alexandrins, dans le bain particulier de Mamée, mère de l'empereur Aléxandre Sévère. 10°. *Childirici regis.* L'aneau d'or de

(*a*) *Bouterouë. p. 90.*

(*b*) *Theſ. Morel. tab. 1.*

(*c*) *Bouterouë. p. 96.*

(*d*) *p. 97. n. 90.*

(*e*) *Seguin. Select. numiſmata. p. 115.*

(*f*) *Vaillant. t. 1. p. 147.*

(*g*) *Antiq. expl. t. 3. part. 2. p. 208. pl. CXXV.*

(*b*) *Bouterouë. p. 90.*

(1) » Le D qui (*b*) eſt à la fin de la légende étoit ordinairement ajouté par les » anciens à la fin des mots, qui ſe terminoient par des voyelles, comme il » paroit dans ce qui nous reſte de la colone roſtrale de Rome, ès mots de » *maxumod* pour *max mo*, *pugnandod*, » pour *pugnando*, *pondod* pour *ponde*. Et » pour le D, qui eſt dans le mot au lieu » du T, ce changement étoit encore » aſſez ordinaire, d'autant que le D n'eſt » qu'une diminution & un adouciſſement » du T, & que l'un & l'autre ſe prononce par la même partie de la bouche. «

(2) Voici le ſens de cette inſcription : La ville ou colonie, fondée premierement ſous le nom d'Aroa, par Eumelius, & apelée Patras du nom de Patreus, neveu d'Agenor, rétablie par Auguſte, ayant obtenu la permiſſion de battre monoie, fit frapper cette médaille à l'honneur de Céſar Auguſte, ſon bienfaiteur.

(3) *Mamia* pour *Mamæa*. On peut donner à l'N la ſignification de *noſtri*, qui paroit aſſez naturelle.

Childeric I. porte cette *(a)* inſcription au tour de ſa (1) figure. Le G eſt oncial & l'S eſt contournée dans ce modèle.

La ſeconde eſpèce eſt d'une écriture très-élégante, mais un peu haute & moins bien proportionnée que la précédente. Notre planche en fournit ſept modèles 1°. D. Silanus L. F. Roma. C'eſt-à-dire : *Decimus Silanus Lucii filius. Roma.* C'eſt la légende *(b)* d'un médaillon, frapé à Rome 136. ans avant J. C. 2°. Dec. IIIII. vir. Augustal. P. Olitio. Apolonio (2) IIIIÍ. vir. aug. C'eſt-à-dire : *Decius Sexvir auguſtalis Publio Olitio Apollonio Sexviro auguſtali.* Cette phraſe fait partie de l'inſcription miſe *(c)* ſur le bas reliéf de la ſtatue, que les Sévirs auguſtales, ou les ſix Prêtres de Narbonne, conſacrés au culte d'Auguſte, érigèrent à la mémoire de P. Olitius Apolonius leur collègue. 3°. *Tiberio Claudio Auguſto quintùm, Servio, Cornelio Orphito Conſulibus.* Ces noms ſont tirés d'une table de marbre, trouvée *(d)* ſous les ruines de l'ancienne Antium. Cette table contient les noms des oficiers de la maiſon de l'empereur avec un calendrier. On y trouve les fonctions des domeſtiques, qui ſervoient le prince ; lorſqu'il ſe retiroit à Antium, pour goûter plus aiſément les délices de la campagne. Les noms des conſuls, qui y ſont marqués, commencent l'an 42. de J. C. & finiſſent en 52. C'eſt donc vers ce tems là, que ce monument aura été dreſſé. 4°. *Imperatori Cæſari Marco Aurelio Antonino auguſto, pio, felici, Arabico, Adiabenico, Parthico, Maximo Britannico : Maximo Germanico, Maximo Patri Patriæ, Narbonenſes.* Telle eſt *(e)* l'inſcription, que la ville de Narbonne fit mettre au bas de la ſtatue, qu'elle érigea à l'empereur Marc-Aurèle. 5°. M. Coelio. P. F. vet. Leg. XII Fulm. Felix. lib. V.

(a) Bouteroue. *p.* 188. Mab. de re dipl. *p.* 135.

II°. ESPECE.

(b) Theſ. Morel. *t.* 1. *tab.* 2. *p.* 220.

(c) Hiſt. de Lang. *t.* 1. *p.* 108. & Preuv. *p.* 2.

(d) Vulpi vetus Latium profanum. *tab.* IV. *p.* 50. & *ſeq.*

(e) Hiſt. de Lang. *t.* 1. Preuv. *p.* 3. *n.* 8. & *p.* 125.

(1) On regarde comme une ſingularité, que Childeric, père du grand Clovis, ſoit repréſenté ſur ſon cachet. Les autres rois barbares n'avoient *(e)* pas la liberté de faire imprimer leurs images ſur leurs monoies, comme firent nos premiers rois de France. Il faut cependant excepter Alaric roi des Wiſigoths, qui à l'exemple des empereurs, ſe fit *(d)* repréſenter ſur les monoies.

(2) » C'eſt mal à propos, dit le ſavant *(b)* hiſtorien de Languedoc, que » Catel a retranché dans pluſieurs inſcriptions, qu'il a rapportées le premier & » le dernier des deux II numériques poſés de la manière ſuivante : IIIIÍ, ce » qui déſigne ces Sévirs Auguſtales. Cet » auteur aura pris peutêtre ces deux II » numériques, pour des parenthèſes, » parcequ'en éfet ces chifres ſont plus » grands que les quatre autres, qu'ils » renferment. «

(e) Dav. diplom. *p.* 135.

(f) Sirmund. in Avit. *ep.* 78.

(b) Hiſt. de Lang. *ibid. p.* 108

COELIA MISECUNDA. C'eſt-à-dire : *Marco Coelio , Publii filio , Veterano Legionis duodecimæ fulminatricis , Felix libens vovit Coelia Miſecunda.* Cette inſcription lapidaire tirée du Recueil de la bibliothèque du roi , nous paroit être du II. ou du IIIe. ſiècle au plus tard. Le T du mot *Veterano* difère peu de l'I. Mais les T toutafait ſemblables ne ſont pas rares dans les anciens monumens. L'explication , que nous donnons de celui-ci eſt peutêtre un peu haſardée. Mais elle poura donner lieu à quelqu'un de nos ſavans Académiciens d'en trouver une meilleure. 6°. D$\overline{O}$ & X$\overline{PO}$ MISERANTE LIM. HOC C. I. K. T. E. ANNO IIII. $\overline{CS}$ VALENTINIANO AUG. VI. III. KL. $\overline{D}$ XVIIII. ANNO. $\overline{EPTUS}$ RUSTI. Nous rendons ainſi ce texte : *Deo & Chriſto miſerante : limen hoc collocatum eſt anno quarto conſule Valentiniano Auguſto ſextùm , tertio Kalendas Decembris , decimo nono anno epiſcopatûs Ruſtici.* Ce n'eſt ici que le commencement d'une grande inſcription de l'an 445. de J. C. où l'on aprend de quelle manière l'évêque S. Ruſtique conſtruiſit de nouveau l'Egliſe de Narbonne. La date de l'épiſcopat employée dès avant le milieu du VIe. ſiècle eſt remarquable. 7°. *Ymago Edgari Scotiorum Baſilei.* Le ſceau pendant (*a*) d'Edgard , roi d'Ecoſſe en 1098. ofre cette inſcription au tour de ſon image. L'Y y tient la place de l'I. Le titre de *Baſileus* fut quelquefois donné par les Grecs aux empereurs ; quoique (*b*) jamais ils n'aient ſoufert , qu'ils priſſent le nom de *Rex* , qu'ils mépriſoient.

(*a*) *Selectus diplom. & num. ſm. Scotiæ theſaur. tab. VI.*

(*b*) *La ſcience des médailles. t. 1. p. 246.*

L'écritute capirale ou majuſcule très-élégante , mais fort élevée & quelquefois maigre , caractériſe la troiſième eſpèce. Trois modèles nous ont paru ſufiſans pour la repréſenter. 1°. *Valerio Vernae optimo & fideliſſimo Liberto , Valerius Efficax & Agatha Tyche.* A Valerius eſclave né dans la maiſon , très-excellent & très-fidèle ſerviteur : Valerius Efficax & Agathe Tyche ont fait faire ce monument. C'eſt l'inſcription d'une belle (*c*) urne ſépulcrale du cabinet de l'abbaie de S. Germain des Près. 2°. *Pro ſalute imperatoris Marci Aurelii Antonini , pii , felicis.* Ce n'eſt que le commencement d'une inſcription lapidaire dreſſée (*d*) pour la ſanté de l'empereur Marc-Aurèle. Les deux N du mot *Antonini* portent l'I avec elles. L'O & l'S ſont remarquables. 3°. EX$\overline{C}$. S$\overline{AC}$

III. ESPECE.

(*c*) *Suplem. à l'antiq. expl. t. 5. pl. 49. p. 117.*

(*d*) *Ibid. t. 4. pl. 13. p. 27.*

STAB. ET M. M. P. OR. EXC. C. OR. Ces abréviations se lisent ainsi : *Ex comite sacri stabuli & magistro militiæ per Orientem, ex consule consul ordinarius.* Cette inscription singulière, écrite en lettres longues & plus hautes les unes que les autres, se voit sur le (a) Diptique de Stilicon, maitre de la milice sous le grand Théodose.

(a) *Ibid. t. 3. pl. 54. p. 233.*

IV. ESPECE.

La quatrième espèce est d'une écriture un peu écrasée avec quelques traits triangulaires. Notre planche en donne quatre exemples. 1°. *Imperator Cæsar Augustus—Augusta mater Patriæ.* Ces deux légendes (b) paroissent sur une médaille frapée en l'honneur d'Auguste & de Livia. Les monetaires & les sculpteurs varioient dans l'orthographe dès les premiers tems. Dans les sept & neuvième modèles de la I^e. espèce, on a vu la diphtongue Æ. Ici elle est tracée séparément, A E. 2°. *Pro imperatore Cæsare Augusto, Patre patriæ, Pontifice maximo, Tribunicia potestate XXXV. Conjuge, liberis, Genteque ejus, Senatu, populoque Romano, colonis incolisque.* Ce beau modèle d'écriture élégante fait partie des loix établies (c) à Narbonne, pour le culte de la divinité d'Auguste, & gravées sur un côté de l'autel de marbre blanc, consacré à cet empereur, onze ans après la naissance temporelle du Fils de Dieu. 3°. *Imperator C. Marcus Claudius Tacitus Augustus.* C'est la légende d'une (d) médaille, frapée au 111e. siècle en l'honneur de l'empereur Tacite. 4°. *Sigillum Ludovici designati Regis.* Cette légende du sceau (e) de Louis VI. dit le gros, désigné roi de France l'an 1099. ofre une écriture, qui aproche de celle des plus beaux jours du haut empire. Comment peut-on donc assurer (f) dans un ouvrage fameux, que le caractère romain n'a été d'usage que jusqu'au ve. siècle ?

(b) *Vaillant. t. 2. p. 2.*

(c) *Hist. de Lang. t. 1. Preuves pl. 1. 2. col.*

(d) *Vaillant. t. 1. p. 322.*

(e) *De re diplom. tab. 41. p. 427.*

(f) *Encycloped. t. 4. au mot Diplomatique. p. 1014. Voyez ci-dessus, p. 505. 506.*

II. Les Romains avoient sans doute des écritures très-petites, quoiqu'en lettres capitales. C'est ainsi que plusieurs savans entendent encore aujourdui les lettres minuscules, dont parlent quelquefois les anciens. Sans être d'acord avec les modernes sur la non existence des vrais caractères minuscules & cursifs chez les Romains ; on pouroit leur passer que les auteurs latins ont pu quelquefois donner le nom de minuscules à des lettres véritablement majuscules ; mais dans une forme très-petite. C'est ce petit caractère capital qui cons-

Ecriture en petites capitales à bases & sommets.

V. ESPECE.

ſtitue la cinquième eſpèce d'écriture à baſes & ſommets. Les exemples qu'en préſente notre planche, ne paroiſſent pas tous être pour la grandeur abſolument conformes aux originaux. Les graveurs en auront réduit quelques-uns : mais réduits ou non, nos modèles n'en repréſentent pas moins bien la petite capitale de ceux-ci. D'ailleurs ceux qui ſont tirés des médailles ne ſemblent pas ſuſceptibles de réduction.

Cette v^e. eſpèce d'écriture capitale minuſcule ſe montre dans les neuf exemples ſuivans. 1°. *Lucius* (a) *Munatius, Lucii filius, Lucii nepos, Lucii Pronepos, Plancus Conſul, cenſor, imperator iterùm, Septemvir epulonum, triumphavit ex Rhetis, ædem Saturni fecit de manubiis, agros diviſit in Italia Beneventi, in Gallia colonias deduxit Lugdunum & Rauricam.* Cette magnifique (1) inſcription du mauſolée de Munatius Planeus eſt antérieure à l'ère chrétienne. On y remarque l'X & la diphtongue conjointe Æ. 2°. *C. Julius Stirax ab epiſ. lat.* Les derniers mots ſignifient *ab epiſtulis latinis.* C'eſt une des (b) inſcriptions des tombeaux apelés *columbaria*, trouvés à Rome près de la porte Capène, & deſtinés à recevoir les urnes cinéraires des oficiers de la maiſon d'Auguſte. Elle nous aprend que C. Jule Stirax étoit ſon Secrétaire pour les lettres latines. 3°. *Titius Auguſti & Auguſtæ libertus : Cytioſorus medicus ocularis hic ſitus eſt.* En françois : Ici repoſent Titius Julius, afranchi de l'empereur Auguſte & de l'impératrice, & Cytioſorus médecin oculiſte. On fait uſage de l'Y grec dans cette épitaphe, tirée du même monument, ainſi que les deux ſuivantes. 4°. *Lucius Valerius Stactus ab epiſtulis græcis.* Voila un ſecond ſecrétaire, pour écrire les lettres grèques de l'empereur. *Epiſtula* pour *epiſtola* ſe trouve dans les inſcriptions & même dans les auteurs pendant bien des ſiècles. 5°. *Caius Julius Claudius Phronimus à Bibliotheca græcâ.* Nous aprenons de cette épitaphe qu'Auguſte, outre ſa bibliothèque de livres latins,

(a) *Antiq. expl. t. v. part. 1. pl. 113. p. 117.*

(b) *Ibid. pl. xvii.*

(1) Ce monument eſt précieux pour l'hiſtoire des Gaules. En voici la traduction : Lucius Munatius Plancus fils de Lucius, petit-fils de Lucius, arière petit-fils de Lucius, conſul, cenſeur, empereur pour la ſeconde fois, Septemvir ou intendant des feſtins ſacrés a triomphé des Griſons, a bâti de leurs dépouilles un temple à Saturne, a diviſé les fonds de terre à Bénévent en Italie, a mené des colonies dans les Gaules, à Lyon, à Raurica. Cette dernière ville a porté le nom d'*Auguſta*. Elle étoit ſituée aſſez près du lieu, où Baſle eſt aujourd'hui.

en avoit une formée de livres grecs, & dont C. Claudius Phronimus étoit bibliothécaire. 6°. *Ptolomeus Rex.* C'eſt la légende d'une (*a*) médaille de Ptolomée, fils de Cléopatre, & roi de Mauritanie, mis à mort par la perfidie de Caligula. 7°. *Marcus Plautius Marci filius, Auli nepos, Silvanus, conſul, Septemvir Epulonum. Huic ſenatus triumphalia ornamenta decrevit ob res in Illyrico benè geſtas. Lartia Gneii filia uxor. Marcus Plautius Marci filius Urgulanius vixit annos IX.* Cette inſcription, (*b*) gravée ſur le mauſolée des Plautiens, bâti en forme de grande tour, regarde trois perſones. L'N eſt ſuprimée dans le mot *ornamenta* : dans *decrevit*, le *d* & l'*e* ſont conjoints. 8°. *Lucius Septimius Severus, Auguſtus imperator undecies, Parthicus maximus.* C'eſt la légende d'une (*c*) médaille d'or de Septime Sévère, proclamé empereur par l'armée, qu'il commandoit, l'an 193. 9°. *Dominus Baſiliſcus, Pater Patriæ, Auguſtus*——*Victoria Auggg. H.* Ces deux abréviations veulent dire : *Victoriâ trium Auguſtorum octava.* Le Seigneur Baſiliſque, père de la Patrie, Auguſte. Huitième victoire des empereurs (Baſiliſque, Léon II. & Zénon.) La médaille d'or, qui porte ces légendes, eſt de Baſiliſque, proclamé empereur l'an 475. Remarquez dans ce modèle le b minuſcule mêlé avec les petites capitales.

(*a*) *Vaillant. t. 1. p. 404.*

(*b*) *Antiq. expl. t. 5. part. 1. pl. CXIV.*

(*c*) *Vaillant. t. 1. p. 149.*

L'écriture, plus ou moins carée dans quelques-unes de ſes lettres, caractériſe la ſixième eſpèce, dont voici les modèles repréſentés dans la planche XXV. 1°. *Manius Acilius Glabrio Proconſul.*——*Imperator Caeſar Divi filius, Auguſtus, conſul novies.* Ce ſont les deux légendes d'une (*d*) médaille célèbre, que Manius Acilius fit fraper, pour congratuler Céſar Auguſte des victoires remportées vingt-cinq ans avant l'ère chrétienne. 2°. *Spurinnia filia Eleutheridis.* Une urne de marbre (*e*) porte cette inſcription, où l'V commence à ſe carer par le bas. 3°. *Imperator C. Maximianus, pius, felix, Auguſtus.* Tels ſont les titres, qu'on donne ſur une (*f*) médaille d'or, au plus cruel ennemi du culte du vrai Dieu. Du reſte cette légende prouve que dès la fin du IIIe. ſiècle les A & les V carés commençoient à devenir ordinaires. 4°. *Turſinus.* Ce (*g*) nom eſt empreint au tour de la tête du grand Clovis ſur un Tiers de ſol d'or,

VI. ESPECE.

(*d*) *Theſaur. Morel. tab. 1. p. 4.*

(*e*) *Antiq. expl. t. 5. 1. part. pl. XXV. p. 58.*

(*f*) *Banduri t. p. 47. n. 2.*

(*g*) *Bouteroue. p. 206.*

Digitized by Google

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE II.

dont le revers repréſente une croix poſée ſur une anchre. C'eſt un ſymbole de l'eſpérance ferme des Chrétiens, ou plutôt de l'affermiſſement de la vraie Religion dans les Gaules ſous le règne de ce premier roi Chrétien. Dans ce modèle, on voit l'S couchée, qui devint aſſez ordinaire ſur les monoies. 5°. *Aurelianis civitate.* C'eſt la légende d'une (a) monoie, dans le champ de laquelle il y a un monogramme, que M. Bouteroue n'a pu déchifrer. Nous y découvrons le nom de *Gontram*, roi de Bourgogne & d'Orleans. Le C du mot *civitate* eſt caré. 6°. *Hludowigus imperator*——*Camaracus.* Le 9e. denier (b) d'argent de l'empereur Louis le débonaire, monoyé à Cambrai, nous a fourni ce modèle. Nous avons dit ailleurs que le G s'employoit pour le C & le C pour le G. Cette monoie & la ſuivante en ſont une nouvelle preuve. 7°. Le ſecond (c) denier d'argent du même monarque préſente cette légende : HLUDOWICUS IN. C'eſt-à-dire, *imperator.* L'N eſt là pour l'M. Au revers : XPISTIANA RELIC. M. le Blanc (1) obſerve que (d) cette inſ- » cription » porte des marques de la piété de ce Prince, » qui, ſuivant l'exemple de ſon père, avoit ordonné de » mettre ſur les monoies un temple, au milieu duquel ſe- » roit élevée une croix & pour légende XPISTIANA » RELICIO, pour *Chriſtiana Religio.* « 8°. *Bernhardus Dei gratiâ Hildenſemenſis epiſcopus.* C'eſt la légende d'un ſceau (e) de cire, apliqué au bas d'une charte du XIIe. ſiècle. Il repréſente un évêque tenant d'une main ſa croſſe, & de l'autre le livre des évangiles, avec l'inſcription : *Bernard par la grace de Dieu évêque d'Hildesheim* en Saxe.

(a) *Ibid. p.* 421.

(b) *Le Blanc. p.* 100.

(c) *Ibidem.*

(d) *Ibid. p.* 101.

(e) *Mabillon de Sigillis. p.* 58.

VII. ESPECE. Pluſieurs lettres ſingulières produiſent la ſeptième eſpèce

(1) Ce ſavant homme a fait graver, avec la dernière exactitude les lettres, qui ſont au revers de la ſeconde des deux monoies d'or de Louis le débonaire, dont (f) il donne l'explication. Il ſemble, dit-il, qu'on y pouroit trouver en lettres tranſpoſées MUNUS DIVINUM. Cette leçon ne nous paroit pas douteuſe. S'il avoit pu comparer cette monoie avec celles d'Angleterre du même tems; il n'auroit eu aucune dificulté à reconoître dans l'N & l'I raprochés une M. Il ne manque qu'un petit trait courbe de conjonction dans l'I & l'O pour former une ſ & un d. Il faloit faire atention que l'N ſuivante portoit l'I, qui la précède, comme lettre conjointe. Ainſi *munus divinum* ſe trouve parfait, ſans recourir, comme a fait M. le Blanc à des tranſpoſitions de lettres, dont on peut ordinairement ſe paſſer dans des écritures, qui ne ſont point purement monogrammatiques.

(f) *Traité des monoies, p.* 100.

des

des écritures tranchées par des baſes & des ſommets ſimples. Notre planche en donne trois exemples, dont voici le premier, deſſiné ſur une urne de pierre, trouvée à (a) Brignolles: *Diis Manibus Taetaniae Caii filiae Pacatae.* La forme des A eſt extraordinaire. Les deux premiers T ſont ſemblables au Γ majuſcule des Grecs.

(a) *Suplem. à l'Antiq. expl. t. 5. pl. après la 11e. p. 16.*

Le ſecond exemple eſt la légende d'une monoie d'or de Théodebert, roi d'Auſtraſie, frapée à Mets au VIe. ſiècle. On lit au (b) revers : *Victoria Theodiberti*, & dans le champ on voit une colone couronnée, ſur laquelle il y a une croix ſurmontée d'un O & terminée en bas par un A avec ce mot *Mettis*. L'E eſt ſemblable à un I tranché par le milieu. M. Bouteroue n'a pas pris la peine de lire ce revers. Les deux lettres du haut & du bas de la croix y ont été miſes pour l'*alpha* & l'*oméga*, tracés ſi ſouvent ſur les anciennes épitaphes, pour exprimer le nom de J. C. & qu'on retrouve dans les diplomes & les ſignatures, ſurtout des XI. & XIIe. ſiècles.

(b) *Bouteroue. p. 223.*

Le dernier exemple eſt l'inſcription BENEDICTI PAPE, qu'on lit (c) ſur le ſceau du pape Benoit III. L'I terminé en croſſe & l'A antique, dont la ligne moyenne part du côté gauche, ſans atteindre le droit, doivent être remarqués. Ce ſceau de plomb, ataché à une bulle donnée le 7. Octobre 855. la première année du pontificat de Benoit III. ſufiroit ſeule, pour anéantir la fable de la Papeſſe Jeanne, qu'on place ſur le ſaint ſiège entre Léon IV. mort le 17. Juillet de la même année & Benoit, qui fut preſque auſſitôt élu Pape. Cette fable a fait beaucoup de bruit dans le monde ; ſurtout depuis le ſchiſme déplorable des Proteſtans. Les plus ſages & les plus éclairés d'entr'eux en ont démontré & reconnu la fauſſeté. Elle eſt cependant conſignée dans pluſieurs hiſtoires, même anciennes. Et l'on viendra nous donner pour règle générale de diplomatique, qu'il faut examiner la vérité (d) des chartes par l'hiſtoire, & que c'eſt celle-ci, qui *rend témoignage pour ou contre le diplome* ! Quand on écrit ſur une matière ; il faudroit au moins l'avoir étudiée.

(c) *De re diplom. p. 418. tab. 48. Ficeroni I piombi, antichi. pr 6.*

(d) *Encyclop. t. 4. p. 1020. 1023. Voyez notre 1. tom. p. 52. & ſuiv.*

III. Les marbes, les bronzes, les pierres & les autres matières dures nous ofrent des caractères latins, dont les baſes

Ecriture capitale ordinaire, dont les baſes & les

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE II.

& les ſommets naiſſent du corps de ces mêmes lettres. Nous en avons formé le VIe. genre des écritures romaines, apartenant à notre première diviſion des capitales ſans mêlange. Ce genre eſt ſubdiviſé en douze eſpèces, que nous alons expoſer les unes après les autres, le plus brièvement qu'il nous ſera poſſible.

ſommets naiſſent du corps des lettres.

VIe. GENRE.

I^e. ESPECE.

La première eſt caractériſée par des lettres, dont les baſes & les ſommets s'étendent peu, ou vont en pointe plus d'un côté que de l'autre, & dont les montans & les traverſes ſont coupées à angles obtus. Notre planche n'en fournit que cinq exemples. 1°. *Publii Cornelii Aceraei.* Les caractères de cette inſcription ſont gravés en relief ſur un ancien ſceau de bronze, publié par (*a*) M. Muratori. 2°. XPE, c'eſt-à-dire, *Chriſte, adjuva Hlotarium Auguſtum.* C'eſt la légende d'un ſceau en cire, apliqué au bas d'un diplome authentique (*b*) de l'empereur Lothaire I. l'an 835. 3°. *Sanctus Petrus.* Cette inſcription (*c*) règne au tour de l'image de S. Pierre, ſur le ſceau (1) de la ville d'Antioche. 4°. *M. Semp. Priſci.* Ces mots en caractères ſaillans, ſur un (*d*) ſceau de cuivre, ſignifient que Marcus Sempronius Priſcus s'en ſervoit, ſoit pour apoſer ſon nom ſur le papier, ſoit pour l'imprimer ſur des tablettes, enduites de craie ou de cire. Remarquez la figure des points, qui ſéparent les mots. Les uns croient que ce ſont des cœurs, les autres jugent que ce ſont des feuilles d'arbres ou de plantes. 5°. *Theodori Papae.* C'eſt l'inſcription d'un ſceau ou bulle (*e*) de plomb du pape Théodore I. qui monta ſur le ſaint ſiège l'an 642.

(*a*) *Antiquit. ital. t. 3. col. 119.*

(*b*) *Ibid. col. 94.*

(*c*) *Ibid. col. 130.*

(*d*) *Ibid. col. 120.*

(*e*) *Ficoroni I piombi antichi. part. 1. p. 69.*

IIe. ESPECE.

Les baſes & les ſommets des lettres de la ſeconde eſpèce, ne ſont ni trop aigus, ni trop obtus, comme il paroit par les modèles ſuivans. 1°. *Eburovi——Aulerco.* Une monoie (*f*) gauloiſe, fabriquée par les peuples d'Evreux, donne cette (2) légende. 2°. *Durnaco* eſt la légende (*g*) d'une autre

(*f*) *Bouterouë. p. 41.*

(*g*) *Ibid. p. 44.*

(1) Ce ſceau fut aparemment fait; lorſque ſur la fin du XIe. ſiècle, cette ville de Syrie délivrée des Sarazins, paſſa ſous l'obéiſſance de Bœmond, prince normand, & de ſes ſucceſſeurs.

(2) Cette pièce de cuivre repréſente d'un côté un courſier, au-deſſous duquel paroit une conſtellation. On lit au-deſſus, *Aulerco*, qui ſemble être au datif. Il y a un ſanglier de l'autre côté, ſous lequel on voit un demi cercle, que M. Bouterouë apelle *demie rondache.* On lit au-deſſus *Eburovi*, qui eſt un nominatif. Au lieu de faire dire à cette légende *Eburovi Aulerci*, les peuples d'Evreux nommés Aulerques; ne ſemble-t-elle pas

monoie d'argent gauloiſe, que nous conjecturons avoir été frapée à Tournai. Le changement du T en D & de l'O en U n'eſt point rare chez les anciens. 3°. *Durnacus* eſt le même nom empreint ſur une autre (*a*) monoie de même eſpèce. 4°. *Tiberio Caeſare Auguſto, Jovi optummo maxſumo. Nautae. Pariſiaci. publicè. poſierunt. Euriſes, Senani, Veilo....* C'eſt-à-dire : ſous l'empire de Tibère Céſar Auguſte, les marchands du païs de Paris, faiſant commerce par eau, ont conſacré avec ſolennité ce monument à Jupiter très-bon, très-grand ; conjointement avec les navigateurs ou marchands des pais d'Evreux, de Sens & de Rouen. Cette fameuſe inſcription (1) du premier & du plus conſidérable

(*a*) *Ibid. p. 45.*

ſignifier, par ces mots *Aulerco Eburovi*, que les peuples d'Evreux ont fait batre cette monoie en l'honneur d'Auletcus, qui aura été quelque divinité gauloiſe, honnrée dans le païs, ou quelque chef ou prince de la nation ?

(1) Nous l'avons fait deſſiner ſur l'antique même, qu'on garde au cabinet de l'académie royale des Inſcriptions. Il eſt ſinguliet que tous ceux qui ont voulu expliquer ce monument gaulois, ſe vantent de l'avoir fait tiret avec la plus ſcrupuleuſe exactitude. Cependant toutes les eſtampes qu'on en a fait graver, diſèrent entr'elles. Il eſt encore plus étonant que nos antiquaires n'aient pu s'acorder ſur la manière de lire les ſept lignes, que nous donnons dans notre planche. Les uns y ont vu au mot *Optummo* une écriture bouſtrophedone. Les autres ont temarqué l'W dans *Veilo*, qui n'y fut jamais. Nous avions cru voir un point aprés l'V, qui commence ce demimot, & nous l'avons fait repréſenter. Mais après un ſecond examen ; nous n'avons aperçu qu'un enfoncement fait par les inſtrumens des ouvriers, qui ont déterré le bas reliéf. Les cinq premières lignes, qu'on lit ſur un côté de cette maſſe de pierre carée, ne ſoufrent plus aujourdui de dificulté. Le mot *Poſierunt* ne doit point ſurprendre. Les anciens diſoient *poſi* pour *poſui*. Mais les mots *Euriſes, Senani, Veilo...* gravés ſur les autres côtés de la même pierre ſont encot ede la peine. MM. Baudelot, de Mautout, de Leibnits, Eckhart, D. Lobineau & D. Jaque Martin, ont prodigué l'eſprit & l'érudition pour expliquer ces trois mots, ſans qu'on ſache encore au juſte leur véritable ſignificatinn. Qu'il nous ſoit donc permis d'inſiſter ſur l'explicatiou toute ſimple que nous en donnons dans le texte. 1°. Ces mots. *Euriſes, Senani, Veilo...* ſont gravés ſur la même pierre, où on lit que les marchands, ou navigateurs du Pariſis, ont dédié ſolennellement un autel à Jupiter : Il eſt dnne natutel de penſer que ces noms déſiguent leurs coreſpondans, marchands ou navigateurs les plus vniſins, qui ſe ſeront trouvés à cette fête. 2°. Il faut ſe ſouvenir, qu'il s'agit ici d'un monument celtique. Il ne répugne pas, qu'on y ait employé des mots uſités parmi les marchands, & qui n'étoient pas encore bien latiniſés. Ceci ſupoſé ; on vnit au premier coup d'œil dans *Euriſes* des habitans du païs d'Evreux, arroſé par la tivière d'Eure. *Euriſes* ne ſemble-t-il pas l'abregé d'*Eburovices* ? Le mot celtique *Senani* ne diſère de *Senones* que par l'*a* & la terminaiſon. Il peut donc bien ſignifier les peuples, ou les marchands de Sens & des environs. » Pour *Veilo*, » dit (*b*) Jaque Martin, c'eſt le nom que » les Gaulois donnoient au gui de chêne. « Soit : mais c'eſt auſſi une partie du mot *Veilocaſſes*. Notre auteur a tort de prendre *Veilo* pour un mot parfait, indépendamment des lettres contigues & preſque entièrement éfacées, qui ſuivent. Si l'on

(*b*) *La Religion des Gaulois. t. 2. p. 65.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE II.

des bas reliefs gaulois, trouvés à Notre-Dame de Paris en 1711. a donné beaucoup d'exercice aux plus ſavans antiquaires de ce ſiècle. 5°. *Ecce vicit Leo de tribu Juda, radix David :* Voici le lion de la tribu de Juda, le rejetton de David, qui a vaincu. Ces paroles de l'Apocalypſe (*a*) ſont gravées au tour d'un léopard ou d'un lion léopardé au champ de gueules, ſur une pierre, qui couvroit le tombeau (*b*) d'un jeune enfant, nommé Robert, qu'on croit fils de Richard I. ſurnommé ſans peur, duc de Normandie. L'épitaphe d'où nous avons tiré ce modèle, fut découverte en 1711. ſous les ruines d'une chapelle de la célèbre abbaïe de Fécam: Elle nous aprend, que le jeune prince mourut peu de tems après avoir reçu le ſaint Baptême. *Qui cum ſuſceptus eſſet de ſacro fonte, indutus veſtibus in albis ſuis perrexit ad Dominum.* Mais ce qui revient plus à notre objet ; c'eſt que ce monument du xe. ſiècle prouve que les beaux caractères romains étoient alors en uſage en France, & dans la Normandie. 6°. *willelmus, Deo rectore, Rex Scottorum.* C'eſt la légende (*c*) du ſceau pendant de Guillaume, roi d'Ecoſſe, l'an 1165. Ce prince eſt ſurnommé le *lion*, à cauſe de la grandeur d'ame & du courage, qu'il fit paroître dans ſa bonne & mauvaiſe fortune.

(*a*) *Cap. 5. v. 5.*

(*b*) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcrip. t. 3. p. 276.*

(*c*) *Selectus dipl. Scotiæ theſaur. tab. XXVIII.*

III. ESPECE.

Une écriture plus ou moins carée, à pointes, qui s'échapent des deux côtés, diſtingue la troiſième eſpèce, dont notre planche fournit les ſept exemples ſuivans. 1°. *Julia pia felix auguſta, mater Auguſtorum, mater Senatûs, mater Patriæ. Senatus conſultò.* Telle eſt la légende d'une médaille du Cabinet de l'abbaïe de S. Germain des Prés. Elle eſt de Julia Domna, mère des empereurs Géta & Caracalla. Car cette princeſſe, ſelon le (*d*) P. Jobert Jéſuite, eſt la ſeule de toutes les femmes, qui ait oſé s'apeler *pia, felix, auguſta* ; les Romains n'ayant pas cédé aux Dames ſi libéralement que nous la qualité de *ſexe dévot.* « 2°. *Julia Mamaea Auguſta — Venus victrix. Senatus conſultò.* Les deux côtés d'une médaille du même Cabinet nous ont donné

(*d*) *La ſcience des médailles. t. 1. p. 254.*

ſuplée *caſſis* ; on aura le nom des habitans du Vexin & des environs de la ville de Rouen, apellée *Veilocaſſium civitas.* Du reſte nous ne donnons tout ceci que comme conjectures. Le public décidera, ſi nous avons été plus heureux que les ſavans, qui nous ont frayé le chemin.

ce modèle d'écriture. Le Sénat fit fraper cette médaille en l'honneur de Julia Mamæa, mère de l'empereur Aléxandre. 3°. *Imperator Marcus Julius Philippus Auguſtus Æternitas Auguſti.* La médaille, qui donne cette légende eſt encore du Cabinet de S. Germain des Prés. Elle fut frapée par ordre du Sénat à la gloire de l'empereur Philippe, qui ne régna que cinq ans & quelques mois. On croit avec beaucoup de fondement, que c'eſt le premier empereur, qui ait fait profeſſion de la Religion chrétienne. Remarquez dans ce modèle la forme du T, de l'R, de l'N, & l'abréviation *Augg.* qui devroit ſignifier un pluriel comme dans les autres médailles, & qui ne marque dans celle-ci, que le ſingulier. 4°. *Dominus Honorius Auguſtus*, eſt la légende (*a*) d'une monoie de bronze, carée, & repréſentant la figure de l'empereur Honorius. 5°. *Carlus imperator* : autre légende d'un denier d'argent, atribué (*b*) à l'empereur Charlemagne. 6°. *Hludovicus* (*c*) eſt empreint ſur une monoie de Louis empereur, fils de Louis le débonaire. 7°. *Otto imperator Auguſtus.* Le grand ſceau d'Otton II. empereur d'Allemagne, nous a donné ce modèle. Ce ſceau rond eſt (*d*) apliqué au bas d'un diplome original, acordé à l'abbaïe de S. Emmeran de Ratiſbone, & daté de l'an 983. de l'Incarnation de notre Seigneur. 8°. *Sigillum Henrici comitis Norhumberlandie.* C'eſt l'inſcription du ſceau pendant (*e*) de Henri, comte de Northumberland, fils de David I. qui monta ſur le trône d'Ecoſſe l'an 1124. L'*e* ſimple tient ici lieu de la diſphtongue æ. Nous en avons vu des exemples dès les premiers tems.

(*a*) *Bouterone. p.* 130.

(*b*) *Le Blanc. p.* 92.

(*c*) *Ibid. p.* 108.

(*d*) *Chronic. Godwic. p.* 194.

(*e*) *Selectus dipl. Scotiæ theſaur. tab. XX.*

Les lettres, dont les baſes ſont patées en grife, ou à doubles points, tendant à ſe réunir, conſtituent la quatrième eſpèce. Nous en donnons ſix exemples dans notre planche. Voici les médailles & les ſceaux, qui nous les ont fournis. 1°. Une médaille du Cabinet de S. Germain des Prés a d'un côté, *Antonia Auguſta*, & de l'autre, *Tiberius Claudius Caeſar Auguſtus, Pontifex maximus tribunitia poteſtate, Imperator, Pater Patriae. Senatûs conſultò.* 2°. Autre légende d'une médaille de Néron : *Imperator Nero Caeſar Auguſtus, Pontifex maximus tribunitia poteſtate, Pater Patriae. Senatûs conſultò.* 3°. Sur une médaille de

IV. ESPECE.

Maximin nous liſons : *Imperator Maximinus pius Auguſtus. Salus Auguſti.* 4ⁿ. Une autre médaille de Balbin a d'un côté cette légende : *Imperator Caeſar Decimus Caelius Balbinus Auguſtus :* au revers, *Fides mutua Auguſtorum.* Balbin & Maxime ayant été élus empereurs l'an 237. par le Sénat ; furent maſſacrés par les Prétoriens peu de tems après. Ces trois dernières médailles ſont entre nos mains en original. L'écriture en eſt toutafait ſingulière & d'un mauvais goût. Cependant à commencer au tems d'Auguſte, nous trouvons dans Vaillant de l'édition de Rome beaucoup de médaillons en ce caractère. 5°. Le ſceau de plomb de Paſcal II. pendant (*a*) à une bulle, donnée l'an de notre Seigneur 1103. porte cette inſcription : *Paſchalis Papa ſecundus.* 6°. On lit ſur le ſceau (*b*) de l'Hopital du S. Eſprit à Florence : *S. Fraternitas. Hoſpitali. S. Spiritus. de Flores.* Ce ſceau nous paroit plus ancien que le rétabliſſement des ſignatures (*c*) manuelles. La première S eſt tranchée dans l'original. Dans le dernier mot l'S eſt miſe pour le T, & l'N eſt ſuprimée. Cette inſcription ſe lit ainſi : *Signat* ou *ſigillat Fraternitas Hoſpitalis ſancti Spiritus de Florentia.*

(*a*) *De re diplom. p.* 447.

(*b*) *Manni oſſervazioni ſopra il ſigil. t.* 6. *p.* 102.

(*c*) *Voyez ci-deſſus. p.* 435.

L'écriture de la cinquième eſpèce eſt un peu maigre & commence à devenir carée. La carure, dont il s'agit, tombe ſur les angles de quelques lettres comme A, M, N, V ; mais rarement afecte-t-elle même toutes ces lettres, d'une manière conſtante. Le ſuplément à l'Antiquité expliquée nous a fourni (*d*) trois modèles de cette écriture. Ce ſont les inſcriptions d'autant (1) de ſceaux parallellogrammes. » Ils » ſervoient, dit D. Bernard de Montfaucon, à ſceller ces » grands vaſes de terre cuite, qu'on employoit anciennement » au lieu de tonneaux, pour conſerver le vin & les autres

V. ESPECE.

(*d*) *Tom.* 3. *pl.* 65. *p.* 173.

(1) Les anciens Romains ne ſe ſervoient pas ſeulement de leurs anneaux pour ſceller ; ils faiſoient encore graver leurs noms tantôt en creux, tantôt en boſſe ſur des lames & des plaques de cuivre & d'autres métaux. Ces eſpèces de ſceaux leur ſervoient quelquefois à imprimer leurs noms avec de l'encre au bas des actes, qu'ils faiſoient dreſſer, ou ſans encre ſur la cire, la craie & les autres matières ſuſceptibles d'impreſſion. » Il y a ſujet de s'étonner, dit un (*e*) ſa- » vant du dernier ſiècle, que les Ro- » mains, qui étoient ſi ſpirituels & ſi » induſtrieux, ayant l'uſage de ſembla- » bles cachets, n'ayent point trouvé l'in- » vention de l'imprimerie. « C'étoit un ſecret que Dieu reſervoit aux nations, qui ont détruit l'empire romain, & à un ſiècle d'ignorance, au moins dans ſes commencemens.

(*e*) *Le P. du Moulinet Cabinet de Ste Geneviève. p.* 25.

» liqueurs, & pour marquer auſſi les charges & les ballots » de marchandiſes. « Le premier ſceau porte cette inſcription : *M. Valeri Cerdonis.* C'eſt le ſceau de Marcus Valerius Cerdo. Le ſecond eſt chargé de ces caractères : *Q. Matici Paterni.* C'eſt-à-dire : le ſceau de Quintus Maticus Paternus. Le troiſième eſt fort remarquable. Il a pour inſcription : *Felix. Chors. Prima.* C'eſt le ſceau de la première cohorte, apellée *Felix* ou l'heureuſe. *Chors* pour *cohors* ſe trouve ſouvent dans les inſcriptions.

VI. ESPECE.

La ſixième eſpèce eſt compoſée de caractères, dont les baſes & les ſommets étendent des pointes aigues des deux côtés. En voici le premier modèle : D. (*a*) M. CLAUD. VICTORI. EQ. SING. DN. VIX. ANN. XXVII. MIL. AN. VII. M. AUR. URSINUS. CA. HERES. AMICO B. M. P. *Diis* (1) *Manibus. Claudio Victori, Equiti* (2) *ſingulari Domini noſtri. Vixit annos viginti ſeptem, militavit annos ſeptem. Marcus Aurelius Urſinus,* (3) *cariſſimus heres, amico benè merenti poſuit.* Remarquez dans cette inſcription ſépulchrale les points à triple pointe, pour ſéparer les mots. On en voit un même à la fin d'une ligne ; quoique dans l'original le mot ſoit achevé. Il y a des inſcriptions, dont les mots ſont ſéparés par des virgules, au lieu de points.

(*a*) *Antiquit. expl. t. 5. part. 1. pl. 70. p. 89.*

Le ſecond exemple eſt une épitaphe, dont le ſens eſt obſcur. D. de Montfaucon la (*b*) publiée, ſans la lire & ſans l'expliquer. Nous la liſons & l'expliquons ainſi : *Diis Manibus. Titus Aurelius ſummus eques ſingularis Auguſti, Claudio Viruno, natione Norico, (Vixit annos viginti ſeptem : militavit annos novem,) Poſuit. Aelius Severus heres amico optimo fecit.* Aux Dieux Manes. Titus Aurelius, chef de la troupe des cavaliers de l'empereur, ſurnommés *Singuliers*, a poſé ce monument en l'honneur

(*b*) *Diar. italic. p. 115.*

(1) C'eſt-à-dire : Aux Dieux manes. A Claude Victor, cavalier de l'empereur, de la troupe d'élite ou des *Singuliers.* Il a vécu vingt-ſept ans, dont il en a paſſé ſept à porter les armes. Marc Aurèle Urſin ſon très cher héritier lui a érigé ce monument. C'eſt un honneur qui lui étoit bien dû.

(2) On apeloit *equites ſingulares* une troupe de cavaliers romains, qui combatoient à la gauche de l'empereur ; au lieu que les Prétoriens combatoient à ſa droite.

(3) Nous expliquons ainſi C A. que D. Bernard a laiſſés en ſoufrance. En ſupoſant que le C eſt un c oncial ou rond, dont la traverſe aura été oubliée ou éfacée ; il faudroit lire, *ex aſſe heres* : ce qui feroit un très-bon ſens.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP XI. ARTICLE. II.

de Claude Virunus, Norique de naiſſance, qui a vécu vingt-ſept ans, & en a paſſé neuf dans le ſervice militaire. Ælius Sévère ſon héritier a fait cette épitaphe en mémoire de ſon ami, qui a mérité cet honneur.

VII. ESPECE. L'écriture de la ſeptième eſpèce eſt formée de lettres à baſes & ſommets ruſtiquement naiſſans. Nous n'en donnons qu'un modèle, deſſiné ſur une pierre du Cabinet de l'Académie royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. Voici l'inſcription, dont les caractères ſont réduits d'un tiers : *Diis Manibus. Pedia Epicteſis Placido Caeſaris ex ſtatione quadrageſima Galliarum fecit & ſibi & ſuis, libertis libertabuſque poſteriſque eorum.* Aux Dieux Manes. Pedia Epicteſis a fait faire ce tombeau pour Placide, ſoldat du quarantième corps des troupes de l'empereur dans les Gaules, pour elle-même & les ſiens, pour ſes affranchis & ſes affranchies & leur poſtérité.

VIII. ESPECE. La huitième eſpèce renferme quatre modèles d'écriture carée ordinaire, dont les lettres n'excèdent ni dans leurs baſes, ni dans leurs ſommets. 1°. Une médaille du Cabinet de l'abbaïe de S. Germain des Prés nous donne d'un côté : *Divus Antoninus*, & de l'autre, *conſecratio. S.C.* Ces deux ſigles ſignifient, *Senatûs conſultò.* 2°. Une autre du même Cabinet porte : *Imperator Caeſar Publius Helvius Pertinax Auguſtus — Diis cuſtodibus. Senatûs conſultò.* 3°. Nous avons en original une médaille, dont la légende eſt telle : IMP C M CASS LAT POSTUMUS P FAUG : c'eſt-à-dire : *Imperator Caius Marcus Caſſius Latienus Poſtumus pius felix Auguſtus.* Ce Poſtumus ou Poſtumius, gaulois, & homme d'une grande valeur, s'étant ſoulevé contre Gallien vers l'an 260. ſe fit déclarer empereur, & fut apellé le reſtaurateur des Gaules. 4°. Sur une monoie anglo-ſaxone, publiée par (a) le chevalier Fountaine, on lit d'un côté *Plegmund archiep.* & de l'autre *Eicmund mo.* C'eſt-à-dire : *Plegmundus archiepicopus. Eicmund monetarius.* Plegmond fut élu archevêque de Cantorberi l'an 890. Son égliſe jouiſſoit dès-lors du droit de batre monoie.

(a) *Numiſ. anglo-ſax. tab. ix.*

IX. ESPECE. Une écriture haute, longue & carée dans pluſieurs de ſes lettres, conſtitue la neuvième eſpèce. En voici un exemple, tiré de l'Antiquité (b) expliquée : *Sab. Aureliani.* C'eſt l'inſcription d'un cachet parallellogramme, deſtiné à marquer le

(b) *Tom. 3. part. 2. pl. 137.*

les marchandiſes & les grands vaſes de terre cuite, où les anciens gardoient leurs liqueurs.

La dixième eſpèce eſt d'une écriture carée, à baſes & ſommets ſouvent aigus, avec des A portant leurs traverſes obliques. En voici les modèles repréſentés dans notre planche, où les chifres ſont dérangés, par l'omiſſion du premier numero. 1°. Le mot PAPAE eſt empreint ſur le revers d'une bulle (1) de plomb, qui (a) porte le nom d'Etienne. Il eſt difficile de déterminer préciſément, auquel des Papes de ce nom apartient ce ſceau. Cependant, ſi l'on en examine bien les caractères; on le donnera à un des trois Etiennes, qui montèrent ſur le S. ſiège, après le milieu du VIIIe. ſiècle. 2°. PAPAE paroit (b) ſur le revers d'un ſceau de plomb, portant le nom de Marin. M. Muratori croit, que c'eſt Marin I. élu en 882. 3°. Le même mot PAPAE ſert (c) d'inſcription au revers d'une bulle de plomb, ſur laquelle on lit en lettres monogrammatiques, *Joannes*. Il y a toute aparence que c'eſt Jean IX. moine Bénédictin, qui ſuccéda à Théodore en 898. 4°. LEONIS PAPAE eſt la légende d'un ſceau de plomb, publié (d) par M. Ficoroni. La reſſemblance des A avec ceux du modèle précédent, nous autoriſe à l'adjuger au pape Léon V. qui fut ordonné à la place de Benoit IV. l'an 903. 5°. La même inſcription, LEONIS PAPAE, paroit (e) ſur un autre ſceau de même métal. Les caractères plus récens ſemblent anoncer le pape Léon VIII. placé ſur le S. ſiège en 963. 6°. PAPAE ſe lit au (f) revers d'une

X^a. ESPECE.

(a) *Murator. Antiq. ital. t. 3. col. 132. n. VIII.*

(b) *Ibid. col. 131. n. IX.*

(c) *Ibid. col. 132. n. X.*

(d) *I piombi antichi part. 1. p. 69. n. 1.*

(e) *Ibid. n. 3.*

(f) *Ibid. p. 70. n. 2.*

(1) M. Muratori (g) obſerve judicieuſement, que les bulles de plomb des papes ſont plus anciennes, que ne l'ont penſé pluſieurs ſavans. En général ces ſceaux de plomb ſont d'un age fort reculé. Celui de Marc Aurèle & de Lucius Verus, eſt » percé (h) du haut en bas, pour y paſſer la cordelette, qui reçoit la bulle » atachée aux diplomes des empereurs. » Cette bulle de plomb eſt antique au » jugement de tous les habiles, & prouve que cet uſage des bulles eſt plus ancien que pluſieurs ne croient. Les viſages de Marc Aurèle & de L. Verus, » l'un d'un côté & l'autre de l'autre, y » ſont d'abord reconnoiſſables & de bon » goût. « On ne ſait pas préciſément en quel tems on a commencé à mettre des bulles aux actes publics. Heineccius (i) en aporte une de Galla Placidia, fille du grand Théodoſe, & ſœur des empereurs Arcade & Honorius. Le docte Alleman ſonpçonne que cette pièce de plomb eſt plutôt (k) une médaille qu'un ſceau. Mais le P. du Moulinet (l) lève ce ſcrupule; lorſqu'il aſſure qu'*il y a un trou au travers dans l'épaiſſeur, par où on paſſoit un lacs, qui retenoit ce ſceau.* M. Ficoroni (m) a publié deux autres bulles de plomb, l'une du Pape *Deus dedit*, qui commença à gouverner l'Egliſe romaine en 614. & l'autre de Vitalien, qui monta ſur le S. Siège l'an 657.

(g) *Antiq. ital. t. 3. col. 129.*

(h) *Antiquité expliq. t. 3. 2. part. p. 230.*

(i) *De Sigillis. tab. 1. n. 1.*

(k) *Ibid. part. 1. cap. 5. p. 43.*

(l) *Le Cabinet de Ste Geneviève. p. 89.*

(m) *I piombi antichi. p. 71. pl. 23. p. 73. pl. 24.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE II.

bulle de plomb d'un Pape Jean. On peut croire avec beaucoup de vraiſemblance, que c'eſt Jean XIII. qui fut introniſé l'an 965. 7°. Sur une autre bulle (*a*) de plomb, portant le nom de Benoit, on trouve PAPAE. Les caractères ſemblent indiquer Benoit VIII., qui fut élévé ſur le S. Siège l'an 1012. Au revers d'une médaille (*b*) de plomb, repréſentant la ſainte Vierge avec l'enfant JESUS, paroit un chifre ou plutôt une écriture monogrammatique, fort dificile à lire. M. Ficoroni y trouve cette prière : *Beate Paule Apoſtole adjuva.* 9°. MOCONTIA eſt écrit pour *Moguntia* ſur le revers d'une monoie de (*c*) Charlemagne, fabriquée à Mayence.

(*a*) *Ibid. n.* 4.

(*b*) *Ibid. p.* 30.

(*c*) *Le Blanc. p.* 88. *n.* 8.

XIe. ESPECE. Pluſieurs lettres de l'onzième eſpèce ont des jambages pleins & maſſifs, qui ne ſe touchent que par une pointe interne, qui y laiſſe un eſpace vuide. Le premier modèle de cette écriture ſingulière, eſt LUDOWICUS, gravé (*d*) ſur une monoie de Louis le débonaire. Le ſecond eſt, PAPAE, marqué (*e*) ſur une bulle de plomb, portant le nom de Jean, dans le champ de la pièce. C'eſt probablement Jean VIII. qui couronna empereur Charle le chauve le jour de Noel l'an 875. Le troiſième modèle eſt le même mot PAPAE, imprimé ſur le revers d'un ſceau de (*f*) plomb, qui porte auſſi le nom de Jean, écrit en cercle, autour d'une roſette. Le raport des caractères avec la bulle précédente, nous porte à croire, que celle dont il s'agit ici, apartient à Jean X. qui marcha à la tête d'une armée contre les Sarazins & les défit en 916. Le quatrième modèle eſt *Manna monetarius*, empreint ſur (*g*) une monoie angloſaxone du règne de S. Edmond, roi des Anglois orientaux, & qui ſoufrit le martyre l'an 946. Dans ces deux mots, l'M & l'N prennent la forme de l'H. Le cinquième modèle eſt la légende du revers (*h*) d'une monoie de Harolde, dernier roi angloſaxon, à qui Guillaume le bâtard, duc de Normandie, enleva la couronne & la vie l'an 1066. M. Fountaine rend ainſi cette inſcription : BRUNNSTAN ON THEOTF. Il faloit lire : *Brunuſta monetarius de Otford.* Il eſt ſurprenant que le docte Anglois ait conſtamment lu ON aux monoies de Harolde & autres ſemblables ; ſans s'apercevoir que c'eſt l'abréviation de *monetarius*.

(*d*) *Le Blanc. p.* 102. *b. n.* 36.

(*e*) *Ficoroni ibid. p.* 70. *n.* 1.

(*f*) *Ibid. n.* 5.

(*g*) *Fountaine tab.* V. *Eadmond. n.* 12.

(*h*) *Ibid. t.* VIII. *Harold. n.* 8.

La dernière eſpèce eſt compoſée de lettres à baſes & ſommets en partie tranchés, & en partie naiſſans du corps de ces lettres. En voici un exemple deſſiné ſur un denier d'argent de Raoul, ou Rodolfe, qui fut élu par les factieux, & ſacré roi de France à S. Médard de Soiſſons l'an 923. par Vautier archevêque de Sens. On lit d'un côté RODFS REX ; c'eſt-à-dire *Rodulfus rex* : & au revers LINCN CUTS. C'eſt en abregé, *Lingonum civitas*. M. le (*a*) Blanc a lu (1) *inclitus*, ſupoſant ſans néceſſité des lettres tranſpoſées.

XII. ESPECE.

(*a*) *Traité des monoies. p.* 145. 4.

III. Les écritures lapidaires & métalliques ſont ſouvent formées de lettres triangulaires, ou aprochant de cette figure. Nous les voyons terminées par des triangles, des coins, & des angles ſaillans ou rentrans, ſoit au dedans, ſoit au dehors. Ces formes accidentelles ſont aſſez ſenſibles, pour fonder un ſeptième genre d'écriture capitale. Il ne renferme dans notre planche XXV. que ſix eſpèces, qu'il faut décrire ici les unes après les autres.

Ecriture à triangles, coins, & angles ſaillans & rentrans.

VII. GENRE.

La première eſt carée, à angles rentrans, à coupe oblique. Nous en trouvons le premier modèle ſur une (*b*) bulle de plomb, qui préſente d'un côté le nom SERGI, & de l'autre PAPAE. Selon M. Muratori, on peut raporter ce ſceau papal à Serge II. ou III. La groſſièreté des caractères ſemble indiquer ce dernier, qui par la faction du marquis Adalbert s'empara du S. Siège l'an 904. & aprouva la procédure d'Etienne VI. contre Formoſe. Le ſecond modèle eſt l'inſcription, JOHANNIS PAPAE, empreinte ſur une bulle de (*c*) plomb. Elle nous ſemble apartenir à Jean XII. qui s'empara du S. Siège l'an 956. n'étant agé que de dix-huit ans. C'eſt, à ce qu'on prétend, le premier pape, qui ait changé de nom à ſon ordination. Le troiſième modèle eſt la légende d'un ſceau de (*d*) plomb, dont un côté donne PASCHALIS, & l'autre PAPAE. M. Muratori croit qu'il s'agit ici de Paſcal II. d'abord

I. ESPECE.

(*b*) *Antiquit. ital. col.* 132. *n.* VI.

(*c*) *Ibid. col.* 134. *n.* XII.

(*d*) *Ibid. n.* XIV.

(1) On reproche à cet habile homme d'avoir encore mal expliqué (*e*) la 43e. pièce de ſes monétaires. La figure d'une prétendue Victoire chrétienne aſſiſe a déterminé M. Eckhart (*f*) à donner cette monoie au roi Clotaire II. qui régna d'abord dans la Neuſtrie, & fut victorieux de Sigebert ſans combatre. Au tour de cette victoire ce ſavant auteur lit *Redomis*, au lieu de *Rodomis*. Rouen. MM. le Blanc & Bouterone ont lu *Redmis*. Ce n'eſt, dit-on, que ſous la ſeconde race de nos rois, qu'on voit ſur les monoies *Hredonis civitas*, Rennes en Brétagne. On trouvera cependant au dernier tome de la nouvelle Hiſtoire de Brétagne, des monoies frapées dans cette ville dès le commencement de la première race.

(*e*) *Le Blanc. p.* 58. *d.*

(*f*) *Commentar. de reb. Franc. Orient. t.* I. *p.* 195.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE II.

moine de Cluni, & enſuite élu pape d'un conſentement unanime l'an 1099. Mais la bulle de plomb de ce pape, publiée par (*a*) D. Mabillon, eſt d'un caractère ſi diférent; que nous ne balançons pas à donner au pape Paſcal I. celle qui nous ſert ici de modèle. Ce pontife romain couronna à Rome en 823. Lothaire, que Louis le débonaire avoit envoyé en Italie, pour rendre la juſtice. Le quatrième modèle eſt l'inſcription, *Damiani notari*, pour *notarii*. Elle paroit ſur un ſceau de plomb, dont le revers repréſente un aigle. M. Ficoroni (*b*) croit avec raiſon que *Damien* étoit un de ces notaires impériaux, qui commencèrent à être en vogue au XIIe. ſiècle. Le cinquième modèle eſt la légende d'une monoie d'or de Louis VII. frapée à Bourges : *Ludovicus Rix. Urbs Biturica*. Sur les monoies, *Rix* ſe trouve fréquemment pour *Rex*. C'eſt ici une des premières, où l'on trouve le nom d'*urbs* au lieu de *civitas*, donné à des villes archiépiſcopales.

(*a*) *De re diplom. p.* 447.

(*b*) *I piombi antichi. p.* 52. *tab.* XV. *n.* 2.

IIe. ESPECE.

La ſeconde eſpèce eſt munie de quelques baſes ou ſommets ſolides ou aplatis, diſtingués du corps des lettres. Notre planche en repréſente ſix modèles. 1°. SITRIC. CUNYNG. A. ASCOLY MONETAR. C'eſt-à-dire : *Sitric. Cuning.* ou *rex Anglorum. Aſcaly monetarius.* C'eſt la légende (*c*) d'une monoie angloſaxone de Sitric, roi de Northumberland, en 914. 2°. PAPAE. Ce mot, dont les A ſont ſi remarquables, paroit ſur le revers (*d*) d'une bulle de plomb du pape Nicolas I. élévé ſur le ſiège apoſtolique l'an 858. 3°. *Aurelianis civitas.* C'eſt la légende d'une monoie (*e*) de Philippe I. frapée dans la ville d'Orléans. 4°. La répétition des mots *Aurelianis civitas*, en caractères un peu diférens, ſe trouve ſur une autre monoie (*f*) du même roi de France. 5°. *Stampis caſtellum*, eſt (*g*) encore la légende d'une monoie, frapée à Etampes ſous le même (1) règne.

(*c*) *Fountaine tab.* IX. *Siric. n.* 2. *p.* 108.

(*d*) *De re diplom. p.* 441. *Heineccius de Sigil. tab.* 5.

(*e*) *Le Blanc. p.* 156. *n.* 9.

(*f*) *Ibid. n.* 11.

(*g*) *Ibid. n.* 13.

(*g*) *Le Blanc. p.* 158.

(1) Ces trois monoies de la ſeconde colonne de M. le Blanc p. 157. ont fort embaraſſé cet habile déchifreur. Sur les côtés, où paroit le nom du roi, il y a des lettres tranſpoſées & entremêlées, dont on a de la peine à former un ſens. Sur la neuvième, outre l'X, qui eſt ſans doute la lettre initiale de *Xriſtus*, nous liſons, *Philippus Rex Dei gratia*. M. le Blanc n'a point lû l'onzième. Elle porte : *Dei dextra ſit benedicta*. Sur la 13e. nous liſons : *Philippus rex Dei gratia*. Notre ſavant antiquaire (*b*) avoue, qu'il n'a pu deviner le ſignification de deux A, qui ſont dans les angles de la croix. Ces deux caractères joints aux branches de la croix, qui renferment le Γ & deux L. forment le mot GALLIA.

6°. *Aurelianis civitas*, en caractères assez semblables à ceux des monoies précédentes, se trouvant (*a*) sur un denier qui porte le nom de Louis; on doit plutôt l'atribuer à Louis VI. qu'à Louis VII. La plus ancienne monoie sur laquelle on voit des fleurs de-lys, est celle que (*b*) M. le Blanc atribue à l'un ou à l'autre de ces deux Princes.

(*a*) *Ibid. p.* 164. *n.* 10.

(*b*) *Ibid. n.* 1.

IIIe. ESPEECE.

La troisième espèce est à triangles unis & traverses détachées d'un air barbare, à bases & sommets solides & désunis dans quelques lettres. Nous en avons fait graver quatre exemples. 1. *Bernea monetarius.* 2. *Beagita monetarius.* Le chevalier Fountaine a lu *Beagna.* 3. *Ethelul monetarius.* 4. *Diarylf monetarius.* Ces modèles sont (*c*) tirés des monoies 12. 13. 20. 21. de Burgrede ou Burhrède, roi des Merciens en Angleterre, l'an 852.

(*c*) *Fount. tab.* 3.

IVe. ESPECE.

La quatrième espèce à traverses & jambages triangulaires ou presque triangulaires, est féconde en modèles. 1°. *Sabbati dulcis anima, pete & roga pro fratres & sodales tuos.* Ame de Sabbatius pleine de douceur, demandez & priez pour vos frères & vos compagnons. C'est ici une ancienne (*d*) épitaphe, trouvée à Rome, dans le cimetière des SS. Gordien & Epimaque. On y voit l'usage de se recommander aux prières des Bienheureux, & d'invoquer surtout ceux qui ont soufert pour J. C. Au lieu de *fratribus & sodalibus*, on y lit *fratres & sodales tuos.* Les anciennes inscriptions fourmillent de pareils soléciſmes. On ne peut trop le remarquer, pour confondre ces demi savans, qui mépriſent les chartes & les diplomes, dès qu'ils y voient des fautes contre la Grammaire. 2°. IMP. C. GAL. VAL. MAXIMIANUS P. F. AUG. — GENIO IMPERATORIS. — E R P. — H L B. Les deux côtés d'une médaille du Cabinet de S. Germain des Prés donnent cette légende, que nous expliquons ainsi: *Imperator Caius Galerius Valerius Maximianus Pius Felix Augustus — Genio — imperatoris. — Erario publico. — Heliopoli. moneta secunda.* Les sigles E R P. & H L B. soufrent (1) dificulté.

(*d*) *Buonaruoti osservazioni. tab. xxiv. p.* 167.

3°. *Framric monetarius* est la (*e*) légende d'une monoie de

(*e*) *Fount. tab.* 3. *n.* 5.

(1) On pouroit également faire dire aux trois premières lettres, *Eroganda pecunia*, & aux trois dernières, *Heliopoleos Legioni secunda.* Pour fixer la signification de ces six caractères; il faudroit faire des recherches, qui nous écarteroient trop de notre principal objet.

Burhède, roi de Mercie. 4°. *Tinwa monetarius.* Une monoie de l'archevêque de Cantorberi (*a*) ofre cette inſcription, où l'M & l'N ont la forme d'un I à double trait. M. Fountaine n'a pu la déchifrer. 5°. *Edelſtan re Saxorum.* — *Hegenredes monetarius de Deorabyi.* C'eſt la double légende d'une monoie (*b*) d'Ethelſtan, fils d'Edouard l'ancien. Le chevalier Fountaine a mal lu *Rex Axorum* : c'eſt *Res* ou *Rex Saxorum.* On pouroit même en rigueur lire *Saxonum.* L's de *rex* a deux uſages : choſe fort ordinaire dans les monoies, de l'aveu de M M. Fountaine & le Blanc. Il en eſt de même des mſſ. où ſouvent l's finale d'un mot ſert à commencer le ſuivant. 6°. *Metalo.* Ce nom paroit au revers d'une (*c*) monoie de Charle le ſimple. *Metalum, Metallum, Metullum, Metulum* étoit un lieu célèbre pour les monoies. On croit communément que c'eſt *Melle* en Poitou. 7°. *Gratia Dei Dux.* — *Pariſius civitas.* Un denier (*d*) d'argent fin donne ces deux légendes. Le monogramme de Hugue prouve que cette monoie eſt de Hugue le grand, ou de Hugue capet avant qu'il fût roi. L'un & l'autre furent maitres de la ville de Paris & portèrent le titre de *Duc de France*, ou *des François par la grace de Dieu.* 8°. Sur une (*e*) monoie d'argent, dans le champ de laquelle le mot *Rex* eſt marqué, on lit, *Hugo Francorum* & *Pariſius civitas.* Cette monoie apartient donc à Hugue capet, chef de la troiſième race de nos rois. 9°. Un denier d'argent (*f*) de Henri I. a d'un côté pour légende *Hainricus Rex* A Ω, & de l'autre *Paiſius civitas. Paiſius* eſt ici pour *Pariſius*, & (1) *Hainricus* pour *Henricus.* L'A & l'Ω paroiſſent ſouvent ſur les anciennes monoies de France, dans les inſcriptions, à la tête des chartes & dans les ſignatures. Dès les premiers ſiècles du Chriſtianiſme ces deux lettres étoient en uſage, pour exprimer le nom de notre Seigneur. On ſait qu'il a dit lui-

(*a*) *Ibid. tab. 9. n. 1. p. 181.*

(*b*) *Ibid. tab. 2. n. 21. p. 171.*

(*c*) *Le Blanc. p. 146. n. 7.*

(*d*) *Ibid. p. 156. n. 1.*

(*e*) *Ibid. n. 2.*

(*f*) *Ibid. n. 6.*

(1) » Le nom de Henri, dit M. le (*g*) » Blanc, eſt écrit diféremment ſur ces » deniers. Sur le premier il y a *Henricus* » *Rex* & ſur le ſecond Hinricus : & » j'en ai vu d'autres frapés à Paris, ſur » leſquels il y avoit *Haniricus* & *Hainricus*, & où Paris étoit nommé *Paiſius*, » &c. « Rien de plus ordinaire (*h*) dans les anciens monumens lapidaires & métalliques, que la manière diférente d'écrire les mêmes noms de lieux & de perſones. Quelle eſt donc la témérité de ceux qui prétendent dégrader les diplomes ſous prétexte, que les mêmes noms y ſont diverſement orthographiés !

(*g*) *Ibid. p. 157.*

(*h*) *Ibid. p. 20.*

même : *Je ſuis* (a) *l'alpha & l'oméga, le principe & la fin de toutes choſes.* 10°. *Landonis caſta.* Cet abregé veut dire *caſtallum*, qui eſt mis pour *caſtellum.* Cette légende eſt ſur le revers d'un (b) denier d'or du Roi Louis VII. monoyé à Chateau-Landon dans le Gatinois. 11°. Un gros Tournois (c) d'argent du Roi Charle V. porte au revers *Turanus civis.* Ce dernier mot eſt l'abregé de *civitas.* 12°. Le nom de la ville de Tours, *Turonus*, paroit encore au revers (d) d'une monoie du même monarque. Et c'eſt le dernier modèle de la quatrième eſpèce d'écriture de notre ſeptième genre.

(a) *Apocalyps.* 1. 8.

(b) *Le Blanc. p.* 164. *n.* 11.

(c) *Ibid. p.* 282. *n.* 1. *col. n.* 5.

(d) *Ibid. pl.* 282. *b. n.* 2.

La cinquième eſpèce, à triangles ou coins enfoncés dans le corps de quelques lettres, en guiſe de baſes ou de ſommets, eſt repréſentée dans notre planche par les exemples ſuivans. 1°. ROMA ſur une (e) monoie frapée à Rome, & qui porte d'un côté l'image & le nom de S. Pierre. Sur le revers il y a un monograme, que M. le Blanc n'a pu expliquer. Nous y découvrons le mot *Hadrianus.* Comme cette monoie eſt rangée parmi celles des empereurs du nom de Charle ; c'eſt le pape Adrien III. qui l'aura fait fraper ; lorſque Charle le gros devint imbécille, & fut abandonné de tous les ſeigneurs de Germanie. 2°. LUDOWCUS IMP. — SCS PETRUS. *Ludowicus Imperator, Sanctus Petrus.* C'eſt la double légende d'une autre (f) monoie faite à Rome, & que M. le Blanc a mal placée parmi celles de Louis le débonaire. Pendant ſon règne nul pape du nom d'Adrien n'ocupa le S. Siège. Or cette monoie porte *Hadrianus* en monogramme : ce qui doit s'entendre du pape Adrien II. qui gouverna l'égliſe romaine, pendant que Louis II. fils de Lothaire gouvernoit l'Empire. 3°. *Siudeicur — Sucideur monetarii.* Ce ſont les noms de deux monoyeurs, qui ont frapé la monoie angloſaxone, que (g) M. Fountaine, ſavant antiquaire, met à la tête des incertaines. Il apèle ainſi toutes celles, qu'on ne ſauroit atribuer à quelque Roi en particulier. Cependant le monogramme, qui remplit le champ de cette pièce d'argent, ſignifie aſſez clairement *Athelſtan*, qui fut élévé ſur le trône d'Angleterre, par le conſentement du clergé & de la nobleſſe, l'an 924. 4°. *Lodowicus Imperator.* C'eſt le nom de l'empereur Louis II. gravé au revers d'une (h) monoie,

V. ESPECE.

(e) *Ibid. p.* 92. *n.* 5.

(f) *Ibid. p.* 102. *b. n.* 39.

(g) *Tab.* 9. *p.* 168.

(h) *Le Blanc. p.* 108. *n.* 11.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE. II.

qui repréſente de l'autre côté S. Pierre avec cette légende ; *S. P. Benedict. P.* On n'a pas de peine à reconoitre ici le pape Benoit III. qui ſuccéda immédiatement à Leon IV. l'an 855. 5°. *Hludowicus Impr.* C'eſt la légende d'une (*a*) monoie du même empereur, frapée à Benevent. Car on lit au revers, *Benebentum*. Le *b* fait ttès-fréquemment les fonctions de l'*v*. Dans cette inſcription comme dans la précédente, on peut remarquer l'S renverſée & couchée, & la variation de l'orthographe dans le nom de Louis. 6°. *Hlotharus Rex* eſt empreint ſur une monoie, frapée (*b*) à Verdun, dont Lothaire, roi de Loraine, s'empara l'an 984.

(*a*) *Ibid. p.* 108. *n.* 12.

(*b*) *Ibid. n.* 14.

VIe. ESPECE. La dernière eſpèce du ſeptième genre d'écriture capitale aproche de la forme triangulaire. Elle eſt prolongée dans les baſes & ſommets de quelqu'unes de ſes lettres. Voici ſes modèles. 1°. BA. TO. NI. Cette inſcription (*c*) ſépulcrale, dont les ſyllabes ſont diſtinguées par trois triangles, eſt celle d'un fameux gladiateur. Caracalla l'obligea de ſe battre ſucceſſivement dans un même jour contre trois autres gladiateurs. Baton fut tué par le troiſième, & l'empereur lui fit faire un tombeau. Cette inſcription eſt remarquable par les traverſes priſes dans le corps des lettres, & par les jambages de l'N qui ſe traverſent. 2°. IIIIIAM. C'eſt-à-dire *Quarto jam*. Ces mots ſont partie d'une inſcription trouvée en 1693. ſous un autel au diocèſe de Coutance & publiée (*d*) par D. Mabillon. En les uniſſant avec ce qui précède & ce qui ſuit, on a la date de la fondation d'un ancien monaſtère bâti pat S. Fromond dans le Cotentin : *Anno quarto jam regnante* (1) *Theodorico rege in Franciâ*. L'orthographe de cette inſcription lapidaire ne vaut pas mieux que celle des diplomes mérovingiens du même tems. 3°. Une monoie (*e*) eſpagnole a d'un côté pour légende, *Reccaredus Rex* ; & de l'autre *Iſpali pius*. Ces deux derniers mots n'en font qu'un ſur la pièce. Mais ils doivent être ſéparés : *Iſpali* eſt Séville, où la monoie a été frapée, & *pius* eſt l'épithète de *Rex* écrit de l'autre côté.

(*c*) *Antiquit. expliq. t.* 3. *part.* 2. *pl.* 154.

(*d*) *Annal. Bened. t.* 1 *p.* 697.

(*e*) *Le Blanc. p.* 32. *n.* 7.

(1) Il s'agit ici de Thierri III. roi de Neuſtrie & de Bourgogne. Pluſieurs ſavans ſont perſuadés qu'il a compté les années de ſon règne du jour de la mort de ſon frère Childerie, arivée au mois de Septembre 673. A ce compte la quatrième année de Thierri tombe en l'année 676. D. Mabillon, qui ſuit une autre chronologie, raporte à l'an 677. la fondation du monaſtère de Ham au Cotentin.

C'eſt

C'eſt une imitation des derniers empereurs romains, qui prenoient le titre de *pius* ſur leurs monoies. 4°. *Wittericus Rex*, eſt la légende d'une autre (*a*) monoie d'Eſpagne, au revers de laquelle on lit : *Pius Iſpali.* 5°. IN DI N M VVAMBA R. C'eſt encore la légende d'une (*b*) monoie wiſigothique frapée à Cordoue. On lit au revers : CORDOBA. PATRICIA. M. le Blanc n'a pas bien lu en entier cette double inſcription, à laquelle on peut donner ce ſens en tranſpoſant l'M de la première ligne à la troiſième. *In Dei nomine Wamba Rex. Cordoba. Moneta Patricia.* On ſait que les empereurs & les rois ont ſouvent pris le titre de Patrice. Ainſi la monoie patricienne ſera la même choſe que la monoie du roi. M. le Blanc croit qu'il faut raporter l'épithète *Patricia* à *Cordoba*. C'eſt ſur quoi nous ne diſputerons pas. 6°. *Hludowicus imperator*, paroit ſur une monoie (*c*) de Louis le débonaire. *Rotumagus* écrit au revers ſignifie, qu'elle a été frapée à Rouen. 7°. *Hludowicus imperator* eſt la légende d'une (*d*) autre monoie du même empereur françois, laquelle porte au revers, *Viridunum*, Verdun. 8°. *Aquitania*. Ce mot remplit le revers d'une monoie (*e*) de Pepin roi d'Aquitaine, fils de Louis le débonaire. 9°. *Strasburgus civitas* eſt l'inſcription (*f*) d'un denier de Lothaire, roi de Loraine, dont la ville de Straſbourg dépendoit. 10°. *Aquitania*. Ce nom (1) ſe montre ſur le revers d'une monoie (*g*) qui porte, *Carlus Rex*. C'eſt ſans doute Charle le chauve, qui fit raſer & renfermer dans un monaſtère Pepin II. ſon neveu, & ſe fit couronner roi d'Aquitaine. 11°. *Ludowic* eſt la légende (*h*) d'une monoie, que M. le Blanc donne à Louis fils de Louis le bégue. On lit au revers *Metallum*, Melle en Poitou. Notre ſavant antiquaire convient (*i*) lui-même que ce fils de Louis le bégue eut en partage la Neuſtrie

(*a*) *Ibid. n.* 11.
(*b*) *Ibid. n.* 14.
(*c*) *Ibid. p.* 101. *a. n.* 24.
(*d*) *Ibid. p.* 101. *b. n.* 34.
(*e*) *Ibid. p.* 105. *n.* 5.
(*f*) *Ibid. p.* 108. *n.* 13.
(*g*) *Ibid. p.* 139. *n.* 8.
(*h*) *Ibid. p.* 142. *n.* 6.
(*i*) *Ibid. p.* 141.

(1) Le mot *Aquitania*, marqué ſur les monoies, montre que l'Aquitaine étoit encore diſtinguée de la France ſous la ſeconde race de nos rois ; comme elle l'avoit été de la Gaule du tems des Romains. En éfet, les peuples nommés *Aquitanii* ſe regardoient comme ſéparés des François. » Il n'en faut point » d'autres preuves, dit M. le (*k*) Blanc, » que la manière, dont ils datoient leurs » actes, après que Charle le ſimple eut » été fait priſonier, & que les François » eurent élu roi Rodolfe en ſa place. » *Actum* (*l*) *anno .... quo infidèles Franci regem ſuum Karolum inhoneſtave-runt & Rudolfum in principem elegerunt.* Il eſt bien évident, qu'ils ne ſe » comprenoient pas ſous le nom de *Franci* ; puiſqu'ils les regardoient comme » des rebelles à leur légitime roi. «

(*k*) *Pag.* 106.
(*l*) *Capitul. t.* 2. *fol.* 1534.

& laiſſa l'Aquitaine, où l'on place *Melle*, à Carloman. C'eſt donc à Louis le bégue lui-même qu'apartient cette monoie, s'il eſt vrai que *Metallum*, où elle a été fabriquée, ſoit Melle en Poitou. 12°. *Bleſianis caſtro.* C'eſt ainſi qu'il faut lire cette inſcription d'une (a) monoie du roi Eudes, frapée à Blois; parceque l'L eſt renfermée dans le B. 13°. *Eremhbarti moneta.* Cette légende eſt au revers (b) d'une monoie d'Edmond, qui monta ſur le trône des Angloſaxons l'an 940. 14°. *Eadgard monetarius (de) Northwic.* Une monoie du même prince a d'un côté (c) cette légende, dont les caractères ſont très-dificiles à déchifrer.

(a) *Ibid. p.* 145.

(b) *Fountaine. tab. 5. Eadmond. n.* 1.

(c) *Ibid. n.* 2.

§. III.

Explication de la planche XXVI.

Ecriture à traits ſuperflus, briſés, en forme de cornes &c.

I. Il y a des écritures lapidaires & métalliques, dont les lettres ſont garnies de traits ſuperflus, perpendiculaires, briſés, & qui excèdent, tantôt par le haut, & tantôt par les côtés. Nous en avons formé le huitième genre de nos écritures capitales. C'eſt le ſeul qui ſoit renfermé dans notre planche XXVI. Ce genre eſt ſubdiviſé en ſix eſpèces, que nous alons caractériſer.

VIIIe. GENRE.

I^e. ESPECE.

La première eſt à traits horizontaux. Notre planche en fournit quatorze exemples. 1°. *Clodio Albino, conjuratorum fugatis copiis, Protectori Galliarum, Auguſto & Lugdunenſium libertatis adversùs Severum acerrimo vindici.* Cette belle inſcription de l'empereur Albin, protecteur des Gaules, a été ſavamment expliquée & défendue par M. de Boze. Ce qu'elle a de plus remarquable par raport à notre objet, ce ſont les traits, qu'on voit au-deſſus des A. Cette ſingularité les a fait nommer des A à queue, par quelques antiquaires. M. Spon a eu tort de ſoupçonner l'inſcription, a cauſe de cette forme d'A, que nous retrouvons dans le modèle ſuivant. 2°. *Imperator Cæſar Decimus Clodius Albinus.* C'eſt la légende d'une médaille du même (e) Albin, qui ſe fit proclamer empereur en Angleterre l'an de J. C. 193. Le trait horizontal au-deſſus de l'un des A, gravé ſur cette médaille, n'échapera pas aux antiquaires clairvoyans. 3°. *Petrus, Laurentius, Paulus.* Ces trois noms ſont (f)

(d) *Hiſt. de l'Acad. des belles-lettr. t. 1. p. 212. & ſuiv.*

(e) *Ibid. p.* 215.

(f) *Buonarruoti Vetri. tavola 16. fig. 2. p.* 104.

Suite d'inscriptions de capitales à traits excédens et superflus.

VIII.

.....CL.
P.GA
LIBE
SEVE

TVMVLO
VLVS DEI
Q. VIVI
L. MIN
IT IN PACE
S FEBR'
XXII.

3.

A R A
S C A
D N I

CONSECRTAE DEDICAVIT
BASELICAHEC HANCDE
SCAEMARIAE D M S
IIII KL IVNIAS BACAUDA
E.D.C.VIII. EPSCPS

IV. C. VOLVMNIVS MEMOR

2. IMP CAES D
ALBIN AV

ET MEMORIAE M

4.

PVR
AP
VIT

ERNAE HYLATS
MACHERO SIVE.....

6. PALATI

A L. COR LAMIAE ET TYCHES
IT SIBI ET CORN FILIO ET SVIS
IBERTIS LIBERTABVSQ. POSTERISQ.

4.

D M
QAVFIDIO
FRONTONI
LEIB.
B. M.
CN. DOMIT
FRONTO.

7. VIILEM

9. LOTARIVSI

10. MAMMA

12. YLFKEL.C

14. SPA.S

5.

AP. ANNIVS. PRI
MITIVVS. PA
YRASTER. C. VI
BI. VITALIO
NIS. FEC SIBI

5.

FABRILES
MARCELLAEN
AFELICITATE

7.

IVN. BASS
XLII. M
TVRA N
VIII
E

6.

BITALIANVS
FELICIANETI
COIVGI BENE
MERENTE IN PACE

VI. TESSERAM. PAGA
NIGAM. L. VERA
TIVS. FELICISSI
MVS. PATRONVS
PAGANIS. PAGI
TOLENTINES. HOS
TIAS. LVSTRET. TESSR
AER EX VOTO L. DD
VID MAS FELICIT

Gravé par Dubrushes, Juin 1762.

Digitized by Google

peints ſur un ancien fragment de verre, où S. Laurent eſt repréſenté aſſis ſur un trône, au milieu de S. Pierre & de S. Paul. Ces deux Apôtres le félicitent de ſon arivée au ciel, & lui cèdent la première place ſur leur propre trône, comme à un nouvel hôte de la ſainte cité. On ſait quels égards on avoit pour les voyageurs, & comment on exerçoit l'hoſpitalité, dans les premiers ſiècles de l'Egliſe. On faiſoit aſſeoir au premier rang les évêques étrangers, nouvellement arivés dans l'aſſemblée du clergé & des fidèles, & l'évêque diocéſain leur cédoit ſa place. 4°. *Purgatiſſimi apoſtolicique viri Emiliani.* Ce bel éloge eſt le commencement de l'épitaphe (*a*) du ſaint moine Emilien ou Milhan, qui après avoir dignement gouverné la paroiſſe de Vergeye au diocèſe de Tarragone, fut chaſſé de ſa cure, par ſon propre évêque, & retourna dans la ſolitude, où il mourut après un ſiècle de vie, vers l'an 574. Dans ce modèle d'écriture, les jambages de l'A & de l'M ſont tronqués du côté droit. 5°. *Palatina moneta*, paroit au revers d'un denier d'argent, frapé dans (*b*) le palais de l'empereur Charlemagne ou Charle le chauve. Quantité de pièces monoyées dans des lieux, qui n'étoient conſidérables que par le ſéjour de nos monarques, prouvent, qu'une fabrique de monoies ſuivoit toujours la Cour. 6°. *Aquitania* ſe lit au revers d'une monoie (*c*) de Louis le débonaire, fait en naiſſant roi d'Aquitaine, par ſon père Charlemagne. La lettre Q eſt d'une forme ſingulière ſur cette monoie. Celles de Pepin I. roi d'Aquitaine la reproduiſent. 7°. *Wlemea monetarius.* On trouve cette légende au revers d'une (*d*) monoie de Berthulfe, roi des Merciens ou Anglois occidentaux en 839. Le chevalier Fountaine (*e*) a lu *Vuleheah*, & a été obligé d'avouer qu'il ignoroit la ſignification de ce terme. Notre leçon eſt conforme à ſa propre table alphabétique. 8°. *Leonis Papae.* C'eſt la légende (*f*) d'une bulle de plomb, que nous croyons devoir atribuer au pape Léon IV. dont l'élection ſe fit le 11. d'Avril 847. avec proteſtation, que l'on ne prétendoit point déroger à la fidélité due à l'empereur Lothaire. 9°. *Lotarius imperator.* Un denier (*g*) de ce Prince, fabriqué dans ſon palais, porte cette légende, où ſon nom eſt autrement orthographié, que ſur les autres monoies, qui portent *Hlotharius* ou *Hlotarius*. 10°. *Manna*

(*a*) *Polygraph. eſpandia. Proleg. fol. xiv.*

(*b*) *Le Blanc. p. 92. n. 8.*

(*c*) *Ibid. p. 100. n. 6.*

(*d*) *Fount. tab. 3. Bertulf. n. 2.*

(*e*) *Ibid. p. 173.*

(*f*) *Murator. Antiq. ital. t. 3. col. 131. n. 7.*

(*g*) *Le Blanc. p. 108. n. 4.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE II.

monetarius, eſt gravé ſur une (*a*) monoie d'Eadred, qui ſuccéda à S. Edmond martyr, roi d'Angleterre, l'an 946. 11°. *Eadmund Rex.* Cette légende d'une (*b*) autre monoie angloſaxone déſigne Edmond II. dit Côte-de-fer, qui monta l'an 1016. ſur le trône des Anglois. 12°. *Vlſkel monetarius de Eoſerwic*, York. C'eſt la légende d'une monoie (*c*) du roi S. Edouard le confeſſeur, qui l'an 1065. inſtitua pour ſon héritier à la couronne d'Angleterre Guillaume duc de Normandie, ſon couſin, ſon ami, & ſon bienfaiteur. 13°. *Honorius Papa tertius*, eſt l'inſcription d'une bulle de plomb (*d*) d'Honorius, qui fut élévé ſur le S. Siège l'an 1216. 14°. S P A S P E. C'eſt-à-dire, *ſanctus Paulus*, *ſanctus Petrus.* C'eſt ainſi que les noms des deux ſaints Apôtres ſont imprimés ſur une (*e*) bulle de plomb de Boniface VIII.

(*a*) *Fount. tab.* VI. *Eadred. n.* 3.
(*b*) *Ibid. tab.* 5. *Eadmund. n.* 22.
(*c*) *Ibid. tab.* 7. *n.* 41.
(*d*) *Muratt. Antiq. ital. t.* 3. *col.* 134. *n.* 18.
(*e*) *Ibid. n.* 24.

IIe. ESPECE.

Les lettres, à traits ſupérieurs droits & perpendiculaires, conſtituent la ſeconde eſpèce d'écriture du huitième genre. Notre planche en ofre deux modèles, dont nous liſons ainſi le premier : *In nomine Domini conſecrata eccleſia ſancte Marie in* (1) *catolico, die primo idus aprilis, anno feliciter primo regni Domini noſtri glorioſiſſimi Flavii Reccaredi Regis, Era* DCXXX. La date de l'ère d'Eſpagne 630. revient à l'an de J. C. 592. Cette inſcription eſpagnole a été publiée (*f*) par Don Naſſate, qui n'a pas fait conoitre l'égliſe, dont elle raporte la conſécration. Les D y prennent preſque la forme du B. Le ſecond modèle eſt emprunté d'une monoie (*g*) angloſaxone du roi Edmond, ſucceſſeur d'Adelſtan. Il ne conſiſte que dans ces deux mots : *Cugca monetarius.* M. Fountaine dit (*h*) n'avoir pu expliquer cette légende. La ſeule dificulté conſiſte à diſtinguer le nom propre du monétaire de celui de ſon emploi ; les lettres demeurant toujours les mêmes, excepté la dernière. On lit donc *Cugca moneta*, ou *Cugcamone m* ; c'eſt-à-dire *monetarius.* Il faut toujours ſe ſouvenir que deux II. valent tantôt l'M, & tantôt l'N ſur les anciennes monoies d'Angleterre.

(*f*) *Polygraph. eſpan. poſt. fol. verſ.* XVIII.
(*g*) *Fount. tab.* V. *n.* 4.
(*h*) *Ibid. p.* 176.

IIIe. ESPECE.

La troiſième eſpèce ſe diſtingue par ſes traits obliquement

(*i*) *Cang. Gloſſar. inſima Græcitatis. col.* 537. 538.
(*k*) *De antiq. eccl. Ritibus t.* 1. *edit.* 2. *col.* 114. 115.

(1) Ces mots *eccleſia in catholico* ſignifient (*i*) non ſeulement l'égliſe cathédrale d'une ville épiſcopale ; mais encore toutes celles, où il y avoit anciennement des fonts baptiſmaux. D. Martène (*k*) a prouvé que pluſieurs égliſes monaſtiques avoient des Baptiſteres dès les prémiers tems.

briſés dans les jambages des lettres, ou prolongés dans leurs traverſes. Notre planche en fournit quatre exemples, dont voici l'explication. 1°. ACETI eſt l'inſcription (a) d'un ſceau parallellograme. On ne ſait ſi ce mot ſignifie, que le vaſe marqué de ce cachet ſervoit à conſerver le vinaigre, ou ſi c'eſt un nom propre d'homme. 2°. *In hoc* (b) *tumulo jacet famulus Dei Gregorius, qui vixit anos plus minus L. Receſſit in pace. Depoſitus II. nonas februarias. Era* DLXXXII. Cette inſcription de l'an de J. C. 544. n'a point été expliquée par Don Naſſare, ainſi que la plupart de celles, qu'il a publiées. On y doit ſurtout remarquer l'abregé du mot *Depoſitus*, la figure des chifres ou lettres numérales, & la manière de dater, *II. nonas februarias*, au lieu de *Pridie nonas Februarii*, qui eſt le 4e. jour de Février. Le titre honorable de *famulus* ou *ſervus Dei* étoit anciennement (c) donné aux clercs & aux moines par préférence. 3°. L'inſcription ſuivante, gravée ſur une pierre, qui ſert de piedeſtal au bénitier de (d) S. Jean de Cabra en Andalouſie, eſt partagée en trois colones, que nous liſons ainſi tout de ſuite : *Ara ſancta Domini. Conſecrata eſt Baſelica hæc ſanctae Mariae, II. Kalendas junias, Era* DCLXXXVIII. *Dedicavit hanc ædem Deo maximo* (1) *ſacram Bacauda epiſcopus.* L'ère d'Eſpagne 688. revient à l'an 650. de J. C. L'*x* curſive, barée par deux fois dans la date, vaut LXXX. On trouve un évêque du nom de Bacaude au VIIIe. concile de Tolède, célébré en 653. Les A de la première colone, & les D de la dernière, transformés en *b*, ſont très-remarquables. 4°. *Sanctorum martyrum* CHRISTI JESU *Fauſti, Januarii, & Martialis, Zoyli & Aciſcli... arita,... ats... n.* Cette inſcription eſt dans un reliquaire, dont l'égliſe paroiſſiale de S. Pierre de Cordoue a été enrichie. Les A y ſont ſemblables à ceux de la première colone de l'inſcription précédente, & anoncent le VIIe. ſiècle. Remarquez les points, faits en forme de cœur. Don Naſſarre rend au haſard les quatre

(a) *Supplem. à l'antiq. expl. t. 3. pl. 65. p. 173.*

(b) *Polygraph. eſpañ. fol. xvii.*

(c) *Cang. gloſſar. t. 6. col. 456. 457.*

(d) *Polygraph. eſpañ. fol. XVI. n 6.*

(1) *Les ſigles, D M S, pouroient peut-être ſignifier Dominus ou Deo manibus ſuis.* Ces derniers mots joints aux précédens voudroient dire, que Bacaude a fait lui-même & de ſes propres mains la dédicace de cette égliſe. Mais l'explication, que nous donnons dans le texte eſt plus conforme au ſtyle lapidaire des anciens.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE II, *IV. ESPECE.*

dernières lettres par *Era nona*. Moralès (1) les explique autrement. Il eſt dificile de deviner au juſte leur véritable ſignification.

Des traits plus ou moins courbes, quelquefois en forme de cornes, & portés de droite à gauche, ou de gauche à droite, caractériſent la quatrième eſpèce, dont notre planche ofre cinq modèles. 1°. *C. Volumnius. Memor.* M. Maffféi (*a*) donne ces mots pour échantillon de l'écriture d'un acte public, gravé ſur une table de bronze de dix piés & demi de longueur, ſur cinq piés & demi de hauteur. Ce (2) rare monument, dont l'écriture eſt partagée en ſept colones, eſt du tems de l'empereur Trajan. 2°. *Diis Manibus & memoriæ aeternae Hylatis Dymachero, ſive &c.* C'eſt le commencement d'une (*b*) inſcription, gravée ſur un marbre blanc d'un pié en caré, qu'on découvrit à S. Juſt de Lion au mois de Novembre 1714. Le D qui commence la ligne ſur notre planche, & l'M, qui la termine, anoncent d'abord une épitaphe conſacrée *aux Dieux Manes*. On ajoute enſuite, *& à la mémoire d'Hylas, gladiateur à deux épées.* Tous ceux qui ont expliqué cette inſcription ont raporté *Dymachero* à *Hylatis*. Il faut donc qu'il y ait un ſoléciſme, ou qu'on ſupoſe un point entre ces deux mots. Dans le dernier cas l'inſcription aura été mal expliquée. Quoiqu'il en ſoit; la conjonction du T avec l'I, qui forme une croix, les cornes de l'Y, & la diphtongue Æ, ne ſont pas moins remarquables, que les feuilles de palmier, qui tiennent lieu de points, pour ſéparer les mots. 3°. *Oſſa* (*c*) *Lucii Cornelii Lamiae & Tyches. Fecit ſibi & Cornelio filio & ſuis & libertis libertabuſque poſteriſque.* Ici repoſent les os de Lucius Cor-

(*a*) *Muſeum Veron. p.* 400.

(*b*) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcript. t.* 3. *p.* 247. *Relig. des Gaulois. t.* 2. *p.* 236.

(*c*) *Antiquit. expl. t.* 5. *pl. XCV.*

(1) Ce ſavant Eſpagnol croit qu'avant l'A, qui ſuit ACISCLI, manquent une ou deux lettres, & autant à la fin d'ARITA. Selon lui, on peut lire KARITATIS ou CLARITATIS. Avant ATS, il aperçoit un reſte de la queue de l'R, qui aura été précédé d'un E. Voila donc le mot *Era*. Il prend le T qui ſuit pour *mille*, l'S pour *ſoixante* ou *ſoixante-dix*, & l'N pour *nona*. On lira donc, *Era milleſima ſeptuageſima nona*. Ainſi l'inſcription ſera de l'an de J. C. 1041. Mais elle eſt beaucoup plus ancienne.

(2) Il a été découvert dans le Plaiſantin en 1747. Cet acte ſingulier, publié par M. Maffféi, remplit vingt pages in folio en lettres capitales. Les deux premières lignes du titre règnent d'un bout à l'autre au-deſſus des ſept colones d'écriture. Ce titre commence ainſi : *Obligatio praediorum ob H S decies quadrageſita quatuor millia, ut ex indulgentiâ optimi maximique principis imperatoris Caeſaris Nervae Trajani auguſti pueri puellaque alimenta accipiant &c.*

nelius Lamia, & de Tyché. Il a fait ce tombeau pour lui, pour Cornelius ſon fils, pour ſes proches, ſes afranchis, pour ſes afranchies & ſa poſtérité. 4°. *Diis* (a) *Manibus. Quinto Aufidio Frontoni Leiberto benè merenti, Cneius Domitius Fronto.* Aux Dieux Manes. Cneius Domitius Fronto a érigé ce monument à la mémoire de Quintus Aufidius Fronto ſon afranchi, qui a bien mérité cet honneur. Cette épitaphe eſt très-remarquable par les traits ſinguliers de ſes lettres. 5°. *Fabriles Marcellae noſtrae aeternam felicitatem.* Cette inſcription, peinte (b) ſur une amphore, deſtinée à mettre des liqueurs, contient une aclamation & un ſouhait, que font les ouvriers en poterie à Marcelle leur patrone ou leur protectrice, en lui faiſant préſent (1) de ce vaſe de terre cuite. Dans le dernier mot l'M eſt ſuprimée. On a une infinité d'exemples du retranchement de cette lettre à la fin des mots.

(a) *Suplem. à l'Antiq. expl. t. 5. pl. 37. p. 97.*

(b) *Doni Inſcript. antiq. praef. p. lxxxvi.*

II. On rencontre ſouvent ſur les marbres, les bronzes & les autres matières dures des lettres obliquement prolongées. Notre planche réunit un nombre conſidérable d'exemples de cette écriture, qui caractériſe la cinquième eſpèce de ce huitième genre. 1°. *Juliae Caii libertae Acme, Caius Julius Geminus, & Caius Julius Clarus pater matri cariſſimae.* On ne ſaiſit pas tout d'un coup le (2) ſens de cette (c) épitaphe, trouvée à Anvers en 1710. Elle aproche du tems d'Auguſte & l'on y voit l'Æ. 2°. *Genio Similis, Familia.* Un ancien marbre romain donne cette (d) inſcription. C'eſt un vœu que font les domeſtiques de Similis (3) au génie de

Ecriture capitale à traits obliques excédens & courbes.

V. ESPECE.

(c) *Suplem. à l'Antiq. expl. t. 5. pl. L.*

(d) *Ibid. t. 1. pl. 77. n. 3.*

(1) Ces ſortes de préſens ou d'étrennes, auxquels on joignoit des vœux, ſe faiſoient aux fêtes ſaturnales & dans les réjouiſſances publiques. Le mot *Fabriles* ſignifie ici *Veſcularii, Fictiliarii, Ornamentarii.* On ne trouve point *Fabriles* dans les bons auteurs : il ſent le ſtyle peu élégant du bas age. Le ſouhait d'un bonheur éternel nous porteroit à croire que les vœux de ces artiſans en vaſes de terre cuite s'adreſſent à une Dame chrétienne. Ainſi cette écriture ne ſera que du IV. ou V^e. ſiècle tout au plus.

(2) » Cette inſcription, dit (c) D. » Bernard, peut avoir deux ſens ; l'un qui » paroit plus conforme à la lettre, eſt » que Caius Julius Geminus, fils de Julia Acme, afranchie de Caius, & Caius » Julius Clarus père de la même afranchie, ont fait faire cette pierre ſépulcrale, l'un pour ſa mère, l'autre » pour ſa fille. L'autre ſens, que je crois » le véritable, eſt que Caius Julius Geminus a fait mettre cette pierre avec » l'inſcription pour Julia Acme ſa mère, » conjointement avec C. Julius Clarus, » père de Julius Geminus & mari de la » défunte. «

(3) On croit que ce Similis eſt celui qui, du tems de l'empereur Adrien, fut préfet du Prétoire. Sept ans avant ſa mort, il ſe demit de ſa charge, pour vi-

(c) *Suplem. t. 5. p. 123.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE II.

leur maitre encore vivant. 3°. *Diis Manibus. C. Urvini. Sabiniani fecerunt. P. Calpurnius Brocchus & C. Catius. Calliſtion. Tutores. filiae ſororis. ejus.* Nous croyons que l'S, qui ſuit le mot *filiae*, ſignifie *ſororis*. L'E du mot *tutores* reſſemble au Γ des Grecs. L'auteur du livre intitulé, *Marmora Piſaurenſia*, contre ſa coutume, s'eſt contenté de publier (*a*) cette inſcription, ſans rien dire pour l'expliquer. 4°. *Marco Craſſo Frugi, Lucio Calpurnio Piſone conſulibus, tertio nonas februarias : civitas Themetra ex Africâ hoſpitium fecit cum Caio Silio, Caii filio, Fab. Aviola &c.* Voila le commencement du célèbre contrat (*b*) paſſé l'an 27. de l'ère chrétienne entre deux villes d'Afrique, & Caius Silius & Fabius Aviola, préfet des ouvriers ou intendant des manufactures, leurs enfans & toute leur poſtérité. Ces villes les prennent pour leurs patrons, & ceux-ci les reçoivent ſous leur protection. M. Maffei a publié cet ancien acte, gravé ſur le bronze. On lui a donné le nom de *contrat d'hoſpitalité*; quoique ce droit ne ſoit qu'une ſuite de la protection ou clientèle acordée aux villes contractantes. 5°. *D. M. Appius Annius. Primitivus. Patraſter. Caii. Vibi. Vitalionis. fecit ſibi.* Cette inſcription ſépulcrale, gravée ſur une petite urne de marbre de forme carée, ſe trouve dans les ſavantes (*c*) Obſervations du ſénateur Buonarruoti, ſur quelques anciens fragmens de verre. Les A & les T de cette épitaphe anoncent une haute antiquité. 6°. *Bitalianus fecit Felici Aneti cojugi ſuae benè merente in pace.* Cette épitaphe publiée par le même (*d*) auteur donne lieu à pluſieurs obſervations. On y aperçoit quelques lettres curſives, telles que l'*f* après le premier mot & l'*s* après *cojugi*. Nous avions pris d'abord ces deux caractères pour des points. Le B tient la place de l'V dans *Bitalianus* & le T prend la forme curſive ou du Γ grec. Comme dans quelques anciens diplomes, *cojugi* eſt mis pour *conjugi*. Au lieu de *merenti*, il y a *merente*, par un changement aſſez ordinaire de l'*i* en *e*. 7°. *Junius Baſſus, vir conſularis, qui vixit annis XLII. menſibus II. in*

(*a*) *Pag. 64. n. CLVI.*

(*b*) *Iſtor. diplom. p. 38.*

(*c*) *Pag. 153.*

(*d*) *Præfat. p. xx.*

vre en ſon particulier. Se voyant près de la mort, il ordonna qu'on écrivît ſur ſon tombeau : *Ci gît Similis, qui a vécu un ſi grand nombre d'années, & qui compte n'avoir vécu que ſept ans.*

ipsâ

ipsâ Praefecturâ neofitus iit ad (1) *Deum VIII. Kalendas Septembrias, Euſebio & Ypatio conſulibus.* Ici repoſe Junius Baſſus, homme conſulaire, qui a vécu quarante-deux ans & deux mois. Etant préfet de Rome & nouvellement baptiſé, il alla à Dieu, le mercredi 25. jour d'Août, ſous le conſulat d'Euſèbe & d'Ypatius: c'eſt-à-dire l'an 359. Cette inſcription eſt gravée au haut du (*a*) mauſolée de Junius Baſſus. Ce beau monument fut découvert au Vatican l'an 1595. lorſque Clément VIII. faiſoit travailler à la décoration de la confeſſion ou tombeau de S. Pierre. 8°. Dès le premier ſiècle de l'ère chrétienne on obſervoit dans l'écriture capitale des alongemens de lettres extraordinaires, ſurtout dans les M & les N. Notre planche en donne cet exemple remarquable:

(*a*) *Rom. ſubterran. lib. 2. c. 8. p. 45.*

Nunc amor, & nomen ſupereſt de corpore toto,
Quod ſpargit lacrymis maeſtus uterque parens:
Serta mihi floreſque novos mea gaudia ponunt.

Ces vers font partie de l'épitaphe de Tiberius Claudius Tiberinus, poëte romain, que M. Ficoroni, de l'Académie royale de Paris, eſtime (*b*) avoir été affranchi de l'empereur Claude. 9°. *Domino Aeſculapio & Hygiae: ex permiſſu eorum negotiationis fabariæ.* C'eſt le commencement d'une inſcription très-ſingulière, publiée (*c*) par le même M. Ficoroni. On y fait une ofrande & des actions de grace au ſeigneur Eſculape & à la déeſſe de la Santé, avec la permiſſion de leurs marchands de (2) fèves. Dans ce modèle d'écriture le C. reſſemble preſque à l'*l* curſive, l'E à l'F & le G au C ordinaire, & les lettres ſont fort inégales.

(*b*) *Le Maſchere ſceniche. tab. 1. & cap. 1. p. 23.*

(*c*) *La bolla d'oro de' Faſciuli. p. 73.*

Pluſieurs lettres, terminées par des petits traits courbes, conſtituent la ſixième eſpèce du huitième genre. Notre planche n'en fournit que l'exemple ſuivant: *Teſſeram paganicam. Lucius Veratius Feliciſſimus, patronus Paganis pagi Tolentines, hoſtias luſtrales & teſſeram aeream ex voto*

VI. ESPECE.

(1) Dans ce mot, l'M porte l'V avec elle. Ces conjonctions de lettres rendent ſouvent la lecture des anciens monumens difficile.

(2) C'eſt le ſens général qu'on peut donner aux termes *eorum negotiationis fabaria*; à moins qu'on ne les entende ſimplement du commerce, qui ſe faiſoit dans une île de Friſe nommée *Borkum* & que les Romains ont apellée *Fabaria*, à cauſe de l'abondance des fèves; qu'on y recueilloit.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE I.

libenter dedicavit v. idus maias, feliciter. Ce modèle d'écriture eſt dans le goût du premier ſiècle. On y voit un point en forme de cœur. C'eſt (*a*) l'inſcription d'un bas relief, ſur lequel la ſtatue de Junon à mi-corps eſt poſée. Elle finit par *feliciter*; formule ſi fréquente dans les plus anciens diplomes. Le vœu eſt apellé *teſſera*, qui veut dire un mémorial, une marque. Ce fut Lucius Veratius patron des habitans du canton ou du vilage de Tolentin, qui purifia les victimes, & qui pour ſatisfaire à ſon vœu, ofrit de bon cœur ce mémorial de bronze, le cinquième des ides de Mai : c'eſt-à-dire le 27. de ce mois.

(*a*) *Antiq. expl. t. 2. part. 1. pl. 101. n. 3.*

§. IV.

Planche XXVII. expliquée.

I. Cette planche contient les neuf & dixième genres de notre première diviſion des écritures lapidaires & métalliques. Sous ces deux gentes ſont tenfermées les inſcriptions en pures capitales, exttaordinairement coutbées, enclavées & conjointes

Ecriture mêlée de lettres, dont les jambages, les traverſes & les baſes ou les ſommets paroiſſent courbes.

IX. GENRE.

Quoique le IXe. genre ſoit diſtingué par les courbes, qui entrent dans la ſtructure de pluſieurs de ſes lettres ; la plupart n'en ſont pas pour cela moins droites, dans ce qui en fait le corps ; patceque leur courbure nait de deux traits courbes, qui étant apliqués l'un contre l'autre, ſe prêtent mutuellement à la formation d'une perpendiculaire. Les lettres de ce genre diferent des lettres à bouts arondis, en ce que celles-ci préſentent au-dehors une figute convèxe ; au lieu que le préſent genre n'ofte dans ſes déhors que des traits concaves, mais toujouts réguliers. Quand ſes ſommets ou ſes baſes ſont courbes ; ce ſont moins quelquefois de véritables baſes ou ſommets, que la ptolongation des concaves adoſſées. Seulement il y en a quelques-unes, dont les bouts ne ſont terminés ni pat des droites, ni par d'autres courbes, comme le ſont les lettres de quelques autres genres.

Nous diſtinguons ſept eſpèces d'écritures à lettres régulières, dont pluſieurs jambages, traverſes, baſes, ou ſommets ſont courbes. Les modèles de la première, repréſentés dans cette planche, ſont au nombre de ſept, dont le premiet eſt tiré (*b*) de la Diplomatique de D. Mabillon. C'eſt

I^e. ESPECE.

(*b*) *Pag. 345.*

…s, extraordinairement courbées, enclavées et conjointes.

IX.

…VS NŌ AFERANTVR HINC OSSA MEA
…O HINC TOLLANT ROSSA HILPERIC

II. CLV TI·CLAVDIVS TIB· A·N·

2. L·AES | ROMA

3. ARG·T·M·QAR·

III. NIC REQVIESCIT IN PACE BONE ME MORIE PALNOPE QVI VIXIT PLVS MENVS ANNVS V
COBIIT X KAL MARTIAS INDIC QVARTA ANN X REGNDO NOS TEVDERE

4. CN·CAE | ROMA

5. M·ACILIVS III·VIR·VALER

6. BABVS ROMA — M·ACILI·

7. L·PISO FRVGI M LXXV

8. ALXXXII TI·CLAVDIVS TIB· A·N·

9. M·VRG·

10. PRÆF·CLAS·ET·ORÆ MIT·EX·S·C·

IV. MABVRI· | ROMA

2. MBIORIX | EBVRO

3. IMP·AVGVSTVS TRIB· POTES·XX· CÆSAVGVS·CN·DOM·AP·CVE·LAVG· II·VIR·

4. MVN·CA·I· IMP·AVGVS· | II·VIR·L·BÆBIO·P·ÆSTIO

5. OAVV·…

6. M·CRO — VICXIX·

7. IVLIÆ MAMIÆ MATRIS AVGN

V. PGÆ. DIOGNE

2. TVPMENAVĒ LIC̄STI SVSCIPE CLNEM

3. VIRPVN OFITVR

4. ÆÐER EDMO

5. + DYRAND MONE

6. + ICARLEMANYSR

7. ÆLFRED REX

8. + HLOTARIVS IMPAV — VENECIA

9. + DRINTMERONPAL

VI. + DCINDSYINHYS RX

2. + ÆELFRED MELHEHGE VV RCAN

…VM ET IN HONORE SCOR
…T VITA S ARR EVITAT HVN
…CAROLO REGE ANN XVIII
…N HILERIO COME……

2. + HVHIC SVB ARVARE
PVIISCVN MEMBRA
GENESI PAPE PONEFICIS….
MEGRANS DE MONDO IM
PERANE PRENCEPE FRAN
CORVM REGE

…BONONIAEQVITÆ ILBENE
…S EOR IIII ID DECEMBRS….

4. FRĀCVCTORF PATI FVCENES

un fragment de la loi agraire, gravée sur une table de bronze du Cabinet du roi à Fontainebleau, du tems de Charle IX. C'est sur le dessein de Hamon, secrétaire de ce monarque, que le savant Bénédictin a publié ce modèle d'écriture; mais il n'a point entreptis de le lire, & encore moins d'en fixer le sens. Toute la dificulté vient des sigles, qu'on ne peut expliquer qu'en devinant; surtout lorsqu'on n'a pas l'original entier sous les yeux. En vain avons-nous cherché à éclaircit ce texte au moyen des Fragmens des Loix des douze tables, & de la nouvelle Histoire de la jutisprudence romaine. Nous sommes réduits à rendre chaque mot en latin ordimaire, & à suivre Sertorius dans l'interprétation, qu'il donne aux sigles ou notes des Romains. *Quæ pro agris, locis, ædificiis, qui superius scripto populo deberetur debebiturve, aliter exigere, sic ratur: atque utique in hac lege scriptum est: Quæ suprà scripta, sunto arbitrio Prætoris, qui inter cives tum Romæ jus dicet satis subsignato.* Nous lisons dans ce texte *ratur*, que nous croyons être mis pour *retur, censet.* 2°. *Marco Vallio, Caii filio, Quiro Rufo, equo publico exornato à divo Antonino augusto pio, Plebs Gaulitana, ex aere conlato, ob merita & in solacium Caii Valli Postumi, Patroni municipii patris ejus.* Le monument sur lequel est gravée cette inscription sépulcrale, fut érigé aux frais du peuple de la ville de Gozo, voisine de Malte, pour honorer la mémoire de Marcus Vallius Quirus, décoré du titre de Chevalier romain par l'empereur Antonin. M. le comte Jean-Antoine Ciantar n'a (a) raporté cette épitaphe que par ocasion dans sa dissertation, publiée en 1749. 3°. *Herculi* (b) *Macusano & Haevæ Ulpia Lupi defuncti & Ulpia Ammava pro natis votum solvunt libentes meritò.* Avoir lu cette inscription, c'est en avoir découvert le sens. Elle est au moins du IVe. siècle. Le Θ, qu'on y trouve, est le signe de la mort, & se rend par *defunctus*. La chose est trop connue, pour que nous soyons obligés d'en donner des preuves. 4°. *Istillu.* Ces sept lettres, aprochant de l'écriture courante & expéditive, sont gravées au dos d'une figure (1) gauloise,

(a) *De antiq. inscript. nuper effossâ in Melita urbe. Dissert. p. 6.*

(b) *Supplem. à l'antiq. expliquée t. 1. pl. 53.*

(1) Chez les Gaulois ces sortes de figures étoient renfermées dans les tombeaux avec les cendres de ceux qui étoient morts. On peut voir dans *la Religion des Gaulois* qu'elle étoit la signification de ces symboles.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE I.

compoſée d'une pâte de terre griſatre & repréſentant une femme, qui étreint & embraſſe un petit enfant. D. de Montfaucon n'a pas voulu haſarder l'explication de ces caractères. Mais D. Jaque (1) Martin a été moins timide. 5°. *Irene* (2) *da calda* : *Agape miſce mi.* Cette inſcription ſépulcrale (*a*) eſt une demande que l'on fait au Dieu de Paix & de Charité, pour en obtenir du ſoulagement : c'eſt même une invitation aux fidèles de venir faire des prières à J. C. ſur le tombeau du défunt, & d'y prendre & d'y donner aux pauvres des repas de charité, ſelon l'uſage de la (*b*) primitive Egliſe.

(*a*) *Roma ſotterran. p. 391.*

(*b*). *Origen. in Job. lib. 3.*

II. ESPECE.

Des lettres formées d'un ſeul trait & intrinſéquement courbées diſtinguent la ſeconde eſpèce, dont notre planche préſente quatre modèles. 1°. *Hereberth* eſt la légende d'une (*c*) monoie de Ceolwuf roi des Merciens en 819. Ce nom, dit le chevalier Fountaine, ſignifie en ſaxon, *ctarus in armis* & en dano-ſaxon, *Dominus illuſtris*. Il prétend prouver par la reſſemblance de ce nom avec celui d'*Herbert*, porté par le comte de Pembroke & de Montgommeri, que la famille de ce ſeigneur étoit déja illuſtre il y a près de mille ans. Cependant ce nom fort commun en Normandie, n'eſt gravé au revers de cette pièce de monoie, que pour faire conoitre celui qui l'a frapée. 2°. *Edelret Rex*, eſt la légende d'une autre monoie (*d*) angloſaxone, au revers de laquelle le monetaire s'eſt apellé *Broder*. M. Fountaine n'a pas bien déchifré cette monoie. 3°. *Hugo Rex*, eſt empreint ſur un (*e*) denier d'argent de Hugue capet. Dans cette légende & dans la précédente, l'X prend la forme ordinaire d'une croix. 4°. *Sigillum*

(*c*) *Fountaine. p. 164.*

(*d*) *Ibid. tab. 2.*

(*e*) *Le Blanc. p. 156. col. 1. n. 3.*

(*f*) *Relig. des Gaul. t. 2. p. 273.*

(1) Il ne doute pas qu'*iſtillu* (*f*) ne ſoient deux mots gaulois, mais dont la ſignification eſt celle de ces deux grecs εἰς τέλος, *ad tributum*, pour payer le tribut : c'eſt-à-dire, pour le prix du paſſage de cette vie à l'éternité. Le dogme de l'immortalité de l'ame, auſſi ancien que le monde, n'avoit point été oublié chez les Gaulois. *Tellou* & *Tallou* en langue celtique veut dire payement & *Tallout* payer. Mais *iſtillu* ne viendroit-il pas plutôt du mot *Is*, qui (*g*) ſignifie *bas* & de *Till*, terre graſſe, détrempée & mêlée avec du ſain ? Ces mots n'expriment peut-être que la qualité de l'argile, dont la figure eſt compoſée.

(*g*) *V. le nouveau dictionn. Breton ou celtique.*

(2) *Irene* & *Agape* ſont deux noms grecs, qui ſignifient la Paix & la Charité. *Calda* eſt mis pour *calida*, *mi* pour *mihi*. Un tombeau fait en forme d'arcade, dans le cimetière romain des SS. martyrs Pierre & Marcellin, repréſente au haut J. C. ſous la figure du bon Paſteur, au-deſſous duquel on lit notre inſcription. Enſuite paroit une table en demi-cercle, couverte de mets, & ſix convives, dont l'un eſt debout & tient une coupe à la main.

Conſtantie de Lega. Le ſceau, qui porte cette inſcription, eſt du règne de Henri III. roi d'Angleterre. Ainſi les beaux caractères romains, aportés dans cette île par les Normans, y étoient encore en uſage, vers la moitié du XIIIe. ſiècle; quoique le gothique moderne eut déja fait de grands progrès en Europe. Ce (*a*) ſceau pendant eſt de figure oblongue, terminée haut & bas en ogive, comme ceux des femmes. Il repréſente une dame, portant un oiſeau ſur ſa main gauche, & tenant en ſa droite un bâton, terminé en fleur de lys.

(*a*) *Madox Formular. anglic. tab.* I.

IIIe. ESPECE.

La troiſième eſpèce eſt à demi courbe, ou mêlée ſoit de jambages, ſoit de traverſes droites & courbées en queue, dans quelques lettres. En voici les exemples, figurés ſur notre planche. 1°. *VII. quoque idus januarii, quâ die primum imperium orbis terrarum auſpicatus eſt, thure, vino ſuplicent, & hoſtias ſinguli immolent, & colonis incoliſque thus, vinum, eâ die præſtent.* Ceci fait partie de (*b*) l'inſcription, gravée ſur un autel de marbre blanc, que la ville ou colonie de Narbone érigea l'an XI. de J. C. à la divinité de l'empereur Auguſte. Les Sévirs (*c*) devoient « immoler cha- « cun une victime ſur cet autel & diſtribuer de l'encens & « du vin aux citoyens & aux habitans de Narbone, pour en « faire des libations à l'honneur d'Auguſte. » 2°. *Lucius Aemilius Carpus Sextumvir auguſtalis, item Dendrophorus vires excepit & à Vaticano tranſtulit, aram & bucranium ſuo inpendio conſecravit.* Ce n'eſt ici qu'une partie de l'inſcription du (1) Taurobole trouvé à Lion, & repréſenté dans l'Antiquité (*d*) expliquée. Au milieu de l'inſcription eſt une tête de taureau. Le ſens des paroles, qui nous ſervent ici de modèle, eſt : Lucius Æmilius Carpus Sévir auguſtale (ou l'un des ſix prêtres d'Auguſte) & (2) Dendrophore a reçu la tête & les cornes (du taureau) & les a tranſportés du Vatican. Il a conſacré à ſes dépens l'autel & le crâne du taureau.

(*b*) *Hiſt. de Lang. t. I. Preuv. p. 1.*

(*c*) *Ibid. p. 108.*

(*d*) *Tom. 2. part. 1. pl. 74. p. 174.*

(1) Le Taurobole étoit une cérémonie, qui commença aſſez tard chez les payens. Elle conſiſtoit à égorger un taureau & à faire tomber ſon ſang ſur un prêtre, placé dans une foſſe, & qui recevoit cette pluie de ſang ſur ſa tête, ſur ſon corps & ſur ſes habits. Les payens, ſi l'on en croit quelques auteurs, inventèrent les Tauroboles, pour les opoſer au Baptême des Chrétiens.

(2) On apelloit *Dendrophore* chez les payens, celui qui portoit des arbres ou des branches d'arbres dans les cérémonies. C'étoit un ofice de leur fauſſe religion.

3°. *Lucilla* (1) *Augusta Virgo*, est l'inscription (*a*) d'un ancien cachet en forme de bague, du Cabinet de sainte Geneviève. On employoit tantôt la craie asiatique, & tantôt la cire pour sceller & cacheter les lettres. 4°. *Accensor ensi evasit.* C'est-à-dire : L'incendiaire s'est sauvé, l'épée à la main. Ces mots, qu'on n'a point entendus, ni bien lus (2) jusqu'à présent, sont gravés sur une porte à demi ruinée de la ville d'Ephèse. Ne seroient-ils point rélatifs à l'atentat d'Erostrate, qui pour immortaliser son nom, brula le magnifique temple d'Ephèse, plus de trois cents cinquante ans avant J. C ? 5°. *Cratia Dei imperator.* Ici le C tient la place du G. Cette formule si ordinaire dans les diplomes, se lit au revers d'un denier (*b*) d'argent, frapé à Tonnerre. M. le Blanc donne cette monoie à Charlemagne, & ajoute que c'est la plus ancienne, qu'il ait vue avec cette inscription. 6°. *Deae Bibracti Publius Caprilus Pacatus, Sextumvir augustalis, votum solvit libens meritò.* Cette inscription, (*c*) gravée sur une plaque de bronze, fut trouvée dans la ville d'Autun en 1679. Elle anonce un vœu, fait par un des prêtres ou sevirs augustales à la Déesse tutelaire de Bibracté, ville capitale des Eduens, & qu'on croit être Autun en Bourgogne. 7°. *Dominus Hludowicus imperator augustus.* C'est la légende d'un sol (*d*) d'or fin de Louis le débonaire. Au revers nous trouvons ces caractères MANAIOIANAIN. On ne peut en former un sens, qu'en supoſant que quelqu'uns ont

(*a*) *Cic. Orat. pro Flacco.*

(*b*) *Le Blanc. p. 92. n. 3.*

(*c*) *Relig. des Gaul. t. 2. p. 201.*

(*d*) *Le Blanc. p. 100. n. 2.*

(1) *Augusta* est mis pour *Augusta*, qualité qui ne peut convenir qu'à la femme, à la fille ou à la sœur d'un empereur. Cette bague ou cachet antique de brouze, donne, selon le P. du (*e*) Molinet, la figure de Lucille, femme de l'empereur Lucius Verus, qu'on dit dans quelques anciennes légendes, avoir été possédée du demon, & délivrée par un saint évêque d'Hierapolis. Le titre de *Virgo* dans l'inscription, semble marquer une autre *Lucille*. L'empereur Commode eut une sœur de ce nom. Elle fut violée par son propre frère, qui joignant la cruauté la plus barbare à la plus honteuse passion, l'exila dans l'île de Caprée, où il la fit mourir quelque tems après.

(*e*) *Cabinet de Ste Genev. p. 27.*

(*f*) *Suplem. à l'Antiq. expl. t. 3. pl. 54. p. 152.*

(*g*) *Relat. du voyage du Levant. t. 2. p. 519.*

(2) D. de Monfaucon (*f*) a lu *Accenſo rensi & Asiae* : d'où il a conclu que cette inscription *mutilée* ne fait aucun sens. Avant lui, M. de Tournefort (*g*) avoit avoué qu'il n'y comprenoit rien. Dans ce dernier auteur, l'inscription est ainsi disposée :

ACCENSORENSI
ET ASIAE.

Il est très-probable que le premier graveur n'a point prétendu rendre le dessein de l'inscription de M. de Tournefort. Mais le graveur de D. Bernard aura suivi son dessein. Autrement il n'auroit pas représenté cette inscription avec des caractères, qui ne ressemblent pas tout-à-fait aux romains ordinaires, & beaucoup moins à l'italique.

renverſés, tranſpoſés, & qu'on a oublié d'ajouter à l'O une pointe courbée vers la gauche, & à l'I une autre pointe inclinée vers la droite, ce qui donne le ϑ oncial, & l'ſ minuſcule. Dans cette hypothèſe, on trouve *Munus divinum*: légende qui paroit ſur une autre médaille du même empereur. 8°. *Aquitania* remplit (*a*) le revers d'une autre monoie du même monarque, qui poſſéda le royaume d'Aquitaine juſqu'en 814.

(*a*) *Ibid. n. 6.*

IV. ESPECE.

Des lettres à traits courbes adoſſés, & tranchés haut & bas, par des baſes & des ſommets, produiſent la quatrième eſpèce des écritures capitales courbées. Nous en avons fait graver quatre modèles. 1°. S P Q R. Ces quatre ſigles ſignifient: *Senatus Populuſque Romanus*. C'eſt la légende d'une (*b*) médaille de plomb, portant au revers le ſymbole de la victoire. 2°. *Edwin Rex Anglorum*. Walker (*c*) croit que la monoie, qui porte cette légende, apartient à Edwin, roi de Northumberland en 617. En ce cas, c'eſt la plus ancienne pièce angloſaxonne, qu'on connoiſſe. L'W y prend la figure du P. 3°. *Otto Dei gratiâ Rex*. C'eſt l'inſcription (*d*) d'un ſceau, apliqué au bas d'un diplome d'Otton, dit le grand, roi de Germanie, & premier empereur alleman. L'écriture ſingulière de cette légende difère de celle, qui paroit ſur pluſieurs autres ſceaux (*e*) du même Prince. Il n'eſt pas étonant qu'à chaque mutation de ſceau, on change de caractères. 4°. *Fridericus Dei gratia Romanorum imperator auguſtus*. Cette légende du ſceau (*f*) de Fréderic I. montre pluſieurs lettres dans le goût de celles de la précédente. Cette écriture par conſéquent ne doit pas être ſuſpecte. Les conjonctions de l'V avec l'S & de l'O avec l'R ſont remarquables.

(*b*) *Ficoroni I piombi antichi. p. 25. pl. VI. n. 7.*
(*c*) *Fountaine. pl. VIII p. 180.*
(*d*) *Chronic. Godvvic. p. 162.*
(*e*) *Heineccius de Sigil. tab. V. n. 1. 2. 3. & p. 90. 91.*
(*f*) *Chronic. Godvvic. p. 358.*

V^e. ESPECE.

La cinquième eſpèce d'écriture capitale à double demi-cercle, dans les E & les G, n'eſt pas rare. On voit des E de cette figure non ſeulement chez les Grecs; mais encore chez les (*g*) Latins, dès le ſecond ſiècle. Notre planche n'en donne que trois exemples. 1°. *Pauli epiſcopi*. Ces mots ſont ſur le revers d'une ancienne bulle de plomb, publiée par (*h*) Ficoroni. Ce ſavant homme ne doute point qu'elle n'apartienne à un des deux évêques de Naples, du nom de Paul; leſquels vécurent au VIIIe. ſiècle. 2°. *Sigillum Rotberti Averſani epiſcopi*. Cette inſcription eſt empreinte ſur un (*i*) ſceau de

(*g*) *V. ci-deſſous IIe. diviſion. 4e. genre. 9e. eſpèce 2°.*
(*h*) *I piombi ant. p. 49. pl. 14. n. 8.*
(*i*) *Murat. antiq. ital. t. 3. col. 111.*

IIPARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE I.

cire, attaché à une charte de Robert évêque d'Averſano, donnée l'an 1113. 3°. *Euſtorgii.* Ce nom paroit ſur un ſceau, deſtiné à marquer le nom de ſon poſſeſſeur, plutôt ſur la cire ou la craie préparée, que (*a*) ſur le papier.

(*a*) *Ibid. col.* 118.

VIe. ESPECE.

Les jambages des lettres de la ſixième eſpèce ſont terminés par des croiſſans internes. Ils leur tiennent lieu pour l'ordinaire de baſes & de ſommets. Voici les modèles de cette écriture, repréſentés dans notre XXVIIe. planche. 1°. Une (*b*) monoie de l'empereur Louis le débonaire donne au premier côté *Ludowicus imperator*, & dans le champ *Roma* en monogramme: au revers, *Sanctus Petrus*, & dans le milieu, *Paſchalis*, autour d'une croix. C'eſt le pape Paſcal I. dont il s'agit ici. 2°. *Pari*, c'eſt-à-dire *Pariſius*, eſt gravé ſur un denier d'argent, repréſentant (*c*) la tête de Clotaire II. avec un diadème perlé & une croix, plantée ſur le front. De l'autre côté, M. Bouteroue ne voit que la croix ſans légende. Il n'eſt pourtant pas difficile d'y découvrir *Clotarius* en monogramme. 3°. *Maximinus monetarius* paroit du côté de la tête ſur une médaille, au revers de laquelle (*d*) on lit *Charibertus Rex.* 4°. *Diis Manibus. Tito Aelio Auguſti liberto, Titiano Proximo, à libris Sacerdotalibus, defuncto Carnunti annos XLII. menſes III. dies XIX. marito virgini dulciſſimo & incomparabili benèque merito: quem funeravit Flavia Ampelis conjux cariſſima, & reliquias ejus permiſſu Imperatoris ipſa pertulit conſecravitque. Cum quo vixit annos XII. menſes III.. dies XXI. ſine ullâ querella.* Dans cette belle épitaphe (1)

(*b*) *Le Blanc*, 102. *b. n.* 40.

(*c*) *Bouteroue. p.* 137.

(*d*) *Ibid. p.* 248.

(1) Nous l'expliquons ainſi en notre langue. » Aux Dieux Manes. A Titus » Ælius, affranchi d'Auguſte, & ſur» nommé Titianus Proximus. Il eut la » garde des livres ſacerdotaux, & mou» rut à Carnonte, après quarante-deux » ans, trois mois, dix-neuf jours de vie. » Ce fut un mari incomparable, & d'une » extrême douceur envers ſa jeune & » très-chere épouſe Flavia Ampelis. » Après l'avoir enſeveli, elle a con» duit ſa pombe funèbre: elle a porté » elle-même ſes os & ſes cendres, avec » la permiſſion de l'empereur, & les a » conſacrés aux Manes. Elle a vécu avec » ſon digne époux douze ans, trois mois, » & vingt & un jours, ſans aucun ſujet » de plainte. « Depuis que les empereurs romains eurent emporté par brigues le ſouverain Pontificat; ils eurent à leur diſpoſition les livres ſacerdotaux, où étoient renfermés les myſtères abominables du paganiſme. Auguſte, en qualité de ſouverain Pontife, permet à Ampelis de faire elle-même, & ſans le miniſtère des prêtres, la conſécration des os de ſon mari; quoique ce fût une cérémonie religieuſe. On peut voir ſur cette inſcription, outre le livre cité dans le texte, les mélanges de M. d'Orville t. 3. p. 120. & la 4e. Diſſert. d'Adrien Reland, *de numm. Samarit.* p. 131.

du

du premier ſiècle, publiée (a) par M. Papenbroc, les extrémités de quelques lettres ſont terminées en croiſſant, & les E & les L un peu courbées. 5°. *Jacobus IIII. Dei gratiâ Rex Scotorum.* C'eſt la légende (b) du premier (1) médaillon, qui ait été frapé en Ecoſſe. 6°. *Papia* eſt le nom de la ville de Pavie, gravé au revers (c) d'une monoie de (2) Charlemagne.

(a) *Brevis veter. monument. deſcrip. operâ Fr. Ondendorpii. p.* 10. 120.

(b) *Selectus numiſm. & diplom. Scotiæ theſaur. præfat. p.* 98.

(c) *Le Blanc. p.* 88. *col.* 2. *n.* 10.

L'écriture de la ſeptième eſpèce a des traits courbes adoſſés & prolongés en demi-cercle au moins par le haut. Notre planche en préſente deux exemples. 1°. *Eadward Rex.* C'eſt la légende d'une (d) monoie de S. Edouard le confeſſeur, roi d'Angleterre, après le milieu du XIe. ſiècle. 2°. *Sans plus, ſans plus.* C'eſt une deviſe du XVe. dont le ſens nous eſt abſolument inconnu. Elle eſt peinte en caractères renouvellés, au bas du (d) tableau, où Pierre le Baud préſente à Jean de Chateaugiron ſon livre de l'hiſtoire de Brétagne.

VII. ESPECE.

(d) *Monum. de la monarch. fr. t.* 3. *pl.* 68.

II. L'écriture conjointe & enclavée, mais formée de pures lettres latines capitales, carées & mixtes, ſans mêlange d'onciales, de minuſcules, de curſives, de barbares & d'irrégulières, eſt renfermée dans notre dixième genre, compoſé de ſept eſpèces.

Ecriture en pures lettres capitales, conjointes & enclavées.

X. GENRE.

La première n'admet dans ſes lettres ni baſes ni ſommets. En voici deux modèles.

I. ESPECE.

1°. *Precor ego Ilpericus non auferantur hinc oſſa mea.*
Tempore nullo volo hinc tollantur oſſa Hilperici.

L'an 1643. on découvrit dans le préau du cloître de l'abbaïe de S. Germain des Prés un tombeau de pierre avec ces deux inſcriptions. La (e) première, peinte en vermillon, fut trouvée au dedans du cercueil. La ſeconde étoit gravée ſur le côté extérieur de la pierre, qui couvroit le tombeau. On

(e) *Annal. Bened. t.* 1. *p.* 189. *Hiſt. de l'abb. de S. Germ. p.* 11.

(1) Il eſt rare de trouver des médailles proprement dites, frapées dans la grande Brétagne, avant le tegne d'Eliſabet. L'uſage n'en eſt devenu fréquent en Europe qu'au XVIe. ſiècle. Ce fut le pape Paul II. qui commença à faire frapper des médailles, pour les mettre dans les fondemens des édifices publics, qu'il faiſoit conſtruire; afin d'en marquer le tems à la poſtérité. En quoi il imitoit les anciens empereurs. Voyez Platine dans la vie de ce Pape.

(2) Cette monoie a pour légende du côté de la croix: *Carlus Rex Francorum.* Ce titre ne peut convenir qu'à Charlemagne, qui ſe rendit maître de l'Italie avant que d'être empereur.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE. I.

croit que ce Hilperic étoit quelque perſone de qualité, & peutêtre un prince de la maiſon royale de la première race, qui avoit ſa ſépulture dans cette abbaïe. Dans les deux lignes d'écriture de ce monument, la même perſone eſt apellée *Ilpericus* & *Hilpericus*. Les lettres n'en ſont point onciales, comme l'a cru D. Mabillon. 2°. *He ſunt Reliquiæ Beate Tecle, virginis & martyris, que Hiconie oriunda fuit. De hinc verò à Paulo Apoſtolo converſa Seluciam requievit.* Cette inſcription, gravée ſur une plaque de plomb, fut trouvée en 1699. lorſqu'on ouvrit (1) la châſſe de ſainte Thécle, pour en rirer une portion des reliques de cette illuſtre vierge & martyre. Dans ce modèle d'écriture enclavée, l'*e* tient roujours la place de l'*æ*.

IIe. ESPECE.

Des lettres à traits arondis par le bout des jambages diſtinguent la ſeconde eſpèce. Notre planche lui fournit dix modèles. 1°. *CLV. Tiberius Claudius, Tiberii filius, Appii nepos.* On lit ces noms écrits 249. ans avant J. C. dans l'exergue d'une (*a*) médaille de la famille *Claudia*. M. Havercamp eſt porté à croire que les lettres CLV déſignent le numero des matrices de cette monoie. 2°. *Lucius Anteſtius. Roma.* C'eſt la légende d'une (*b*) médaille, frapée à Rome, 222. ans avant l'ère chrétienne, & dans le tems de la ſeconde guerre Punique contre Annibal. 3°. *Appius Claudius, Titus Manlius, Quintus Marcius.* Une médaille frapée 174. ans avant J. C. donne (*c*) les noms de ces triumvirs monetaires. Golrzius & Vaillant (*d*) ont mal rendu les trois derniers ſigles de cette légende. 4°. *Cneius Calpurnius. Roma.* Ces mots ſont gravés ſur (*e*) une médaille, frapée à Rome, 146. ans avant l'ère chrétienne. Calpurnius étoit fils de Lucius Piſon. 5°. *Manius Acilius IIIvir. Valetudinarius.* C'eſt la légende (*f*) d'une médaille, qui

(*a*) *Theſaur. Morel. tab.* 1 *p.* 88.

(*b*) *Ibid. p.* 16. *tab.* 3. *n.* 1.

(*c*) *Theſaur. Morel. p.* 88. *tab.* 1. *n.* V.

(*d*) *Ibid. p* 91.

(*e*) *Ibid. p.* 64. *tab.* 2. *n.* 4.

(*f*) *Ibid. tab.* 1. *n.* 3.

(1) Cette châſſe eſt conſervée dans l'égliſe de Chamalières. C'eſt un ancien monaſtère, dont on a fait une Collégiale. La portion de ces précieuſes reliques fut donnée à M. l'archevêque de Paris, Louis-Antoine de Noailles. Voici l'inſcription en françois : » Ce ſont ici » les Reliques de la bienheureuſe Thé» cle, vierge & martyre, qui naquit à » Icone. Mais ayant été convertie à la » foi, par l'Apôtre S. Paul; elle finit ſes » jours à Séléucie. « On trouve grand nombre d'écritures dans le goût de cette inſcription. Voyez ci-après, Diviſion II. genre VIII. eſpèce I. Polygraphie eſpagnole planche I. après le folio XVII. Murator. Antiq. ital. col. 119. n. 2. & 8. Mém. de l'Académ. des Inſcript. t. 6. p. 604. &c.

repréſente la Déeſſe de la ſanté. Acilius étoit un des triumvirs chargés de veiller à l'entretien & à la décoration du temple de cette Divinité. 6°. *Balbus. Roma.* Ces mot ſe liſent du côté de la tête, & *Manius Acilius*, au revers (*a*) d'une médaille, frapée à Rome 132. ans, avant J. C. Au lieu de *Manius*; nous aimerions mieux lire *Munatius*; ſurtout ſi l'V n'eſt point un A renverſé. 7°. *Lucius Piſo Frugi, Roma. LXXV.* C'eſt ainſi que nous liſons le revers d'une (*b*) médaille de la famille *Calpurnia*. Elle fut frapée au tems de Ciceron. Le mot *Roma* y eſt écrit en monogramme: ce qui prouve, que cette manière d'écrire les noms, remonte à la plus haute antiquité. Les chifres de la médaille marquent le numero des matrices, ou peutêtre la valeur de cette monoie. 8°. *A L XXXII. Tiberius Claudius, Tiberii filius, Appii nepos.* Nous trouvons (*c*) douze médailles avec cette inſcription, excepté les chifres. On y voit les mêmes conjonctions de lettres. Le L renverſé vaut cinquante, comme dans la loi romaine, dont le P. Mabillon a (*d*) publié un fragment. L'A, qui précède le T renverſé, marque qu'il ne faut compter (*e*) qu'une fois LXXXII. 9°. *Marcus Vargunteius.* C'eſt le nom d'un des triumvirs monétaires, au tems de la ſeconde guerre Punique. Il eſt gravé ſur une (*f*) médaille de la famille *Anteſtia.* 10°. *Præfectus Claſſi & oræ maritimæ. Ex Senatus conſultò.* Une médaille, frapée par ordre du Sénat en l'honneur de Sexte Pompée, dans les premières années d'Auguſte, porte (*g*) cette légende. Le Tréſor de Morel, dans la planche ſuivante, donne cinq médailles, avec la même inſcription & les mêmes conjonctions de lettres, ſans en excepter l'Æ. Les lettres conjointes ne ſont donc pas de l'invention des Gots, ni des autres peuples barbares, qui ont ruiné l'empire romain; comme l'ont prétendu quelques ſavans.

(*a*) *Ibid. n.* 4.

(*b*) *Ibid. p.* 68. *tab.* 5. *n.* 11.

(*c*) *Ibid. p.* 88. *tab.* 1. *& p.* 92.

(*d*) *De re diplom. p.* 345.

(*e*) *Valer. Probi de not. Roman. libel. Lugdun. Batav.* 1590. *p.* 192.

(*f*) *Theſaur. Morel. tab.* 1. *p.* 17.

(*g*) *Ibid. p.* 321.

Une écriture inclinée au moins dans les baſes & les ſommets, caractériſe la troiſième eſpèce de capitales conjointes & enclavées. Notre planche n'en donne, qu'un modèle déja publié par divers auteurs. C'eſt l'épitaphe ſuivante: *Hic requieſcit in pace bone memorie Palenope, qui vixit plus menus annus . . . . . V . . Obiit X. Kalendas martias, indictione quarta, anno X. regnante Domino noſtro*

III. ESPECE.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE. I.

(1) *Teudere.* Cette inſcription ſépulcrale du VIe. ſiècle, ſculptée ſur un marbre blanc, ſe voit dans l'Egliſe de S. Loup, hors la ville de Narbonne. C'eſt un monument important pour la Diplomatique ; puiſqu'on y trouve les dates de l'indiction & du règne d'un prince, à qui une grande partie de la France méridionale obéiſſoit. Les antiquaires y remarqueront encore, outre les figures du G, de l'H & du Q. les mots *menus* & *annus*, mis pour *minus* & *annos*.

IV. ESPECE. Les lettres de la quatrième eſpèce ont leurs ſommets & leurs baſes tranchés à l'ordinaire. Sept modèles, gravés ſur notre planche, en ſont la preuve. 1°. *Marcus Aburius, Roma.* La première médaille du Tréſor numiſmatique de Morel, porte cette légende au revers. Cet Aburius fut tribun du peuple l'an de Rome 561 : c'eſt-à-dire 193. ans avant J. C. 2°. *Ambiorix. Eburo.* Le premier mot eſt gravé du côté de la tête, ſur une (*a*) monoie gauloiſe d'argent, du poids du denier romain. Le ſecond ſe montre au revers. Quand Céſar fit la conquête des Gaules, Ambiorix étoit roi des Liégeois, nommés *Eburones.* 3°. *Imperator Auguſtus Tribunitia poteſtate XX.* — *Cæſarea auguſta, Cneio Domitio Amplo, Caio Vetio Languido, Duumviris.* Telle eſt la légende entière d'une belle (*b*) médaille, frapée trois ans avant l'ère chrétienne, en l'honneur d'Auguſte, par la ville de Sarragoſſe en Eſpagne, ſous le Duumvirat des deux monétaires nommés au revers. 4°. *Municipium Calaguris Julia Imperatori Auguſto, IIviris Lucio Bæbio, Publio Anteſtio.* Les deux côtés d'une (*c*) médaille, que la ville de Calahorra, ſur les confins de la Gaſcogne, fit fraper à la gloire du même empereur, donne cette légende. 5°. *Opeimius* eſt écrit en lettres monogrammatiques ſur une (*d*) médaille de la famille romaine *Opeimia.* L'S eſt retranchée à la fin du mot, ſelon l'ancienne manière. On diſoit *Naſidiu, Opimiu &c.* pour *Naſidius, Opimius.* 6°. *Marcus Cato*, eſt la légende

(a) *Bouterouë. p.* 42.

(b) *Theſ. Morel. p.* 152. *t.* 1. *n.* 9.

(c) *Ibid. p.* 16.

(d) *Ibid. p.* 298.

(1) De tous les Thierris, Theodoriés & Theudis ; il n'y a que ce dernier, à qui la date de l'inſcription puiſſe convenir. Elle tombe en l'année 541: dixième de Theudis, roi des Wiſigoths, indiction quatrième. D. Ruinard (*e*) prétend que c'eſt Théodoric I. Si l'on ſuit ce ſentiment ; on force le nom du roi, l'écriture du tems & la chronologie. On peut voir cette inſcription dans le prologue de la Polygraphie eſpagnole fol. XVI. dans la nouvelle hiſtoire de Languedoc tom. 1. Preuves pag. 3. num. 7. & dans Grégoire de Tours col. 1388.

(e) *Gregor. Turon. oper. col.* 53.

d'une monoie romaine de la valeur (*a*) de celles qu'on fabriquoit en Eſclavonie, & dont on faiſoit grand commerce. Elle a au revers *Victrix*, ſous une victoire tenant une palme. 7°. *Juliæ Mamiæ matris Auguſti noſtri.* C'eſt (*b*) l'inſcription d'un tuyau de plomb, fait pour conduire l'eau dans les bains de Mamée, mère de l'empereur Alexandre Sévère.

(*a*) *Bouterouë. p. 95.*

(*b*) *Antiq. expl. t. 3. pl. 125. n. 5.*

La cinquième eſpèce d'écriture conjointe porte des baſes & des ſommets naiſſans du corps des lettres; comme l'on voit dans les modèles ſuivans, gravés ſur notre planche XXVII. 1°. *Publius Cælius Diogne* ou *Diognetus.* Ces mots ſont gravés ſur une (*c*) bague ou anneau de cuivre, qui ofre la figure d'un dauphin. 2°. *Tu pro me navem liquiſti, ſuſcipe clavem.* Ce vers hexametre eſt empreint ſur les (*d*) bulles de plomb de Victor II. Ce Pape voulut qu'elles repréſentaſſent S. Pierre, recevant une clé, oferte par une main ſortant du ciel. Ces bulles de plomb ſont déclarées fauſſes par le (*e*) P. Hardouin. Mais c'eſt un titre de leur vérité, d'autant plus valable, que ce Jéſuite ne donne aucune preuve de ſon opinion ſingulière; à moins qu'on ne prenne pour une preuve la folle chimère d'une troupe de fauſſaires, qui n'ont ceſſé de forger des monumens dans toute l'Europe juſqu'au (*f*) tems de l'empereur Charle-Quint. 3°. *Virduno ſitur*, eſt la légende d'une ancienne (*g*) monoie, frapée à Verdun. *Fitur*, eſt là pour *ſit.* Lorſque le P. Hardouin rencontre de pareils mots dans les diplomes; il ne manque pas de dire que les fauſſaires ont afecté un langage barbare. 4°. *Ætherthed monetarius.* C'eſt le nom de celui qui a frapé la (*h*) ſoixante & deuxième monoie du roi Edouard l'ancien. Le chevalier Fountaine a lu *Ætheræd*, faute d'atention à la conjonction du T avec l'E. 5°. *Durand monetarius*: autre monétaire, qui figure ſur une monoie (*i*) d'Eadgard, qui monta ſur le trône d'Angleterre l'an 939. 6°. *Hcarlemanus Rex*, eſt la légende d'une monoie (*k*) de Carloman, fils de Louis le bégue, frapée à Auxerre. 7°. *Ælfred Rex.* On lit ces mots ſur une (*l*) monoie d'Alfred le grand, le plus ſavant & le meilleur des princes, qui aient porté la couronne en Angleterre. 8°. *Hlotarius imperator Auguſtus.* — *Venecia.* C'eſt la légende d'une (*m*) monoie, frapée à Veniſe, qui obéiſſoit à l'empereur Lothaire. 9°. *Drintſer monetarius de Walingeford.* Cette

(*c*) *Murator. antiquit. ital. t. 3. col. 120.*

(*d*) *Heinec. de Sigill. tab. 2. n. 10.*

(*e*) *Mſ. du Roi. 6226. p. 47.*

(*f*) *Ibid. p. 32.*

(*g*) *Bouterouë. p. 370. n. 5.*

(*h*) *Fount. tab. 7.*

(*i*) *Ibid. t. 5. n. 9.*

(*k*) *Le Blanc. p. 142. col. 1. n. 3.*

(*l*) *Fount. tab. 1.*

(*m*) *Ibid. tab. 7. n. 32.*

légende, d'une (*n*) monoie de S. Edouard le confeſſeur, roi d'Angleterre, n'a pas été bien déchifrée par le chevalier Fountaine. Ce ſavant, ſans avoir égard à la tranſpoſition des lettres ſi commune ſur les médailles, a lu *Drintmer on de Walingeford.*

VI. ESPECE. Les lettres, qui caractériſent la ſixième eſpèce du dixième genre, ont des traits excédens & ſuperflus. Notre planche en ofre deux modèles. 1°. *Dominus Cindaſwinthus Rex.* C'eſt la légende du côté de la tête d'une médaille ou monoie (*a*) wiſigothique, frapée à Cordoue en Eſpagne. Remarquez l'V, qui prend la forme de lY, dès le VIIe. ſiècle. 2°. *Aelfred me fecit geuwrcan.* Selon (*b*) Hickes, cela ſignifie, *Alfredus me juſſit fabricari.* Cette inſcription ſaxone du IXe. ſiècle, eſt gravée ſur une plaque d'or, terminée en cône, ſur laquelle l'image d'un roi & la figure d'un poiſſon ſont repréſentées avec un art admirable.

(*a*) *Le Blanc. p. 32. n. 19.*

(*b*) *Volum. 1. p. 142. 143.*

VII. ESPECE. La dernière eſpèce eſt à traits courbes dans un plus grand nombre de lettres qu'à l'ordinaire. Voici les quatre exemples, qu'en donne notre planche. 1°. † *In nomine Dei ſummi & in honore ſanctorum martyrum Agriguli & Vitalis Arvernorum civitatis, hanc capſam ex elimoniâ, Carolo Rege anno decimo octavo regni ſui, necnon Hicterio comite.* C'eſt (*c*) l'inſcription (1) d'un reliquaire, conſervé dans l'égliſe cathédrale de Clermont en Auvergne, depuis le règne de Charlemagne. Dans l'original il y a *Arr*, qu'on peut rendre par *Arvernæ* ou par *Arvernorum. Capſa* y eſt écrit pour *capſam*, & *Agriguli* pour *Agricoli.* La croix, marquée à la tête de l'inſcription, eſt une invocation implicite du nom de J.C. 2°. † *HV. Hic ſub arva requiiſcunt membra Geneſi Pape Ponteficis ..... Megrans de mondo, imperante Prencepe Francorum Rege.* Ce n'eſt ici, que le commencement & la fin de (*d*) l'épitaphe de S. Geneſt, évêque de la ville d'Auvergne ou de Clermont, qui mourut en 662. M. Lancelot (2) prétend (*e*) que cette inſcription a été faite au VIII.

(*c*) *Mém. de l'Académ. des Inſcript. t. 6. p. 667.*

(*d*) *Ibid. p. 664.*

(*e*) *Ibid. t. VI. p. 664.*

(1) Elle eſt de la XVIIIe. année de Charlemagne, & non de Charle le ſimple; comme l'ont prétendu les auteurs du nouveau (*f*) *Gallia Chriſtiana.* Ils ont cru que par *Elimonia*, il faloit entendre la Limagne. Mais ce mot ne veut dire autre choſe qu'*elemoſina.* Voyez les Mémoires de littérature de l'Académie des Inſcriptions. tom. VI. p. 669.

(2) Ce ſavant Académicien (*g*) a fait pluſieurs remarques importantes ſur cette épitaphe, 1°. » Le tems que S. Geneſt a » tenu le ſiége épiſcopal avoit été laiſſé » en blanc: quelque curieux l'a rempli

(*f*) *Tom. 2. p. 254.*

(*g*) *Mém. de l'Acad. t. 6. p. 664. 665.*

ou IXe. ſiècle. Il eſt viſible par les caractères, qu'elle eſt du même tems que la précédente. Les *e* y prennent la place des *i*, & les Q la figure du P. La croix † & les H V, qui précèdent *Hic*, nous ſemblent ſignifier CHRISTO IESU ou CRUX JESU. 3°. *Haddebertus epiſcopus, in Bononiâ civitate, jubente Carolo Rege, recipit feſto eorum IV. idus Decembris.* Cette inſcription (*a*) d'une châſſe des SS. martyrs Agricole & Vital nous aprend, que leurs reliques furent tirées de Boulogne en Italie, par Hadebert évêque de Clermont, ſur les ordres du roi Charle : ce qui ne peut s'entendre de Charle le ſimple, qui n'avoit rien en ce païs ; mais de Charlemagne, qui s'en étoit rendu le maître dès l'an 774. 4°. *Franci Victores : Parthi fugientes.* Les François ſont vainqueurs : les Parthes, c'eſt-à-dire, les Turcs prennent la fuite. C'eſt l'inſcription d'un tableau peint, (*b*) du tems de l'abbé Suger ſur les vitres de l'égliſe de S. Denys en France, ou la priſe de Nicée en 1097. par l'armée des croiſés, eſt repréſentée.

(*a*) *Mém. de l'Acad. p.* 664.

(*b*) *Monum. de la monarch. franç. t.* 1. *p.* 390.

ARTICLE II.

Ecritures capitales mêlées de lettres onciales, minuſcules, curſives, renverſées ; de lettres grèques & barbares. II. Diviſion. Explication des planches XXVIII. XXIX. XXX. & XXXI.

Le mêlange des lettres onciales, minuſcules & curſives avec les capitales, a ſouvent fait prendre le change aux plus habiles littérateurs, ſur l'écriture. De ce que les caractères majuſcules ſe trouvent mêlés avec d'autres lettres de divers genres & de diférentes claſſes ; ils ont conclu que ſur le déclin de l'Empire les beaux caractères romains (*c*) perdirent

(*c*) *Encyloped. t.* 4. *p.* 1024.

» du nombre de LXII. mais il ne l'a fait » ni avec goût ni avec adreſſe. Il eſt im» poſſible de ne pas s'apercevoir que » LXII. a été ajouté depuis fort peu de » tems : les caractères n'en ſont qu'à » fleur du marbre ; au lieu que les autres » ont beaucoup plus de creux : la main » en étoit tremblante, elle ne s'eſt point » ſervi du ciſeau. « 2°. La légende de S. Geneſt ſupoſe, qu'étant allé à Rome, il y fut élu Pape, & qu'il gouverna cette première égliſe du monde pendant 22 ans. » Cette hiſtoire ſi contraire à la vé» rité, n'eſt fondée, que ſur le mot de » *Papa*, qui ſe trouve dans l'inſcription, » que l'auteur de la légende a entendu » par celui de Pape (pris au ſens dans le» quel il eſt entendu depuis ſept cents » ans ;) quoiqu'il ſoit connu de tout le » monde, que Papa a été le ſynonime » d'*epiſcopus*, & que ce n'eſt que depuis » Grégoire VII. qu'il a été plus (parti» culierement) afecté à l'évêque de Ro» me. «

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE II.

leur forme, & ſe corrompirent, long tems avant le gothique moderne. » Cette corruption des caractères, dit un » de nos plus ſavans (a) critiques, ſe remarque en France auſſi » bien qu'ailleurs ; & on ne trouve point d'écriture de la » première race de nos rois, qui ne ſoit mêlée de lettres ro- » maines & de lettres barbares. « Cependant ces caractères prétendus barbares des VI. VII. & VIIIe. ſiècles, ſont romains, comme les autres ; mais ils appartiennent aux écritures onciale, minuſcule, & curſive, dont l'uſage étoit journalier dans l'Empire romain.

(a) *Honoré de Ste Marie. Réflex. ſur la critiq. t. 1. p. 36.*

Le mêlange de lettres de diverſes écritures avec la capitale eſt une ſource féconde de genres & d'eſpèces, qui va fournir la matière de cet article. Et pour n'en pas faire à deux fois ; nous y faiſons auſſi entrer les écritures capitales, qui admettent des lettres renverſées, couchées en différens ſens, des lettres grèques, barbares, irrégulières. En un mot, tout mêlange avec les capitales ; pourvu qu'il ne ſoit pas entiérement gothique, au moins dans quelques-uns de ſes caractères, fait le ſujet de notre ſeconde diviſion de la Claſſe des écritures lapidaires & métalliques.

II. DIVISION.

§. I.

Planche XXVIII. contenant le I. & II. genre des écritures capitales mêlangées.

Mêlange d'écriture onciale avec la capitale.

I. Cette planche repréſente, ſous le premier genre, des écritures renfermant diverſes ſortes de mêlanges de lettres onciales avec les capitales, pendant près de douze ſiècles : c'eſt-à-dire depuis les tems (1) les plus brillans de l'Empire romain, juſqu'à l'établiſſement proprement dit des lettres gothiques, dont la renaiſſance des beaux arts a commencé à nous faire ſecouer le joug. Notre premier genre eſt ſubdiviſé en douze eſpèces, dont la première eſt onciale dans ſes E (2) ſeulement. Notre planche en ofre ſix exemples,

I. GENRE. I^e. ESPECE.

(1) Ce que nous apellons la belle antiquité, quoique fort déchue depuis le IIIe. ſiècle, n'eſt cenſée finir qu'au tems de l'empereur Théodoſe le jeune, qui régna juſqu'en 450.

(2) Ce caractère oncial commence au plus tard à ſe montrer ſur les médailles vers le milieu du IIIe. ſiècle. Quoiqu'il ne fût pas encore ordinaire ſur la fin de ce ſiècle & au commencement du ſuivant;

1°. *Jovi*

…e des lettres Capitales, mêlées d'onciales et de minuscules.

II. DOMITI IN PACE REQVIESCIT

II CHLOTHARIVS REX

3

4

5 +PIPIN RE+E

III DNBASILISCVSPPAVG | 2 DNTIICONSTANPPAVI | IV +EADMVNDR

3 PINPACE A… DVLCIS PAR… PETRI·SCE·PISCE…

2 +BOZOGRACIADI…

3 GAV DENTII PRI MICI RII

4 +HO MA+

5

4 ANNO XX IIII CRIN

5 DNMARAI TIBERIOPA | 6 DNTIBCONSTANTPPAVI

6

7 ZINNVMLOCI·QVNTI NI·ET MARTVRIAE

7 VIBER ENTVI·

8 +LOVOLO

8 IhS CRISTVSREX REGNANTIPM | DNIVSTINIANVS SERVIETCRISTO

9 ERPONEMONETARI. | 10 +BERTOALDVSMOI

V EXBENE FICIOSI+E IOhEMEPM OF+ALBER TVM: S+ CASATVM FACT VSE LIBER ETBER TVS ESE hAC SCAE TI+E

2 GERARDVS·COMES· VADANICESIS

3 S.NICO SCI·PE… AD.VIHC… PBRI·CA… NAL DE·

4 S BASTARDIDNIATTID? SASSO FERATO

5 S·ADELBERONIS PREPOSIT SANCTI PAVLINI·TREVER…

VI DIMS AVIVICA LISTIAVI VSVIRINVS FIPLIPD

2 S·CDI… DAVA…

3 ERI…

2

VII +EADREDRE | +VNBEINMONETA

Digitized by Google

Digitized by Google

1°. *Jovi optimo maximo & Laribus Puteolanæ civitatis... Lucio Aruntio & Caio Claudio Marcello, conſulibus.* Ce n'eſt ici qu'une partie de l'inſcription (*a*) gravée ſur un beau marbre, conſacré à Jupiter & aux Lares de la ville de Pouzol, ſous le conſulat de Lucius Aruntius, & de Caius Claudius Marcellus: c'eſt-à-dire, l'an 22. de J. C. 2°. *Hujus ſepulcri jus ad heredes pertinet.* Cette phraſe eſt tirée de l'inſcription (*b*) du tombeau de Flavius Eleutherius, placé ſur le bord du grand chemin près de Rome. 3°. *Utere felix.* Cette formule ou compliment, dont uſoient les anciens, ſert d'inſcription à un ſceau de plomb, publié (*c*) par M. Ficoroni. Ce ſavant n'oſe en faire remonter l'age aux premiers ſiècles, à cauſe de l'Є arondi en forme de croiſſant; mais les inſcriptions précédentes, où ſe trouve ce caractère oncial, lèvent tout ſcrupule. Nous croyons donc que ce ſceau de plomb eſt du IV. ou V^e. ſiècle au plus tard. 4°. *Floreas ſemper.* On voit dans ces deux mots, gravés ſur (*d*) une médaille du VIe. ſiècle, l'Є oncial, l'V mis pour l'O, & l'S revêtue de la figure du Z. 5°. *Dextera Domini fecit virtutem: dextera Domini exaltavit me. Roggerius Dei gratiâ Rex Sicilie, Ducatus Apulie & Principatûs Capue.* C'eſt l'inſcription (*e*) d'une bulle de plomb, pendant à un diplome de Roger, prince norman, & couronné premier roi de Sicile, le 25. Décembre de l'an 1130. 6°. Une médaille de (*f*) Théodora, ſeconde femme de l'empereur Conſtance Chlore, a pour légende au revers, *Pietas romana*, & dans l'exergue, *Conſecratio.*

(*a*) *Suplem. à l'antiq. expl. t. 1. pl. 60.*

(*b*) *Ibid. t. 5. pl. 25. p. 61*

(*c*) *I piombi antichi pl. 4. n. 2. p. 20.*

(*d*) *Banduri numiſm. t. 2. p. 621.*

(*e*) *Murator. antiq. ital. t. 3. col. 111.*

(*f*) *Bandur. t. 2. p. 114.*

La ſeconde eſpèce n'eſt onciale que dans ſes Ɛ. Cette figure ſe montre dans les modèles ſuivans. 1°. *Hic quieſcit* *II. ESPECE.*

il ſe laiſſe voir aſſez ſouvent. On le trouve dans pluſieurs médailles de Gallien, d'Aurelien, de Probe & dans quelques autres. Mais comme il ne s'y montre qu'en qualité de lettre détachée, ſoit ſigle, ſoit nombre, & que bien d'autres lettres grèques s'y rencontrent également; on peut douter ſi cet Є n'eſt pas une lettre grèque. Ce qui pouroit perſuader du contraire, c'eſt 1°. que parmi ces lettres, pluſieurs latines, qui ne ſauroient ſe confondre avec les grèques, ſe produiſent auſſi ſur les rangs également iſolées. 2°. Ce qui paroit plus concluant, ou du moins plus probable; c'eſt que bientôt après ces Є entrèrent dans le corps même des mots latins ſur les médailles. On en compte plus de trente avant Dioclétien dans la ſeule collection numiſmatique de Dom Anſelme Banduri. C'eſt donc faute d'examen, que le P. Lupi Jéſuite dit que (*g*) ce caractère a été rarement employé avant le Ve. ſiècle.

(*g*) *Epitaph. Severa martyr. ill. luſtr. §. 15.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE II.

Caſtorius ; qui vixit annos plus minus LX. Cette inſcription (*a*) ſépulcrale eſt chrétienne. Le ſtyle, le monogramme de J. C. & de la croix entre deux colombes, en font foi. 2°. *Caio Rheſiano Colliberto Calliſtio Collibertus.* C'eſt l'inſcription (*b*) d'un tombeau dreſſé par les ſoins de Caius Calliſtio afranchi, pour Caius Rheſianus ſon camarade, également (1) afranchi 3°. *Bonæ Memoriæ. Hic requieſcit in pace Aqilia Paulina, Lucii filia, (ou laudabilis femina) quae vixit annos plus minus* LX. *Depoſita die* VII. *Kalendas Octobris, conſulibus Iſidoro & Senatore, viris clariſſimis, conſulibus.* Cette épitaphe (*c*) eſt de l'an 436. M. Foggini a lu *die ſexto Kal.* Il faloit lire *ſeptimo.* Il eſt important de remarquer, que le premier chifre (*d*) vaut VI. Dans le mot *Aqilia*, le q porte l'u avec ſoi. 4°. *Aſellu benè mberenti qui vicxit annu ſex meſis octo dies* XXVIII. Cette ancienne épitaphe d'un (*e*) jeune chrétien, nommé Aſellus, ſe rend ainſi en latin ordinaire : *Aſello benè merenti, qui vixit annos ſex, menſes octo, dies* XXVIII. Nous croyons cette inſcription lapidaire poſtérieure au IVe. ſiècle. On voit ſur cette pierre ſépulcrale S. Pierre, qui ocupe le premier rang & S. Paul le ſecond, avec cette inſcription : PETRUS. PAULUS : au lieu que ſur les bulles des papes S. Pierre paroit (*f*) céder la première place à S. Paul. Ce monument fut découvert dans le cimetière de S. Hyppolite, ſur le chemin de Tivoli, & préſenté à Clément XI. qui le fit dépoſer dans le Cabinet de ſa famille Albani.

(*a*) *Suplem. à l'Antiq. expl. t. 5. pl. 37. n. 7. p. 98.*

(*b*) *Ibid. pl. 39. n. 5.*

(*c*) *Foggini. p. 300. n. 16.*

(*d*) *Maffei iſtor. diplom. p. 112.*

(*e*) *Boldettus cap. 39. p. 193. Fontanini de diſco argenteo. c. 14. p. 40. Foggini de Petri itinere. f. 480.*

(*f*) *Heineccius de Sigillis. p. 145.*

III. ESPECE. La troiſième eſpèce eſt onciale dans d'autres lettres d'une ſeule ſorte à la fois. Les quatre modèles, figurés dans notre planche, en font la preuve. Le premier ofre l'U oncial dans ces mots : *Tiberii Claudii, Caii Julii Caii filii, Collina, Tiberius Fonteius.* Dans ces (*g*) noms, tirés de l'honorable congé, que l'empereur Galba acorda aux ſoldats vétérans, l'I & l'L, l'F & l'E ſe confondent aiſément, à cauſe de leur reſſemblance. Le ſecond modèle nous donne le q oncial : *Caius Julius, Caii Julii Otuaneuni filius, Rufus, Caii Julii Cedomonis nepos, Epotforovidi pronepos, Sacerdos*

(*g*) *Maffei Iſtor. diplom. p. 30.*

(1) Scaliger, dans ſon laborieux Index du Tréſor de Gruter, a cru ſans fondement, que Calliſtio étoit un datif, & en conſéquence il a lu : *Caio Rheſiano Caio Calliſtio Collibertus.*

Romæ & Auguſto ad aram quæ eſt ad confluentem, Præfectus fabrûm dedicavit. Cette inſcription (*a*) du monument, élévé ſur le pont de la Charente à l'entrée de la ville de Saintes, doit s'entendre ainſi : Caius Julius ſurnommé Rufus, fils de Caius Julius Otuaneunus, petit-fils de Caius Julius Cedomon, arière petit-fils d'Epotſoroyidus, Prêtre de Rome & d'Auguſte, à l'autel qui eſt au confluant (de la Saône & du Rhône,) Préfet des ouvriers, a dédié ce monument (à Tibère Céſar.) M. Mahudel & D. de Montfaucon ont lu *Octuaneunus* & *Gedemon*, autrement écrits dans l'original. Le troiſième modèle nous préſente le ϛ oncial : *Dominus legem dat Valerio Severo, Eutropi vivas.* C'eſt l'inſcription de la fameuſe (*b*) lampe antique du Cabinet du grand duc de Toſcane. Elle repréſente S. Pierre, qui conduit un petit navire fort élégant, du milieu duquel s'élève un mât avec des voiles enflées par les vents. Au ſommet eſt attachée une table de bronze, ſur laquelle on a inſéré des lettres d'argent, qui expriment notre inſcription, dont le ſens n'eſt pas dificile à ſaiſir. Le quatrième modèle donne le ϑ oncial dans le nom *Cheldebert*, gravé (*c*) ſur une monoie du roi Childebert I. qui publia l'an 553. une ordonance touchant la célébration des fêtes, & pour abolir les reſtes de l'idolatrie.

(*a*) *Hiſt. de l'Acad. des Belles-Lettres. t. 3. p. 235. Supplem. à l'Ant. expl. t. 4. pl. 42.*

(*b*) *De la Chauſſe Muſ. rom. Sect. 4. tab. 3. Bartelis de Lucern. part. 3. tab. 51. Foggini de itinere Petri. p. 484. 485.*

(*c*) *Le Blanc. p. 30. n. 1.*

L'écriture de la quatrième eſpèce réunit pluſieurs lettres onciales, ou qui tendent à le devenir ; comme l'on peut s'en convaincre par les onze modèles, figurés dans notre planche. 1°. *Eoba monetarius — Cynethrit regina.* C'eſt la double légende d'une monoie (*d*) de la reine des Merciens, épouſe du roi Offa, qui l'an 794. augmenta le tribut apellé *Romeſcot* ; c'eſt-à-dire, tribut de Rome, ou denier de S. Pierre. Le chevalier Fountaine n'a pas aperçu au revers de cette monoie une ϻ onciale, qui ſignifie monétaire. 2°. *Mirae innocentiae Draconti, qui vixit annos v. menſes x. dies xi. Dormit in pace.* On loue dans cette ancienne (*e*) épitaphe l'innocence d'un jeune enfant chrétien, qui n'avoit pas encore ſix ans acomplis. 3°. *Hic in pace requieſcit Coluba virgo ſacrata Dei, que vixit in Domino annos plus minus nonaginta. Depoſita ſub die VIII. idus aguſtas. Opilione viro conſulari Conſule. In ſecula.* C'eſt l'épitaphe de

IV. ESPECE.

(*d*) *Fountaine tab. 3.*

(*e*) *Buonarruoti oſſervat. p. 19.*

ſainte Colombe vierge, qui après avoir ſervi Dieu, auquel elle s'étoit conſacrée, pendant quatre-vingt dix ans, mourut en paix l'an 524. Ce précieux (1) monument a été (*a*) expliqué avec beaucoup de lumière, par M. Fontanini, archevêque d'Ancyre, & l'un des plus ſavans antiquaires de notre ſiècle. 4°. *Sigebertus*. Ce ſeul nom fournit deux lettres onciales. Il eſt empreint ſur une (*b*) monoie fabriquée à Marſeille, & que Bouteroue donne à Sigebert I. roi d'Auſtraſie ; ſans doute à cauſe de la régularité des caractères. 5°. *Valdolina hic requiiſcit in pace. Vixit annus* XXX. *Defuncta eſt, ubi ſicit Julius dies* XXIII. Cette (2) épitaphe

(*a*) *Di Santa Colomba verg. commentar. Roma.* 1726.

(*b*) *Le Blanc. p.* 45. *col.* 1. *n.* 4.

(1) On y voit l'uſage de graver des croix ſur les tombeaux en mémoire de J. C. ataché à la croix pour notre ſalut. *Coluba* eſt écrit pour *Columba*, & *Di* pour *Dei*, *aguſtas* pour *auguſtas*, non par la faute du graveur; mais ſelon l'ancien uſage. Les diphtongues & les points ſont banis de cette inſcription, dont l'écriture paroit au coup d'œil aprochet de celle des plus anciens mſſ. en capitale. Seulement il y a quelques virgules ou petites lignes, qui marquent les abréviations. La formule *In pace* eſt équivaleute à celles ci : *In pace Domini*, *In pace & Chriſto*, *In pace fidei catholica*. Elle ſignifie que la mort des Chrétiens eſt un repos, un ſommeil, dont ils ſortiront un jour. Il n'apartient qu'aux mauvais Philoſophes & aux Libertins de la regarder comme l'anéantiſſement de l'homme. Les termes *Virgo ſacrata Dei* marquent que ſainte Colombe avoit fait un vœu perpétuel de virginité. Dans les premiers ſiécles du Chriſtianiſme, ces vœux étoient fort communs. Mais les Vierges les obſervoient dans la maiſon paternelle & dans leur famille. Ces mots, *In ſacula* ſont ici une aclamation, qui exprime le deſir & l'eſpérance, que l'on a du bonheur éternel des fidèles, morts dans la charité de J. C. & qui repoſent dans le tombeau : *In ſacula vivas*.

(*c*) *Acta erudit. menſis April.* 1730.

Quelques ſavans (*c*) ont cru voir dans cette inſcription ſépulcrale la corruption, & la décadence des caractères romains. » Depuis Auguſte juſqu'au ſiècle des Antonins, dit le (*d*) P. Honoré de ſainte » Marie, on ſe ſervit de caractères ca-

(*d*) *Reflex. ſur la critiq. t.* 1. *p.* 36.

» rés d'une juſteſſe admirable ; mais . . . » toutes choſes déclinant avec l'empire, » les caractères romains perdirent cette » belle forme . . . d'abord ils devinrent » obliques . . . enſuite ils s'alongèrent, » à la fin dégénérant en groſſiereté, ils » parurent toutafait gothiques. « Mais ceux qui voudront prendre la peine d'étudier nos quatre planches précédentes, ne trouveront dans cet alongement & cette obliquité de lettres, que la continuation des anciens caractères romains, uſités juſqu'au tems du gothique moderne.

(2) Ce ſeul monument juſtifiroit le ſtyle & l'orthographe des diplomes de la première race de nos rois. On lit dans l'un, comme dans les autres *requiiſſit* pour *requieſcit*, *annus* pour *annos*, *ſicit* pour *fecit*. Avant nous, M. Bouteroue a obſervé, que (*e*) » cette façon de par- » ler, *Ubi ſicit*, étoit ordinaire vers l'an » 650. & 700. & juſqu'à la première » race, & au commencement de la ſeconde. « Cela n'a pas empêché les contradicteurs des diplumes de les décrier ; parceque le même ſtyle & la même orthographe y ſont employés. Le P. Germon eſt celui de tous qui a plus pris à tâche de faire valoir cette objection, ou plutôt cette chicane, qui n'anonce pas un critique fort verſé dans la connoiſſance de l'Antiquité. Cependant il ne tiendra pas à l'auteur de l'article *Diplomatique*, inſéré dans la nouvelle (*f*) Encyclopédie, que le public n'admire les *diſſertations ſi ſavantes & ſi judicieuſes du P. Germon de la Compagnie de Jeſus*.

(*e*) *Pag.* 378.

(*f*) *Tom.* 4. *p.* 1021.

chrétienne, gravée ſur une (a) pierre de la hauteur d'un pié, eſt du VIIe ſiècle. Elle fut trouvée en 1660. dans un tombeau, près de l'abbaie de S. Acheul, hors la ville d'Amiens. 6°. *Angio monetarius* ſe montre au revers d'une monoie (b) de France, frapée à Wic. Cette ville & Rouen ſont jointes enſemble dans pluſieurs anciens titres (c) de Charlemagne, & de ſes ſucceſſeurs : preuve qu'elles n'étoient pas fort éloignées l'une de l'autre. Ce n'eſt donc pas Quentovic, ſitué à l'embouchure de la Canche, & par conſéquent aſſez éloigné de Rouen. 7°. *Medolus* pour *Metulus* eſt la légende d'une (d) monoie de Charlemagne, frapée à *Melle*, qu'on place ordinairement en Poitou, & qu'on pouroit peutêtre également trouver en Normandie, en ſupoſant que c'eſt un nom de lieu. 8°. *Othuuin.* C'eſt un nom propre, écrit au revers d'une (e) monoie d'Offa, roi des Merciens. M. Fountaine avoue, qu'il n'a pu déchifrer cette légende. 9°. *Offa Rex Merciorum.* — *Ealrued.* Une (f) monoie d'Angleterre, frapée au VIIIe. ſiècle, porte ces deux noms, l'un au côté de la tête, & l'autre au revers. Le chevalier Fountaine prend le dernier pour un des grands du royaume, auſſibien qu'*Eoba.* Nous avons vu, que celui-ci n'étoit qu'un monétaire. Il en eſt de même aparemment d'*Ealrued.* 10°. *Johannes & Decibilis VPA.* M. Ficoroni prend (g) pour un chifre les trois derniers caractères, & avoue en même rems qu'il en ignore la ſignification. M. Muratori (h) les explique par *Viri Patricii.* Mais ils ſignifient *Upati*, c'eſt-à-dire *Conſules.* M. Muratori cite (i) lui-même d'anciens auteurs, qui donnent ce titre à ces deux ducs ou princes de Gayette. La bulle de plomb, ſur laquelle leurs noms ſont empreints, porte au revers : *Sanctus Eraſmus.* 11°. Notre dernier modèle eſt cette (1) épitaphe en vers ïambes.

Hic Specioſa condita
Simul cubat cum filia
Tranquilla ſacra virgine,
Que novies centeſimâ

(a) *Bouteroue.* p. 378.
(b) *Le Blanc.* p. 58. c. n. 61.
(c) *Ibidem.* p. 67.
(d) *Ibid.* p. 88. n. 6.
(e) *Fount. tab.* 9. n. 11.
(f) *Ibid. tab.* 1. n. 11.
(g) *I piombi antichi* p. 60.
(h) *Antiquit. ital.* t. 3. col. 137.
(i) *Ibid. col.* 133. 135.
(k) *La coronica de Eſpãna lib.* 16. p. 218.
(l) *Polygraph. Eſpãn. proleg. poſt fol.* XVII.

(1) Elle a été publiée en lettres ordinaires par (k) Ambroſio Moralès & en caractères antiques par (l) Don Naſarre. Au lieu d'*Æra*, celui-ci a lu *era*, & l'autre *era*; parcequ'ils n'ont pas pris garde, que l'I preſque joint à l'E produit l'Æ.

Quintaque Sexageſimâ
Ærâ ſubivit funera ;
Poſtquam mater milleſimâ
Quartâ receſſit ultima.

Cette inſcription ſépulcrale d'un goût ſingulier, eſt gravée ſur un caré de marbre, dans l'égliſe de S. André de Cordoue. En voici la traduction : Ici eſt inhumée Specioſa avec Tranquilla ſa fille, qui conſacra à Dieu ſa virginité & finit ſes jours l'an de J. C. 927. Sa mère mourut la dernière, l'an 966.

V. ESPECE. Les lettres de la cinquième eſpèce ont leurs baſes & ſommets courbes. Notre planche n'en donne point d'autres exemples que ces deux mots : *Venetus — Chardo.* Ils ſervent de légendes à une ancienne (*a*) monoie, frapée à Vannes en Bretagne. Chardo eſt le nom du monétaire. » Dom Luc (*b*) » Dacheri nous a donné un titre, dans lequel le mot de » *monetarius* ſignifie auſſi *Fermier* ou *Maitre de la monoie.* «

(*a*) *Le Blanc p. 58. c. n. 58.*
(*b*) *Ibid. p. 57.*

VIe. ESPECE. Plus ou moins de lettres à longues queues & en volutes, tendant au nouveau gothique, conſtituent la ſixième eſpèce d'écriture, mêlée d'onciales. En voici deux modèles ſinguliers, gravés ſur notre planche. 1°. *Rex Chilpericus hoc tegitur lapide.* C'eſt l'inſcription ſépulcrale (*c*) du roi Chilperic I. inhumé dans la Baſilique de S. Vincent ou de S. Germain des Prés. D. Bernard de Montfaucon la croit écrite au commencement du XIe. ſiècle » d'un caractère, qui dégé- » nère en ce que nous apellons gothique, mais gothique, » qui n'eſt pas encore bien formé. « Cependant cette inſcription paroit plus ancienne, & c'eſt beaucoup, ſi l'on y remarque des diſpoſitions prochaines au gothique, qui ne commença tout de bon qu'au XIIe. ſiècle. 2°. *Æduwen mea gagehy. O Drihten Drihten hine a Wærie the me hire æt ferie buton hyome ſelle hire agenes willes.* Cette inſcription Danoſaxone, gravée ſur la circonférence d'un bouclier (1) d'argent,

(*c*) *Monum. de la monarch. fr. t. 1. pl. 12. n. 3. p. 160.*

(1) Ce bouclier fut découvert en Angleterre, ſur la fin du dernier ſiècle, avec cinq anneaux d'or d'un grand prix, cent pièces d'argent, frapées ſous le règne de Guillaume le conquérant, & un plat de même métal. Hickes conjecture que ce tréſor aura été caché en terre, par quelque ſeigneur Anglois, qui ſoufrant impatiemment la domination du monarque norman, ſe retira dans les marais de l'île d'Eli, après s'être revolté contre ſon ſouverain.

Hickes (a) la traduit ainſi en latin : *O Domine, Domine, illum ſemper defende, qui me ſecum circumgeſtaverit : illi vota ſua concede.* Le ſavant Anglois prend ces paroles pour une ſorte d'enchantement magique, & avoue qu'il n'entend pas les trois premiers mots. Mais en les raprochant de ce qu'il dit dans ſa Grammaire (b) francothéotiſque, on peut bien leur faire ſignifier : *Eduuen ma gagné*, dans le combat.

(a) *Diſſert. epiſtolariſ. p.* 187. 188.

(b) *Vol. 1. p. 95.*

Des lettres ſans baſes ni ſommets, à traits quelquefois ſéparés, forment la ſeptième eſpèce, dont notre planche ofre deux exemples. Le premier eſt cette (c) épitaphe : *Calenice, dulces in pace ;* c'eſt-à-dire, *dulcis in pace vivas.* Le ſecond eſt cette inſcription d'un ſceau en triangle iſocelle : *Sigillum Bernardi Paganeli.* Ce ſceau (d) eſt, ſelon M. Manni, celui d'un ſeigneur de la famille du pape Eugène III. diſciple de S. Bernard. *Paganelus, Paganellus*, en françois, *Paiſnel*, eſt le nom d'une illuſtre & ancienne famille de baſſe Normandie, à qui l'égliſe fut redevable au XIIe. ſiècle de quelques fondations (e) conſidérables. Il ne ſeroit pas étonant, qu'un *Paganelus* eut paſſé en Italie, avec ces heros normans, qui fondèrent dans ce beau païs des duchés, des principautés & des royaumes.

VII. ESPECE.

(c) *Buonarruoti vetri. p.* 166.

(d) *Manni ſopra Sigil. antichi. t.* 3. *p.* 97.

(e) *Neuſtria pia. p.* 821. & 822.

Le jambage du milieu de quelques M abaiſſé, & les deux autres élévés, donnent la huitième eſpèce d'écriture capitale, mêlée d'onciale. Voici les deux exemples, repréſentés dans notre planche. 1°. *Brith monetarius.* C'eſt la (f) légende, qu'on trouve au revers d'une monoie d'Ethelvulf, roi d'Angleterre en 837. 2°. *Wiglaf Rex Merciorum.* On lit ces mots ſur une autre (g) monoie angloſaxone, du côté de la tête. Wiglaf régnoit l'an 825. ſur les Merciens ou Anglois occidentaux.

VIII. ESPECE.

(f) *Fountaine tab. 2. n. 2.*

(g) *Ibid. tab. 9. n. 1.*

Une ou pluſieurs ſortes de lettres terminées par des courbes, quoiqu'elles n'aient pas coutume de l'être ; conſtituent la neuvième eſpèce. Notre planche en donne trois modèles. 1°. *Sigillum majus Abatiſſe monaſterii Paradiſi.* C'eſt l'inſcription (h) du grand ſceau, en ovale pointue, de l'abbeſſe du Paradis près de Florence. Chaque mot eſt ſéparé par un point, fait en forme d'étoile. L'écriture en eſt aſſez belle, quoique du commencement du XVe. ſiècle. 2°. *Lotharius Dei gratia Romanorum imperator Auguſtus.* C'eſt la légende du grand

IXe. ESPECE.

(h) *Mani. t. 1. p.* 49.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE II.

ſceau de l'empereur (1) Lothaire II. couronné à Aix-la-Chapelle le 13. Septembre 1125. Elle eſt repréſentée, ſur notre planche, telle qu'elle eſt dans la célèbre Chronique (*a*) de Godwic. Mais nous croyons que le C du commencement de la dernière ligne, doit être à la fin, pour y faire la fonction du G. 3°. *Sigillum Ulrici de Chapelle.* Ce ſceau d'un particulier eſt de l'an 1280. Il a été publié par Dom Hueber, Bénédictin alleman, dans ſon (*b*) Autriche illuſtrée.

(*a*) *Pag.* 327.

(*b*) *Tab. 6. n. 8.*

X^e. ESPECE.

Des lettres avec des ſommets & des baſes arondies, en forme d'oſſelets, & quelques S en double ovale, caractériſent la dixième eſpèce. Nous nous ſommes contentés d'en faire graver un modèle. Le voici : *Anthonii Dei gratiâ Calabriæ, Lothoringie & Bari Ducis, Pontiſmonſoni marqionis, Provincie, Vaudemontis comitis.* C'eſt l'inſcriptiou du grand (*c*) ſceau d'Antoine, duc de Lorraine depuis 1508. juſqu'en 1544. *Anthonii* y eſt clairement marqué : cependant D. Calmet a lu, *Anthonius.*

(*c*) *Hiſt. de Lorraine. t. 2. pl. 4. n. 28. & col. V.*

XIe. ESPECE.

Pluſieurs ſortes d'onciales, avec d'autres lettres étrangères d'une figure extraordinaire ou biſare, diſtinguent l'onzième eſpèce du premier genre d'écritures mêlangées. Cette eſpèce eſt repréſentée, par ſept modèles, dans notre planche. 1°. *Meroveus.* Un tiers de ſol (*d*) d'or donne cette légende du côté de la tête, qui eſt ornée d'un diadême. Si l'on en croit M. le Blanc, la croix qui eſt ſur le revers, fait voir, que cette monoie ne peut pas être du roi Mérovée, qui étoit payen. La preuve eſt foible. C'étoient des Chrétiens, qui fondoient ou gravoient les monoies de ces rois barbares. Leur peuple tout militaire n'avoit aucune conoiſſance des arts. D'ailleurs, ſi l'on atribue ce ſol d'or à Mérovée, fils de Chilpéric ; il eſt dificile, de l'aveu de notre ſavant médailliſte, de deviner, pourquoi ce prince, qui ne fut jamais roi, fit batre de la monoie. 2°. *Clodovius Rex.* C'eſt la légende (*e*) d'une monoie, gravée autour du buſte de Clovis I. dont toute la tête eſt ornée d'un diadème. De l'autre côté il y a une croix entre *alpha* & *oméga.* Ces deux lettres ſignificatives du nom de J. C. ont paſſé des inſcriptions lapidaires & métalliques

(*d*) *Le Blanc. p. 48. n. 2.*

(*e*) *Ibid. p. 14. n. 1.*

(1) Lothaire ſe dit aſſez ſouvent dans ſes diplomes, *Lotharius tertius Romanorum Rex* : ce qui eſt ſuivi par les hiſtoriens Italiens. C'eſt ſans doute parcequ'ils comptent Lothaire roi d'Italie au 12e. ſiècle, pour le premier du nom.

dans

dans les chartes & les ſignatures ou ſouſcriptions. 3°. *Theup — Theupo*, qui ſervent d'inſcriptions *(a)* à deux médailles de l'empereur Juſtinien, ſont des abregés de *Théopolis*. Antioche fut rebâtie ſous ce beau nom, après les grands tremblemens de terre, qu'elle éprouva l'an 528. Les deux chifres, gravés ſur ces médailles, peuvent marquer, l'un l'année de Juſtinien, & l'autre celui du rétabliſſement de cette grande ville. Mal-à-propos Dom Banduri donne-t-il ces deux médailles à l'empereur Juſtin, mort dès le premier d'Août de l'an 527. 4°. *Theup.* c'eſt-à-dire, *Théopolis*, ſe lit encore dans l'exergue d'une *(b)* médaille, qui porte ſans équivoque le nom de Juſtinien. 5°. *Dominus Juſtinianus Pater Patriæ.* La *(c)* médaille, qui porte cette légende du côté de la tête, préſente au revers des lettres renverſées & barbares, qui ſignifient *Victoria Auguſtorum.* 6°. *Valentia. Rex Luivigildus.* C'eſt ainſi qu'on doit lire les deux côtés d'une *(d)* monoie viſigothique, frapée à Valence en Eſpagne; & non pas *Liuvigildus Rex Valent.* comme fait M. le Blanc. 7°. *Ludovicus Rix* pour *Rex*, eſt la légende *(e)* d'une monoie (1) de Louis le jeune. Et pour marquer le lieu, où elle a été frapée, elle porte au revers, *Urbs Biturica*, Bourges.

(a) *Banduri. t. 2. p. 621. n. 8. & 9.*

(b) *Ibid. p. 632.*

(c) *Ibid. p. 618. n. 8.*

(d) *Le Blanc. p. 32. n. 2.*

(e) *Ibid. p. 164.*

L'écriture capitale mêlée d'onciales avec des M, dont le jambage du milieu eſt élevé, pendant que les deux autres ſont abaiſſés, apartient à la douzième eſpèce. Voici les modèles de cette écriture figurés ſur notre planche. 1°. *Cunradus Dei gratiâ Romanorum Rex III.* Telle eſt l'inſcription *(f)* du grand ſceau de Conrad, élu roi des Romains ou de Germanie, dans l'aſſemblée de Coblents l'an 1138. Dans le modèle de Heineccius, on voit des points, ſur les trois I numériques. C'eſt ſans doute une bévue du graveur ou du deſſinateur. Les points ſur les i n'étoient point en uſage dans ce tems là. 2°. *Haroldus Dux Anglorum & ſui milites equitant ad Bosham.* C'eſt une des *(g)* inſcriptions de l'ancienne & curieuſe tapiſſerie de la cathédrale de Bayeux, ſur laquelle eſt repréſentée la fameuſe expédition de Guillaume

XIIe ESPCEE.

(f) *Heineccius de Sigil. tab. 8. n. 2.*

(g) *Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 6. p. 739.*

(1) » La *(b)* couronne, que le roi porte, eſt faite en forme de bonnet caré, » avec des fleurons ou des fleurs de lys » aux extrémités. Lothaire dernier en » porte une ſemblable, ſur un de ſes » ſceaux, que nous a donné le ſavant *(i)* » P. Mabillon. «

(b) *Le Blanc, p. 166.*

(i) *De re diplom. p. 419.*

le bâtard, duc de Normandie, en Angleterre. 3°. *Simon Dux Lothoringie. Marchio.* C'eſt la légende (*a*) du ſceau de Simon II. duc de Lorraine, qui regna depuis 1176. juſqu'en 1207. D. Calmet a lu ET devant *Marchio.* La figure, qu'il a priſe pour cette conjonction, tient lieu de point, comme dans beaucoup d'autres anciennes inſcriptions.

(*a*) *Hiſt. de Lorraine. t. 1. pl. 2. n. 7.*

Ecritures capitales mêlées de lettres minuſcules.

II. Sur les monoies de Conſtantinople en commençant à Tibère Conſtantin, le mêlange des minuſcules eſt aſſez ordinaire, ſurtout par raport aux b m n t u. Le t étoit déja commun ſous Juſtinien. Nous pouvons ici revendiquer les *Theupolis*, qui commencèrent ſous lui & durèrent ſous ſon ſucceſſeur. Mais ce ne ſont pas ſeulement les médailles, qui admettent un mêlange d'écriture minuſcule, parmi un plus grand nombre de lettres capitales & quelquefois d'onciales; notre ſecond genre laiſſe voir ce mêlange dans un nombre d'autres inſcriptions lapidaires & métalliques. Nous diſtinguons dans cette planche XXVIII. juſqu'à ſept ſortes ou eſpèces d'écritures mêlangées.

IIe. GENRE.

I^e. ESPECE.

La première eſt demi-onciale; c'eſt-à-dire mêlangée de lettres onciales & de minuſcules. Elle tend même à l'écriture curſive; comme il paroit par ce modèle: *Domiti, in pace. Lea fecit.* Cette épitaphe, auſſi tendre que laconique, étoit peinte (*b*) en lettres rouges dans un des cimetières de Rome. Lea, qui fit dreſſer cette inſcription, parle au mort, & lui ſouhaite la paix du Seigneur.

(*b*) *Buonarruoti vetri. p. 164.*

II. ESPECE.

La ſeconde eſpèce ſe fait remarquer par des r minuſcules, ou aprochantes des minuſcules; outre les jambages terminés en triangles, en croiſſans, avec quelques autres ſingularités dans l'écriture. 1°. *Chlotarius Rex.* On lit ces mots au revers d'une monoie, frapée à Marſeille. Bouteroue (*c*) la donne au roi Clotaire I. 2°. *Rex Otbren — Eanaa Rex.* C'eſt la double légende d'une monoie angloſaxone. Ces deux rois ne paroiſſent point ſur la dixième planche du chevalier Fountaine. On ne ſçait comment cet habile antiquaire a pu lire (*d*) ſur cette monoie, *Osbright*, qui eſt le nom d'un roi ou ſatrape de Northumberland. 3°. *Sigibertus Rix*, ſe lit au revers d'une (*e*) monoie, frapée à Marſeille. Si l'on s'en raporte à M. Bouteroue; on la donnera à Sigebert II. qui ſuccéda dans le royaume d'Auſtraſie à Dagobert I. l'an 638.

(*c*) *Pag. 227. n. 4. 5.*

(*d*) *Tab. X. Osbright. n. 5.*

(*e*) *Le Blanc. 45. n. 5.*

4°. *Eanred Rex*—*Wlfred Rex.* Les deux côtés d'une monoie angloſaxone du IXe. ſiècle, donnent cette (*a*) légende. 5°. *Pipinus Rex Equitaniorum.* M. le Blanc (*b*) a lu *Equitinariorum.* Il croit que la monoie, qui porte cette légende, eſt de Pepin I. roi d'Aquitaine, & fils de Louis le débonaire.

(*a*) *Fount. tab. x. Eanred. n. 1.*

(*b*) *Pag. 105. n. 2.*

Un mêlange de minuſcules, antérieur au VIIe. ſiècle, diſtingue la troiſième eſpèce, dont notre planche fournit dix modèles. 1°. *Dominus Baſiliſcus, Pater Patriæ, Auguſtus.* Cette légende eſt gravée, du côté de la tête, ſur une (*c*) médaille de l'empereur Baſiliſque, qui fut rélégué en Cappadoce, où l'on le fit mourir par la faim, l'an 477. 2°. *Dominus Tiberius Conſtantinus, Pater Patriæ, Auguſtus.* C'eſt la légende d'une (*d*) médaille de l'empereur Tibère, qui ſuccéda à Juſtin l'an 578. 3°. ☧ *In pace anima dulcis Pauli* (ou *Paulini*) *presbyteri ſanctæ Priſcille* Cette inſcription, tirée des *Marbres de* (*e*) *Peſaro*, a paru importante (1) à l'auteur de ce livre. 4°. Le revers d'une médaille de (*f*) Juſtinien, préſente un I ſurmonté d'une croix, aux deux côtés duquel on lit *anno xxiv.* écrit perpendiculairement. Cela veut dire *imperii anno xxiv. Crin*, qu'on voit dans l'exergue, peut être le nom abregé du monétaire. 5°. *Dominus Mauritius Tiberius, perpetuus Auguſtus.* Dans cette légende (*g*) du VIe. ſiècle, l'A eſt tranſpoſé, l'V renverſé, & l'abréviation 9 pour *us* eſt employée. 6°. *Dominus Tiberius Conſtantinus, perpetuus Auguſtus.* C'eſt la légende d'un (*h*) médaillon de l'empereur Tibère Conſtantin. 7°. *Zinnum loci Quintini & Marturiae.* Cette inſcription (*i*) a été tirée du cimetière de Prétextat à Rome. *Zinnum loci* eſt la même choſe que *ſignum loci*; c'eſt-à-dire, la marque du lieu, où Quentin & Marturie furent inhumés. 8°. *IhS Criſtus Rex regnantium.*—*Dominus Juſtinianus, ſervus Chriſti Dei.* Cette légende d'une (*k*) médaille de Juſtinien eſt fort remarquable, par l'abtéviation des noms de JESUS,

III. ESPECE.

(*c*) *Banduri. t. 2. p. 605. n. 1.*

(*d*) *Ibid. p. 657. n. 21.*

(*e*) *Pag. 67. n. 166.*

(*f*) *Banduri. t. 2. p. 632.*

(*g*) *Banduri. p. 662. n. 18.*

(*h*) *Ibid. p. 657.*

(*i*) *Buonarroti vetri. p. x.*

(*k*) *Banduri. t. 2. p. 679.*

(1) Le labarum ou monogramme de J. C. placé au milieu du haut de l'inſcription, fait juger qu'il en manque preſque la moitié. L'auteur dans ſes (*l*) notes la juge très-ancienne. *Equidem*, dit-il, *antiquior mihi videtur hac inſcriptio celeberrimâ illâ, quæ ad Divum Petrum in vinculis viſitur, adeòque ſummo in pretio habenda, quum Preſbyterum Romanæ Eccleſiæ cum ſuo titulo nobis exhibeat.* Nous croyons que celui qui a fait faire cette épitaphe, aura fait anoncer ce que lui étoit ce Prêtre, avant le mot *dulcis*, comme *filii, fratris &c.*

(*l*) *Marmor. Piſaurens. p. 203.*

& de Dieu, par l'orthographe & par la forme des caractères.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE. II.

9°. *Erpone monetarius.* La monoie, qui (*a*) donne cette légende, fut frapée à Aix, *Aquis fit.* Ce peut être la ville d'Aix-la-Chapelle, où nos rois de la première race avoient un palais. 10°. *Bertoaldus monetarius* eſt gravé au revers d'une (*b*) ancienne monoie françoiſe, qui ne porte le nom d'aucun roi, quoiqu'elle en repréſente la figure.

(*a*) *Le Blanc. p. 58. a. n. 3.*

(*b*) *Ibid. p. 58. d. n. 14.*

IV. ESPECE.

La quatrième eſpèce de mêlange ſe diſtingue par une écriture capitale mêlée de minuſcule, depuis le VIIe. ſiècle, juſqu'au XIe. On en trouve huit exemples dans notre planche. 1°. *Eadmund. Rex.* C'eſt la légende d'une (*c*) monoie d'Edmond, roi d'Angleterre en 940. 2°. *Bozo gracia Dei Rex*: autre légende d'un denier (*d*) d'argent de Bozon, couronné roi de Provence l'an 879. 3°. *Gaudentii — Primicirii.* Un ancien (*e*) ſceau de plomb donne d'un côté le premier mot, & de l'autre le ſecond. Anciennement dans l'Égliſe le Primicier étoit le chef des notaires & des diacres. Il étoit chargé de veiller ſur les clercs & de leur faire obſerver la diſcipline écléſiaſtique. 4°. *Thoma* eſt l'inſcription (*f*) d'une autre bulle de plomb. M. Ficoroni lit au revers *Domine* JESU, ou *Dominus* JESUS. N'y liroit-on pas mieux, *notarii?* On ſait que l'N a coutume de ſe déguiſer ſous la figure de l'H. 5°. *Aethelweard Rex Anglorum.* La monoie (*g*) angloſaxone du VIIIe. ſiècle qui donne cette légende, porte au revers *Ennebe Raex.* Le chevalier Fontaine avoue, qu'il n'entend pas le dernier mot. C'eſt *Rex: l'ae* pour l'*e* étant fréquent chez les Angloſaxons; on ne peut en douter. 6°. *Odo gratiâ Dei Rex.* On lit cette formule ſur une (*h*) monoie, frapée dans la ville d'Angers; en commençant par les lettres, qui rempliſſent le champ. On voit ſur cette pièce le monogramme, qui ſervoit de ſignature au roi Eudes dans ſes diplomes. 7°. *Viberehtus.* Ce nom paroit au revers d'une (*i*) monoie d'Ecbert, qui au IXe. ſiècle réunit ſucceſſivement ſous ſa domination les ſept petits royaumes d'Angleterre. 8°. *Lulla* eſt le nom d'un monétaire, gravé ſur le revers (*k*) d'une monoie d'Offa, roi des Merciens en 757. Les trois o, ou points blancs, entourés de perles, ſervent à ſéparer les lettres, & ſignifient en même tems *monetarius.* Souvent on trouve l'O ſeul pour exprimer ce mot en abregé.

(*c*) *Fount. tab. 5. n. 6.*

(*d*) *Le Blanc. p. 136.*

(*e*) *Ficoroni pl. 7. n. 3. p. 28.*

(*f*) *Ibid. p. 60. pl. 18. n. 6.*

(*g*) *Fountaine. t. 2. & p. 171.*

(*h*) *Le Blanc. p. 145. n. 1.*

(*i*) *Fount. tab. 8.*

(*k*) *Ibid. Offa. n. 4.*

Les lettres capitales mêlées de minuſcules depuis le commencement du XIe. ſiècle, ſont renfermées ſous la cinquième eſpèce, dont notre planche préſente ces cinq exemples. 1°. *Ex beneficio ſanctæ Crucis, per Johannem epiſcopum & per Albertum ſanctæ Crucis caſatum, factus eſt liber Letbertus: teſte hac ſanctâ Eccleſiâ.* Cette inſcription ſingulière, gravée ſur un des piliers de la grande porte de l'ancienne égliſe de ſainte Croix d'Orléans, a été publiée par (*a*) D. Mabillon, & depuis par M. Polluche, un de nos plus ſavans antiquaires. C'eſt un acte de manumiſſion, qui fait foi, que Letbert a été mis en liberté, par Jean évêque & par Albert Vaſſal de cette égliſe, en préſence de laquelle fut faite la (1) cérémonie de cet affranchiſſement. La formule, *Teſte hac ſanctâ eccleſiâ*, la conjonction du T avec l'E, les abréviations, & ſurtout la figure d'une croix pour ſignifier *Crucis*, méritent d'être remarquées. 2°. *Gerardus comes Vadaniceſis*, c'eſt-à-dire, *Vadanicenſis.* C'eſt l'inſcription (*b*) du ſceau de Gerard II. comte de Vaudemont. Ce ſceau eſt pris d'un titre de l'an 1174. 3°. *Sigillum Nicolai ſancti Petri ad vincula, Presbyteri cardinalis de Cuſa.* Le grand (*c*) ſceau en ovale pointue du ſavant cardinal de Cuſa de l'an 1451. donne cette légende, dont les caractères ſont aſſez beaux, & annoncent un renouvellement d'écriture. Le ↄ tourné à gauche fait l'ofice du D, comme ſur la médaille de Juſtinien, d'où nous avons tiré le huitième modèle de la troiſième eſpèce, & l'N emprunte une fois la figure de l'H. 4°. *Sigillum Baſtardi Domini Atti d'i Saſſo ferato.* C'eſt l'inſcription d'un ſceau du XVe. ſiècle, que M. Manni a publié dans ſes Obſervations (*d*) hiſtoriques ſur les ſceaux des bas tems. 5°. *Sigillum Adelberonis Prepoſiti ſancti Paulini Treverenſis.* Un ſceau pendant

(*a*) *Annal. Bened. t. 5. p. 533.*

(*b*) *Calmet hiſt. de Lorraine. t. 1. pl. VII.*

(*c*) *Auſtria illuſtr. tab. 27. n. 9.*

(*d*) *Tom. 2. Sigillo XIII.*

(1) Depuis que les empereurs eurent embraſſé le Chriſtianiſme, les affranchiſſemens ne ſe firent plus dans les temples des faux dieux. On conduiſoit l'eſclave dans une égliſe, où l'on offroit ſur l'autel, & on liſoit l'acte, par lequel un maître affranchiſſoit ſon eſclave. Un ou pluſieurs eccléſiaſtiques ſignoient cet acte; lorſque les ſignatures étoient en uſage; & alors le ſerf ou l'eſclave devenoit libre. Cette manière d'affranchir, nommée *manumiſſio in ſacro ſanctis eccleſiis* devint fort à la mode. Les affranchis furent appellés eccléſiaſtiques & tabulaires; parcequ'en leur donnant la liberté dans les égliſes, on en écrivoit l'acte ſur des tables. Ils étoient eux & leur poſtérité ſous la protection de l'Egliſe, qui leur ſuccédoit quelquefois au défaut d'enfans. Ce n'eſt pas ici le lieu d'aprofondir cette matière, dont nous parlerons ailleurs.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE. II,

(a) d'Adelberon, fils de Sigefroi premier comte de Luxembourg, & Prévôt de S. Paulin de Trèves en 1037. donne cette inſcription.

(a) *Calmet hiſt. de Lorraine. t. 2. pl. 1.*

VI. ESPECE. La ſixième eſpèce eſt caractériſée par des lettres ou des traits détachés. Nous en avons fait graver trois modèles. 1°. *Diis Manibus Aviani Caliſti Avianus Viirinus filius libenter pendit votum patri debitum.* Don Naſſarre (b) a publié cette inſcription ſépulcrale; ſans dire un mot qui puiſſe faciliter la lecture & l'intelligence de l'original. Nous avons lu *Avianı*; parceque nous prenons les deux caractères, qui ſuivent *Avia* pour une N, dont on a omis la ligne du milieu, & que cette lettre porte ſouvent un I avec elle. 2°. *Sigillum Chino Davanzi.* Ce ſceau publié par (c) M. Manni eſt de la fin du XIV. ou du XVe. ſiècle commencé. 3°. *Eriger monetarius* ſe lit au revers d'une monoie (d) d'Eadvic, roi des Angloſaxons en 959.

(b) *Polygraph. eſpanola. Prolog. fol. xxv. n. 13.*

(c) *Tom. 4. Sigil. 2.*

(d) *Fount. tab. 8. Eadvig. n. 5.*

VII. ESPECE. La dernière eſpèce d'écriture mêlangée du ſecond genre ſe diſtingue par des lettres terminées en étoiles, ou par trois pointes. En voici deux modèles, qui ſont les derniers de notre planche. 1°. *Eadred Rex — Unbein monetarius.* C'eſt la légende d'une (e) monoie d'Eadred, roi d'Angleterre l'an 946. 2°. *Ciolvulf Rex Merciorum.* Une autre monoie (f) de Ceolvulf, qui régnoit l'an 819. ſur les Anglois occidentaux, porte cette inſcription, dont le chevalier Fountaine n'a point déchifré le dernier mot; quoiqu'il ait donné à Ceolwlf le titre de roi des Merciens.

(e) *Ibid. tab. 6. Eadred. n. 5.*

(f) *Ibid. tab. 4. Ceolvulf. n. 2.*

§. II.

Ecriture curſive chez les anciens Romains, conſtatée par les inſcriptions: planche XXIX. renfermant les III. IV. V. *&* VI. *genres de la ſeconde Diviſion.*

Ecriture majuſcule, lapidaire & métallique mêlée de curſive: inſcriptions totalement en ce caractère.

I. L'écriture curſive a été expoſée à mille contradictions, depuis le renouvellement des lettres & des beaux arts. La plupart des littérateurs des derniers ſiècles ont nié l'exiſtence de ce caractère chez les Romains, & ont fait honneur de ſon invention aux nations barbares, qui ont partagé l'Empire. L'épitaphe de (g) Gaudence, mêlée de curſive, les fameuſes chartes de Ravenne, publiées par (h) D. Mabillon, & celles que le marquis Maffei (i) a fait imprimer dans ſon

(g) *Suplem. de re diplom. p. 114.*

(h) *De re diplom. tab. 58. p. 458. Supplém. p. 73.*

(i) *Pag. 130. & ſeqq.*

III. IV. V. et VI.e Genres s, contenant des

III

D M
SEX MANLI SATVRNINI
VIPIA VENERIA VXOR
FECIT ET SIBI
POSTERISQVE SVIS

2 [illegible] IN PACE
[illegible] DECEMBRIS

3 depos[illegible]TA · III · id · IVN · IN PACE

II

[illegible]

IV [illegible]

2 [illegible]

3 [illegible]

4 [illegible]

3 INNOCENTIA CONIVNX TISSIC VARIS
QVAE CVM EVM VIXIT DEXIE
ANNIS XX OCTO ES DVODECIM
QVAE DES AEGVLO EXIBIT
IDIBVS AVG GALLICANO CONS ·

4 DOMIT
QVE E
XEX
MAZ

hiſtoire diplomatique, ont dû faire revenir les ſavans de leurs préjugés, & leur faire comprendre, que l'écriture courante ne vient pas moins des Romains que la capitale ou majuſcule.

Perſone n'a mieux prouvé l'exiſtence du caractère curſif romain, que M. Buonaruoti. Cet illuſtre ſénateur a ſu (a) diſtinguer, dans les anciennes inſcriptions, avant M. Maffei, le caractère majuſcule de celui, dont ſe ſervoient les Romains dans l'uſage ordinaire. Il prouve cette écriture curſive par des monumens ſi certains, que les Germons & les Hardouins mêmes auroient de la peine a en conteſter la vérité. La planche, dont nous donnons l'explication, repréſente une partie de ces monumens, renfermés ſous le troiſième genre d'écriture mêlangée. Ses eſpèces ſont curſives en tout ou en partie.

(a) *Oſſervaz. Sopra fram. di vetro. pref. p.* XVI. XXI. XXVII.

IIIe. GENRE.

La première ofre une écriture capitale antique, à traits prolongés, vers la droite, & vers la gauche, courbée dans pluſieurs de ſes jambages, & tendant à l'écriture curſive, ou la ſupoſant. Notre planche donne trois modèles de cette eſpèce. 1°. *Diis Manibus Sexti Manlii Saturnini Vipia Veneria uxor fecit & ſibi poſteriſque.* Cette ancienne (b) inſcription ſépulcrale n'a pas beſoin d'éclairciſſement. 2°. *Sabbatio* (c) *in pace Chriſti Kalendis Decembris.* On doit ſous-entendre *defuncto.* 3°. *Depoſta*, c'eſt-à-dire, *depoſita III. idus junii in pace.* Cette (d) épiraphe chrétienne, auſſi bien que la précédente, laiſſe voir un mêlange très-ſenſible de lettres curſives.

I^e. ESPECE.

(b) *Boiſſard Antiquit. rom. t. 4. tab.* 109.

(c) *Roma ſubterranea. p.* 214.

(d) *Ibid. p.* 257.

La ſeconde eſpèce ſe diſtingue par une écriture capitale maſſive, à bouts arondis, mêlée de minuſcule & de curſive. Le modèle gravé ſur notre planche eſt une inſcription ſépulcrale, trouvée dans le cimetière de S. Sévérin-lez-Bordeaux. Il eſt évident qu'elle n'eſt pas entière. Nous la liſons ainſi : *Pirgus. Saucilia Paſcaſia argento* ou *auro invenit titulum ſepulcri.* Les quatre derniers mots ſont exprimés ſur notre planche par ces ſigles. A. IV. TIT. S. *Pirgus* eſt un mot tiré du grec, πύργος, qui ſignifie une tour, un monument. Ce mot étoit lié avec ce qui eſt perdu de l'inſcription. Telle qu'elle eſt, M. Baudelot (e) la ſupoſe chrétienne ſans trop de fondement. Il la fait remonter vers l'an 350.

IIe. ESPECE.

(e) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcript. t. 3. p.* 260.

de Jeſus-Chriſt & l'explique (1) autrement que nous.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE. II. IIIe. ESPEECE.

La troiſième eſpèce eſt du moyen age, & mêlée de minuſcule & curſive. Le revers d'une (*a*) monoie de Charlemagne nous ſert ici d'exemple. M. le Blanc reconoit qu'il n'a pu former aucun mot ni aucun ſens de cette légende. Nous y trouvons *Mettulo*, qu'on prend vulgairement pour le lieu où la monoie fut frapée. C'eſt la même fabrique, dont il raporte trois monoies de ſuite, dans la planche ſuivante du même prince.

(*a*) *Le Blanc. p. 87. n. 4.*

L'écriture curſive antique toute pure, ou mêlée ſeulement de quelques onciales & minuſcules, conſtitue la quatrième eſpèce, dont quatre modèles figurent ſur notre planche. 1°. *Opus Atticianis Afrodiſienis*. Cette inſcription (*b*) eſt gravée ſur une ſtatue, qui repréſente une des Muſes. Cet antique eſt dans la galerie du grand duc de Toſcane. M. Buonaruoti croit qu'*Afrodiſienis* eſt écrit pour *Afrodiſienſis*; mais il vaut mieux ne rien changer. 2°. *Ruſticius ſerbus*. Le dernier mot eſt pour *ſervus*. M. Gori (*c*) a publié cette inſcription peinte ſur une ancienne brique. Cet habile antiquaire y reconoit (2) l'écriture, qu'on apelle curſive, & dont les Romains faiſoient un uſage ordinaire; lorſqu'ils vouloient écrire plus vîte & avec moins de peine. La lettre S s'y montre ſous la figure qu'elle a dans les Pandectes de Florence. 3°. *Mercurius pater filiae defunctae* VI. *idus Novembris*, *Urſo & Polemio conſulibus*. M. Bonaruoti (*d*) lit *filiae depoſita*, & D. Mabillon (*e*) *depoſitæ*. Nous préférons *defunctæ*. Il y a au-deſſus de la même inſcription, *dies* XXI. marqué également par un D tranché. Ces deux ſavans ont publié ce modèle d'ancienne écriture curſive. Ce n'eſt qu'une portion de l'épitaphe de Gaudence, datée du conſulat d'Urſus & de Polemius; c'eſt-à-dire de l'an 338. de Jeſus-Chriſt. Quoique

IVe. ESPECE.

(*b*) *Buonarruoti Vetri. p. XXI.*

(*c*) *Monument ſive Columbarium. p. 58.*

(*d*) *Oſſervazioni. p. XVI.*

(*e*) *De re diplom. Suplem. p. 114.*

(1) Ce ſavant prend deux fois l'A pour l'Æ, & oublie l'S placée au-deſſus de *Pirgu*. Sans s'embaraſſer de la ſignification la plus ordinaire des ſigles A. I U; il lit ainſi l'inſcription: *Pirgus. Aucilia Paſcaſia aquitanici juris*, ou *Aquitania*, ou *Aquenſis juvenis uſa titulo ſuo*. M. Baudelot avoue, qu'il a plutôt deviné que lu. Nous ſommes perſuadés, qu'il n'a bien fait ni l'un ni l'autre, Il n'étoit guère plus heureux en expliquant les inſcriptions, qu'en faiſant le diſcernement (*f*) des anciens diplomes; quoiqu'on ait afecté dans la nouvelle Encyclopédie (*g*) de le citer comme juge fort expert en cette matière; après que nous avions fait voir ſes écarts.

(*f*) *V. notre t. 1. com. p. 11. & ſuiv. p. 166. 167.*

(*g*) *Tom. 4. p. 1010.*

(2) *Scriptionis* (*b*) *hoc genus antiquum, curſivo, ut dicitur, ſimillimum eſt, vel ipſiſſimum eſt, quo communiter utebantur, cum vellent majori velocitate & commoditate ſcribere.*

(*b*) *Monum. ſive Columbar. p. 58.*

M. Bianchini

M. Bianchini eut fait tirer cette inſcription ſur l'original, & qu'il en eût fourni le modèle d'une part à D. Mabillon & de l'autre à M. Buonaruoti : cependant ces deux modèles ne laiſſent pas de diférer conſidérablement. L'inſcription eſt à ſimple trait, dans les obſervations de M. Buonaruoti ſur les anciens fragmens de verre. Comme nous ne voulons pas décider, quel eſt le modèle le plus conforme à l'original ; nous avons ajouté dans notre planche celui du ſavant Italien, qui paroit toutefois réduit. 4°. *Mercurius pater filiae defunctae* VI. *idus Novembris*, *Urſo & Polemio conſulibus*. Il eſt évident par ces inſcriptions, que l'écriture curſive étoit en uſage à Rome dès les premiers (1) ſiècles.

Une écriture antique, ruſtique, mêlangée de capitale, V^e. ESPECE.

(1) Les écrivains, qui étoient tantôt Grees, tantôt Syriens, & acoutumés à la forme de leurs caractères particuliers, eſtropioient ſouvent le caractère romain & le réduiſoient preſque à la forme du leur. D'où il arivoit que l'écriture curſive varioit ſelon les différentes mains, qui l'employoient, comme il arive encore aujourdui. On remarque cette variété dans la charte de pleine ſécuriré, publiée par D. Mabillon, & dans celle de l'an 504. donnée par Lambecius au VIIe. tome de la bibliothèque de l'Empereur. On trouve encore pluſieurs autres preuves de l'exiſtence des caractères curſifs chez les Romains dans les anciennes inſcriptions chrétiennes des cimetières, raportées par Fabretti, Boſius, Boldetti, & Lupi Jéſuite. Il faut lire l'explication que ce dernier a donnée de l'épitaphe de ſainte Sévère martyre. M. Bourguet dans ſon (a) mſ. gardé à la bibliothèque du roi, ne parle pas d'après les monumens antiques ſufiſamment examinés ; lorſqu'il réduit à des lettres monogrammatiques & conjointes, toutes les minuſcules & curſives, qui s'y rencontrent. » Il eſt » vrai, dit-il, qu'on trouve, dans les mé» dailles & dans les inſcriptions antiques, » certaines lettres jointes ; mais c'étoient » des eſpèces de monogrammes, qui ſer» voient ſimplement pour abréger les » légendes des médailles ou les inſcrip» tions. « Mais le ſavant profeſſeur de Neuchatel ne tarde pas à reconoitre chez les Romains une écriture liée, coulée & curſive proprement dite. » On a auſſi » découvert, pourſuit-il, à Rome une » inſcription antique, que j'ai vue chez » M. Bianchini. Les dernières lignes ſont » en caractères courans ; parceque l'eſ» pace manquoit à la pierre. D. Mabillon » l'a fait imprimer dans le Suplément à » ſon ouvrage *de re diplomaticâ*. J'ai auſſi » vu à Milan le Joſeph de la traduction » de Rufin, qui eſt écrit ſur des feuilles » d'arbres, ou pour mieux dire, ſur une » eſpèce de papier, compoſé de filamens, » tirés de l'écorce de quelque arbre. » (C'eſt le papier d'Egypte.) Les caracte» tères de ce mſ. qui eſt du tems de » Théodoſe ſont liés, aigus, & aſſez di» ficiles à lire. Tout cela prouve, qu'il » ſe peut faire, que les Syriens & les » Arabes aient uſé de caractères liés depuis » plus de treize à quatorze cents ans. « Mais cela prouve encore mieux que le P. Germon (b) a parlé au hazard & en homme peu inſtruit ; lorſqu'il a exclu des marbres & des médailles l'écriture curſive, uſitée en France du tems des rois Mérovingiens, & qui n'eſt autre dans le fond que celle des Romains. S'il y a des différences ; elles ne ſont qu'accidentelles. L'erreur du Jéſuite eſt principalement venue dece qu'il n'a conu, qu'une ſorte d'écriture latine dans l'empire romain. Cette erreur au reſte lui eſt commune avec d'autres ſavans.

(a) *Tom.* 2. *p.* 47. 48.

(b) *Diſceptatio* 1. *p.* 51. *& ſeqq. Diſcept.* 2. *p.* 49.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE. II.

d'onciale, & de curſive, diſtingue la cinquième eſpèce. Notre planche lui fournit trois modèles. Le premier eſt cette inſcription peinte ſur un ancien (1) vaſe, deſtiné à conſerver le vin : *Librarum pondo L. Ex cellario L. Purelli Gemelli M.* La dernière lettre ſeule peut ſignifier *Maſſicum* ou *Mamertinum vinum.* La ligne perpendiculaire du côté droit nous donne *Cn. Lu. Muna*, c'eſt-à-dire, *Cneio Lucio Munatio.* Cette manière de lire poura paroitre un peu haſardée; mais nous la croyons plus ſuportable, que celle de M. Bianchini, qui lit *Caeſanniae*, & croit que c'eſt le nom d'une dame, ſur le fond de laquelle le vin avoit été recueilli.

(a) *Buonaruoti Vetri. p.* XVIII.

Le ſecond modèle eſt cette épitaphe (*a*) de l'an 295. de J. C : *Statilia Alexandra, annorum quatuordecim virgo : mortua eſt Tuſco & Annullino conſulibus,* IX. *Kalendas Septembris.* Ici le *t* minuſcule prend la forme de l'*i* & de *l.* & le T majuſcule, qui termine le mot EST, ſert encore à commencer le mot *Tuſco.* Ces obſervations peuvent ſervir à déchifrer pluſieurs autres monumens.

(*b*) *Ibid. p.* XIX.

Le troiſième modèle eſt cette ancienne inſcription (*b*) ſépulcrale : *Diogenia filiae bonae, quae vixit annos ſexs, menſes decem, Diogenes pater infelix.* Il faut ſousentendre *poſuit. Diogenia* eſt mis pour *Diogeniae.* Dans ce modèle l'S eſt preſque ſemblable au Γ des Grecs. On en trouve de cette figure dans les fameuſes Pandectes florentines.

VI. ESPECE.

Quelques lettres curſives, pluſieurs minuſcules, & beaucoup d'irrégulières caractériſent la ſixième eſpèce de ce troiſième genre. Quatre inſcriptions, écrites dans ce goût, figurent ſur notre planche. 1°. *Diis Manibus Q. Terentii*

(1) C'eſt une amphore de cinq palmes romaines de hauteur. Elle fut découverte en 1728. dans le jardin Farnèſe. M. Gori l'a repréſentée dans la ſavante (*c*) Préface, qu'il a miſe à la tête des anciennes inſcriptions de M. Doni, Patrice de Florence. La première ligne de notre modèle eſt très-dificile à lire. M. Bianchini, qui a paſſé pour le plus ſavant homme d'Italie dans la conoiſſance des anciens caractères, ne l'a point déchifrée. M. Gori, lui-même, a la modeſtie d'invoquer le ſecours d'autrui en cette ocaſion; mais en même tems, il donne la clé de l'énigme, en inſinuant que ces caractères peuvent marquer la quantité de vin, que le vaſe contenoit. La ligne collatérale & perpendiculaire n'eſt pas moins dificile à déchifrer. M. Bianchini y trouve *Caeſanniae*, M. Gori ne paroit pas ſatisfait de cette leçon. Mais ſuposant qu'on peut l'admettre; il croit que cela ſignifie, que la perſone de ce nom aura reçu ce vin en préſent ou étrennes aux fêtes de Saturne. Ceci peut être apliqué à Cneius Lucius Munatius, que nous croyons voir dans cette partie de l'inſcription.

(*c*) *Pag.* LXXXII.

Priſciani. Vixit annis quatuor, menſibus ſeptem. Frumentum publicum accepit menſibus novem. Terentia Sabina alumno fecit. Cette épitaphe d'un enfant de quatre ans & ſept mois, nouri aux dépens du public, fut (*a*) trouvée l'an 1696. dans le cimetière de S. Laurent, hors les murs de Rome. On y voit des *u* ſemblables à ceux des diplomes. Le b ne difère preſque pas des *b*, que l'on trouve dans les chartes de nos rois de la première race. Les points prennent la figure d'un petit v, renverſé vers la droite. 2°. *Evagreni filiae cariſſime benè merenti, que vixit annos novemdecim, menſes ſeptem, dies viginti tres; Maximus & Palame parentes fecerunt. Deceſſit quartò nonas Octobris.* Cette inſcription (*b*) ſépulcrale tirée du même cimetière, ne varie pas moins dans l'orthographe, que nos plus anciens diplomes. La diphtongue *ae* y paroit dans un mot, & l'*e* ſimple prend ſa place en deux autres. Si le nom *Evagreni* eſt celui de la fille, comme l'on n'en peut guère douter; on a un nom feminin avec la terminaiſon maſculine. 3°. *Innocentia conjunx Iſſiguaris, quae cum eum vixit benè annis decem, dies duodecim, quae de ſaeculo exibit idibus auguſtis, Gallicano conſule.* Cette épitaphe de l'an 317. ou 330 a été copiée (*c*) dans le cimetière de Priſcille à Rome. Elle n'en ofre pas moins un langage barbare. *Conjunx* pour *conjux*; *cum eum*, pour *cum eo*, *exibit* pour *exivit*, prouvent que les règles de la grammaire n'étoient pas ſuivies, même dans la capitale de l'Empire romain. Les lettres B, G, N, L de cette inſcription ſont remarquables. 4°. *Domitia Julianeti filie in pace. Que bixit annis quatuor, meſis decem, oras Xex. Notis defunta eſt idus mazas.* Cette épitaphe (*d*) du même cimetière enchérit ſur la précédente, pour la barbarie du ſtyle & de l'orthographe. Nous la rendons ainſi en latin ordinaire: *Domitiæ Julianeti filiæ in pace: quæ vixit annis quatuor, menſes decem, horas ſex. Notis defunĉta eſt idus maias.* Il eſt ſingulier que l'X prenne la place de l'S, & le Z celle de l'I. Nous croyons que la figure, qui eſt au bas de l'inſcription eſt l'X ou monogramme de J. C.

(*a*) *Ibid. p.* XXIII.

(*b*) *Ibid. p.* XXIV.

(*c*) *Ibid. p.* XXV.

(*d*) *Ibid. p.* 53.

La dernière eſpèce de mêlanges eſt eſpagnole & des bas tems. Le modèle que nous en donnons, d'après Don (*e*) Naſſarre, eſt mêlé de capitale à traits ordinairement courbes.

VIIe. ESPECE.

(*e*) *Polygraph. eſpan. Proleg. fol.* XX. *n.* 3.

Voici comment nous le liſons : *Aqui jaze Martino Mendez de Hohoad Baoquſco.* C'eſt une épitaphe de l'Egliſe de ſainte Marie de Peraza, dans l'archevêché de Brague. Nous aurions pu acumuler beaucoup d'exemples de l'écriture moderne, mêlée de curſive. Mais nous n'avons donné celui-ci, que comme ſingulier en lui-même : quoique trop recent, pour prouver l'exiſtence de l'ancienne écriture curſive.

Ecriture tournée dans des ſens contraires à ſa poſition naturelle.

II. Les écritures biſares ſont de tous les tems. Il y en a (1) de renverſées, qu'on ne peut lire qu'avec le ſecours d'un miroir. Il n'eſt pas rare de rencontrer dans les (*a*) inſcriptions & même dans les mſſ. des (2) écritures à rebours. On peut raporter à ces biſareries la manière d'écrire (*b*) en cercles, expliquée par (3) quelques ſavans. Cette manière d'écrire étoit employée dans les teſtamens ; lorſque les maitres vouloient afranchir leurs eſclaves au préjudice des loix, qui avoient mis des bornes à ces manumiſſions. Les lettres couchées, renverſées, tranſpoſées, tournées en des ſens contraires à leur ſituarion ordinaire, venant à ſe gliſſer de

IVe. GENRE.

diférentes façons dans les écritures, forment le quatrième genre de la planche, que nous expliquons. Il ſe ſubdiviſe en douze eſpèces, qu'il faut lire & expliquer les unes après les autres.

(*a*) *Antiq. expl. t. 1. pl. 76.*

(*b*) *Nova acta erudit. menſ. januar. 1739.*

(1) » La plupart (*c*) des deſſeins de » Léonard de Vinci, célèbre peintre flo» rentin, qui fleuriſſoit à la fin du XVIe. » ſiècle & au commencement du ſuivant, » qu'on garde dans la bibliothèque am» broiſienne à Milan, ſont acompagnés » d'explications écrites de la droite à la » gauche, qu'on ne peut lire que dans » le miroir. C'étoit la manière d'écrire de » Léonard. On ignore la cauſe de cette » biſarterie. «

(*c*) *Journ. des ſavans Novembr. 1731. p. 673.*

(2) » Dans les anciens (*d*) mſſ. de la » lettre (de Raban abbé de Fulde à Hé» ribolde évêque d'Auxerre,) les noms » *Euchariſtia*, *Sacramentum*, & pluſieurs » autres ſont écrits à rebours ; enſorte » que les dernières lettres ſont les pre» mières. «

(*d*) *Hiſt. de l'Egliſe gallican. t. 5. p. 530.*

(3) *Lubet* (*e*) *hic adnectere modum ſcribendi proſus ſingularem & jocularem, quo Romani luſi ſolebant, ſi quando ſervos in fraudem creditorum vel legis Fuſia Caniniana teſtamento manumittere animum inducerent. Scilicet nomina ſervorum in circulo ſcribebant, legibus quæ ſcriptura ordinem ſervantes primum & deinceps reliquos tanquam teſtatori magis dilectos, ad legitimum uſque numerum, libertate donabant, hoc pacto illudentes. Verùm placuit omnes in ſervitute retinere propter circuli incertitudinem .... Neque inſolitum veteribus modum ſcribendi in orbe tereti fuiſſe evidentiſſimè probat Auſonius in* Ludo ſeptem ſapientium, *ubi Solonem ſic loquentem facit.*

(*e*) *Traxins de primâ ſcrib. orig. p. 62. 63.*

Rectè olim ineptum Delphicus luſit Deus
Quærentem quiſnam primus ſapientum foret ;
Ut in orbe tereti nomina eorum inſcriberet,
Ne primus eſſet, ne vel imus quiſquam.

La première alant ſimplement à rebours ou de droite à gauche, en tout ou en partie, ſe vérifie par dix exemples. 1°. *Tiberius Caeſar, Auguſti filius; imperator ſeptiès.* Une médaille de la première grandeur, également rare & élégante donne cette légende. M. Vaillant (*a*) a lu V. pour VII. 2°. *Imperator Caſſius Poſtumus, pius, felix, Auguſtus.* C'eſt la légende d'une (*b*) médaille du plus célèbre des tyrans, qui ſe revoltèrent contre l'empereur Gallien. Poſtume fut maitre des Gaules pendant ſept ans. 3°. CONSTANTIUS NOBC. Les quatre dernières lettres pouroient ſignifier *Nobilis Caeſar;* à moins qu'en les tranſpoſant, on ne liſe *Con B.* c'eſt-à-dire *Conſtantinopoli moneta ſecunda.* C'eſt le revers d'une (*c*) médaille de Conſtantius, dont les lettres ſont placées à rebours; tandis qu'elles ſont dans leur ſens naturel ſur le premier côté. 4°. *Childerici Regis.* Cette inſcription de (*d*) l'anneau d'or du roi Chilperic I. eſt orbiculaire; c'eſt-à-dire, écrite au tour de la tête de ce prince. 5°. *Carolus*, ſur une (*e*) monoie de Charlemagne, commence par la droite vers la gauche, & finit de gauche à droite. 6°. *Winiwl monetarius.* C'eſt le revers (*f*) d'une monoie d'Edmond, roi d'Angleterre en 946. L'W y paroit ſous la figure du P; enſorte qu'on liroit ſans peine *Pipini*; ſi l'on n'étoit pas inſtruit de l'alphabet angloſaxon. 7°. *Ethelſtan monetarius* ſe lit au revers d'une (*g*) monoie du roi Alfred. 8°. *Ædlſtan Rex* eſt la légende d'une autre (*h*) monoie du roi Ethelſtan. 9°. *Ridt monetarius* eſt le revers d'une (*i*) monoie du même prince angloſaxon. 10°. *Modur monetarius.* C'eſt la légende d'une monoie (*k*) du roi Eadred. M. Fountaine, n'ayant pas fait atention au renverſement & à la tranſpoſition des lettres, a lu *Thurmod monetarius.*

(*a*) *Tom. 2. p. 8.*

(*b*) *Banduri t. 1. p. 285.*

(*c*) *Ibid. t. 2. p. 90.*

(*d*) *Heinec. tab. 1. n. 4. Mabillon. de re dipl. p 135.*

(*e*) *Le Blanc. p. 87. n. 9.*

(*f*) *Fountaine. tab. 5. Eadmond. n. 6.*

(*g*) *Ibid. tab. 1. n. 6.*

(*h*) *Ibid. tab. 2. n. 11.*

(*i*) *Ibid. n. 15.*

(*k*) *Ibid. tab. 6. n. 9.*

La ſeconde eſpèce alant de gauche à droite, mais dont toutes les lettres ſont tournées à contre ſens, ſe prouve par les modèles ſuivans. 1°. *Abertee monetarius Eolfric.* Cette légende eſt ſur le revers d'une (*l*) monoie du roi Ethelſtan. Au lieu d'*Eolfric*, le chevalier Fountaine lit *de Eoſerwic*, York. 2°. *Iborace civitas* eſt le revers d'une (*m*) monoie, qui porte le nom de S. Pierre. Le docte Anglican la croit frapée par l'autorité de l'archevêque d'York, plutôt pour l'uſage du public, que pour payer au ſucceſſeur de S. Pierre.

IIe. ESPECE.

(*l*) *Ibid. tab. 2. p. 171. n. 11.*

(*m*) *Ibid. tab. 9. n 6.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARNICLE II.

le tribut, que les Anglois s'étoient engagés de lui payer, pour l'entretien de leur Collège de Rome. 3°. *Eanred Rex* eſt la légende d'une (*a*) monoie d'un roi de Northumbrie. 4°. *Connani filius Comitis. Filius* eſt ici pour *filii*. Cette inſcription paroit ſur le contreſcel (*b*) de Conan, fils de Henri, comte de Penthiévre, au XIIe. ſiècle.

(*a*) *Ibid. t. x. n. 1.*

(*b*) *Heinec. de Sigil. p. 218. Lobineau hiſt. de Bret. t. 2. n. 1.*

IIIe. ESPECE. Dans la troiſième eſpèce des écritures tournées en ſens contraires, la première ligne eſt la ſeconde, la ſeconde la première, & la troiſième reprend ſon rang. Quelquefois la première eſt la dernière, la ſeconde, & la troiſième devient la première & la ſeconde. Ces obſervations néceſſaires, pour déchifrer les anciens monumens, ſont prouvées par les exemples repréſentés ſur notre planche. 1°. *Offa* (*c*) *Rex Merciorum.* 2°. *Eanarl* (*d*) *monetarius.* 3°. *Huſſa* (*e*) *monetarius.* Ces trois légendes d'autant de monoies angloſaxones, ne formeroient point de ſens ; ſi elles étoient lues à la manière ordinaire.

(*c*) *Fount. tab. 9. n. 8.*

(*d*) *Ibid. tab. 3. n. 15.*

(*e*) *Ibid. Burgred. n. 23.*

IVe. ESPECE. Dans la quatrième eſpèce, la première ligne eſt la ſeconde : la ſeconde ayant ſes lettres à contreſens eſt la première, & la troiſième eſt diſpoſée à l'ordinaire. M. Fountaine (*f*) nous en a fourni un exemple dans la ſixième monoie de Burgred roi des Merciens. La vraie légende eſt *Dudcci monetarius.* Le ſavant Anglois a ſupoſé que la ligne du milieu marchoit de droite à gauche, & ſur ce pié il a lu *Ccedud monetarius.* Mais la croix placée de l'autre côté avertit, qu'il faut de là commencer à lire, & que les lettres procèdent de gauche à droite ; mais qu'elles ſont tournées à contreſens.

(*f*) *Ibid. tab. 3. n. 6.*

V^e. ESPECE. Dans la cinquième eſpèce, la ſeconde ligne montant à la première, & la première deſcendant à la ſeconde ; les autres lignes reprennent leur marche ordinaire. Cela ſe prouve par une (*g*) monoie du roi Ethelſtan. Elle a pour légende *Eboraca*, écrit au tour de l'égliſe cathédrale d'York & *Regnal monetarius*, dans l'exergue.

(*g*) *Ibid. tab. 2. n. 13.*

VIe. ESPECE. La ſixième eſpèce va de droite à gauche, & ſes lettres ſont fort défectueuſes. Une monoie (*h*) de S. Pierre, frapée dans la ville d'York en donne un modèle. On lit au premier côté *Sancti Petri moneta.*

(*h*) *Ibid. t. 9 n. 6.*

VIIe. ESPECE. La ſeptième eſpèce procède de gauche à droite, & de droite à gauche en différens ſens. En voici des exemples.

1°. *Victoria Principum.* C'eſt la légende d'une (*a*) médaille de Theodahat, roi des Gots en Italie. On trouve des D en forme de P ſur les monoies de Clovis, de Reccarede, & de Juſtinien. 2°. *Victuria Chlotarii* eſt la légende d'une (*b*) monoie de Clotaire II. frapée à Marſeille. Le nom de cette ville eſt clairement exprimé par les caractères qui ſont dans le champ de la médaille, aux deux côtés d'une croix, poſée ſur un petit globe.

(*a*) *Banduri. t. 2. p. 621. n. 27.*
(*b*) *Le Blanc. p. 35. n. 5.*

VIII. ESPECE.

Dans la huitième eſpèce, la première ligne ſuit le train acoutumé, & la ſeconde eſt renverſée & marche de droite à gauche, comme on le voit ſur une (*c*) monoie de Louis le débonaire, dont la légende a paru indéchifrable à M. le Blanc. Elle préſente ces caractères : SITDAMCHITI. Si l'on fait arention à la reſſemblance de l'M & de l'N, du T & de L des anciens, & au peu d'habileté des graveurs & des monoyeurs du IXe. ſiècle ; on rrouvera facilement *Silvanectis*, *Senlis*, dans cette légende.

(*c*) *Le Blanc. p. 102. a. n. 26.*

IX. ESPECE.

Les letrres de la neuvième eſpèce ſont renverſées de haut en bas & vont de droite à gauche. Notre planche en ofre trois exemples. 1°. *Marci Aurelii Antonini.* C'eſt l'inſcription d'un (*d*) entonoir de bronze, qui ſervoir à l'empereur Marc Aurèle. 2°. *Publii Helvii Pertinacis.* On lit ces mots ſur un plus grand (*e*) vaſe de même figure, lequel a ſervi à l'empereur Pertinax. 3°. *Theupolis. Anno II. imperii.* C'eſt la légende d'une (*f*) médaille, frapée à Antioche la ſeconde année de l'empire de Phocas. Ce ryran ayant fait égorger l'empereur Maurice, fut couronné par le Patriarche de Conſtanrinople au mois de Novembre 602.

(*d*) *Antiquit. expl. t. 3. part. 2. pl. 228. n. 1.*
(*e*) *Ibid. n. 2.*
(*f*) *Banduri. t. 2. p. 671. n. 21.*

X^e^. ESPECE.

La Xe. eſpèce obſerve la marche ordinaire ; mais elle a quelques letrres renverſées, rournées à conrre ſens ou couchées. Nous en donnons rreize modèles dans norre planche. 1°. *Eburovices*, gravé (*g*) ſur une monoie gauloiſe. 2°. *Coios*, empreint ſur une (*h*) pièce d'argent des Gaulois Helvétiens. Ce mor eſt pris par Bouteroue pour le nom de quelque ville ou bourg. 3°. *Pariſiis civitas.* Cette légende ſe montre au revers d'un (*i*) tiers de ſols d'or de Clovis I. 4°. *Dominus Juſtinianus* ; & au revers, *Victoria Auguſti.* Cette légende eſt rirée d'une médaille (*k*) de l'empereur Juſtinien. 5°. *Felurias ſemper* eſt le revers d'une (*l*) médaille de Baduela,

(*g*) *Bouteroue. p. 41. n. 1.*
(*h*) *Ibid. p. 52.*
(*i*) *Le Blanc. p. 14. n. 2.*
(*k*) *Banduri. t. 2. p. 632.*
(*l*) *Ibid. p. 646.*

roi des Goths en Italie l'an 541. Il n'eſt pas beſoin d'avertir, que *felurias* eſt mis pour *floreas*. 6°. *Vicuoriai auguſtorum. Multa vota : anno II. Conob.* Les deux premiers mots ſignifient *Victoriæ* ou *Victoria Auguſtorum*. Il paroit par cette inſcription d'une (a) médaille de l'empereur Maurice, & par pluſieurs autres, que dès le VIe. ſiècle, les monétaires d'entre les Grecs ne ſavoient plus aſſez de latin, pour les compoſer. 7°. *Victoriam regis. Maſſilia.* Cette légende paroit au revers d'une (b) monoie de Clotaire II. Au haut d'une croix une M onciale renverſée & un A donnent le nom latin de la ville de Marſeille. Cependant M. le Blanc (c) dit que le lieu où la pièce a été fabriquée n'eſt point marqué. Il aura pris l'M onciale, tournée à contre ſens, pour l'*oméga*, lequel joint à l'*alpha* exprime le nom de J. C. 8°. *Hcaribertus Rex.* C'eſt ainſi qu'on doit lire, & non pas *Ntaribertus*, comme a fait (d) M. le Blanc ; ſans faire atention que l'H & l'N ſe prêtent mutuellement leurs figures. La monoie d'or, qui porte cette légende, eſt de Cherebert I. qui régnoit à Paris l'an 561. 9°. *Maſſilia* eſt la légende d'une autre monoie d'un roi du nom de (1) Cherebert. Elle eſt marquée B. ce qui pouroit ſignifier *ſecundus*, pour diſtinguer ce Roi Cherebert du premier. Quoiqu'il en ſoit, celui-ci n'a pu faire batre monoie à Marſeille, dont Sigebert ſon frère étoit maitre ; comme il paroit par une de ſes monoies, dont voici la légende : 10°. *Sigebertus Rix. Maſſilia.* Ainſi la monoie précédente eſt de Charibert, fils de Clotaire II. & roi de Toulouſe, à qui l'Agenois, le Querci, le Perigord & la Novempopulanie furent cédés l'an 630. 11°. *Lauduno*, ſur une monoie, qui (e) ne porte le nom d'aucun roi, prouve qu'elle a été frapée à Laon. Le nom de cette ville eſt écrit avec une L placée à contre ſens, & le ſurnom *Cloato* pour *clavato* patoit au revers. 12°. *Sareburco* eſt la légende d'une pareille monoie, frapée à Sarbourg. M. le Blanc (f) a lu *Areburcos* & la mis au rang des lieux inconus, où l'on batoit monoie, ſous la première race des rois de France. 13°. *Agnetis vico.* Ce nom de lieu pareillement inconnu à

(a) *Ibid. p. 662. n. 38.*

(b) *Le Blanc. p. 35. n. 7.*

(c) *Ibid. p. 38.*

(d) *Le Blanc. p. 39. n. 1.*

(e) *Ibid. p. 58. b. n. 30.*

(f) *Ibid p. 58. c. n. 5. & p. 67.*

(g) *Pag. 41.*

(1) M. le Blanc (g) remarque que le nom de Cherebert eſt écrit de quatre manières différentes ſur les monoies : HCHARIBERTUS, CHARIBERTUS, CHEREBERIUS, HERIBERTUS.

M.

M. le Blanc eſt marqué *(a)* ſur la troiſième pièce de ſes monétaires L'V du dernier mot termine la croix, qui ocupe le revers de cette monoie. La forme de cette croix paroit monogrammatique. On y découvre aiſément le T, l'U, qui peut ſervir à deux uſages, deux L renverſées, l'O, l'F & l'I: ce qui forme tout naturellement *Tullo fit*; & dès-lors le lieu, où cette monoie, qu'on ſupoſe de la première race, fut frapée, n'eſt plus inconnu. En commençant par le centre, on lira tout de ſuite: *Tullo fit, Agnetis vico.*

(a) *Ibid. n.* 3.

XIe. *ESPECE.*

La marche de droite à gauche, avec quelques lettres couchées & renverſées, conſtitue l'onzième eſpèce, dont notre planche ofre les deux exemples ſuivans. 1°. *Maſſilia*, ſur une *(b)* monoie de Sigebert I. Après ce mot, on trouve une R, placée au-deſſus d'une croix, acompagnée des lettres M A. Eſt-ce trop haſarder, que d'expliquer cette écriture monogrammatique par *Rex* ou *regnat Chriſtus Maſſiliæ?* 2°. *Eardwlf* ſur une monoie *(c)* angloſaxone. C'eſt le nom d'un roi de Northumberland, qui ſe retira à la cour de Charlemagne l'an 808.

(b) *Ibid. p.* 45. *n.* 4.

(c) *Fount. tab.* 2. *n.* 4.

XII. ESPECE.

Les lettres de la dernière eſpèce de notre quatrième genre ſont confondues. Notre planche en fournit trois exemples, tirés des monoies de *(d)* Philippe I. Roi de France. 1°. *Philipus Dei dexterâ Rex.* 2°. *Rex Dei dexterâ Philipus.* 3°. *Philipus Dei dexterâ Rex.* Ces trois monoies ont été frapées à Orléans.

(d) *Le Blanc. p.* 156. *n.* 8. 9. 10.

Ecriture irrégulière dans la forme, ou la poſition de ſes lettres.

III. Nous n'apelons pas ici écritute irrégulière celle, qui eſt mêlangée de lettres grèques & barbares, capitales & onciales, minuſcules & curſives, couchées & tournées ſens deſſus deſſous, conjointes & enclavées, gothiques de toutes les façons. Les autres genres renferment les premières, & les gothiques font la matière de notre troiſième diviſion. Le cinquième genre de la XXIXe. planche, que nous expliquons, réſulte ſeulement de lettres ou d'écritures irrégulières, ſoit dans leur forme, ſoit dans leur arangement. Ce genre eſt ſoudiviſé en cinq eſpèces.

V^e. GENRE.

Ire. ESPECE.

La première, irrégulièrement inclinée, ſe manifeſte ſur deux monoies angloſaxones, publiées par M. Fountaine, à la fin de la Diſſertation épiſtolaire de George Hickes. 1°. *Athelulf monetarius*, eſt le revers d'une *(e)* monoie d'Elfred,

(e) *Fount. tab.* 1. *n.* 8.

roi de Northumbrie. 2°. *Diaruald monetarius* ſe lit au revers d'une autre monoie (*a*) du même Prince, frapée à Cantorberi.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE II.

(*a*) *Ibid. n.* 10.

IIe. ESPECE. La ſeconde eſpèce eſt hétéroclyte dans la forme de ſes caractères, comme l'on voit dans ces trois modèles, repréſentés ſur notre planche. 1°. *Alred Rex.* C'eſt la légende (*b*) d'une monoie d'un roi angloſaxon, qui régnoit en Northumbrie l'an 765. 2°. *Hunlaf.* eſt le nom d'un autre roi du même païs, & *Vigmund* eſt celui du fabricateur de la (*c*) monoie, qui porte ces légendes. 3°. *Eadmund monetarius* ſe lit au revers d'une (*d*) monoie du roi Edmond I. qui fut aſſaſſiné l'an 946. Dans cette légende, on voit un D. revêtu de la figure du b minuſcule.

(*b*) *Ibid. n.* 1.

(*c*) *Ibid. n.* 2.

(*d*) *Ibid. tab.* 5. *n.* 22.

IIIe. ESPECE. Les lettres de la troiſième eſpèce ſont irrégulières ſeulement dans leur diſpoſition. Les unes ſont chaſſées de la ligne, & les autres inclinées de côté, à droite & à gauche; quoique très-régulières, quant à leur figure. Notre planche en donne un exemple, emprunté d'une monoie de (*e*) Louis le débonaire. On lit au revers *Stratburgus.* C'eſt le nom, que la ville de Straſbourg portoit, dès le tems de S. Grégoire de Tours.

(*e*) *Le Blanc. p.* 102. *b. n.* 27.

IVe. ESPECE. La quatrième eſpèce eſt irrégulière dans la forme & l'élévation de ſes lettres. Cette manière de tracer les caractères ſe montre ſur deux monoies angloſaxones des VIIIe. & IXe. ſiècles. 1°. *Offa Rex — Ethelvad.* Ces deux noms ſe liſent ſur une monoie (*f*) d'Offa, roi de Mercie en Angleterre. 2°. *Werbald. monetarius.* C'eſt le nom du monoyeur, marqué ſur le revers d'une (*g*) pièce de Ludica, roi des Merciens, l'an 823. Dans ce modèle l'V, fermé par le haut, a la valeur de l'W.

(*f*) *Fount. tab.* 9. *n.* 12.

(*g*) *Ibid. tab.* 8. *Ludica n.* 1.

V^e. ESPECE. La cinquième eſpèce ſe diſtingue par des lettres de différentes hauteurs, dont pluſieurs ſont conjointes, carées & renverſées. Voici les exemples de cette écriture irrégulière gravés ſur notre planche. 1°. *Carolus.* Ce nom eſt empreint au premier côté d'une (*h*) monoie de Charlemagne. 2°. *Hluduin — Aurelianis.* Un denier d'argent (*i*) de Louis le débonaire donne cette légende. *Hluduin*, pour *Hludovicus*, ocupe un côté de cette monoie, & le nom latin de la ville d'Orléans remplit le revers. Si l'on s'en raportoit, à M. le

(*h*) *Le Blanc. p.* 87. *n.* 3.

(*i*) *Ibid. p.* 100. *n.* 3.

(1) Blanc ; au lieu d'*Aurelianis* on liroit *Arvernis*. 3°. *Carolus* eſt l'inſcription d'une monoie (a) de Charlemagne. Il y a au revers une croix cantonnée de ces quatre lettres HASS. qui ſemblent, dit notre ſavant médailliſte, faire partie du nom de *Haſſia*, la Heſſe. Il faloit ſe ſouvenir que l'A emprunte quelquefois la figure de l'H, & que la lettre ſuivante eſt ſouvent un V renverſé. Les caractères de ce revers, joints à la figure de la (2) croix, forment un monogramme, où l'on découvre facilement le mot *Auguſtus*. 4°. Le nom de la ville de Cantorberi, *Dorobernia civitas*, ſert de (b) légende à une monoie angloſaxone d'un roi, *cuning*, dont le nom n'eſt point marqué. 5°. *Theodoſii Preſbyteri*, eſt l'inſcription d'un ſceau de plomb, ſur lequel ſont repréſentées les têtes de S. Pierre & de S. Paul, & au milieu une croix patriarchale. S. Pierre ſemble n'ocuper que le ſecond rang, comme ſur les bulles de plomb des Papes. M. Ficoroni (c) prend celle, qui nous ſert ici de modèle, pour le ſceau d'un Prêtre, cardinal de la ſainte Egliſe romaine.

(a) *Ibid. p.* 88. *n.* 3.

(b) *Fount. tab.* 9. *Incerta. n.* 6.

(c) *I piombi antichi p.* 52. *n.* XI. *tab.* XV.

Ecriture mêlangée de lettres grèques & latines.

IV. Les lettres grèques, ſurtout les majuſcules, ont été ſouvent employées à écrire des inſcriptions purement latines. On en peut voir de cette ſorte dans les Antiquités (d) d'Italie de Muratori, & dans les Réflexions ſur la critique, par (e) le P. Honoré de Sainte Marie. Au contraire dans les mſſ. on rencontre des phraſes & des mots grecs, écrits en caractères (f) latins. Jordan, dans ſon *Hiſtoire d'un voyage littéraire*, dit avoir (g) vu dans la bibliothèque de Sorbonne

(d) *Tom.* 1. *p.* XI.

(e) *Tom.* 3. *p.* 22.

(f) *Hickes lib.* 2. *p.* 251. 290.

(g) *Pag.* 112.

(1) Il donne (b) pour un revers *entièrement ſemblable* celui de la ſeconde monoie de Charlemagne, où il lui ſemble pouvoir lire *Arvernis* : mais nous n'y trouvons point cette prétendue reſſemblance. On ne voit point d'V ni d'E ſur celle de Charlemagne, ni même deux R, mais une ſeulement. Pour lire ainſi la dernière ſyllabe d'*Arvernis* ; il faut faire une tranſpoſition ſans exemple. Quant au revers de la préſente monoie, on ne peut y lire *Arvernis*, ſans prendre un A pour un E & ſans ajouter une R. Si l'on vouloit ajouter ; il vaudroit mieux ſuppléer un T, qui d'ailleurs trouveroit un fondement dans la — bare, qui domine ſur toute l'inſcription : & ſans autre addition, on liroit tout de ſuite *Tarvannis*, Terouenne. Mais peutêtre eſt-il plus ſimple, comme il eſt d'un uſage plus ordinaire, de prendre la bare pour une marque d'abréviation ; & en liſant *Arvenis*, ſurmonté d'une ligne ; il ſera tout naturel de lire *Aurelianis*.

(b) *Le Blanc. p.* 88.

(2) Cette croix ſeule produit les lettres I T V, qui jointes à celles, qui ſont dans le champ de la monoie ou médaille, donnent le mot *Auguſtus*, qui répond à *Carolus*, empreint ſur le premier côté.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI ARTICLE. II.

un Pſeautier grec & latin fort ancien. Mais ce qu'il y a de particulier, ajoute-t-il, c'eſt que le grec & le latin ſont en mêmes caractères. Le grec a paſſé juſque dans nos chartes. Au xe. ſiècle, Théotolon, archevêque de Tours, les ſignoit (a) en ce caractère. Nous nous en tenons ici aux écritures (1) mêlées des pierres, des marbres & des métaux. Les inſcriptions, mêlangées de caractères grecs & latins, nous ocupent uniquement. Ce mêlange compoſe le ſixième genre de notre ſeconde diviſion, & ce genre eſt ſoudiviſé ſur notre planche en ſept eſpèces.

(a) *Annal. Bened. t. 3. p. 487.*

VIe. GENRE.

Ire. ESPECE.

La première en langue grèque admet un mêlange de caractères grecs & latins. Cinq modèles, gravés ſur notre planche XXIX. en font la preuve. 1°. Διόσκορος. Ναύκληρος. ὧδε. κεκυμίδη. ἐν εἰρήνῃ. ἔζης. ἔτη. ος. παρακα. θ Καλ. μαρ. ὑπατ. τῶ Ἀρκαδ. Κ. Ρυφιν. *Dioſcorus Nauclerus hic dormit in pace. Vixit annos LXXVI. Depoſitus IX. Kalendas martias, conſulibus Arcadio Cæſare & Rufino.* Cette inſcription ſe trouve parmi les (b) *Marbres* (2) *de Peſaro*. La figure du

(b) *Pag. 66. n. clxiii.*

(1) D. Bernard de Montfaucon (c) a prouvé l'uſage de mêler les lettres grèques avec les latines. Ce mêlange dura en Orient juſque vers la fin du XIe. ſiècle. Il eſt fréquent dans les exergues des médailles dès le commencement du IVe. ſiècle, & même dès la fin du précédent. Il ne ſerviroit de rien d'aléguer, que ces monoies ont été fabriquées dans les villes grèques; puiſque des lettres romaines, qui ne pouvoient plus être cenſées grèques alors, y ſont partout mêlées: ce qui prouve toujours le mêlange. On voit des lettres tournées à contre ſens, parmi d'autres, qui ne le ſont pas. » On trouve, dit le (d) P. Jobert, » un mêlange de latin & de grec, non » ſeulement dans le bas empire, où la » barbarie régnoit; mais même dans » les colonies du haut empire. S, R, F, » lettres latines, ſe trouvent pour le » C, P, Φ grecs. M. Spanheim en donne » des exemples. Il faut donc bien prendre garde à ne pas condamner aiſément les médailles, à cauſe de quelques lettres miſes les unes pour les autres. Car c'eſt être novice dans le métier, que de ne pas ſavoir, que » ſouvent on a mis E pour H &c. « Quoique depuis le grand Conſtantin juſqu'à Michel Rhangabé, c'eſt-à-dire, pendant près de cinq cents ans, la ſeule langue latine ait régné ſur les monoies batues à Conſtantinople; on trouve cependant ſur le revers des caractères grecs, qui tantôt ſervent de monogrammes, comme dans Focas Φ K, & dans Léon l'Iſaurique A K; tantôt marquent les divers monétaires. De même qu'il ſe trouve des lettres grèques iſolées ſur les médailles latines; on en rencontre auſſi de latines ſur les grèques: par exemple, ſous Tibère Claude (e) empereur.

(c) *Paleograph. lib. 2. p. 76. 77.*

(d) *La ſcience des médailles. p. 316.*

(e) *Theſaur. Morel. t. 1. p. 316. tab. 2. H.*

(2) L'auteur (f) dit ſur ταφαχατε: *Marmorarii procul dubio mendum hic eſt.* Il obſerve qu'Arcade fut créé Céſar en 383. C'eſt pourquoi il conjecture que le ſculpteur aura mis le K au lieu du B, qui devoit marquer le ſecond conſulat d'Arcade en 392. Il croit ſuivant une loi d'Honoré & d'Arcade, que le nom de Rufin fut éfacé de tous les monumens publics; mais que ceux des Chrétiens le conſervèrent. Le θ ſeul ſignifie ἐτάφη *ſepultus fuit* ou plutôt ἔθανε, *mortuus eſt*.

(f) *Marmora Piſaurens. p. 202.*

monogramme de J. C. y ſert de point, pour ſéparer chaque mot. Ce monument eſt peutêtre le ſeul, où l'on trouve les noms des conſuls Arcade & Rufin enſemble. 2°. Κωνσαντῖνος ὁ Λέων ὁ υἱός. C'eſt l'inſcription d'une (a) médaille, atribuée mal-à-propos à l'empereur Léon l'Iſaurien, qui perſécuta les gens de lettres, & fit bruler la bibliothèque de Conſtantinople, avec ceux qui en avoient la garde. Cette médaille apartient à Léon IV. ſurnommé Chazare, aſſocié à l'empire l'an 751. par Conſtantin copronyme. 3°. Εἰρήνη βασιλίσσῃ. Ces mots ſont gravés en caractères preſque tous latins ſur une (b) médaille auſſi rare que ſingulière. Elle repréſente l'impératrice Irène, tenant dans ſa main droite un globe ſurmonté d'une croix, & dans ſa gauche un ſceptre terminé par ce même ſymbole de notre redemption. 4°. Μιχαὴλ καὶ Θεόφιλος. C'eſt la légende (c) d'une médaille des empereurs Michel le bégue & de ſon fils Théophile; l'un & l'autre grands perſécuteurs des Catholiques, & ſurtout des Moines. 5°. Βασιλὶς Κωνσαντῖνος ὁ Λέον ἐν Θεῷ βασιλὶς Ρωμεῶν. D. Banduri (d) donne la médaille, qui porte cette légende, à Baſile le macédonien. Mais elle apartient à ſes deux fils Conſtantin, déclaré Auguſte l'an 868. & Léon ſurnommé le ſage; quoique ſes mœurs fuſſent très-déréglées.

(a) *Banduri. t. 2. p. 701.*

(b) *Ibid. p. 705.*

(c) *Ibid. p. 715.*

(d) *Ibid. p. 724.*

La ſeconde eſpèce eſt en langue & en lettres, partie grèques & partie latines. Notre planche n'en fournit point d'autre exemple. que cette légende d'une (e) médaille de Jean Zimiſque : *Ihſus Xriſtus Baſileus baſiléon.* Cet empereur d'Orient, apelé Zimiſque, à cauſe de la petiteſſe de ſa taille, paſſe pour le premier, qui ait fait graver l'image de notre Sauveur ſur la monoie, avec l'inſcription : JESUS-CHRIST, ROI DES ROIS.

IIe. ESPECE.

(e) *Ibid. p. 738.*

La troiſième eſpèce eſt en langue latine, avec mêlange de lettres grèques & romaines. Voici les cinq modèles, que nous en avons fait graver. 1°. *B Concordi — Theup.* Ces mots empreints au revers d'une (f) médaille de Juſtinien s'expliquent par, *Beata Concordia. Theopolis.* Ce dernier, qu'on lit dans l'exergue, & les deux chifres, qui ſont dans le champ, aux côtés d'un grand I ſurmonté d'une croix, ſignifient, que cette monoie a été frapée à Antioche la 16e. année de l'empire de Juſtinien; c'eſt-à-dire, l'an 542. 2°. *Dominus*

IIIe. ESPECE.

(f) *Ibid. p. 632.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE II.

Mauritius Tiberius, Pater Patriæ, Auguſtus. C'eſt la légende de (*a*) d'une médaille de l'empereur Maurice Tibère. 3°. *Ihs Xs*, ou *Jeſus Chriſtus, Rex regnantium.* Cette belle légende eſt gravée ſur une (*b*) médaille, qui porte les noms de Baſile & de Conſtantin. Ces deux frères montèrent ſur le trône l'an 975. & regnèrent enſemble pendant cinquante ans. On ne ſait comment nos médailliſtes ont pu donner cette monoie à Baſile le macédonien. 4°. *Dominæ Zoe & Theodora.* C'eſt l'inſcription (1) d'une (*c*) médaille de deux ſœurs, à qui l'empire d'Orient ſe ſoumit l'an 1042. Les lettres *Con* & *Rom*, placées dans l'une & l'autre exergue, déſignent les villes de Conſtantinople & de Rome. 5°. *Gemello. benè. merenti. Bixit annos XL. Koun. Ko. zou. ge ſou. a annis VIIII. Zouli. a.* C'eſt-à-dire : *Gemello benè merenti. Vixit annos quadraginta, cum conjuge ſuâ annis novem Juliâ.* M. Buonaruoti (*d*) a publié cette inſcription, principalement pour prouver, que l'J conſone ſe changeoit en Z chez les anciens.

(a) *Ibid. p. 664.*
(b) *Ibid. p. 724. n. 3.*
(c) *Ibid. p. 724. n. 38.*
(d) *Oſſervaz. ſopra fram. di vetri. p. 52.*

IV. ESPECE.

La quatrième eſpèce eſt un mêlange de lettres grèques dans les anciennes inſcriptions lapidaires & métalliques de France. Notre planche en donne les exemples ſuivans. 1°. *Dagobertus.* On atribue à Dagobert I. la monoie, qui (*e*) porte cette légende. 2°. *Dagobertus Rex.* C'eſt l'inſcription d'une autre (*f*) monoie du même roi. 3°. *Redonis* eſt le nom de la ville de Rennes, gravé ſur la 43e. monoie (*g*) des monétaires inconnus. M. Eckhart (*h*) s'eſt égaré en voulant redreſſer M. le Blanc. Le premier a lu *Redomis* d'un côté, & *Janterellus* de l'autre ; au lieu de *Redonis* & de *Canterellus*. En vain prétend-t-il que cette monoie a été frapée à cauſe de la victoire de Clotaire II. ſur Sigebert. On peut nier avec fondement, que la figure nue & aſſiſe repréſentée ſur la médaille, ſoit une victoire, comme le ſupoſe le docte alleman. 4°. *Dructoaldus monetarius.* C'eſt le nom du monoyeur, qui a fabriqué (*i*) la 54e. des monoies, qui

(e) *Le Blanc. p. 50. n. 5.*
(f) *Ibid. n. 6.*
(g) *Ibid. p. 58. b.*
(h) *Comment. de rebus Franc. Orient. t. 1. p. 195.*
(i) *Le Blanc. p. 58. c.*

(1) D. Anſelme Banduri veut qu'on doute de la ſincérité de cette médaille ; parceque l'imperatrice Zoe y eſt repréſentée ſous l'habit des Princeſſes du ſiècle de Théodoſe. Mais ne rapelle-t-on pas quelquefois les anciennes modes par caprice ou par d'autres motifs ? Le revers, ajoute notre Bénédictin italien, n'eſt pas conforme à ceux du tems. Cependant on n'y voit qu'une croix au-deſſus de deux X, qui ſemblent marquer deux fois *Xriſtus* ; ſans doute à cauſe des deux Impératrices, repréſentées ſur la médaille.

ne portent le nom d'aucun roi. Une croix, & les lettres TV dans le champ donnent *Tullo* en monogramme. C'eſt donc à Toul, où la pièce a été fabriquée. 5°. *Maidemundus* eſt le nom du monétaire, qui frapa dans la ville de Vienne la 62e. des mêmes (*a*) monoies. 6°. *Hic jacet incluſus Tetopi* (1) *de ſtirpe creatus Herluinus quondam vocatus nomine, qui obiit quinquagenarius.* Cette inſcription d'un tombeau de pierre, trouvé en 1724. dans le parvis de S. Sulpice à Paris, pouroit être du VI. ou VIIe. ſiècle. La croix du commencement marque la ſépulture d'un Chrétien. Il eſt dit dans le petit diſcours, qui acompagne cette inſcription dans le Mercure de Mai 1724. que l'auteur de l'Ecrit ou de la Diſſertation ſur les dates, inſérée dans ce Mercure, fit tranſporter la pierre dans un lieu plus commode, pour l'examiner à loiſir. Nous avons été curieux de ſavoir de M. l'abbé Lebeuf quel étoit cet auteur : & il nous a apris, que c'étoit Dom Nicolas Touſtain, ſavant Religieux de notre Congrégation, & frère de Dom Charles-François Touſtain ſon cadet. Ce dernier a achevé ce que ſon ainé avoit commencé, en déchifrant cette inſcription. C'eſt ſur ſa copie, que M. Lebeuf l'a publiée, dans ſon Hiſtoire de la ville (*b*) & de tout le diocèſe de Paris.

(*a*) *Ibidem.*

(*b*) *Tom. 1. part. 2e. p. 446.*

La cinquième eſpèce eſt un mêlange de lettres grèques & latines en Eſpagne. 1°. *Liuvigildus . . . Rex. Valentia.* C'eſt la légende d'une monoie (*c*) wiſigothique du roi Leuvigilde, qui l'an 572. réunit les deux Eſpagnes, l'ultérieure ou

V^o^. ESPECE.

(*c*) *Le Blanc. p. 32. n. 2.*

(1) Au lieu de *Tetopi* on pouroit lire *Tedpi* ou *Tetopidi*. Si l'on veut avoir la clé de cette inſcription ſingulière ; il faut prendre pour des voyelles pluſieurs conſones, qui les ſuivent. On y remarque pluſieurs lettres grèques, le Γ ou C, des H en forme d'R ou de K, tels qu'on en trouve dans d'autres inſcriptions, des C, des Y. Il y a dans cette inſcription, comme ailleurs des A en forme de B, des E en forme d'F, des I en forme d'L, des O en forme de D & de P. On trouve un IR en conjonction & quelques lettres enclavées. Celles qui ſont abaiſſées à la fin peuvent marquer, que l'épitaphe ne procède plus par vers. Il ſe peut bien faire, que quelques lettres de l'épitaphe n'aient pas été bien tirées, ou que le ſculpteur ait fait quelques fautes. On pouroit s'imaginer, qu'il faudroit lire à la fin *Quinto* ou *quarto Kalendas Decembris L.* Mais 1°. cette équivoque de V. ou IV. qu'on pouvoit lever aiſément par un chifre, prouve que ce Q ne ſignifie ni l'un ni l'autre. 2°. On ne déſigne pas les chifres par la première lettre du nom dans les monumens. 3°. On ne met point le nom de *Calend.* dans une autre lettre. 4°. Le K eſt viſiblement le *K* ou l'*H*, qu'on rend par I dans cette pièce. Il eſt ordinaire d'exprimer à la fin d'une épitaphe, que tel eſt mort au moins à tel age.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE II.

Eſpagne proprement dite, & la citérieure ou Septimanie. Après *Liuvigildus*, on aperçoit un C, & un V renverſé au pié d'une croix : ce qui peut bien ſignifier, *Chriſto vovet* 2°. *Receſvinthus Rex* : autre légende d'une (*a*) monoie de Receſvinde, roi des Viſigoths, aſſocié au trône par ſon père, l'an 653. 3°. *In nomine Domini, Locuber acſi indignus abbas fecit, & duos coros is conſtruxit, & ſacrate ſunt ſanctorum Dei Egleſie pridie idus martias anno XXVIIII. quarto regno glorioſi Domini noſtri Egicani.* Cette inſcription (1) eſpagnole, datée de la quatrième année du règne d'Egica roi des Wiſigoths, & par conſéquent de l'an 690. de J. C. a été (*b*) publiée par Don Naſſare. Il l'a même déchifrée, à l'exception de deux mots.

(*a*) *Ibid. n. 21.*

(*b*) *Polygraph. eſpan. Prolog. poſt fol. xviij.*

VI. ESPECE.

La ſixième eſpèce renferme un mêlange de grèques avec les latines en Angleterre. Ce mêlange avoit lieu non ſeulement dans les inſcriptions ; mais encore dans (*c*) les mſſ. de ce pais. Nous nous ſommes bornés à deux exemples, tirés des monoies angloſaxones. 1°. *Offa Rex Merciorum.* La monoie, qui porte (*d*) cette légende, eſt d'Offa, célèbre par ſes victoires ; mais devenu odieux à la poſtérité par le meurtre d'Ethelbert roi d'Eſtanglie, qu'il fit mourir, par la perfidie la plus indigne. 2°. *Leofrig monetarius Centuariens*, pour *Cantuarienſis.* C'eſt la légende d'une (*e*) monoie, que M. Fountaine atribue au roi Æthelred I. qui régnoit en 866. Mais le ſavant Anglois n'en aporte aucune preuve. On auroit autant de raiſon de la donner au roi Æthelred II. qui fut obligé l'an 1015. de ſe refugier à la cour de Richard II. duc de Normandie.

(*c*) *Hickes lib. 2. p. 290.*

(*d*) *Fount. tab. 8. Offa. n. 1.*

(*e*) *Ibid. tab. 1. n. 5. & p. 170.*

VII. ESPECE.

Il y a longtems que les ſavans (2) ont remarqué un mêlange de lettres grèques avec les latines, dans les monumens lapidaires & métalliques d'Italie. La ſeptième eſpèce renferme

(1) On y remarque *coros* au lieu de *choros*, *Egleſie* pour *eccleſia* & trois points entre les mots. Nous rendons ainſi en latin toute l'inſcription : Au nom de notre Seigneur. Locuber abbé, quoiqu'indigne, a fait bâtir ces égliſes, & y a fait conſtruire deux chœurs. Ces égliſes ont été conſacrées ſous le nom des ſaints de Dieu le 14°. jour de Mars, la 29°. année de l'age de notre glorieux ſeigneur Egica, & la 4°. de ſon règne. La formule *quarto regno*, pour *quarto anno regni* ou *regnante*, eſt ſingulière.

(2) *Latinas inſcriptiones*, dit un ſavant (*f*) Italien, *græcis litteris inſculptas ſæpenumerò fuiſſe viri docti animadverterunt, cauſaſque hujuſce rei inveſtigarunt, quas exſcribere haud eſſet opera pretium.*

(*f*) *Marmor. Piſaur. p. 203.*

un nombre d'inſcriptions mêlangées de la ſorte. 1°. *Romana. dulciſma. c. reqeſcit. i. diem jud dep. III K. mart. Var. Tertu.* Cette inſcription publiée (a) parmi les marbres de Peſaro s'explique ainſi : *Romana dulciſſima conjux requieſcit in diem judicii : depoſita tertiò Kalendas martias, Varane* ou *Varari & Tertullo conſulibus.* L'auteur du livre (b) cité a lu *quæ* ou *hîc*, où nous liſons *conjux*. L'eſpérance de la reſurrection des corps eſt clairement marquée dans cette inſcription chrétienne de l'an 410. 2°. *Sergii — Papae.* La bulle de (c) plomb, qui porte cette légende, eſt vraiſemblablement du Pape Sergius II. dont Lothaire fit examiner & confirmer l'ordination l'an 844. 3°. *Gregorii — Papae* C'eſt la légende (d) d'un autre ſceau de plomb de Gregoire IV. qui fut tiré de force de l'égliſe des ſaints martyrs Coſme & Damien l'an 827. pour être placé ſur le ſiège apoſtolique. Dans ces deux modèles le Γ grec eſt mis pour le G. latin. 4°. *In nomine Domini IH̄V XP I. De donis ſancti Juhannes Bapteſte edificatus eſt hanc civorius, ſub tempore Domno noſtro Lioprando rege, & v̄b Paterno domnico epeſcopo, & coſtodes ejus v̄v Vidaliano & Tancol P̄rbris, & Refol Gaſtaldio. Gondelme indignus diaconus ſcripſi.* Cette inſcription (1) lapidaire, publiée par (e) le marquis Maffei, eſt du tems de Luitprand, roi des Lombards, qui retira à prix d'argent des mains des Saraſins l'an 722. les précieuſes Reliques de S. Auguſtin, & les fit tranſporter à Pavie. 5°. *Vrſus mageſter cum diſcepolis ſuis Juventino & Juviano edificavet hanc civorium. Vergondus, Téodoal, Foſcari.* Cette inſcription, (2) non moins barbare

(a) *Marmor. Piſaur. p.* 68.

(b) *Ibid. p.* 203.

(c) *Ficoroni Iembi tab.* 24. *n.* 3. *p.* 74.

(d) *Ibid. n.* 4.

(e) *Muſeum Veronenſe. p. clxxxi.*

(1) Elle eſt fort claire ; ſi l'on veut la rendre ainſi : *In nomine Domini Joſu Chriſti. De donis ſancti Johannis Baptiſta, edificatum eſt hoc ciborium, ſub tempore Domni noſtri Liutprandi Regis, & ſub Paterno dominico epiſcopo, & cuſtodibus ejus venerabilibus Vitaliano & Tancol preſbyteris & Refol Galſtaldio.* L'abréviation X P S, ſi fréquente dans toutes ſortes de monumens, n'a rien de commun avec l'introduction barbare du P dans *calumpniari*, pour *calumniari*, dans *dampnum* pour *damnum*, dans *dompnus* pour *domnus*, & autres inſertions du P entre l'M & l'N. Les deux premières lettres ont viſiblement été conſervées du grec XPICTOC. Les gardiens ou euſtodes, dont il eſt parlé dans l'inſcription, étoient des prêtres ou des clercs chargés du ſoin des égliſes, ou qui avoient la garde des tombeaux ou des Reliques des Martyrs. Les Lombards appelloient *Gaſtaldes* les officiers du Prince qui avoient l'intendance de ſon domaine, ou qui rendoient la juſtice en qualité de premiers magiſtrats des villes.

(2) Voici cette inſcription en latin, & en orthographe régulière : *Urſus ma-*

pour le ſtyle que la précédente, a été donnée par (*a*) le même auteur. La reſſemblance des caractères de l'une & de l'autre ne permet pas de leur aſſigner une époque diférente. 6°. *Sarina vixit annos XVIIII. menſes VI. dies XIII. Serna fecit ſe bibo.* Ce dernier mot eſt pour *vivo*. M. Buonaruoti (*b*) a copié cette épitaphe dans le cimetière de S. Laurent à Rome. On y voit le *v* grec, & le *b* y prend la place de l'*v* conſone. 7°. *Auxenthio. philio. dulkiſſimo. e benè. merethi. Aſthianus nath. Bindelicus dekurio. Scutariorum. Eudocia. Nice parenthes. In pace. Vikſiih ann. L. m. I.* On trouve cette inſcription, mêlangée de caractères grecs & latins, dans le recueil des Marbres (*c*) de Péſaro. L'auteur (*d*) la rend ainſi : *Augentio, ſeu Auxentio filio dulciſſimo & benè merenti Aſtianus natione Bindelicus (ſeu Vindelicus), Decurio Scutariorum & Eudocia Nice Parentes in pace. Vixit annos L. menſem I.* Le ſavant Italien obſerve que le P de *filio* eſt un P & non une R. Le corps des troupes, apelées *Scutarii*, faiſoit partie des gardes du Palais impérial. Ce nom vient de ce qu'ils ſe ſervoient de boucliers, pour ſe mettre à couvert des coups de l'ennemi.

(*a*) *Ibid.*

(*b*). *Oſſervaz. preſ. p. xxiv.*

(*c*) *Pag. 69. n. CLXXI.*

(*d*) *Ibid. p. 204.*

§. III.

Ecritures capitales, mêlées de lettres réputées barbares, hétéroclites, grèques, enclavées, conjointes &c. explication de la planche XXX, renfermant les VII. & VIII. genres de la ſeconde Diviſion.

Ecriture mêlée de lettres eſtimées barbares.

I. Les inſcriptions de France, d'Eſpagne, d'Angleterre &c. admettent un mêlange ſi fréquent de lettres latines de divers ordres, grèques, enclavées, conjointes & irrégulièrement diſpoſées ; que la plupart des ſavans les ont qualifiées barbares ; quoique chaque caractère en particulier ſe retrouve dans les anciens monumens romains. Notre ſeptième genre commence à faire diſcerner ces caractères prétendus étrangers de ceux qui ne le ſont pas. Nous l'avons ſubdiviſé en cinq eſpèces, toutes tirées des monoies ou médailles.

VIIe. GENRE.

giſter cum diſcipulis ſuis Juventino & Juviano ædificavit hoc ciborium. Vergondus Theodal, Foſcari. Ces trois derniers noms ſont ceux d'autant de cuſtodes ou gardiens de l'égliſe, dans laquelle Urſus fit conſtruire un ciboire ou tabernacle. Voyez du Cange au mot *Ciborium.*

VII. et VIII. genres de la hétéroclites, grèques, enclavées conjointes, irrégulièrem.t disposées.

VII. ELODOVIVS R

3 ✠ DAÇOBERTHVS

II RECCARED VS RE✠

III

2

3 ✠ ZIGFERD

4

5

IV

3 ✠ EADM

✠ EREMHBA

4 ✠ NAROLD

V EXONA RICI

3

4

6

7

9

…ARENI. COS. FLAE

…S. LOCVM. SATVAM.

…VIVS. LEG. AVG PR PRO

…RE. CONENVS. SVSCIENS CVRAVIT

II

HIC REQVIESCIT IN PA
CE BONE MEMORIOS REO
QVI VIXIT PLVS MINVS
ANNOS XXX VOBIET SVB DIE
KAL AGVSTAS IN DICTIONE
E VANNO XIIII REGNO EO
MINOS TRI EOVIDI REGIS

2

3

3

4

2

✠ REVDE RINVS.
HIC. REQVISCIT.
IN. PACE. VIXIT.
ANNVS. L. DE
FVNTVS. EST.
VBI. FICIT. GEN
ARIVS. DIES. XV

Lattré Sculpsit

La première eſt un mêlange de lettres eſtimées ſaxones en France. Voici ſes modèles. 1°. *Clodovius Rex.* Un tiers (*a*) de ſol d'or, repréſentant le buſte du grand Clovis, ceint d'un diadême, porte cette inſcription. Il y a au revers une croix entre un A & un Ω. Les diadèmes enrichis de perles & de pierreries devinrent à la mode depuis Conſtanſtin le grand. Nos rois s'en ſervirent à l'imitation des Empereurs romains. 2°. *Clodovius Rex.* La monoie, (*b*) qui donne cette légende, eſt encore attribuée à Clovis I. Mais la diférence de quelques lettres, de l'orthographe & du buſte, nous oblige de la donner à Clovis II. 3°. *Dagoberthus Rex.* M. le Blanc croit que la (*c*) monoie, qui porte cette inſcription, eſt de Dagobert I. à cauſe que la tête a de la barbe & paroit être d'un homme agé. Cependant cette tête difère totalement de celles des autres monoies, qu'il donne à ce Prince.

I^e. ESPECE.

(*a*) *Le Blanc. p. 14. n. 1.*

(*b*) *Ibid. n. 2.*

(*c*) *Ibid. p. 50. col. 2. n. 10. & p. 53.*

La ſeconde eſpèce eſt mêlangée de lettres reputées ſaxones en Eſpagne. Elle n'a que deux modèles, empruntés des monoies de ce païs. 1°. *Reccaredus Rex.* La (*d*) pièce, qui ofre cette légende, doit être de Reccarede II. roi des Wiſigots l'an 620; ſi l'on en juge par la reſſemblance des lettres avec celles qui ſont gravées ſur les monoies de ſon ſucceſſeur. 2°. *Cordoba. Pius.* Ces mots ſont au revers d'une monoie du roi Suintila, qui ſuccéda à Reccarede II. l'an 621. & devint l'an 623. monarque de toute l'Eſpagne. L'épithète *pius* ſe raporte à ce Prince, dont le nom & la tête ſont gravés au premier côté de la monoie.

IIe. ESPECE.

(*d*) *Ibid. p. 32. n. 7.*

(*e*) *Ibid. n. 16.*

La troiſième eſpèce eſt mêlée de lettres reputées ſaxones en Angleterre, & d'autres encore plus barbares avec les latines. 1°. *Walter Eadweardi monetarius.* L'E, qui ſuit *Walter*, eſt la lettre initiale d'*Eadweardi*. M. Fountaine (*f*) ne s'en étant point aperçu, a lu *Waltere monetarius.* La monoie, qui porte cette légende, eſt d'Edouard l'ancien, qui régnoit en Angleterre l'an 901. 2°. *Æthered monetarius Lundinenſis.* C'eſt le revers d'une (*g*) monoie d'Edgard, qui monta ſur le trône des Angloſaxons l'an 957. 3°. *Zigfer monetarius de Legeceaſter*, aujourdui *Cheſter.* M. Fountaine (*h*) rend le premier mot par *Sigeferth*, prenant pour *th* un d renverſé & conjoint avec un *e*. Cette légende eſt gravée

III. ESPECE.

(*f*) *Fountaine. tab. 7. n. 63.*

(*g*) *Ibid. tab. 5. n. 1.*

(*h*) *Ibid. tab. 2. n. 20. p. 172.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE II.

ſur une monoie d'Ethelſtan ou Aldeſtan roi d'Angleterre, au xe. ſiècle. 4°. *Eadnow monetarius*. C'eſt la légende du revers de la 22e. (*a*) monoie du même Prince. Il eſt ſurprenant qu'un auſſi habile homme que le chevalier Fountaine ait lu *Eandnodmd*, & qu'il ait prétendu trouver *Eadmond* dans cet aſſemblage biſare de caractères. 5°. *Branting monetarius Northwicenſis*. On lit cette (*b*) inſcription au revers d'une monoie d'Ethelred II. qui fut ſacré & couronné roi d'Angleterre par S. Dunſtan l'an 978. 6°. *Winſtan monetarius Wincheſtrienſis*. C'eſt la légende d'une autre pièce de (*c*) monoie du même monarque. Quoiqu'il ait été acuſé d'impiété par des auteurs contemporains ; on lit dans le champ de cette médaille *Crux* au tour d'une croix. La monoie précédente montre une main entre A & Ω : ce qui déſigne, dit M. Fountaine, la confiance que ce Prince avoit en la divine providence.

(*a*) *Ibid.*

(*b*) *Ibid. tab.* 1. *n.* 12.

(*c*) *Ibid. n.* 30. *& p.* 170.

IVe. ESPECE. La quatrième eſpèce eſt un autre mêlange de lettres de figure biſare avec les romaines en Angleterre. 1°. *Swefnerd monetarius*. La monoie angloſaxone, qui (*d*) porte cette légende, a dans le champ, *Dorovernia civitas* : M. Fountaine n'en dit rien, & met cette pièce au nombre de celles, qu'on ne peut atribuer à perſone. Mais ne ſeroit-elle pas de l'archevêque de Cantorberi ? 2°. *Sarrow monetarius*. M. Fountaine a lu *Saryyrd*. C'eſt le revers d'une (*e*) monoie du roi Edrède, qui ſuccéda à Edmond I. l'an 946. 3°. *Eadmund Rex.* — *Eremhbart monetarius*. La monoie, qui donne cette légende, ſi l'on en croit M. Fountaine, apartient à Edmond roi des Angloſaxons orientaux, qui ſoufrit le martyr l'an 1017. Mais la reſſemblance des lettres avec celles de la précédente légende, nous porte à donner cette monoie à Edmond ſucceſſeur d'Adelſtan. 4°. *Harold Rex Anglorum*. C'eſt la légende d'une monoie de (*f*) Harold, qui ſuccéda l'an 1036. à Canut le grand ; au royaume d'Angleterre.

(*d*) *Ibid. tab.* 9. *n.* 5.

(*e*) *Ibid. tab.* 6. *Eadred. n.* 2.

(*f*) *Iidb. tab.* 8. *n.* 1.

V. ESPECE. La dernière eſpèce de ce genre eſt un mêlange de lettres barbares & de figures hétéroclites en France. En voici dix exemples. 1°. *Exona fici*. Une monoie atribuée à (*a*) Clovis I. porte cette légende, qui nous aprend qu'elle fut frapée à Eſſone dans le Pariſis. Mais le mot *fici*, nous ſemble être là pour *feci*, plutôt que pour *fiſci*. 2°. *Teuderico*. Ce mot

(*g*) *Le Blanc. p.* 16. *n.* 2.

paroit ſur une monoie du côté de la rête. » De l'autre côré, » dir M. le *(a)* Blanc, il y a le monogramme de *Chriſtus* & pour » légende *Araſtes*.« Nous croyons y voir bien clairemenr *Ara ſancta Chriſti*, ou *Ara ſanctæ crucis*. Cetteleçon convient mieux à la croix, qui remplit le champ de cette monoie de Théodoric I. ou II. 3°. *Sigebertus. Maſſilia.* Bouteroue *(b)* donne la monoie, qui porte cette légende, à *Sigebert I.* 4°. *Segibertus Rex.* La monoie, ſur laquelle on lit cette *(c)* inſcription, peut bien être de Sigebert II. à cauſe de la diférence des lettres. 5°. *Rimualdus monetarius.* Ces mots ſont au revers d'une *(d)* monoie frapée dans l'ancienne ville d'Alet, dont on voit les ruines à deux mille de Saint-Malo. 6°. *Cantovicino fit.* M. le Blanc *(e)* a mal rendu cette légende d'une monoie, qu'on peut avec quelque fondemens donner à Dabobert II. Il a lu CANTOFIANO. FT. 7°. *Mettulo.* M. le Blanc *(f)* n'a pu former aucun mot des caractères, marqués ſur le revers d'une monoie de Charlemagne (1), où nous liſons ce mot. 8°. MWGWTT Cette légende d'une *(g)* aurre monoie du même Prince eſt du nombre de celles, que notre ſavant médailliſte laiſſe à deviner. Ces caractères expriment *Mougount*, la ville de Mayence. 9°. *Mwgw*, *Mougu* ou *Mougut* pour *Mongontia.* Ce nom de la même ville paroit encore au revers d'une monoie *(h)* de Charlemagne. Ces deux revers n'ont pu être déchifrés par M. le Blanc. Ils ſonr *(i)* éfectivement

(a) *Ibid. p. 19. n. 2.*
(b) *Pag. 243.*
(c) *Le Blanc. p. 45. n. 2.*
(d) *Ibid. n. 3.*
(e) *Ibid. p. 58. n. 11.*
(f) *Ibid. p. 50. col. 3. n. 2.*
(g) *Ibid. p. 87. n. 4.*
(h) *Ibid. n. 6.*
(i) *Tom. 2. p. 93.*

(1) M. Eckhart dans ſa France orientale ne prend point *Mettulum* pour un lieu particulier. *Nummi*, dit-il, *Medolus, Metullum clarè, atque in aliquibus etiam barbarè & implicatè ſcriptum oſtendunt. Metullum ſive Medolum Valeſius in Pictavienſi comitatu jacere & nunc Melle dici exiſtimat. Alteſerra idem in Burdegalenſi tractu, & quidem in loco Medoc vocato reſtare putat. — Vide qua de eodem in nummis Pippini Regis diximus.* Il ajonte & prouve même, que *Metallum*, *Metullum* &c. veut dire une fabrique de monoies ou l'officine, où l'on les fait. M. Eckhart donne une page entière de monoies de Charlemagne. La quatrième porte d'un côté *Carolus* & ſur le revers *Abrincas* en lettres conjointes & hétéroclites. Le doſte Alleman a lu *Bonna*. On voit par cet exemple & par beaucoup d'autres combien on a fait de fautes en liſant les anciens monumens; parcequ'on n'a pas bien connu les caractères.

(2) Ils marquent la ville de Mayence, où l'on voit de plus d'autres monoies ſous Charlemagne, à qui celles-ci apartiennent. Les monoies ſurtout de ce monarque, ont des *o* forts petits, que M. le Blanc qualifie d'o micron. Ils paroiſſent dans leur plus grande peticeſſe ſur l'une & l'autre pièce. La lettre poſée en différens ſens, eſt celle de toutes, qui a dû paroitre la plus dificile à deviner. Mais nous avons des lettres ſur les monoies angloſaxones de la même figure. Elles ont préciſément la même valeur. La ſituation un peu diférente ne doit pas beaucoup inquiéter; après avoir vu tous les renverſemens de lettres uſités dans ce ſiècle & les précédens. Les exemples,

très-dificiles. 10°. *Rodulfus hîc fit Rex.* C'eſt la légende (*a*) d'une monoie de Rodolphe, frapée à Sens, Elle nous aprend que Rodolphe, duc de Bourgogne, fut élu dans cette ville roi de France par les Factieux, après la mort de Robert, duc de France, & frère du roi Eudes. M. le Blanc lit *Rex inclitus*, prenant l'F pour une L.

(*a*) *Ibid. p.* 145. *n.* 2.

Ecritures enclavées, conjointes, irrégulièrement diſpoſées, hétéroclites &c.

II. Le huitième genre, repréſenté dans la xxxe. planche, eſt compoſé d'écritures capitales, mêlées de lettres conjointes, enclavées, irrégulièrement diſpoſées, grèques, barbares & monogrammatiques. C'eſt le précis de tous les genres de notre ſeconde diviſion. C'eſt ainſi que le dixième de la première nous ofre, pour ainſi dire, une récapitulation exacte de tous ceux, qui l'avoient précédé; parceque dans l'une comme dans l'autre diviſion, preſque tous les mêmes genres d'écritures s'y reproduiſent, ſous la nouvelle forme de lettres conjointes, enclavées monogrammatiques. Ce huitième genre n'eſt ſoudiviſé qu'en quatre eſpèces, dont voici l'expoſition.

VIIIe. GENRE.

I^e. ESPECE.

La première eſt un mêlange de lettres couchées, renverſées, tournées à contre ſens &c. Onze inſcriptions lui ſervent de modèles dans notre planche. 1°, *Diis Manibus. Felix Taurinus filius Capitonis ærarii fratri poſuit.* M. Lebeuf en publiant (*c*) cette inſcription, ſans la lire, dit qu'il y a à deviner. Mais pendant qu'il ne veut pas qu'on devine; il ne doute nullement, qu'il ne faille lire *Taurinus*. Son graveur a négligé de faire ſentir la conjonction de l'I & de l'N. 2°. *Claudiae Varenillae Claudii Vareni conſulis filiae civitas Pictonum funus, locum, ſtatuam, monimentum publicè: Marcus Cenſorinus Pavius* ou *Paulus, Legionis auguſtæ Præfectus, Praeſes Provinciae Aquitanicae, Conſul deſignatus, maritus honore contentus, ſuâ pecuniâ cuncta ponenda curavit.* Cette inſcription, qui ſe voit dans l'égliſe cathédrale

(*b*) *Diſſert.* t. *p.* 256. *fig.* 3.

(*c*) *Planche xxix.*

que nous en avons raportés, pourroient être apuyés d'une infinité d'autres. L'N de la ſixième monoie eſt d'une figure extraordinaire; mais il ne lui manque preſque rien, pour reſſembler à l'N de Hluduin, qu'on peut voir dans le (*a*) cinquième genre. Pour ce qui regarde le T, de la ſeptième monoie; libre de ne le prendre que pour une croix, qui détermine le commencement & la fin du mot. Si le nom de *Mongu* ou *Mongus* ou *Mougout*, ne paroit pas repréſenter ſufiſamment le commencement du nom de *Moguntia*; on peut croire, qu'il eſt ici en alleman, tel qu'on le parloit du tems de Charlemagne; ainſi que dans la monoie précédente, le mot alleman *togold* eſt placé ſur le revers.

de Poitiers, eſt au plus tard du commencement du IVe. ſiècle. Elle a été lue diverſement (1) par (*a*) D. Mabillon & (*b*) D.

(1) » Un très-habile homme, que » j'ai conſulté ſur cette inſcription, dit » (*c*) M. du Radier, la lit ainſi : *Cluarenilla Cluareni conſulis filia civitas* » *Pictonum funus, locum, ſtatuam, mo-* » *nimentum publicum M. Cenſor Pavius* » *Legatus Auguſti, proprator* (ou *propra-* » *ſor*) *provincia Aquitanica, conſul de-* » *ſignatus, maritus honore contentus, ſua-* » *que curâ* (ou *conditione*) *ponendum cu-* » *ravit.* Quelque déférence, ajoute l'au- » teur, que je doive à ſes lumières, je » penſe qu'il faut lire, *Claudia Vare-* » *nilla Claudii Vareni conſulis*; ayant re- » marqué des points entre Cl. & le mot » Varenillæ, ainſi qu'entre *Cl.* & *Va-* » *reni.* « La remarque eſt très judicieuſe & dans le goût romain.

» Je regarde comme une faute la fa- » çon de rendre SUAQ. C. par *ſuâque* » *curâ, cauſâ* ou *conditione.* La lettre q » n'eſt point un Q dans les anciens ca- » ractères romains. « Il auroit mieux valu dire dans cette inſcription : Nous ne ſommes point perſuadés, que les anciens n'euſſent pas le q oncial, qui ſe trouve dans des mſſ. très-anciens & qu'on croit au moins du IVe. ſiècle. Mais écoutons encore M. du Radier. » Cette » figure étoit, je penſe, inconue, pour » valoir le Q. C'eſt un P renverſé, & le » C eſt l'abregé du mot *conjugo*; de ma- » nière que je lis avec un ſens juſte *ſuâ* » *pro conjuge ponendum curavit.* Il y a » dans cette inſcription même la preuve » de ce que je dis à l'égard de la figure du » q pour un p dans le mot *Provincia*, » qui eſt la fin de la précédente ligne, » & au commencement de celle-ci, écrit » comme on voit par un P, tracé avec » la même figure, auquel eſt joint une » R en cette ſorte. ℟ « Cette dernière figure ſe trouve ſur pluſieurs autres monumens pour ſignifier P R.

Nous avions déja fait tirer cette inſcription ; quand nous l'avons trouvée dans le Journal hiſtorique, & nous l'avions lue comme M. du Radier, à quelques exceptions près. Il ſemble qu'on doit lire *Cenſorinus* & non pas *Cenſor*. On ne voit point ce nom parmi ceux des anciennes familles romaines ; au lieu que le premier eſt fort connu. Peut-être vaudroit-il mieux lire *Paulus* que *Pavius*. Le premier nom eſt célèbre parmi les Romains : les exemples du ſecond ne ſe voient point, où ſont très-rares. Dailleurs on trouve ſouvent dans les anciennes inſcriptions & les mſſ. des L abſolument ſemblables à des I. On le voit même ici dans *Ediae*. Nous ne rejettons pas *Legatus Auguſti Proprator*. On fait pourtant un ſens également bon avec *Legionis Auguſta præfectus*, *Præſes*. Quoique *ſuâ pro conjuge* faſſe un ſens aſſez raiſonable ; en voici un qui paroit encore plus ſatisfaiſant : *ſuâ pecuniâ cuncta ponenda curavit.* La ville de Poitiers décerne des obſèques, un lieu pour y ériger une ſtatue, & un monument public à la mémoire de Varenille. Mais Cenſorin ſon mari, content de cet honneur, fait faire de ſon propre argent toutes ces choſes, qui devoient être exécutées aux dépens du Public. Il y a de plus une rédondance, qu'on évite dans les inſcriptions, d'exprimer dans la même ligne ſon mari & ſon épouſe ; puiſque l'un des deux en diſoit aſſez. La formule *ſuâ pecuniâ* eſt fréquente dans les anciens monumens, & l'on ne l'exprime d'ordinaire que par le ſigle P.

Nous trouvons un *Marcus Cenſorinus* conſul, huit ans avant l'ère chrétienne. D'un autre côté nous avons deux Varanes, l'un conſul en 410. & l'autre en 456. Mais ſi l'inſcription regarde quelqu'un de ces perſonages ; il n'eſt pas poſſible de les ajuſter enſemble.

Une autre antiquité poitevine n'a guère moins donné d'exercice aux ſavans. C'eſt l'inſcription gravée ſur la clé de la voûte du chœur de l'égliſe cathédrale de Poitiers, au-deſſus de l'ancien ſanctuaire. Beſli en a donné une vingtaine d'explications, ſans donner la véritable. On peut les voir à la fin des Annales d'Aquitaine par Bouchet. La dificulté d'expliquer cette inſcription eſt venue de ce qu'on l'a mal lue. La voici telle qu'on l'a publiée :

(*a*) *Suplem. de re diplom. p.* 113.
(*b*) 1. *Voyage litter. p.* 8. & 9.
(*c*) *Journal de Verdun. Décemb.* 1750. *p.* 433. & 434.

Digitized by Google

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE. II.

Martène, MM. du (a) Radier & l'abbé (b) Belley. Elle eſt renfermée en quatre lignes, gravées ſur un marbre blanc long de ſept piés, un pouce & huit lignes, & large d'un pié neuf pouces & une ligne. Les lettres de chaque ligne ſont à très-peu de choſe près de la même hauteur; mais ces lignes vont toujours en diminuant : parceque le marbre n'a pas aſſez de largeur, pour contenir quatre lignes en auſſi gros caractères que ceux de la première. Le C. initial a quatre pouces moins une ligne de hauteur & autant de largeur. Dom Fonteneau, qui travaille avec ſuccès à l'hiſtoire du Poitou, a bien voulu, à notre conſidération, employer quatre jours de ſuite, pour déchifrer & examiner avec la plus ſcrupuleuſe exactitude toute l'inſcription, les abréviations, les points & les autres traits, qui l'acompagnent. Un ſavant & curieux mémoire de dix-huit pages *in-folio* a été le réſultat de ſon travail. Non ſeulement il y donne un alphabet des lettres, qui entrent dans l'inſcription; mais il examine encore chaque mot en particulier & anatomiſe tous les caractères les uns après les autres. C'eſt ſur ſon mémoire que nous avons fait deſſiner & réduire l'inſcription, telle qu'on la voit ſur notre planche. 3°, *Aurelio Saturnino Veterano defuncto annos quadraginta quinque, & Aureliæ Secundinæ conjugi defunctæ annos viginti quinque, & Aurelio Secundino fratri defuncto annos....* Cette inſcription (c) ſépulcrale, copiée par Boiſſard à Gratz en Stirie, ofre quelques particularités; telles que la figure des ET, du chifre XXV. & des Θ, qui marquent, que les perſones ſont mortes. 4°. *Diis Manibus*

(a) *Journal de Verdun Décembre 1750. p. 433. & ſuiv. Mai 1751. p. 348. & ſuiv.*

(b) *Mém. de littérat. de l'Acad. des Inſcript. t. 19. p. 704.*

(c) *Suplém. à l'Antiq. expl. t. 5. pl. XV. p. 41.*

O AVO
M VII bX
I ○ II

Dom Fonteneau, Religieux de notre Congrégation, étant ſur les lieux, l'a examinée lui-même avec le ſecours d'une lunette à longue vue, & a lu très-diſtinctement.

A. V̄
M. VII IX
I ○ N

L'A veut dire *Anno*; l'V ſurmonté d'une bare ſignifie *Verbi*; l'o placé ſur l'M. donne *milleſimo*; le C renverſé, mis au-deſſus du VII, eſt un O, qui n'eſt pas bien fermé, & qui ſert d'abréviation à ce chifre; ainſi que l'o gravé ſur l'X. Le b de l'inſcription de Beſli eſt une chimère. L'I de la dernière ligne veut dire IN & le C renverſé CARNATI. D. Fonteneau a cru qu'il ſignifioit *Chriſti*, & que l'N avec le petit trait, qui eſt ſous la diagonale pouroit ſe rendre par *nomine*. D'abord ce ſavant Religieux a donc lu à la dernière ligne, *In Chriſti nomine*. Mais depuis il eſt convenu avec nous, qu'il valoit mieux lire *Incarnati*. Voici donc l'inſcription expliquée : ANNO VERBI MILLESIMO SEPTIMO SEPTUAGESIMO INCARNATI.

M.

Marci Conceneti Marcellini Marcus Congius Juſtinus. Si major auctoritas patrimonii mei fuiſſet ; ampliori titulo te proſecutus fuiſſem, piiſſime pater. M. le marquis Maffei a publié & expliqué cette épitaphe dans ſon *Muſeum* (a) *Veronenſe*, ainſi que la ſuivante. 5°. *Diis manibus* (b) *Publii Virucate P. F. Maximi & Valeriæ P. F. Urſæ, Publii Virucate Maximinus & Tertius parentibus benè merentibus : quorum ob memoriam dederunt collegio nautarum Vico Arilica (vel Arilicenſi) conſiſtentium ſeſtertiûm quatuor millia numûm ; ut ex reditu ejus (ſummæ) quodannis (id eſt quotannis) roſas (roſæ) eis deducantur & cibos ponendum, ſecùs (juxtà) veterem conſuetudinem.* Nous avons ſuivi l'explication du docte Italien en rendant la valeur des chifres, qui expriment la ſomme leguée, pour aporter tous les ans des mets & des roſes, ſur le tombeau des deux Virucates. Dans cette inſcription, les ſeſterces valant deux as ou deux livres & demie, ſont marquées par L-L-S. Les imprimeurs, pour leur commodité, ont mis une H en la place des deux LL. qui faiſoient *livres* & ont retenu l'S qui ſignifie *ſemi*. De ſorte, dit Dom (c) Lancelot, que *ſeſtertius* eſt dit pour *ſemiſtertius* 6°. *Telaſius monetarius.* La monoie, qui porte (d) cette légende, eſt reputée apartenir au roi Cherebert I. à cauſe qu'elle repréſente, comme les autres monoies de ce prince, un calice à deux anſes, avec une croix audeſſus. 7°. *Carolus rex Francorum.* C'eſt l'inſcription d'une (e) monoie de Charlemagne. 8°. Une autre monoie (f) a d'un côté : *Carolus imperator, Roma*, & de l'autre : *Sanctus Petrus* ; & en monograme *Stephanus.* M. le Blanc n'a pu déchifrer ce nom, qui ne peut être que celui du pape Etienne V. Ce qui prouve que cette pièce ne devoit point être rangée parmi les monoies de Charlemagne, mais de Charle le gros. Les deux ſuivantes portent dans leur monograme *Johannes* : ce qui prouve encore que ces monoies ne conviennent (1) pas

(a) Pag. CXLVII.
(b) *Ibidem.*
(c) *Méthod. latin.* p. 690.
(d) *Le Blanc.* p. 42. n. 1.
(e) *Ibid.* p. 87. n. 9.
(f) *Ibid.* p. 92. n. 4.

(1) Nous voyons ainſi & même d'une manière plus claire, parmi les monoies de Louis le débonaire, les monogrames d'Adrien & de Paſcal, & d'une manière plus obſcure ceux de Valentin, de Bénoit & de Nicolas. Mais c'eſt une raiſon pour ôter à Louis le débonaire les monoies 36. & 38. de la 102e. page de M. le Blanc, pour les reſtituer à Louis II. fils de Lothaire. C'eſt encore une preuve, qu'on lui a donné comme à ſon ayeul le titre de *pieux* ſur ſes monoies. Au ſurplus la formule de ces monogrames ou plutôt de ces inſcriptions en ſigles, S R E N, c'eſt-à-dire, *Sancta Romana Eccleſia epiſcopus Nicolaus*, ſupoſe que la

à Charlemagne, mais à Charle le gros ou à Charle le chauve. 9°. *Hlotharius imperator pius.* Telle eſt la légende d'une autre monoie de (a) Lothaire, aſſocié à l'empire par Louis le débonaire, l'an 817. & couronné à Rome le 5. avril 823. par le pape Paſcal I. M. le Blanc avoue que la ſignification des ſigles, gravés dans le champ de la pièce, du côté du revers, lui eſt inconnue. Nous voyons clairement dans ces ſigles : *Paſcalis Papa ſanctæ romanæ Eccleſiæ noſtræ epiſcopus.* 10°. *Q. Fabi Hermetis.* Cette (b) inſcription eſt gravée en creux ſur une petite planche, qui lorſqu'on la noircit avec de l'encre, rend les lettres blanches ſur un fond noir. Elle a pu ſervir également à cacheter ſur la cire, & à former des ſignatures ou ſouſcriptions. 11°. *Qic jac* ou *Hic jacet Pindhia.* Cette inſcription ſepulcrale ſe trouve dans le (c) Prologue de la polygraphie eſpagnole. Mais Don Naſſare en la publiant, a laiſſé à ſes lecteurs le ſoin & la peine de la déchifrer. Les A y prenent la figure du B. renverſé & contourné.

(a) *Pag.* 108. *n.* 10.

(b) *Muratori antiq. ital. t.* 3. *col.* 119.

(c) *Fol. xx. n.* 1.

IIe. ESPECE.

La ſeconde eſpèce des écritures enclavées, & conjointes, eſt mêlée de lettres eſtimées barbares. Notre planche ne lui donne que ces trois modèles. 1° *Hic requieſcit in pace bone memorie Orios Leodanus, qui vixit plus menus annos XXXV. obiet ſub. die Kalendas aguſtas, indictione XV. annos XIIII. regno domni noſtri Leovildi regis.* Cette épitaphe (1) ſe voit dans l'égliſe paroiſſiale de Trouillas ſur le canal de Languedoc,

2e. lettre eſt une R, à laquelle manque un trait ; quoique nous en trouvions alors ſous cette forme ; & que l'E ſert à deux fonctions, à *Eccleſia* & à *epiſcopus.* Mais cet uſage peut ſe prouver par (d) beaucoup d'exemples pareils. Les deux II. ont un trait de réunion ſupprimé ce qui étoit alors fort commun dans les monoies d'Angleterre. La deuxième inſcription portera *Sancta Romana eccleſia epiſcopus Valentinus.* Il n'eſt queſtion que de donner à l'E le même double uſage, qu'on lui attribue dans la monoie précédente. La troiſième aura cette inſcription, *Romana noſtra Eccleſia epiſcopus Benedictus.* Cette formule ſe trouve dans les bulles mêmes des Papes, au lieu de *Sancta Romana eccleſia.* De plus l'I ſera un E mal fait ou mal repréſenté. Si l'on explique mieux ces ſigles ; nous ſommes prêts à y donner les mains : c'eſt aſſez pour nous d'en avoir tenté l'explication.

(d) *Le Blanc. p.* 72.

(1) On y trouve l'*e* pour l'*i* dans *menus* & *obiet*, qui ſont mis pour *minus* & *obiit. Aguſtas* y eſt écrit pour *auguſtas*, comme dans pluſieurs anciennes inſcriptions. Le ſentiment le plus commun eſt que les indictions ont commencé le 4. Septembre de l'an 312. La 15e. indiction, jointe aux Calendes d'Août dans l'inſcription, indique l'an 582. pour la 14e. année du règne de Léovigilde, mort en 585. Il faut donc que ce roi des Wiſigoths ait monté ſur le trône dès l'an 568. Ainſi notre inſcription peut ſervir à corriger les hiſtoriens, qui le font régner deux années plus tard.

près le pont de Seſſé & le Somail. Elle nous a été communiquée par M. l'Abbé Belley de l'Academie Royale des Inſcriptions & Belles-lettres. Dom Thierri Ruinart (a) & Don Naſſare (b) l'avoient déja publiée, ſans la lire. Ces deux ſavans ont ſi peu veillé ſur leur graveur, qu'ils lui ont paſſé les points, qu'il a mis mal-à-propos ſur les 1°. 2°. *Carolus* eſt la légende du premier côté (c) d'une monoie de Charlemagne : elle a au revers *Narbo*. Au lieu de ce mot, M. le Blanc, lit *Neuſtriæ rex*. *Bononia*, ou, comme il ajoute, toute autre ville, qui commence de même. Il étoit plus ſimple de lire *Narbo*, comme a fait (d) M. Eckhart., L'R renferme auſſi-bien un A qu'un X. On ne voit point que Charlemagne ait pris ſur ſes monoies, ni peutêtre ailleurs le titre de *Neuſtriæ Rex*. Quand on met alors une grande croix ſur le revers des monoies, les intervalles des quatre angles ſont toujours remplis de lettres, qui forment le nom de la ville, où elles ont été fabriquées. 3°. *Æthelred rex Anglorum*. La monoie, qui (e) porte cette légende, apartient au roi Ethelred II. qui monta ſur le trône des Anglois l'an 978 ; quoique le chevalier Fountaine l'ait donnée à Ethelred I. qui ſucceda à ſon frere Ethelbert l'an 866.

(a) *Gregor. Turon. oper. col.* 1393.
(b) *Polygraph. Eſpan. fol.* XVI.
(c) *Le Blanc p.* 87. *n.* 8.
(d) *Franc. orient. t.* 2. *p.* 93.
(e) *Fount. tab.* 1. *n.* 1.

La troiſième eſpèce de ce huitième genre eſt un mêlange de lettres irrégulières dans leur forme ou leur arangement. Notre planche lui fournit quatre modèles. 1°. CARLM. Ces cinq lettres compoſent le monograme de Carloman, gravé ſur une (f) monoie, au revers de laquelle M. le Blanc lit *Auſtraſiorum rex*. Nous aimerions mieux lire *Arelate*, Arles, où cette pièce aura été fabriquée. 2°. *Carolus*. La monoie de Charlemagne, qui porte (g) cette incription, eſt une des ſix, dont ce ſavant n'a pu déchifrer le revers. Nous y trouvons en monograme *Cadurci*, Cahors. 3°. *Carolus*. C'eſt le nom du même prince, gravé ſur le premier côté d'une autre (h) pièce, dont le revers n'a pas été lu par M. le Blanc. Nous croyons y voir *Benebentum*, Benevent. 4°. *Carolus-Silvanecti*. Une médaille de Charlemagne, dont nous poſſédons l'original, nous a donné ces deux légendes. Elle n'eſt point dans le Traité des monoies de M. le Blanc. Nulle autre ne porte au revers le monograme de la ville de Senlis, où la pièce a été fabriquée : ce qui la rend très-ſingulière. On lit *Silva-*

IIIe. ESPECE.

(f) *Le Blanc. p.* 87. *n.* 1.
(g) *Ibid. n.* 2.
(h) *Ibid. n.* 3.

necti dans ce monograme SLVAT. Dans les monoies les mêmes traits ont ſouvent pluſieurs uſages. Ainſi on trouvera ſans peine dans celle-ci, INECIS. Il faut ſe ſouvenir, qu'alors le nom de la ville ocupoit ordinairement tout le revers des monoies.

IVe. ESPECE. La quatrième eſpèce des écritures capitales enclavées & conjointes, eſt mêlée de lettres grèques & de latines minuſcules & curſives. Notre planche eſt terminée par deux inſcriptions de cette ſorte. 1°. *Maria fidelis Chriſti in vitâ ſuâ, hunc diligens locum, ibique ſummùm manens & rebus quatuor deni uno ſupervixit annos, cum penitentiâ receſſit in pace, die ſeptimo idus martias, ſecundo Recciſvinti regnantis cum patre principis anno.* Cette inſcription ſépulcrale ſe trouve dans la (*a*) Polygraphie d'eſpagne. Ce monument ſingulier, pour le ſtyle & les caractères, eſt daté de la ſeconde année du roi Receſvinte regnant avec ſon père: ce qui revient à l'an 650. de l'ère chrétienne. 2°. *Leudelinus hic requiſcit in pace. Vixit annus L. defuntus eſt, ubi ſicit Genuarius dies XV.* La croix, qui commence cette épitaphe, prouve qu'elle eſt chrétienne. Elle fut découverte dans un tombeau de pierre, auprès de l'abbaie de S. Acheul d'Amiens l'an 1660. On la trouve dans les (*b*) *Recherches curieuſes des monoies de France*, par M. Bouteroue. Le P. du Molinet (*c*) y voyoit des lettres gauloiſes & barbares, ſurtout l'L & l'S. Mais la première eſt purement grèque, & la ſeconde eſt l'ſ curſive des Romains. Du reſte cette inſcription & la précédente ſont parfaitement conformes aux diplomes du VIIe. ſiècle, quant au ſtyle & à l'orthographe.

(*a*) *Prolog. poſt fol. xviii.*

(*b*) *Pag.* 378.

(*c*) *Journ. des ſavans du lundi* 31. *Janv.* 1684. *p.* 31.

§. IV.

Mêlanges des lettres onciales, minuſcules & curſives avec les capitales enclavées & conjointes. Explication de la planche XXXI. contenant le IXe. *genre de la ſeconde Diviſion.*

Ecritures enclavées, avec un mêlange de lettres onciales.

I. Quoique cette planche ne ſoit qu'une ſuite de la précédente; elle a cependant cela de particulier, qu'elle réunit les écritures capitales, enclavées, conjointes & monogrammatiques, avec des lettres de diférentes claſſes & de divers ordres, introduites dans les inſcriptions métalliques & lapi-

ales, minuscules et cursives, avec les capitales enclavées et conjointes.

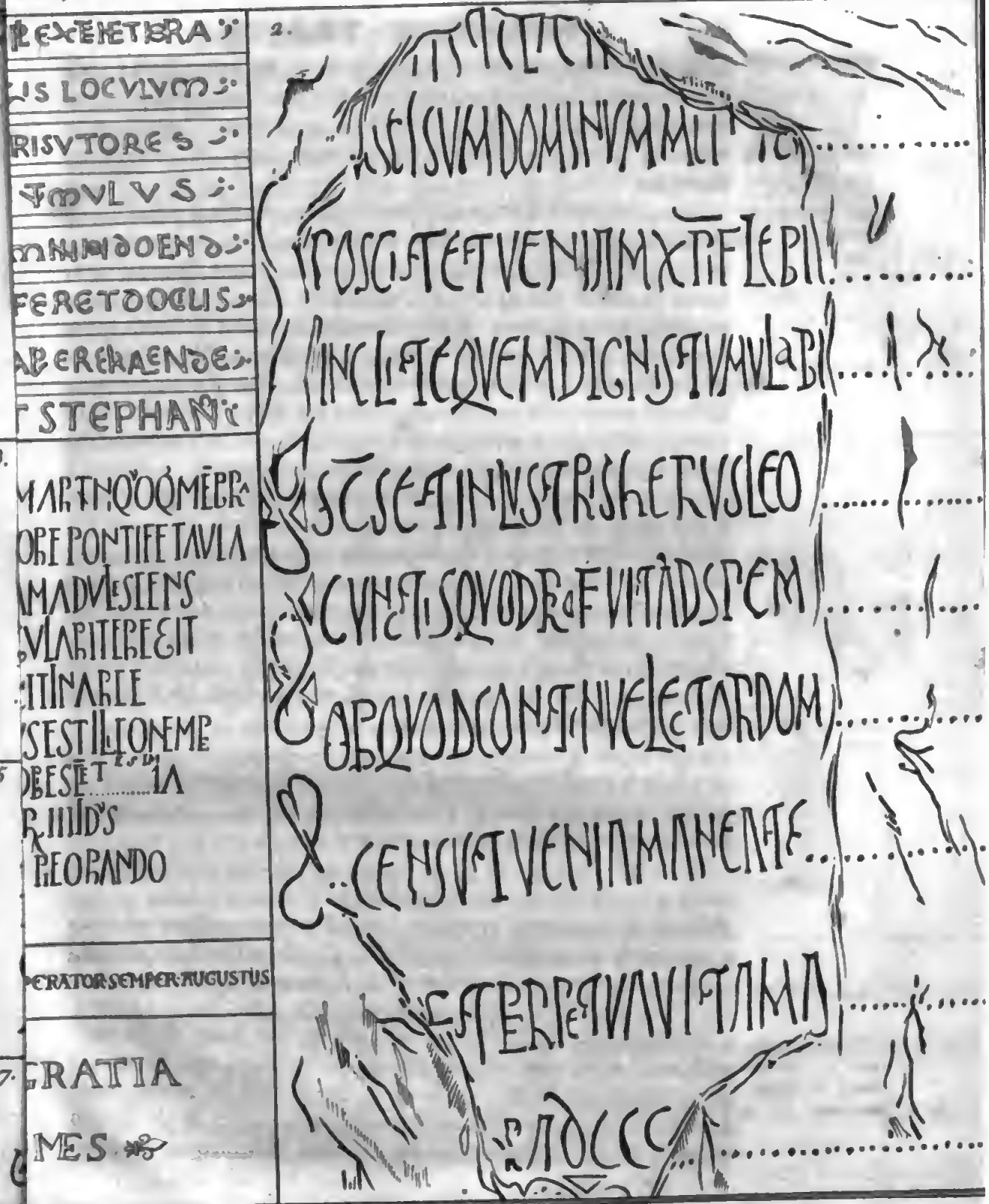

daires. Ce mêlange compoſe le dernier genre de notre ſeconde diviſion. Nous l'avons diſtingué en trois eſpèces.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE II. IXe. GENRE. I. ESPECE.

La première eſt mêlée de lettres onciales. Elle ſe manifeſte dans les neuf inſcriptions, que nous avons fait graver, pour lui ſervir de modèles. 1°. *In hoc loco reconditus Amaſvindu monacus, oneſtus & magnificus & karitate ſervidus, qui fuit mente ſobrius Chriſti Dei egregius, &c.* C'eſt ici le commencement d'une épitaphe eſpagnole du (1) x^e. ſiècle, publiée par (a) Aldrette, Dom (b) Mabillon, & Don Antonio (c) Naſſarre. Ce dernier a mal lu quelques mots. 2°. *Hîc pauſante ſco Germano in die Tranſlationis dedit ei Rex Pipinus fiſcum Palatiolum, cum appenditiis ſuis omnibus.* Cette inſcription du VIIIe. ſiècle, qui conſtate la donation du fiſc & de la terre de Palaiſeau, faite par le roi Pepin à l'égliſe de S. Germain des Prés, a déja été publiée pluſieurs (d) fois. Elle ſert de bordure à un cartouche de marbre en caré, au milieu duquel on voit une croix ancrée & d'un marbre particulier. L'S y paroit ſous la figure du Z. Les lettres y ſont inſérées les unes dans les autres avec beaucoup d'art. D. Jaque Martin expliquant ce monument, en prend ocaſion de reprocher à Voſſius d'avoir pris la lettre Ꝯ pour un G. C'eſt, dit notre Bénédictin, une véritable S. A la vériré on trouve des S, qui aprochent de cette figure; mais nos alphabets grecs & latins prouvent, que Voſſius n'a pas eu tort de croire, que c'eſt un véritable G, de forme onciale. 3°..... *Idem autoritate mandatus fortis .... iſtud judigſium co .... dit urbem huic civitati ſ... en Auguſta Gemella Tuccitana idem.... Var cum multarum eſt abundant a ... bſtata converſa res ita populi qu. ef .... tuliaſii auſilium Salvatoris eterno Deo cujus jurati pus ſ. ... in ... (q) uos ſunt adverſario cum malitia egreſſio in populi ſrcoſe .... victoria & cuſtodia ſunt ſancte Colombe regu. ..... q Populi cum gaudio ſalv deſt ſancto Martyris Siprano. Amen.* On croit que cette inſcription de Martos en Eſpagne eſt relative au tombeau

(a) *Lib. 2. del origen. de la lengua caſtellana. cap. 19. p. 60.*

(b) *De re re dipl. p. 435.*

(c) *Polygraph. eſpan. Prolog. tab. 2. poſt. fol. xvii.*

(d) *Hiſt. de l Abbaïe de S. Germ. pl. 15. p. 285. La Relig. des Gaulois. t. 24. 75.*

(1) Voici la date de cette inſcription ſépulcrale : *Kalendas januarias decimo, inter tertias, horâ pullorumque cantu, dormivit, die veneris hoc & in erâ centeſima decem biſque deciet. Regnante Domino Jheſu Chriſto altiſſimo.* C'eſt-à-dire, qu'Amaſvinde mourut le vendredi, 22e. jour de Décembre de l'an 982. Le titre de *Paſtor*, que lui donne l'épitaphe, ne permet pas de douter, qu'il n'ait été abbé.

de ſainte Colombe, qui ſoufrit le martyre à Cordoue l'an 853. Il y eſt auſſi parlé de S. Cyprien & de l'ancienne ville *Auguſta Gemella Tuccitana*, fort connue dans l'antiquité. Don Naſſarre s'eſt contenté de publier cette inſcription mutilée & d'un ſtyle barbare, comme un modèle de l'écriture ancienne, que les Eſpagnols délivrés de la tyrannie des Maures ou Mahométans ont toujours conſervée ; mais il n'a point entrepris de la lire, & encore moins de l'expliquer. Il en a uſé de même à l'égard de la ſuivante, qu'il croit Portugaiſe ; quoiqu'en qualité d'Eſpagnol la choſe dût peu lui coûter. 4°. *St Aullio o faitt, o Petamas offereceo, con erâ mil y ſateta* ou *ſetenta*. Santaulio a fait ceci, Petamas l'a ofert, l'an mil ſoixante & dix de l'ère ; c'eſt-à-dire, l'an 1032. de J. C. L'écriture de (a) cette inſcription eſt mêlée de lettres minuſcules & conjointes ſans conjonction aparente. Pluſieurs de ſes caractères étant douteux & fort équivoques ; il eſt très-dificile de la lire ſurement. Auſſi ne la donnons-nous, que comme un modèle d'écriture latine extraordinaire ; ſans prétendre abſolument garantir l'explication, que nous lui donnons, après avoir conſulté de très-habiles gens. 5°. *Comes Stephanus & Adela comitiſſa, ſuique heredes perdonaverunt hominibus iſtius Patrie butagium in perpetuum ; eo pacto ut ipſius caſtellum muro clauderent. Quod ſi quis violaverit, anathema ſit, Dathan quoque & Abiron maledictionem habeat.* Cette inſcription lapidaire du XIe. ſiècle, gravée ſur la porte de Blois, a été publiée par Bernier dans l'hiſtoire de cette ville. Elle eſt dans le ſtyle & la forme des actes du tems, ou plutôt c'eſt une vraie notice, dreſſée pour conſtater à la poſtérité l'acord fait entre le comte & la comteſſe de Blois d'une part, & leurs ſujets de l'autre. La voici en françois : Le comte Etienne & la comteſſe Adèle, tant pour eux que pour leurs héritiers ; ont remis à perpétuité aux habitans de ce païs le droit de *boutage*, (ou les preſtations de vin ;) à condition qu'ils conſtruiroient un mur au tour du château. Si quelqu'un donne ateinte à cet acord ; qu'il ſoit anathème, & encoure la malédiction, prononcée contre Dathan & Abiron. On voit ici l'uſage d'employer des imprécations dans les actes. On fera voir ailleurs, qu'il remonte à la plus haute antiquité. On trouve la ſignification de *boutagium*

(a) *Ibid. fol. verſo* XX.

ou *butagium* dans le du Cange de la nouvelle édition. 6°. Les vers ſuivans ſont partie d'une ancienne inſcription mutilée, découverte en 1544. & dépoſée dans l'égliſe des Dominicains de Cordoue :

. . . Ambiens ſacri gloriam de merce cruoris
Rex tribuit cui coronam, perfecta futura
Tuitaque nutibus Martir nos manda divinis.
Idem ſub erâ nobies centum jugulatur.
Sexagies & uno, ſeptem de Kalendis
. . . . . ta Aprilis.

Don Naſſarre, en publiant (a) cette inſcription, ne nous fait point connoître le nom du ſaint Martyr, dont elle fait l'éloge. Elle nous aprend, qu'il fut couronné le ſeptième des Kalendes d'Avril, de l'ère eſpagnole 961 : c'eſt-à-dire le 26e. jour de Mars de l'an 923. de J. C. Les T de ce modèle d'écriture doivent ſurtout être remarqués. 7°. *In erâ* MCC. V^a. *quando mundata eſt eccleſia ſancti Martini Oſme Sgīr per Omalp. Petrus Garcia peſi* ou *petii romanum* (1) ou *commune concilium.* Cette inſcription de l'an de notre Seigneur 1167. eſt très-dificile à déchifrer. Elle figure dans (b) la Polygraphie eſpagnole ; mais l'auteur a oublié de l'éclaircir, & de nous en faciliter la lecture. 8°. *In nomine Dei ſumi, in honore ſcī Mariae, ſcī Petri, & ſcī Marcialis, vel quorum Reliquiæ hîc conditæ ſunt ; Haddebertus epiſcopus fier juſſit (id eſt) fieri juſſi.* Cette inſcription d'un reliquaire, qu'on conſerve dans la cathédrale de Clermont depuis l'an 786. a été publiée par le célèbre M. Lancelot, dans les Mémoires (c) de littérature de l'Académie royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. Cet habile antiquaire nous aprend, que les lettres en ſont à filigranes, & relève modeſtement quelques ſavans, qui ont lu *Andebertus* pour *Haddebertus*, & qui n'ont pas repréſenté l'inſcription telle qu'elle eſt dans l'original. Mais, par inadvertance ſans doute, il prend l'E du mot *Mariae* pour une F. Quelquefois la diférence de ces deux lettres eſt peu ſenſible dans les anciens monumens, & ſouvent

(a) *Polygraph. ſpān. fol. xvii. tab. 1. n. 1.*

(b) *Ibid. fol. recto xxv. n. 12.*

(c) *Tom. 6. p. 667.*

(1) Peut-être s'agit-il ici du Concile de Latran de l'an 1167. où le Pape Alexandre III. excommunia l'empereur Frédéric I. & abſout tous ſes ſujets du ſerment de fidélité, à l'exemple de Gregoire VII.

leur reſſemblance eſt parfaite. 9°. Le ſecond côté (a) d'un ſceau de l'empereur Frédéric II. nous donne ce vers hexamètre pour épigraphe :

Roma caput mundi regit Orbis frena rotundi.

(a) *Heineccius de Sigil. tab. xviii.*

L'ancienne Baſilique de S. Pierre de Rome eſt repréſentée dans le champ de ce revers.

Ecritures enclavées & mêlées de lettres minuſcules & curſives.

II. La ſeconde eſpèce de ce neuvième genre eſt mêlée de lettres minuſcules. Cinq inſcriptions, gravées ſur notre planche, lui apartiennent. La première eſt une épitaphe en vers, incruſtée dans un mur du cloitre de l'abbaie de S. Germain d'Auxerre. Après l'avoir tirée nous mêmes, avec la plus grande exactitude ; nous l'avons fait réduire & graver telle qu'elle paroit ſur notre planche. Voici comment on doit la lire :

IIe. ESPECE.

Hic ſupplex ora, quantum ſimplex tenet hora,
Quiſquis ſuppoſitum forte legis loculum.
Ac non ignores pro quo rogitaris ut ores,
Profert hic titulus quem teneat tumulus.
Hic Teodericus ſitus eſt omninò dolendus,
Gnarus & inſignis & vafer & docilis.
Hunc, auguſte, tue nobis rapuére kalende.
Et levita ſimul huc recubat Stephanus.

Cette inſcription ſépulcrale eſt de la compoſition de Glaber Radulphe, moine Bénédictin de S. Germain d'Auxerre, & qui nous a laiſſé l'hiſtoire de ſon tems en cinq livres. Il mourut vers l'an 1050. ſelon M. l'abbé (b) Lebeuf. Ce ſavant Academicien, a publié notre épitaphe en caractères ordinaires. Les fautes multipliées, qu'il a (1) faites en la liſant, prouvent la néceſſité de recourir ſouvent aux originaux ; les copies mêmes de la main d'un habile antiquaire étant ſi défectueuſes.

(b) *Mém. concernant l'hiſt. d'Aux. t. 2. p. 485.*

Le ſecond modèle de la deuxième eſpèce eſt un fragment

(1) Il lit *tumulum* à la ſeconde ligne, au lieu de *loculum* : à la troiſième, *ortaris* pour *rogitaris* : à la quatrième, *refert*, pour *prefert*, ou *profert*. Il prend le P avec la marque d'abréviation pour une R & un E. A la cinquième ligne il paſſe le mot EST exprimé par une S couchée, acompagnée de deux points, placés l'un au-deſſous & l'autre au-deſſus : abréviation toutefois ordinaire dans les anciens mſſ. A la ſeptième ligne il lit *tua* ; au lieu que ſur la pierre on trouve *tue* par un *e* ſimple. Enfin à la dernière ligne il lit *Hic*, où l'original porte clairement *Huc*. En relevant ces mépriſes, nous n'oublions pas, que nous ſommes capables de tomber dans de plus grandes.

d'inſcription

d'inſcription gravée ſur un marbre blanc, & publiée (*a*) dans le prologue de la Polygraphie d'Eſpagne. Ce que l'on en peut lire ſe réduit à ce texte mutilé :.. *Tcla. . excelſum Dominum men... poſcit & veniam Chriſti flebil... inclite quem dignis tumulabi... ſius & inluſtris herus. Leo.... cunctis quod profuit ad ſpem.... ob quod continue lector Dominum poſcens, ut venia maneat eterna & vivat perpetua vita ma... era* DCCC..... Don Naſſare dit peu de choſes de cette épitaphe, & le peu qu'il en dit, git en conjectures aſſez foibles. Ce qui paroit certain, c'eſt qu'elle eſt du IXe. ſiècle, ou de la fin du VIIIe.

(*a*) *Fol. recto. xviii.*

Le troiſième exemple d'écriture capitale enclavée & mêlée de caractères minuſcules, eſt de l'an 922. C'eſt encore une épitaphe, publiée par (*b*) le même ſavant eſpagnol.

(*b*) *Ibid. poſt fol. xvii. n. 2.*

Clari tecta anteſtis Martini quoque membra
Hic buſtorum ſacrâ more pontif & aulâ :
Qui Chriſto famulans petiit vitam aduleſcens
Monaſticam, pollens que regulariter egit,
Aſtigitanam epiſcopii rexit in arce
Egleſiam ; ad eroas latus eſt ilicò nempè,
Sculptâ in marmore erâ nobies & centeſimâ
Sexageſimâ nonâ maiar. tertio idus.
Lector commenda & Dominum piè orando.

Cette épitaphe poëtique contient l'éloge d'un moine vertueux, nommé Martin, qui fut élevé ſur le ſiège épiſcopal de la ville d'Ecya, apellée *Auguſta firma* dans Pline. Nous avons déja trouvé *nobies* pour *novies* dans d'autres inſcriptions eſpagnoles. Celle-ci n'a pas été bien lue par Don Naſſare. Au lieu d'*epiſcopii rexit*, il a lu *epiſcopi irexit*, & *maiar. uno tertio idus*, pour *maiarum tertiò idus*. Le mot *anteſtis* eſt mis au premier vers pour *antiſtitis*, au ſecond, *more pontif*, pour *more pontificum*, & au troiſième *aduleſcens* au lieu d'*adoleſcens*. Le ſecond vers atteſte, qu'au Xe. ſiècle on ne donnoit la ſépulture dans les égliſes, qu'aux ſeuls évêques.

Le quatrième modèle eſt cette inſcription (*c*) du ſceau de l'empereur Louis de Baviere : *Ludovicus quartus Dei gratiâ Romanorum imperator ſemper Auguſtus*. Les caractères en ſont aſſez beaux, quoiqu'antérieurs à la moitié du XIVe. ſiècle.

(*c*) *Heineccius de Sigil. tab. 18. n. 2.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI.

Le dernier modèle de la ſeconde eſpèce (*a*) eſt cette légende du ſceau de Thierry I. de la maiſon de Lorraine, qui fut fait comte de Flandre en 1128 : *Thiodoricus Dei gratiâ Flandrenſium comes.*

(*a*) *Calmet hiſt. de Lorr. t. 2. pl. d. n. xxxiv.*

III. ESPECE.

La troiſième eſpèce du neuvième genre de notre ſeconde diviſion eſt un mêlange de lettres curſives. Notre planche XXXI en ofre un modèle, dont les lettres liées d'une façon extraordinaire, ſont très-dificiles à déchifrer. C'eſt une épitaphe publiée dans (*b*) le livre intitulé *Marmora Piſaurenſia.* En commençant par la figure du *labarum*, ou monograme de J. C. ☧, on lit enſuite : *Locus Tertuli. vixit ann.* XXI. La ſimplicité de cette inſcription ſépulcrale prouve, qu'elle eſt ancienne.

(*b*) *Pag. 68.*

ARTICLE III.

Ecriture gothique moderne : ſes notions, ſon origine, ſes commencemens, ſon progrès, ſa durée, ſes genres & ſes eſpèces. IIIe. *Diviſion de la claſſe des écritures lapidaires & métalliques.*

LE mêlange de lettres capitales, onciales, minuſcules & curſives, de lettres renverſées, tournées à contre ſens, grèques, conjointes & barbares, offre, comme l'on a vû, un ſource très-abondante de genres & d'eſpèces. C'eſt ſurtout ce mêlange, qui a produit ce que nous apellons vulgairement écriture gothique. Il eſt difficile, & peutêtre même ſeroit-il ennuyeux de la ſuivre dans toutes ſes branches. Jamais la biſarerie & le mauvais gout de concert ne ſe ſont donnés plus d'eſſort que dans cette écriture, née avec la ſcholaſtique, & dans la décadence des arts & des bonnes études. La matière eſt ſi abondante par la proximité des ſiècles, qui en ont fait uſage, qu'on ſurchargeroit le public à coup ſur ; ſi l'on ne vouloit rien ometre. Sous ce prétexte néanmoins, nous ne nous croyons pas diſpenſés de donner des idées ſufiſantes d'une écriture, dont les principales eſpèces méritent d'être connues ; pourvu qu'en les expoſant, on ſache ſe tenir dans les bornes d'une ſage médiocrité.

Quel eſt le caractère gothique, & d'où lui vient cette dénomination? Ses commencemens.

I. Le gothique moderne n'eſt autre choſe que l'écriture latine dégénérée, & chargée de traits biſares, abſurdes & ſuperflus. Cette dénomination ne lui fut point donnée, ni

dès le tems de ſa naiſſance, ni lors même qu'il exerçoit une tyrannie abſolue, ſur preſque toutes les écritures de l'Europe. On croyoit alors voir des agrémens & des beautés, qu'on n'apercevoit plus dans la noble ſimplicité des caractètes antiques. Mais à ptoportion, que le goût de la belle littérature reprit ſes anciens droits; on ſe paſſiona pout les vraies lettres latines, & l'on traita de gothiques celles, qui s'en étoient écartées. Sous la plume des premiers teſtaurateurs des belles lettres, les caractères, qu'ils trouverent en uſage furent déclarés gothiques. Et comme ils ne pouvoient les atribuer aux anciens Romains; ils les mirent ſur le compte des Goths, qui avoient renverſé leur empire.

Ces premiers littérateurs partant des écritures, dont ils étoient environnés, pour ſe tranſporter tout d'un coup dans les ſiècles les plus floriſſans de la domination romaine, ne pouvoient pas avoit des idées bien juſtes de la ſucceſſion des écitures. Ils n'en avoient pas étudié les révolutions & les métamorphoſes.

A proprement patler, nous pouvons faire commencer le gothique moderne au XIIe. ſiècle. On lui donneroit une origine plus teculée; ſi l'on rechetchoit les premiers dépériſſemens de l'écriture, qui nous l'ont anoncé. M. le marquis (a) Maffei combat le ſentiment de D. B. de Montfaucon; parcequ'il fait remonter le gothique au XIe. ſiècle. Voici les paroles du premier. » Dans la préface génerale ſur les anti- » quités (1) figurées, il eſt dit, que le caractère gothique

(a) *Veron. illuſtr. col. 335.*

(1) Cette manière de déſigner l'Aotiquité expliquée, pouroit bieo n'être rien moios que flateuſe pour Dom Bernard de Montfaucon D'un autre côté le ſiècle de mille, pour le XIe. ſiècle, ne préſente pas uoe idée fort claire: mais il faut préſumer, qu'elle eſt dans le goût italien. Au ſurplus le ſavant Bénédictin, dans la préface aléguée, ne dit pas un ſeul mot au ſujet des lettres ou caractères gothiques. Il o'y patle (b) que de l'ordre gothique, qu'il fait remonter au XIe. ſiècle. Nous ne prétendnns au reſte rélever ici qu'uo défaut d'exactitude. D. de Montfaucon a réellement ailleurs avaocé l'opioion, que M. Maffei lui atribue. Parlaot de lettres romaines, qu'il croyoit apartenit au VIe. ſiècle; elles n'avoient (c) » point encore, dit-il, changé de » forme, comme celles, que nous voyons » au X. & XIe. ſiècle, qui dégéoérérent » enfin eo ce caractère, que nous apel- » loos gothique: ce qui ariva dans l'XIe. » ſiècle . . . C'eſt ptiocipalement (d) de- » puis l'an mille, que ce ſoot faits ces » changemens de caractères en ce que » nous apellons gothique. Nous les » voyons dans les inſcriptions ſépul- » erales, & nous y remarquons ſucceſſi- » vement l'altération faite dans les let- » tres romaines, qui aloit toujours en » augmentant depuis le commenceemeot » du XIe. ſiècle, & eo s'écartaot de plus » en plus de la première fnrme. Nous

(b) *L'antiquité expl. t. 1. pref. p. xvi.*

(c) *Monum. de la monarch. franç. t. 1. p. 54.*

(d) *Ibid. p. 160.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE. III.

» commença dès le ſiècle de mille : quoique dans la vérité le » caractère, auquel on donna depuis le nom de gothique » n'ait régné ſur les marbres, qu'au XIVe. ſiècle, & com- » mencé que vers la fin (1) du précédent. « Mais qui pourroit ſe perſuader, que les inſcriptions des ſceaux de Louis le Jeune de l'an 1167, de l'Hiſtoire de Languedoc de l'an 1188, de la Polygraphie eſpagnole des années 1141. 1164. 1288, de Gattola de 1130. & de tant d'autres ne (a) tiennent rien du gothique ?

(a) *Voyez notre planche XXXII.*

Comment le gothique moderne s'eſt il formé ? Sources diverſes de ce caractère.

II. La ſource primitive du gothique eſt l'arondiſſement des lettres carées ou droites, ou plutôt des jambages perpendiculaires, obliques, horizontaux. Cet arondiſſement eſt auſſi ſenſible qu'ancien dans les ϵ. Celui des U le ſuivit de près. Si l'on en juge par les notes tyroniennes, à peine avoit-il commencé à ſe produire ſur les marbres ; qu'il étoit déja d'un uſage ordinaire dans les mſſ. L' ϖ exactement ronde ſemble devoir auſſi ſa naiſſance aux mſſ. Indépendamment

» donnerons dans la ſuite par ſiècles ces » caractères gothiques, depuis l'XIe. » ſiècle, juſqu'au XVIe. où ils ont fini, » aux premières années du règne de » François I. « Nous n'avons point vu les recueils de gothique de D. Bernard de Montfaucon. Ils ſont apparamment perdus ou égarés. Si nous en avions eu communication ; peutêtre nous ſerions-nous un peu raprochés de ſon ſyſtème. Mais en jugeant des commencemens du gothique formé par les monumens & les livres, que nous avons conſultés ; nous ne pouvons guère les faire remonter plus haut que le milieu du XIIe. ſiècle, ni placer ſon abolition en France avant le règne de Henri II. Nous parlons ſurtout des inſcriptions lapidaires & métalliques. Heineccius, dans ſon (b) traité des ſceaux, s'éloigne un peu de l'opinion de D. Bernard ſur le tems de la naiſſance du gothique. » On ne ſauroit dire, ajoute- » t-il, avec quelle rapidité cette nou- » velle manière d'écrire ſe répandit par » tout le monde chrétien. Car dès l'en- » trée du XIIIe. ſiècle, en France comme » en Danemark, les monoies commen- » cèrent à recevoir l'inſcription des let » tres rondes ; au lieu qu'auparavant les » caractères romains françois avoient » cours par tout. « Surquoi il renvoie au Cabinet royal de Danemark. Son auteur Jacobæus dit éfectivement ; que (c) depuis Valdemar II. contemporain de Philippe auguſte, les caractères romains françois commencèrent à faire place aux ronds ou monaeaux. Ce ſont préciſément ceux, que nous apellons gothiques. Une diſſertation ſur les commencemens, & les progrès de la Typographie de Lipſik, imprimée en 1740. in 4°. convient, qu'il ne faut pas dériver le gothique moderne de l'écriture des anciens Goths ; mais de la minuſcule du XIIe. ſiècle & de la curſive romaine. Cette obſervation ne ſauroit être apliquée à la majuſcule gothique ; mais ſeulement à la minuſcule & à la curſive.

(b) *Pag. 185.*

(c) *Part. 2. ſect. 5. claſſ. 2. n. 41.*

(1) La fixation du commencement du gothique à la fin du XIIIe. ſiècle n'eſt pas exacte. Une foule de monumens dépoſent contre cette prétention. On en trouve même dès-lors un bon nombre, où il régne ſans réſerve. Nous aurons ſouvent ocaſion de doner des preuves de l'une & de l'autre propoſition, & ſurtout de la première, dans les planches du gothique moderne, qui vont ſuivre.

Digitized by Google

de toute conjecture; nous pouvons établir ſon antiquité ſur des monumens anrérieurs au IVe. ſiécle. Les ϑ pouroient bien remonter encore plus haut. Les mêmes notes ſont très-favorables à cette prétention. Les autres lettres n'ont point contracté de rondeur ou de courbure univerſelle dans leur contour, avant le plein gothique : mais pluſieurs de leurs traits, de droits qu'ils étoient auparavant, ſe cambrèrent de diverſes façons.

Les A F G ƀ K L P X Z éprouvèrent bientôt ces altérations dans un ou deux de leurs jambages : mais avant tous les autres, le P ne retint que ſa haſte de la quadrature, qui formoit auparavant ſa tete. Le q au contraire perdit une partie de ſa rondeur en s'élévant ſur une perpendiculaire : quoiqu'il y ait tout lieu de déférer au q la prérogative de l'anriquité. Malgré les courbures & les changemens arivés à toutes ces lettres; elles ne ceſſoient pas d'être réputées majuſcules. C'eſt ſurtout dans les mſſ. qu'elles dominoient, & c'eſt là qu'elles produiſoient ce que nous apellons écriture onciale.

De nouveaux arondiſſemens, de nouvelles altérations; quoique très-anciennes, abaiſſèrent les lettres à la condition de minuſcules & de curſives. Le mêlange avec les majuſcules ouvrit une ſeconde ſource au gothique moderne. Rien de plus ordinaire que d'y voir figurer l'*n* & le *t* avec les capitales. Ces diſpoſirions au gothique étoient encore éloignées. En voici de plus prochaines.

Une troiſième ſource du gothique ſe trouve dans la prolongation des baſes & des ſommets de chaque lettre. C'eſt là la marque la plus caractériſtique du gothique. Elle parut néanmoins ſuſceptible de nouveaux acroiſſemens. Ces baſes & ces ſommets ſe courbant en lignes convèxes vers le corps de la lettre; donnèrent le gothique majuſcule le plus pur & le mieux décidé. En même tems chaque lettre ne manqua guère d'être écraſée : les rondeurs excedèrent de beaucoup l'étendue de la haſte : & le contraſte des pleins les plus maſſifs avec les déliés les plus fins, ne laiſſerent rien à deſirer pour la conformation du plus parfait gothique. Tout ce qui va plus loin en ce genre n'eſt qu'afectation ſur afectation, barbarie ſur barbarie. Telles ſont rélativement au gothique toujours majuſcule les pointes & les angles multipliés, les jambages rom-

pus en angles ſaillans & rentrans. Mais à l'égard du minuſcule (1) les angles & les pointes contribuent à ſon eſſence. Il ne lui eſt guère moins eſſentiel d'être roide & ſerré; quoique quelques-unes de ſes eſpèces le ſoient plus que les autres. Mais ce caractère convient auſſi à d'autres ſortes d'écritures & ſurtout à la ſaxone.

(a) *Veron illuſtr. col.* 335. 336.

M. Maffei (a) fait naitre le gothique du dégout qu'on avoit de ſuivre toujours la forme uſitée, de l'envie de mieux faire, & de la paſſion pour les ornemens. Cette contagion avoit déja fait bien du progrès avant la fin du IXe. ſiècle, & M. le marquis eſt fort éloigné de porter ſi haut l'origine du nouveau gothique. Les changemens ſurvenus dans l'architecture ſe firent, ſelon lui, ſur les mêmes principes. L'écriture gothique donna plutôt le ton à l'archirecture, qu'elle ne le prit d'elle. Auſſi la derniére ne commence-t-elle réellement à ſe montrer, qu'au XIIIe. ſiècle. Alors, continue M. Maffei, l'écriture gothique commença par courbet les traits des lettres. On en ajouta quelques-uns à leurs extrémités. A force de les étendre & de les prolonget, la figure de celles-ci ſe trouva totalement changée. Il n'auroit pas été inutile que nôtre ſavant auteur eût diſtingué les extrémités des lettres de celles de leurs baſes & ſommets. Les unes n'en ſont que des qualités accidentelles, les autres en ſont les parties intégrantes. Si les commencemens du gothique récent doivent en général ſe tirer de la courbure de certains traits, & de l'alongement de quelques autres aux extrémités des lettres; on fera remonter aiſément ce gothique juſqu'aux II & IIIe. ſiècles. Combien en éfet ne découvre-t-on pas de traits ſuperflus & de caractères arondis, de droits qu'ils étoient auparavant,

(1) M. l'abbé Lebeuf ſemble réduire toutes les eſpèces de gothique à ce caractère. » En matière d'écriture, dit-il, » le (b) véritable gothique conſiſte dans » ces lettres de livres d'égliſe toutes remplies de pointes, qui ont été fort d'uſage, depuis S. Louis, juſque ſous » François I. & ſes trois premiers ſucceſſeurs. « Mais il reconoit ailleurs (c) le gothique majuſcule, qu'il définit *une repréſentation des lettres capitales romaines un peu défigurées.* Ne pouroit-on pas dire la même choſe du caractère majuſcule lombard, Wiſigothique, ſaxon & mérovingien, dont les lettres ſont également romaines & un peu altérées? D'ailleurs ſi notre ſavant Académicien veut ſe donner la peine de comparer les caractères du gothique majuſcule; il conviendra avec nous que pluſieurs ſont empruntés du petit romain. Il nous permettra donc de conclure, qu'il n'a pas caractériſé le gothique moderne avec cette préciſion, qu'on a droit d'atendre d'un antiquaire auſſi verſé que lui, dans l'étude des monumens du bas age.

(b) *Hiſt. de la ville de Paris. t. I. p.* 95. 96.

(c) *Ibid. Avertiſ. p.* XXV.

dans les deux précédentes diviſions d'écritures lapidaires & métalliques ? Et cependant ce ne ſont que des échantillons de lettres ſemblables, dont un bien plus grand nombre de monumens antiques ſont remplis. Combien n'en aperçoit-on pas dans nos alphabets latins antérieurs au xe. ſiècle ? Et qu'eſt-ce toutefois que ces lettres, en comparaiſon d'une infinité d'autres, qu'on pouroit produire ? Des mſſ. bien plus anciens, on ne dit pas que le XIIIe. ſiècle, mais même que le IX. en fourniſſent des exemples ſans nombre. La manière avec laquelle on caractériſe ici le gothique moderne ne paroit donc pas aſſez aprofondie.

Progrès, diſtinctions, uſage, durée, & abolition du gothique majuſcule & minuſcule.

III. Depuis le commencement du XIIIe. ſiècle, le gothique établit ſon empire dans tous les états d'Europe, où l'écriture latine étoit reçue. Durant ſon cours & celui du ſuivant, ſes progrès furent grands & rapides. Mais rendis qu'aux XV & XVI. d'une part il s'aboliſſoit & perdoit tous les jours de ſon crédit ; de l'autre il étoit acueilli favorablement & porté aux derniers excès.

Il eſt fort ſingulier, qu'aux ſiècles précédens, où il ſembloit avoir afermi ſa domination de tous côtés ; on ne laiſſoit pas de réclamer par des (1) faits aſſez fréquens contre la barbarie de cette écriture. Ces exceprions à la vérité tombent plutôt ſur les monumens lapidaires, que ſur les (2) mſſ ; plutôt ſur les métaux, que ſur les marbres & les pierres. Il en eſt peu néanmoins, qui ſe ſoient totalemenr preſervées du gothique. Il eſt plus d'uſage, que la forme antique n'afecte que quelques lettres, qu'un quart, qu'un tiers, qu'une moitié de

(1) Le pur romain & même l'Æ s'étoit aſſez bien conſervé ſur les ſceaux en Lorraine, en Bohème & en pluſieurs autres païs, comme on en peut juger, pour ne point parler des autres, par les ſceaux LVI. LX. LXII. de l'hiſtoire de Lorraine par D. Calmet. Le premier eſt de l'an 1258. le ſecond de 1221. & le troiſième du commencement du XIVe. ſiècle, ſuivant l'hiſtorien. Mais il ſemble qu'il faut lire au ſecond 1321. Excepté l'Æ, les ſceaux LXII. de l'an 1354, XC. de 1232, XCIX de 1299. ne prouvent pas moins en faveur de la durée du pur romain, juſqu'au milieu du XIVe. ſiècle. Mais cette prédilection de quelques-uns pour l'ancien romain n'empêchoit pas le progrès du gothique, ni que l'uſage ordinaire ne fût depuis le XIIe. ſiècle de n'employer que l'e pour l'æ ou l'ae.

(2) Preſque tous les écrivains des mſſ. s'étoient jetés dans le goût gothique, ſur la fin du XIIe. ſiècle. Les caractères, dont ils ſe ſervoient, s'éloignent des romains par degrés. » Les pointes (*a*) s'y » introduiſirent vers le XIIIe. ſiècle (& » *même plutôt*) & s'y multiplièrent dans » les deux ſuivans ; enſorte que pour for- » mer la lettre O, ou vit (*quelquefois*) » naitre ſix pointes. «

(*a*) *Lebeuf hiſt. de Paris. t. 1. p. XXV.*

l'inſcription des monoies, & même ſouvent des ſceaux, juſqu'au XIVe. ſiècle. Si donc par raport aux monumens lapidaires, & plus encore par raport aux métalliques, on prétendoit diſtinguer un gothique commençant, un gothique croiſſant, un démigothique, un gothique dominant & un pur gothique; on ne pouroit pas toujours les régler par l'ordre des tems. Un pareil ſyſtème entraîneroit des exceptions fort nombreuſes, & par-là jetteroit ſouvent dans la confuſion. Il vaut donc mieux établir les diſtinctions d'écritures gothiques lapidaires & métalliques, ſans avoir égard aux ſiècles : ſauf à tenir d'ailleurs regître d'indices plus propres à les caractériſer.

A cette gradation de gothique, nous ajouterons celui qui ſe diſtingue par le maſſif de ſes lettres, par la barbarie & l'irrégularité de ſes traits & le mêlangé de ſes caractères. Les figures les plus ordinaires du gothique majuſcule ſont celles-ci :

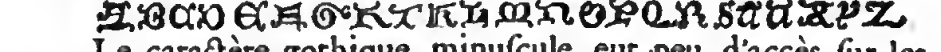

Le caractère gothique minuſcule eut peu d'accès ſur les monoies; mais il fut en grande vogue & ſur les ſceaux & ſur les monumens lapidaires. Il ne paroit pourtant pas, qu'il y ait été reçu avant le XIV. ſiècle. Ce ne fut même que ſur ſon déclin, que l'uſage en devint fréquent. Au ſuivant il prit abſolument le deſſus ſur le (1) gothique majuſcule. Mais celui-ci ne laiſſa pas de ſe ſoutenir aſſez bien, juſqu'à ce qu'il commençat à faire place aux beaux & anciens caractères romains, renouvellés d'abord en Italie, puis en France, enſuite dans les autres royaumes, où l'écriture latine avoit cours.

Nous pouvons placer ce renouvellement ſur les ſceaux des Papes avant l'an 1430. S'il fit alors de grands progrès en Italie, où il avoit déja fait bien des conquêtes, depuis le commencement du XVe. ſiècle; la France n'y prit part, que ſous le règne de (2) Charle VIII. Ses monoies & particulierement

(a) *Lebeuf hiſt. de Paris. t. 1. p. xxv.*

(1) » Lorſqu'on voit (a) une écriture » en capitales gothiques; il eſt commu- » nément certain, qu'elle eſt d'une date » plus ancienne que l'écriture, qui eſt » gothique minuſcule. » Depuis les dernières années du XIVe. ſiècle, l'une & l'autre furent employées dans les inſcriptions juſqu'à Louis XII. La règle de M. Lebeuf eſt par conſéquent ſujette à bien des exceptions, & il ne ſeroit pas ſûr de s'y arêter; à moins qu'on ne la reſtreigne aux tems, qui ont précédé la fin du XIVe. ſiècle.

(2) Son épitaphe fut écrite en caractères romains. C'eſt la plus ancienne de celles de nos rois de l'abbaie de S. Denis en France, où l'on ait ceſſé de ſe ſervir du gothique, comme la plus ancienne en gothique minuſcule eſt celle du roi Charle V. mort le 16. Septembre 1380.

celles,

celles, qui furent frapées en Italie commencèrent à ne plus montrer, que des légendes en vrais caractères romains. Insensiblement nos fabriques de monoies se défirent du gothique, sous les rois suivans. Mais il n'en fut totalement bani, que sous Henri II. Le même siècle vit abolir le gothique en France & sur les sceaux & sur les marbres & dans les (1) imprimeries. Il s'est enraciné davantage dans les royaumes du Nord. A peine les Anglois y ont-ils absolument renoncé de nos jours par raport à leur langue. Mais les Allemans ne croiroient pas s'exprimer en bon alleman; s'ils n'employoient encore les caractères gothiques. Ce qu'il y de plus surprenant, c'est qu'encore aujourdui dans les divers Tribunaux de Rome, on peint ces caractères d'une manière si barbare, qu'il faut avoir recours aux Banquiers, pour déchifrer les expéditions, qu'ils font venir de ce païs-là.

Pour revenir aux Allemans; dès l'an 1470. au plus tard leur empereur Fréderic avoit fait graver sur son sceau l'ancien caractère romain. Il ne tarda pas à trouver des imitateurs. Mais ce ne fut qu'au siècle suivant, que les exemples s'en multiplièrent. Sur son déclin déja le gothique majuscule paroissoit communément banni des sceaux. Mais rien ne nous a plus surpris, que de voir le petit romain renouvellé ou plutôt conservé sur des (a) sceaux allemans du commencement du XIVe. siècle. Ce romain minuscule s'y est montré avant le petit gothique. Car le plus ancien usage excluoit des sceaux, comme des monoies le pur minuscule. Dès l'an 1312. Dom Hueber nous présente trois sceaux en caractères (2) minuscules, purement

(a) *Austria illustr. tab.* 8.

(1) Le P. du Moulinet (*b*) a prétendu que Josse Bade est le premier qui ait aporté en France les caractères ronds ou romains, & qu'avant lui tous les imprimeurs du royaume s'étoient servis de caractères gothiques. Bade vint d'Italie en France environ l'an 1500. » Le P. du » Moulinet (*c*) oublie que Badius s'a» rêta assez long tems à Lion avant que » de venir à Paris. Au reste M. Chevil» lier (*d*) a prouvé que l'imprimerie de » France n'a point commencé par le go» thique; & qu'on y a fait des impres» sions en lettres romaines, avant le » tems de Josse Bade. « Voyez ce que nous avons dit à ce sujet ci-dessus page 533. & suiv.

(*b*) *Journ. des savans du* 31. *Janv.* 1684. *p.* 38.

(2) L'histoire de Lorraine de D. Calmet, sceau XXII. nous fait voir une inscription de l'an 1393. en semblable écriture. On y remarque de plus le sceau XLIV, mais postérieur à la moitié du XVe. siècle. Quoiqu'on ne manque pas d'exemples de sceaux certainement bien antérieurs à la date des chartes, auxquelles ils sont atachés; on ne peut pas dire; que ce sceau ni ceux, qu'on aporte dans le texte, remontent au tems où le gothique n'étoit pas encore en usage. Les noms des personages, qu'ils portent, ne le permettent pas.

(*c*) *Bayle t.* 1. *à l'art. de Badius. p.* 606.

(*d*) *Orig. de l'imprim. de Paris: p.* 54. & 108.

romains, & le premier ſceau qu'il publie en minuſcule gothique n'eſt que de l'an 1351. Encore ce gothique eſt-il mêlé avec le petit romain. Ce dernier caractère, qui dans la ſuite du XIVe. ſiècle ſembloit avoir pris une teinture de gothique, parut ſe renouveller au XVe. juſqu'à paroître dominant en certains cantons, comme l'Autriche. Mais en d'autres contrées de l'Allemagne, & peut-être dans les mêmes, le gothique étoit toujours le caractère dominant. Il perſevère encore aujourdui dans les livres écrits en alleman. C'eſt ſans doute ce qui dégoute les autres nations d'aprendre cette langue, & les prive de la lecture de beaucoup de bons livres, que produit l'Allemagne. En France le gothique ne paroit plus dans les imprimeries; ſi ce n'eſt en quelques villes de province, qui impriment encore la *Civilité*, & d'autres petits livres, où l'on fait aprendre à lire aux enfans; afin de les préparer à la lecture des *vieux contrats*. L'écriture françoiſe, même la plus belle & la plus correcte, n'eſt pas encore abſolument purgée du gothique. Pluſieurs lettres de ce caractère n'ont point ceſſé de la défigurer. L'uſage fréquent de ce qu'on apelle *écriture ronde* pouroit bien un jour faire revivre ce gothique, dont nous avons taché de donner des notions exactes. Mais le ſyſtème des deux dernières planches de ce volume fera encore mieux conoitre la forme, le commencement, le progrès, le règne & la laideur de cette écriture vraiment barbare, & qui décèle le mauvais goût des ſiècles, où elle a été cultivée.

§. I.

Gothique métallique & lapidaire en forme majuſcule. Explication de la planche XXXIIe. où ſont repréſentés les cinq premiers genres de la IIIe. Diviſion des écritures capitales.

Commencemens du gothique moderne.

I. Nous entendons par gothique commençant, non les premiers tems, où l'on s'eſt ſervi de ce caractère biſare; mais l'écriture, où l'on admet peu de gothique, par exemple, une lettre ſur ſept ou huit. C'eſt par-là que nous commençons la troiſiéme diviſion de la claſſe des écritures lapidaires & métalliques. Pour procéder avec plus de clarté & de méthode, nous ſubdiviſons le gothique moderne en majuſcule & minuſcule.

III. DIVISION.

Notre I^e. ſubdiviſion ofre un très grand nombre d'inſcriptions

I^e. SUBDIVISION.

III.e Division des écritur

I.

✠S·RAIMVNDI COMITIS

2.

3.

✠PhILIPPVS:DEI:GRA:FRANCORVM:REX

4.

II. LVDOVICVS DIGRATIAFRANC
ET DVX AQVITAN

III.

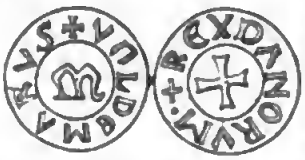

IV.

✠LIVPOLDVS·DE
DVXAVSTIEAG S

VI. ✠S::CAPITVLI:ECCLESIE:
GLASGVENSIS.

VIII.

X.

✠XPC:VINCIT:XPC:REGNAT:XPC:IMPERAT

en lettres majuſcules ou capitales. La planche, dont il s'agit ici de donner l'explication la plus courte & la plus nette, qu'il ſera poſſible, contient cinq gentes d'écritures, plus ou moins mêlées de gothique. Le premier renferme le gothique commençant, & ſe partage en dix eſpèces.

I. GENRE.

I. ESPECE.

La premiere eſt d'une écriture ordinaire, mais tranchée. En voici les modèles, gravés ſur notre planche. 1°. *Sigillum Raimundi comitis.* C'eſt la légende d'un ſceau (*a*) pendant à une charte donnée en 1088. par Raymond de S. Gilles, comte de Toulouſe. Ce ſceau ofre au revers ou contreſcel la croix de Toulouſe en plein. D'où il réſulte que les armoiries des princes & des grands ſeigneurs commencèrent à être en uſage, pluſieurs années avant la premiere croiſade. 2°. *Maria Dei gratiâ Romanorum imperatrix ſemper Auguſta.* On lit cette inſcription ſur le grand (*b*) ſceau de l'impératrice Marie, fille du duc de Brabant, & femme de l'empereur Otton IV. couronné dans l'égliſe de S. Pierre à Rome, par Innocent III. l'an 1209. Marie eſt repréſentée ſur ce ſceau, tenant en ſa main droite une fleur de lys, dans ſa gauche un globe ſans croix, avec les ſymboles du ſoleil & de la lune. 3°. *Philippus Dei gratiâ Francorum Rex.* Une (*c*) monoie d'or fin, apellée *Gros royal*, porte cette légende. Elle eſt de Philippe le Bel, qui ſuccéda à Philippe le Hardi, au mois d'octobre de l'an 1285. 4°. *Sigillum Aldeberti Dei gratiâ Vivarienſis epiſcopi.* Le ſceau de plomb, qui porte cette (*d*) légende, eſt d'Albert de Peyte évêque de Viviers en 1305.

(*a*) *Hiſt. de Langued. t. 5. pl. 2. n. 3.*

(*b*) *Heineccius de Sigil. tab. 8. n. 6.*

(*c*) *Le Blanc. p. 202. n. 1.*

(*d*) *Hiſt. de Langued. t. 5. pl. 1. n. 15.*

II. ESPECE.

La ſeconde eſpèce eſt d'une écriture à baſes & ſommets naiſſans. Notre planche en donne deux modèles. 1°. Le (*e*) ſceau de Louis le jeune, après qu'il eut épouſé Eléonore Ducheſſe de Guyenne, porte au premier côté, *Ludovicus Dei gratiâ Francorum Rex*; & au revers: *Et dux Aquitanorum.* Ce ſceau eſt antérieur à la diſſolution du mariage de Louis avec Eleonore en 1152. Par-là cette reine demeura dans la pleine poſſeſſion de la Guyenne, du Poitou & de la Saintonge, & porta pour ſa dot ces trois provinces à Henri II. duc de Normandie, qu'elle épouſa. 2°. *Sigillum Adalberti marchionis & ducis Lott.* D. Calmet (*f*) rapporte le ſceau, qui donne cette inſcription, au duc Adelbert, fondateur de Bonzonville, & lui aſſigne pour derniére époque l'an 1037.

(*e*) *De re diplom. p. 429. tab. 42.*

(*f*) *Hiſt. de Lorraine. t. 2. tab. 1. n. 1.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE III.

Mais le contreſcel, l'aigle eployée, qui paroit deſſus, & ſurtout certains caractères purement gothiques, ne permettent pas de lui donner tant d'antiquité.

III. ESPECE. La troiſième eſpèce du gothique commençant, a ſes baſes & ſes ſommers en talus. Nous n'en avons fait graver ſur notre planche qu'un modèle, tiré d'une monoie (*a*) danoiſe du XIIe ſiècle. Elle a d'un côté pour légende *Valdemarus M*, & de l'autre, *Rex Danorum*. Ce roi de Dannemark étoit contemporain de Philippe Auguſte.

(*a*) *Jacobæi Museum regium ſect. X. tab. 25. n. 48.*

IV. ESPECE. La quatrième eſpèce eſt à griſes, en guiſe de baſes & de ſommets. L'unique exemple, qu'en donne notre planche, eſt tiré de l'Autriche (*b*) illuſtrée, où le ſceau du Duc d'Autriche donne cette légende : *Liupoldus Dei gracia Dux Auſtie* (*id eſt*, *Auſtriæ*) *ac Stirie*. Dom Hueber place la date de ce ſceau entre les années 1199 & 1203.

(*b*) *Planche I. n. 4. p. 194.*

V^e^. ESPECE. La cinquième eſt caractériſée par des E formés d'un O tranché & d'un C. L'exemple que nous en donnons, eſt une (*c*) monoie de Philippe le Bel. Elle porte au premier côté, *Philippus Rex*, & au ſecond *Moneta duplex Turonenſis*. Le nom de *double* fut donné à cette monoie de billon ; parcequ'elle valoit le double du denier Tournois ou Pariſis.

(*c*) *Le Blanc. p. 202. n. 7.*

VI. ESPECE. La ſixième eſpèce eſt à traits arondis par les bouts dans les C & les E ; pendant que les autres lettres ont leurs baſes en pié de marmite ou queue d'aronde. Le ſceau du Chapitre de l'égliſe de Glaſgou, appoſé à une charte originale de Robert II. roi d'Ecoſſe, nous a fourni un modèle de cette écriture, dans cette inſcription (*d*) du revers ou contreſcel : *Sigillum capituli eccleſie Glaſguenſis*. La charte eſt de l'an 1371. Robert Stuart ou Sénéchal d'Ecoſſe en devint roi l'an 1370, par le droit de ſa mère, fille aînée de Robert I. ſurnommé de Brus. La dignité de grand Sénéchal donnoit en ce royaume la même autorité, que les Maires du Palais avoient en France ſous la première race.

(*d*) *Supplém. de re diplom. p. 109.*

VII. ESPECE. L'écriture de la ſeptième eſpèce eſt carée & longue, & quelques-unes de ſes baſes ne ſont portées que d'un côté. Le modèle, que nous en donnons, eſt cette inſcription, tirée de la (*e*) Polygraphie d'Eſpagne : LUCU PBTR. E. M. CLXX. VIIII. C'eſt-à-dire, *Lucus Presbyter. Era milleſima centeſima ſeptuageſima nona*. Cette inſcription eſt donc de l'an 1141

(*e*) *Fol. xx. n. 12.*

de l'ère chrétienne, qui ne commence que trente-huit ans après celle d'Eſpagne. Dans la Polygraphie eſpagnole on lit : *Lucius Presbyter, era* MCLXXX. & on remarque que la figure numerale, qui ſuit le centième, reſſemble parfaitement à notre chifre 2. Dans la réalité c'eſt une L qui vaut cinquante. L'X fermée par une ligne ondée ou ſerpentine a la valeur de deux X X. qui valent vingt.

VIII. ESPECE. La huitième eſpèce eſt enclavée, conjointe & liée. On en voit quatre modèles dans notre planche. 1°. Le grand ſceau de Roger, prince norman & duc de la Pouille, porte dans ſon plus grand cercle cette légende :

Dux ſemper vivas pius & clemens omni vas.

Après une † croix cantonée de quatre points, on lit cet autre vers dans le ſecond cercle :

Hac cruce ſignata ſtabunt nunquam violata.

Aux quatre angles de la croix, qui occupe l'aire du ſceau, eſt gravée cette ſignature : *Ego Rogerius, qui ſuprà, Dei gratiâ dux Apulie.* Le ſceau d'or (*a*), qui donne ces trois inſcriptions, eſt attaché à un diplome original, de l'an 1130, & gardé dans les archives du Mont-caſſin. Roger prenoit dans ſes chartes le titre de *Chriſtianorum adjutor & clipeus.* Le jour de Noel de l'an 1130. il ſe fit couronner roi de Sicile. Il ajoute à ce titre celui de roi d'Italie, dans des diplomes des années 1133. & 1137. 2°. *Sigillum Partis eccleſie d' Caſtro Marſciani.* C'eſt la légende d'un ſceau du XI V^e^ ſiècle ou environ. M. Manni l'a publié (*b*) dans ſes obſervations hiſtoriques ſur les ſceaux des bas ſiècles. 3°. *Sigillum Mazæ uxoris Antonii de Lendenaria.* Le (*c*) ſceau, qui porte cette légende, paroit du XIIIe. Il repréſente une dame portant ſur ſa main un faucon. 4°. *Era M. C C C X X V I. Plabius Mihini abbas fecit hoc templum.* Le grand bibliothécaire du roi d'Eſpagne, publiant (*d*) cette inſcription, incruſtée dans le mur d'une égliſe du diocèſe de Brague, a laiſſé au lecteur la peine de la déchifrer. Elle eſt de l'an de J. C. 1288.

(*a*) *Gattola ad hiſt. abbatiæ Caſſin. Acceſſiones part. 2. p. 244. & pl. 7. n. 6.*

(*b*) *Tom. 3. Sigil. xi. p. 115.*

(*c*) *Ibid. c. 2. Sigil. x. p. 68.*

(*d*) *Polygraph. eſpan. Prolog. fol. xxv. n. 5.*

IXe. ESPECE. La neuvième eſpèce de gothique commençant ſe diſtingue par des lettres renverſées. En voici deux exemples gravés ſur notre planche. 1°. *Philippus Rex Francorum.* La monoie, qui porte cette (*e*) légende, a été fabriquée dans la ville

(*e*) *Le Blanc. p. 176. n. 1.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE. III.

d'Arras, & apartient inconteſtablement à Philippe Auguſte, qui poſſéda l'Artois l'an 1192. après la mort de Philippe d'Alſace, comte de Flandres. 2°. *Philippus Rex Francorum.* La pièce de monoie, qui donne cette inſcription, eſt dans le goût de la précédente. Cependant M. le Blanc (*a*) l'a inſérée parmi celles de Philippe de Valois. Ne faudroit-il pas la reſtituer à Philippe Auguſte ?

(*a*) *Ibid. p.* 244. *pl. b. col.* 2. *num.* 2.

X^e. ESPECE.

La dixième eſpèce eſt mêlée de quelques lettres grèques; comme on peut le remarquer dans ces deux exemples de notre planche. 1°. *XPS vincit, XPS regnat, XPS imperat.* La monoie (*b*) d'or fin, qui porte cette belle légende du côté de la croix, eſt encore de Philippe Auguſte. Selon (*c*) M. le Blanc, la plus ancienne monoie où l'on trouve cette inſcription, apartient à Louis le Gros ou à Louis le Jeune. Mais l'S grèque en forme de C latin n'y eſt pas encore gothique. Elle continue d'être gothique depuis Philippe Auguſte juſqu'à Louis XI. Sous Charle VIII. l'S de CHRISTUS tantôt conſerve la figure du C gothique, tantôt ſe change en S. Mais les deux autres lettres grèques, ſavoir X P ne s'écartent jamais de leur ancienne figure. Au reſte l'inſcription *Chriſtus vincit &c.* fut le mot de l'armée chrétienne, dans une bataille, qu'elle livra aux Sarraſins, ſous le règne de Philippe I. 2°. *C. Era* MCC *&* IIII. *Uber Coloſco venerabilis epiſcopus me fecit.* On voit cette inſcription de l'an de J. C. 1166. ſur la porte de l'égliſe de Servaens, batie par un évêque de Ségovie, à une lieue de la ville de Prado en Eſpagne. Nous l'avons tirée de (*d*) la Polygraphie eſpagnole. Mais il n'y faut pas chercher les moyens de la déchifrer. Le C caré, placé au-deſſus de la première ligne, peut ſignifier CHRISTO.

(*b*) *Ibid. p.* 172. *n.* 1.

(*c*) *Pag.* 164.

(*d*) *Fol. xx.*

Progrès de l'écriture gothique.

II. On entend par gothique croiſſant celui, ou l'on trouve un tiers ou un quart de lettres gothiques modernes. C'eſt ce qui compoſe le ſecond genre de notre première ſubdiviſion. Les eſpèces renfermées ſous ce genre ſont au nombre de quatre.

II. GENRE.

I^e. ESPECE.

La première d'une écriture ordinaire, n'a que deux modèles gravés ſur notre planche. 1° *Sigillum Raymondi Vicecomitis Turenne.* Le ſceau, qui donne au premier côté cette inſcription, eſt antérieur à la moitié du XIIIe. ſiècle. M. Baluze l'a fait graver dans l'hiſtoire (*e*) de la Maiſon

(*e*) *Tom.* 2. *p.* 85.

d'Auvergne. 2°. *Karolus Dei gratiâ Francorum Rex.* La monoie d'or fin de Charle (a) VII. d'où nous avons tiré cette légende, eſt probablement un de ces *écus d'or à la couronne*, que Jacque Cœur, maitre de la monoie, fit fabriquer; lorſqu'en 1436. Paris eut été réduit ſous l'obéiſſance de ſon roi légitime.

(a) *La Blanc. p. 300. b. n. 2. & p. 302.*

IIe. ESPECE.

La ſeconde eſpèce de gothique croiſſant ſe diſtingue par des lettres à baſes naiſſantes des jambages. Nous avons fait graver ſur notre planche trois modèles de cette écriture. 1°. *Sigillum Frederici Ducis Lothoringie & Marchionis.* C'eſt l'inſcription du (b) ſceau de Ferry II. duc de Lorraine, depuis 1207. juſqu'en 1213. 2°. *Sigillum Henrici de Avaugor.* Cette légende eſt empreinte ſur le ſceau (c) de Henri d'Avaugour, fils d'Alain comte de Penthievre. Les hiſtoriens de Brétagne aſſignent à ce ſceau l'an 1229. pour époque. 3°. *Alexander Deo rectore Rex Scottorum.* La charte, à laquelle pend le (d) ſceau, qui porte cette légende, eſt de l'an 1237. C'eſt ſous le règne de cet Alexandre II. que le gothique commence ſur les ſceaux des rois d'Ecoſſe.

(b) *Hiſt. de Lorraine. pl. 2. n. 10.*

(c) *Lobin. hiſt. de Bret. t. 2. ſceau VII.*

(d) *Select. numiſ. & diplom. theſaur. pl. 30.*

IIIe. ESPECE.

La troiſième eſpèce eſt tranchée directement, & quelques-unes de ſes lettres ſont compliquées. Nous nous ſommes contentés dans notre planche d'en donner cet exemple, tiré du *Formulaire anglican* (e) de Madox : *Secretum Johannis de Laſcy comitis Lincolnienſis & conſtabularii Ceſtrienſis.* Cette inſcription, gravée au contreſcel du comte de Lincolne, connétable de Cheſter en Angleterre, eſt du commencement du XIIIe. ſiècle.

(e) *Tab. I.*

IV. ESPECE.

La quatrième eſpèce eſt longue, conjointe, mêlée de lettres ſouvent ſans baſes, & de caractères minuſcules. Notre planche en ofre un modèle, déja publié, mais fort mal lu dans la (f) Polygraphie eſpagnole. C'eſt une inſcription lapidaire de l'an 1271. Voici de quelle manière nous la liſons : *Silveſtris Hotavius in erâ MCCC. IX. fecit iſtam pontem Johannis Stephani. Pro anime ſue iſtud fuit in menſe decembris. Cuſtavit centum marabitinos.* On ne ſera pas ſurpris de trouver dans cette inſcription d'Eſpagne pluſieurs ſoléciſmes; après qu'on en a vu un plus grand nombre dans celles d'Italie, où l'on a toujours mieux parlé latin qu'ailleurs. La dernière phraſe de l'inſcription ſignifie, que le pont, dont il s'agit,

(f) *Fol. XXV. n. 4.*

couta cent marabotins. La monoie d'or, apellée *marabotins*, doit ſon origine à l'Eſpagne.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE. III.

III. On entend ici par demigothique, celui, dont environ une moitié des lettres ſont exactement gothiques, ou qui par la groſſiéreté & les biſareries de leurs traits aprochent du pur gothique. Le troiſième genre de la préſente ſoudiviſion renferme ce demigothique diſtingué en ſix eſpèces.

Ecriture capitale à demi gothique.

IIIe. GENRE.

I^e. ESPECE.

La première eſt repréſentée dans notre planche par quatre exemples, dont l'écriture n'a rien d'extraordinaire. 1°. *Blancha Regina Ludovici Francorum Regis mater.* C'eſt l'inſcription d'une monoie d'or apellée *chaiſe*, & fabtiquée avant la moitié du XIIIe. ſiècle. On ne ſait pourquoi M. le Blanc (a) la rangée parmi celles de Louis VIII. Nous croirions plutôt qu'elle fut frapée, pendant que S. Louis étoit ſous la tutèle de Blanche de Caſtille ſa mère. 2°. *Sigillum comitatus Bleſenſis in Bleſenſi.* Cette légende eſt gravée ſur un ſceau rond de la Chambre des comptes de Blois. Il paroit du XIIIe. à XIVe. ſiècle. 3°. *Sigillum Pitenciarie ſancti Germani de Pratis juxta Pariſios.* Le ſceau en ogive, qui donne cette légende, eſt du XIVe. ſiècle. L'original ſe conſerve dans le cabinet de l'abbaie de S. Germain des Près. Le Religieux, qui exetçoit alors l'office de *Pitancier* y paroit de bout, la tête découverte, tenant de ſa droite un couteau & de ſa gauche un poiſſon. Ce ſymbole ſemble marquer, que l'abſtinence de la viande étoit religieuſement obſervée dans cette célèbre abbaie; comme elle l'étoit par tous les moines, du tems de (b) S. Auguſtin & long-tems avant S. Benoît. Le champ du ſceau eſt en échiquier. Sous les piés du Pitancier, paroit un écuſſon chargé d'une eſpèce de burette, ſurmontée de deux tourteaux, avec une bordure de fleurs de lis. 4°. *Séel Demiziele Jehanein Dalinei.* Le ſceau du XIVe. ſiècle, qui donne cette légende françoiſe, repréſente la demoiſelle Jehanin de bout, de front & tenant un écuſſon chargé de loſanges.

(a) *Pag. 172. b. n. 3.*

(b) *Lib. de moribus eccleſ. cathol. cap. 31.*

IIe. ESPECE.

La ſeconde eſpèce eſt d'une écriture, dont les lettres ont leurs baſes & leurs ſommets évaſés. Notre planche en préſente un modèle de la fin du XIIe. ſiècle, ou du commencement du XIIIe. C'eſt cette inſcription du ſceau (c) de Bernard de Machecou: *Sigillum Benardi è Macheco.* Ce ſeigneur breton eſt un des témoins (d) de l'acte de la fondation de l'abbaie de Villeneuve en 1201.

(c) *Lob. Hiſt. de Bret. t. 2. pl. 4. n. 29.*

(d) *Ibid. t. 1. p. 182.*

La

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE III.

La troiſième eſpèce eſt caractériſée par des lettres, dont les baſes & les ſommets ſont a demi-grifes. Une inſcription (a) eſpagnole de l'an 1258. de notre ère vulgaire, nous a fourni le modèle ſuivant : *Fino Don Pedro Perez de Villammar, Alcalde del Rei en Cordoba, en diez e ſiete dias de febrero, era* MCC. *nouaenta ſeſta. Maeſtre Daniel me fecit : Deus lo benediga. Amen.* Où nous liſons *nouaenta*, en prenant la lettre antépenultième pour une *n*, dont le ſecond jambage ne deſcend pas aſſez ; Don Naſſarre a lu *nova epta* ; ce qui ne forme aucun ſens. Morales lit (b) *Erâ* MCC. *doys feria ſexta* ; faute de bien conoitre les caractères gothiques modernes.

IIIe. ESPECE.

(a) Polygraph. eſpan. fol. xvii. après n. n. 3.

(b) La coronica general de Eſpäna lib. 16. fol. 218. verſo.

Les lettres de la quatrième eſpèce ſont terminées par des ſommets & des baſes en grifes. Voici les deux modèles de cette écriture gravés ſur notre planche. 1°. *Sigillum Cantis de Scala militis.* Ce ſceau d'un chevalier d'une ancienne nobleſſe de Florence, eſt de l'an 1295. ou environ. Il a été (c) publié par Manni au ſecond tome de ſes Obſervations ſur les anciens ſceaux des bas ſiècles. 2°. *Rudolfus quartus Dei gratia Palatinus Archidux Auſtrie, Stirie, Karinthie, Suevie, & Alſatie, Dominus Carniole, Marchie ac Portus-naonis : natus anno Domini* MCCCXXX. Le grand ſceau de (d) Rodolfe IV. archiduc d'Autriche, donne cette longue inſcription. Ce ſceau eſt apoſé à une chartre de l'an 1359.

IVe. ESPECE.

(c) Pag. 56. Sigil. vii.

(d) Auſtria illuſtr. tab. 18. n. 5.

La cinquième eſpèce ſe diſtingue par des lignes en zigzac. Nous en avons un modèle, dans une monoie (e) du roi Jean, laquelle donne cette légende au premier côté : *Benedictum ſit nomen Domini noſtri Jeſu Chriſti :* Et dans le champ, *Johannes Rex.* Ces derniers mots ſont écrits en zigzac : ce qui en rend la lecture aſſez dificile.

Ve. ESPECE.

(e) Le Blanc. p. 258. a. col. 2. n. 5.

La dernière eſpèce du troiſième genre admet des lettres contournées. Un ſceau du XIV. au XVe. ſiècle nous en a fourni ce modèle : *Sigillum fratris Petri Aturbatenſis*, pour *Atrebatenſis.* Ce ſceau eſt du cabinet de l'abbaïe de S. Germain des Prés. On voit dans le champ une Vierge debout, couronnée, & tenant l'enfant JESUS.

VIe. ESPECE.

IV. On trouve beaucoup d'inſcriptions lapidaires & métalliques, où le caractère gothique prend le deſſus. Elles forment le quatrième genre de notre première ſubdiviſion, & ſe diſtinguent en douze eſpèces, dont notre planche XXXII.

Ecritures capitales, où le gothique eſt dominant.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE III. IVe. GENRE. I^e. ESPECE.

fournit des modèles. Ceux de la première ſont 1°. *Secretum Domine Yolendis.* C'eſt la légende du (*a*) contreſcel d'Yolend de Brétagne, dame de Penthiévre & comteſſe d'Angoulême, en 1247. 2°. *Sigillum Petri de Roſtrenen militis.* Le ſceau, qui porte (*b*) cette inſcription, eſt de l'an 1279. Cette date eſt du moins celle de la charte, à laquelle il eſt apoſé. 3°. *Sit nomen Domini benedictum.* Ce verſet 2. du pſeaume 112. ſert de légende, au moins en partie, à une monoie (*c*) d'argent du roi Chatle VII. L'écriture de ces trois modèles eſt ordinaire.

(*a*) *Lobin. hiſt. de Bret. ſceau 79.*
(*b*) *Ibid. ſceau 95.*
(*c*) *Le Blanc. p. 300. b. col. 1. n. 2.*

II. ESPECE.

La ſeconde eſpèce eſt à baſes & ſommets évaſés & naiſſans du fût des lettres. Cinq modèles de ce gothique figurent ſur notre planche. 1°. MCCLXXXX. *in die* VIIII. *di Novebre.* Le ſceau (*d*) italien, qui porte cette inſcription, repréſente un horrible dragon ou ſerpent combattant avec un militaire, armé d'un bouclier & d'un glaive. M. Manni parcourt tous les hiſtoriens d'Italie, qui ont fait mention de ſemblables ſerpens, & s'arête à celui, que rencontra un jour le cavalier Marzucco. Il croit que c'eſt ce dernier événement, qu'on a voulu repréſenter ſur le ſceau, daté du 9. Novembre 1290. Ce ſavant a lu 1293. prenant *in* pour 111. 2°. *Ferrarian cordi teneas, ô ſante Georgi.* Ce vers eſt gravé ſur le ſceau (*e*) de la ville de Ferrare. Saint George ſon patron y eſt repréſenté à cheval, botté, épéroné, & perçant un ſerpent avec un dard. Ce ſceau eſt de l'an 1300. ou environ. 3°. *Sigillum fratris Matei de Ordine ſancti Spiritûs in Saxiâ de urbe.* Le ſceau, qui donne cette légende, eſt du cabinet de la bibliothèque de S. Germain des Prés. Il eſt elliptique & repréſente une croix patriarchale, ſur le bout de laquelle une colombe porte ſon bec, en deſcendant. Sur le ſecond croiſillon ſe voient quelques caractères preſque éfacés, & qui pouroient bien ſignifier, *Fratris Mathei.* Le long de la croix, il y a ſix têtes de chaque côté, les unes ſur les autres. Nous croyons ce ſceau du XIVe. ſiècle. L'Ordre du S. Eſprit de Montpellier fut apellé de *Saſſiâ* en Italie, du nom de *Beatæ Mariæ in Saxiâ*, bâtie à Rome, par Ina roi angloſaxon. 4°. *Sigillum Caſtellanie Fractevallis.* C'eſt l'inſcription du ſceau de la chatellenie de Fretteval en Beauce, reſſortiſſant au Bailliage de Blois. Ce ſceau rond du XIVe. ſiècle eſt du même cabinet. Il porte le

(*d*) *Manni t. 5. Sigil. xv. p. 141. 152. 153.*

(*e*) *Murator. antiquit. ital. t. 3. col. 123.*

même écu que celui de la ville de Chateaudun ; ſi ce n'eſt que dans le champ il n'y a qu'une étoile à droite. Il eſt ſouvent fait mention de Fretteval dans les diplomes des rois & des Princes. 5°. *Sigillum Curie Comitatûs Sabinenſis.* Le ſceau, ſur lequel nous liſons cette inſcription, eſt gardé dans le cabinet de S. Germain des Prés. Il eſt rond, & porte deux clés en ſautoir, ſurmontées d'une croix patée ; pour ſignifier, que le comté de la Sabina eſt de l'Etat écléſiaſtique.

III. ESPECE. La troiſième eſpèce eſt compoſée de lettres, dont les baſes & les ſommets ſont preſque nuls. Voici les deux exemples, que nous en donnons, dans notre planche. 1°. *Fede Acatii Floretino.* Le ſceau, qui montre cette légende, eſt un des plus anciens de la collection de (*a*) M. Manni ; quoiqu'il ne ſoit que de l'année 1268. Le D du mot *Fede* reſſemble à un O ; parcequ'on n'y a point ajouté une pointe ſupérieure, tournée vers la gauche. 2°. *Sigillum Caſtriduni in Duneſio.* C'eſt l'inſcription du ſceau de la ville de Châteaudun en Dunois. Nous le croyons du XIII. au XIVe. ſiècle. Il eſt du nombre de ceux, qu'on conſerve au cabinet de S. Germain des Prés.

(*a*) *Tom. 8. Sigil. 4. p. 49.*

IV. ESPECE. Les lettres de la quatrième eſpèce ſont à lignes ondées. Cette forme paroit ſur (*b*) un gros blanc du roi Jean. Au premier côté, dans le petit cercle, on lit : *Johannes Dei gratiâ* ; & au-deſſous de la couronne du revers, *Francorum Rex.* C'eſt dans ces deux mots que l'ondulation ſe manifeſte.

(*b*) *Le Blanc. p. 258. a. col. 2.*

V. ESPECE. La cinquième eſpèce eſt diférentiée des autres par des lettres ondées & à grifes. Notre planche en donne trois modèles. 1°. *Sigilum civium de ſancto Ipolito.* Le ſceau, qui ofre cette légende de l'an 1290, a été publié (*c*) par Raymond Duellius, dans ſes Extraits généalogiques & hiſtoriques. 2°. *Sigillum Ottonis Pomer.* Le même auteur (*d*) a fait graver le ſceau de l'an 1368, dont l'inſcription nous ſert ici de modèle. En général l'ondulation & les grifes ſont fréquentes dans les écritures d'Allemagne au XIVe. ſiècle.

(*c*) *Pag. 177. n. 16.*

(*d*) *Ibid. p. 190. n. 203.*

VI. ESPECE. Les lettres de la ſixième eſpèce ſont ondées & en même-tems hériſſées de pointes. Notre planche ofre deux inſcriptions dans ce goût biſare. 1°. *Calochus von Olarn.* Ce modèle, tiré du même (*e*) compilateur, eſt de l'an 1321. 2°. *Sigillum Georii epiſcopi Patavienſis.* Duellius lit *Georgii.* Le ſceau de l'évêque de Paſſau, qui porte cette légende, eſt de (*f*) l'année 1394.

(*e*) *Ibid. p. 179. n. 47.*

(*f*) *Ibid. n. 196. n. 291.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE III.

L'écriture de la ſeptième eſpèce eſt apellée françoiſe par les Eſpagnols. Les traverſes de ſes lettres ſont ſouvent diſjointes; comme l'on peut voir par le modèle, que nous avons emprunté de Don *(a)* Naſſarre. Nous le liſons ainſi : *Era* MCCC.LXII. *anos. Foi eſta tore começada* VIII. *dias de Maio e mandova fazer omui nobre Don Dinis Rei de Portugal e do Algarve, e foi acabada...* Ce fragment d'inſcription eſt de l'année 1324. qu'on croit être la dernière de Denys roi de Portugal, ſurnommé le libéral & le père de la Patrie.

VII. ESPECE.

(a) *Polygraph. eſpan. fol. xxv. n. 11.*

VIII. ESPECE.

La huitième eſpèce eſt caractériſée par la maigreur de ſes lettres. Les trois modèles de cette écriture, gravés ſur notre planche, ſont 1°. *Sigillum Markuardi de Alhartsperg.* C'eſt l'inſcription d'un ſceau alleman de l'an 1261. publié par *(b)* D. Hueber. 2°. *Sigillum Gerungi Dei gratiâ abbatis eccleſie Medelicenſis.* Le *(c)* ſceau, qui porte cette légende, eſt apoſé à une charte de l'année 1277. gardée dans les archives de l'abbaie de Melk en Autriche. 3°. *Jeſu Chriſte fili Dei vivi, miſerere michi fratri Nicolao peccatori.* Cette prière eſt gravée ſur un ſceau en ovale pointue de la fin du XIIIe. ſiècle. M. Manni *(d)* le donne à Nicolas Boccaſino, Général des Dominicains, cardinal & depuis Pape, ſous le nom de Benoît XI. Il favoriſa la France, & l'égliſe l'honore ſous le titre de Bienheureux.

(b) *Auſtria illuſtr. tab. 4. n. 3.*

(c) *Ibid. tab. 6. n. 5.*

(d) *Oſſervaz. ſopra il ſigil. t. 7. Sigil. 12. p. 140. 146.*

IXe. ESPECE.

Les lettres de la neuvième eſpèce ſont ovaliques ou à jambages courbes. Voici les trois modèles gravés dans notre planche. 1°. *Alfonſus Rex.* C'eſt la légende d'une monoie, qui nous a été communiquée par notre reſpectable & docte ami D. Pernot, bibliothécaire de S. Martin des Champs. Elle eſt probablement d'Alfonſe XI. roi de Caſtille, qui gagna l'an 1340. la fameuſe bataille de Salado, où plus de deux cents mille Mahométans perdirent la vie. 2°. S. MANNUS. B. M : c'eſt-à-dire, *Sigillum Mannus Benincaſæ Mannucci.* C'eſt ainſi, que M. Manni lit *(e)* cette inſcription d'un ſceau italien du commencement du XIVe. ſiècle. 3°. *Sigillum Wilhalmi decani de Pilichdorf.* Le ſceau alleman de l'an 1332. qui donne cette légende, a été publié par *(f)* Duellius.

(e) *Ibid. t. 2. Sigil. 4. f. 32.*

(f) *Pag. 180. n. 64.*

X^e. ESPECE.

La dixième eſt d'une écriture allemande & ſerrée, avec quelques angles ſaillans. Notre planche en donne un modèle, tiré des obſervations *(g)* de M. Manni. C'eſt cette inſcription

(g) *Tom. 6. Sigil. 2. f. 1.*

Digitized by Google

du grand ſceau de Ladiſlas V. Roi de Hongrie & de Bohème : *Ladiſlaus Dei graciâ Hungarie, Bohemie, Dalmatie, Croacie, &c. Rex : Auſtrie, Stirie & Luczemburge Dux, ac Moravie marchio* 1451. Nous trouvons ici pour la première fois l'abréviation *&c.* & les chifres vulgaires, auxquels on a donné le nom d'arabes. Le 2e. * chifre eſt notre 4. le 3e. eſt notre 5. ſuivi d'un petit trait, que nous prenons pour 1. Ce 5 auroit du faire comprendre à M. Manni, que le ſceau qui donne cette légende, ne peut être de Ladiſlas IV. roi de Hongrie, tué à la bataille de Varnes, gagnée par les Ottomans l'an 1444. Ce ſceau apartient inconteſtablement à Ladiſlas V. fils d'Albert d'Autriche. Il fut empoiſonné à Prague par les Huſſites, aux progrès deſquels il s'étoit fortement opoſé. Les antiquaires attentifs ne manqueront pas d'obſerver, que les caractères de cette inſcriprion gothique du milieu du XVe. ſiècle, ſont (1) majuſcules.

* Dans l'inſcription gothique, de Tours publiéedans le Journal de Verdun, Février 1755. on rend les quatre chifres, par 1329. Ils ſignifient 1479. *V. les Mém. de Trévoux Septemb.* 1707. *art.* 122. *p.* 1621. *& ſuiv.*

Une écriture lâche caractériſe l'onzième eſpèce. Notre planche n'en ofre point d'autre exemple, que cette inſcription (*a*) du ſceau de Rodolphe de Haſbourg : *Rudolfus Dei graciâ Romanorum Rex ſemper Auguſtus.* Rodolphe I. fut couronné empereur à Aix-la-Chapelle l'an 1274. & mourut à Spire l'an 1291.

XIe. ESPECE.

(*a*) *Heineccius. tab.* IX. *n.* 4.

Les lettres de la douzième eſpèce de gothique dominant ſont conjointes. En voici un modèle gravé ſur norre planche : *Sigillum Balthaſaris Dei graciâ Thuringie Lantgravii, marchionis Miſnenſis.* C'eſt la légende du (*b*) ſceau de Balthaſar, Landgrave de Turinge dans la haute Saxe, vers l'an 1349.

XII. ESPECE.

(*b*) *Ibid. tab.* 17. *n.* 9.

V. Les inſcriptions précédentes nous ont donné un gothique plus ou moins mêlé de lettres romaines. Le cinquième genre, qui termine cette XXXIIe. planche, contient le pur

Ecriture capitale purement gothique.

V^e^. GENRE.

(1) Nous ne pouvons nous diſpenſer de réléver une mépriſe du célèbre M. Secouſſe, ſur la durée du gothique majuſcule. » Pour peu, dit ce (*c*) ſavant académicien, qu'on conoiſſe les monumens du moyen age; on ſait que l'uſage du caractè e gothique majuſcule ou capital a ceſſé vers la fin du XIVe. ſiècle. « Environ cent ans après cette époque, le gothique majuſcule paroit encore dans les légendes des ſceaux & des monoies. La plupart de celles, que Louis XI. & Louis XII. firent frapet en France, portent l'empreinte de ce caractère capital. Il eſt à préſumer, qu'au lieu du XIVe. ſiècle, M. Secouſſe aura voulu parler du XVe. & que c'eſt tout au plus une faute d'impreſſion ou de copiſte; faute cependant, qui pouroit devenir de conſéquence, ſe trouvant conſignée dans l'Hiſtoire de l'Académie royale des Inſcriptions.

(*c*) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcript. t.* 18. *p.* 332.

bataille de Floddenfield, où il perdit la vie le 9. Septembre de l'an 1513.

Les baſes & les ſommets de la quatrième eſpèce montrent des grifes. Notre planche offre ſix modèles de ce gothique. 1°. *Cots* (*id eſt contraſigillum*) *Johannis Ducis Britannie, comitis Montfortis & Richemondi.* C'eſt l'inſcription du contreſcel de Jean de Montfort duc de Brétagne. La date de ce monument eſt de l'an 1380. 2°. *Sigillum Jacobi de Peſaro.* Le ſceau ou type rond, qui donne cette légende, ſe trouve dans le cabinet de S. Germain des Prés, & paroit du XIVe. ſiècle. Il porte un cimier ou plutôt une tête en caſque, avec les ornemens & au-deſſous un petit écuſſon. 3°. *Jacobus Dei gratiâ Rex Scotorum.* C'eſt la légende d'une (*b*) monoie d'or de Jacques I. troiſième Roi d'Ecoſſe de la famille des Stuarts. Après une priſon de dix-huit ans, il fut mis en liberté par les Anglois, & monta ſur le trône l'an 1424. 4°. Une monoie de Louis XII, que M. Doyen, ancien avocat au Parlement, nous a communiquée, porte d'un côté en caractères majuſcules, parfaitement gothiques : *Ludovicus Dei gratiâ Francorum Rex ;* & de l'autre, *Chriſtus vincit, Chriſtus regnat, Chriſtus imperat.* Lous XII. ſurnommé le père du Peuple, fut ſacré à Reims par le Cardinal Briçonnet le 7. avril 1498. 5°. *Sigillum curie generalis Patrimonii beati Petri in Tuſciâ.* Un ſceau ou type du cabinet de S. Germain des Prés porte cette inſcription. Sur ce type de figure ronde, S. Pierre eſt repréſenté, tenant deux clés de ſa gauche, aſſis ſous un portail à trois tours, dont la principale eſt ſurmontée de deux autres clés en ſautoir. 6°. *Jacobus Dei graciâ Rex Scotorum.* C'eſt l'inſcription du grand ſceau (*c*) de Jacque II. roi d'Ecoſſe, qui règna depuis l'an 1437. juſqu'en 1460.

(*a*) *Lobin. hiſt. de Bret. t. 2. ſceau 165.*

(*b*) *Select. numiſm. & dipl. Scot. theſ. fol. 152. col. 2. n. 2.*

(*c*) *Ibid. tab. 83.*

IV. ESPECE.

V. ESPECE.

La cinquième eſpèce eſt en grifes à traits détachés. Nous en donnons, dans notre planche, ce modèle de l'an 1455 : *Sigillum Generoſi militis Domini Franciſci de Uſeppis.* Le ſceau de l'ancienne famille d'Uſeppi, ſur lequel paroit cette inſcription dificile à déchifrer, a été publié, & ſavamment expliqué par (*d*) M. Manni.

(*d*) *Tom. 3. p. 105. Sigil. x.*

Les baſes de la ſixième eſpèce du pur gothique capital ſont ſeulement en grifes. L'unique exemple, que nous en donnons, eſt cette inſcription de l'an 1426 ; *Sigillum Marini Dei*

VIe. ESPECE.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE. III.

gratiâ epiſcopi Racanati Le ſceau, ſur lequel cette inſcription eſt gravée, ſe trouve dans les Exttaits (*a*) généalogiques de Duellius.

(*a*) *Pag.* 203. *n.* 375.

Les lettres de la ſeptième eſpèce ſont à grifes ondées. Le même auteur (*b*) nous en a fourni le modèle ſuivant : *Sigillum Bernhardi de Medlico.* Le ſceau qüi porte cette légende, eſt de l'an 1344.

VIIe. ESPECE.

(*b*) *Pag.* 182. *n.* 89.

VIIIe. ESPECE.

L'écriture gothique capitale de la huitième eſpèce eſt compoſée de lettres ondées. Un ſceau alleman (*c*) nous en a donné cet exemple : *Sigillum Martini de Planckenſtain.* Cette écriture eſt de l'an 1403.

(*c*) *Ibid. p.* 198. *n.* 327.

IX. ESPECE.

La neuvième eſpèce eſt ſingulierement courbée dans les jambages de pluſieurs lettres. Les deux modèles, que nous en avons fait graver, ſont 1°. cette légende d'une (*d*) monoie danoiſe : *Valdemarus Rex Danorum.* Au revers, *Nicholaus epiſcopus Roeskildenſis.* Cette monoie eſt de Valdemar II. qui ocupoit le trône de Dannemark, en même-tems, que Philippe auguſte regnoit ſur les François. Les caractères de cette légende, ſont ſemblables à ceux, dont on uſoit alors en France. 2°. *Sigillum Beate Marie de Molins.* Cette inſcription eſt gravée ſur un ſceau en ogive du cabinet de S. Germain des Prés. Il eſt du XIVe. ſiècle, & repréſente plutôt un homme qu'une femme, tenant l'enfant JESUS.

(*d*) *Jacobai Muſeum regium. tab.* 27. *n.* 41.

X. ESPECE.

Les caractères de la dixième eſpèce de pur gothique ſont un peu maigres. On le voit par les trois modèles ſuivans gravès ſur notre planche. 1°. *Sigillum Abbatis ſacri conventûs monaſterii ſancti Petri Mutinenſis.* Le ſceau de (*e*) bronze en ogive, qui donne cette inſcription, étoit à l'uſage de l'abbé de S. Pierre de Modène. S. Pierre y eſt repréſenté tenant des clés & le livre des Evangiles, & S. Benoît y paroit à gauche, portant d'une main ſa croſſe & de l'autre le livre de ſa Regle. Dans cette inſcription du XIVe. ſiècle le T gothique ne difère point de l'M pour la figure. 2°. *Jhouannes Neronis archiepiſcopus Floretinus.* Le ſceau, qui porte (*f*) cette épigraphe, eſt de l'an 1468. 3°. *Johannes Dei gratiâ Rex Dacie.* — *Moneta aurea regni Dacie.* C'eſt la légende d'une (*g*) monoie d'or du roi Jean I. qui regna en Dannemark, depuis l'an 1496. juſqu'en 1514.

(*e*) *Muratori antiq. ital. t.* 3. *col.* 124.

(*f*) *Mann t.* 5. *Sigil.* 11.

(*g*) *Jacob. Muſ. reg. tab.* 1. *n.* 2.

XIe. ESPECE.

L'onzième eſpèce eſt d'une écriture alongée. Le modèle, que

que nous en avons fait graver, ſe lit ainſi : *Convocat hic natos Ludovicus & inſtruit ipſos.* Ce vers (*a*) hexamètre eſt peint ſur les vitres de la ſacriſtie de l'abbaie de S. Denis en France, où l'on voit huit peintures, qui concernent la vie, les principales actions, la mort & les miracles du roi S. Louis. Cette inſcription eſt d'environ l'an 1320.

(*a*) *Monum. de la monarch. franç. t. 2. pl. 23.*

Les lettres de la douzième eſpèce ſont anguleuſes. Le ſceau de la ville de Verone, publié par (*b*) le marquis Maffei, nous a fourni le mot, VERONA, écrit en ce goût. Nous ne croyons pas l'écriture de ce modèle plus ancienne que le XIIIe. ſiècle.

XIIe. ESPECE.

(*b*) *Veron. illuſtr. part. 1. lib. 9. col. 232.*

La treizième eſpèce eſt diférentiée des autres, par des lettres liées, conjointes & ſans grifes. En voici trois exemples, repréſentés ſur notre planche. 1°. *Sigillum Officialium Dominorum Judicum Curie Peticionum.* Un ſceau (*c*) rond, repréſentant ſaint Marc, donne cette inſcription du XIVe. ſiècle. La cour ou chambre des Requêtes, qu'elle fait conoitre, étoit établie à Veniſe dès l'an 1244. comme il paroit par les réglémens, que fit la République, pour la diſcipline de ce Tribunal. 2°. *Sigillum Alberti Marchionis Eſtenſis, Vicarii civitatis Ferrarie pro ſanctâ romanâ Eccleſiâ, ac Mutine Domini generalis.* Cette inſcription du ſceau (*d*) d'Albert, marquis d'Eſt, lieutenant de l'égliſe romaine dans le Ferrarois, & Prince ſouverain de Modène, eſt de l'an 1489. 3°. *Sigillum Adam de Marcoci.* Le cachet rond du cabinet de S. Germain des Prés, qui donne cette légende, eſt du XIV au XVe. ſiècle. L'écu porte une N, qui paroit encore à l'autre bout du cachet. Les généalogiſtes diront mieux que nous, quel eſt cet Adam de Marcouſſis.

XIIIe. ESPCEE.

(*c*) *Manni. t. 6. p. 85. Sigil. x.*

(*d*) *Ibid. t. 7. Sigil. 1.*

Les lettres de la quatorzième eſpèce ſont conjointes, en grifes & renverſées. Notre planche en offre trois exemples. 1. *Sigillum Alberti Ducis Bavarie, comitis Patavienſis, conſiliarii fratris ſui Willelmi.* Le ſceau (*e*) d'Albert, duc de Baviere, & comte de Paſſau, ſur lequel ces titres ſont gravés, eſt de l'an 1357. 2°. *Sigillum Antoni Capulupi epiſcopi Montis Corbini.* Le ſceau (*f*) en ogive, qui donne cette inſcription, a pu ſervir depuis 1368. juſqu'en 1399. 3°. *Sigillum Enrici Dei gratiâ Regis Caſtelle & Legionis.* C'eſt la légende (*g*) d'un ſceau de plomb, pendant à un privilege accordé l'an 1391. par Henri III. roi de Caſtille & de Leon.

XIV. ESPECE.

(*e*) *Auſtria illuſtr. tab. 18. n. 2.*

(*f*) *Manni. t. 2. Sigil. 8.*

(*g*) *Polygraph. eſpañ. Sigle 14. Sigil. 2.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE. III. *XV. ESPECE.*

La dernière eſpèce de ce cinquième genre préſente des caractères gothiques renverſés. Ils paroiſſent tels dans le modèle, qui termine cette planche. Il eſt tiré d'une (*a*) monoie d'Eric VII. roi de Dannemark. Au premier côté, pour légende, ERICUS, & au revers REX *Danorum*. Cette monoie eſt du XIIIe ſiècle. L'auteur du *Muſeum regium* a lu ſimplement *Eric Rex*; ne s'apercevant pas, que les montans & la traverſe de la croix donnent l'V & l'I, & que la figure, qu'il a priſe pour un triangle, eſt un Δ grec, initial de *Danorum* ou *Daniæ*.

(*a*) *Jacobæi Muſ. reg. faſt. v. tab. 28. n. 55.*

§. II.

Suite de la premiere ſubdiviſion des écritures gothiques : explication de la partie de la planche XXXIII. où ſont renfermés les VI. & VIIe. genres du gothique majuſcule.

Ecriture capitale gothique maſſive.

I. Cette dernière planche repréſente le gothique dans ſon dernier état; c'eſt-à-dire, dans ſa forme la plus groſſière & la plus diſgracieuſe. On rencontre fréquemment ſur les ſceaux & les monoies des écritures gothiques maſſives. VIe. GENRE. Nous en avons formé le ſixième genre de notre première ſubdiviſion. Il eſt partagé en neuf eſpèces, dont la première ſe diſtingue par des baſes & des ſommets ſimples & prolongés à l'excès. *I. ESPECE.* La première inſcription de cette XXXIIIe. planche en eſt la preuve. Elle ſe lit (*b*) ainſi : *Sigillum civitatis Haemburgenſis*. L'écriture de ce monument nous paroit du XIVe. ſiècle. Haimbourg ou Haymberg eſt une ville de la baſſe Autriche, ſur les confins de la Hongrie.

(*b*) *Manni. t. 5. Sigil. 14.*

IIe. *ESPECE.* La ſeconde eſpèce de gothique maſſif eſt tranchée en talus. Le ſceau de l'ancienne ville d'Aquilée, publié par (*c*) M. Muratori nous en a fourni un modèle, dans ce vers informe, qui lui ſert d'inſcription : *Urbs hec Aquilegie caput eſt Italie*. Cette écriture eſt du XIIIe. ſiècle.

(*c*) *Antiquit. ital. t. 3. col. 127.*

IIIe. *ESPECE* Les lettres de la troiſième eſpèce ſont à baſes & ſommets naiſſans. Notre planche en ofre trois modèles, tirés ſur autant de ſceaux italiens. 1°. *Sigillum Collegii judicum Lucane civitatis*. Cette inſcription du ſceau du (*d*) Collège des Juges de la ville du Luque eſt du commencement du XIVe. ſiècle. 2°. *Sigillum Partis communis & Populi Piſani*. Le ſceau de la (*e*) Commune & du Peuple de Piſe, ſur lequel eſt gravée cette légende, eſt du XIVe. ſiècle commençant.

(*d*) *Manni. t. 6. Sigil. 8.*

(*e*) *Ibid. t. 2. Sigil. 4. p. 33.*

Su des mé autres contemporaines, lapidaires, métalliques &c.

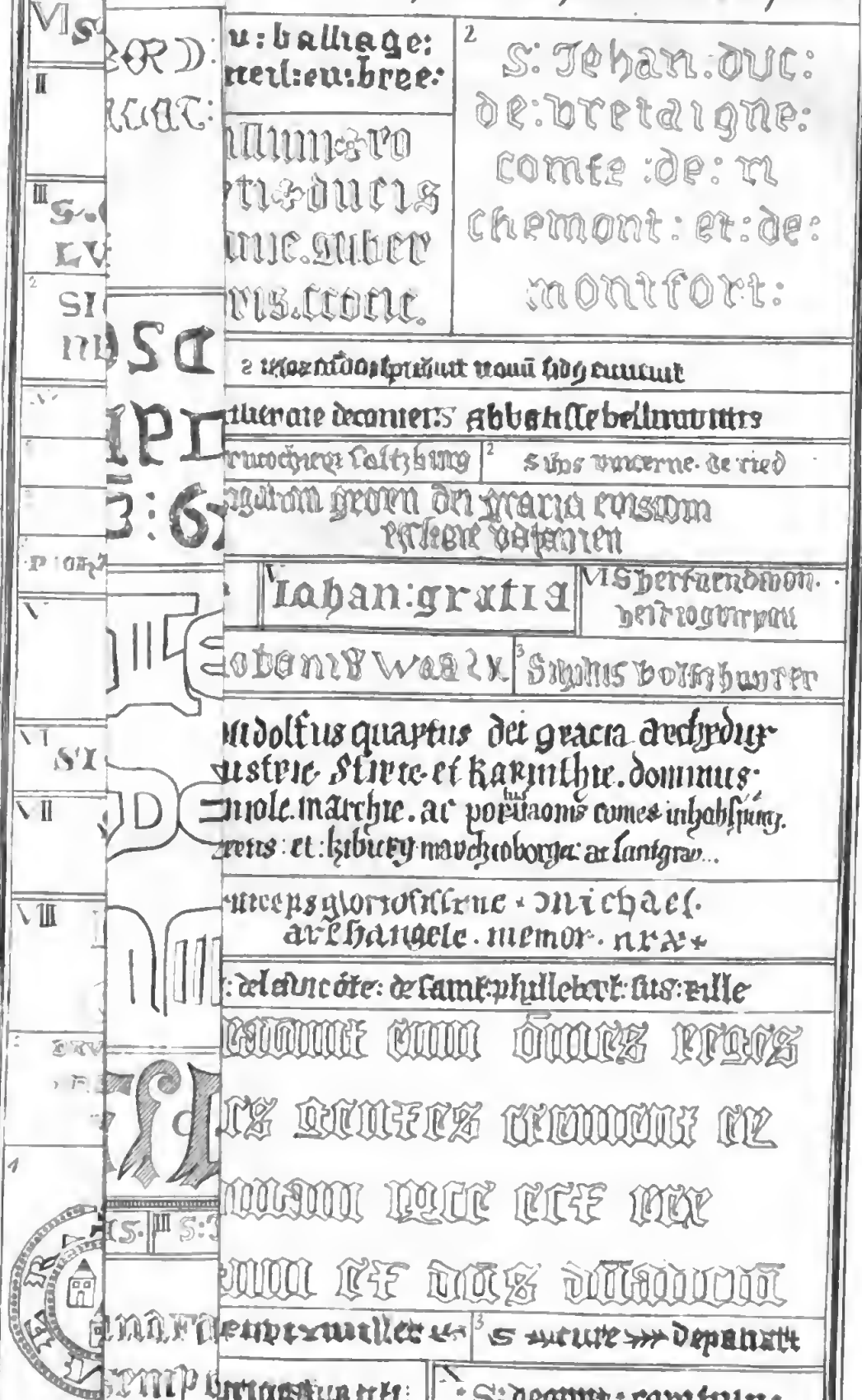

3°. *Sigillum ſedis epiſcopatûs Feſulani.* C'eſt l'inſcription du ſceau (*a*) épiſcopal de Fieſole en Toſcane. Nous le croyons du même ſiècle.

La quatrième eſpèce eſt triangulaire, ſes jambages ſont détachés & ſes baſes & ſommets ſont pointus. Voici les quatre modèles, que nous en donnons dans notre planche. 1°. Un gros Tournois porte au premier côté *Philippus Rex*, & au revers *Turonus civis* (*ideſt civitas.*) Quoiqu'on ne trouve point, dans le Traité des monoies de M. le Blanc, de gros Tournois parfaitement ſemblables à celui-ci; il nous en ofre un de Philippe le bel, qui en aproche plus, que ceux des autres Philippes. 2°. Une monoie, qui nous a été communiquée, a d'un côté, *Eudo Dei gratiâ Dux*; & de l'autre, *Burgundie, Morée.* Eude IV. duc de Bourgogne, le devint de la Morée l'an 1320. 3°. Un autre gros Tournois a d'un côté pour légende: *Philippus Dux*, & de l'autre *Turonus. Ducis.* Cette monoie de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, doit avoir été batue après l'érection de la Touraine en Duché, faite par le roi Jean en 1360. & avant l'homage du Duché de Bourgogne, rendu en 1364. au roi Charle V. auquel Philippe remit le Duché de Touraine. 4°. Une pièce, à peu près du même tems, donne au premier côté: *Petrus Charpentier de Cheſoi clericus*; & au revers: *Mandatum novum do vobis.* Cette monoie a été probablement batue, pour être diſtribuée aux pauvres, à qui l'on avoit lavé les piés le Jeudi-ſaint. Perſone n'ignore, que cette religieuſe & ancienne cérémonie, qui retrace à nos yeux l'humilité incompréhenſible d'un Dieu fait homme, pour être notre modèle, eſt apellée *Mandatum*, du premier mot de l'antienne, qu'on y chante.

(*a*) *Ibid. t. 4. Sigil. 4.*

IVe. ESPECE.

La cinquième eſpèce montre des lettres, dont les baſes & les ſommets ſont en grifes. Le Tréſor choiſi des médailles & des diplomes (*b*) d'Ecoſſe nous a fourni ce modèle: *Jacobus Dei gracia Rex Scotorum.* C'eſt la légende, qu'on voit au premier côté du grand ſceau rond de Jaque II. qui gouverna le royaume d'Ecoſſe avec beaucoup de ſageſſe juſqu'en 1460. qu'il fut tué d'un éclat de canon, au ſiège de Roxoborough.

Ve ESPECE.

(*b*) *Tab. 83.*

La ſixième ſe diſtingue par des grifes, des angles ſaillans,

VIe. ESPECE.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE. III.

& des conjonctions de lettres. Parmi les ſceaux en types du cabinet de l'abbaïe de S. Getmain des Prés, nous en avons trouvé un, qui nous a donné ce modèle : *Sigillum Galaoti de Malateſtis.* Ce grand ſceau rond montre une tête de profil très-ſaillante & aſſez bien faite, devant une étoile à huit rayons. Le champ eſt ſemé d'autres étoiles ſemblables, mais plus petites & par rombes en treillis. On voit encore au tour un cercle d'étoiles. Ce beau type eſt du XIV. au XVe. ſiècle.

VIIe. ESPECE.

Les lettres de la ſeptième eſpèce ſont conjointes & un peu ſerrées. Les Antiquités italiennes du moyen age nous ont donné (*a*) ce modèle : *Alberti marchionis Eſtenſis, Vicarii civitatis Ferrarie, pro ſanctâ romana Eccleſiâ, ac Mutine Domini generalis.* Le ſceau d'Albert, marquis d'Eſt, repréſente une aigle éployée. L'inſcription que nous donnons ici, difère un peu pour les caractères de celle, que nous avons raportée vers la fin de la planche (*b*) précédente. Mais cet illuſtre marquis ayant vécu juſqu'en 1393. eut le tems de faire retoucher & renouveller ſon ſceau ; ſi toutefois la diférence des caractères ne vient pas des deſſinateurs ou des graveurs.

(*a*) *Tom. 3. col. 126.*

(*b*) *V^e. genre, eſpèce XIII. n. 2.*

VIII. ESPECE.

Des angles ſaillans & rentrans caractériſent les lettres de la huitième eſpèce, dont voici les quatre modèles, figurés ſur notre plance. 1°. *Johannes Dei gratiâ Rex Scottorum.* C'eſt l'inſcription (*c*) du grand ſceau de Jean Baillol ou Bailleul placé, ſur le trône d'Ecoſſe en 1292. par Edouard I. détrôné par le même roi d'Angleterre l'an 1296. & contraint de ſe refugier en Normandie, ſa patrie, où ſa famille ſubſiſte encore avec diſtinction. Ce ſceau étoit apoſé à un diplome de l'an 1298, donné au nom du roi Jean Bailleul, par Guillaume Wallace, à qui la garde & le gouvernement d'Ecoſſe avoient été donnés. 2°. *David Dei gratiâ Rex Scotorum.* — *Dominus proſector meus. Villa Edinburgh.* La première partie de cette légende eſt empreinte du côté de la tête, & la ſeconde au revers d'une (*d*) monoie d'argent de David II. qui ſuccèda l'an 1329. à Robert de Brus, le reſtaurateur de la monarchie d'Ecoſſe. 3°. *Gregorius Papa XI.* C'eſt la légende d'une (*e*) bulle de plomb de Gregoire XI. qui ocupa le ſaint Siège depuis 1370. juſqu'en 1378. 4°. Une monoie de la ville de Camerino en Ombrie a pour légende

(*c*) *Seleƈt. numiſm. & diplom. Scot. theſaur. tab. 43.*

(*d*) *Ibid. tab. 158. col. 2. n. 3.*

(*e*) *Antiquit. ital. t. 3. col. 133.*

(a) du côté de la croix *Sanctus Venantius*, & au revers *De Camerino*.

Les lettres de la dernière eſpèce du gothique maſſif ſont à jambages doubles & triples. Un grand ſceau en ogive, publié par (b) Thomas Madox, nous a fourni un modèle de cette écriture ſinguliere. Voici l'inſcription : *Sigillum eccleſie ſancte Marie de Mertonâ.* Ce ſceau eſt du règne de Henri VIII. qui monta ſur le trône d'Angleterre l'an 1509. & qui par une ſuite de l'ignorance, qui regnoit encore après les commencemens du XVIe. ſiècle, fut déclaré, au grand étonement du monde chrétien, *chef ſuprême de l'Egliſe anglicane*, par le Parlement de la nation.

(a) *Argelati de monetis Italiæ tab. 45. n. 5.*

IXe. ESPECE.

(b) *Formulare anglic. tab. 2. n. 8.*

II. Le gothique moderne majuſcule devint de plus en plus irrégulier, barbare & ruſtique. Ces qualités conſtituent le ſeptième genre de notre premiere ſubdiviſion. Nous l'avons diſtingué en ſept eſpèces, plus hétéroclites & plus ſingulieres les unes que les autres.

Ecriture gothique capitale irrégulière ou plus barbare.

VIIe. GENRE.

La première eſt d'une écriture tranchée, & à queues courbes relévées. Le modèle, que nous en donnons dans notre planche, n'eſt qu'une partie d'une inſcription publiée par (c) M. Manni. Elle commence ainſi : *Anno Domini MCCCXXVI. die Marti Terra de Signia deſtrutta fuit per Caſtruccium & Gibellinos de Signe.* Notre ſavant Italien a raiſon de donner cette inſcription lapidaire, comme un exemple de la groſſiéreté du cizeau & de l'ignorance des artiſtes du XVe. ſiècle.

I^e. ESPECE.

(c) *Oſſervaz. ſopra i ſigil. antichi. t. 2. p. 120.*

Le gothique capital de la ſeconde eſpèce eſt danois. Ses lettres ſont courbes, briſées & anguleuſes. L'inſcription, que nous ofrons pour exemple dans notre planche, eſt tirée de l'ouvrage (d) d'Olaus Wormius, imprimé en 1643. ſous le titre de *Danicorum monumentorum libri ſex.* Ce ſavant la rend ainſi en danois & en latin : Effter Guds Byrd CIↃ CIↃLV. ea lat Gangulff. Indgrawa Wigatarone oc hans ſon Oluff. *A nato Chriſto MCDLV. has litteras & characteres ſculpi curavit Wulfangus & filius ejus Olaus.* Les caractères de cette inſcription lapidaire forment (1) une croix. Notre auteur

IIe. ESPECE.

(d) *Pag. 243.*

(1) *Saxo (e) mollieri, quale Gothlandicum eſſe ſolet, fabricata eſt crux quinque circiter ulnarum altitudine, duas lata, quam ambit circuitus inſcriptionis continens partem, cum reliquum teneat crucis tranſverſale, circulo incluſum, brachium*

(e) *Ibid. p. 244.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE. III.

trouve dans les chifres 1455. qui eſt la huitième année du règne de Chriſtiern I. roi de Danemark. Il a cru qu'ils étoient gothiques; mais ils ſont romains & déſignent l'an 1555.

IIIe. ESPECE.

La troiſième eſpèce eſt françoiſe, anguleuſe, & pointue: ſes baſes & ſes ſommets ſont conjoints. Un type ou ſceau rond en forme de cachet, emprunté du cabinet de l'abbaie de S. Germain des Prés, nous a donné ce modèle: *Séel G. de Trefles*. Au milieu de ce cachet du XIV. au XVe. ſiècle, on voit une Vierge de bout, de front, couronnée, tenant l'enfant JESUS, acompagnée de deux rainceaux, chargés de fleurs, en forme de ſeps de vigne.

IVe. ESPECE.

Les lettres de la quatrième eſpèce ſont allemandes: elles tendent à devenir carées ou triangulaires, & pluſieurs de leurs rondeurs ſe changent en pointes. Nous en avons trouvé un exemple dans l'inſcription ſuivante: *Sigillum Comendatoris domûs ordinis Teutonici in Pruſſiâ & Livoniâ.* Le ſceau, qui porte cette légende a été publié par (a) Heineccius, qui n'a point déchifré le dernier mot. Le grand maitre de l'ordre Teutonnique s'en ſervoit vers la fin du XIVe. ſiècle, & au commencement du ſuivant. Il repréſente la ſainte Vierge avec l'enfant JESUS fuyant en Egypte, & S. Joſeph à pié, tenant la bride de l'âne, qui leur ſert de monture.

(a) *De Sigil. tab. 15. n. 12.*

V^e. ESPECE.

La cinquième eſpèce eſt portugaiſe, conjointe, liée, & maſſive. Voici ſon modèle: *Aqui. jaz. Odemiro dor. cudo de Deſcurlibeyro. do. Arcebiſpo. Dom Johane. Epasqoc. x. dias de Octubo, da erâ MCC....* Cette épitaphe de l'an 1162. de J. C, eſt gravée ſur une pierre, qu'on voit dans l'égliſe de S. Martin de Soalhaens, au diocèſe de Porto en Luſitanie. Don Naſſarre l'a (b) donnée en entier; mais ſans la lire, & ſans en faire conoitre le contenu. Les trois mots, qui ſuivent *Odo* ou *Odemiro*, ont paru (1) inintelligibles à d'habiles Portugais, que nous avons conſultés, pour en avoir l'explication.

(b) *Polygraph. eſpan. proleg. fol. xxiv. verſo.*

perpendiculare diverſis aliis inſignitum eſt notis, extremitates quatuor Evangeliſtarum obtinent nomina, ita ut ſub Luca, qui baſi aſſignatus, labyrinthi perplexi etiam conſpiciatur icon. Les notes, dont parle Wormius ſont des croix. Les noms *Mathe*, *Marc* ſont au haut du côté gauche: *Lucas & Johañs* au côté droit.

(1) En atendant de nouvelles lumières, nous ſera-t-il permis de haſarder l'explication de ce fragment d'épitaphe? En devinant nous y trouvons ce ſens: Ci git Odemir, endormi dans le repos & les ténèbres (le tombeau), où l'a mis l'archevêque Don Jean Epaſcoc le dixième jour d'Octobre de l'ère MCC. La

La ſixième eſpèce eſt encore portugaiſe, & ſes lettres ſont maſſives & ſi confuſes, que notre ſavant (a) Polygraphe eſpagnol, ni Don Criſtoval n'ont pu déchifrer l'inſcription ſépulcrale, qui nous ſert ici de modèle. Le premier avertit, qu'il ne la publie, que pour exciter les ſavans à l'expliquer. Nous la liſons ainſi tant bien que mal : *Odo Ovoaz ecce obit, Gamo Tapperque deceſſit kal. decembris, quum ærâ* M CCC. Cette épitaphe de l'an de J. C. 1262. eſt gravée ſur une (1) tombe, que Don Naſſarre a cru *très-ancienne*.

VIe. ESPECE.

(a) *Ibid. fol. verſo* XIX. *n.* 28.

La ſeptième eſpèce eſt provençale, anguleuſe, briſée, disjointe, à angles ſaillans & tentrans, & mêlée de quelques lettres minuſcules. Le modèle, que nous donnons de ce gothique ſingulier, nous a été communiqué par M. l'abbé Lebeuf. C'eſt une inſcription repétée quatre fois, dans le cercle intérieur d'un vieux grand baſſin de léton, apartenant à la Confrérie de ſaint Pierre de Riez en Provence. Nous la liſons ainſi : FA NE CAVAN A PACE. Des perſones habiles & du païs n'ont pu nous dire ce que ces mots ſignifient. Probablement les quêteurs de la Confrérie les prononçoient, en préſentant le baſſin, pour recevoir les (2) aumônes des aſſiſtans.

VIIe. ESPECE.

III. Le gothique capital ſe trouve ſouvent mêlé de minuſcule, dans les inſcriptions lapidaires & métalliques. Ce mêlange forme le huitième & dernier genre de notre premiète ſubdiviſion. Sous ce genre ſont renfermées cinq eſpèces, dont il s'agit d'aſſigner les diférences.

Ecriture gothique, mêlée de lettres majuſcules & minuſcules.

VIIIe. GENRE.

La première eſt compoſée de lettres majuſcules & minuſcules à grifes & preſque également nombreuſes. Elle a dans notre planche pour modèle cette inſcription : *Sigillum Jo-*

I^e. ESPECE.

particule *de*, dans le dictionaire Portugais, ſignifie *a* ou *ab*. Le mot *De deſenlibeyro* pouroit être auſſi le nom de quelque Office de la maiſon de l'archevêque. Le *de* en ce cas marqueroit le genitif.

(1) Elle eſt placée dans la grande chapelle du monaſtère royal de ſaint Martin d'Acova. Elle repréſente une femme, dont l'habit ſemble être celui d'une religieuſe, portant une grande croix ſur ſa poitrine, & un chapelet de cinq dizaines ataché à ſon cou. Au-deſſous d'un petit manteau, qui deſcend à mi-corps, on voit un rang de globules, ou roſaire qui tombe juſqu'au bas de la robe.

(2) Ces aumônes pouvoient être deſtinées à faire dire des Meſſes & des prières, pour le repos des ames des Trépaſſés, ou à faire inhumer les pauvres. Le mot *Cavan* vient ſans doute de *Cavar*, qui ſignifie chez les Eſpagnols & les Italiens, creuſer, foſſoyer. *Fa ne cavan a pace*, voudra peutêtre dire : Faites que les morts ne ſoient pas enterrés, privés de la paix. C'eſt tout ce que nous pouvons dire d'une inſcription, dont le langage nous eſt inconnu.

hannis Vicecomitis de Rohan. Le ſceau, d'où nous l'avons tirée, eſt de (*a*) l'an 1380.

II. PARTIE. Sect. III. Chap. XI. Article III.

La ſeconde eſpèce eſt la même; ſi ce n'eſt que ſes lettres ſont ſans grifes. Voici ſon modèle : *Sigillum Petri Cabournes.* Le ſceau de Pierre de Cabournais eſt daté de l'an 1395. dans l'Hiſtoire (*b*) de Brétagne.

IIe. ESPECE.

(*a*) *Lob. hiſt. de Bret. t. 2. ſceau 162.*

Dans la troiſième eſpèce, la minuſcule, tant demi-romaine anguleuſe que demi-gothique, eſt dominante. L'exemple, que nous en donnons, eſt cette légende : *Séel Jean de la Bouexiere.* Ce ſceau (*c*) eſt de l'année 1402.

IIIe. ESPECE.

(*b*) *Ibid. ſceau. 162.*

(*c*) *Ibid. ſceau. 181.*

La quatrième eſpèce ne difére de la précédente, qu'en ce qu'elle eſt mêlée de pur petit romain & de gothique à pointes. Notre planche en ofre un modèle, tiré d'un ſceau alleman, qui porte cette inſcription : *Sigillum Erhardi Prepoſiti eccleſie in Undersdorff.* Ce ſceau en ogive de l'an 1424. a été donné par D. Hueber, dans ſon Autriche (*d*) illuſtrée.

IVe. ESPECE.

(*d*) *Tab. 12. n. 8.*

Le caractère minuſcule à pointes & angles, domine dans la cinquième eſpèce. Son modèle, gravé ſur notre planche, eſt cette inſcription d'un ſceau impérial du XIVe. ſiècle : *Karolus quartus divina favente clemenciâ Romanorum imperator ſemper Auguſtus & Boemie Rex.* Ce ſceau de Charle IV. a été publié par (*e*) Heineccius. Tous les anciens monumens où les empereurs & les rois s'apellent premier, ſecond, troiſiéme, quatrième &c. ſont mis au nombre des impoſtures par (*f*) le P. Hardouin. Si cette imagination faiſoit fortune; quel abatis dans toutes les archives d'Europe !

Ve. ESPECE.

(*e*) *Tab. 9. n. 5.*

(*f*) *Mſ. de la bibliothèque du roi 6226. A. p. 39. 42.*

§. III.

Gothique minuſcule, & autres écritures contemporaines, lapidaires & métalliques : IIe. Subdiviſion. Explication de la ſeconde partie de la planche XXXIII.

Ecriture en pur petit romain.

I. Le caractère minuſcule gothique n'a pas tellement dominé dans les inſcriptions, qu'il en ait totalement exclu le petit romain. Notre ſeconde ſubdiviſion eſt employée à faire conoitre ces deux écritures contemporaines, dont nous diſtinguons cinq genres. Le premier renferme le pur petit romain, qui fut en uſage entre la fin du XIIIe. ſiècle & le milieu du XVe. Paſſons à ſes eſpèces.

IIe. SUBDIVISION.

I. GENRE.

La premiere n'a rien que d'ordinaire. Elle eſt repréſentée dans

Ie. ESPECE.

dans notre planche, par trois inſcriptions. 1°. *Peter Chaſtner.* C'eſt la légende d'un ſceau (*a*) de l'an 1312. conſervé dans les archives de Vienne en Autriche. 2°. *Sigillum Bernhardi Hancler.* Dom Hueber lit *Hander.* Le (*b*) ſceau, qui porte ce nom eſt de la même année & des mêmes archives. 3°. *Sigillum officii Camerariatûs collegii Reverendiſſimorum Dominorum ſancte Romane eccleſie Cardinalium.* Le même auteur a lu *Cameratus.* Le (*c*) ſceau, au tour duquel on lit cette inſcription, eſt de l'an 1419. Il eſt en give, & l'on voit au haut l'image de J. C. à mi-corps, beniſſant de la main droite, & tenant un globe ſurmonté d'une eſpèce de trident dans ſa gauche. Au-deſſous ſont aſſis ſur un trône S. Pierre, portant une double clé, & S. Paul tenant un glaive élévé. Sous leurs piés, paroit un écuſſon chargé de deux clés en ſautoir.

(*a*) *Auſtr. illuſtr. tab.* 8. *n.* 19.

(*b*) *Ibid. tab.* 9. *n.* 1.

(*c*) *Ibid. tab.* 21. *n.* 17.

La ſeconde eſpèce de petit romain eſt fort maigre. Notre planche n'en fournit que deux exemples. 1°. *Albertus Dei gratiâ dux Auſtrie, Stirie, Karinthie & Carniole, dominus Marchie, Sclavonie ac Portuſnaonis, Comes in Habspurg, Tyrol, &c.* Le grand (*d*) ſceau rond d'Albert V. Archiduc d'Autriche, qui donne cette inſcription, ſervoit en 1420. à ſceller les diplomes de ce Prince, qui dans la ſeule année 1438. réunit ſur ſa tête les couronnes de Hongrie, de Bohème & d'Allemagne. 2°. *Séel Jehanne Conteſſe de Foix.* Le ſceau (*e*) de Jeanne d'Albret, comteſſe de Foix, eſt de l'an 1432.

IIe. ESPECE.

(*d*) *Ibid. tab.* 22. *n.* 1.

(*e*) *Hiſt. de Langued. t.* 5. *pl.* 3. *n.* 31.

II. Le caractère minuſcule ou petit romain, ſans alliage de gothique, ſe montre dans les inſcriptions; mais ſouvent il y eſt mêlé de lettres majuſcules & curſives. Ce mêlange conſtitue le ſecond genre de la préſente ſubdiviſion. Nous l'avons partagé en quatre eſpèces, dont les modèles ſont allemans, françois & lorains.

Ecriture en petit romain, mêlée de majuſcules & de curſives.

II. GENRE.

La première eſt mêlée de quelques majuſcules ſeulement. Le ſceau (*f*) rond de Leonard évêque de Paſſau en 1438. nous préſente un exemple de ce mêlange. Voici l'inſcription, tranſportée ſur notre planche : *Sigillum Leonardi epiſcopi eccleſiæ Patavienſis.* La dipthongue conjointe æ, négligée pendant long tems, ſe montre dans cette légende.

I^e. ESPECE.

(*f*) *Auſtria illuſtr. tab.* 24. *n.* 15.

La ſeconde eſpèce eſt mêlée de curſives. Nous en donnons un modèle, tiré de l'hiſtoire de (*g*) Languedoc. C'eſt l'inſcription ſuivante : *Séel Hugues ſeigneur Daipaiou.* Ce

IIe. ESPECE.

(*g*) *Tom.* 5. *pl.* 5. *n.* 59.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE III.

dernier mot eſt écrit ainſi ſur le ſceau de Hugue, ſire d'Arpajon, vicomte de Lautrec, en 1429. Mais le premier *i* eſt une *r* deſtituée de ſon petit trait, & l'*u* final ſe prend ici pour une *n*. Nous avons remarqué ailleurs, que ces deux lettres minuſcules ſe confondent tellement pendant deux ſiècles, qu'il n'y a que la force du ſens, qui puiſſe les faire diſtinguer.

IIIe. ESPECE. La troiſième eſpèce admet un mêlange de lettres majuſcules & curſives. Notre planche lui fournit deux modèles. 1°. *Sigillum Karoli Ducis Lotharingiæ & Marchionis.* C'eſt l'inſcription (*a*) du ſceau de Charle II. duc de Lorraine, depuis l'an 1390. juſqu'en 1431. On y voit l'æ, qui eſt d'autant plus remarquable, que des ſavans, fort célèbres à Paris, ont tenu pour ſuſpects des actes tranſcrits dans ces bas ſiècles; uniquement parcequ'ils y avoient rencontré cette diphtongue. 2°. *Sigillum Johannis Dei gratiâ comitis Fuxi.* Le (*b*) ſceau, qui porte cette légende, eſt de Jean de Grailli, comte de Foix, & gouverneur de Languedoc en 1425.

(*a*) *Calmet hiſt. de Lorr. t. 2. ſceau 22.*

(*b*) *Hiſt. de Lang. t. 5. pl. 3. n. 30.*

IV. ESPECE. La quatrième eſpèce eſt mêlée de curſives romaines, de majuſcules & de minuſcules. Notre planche n'en préſente point d'autre modèles que ces mots : *Fridrich Herr zu Hohenberg.* Cette inſcription allemande eſt gravée ſur un ſceau (*c*) rond de l'an 1453. Le mot *herr*, qui ſignifie *ſeigneur*, n'y paroit pas; nous l'avons ajouté par forme d'explication, d'après Dom Hueber.

(*c*) *Auſtr. illuſtr. tab. 27. n. 13.*

Ecriture minuſcule, mêlangée de gothique.

III. On remarque ſur les ſceaux des écritures minuſcules, qui tiennent partie du caractère romain, partie du gothique. Nous en avons formé le troiſième genre de notre ſeconde ſubdiviſion, compoſé de trois eſpèces.

IIIe. GENRE.

I^e. ESPECE. La première eſt plus romaine que gothique; comme il paroit par les deux modèles, gravés ſur notre planche. 1°. *Sigillum Marchardi de Tirenſtain.* Le ſceau, qui ofre cette légende, eſt de l'année 1349. Raymond Duellius, qui l'a publié, dans ſes Extraits (*d*) généalogiques & hiſtoriques, a lu *S. Marquardi de Tirnſtain*; aparamment pour ſuivre l'orthographe moderne d'Allemagne. 2°. *Sigillum Pauli Hauſchamer.* Le même (*e*) auteur aſſigne l'an 1390. au ſceau qui porte cette inſcription.

(*d*) *T. 19. n. 250.*

(*e*) *Tab. 21. n. 273. p. 195.*

II. ESPECE. La ſeconde eſpèce eſt un mêlange de pur petit romain

italique, avec le gothique à pointes. Pour en donner un exemple, nous avons fait graver ſur notre planche cette inſcription : *Séel Jehan de Foix Viconte de Narbonne.* Ce (*a*) ſceau ſervoit à donnet l'authenticité aux actes en 1467.

(*a*) *Hiſt. de Lang. pl. 4. n. 33.*

IIIe. ESPECE.

La troiſième eſpèce eſt mêlée de petit romain & de gothique. Notre planche ofre deux exemples de ce mêlange. 1°. *Rauol de Flandres. Rauol* eſt écrit pour *Raoul.* Le cachet rond, qui donne cette légende, repréſente un écureuil ſur une bare, & n'eſt que du XVe. ſiècle tout au plus. Il apartient au cabinet de la bibliothèque de S. Germain des Prés. 2°. *Sigillum Jorig Haſib.* 1477. Cette époque eſt marquée par des chifres communs, qui ne reſſemblent preſque point à ceux, que nous apellons arabes. Dom Hueber, qui a publié (*b*) ce ſceau, ne dit point ſur quoi fondé, il leur donne la valeur de 1484.

(*b*) *Auſtr. illuſtr. tab. 32. n. 1.*

IV. Le caractère demi-gothique étoit fort en uſage, ſurtout au XIVe. ſiècle. Il caractériſe le quatrième genre de l'écriture minuſcule de la ſeconde ſubdiviſion. Trois eſpèces ſont ſubordonnées à ce genre, dans notre planche.

Ecriture minuſcule à demi-gothique.

IV. GENRE.

I. ESPECE.

La première eſt angloiſe, françoiſe, & plus ou moins anguleuſe. Voici ſes modèles. 1°. *Secretum Edwardi primogeniti regis Anglie & Francie, Principis Wallie, Ducis Cornuvallie, & Comitis Ceſtrienſis.* Cette inſcription (*c*) eſt gravée au tour du ſceau ſecret ou contreſcel d'Edouard, créé Prince de Galles l'an 1343. Ce contreſcel a pu être en uſage depuis ce tems-là juſqu'en 1355. Edouard ayant alors ajouté à ſes titres celui de Duc de Guienne, qui ne paroit point dans l'inſcription. 2°. *Séel Alein de Quebriac.* Ce Seigneur bréton (*d*) vivoit en 1370. 3°. *Séel d'Alain, Sire du (e) Perrier & du Pleſeiz baliclon & de Queſtambert.* Alain du Perrier étoit maréchal de Brétagne l'an 1387.

(*c*) *Madox form. anglic. tab. 1.*

(*d*) *Lob. hiſt. de Bret. t. 2. ſceau 140.*

(*e*) *Ibid. ſceau 281.*

II. ESPECE.

La ſeconde eſpèce du caractère minuſcule demi-gothique eſt anguleuſe à pointes. Nous en donnons pour exemple cette inſcription : *Sigillum Sifridi Dei gratiâ abbatis Mellicenſis.* Sigefroi gouvernoit en 1381. la (*f*) célèbre abbaïe de Melk, dans la baſſe Autriche.

(*f*) *Auſtr. illuſtr. tab. 19. n. 12.*

IIIe. ESPECE.

La troiſième eſpèce eſt à pointes & un peu ſerrée. Le ſceau de Louis, Duc de Bavière, nous en fournit un modèle dans cette légende : *Sigillum Ludvici comitis palatini Reni interioris & ſuperioris, Bavarie Ducis.* L'acte (*g*) ſcellé du ſceau de ce Prince eſt de l'année 1351.

(*g*) *Ibid. tab. 17. n. 3.*

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE III.

Ecriture minuſcule purement gothique.

V. GENRE.

V. Depuis les dernières années du XIVe. ſiècle juſqu'au XVI. le pur gothique minuſcule eut grande vogue dans les inſcriptions lapidaires & métalliques. On s'en ſervit ſurtout en France, en Ecoſſe, en Angleterre, en Allemagne & dans les Etats voiſins. Ce caractère forme le cinquième genre de la ſeconde ſubdiviſion des écritures gothiques. Ce dernier genre comprend dix eſpèces, qui enchériſſent les unes ſur les autres en laideur & en biſareries.

I. ESPECE.

La première eſt françoiſe & écoſſoiſe, & ſe diſtingue par ſes angles. En voici trois modèles, qui figurent dans notre planche. 1°. *Séel du Bailliage de Rueil en Brée.* Le ſceau rond, qui porte cette épigraphe, eſt du XIV. au XVe. ſiècle. On le conſerve dans le cabinet de la bibliothèque de S. Germain des Prés. Il repréſente deux perſonages, qui ſemblent être les Apôtres S. Pierre & S. Paul, aux deux côtés d'une croix maçonée & ſous une voûte d'Egliſe. Des rainceaux paroiſſent de chaque côté. 2°. *Séel Jehan Duc de Brétaigne, comte de Richemont & de Montfort.* Le (*a*) grand ſceau, qui donne cette légende, eſt de Jean V. qui régna ſur les Bretons depuis le commencement du XVe. ſiècle, juſqu'en 1442. 3°. *Sigillum Roberti Ducis Albanie, Gubernatoris Scotie.* C'eſt l'inſcription du ſceau du Duc d'Albanie, qui gouverna le royaume d'Ecoſſe pendant l'interrègne, cauſé par la mort de Robert III. & la priſon de Jaque I. Ce ſceau (*b*) eſt tiré d'une charte de l'an 1413.

(*a*) *Lob. hiſt. de Bret. t. 2. ſceau* 187.

(*b*) *Select. numiſm. & diplom. Scot. theſ. tab.* 62.

II ESPECE.

La ſeconde eſpèce françoiſe eſt anguleuſe & ſerrée. Les deux exemples, que nous en donnons dans notre planche, ſont 1°. *Sigillum : Telorum candor ſplenduit, novum ſidus emicuit.* Le ſceau en pleine ogive, ſur lequel cette inſcription eſt gravée, n'eſt que du XVe. ſiècle, & apartient à la bibliothèque de S. Germain des Prés. Ce type repréſente S. François dans une égliſe, & recevant les ſtigmates d'un Séraphin. Il y a au-deſſous un écuſſon, repréſentant trois tours ſur une porte. 2°. *Sigillum Katherine de Comiers abbatiſſe Bellimontis.* Le ſceau de plomb en relièf, qui donne cette légende, eſt un moule ou type conſervé, avec les antiques du cabinet de la même bibliothèque. L'abeſſe de Beaumont-les-Tours, à laquelle il apartenoit, mourut en 1490. ſelon les Frères de ſainte Marthe. Il repréſente une Vierge, tenant

ſeulement l'enfant JESUS ſur ſon bras gauche. Elle paroit debout à l'entrée du portail d'une égliſe gothique.

La troiſième eſpèce eſt allemande, anguleuſe & un peu ſerrée. Raymond Duellius a publié trois ſceaux, dont les légendes nous ont ſervi de modèles. 1°. *Sigillum Gregorii archiepiſcopi Salzburgenſis.* Le ſceau portant cette inſcription, eſt (*a*) de l'an 1399. 2°. *Sigillum Johannis Pincerne de Ried.* En 1400. on (*b*) faiſoit uſage du ſceau, qui donne cette légende. 3°. *Sigillum Georgii Dei graciâ epiſcopi eccleſie Patavienſis.* Dans cette inſcription (*c*) du grand ſceau dont l'évêque de Paſſau ſe ſervoit en 1413. l'*n* & l'*u* ſont entierement ſemblables.

IIIe. ESPECE.

(*a*) *Duelli Excerpta généalog. p. 197. n. 306.*
(*b*) *Ibid. n. 313.*
(*c*) *Ibid. p. 200. tab. 26. n. 344.*

La quatrième eſpèce eſt françoiſe, ſerrée, maigre & anguleuſe. On n'en trouve dans notre planche qu'un modèle fort court. C'eſt le mot *Mellun*, gravé ſur un ſceau, ou cachet rond, du XVe. ſiècle, & du cabinet de S. Germain des Prés. L'inſcription eſt en forme d'écriteau ſur une croix haute, fleurdeliſée & ſurmontée d'une croſſe.

IVe. ESPECE.

La cinquième eſpèce eſt angloiſe, anguleuſe & en grifes. Le modèle que nous en donnons eſt fort court. Il conſiſte en ces deux mots; *Johan : gratiâ*, qui font (*d*) partie de l'inſcription, qu'on liſoit ſur le ſceau de Jean évêque de Durham. Ce prélat vivoit ſous le règne de Richard II. roi d'Angleterre; c'eſt-à-dire vers la fin du XIVe. ſiècle.

V^e. ESPECE.

(*d*) *Madox Formul. anglic. tab. 1.*

La ſixième eſpèce eſt allemande & diverſement ondée. Les trois modèles, qui lui apartiennent dans notre planche, ſont empruntés de Duellius. 1°. *Sigillum Hertnendi von-Hertzogpirbau.* Le ſceau rond, chargé de cette inſcription, apartient (*e*) à l'an 1387. Duellius a lu *Hertneidi de Herzogpirpaum.* 2°. *Sigillum Johanis Waaſx.* Duellius lit (*f*) *Waſer*, & donne l'année 1400. pour époque au ſceau, qui porte cette légende. *Sigillum Johaninis Volsnhayſer* ou *Volhuyſer.* Notre docte alleman (*g*) a lu *Jannis Holtehayſer*, & a daté de l'an 1454. le ſceau, ſur lequel eſt gravée cette inſcription, très-dificile à déchifrer.

VIe. ESPECE.

(*e*) *Duel. Excerpta généalog. & hiſt. p. 194. tab. 20. n. 264.*
(*f*) *Ibid. p. 198. tab. 24. n. 314.*
(*g*) *Ibid. p. 207. n. 420.*

La ſeptième eſpèce de pur gothique eſt encore allemande. Outre cette qualité, elle eſt un peu ſerrée & montre des pointes. Dom Hueber nous a fourni les deux inſcriptions, qui nous ont ſervi de modèles. 1°. *Rodulfus quartus Dei*

VIIe. ESPECE.

II. PARTIE. SECT. III. CHAP. XI. ARTICLE. III.

gracià archedux Auſtrie, Stirie & Karinthie, dominus Carniole, Marchie ac Portusnaonis, comes in Habspurg, Terrtis & Kiburg, Marchio Borga ac Lantgravius (Alſatie.) Le (*a*) ſceau rond, d'où nous avons tiré cette légende, eſt d'une grandeur plus qu'ordinaire. Il s'eſt conſervé depuis l'an 1362. dans les archives de l'abbaïe de Melck en Autriche. 2°. *Princeps glorioſiſſime Michael archangele, memor noſtræ (legationis.)* Le dernier mot eſt ſous-entendu. Cette inſcription eſt (*b*) gravée ſur un grand ſceau en ogive, repréſentant S. Michel debout, en aube, & l'étole croiſée ſur la poitrine. On voit à ſes piés un Cardinal en prières. Ce ſceau étoit à l'uſage de Julien cardinal du titre de S. Ange, & Légat apoſtolique en Allemagne l'an 1433.

(*a*) *Auſtr. illuſtr. tab.* 18. *n.* 8.

(*b*) *Ibid. tab.* 23. *n.* 12.

VIII. ESPECE. La huitième eſpèce eſt partie anguleuſe & partie triangulaire. Nous en avons trouvé un modèle, ſur un ſceau rond en forme de grand cachet, apartenant à la bibliothèque de S. Germain des Prés. Ce tipe du XVe. ſiècle a pour légende : *Séel de la Vicomté ſaint Phillebert ſus Rille*, dans l'Election de Ponteaudemer. Le champ eſt ſémé d'étoiles. On voit une mitre à gauche, une main tenant une croſſe à droite, & au-deſſus une coquille.

IX. ESPECE. La neuvième eſpèce ſe diſtingue de toutes les autres par des pointes triangulaires, qui lui ſervent de baſes. Dans beaucoup d'égliſes de la campagne, on ſe ſert encore de livres écrits en ce vilain caractère. Nous en donnons quatre modèles, tirés ſur autant d'originaux du cabinet de S. Germain des Prés. 1°. *Adorabunt* (*c*) *eum omnes reges, omnes gentes ſervient ei : quoniam* (*d*) *ipſe eſt Rex regum & Dominus dominantium.* Ces deux verſets de l'Ecriture ſont gravés ſur un diptyque d'ivoire, que nous ne croyons pas plus ancien que le XVe. ſiècle. 2°. *Séel de Henri Milles* ou *Vitller.* C'eſt l'inſcription d'un cachet rond du même tems. Dans le champ on aperçoit une H couronnée de fleurs de lys. 3°. *Séel Cure de Pavart.* Le cachet ou petit ſeau portant cette légende eſt du même ſiècle. Il repréſente un Prêtre en habits ſacerdotaux & tenant le ſaint Ciboire. 4°. *Sigillum Prioratûs ſancti Martini de Calleciâ.* Le ſceau en ogive, ſur lequel on lit cette inſcription, eſt pareillement du XVe. ſiècle. On y voit ſaint Martin monté ſur un cheval, & coupant ſon manteau, pour en revêtir un pauvre.

(*c*) *Pſalm.* 71. *v.* 11.

(*d*) *Apocalyp.* 19. *v.* 16.

La dixième eſpèce du pur gothique eſt ſerrée & hériſſée de pointes ſolides & latérales. Nous en donnons pour exemple cette légende d'un ſceau du XVe. ſiècle : *Sigillum Decani & Capituli Collegii Beate Marie de Lambalâ.* Ce ſceau original du Chapitre de Lambale nous a été communiqué par le R. P. Bibliothécaire de l'abbaïe de S. Germain des Prés ; ainſi que la plupart des autres monumens, employés dans notre ouvrage. Les armes de Brétagne ſont ſémées dans le champ de ce ſceau. On y voit une Vierge debout, couronnée, tenant l'Enfant JESUS, ſous un portail d'égliſe. A côté paroit un Chevalier à genoux, & tourné vers l'image de la mère de Dieu, & au-deſſus un écuſſon aux armes de Brétagne.

FIN DU SECOND TOME.

APPROBATION

De M. l'Abbé SALLIER, *de l'Académie Françoiſe, & des Inſcriptions & Belles-Lettres, Profeſſeur royal en Hébreu, Garde de la Bibliothèque du Roi, & Cenſeur Royal.*

J'ai lu par ordre Monſeigneur le Chancelier le Tome II. du nouveau Traité de Diplomatique, & je n'y ai rien trouvé qui put en empêcher l'impreſſion. J'ai cru que le Public recevroit avec ſatisfaction, des recherches auſſi étendues, & auſſi utiles, que le ſont celles de ce Traité. A Paris le 17. Mars 1755. SALLIER.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Tome I.

Page 239. ligne 18. avant ces mots, les lettres, *ajoutez* : On pouroit d'après Loup de Ferrières *épist. 122.* distinguer les lettres régulières des écléſiaſtiques ou pontificales ; parceque les premières étoient données par des abbés & les ſecondes par des évêques. Les unes & les autres renoient lieu de démiſſoire, ou de certificat de vie & de mœurs.

Pag. 337. lignes 34. 35. au lieu de ces mots, la conſtitution du tyran Conſtantin, *liſez* : la conſtitution d'Honoré & de Théodoſe le jeune, fauſſement attribuée par quelques auteurs au tyran Conſtantin.

Pag. 380. lig. 17. Le premier mot explique la nature &c. *liſez* : Le premier mot explique-t-il la nature du *cirographe*, qui devoit être également partagé entre les parties contractantes ; ou bien anonce-t-il le ſceau capitulaire diſtingué de ceux des chanoines dignitaires ou particuliers ?

Pag. 383. lig. 1. 2. retranchez ces mots : de la fin du XIIIe. ſiècle, ou du commencement du ſuivant, *& liſez* du milieu du XIIIe. ſiècle.

Pag. 437. dans la note lig. 3. d'Anecy, *liſez*, du Pui en Velai. *A la fin de la note ajoutez* : Il y a encore à la bibliothèque du roi bon nombre d'autres cartulaires, très-intéreſſans, dont nous n'avons point parlé : tels ſont ceux de Champagne, le regiſtre de Philippe Auguſte &c.

Pag. 460. not. col. 2. lig. 27. une Abbaïe, *liſez*, un Prieuré.

Pag. 616. & ſuiv. Il ne faut regarder, dans les explications de notre planche, que comme des chifres, toutes les lettres étrangères aux noms propres, qui ſuivent les mots μαθέτ. & Κορέ. Ainſi nous prenons les deux premières lettres de notre inſcription μι pour 48. l'ι de la ſeconde ligne pour 5. Ici M. l'abbé Barthelémi ajoute un A, qui peut être fort bon, mais que nous n'avons point trouvé ſur la pièce de la bibliothèque du roi. Le K de la 4e. ligne ſera pour 20. les Κλ de la 5e. pour 24. les ν de la 6e. pour 50. Il faut que M. B. ait eu communication d'une copie diférente de la nôtre : puiſque celle-ci porte ſeulement N pour chifre, & au mot ſuivant KAMAMONA : au lieu que la ſienne ofre AMOMONA précédé du chifre E. Le μ de 7e. ligne ſignifira 40. le λ de la 9e. 30. ou peutêtre λα 31 : Κι de la 10e. 25. να de 11e. 51. λ de la 12e. 30. A la même ligne M. B. croit qu'il y a un K pour 20. où nous n'avons aperçu qu'un reſte de lettre en forme d'accent grave. A la 13e. ligne Κα vaudra 21 : à la 14e. νϛ, 52 : à la 15e. α, 1 : à la 16e. γ, 3 : à la 17e. Κλ. 24 : à la 20e. Κ, 20 : à la 21e. α, 1 ; à la 22e. Κ, 20 : à la même ligne Κ, 20 : à la 23e. ϛ, 2 : à la 24e. ν, 8. à la 25e. ϛ, 2. Le docte Académicien lit ici : ΜΕΒΔΕΣΙΚΑΣΤΑ, où nous n'avons vu que ΜΕΒΔΕΣΙΤΑ. La raiſon de ces diférentes manières de lire la même

même inſcription, vient de ce que la copie, qu'on nous a communiquée à la bibliothèque du roi, n'eſt pas ſi exacte, que celles, dont s'eſt ſervi M. l'abbé Barthelémi. C'eſt un fait que nous tenons de lui-même. Enfin le Κα de la 26e. ligne voudra dire 21. Par conſéquent il faut corriger toutes nos notes relatives à cette inſcription conformément à ces chifres, & s'en tenir à l'explication de l'un de nos plus ſavans antiquaires. Un autre monument, également découvert dans les ruines d'Amyclée, & certainement antérieur dans l'ordre des faits hiſtoriques, mais poſtérieur pour les caractères, lui a ſervi de dénouement. Ce qui nous a le plus fait regreter de n'avoir pas vu cette nouvelle inſcription; c'eſt qu'elle nous auroit fait éviter pluſieurs mécomptes, que nous nous ſommes déterminés à réformer ſur ſa première inſpection.

Le public ne tardera pas à jouir des ſavantes *Remarques* de M. l'abbé Barthelémi ſur notre inſcription, contenant une ſuite de Prêtreſſes d'Apollon Amycléen. Ces remarques doivent paroître dans les *Mémoires*, dont l'Académie des Inſcriptions enrichit de plus en plus la République des Lettres.

Pag. 633. ajoutez à la fin de la note col. 2 : M. d'Orville a publié en 1736. une diſſertation, où il fixe l'age des inſcriptions Déliaques. Nous aprenons par la préface de la Défenſe de l'alphabet de M. Gori, qu'il rend ainſi notre inſcription, Ο ΑΓΓΤΟΥ ΑΙΘΟΥ ΕΙΜ' ΑΝΔΡΙΑΣ ΚΑΙ ΤΟ ΣΦΕΛΑΣ. *Ejuſdem lapidis ſum ſtatua & baſis.* Cette explication revient à la nôtre. Mais il n'étoit point néceſſaire de changer ΑΓΓΤΩ ΛΙΤΩ en ΑΓΓΤΟΥ ΛΙΤΟΥ.

TOME II.

PAGE 52. col. 1. ligne 13. jamais, *liſez* preſque jamais.

Pag. 68. après la 1. note ajoutez : Quoique le fameux Photius ait fabriqué une généalogie *(a)* de l'empereur Baſile le macédonien ſur du papier antique en *lettre alexandrines*, à peine pouvons-nous croire, que leur diſtinction d'avec les grèques ordinaires remonte au-deſſus du VIIe. ſiècle. Les très-anciens mſſ. alexandrins de France & d'Angleterre ne diſent point des autres du même tems par rapport au caractère. Au reſte nous avons aveti ailleurs, que le grec de l'Egypte & de l'iſle de Chipre prit dans la ſuite une forme aprochant du Coptique. C'eſt aparament cette écriture, que Photius ſe propoſa pour modèle.

(a) *Concil. Labbe. t. 8. col. 1251.*

Pag. 73. note 2. à la fin de la ligne 7. ajoutez : que nous avons copiées, d'après les papiers de Dom le Pelletier.

Pag. 74. col. 1. après la lig. 19. ajoutez : M. Freron *(b)* prétend juſtifier comme fort authentique l'alphabet publié par *(c)* le P. Gregoire de Roſtrenen capucin, & depuis *(d)* par D. Taillandier. Dans la préface du Dictionnaire *(e)* Bas-Breton, celui-ci a bien voulu s'autoriſer de notre ſufrage, pour réléguer ſes deux alphabets armoricains au rang des ouvrages *de l'imagination.* Cela ſignifie-t-il *qu'un homme ſenſé tel que l'étoit D. le Pelletier* auroit *donné la torture à ſon imagination, pour fabriquer*

(b) *Lettr. xi. du 28. Nov. 1753. p. 258-259.*
(c) *Dictionaire Franc. celtique. p. 30.*
(d) *Dictionaire de la langue bretone. p. xii. mal. vij.*
(e) *Ibid. p. ix. mal. iij.*

deux alphabets ? Loin d'avoir adopté un jugement si faux, D. Taillandier ni nous n'avons jamais formé le plus léger soupçon sur la bonne foi de D. le Pelletier. Cet auteur n'énonce point d'où il a tiré ses alphabets : & quand il les les auroit pris lui-même sur des monumens, resteroit encore à discuter, quelle est leur authenticité & leur antiquité. Car il ne suffit pas d'indiquer un calice, une croix, des pierres d'un vieux chateau, comme font le P. de Rostrenen & M. Freron, pour constater un ou deux alphabets propres des Brétons. Un vrai alphabet celtique doit être apuyé sur des monumens de la même langue anciens au moins d'environ un millier d'années. S'ils sont en latin & par exemple postérieurs à Charlemagne, qui nous garantira, qu'ils sont réellement en caractères particuliers aux Brétons ? S'il suffit de rencontrer dans une province quelques monumens en lettres extraordinaires, sans aucune date, qui en fixe l'age ; nous érigerons en autant d'alphabets nationaux de la plus haute antiquité de misérables caractères d'un gothique singulier ; n'eût-il que trois à quatre cents ans. Sont-ce donc là des alphabets en usage chez les Brétons du tems de César, ou lorsqu'ils s'établirent dans les Gaules ? Mais ignore-t-on, & Césat ne l'a-t-il pas dit dans les termes les plus précis, que les Druides n'écrivoient rien, si ce n'est en caractères grecs ? Les monumens d'ailleurs en Bréton, que D. le Pelletier, malgré toutes ses recherches, a pu découvrir, ne sont-ils pas de son propre aveu des plus bas siècles ? Combien de monumens en France, en Espagne, en Portugal &c. dont les caractères apartiennent à la cryptographie, ou ne peuvent passer que pour des jeux d'imagination ? En faudra-t-il former des alphabets nationaux ? Qu'on nous prouve donc, que les trois inscriptions citées ne sont pas des ouvrages de graveurs ignorans, ou qui ont voulu donner des énigmes à deviner. Qu'on nous pouve encore, qu'il n'est pas possible de les raporter à quelque mauvais gothique. Les antiquaires ne nous demanderont pas sans doute à leur tour des preuves des faits, que nous avançons. Si quelqu'un le faisoit, nous n'aurions qu'à le renvoyer à la Polygraphie espagnole & aux deux dernières planches de ce volume. S'il exigeoit de plus une aplication plus détaillée de nos remarques aux lettres des deux alphabets prétendus Brétons ; nous dirions, qu'on peut aisément y reconoitre l'A, l'F, le G, l'H, l'I & l'Y gothiques. On y voit plusieurs lettres grèques tant soit peu défigurées, comme le Δ, le Κ, le Ρ, le Σ, le Θ & beaucoup de latines carées ou contournées, comme les B C E L M N O R U &c. Il y a plus : nous pourions même assurer, qu'il n'est presque aucune lettre de ces deux alphabets, dont on ne pût découvrir la semblable, ou du moins la très-aprochante dans l'un ou l'autre de nos alphabets, soit des marbres & des bronzes, soit des majuscules puisées dans les mss. latins.

Pag. 81. not. col. 2. avant la dernière figure, éfacez un zero.

Pag. 91. note 4. ajoutez : On peut concilier les deux opinions, en disant que les Loix des douze tables furent gravées sur l'ivoire, avant le sac de Rome par les Gaulois, & qu'ensuite elles le furent sur l'airain.

Pag. 91. lig. 15. après consuls, *ajoutez :* Le Pape Léon III. alarmé des suites, que pouvoit avoir l'addition FILIOQUE, faire dans les Eglises de France & d'Espagne au symbole vulgairement dit de Nicée, le fit graver en grec & en latin sur deux tables d'argent, exposées à la vue du public, dans la basilique de S. Pierre. Léon IV. fit aussi graver en 853. sur les portes d'argent de l'église du Vatican, les actes de déposition & d'excommunication, dressés dans le concile de Rome contre Anastase cardinal du titre de S. Marcel. *Concil. Lab. t. 8. p. 129. & seqq.*

Pag. 106. lig. 9. après grises, *ajoutez :* Je ne sai si nous devons faire une mention particulière des Heures, que D. Martène trouva dans la bibliothèque de Fontevrauld écrites sur du talc en lettres d'argent, & qu'on croit avoir été à l'usage d'un Duc de Bretagne. *Voyage littér. part. 2. pag. 1.*

Pag. 151. col. 2. lig. 18. après siècle, *ajoutez :* quoiqu'il s'en trouve déja dès le précédent. *Ligne 27. ajoutez :* Ce qui n'empêche pas que l'a ne fût admis dans les diplomes d'Espagne dès le xe.

Pag. 162. note 1. ligne 1. lisez : On trouve quelquefois cette espèce d'e dans la cursive Wisigothique ; mais il ne paroit jamais dans la saxone. *Pag. 189. l. 8.* le *60. lisez* le *6. Pag. 190. lig. 14.* s'élève, *lisez*, se porte. *Pag. 191. lig. 12.* l'y, *lisez*, les y. *Pag. 255. lig. 14. au lieu de*, à est peu près, *lisez*, est à peu près. *Pag. 536.* Il y a plusieurs citations dérangées vis-à-vis de la note 1.

Pag. 601. lig. 1. au lieu de ces mots : publiée par M. Papenbroc, *lisez :* publiée en 1746. par M. François Oudendorp. Ce savant a lu l'inscription autrement que nous en trois endroits.

Pag. 654. lig. 11. & 12. ajoutez : Cette manière de lire notre inscription portugaise, dont les caractères sont de beaucoup postérieurs au XIe. siècle, est sujète à de grandes dificultés. Tout bien considéré, nous aimerions mieux lire ainsi : *St. Anvio o faitt. O se jama sofesi* (ou *jamas ofisi*) *capo con seivily sanea.* C'est-à-dire : Saint Anvio la fait. O si jamais quelqu'un lui fait injure ; qu'on lui casse la tête, avec les clavicules : ou, J'ai fait saint Antoine. J'engage ma tête & mon cou, que jamais il ne manquera.

0052673 12

Digitized by Google